Vet. Fr. II B. 1513

~~Vet. Fr. II C. 1~~

Recpt. Room 2. C.

~~Book Room~~
~~H. d.~~

Digitized by Google

Dept. of Mo.

Journ. of Catholic Board

July 1853.

6 mo.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE
FRANÇOISE
DE
LA CROIX DU MAINE.
TOME PREMIER.

Digitized by Google

Fonds D. 9.

LES BIBLIOTHÉQUES FRANÇOISES DE LA CROIX DU MAINE ET DE DU VERDIER

SIEUR DE VAUPRIVAS;

NOUVELLE ÉDITION,

DÉDIÉE AU ROI,

Revue, corrigée & augmentée d'un Discours sur le Progrès des Lettres en France, & des Remarques Hiſtoriques, Critiques & Littéraires de M. de la Monnoye & de M. le Préſident Bouhier, de l'Académie Françoiſe; de M. Falconet, de l'Académie des Belles-Lettres.

Par M. Rigoley de Juvigny, Conſeiller Honoraire au Parlement de Metz.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez { Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.
Michel Lambert, Imprimeur, rue de la Harpe, près S. Côme.

M. D C C. L X X I I.

Digitized by Google

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
31 JUL 1962
OF OXFORD
LIBRARY

BRITISH ... of MSS.
Sold from ... Departmental Reference
Library by authority of the Trustees, 1961.

Digitized by Google

AU ROI.

SIRE,

Les deux Bibliothèques Françoiſes, que j'ai l'honneur de préſenter à VOTRE MAJESTÉ, *ſont les premiers Monumens conſacrés, peu de temps après la renaiſſance des Lettres, à la mémoire des Savans qui ont illuſtré*

la France. J'oſe eſpérer, SIRE, *que vous daignerez approuver mon hommage, quand vous honorez de la protection la plus éclatante les Sciences & les Lettres, & que vous diſtinguez par les graces les plus flatteuſes ceux qui les cultivent pour la gloire de votre règne. En applaudiſſant à leurs travaux, la Poſtérité admirera, comme eux, les vertus douces & bienfaiſantes de* VOTRE MAJESTÉ, *& leur enviera le bonheur d'avoir vécu ſous un* MONARQUE *adoré, & le plus digne de l'être.*

Je ſuis avec un très-profond reſpect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble & très-obéiſſant Serviteur & fidèle Sujet, RIGOLEY DE JUVIGNY.

Digitized by Google

PRÉFACE.

NOUS croyons rendre ſervice aux Gens de Lettres, en donnant cette nouvelle Edition des *Bibliothèques Françoiſes de* LA CROIX DU MAINE, *&* DU VERDIER, *Sieur* DE VAUPRIVAS. Ces deux monumens glorieux de notre ancienne Littérature, étoient devenus rares dès l'année 1724. Leur rareté avoit inſpiré à BERNARD DE LA MONNOYE, de l'Académie Françoiſe, le deſſein de les faire revivre, mais accompagnés des corrections néceſſaires, & des remarques critiques qu'il avoit faites, ſoit ſur les Auteurs, ſoit ſur les Ouvrages, cités dans ces Bibliothèques.

Nous n'avons pas beſoin de relever le mérite de cet excellent Littérateur ; il eſt aſſez connu. Nous dirons ſeulement que ſon grand âge, car il avoit alors quatre-vingt-quatre ans, l'empêcha d'exécuter ſon projet. Son Manuſcrit, entièrement de ſa main, fut vendu à ſa mort, & s'eſt trouvé, long-temps après, entre les mains d'un Libraire en Hollande, duquel M. Pâris de Meyzieu, bon juge de la valeur de ce Manuſcrit, l'acheta. Ce ſage Citoyen qui, fuyant le vain éclat de la Renommée, honore en paix les Lettres, & les cultive pour ſa propre

ſatisfaction, ſe deſſaiſit en notre faveur de ce précieux Ouvrage, à la prière de M. de Foncemagne, de l'Académie Françoiſe.

Après avoir examiné ce Manuſcrit attentivement, nous jugeâmes de quelle utilité pouvoit être en effet une Edition nouvelle des *Bibliothèques Françoiſes*, avec les ſeules remarques de M. *de la Monnoye*, & telle qu'il l'auroit donnée, ſi ſon grand âge ne s'y fût pas oppoſé. Nous ſentîmes en même temps, que les recherches curieuſes & intéreſſantes de ce judicieux critique, étoient ſuſceptibles d'être perfectionnées ; ſoit en ajoutant de nouvelles recherches aux ſiennes, ſoit en corrigeant quelques erreurs qui lui ſont échappées. L'entrepriſe étoit haſardeuſe pour nous. Nous étions encouragés, il eſt vrai, par le vœu de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres au ſujet d'une *Bibliothèque Françoiſe*. « Comme cette Bibliothèque, eſt-il dit (dans l'Analyſe d'un *Mémoire* de M. Falconet, lu en 1727, *ſur nos premiers Traducteurs François, avec un Eſſai de* Bibliothèque Françoiſe) « auroit un objet trop vaſte, il ſuffiroit » d'entreprendre la correction de La Croix du Maine » & de du Verdier... Un des ſavans hommes de ce » ſiècle (M. de la Monnoye) ajoute M. Falconet, » a déjà corrigé ces deux Bibliographes avec la dernière » exactitude, & il faut eſpérer que quelque occaſion fa- » vorable nous procurera la jouiſſance de ſon travail (*). »

(*) Voy. Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, Tom. VII, pag. 299 de l'Hiſtoire des Ouvrages de cette Académie.

D'heureuſes

D'heureuſes circonſtances nous avoient fait recouvrer le Manuſcrit de M. de la Monnoye ; l'*occaſion* deſirée depuis ſi long-temps nous paroiſſoit *favorable* ; mais pouvions-nous nous flatter d'être en état de la ſaiſir ? Nous n'aurions pas perſiſté dans le deſſein de nous charger d'un travail qui exige, avec des connoiſſances très-étendues, un goût sûr & une critique exacte & éclairée, ſi nous n'avions pas eu lieu de compter ſur les ſecours de Meſſieurs *de Foncemagne*, *de la Curne de Sainte-Palaye* & *de Bréquigny*. Ces ſavans Académiciens diſſipèrent en partie nos craintes, en nous offrant avec bonté de nous aider de leurs recherches & de leurs conſeils. Ils nous permirent même de les nommer dans le Proſpectus de cette nouvelle Edition, propoſée par ſouſcription. Leur honnêteté alla plus loin encore ; ils nous confièrent toutes les remarques que feu M. Falconet avoit faites ſur différens ſujets, afin d'y choiſir tout ce qui pourroit convenir à notre Ouvrage, & de joindre ces remarques à celles de M. de la Monnoye.

Nous ſavions d'ailleurs que M. le Préſident de Bourbonne, petit-fils de l'illuſtre Préſident *Bouhier*, poſſédoit un Exemplaire de chacune de ces Bibliothèques, enrichies de notes marginales, de la main de ce ſavant Magiſtrat, l'admirateur & l'ami de M. de la Monnoye. Dès que M. le Préſident de Bourbonne fut inſtruit de notre deſſein, il nous communiqua le plus obligeamment du monde ces deux Bibliothèques, & nous laiſſa la liberté d'en faire uſage.

Nous étions ſans doute aſſez riches, en raſſemblant les différentes remarques de ces excellens Littérateurs ; nous avons oſé cependant y joindre auſſi les nôtres. Mais nous ne les aurions jamais haſardées (nous le publions ici avec la plus grande reconnoiſſance) ſans les ſecours que nous avons reçus principalement de M. de Bréquigny, de l'Académie des Belles-Lettres. C'eſt avec la même bonté que M. de Sainte-Palaye nous a ouvert ſes tréſors littéraires : enſorte que ſi les remarques que nous avons ajoutées ſe trouvent être de quelque prix, nous en ſommes redevables à l'amitié dont ces deux ſavans Académiciens nous honorent.

Nous ne laiſſerons pas non plus ignorer les obligations que nous avons à M. l'Abbé Richard, de Dijon, ſi avantageuſement connu depuis long-temps dans la République des Lettres. Les matériaux qu'il nous a fournis, ne ſont pas la moindre partie de notre Ouvrage.

Nous avons donc tâché de rendre, avec de tels ſecours, les *Bibliothèques Françoiſes* de La Croix du Maine & de du Verdier, non-ſeulement plus intéreſſantes, mais plus utiles encore qu'elles ne l'ont été juſqu'à préſent. Les remarques ſuivent immédiatement les Articles, & pour que le lecteur ſache à qui les attribuer, elles portent à la fin le nom de leur Auteur. A l'égard de nos remarques nous nous ſommes contentés de les diſtinguer par de ſimples aſtériſques ou étoiles.

Les additions ou ſupplémens, qui ſe trouvent dans l'une

& l'autre Bibliothèque, ſont ramenés dans cette nouvelle Edition à leurs Articles primitifs, ou rangés ſéparément & ſuivant l'ordre alphabétique, lorſqu'ils forment un Article particulier. Nous donnerons une table exacte des Auteurs, par leurs ſurnoms, à la fin de chaque Bibliothèque.

Indépendamment de cette table, nous en formerons une des *Matières*, c'eſt-à-dire, de tous les Ouvrages divers cités & détaillés, ſoit dans les Articles mêmes des Auteurs dont parlent nos deux Bibliographes; ſoit dans les Remarques qui y ſont jointes, & nous diſtinguerons chaque Ouvrage par le titre qui lui eſt propre; comme, *Théologie*, *Juriſprudence*, *Hiſtoire*, *Poëſie*, *Grammaire*, &c. Cette table nous a paru d'autant plus néceſſaire, qu'en ſatisfaiſant d'un coup-d'œil la curioſité du Lecteur, elle facilitera la recherche des Ouvrages manuſcrits ou imprimés de ces temps éloignés, pour ſavoir s'ils exiſtent encore, ou s'ils ſont perdus ſans retour: elle découvrira même, que quelques Auteurs de nos jours n'ont pris d'autre peine, que de rajeunir celles de ces productions anciennes, qu'ils ont cru devoir être en droit de s'approprier.

M. de la Monnoye nous a ſervi de guide pour corriger les fautes des deux Bibliographes, pour rétablir les noms & les faits qu'ils ont altérés, & l'ordre qu'ils ont interverti, pour corriger en un mot leur orthographe, en conſervant néanmoins celle qui étoit autoriſée par l'uſage.

Nous demanderons quelque indulgence pour les fautes

qui peuvent nous être échappées. Celles qui ſont ſuſceptibles d'*Errata*, ſeront exactement relevées : mais comment réparer celles où nous ſommes tombés, plus par impuiſſance de faire mieux, que par négligence ? Nous cherchons moins à déſarmer la critique par cet aveu, qu'à l'adoucir : car elle eſt néceſſaire, & ne révolte l'amour-propre qu'autant qu'il eſt aveugle & ridicule.

Pour faire connoître maintenant en peu de mots nos deux Bibliographes, nous abrégerons ce qu'en a dit M. de la Monnoye, dans la Préface qu'il comptoit mettre à la tête de la nouvelle Edition des Bibliothèques Françoiſes, & qu'on a inſérée à la fin du ſecond volume de ſes *Œuvres Choiſies*, pag. 451 de l'Edition *in*-4°. (*)

François Grudé, ſurnommé *la Croix du Maine*, d'une terre qu'il avoit dans le Maine, appelée *La Croix*, naquit, en 1552, au Mans. Il paroît qu'il tire ſon origine de Sablé, petite ville du Maine, où exiſtoit une famille du nom de *Grudé*. Cependant il n'a jamais pris ce nom. Il s'eſt contenté de le déſigner par la lettre initiale G, à la tête de ſon Diſcours, adreſſé au Vicomte de Paulmy, en 1579.

(*) Cette Préface n'eſt inſérée que dans l'Edition *in*-4°. des *Œuvres Choiſies de Bernard de la Monnoye*, 1770, dont le ſieur Des Ventes le père, Libraire à Dijon, eſt le ſeul Editeur. On ne ſait pas pourquoi il a retranché de l'Edition *in*-8°. qu'il a donnée en même temps, *cette Préface* que nous lui avions communiquée. Nous n'avons aucune part à ces deux Editions. Nous avons fourni ſeulement les *Mémoires Hiſtoriques ſur la vie & les Ecrits* de ce ſavant Critique, que l'on trouve à la tête du premier volume.

De tous les Recueils que ce laborieux Bibliographe avoit faits, ſa ſeule Bibliothèque Françoiſe nous reſte. Dorat en a parlé très-avantageuſement, ce qu'il n'a pas fait des autres recherches de cet Auteur. Il eſt à préſumer que ſi elles euſſent été de quelque utilité, elles auroient été conſervées.

La Croix du Maine préparoit deux Bibliothèques à la fois; l'une qu'il a nommée *la Grande*, mais qui n'a point paru : l'autre qu'il a intitulée *Premier Volume*, & qu'on peut appeler *la Petite*, eſt celle que nous donnons, & dont il parle dans ſon Diſcours au Vicomte de Paulmy, ſous le titre d'*Epitome de la Grande*. Il avoit également promis une Bibliothèque Latine, & n'a point tenu ſa promeſſe. Il eſt mort fort jeune. Nous n'avons de lui, en Latin, que le court éloge funèbre qu'il fit de ſon ami du Monin, aſſaſſiné à Paris la nuit du Mercredi 5 Novembre 1586, imprimé l'année ſuivante chez Etienne Prevoſteau, ſous le titre de *Tombeau* (*) *de Jean-Edouard du Monin*. Cet éloge pourroit ſervir peut-être à fixer l'époque de la mort de La Croix du Maine, parce qu'en effet, depuis cette époque, cet Auteur n'a donné aucun Ouvrage.

On croit communément que La Croix du Maine étoit Huguenot. Ménage le premier l'a écrit; d'autres après lui l'ont répété. Le ſoin que La Croix du Maine prend de diſſimuler ſa penſée, & de parler quelquefois le langage Catholique; l'art avec lequel il ſait adoucir ſes expreſ-

(*) Cet Eloge eſt rapporté par M. de Beauchamps dans ſes *Recherches ſur les Théâtres*, ſecond âge, pag. 58 & 59 de l'Edition *in*-4°.

ſions ; le ménagement dont il uſe envers les deux partis ; ſon attention à ne rien laiſſer échapper d'injurieux contre *Favel*, *Calvin*, *Viret*, *Béze* & autres fameux Miniſtres ; non plus que contre les Docteurs *le Picart*, *de Mouchy*, *de Sainctes*, &c. leurs adverſaires, peuvent en effet confirmer le ſentiment de Ménage & de ceux qui l'ont ſuivi. Voilà tout ce qu'on a pu découvrir touchant La Croix du Maine.

ANTOINE DU VERDIER, Sieur *DE VAUPRIVAS*, Gentilhomme, naquit à Montbriſon le 11 Novembre 1544. Son nom de famille étoit *Verd*, comme l'établiſſent pluſieurs actes publics, où il eſt nommé *Antoine Verd du Verdier*. Il prit ſon ſurnom, d'une maiſon qu'il poſſédoit à *Vauprivas*. Indépendamment de ſes charges & qualités, rapportées dans La Croix du Maine, Antoine du Verdier étoit Gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi. La fortune conſidérable dont il jouiſſoit, lui fournit les moyens de ſatisfaire ſon goût pour les livres, & de former la plus riche Bibliothèque qu'on pût avoir alors, compoſée de livres tant imprimés que manuſcrits, Grecs, Latins, François, Eſpagnols & Italiens. Il les communiquoit volontiers aux Gens de Lettres, & ſouvent même il leur donnoit ceux dont ils pouvoient avoir beſoin. C'eſt ainſi qu'il fit préſent du Manuſcrit de Polybe à Caſaubon, qui l'avoit prié, par ſa lettre du 28 Août 1596, de le lui prêter ſeulement. Joſeph Scaliger profita de la même manière, de pluſieurs Manuſcrits Arabes. Antoine du Verdier mourut le 25

Septembre 1600, laiſſant un fils unique, nommé *Claude du Verdier*, héritier univerſel des grands biens de ſon père, mais qu'il diſſipa entièrement pour ſuivre un procès, après la perte duquel il ne traîna plus qu'une vie longue, obſcure & miſérable.

Les Ouvrages de nos deux Bibliographes ont eu à-peu-près la même deſtinée. Celui qu'ils ont intitulé, à l'envi l'un de l'autre, *Bibliothèque Françoiſe*, eſt le ſeul eſtimable, & qui ait ſauvé leurs noms de l'oubli.

La Croix du Maine & du Verdier ſe ſont diſputé la gloire & le mérite de cette entrepriſe. M. de la Monnoye penſe avec raiſon, que La Croix du Maine eſt le premier qui en ait conçu le deſſein, & qui l'ait exécuté. Il ſe fonde ſur la manière naïve dont cet Auteur rend compte de ſon travail, qu'il ſe trouva en état de publier en 1584, âgé ſeulement de trente-deux ans.

Du Verdier, à cent lieues de La Croix du Maine, ſans le connoître, ni en être connu, forma, vers 1577, le même projet. Il eſt très-vraiſemblable que chacun de ſon côté étoit inſtruit de ce qui ſe paſſoit, & qu'on leur communiquoit les cahiers à meſure qu'on les imprimoit. Tous deux proteſtèrent de leur bonne foi. Du Verdier cependant pourſuivit ſon Ouvrage avec tant de diligence, que ſur la fin de l'année 1584 (la même année que la Bibliothèque de la Croix du Maine fut imprimée à Paris) la ſienne le fut à Lyon.

On peut aiſément apprécier le mérite & l'utilité de ces deux Bibliothèques. Celle de La Croix du Maine eſt eſtimée, parce qu'elle a l'avantage d'être écrite avec préciſion, & qu'on y trouve ſouvent des particularités curieuſes ſur la naiſſance & la mort des Auteurs.

Du Verdier s'eſt plus attaché à les faire connoître par leurs Ouvrages, en rempliſſant ſa Bibliothèque d'*Extraits*, quelquefois trop longs, mais toujours intéreſſans pour tout Lecteur qui cherche à s'inſtruire. Ces Extraits d'ailleurs nous mettent au fait d'une multitude de Livres ſinguliers, épargnent la peine de recourir à l'Original, lorſqu'il ne s'agit que d'en prendre une idée, & diminuent le regret de ne pouvoir conſulter l'Ouvrage même, quand on n'eſt pas à portée de l'avoir.

Ce Bibliographe s'eſt aviſé très-judicieuſement de placer à la tête de ſes Articles tout Auteur étranger, ſoit Grec, ſoit Latin, Arabe, Italien ou Eſpagnol, qui a été, & ſouvent plus d'une fois, traduit en François; enſorte que ſi l'on veut ſavoir, par exemple, quelles ſont les Traductions de *Platon*, du Verdier fournit ſur le champ, au mot PLATON, l'éclairciſſement deſiré; éclairciſſement qu'on chercheroit en vain dans La Croix du Maine.

On doit encore ſavoir gré à du Verdier d'avoir indiqué, à la fin de chaque lettre de l'Alphabet, les Livres anonymes, la plupart très-rares.

A l'égard de l'érudition, elle étoit ſuperficielle chez l'un

l'un & l'autre Bibliographe. Peu verſés dans la langue Grecque, ils ſe contentèrent d'acquérir la faculté de s'exprimer en Latin. La Croix du Maine & du Verdier poſſédoient aſſez cette langue pour pouvoir compoſer, le premier, ſa Bibliothèque Latine (qu'il n'a point donnée;) & le ſecond, ſon Supplément de *GESNER*. Quant à la diction Françoiſe, quoique celle de La Croix du Maine ſoit très-incorrecte, elle eſt plus ſupportable que celle de du Verdier, lequel, outre les vices du terroir, gâtoit encore le peu de ſtyle qu'il avoit, par ſes lectures Latines & Italiennes, & par ſon affectation à inventer pour ſes Livres des titres Grecs, qu'il ne ſavoit pas même orthographier.

Malgré les défauts que nous venons de relever dans ces Bibliographes, Joſeph Scaliger leur a rendu juſtice à l'un & à l'autre, en avouant l'utilité de leur travail, & le ſecours dont il eſt pour les Savans. Quelle reconnoiſſance en effet la République des Lettres ne doit-elle pas à des hommes, qui, pour ſon ſervice, ont bien voulu ſe charger d'une collection ſi pénible? Ils ont d'ailleurs conſervé le véritable tableau de l'ancienne Littérature Françoiſe, par lequel on peut juger combien elle étoit alors brillante, fertile & ſavante. Mais une choſe digne d'être remarquée, c'eſt que *La Croix du Maine & du Verdier*, obligés, par la nature même de leur travail, de donner indifféremment place dans leurs *Bibliothèques* à tous les Auteurs morts ou exiſtans, connus ou anonymes, témoignent le regret qu'ils ont d'y placer ceux, dont les Ouvrages pouvoient, par

leur impiété ou leur licence, être contraires à la Religion ou aux bonnes mœurs. On doit remarquer encore, qu'en parlant d'un ſi grand nombre d'Auteurs & d'Ouvrages, ils ont été aſſez honnêtes & aſſez retenus pour qu'il ne leur ſoit échappé, ni à l'un ni à l'autre, même la plus légère critique capable de bleſſer la délicateſſe des Ecrivains. « Quand à toute ſorte d'Eſcrits (dit du Verdier en finiſſant » ſa Préface) & libelles diffamatoires, plains d'impoſture » & de calomnie, je les ai déboutez de ma Bibliothè- » que, où ils n'auront aucune place, comme pernicieux » à la République, & ne ſervans qu'à corrompre les » bonnes mœurs & d'apprendre à meſdire ».

DISCOURS

SUR LE PROGRÈS

DES LETTRES EN FRANCE,

Par M. RIGOLEY DE JUVIGNY, Conſeiller Honoraire au Parlement de Metz.

LA FRANCE étoit depuis long-temps enſevelie dans les ténèbres de l'ignorance & de la barbarie, lorſque CHARLES V appela près de lui les hommes les plus éclairés de l'Europe, & les encouragea autant par ſon exemple, que par les honneurs & les récompenſes dont il les combla. Son règne annonça les beaux jours qui devoient éclairer, quelques ſiècles après, les Sciences & les Arts. Mais leurs progrès furent inſenſibles ſous les ſucceſſeurs de ce ſage Monarque, ſoit par les malheureuſes circonſtances des temps; ſoit parce qu'ils ne ſentirent pas comme lui, l'utilité de la culture des Lettres, ni combien elles contribuent à rendre un Royaume floriſſant. Enfin FRANÇOIS I les ranima, & mérita d'être ſurnommé leur Père & leur reſtaurateur, titre peut-être moins flatteur pour l'orgueil du maître, mais plus cher à ſa nation & plus précieux à l'humanité. C'eſt à cette époque mémorable, que la lumière ſuccéda pour toujours aux ténèbres, & que l'étude des Lettres produiſit enfin des hommes. On ſentit le beſoin qu'on avoit d'être inſtruit, & l'émulation devint générale. Les livres ſe multiplièrent, & déja leur

nombre étoit assez considérable au seizième siècle, pour faire naître l'idée de former, du nom seul des Auteurs & du titre de leurs Ecrits, un ouvrage non moins utile qu'intéressant.

Les Bibliothèques Françoises de la Croix du Maine, & de Duverdier, Sieur de Vauprivas, sont en ce genre le premier monument élevé à la gloire de la Littérature Françoise. Ces deux Auteurs, sans se connoître, & sans s'être communiqué leur dessein, conçurent le même projet, l'exécutèrent, & se disputèrent à l'envi le mérite & l'honneur de l'invention. Mais, sans examiner ici lequel des deux a eu le premier cette idée, nous devons également leur savoir gré de leur travail, & nous avouerons que si les Auteurs dont ils nous ont conservé les noms & indiqué les ouvrages, ne méritent pas tous l'espèce d'immortalité qu'ils leur ont procurée, ils en ont du moins parlé avec une impartialité digne d'éloge.

Pour peu qu'on jette les yeux sur les ouvrages des anciens Ecrivains François, on voit quels obstacles ils eurent à vaincre, soit pour rendre leurs propres pensées, soit pour faire passer dans une langue encore au berceau les beautés de deux langues, dont le sort étoit fixé, & la supériorité reconnue depuis tant de siècles. Les modèles que l'Antiquité Grecque & Latine présentoit à ces premiers Littérateurs, devoient en même temps exciter en eux le sentiment de l'admiration, & celui du désespoir de les imiter; mais le goût naissoit à mesure qu'ils les étudioient. La langue Françoise, timide, grossière, embarrassée, n'osoit

encore s'élever juſqu'aux Arts & aux Sciences ; elle étoit même obligée d'emprunter pour l'hiſtoire, pour les Actes & les Traités publics, le langage de l'ancienne Rome. Des Fables, des Romans, des Récits de faits & geſtes fabuleux furent long-temps ſon partage ; c'eſt-à-dire, ſes ſeuls objets & tous ſes fruits : elle étoit trop peu féconde pour en produire d'autres, trop pauvre pour atteindre à la richeſſe d'expreſſion qu'exigent les grands ſujets, trop barbare & trop rude, pour peindre avec ſuccès les nuances délicates des ſujets d'agrément. Mais lorſqu'on eût appris à penſer dans les Ecrits d'Athènes & de Rome, lorſque le génie éclairé par ces guides immortels eût pris ſon eſſor, & que l'eſprit ſolidement nourri ne ſe laiſſa plus entraîner au haſard, ou emporter aux caprices de la fantaiſie, avec quelle fierté la langue Françoiſe ne briſa-t-elle pas ſes entraves ? Enrichie des dépouilles de ſes deux rivales, elle eſt enfin parvenue aujourd'hui à les ſurpaſſer en clarté, & à les égaler preſque pour l'énergie, l'expreſſion, la douceur & l'harmonie. Elle ſeroit encore privée de tous ces avantages, ſans l'étude que des hommes, nés pour ſaiſir le beau & le vrai, ont faite de l'Antiquité ; & ſi les Grecs & les Romains exiſtoient aujourd'hui dans toute leur ſplendeur, ne ſeroit-ce pas à bien plus juſte titre, qu'ils ſe diroient encore les Maîtres du Monde ? En effet, à quel haut degré de perfection n'auroient-ils pas porté nos découvertes, utiles ou agréables, ſi elles euſſent été faites de leur temps ? Par conſéquent, quelles richeſſes leurs langues n'auroient-elles pas acquiſes ? Plus les connoiſſances augmentent, plus les idées naiſſent en nombre, ſe développent, s'étendent, s'agrandiſſent, & plus les images qui les expriment, varient, s'animent & ſe multiplient. La variété, l'abondance & la

richeſſe d'une langue dépendent donc des connoiſſances plus ou moins étendues que nous poſſédons. La langue eſt néceſſairement pauvre chez un peuple ſauvage, dont les idées ne ſont, pour ainſi dire, que des ſenſations, & dont les réflexions & les connoiſſances ne s'étendent pas au-delà de ce qui le touche ou l'environne. Soumis & livré aux ſeuls beſoins de la nature, ſans eux à peine s'appercevroit-il de ſon exiſtence. Quoique plus à plaindre, il n'en eſt guère plus malheureux : car ce malheur de l'état d'ignorance, quelque réel qu'il ſoit, n'eſt ni apprécié ni ſenti que par ceux qui s'élèvent au-deſſus. Le ſauvage, & même le peuple des nations policées, a peu d'idée de ſon ignorance, & n'en a point du tout du ſavoir qui lui manque.

Les Arts agréables ſont les enfans de nos plaiſirs ; les Arts utiles ſont le produit du haſard ou de la néceſſité ; les ſciences au contraire ſont le fruit de nos travaux & de nos veilles. Tous ont leur germe au ſein de la nature, ils n'attendent que le ſouffle du génie pour éclore. C'eſt le génie qui diſtingua particulièrement les Grecs des autres peuples de la terre. Dès qu'ils furent ſortis de la barbarie, qu'ils ceſsèrent d'être errans & pauvres, & qu'ils purent jouir de leurs conquêtes, ils cherchèrent les moyens de reſpirer en paix, ſous l'heureux climat qu'ils avoient choiſi. Avides de s'inſtruire, ils allèrent puiſer chez les Phéniciens & les Egyptiens les connoiſſances qui leur manquoient, les Arts dont ils avoient beſoin ; & ils ne tardèrent pas à ſurpaſſer leurs maîtres. Ils adoptèrent une partie de leur Théogonie & de leurs cérémonies religieuſes. Leurs Poëtes, après un long ſéjour en Egypte, où ils s'étoient fait initier dans les Myſtères des Dieux du pays, de retour dans leur

patrie, chantèrent les premiers ces Divinités étrangères. Ils furent écoutés avec tranſport par des hommes dont l'imagination brûlante s'enflammoit aiſément. La Grèce fut bientôt remplie de Dieux de toute eſpèce : le Ciel, la Terre, les Elémens, tout dans la nature, juſques aux paſſions mêmes, eut des Temples, des Prêtres & des Autels. Tant il eſt vrai que l'eſprit humain, abandonné à ſes ſeules lumières, eſt facile à ſéduire, & ſujet à s'égarer.

HOMÈRE vivoit à-peu-près dans le temps que ce culte nouveau étoit encore dans toute ſa ſplendeur. Quel vaſte champ pour ce génie ſublime & fécond, que ces fables où l'orgueil humain trouvoit à s'exalter, où les paſſions jouoient un ſi grand rôle, où le merveilleux éclipſoit la raiſon, où le menſonge & l'erreur, ingénieuſement traveſtis, & triomphans de la vérité, excitoient, augmentoient ſans ceſſe l'enthouſiaſme d'un peuple amoureux de ſon origine, en lui rappelant le ſouvenir des Héros dont il croyoit deſcendre ! Quoi de plus ſuſceptible d'images agréables, qu'une Religion faite exprès, où tout invitoit les ſens à jouir, où la volupté préſidoit aux myſtères, où l'imagination enfin créoit à ſon gré des Déeſſes & des Dieux ! C'eſt avec ces matériaux ſi légers, ſi brillans, ſi propres à la Poëſie, qu'Homère jeta les fondemens de ſa gloire, & qu'il compoſa ces Ouvrages immortels, dans leſquels il déploya toute la grandeur & toute la beauté de ſon génie. Depuis ce Poëte divin, quelle foule de grands hommes la Grèce n'a-t-elle pas produits ? Poëtes, Orateurs, Hiſtoriens, Philoſophes, tous trouvoient dans leur langue abondante, énergique, harmonieuſe & ſonore, l'expreſſion propre à chaque Art & à chaque ſcience : elle expri-

moit, elle animoit, elle repréſentoit tout ; en un mot, elle étoit en tout genre le pinceau du génie.

Il s'en faut bien que la langue Latine ait eu le même avantage. Les foibles commencemens de la République Romaine ne permirent pas à cette langue d'atteindre d'abord à la perfection. Il importoit, avant tout, aux Romains d'affermir un Empire, qu'ils avoient conquis par les armes. L'auſtérité de leurs premières mœurs n'admettoit ni jeux, ni ſpectacles publics ; & leur langue ſe reſſentit long-temps de cette auſtérité. Les intervalles de repos que laiſſoit la victoire à ce peuple belliqueux, étoient employés à la culture des terres ; & cette vie champêtre, ſi favorable à l'innocence & ſi conforme à la ſageſſe, en tempérant les mœurs, fit perdre inſenſiblement à ce peuple, une certaine férocité, inſéparable du tumulte des armes & de la fureur des combats. Les dépouilles des vaincus, partagées entre les familles de l'Etat & le Tréſor public, n'eurent pas plutôt formé un patrimoine aux particuliers, & aſſuré un fonds à la République, qu'il fallut des Loix. Les Romains eurent recours aux Grecs, qui virent bientôt leurs Dieux avoir un culte & des autels dans Rome, leurs ſciences & leurs Arts y jeter de profondes racines, leurs loix ſervir de baſe aux loix Romaines, & le Sénat ſe former à l'imitation de l'Aréopage. Rome néanmoins, uniquement occupée de ſa gloire, n'emprunta des Grecs que ce qui pouvoit contribuer à ſon élévation & à ſon agrandiſſement. Un gouvernement ſage, une politique habile & profonde, une ſuite non interrompue de victoires, des mœurs que le luxe n'avoit point encore amollies ni corrompues, rendoient ſans doute les Romains un peuple illuſtre & redoutable ; mais c'eſt aux

aux Arts & aux ſciences de la Grèce, dont ils firent une étude ſuivie, qu'ils doivent la portion la plus eſtimable de leur gloire, & celle que le temps reſpectera toujours.

ILS FIRENT donc entrer, dans le plan de l'éducation de la jeuneſſe, l'étude de la langue Grecque, & cette étude étoit la première de toutes. Cependant la fierté Romaine, en faiſant l'aveu de la néceſſité d'apprendre le Grec, ne ſouffroit pas qu'on le parlât publiquement. Il étoit juſte que la langue Latine eût la préférence, puiſqu'elle étoit la langue de la nation. Cette préférence, loin de lui nuire, lui ſervit beaucoup, par l'application que l'on mit à étudier les principes de l'une & de l'autre langue à la fois. Cette étude n'étoit pas ſeulement celle de la jeuneſſe, elle l'étoit encore de l'âge avancé. Caton en faiſoit les délices de ſa vieilleſſe ; & Cicéron lui-même, le plus éloquent des Romains, eût été peut-être moins admiré, moins digne de l'être, ſans les leçons qu'il prit des Rhéteurs & des Philoſophes Grecs.

C'EST AINSI que les Romains, non moins ingénieux, non moins ſpirituels que les Grecs, les reconnoiſſoient cependant pour leurs maîtres. Ils l'étoient en effet, par la longue habitude qu'ils avoient des ſciences & des Arts ; ſource de l'abondance & de la richeſſe de leur langue, dont nous ignorons l'origine & l'accroiſſement, puiſqu'elle étoit dans toute ſa perfection & dans toute ſa beauté du temps d'Homére, le modèle de tous ceux qui ont écrit après lui : on ne voit pas du moins qu'elle ait varié depuis ; au lieu qu'on ne peut fixer l'époque de la perfection de la langue Latine, qu'au ſiècle d'Auguſte. Avant

cette époque, elle avoit ſans doute de la force & de la majeſté, parceque c'étoient des Républicains qui la parloient; mais elle n'avoit pas cette douceur, cette élégance, cette urbanité, qu'une Cour polie & voluptueuſe ſut y répandre; car les mœurs influent ſur la langue, autant que le génie, témoin l'Atticiſme & le Laconiſme : l'un étoit le fruit de tous les Arts & de toutes les Sciences dont Athènes étoit l'aſile; l'autre répondoit à la ſévérité des mœurs de Lacédémone, où l'on ne cultivoit que les vertus du plus auſtère patriotiſme.

LA LANGUE LATINE n'a donc pu ſe perfectionner que lentement, & à meſure que le luxe adouciſſoit les mœurs, & les corrompoit. Ce fut la ſuite de la conquête de la Grèce par les Romains. Alors la Tragédie & la Comédie abandonnèrent Athènes, & ſe réfugièrent dans Rome, où elles reprirent un nouvel éclat. Les Poëtes Tragiques & Comiques trouvèrent dans les Grecs des modèles admirables, & en profitèrent. Nous ne pouvons guères juger de la Tragédie Latine, que ſur les pièces qui nous reſtent ſous le nom de Séneque, bien inférieures en tout aux Tragédies Grecques. La Comédie, au contraire, eut un ſort plus heureux, & ne démentit point ſon origine. Elle eut à la vérité ſes différens âges *tirés de la rudeſſe ou de la politeſſe des plumes qui la traitèrent*, comme le remarque le P. Brumoy dans ſon Diſcours ſur la Comédie Grecque. Livius Andronicus, Nevius, Ennius même, étoient à l'égard des Romains du ſiècle d'Auguſte, ce que ſont aujourd'hui pour nous les Jodelles & les Garniers. Pacuvius, Cecilius & Accius, rempliſſent l'intervalle du ſecond âge juſqu'à Plaute. Le bel âge de la ſcène Co-

mique Latine ne commença qu'à ce Poëte, qui mérita les ſuffrages de ſon temps, malgré les défauts & les irrégularités de ſes pièces, par l'enjouement & le ſel de la ſatire qu'il ſut y répandre, par la fertilité de ſon génie, par la ſimplicité de ſes ſujets, par ſes ſaillies plaiſantes & par ſes bons mots, qu'Horace cependant ne paroît pas approuver (*). Mais Térence, dont le ſtyle ſimple, noble, élégant & poli, joint à la connoiſſance parfaite des mœurs, & à la vérité frappante des caractères, fit dire à l'envie que Scipion & Lælius avoient plus de part que lui à ſes Comédies; Térence, dis-je, en copiant Ménandre, fut le premier qui donna le modèle de la bonne Comédie, & la fit goûter. Cependant, quoiqu'il poſſédât ſeul le talent de faire paſſer dans l'idiome Latin, toute la douceur de l'idiome Grec, il ne put pas en rendre toute la richeſſe & toutes les beautés. Virgile lui-même, le ſeul Poëte digne de traduire Homère, éprouva les mêmes difficultés. Ces difficultés proviennent, ſuivant Quintilien (**), de ce que la langue Latine, peu riche & peu féconde, eſt obligée de ſe ſervir de métaphores & de circonlocutions, pour exprimer beaucoup de choſes qui n'ont point de nom propre; & dans celles, ajoute cet excellent Rhéteur, qui ont une dénomination, la diſette de la langue eſt ſi grande, qu'elle ramène ſouvent les

(*) At veſtri Proavi Plautinos & numeros &
Laudavêre Sales, nimiùm patienter utrumque
Nè dicam ſtultè mirati. . . HOR. *de Arte Poët.*

(**) « His illa potentiora, quod res plurimæ carent appellationibus, ut eas » neceſſe ſit *transferre* aut *circumire* : etiam in iis quæ denominata ſunt, » ſumma paupertas in eadem nos frequentiſſimè revolvit. At illis, non ver» borum modò, ſed linguarum etiam inter ſe differentium copia eſt ». QUINT. Lib. XII, Cap. 10.

mêmes termes ; au lieu que les Grecs étoient riches, non-ſeulement en mots, mais en idiomes tous différens les uns des autres. Tels ſont les défauts qu'on reprochoit à la langue Latine ; auſſi les Ecrivains, pour les éviter, ſe ſervoient-ils de termes Grecs (*) toutes les fois qu'ils vouloient donner, à leur proſe ou à leurs vers, plus de douceur & d'harmonie. Ce n'étoit pas le ſeul avantage qu'ils en tiroient : ils trouvoient encore chez les Grecs des modèles en tout genre, de ſorte qu'écrire & parler attiquement, c'étoit écrire & parler de la manière la plus pure. *Atticè dicere, eſſe optimè dicere.* Or, ſi les Maîtres de l'éloquence, les Cicéron, les Hortenſius, les Quintilien ; ſi les plus grands Poëtes & les plus beaux génies de Rome, Virgile & Horace, embelliſſoient leurs ouvrages, en imitant les Grecs, pourquoi négligeons-nous ſi fort aujourd'hui ces mêmes modèles, toujours également admirables? Tant de chef-d'œuvres parvenus juſqu'à nous d'âge en âge, & qui ſont depuis tant de ſiècles les délices & l'admiration des gens de Lettres, vraiment dignes de ce nom, prouvent bien la ſupériorité des Grecs & des Romains ; & ſi leurs langues ſont devenues celles du monde ſavant, c'eſt moins encore par leur beauté, leur richeſſe & leur énergie, que par le génie, le goût, le naturel & le ſublime, qui brillent dans les ouvrages immortels que ces grands hommes nous ont laiſſés. Diſons plus, ces deux langues ont été conſervées de préférence à celles de tant d'autres peuples contemporains, parce que la Providence, en permettant qu'elles ſerviſſent de barrière contre l'igno-

(*) « Itaque tantò eſt ſermo Græcus Latino jucundior, ut noſtri Poëtæ, » quoties dulce carmen eſſe voluerunt, illorum id nominibus exornent ». *Id. Ibid.*

rance, les avoit deſtinées en même temps à tranſmettre les oracles des divines Ecritures, & à devenir l'une & l'autre par ce moyen, la langue univerſelle de toutes les Nations éclairées par la lumière de l'Evangile (*).

LES AUTEURS GRECS furent connus des Gaulois, preſque en même temps que des Latins. Marſeille, fondée par une Colonie de Phocéens ſortis de l'Ionie, reſſentit la première l'heureuſe influence des ſciences & des arts. Son Académie, tout-à-coup célèbre, devint bientôt la rivale de celle d'Athènes, & même rivale préférée. L'alliance des Romains avec la République de Marſeille, leur facilita la conquête des Gaules, qu'ils méditèrent long-temps avant que de l'entreprendre. Ainſi les Gaulois n'ont connu les ouvrages de l'Antiquité Latine, que ſous la domination des Romains, accoutumés à impoſer aux vaincus la néceſſité d'apprendre, de parler & d'écrire la langue des vainqueurs; car leur politique étoit d'étendre l'uſage de leur langue auſſi loin que leurs conquêtes : politique négligée par les Grecs, & à laquelle la langue Latine eſt redevable de la gloire d'être conſtamment demeurée la langue vulgaire de tous les gens de Lettres; tandis que la langue Grecque n'eſt aujourd'hui bien connue que d'un petit nombre de Savans.

(*) Aucune langue des anciens peuples ne ſubſiſte. Elles ſont toutes enſevelies dans la nuit des temps. Les Juifs mêmes, après leur longue captivité à Babylone, oublièrent leur propre langue, & apprirent le Chaldéen, dont le génie étoit à-peu-près le même que celui de l'Hébreu. Depuis ce temps, on ne trouve plus chez les Juifs l'Ecriture Sainte qu'en lettres Chaldaïques. Ils formèrent alors un Grec mêlé d'Hébraïſmes, qu'on appelle le *langage Helleniſtique :* la verſion des Septante eſt en ce langage. Les Samaritains ſeuls ont conſervé le Pentateuque en anciens caractères Hébraïques. Quant à nous, les Saintes Ecritures ne nous ont été tranſmiſes qu'en Grec ou en Latin ; les ſeules langues que l'Egliſe ait adoptées.

QUOI QU'IL EN SOIT, les Gaulois, en ſubiſſant la loi du vainqueur, y trouvèrent un très-grand avantage. Inſtruits déjà, ils joignirent de nouvelles connoiſſances à celles qu'ils avoient acquiſes. La langue Latine, dans laquelle ils ſe perfectionnèrent, juſqu'à la parler avec l'élégance & la pureté la plus grande, remplaça peu-à-peu l'idiome vulgaire, & leur ouvrit le chemin des honneurs & des dignités. On les vit bientôt occuper les premières places de la République, qui ne ſe donnoient qu'au mérite, & qu'on ne peut en effet remplir dignement, que lorſqu'on ſait penſer & parler aſſez bien, pour faire penſer les autres.

L'ÉTUDE des Belles-Lettres, cultivée de tout temps dans les Gaules, étoit négligée, ou pour mieux dire, tout-à-fait ignorée des Romains. Les Gaulois leur en inſpirèrent le goût. Toute la Littérature ſe bornoit alors à la Rhétorique & à la Poëtique. Les Romains, toujours ſous les armes, accoutumés à des exercices violens, ne connoiſſoient point ceux du paiſible Lycée. Ils étoient plus Soldats que Poëtes & Orateurs; mais ils le devinrent par la ſuite. Ils établirent des Ecoles publiques, où ils ſe plaiſoient à venir entendre les leçons des Gaulois. On peut juger de la célébrité de ces Ecoles, du mérite & de l'habileté des maîtres qui y préſidoient, par leurs diſciples, au nombre deſquels on trouve les noms illuſtres de Ceſar & de Cicéron. Temps heureux, où pour entrer dans les charges, pour parvenir aux premières dignités & commander aux autres, il falloit un mérite réel & des talens reconnus! Il étoit donc de l'intérêt des Gaulois d'étudier avec ſoin la langue Latine, puiſque, ſans cette

étude, leur éloquence leur devenoit inutile : d'ailleurs la néceſſité leur en faiſoit une loi. Comment auroient-ils pu défendre dans les Tribunaux, dont les Juges étoient Romains, leur innocence ou leurs droits attaqués ? Indépendamment de ce motif de néceſſité, ils en avoient un autre d'émulation ; ils étoient aſſurés, en poſſédant bien cette langue, de devenir membres de la République, & par conſéquent de pouvoir prétendre aux charges les plus éminentes du gouvernement. Si les Gaulois n'euſſent été qu'un peuple ignorant & guerrier, une fois vaincus, ils euſſent honteuſement langui ſous la domination Romaine ; mais l'amour des ſciences élevoit trop leur ame, pour ne pas leur inſpirer une noble émulation, & c'eſt par-là qu'ils ſe firent reſpecter de leurs vainqueurs. Rome, toute guerrière encore, & ne connoiſſant d'autre gloire que celle des armes, apprit ainſi des Gaulois, qu'il étoit une autre gloire plus digne du ſage & plus utile ; celle des Lettres. Telle eſt la force de l'exemple, le génie le ſaiſit en maître. Les Romains profitèrent des inſtructions des Gaulois : les Gaulois à leur tour perfectionnèrent leurs connoiſſances dans le commerce établi entre eux & les Romains : l'ardeur pour les Lettres étoit générale, & Rome & les Gaules pouvoient à l'envi ſe diſputer l'avantage de produire & de poſſéder dans leur ſein le plus grand nombre d'hommes illuſtres.

CES BEAUX JOURS s'éclipsèrent à la chûte de l'Empire Romain. Les Gaules devinrent la proie d'hommes ſauvages & féroces, ſortis des antres du Nord & des bois de la Germanie. Elles ſe trouvèrent infeſtées de ces Barbares, qui, tour-à-tour, leur impoſoient des fers ; & les Francs

furent les derniers qui s'en emparèrent pour toujours. Peu ſenſibles aux charmes des Lettres, ces nouveaux Maîtres, après avoir exterminé les hommes de leur temps, mutilèrent encore les générations à venir, en brûlant les livres & détruiſant les monumens qui auroient pu faire revivre le goût & le génie. Les Gaulois, accablés ſous le joug, ne s'occupèrent plus qu'à le rendre moins dur, & à ſe procurer la ſubſiſtance. Ainſi commença la décadence des Lettres : l'eſprit de la nation Gauloiſe s'abâtardit inſenſiblement, & des ſiècles ont à peine ſuffi pour réparer une perte ſi fatale aux Arts & aux Sciences.

MALGRÉ les ténèbres de l'ignorance qui paroiſſoient ſe répandre de plus en plus, malgré cette fureur groſſière & barbare qui ſembloit devoir tout détruire, la Providence veilloit à la conſervation des précieux ouvrages de l'Antiquité, en inſpirant à de pieux Solitaires le ſoin d'en copier les originaux. Les ſublimes productions des plus grands génies d'Athènes & de Rome, trouvèrent un aſile aſſuré dans les retraites de la Religion, & c'eſt de-là qu'elles ont paſſé de ſiècle en ſiècle juſqu'à nous. L'Egliſe qui avoit adopté les langues Grecque & Latine, les parla toujours ; & ſans elle, l'ignorance eût prévalu. Mais il falloit des hommes retirés du monde, conſacrés à la retraite par choix, à l'étude par goût, au travail par devoir, animés du même eſprit & du même zèle, vivant en commun ſous un même régime, qui vouluſſent employer les loiſirs de leur ſolitude, à la faſtidieuſe occupation de tranſcrire ſans ceſſe. C'eſt pour le bonheur des ſciences & des lettres, que ces Corps ont ſubſiſté : jamais des Particuliers, diſſipés par les affaires domeſtiques, détournés par celles du dehors,

dehors, n'auroient pu ſe livrer à un travail ſi long & ſi pénible ; & c'eſt un des grands avantages qu'on ait tiré de ces laborieux & ſavans Solitaires, qui, du fond de leur retraite, éclairoient le monde qu'ils avoient quitté.

Les Moines poſſédoient & conſervoient tous ces chef-d'œuvres de l'eſprit humain, & en jouiſſoient autant que leur état pouvoit le permettre, tandis que les Grands & toute la Nation croupiſſoient dans la plus honteuſe ignorance. Un jargon barbare ſuccéda à la langue divine des Homère & des Virgile, des Démoſthène & des Cicéron. Comme celle-ci ne conduiſoit plus aux dignités & aux récompenſes, elle fut entièrement oubliée. Alors plus d'émulation, plus d'empreſſement, plus d'attrait pour les ſciences. Chaque jour hâtoit leur ruine ; &, s'il ſe trouvoit encore des hommes qui vouluſſent ſe diſtinguer par leur ſavoir, entraînés par le mauvais goût, incapables de conſulter les originaux, ils abandonnoient ces guides sûrs, pour ne ſuivre que des abréviateurs infidèles. Cette négligence, ou plutôt ce mépris pour les bons modèles, porta la corruption du goût à un tel excès, qu'il ſembloit que les ouvrages de l'Antiquité n'euſſent jamais exiſté, ou qu'ils duſſent être pour toujours enſevelis dans la pouſſière des Cloîtres.

On n'eut pas ſeulement à déplorer alors la perte des Arts & des Lettres, on eut à gémir encore ſur l'oubli des Loix & ſur la ruine entière des mœurs ; ſuites inévitables de l'ignorance, dont les ravages ſont d'autant plus funeſtes, que, par-tout où elle règne, il n'exiſte point de vertu, & qu'au contraire le vice y domine dans toute ſa force ſans frein & ſans remords.

QUELS QUE ſoient les avantages de l'homme ſur tous les autres Êtres de la nature, il a beſoin que l'inſtruction développe les facultés de ſon ame, féconde ſon eſprit, touche ſon cœur, fixe ſes idées morales & phyſiques, lui démontre la néceſſité d'obéir à la raiſon, lui apprenne à connoître la juſtice, à ſe la rendre à lui même & aux autres, en domptant ſes paſſions & en évitant les actions nuiſibles à la ſociété : de-là naîtra l'amour de la ſageſſe, fondé ſur le ſentiment lumineux du vrai, du juſte ; ſentiment qui ſeul peut lui ſervir de guide pour marcher conſtamment dans le ſentier de la vertu, & le détourner de la voie du vice. S'il n'eſt pas éclairé, de combien d'illuſions & d'erreurs ſon eſprit brut ne ſera-t-il pas offuſqué ? Quels devoirs remplira-t-il s'il les ignore ? Et il les ignorera, s'il n'eſt conduit que par un inſtinct aveugle. Pour qui aura-t-il de l'amour & de la reconnoiſſance, de l'obéiſſance & du reſpect, ſi ſon cœur vide de ſentiment n'en connoît pas la néceſſité & n'en ſait pas même apprécier la valeur ? Borné par ſa nature à ſes ſeuls appétits, ſemblable aux animaux par ſes beſoins, qu'aura-t-il au-deſſus d'eux, s'il n'a pas même la honte de leur reſſembler ? C'eſt là pourtant l'état auquel voudroit nous réduire un de ces Philoſophes nouveaux, qui emploie toute ſon éloquence à ſoutenir les plus étonnans paradoxes. Quoi ! parce que quelques hommes, ſe diſant ſages, & qui ne ſont qu'orgueilleux & hardis, abuſent de leur talent pour corrompre les eſprits, & déraciner ces principes ſi néceſſaires à notre bonheur : qu'il eſt des vertus à pratiquer & des vices à fuir ! Quoi ! parce qu'ils oſent combattre la vérité par des argumens puiſés dans les ſources impures du menſonge, & qu'ennemis nés de la ſociété

ils ſe plaiſent à jeter le trouble dans les ames foibles, pour les abandonner enſuite au tourment affreux du doute ou du déſeſpoir ! Enfin parce qu'eux-mêmes, punis d'avance par les reproches ſecrets de leur propre conſcience, cachent en faux braves l'inquiétude qui les dévore, & fiers de leurs vaines lumières, ne cherchent à les répandre que pour éblouir & pour égarer les victimes qu'ils ſurprennent ; ſemblables à ces feux trompeurs, dont la funeſte clarté ne ſert pendant la nuit, qu'à augmenter la terreur de celui qui voyage, & à redoubler l'horreur de l'obſcurité ; il faudra bannir de l'univers toute vertu & toute vraie ſcience, rompre tous les liens de la ſociété, vivre eſclaves de l'ignorance & de nos paſſions, abjurer en un mot pour toujours les droits ſacrés de l'humanité ! Non, ſi la ſcience eſt une arme fatale, ce n'eſt qu'entre leurs mains. Elle ne nous eſt donnée que pour nous conduire, & ne leur a ſervi que pour les égarer. Le goût de la vérité, l'amour de la ſageſſe, voilà la vraie ſcience de l'homme ; c'eſt d'elle que dépend notre bonheur, la paix du cœur la ſuit, & l'ame du ſage qu'elle gouverne, libre & calme au milieu de la priſon qu'elle habite, jouit déja de l'immortalité qui l'attend.

C'EST au ſein de l'ignorance, que naquirent les déſordres qui déſolèrent toutes les conditions. Elle enfanta les premières erreurs qui affligèrent l'Egliſe, & tout concourut au progrès du mal. L'éducation, ſi celle qu'on donnoit alors mérite d'être honorée de ce nom, conſiſtoit à apprendre à lire, encore n'étoient-ce que ceux qu'on deſtinoit à l'Etat Eccléſiaſtique, qui la recevoient. On avoit entièrement oublié l'uſage de la langue Latine, & l'on ne parloit, on n'écrivoit plus qu'en langue

Romance, ou ruſtique ; c'eſt-à-dire, dans un idiome barbare, mêlé d'un Latin corrompu. Auſſi quels écrits vit-on éclore ? Comme le goût tient à la vérité, & qu'il étoit perdu depuis long-temps, le faux prit la place du vrai. L'Hiſtoire traveſtie perdit ſon exactitude & ſa ſévérité ; les Romans, digne nourriture des eſprits vides & inappliqués, pleins d'un merveilleux abſurde, firent les délices d'une imbécille oiſiveté. Le ſuccès de ce nouveau genre d'écrits, dont la durée fut longue, n'a rien qui doive étonner. Quoique l'homme ſoit né pour connoître & pour aimer la vérité ; l'erreur, l'illuſion & le menſonge aſſiégent ſon berceau. Comment les en écarter, ſi ce n'eſt par l'inſtruction ? Quiconque eſt ſans principes, eſt néceſſairement ſans goût, ſans ſageſſe & ſans vertu. Séduit par ſes ſens, il s'abandonne à la pente la plus facile, & c'eſt celle du vice. Envain portons-nous en nous-mêmes le germe des plus belles qualités, il faut le féconder ; la raiſon veut être éclairée, & ſi le nom ſacré de la vérité n'a jamais frappé notre oreille & pénétré juſqu'à notre ame, tout ce qui nous environne a droit de nous ſéduire & de nous tromper. L'éducation eſt notre ſauve-garde & peut ſeule nous garantir de ce danger : or elle manquoit dans ces temps barbares ; il n'eſt donc pas ſurprenant que les fables & les contes les plus abſurdes aient été préférés à la vérité, l'ignorance y conduiſoit, le ſuppoſoit, l'exigeoit ; au lieu que chez les Grecs & les Romains, les Fables, ou plutôt les Apologues moraux, étoient le fruit d'une imagination brillante, de la politeſſe & de l'érudition, comme l'ont judicieuſement remarqué les Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire de la France (*).

(*) Hiſt. Litt. de la France, Tom. VI, pag. 12.

Digitized by Google

CE N'EST PAS néanmoins que quelques Princes n'aient tenté de favoriſer les Lettres ; mais les obſtacles qu'ils avoient à vaincre, ſe renouvelant ſans ceſſe, rendirent leurs efforts inutiles. L'ignorance avoit jeté de trop profondes racines, pour pouvoir facilement arrêter ſes progrès.

LA POÉSIE eſt peut-être le ſeul Art auquel nous ſoyons redevables de la conſervation des Lettres. On ne la cultive pas ſans un peu de goût & de génie. Quelque ignorant ou malheureux que ſoit un peuple, il chante même ſes malheurs ; & c'eſt à l'aide de la Poëſie qu'il charme ſes ennuis, calme ſes inquiétudes, oublie ſa misère, célèbre ſes plaiſirs, & rend hommage à la Divinité. Le Poëte alors choiſit un langage moins vulgaire pour s'exprimer, & ce langage imparfait & groſſier s'épure & s'adoucit inſenſiblement, ſur-tout quand c'eſt un homme de génie qui l'emploie. Si d'un côté les Romans nuiſirent à l'Hiſtoire, de l'autre ils furent favorables à la Poëſie, étant preſque tous écrits en vers. Ce goût pour la Poëſie eſt naturel aux François : on a même remarqué que le moindre évènement, ſérieux ou comique, étoit toujours le ſujet d'une Chanſon, & c'eſt de-là qu'eſt né le Vaudeville.

LES TOURNOIS (*), cette eſpèce de jeux militaires, preſqu'auſſi meurtriers que la guerre, qui tiroient leur origine de l'ancienne Chevalerie, contribuèrent également à faire fleurir le règne de la Poëſie. Le ſang qu'on y répandoit en éloigna d'abord les femmes : mais lorſque ce ſexe, ſenſible à la gloire autant qu'à la galanterie, fait

(*) Voy. les excellens *Mémoires* de M. de la Curne de Sainte-Palaye *ſur l'ancienne Chevalerie.*

pour n'éprouver & n'inſpirer que de douces émotions, eût ſurmonté ſa répugnance, il accourut en foule à ces ſpectacles; l'honneur & l'amour devinrent l'ame de ces combats. Les Chevaliers, armés par les Dames, parés de leurs dons, animés par leur préſence, faiſoient des prodiges de valeur & d'adreſſe. On leur diſoit avant la joûte :

Servants d'amour, regardez doucement
Aux échaffauts, Anges de Paradis,
Lors joûterez fort & joyeuſement,
Et vous ſerez honorés & chéris.

Le Tournoi fini, ils ſe préſentoient, couverts d'une glorieuſe pouſſière, pour recevoir de la Beauté, ſouveraine de ces jeux ſolennels, le prix de leur victoire. Leurs hauts faits d'armes devenoient bientôt le ſujet des converſations publiques & particulières, & l'objet des poëmes & des chanſons que chantoient les Dames & les Demoiſelles, accompagnées du ſon des inſtrumens. Ces jeux, devenus les ſpectacles les plus intéreſſans de la nation, ſe célébroient avec autant d'appareil, que de magnificence. Ils étoient annoncés par des Hérault: les Chevaliers s'y préparoient long-temps d'avance, & il falloit être ſans reproche pour y être admis. Le concours de la nobleſſe de tous les pays du monde, & de la plus belle jeuneſſe, compoſoit la plus nombreuſe & la plus brillante aſſemblée. La beauté des Dames, l'éclat & la richeſſe de leurs atours & de leurs habillemens, (dont elles ſe dépouilloient quelquefois pour en revêtir les Chevaliers), la valeur & le nom des Héros, tout devoit animer la Poëſie, & l'inviter à joindre ſes chants aux acclamations publiques. Mais ſi la Poëſie y trouva tant d'avantages, les mœurs y gagnèrent auſſi (du moins tant qu'on obſerva rigoureuſement les loix de la Chevalerie) par

l'extrême attention qu'apporta la jeune Nobleſſe, à ne rien faire qui pût ternir ſa gloire, & lui fermer l'entrée de la barrière.

CET ATTRAIT pour la Poëſie réveilla l'indolence des Provençaux, plongés, comme tous les autres peuples de la Gaule, dans la plus profonde ignorance. Les *Trouvers* ou *Troubadours* (les premiers Poëtes que la Provence ait produits) après avoir compoſé leurs Poëmes, alloient de ville en ville, où ils étoient reçus chez les plus grands Seigneurs, les réciter ou les chanter, accompagnés de leurs *Ménestrels* ou *Jongleurs*. Cette vie errante, qui reſſembloit aſſez à celle des anciens Poëtes Grecs, n'avoit rien de deshonorant; mais elle prouve que de tout temps les favoris des Muſes n'ont jamais été ceux de la fortune. Par-tout où paſſoient les Troubadours, ils étoient défrayés, & on les payoit en *armes*, *habits ou chevaux* *, *& même en argent*. Les perſonnes de la plus haute naiſſance, les Princes mêmes, ne dédaignoient pas d'embraſſer cette profeſſion, qui, ayant commencé vers le milieu du onzième ſiècle, prolongea ſa durée juſques vers le milieu du treizième. L'amour & la galanterie étoient preſque toujours la baſe de leurs Contes ou de leurs Chanſons, & ſouvent les faveurs des Dames étoient la récompenſe de leurs chants. Quelle imagination ne ſe ſeroit pas enflammée à ce prix? Mais auſſi ce n'étoit qu'aux bons Poëtes qu'il étoit permis d'y prétendre. Dans ces temps de loyauté, l'eſprit avoit autant d'empire ſur le ſexe, que les richeſſes, la bonne mine & l'éclat d'un grand nom en ont aujourd'hui. Il faut l'avouer, ſi l'envie de plaire aux fem-

* Voy. Œuvres de Fontenelle, Tom. III, pag. 6.

mes, donne preſque toujours atteinte à l'innocence des mœurs, elle inſpire du moins la politeſſe & l'urbanité. La différence de ces ſiècles au nôtre, c'eſt que la fidélité, la franchiſe & la diſcrétion étoient le partage des amans, & que depuis, ces vertus ont diſparu, & même cédé la place aux vices oppoſés.

L'EXEMPLE des Troubadours s'étendit juſques dans les Provinces les plus éloignées. Ils ont la gloire d'avoir inſpiré les Muſes d'Italie : ils apprirent à Pétrarque à chanter la belle Laure, & nous leur ſommes redevables de la régularité de la rime, inconnue avant eux. Mais quand on jette les yeux ſur leurs productions, on ne ſauroit s'empêcher d'y remarquer l'empreinte profonde de l'ignorance. On eſt dévoré d'ennui, avant que de trouver dans ces ſortes de Poëſies, quelques endroits paſſables. On y rencontre pourtant quelquefois de ces heureux élans de l'ame, de ces expreſſions naïves du ſentiment, que l'eſprit tenteroit envain d'imiter : comment ne leur ſeroit-il pas échappé de ces expreſſions heureuſes, ils avoient la nature & l'amour pour maîtres!

ON SE LASSE à la fin de ſuivre les mêmes traces. Les Troubadours, d'abord unis entre-eux, ſe partagèrent. Les uns continuèrent à chanter leurs vers & à les accompagner de la harpe ou de la vielle; les autres ſe mirent à compoſer des eſpèces de ſcènes en Dialogues, qu'ils jouoient eux-mêmes. Ces Dialogues étoient, ou des ſatyres, dans leſquelles ils reprenoient avec la plus grande liberté les vices du temps; (il eſt aiſé de croire qu'alors la profeſſion de Troubadour ne ſervoit plus à enrichir;) ou des récits de quelques hauts faits, & des louanges adreſſées aux Dames & aux Seigneurs devant

devant leſquels ils étoient déclamés. De-là on les nomma *Comiques* ou *Comédiens* ; &, à proprement parler, telle eſt la naiſſance de la Tragédie & de la Comédie parmi nous. Enfin le règne des Troubadours paſſa. Ils s'avilirent de façon, & ſe livrèrent à une telle licence, que les derniers qui portèrent ce nom, craints & mépriſés, furent chaſſés honteuſement.

Les siècles s'écouloient, & l'ignorance régnoit toujours. Les Troubadours, les Jongleurs, les Mimes & Pantomimes, ainſi que les Farceurs, ayant été proſcrits, on leur ſubſtitua un nouveau genre de ſpectacle, digne de la groſſière ſimplicité de ces temps-là. Les traces de la ſavante Antiquité étoient tellement effacées, qu'on n'en avoit pas même conſervé la plus légère idée. Quels ſujets pouvoit-on choiſir, pour amuſer l'oiſiveté des Grands, & délaſſer le Peuple de ſes travaux? Au défaut des ſources profanes, la Religion ſervit les Poëtes. Leur choix étoit d'autant plus naturel, que l'Egliſe condamnoit les ſpectacles, & qu'elle avoit, long-temps auparavant, blâmé, prohibé les Tournois, ainſi que les Farces, tant à cauſe du ſang humain qu'on répandoit dans les uns, que de la trop grande licence qui régnoit dans les autres. On joua donc les Myſtères, les Actes des Martyrs & des Saints. La dévotion inſpiroit les Auteurs, animoit les Acteurs. Ces pièces étoient partagées en pluſieurs journées, & les Repréſentans qui y faiſoient les perſonnages, étoient ſouvent des gens diſtingués, & même des Eccléſiaſtiques (*).

(*) » L'an 1437, lorſque Conrad Bayer, Evêque de Metz, fit exécuter le » Myſtère de la Paſſion en la Plaine de Veximiel près cette Ville, fut Dieu » un Sire, appelé Seigneur Nicolle Don Neufchatel en Touraine, lequel

NOUS JUGEONS aujourd'hui, peut-être avec un peu trop de ſévérité & de dédain, ces ſortes de ſpectacles : le mélange indécent des plus groſſières bouffonneries avec les choſes les plus ſacrées, a ſans doute de quoi révolter. Mais ſi les Auteurs n'avoient d'autre deſſein que de toucher & d'attendrir, ſi les ſpectateurs étoient en effet touchés, attendris juſqu'aux larmes, ſi quelques-uns même d'entr'eux revenoient de ce ſpectacle avec la réſolution de changer leurs mœurs, pouvons-nous, ſans injuſtice, les accuſer les uns & les autres de profanation & d'impiété? En quoi ſont-ils donc blâmables ? Abſtraction faite des ſujets qu'ils choiſiſſoient, & qui doivent être l'objet, plutôt de nos méditations & de notre reſpect, que de notre amuſement, ils ſaiſiſſoient le vrai but de la Tragédie, qui eſt de toucher, d'émouvoir & d'intéreſſer. Ce ſeroit avec bien plus de raiſon qu'ils nous blâmeroient, s'ils pouvoient revenir aujourd'hui & aſſiſter à nos pièces de théâtre : avec quel étonnement, quelle indignation même, entendroient-ils les applaudiſſemens donnés aux tirades impies, ſcandaleuſes & déplacées de nos Tragédies ! Ils frémiroient à ces maximes hardies, qui attaquent également & le Trône & l'Autel. Quel jugement porteroient-ils des Auteurs & des ſpectateurs ? Nos ſpectacles ſeroient donc, avec plus de fondement pour eux, un ſujet de ſcandale, que leurs jeux ne le doivent être pour nous. Au reſte, en ne conſidérant les

» étoit Curé de Saint Victour de Metz, lequel fut preſque mort en la croix, » s'il n'avoir été ſecouru, & convint que un autre Prêtre fût mis en la croix » pour parfaire le perſonnage du crucifiement, & le lendemain ledit Curé de » Saint Victour parfit la réſurrection, & fit très-hautement ſon perſonnage..... » Un autre Prêtre, qui s'appeloit Meſſire Jean de Nicey, qui étoit Chapelain » du Métrange, fut Judas, lequel fut preſque mort en pendant, car le Cuer » lui faillit, & fut bien haſtivement deſpendu & porté en voye ». *Voy.* Hiſtoire du Théâtre François, Tom. II, pag. 285 & 286.

choſes que du côté de l'Art, la naiſſance de la Tragédie chez nos Ayeux, fut la même que chez les Grecs. Les uns & les autres ont puiſé leurs premiers ſujets de Tragédies dans les ſources ſacrées de la Religion, avec cette différence, que les Myſtères reſpectables de la nôtre ne laiſſent à l'imagination aucune liberté, tandis que les Grecs pouvoient à leur gré parler de leurs Divinités, embellir leurs fables, & donner l'eſſor à leur génie. Tel a toujours été le caractère diſtinctif du menſonge, il eſt ſuſceptible de toutes les altérations poſſibles, au lieu que la vérité eſt inaltérable. Aujourd'hui que l'art eſt perfectionné, nous avons le même avantage que les Grecs. La Fable & l'Hiſtoire nous fourniſſent des ſujets, & l'Art ſeroit encore dans l'enfance, ſans les reſſources qu'elles nous ont procurées.

TOUT INFORMES, tout groſſiers qu'étoient les ſpectacles dans ces temps barbares, on ſait avec quel empreſſement les Grands & le Peuple s'y rendoient en foule. Doit-on en être étonné ? C'étoit le ſeul délaſſement qu'ils euſſent, ils ne pouvoient en avoir d'autres. La ſimplicité des mœurs, une dévotion peu éclairée, les objets de notre vénération mis en action ſous les yeux, tout concouroit à porter dans l'ame la plus vive impreſſion & le plus grand intérêt. Aujourd'hui la lecture de ces ſortes de pièces n'eſt pas ſupportable, non pas tant à cauſe de la rudeſſe de l'ancien langage ; mais parce qu'on n'y trouve ni ſel, ni génie, ni beautés, & que le mauvais goût & la groſſiéreté des images, ſont, de tous les défauts, ceux qui rebutent le plus.

QUAND on réfléchit ſur la nature de l'eſprit humain, qu'il eſt aiſé d'humilier ſon orgueil, & de le réduire à

ſes juſtes dimenſions ! Privé de toute inſtruction, il eſt nul. L'éclair qui l'annonce, les idées qu'il conçoit, les penſées qui l'agitent ou qu'il produit, le jugement qui le conſeille, le goût qui le guide, l'imagination qui l'embellit, en agrandiſſant tous les objets intellectuels ou ſenſibles, la mémoire, ce miroir utile & officieux, qui les lui rappelle à ſon gré ; toutes ces admirables qualités ne ſont-elles pas relatives au plus ou moins d'inſtruction, & par conſéquent bornées au produit de l'éducation ? Que ſont-elles donc par leur nature, & que deviennent-elles en effet, quand elles ſont enveloppées des voiles épais de l'ignorance ? Fiers de la vaine parure d'une fauſſe Philoſophie, nous regardons avec mépris ces ſiècles peu éclairés. Mais n'avons-nous pas à craindre, malgré de ſi grandes lumières acquiſes depuis, d'éprouver un jour le même ſort? Ces ſpectacles, qui nous paroiſſent avec raiſon ſi ridicules & ſi contraires au goût, n'étoient pas tels aux yeux de nos Ancêtres. Auſſi les *Myſtères* furent-ils repréſentés pendant plus de cent cinquante ans de ſuite. Les *Moralités* & les *Farces* ou *Sotties* eurent leur tour. La moralité n'étoit autre choſe qu'un Dialogue, où les Interlocuteurs repréſentoient, tantôt des perſonnages illuſtres & vertueux, vrais ou feints, dont les actions ne pouvoient qu'inſpirer les bonnes mœurs ; tantôt c'étoit une ſimple Allégorie, ſervant également à l'inſtruction des ſpectateurs. La *Farce* ou *Sottie* étoit livrée au contraire à la licence la plus diſſolue ; les actions & les paroles les plus obſcènes y étoient admiſes : exemple frappant du rapport qu'ont entr'eux les mauvaiſes mœurs & le mauvais goût !

ON NE PEUT retenir ſa ſurpriſe, en parcourant cet inter-

valle immenſe de plus de douze ſiècles, de ce qu'ils n'offrent pas, du moins de temps en temps, quelque rayon de lumière. Si par haſard on en apperçoit, il eſt ſi foible, qu'il ne peut percer la profonde obſcurité qui les couvre. Le jour qui devoit la diſſiper étoit loin encore, lorſque l'Art de l'Imprimerie fut inventé.

CET ART par excellence, qui peut ſeul, d'âge en âge, tranſmettre tous les autres Arts à la poſtérité la plus reculée, & qui, dépoſitaire des penſées, des opinions & des ſentimens divers des hommes, fixe invariablement l'eſprit de tous les ſiècles, reſſuſcita les Lettres, en tirant de l'oubli, & répandant de tous côtés les reſtes précieux de l'Antiquité. C'eſt par lui qu'ils reçurent une nouvelle vie: ſes progrès réparèrent avec rapidité les pertes des ſiècles précédens, & les bons Auteurs, multipliés par l'impreſſion, trouvèrent bientôt une foule de lecteurs, en état de les entendre & de les lire avec fruit. Chaque moment qui s'écouloit depuis la découverte de l'Imprimerie, hâtoit celui qui devoit opérer la révolution favorable aux Arts & aux Sciences; mais il étoit réſervé à FRANÇOIS I de les faire renaître. Il fut le Dieu tutélaire des Savans, qu'il aima, qu'il encouragea, & qu'il protégea toujours. Après plus de douze cens ans écoulés & perdus dans l'ignorance, on ouvrit enfin les yeux, & l'on ſortit de la plus honteuſe léthargie. Cette aurore du bon goût, qui brilla d'abord ſur les heureuſes contrées de l'Italie, où régnoient les Médicis, répandit bientôt ſa lumière ſur toute l'Europe; &, pour parler le langage du Préſident Hénault, ce fut deux fois le ſort de la Grèce d'inſtruire & d'embellir l'Occident.

Digitized by Google

ON REPRIT donc l'étude des Anciens, l'amour des Sciences ſe ralluma, tous les genres de Littérature furent également cultivés. Le génie ſentit ſes forces & les eſſaya; l'eſprit, auparavant aride & pareſſeux, tenta d'heureux efforts; & l'imagination, plus ſage & mieux réglée, n'en devint que plus brillante & plus ſolide. Un changement ſi ſubit fut l'ouvrage de la protection du Prince; mais la promptitude inexprimable avec laquelle il s'opéra, fut la ſuite de l'ardeur que l'on mit à étudier les Anciens. On ſe les rendit bientôt aſſez familiers, pour oſer les faire paſſer, ſoit Grecs, ſoit Latins, dans notre langue, toute barbare qu'elle étoit encore. Quelque imparfaites que fuſſent ces Traductions, elles donnoient du moins une idée de l'Antiquité, & inſpiroient le deſir de connoître les originaux & de les conſulter. Les Grands alors, loin de rougir d'ajouter à leurs titres celui de Savans, étoient de tous les gens de Lettres les plus inſtruits; ils le ſeroient encore aujourd'hui, s'ils vouloient ſe perſuader, que l'éclat d'un beau nom ne ſuffit pas, pour acquérir une véritable conſidération; que deſtinés par leur naiſſance à former la Cour des Rois, ils ſont faits auſſi pour entrer dans leurs Conſeils; que là, autant leurs talens & leur mérite ſont utiles au Prince, à l'Etat, aux Peuples, autant leur ignorance eſt préjudiciable au bien public; enfin, que plus ils ſont élevés au-deſſus des autres hommes, plus ils doivent s'efforcer de mériter de l'être, & faire ceſſer ce murmure jaloux, qui réclame ſans ceſſe les droits de l'égalité, & ceux du mérite négligé, contre les caprices d'une aveugle fortune.

A MESURE que la carrière des ſciences s'étendoit, la

nature ſe hâtoit de former des hommes dignes de la parcourir : l'éloquence devenoit plus mâle & plus pure ; une critique plus éclairée, diſcutant les faits, rétabliſſoit l'Hiſtoire dans ſon ancienne ſplendeur ; la Poëſie s'embelliſſoit des larcins qu'elle faiſoit aux Muſes Grecques & Latines ; & les Arts commençoient à briller ſous une forme plus élégante & plus belle.

CEPENDANT la langue Françoiſe ne triomphoit point encore de ſa rudeſſe & de ſa groſſiéreté. Dénuée qu'elle étoit de graces, d'élégance & de préciſion, les Ecrivains n'oſoient s'en ſervir, ſur-tout pour les ouvrages dont les ſujets nobles, utiles & intéreſſans, demandoient à être préſentés avec grandeur, & traités avec ſoin. Si elle ſe fût perfectionnée tout-à-coup, peut-être alors auroit-elle nui à l'étude des langues d'Athènes & de Rome. Ses défauts au contraire engagèrent les Savans à s'appliquer avec encore plus d'ardeur à cette étude importante. Auſſi les ouvrages les plus eſtimés qui nous ſoient reſtés de ces temps-là ſont-ils écrits dans l'une de ces deux langues ; preuve évidente que les Ecrivains ne pouvoient s'exprimer dans la leur. Une autre raiſon déciſive pour faire uſage de ces langues anciennes, c'eſt qu'il falloit s'inſtruire, & qu'il n'exiſtoit aucun ouvrage en François, dont il fût poſſible de tirer la moindre utilité. Il étoit donc néceſſaire de recourir aux véritables ſources du goût & du génie. Notre langue devoit à la fin s'épurer, mais c'étoit l'affaire du temps ; il falloit commencer par éclairer l'eſprit, parce que l'art de s'exprimer n'a jamais précédé, mais a toujours ſuivi l'art de penſer. Ce n'eſt pas que quelques Auteurs ne cherchaſſent les moyens d'enrichir la langue Françoiſe, & de lui donner une cer-

taine harmonie ; mais ce n'étoit encore qu'un mélange barbare de mots Grecs ou Latins qu'on tâchoit de naturaliſer. Ces efforts ne furent pas tout-à-fait inutiles ; ils accoutumèrent du moins à une ſorte de cadence & de meſure dans le ſtyle, dont il étoit auparavant entièrement dépourvu. Ajoutons, que la ſimplicité des mœurs ne contribua pas peu à la lenteur des progrès de la langue.

LA LUMIÈRE croiſſoit toujours, & répandoit un nouvel éclat ſur la République des Lettres, lorſque Jodelle (*), ſentant tout le ridicule de la repréſentation des Myſtères, des Moralités, des Farces & des Sotties, imagina de compoſer des Tragédies & des Comédies d'après celles de l'Antiquité. Son exemple fut ſuivi par ſes ſucceſſeurs. On n'invoqua plus que les noms des Eſchyle, des Sophocle & des Euripide ; les pieuſes & ridicules Moralités & les indécentes Sotties furent bannies du théâtre ; la Scène Tragique s'ennoblit ; la Scène Comique renverſa ſes tréteaux, rompit ſes maſques, & lança ſes traits avec plus de décence ; une foule de Poëtes de tout rang & de tous états faiſoient l'ornement du Parnaſſe François (**), & le Monarque même ne dédaignoit pas d'y monter avec eux.

TANDIS QUE les Muſes faiſoient retentir au loin leurs concerts, les Loix fleuriſſoient, reprenoient une nouvelle vigueur, & trouvoient des interprètes fidèles & ſavans. La ſphère des idées s'agrandiſſoit de jour en jour ; les connoiſſances ſe multiplioient ; les progrès de l'eſprit

(*) Voy. *Recherches ſur les Théâtres*, Premier âge du Théâtre François, pag. 20, Ed. *in*-4°.

(**) Voy. *Recherches* de Pâquier, Liv. VII, Chap. VI.

humain

humain devenoient de plus en plus ſenſibles ; la Nature mieux connue, plus exactement obſervée, offroit un vaſte champ aux méditations du Philoſophe ; chaque art, & chaque ſcience étoient mieux employés, plus approfondis ; on jugeoit plus méthodiquement & ſur des principes ; le raiſonnement acquéroit plus de force & de ſolidité ; mais le goût manquoit encore.

Le goût, ce ſentiment exquis de l'ame, ce tact ſi délicat & ſi prompt, que la nature accorde quelquefois ſans efforts, qu'elle refuſe également à ſon gré, & qu'on n'acquiert pas toujours, même par l'étude la plus opiniâtre, pouvoit bien en effet être négligé par des hommes plus occupés à jouir, qu'à penſer aux moyens de joindre l'agréable à l'utile. Voiſins encore de la barbarie, & rougiſſant pour leurs Ayeux, ils ſe hâtoient d'entaſſer richeſſes ſur richeſſes, & de les prodiguer. C'étoit même une affaire d'amour-propre & de vanité, qui tournoit entièrement au profit des Sciences & des Lettres, par l'émulation qu'elle inſpiroit. On cherchoit moins en effet à briller par les fineſſes de l'Art, que par un prodigieux étalage d'érudition. On citoit à tout propos les Auteurs Grecs ou Latins. Cette affectation nuiſoit ſans doute à l'Eloquence, & nous blâmons avec raiſon ce défaut de goût ; mais convenons qu'alors, la plus grande partie des auditeurs ou des lecteurs, n'avoit pas beſoin d'interprète : à peine au contraire, trouveroit-on aujourd'hui dans une aſſemblée nombreuſe, quelques perſonnes aſſez inſtruites, pour pouvoir s'en paſſer. Malheureuſement nous avons réformé l'abus par un abus plus grand, en perdant entièrement l'uſage des langues ſavantes.

QUOI QU'IL EN SOIT, la langue Françoiſe ſurmontoit, lentement à la vérité, les obſtacles qui retardoient ſes progrès. Elle acquéroit inſenſiblement plus de nombre & plus d'harmonie ; on étoit plus ſévère ſur le choix des mots ; l'éloquence étaloit des charmes inconnus juſqu'alors ; mais c'étoit aux dépens de la noble ſimplicité. On employoit, pour exprimer les choſes les plus communes, des termes ampoulés, on prodiguoit les métaphores & les comparaiſons les plus outrées ; &, comme l'oreille étoit flattée, on ne s'appercevoit pas de ces défauts ; on faiſoit plus, on les admiroit. Tandis que la Proſe ſe chargeoit ainſi d'ornemens confus & déplacés, la Poëſie ſe paroit de graces naturelles & prenoit un vol ſublime. MALHERBE enfin toucha ſa lyre ; ſes accords réguliers, ſes chants, pleins d'une harmonie nouvelle, triomphèrent de la dureté de la langue, & n'en firent ſentir que la douceur & les beautés.

LES TEMPS où le goût devoit naître étoient arrivés. Tout annonçoit l'époque la plus brillante de la Littérature. La génération qui l'avoit précédée étoit enfin parvenue à détruire l'ignorance & la barbarie : elle avoit vaincu toutes les difficultés, ſurmonté tous les obſtacles, & contente de la gloire qu'elle avoit acquiſe au prix de tant de travaux & de peines, elle laiſſoit à la génération ſuivante le plaiſir & le ſoin de recueillir le fruit de ſes veilles. En effet, quelles obligations n'avons-nous pas à tant d'illuſtres Savans, dont les recherches, auſſi laborieuſes qu'utiles, ont fait revivre les ouvrages de l'Antiquité, en ont éclairci ou rétabli les textes, & nous ont mis à portée d'en profiter ? Sans les efforts de ces hommes

courageux & vraiment doctes, que nous eſtimons trop peu aujourd'hui, parce que nous croyons n'en avoir plus beſoin, nous ſerions peut-être encore plongés dans l'ignorance, ou du moins nos progrès auroient été beaucoup plus lents. L'amour qu'ils avoient inſpiré pour l'étude des Anciens, demeura dans toute ſa vigueur; mais il étoit bien plus aiſé de ſuivre & d'embellir la route qu'ils avoient tracée, que de l'ouvrir & de la frayer.

Il ne s'agiſſoit plus que d'épurer le goût, & de réfléchir ſur les beautés qu'offrent en foule les modèles de l'Antiquité. Ce n'eſt pas qu'ils n'euſſent déja ſervi de guides à pluſieurs Ecrivains, mais c'étoit ſans diſcernement & ſans choix. Ces Ecrivains luttoient contre le mauvais goût de leur ſiècle; & ſi, malgré leurs efforts, la victoire leur eſt échappée, ils ont du moins la gloire d'avoir combattu les premiers, & nous devons leur ſavoir gré de l'exemple qu'ils nous ont donné. Si Jodelle n'eût pas tenté de ſubſtituer aux ridicules ſpectacles de ſon temps des ſpectacles plus réguliers, il eſt preſque certain que les Myſtères, les Moralités & les Sotties auroient peut-être fait, pendant des ſiècles encore, l'amuſement d'un peuple toujours également ignorant. Il avoit cependant à détruire, comme le remarque l'Auteur des Recherches ſur les Théâtres, une prévention d'autant plus difficile à vaincre, qu'elle étoit fondée ſur l'ignorance & ſur une longue habitude. Jodelle ne fut point effrayé de l'obſtacle : ſon génie & ſes talens le ſervirent également bien. Sa hardieſſe eut heureuſement des imitateurs, qui, à leur tour, en ont eu, d'âge en âge, juſqu'à nous.

Le Cardinal de Richelieu, Miniſtre dont les

vaſtes deſſeins ne tendoient qu'à élever ſur les fondemens les plus ſolides la gloire de ſon Maître & de la Monarchie, fut le premier qui ſentit la néceſſité de s'occuper particulièrement du ſoin de polir la langue Françoiſe & de la perfectionner ; paſſionné pour tout ce qui pouvoit contribuer à l'utilité de l'Etat, peut-être entra-t-il autant de politique, que d'amour pour les Lettres, dans l'établiſſement qu'il forma en leur faveur. Un Royaume, quelque riche & puiſſant qu'il ſoit, quelque ſupériorité qu'il ait ſur ſes voiſins par la politique & par les armes, eſt loin encore de la véritable puiſſance, s'il n'eſt pas également ſupérieur par les lumières. L'homme ne peut qu'autant qu'il ſait : la Nation la plus inſtruite doit bientôt être la plus puiſſante ; la France l'étoit dès-lors, & n'avoit plus qu'un pas à faire, pour être la rivale d'Athènes & de Rome.

RICHELIEU, en formant l'Académie Françoiſe, anima par ſon exemple & par ſes bienfaits les membres dont il la compoſa. Occupé des plus vaſtes projets au milieu de l'adminiſtration la plus orageuſe, chargé ſeul de tout le poids des affaires, ſans ceſſe en butte au reſſentiment des Grands qu'il avoit abaiſſés, impatiemment ſupporté par ſon Maître, il trouvoit encore des momens à donner aux Muſes. Mais quelque attention qu'il eût, de n'admettre dans ſon établiſſement que des hommes d'un mérite rare, ils ne pouvoient avoir que celui de leur ſiècle. On n'étoit encore que ſavant, & l'on ne connoiſſoit ni l'art de l'Orateur, ni la manière d'écrire avec goût, ni le goût même.

CEPENDANT la langue Françoiſe acquit ſous ces nouveaux maîtres, plus de douceur & d'harmonie. Les Auteurs qui travailloient alors pour le Théâtre, étoient plus fé-

conds, qu'élégans & corrects. On commençoit, il eſt vrai, à obſerver les règles Dramatiques, à deſſiner mieux un plan, à ſoutenir davantage les caractères; mais on ignoroit l'art de *joindre* (*) *à ces mêmes règles la majeſté de la Tragédie, la nobleſſe des caractères & la force de la verſification.* CORNEILLE parut : la langue Françoiſe étoit avant lui dénuée de graces & de force, il la rendit ſublime. Son eſſai(**), quoiqu'imparfait, étonna. On vit éclore un art nouveau. Ce grand homme, rempli d'Ariſtote & d'Horace, tira de ſon génie créateur, & puiſa dans l'élévation de ſon ame, toutes les beautés mâles dont brillent ſes ouvrages. Le Cid acheva d'éclipſer pour toujours la gloire de ſes rivaux; Richelieu même en fut jaloux, & lui ſuſcita des critiques qui ne ſervirent qu'à relever davantage l'excellence de cette pièce. Pour juger des motifs de cette jalouſie, il ſuffit de dire que le Cardinal de Richelieu ſe glorifia d'être Auteur, & malheureuſement il n'en avoit que l'amour-propre, & non le talent. La nature l'avoit d'ailleurs trop bien doté, pour qu'il eût à ſe plaindre, de ne pouvoir joindre à ſa couronne le ſtérile & vain laurier d'Apollon. Il eut pourtant la foibleſſe de le deſirer, & c'eſt de lui que nous vient cet uſage, ſi commun & ſi néceſſaire aujourd'hui, de s'aſſurer du ſuffrage d'un grand nombre de ſpectateurs complaiſans pour applaudir (***). Uſage per-

(*) Voy. la Préface du Tom. IV de l'Hiſtoire du Théâtre François, pag. 6.

(**) Medée.

(***) « Mirame, Tragédie du Cardinal de Richelieu, tomba à la première » repréſentation. Ce Miniſtre s'étant retiré ſeul à Ruel le ſoir même du mau» vais ſuccès de ſa pièce, envoya chercher Deſmareſts qui ſoupoit avec Petit » ſon ami. Deſmarets ſe doutant que l'entrevue ſeroit orageuſe, pria Petit » de l'accompagner..... Hé bien, leur dit le Cardinal, dès qu'il les vit, les » François n'auront jamais de goût pour les belles choſes, ils n'ont point été

fide, qui ſuſpend un moment la chûte d'une mauvaiſe pièce, pour la rendre enſuite plus certaine & plus éclatante.

L'INJUSTICE du Miniſtre envers Corneille étoit trop peu fondée pour durer toujours. Richelieu céda enfin à l'Auteur du Cid la palme qu'il avoit oſé lui diſputer. Corneille continua de parcourir en maître la carrière qu'il avoit ouverte, & de marcher à pas de Géant au temple de l'immortalité. Il emprunta peu des Grecs; la ſimplicité de Sophocle & d'Euripide ne cadroit point avec une ame auſſi forte que la ſienne. Il imita quelquefois Sénèque, & toujours le ſurpaſſa. Les Diſcours qu'il a joints à ſes pièces de Théâtre renferment une Poëtique admirable, que nos jeunes Auteurs devroient bien conſulter, non-ſeulement pour y prendre des inſtructions ſur l'Art Dramatique, mais des leçons de modeſtie ſur la véritable eſtime qu'on doit avoir de ſoi-même. Il ſemble au contraire qu'ils veuillent diminuer la gloire de Corneille; & loin de le reſpecter comme leur maître, & de l'imiter comme leur modèle; loin d'étudier leur art dans ſes chef-d'œuvres & dans ſes excellens diſcours, ils oſent lui trouver des défauts, que ſouvent il n'a pas, & lui diſputer même le génie de l'invention. Ne diroit-on pas qu'il eſt au milieu

» charmés de Mirame. — Monſeigneur, répondit Petit, ce n'eſt point la faute » de la pièce, qui eſt admirable, mais celle des Comédiens. Votre Eminence » ne s'eſt-elle point apperçue, que non-ſeulement ils ne ſavoient point leurs » rôles, mais qu'ils étoient tous yvres? Effectivement, reprit le Cardinal, je » me rappelle qu'ils ont joué d'une manière pitoyable... De retour à Paris » Deſmarets & Petit ne manquèrent point d'aller prévenir les Comédiens, & » de s'aſſurer du ſuffrage de pluſieurs des ſpectateurs, enſorte qu'à la ſeconde » repréſentation de Mirame on n'entendit que des applaudiſſemens ». *Recherc. ſur les Théâtres*, Troiſième âge du Théâtre François, pag. 142, Ed. *in*-4°.

d'eux, comme étoit autrefois Sully au milieu des jeunes Courtiſans de la Cour de LOUIS XIII?

CES premiers beaux jours de la Littérature furent ſuivis de jours plus ſereins & plus brillans encore. Les Lettres, ſous le règne de LOUIS XIV, parvinrent au plus haut degré de ſplendeur, & la nature parut prendre plaiſir à s'épuiſer, pour rendre le ſiècle de ce Monarque un des plus célèbres de l'Hiſtoire.

AUX troubles inteſtins de l'Etat, aux factions les plus puiſſantes & les plus dangereuſes, à la commotion univerſelle de la choſe publique, aux tentatives indiſcrètes & criminelles de l'indépendance, en un mot à la fermentation générale des eſprits, ſuccéda le calme le plus heureux. Le Monarque jeta des regards bienfaiſans ſur les Arts & ſur les Sciences; &, comme ils devoient tous concourir à ſa gloire, le génie commença d'abord par perfectionner la langue deſtinée à tranſmettre à la poſtérité les merveilles de ſon règne.

DES HOMMES que l'amour de la retraite avoit réunis, cultivoient en paix les Lettres au ſein de la ſolitude & de la piété. Ils formoient entre eux une ſociété de Savans, où régnoit le goût de la bonne Littérature & de la ſaine Philoſophie. Occupés également de l'étude des Ecrivains Sacrés & Profanes, ils édifioient à la fois le monde & l'éclairoient. Ce ſont eux, qui par leurs Ecrits ont fixé les premiers la langue Françoiſe, & l'ont ſoumiſe à des règles invariables. Celui de leurs ouvrages, auquel on attribue ſur-tout la fixation de la langue, ſont ces Lettres immor-

telles que le génie dicta, & qu'Athènes auroit avouées. On voit par l'exemple de ces Solitaires, combien la retraite eſt favorable pour pénétrer dans le ſanctuaire des Muſes, & que c'eſt en méditant dans le ſilence les oracles du goût, qu'on parvient à les imiter, & à les égaler.

C'EST ainſi que les hommes éloquens, que le ſiècle de LOUIS XIV a vu naître, ont acquis l'immortalité. Le bel-eſprit étoit encore ignoré; ou, s'il oſoit ſe montrer, ce n'étoit que dans des Ecrits de pur amuſement, ſans prétendre aucun rang dans la République des Lettres. Les Orateurs montoient à la Tribune doués de toutes les connoiſſances & de tous les talens néceſſaires à leur Art. Abondante ſans ſuperfluité, riche ſans faux brillans, naturelle ſans baſſeſſe, ſimple avec majeſté, élevée ſans affectation, ſublime ſans efforts, leur éloquence mâle & nerveuſe, tantôt préférant la force du raiſonnement aux tours ingénieux & fleuris, s'attachoit moins à plaire qu'à inſtruire, qu'à convaincre & perſuader; tantôt s'élevant avec le vol de l'aigle juſqu'au ſein de la Divinité dont elle ſembloit être l'organe, elle étonnoit, raviſſoit, arrachoit des larmes & des ſanglots: dans les uns, pleine de candeur, animée du ſeul coloris des graces, tendre, harmonieuſe & touchante, elle pénétroit l'ame de la plus douce émotion, & couvroit de fleurs les vérités qu'elle vouloit annoncer aux Peuples comme aux Rois; dans les autres, brillante, énergique & pittoreſque, elle traçoit les mœurs, les vices & les erreurs du temps, & prenoit des mains de la vérité les armes dont elle les combattoit. Faiſoit-elle l'Apothéoſe des Héros? Alors déployant toutes les richeſſes de l'Art, ſoutenue par une imagination vive

vive & brillante, toujours guidée par le goût, elle peignoit avec des traits de feu leurs vertus, leurs actions, leurs talens & leur courage, en arroſant de ſes larmes les fleurs qu'elle jetoit ſur leurs tombeaux. Telle étoit l'éloquence qu'on admiroit autrefois, bien différente de cette fauſſe éloquence, qu'on nous fait entendre aujourd'hui, toujours guindée, ſouvent enflée, ſeche ou puérile, dénuée de graces, de ſentiment, de nobleſſe & d'ingénuité.

DANS ces temps du bon goût, ce n'étoient pas ſeulement les Orateurs que les filles de Mémoire inſpiroient; elles ſe plaiſoient encore à mêler leurs chants céleſtes aux accords de la lyre des Quinault & des Lulli; elles faiſoient revivre les pinceaux des Apelles & des Zeuxis, & ranimoient le ciſeau des Phydias & des Praxitelles; elles portoient avec complaiſance leurs regards ſur ces Monumens immortels, qui s'élevoient par la magnificence & pour la gloire du Monarque & des Arts; en un mot aucun genre ne pouvoit demeurer imparfait. Mais, ce qu'il y a de plus admirable, c'eſt que la nature, en prenant plaiſir à multiplier le nombre des grands hommes, ſembloit ne leur diſpenſer que le génie propre à chaque Art dans lequel ils devoient exceller.

CORNEILLE avoit reſſuſcité la Tragédie des Anciens; & quoiqu'il eût tenté de faire revivre auſſi la Comédie, ſes efforts furent infructueux. Il n'appartenoit qu'à MOLIÈRE ſeul d'avoir la gloire de créer de nouveau l'art de la ſcène Comique, & de le porter fort au-delà de celui des Anciens. Il avoit été, depuis Térence juſqu'à lui, entièrement oublié. La Comédie de *la Mère Coquette* de Quinault,

pièce régulière, modèle même, ſi l'on veut, d'intrigue, exiſtoit vainement. Celui qui d'un œil attentif obſerve la nature, la ſuit pas à pas, perce les replis du cœur humain, en démêle avec adreſſe les paſſions diverſes, diſtingue habilement leurs nuances & leur caractère, découvre le jeu de leurs reſſorts les plus ſecrets, arrache le maſque au vice, ſaiſit les ridicules, quelque imperceptibles qu'ils ſoient, & ſait tirer d'un fonds auſſi riche de quoi nous faire rire à nos dépens ſans nous en appercevoir, eſt véritablement l'homme de génie, le créateur de l'Art, & MOLIÈRE le fut. Il avoit le talent d'émouvoir le cœur & d'intéreſſer l'ame : il donnoit à ſentir à l'un, à penſer & à comparer à l'autre. Les Auteurs qui l'avoient précédé, ceux qui couroient avec lui la même carrière, n'avoient-ils pas les mêmes vices, les mêmes paſſions, les mêmes ridicules à peindre & à combattre ? Pourquoi ne l'ont-ils pas tenté ? C'eſt que le génie leur manquoit. Molière, pour réuſſir, eut plus d'obſtacles à vaincre que Corneille. Il étoit en effet plus aiſé de rétablir la vraiſemblance dans la Tragédie, que la vérité dans la Comédie. On étoit accoutumé à un Théâtre licencieux ; c'eſt-à-dire, que les Poëtes Comiques, ou du moins la plupart d'entre eux *ſe permettoient des licences, qui ne caractériſoient pas moins la malignité de l'eſprit, que la corruption du cœur ; & ce genre étoit reçu & applaudi* (*). Le moyen d'en faire goûter un nouveau, où l'Auteur ne ſortant jamais des bornes de la décence & des mœurs, n'attaquoit que les vices & les ridicules ſans aucunes perſonnalités ? Molière en vint à bout, & n'a laiſſé ſon génie, ſon talent à perſonne.

(*) Voy. Obſervations ſur la Comédie par Riccoboni, p. 117.

Digitized by Google

TANDIS QUE la Scène Comique s'enrichiſſoit des chef-d'œuvres de cet Auteur inimitable, Corneille terminoit ſa carrière, & voyoit dans RACINE, qui commençoit à paroître, un rival digne de lui diſputer, ou de partager ſa gloire. Elevé à Port-Royal, c'eſt l'éducation qu'il reçut dans cette ſavante retraite, qui développa ſes talens; c'eſt là qu'il puiſa dans l'étude de l'Antiquité ce goût, cette élégance, cette pureté, cette correction qu'on admire dans ſes ouvrages; Euripide & Sophocle furent ſes guides, & le formèrent. Une récompenſe qu'il reçut de la part du Roi, pour une Ode qu'il avoit faite, décida pour jamais ſon talent; & peut-être Racine ſeroit-il ignoré ſans Chapelain, qui parla ſi avantageuſement à COLBERT & de l'Ode & de l'Auteur, que peu de temps après le Miniſtre lui accorda une penſion. Quand on réfléchit ſur l'honnêteté de ce procédé, & ſur le bien qu'il a produit, on voudroit oublier, que l'honnête Chapelain étoit un mauvais Poëte.

POUR QUE les talens naiſſent, s'élèvent & ſe fortifient, il faut les protéger, les aider, les encourager. COLBERT, ami des Arts & du bien public, qui répandoit ſur les Savans les bienfaits de ſon Maître, juſques dans les contrées les plus éloignées, devint le protecteur de Racine. Les ſuccès du jeune Poëte, furent en peu de temps ſi brillans & ſi rapides, qu'ils excitèrent la jalouſie de Corneille. Mais Corneille étoit vieux, & ſes productions étoient plus foibles. Ce n'étoit plus le père du Cid, des Horaces & de Cinna, c'étoit l'Auteur de Pertharite & d'Attila. Les Auteurs n'ont que trop imité depuis ſa foibleſſe; malheureuſement ils n'ont pas les mêmes titres que ce grand homme, pour ſe faire un nom, & pour leur ſervir d'excuſe.

Nous ne pouvons trop remarquer, combien les mœurs ont d'empire ſur les ouvrages d'eſprit. Un Roi jeune & victorieux, une Cour brillante, qui ne reſpiroit que la gloire & la galanterie, où l'on ne ſongeoit qu'à plaire, où du ſein des plaiſirs on voloit à la victoire, frappèrent les premiers regards de RACINE ; ainſi, lorſqu'il choiſit l'amour pour être l'ame de ſes Tragédies, il ſuivoit à la fois le goût qui dominoit alors, & le penchant de ſon cœur. Les hommes ne ſont, que ce que les circonſtances veulent qu'ils ſoient. Corneille, au contraire, né dans un temps où la guerre civile déchiroit l'Etat, où les factions entraînoient dans des intrigues ſanglantes, où les paſſions les plus fortes jetoient dans les eſprits une ſorte de courage & d'élévation, donnoient plus de vigueur à l'ame, augmentoient ſon reſſort, Corneille n'avoit vu que des événemens, propres à faire germer dans ſon ame ces ſentimens dignes des premiers Romains, & ſi bien exprimés dans toutes ſes Tragédies. Les mœurs influèrent donc ſur le goût de ces deux grands hommes, & imprimèrent à leurs ouvrages ce ſentiment dans l'expreſſion, ce caractère de vérité, qui les diſtinguent ſi eſſentiellement, & dont juſqu'à préſent aucun Auteur Tragique n'a pu ſe flatter d'approcher.

TANT que les admirateurs de Corneille ne combattirent qu'en faveur de ſa gloire les ſuccès de Racine ; tant qu'ils n'opposèrent que chef-d'œuvre à chef-d'œuvre, on pouvoit leur pardonner leur enthouſiaſme pour un grand homme, dont les triomphes n'étoient plus douteux, & dont la place étoit marquée d'avance au Temple de Mémoire. Cette préférence, cet enthouſiaſme même, n'avoient rien d'humiliant pour Racine. Mais, lorſque l'intrigue & le

Digitized by Google

mauvais goût ſe liguèrent contre lui, en s'efforçant de faire triompher Pradon, on ne vit plus alors dans cette conduite qu'une baſſe jalouſie, & la plus aveugle prévention du Bel-eſprit, ennemi né du génie. Ce qu'il y a de plus étonnant; c'eſt que des femmes aimables, inſtruites, ayant un nom, de l'eſprit, des talens même pour écrire, étoient à la tête de la cabale. Les Athéniennes ne jugeoient ni les Sophocles, ni les Euripides; elles ne donnoient point le ton aux Auteurs de la Grèce. Puiſque nos mœurs plus douces & moins fières avoient laiſſé uſurper au beau ſexe le ſouverain empire du goût, qu'étoit donc devenue la ſenſibilité qui lui eſt ſi naturelle? Comment avoit-il pu la perdre au point de ſe déclarer contre l'Auteur le plus tendre, & le plus digne de lui plaire?

En effet, que de charmes, que de magie, que de merveilles intellectuelles dans le ſtyle de Racine! Quelle nobleſſe, quelle ſublimité, quelle délicateſſe de ſentiment dans ſa Poëſie! Quelle juſteſſe & quelle netteté d'expreſſion! Quelle harmonie, quelle facilité dans ſes vers, où l'on ne trouve pas une épithète oiſive, pas un mot de ſurcharge ou d'enflure, pas une ſeule nuance de ſentiment imparfaite ou manquée! C'eſt le Peintre du cœur, le Poëte de toutes les ames ſenſibles, qui, dans ſes ouvrages, a porté la langue Françoiſe au dernier degré de perfection & de pureté. Il eut le bonheur d'être le contemporain & l'ami de Boileau. Boileau! dont notre ſiècle auroit beſoin pour faire juſtice des Pradons & des Cotins modernes! Il ſemble que la nature l'ait fait naître exprès dans le ſiècle du goût, pour en enſeigner le culte, le préſerver de la corruption, le perpétuer, & pour chaſſer de ſon temple tous

ceux qui voudroient le profaner. Elle lui accorda le don de la Satire ; il l'employa toujours utilement contre les mauvais Auteurs, qu'il ne craignit jamais, parce qu'il étoit auſſi honnête homme, qu'excellent Ecrivain.

ON lui fait cependant un crime aujourd'hui de ſes Satires ; on ne le traite que de verſificateur, quoiqu'il ſoit un Poëte de génie & un très-grand Poëte. Ne diroit-on pas que ces Juges injuſtes, ſi délicats à la fois & ſi rigoureux, craignent qu'il ne renaiſſe de ſa cendre ? Ne croiroit-on pas qu'ils liſent déja leurs noms, à la place de ceux des mauvais Auteurs qui figurent ſi bien dans ſes Satires ?

RENDONS GRACES néanmoins à notre heureuſe deſtinée du courage, & du ſuccès avec leſquels ce Légiſlateur du Parnaſſe a combattu & pourſuivi le mauvais goût, qui peut-être eût triomphé, eſcorté comme il l'étoit alors du bel-eſprit. Combien peu s'en eſt-il fallu que PRADON ne l'ait emporté ſur RACINE ? N'a-t-on pas vu le moment où les Anciens alloient être dégradés & bannis de la République des Lettres ?

AU MILIEU des triomphes des Corneille, des Racine & des Molière, le Bel-eſprit, mécontent de ne jouer depuis long-temps qu'un rôle ſubalterne, s'admirant dans ſes productions frivoles, jaloux d'étaler ſon clinquant & ſon faux-ſavoir, trouva le ſecret enfin d'entrer en lice pour la première fois ; & pour qu'on doutât moins de ſes talens, il voulut ſe ſignaler, en diſputant aux Anciens leur ſupériorité ſur les Modernes. Cette penſée ne pouvoit

venir, que d'un fonds d'orgueil & d'ignorance inſupportable. Cependant PERRAULT ſe chargea de l'attaque, &, ſoutenu par quelques beaux-eſprits auxiliaires, il engagea le combat.

PERRAULT ne ſavoit point le Grec (*), par conſéquent n'avoit jamais lu ni Homère, ni Pindare, ni Sophocle. Il ignoroit, de ſon aveu, quelle étoit l'Ode d'Horace à laquelle Jules Scaliger donnoit la préférence; il ne ſavoit pas même juger, quelle étoit la plus belle Ode de Malherbe, pour l'oppoſer aux Anciens. Comment oſe-t-on décider des rangs, apprécier le mérite, quand on eſt incapable de comparer par ſoi-même les talens des uns & des autres? Si Corneille, par la fécondité de ſon génie ſublime, a ſu égaler les Anciens; ſi nous retrouvons Euripide & Sophocle dans Racine, Ariſtophane, Plaute & Terence dans Molière; Horace & Juvenal dans Boileau, Eſope & Phedre dans la Fontaine, Lucien dans Fontenelle, Pindare dans l'illuſtre & malheureux Rouſſeau, qui ſera toujours, malgré l'envie, le premier Poëte Lyrique de la France; ſi nous croyons encore entendre les Demoſthène, les Iſocrate & les Cicéron dans tant d'Orateurs qui les ont fait revivre; en un mot, ſi le ſiècle de LOUIS XIV a produit lui ſeul, ce que des ſiècles entiers n'ont pu produire que lentement ſous les heureux climats de la Grèce & de l'Italie; en doit-on conclure que les Modernes l'emportent ſur les Anciens? Tandis au contraire que, ſans les Anciens, ces Modernes ſi célèbres au-

(*) Voy. *Variétés ſérieuſes & amuſantes*, nouvelle Edition, 1769, Tom. I, pag. 371, où M. Sablier, qui en eſt l'Auteur, rapporte une lettre écrite à un de ſes parens, & dont il a l'original de la main de Perrault, dans laquelle cet adverſaire des Anciens avoue qu'il ne les connoît pas.

Digitized by Google

jourd'hui, ſi dignes de l'être, ſeroient peut-être demeurés dans l'oubli! car le génie eſt languiſſant, s'il n'eſt pas fortement ébranlé par la beauté, la grandeur, l'excellence & la vérité des objets qui le frappent & le ſaiſiſſent; ce n'eſt qu'alors qu'il s'anime, qu'il s'enflamme & qu'il crée. Eſt-il Poëte? Ce n'eſt plus Homère, Pindare, Virgile, Horace qu'il vient de lire, c'eſt l'eſprit de tous qui l'inſpire à la fois; c'eſt une Divinité qui s'empare de lui; il chante, les vents ſe taiſent, & la terre eſt attentive à ſes accens. Eſt-il Orateur? Les Harangues de Demoſthène & de Cicéron pénétrent ſon ame, développent ſes talens; il vole à la tribune, & ſon éloquence, ſans faux ornemens, ſans éclat emprunté, coule délicieuſement de ſes lèvres, enchante, touche & perſuade. Eſt-il Hiſtorien? Hérodote, Xénophon, Thucydide, Céſar, Tite-Live & Tacite forment tour-à-tour ſon ſtyle, lui montrent la route difficile & dangereuſe de la vérité, dont il ne doit jamais s'écarter, lui apprennent à tenir le fil néceſſaire pour ne pas s'égarer dans le labyrinthe de l'Hiſtoire, & lui découvrent en même temps le ſecret d'attacher, d'inſtruire & de plaire.

IL FAUT donc néceſſairement au génie une première impulſion, qui provoque ſon feu, lui donne de l'action, & l'enflamme. Cette impulſion une fois donnée, l'imagination s'allume à ſon tour, & produit ſans peine & ſans efforts les images les plus grandes & les plus frappantes. Ceux que nous appelons Anciens par rapport à nous, ont été précédés par des Peuples qui les ont inſtruits; & en remontant juſqu'à l'enfance du Monde, les premiers Hommes avoient pour maître les merveilles de la nature. Ce ſpectacle auſſi intéreſſant

que

que ſublime, qui frappoit ſans ceſſe leurs ſens, élevoit leur eſprit juſqu'à leur divin Auteur, & leurs premiers ouvrages n'ont été que des Cantiques de reconnoiſſance à ſa gloire. Mais à meſure que la nature s'eſt corrompue, que l'innocence a ceſſé d'habiter la terre, que le ſéjour des Villes eſt devenu néceſſaire à une ſociété plus nombreuſe, que le fer n'a plus été travaillé, pour ouvrir ſeulement le ſein de la terre & le rendre fertile, qu'on en a forgé des armes cruelles, & que des ruiſſeaux de ſang ont coulé dans les campagnes; les beſoins alors ont fait naître l'induſtrie, les Arts ont dû leur découverte au haſard, le luxe les a multipliés, l'expérience d'âge en âge a perfectionné les connoiſſances, les ſciences ſe ſont formées & ont été le produit des méditations conſtantes de l'eſprit humain, les peuples de proche en proche ſe les ſont communiquées, & ceux chez leſquels elles ont jeté les plus profondes racines, ont été les plus favoriſés de la nature. Or, quelque étendue de génie que nous ayons reçue d'elle, cette faveur eſt un partage, & par conſéquent elle eſt toujours bornée; elle nous devient même inutile, ſi nous ne la cultivons pas. Nous devons donc conſulter ceux, qui peuvent nous donner le plus de lumières analogues à ce ſens intellectuel qui agit en nous. C'eſt par-là que les grands hommes du ſiècle dernier, ſe ſont aſſuré les éloges & l'admiration de la poſtérité la plus reculée; & loin d'avoir eu le ſot orgueil de ſe croire ſupérieurs à leurs maîtres, ils ont avoué qu'ils leur étoient redevables des beautés qu'on trouvoit répandues dans leurs ouvrages. En effet, parcourez leurs Ecrits, tout y reſpire le goût, tout y porte l'empreinte du génie, tout y rappelle la ſavante Antiquité. Tel eſt encore aujourd'hui, le caractère diſtinctif des ou-

vrages du Pline de la France (*), ce Savant illuſtre, ce génie vraiment créateur, l'honneur & la gloire de ſon ſiècle, ce Philoſophe profond, cet Hiſtorien éloquent & ſublime de la Nature, auquel elle ſemble avoir pris plaiſir à révéler ſes ſecrets les plus cachés.

LES ANCIENS ſeront toujours les maîtres & les modèles de tout Auteur, qui, jaloux de ſa gloire, voudra que ſes Ecrits paſſent à la poſtérité. C'eſt moins la mal-adreſſe & l'ignorance de Perrault qui l'ont fait ſuccomber, que l'impoſſibilité de ſoutenir & de défendre une cauſe auſſi ridicule & auſſi mauvaiſe que celle qu'il avoit entrepriſe. Les Boileau, les Racine eux-mêmes y auroient échoué. Qui pouvoit mieux cependant y réuſſir que ces grands hommes, dont les veilles avoient été conſtamment employées à l'étude de l'Antiquité? Qui devoit par conſéquent juger avec plus d'autorité, de connoiſſance & d'intérêt les beautés & les défauts des ouvrages des Anciens? A quoi ſongeoit donc le bel-eſprit, de s'expoſer, par ſon ignorance, à la honte d'une défaite certaine, en n'employant même contre lui que les armes du ſens commun? Envain appela-t-il à ſon ſecours & LA MOTTE & FONTENELLE. Ces deux Ecrivains étoient eux-mêmes un exemple, qui n'établiſſoit pas la ſupériorité des Modernes. Si l'on eſtime dans l'un le proſateur ingénieux, le verſificateur de la raiſon, on eſt forcé d'avouer que les trois quarts de ſes Odes & de ſes Fables glacent d'ennui le lecteur le plus bénévole. Si l'on aime dans l'autre l'art d'orner & d'embellir le compas d'Uranie; ſi l'on applaudit à la touche ingénieuſe & ſavante de ſes *Oracles*, à la fineſſe

(*) M. le Comte de *BUFFON*.

de ſes *Dialogues*, à l'agréable Philoſophie de ſes *Mondes*, au tour inimitable de ſes *Eloges*, on eſt, malgré ſoi, dégoûté du jargon fade & précieux de ſes *Idylles* & de ſes *Eglogues*, ſi éloignées du naturel & de l'élégante ſimplicité de Théocrite & de Virgile.

ON DOIT être étonné, qu'une pareille diſpute ſe ſoit élevée dans un ſiècle, où les Sciences étoient ſi manifeſtement redevables aux Anciens de l'éclat qu'elles répandoient ſur toute la France. Mais le bel-eſprit alors imitoit Séneque, qui ne ceſſa, pour ſoutenir ſa réputation, de déprimer les Anciens, ſentant bien que, ſi l'on s'attachoit une fois à la lecture de leurs ouvrages, on ne pourroit jamais lire ni goûter les ſiens (*). C'eſt ainſi que la décadence du goût ſuivit le beau ſiècle d'Auguſte; c'eſt ainſi que le nôtre touche peut-être de près à l'époque humiliante de l'ignorance des premiers ſiècles.

LA NATURE a paru ſe repoſer, après avoir enfanté tant de merveilles pendant le ſiècle dernier. Mais dire qu'elle ſe ſoit épuiſée, c'eſt l'outrager; c'eſt autoriſer la pareſſe, qui, bercée de la fauſſe idée qu'il n'eſt plus rien de neuf à inventer, ferme les livres, laiſſe-là l'étude & s'endort; c'eſt étouffer le génie naiſſant, l'empêcher d'éclore, & le détourner de tenter des efforts heureux; c'eſt rendre enfin à l'ignorance tout ſon empire, & au bel-eſprit la gloire de ſe ſoutenir par ſes frivoles & inutiles productions. Envain on objecte ſans ceſſe que les ſources ſont taries, & que les ſentiers ſont trop battus: à force de le répéter,

(*) « Quem non equidem omnino conabar excutere, ſed potioribus præ» ferri non ſinebam, quos ille non deſtiterat inceſſere, cùm diverſi ſibi » conſcius generis, placere ſe in dicendo poſſe iis, quibus illi placerent, » diffideret. » Quintil. Lib. X, Cap. I, in fin.

on le croit, & le goût ſe perd. Quoi ! les ouvrages de ces génies immortels de l'Antiquité, n'ont plus de beautés pour nous ! Ils n'ont plus le pouvoir de nous enflammer, parce qu'ils ont enflammé ceux qui nous ont précédés ! Pourquoi donc Horace recommandoit-il avec tant de force aux Ecrivains de ſon temps & aux Ecrivains à venir, de les lire & relire jour & nuit ?

N'ACCUSONS de ce préjugé, malheureuſement trop établi, que notre méthode d'éducation. Les langues Grecque & Latine y tiennent ſi peu de place, que l'Elève les oublie pour toujours, dès qu'il eſt une fois ſorti des mains de ſon maître. Cependant elles ſont la clef de toutes les Sciences & de tous les Arts : elles ſont utiles, dans tous les temps de la vie, à quiconque en a ſu profiter : elles aident & favoriſent les diſpoſitions naturelles des ames heureuſement nées, elles écartent le ſoupçon honteux d'ignorance & d'éducation négligée, elles ornent l'eſprit, étendent les connoiſſances, conduiſent directement aux ſources premières du goût, ajoutent enfin un plus haut prix au mérite perſonnel de l'homme en place. Que l'on jugeoit mieux autrefois des avantages réels & de l'utilité de ces deux langues ! Il eſt vrai qu'alors l'inſtitution de la jeuneſſe étoit mâle & vigoureuſe : auſſi formoit-on des hommes. La ſcience précédoit la connoiſſance du monde ; & loin de regarder comme perdues ces premières années conſacrées à l'étude, & ſi néceſſaires à bien employer pour fonder quelque eſpérance ſur l'avenir, les heures n'étoient pas encore aſſez longues pour remplir un objet ſi eſſentiel & ſi intéreſſant. Rapportons-nous-en au compte qu'en rendoit, pour l'inſtruction de ſa famille, un des

Ancêtres (*) du premier Préſident de Mêmes. La jeuneſſe éveillée dès l'Aube du jour, voloit à l'étude. Elle ſe faiſoit un jeu de la lecture des meilleurs Auteurs de l'Antiquité Grecque & Latine ; elle s'en nourriſſoit, & l'on voyoit avec plaiſir l'eſprit ſe développer, le jugement ſe former, le goût devenir pur & ſolide. Le cours des études fini, on entroit dans le monde, non avec ces graces qui doivent tout à l'art, cette confiance hautaine, dont la préſomption eſt la mère, ce ton libre & décidé qu'on applaudit, & qu'il ſeroit plus ſage de réprimer ou de contenir ; mais avec ces graces ingénues, cette candeur aimable, cet embarras modeſte, qui annoncent l'innocence des mœurs, cette juſte méfiance de ſoi-même, compagne des vrais talens que l'expérience achève de perfectionner, & qui conduiſent aux places deſtinées à la naiſſance, briguées par la fortune, accordées à la faveur & que le mérite attend.

Si cette méthode d'élever la jeuneſſe ſe fût conſervée, nous aurions encore des hommes. Mais nos mœurs ſont trop énervées, pour que l'éducation ne ſoit pas amollie.

(*) Henry de Mêmes en 1584. « Nous étions, écrivoit-il, debout à quatre » heures du matin & allions à cinq aux études.... Nous oyions les lectures » juſques à dix heures ſonnées ſans intermiſſion... Après dîner nous liſions » par forme de jeu Sophocle, ou Ariſtophanes, ou Euripide, & quelquefois » Demoſthenes, Cicero, Virgilius, Horatius.... Et le ſoir nous liſions en » Grec ou en Latin ». Voy. *Traité des Etudes* de Rollin, Tom. I, pag. 123 & 124, Edit. *in*-4°.

J'ai actuellement ſous les yeux une Traduction des Philippiques & de pluſieurs Oraiſons de Demoſthènes, faite par M. N. de Nicolay, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, ayeul de M. de Nicolay, aujourd'hui premier Préſident de la même Chambre. Cette Traduction, qui n'eſt que manuſcrite, pourroit ſoutenir le grand jour de l'impreſſion, même à côté de l'excellente Traduction de feu M. l'Abbé d'Olivet. L'amour des Lettres, le mérite & les talens ne ſont pas moins héréditaires dans cette illuſtre Maiſon, que la vertu, l'honneur & la probité.

Digitized by Google

De-là naiſſent la plupart des vices du cœur & des travers de l'eſprit. Au moyen de la foible nourriture qu'on lui donne, il ne prend qu'une conſiſtance factice. Il reſſemble à ces fruits ſauvages, qui plaiſent d'abord à la vue, & dont la ſaveur détruit le charme. Comme il eſt vide, ſes idées toujours vagues, quelquefois brillantes, ne ſont jamais ſolides : préſomptueux, il croit ſaiſir tous les objets qu'il n'eſt pas capable d'atteindre ; ſuperficiel, il les effleure tous & n'en embraſſe aucun : fier, autant de ce qui lui manque, que de ce qu'il poſſéde, il s'arroge la ſupériorité, prend le ton, prononce & décide en maître ; ſon goût eſt toujours ou faux, ou bizarre, ou frivole : eſclave de l'imagination, il en eſt tyranniſé & ſéduit tour-à-tour ; ſans jugement & ſans principes, il ſe laiſſe emporter au premier vent des opinions, l'erreur l'entraîne, & c'eſt envain que la raiſon & la vérité tentent de le ramener : il eſt trop aveuglé pour les reconnoître ; il n'eſt pas aſſez fort pour rétrograder ſur lui-même.

MALGRÉ l'évidence de ces défauts, qui deviennent de jour en jour plus communs, il ſemble qu'on ſe ligue aujourd'hui pour ôter à la jeuneſſe le goût de la ſeule étude qui lui convienne, en ne l'occupant qu'à des exercices, ſans doute utiles, mais qui pourroient ſi facilement s'allier avec ceux qui donnent à l'ame de la force & de l'élévation, au génie du reſſort & de l'étendue, à l'eſprit de la juſteſſe & de la ſolidité. Cette indifférence eſt le fruit du luxe & de l'abus des richeſſes. En effet, à quoi peuvent ſervir la ſcience & le mérite, quand la fortune & la protection diſpoſent de tout, conduiſent à tout ? On ne réfléchit pas néanmoins aſſez ſur le malheur d'une mauvaiſe éducation :

Digitized by Google

ce malheur ne ſe répare jamais, parce qu'il n'eſt ſenti que lorſqu'il n'eſt plus temps d'y remédier. L'ignorance, qui en eſt ordinairement la ſuite, nous expoſe, quelque profeſſion que nous embraſſions, à commettre les fautes les plus graves ; & les gens en place, quelquefois dépourvus de talens, incapables de les apprécier dans autrui, aſſez injuſtes pour les rabaiſſer, pour en être jaloux & les craindre, ſont ſouvent la victime de leurs ſubalternes, parce que ceux-ci, mieux élevés qu'eux & plus inſtruits, ſecrètement offenſés du joug humiliant auquel ils ſont aſſervis, ſe vengent ordinairement de l'eſpèce d'hommage qu'ils ſont contraints de rendre à l'ignorance, en mépriſant l'homme autant qu'ils reſpectent ſa place.

NOTRE SIÈCLE cependant ſe glorifie d'être le ſiècle de l'eſprit ; c'eſt-à-dire, que nous faiſons revivre le temps de Sénèque & de Lucain. Nous nous flattons encore d'avoir étendu les progrès de la Philoſophie. Mais quel triſte retour ſur nous-mêmes, quand nous ſommes forcés d'avouer que c'eſt aux dépens du génie, du goût & de l'imagination ! Etrange Philoſophie, dont l'art eſt de détruire en nous toute ſenſibilité ! Funeſte Morale, dont le but eſt d'attaquer des vérités conſacrées à jamais, & d'ôter à l'humanité ſes ſentimens, à l'ame ſes vertus, ſon eſpérance & ſes conſolations, à l'eſprit ſon calme & ſa gaïeté, aux mœurs leur pureté, leur candeur & leur frein !

LA POSTÉRITÉ ſera bien étonnée, quand elle cherchera vainement dans nos Ecrits prétendus Philoſophiques (s'il eſt vrai qu'ils parviennent juſqu'à elle) cette abondance de lumières merveilleuſes, que nous vantons avec tant d'emphaſe & de complaiſance ! Elle demandera quelles

vérités nouvelles nous avons enſeignées, quelles erreurs nous avons détruites, quelles ténèbres nous avons diſſipées? Notre égoïſme révoltant ne lui impoſera point: elle verra que nous nous ſommes fait illuſion à nous-mêmes; que notre imagination exaltée n'a enfanté que des rêves ridicules ou dangereux; que nous nous ſommes crus riches de quelques lambeaux ramaſſés dans l'école d'un ſcepticiſme effronté: elle nous comparera aux enfans, qui, par une indiſcrète curioſité, déchirent & briſent tout ce qu'ils touchent; enfin elle décidera, que nos lumières & notre eſprit n'ont ſervi qu'à corrompre notre cœur, & à nous égarer.

La Postérité ſera bien plus étonnée encore, quand elle apprendra par nos propres ouvrages, que, loin de ſoutenir l'art admirable des Corneille, des Racine & des Molière, nous l'avons ridiculement traveſti en Pantomimes & en Drames froids, inſipides & dégoûtans (genre cependant dont nous nous faiſons honneur d'être les inventeurs). Quelle gloire! ou plutôt quelle erreur, quel abus de l'eſprit! Mais comment pourroit-on faire aujourd'hui des Tragédies, *nos mœurs*, diſons-nous, ne ſont point *Poëtiques*? L'étoient-elles davantage du temps de Corneille & de Racine? Eſt-il beſoin que le poignard & le laurier de Melpomène ſoient toujours teints & arroſés de ſang? Qu'entendons-nous par *mœurs Poëtiques*? Faut-il que des révolutions ſoudaines, des guerres cruelles, des orages imprévus, des événemens extraordinaires & ſiniſtres, des coups de foudre redoublés, jettent le trouble dans notre ame & nous agitent comme le Démon de la Pithoniſſe? Faut-il que le ſang coule ſur les Autels, que la terre en ſoit abreuvée, que l'ennemi vainqueur boive celui du vaincu?

Si

Si cela eſt, les Caraïbes ont des *mœurs* bien *Poëtiques*, & leurs Poëtes doivent être horriblement Tragiques ! N'allons point chercher des modèles de l'Art dans des mœurs auſſi atroces ; rendons graces à la Providence de ce que les nôtres ſont douces & civiliſées ; & périſſe plutôt l'Art à jamais, que de devoir ſa perfection & ſon excellence aux malheurs publics !

LA TRAGÉDIE chez tous les Peuples du monde, où elle eſt connue & cultivée, a toujours eu pour fondement *la Terreur* & *la Pitié*, & jamais *l'Horreur*. Voilà ſes deux ſeuls reſſorts, c'eſt au génie à les employer. O Athéniens ! Peuple avide de gloire, dont les Arts annonçoient le goût, les ſciences le génie, & la gaïeté le caractère ! Vous qui ſuiviez avec le même attrait & l'auſtère ſageſſe & l'aimable folie ! Peuple charmant & frivole, humain & brave, ingénieux & ſavant, philoſophe & voluptueux, avec lequel nous avons tant de reſſemblance, n'aviez-vous pas des Sophocle & des Euripide, des Ariſtophane & des Menandre, des Socrate & des Platon, dans les temps même où vos proſpérités rendoient vos mœurs encore plus douces & plus voluptueuſes ?

LA STÉRILITÉ que nous éprouvons dans preſque tous les genres, peut bien autoriſer nos plaintes ; mais elle démontre en même temps, que le ſiècle de la fauſſe Philoſophie, ne peut être celui du génie. Nous ſentons nos pertes, & plus encore l'impuiſſance de les réparer. Les commencemens de ce ſiècle, ſembloient s'annoncer par de plus heureux préſages.

MELPOMÈNE pleuroit encore Racine, lorſque

CRÉBILLON parut. Ce grand homme, par lequel la nature vouloit terminer les prodiges du règne de LOUIS XIV, s'ouvrit une nouvelle route pour marcher à l'immortalité. Un Athlète qui deſcendoit dans l'arène où Corneille & Racine avoient triomphé tant de fois, devoit trembler. Crébillon ne ſe le diſſimula point : mais, avec une ame forte & un génie mâle, il s'empara d'un genre qu'aucun autre avant lui n'avoit oſé tenter, & vint, la coupe d'*Atrée* à la main, s'aſſeoir entre l'Auteur du Cid & celui d'Athalie. L'envie voudroit envain lui diſputer le laurier dont il eſt couronné, Crébillon ſera toujours regardé comme le Poëte le plus Tragique que la France ait eu. La terreur eſt l'ame de toutes ſes Tragédies ; elles reſpirent la noble ſimplicité de l'Antique. Il ſe forma particulièrement ſur les Grecs qu'il aimoit, qu'il avoit étudiés & approfondis ; il ſemble ſur-tout qu'il ait pris Eſchyle & Sophocle pour modèles & pour maîtres. Son coloris eſt vigoureux & ſombre, ſon ſtyle pathétique & ſerré, ſa verſification noble & majeſtueuſe, & dont les taches ſont effacées par les plus grandes beautés (*). C'eſt par le genre dont Crébillon s'eſt ſaiſi, que la Poſtérité le diſtinguera de tous ceux qui l'ont précédé. Quoiqu'il ait aſſez travaillé pour ſa gloire, il auroit enrichi davantage le Théâtre François, ſans de malheureuſes circonſtances qui l'en éloignèrent trop long-temps pour les progrès de l'Art. Une Protectrice (**) bienfaiſante l'y rappela, lorſqu'il étoit plus qu'octogénaire. Il termina ſa glorieuſe carrière par le *Triumvirat*, dans lequel on re-

(*) *Verùm ubi plura nitent in carmine, non ego paucis Offendar maculis. . .* HOR. de Arte Poëticâ.

(**) Madame la Marquiſe de Pompadour.

Digitized by Google

trouve encore avec ſurpriſe cette touche fière & hardie, qui le caractériſera toujours. Indépendamment de ſon talent ſupérieur, qui le rendoit indulgent pour les talens des autres, Crébillon eut un mérite qu'on ne ſauroit trop admirer. Pendant le cours de la vie la plus longue, ſon cœur fut conſtamment fermé à l'envie & à la baſſe jalouſie. Heureux les Auteurs qui peuvent dire comme lui:

» Aucun fiel n'a jamais empoiſonné ma plume ! »

C'eſt une juſtice qu'il ſe rendit publiquement le jour de ſa réception à l'Académie Françoiſe, & que le Public confirma par les plus grands applaudiſſemens.

Ainsi les hommes de génie ont ſenti dans tous les temps le prix de l'étude de l'Antiquité. Tant que ſa lumière riche, féconde & pure s'eſt répandue ſur les Arts & ſur les Sciences, elle les a non-ſeulement embellis, mais perfectionnés. Pourrions-nous oublier que c'eſt elle, qui nous a tirés de cette honteuſe & profonde ignorance où nous avons langui pendant tant de ſiècles? Serions-nous aſſez ingrats pour méconnoître ce que nous lui devons, & pour croire que les prétendues richeſſes de l'eſprit ne s'épuiſent jamais? Une terre, quelque fertile qu'elle ſoit, a beſoin de culture: elle ne produit d'elle-même que des herbes ſauvages. Le prix, l'excellence & la bonté de ſes productions, dépendent toujours de la ſemence qu'on a dépoſée dans ſon ſein, & des ſoins qu'on lui donne. Or, ſi nous avons négligé de nous nourrir juſqu'à préſent des excellens écrits de l'Antiquité, devons-nous être étonnés de la diſette des bons ouvrages, de la décadence du goût, & de la frivolité des productions de notre ſiècle?

LE SYSTÊME de Law qui changea, il y a quelques années, la fortune de preſque tous les Citoyens, changea auſſi les mœurs publiques & particulières. La révolution devint générale, dans le Moral comme dans le Phyſique. Des hommes nouveaux, éblouis de leur fortune, & n'ayant d'exiſtence que par leurs richeſſes, crurent qu'elles étoient le ſeul & le ſouverain bien : ils le dirent, & agirent en conſéquence ; & leur exemple perſuada la multitude. Ils étalèrent un luxe qui fit gémir le pauvre, & rougir l'honnête médiocrité. Perſonne ne fut plus à ſa place, chacun ſortit de ſon rang, la corruption gagna tous les états, & l'eſprit ſe reſſentit de ce déſordre extrême. On ſongea moins alors à rendre l'éducation utile que ſomptueuſe, & la molleſſe prit la place de l'auſtérité des mœurs antiques. Ce n'eſt point au ſein des richeſſes & de l'abondance que ſe forment les Héros & les grands hommes. La gloire exige de ceux qui la recherchent, des peines, des veilles, des ſacrifices & de longs travaux : l'homme riche, énervé dès ſa naiſſance, eſt incapable de les ſoutenir. D'ailleurs quel genre de gloire pourroit l'intéreſſer, quand il eſt ſans ceſſe entouré de vils flatteurs, qui encenſent ſes vices, & font l'éloge de ſes ſotiſes? Tandis que l'homme de mérite, ſouvent abandonné de la fortune, ſouffre, gémit, veille, travaille, & n'entend autour de lui que les ſifflemens de l'envie irritée, & quelquefois les hurlemens affreux de la calomnie!

LE GOÛT de la Littérature & des Arts éprouva la même révolution que les mœurs. Les conditions confondues enſemble ſe corrompirent mutuellement. De-là naquirent l'intérêt ſordide, les faux airs & les ridicules de toute

eſpèce. Les richeſſes balancèrent l'avantage des dignités & des rangs ; les plus élevés s'abaiſsèrent devant l'idole de la fortune, & ne deſirèrent plus que ſes faveurs. La ſtupide opulence paya les Arts, gagea l'Artiſte, & commanda au génie des Groteſques, pour remplacer les chef-d'œuvres des Le Brun, des Le Sueur & des Mignard. La noble & majeſtueuſe ſimplicité de nos Ancêtres diſparut, & nos yeux, accoutumés autrefois à ce beau ſimple, furent tout-à-coup éblouis par un luxe porté à l'excès.

TELLE EST, dans ce ſiècle, l'époque où les Lettres commencèrent à languir parmi nous. Cependant l'Auteur de *Rhadamiſte* règnoit encore ſur la ſcène, & Melpomène annonçoit, par le ſuccès brillant d'*Œdipe*, un nouvel Elève comblé de ſes faveurs. Mais *Zaire*, *Brutus*, *Mahomet*, *Mérope*, & tant d'autres pièces qui cimentent la gloire & forment la couronne de ce célèbre & fécond Auteur, n'ont point empêché le mauvais goût de prévaloir. M. DE VOLTAIRE eut à combattre, en s'élançant dans la carrière, les paradoxes du bel-eſprit, qui ne tendoient à rien moins qu'à proſcrire à la fois du Théâtre, les règles les plus ſages & les charmes de la Poëſie. Dans ce combat inégal, La Motte fut terraſſé par de bonnes raiſons & par d'excellens vers.

LE BEL-ESPRIT eſt en Littérature, ce que ſont en Morale les Caſuiſtes relâchés. L'auſtérité des préceptes l'effraie ; & comme il n'a ni le courage, ni la force de les pratiquer, il lui eſt plus commode de s'y ſouſtraire. En cela, il a pour partiſans le plus grand nombre. La nouvelle tentative qu'il venoit de faire n'étoit pas plus raiſonnable que la guerre

qu'il avoit déclarée aux Anciens ; mais il étoit de ſon intérêt d'attaquer toujours ; ſes défaites ne le décourageoient point. Il ſavoit bien qu'il révolteroit quelques rigoriſtes ; il s'en mettoit peu en peine, pourvu qu'il gagnât du terrein. En effet il répandit le mauvais goût avec une rapidité ſurprenante. Adroit Protée, il ſe métamorphoſa dans tous les genres d'Eloquence. On le vit dans la Chaire, ſur le Théâtre, au Barreau ; il écrivit l'Hiſtoire, compoſa des Romans, diſſerta, verſifia, & ſe fit tour-à-tour Métaphyſicien, Géomètre & Philoſophe. La Critique le pourſuivit ſous tous ſes déguiſemens, & le força toujours de reparoître ſous ſa forme naturelle. Elle fut la terreur du Néologiſme, qu'il s'efforçoit d'établir ; & défendit la pureté, l'élégance & la clarté de la langue des Fénélon, des Racine & des Boileau. Jamais enfin la ſaine critique n'eut plus d'occaſions d'exercer ſa ſévérité contre tant d'ouvrages, « que le mauvais goût fait admirer, malgré » l'obſcurité, la baſſeſſe, l'enflure, l'affectation & les » puérilités dont ils ſont remplis ; ouvrages cependant » qui ont non-ſeulement une approbation preſque générale, mais qui ne l'ont que parce qu'ils ſont mauvais ; » car un Diſcours ſenſé, qui n'a rien que de naturel, n'eſt » d'aucun mérite ; on n'y trouve point d'eſprit. Mais ce » qui eſt recherché, détourné, hors de la droite raiſon, » voilà ce qu'on admire aujourd'hui (*) ».

(*) » Ne id quidem inutile, etiam corruptas aliquandò & vitioſas orationes, » quas tamen plerique judiciorum pravitate, mirantur, legi palàm pueris, » oſtendique in his quàm multa impropria, obſcura, tumida, humilia, » ſordida, laſciva, effœminata ſint : quæ non laudantur modò à pleriſque, » ſed (quod pejus eſt) propter hoc ipſum quod ſunt prava, laudantur. Nam » ſermo rectus & ſecundùm naturam enunciatus, nihil habere ex ingenio » videtur : illa verò quæ utcunque deflexa ſunt, tanquam exquiſitiora mi- » rantur ». Quintil. Lib. II, Chap.

RIEN n'annonçoit plus le mauvais état des lettres & la décadence du bon goût, que cette foule de Romans de toute eſpèce, qui ſe ſuccédoient les uns aux autres ſi rapidement, que les femmes même ne pouvoient ſuffire à les lire tous. Ce genre d'ouvrages, accrédité par la plume féconde, agréable, intéreſſante & facile d'un Ecrivain (*), exercé d'ailleurs plus utilement, devint preſque l'occupation générale de tous nos Ecrivains beaux-eſprits. Le Public fut inondé de brochures, de Contes & d'Anecdotes. Encore, s'il n'y eût eu à la lecture de tant d'Ecrits frivoles d'autre perte à craindre que celle du temps ! Malheureuſement l'innocence & la pureté des mœurs y étoient intéreſſées. Dans les uns, la licence la plus cynique ſembloit conduire les crayons obſcènes & groſſiers du libertinage: dans les autres, non moins dangereuſe, mais plus délicate & plus réſervée, affectant même une certaine retenue, elle ne laiſſoit tomber qu'à moitié le voile ſur la nudité. Ceux qui n'étoient point infectés de ces vices, avoient d'autres défauts. Le plus apparent étoit le ſtyle maniéré, métaphyſique & ſouvent même inintelligible. Ce torrent de Romans s'écoula. Telle eſt l'inconſtance de l'eſprit à la mode ; tout frivole qu'il eſt, il ſe laſſe bientôt de la frivolité même, & cherche à renouveler ſans ceſſe les objets de ſon amuſement. Le croira-t-on ? La Géométrie eut ſon cours comme les Romans: l'engoument pour cette ſcience fut univerſel; tout, juſqu'aux femmes, s'en mêla : on alla même, pour leur plaire, juſqu'à traiter la galanterie géométriquement. N'eſt-ce pas là l'emploi le plus faux, & l'abus le plus froid que l'on pût faire du bel-eſprit?

(*) L'Abbé Prevoſt.

IL AVOIT déja depuis quelque temps, introduit au Théâtre ſon jargon Métaphyſique & ſes Epigrammes, tandis que l'Auteur du *Glorieux*, échappant aux vices à la mode, ſoutenoit encore la Scène Comique ſur ſon penchant, & y recevoit des applaudiſſemens juſtement mérités. Mais moins Comique que Regnard, il a le premier altéré le maſque de Thalie, & il peut être regardé comme le précurſeur d'un genre, où il falloit tout le talent de LA CHAUSSÉE pour réuſſir. Ce genre hermaphrodite, abſolument inconnu aux Anciens, auquel on a donné le nom de *Comique larmoyant*, n'a pas triomphé ſans peine des contradictions qu'il a eſſuyées dans ſa naiſſance; & les Auteurs médiocres ont bien abuſé depuis de l'indulgence qui l'a fait admettre. La Chauſſée, Ecrivain correct & bon verſificateur, n'avoit aucun modèle à ſe propoſer: ſa ſenſibilité naturelle fut ſon ſeul guide. Sa manière de voir, différente en tout de celle de Molière, ne lui préſentoit jamais les objets du côté comique ou plaiſant. Il ne chercha point à exciter le rire de la malignité, en faiſant la ſatire du vice ou du ridicule; il voulut ſeulement intéreſſer le cœur, en nous peignant ſes foibleſſes. Il n'enviſagea dans ſon Art, que la gloire de plaire au ſexe le plus ſenſible, & le plaiſir de faire couler ſes pleurs au récit tendre & paſſionné des ſentimens qu'il inſpire. Si cette manière de peindre les paſſions n'a rien de révoltant, elle n'a rien non plus qui ſerve à nous en corriger; & ce n'étoit pas ſans doute le but de l'Auteur de *Mélanide*. Cette pièce, une des meilleures productions de la Chauſſée, doit ſervir de modèle à tous ceux, qui, comme lui, ne peuvent pas atteindre au véritable but de la Comédie. Le pathétique y eſt heureuſement ſoutenu, ſans aucun mêlange de comique trivial.

Mais,

Digitized by Google

Mais, malgré le mérite de ce nouveau genre, quand même on le porteroit au plus haut degré de perfection, il ſera toujours infiniment au-deſſous de celui de la bonne Comédie. Quelques Cenſeurs trop ſévères auroient même voulu le proſcrire du Théâtre : peut-être avoient-ils raiſon. Les partiſans de la mode & de la nouveauté ont beau dire, que nous nous ſommes enrichis d'un genre ignoré de Molière, & qu'il ne faut pas borner nos plaiſirs, dont le cercle eſt déja trop étroit : d'accord ; mais qu'il naiſſe donc des la Chauſſées, & que ſes triſtes & impitoyables imitateurs ceſſent de multiplier nos ennuis (dont le cercle eſt beaucoup trop grand) par leurs Drames éternels, échafaudés ſur des fables triviales, mal conçues, ſans génie, ſans goût, ſans vraiſemblance, ſans chaleur & ſans ſtyle.

QUELS SONT, en effet, la plupart de ces Drames, tant vantés par la médiocrité, & preſque tous calqués les uns ſur les autres, ſinon des Romans auſſi froidement écrits que mal dialogués, dont les aventures platement bourgeoiſes, irreligieuſes ou révoltantes, n'excitent en nous d'autre ſentiment que le dégoût, en laiſſant l'ame douloureuſement triſte, dans l'impuiſſance de ſe rendre raiſon de ſa triſteſſe, & de s'y plaire ? Romans, dont ſouvent le ſeul but eſt de fronder les uſages reçus, d'établir des opinions nouvelles, & de faire l'Apologie des écarts & des erreurs dans leſquels les paſſions jettent une jeuneſſe indocile & fougueuſe, en lui faiſant contracter des alliances également condamnées par la raiſon, par l'honneur & par les loix.

MAIS, ſuppoſons nos Drames auſſi parfaits qu'ils pourroient l'être, quels avantages les mœurs en retireront-

elles ? Quels vices corrigeront-ils ? De quels ridicules arrêteront-ils le cours ? Quels ſentimens nouveaux feront-ils naître dans notre ame ? Quelles vertus nous inſpireront-ils ? Cet attendriſſement, ces pleurs qu'ils prétendent arracher, & ſur leſquels ils fondent tout leur mérite, peuvent-ils jamais nous dédommager de la perte de la bonne Comédie ? Oſera-t-on ſoutenir qu'ils ſont capables de la remplacer ? Ils ont chaſſé les Ris du Théâtre & même de la ſociété, en changeant journellement nos mœurs. Ils ont pris un ſi grand empire, qu'ils l'étendent même juſques ſur le ſpectacle le moins ſuſceptible de triſteſſe (l'Opéra Comique) d'où ils ont ſi mal-adroitement banni le Vaudeville, cet enfant malin de la gaieté Françoiſe. Avouons-le : les Dramatiſtes & les Chimiſtes de nos jours ſe reſſemblent aſſez (*) par le ſecret qu'ils ont trouvé de détruire ſans retour, les uns, les plus belles & les plus précieuſes productions du génie ; les autres, celles de la nature, ſans qu'on puiſſe retirer la moindre utilité de leurs découvertes.

N'EST-CE donc pas porter un coup mortel au bon goût, que de s'efforcer d'introduire ſur la ſcène ce nouveau genre de Drame, où les moyens de réuſſir coûtent ſi peu, par la dangereuſe facilité dont il eſt ſuſceptible ? où il ſuffit ſeulement d'avoir l'imagination fantaſque & l'eſprit Romaneſque, où il ne faut qu'étudier quelques effets ſingu-

(*) Voy. dans le Journal Encyclopédique du mois d'Octobre 1771, Tom. VII, Part. II, pag. 286 & ſuiv. « l'expérience faite le 16 Août 1771 » dans le laboratoire du ſieur Rouelle, Démonſtrateur de Chimie au Jardin » Royal, par laquelle il a été prouvé que le diamant s'évapore au grand feu, & » s'y volatiliſe tout entier, ſans laiſſer dans le creuſet aucune trace de matière ». O ! l'heureux ſiècle, où

Le cuivre devient or, & l'or devient à rien !

liers, & les deſſiner, compaſſer le jeu des Interlocuteurs, pour en compoſer une pantomime, & ſe guindant ſur les échaſſes d'une morale commune, étaler d'un ton emphatique des tirades, des maximes, & des ſentimens préparés de loin & couſus après coup au Roman : genre où le ſtyle eſt ce qu'on ſoigne le moins, dont la lecture, dénuée de l'illuſion & de l'appareil du Théâtre, n'eſt pas ſupportable; monſtre, en un mot, qu'Horace, dans ſon Art Poëtique, auroit eu peine à décrire, pour en donner l'idée.

COMMENT reconnoître, à cette ſombre triſteſſe, à ces pleurs, à ces longs & ennuyeux gémiſſemens, à ces ſanglots ridicules, la riante Thalie? La reconnoîtra-t-on davantage, quand, nouvelle Euménide, elle s'arme du fouet des Furies, pour en frapper publiquement des Citoyens honnêtes & vertueux, & que dans ſes jeux cruels elle ſe plaît à ranimer les cendres du cynique Ariſtophane?

CE N'EST PAS ſous ces déguiſemens difformes, mais accompagnée, comme elle devroit l'être toujours, des Jeux & des Ris folâtres, que M. PIRON nous la préſente dans l'heureux ſujet de la *Métromanie*. Cette Comédie admirable, digne du génie de Molière, eſt la ſeule Comédie, qui exiſte dans le vrai genre, depuis le *Miſanthrope*. Quelle ſimplicité dans le plan! Quelle vérité dans les caractères! Quelle chaleur dans l'action! Que de beautés & de traits piquans dans les détails! Quel fonds inépuiſable de vrai Comique! Quelle pièce enfin peut-on lui comparer, où le *vis Comica* brille davantage & à moins de frais? » Si, comme le dit M. Piron (*),

(*) Voy. Œuvres de M. Piron, Tom. III, la Préface de *la Métromanie*, pag. 215.

« ce fut pour Molière une bonne journée de Philoſo-
» phe, lorſqu'après avoir fait le plan du Miſantrope, il
» entra dans ce champ vaſte, où tous les ridicules ſe
» venoient préſenter en foule, & comme d'eux-mêmes,
» aux traits qu'il ſavoit ſi bien lancer : » quelle excellente journée auſſi pour M. Piron, quand, après avoir conçu le plan de la Métromanie, il entra dans un champ non moins vaſte, où de nouveaux ridicules venoient également en foule s'offrir pour être immolés ſur la ſcène par l'imagination la plus riante ? Nous ne craignons point de le dire, Molière n'eût pas fait mieux ; & s'il eſt quelque chef-d'œuvre dont notre Théâtre Comique puiſſe ſe glorifier, la *Métromanie* eſt celui qui fait le plus d'honneur à notre ſiècle, & ſuffit pour immortaliſer ſon Auteur.

LE PEINTRE CHARMANT de *Ververt* & de *la Chartreuſe* n'a pas moins mérité les ſuffrages du goût, lorſqu'il a mis ſur le Théâtre ſa Comédie du *Méchant*. Style, coloris, ſituations, traits Comiques, tout dans cette pièce annonce un Maître élevé dans les bonnes lettres & dans l'Ecole de Thalie. Un favori des Muſes, tel que M. GRESSET, dont le pinceau agréable & facile eſt fait pour traiter tous les ſujets, pouvoit-il s'écarter des règles de ſon Art ?

RIEN n'étoit plus capable d'arrêter, dès ſa ſource, le torrent du mauvais goût, que le ſuccès bien mérité de la *Métromanie*. Mais que peuvent le bon ſens & la raiſon contre l'enthouſiaſme, la folie, la mode & la nouveauté ? Notre ſiècle eſt fait pour offrir les contraſtes les plus frappans. N'avons-nous pas vu la majeſté de la Scène Lyrique ſouillée par de pitoyables Bouffons, dignes à peine des tréteaux d'Italie, tandis que l'Orphée

de nos jours faiſoit retentir le temple de l'harmonie de ſes divins concerts. Avec quel reſpect, cet homme ſublime dans ſon art, traita-t-il toujours Lulli ? Il le regardoit non-ſeulement comme ſon maître, mais il avouoit qu'il lui devoit tout ; &, loin de déprimer la muſique de ce Père du Théâtre Lyrique, il n'en parloit que pour en faire admirer les beautés. C'eſt ainſi que l'homme de génie montre ſa ſupériorité, & aſſocie ſa gloire à celle des grands hommes qui l'ont précédé. Que RAMEAU dut être flatté, lorſque, ſans le prévoir, ni l'avoir recherché, malgré le goût des Fredons d'Italie qui commençoit à dominer, il reçut l'éclatant témoignage de l'eſtime que la Nation faiſoit de ſon talent ! Tel fut l'hommage qu'on rendit à Virgile (*), préſent & ſpectateur par haſard au moment où l'on récitoit ſes vers ſur le Théâtre, le peuple l'ayant apperçu dans la foule, ſe leva de concert & s'inclina devant lui, comme il eût fait devant AUGUSTE.

QUOIQUE nous n'ayons point de Virgile parmi nous, nous imitons les Romains, lorſque nous demandons à grands cris l'Auteur (ſouvent d'une mauvaiſe pièce) & que nous l'applaudiſſons. Ce ſuffrage public, dont l'époque eſt encore récente, ſeroit d'un prix ineſtimable, s'il n'étoit accordé qu'au grand mérite. Malheureuſement on le prodigue aujourd'hui, & malgré cette condeſcendance, la modeſtie eſt ſi peu de mode dans ce ſiècle, que nous ne rougiſſons point de nous donner à nous-mêmes les plus grands éloges, quand d'ailleurs on nous les refuſe

(*) » Teſtis ipſe populus, qui, auditis in theatro verſibus Virgilii, ſurrexit » univerſus, & fortè præſentem ſpectantemque Virgilium, veneratus eſt, » ſic quaſi Auguſtum ». *Dialog. de Orat. C. Cornel. Taciti*, Tom IV, p. 131, *Edit. Gabrielis Brottier.*

avec juſtice. Ne s'imagineroit-on pas, en liſant les Préfaces de certains Drames ou Tragédies Bourgeoiſes, que leurs Auteurs excellent dans l'art de peindre les paſſions & de les émouvoir? N'eſt-il pas auſſi plaiſant que ridicule, de les entendre, on ne dit pas ſe comparer modeſtement à Corneille, à Racine, à Molière, mais ſe mettre hardiment au-deſſus d'eux? Paroît-il en effet un ſeul Drame, qui ne ſoit accompagné d'une Poëtique nouvelle, où l'Auteur, eût-il été ſifflé, ne faſſe le plus grand éloge de ſa pièce, ne juſtifie ſa manière ſur les principes qu'il s'eſt formés, & ne cherche à perſuader qu'il en ſait plus qu'Ariſtote & Horace? C'eſt bien pis, quand, par indulgence & pour l'encourager, on a cru devoir l'applaudir. Rien ne peut alors égaler ſon orgueil, quoique ſouvent ſa première production ſoit auſſi la dernière.

TELLE EST, en général, la deſtinée de la plupart de nos modernes Athlètes. Devroit-on être étonné de leur foibleſſe & de leur ſtérilité, ſi l'on faiſoit attention au peu de nourriture qu'ils ont priſe en tout genre? A les voir néanmoins s'élancer dans l'Arène, ne croiroit-on pas leur victoire aſſurée. Mais comme ils n'ont point conſulté leurs forces, à peine ont-ils franchi la barrière, qu'ils ſont terraſſés, & leur chûte ne les rend que plus vains. Eh! comment ne le feroient-ils pas? Prônés par la cabale & ſoutenus par l'intrigue, ils intéreſſent à leur ſort l'amour-propre de leurs Protecteurs: or, peut-on accuſer des Protecteurs d'ignorance & de mauvais goût? Protéger, n'eſt-ce pas jouer un perſonnage, s'ériger en arbitre du goût, en diſpenſateur de la gloire, en juge des talens? Perſonne, en fait d'eſprit, ne ſe récuſe; chacun ſe croit en droit de tenir

le Tribunal où l'Auteur vient préſenter ſa pièce : elle y eſt infailliblement applaudie : on immole de concert à ce chef-d'œuvre nouveau tous les chef-d'œuvres des Corneille, des Racine & des Molière ; & l'Auteur, enivré de l'encens le plus groſſier, par un trait qui peint bien à la fois & ſon orgueil & la ſottiſe de ſes admirateurs, les félicite à ſon tour, de pouvoir apporter comme une preuve certaine d'eſprit, de diſcernement & de goût, les éloges qu'ils ont prodigués aux beautés de ſon ouvrage.

CE MANÈGE d'aller de maiſon en maiſon déclamer ſes ouvrages, pour ſe faire des partiſans, n'a jamais été employé par les hommes à talens ſupérieurs. Ils n'ont pas beſoin de ces ſuffrages obſcurs, mendiés par la médiocrité, preſque toujours accordés par l'ignorance, & ſouvent ſurpris à la diſtraction. Une lecture rapidement faite, avec toute la chaleur de l'amour-propre, à des oreilles peu exercées, à des amis complaiſans, à de prétendus connoiſſeurs, à des eſprits prévenus, à des ſots même auſſi vains que Midas, laiſſe-t-elle la liberté de remarquer les défauts d'un ouvrage ? N'eſt-on jamais la dupe de l'art du déclamateur, dont l'intérêt eſt de gliſſer légèrement ſur les endroits foibles ou défectueux, & d'appuyer ſur quelques beautés de détail ?

CE N'EST donc point dans ces cotteries Littéraires, auxquelles l'envie, la malignité & la jalouſie préſident tour-à-tour ; moins encore dans ces cercles brillans, que la curioſité, le déſœuvrement & l'ennui raſſemblent, dont le bel-eſprit & la frivolité ſont les Divinités tutélaires, où l'on parle beaucoup ſans rien dire, & où l'on juge

de tout ſans rien ſavoir, où la fatuité daigne à peine écouter, où la prétention élève la voix, où la ſottiſe s'extaſie, & la mînauderie décide en faiſant des nœuds ; c'eſt dans le ſilence du cabinet, qu'un Auteur, jaloux de ſa renommée, doit chercher un Ariſtarque. Là, dépouillé de tout ſentiment d'amour-propre, le crayon à la main, toujours prêt à effacer, il peut, ſans bleſſer la modeſtie, profiter des avis, ou recevoir les ſuffrages légitimes de la raiſon, du goût & de la vérité. Ainſi ſe conduiſoit RACINE : c'étoit à la Critique elle-même qu'il liſoit ſes ouvrages, en les liſant à BOILEAU.

LES TEMPS ſont bien changés depuis Racine ! On ne conſulte pas pour mieux faire, on ne cherche qu'à s'étaler ; on n'eſt avide que de louanges éphemères. A peine la critique oſe-t-elle élever la voix, qu'elle irrite la bile des Auteurs, arme la calomnie, produit les haines & les inimitiés les plus cruelles. La licence à cet égard eſt portée à l'excès. Jamais ſiècle n'a *mêlé à ſon eſcrime*, pour me ſervir des expreſſions de Montagne (*), *tant d'injures & tant d'indiſcrétions*. D'où naît cette extrême ſenſibilité, ſi ce n'eſt d'une vanité mal-entendue, d'un fonds d'orgueil déſordonné ? Depuis quand n'eſt-il plus permis à la Critique de s'exercer, & même de lancer ſes traits contre *la Théſéïde de l'enroué Codrus* (**) ? Quel eſt ſon crime, quand elle s'oppoſe au torrent du mauvais goût, & qu'elle dénonce à la Poſtérité les Cotins, les Pradons & les Chapelains de notre ſiècle ? Si elle eſt juſte, honnête & modé-

* Liv. III, Chap. VIII.

(**) . . . . Nunquam ne reponam
Vexatus toties rauci Theſeïde Codri ? *Juvenal, Sat. I.*

rée,

rée, en quoi nous offenſe-t-elle? Si elle ne l'eſt pas, faiſons-la rougir de ſes torts, & contraignons-la, par une conduite oppoſée à la ſienne, à nous reſpecter & à nous rendre juſtice. Rien ne deshonore & n'avilit plus les Lettres que ces haines ſanglantes, dont le trépas même de l'ennemi ne peut éteindre la fureur & la violence. Nos ouvrages ſont-ils donc une partie ſi eſſentielle de nous-mêmes, qu'on ne puiſſe les attaquer ſans nous bleſſer mortellement? Hé-bien! mettons-les à l'abri de toute cenſure, & rendons-les dignes de voir le jour, ſans le craindre. Que tout y reſpire les bonnes mœurs, la raiſon & le goût; anobliſſons nos travaux & nos veilles, en les conſacrant à l'inſtruction de nos ſemblables; ſi nous ſommes plus éclairés qu'eux, n'abuſons point de nos lumières, ni de leur foibleſſe, pour les corrompre, les tromper ou les égarer; ſervons-nous de notre Philoſophie pour faire reſpecter la Religion, les Loix & les Uſages reçus; que la vérité, la ſageſſe & la vertu brillent dans tous nos ouvrages; qu'ils les inſpirent & les faſſent aimer; qu'ils ne ſoient point ſouillés par cette licence effrenée qui oſe tout; banniſſons-en cet égoïſme ſuperbe, qui n'a jamais été & ne ſera jamais le ton de la modeſtie & de l'honnêteté; qu'on y découvre les ſentimens de notre ame, non par un vain & pompeux étalage de mots, mais par une ſimplicité noble, modeſte, intéreſſante, & par des principes ſolidement établis; en un mot, en cherchant à inſtruire ou à plaire, rappelons-nous toujours que *rien n'eſt beau que le vrai.* Mais puiſque la critique eſt ſi redoutable pour nos Auteurs, la Poſtérité le ſera-t-elle moins? Que de couronnes arrachées par le Temps & par la force de la Vérité! Que d'idoles briſées, de lauriers flétris, de faux éloges déſavoués, de réputations anéanties!

Quelle foule d'Auteurs plongés dans un éternel oubli ! Combien d'autres, dont la mémoire ne ſubſiſtera, que pour être en horreur & honteuſe à jamais !

LES LETTRES ſont la gloire d'un Empire, lorſqu'elles y ſont floriſſantes, & les Citoyens qui les cultivent avec ſuccès, par amour pour elles, & pour l'utilité publique, ont droit à notre reconnoiſſance autant qu'à notre eſtime. Il ne ſuffit pas alors qu'ils ſoient plus éclairés, plus inſtruits; il faut qu'ils ſoient encore les plus honnêtes, les plus vertueux des hommes. La ſcience, ſans la ſageſſe, n'eſt qu'un vain nom, une erreur bruiante, une folie même, dont l'éclat eſt toujours dangereux & les écarts ſouvent funeſtes ! Nous n'en avons que trop d'exemples dans cette multitude d'Ecrits ténébreux, enfans de la nuit, du menſonge & de l'orgueil, déſavoués en naiſſant par leurs propres Auteurs à cauſe de leur honteuſe origine. Si de pareils ouvrages démontrent aſſez la dépravation des mœurs & la démence des eſprits, ils n'annoncent que trop la décadence des Lettres & la corruption du goût.

DEPUIS QUE, mécontens de nous-mêmes, nous nous ſommes pris d'enthouſiaſme & d'admiration pour tout ce qui eſt étranger ; depuis que l'Anglomanie s'eſt emparée de nous, il ſemble qu'on veuille, à quelque prix que ce ſoit, renverſer toutes les idées reçues. Les vapeurs des marais d'Albion ont engendré cette épidémie philoſophique, qui tue le génie, fait fermenter les eſprits, & produit ce goût anti-national, dont les ravages ne ſont que trop ſenſibles. Plus d'Eloquence, plus de Poëſie, plus de Muſique. Celle de toutes les Langues qui appro-

che le plus de la langue Grecque, la langue Françoiſe, adoptée par toutes les Nations, claire, préciſe, énergique, ſublime, pleine de douceur & d'harmonie, ſuſceptible des plus grands effets, n'eſt plus qu'une langue ſourde & monotone, peu propre aux chants de Polymnie. Ainſi Lulli, Rameau & tant d'autres célèbres Muſiciens ont travaillé envain ; leurs chef-d'œuvres ſont anéantis pour toujours. Ce ſont des Etrangers, incapables d'apprécier, de juger notre langue, qui ont ſemé les premiers parmi nous ces ſinguliers Paradoxes ; & ce ſont des François, incapables de la bien écrire, qui les ont accueillis, ſoutenus & autoriſés!

Oui, ſans doute, à juger notre langue d'après quelques ouvrages & quelques Drames modernes, elle eſt en effet dure, barbare & monotone: mais qu'on la juge d'après les Poëmes d'Armide, de Roland, d'Amadis, &c. qui oſera, ſans injuſtice, lui reprocher ces défauts? La Muſique de Lulli, de Deſtouches, de Rameau étoit faite pour elle; & elle gémit aujourd'hui de ſe voir défigurée, déchirée impitoyablement & miſe à la torture ſous des ſons peu analogues à ſon génie & à ſa proſodie. Enfin ce ſiècle raiſonneur a tout dégradé, tout altéré, tout détruit. Nous abandonnons les véritables ſources du goût, pour en chercher de nouvelles ; & devenus ſtériles par notre faute, nous nous abaiſſons juſqu'à devenir les imitateurs & les copiſtes ſerviles de tout ce qui porte le caractère étranger.

Dans cet égarement preſque général, le Dieu du Goût veille cependant encore ſur nous, dans ces Sanctuaires des Lettres, où les Homère, les Démoſthène, les Cicéron,

les Virgile & les Horace reçoivent le plus pur encens. Il eſt encore des hommes fidèles à la bonne & ſaine Littérature, qui cherchent à nous ramener aux Anciens, & à réveiller notre goût pour eux. Homère, Eſchyle, Ariſtote, Virgile, Térence, Horace, Juvénal revivent depuis peu parmi nous (*). Heureux, ſi nous ſavons en profiter & rougir du mauvais goût qui nous entraîne loin de ces excellens modèles ! « Nous avouerons pourtant qu'il y » a eu de nos jours, & que nous avons encore de très-» bons Ecrivains : non-ſeulement nous en convenons avec plaiſir, nous le ſoutenons même : mais de » ſavoir juger quels ils ſont, c'eſt ce qui n'appartient pas » à tout le monde. Il eſt plus sûr d'imiter les Anciens, » dont le mérite n'eſt plus douteux. C'eſt pourquoi nous » conſeillons de ne pas s'attacher de ſi bonne heure aux » Modernes, de crainte qu'on ne les imite, avant que de » bien connoître ce qu'ils valent(**) ».

(*) Nous venons de voir paroître ſucceſſivement les traductions, d'*Eſchyle*, par M. de Pompignan & par M. du Teil ; de l'*Iliade d'Homère* en vers, par M. de Rochefort ; des *Poëtiques d'Ariſtote*, *d'Horace*, *de Vida*, par M. l'Abbé Batteux ; des *Géorgiques de Virgile*, par M. l'Abbé de Liſle, des *Satires de Juvénal* par M. Duſaulx ; de *Térence*, par M. l'Abbé le Monnier, &c. &c. &c.

(**) » Quoſdam verò etiam quos totos imitari oporteat, & fuiſſe nuper, » & nunc eſſe quidem, libenter non conceſſerim modò, verùm etiam con-» tenderim. Sed hi qui ſint, non cujuſque eſt pronuntiare. Tutiùs circà Prio-» res vel erratur : ideoque hanc Novorum diſtuli lectionem, ne imitatio » judicium antecederet ». Quintil. Lib. II, Cap. 5, in fin.

A Paris, ce 10 *Juin* 1771.

BIBLIOTHÉQUE

BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE DE *LA CROIX DU MAINE.*

A B E.

ABEL FOULON, natif de la Paroiſſe de Loué au Maine, à ſix lieues du Mans, Poëte François, Philoſophe, Mathématicien & Ingénieur, Valet-de-Chambre du Roi Henri II, &c. Il a écrit, de ſon invention, l'uſage & deſcription de l'Holomètre [1], pour ſavoir meſurer toutes choſes qui ſont ſous l'étendue du ciel, tant en largeur, qu'en hauteur & profondité; imprimé à Paris, chez Pierre Beguin, l'an 1567: il a écrit un Traité de Machines, Engins, Mouvemens, Fontes métalliques, & autres telles inventions, non encore imprimé;... la Deſcription du Mouvement perpétuel, non imprimée... Voilà quant à ſes inventions; & touchant ce qu'il a traduit, voici ce que j'en ai pu voir.... Les huit Livres d'Architecture de Marc Vitruve [2], leſquels, pour les avoir communiqués à ſes amis, les ont mis en leur nom, & les ont fait imprimer, ſans faire mention de lui qui en étoit le Traduc-

teur. Le Poëme d'Ovide *in Ibin*, ou contre *Ibis*, non imprimé... Les Satires de Perſe [3], traduites par ledit Foulon en vers François, imprimées l'an 1544 à Paris [4]. Il a pu compoſer de ſon invention, & traduire pluſieurs autres choſes, deſquelles je n'ai pas connoiſſance. Il eſt inventeur [5] des Teſtons forgés au moulin, du tems du Roi Henri, IIe du nom, Roi de France; ſa deviſe eſt, *moyen ou trop*. Il mourut à Orléans, (non ſans ſoupçon d'avoir été empoiſonné pour la jalouſie de ſes belles inventions) l'an 1563, âgé de 50 ans, ou environ.

[1] Le nom *Holomètre*, en Grec ὁλόμετρον en ſous-entendant ὄργανον, eſt compoſé d'ὅλος tout, & de μέτρον meſure, parce que cet inſtrument ſert à meſurer toutes choſes. Nicolas Stoup, mort l'an 1621, Profeſſeur en Médecine à Baſle, y fit imprimer en 1577 *in*-8°. un Livre, où il enſeigna les moyens de perfectionner l'Holomètre d'Abel Foulon, & d'en faciliter l'uſage. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il devoit dire les *dix Livres* d'Architecture, puiſque l'Ouvrage de Vitruve eſt diviſé en dix Livres. Même erreur au mot *Jean Martin*, & dans le diſcours qu'à la fin de ſa Bibliothèque il adreſſe au Vicomte de Paulmy. Il a dit plus correctement les *dix Livres*, aux mots *Dominique Bertin* & *Jean Gardet*. (*idem*).

[3] Du Verdier, aux mots *Aule Perſe* & *Guillaume Durand*, a parlé de cette traduction, ſans marquer qu'elle fût d'Abel Foulon; parce que celui-ci, au lieu de ſon nom, n'y avoit mis que ſa deviſe, *moyen ou trop*, inconnue à du Verdier, mais non pas à la Croix du Maine, compatriote d'Abel Foulon. (*idem*).

[4] Il auroit pu ajouter chez Jacques Gazeau. La Caille, pag. 117 de ſon Hiſtoire de l'Imprimerie, dit *Jacques Gazeau* ou *Gazelle*; mais mal: ce Libraire n'a jamais eu nom que *Gazeau* (*idem*).

[5] Il étoit excellent ouvrier, employé à Orléans par les Calviniſtes, pour y forger de la monnoie au coin du Roi: il avoit eu à Paris la Charge d'un *Maître à monnoie*. Voyez Hiſt. des Egliſes Réformées, Tome II, Livre 5, page 37. (M. FALCONNET).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome 6, pag. 137 & ſuiv.

ABEL JOUAN, Poëte François, Orateur & Hiſtorien [1]. Il a écrit le Voyage du Roi de France Charles IX, par les principales villes de ſon Royaume*, imprimé à Paris. Il floriſſoit l'an 1566 ſous ledit Roi.

[1] Il y a eu en 1583 & 1584 à Paris, un Libraire nommé *Timothée Jouan*, parent de cet Abel, & peut-être étoient-ils l'un & l'autre de la famille de ce Jouan, dont Marot a fait l'épitaphe, intitulée, de *Jouan fou de Madame*, c'eſt-à-dire, de Marguerite de Valois, ſœur de François I... J'ajoute à ce que je viens de dire de Jouan, fou de Marguerite, ſœur de François I, qu'elle avoit auſſi une folle nommée *coquette*, témoin l'épitaphe manuſcrite de cette folle & de ce fou que j'ai lue, & qui a été faite par cette Princeſſe. (M. DE LA MONNOYE).

* Cet ouvrage eſt intitulé *Recueil & Diſcours du Voyage du Roi Charles IX, &c*, ès années 1564 & 1565. Il fut publié en 1566 *in*-8°, & on l'a réimprimé en 1759 parmi les pièces fugitives du Baron d'Aubais.

ABEL MATHIEU, natif de Chartres, Sieur des Moiſtardieres. Il a écrit le premier & le ſecond Devis de la Langue Françoiſe [1], imprimés à Paris l'an 1559, de caractères françois, chez Richard Breton, & depuis chez Jean de Bordeaux l'an 1572. Devis & propos touchant la Police & les Etats, imprimés à Paris l'an 1572, chez les ſuſdits... Il floriſſoit ſous Henri II, l'an 1559, & ſous Charles IX l'an 1572.

[1] La Croix du Maine s'explique fort mal, quand il dit qu'Abel Mathieu a écrit le *premier & le ſecond Devis de la Langue Françoiſe*. Abel Mathieu a bien écrit deux Devis, imprimés en un ſeul & même volume; mais il n'y a qu'un de ces Devis, ſavoir, le premier, qui ſoit de la Langue Françoiſe, le ſecond eſt de la Police; c'eſt ce que n'ont ſu diſtinguer, ni du Verdier, ni la Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome 1, pag. 6 & 85.

ABEL POPIN, Théologien. Il a écrit quelques Œuvres en Théologie, deſquelles je ferai mention autre part & pour cauſe [1].

[1] Ces mots & *pour cauſe*, donnent à entendre que la Croix du Maine, Huguenot couvert, craignant de trop ſe déclarer en parlant des Œuvres Théologiques d'Abel Pepin, (c'eſt ainſi qu'il devroit le nommer, & non pas Popin) remet, par cette raiſon, à s'en expliquer ailleurs. Il eſt à propos de citer ici les paroles ſuivantes de Beze, p. 66 du T. I de ſon Hiſt. Ecc. « Lors » auſſi (en 1547) prêcha en ce lieu, (à Iſſoudun en Berri,) un Cordelier, » ayant grande grace de bien dire, nommé Abel Pepin, depuis Miniſtre de » Genève, contre lequel les autres Cordeliers conçurent une ſi grande haine, » comme auſſi contre Desfoſſes, (c'étoit le Lieutenant-Général d'Iſſoudun,) » qu'ils n'épargnèrent même la Royne de Navarre en leurs Sermons ». (M. DE LA MONNOYE).

ACHATS, ou ACASSE d'ALBIAC, Sieur du Pleſſis, natif du pays de Suiſſe en la Baſſe-Allemagne.... [1]. Il a traduit en vers françois les Proverbes & l'Eccléſiaſte de Salomon, imprimés au Mans l'an 1558... Il a écrit en vers françois pluſieurs Chants & Cantiques à l'honneur de Dieu, ſur le chant d'aucuns Pſalmes de David imprimés. Il floriſſoit l'an 1557.

[1] Du Verdier le fait Pariſien. Pour accorder l'un avec l'autre, il faut ſuppoſer que cet homme naquit à Paris de pere & de mere Suiſſes. Il étoit Calviniſte. (M. de la Monnoye).

ACHILLE DE HARLAI [1], (Meſſire) Chevalier, Seigneur de Beaumont, Conſeiller du Roi en ſon Privé Conſeil, & Premier Préſident en ſa Cour de Parlement à Paris, &c. Il a prononcé pluſieurs doctes Harangues, tant au Parlement de Paris, qu'en autres Cours de France, leſquelles ne ſont encore imprimées; enſemble pluſieurs Arrêts très-mémorables, leſquels ſeront mis en lumière, quand il lui plaira les communiquer au public. Il florit cette année 1584.

[1] Il ſe divertiſſoit quelquefois à la Poëſie, témoin ſes deux Epigrammes, l'une françoiſe, l'autre latine, ſur Etienne Paſquier; dans la derniere deſquelles, par une aſſez plaiſante alluſion, il appelle Paſquier πάντας, *tout main*, pour démentir le Peintre, qui, en 1583, peignant Paſquier pendant la tenue des Grands-Jours à Troies, le repréſenta ſans mains; ce qui donna lieu à la Collection de diverſes Poëſies grecques, latines & françoiſes, publiées ſous le titre de la *Main de Paſquier*. Achille de Harlay mourut le 23 Octobre 1616, âgé de 80 ans. (M. de la Monnoye).

V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. 12, pag. 256.

ACOPARD, ou ACOPHARD, de Trun [1], Mathématicien François, & ſelon d'autres, de Crun, étudioit à Bordeaux au Collège de Bruval l'an 1552. Il a écrit quelques Pronoſtications, imprimées à Rouen l'an 1552.

[1] Ce nom paroît altéré, & n'avoir trouvé place ici que ſur la foi de quelque Mémoire peu ſûr. *Crun* ne ſignifie rien; mais *Trun* eſt un bourg de Normandie, ſur la rivière de Dive. (M. de la Monnoye).

ADAM LE BOSSU [1], natif d'Arras en la Gaule Belgique, lequel ſe rendit Moine en l'Abbaye de Vaucelles [2],

l'an 1300, ou environ. Il a écrit un petit Livre, intitulé le Jeu *.

[1] Fauchet a écrit le Boçu à l'antique, conformément aux manuſcrits. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Vaucelles, Ordre de Cîteaux, Diocèſe de Cambrai. (*idem*).

* On a ſes Chanſons dans le Manuſcrit de la Bibliothèque du Roi, n°. 7363.

ADAM FUMÉE [1], Gentilhomme Pariſien, Sieur des Roches en Touraine, homme docte ès Langues, Poëte François, Mathématicien, Juriſconſulte, Orateur, Hiſtorien & Philoſophe, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, frere aîné de M. Fumée, Evêque de Beauvais & Pair de France, &c, [2]. Il a écrit pluſieurs œuvres non encore imprimées. Il mourut au Mans en l'Abbaye de la Couture (auquel lieu il faiſoit ſa demeure ordinaire, avec ſondit frere qui en étoit Abbé) l'an 1575 [3].

[1] Cet Adam Fumée, troiſième du nom, étoit arrière-petit-fils d'Adam Fumée, Garde des Sceaux ſous Charles VIII, en 1492. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Nommé Nicolas Fumée, mort l'an 1593. (*idem*).

[3] Eſt-ce de ce même Fumée dont il eſt dit dans le recueil de M. Falconnet... Quelles particularités ſçait-on de la vie, de la mort & des ouvrages de N. Fumée, Auteur ſoi-diſant Traducteur d'Athénagoras, du vrai & parfait Amour ? Connoît-on Bernard de S. Jorry de Toulouſe qui s'en dit l'Editeur, & le ſieur de la Mané, Protonotaire du Cardinal d'Armagnac, à qui eſt adreſſée une lettre de Fumée, qui feint de lui renvoyer l'original Grec du Roman. *V. J. B. Fabricii Biblioth. Græc.* Tome 5, N°. 88. Je ne ſçais s'il y remarque que c'eſt le Philandrier qui imagina de jouer le tour à Martin Fumée, ſieur de Genillé..... V. le même à la fin du Tome 6, p. 800. (M. FALCONNET).

ADAM DE GUIENCI, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ [1]. Il a écrit quelques poëſies amoureuſes non imprimées. *

[1] Ou plutôt 1260, ſuivant que le laiſſe à préſumer Fauchet, qui le place avant Jean Brerel, contemporain de ſaint Louis. (M. DE LA MONNOYE).

* On a ſes enſeignemens de Caton dans le Manuſcrit de la Bibliothèque du Roi, n°. 7593. Ducheſne en cite des vers, pag. 861 & 866 de ſes annotations ſur Alain Chartier.

ADAM VUANDELAND, natif de la ville d'Angers, fils

de feu Gilbert Vuandeland, Suiſſe de nation, tous deux excellens Peintres. Il a décrit le plan ou portrait de la Ville, Cité & Univerſité d'Angers, imprimé l'an 1575, à Paris, chez Nicolas Cheſneau & autres. Il a fait pluſieurs autres deſcriptions de pays, régions ou provinces non imprimées. Il floriſſoit à Angers l'an 1574.

ADENEZ [1], ſurnommé le Roy [2], ancien Poëte François & excellent ſonneur d'inſtrumens de muſique. Il a écrit le Roman de Cléomades & celui de Bertin en vieux langage François, leſquels ne ſont encore imprimés. Il floriſſoit l'an de ſalut 1260.

[1] Fauchet, dans ſon livre des anciens Poëtes François, au chap. 116, intitulé *li Roix Adenez*, parle aſſez au long de ce Poëte, & c'eſt de là que la Croix du Maine en a extrait ce qu'il en dit. Du Verdier, qui naturellement devoit placer ici Adenez, & y rapporter mot à mot, ſuivant ſa coutume, ce que Fauchet lui en auroit fourni, s'eſt aviſé de le transférer au mot *Huë li Maroniers*, à l'article duquel il a couſu peu judicieuſement celui d'*Adenez*. Borel, au Catalogue des Auteurs qu'il cite dans ſon tréſor alphabétique des Antiquités Gauloiſes, croit qu'Adenez eſt le même nom qu'Adam, écrit anciennement *Adams*, ce qu'il a tiré de Paſquier, qui, ch. 5 du liv. 7 de ſes Recherches, rapporte des vers où, à la fin du Roman d'Oger le Danois, Adenez qui en eſt l'Auteur, s'appelle lui-même li Roi Adams. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Fauchet croit qu'il a été ſurnommé le Roi, en qualité de Chef des Ménétriers, ou de Roi d'armes du Duc de Brabant ſon maître. J'aime mieux croire avec Paſquier que c'eſt par rapport à quelque combat de poëſie, où cet Adenez ayant remporté le prix, avoir été proclamé Roi; c'eſt-à-dire, Roi des Poëtes ſes concurrens. (*idem*).

ADRIAN CHARPENTIER. Il a écrit en vers François le triomphe du temps qui court [1], imprimé l'an 1532.

[1] Cette expreſſion étant équivoque, parce que *le tems qui court* peut ſignifier, ou le tems préſent, ou le tems qui ne s'arrête jamais, qui court toujours; je ne puis, n'ayant point vu le livre, marquer auquel des deux ſens l'Auteur s'eſt déterminé. (M. DE LA MONNOYE).

ADRIAN D'AMBOISE, Pariſien, Docteur en Théologie à Paris, frere puîné de François d'Amboiſe. Il a compoſé en vers François une tragédie ſainte, nommée Holoferne, extraite

de l'hiſtoire de Judith, imprimée à Paris chez l'Angelier, l'an 1580. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] Après avoir été Recteur de l'Univerſité de Paris, Grand-Maître du Collège de Navarre, & Curé de S. André, il fut fait Evêque de Tréguier l'an 1604, & mourut le 28 Juillet 1616. (M. DE LA MONNOYE)*.

* V. Bayle au mot Amboiſe (Adrien d') & les Mém. de Niceron, Tome 33, pag. 346.

ADRIAN GEMELLI, ou IUMEL, Prêtre Docteur en Théologie [1], grand Archidiacre de Laon en Picardie. Il a traduit de Latin en François quelques opuſcules de S. Auguſtin, de l'état de veuvage; de la manière de prier Dieu; de la vie de ſainte Monique, mere dudit ſaint Auguſtin; le tout imprimé à Paris chez Jean Petit; la Rhétorique divine de Guillaume, Evêque de Paris, traduite par ledit Iumel, ou Gemelli.

[1] Il fut Licentié de Sorbonne en 1502, & Prieur pendant ſa licence; ſon vrai nom étoit *Jumel*, comme le marque la Croix du Maine; mais ce Docteur aima mieux, à la manière de ce tems-là, mettre ſon nom au génitif, y ayant en cela je ne ſçais quel ait d'érudition, parce qu'au titre des livres Latins, les noms des Auteurs ſont d'ordinaire au génitif; ce qui fit qu'en François même on retint cette terminaiſon, & qu'on s'accoutuma inſenſiblement à dire dans l'uſage journalier *Gemelli* pour Jumel, *Magiſtri* pour le Maître, *Fabri* pour le Fevre, *Ruſi* pour Rouſſel, *Verſoris* pour le Tourneur, *Cenalis* pour Ceneau, &c. (M. DE LA MONNOYE).

ADRIAN DE GUESDOU *, Gentilhomme Chartrain, natif de Thimerais, ſieur du Sauſſay. Il a mis en lumière quelques ſiens Poëmes François, l'an 1570.

* Voyez cet Article dans du Verdier. V. auſſi la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome 13, pag. 123.

ADRIAN DU HECQUET, Carme, natif d'Arras, en la Gaule Belgique, Docteur en Théologie. Il a écrit un livre des enſeignemens des paroiſſes, contenant familières concions des Epitres & Evangiles de tous les Dimanches de l'an, &c, imprimé à Paris chez Buon, l'an 1572. Il a écrit pluſieurs livres en Latin, deſquels je ferai mention en ma Bibliothèque Latine *.

* V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome 12, pag. 333.

ADRIAN IUMEL : voy. ci-deſſus Adrian Gemelli.

ADRIAN L'ALEMANT, Médecin à Paris. Il a composé la Dialectique Françoiſe, pour les Chirurgiens & Barbiers, imprimée à Paris chez Thomas Ricard, l'an 1553.

ADRIAN DE MONTALAMBERT, Aumônier du Roi François I, l'an 1529. Il a écrit l'hiſtoire merveilleuſe de l'eſprit qui s'apparut [1] au monaſtère des Religieuſes de S. Pierre de Lyon, imprimée à Rouen, l'an 1529, par Raulin Gautier [2].

[1] On voit par la lecture du livre qui eſt fort ſuccinct, que ſœur Alix de Téſieux étant morte de la vérole au Monaſtère des Religieuſes de S. Pierre de Lyon, ſon eſprit y apparut à ſœur Antoinette de la Grollée, avec laquelle il eut des entretiens depuis le 16 Février, juſqu'au 21 Mars 1526. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Je l'ai vu imprimé *in*-4°. en lettre Gothique à Paris, 1528. (*idem*).

ADRIAN LE ROY, grand Muſicien & excellent joueur de Luth. Il a écrit une inſtruction ſur le Luth, l'inſtruction ſur la Guiterne, ou Guiterre [1]. Il a mis en tablature de Guiterre les pſalmes de David, le tout imprimé par lui & Robert Ballard ſon frere [2].

[1] Ménage, qui dans ſes Obſervations ſur la Langue Françoiſe & dans ſes Origines, a parlé fort au long des mots Guiterne, Guiterre & Guitarre, a oublié celui de *Quiterne*. J'ai ma *Quiterne* bien chérie, dit un vieux Noël. (M. DE LA MONNOYE).

[2] C'eſt-à-dire, ſon frere utérin; car il y a bien plus de raiſon de l'entendre ainſi, que comme a fait la Caille, qui, pag. 127, dit qu'Adrien le Roy étoit beau-frere de Robert Ballard. (*idem*).

ADRIAN SEVIN *, natif de Meung ſur Loire, Gentilhomme de la maiſon de M. de Gyé. Il a traduit d'Italien en François le Philocope de Bocace, imprimé.

* V. au mot Antoine Sepin.

ADRIAN LE TARTIER, Champenois, Docteur en Médecine, homme docte ès langues. Il a traduit de Latin en François le livre de Guillaume Poſtel, intitulé *de Univerſitate*, &c. lequel il dédia à défunt Meſſire Jean de Voyer (père de M. le

M. le Vicomte de Paulmy ; Bailli de Touraine à préſent vivant) laquelle traduction ſe voit écrite de la main dudit Tartier, en la Bibliothèque du ſuſdit Vicomte, & n'eſt point encore imprimée [1]. Il florit à Chaumont en Baſſigny cette année 1584.

[1] ADRIAN LE TARTIER. Il n'eſt fait ici, ni dans Antoine du Verdier, aucune mention des *Promenades printanières*, petit livre *in-16*, au titre duquel l'Auteur eſt déſigné par ces cinq lettres initiales, A. L. T. M. C. qui ſignifient *Adrien le Tartier*, Médecin Champenois, & font un vers Alexandrin. (M. DE LA MONNOYE) *.

* M. le Préſident Bouhier a mis en marge du manuſcrit de M. de la Monnoye : « ils ne pouvoient ni l'un ni l'autre parler d'un livre imprimé » en 1586. »

ADRIAN TURNEBE, ou TOURNEBEUF, dit Turnebus [1], natif d'Andely en Normandie, lecteur du Roi à Paris en Philoſophie, l'un des plus doctes hommes de ſon tems, & verſé preſque en tous arts & ſciences. Outre qu'il a écrit pluſieurs œuvres en Latin, il en a auſſi compoſé en François *, ſoit en vers ou en proſe, non encore imprimés. Il mourut à Paris l'an 1565, âgé de 53 ans.

[1] Du nom Latin *Turnebus* eſt venu le François *Turnébe*, qui n'étoit pourtant pas le nom de famille de cet Auteur. C'eſt ſur quoi l'on a extrêmement varié. Du Boulai, pag. 918 du Tome 6 de ſon Hiſt. de l'Univerſité de Paris, fait mention de divers particuliers, connus dès 1522 ſous le nom de *Tournebu* & de *Tournebus*. Si ce qui eſt remarqué, pag. 363 du Tome 2 de la Bibliothèque Angloiſe eſt vrai, qu'Adrien Turnébe étoit fils d'un Gentilhomme Anglois, nommé *Turnebull*, on ne doit pas être ſurpris qu'en Anglois *bull* ſignifiant bœuf, on ait écrit en François *Tournebeuf*; car le Latin, *bos* en François s'écrit bœuf, & ſe prononce *beu*. La prononciation enſuite s'adouciſſant, Tournebeu s'eſt prononcé *Tournebu*, à la manière des participes *émeu*, *veu*, *leu*, *deçeu*, & même *embeu* & *fourbeu*, qui, bien qu'écrits par *eu*, ſe ſont prononcés par un *u* ſimple, *ému*, *vu*, *lu*, *déçu*, *embu*, *fourbu*, &c. Huet, pag. 296, 297 & 307 de ſes Origines de Caën, propoſe une autre étymologie. *Torn*, dit-il, eſt le Dieu des Goths, & *bu* en vieux Saxon ſignifie *village*, d'où il conclud que *Tournebu* eſt comme qui diroit le village du Dieu Torn. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt qu'après la mort du fameux Adrien Turnébe, ſes deſcendans jugèrent à propos d'écrire leur nom *Tournebu* par un ſimple *u* final. Voyez les remarques de Ménage ſur la vie de Pierre Ayrault, pag. 188, & le Ménagiana, pag. 6 du Tome 4. Quant au mot Anglois *Turnebull*, on voit, pag. 575 & 750 des opuſcules

de Loiſel, qu'en 1524 il y avoit à Paris un Etienne Tournebulle Avocat: (M. DE LA MONNOYE).

* V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. 13, pag. 271, & les Mém. de Niceron, Tome 39, pag. 334. On y trouvera un long Catalogue des Ouvrages d'Adrien Turnébe, parmi leſquels on n'en cite aucun qui ſoit écrit en François.

ADRIAN TURNEBE, ou TOURNEBU, Pariſien, fils du ſuſdit. Il a écrit pluſieurs vers Latins & François, ſur la mort de ſon frere Odet, lequel mourut l'an 1581, imprimés chez Mamert Patiſſon. Il florit cette année 1584*.

* Adrien Turnébe le fils mourut en 1598. Ce fut lui qui publia en 1573 les ſix derniers livres des *Adverſaria* de ſon pere, dont les vingt-quatre premiers avoient paru en 1564 & 1565, avec une Epître dédicatoire au Chancelier de l'Hôpital. Le fils mit à la tête de ces ſix derniers livres une Epître dédicatoire à Chriſtophe de Thou, premier Préſident du Parlement de Paris, qu'il nomme en Latin *Tuthæus*.

AFRICAN DE MAILLY, Gentilhomme Picard[1], Bailly de Dijon en Bourgogne, Ambaſſadeur pour le Roi François I, à Spire en Allemagne, l'an 1543. Il a écrit pluſieurs oraiſons pour ſoutenir le parti de ſon maître contre Charles le Quint, Empereur des Romains, imprimées chez Robert Etienne, avec celles de Meſſieurs du Bellay & autres.

[1] Quoiqu'iſſu de la maiſon de Mailly en Picardie par une branche établie en Bourgogne depuis long-tems, il n'étoit pas Gentilhomme Picard, mais Bourguignon. Palliot, pag. 129 de ſon Parlement de Bourgogne, l'appelle Africain de Mailli, & le qualifie Chevalier Baron d'Eſcots, Seigneur de Villars-les-Paux, Conſeiller, Chambellan ordinaire & Pannetier du Roi, Chevalier d'honneur du Parlement, & Bailli de Dijon. Il fut reçu dans la charge de Chevalier d'honneur le 15 Novembre 1532, & dans celle de Bailli le 14 Juin 1537. Son ambaſſade à la diéte de Spire, où, ſuivant le calcul Romain, il alla en 1544 avec le Cardinal du Bellay, & François Olivier, depuis Chancelier de France, fut inutile, parce que Charles-Quint regardant François I comme ennemi de l'Empire, ne voulut point donner de ſauf-conduit aux Ambaſſadeurs de ce Prince. Sleïdan, liv. 15, ann. 1544, & Palliot, au lieu marqué. Jean Girard, Poëte Latin Dijonnois, adreſſe à cet Africain de Mailly la dernière Epigramme de ſa troiſième Centurie en ces termes: *D. Aphricano Amalleo, Equiti, Divionenſi & Aſſonienſi Prætori*, c'eſt-à-dire, Bailli d'Auſſonne, parce qu'en qualité de Bailli de Dijon, il l'étoit d'Auſſonne, de Beaune, de Nuis & de S. Jean de l'One. (M. DE LA MONNOYE).

ADVERTISSEMENT AU LECTEUR.

Les noms propres d'hommes ſe commençans par ces mots Aimard, Aimé, Aimery, Aimond, &c. *voyez-les écrits par* E *en cette ſorte :* Emard, Emé, Emery, Emond.

ALAIN BOUCHART, J. C. natif de Bretagne. Il a compoſé les grandes Chroniques * & Annales de la Bretagne Armorique ou Gauloiſe, depuis le tems du Roi Brutus [1], juſqu'au regne de Jean, Duc de Bretagne. Elles ont été imprimées à Paris chez Galliot du Pré, l'an 1514, & en autres pluſieurs lieux, & à divers temps. Il floriſſoit du temps de Mde. Anne Ducheſſe de Bretagne, à laquelle il dédia ſon livre [2].

* L'Edition de ſes grandes Chroniques en 1514 eſt la première, & ne s'étend que juſqu'à la mort de François, Duc de Bretagne. Elles ont été réimprimées avec des additions en 1531, & pluſieurs fois depuis. Le nom de l'Auteur ne ſe trouve point à la tête de l'Edition de 1514; mais on le voit ſur le titre de celle de 1531, où il eſt qualifié *Noble homme & ſage Maître, en ſon vivant Avocat en la Cour de Parlement.*

[1] Les Hiſtoriens donnoient alors dans les fables les plus abſurdes. Ils dérivoient le nom *Britannia quaſi Brutannia* de Brutus, comme *Francia* de *Francus* ou *Francion*, fils d'Hector. C'eſt ſur quoi le P. Lobineau, dans la Préface de ſon Hiſtoire de Bretagne, a rendu bonne juſtice à cet Auteur. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Devenue Reine de France par ſon mariage 1°. le 16 Décembre 1491 avec Charles VIII, & 2°. avec Louis XII le 18 Janvier 1499, ſuivant le calcul François, ou 1500, ſuivant le Romain. (*idem*).

ALAIN CHARTIER, Normand, Secrétaire des Rois de France, Charles V, VI & VII, Poëte François, Hiſtorien & Orateur le plus eſtimé de ſon temps. Il a écrit l'hiſtoire du Roi Charles VII, ſon maître, imprimée à Paris. Il a écrit le Bréviaire des Nobles, lequel a été imprimé depuis, ſous le nom de M. d'Allancé, Gentilhomme Angevin [1]. Tous ſes Œuvres, tant en vers qu'en proſe, ont été imprimés à Paris, chez Galliot du Pré, l'an 1526, & depuis chez Corrozet, l'an 1583, par la diligence de Daniel Chartier d'Orléans, parent du ſuſdit Chartier. Il floriſſoit l'an 1436 & 1452.

[1] Ce que dit ici la Croix du Maine, que le Bréviaire des Nobles, a été im-

primé ſous le nom de M. d'Allancé, Gentilhomme Angevin, ancien Poëte François, a donné lieu à Baillet de mettre *Allancé* dans ſa liſte alphabétique des Auteurs déguiſés, comme un faux nom ſous lequel Alain Chartier s'étoit caché. J'ai fait voir ſon erreur dans ma note ſur cer endroit. La Croix du Maine ne dit autre choſe, ſinon que le *Bréviaire des Nobles*, imprimé ſous le nom de d'Allancé, avoit été écrit, ou imprimé ſous celui d'Alain Chartier, ne décidant point qui des deux en étoit l'Auteur, par où il ne nioit pas qu'Alain Chartier ne pût l'être : ſur quoi André Ducheſne prenant droit, n'héſita point, lorſqu'en 1617 il fit imprimer avec ſes notes les Œuvres d'Alain Chartier, à y laiſſer en ſon ordre le Bréviaire des Nobles, ainſi qu'il l'avoit trouvé dans toutes les Editions précédentes. Il y laiſſa de même pluſieurs Pièces, qui, de ſon propre aveu, étoient évidemment fauſſes; mais comme alors il ne ſçavoit pas que l'Hiſtoire de Charles VII fût du nombre, & que le Manuſcrit qu'il en avoit ne paſſoit pas l'an 1458, il crut qu'Alain Chartier étoit mort cette même année dans la ſoixante-douzieme année de ſon âge, parce que l'Auteur dit, tout au commencement, qu'en 1402, il en avoit ſeize. Alain Chartier cependant ne peut être mort ſi tard; & c'eſt de quoi Ducheſne devoit bien s'appercevoir, lui qui a reconnu que la Pièce intitulée *l'Hôpital d'Amours* ne peut être d'Alain Chartier, puiſqu'il y eſt parlé de la ſépulture d'Alain lui-même. J'ai vu dans la Bibliothèque de feu M. Pariſot, Procureur Général au Parlement de Dijon, un Roman manuſcrit, qui a pour titre : *La conquête qu'un Chevalier, ſurnommé* LE CŒUR D'AMOUR ÉPRIS, *fit d'une dame appelée* DOUCE MERCY, où il eſt dit que l'*Hôpital d'Amours* étoit l'ouvrage d'un jeune Clerc de Tournai. Du Verdier, à la fin de la lettre C, fait mention du Roman de *cœur d'Amour épris*, & dit qu'il fut imprimé l'an 1503. Il eſt moitié vers, moitié proſe. L'Auteur qui le finit en 1457, y parle d'Alain Chartier en ces termes un peu Normans.

Autrefois l'ai vu dès m'enfance,
Car il étoit du pais de France.

Ce qui donne l'idée d'un homme mort, il y avoit déjà du temps. Outre ce qui a été dit ci-deſſus du Bréviaire des Nobles, voyez ci-deſſous au mot Jean le Maſle. Pierre le Fèvre, livr. 2 de ſon grand & vrai art de pleine Rhétorique, cite Maître Alain au Bréviaire des Nobles. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome IX, p. 155 & ſuiv. & Tome XI, p. 417.

ALBERT BABINOT, Poitevin. Il a écrit en vers Héroïques un Poëme Chrétien, qu'il a nommé la Chriſtiade, imprimée à Poitiers, l'an 1559[1].

[1] La Croix du Maine, en annonçant le Poëme de Babinot ſous le nom de Chriſtiade, ſans ajouter, comme a fait du Verdier, contenant pluſieurs ſonnets chrétiens, laiſſeroit à croire que c'eſt un Poëme Héroïque en vers François (ce qui n'eſt pas) comme la Chriſtiade de Vida, *Hieronimi Vidæ*

Chriſtias, en eſt un en vers Latins. Albert Babinot, diſciple ſecret de Calvin, ſema dans pluſieurs de ſes ſonnets l'eſprit des nouvelles opinions. Comme il étoit lecteur des Inſtituts de Juſtinien, dans la ſale qu'à Poitiers on appelle *la Miniſtrerie*, & que chacun par cette raiſon le nommoit M. le Miniſtre, on prétend que Calvin, dont aux environs il enſeignoit la doctrine en cachette, prit de-là occaſion de donner le nom de *Miniſtres* aux Paſteurs de ſon égliſe. Florimond de Rœmond qui, liv. 7, chap. 11 de la naiſſance de l'Héréſie, rapporte ceci, parle encore de Babinot liv. 8, chap. 7; & c'eſt là qu'après avoir dit qu'il fut le premier que Calvin créa Diacre, il ajoute burleſquement qu'il mourut vendeur de caques de hatans. (M. DE LA MONNOYE).

ALBERT DE GONDY, (Meſſire) iſſu d'une très-noble maiſon de Florence, Chevalier des deux ordres du Roi, Duc de Raiz, Maréchal de France, &c. Il a été employé en divers ambaſſades pour les Roys & Roynes de France, tant pour le ſçavoir qui eſt en lui, que pour ſon éloquence, de quoi il a donné & donne tous les jours un ſuffiſant témoignage, tant pour l'alliance qu'il a priſe avec Madame Catherine * de Clermont ſa femme (l'une des plus doctes & ſpirituelles femmes de France,) que pour le grand nombre d'hommes doctes, qui ont accès en ſa maiſon, & encore pour la belle & magnifique librairie qu'il a. Il florit ſous Henri III, l'an 1584. Il n'a encore rien mis en lumière de ſes compoſitions; ce ſera, quand il lui plaira, qu'il en fera part à la poſtérité [1].

* Elle ſe nommoit Claude-Catherine de Clermont. Il l'avoit épouſée le 4 Septembre 1565. Elle étoit veuve de Jean d'Annebaut, Baron de Retz, qui lui avoit donné la Baronie de Retz, qu'elle porta à ſon ſecond mari, en faveur duquel cette Baronie fut érigée en Duché en 1581.

[1] Il mourut l'an 1602. (M. DE LA MONNOYE).

ALBERT ou ALBERTET DE SISTERON, iſſu des Marquis de Maleſpine en Italie, Gentilhomme, natif dudit lieu de Siſteron en Provence, &, ſelon d'autres, de Taraſcon, Poëte Comique & Mathématicien. Il a écrit pluſieurs belles chanſons en langue Provençale, à la louange des Dames & Princeſſes de ſon temps. Il a écrit un livre, intitulé lou Petrarch de Venus, en langue Provençale. Il a écrit pluſieurs livres traitans des Mathématiques, non imprimés. Il floriſſoit en Provence, l'an 1390, ſous Philippe le Bel, Roi de France.

ALBIN, voyez Aubin.

ALEXANDRE DE BERNAY [1], ſurnommé de Paris, ancien Poëte François. Il a aidé à traduire de Latin en François le Roman d'Alexandre le Grand. Il floriſſoit l'an 1200 ou environ. Voyez Cl. Fauchet.

[1] La Croix du Maine auroit dû l'appeler ſimplement Alexandre de Paris, comme a fait du Verdier, conformément aux deux vers que Claude Fauchet, auquel il renvoie, cite en ſon recueil des Poëtes François, chap. 3.

Alexandre nos dit qui de Bernay fut nez
Et de Paris refu ſes ſermons appelez.

Je crois qu'au lieu de *refu*, il faut lire *refit*, ce qui ſignifie qu'Alexandre né à Bernay en Normandie, ne voulut plus être appelé Alexandre de Bernay, mais Alexandre de Paris.

Ce vieux Poëte uſoit volontiers de vers de ſix pieds; & parce qu'il ſe nommoit Alexandre, Fauchet a cru que peut-être étoit-ce de là que cette ſorte de vers avoient été nommés Alexandrins; mais comme il a cru auſſi qu'ils pouvoient avoir été ainſi nommés, à cauſe que quatre Poëtes contemporains avoient de concert écrit en ce genre de vers la vie d'Alexandre le Grand, j'aime mieux ſuivre cette opinion qui me paroît plus vraiſemblable & mieux fondée. Ces quatre Poëtes du douzième ſiècle étoient Lambert li Cors, Alexandre de Paris, Pierre de Saint-Cloct & Jean li Nivelois, tous quatre ſous le règne de Louis le Jeune. C'eſt au reſte Alexandre de Paris, qu'il faut dire, & non pas Alexandre Paris, comme l'a dit Ménage dans les deux Editions de ſes Origines Françoiſes. (M. de la Monnoye).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome 9, pag. 2, 3.

On le croit auſſi Auteur du Roman d'Arthis & de Prophylias. V. les Mém. de l'Académie des Inſcriptions, Tome 2, pag. 731, 742, où on lui attribue encore le livre d'Elene, mere de S. Martin. (Préſident Bouhier).

ALEXANDRE DIONISE [1], maître Chirurgien & Barbier à Vendôme, l'an 1581. Il a écrit un traité, ou réponſe ſur la queſtion propoſée par Angaron & Martel, Chirurgiens du Roi de Navarre, &c. décidée par L. Joubert, Docteur en Médecine à Montpellier, imprimée à Bordeaux, & à Paris chez Jean Parent, l'an 1581.

[1] Régulierement à tirer ce nom de Διονύσιος, il auroit fallu écrire *Dionyſe*, & non *Dioniſe*, comme fait la Croix du Maine, ou *Dyoniſe*,

comme du Verdier. Ceux qui portent aujourd'hui ce même nom, & qui font honneur à la profeſſion, écrivent *Dionis* *. (M. DE LA MONNOYE).

* Cette famille a ſa ſépulture dans une Chapelle qui lui appartient en l'Egliſe de S. Roch à Paris. Pierre Dionis, célèbre Anatomiſte, & premier Chirurgien de Madame la Dauphine, étant Marguillier de cette Paroiſſe, eut un procès avec le Curé: ce procès donna lieu à cette plaiſante Epigramme du grand Rouſſeau.

Certain Curé, grand enterreur de morts,
Au chœur aſſis récitoit le ſerviee;
Certain Frater, grand diſſéqueur de corps,
De ſon côté chantoit auſſi l'office, &c.

ALEXANDRE GUIBERT, Conſeiller du Roi en l'élection d'Orléans, l'an 1580. Il a écrit un traité pour toiſer, meſurer, & exactement calculer toute maçonnerie, imprimé à Paris chez Charles Macé, l'an 1580.

ALEXANDRE DE PULLY, premier Conſul au ſiège de Niſmes en Languedoc. Il a écrit un Poëme, qu'il a intitulé l'Uranie, imprimé.

ALEXANDRE DE LA TORRETTE ou TOURETTE [1], Gentilhomme, Pariſien, Préſident des Généraux, & Maître des Monnoies de France. Il a écrit un Traité des admirables vertus de l'or potable; l'apologie de la ſcience d'Alchimie; auxquels livres Jacques Gohorri, Pariſien, a fait réponſe. Ces livres ſuſdits ont été imprimés à Lyon, & depuis à Paris, l'an 1575, chez Jean de Laſtre.

[1] On reconnoît à cette incertitude, touchant le nom de l'Auteur, que la Croix du Maine n'avoit pas vu le livre imprimé. (M. DE LA MONNOYE).

ALEXANDRE VANDEN-BUSCHE, Flamant, ſurnommé le Sylvain [1], Officier du Roi Charles IX, l'an 1574, & de Henri III, l'an 1584. Il a écrit un recueil des Dames illuſtres en vertu; Dialogue d'amour honnête; Diſcours poëtiques des miſères de ce monde; le tout imprimé à Paris chez Nicolas Bonfons, l'an 1575; les procès tragiques, contenant cinquante & cinq Hiſtoires, imprimés chez ledit Bonfons, l'an 1575; cinquante Enigmes Françoiſes avec leurs expoſitions, imprimées chez Gilles Beys, l'an 1581; Poëme & Anagrammes

dudit Sylvain, imprimés chez Guillaume Julien, l'an 1579 ; l'Arithmétique Militaire, imprimée chez Gilles Gourbin, l'an 1579.

[1] Silvain eſt la ſignification du nom Flamand Vandenbuſche. (M. DE LA MONNOYE).

ALEXIS IVRÉ [1], de Quiers en Piémont, Poëte François du temps de Cl. Marot. Il a écrit quelques Poëſies Françoiſes [2], deſquelles fait mention ledit Marot.

[1] La Croix du Maine auroit dû, ce ſemble, écrire JURE par un E féminin muet, comme a fait Marot dans le premier vers de ſa trente-huitième Epître, adreſſée à cet Alexis en ces termes :

Ami Jure,
Je te jure, &c.

[2] Il ne nous en reſte aucunes, & nous n'y avons pas beaucoup perdu, ſi elles n'étoient pas meilleures que celles dont il avoit fait part à Marot qui lui témoigne ingénûment ce qu'il en penſoit. (M. DE LA MONNOYE).

ALEXIS PIEDMONTOIS. Il a écrit ſix livres [1] de ſecrets & recettes, tant pour le fait de Médecine, qu'autrement, imprimés en divers lieux de France.

[1] Le livre de *Diſtilations*, que du Verdier n'a pas oublié, faiſoit le ſeptième. Néander, pag. 256 de ſa Préface, imprimée *in*-8°, l'an 1565 de ſes *Erotemata Linguæ Græcæ*, compte ſept livres de ſecrets d'Alexis Piémontois : *Alexii Pedemontani de ſecretis libri 7, mirâ quâdam varietate, utilitateque referti*. . . François Sanſovino publia en 1567, ſous le faux nom d'*Ateſſio Piemonteſe* un volume de ſecrets, recueillis par Guillaume Ruſcelli. Jamais livre ne s'eſt mieux débité, comme il eſt aiſé d'en juger par les fréquentes Editions qu'on en a données en Italien, en François, en Latin & en d'autres Langues. Aujourd'hui il eſt dans l'oubli. Le collecteur de ces ſecrets, Jérôme Ruſcelli, mourut en 1565. (M. DE LA MONNOYE).

ALPHONSE D'ALBENE, ou D'ELBENE [1], iſſu de la très-ancienne maiſon Del bene à Florence, Abbé de Hautecombe * en Savoye, l'an 1575. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, &, entre autres, quelques-uns ſur la mort d'Adrien Turnebe, imprimés chez Frédéric Morel, l'an 1565. P. de Ronſard lui a dédié ſon Art Poëtique.

[1] Le nom de cette famille eſt uniquement Delbéne, ſans apoſtrophe entre la première & la ſeconde lettre. Alphonſe Delbéne, auquel Ronſard dédia

dédia ſon Art Poëtique, dans le tems qu'il n'étoit qu'Abbé de Hautecombe, fut enſuite pendant vingt ans Evêque d'Alby. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit Abbé de Haurecombe dès 1560. Il fut depuis Evêque d'Alby en 1588, & mourut en 1618. Ronſard ne fut pas le ſeul qui lui dédia des livres. Un recueil d'anciennes Inſcriptions lui fut auſſi dédié par Juſte-Lipſe. Alphonſe Delbéne eſt moins connu par ſes vers François que par pluſieurs Ouvrages Hiſtoriques, écrits en Latin, dont on trouvera les titres dans la Bibliothèque Hiſtorique de la France.

ALPHONSE DE BEZER, Abbé de Livry, ancien Poëte François. Il a écrit un Traité ſur la réformation des habits, contenant 63 Articles, imprimé avec le chant des Sereines d'Etienne Forcadel, J. C. de Toloſe, l'an 1548.

AMADIS JAMIN, Valet de chambre du Roi Charles IX, ſon Secrétaire & Lecteur ordinaire [1]. Il a traduit l'Iliade d'Homère, ſçavoir eſt le reſte délaiſſé à traduire par Salel, imprimé chez Abel l'Angelier à Paris. Il a fait imprimer un juſte volume de ſes Poëſies Françoiſes chez Patiſſon.

[1] Narif de Chaours en Champagne, au Diocèſe de Langres, fut Page de Ronſard, mourut Grénetier à Châtillon ſur Seine. Il demandoit en voyageant à tous les Curés s'ils ne connoiſſoient point de ſorciers; qu'il cherchoit des diables, & n'en avoit pas vu la queue d'un. (M. FALCONET).

AMAURY BOUCHARD, Xaintongeois, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & Chancelier du Roi de Navarre, &c. J. C. & Orateur [1].

[1] La Croix du Maine n'ayant nul ouvrage François à ſpécifier de cet Auteur, devoit au moins marquer qu'il avoit fait mention de lui dans ſa Bibliothèque Latine, puiſque dès l'an 1522 Badius a imprimé *in*-4°. un livre Latin d'Amauri Bouchard avec ce titre : *Almarici Bouchardi Angeliaci Santonum Præſidis* Τῆς γυναικείας φύσεως *i. Feminei ſexûs Apologia adversùs Andræam Tiraquellum.* On voit par-là qu'Amauri Bouchard étoit de S. Jean d'Angeli, & qu'en 1522 il n'étoit que Préſident au Préſidial de Saintes. Au-devant de ſon livre eſt une lettre Latine de Pierre Ami, alors Cordelier, connu par les Epîtres Grecques & Latines de Budé, & mentionné chap. 10 du 3 l. de Rabelais, ſon ancien confrère. (M. DE LA MONNOYE).

M. de la Monnoye a ignoré le Traité de l'Immortalité de l'Ame, par Amaury Bouchart. Manuſcrits de la Bibl. du Roi, 7914. (Préſident BOUHIER).

AMBROISE PARÉ, natif de Laval au Maine, ſur les limites de Bretagne, Conſeiller & premier Chirurgien des Rois de France, Charles IX & Henri III. Il a écrit pluſieurs Traités à part, touchant le fait de Chirurgie ; l'anatomie de la tête, l'anatomie du corps ; Traités de la peſte, de la Mumie, de la licorne & des venins, de la lépre, de la vérole & autres, tous imprimés autrefois ſéparément, & en divers lieux, & maintenant tous réduits en grand volume, imprimés avec les figures chez Gabriel Buon à Paris, l'an 1579 & l'an 1584. Ils ont auſſi été traduits en Latin, & imprimés par Mamer Patiſſon pour ledit Buon. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] Comme il étoit Huguenot, & qu'étant connu pour tel, il couroit riſque d'être tué à la S. Barthelemy, Charles IX, dont il étoit premier Chirurgien, ne voulant point perdre un ſi habile homme, l'envoya querir le ſoir de la veille du maſſacre, & le fit mettre en ſûreté près de lui dans une chambre, d'où il lui défendit de ſortir ſans ſa permiſſion. *Mémoires de Brantome, au Diſcours de Charles IX*, pag. 8. on lit dans le *Borboniana* manuſcrit, que les œuvres imprimées ſous le nom d'Ambroiſe Paré ſont du Médecin Hautin, qui s'en fit bien payer la façon. François Hédelin, Abbé d'Aubignac, naquit à Paris le 4 Août 1604 de Claude Hédelin, Avocat au Parlement, & de Catherine Paré, fille d'Ambroiſe. (M. DE LA MONNOYE).

AMBROISE DE LA PORTE, Pariſien, frère aîné de Maurice de la Porte, Auteur des Epithètes Françoiſes. Il étoit homme docte & bien verſé en notre langue ; ſes œuvres ne ſont point en lumière. Il ſe voit de lui une Epître miſe au-devant des Dialogues de Tahureau [1].

[1] La Croix du Maine fait faute, en attribuant à Ambroiſe de la Porte l'Epître miſe au devant des Dialogues de Tahureau, laquelle eſt conſtamment de Maurice de la Porte qui l'a ſignée, & qui dès les premières lignes commence par regretter la perte qu'il avoit depuis peu faite d'Ambroiſe ſon frère aîné, mort en la vingt-huitième année de ſon âge, preſque en même temps & au même âge que Tahureau, qui, ſelon la Croix du Maine, mourut en 1555. (M. DE LA MONNOYE).

AMBROISE SERGEANT, natif de la Ville du Mans, Protonotoire [1] du ſaint Siège Apoſtolique, l'an 1516. Il a tra-

duit de Latin en vers François un Traité de peſte, compoſé autrefois en Grec par Atila, Médecin & Aſtrologue [2], imprimé l'an 1516.

[1] Cette faute (Protonotoire) me paroît moins être de l'Imprimeur que de la Croix du Maine, qui diſant toujours *Juriſconſul* pour *Juriſconſulte*, a pu fort bien dire auſſi *Protonotoire* pour *Protonotaire*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Cet Atila eſt un Auteur Apocriphe, ſemblable à ceux que cite en grand nombre le livre intitulé *Lumen animæ*. (*idem*).

ANDRÉ BOUIU, Avocat au Mans, iſſu de la très-ancienne famille des Bouiuz. Il a traduit en François quelques œuvres de Ciceron, Saluſte, Tite-Live, & autres Auteurs, tant Grecs que Latins, non encore imprimées. Il florit au Mans cette année 1584.

ANDRÉ DU BREIL, Angevin, Docteur-Régent en la Faculté de Médecine à Paris, l'an 1580. Il a écrit un livre de la police de l'art & ſcience de Médecine, imprimé à Paris l'an 1580.

ANDRÉ FOURNIER [1]: il a écrit en François un Traité touchant la décoration de nature humaine.

[1] Le vrai nom de cet Auteur eſt *Le Fournier*, ainſi que l'a écrit du Verdier qui demeuroit à Lyon, où le livre a été imprimé, & qui en parle comme l'ayant vu. (M. DE LA MONNOYE).

ANDRÉ GALLUS, Pariſien, Docteur-Régent en la Faculté de Droit Canon, en l'Univerſité de Toloſe. Il a écrit un advertiſſement pour les Docteurs, Régens de l'Univerſité de Toloſe, contre les Juges & Officiers Préſidiaux dudit lieu, &c. imprimé à Paris l'an 1583.

ANDRÉ JEAN, Pariſien, Avocat en Parlement & au Châtelet de Paris. Il a écrit un Diſcours des derniers propos du Roi Charles IX, imprimé à Paris. Il a traduit en François la continuation de l'Hiſtoire de France, écrite par Arnoul du Ferrier [1], Conſeiller du Roi au Parlement de Bordeaux, ajou-

tée à l'Hiſtoire de Paul-Æmile Veronnois, &c. Il n'a encore mis en lumière cette traduction. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Il falloit dire Arnoul du Ferron. (M. DE LA MONNOYE).

ANDRÉ MALESIEU, Chirurgien à Paris. Il a traduit de Latin en François le ſommaire de toute la Chirurgie, contenant ſix livres, compoſés en Latin par M. Etienne Gourmelan, Docteur en Médecine à Paris, imprimés chez Nicolas Cheſneau l'an 1571.

ANDRÉ MESLÉ, de Laval au Maine. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, ſoit Cantiques ou Noëls, traductions de Poëtes, ſonnets de ſon invention, deſquels il y en a quelques-uns imprimés.

ANDRÉ PREVOST, Gentilhomme Poitevin, Abbé d'Aſnieres, iſſu de la maiſon de Bodet. Il a traduit de Latin en vers François l'Hiſtoire de Judith, non encore imprimée [1].

[1] Cet Auteur n'oſa peut-être faire imprimer ſa Judith, ayant vu celle de du Bartas. Gabrielle de Coignard, veuve du ſieur de Manſenent, Préſident au Parlement de Toulouſe, fut plus hardie. Elle publia en 1595 à Tournon *in*-12 avec ſes autres œuvres chrétiennes, un Poëme de près de 1200 vers ſur la victoire de Judith. (M. DE LA MONNOYE).

ANDRÉ DE RIVAUDEAU, Gentilhomme du bas Poitou. Il a écrit la Tragédie d'Aman, tirée du ſeptieme Chapitre d'Eſther, imprimée à Poitiers. Plus il a compoſé deux livres de Poëmes François; le premier contenant les complaintes, le ſecond les diverſes Poëſies; le tout imprimé, avec la Tragédie d'Aman, à Poitiers, l'an 1566; Commentaires ſur la Tragédie d'Euripide, intitulée Electra, non imprimés. Il floriſſoit l'an 1566.

ANDRÉ DE ROSSANT, Lyonnois, Poëte Latin & François. Il eſt Auteur de la Remontrance au Peuple de Flandre, écrite en vers François, en faveur de Monſieur, fils & frère du Roi [1], &c. imprimée à Paris chez Cheuillot, l'an 1582; l'Onomaſtrophie, en laquelle il traite amplement de la

manière de faire des Anagrammes, non encore imprimée. Il a écrit & compoſé, (outre les œuvres que nous avons récitées ici devant) de très-amples commentaires ſur les amours d'Olive, compoſés par Joachim du Bellay, Angevin, & contiennent tant de matières diverses que s'ils étoient imprimés, ils paſſeroient la groſſeur d'un juſte volume. Il florit cette année 1584. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres écrits ou compoſitions Françoiſes; &, quant à ſes Latines, j'en ferai mention autre part.

[1] Il entend François duc d'Alençon; mais au lieu de fils & frère *du* Roi, il devoit dire fils & frère de Roi; ſçavoir, fils d'Henri II, & frère d'Henri III, alors regnant. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, tom. 15, p. 8, & tom. 16, p. 44.

ANDRÉ THEVET, natif d'Angoulême, Coſmographe du Roi. Il a écrit pluſieurs œuvres imprimées à Paris, à Lyon & Anvers, deſquelles s'enſuivent les titres; les ſingularités de la France Antartique, imprimées à Paris l'an 1556, & à Anvers chez Plantin; la Coſmographie du Levant, imprimée à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1556; Diſcours de la bataille de Dreux, avec le portrait d'icelle, imprimé à Paris l'an 1563; la carte d'Eſpagne imprimée; la carte ou deſcription de la France & des Gaules imprimée; le Globe univerſel imprimé; l'univers réduit en fleur de lys, imprimé l'an 1583; les quatre parties du monde, réduites en quatre feuilles ſéparées, imprimées à Paris chez l'Huillier; la vie des hommes illuſtres, avec leurs effigies en taille douce, imprimées à Paris chez Kerver & Chaudiere, l'an 1584; l'inſulaire, non encore imprimé; Traité des Monnoyes, & leurs portraits, non imprimé; la Coſmographie, diviſée en deux tomes, imprimée à Paris chez l'Huillier. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] Thevet étant ſorti des Cordeliers dont il avoit pris l'habit, il voyagea, & fit de gros livres, où l'on remarqua beaucoup de menſonges, & ſur-tout des ignorances très-groſſières, ce qui donna lieu de le repréſenter ſous deux

figures à côté l'une de l'autre : la première en habit de Cordelier, tel qu'il l'avoit autrefois porté ; la ſeconde en habit ſéculier avec un gros livre ſur la tête. Au bas de la première étoit ce vers : *Aſne jadis ſous ma griſe veture* ; au bas de la ſeconde celui-ci : *Plus Aſne encore ſous cette couverture.* Il mourut en 1590. (M. DE LA MONNOYE).

Epitaphes de M. Foucault, Tom. 1, pag. 267... Aux Cordeliers tombe dans l'enclos du Chœur : « Cy giſt vénérable & ſcientifique perſonne, » M. André Thevet, Coſmographe de quatre Rois, lequel âgé de 88 ans, » eſt décédé en cette Ville de Paris le 23 Novembre 1592 » *. Thevet a paſſé pour un grand ignorant... (M. FALCONET).

* V. les Mémoires du P. Niceron, tom. 23, p. 74, où l'on place la mort de Thevet au mois de Novembre 1590.

ANDRÉ TIRAQUEAU, Poitevin, Conſeiller en Parlement, &c. Je ferai mention de lui dans ma Bibliothèque Latine.

ANDRÉ DE LA VIGNE, ancien Poëte François, Hiſtorien & Orateur, Secrétaire de la Royne & de M. le Duc de Savoie, & depuis Orateur du Roi de France Charles VIII. Il a écrit par le commandement du Roi ſon maître l'entrepriſe & voyage de Naples, fait par ledit Roi l'an 1493 [1]. Ce livre eſt compoſé en proſe & en vers, imprimé à Paris chez Jean Treperel, & s'intitule le Verger d'honneur [2]. Il a davantage écrit la louange des Roys de France, imprimée à Paris par Euſtache de Brie, l'an 1508 ; rondeaux [3], ballades & chants royaux, à l'honneur de la Vierge. Il floriſſoit l'an 1493 & 1495.

[1] Charles VIII ne partit de Paris pour ſon expédition de Naples qu'au mois de Juillet 1494. Le Journal qu'André, ou comme vulgairement on le nomme, Andri de la Vigne, écrivit de ce voyage, commence le Mardi 9 du mois de Septembre ſuivant, & finit le Samedi 7 Novembre 1495. (M. DE LA MONNOYE).

[2] L'ouvrage, intitulé *le Vergier d'honneur*, eſt un petit *in folio.*, Gothique, rempli de pluſieurs Balades, Triolets, Rondeaux & autres vieilles Poëſies, à la tête deſquelles eſt le Journal dont je viens de parler. Quoique l'Imprimeur marque dans le titre que c'eſt un recueil de diverſes Poëſies d'Octavien de S. Gelais & d'André de la Vigne, la vérité cependant eſt qu'excepté la complainte d'Octavien de S. Gelais, d'un peu moins de 800 vers, tout le reſte

du volume épais d'un bon pouce, eſt d'André de la Vigne. Celui-ci a ſurvécu Octavien de pluſieurs années. Il eſt un des cinq Poëtes qu'invite Guillaume Cretin à déploret avec lui la mort du Vicomte de Falaiſe, Guillaume de Biſſipat, tué l'an 1511 à la priſe de Boulogne en Italie...

Secourez-moi, Biguë & Ville-Brême,
Jean de Paris, Marot & de la Vigne.

Les Rondeaux que j'ai vus de lui ſur la mort de la Reine de France Anne de Bretagne, prouvent qu'il vivoit encore en 1514, & je ne doute pas même que le ſieur de la Vigne, aux lettres duquel on lit une réponſe de Melin S. Gelais, pour les filles d'honneur de Louiſe de Savoye, mère de François I, ne ſoit ce même Andté de la Vigne, connu par ſes écrits dès le temps de Charles VIII, puiſque, ſuppoſé qu'il eut 40 ans en 1498, lorſque ce Prince mourut, il n'en auroit eu que 68 en 1526, temps auquel peut lui avoir été faite cette réponſe des filles d'honneur de Louiſe de Savoye. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt qu'il mourut avant l'Abbé d'Angle Jean d'Anton, mort l'an 1527, comme nous l'apprend Jean Bouchet dans ſa 57ᵉ Epître familière, où il met la Vigne au nombre des Poëtes qui reçurent honorablement cet Abbé dans les Champs Eliſées. (M. DE LA MONNOYE.)

[1] Ces Rondeaux ſont un ouvrage différent de ce qui précede. (Préſident BOUHIER).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, tom. 10, p. 283 & ſuiv.

ANDRÉ ZEBEDÉE, Miniſtre de Noyon [1] & Burſin, Théologien François. Je ferai mention de lui autre part, & pour cauſe.

[1] *Noviodunum*, c'eſt Noyon en Picardie; *Nevidunum*, c'eſt Nion en Suiſſe. Il faut donc ici au lieu de Noyon, où il n'y a jamais eu de Miniſtre, lire Nion, Bourg de Suiſſe dans le Bernois, où eſt auſſi Burſing. C'eſt là qu'étoit Miniſtre cet André, qui, ſous le nom de Zébédée, accuſoit Calvin de faire Dieu auteur du péché, & qui, quatre ans après la mort de Calvin, ayant par un déſaveu public reconnu la calomnie, brûla lui-même, en préſence des principaux habitans de Nion, un peu avant que de mourir, tous les actes de cette accuſation, & fit par là, comme le donne à entendre Beze, amende honorable à la mémoire de Calvin. Voyez Beze dans ſa vie Latine de Calvin, année 1555, & dans ſa réponſe à Beaudouin, pag. 209 & 210, où il donne une idée fort mépriſante de ce Zébédée, *miſeri illius Zebedæi*, que Jean Voulré, liv. 1 de ſes Epigrammes, ne laiſſe pas de remercier du préſent qu'il en avoit reçu d'une Médaille de Marc-Antonin. (M. DE LA MONNOYE).

ANGE CAPEL, ſieur du Luat, Gentilhomme Pariſien,

Secrétaire du Roi & de ſa Chambre, fils de M. l'Avocat du Roi Capel, &c. [1] Il a traduit de Latin en François le livre de la Clémence Divine de Seneque, imprimé à Paris l'an 1578 chez Jean Borel. Traité de la Providence, pris de Seneque, imprimé chez ledit Borel audit an 1578. Le premier livre de Seneque, touchant les bienfaits, imprimé l'an 1580 chez Borel. Quatre opuſcules de Seneque, touchant les quatre Vertus, ou bien un formulaire de la vie honnête, imprimé à Paris chez Robert le Magnier, l'an 1582. Il a traduit de Latin en François l'hiſtoire de Tacite, non encore imprimée; la vie de Jules Agricola, extraite dudit auteur Corn. Tacite, & traduite par icelui Capel, a été imprimée à Paris. Il peut avoir traduit pluſieurs autres œuvres, deſquelles je n'ai pas connoiſſance, pour n'avoir encore été miſes en lumière. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] C'eſt-à-dire, de Jacques Capel, touchant lequel on peut voir l'indice Alphabétique des Avocats, pag. 646. (M. DE LA MONNOYE).

ANNE DU BOURG, Gentilhomme, natif d'Auvergne, Docteur-Régent à Orléans, & depuis Conſeiller au Parlement de Paris, &c. neveu de Meſſire Antoine du Bourg, Chancelier de France, &c. Il a écrit pluſieurs œuvres tant en Latin qu'en François, deſquelles il n'a rien été imprimé que ſa confeſſion de foi [1]. Il fut brûlé à Paris [2] pour le fait de la religion, le vingt-unième jour de Décembre, l'an 1559.

[1] Imprimée à Anvers, (c'eſt-à-dire, à Genève), *in*-12. 1561. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Beze qui, dans ſes images des Hommes illuſtres, marque auſſi le 21 Décembre, dit, pag. 248 du tom. 1 de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, en copiant à ſon ordinaire le Préſident de la Place, ou le prétendu Regnier de la Planche, que ce fut le 23 Décembre. De Sponde le 20 Novembre. Moreri le 20 Décembre. (*idem*).

ANNE DE LAUTIER, Dame de Champ-Baudouin, veuve de M. Groſlot, Conſeiller du Roi en ſon Privé Conſeil, &c, nièce de M. le Général Lautier, duquel nous ferons mention

mention ci-après. Cette Demoiſelle eſt ſi heureuſement douée des graces requiſes aux Dames vertueuſes & doctes, qu'elle ne mérite tenir les derniers rangs entre celles qui honorent la France par leurs doctes écrits ; car elle a connoiſſance de la langue Latine ; elle ſait fort bien écrire & en proſe & en vers, & n'ignore pas les Mathématiques. Elle n'a encore rien mis en lumière de ſes compoſitions. Elle florit à Paris cette année 1584.

ANNE DE MARQUETS, Demoiſelle très-docte en Grec, Latin & François, native du Comté d'Eu au Vexin François, Religieuſe à Poiſſy, près S. Germain en Laye, à ſix lieues de Paris. Elle a traduit de Latin en vers François les Poëmes ſacrés du Poëte Flaminius, imprimés à Paris. Elle a écrit de ſon invention pluſieurs ſonnets, prières & deviſes pour l'aſſemblée de MM. les Prélats & Docteurs, tenue à Poiſſy au Diocèſe de Chartres, l'an 1561, le tout imprimé à Paris chez Guillaume Morel, l'an 1562. Elle compoſe encore chacun jour, tant en vers Latins qu'en François ; mais je n'ai vu de ſes œuvres imprimées que les ſuſdites[1]. Elle florit à Poiſſy l'an 1584.

[1] Il n'a point ſu, non plus que du Verdier, que cette Demoiſelle avoit mis en vers François toutes les Collectes qui ſe liſent en l'Egliſe pendant l'année. Elle fit cette traduction, d'après celle en vers latins de Claude Deſpende, dont l'ouvrage fut imprimé à Paris *in*-8°. 1566. ſous le titre, *Collectarum Eccleſiaſticarum Liber*, avec un ample & curieux commentaire, où il eſt parlé de cette Religieuſe avec éloge en divers endroits, ſans la nommer, parce qu'elle n'avoit pas ſouhaité y être nommée. Son nom pourtant, à la page 166, y eſt déſigné par ces trois lettres A. D. M. Il eſt dit, pag. 841 de la Bibliothèque Dominicaine des PP. Quétif & Echard, qu'Anne de Marquets dédia en 1569 ſa traduction en vers François, de toutes les Poëſies Latines pieuſes de Marc-Antoine Flaminius, avec le Latin à côté, à Marguerite, ſœur de Charles IX, le tout imprimé *in*-8°. à Paris chez Nicolas Cheſneau, 1569. Elle mourut vers 1588, & perdit la vue quelque temps avant ſa mort, comme on l'apprend d'un quatrain de Gilles Durant. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. de M. l'Abbé Goujet, tom. 13, p. 109.

ANNE DE MONTMORENCY (Meſſire), Connétable de France, &c. Aucuns aſſurent qu'il eſt auteur[1] du livre de

l'Art Militaire, imprimé ſous le nom de Meſſire Guillaume du Bellay, Sieur de Langey, duquel je parlerai ci-après. Il mourut à la bataille de S. Denis l'an 1567.

[1] Nul auteur, que je ſache, ne l'aſſure, &, ſi quelqu'un l'aſſuroit, il aſſureroit une fauſſeté. *V. la note ſur Guillaume du Bellay.* (M. DE LA MONNOYE).

ANNE DE MOREL, Damoiſelle Pariſienne, depuis nommée Diane de Morel, &c. Voy. ci-après Diane de Morel à la lettre D.

ANNE DU PRAT, Damoiſelle de la Roine mère du Roi, & ſœur puînée de Philippe du Prat, toutes deux filles de feu Meſſire François du Prat, Baron de Thiert [1] en Auvergne, & de Madame Anne Seguier, à préſent Dame de la Vergne, &c. Je m'aſſure que tous ceux qui ont eu cet heur de la voir & diſcourir avec elle, ſeront d'accord avec moi que la Nature s'eſt étudiée en elle, de produire ce qu'elle avoit de plus beau & recommandable; car ayant été inſtruite dès ſes premiers ans ès lettres Latines & Françoiſes, elle montre combien Minerve & le Chœur Aonide lui ont été favorables, de quoi je peux moi-même témoigner, pour le lui avoir vu effectuer, & pluſieurs autres graces & gentilleſſes capables de remplir un juſte volume. Elle florit cette année 1584, & n'a encore fait le Public participant des belles conceptions de ſon divin eſprit.

[1] D'autres diſent *Thiern*, & réguliérement on devroit écrire *Tiern*, ſuivant l'ortographe de Gregoire de Tours, cité par Hadrien de Valois dans ſa notice des Gaules, au mot *Tigernum Caſtrum*. Aujourd'hui communément on écrit *Thiers*. (M. DE LA MONNOYE).

ANNE SEGUIER, Dame de la Vergne, femme en premières noces dudit feu ſieur du Prat, Baron de Thiert, & en ſecondes de M. de la Vergne [1], premier Chambellan de ſon Alteſſe. Elle mérite le los dû à celles qui ſervent d'ornement à la France, pour être une des accomplies Dames & d'eſprit, & de corps, que l'on y puiſſe voir. Ce qu'elle publie aſſez par ſes doctes diſcours, témoins de l'exacte connoiſſance

qu'elle a de l'Hiſtoire & de la Poëſie Françoiſe, en laquelle elle s'eſt fort honorablement acquittée, nous ayant fait part de pluſieurs beaux vers Chrétiens, accompagnés d'un Dialogue en proſe, de Vertu, Honneur, Plaiſir, Fortune & la Mort. Elle florit cette année 1584.

[1] Hugues de la Vergne, Sieur de Mouſſi, Chambellan, & Capitaine des Gardes de François, Duc d'Alençon (M. DE LA MONNOYE).

ANNE DE SEMUR, Gentilhomme Vendomois, bien verſé en la poëſie Latine & Françoiſe. Il a écrit quelques ſonnets & autres poëſies non encore imprimés.

ANNE TULONNE, Damoiſelle Mâconnoiſe, ou de Mâcon, près Lyon, fort bien verſée à la poëſie Françoiſe*.

* V. Fr. de Billon, fort inexpugnable de l'honneur féminin, fol 35. v°.

ANNE D'URFÉ*, Marquis de Baugé, Baron de Château-Morand, Seigneur d'Urfé, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & Bailli pour Sa Majeſtéau pays de Foreſts, fils de Meſſire Jacques d'Urfé, &c. Il a écrit cent ſonnets, étant lors âgé de dix huit ans ou environ *.

* V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, tom. 14, p. 363.

ANSELME FAYDIT, ancien Poëte Comique & Tragique, natif d'un Village de Limoſin, nommé Urſéta [1]. Il a écrit une Comédie intitulée l'Heregia dels Preyres, en langage Provençal. Un chant funèbre ſur la mort de Richard, Roi d'Angleterre. Un chant de la deſcription d'amour, de ſon Palais, de ſa Cour, de ſon Etat ou Pouvoir. Il eſt nombré entre les Poëtes Provençaux. Il mourut au ſervice du Seigneur de Sault en Provence, ſurnommé d'Agoult, l'an 1220.

[1] Duverdier, dans cet article, eſt le copiſte de Noſtradamus, & la Croix du Maine en eſt l'abréviateur. Tout ce qu'il ajoute ici du ſien, c'eſt qu'Anſelme Faydit étoit d'Urſéta, Village du Limoſin; il devoit dire d'Uſerche en Latin *Uſerca*, petite Ville du Limoſin. (M. DE LA MONNOYE).

ANSELME DE MARNAY, Champenois, jeune homme fort docte, & principalement en Grec. Il a compoſé pluſieurs

Poëſies Françoiſes, & autres choſes en proſe, non encore imprimées. Il florit cette année 1584.

ANSELME DE MOSTIER, Podeſtat d'Avignon, fils de Jacques de Moſtier, riche citoyen d'Avignon. Il étoit Poëte en toutes langues, grand Mathématicien, & verſé en toutes autres ſciences. Il a écrit pluſieurs choſes en rithme Provençale, leſquelles ne ſont en lumière. Il mourut à Avignon l'an 1348 [1].

[1] C'eſt un extrait du Chapitre 63 des vies des Poëtes Provençaux par Noſtradamus. Il eſt étonnant que ce chapitre ait échappé à Duverdier. Moſtier au reſte ici, c'eſt Mouriers, Ville de Provence, entre Riez & Senez. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE ABELLI, Docteur en Théologie à Paris, de l'ordre des Frères Prêcheurs ou Jacobins, Abbé de Notre-Dame de Livry en l'Aulnoy, Confeſſeur de la Reine mère du Roi, l'an 1582, & auparavant ſon Prédicateur, &c. Il a écrit en François des Sermons ſur les Lamentations du ſaint Prophète Jérémie, imprimés à Paris l'an 1582.

ANTOINE ALAIGRE, natif de la Tour en Auvergne, Chanoine de Clermont, l'an 1542. Il a traduit de langue Eſpagnole en la nôtre Françoiſe le mépris de la Cour, & la louange de la vie ruſtique, par Antoine de Guevare, imprimée à Lyon l'an 1543, par Etienne Dolet. La Décade des Empereurs écrite par ledit Guevare [1] en Eſpagnol, & faite Françoiſe par icelui Alaigre, imprimée à Paris chez Vaſcoſan, l'an 1567 *.

[1] Des livres de Guévare ici rapportés, la *Décade Hiſtorique* n'a pas eu d'autre Traducteur François qu'Antoine Alaigre; mais en 1591 il parut une nouvelle verſion Françoiſe, *du Mépris de la Cour*, imprimée *in*-16 par Jean de Tournes le fils, avec l'Eſpagnol à côté & une traduction Italienne au bas. Le nom du nouveau Traducteur François y eſt déſigné par ces trois lettres initiales L. T. L. que j'interprète Louis Turquet, Lyonnois. Moliere, Auteur de la Polixéne, a depuis fait de ce même livre de Guévare une verſion dont j'ai parlé dans une de mes notes ſur Baillet, p. 124. du Tom. 3. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Auteur ſe nommoit *Allegre*, & non pas *Alaigre*. Sa Décade fut publiée à Paris dès 1556 *in*-4°. Vaſcoſan acheva de l'imprimer le 8 Mai de la même

année, & le privilège avoit été obtenu dès 1553. L'Edition de 1567 eſt *in-8°*, & n'eſt que la ſeconde. Quant à l'ouvrage même, il n'y a pas lieu de croire que ce ſoit une traduction de l'Eſpagnol de Guevare, par la façon dont Allegre s'exprime dans ſon Epître Dédicatoire à la Reine de France Catherine. Comme les deux Editions de ſon livre ſont fort rares, je citerai ſes paroles : « Ayant leu puis un an en çà une Décade que D. Antonio Guevara » Evêque de Mandonedo en Eſpagne, avoit amaſſé de pluſieurs Auteurs, » contenant la vie de dix Empereurs Romains, j'ai, à ſon imitation, fait auſſi en » François, & gardé même ordre, mais traité en aucuns lieux diverſement » l'Hiſtoire, comme les Auteurs Grecs & Latins ont fait entre eux, que j'ai » accordé au mieux que j'ai pu, » &c: Cette Epître eſt curieuſe ; l'Auteur y fait l'éloge de notre Langue, & il eſt un des premiers qui en ait embraſſé la défenſe contre les Savans *qui ne trouvoient rien à leur gré, ſi ce n'étoit Grec ou Latin*, & qui murmuroient de ce qu'*on travailloit tant à mettre toutes bonnes choſes en vulgaire François*. Il ſe plaint en même temps du goût exceſſif pour les Romans, ſur-tout parmi les Gens de la Cour, chez leſquels, dit-il, *on ne voit guères d'autres livres qu'Amadis, Philocopes & Rolands*. Si Allegre vivoit aujourd'hui, il ſe plaindroit bien davantage de la multitude de Brochures ſingulières qui inondent & la Ville & la Cour, & qui tournent la tête de nos jeunes aſpirans à l'eſprit & à la Philoſophie.

ANTOINE ANIORROIS, natif de Langres, Avocat au Parlement de Paris, l'an 1583. Il a écrit un traité de l'homme, qu'il appelle autrement le Microcoſme, ou petit monde, non encore imprimé.

ANTOINE DE BAIF, fils de Lazare de Baif, &c. Voyez ci-après Jean-Antoine de Baif, à la lettre J.

ANTOINE DE BERTRAND, très-excellent Muſicien, natif de Fontanges en Auvergne. Il a mis en muſique les ſonnets ou amours de Ronſard, imprimés à Paris l'an 1576 & 1578.

ANTOINE DE BLEGERS (de la Salle), Gentilhomme Provençal, natif de Carpentras, &c. Mathématicien & Philoſophe. Il a écrit un diſcours touchant quelques prodiges advenus au Comté de Venaiſſin en Provence, & en la Ville de Lyon, l'an 1574. Il a davantage écrit quelques autres prodiges advenus en la Gaule Narbonnoiſe, imprimés à Lyon l'an 1574.

ANTOINE BRETOCH, Docteur en Médecine, & Aſtrologue. Il a écrit quelques Almanachs, ou prognoſtications,

pour l'an 1550, imprimées audit an. Plus une autre prognoſtication, pour l'an 1551, faite ſur les climats de France & autres lieux, imprimée à Rouen l'an 1551.

ANTOINE CARRACCIOLO [1], iſſu des Princes de Melphe, Abbé de S. Victeur à Paris. Il a écrit le Miroir de la vraie Religion, imprimé à Paris chez Simon de Colines l'an 1544.

[1] Son vrai nom étoit Jean-Antoine Caraccioli, fils de Jean Caraccioli, Prince de Melſe dans le Royaume de Naples. Il vint jeune à la Cour de François I: n'ayant pas de quoi y ſoutenir le rang dû à ſa qualité, il paſſa en Provence, & vécut en retraite pendant quelque temps à la Sainte-Baume. De-là étant revenu à Paris dans le deſſein de ſe rendre Chartreux, il ſortit novice du Couvent, & entra l'an 1538 à S. Victor, (& non pas à S. Victeur, comme l'écrit la Croix du Maine) dont peu après il fut Abbé Régulier. Il fut en ce même temps Evêque de S. Jean de Morienne, & ceda en 1551 ſon Abbaye à Louis de Lorraine, depuis nommé le Cardinal de Guiſe, qui de ſon côté lui remit ſon Evêché de Troyes. Caracciol, imbu de la doctrine des Proteſtans, la prêcha dans ſon Egliſe, gardant néanmoins toujours le titre d'Evêque, comme il paroît par ſa lettre Italienne, inſérée parmi les *lettere di Principi* du Ruſcelli. Elle eſt datée de Paris le 14 Juiller 1559, & ſignée *Antonio Veſcovo di Troies*. C'eſt une relation exactement circonſtanciée de la mort funeſte de Henri II. Le Zucchi, qui a inſéré cette même lettre, p. 59 du Tom. I. de ſon *Segretario*, écrit fort mal *il veſcovo Torres*, pour *il veſcovo di Troies*. Nicolas Camuſat, dans ſon Catalogue des Evêques de Troies, dit avoir appris de bonne part qu'Antoine Caracciol fit en 1557 un voyage à Rome, pour râcher d'obtenir du Pape Paul IV, ſon parent, un chapeau de Cardinal, ce qu'ayant inutilement tenté, il reprit le chemin de France par Genève, où l'entrevue de Calvin & de Beze le rengagea dans leurs ſentimens. Il continua cependant à vivre encore quelque temps parmi les Catholiques. Sa lettre, du 14 Juillet 1559, ci-deſſus mentionnée, fait voir qu'il reconnoiſſoit pour ſon confrère en l'Epiſcopat, Cornelio Muſſo, Evêque de Brironte, à qui elle eſt écrite; & une choſe à remarquer, c'eſt que dans cette lettre il paroît très-perſuadé du ſalut de Henri II, malgré les Edits rigoureux de ce Prince contre les Proteſtans. Il biaiſa de la ſorte juſques vers la fin de 1561, qu'à l'inſtance de Pierre Martyr, qui, au retour du Colloque de Poiſſy, le vit à Troyes en paſſant, il leva entièrement le maſque, & pouſſa la choſe ſi loin, qu'il ſe fit Miniſtre, joignant cette qualité à celle d'Evêque, dans l'épître Françoiſe qu'on voit de lui, imprimée *in*-8°. l'an 1561, ſans nom de lieu. L'adreſſe en eſt ainſi conçue: *Antoine, Evêque & Miniſtre du S. Evangile à l'Egliſe de Dieu qui eſt à Troyes*, &c. Beze, dans ſon Hiſt. Eccl. p. 761. du Tom. I. l'accuſe de vie auparavant impudique, & de légéreté. L'âge put le corriger de la première de ces imperfections. Quant à la ſeconde, voici les paroles du même Beze: « il ſe mit à prêchet, ayant beau-

» coup plus de paroles que de ſcience; mais il ſe porta très-mal depuis, comme » il ſera dit en ſon lieu ». Il n'en a cependant depuis parlé ni près ni loin, & ſes paroles, touchant le changement de Caracciol, bien entendues, ſignifient, à mon ſens, que cet Evêque, avant ſa mort, arrivée l'an 1569, abjura le Calviniſme. (M. DE LA MONNOYE).

Antoine Caraccioli *, fils du Prince de Melfe, fut d'abord homme de guerre, enſuite Abbé de S. Victor de Paris, menant une vie fort diſſolue, après avoir été Moine aſſez régulier. En 1544, qu'on craignoit la venue de Charles V à Paris, il ſe fit Capitaine, & leva des troupes dans Paris; il fut enſuite Evêque de Troyes, & finit par être Miniſtre. Paſquier, Let. 12. L. 4. Les circonſtances de l'homme de guerre à deux repriſes manquent dans les Dictionnaires... Teiſſier ſut de Thou, p. 398. & 401. parle d'un Galeas Caraccioli, fils de Nicolas-Antoine, qui ſe fit Proteſtant, ſe retira à Genève, ſe démaria, & s'y remaria. (M. FALCONET).

* Une branche de ces Caraccioli, deſcendans du Prince de Melfe, s'étoit établie dans le Charolois. Le dernier de cette branche, Capitaine au Régiment de Bourgogne, Infanterie, fut tué au ſiége de Fribourg en 1744.

ANTOINE CATHALAN, Albigeois. Il a écrit une Epître Catholique de la vraie & réalle exiſtence du précieux Corps & Sang de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, au ſaint Sacrement de l'Autel, ſous les eſpèces de Pain & de vin, adreſſée aux Seigneurs & Syndics de Genefve, pour faire répondre à icelle Jean Calvin [1], imprimée à Paris l'an 1556. chez Pierre Gaultier.

[1] Beze, dans ſa vie Françoiſe de Calvin, dit qu'en 1556, il compoſa le petit livret, intitulé *Réformation*, pour impoſer ſilence à un certain Bélitre, nommé Antoine Cathelan, jadis Cordelier d'Albigeois. Calvin, dans cet écrit, dit que Cathelan ayant obtenu à Berne penſion d'écolier, pour être nourri en l'école de Lauſanne, Beze, alors Recteur du Collège, lui ordonna d'apporter un thême. Cathelan en apporta un, au bas duquel il avoit mis : *Per me Anthonius Cathelan;* ſur quoi Beze l'ayant traité d'ignorant; comment, dit-il, *omnia nomina propria nonne ſunt indeclinabilia?* (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE CAUCE, dit CAUCIUS, François de nation. Il a écrit une Grammaire Latine & Françoiſe, imprimée l'an 1570. en France & en Almagne [1].

[1] Rabelais, & d'autres, écrivent quelquefois ainſi ce mot (Almagne); mais cette orthographe, du temps de la Croix du Maine, avoit vieilli. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE CHAPUIS, Dauphinois. Il a traduit d'Italien

en François le duel ou combat de Hiérome Mutio [1], avec les réponſes chevalereſſes, imprimé à Lyon l'an 1561. par G. Rouville ; la deſcription de la Limagne d'Auvergne, écrite par Gabriel Siméon, Florentin, & traduite en François par icelui Chapuis, imprimée à Lyon, par Rouville, l'an 1561. Quant à Gabriel Chapuis, Tourangeau. Voyez ci-après en ſon ordre.

[1] Jerome Muzio, né à Padoue le 12 Mars 1496, a toujours voulu dans ſa langue être appelé *Hieronimo*, prétendant que *Girolamo*, quoique reçu par l'uſage, étoit une corruption ; & que ce ſeroit même quelquefois une impertinence d'en uſer, comme ſi, par exemple, ayant à parler du Philoſophe Rhodien *Ιερώνυμος*, on venoit à l'appeler *Girolamo*. C'eſt auſſi parce qu'il étoit originaire de Capo d'Iſtria qu'il ſe nomma toujours *Juſtinopolitano*, préférant toujours l'ancien au moderne, & *Juſtinopolitano* à *Giuſtinopolitano*. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE CHEVALIER [1], ſurnommé D'AGNEAUX, natif de Vire en Normandie, frère puîné de Robert Chevalier, &c. Ils ont tous deux traduit fort doctement les œuvres de Virgile en vers François, avec la vie dudit Virgile, imprimées à Paris 1582. chez Perier & Auvray, tant avec le Latin à côté, que ſéparément. J'entends qu'ils traduiſent aujourd'hui les œuvres d'Horace [2]. Ils floriſſent cette année 1584, & s'étudient à profiter au public de tout leur pouvoir. Le Gentilhomme François non imprimé, lequel ſert d'inſtruction pour la civilité pour les courtiſans.

[1] Il devoit dire le Chevalier. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ils donnèrent cette traduction en 1586. A Paris *in*-8°. (*idem*).

Etoit-ce le même Chevalier, dont parle Teiſſier ſur de Thou, Tom. II. p. 437. & 439. comme étant de Normandie, & grand Hébreu. Voyez les mémoires du P. Niceron, Tom. XXVIII. où il eſt dit que Chevalier dirigeoit Calvin ſur l'Hébreu. (M. FALCONNET).

• V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XV. pag. 10.

ANTOINE COLOMBIN, ou COLOMBAIN [1], Docteur ès droits. Il a écrit un Sommaire de la forme de procéder extraordinairement ès cauſes criminelles, imprimé à Paris par Denys Janot, l'an 1536.

[1] Cette incertitude fait croire qu'il n'avoit pas vu le livre. La Caille, p. 106.

p. 106. ne l'a rapporté, ſuivant ſa coutume, que d'après la Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE LE CONTE, dit CONTIUS, fort docte ès langues, & bien verſé en droit, Docteur, Régent en l'Univerſité de Bourges, l'an 1576, natif de Noyon [1] en Picardie, &c. Il a écrit pluſieurs œuvres en Latin, & en François. Se voit imprimée une ſienne Oraiſon panégyrique, prononcée par lui devant Monſieur, fils de France, & frère du Roi [2], imprimée à Bourges 1576.

[1] Compatriote & couſin germain de Calvin, dont, au rapport du Scaligerana ſecunda, il ne laiſſoit pas de médire extrêmement. Il mourut à Bourges l'an 1577. Cujas, qui ſe divertiſſoit quelquefois à faire des Anagrammes, en fit une ſur Antoine le Conte, par laquelle il témoignoit qu'il n'y auroit eu que du bien à dire de lui, s'il n'avoit été un peu trop ſujet au vin. *ANTONIUS CONTIUS, ſi non vino tactus.* (M. DE LA MONNOYE).

[2] C'eſt François, Duc d'Alençon. (*idem*).

ANTOINE COUILLARD [1], Sieur DU PAVILLON, près Loris en Gâtinois. Il a écrit les contredits à Noſtradamus, imprimés à Paris chez l'Angelier l'an 1555 [2]; les Antiquités & ſingularités du monde, imprimées à Paris; les Procédures civiles & criminelles, ſelon le commun ſtyle de France, & Ordonnances du Roi, imprimées à Lyon par Benoît Rigault, l'an 1570; les Prophéties du Sieur de Pavillon près Loris, imprimées à Rouen l'an 1556; Epître au Roi Henri III. du nom, n'étant pour lors que Roi de Pologne, &c. imprimée à Paris chez G. de Nyverd l'an 1572 [3], dans laquelle il promet de mettre en lumière les œuvres qui s'enſuivent: La Chronique de France, compoſée par le commandement du Roi Charles IX; la Chronique Coſmographique & Univerſelle; le Tableau des Généalogies des Rois de France, depuis Adam juſqu'au Roi de France Charles IX. Ces Livres ſont encore pardevers l'Auteur, deſquels il fait mention en ſon Epître préſentée au Roi l'an 1573. Ledit Sieur du Pavillon, Antoine Couillard, fait mention d'autres ſiennes œuvres, ſur la fin de ſes Prophéties, &c. deſquelles s'enſuivent les titres: Quatre Livres ſur la réponſe aux

nouvelles Prophéties, dont le premier traite, que la ſageſſe des hommes n'eſt que folie devant Dieu ; le ſecond traite des abus des faux Prophètes ; le tiers traite tant des fauſſes que vraies & divines Prophéties de l'Ancien Teſtament, & accomplies en la vie & paſſion de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt ; le quatrième traite, entre autres choſes, que le monde ſera plein d'ans & quaſi éternel. Il floriſſoit l'an 1573.

[1] Il eſt ſurprenant que cet homme ait laiſſé paroître tant d'ouvrages ſous un ſi vilain nom. Il devoit bien en changer, comme fit ce Maître des Requêtes, de même nom, de même temps, & apparemment de même famille... Un jour que ce Magiſtrat grattoit à la porte du Cabinet du Roi ou de la Reine ; comme l'Huiſſier lui demanda ſon nom, il n'oſa le dire diſtinctement à cauſe de l'obſcénité. L'Huiſſier ne l'entendant pas, lui dit qu'il parlât haut & clair, d'où il fut enſuite nommé *Hauteclair*. Ménage, dans ſes Origines Françoiſes, au mot *Hauteclair*, dit avoit appris cette particularité de Pierre Dupuy, Garde de la Bibliothèque du Roi, & cite à ce propos un paſſage de l'Hiſtoire de De Thou, L. VIII. où ce fait eſt déſigné. Antoine, dont il s'agit ici, avoit ſi peu d'envie de changer ſon nom, que, pour le mieux conſervet, il l'avoit renfermé dans cette Anagramme, qui lui ſervoit de deviſe : ON T'A CI RENDU LOYAL. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce fut l'an 1560, comme l'a fort bien marqué du Verdier, & comme le marque plus correctement la Croix du Maine lui-même, au mot Michel Noſtradamus. (*idem*).

[3] Il faut, conformément à du Verdier, 1573, Henri, Duc d'Anjou, n'ayant été, comme on ſait, élu Roi de Pologne que le 9 Mai 1573, & l'Epître dont il s'agit n'ayant pu lui être préſentée qu'à ſon retour de la Rochelle à Paris au mois de Juin de la même année. (*idem*).

ANTOINE CRESPIN, dit NOSTRADAMUS [1], natif de Marſeille en Provence, Docteur en Mathématiques, Valet-de-Chambre ordinaire du Roi, & Médecin ordinaire de M. le Comte de Tande, Amiral de Levant, &c. Il a écrit pluſieurs Almanachs, Prophéties & prognoſtications, imprimées en divers lieux & en diverſes années, ſavoir, eſt à Paris chez Martin le Jeune & Robert Colombel. Il floriſſoit à Marſeille l'an 1570.

[1] Guillaume Colletet, dans ſon Diſcours de la Poëſie Morale, n°. 63, parlant de cet Antoine Creſpin, l'appelle, non pas *Noſtradamus*, mais *Archidamus*, diſant néanmoins que cet « Antoine Creſpin Archidamus avoit en

» 1577 adreſſé de fades Quatrains Prophétiques au Roi, à la Reine, aux » Princes, Princeſſes & autres perſonnes de grande condition ». (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE CRIPPARD [1], de Cais en Picardie.

[1] Cet Article eſt de toute manière défectueux. Pour y ſuppléer, il faut recourir à Du Verdier au mot *Antoine Crappier*, mal écrit ici *Antoine Crippart*. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DAVY, Angevin, Sieur D'ARGENTRÉ [1], Avocat à Angers l'an 1575. Il a écrit un Recueil des choſes les plus mémorables, advenues au Pays & Duché d'Anjou, depuis l'an 1559. juſqu'à maintenant. Il ne l'a encore fait imprimer que je ſache.

[1] C'eſt *d'Argenté*, ſuivant Ménage, dans ſes Remarques ſur la vie de Guillaume Ménage ſon père, pag. 448. où il eſt dit qu'Antoine Davy, Sieur d'Argenté, étoit fils de Jean Davy, Sénéchal de Doué, & père de François Davy, Sieur d'Argenté, Profeſſeur en Droit en l'Univerſité d'Angers. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DEMERY [1], natif d'Abeville en Picardie, Docteur en Médecine à Paris, l'an 1544. Il a écrit une Antidote, ou remède contre la peſte, imprimé à Paris chez Galiot du Pré, l'an 1545.

[1] La Croix du Maine devoit écrire D'EMERY, comme l'a écrit Du Verdier, & comme l'Auteur lui-même l'écrivoit; il n'auroit pas eu beſoin d'en faire un nouvel Article. Il devoit encore le placer avant ANTOINE EROET qui ſuit. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE LE DEVIN, natif de la Ville du Mans, Sieur de la Roche en Anjou, & du Tronchay & Montargis au Maine, vulgairement appelé l'Eſleu Tronchay [1]. Il a compoſé pluſieurs Tragédies Françoiſes, &, entre autres, celles-ci que j'ai vues, Judith, Eſter & Suſanne. Elles ne ſont encore imprimées. Il a traduit les œuvres de Saluſte de Latin en François, non imprimées. Il mourut à Angers, au mois de Janvier, l'an 1570. Il étoit père de le Devin, Conſeiller en Bretagne.

[1] Ménage, dans ſes remarques ci-deſſus alléguées, pag. 318. donne à cet Antoine le Devin, outre les qualités ici marquées, celle d'Elu d'Angers, &

nomme Claude le Devin ; ce Conſeiller de Bretagne, fils d'Antoine le Devin. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE ÉROET [1], dit de la Maiſon-neuve. Voyez ci-après ANTOINE HEROET.

[1] Cet Auteur n'a jamais écrit ſon nom que par un H, Héroet. La Croix du Maine n'a point eu d'autre raiſon de l'écrire ici par un E, EROET, que par alluſion à Ἔρως, à cauſe des vers Eroïques, c'eſt-à-dire, amoureux, qu'Héroet avoit faits dans ſa jeuneſſe : ç'a été la penſée de Joachim du Bellay, lorſqu'il a dit :

Non tua ſit Gallis, quamvis heroïca Muſa,
Herois nomen Muſa tibi impoſuit.
Tam bene quod nobis verum deſcribis ἥρωα,
Impoſuit Graïo nomine nomen Ἔρως.

Ç'a été auſſi celle de Charles Utenhove en ce Diſtique :

Seu canis Heroas, ſeu condis Ἐρωτικά, verum
Nomen Eroeti, fata dedere tibi. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE D'ÉMERY. Voy. ci-deſſus ANTOINE DEMERY.

ANTOINE DE LA FAIE, Gentilhomme Beauſeron [1]. Il a traduit fort doctement l'Hiſtoire Romaine de Tite-Live Padouan, imprimée à Paris & à Lyon l'an 1582, 1583 & 1584 [2].

[1] De Châteaudun. Pâquier, L. 7. Ch. 11. de ſes Recherches, l'appelle mal *Antoine Faye*. La Croix du Maine devoit écrire de *la Faye*, comme l'Auteur lui-même l'écrivoit, & comme l'a écrit du Verdier. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Outre la traduction de Tite-Live, dont parle la Croix du Maine, nous avons encore de lui celle de Joſeph, en François. Il a auſſi donné en Latin la vie de Beze, dont il étoit collègue dans le Miniſtère à Genève. Cette vie de Beze, traduite en François par Antoine Teſſier, fut imprimée *in*-12 à Genève 1681. De la Faye mourut en 1616, fort âgé apparemment, puiſqu'il eſt parlé de lui dix ans auparavant, comme d'un homme avancé déjà en âge, dans une lettre Françoiſe de Simon Goulart à Joſeph Scaliger, datée d'Octobre 1606. Quant à ſes écrits, tant ſur l'Ancien que ſur le Nouveau Teſtament, on en peut voir les titres dans *Crouvæus in Elencho. (idem)*.

ANTOINE FAUQUEL, Prêtre, natif d'Amiens en Picardie. Il a écrit le diſcours de la priſe de Guynes, imprimé à Paris l'an 1558. par Olivier de Harſy.

ANTOINE FAURE, ou FAUVRE [1], natif de Bourges en Berry, demeurant à Paris. Il a écrit une Arithmétique familière & ſuccincte, imprimée à Paris l'an 1576 par Jean Borel & Nicolas du Chemin.

[1] Il devoit écrire uniquement Fauvre. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE LE FEUBVRE, ou FEVRE [1], dit de la Boderie, frère de Guy & Nicolas les Feubvres, ſieurs de la Boderie, tous trois natifs de Falaiſe en Normandie, hommes doctes ès langues, & qui tous trois ont mis leurs écrits en lumière, comme je le dirai en leur rang, &c. Celui-ci a traduit d'Italien en François le Dialogue de Nobleſſe écrit par Torquato Taſſo, imprimé à Paris chez Abel l'Angelier *in*-8°. 1584. Il a traduit d'Italien en François un livre de Nennio, Italien, traitant de la Nobleſſe, imprimé à Paris chez Abel l'Angelier. Il florit cette année 1584.

[1] Les trois frères, Antoine, Guy & Nicolas, écrivoient tous de la même manière leur nom (le Fevre); on ne doit donc pas en propoſer une autre. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome XIII, pag. 395 & 410. & les Mém. de Niceron, Tom. XXXVIII, p. 313.

ANTOINE FIANCE [1], natif de Beſançon en Bourgogne, Profeſſeur en Philoſophie & Médecine, en la Cité d'Avignon en Provence, &c. homme docte en Grec & Latin. Il a écrit un œuvre intitulé Platopodologie [2]. Il mourut l'an 1581. le 27 de Mai, âgé de vingt-neuf ans.

[1] Jean Edouard du Monin lui adreſſe quelques vers dans ſon *Manipulus Poëticus*, & Jean-Aymé de Chavigny a fait des vers ſur ſa mort. Voyez au mot JEAN-AYMÉ DE CHAVIGNY. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Cela ſignifie à la lettre un *Traité des pieds larges & plats.* L'Auteur apparemment y raiſonne en Médecin ſur cette conformation. Pittacus, un des ſept Sages, étoit πλατύπους; ce qui donna lieu au Poëte Alcée, ſon compatriote, de le nommer, par une exagération un peu forte, σαρὰπους, non pas ſimplement de σίρειν τὸ πόδι, de ce qu'il traînoit les pieds, comme l'entend Diogène Laërce, mais de σαρῶν ποσί, comme l'expliquent Grævius & Ménage, parce qu'il ſembloit en marchant balayer la terre avec ſes pieds. Parmi les Latins, ceux qui avoient les pieds ainſi faits, ont été ori-

ginairement ſurnommés, *Planci*, *Ploti*, *Plotii*, *Pedones* & *Pedii*, d'où ces noms ſont demeurés à leurs deſcendans. (*idem*).

ANTOINE FONTANON, natif d'Auvergne, Avocat au Parlement de Paris. Il a traduit de Latin en François la Pratique de Maſuere, ancien J. C. & l'a enrichie d'annotations, imprimée à Paris chez Nivelle l'an 1576. Il a recueilli, & mis par ordre les Edits, Ordonnances & Statuts des Rois de France, depuis le règne du Roi S. Louis, l'an 1270. juſqu'au préſent [1]; le tout réduit en quatre gros volumes imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1580. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Pâquier a remarqué dans une lettre au Préſident Briſſon, c'eſt la premiere du neuvième livre, pag. 515, que Fontanon étoit le premier qui eût travaillé à réduire en ordre après Rébuffe, mais avec plus de ſuccès, les Ordonnances de nos Rois. On peut ajouter aux livres qui lui ſont attribués la réviſion des Inſtitutions Forenſes de Jean Imbert, qu'il a diſtinguées par chapitres, & corrigées en quelques endroits. Il vivoit encore en 1590. Il faut voir à ſon ſujet la note ſur le mot *Maſuer*. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE FOUQUELIN [1], natif de Chauny en Vermandois, au pays de Picardie, &c. grand J. C. & Orateur. Il a écrit une Rhétorique Françoiſe, partie de ſon invention, & en partie à l'imitation de celle d'Omer Talon Vermandois, dit Audomarus Talæus, &c. imprimée à Paris chez André Vechel, l'an 1557. Il a écrit quelques livres en droit, en langue Latine. Il floriſſoit à Paris l'an 1557.

[1] Pierre de Courcelles, qui fit imprimer une Rhétorique Françoiſe en la même année 1557, appelle *Fauclin* cet Auteur. Sorel écrit Foclin, & remarque, après Brantôme, que ce fut par ordre de Marie Stuard, Reine d'Ecoſſe, que cette Rhétorique fut compoſée; mais ils ne remarquent ni l'un ni l'autre qu'Antoine Fouquelin, dans l'Épître dédicatoire, ne donne à cette Reine que de l'Excellence. On lit *Fochain* dans Brantôme, par une faute de l'Imprimeur, fidèlement copiée dans les Editions de Moréri. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE FORESTIER, Pariſien, dit Sylviolus. [1]. Il a écrit pluſieurs Comédies Françoiſes. Il floriſſoit en l'an 1540, ou environ.

[1] S'il avoit eu nom *Foreſteau*, le diminutif *Silviolus* lui auroit mieux

convenu. Les Comédies Françoiſes qu'on lui attribue n'ont jamais été imprimées. Ses ouvrages Latins, qui ont vu le jour, ne ſont guère plus connus. On en voit ſeulement les titres à la ſuite du Catalogue de Trithème, dans la Bibliothèque de Geſner, & dans ſes continuateurs. Il étoit contemporain de Robert Gaguin & de Fauſtus Andrelinus, ce qui me fait croire que, bien loin d'avoir fleuri en 1540, comme la Croix du Maine le ſuppoſe, à peine aura-t-il vécu juſqu'en 1520. Plus bas, ſur la fin de la lettre F, il le nomme, ſans nom de baptême, le Foreſtier, & en fait un Moine Céleſtin vivant l'an 1520. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE FRADIN [1], Cordelier, natif de Ville-franche en Beaujolois. Il a écrit quelques œuvres en Théologie. Il floriſſoit ſous Louis XI, l'an 1478.

[1] C'eſt de lui que Menot entend parler, lorſque, dans ſon Catême de Paris, il dit : *Vidiſtis Fratrem Antoniam.* Les œuvres que la Croix du Maine lui attribue ſont imaginaires. Luc Waddingh n'en a fait nulle mention, non plus que de leur prétendu Auteur. (M. DE LA MONNOYE).

Cet Antoine Fradin, Cordelier, fut banni du Royaume par Louis XI, pour avoir diſputé en chaire de l'état de la Couronne. Merc. Franc. Tom. I. fol. 349. (M. FALCONNET).

ANTOINE DE FRAISNE, Religieux de l'Ordre de S. François, au Couvent de Louvain en Flandre. Il a traduit de Latin en François les Méditations, Soliloques, ou propos ſolitaires de l'ame à Dieu, & le Manuel de la contemplation de Jeſus-Chriſt; le tout fait par S. Auguſtin, imprimé à Anvers chez Tieleus, l'an 1573.

M. ANTOINE FUMÉE, Chevalier, Seigneur de Blandé, Conſeiller du Roi en ſon privé Conſeil, &c. Il a écrit les Hiſtoires depuis la conſtitution du monde juſqu'à préſent. Il y en a quelques commencemens imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau l'an 1574. Il florit cette année 1584.

ANTOINE GEUFROY, Chevalier de Rhodes. Il a écrit un Diſcours de l'état de la Cour du grand Turc, l'ordre de ſa Gendarmerie & de ſes finances, avec un Diſcours de leurs conquêtes, depuis le premier de cette race, imprimé à Paris chez Vechel l'an 1543.

ANTOINE DES GOIS. Il a traduit quelques livres d'Aſtrologie en notre langue Françoiſe, imprimés à Paris.

ANTOINE GUERSIN [1], Dauphinois. Il a compoſé en ſix livres l'Hiſtoire de Roland, Regnault, & Royer [2], imprimée à Lyon par G. Rouille.

[1] La Croix du Maine écrit mal Guerſin [2] & Royer, au lieu de Guercin & Roger. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE HEROET, dit de la Maiſon-neufve [1], natif de Paris, Evêque de Digne, parent de M. le Chancelier Olivier, &c. Il a compoſé en vers François un livre intitulé la parfaite amie, l'Androgine de Platon, Complainte d'une Dame nouvellement ſurpriſe d'amour, & pluſieurs autres très-doctes Poëſies, imprimées à Lyon chez Jean de Tournes, & à Paris chez G. Thiboult l'an 1544. Il floriſſoit du temps du Roi François I, & étoit fort réputé pour ſa Poëſie [2].

[1] Clément Marot, dans ſon Epître contre Sagon, a marqué ſon eſtime pour Héroet, le mettant au nombre des beaux eſprits de ſon temps. Il ſe diſtingua par ſes Poëſies; elles ſervirent à lui acquérir pour l'Evêché de Digne la nomination de François I. Ses vers de l'Androgyne furent ſurtout extrêmement applaudis. Salmonius Macrinus les célébra dans ſes Hendécaſyllabes *ad Antonium Heroïcum*. Louis le Roi, dans ſon Commentaire ſur le Banquet de Platon, les cita depuis avec éloge comme une pièce qui, en 1559, paſſoit encore pour élégante. Bayle a inſéré tout au long dans ſon Dictionnaire, au mot *Sadeur*, le paſſage de Louis le Roi. Je ne ſache pas qu'on voie de lui autre choſe que les ouvrages de ſa première jeuneſſe, rapportés par la Croix du Maine & du Verdier, enſorte qu'il ſemble avoir renoncé non-ſeulement à la Poëſie, mais à toute autre compoſition pendant tout au moins trente ans, n'étant mort qu'en 1568, ſur la fin du mois de Décembre, comme Gaſſendi, Prévôt du Chapitre de Digne, nous l'apprend dans ſa Notice *Eccleſiæ Dinienſis*, remarquant de plus qu'Héroet étoit un peu accuſé d'adhérer intérieurement à la doctrine de Genève. Il n'étoit pas moins connu ſous le nom de la Maiſon-neuve que ſous celui d'Héroet; auſſi eſt-ce de lui qu'entend parler Claude Chappuis, p. 155 de ſon Diſcours de la Court, lorſqu'il dit :

> La Maiſon-neufve, en ſon ſtyle héroïque,
> Philoſophie a joint à Rhétorique,
> Où le tréſor de ſon bon ſens déploie.

Mais il ne faut pas le confondre avec les deux autres contemporains de

de même nom, Etienne de la Maiſon-neufve, & Jean de la Maiſon-neufve, dont le nom de famille étoit d'Aubuſſon. Ce dernier, dont il eſt fait mention ci-deſſous, étoit Poëte ; & c'eſt par rapport à lui que Charles de Sainte-Marthe, p. 212 de ſes Poëſies imprimées *in*-8°. l'an 1540, à Lyon, parle de la Maiſon-neuve & d'Héroet comme de deux Poëtes différens. (M. DE LA MONNOYE).

[2] On l'appeloit alors *LE POÉTE PHILOSOPHIQUE*. V. FR. DE BILLON, fol. 29, v°. de ſon fort inexpugnable de l'honneur féminin. (P. BOUHIER).

V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome II, p. 141.

ANTOINE LOISEL, natif de Beauvais en Picardie, Avocat au Parlement de Paris, homme fort docte, & ayant connoiſſance de beaucoup de bonnes ſciences outre ſa profeſſion. Il a écrit trois Remontrances de l'accord & union des ſujets du Roi ſous ſon obéiſſance, imprimées à Paris par Robert le Mangnier l'an 1584. Il florit cette année 1584 [1].

[1] Il mourut le 28 Avril 1617. Ses œuvres recueillies en un vol. *in*-4°. furent imptimées à Paris l'an 1652 (M. DE LA MONNOYE).

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 4 & 5. Mém. de Niceron, Tom. XXXII.

* Toutes les œuvres de Loiſel ne ſont point renfermées dans le Recueil de 1652, qui n'eſt qu'un *Recueil d'opuſcules tirés de ſes Mémoires*, comme le porte le titre même, & parmi leſquels on a inſéré quelques écrits d'autres Auteurs. Son nom étoit L'OISEL ; & c'eſt ainſi qu'il l'écrit à la tête de ſes *Mémoires de Beauvais*, & à la fin de l'Epître Dédicatoire du même ouvrage ; mais il ne le traduit point en Latin par le mot *Avis*, comme quelques-uns de ſes parens. Il ſe nommoit en cette langue *Antonius Oiſelius*. Cependant ſon fils Guy, dans l'épitaphe qu'il conſacra à la mémoire d'un de ſes frères, traduit le nom de Loiſel par *Loiſelius*, & cette dernière orthographe à prévalu. Les hommes ne peuvent ſe diſſimuler que leurs noms ont eu primitivement une ſignification déterminée. Cependant ils affectent ſouvent de les défigurer, & de détruire, autant qu'il eſt poſſible, les traces de cette ſignification primitive. Aux efforts qu'ils font pour y parvenir, il ſembleroit que les ténèbres répandues ſur l'étymologie de leurs noms, pourroient leur être auſſi favorables que celles qu'ils ont ſoin quelquefois de jeter ſur l'origine de l'illuſtration de leur Race.

La vie d'Antoine Loiſel eſt écrite à la tête des opuſcules par Claude Joly, Chanoine de l'Egliſe de Paris. Il naquit à Beauvais en 1536, & mourut en 1617. Il étoit fils de Jean, petit-fils de Nicolas, dont le frère Jean Loiſel *Avis*, Médecin de Paris, étoit petit-neveu de Jean *Avis*, Doyen de la Fa-

culté en 1506. Etoit-ce de lui que N. le Fevre a dit : *M. Loiſel, homme de bien, mais non ſçavant ?* Antoine Loiſel, Conſeiller au Parlement, mort en 1611, à quarante-un ans, étoit fils d'Antoine dont nous parlons. (M. Falconet).

ANTOINE MACAULT, natif de Niort en Poitou, Notaire, Secrétaire & Valet-de-Chambre du Roi François I, l'an 1534, ſurnommé l'Eſleu Macault. Il a traduit pluſieurs livres du Latin en François : les Apophtegmes d'Eraſme, imprimés à Paris ; les trois premiers livres de Diodore Sicilien, Auteur Grec, imprimés à Paris ; l'oraiſon d'Iſocrates à Nicocles, imprimée chez Vechel l'an 1544. Ce livre s'intitule autrement l'inſtitution du jeune Prince, &c. L'oraiſon de Ciceron pour le rappel de M. Marcellus, Sénateur Romain, imprimée à Paris chez Antoine Augereau l'an 1534 *.

* On peut ajouter à la liſte de ſes Traductions Françoiſes *le grand combat des Rats & des Grenouilles*, tranſlaté du Grec d'Homère en rime Françoiſe. Paris, 1540, *in*-4°. A la tête de ce livre, Macault prend le titre de *Secrétaire & Valet-de-Chambre du Roi, Eſlu ſur le fait de ſes Aydes & Tailles.*

ANTOINE LE MAÇON, natif de Dauphiné, Conſeiller du Roi & Tréſorier des guerres. Il a traduit d'Italien en François le Decameron [1], ou cent Nouvelles de Bocace, imprimé à Lyon par Roville, & à Paris chez Olivier de Harſy, l'an 1569. Il a écrit en vers François les Amours de Phydie & Gelaſine, qu'il appelle autrement Erotaſmes, d'un mot Grec, imprimés à Lyon.

[1] Paſquier, ch. 6 du 7e l. de ſes Recherches, dit que la langue Françoiſe n'eſt pas peu redevable à ce traducteur du Décaméron ; mais il l'appelle mal Jean le Maçon. La Croix du Maine, qui l'appelle ici très-bien *Antoine*, l'appelle mal ailleurs, ſans doute par une faute de mémoire, comme Paſquier, *Jean* le Maçon. Une choſe à remarquer, c'eſt que les endroits impies du Décaméron, d'abord rendus en François avec toute la force qu'ils ont dans l'original, ont été changés dans les Editions poſtérieures, à l'exemple des changemens qui ont été faits dans l'Italien. (M. de la Monnoye).

ANTOINE MAR. DE CONZIÉ, Gentilhomme Savoiſien. Il a compoſé pluſieurs Poëſies Françoiſes, &, entre autres,

quelques ſonnets amoureux, leſquels il m'a commmniqués à Paris l'an 1569 [1].

[1] L'Auteur de ces Poëſies s'appeloit *ANTOINE MARIN* de Conzié, d'une famille noble & ancienne, originaire de Savoye, établie en Bugey depuis près de 300 ans, comme on le peut voir dans Guichenon. Son nom dans la table alphabétique des Auteurs à la tête de cette Bibliothèque, étoit d'abord mal placé à la lettre M, ſous le nom de *Marc-Antoine*, ce que l'on a rectifié dans cette Edition. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE MARCOURT. Il a écrit une bréve Déclaration de la Meſſe, contre les Blaſphémateurs d'icelle, imprimée l'an 1561.

ANTOINE MIZAULT [1], Docteur en Médecine à Paris, natif de Montluſſon en Bourbonnois, grand philoſophe, & Mathématicien. Il a écrit pluſieurs livres en notre langue, outre ceux qu'il a compoſés en Latin; Inſtruction fort populaire, pour la connoiſſance des Lunes en tout temps, imprimée chez Thomas Ricard, à Paris l'an 1563; le Jardin Médicinal, imprimé à Paris l'an 1578; le Miroir du temps, & préſages ſur le changement d'icelui, imprimé à Paris par R. Chaudiere 1547; Météores, ou diſcours des choſes qui ſont faites & engendrés aux trois régions de l'air, avec les cauſes, imprimé par Chaudiere 1548; Ephémérides de l'air, ou l'Aſtrologie ruſtique, imprimée chez Kerver l'an 1554; Céleſte Ephéméride pour l'an 1555, imprimée chez Kerver 1555; Explication, uſage & pratique des Ephémérides céleſtes, avec tables d'icelles, imprimée chez Kerver 1556; Ephéméride céleſte pour l'an 1556, chez Kerver à Paris l'an 1556; Ephéméride céleſte pour l'an 1557, chez ledit Kerver audit an; Singuliers ſecrets & ſecours contre la peſte, imprimés à Paris l'an 1562 chez Frédéric Morel & Mathurin Breville; les louanges, antiquités & excellences d'Aſtrologie, extraites & traduites du Grec de Lucian, imprimées à Paris chez Thomas Ricard l'an 1563; Nouvelle invention pour incontinent juger du naturel d'un chacun, par la ſeule inſpection du front, & de ſes linéamens, imprimée à Paris chez G. Chaudiere 1565; Opuſcule des ſecrets de la

Lune, & du conſent & accord, lequel pluſieurs choſes de ce bas monde reconnoiſſent, & à vue d'œil ont commun avec ladite Lune, imprimé à Paris chez Frédéric Morel l'an 1570. Il a écrit pluſieurs autres Œuvres en Latin, deſquelles je ferai mention en ma Bibliothèque Latine, &c. Il mourut à Paris l'an 1578 *.

[1] On trouve ce même nom écrit *Mizaud*, *Mizauld*, ou *Mizault*; & c'eſt de cette troiſième manière que l'Auteur l'écrivoit, qui en conſéquence auroit dû plutôt s'appeler en Latin *Mizaltus* que *Mizaldus*; il étoit de Montluſſon, comme le dit la Croix du Maine, & que du Verdier écrit mal *Moluſſon*. Le Préſident de Thou l'a honoré d'un éloge que Naudé n'a pas peu affoibli, pag. 135. de ſon Maſcurat, où il dit que Pierre Ménard, Libraire, ayant deſſein de faire imprimer toutes les Œuvres d'*Antonius Mizaldus* en un vol. *in-fol.* il l'en avoit détourné, parce que c'étoit un homme,

Quælibet à quovis mendacia credere promptus.

Naudé pouvoit ajouter que Mizault a fait en Latin des fautes qu'on ne pardonneroit pas à un écolier de quatrième. (M. DE LA MONNOYE).

* Dans un âge aſſez avancé. Voy. le Catalogue de ſes ouvrages dans les Mém. de Niceron, Tom. XI, p. 200.

ANTOINE DE MONCHY [1], ſurnommé Democharès, Docteur en Théologie à Paris, Doyen des Théologiens, & Inquiſiteur de la Foi, &c. Il a écrit pluſieurs livres en Latin, deſquels je ferai mention en ma Bibliothèque Latine. Il en a auſſi écrit en François, leſquels ne ſont encore imprimés [2]. Il mourut à Paris, étant fort âgé, l'an 1574, ſous Charles IX.

[1] Ou *MOUCHI*. J'ai fait voir, p. 291. du VIe Tom. de Baillet, dans une note ſur le nom de *Mouchi*, que *Mouchard*, dans la ſignification d'eſpion, ne venoit pas de ce qu'Antoine de Mouchi, Inquiſiteur de la Foi, envoyoit ſous main des gens dans les maiſons, pour obſerver s'il ne s'y diſoit ou faiſoit rien en faveur des Huguenots; & pour confirmer l'étymologie que j'ai propoſée d'*emungere*, j'aurois pu ajouter, ſi je m'en étois alors ſouvenu, que *Moucher* pour *épier* ſe trouve en ces vers imprimés dès 1532, quelques trente ans avant qu'Antoine de Mouchy ſe fût rendu redoutable par ſa fonction d'Inquiſiteur.

Les ſerpentins, plus infects que couleuvres,
Jugent toujours à leur intention
Des mots exquis, & ont contention;
Et, qui plus eſt, mouchent par les Provinces
Pour mieux oüir & rapporter aux Princes
Ce qu'on n'a pas en ce point entendu.

C'eſt dans l'Epître écrite des Champs Elyſées, ſous le nom de Maître

Pierre Faifeu. Avant même le milieu du quinzième ſiècle, *Moucher* eſt pris en ce ſens, Feüiller 154, v°. du Myſtère de la Paſſion, ou une ſervante parlant à des ſergens, leur dit :

Vous êtes bien à de loiſir
D'aller à cette heure moucher,
Il eſt temps de s'aller coucher.

Du reſte, le P. Hilarion de Coſte, pag. 352. de ſes annotations ſur la vie de François le Picart, a parlé amplement du Docteur Antoine de Mouchi, qu'on ſait ne s'être appelé Démocharés que par une pure alluſion de ſon nom François à ce nom Grec. Il mourut l'an 1574. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il faut du moins en excepter celui que du Verdier rapporte, intitulé *Réponſe à quelque Apologie que les Hérétiques ont mis en avant*, &c. *(idem)*.

ANTOINE DU MOULIN, Maſcohnnois, Valet-de-Chambre de la Royne de Navarre, ſœur du Roi François I. Il a traduit les Fables d'Eſope, imprimées à Paris par Jean Ruelle, avec la vie dudit Eſope ; il a traduit les ſouverainetés de toutes maladies, écrites en Latin par Marcellus, Auteur ancien, imprimées à Lyon par Jean de Tournes l'an 1582 ; il a écrit en Latin un livre du naturel divers des hommes, lequel il a traduit en François, imprimé à Lyon ; il a revu & recorrigé les Illuſtrations de Gaule, par Jean le Maire, imprimées à Lyon par Jean de Tournes ; il a revu & recorrigé les Œuvres de Clément Marot, imprimées à Lyon par G. Rouville ; il a mis en lumière les Œuvres de Bonadventure des Periers, leſquelles il a fait imprimer à Lyon par Jean de Tournes, & les a revues & recorrigées ; il a traduit le livre d'Auguſtinus Nyphus, touchant les augures & devinations, imprimé à Lyon par de Tournes 1546 ; il a revu & recorrigé M. Aurelle, traduit par R. de la Griſe, imprimé à Lyon par de Tournes ; la déploration de Vénus, ſur la mort du bel Adonis, qui eſt un recueil de pluſieurs chanſons, tant muſicales que rurales, fait par ledit A. du Moulin, & extrait de pluſieurs Poëtes, imprimé à Lyon par de Tournes l'an 1551 ; le Manuel d'Epictete, ancien Philoſophe Grec, traduit par ledit du Moulin, imprimé à Anvers chez Plantin l'an 1558. Il promet davantage, de traduire pluſieurs autres livres d'anciens Philo-

ſophes Grecs & Latins, ſavoir, eſt le livre de la vertu & efficace du cœur; les raiz de ce monde inférieur, des choſes accidentelles ou ſurvenantes, par leſquelles on peut avoir connoiſſance de la penſée des hommes; la chiromance & vraie phyſionomie, ou diverſe nature des hommes, faite par Loxus, Médecin, Ariſtote & Polémon, Auteurs Grecs; pluſieurs Traités d'Aſtrologie, &c. de tous leſquels il fait mention en ſa traduction du livre d'Auguſtinus Nyphus, &c. Il a revu & recorrigé un livre d'Alchimie, intitulé la Fontaine des amoureux de ſcience, écrit par Jean de la Fontaine de Valenciennes en Haynault, imprimé à Lyon avec les figures par Jean de Tournes, lan 1547; il a traduit de Latin en François un livre de Joannes de Rupeſciſſa, ou de Roquetaillade, intitulé la vertu & propriété de la quinte-eſſence de toutes choſes, imprimé à Lyon l'an 1581. Il floriſſoit à Lyon l'an 1547 [1].

[1] Antoine du Moulin donna encore en 1549. avec des diverſes leçons & quelques notes marginales, une Edition des vers de Serenus Samonicus, plus correcte que les précédentes. Elle eſt à la ſuite du Cornelius Celſus, imprimé *in*-16 l'an 1549 chez Jean de Tournes. Pierre Pithou, qui l'avoit vue, en parle avec eſtime, chap. 19 du L. I. de ſes *Adverſaria*, & nomme Antoine du Moulin *virum doctum & diligentem.* (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 69 & 70; Tom. XI, pag. 422.

ANTOINE MURET, Limoſin, citoyen de Rome, &c. Voy. de lui ci-après MARC-ANTOINE DE MURET.

ANTOINE NOGUIER, Toloſain. Il a écrit l'Hiſtoire de Toloſe, imprimée audit lieu [1], en 1456, *in*-4°.

[1] Germain la Faille, pag. 182 du Tom. II. de ſon Hiſt. de Toulouſe, parle avec beaucoup de mépris de celle d'Antoine Noguier, comme fabuleuſe, & mal écrite même pour ſon temps. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 106.

ANTOINE DU PART, Angevin, poëte François. Il a écrit quelques Poëmes en l'an 1574.

ANTOINE PICHON, natif de la Chartre ſur le Loir au Maine, Principal du Collège de S. Martin de Tours, Orateur La-

tin & François. Il floriſſoit à Paris l'an 1575. Il a écrit quelques Œuvres Françoiſes [1], non encore imprimées, que j'ai vu. Quant à ſes Latines j'en ferai mention autre part.

[1] Ses Œuvres Françoiſes, s'il y en a eu, n'ont jamais paru ; des Latines, je ne connois que la traduction des Epîtres Grecques de Guillaume Budé, dédiée par le Traducteur aux Chapitres de S. Gatien & de S. Martin de Tours. Elle fut imprimée *in*-4°. à Paris chez Jean Bien-né, 1574, avec le Grec à côté. On a coutume d'y joindre les annotations de Claude de Cran de Coulaines, imprimées auſſi à Paris 1579. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE PIERRE, natif de Rieux en Narbonnois, Licencié ès droits. Il a traduit de Latin en François le Régime de ſanté, & manière de bien vivre, principalement en temps de peſte, avec annotations par ledit Traducteur, imprimé l'an 1544, auquel temps l'Auteur floriſſoit à Poitiers. Il a traduit les vingt livres de Conſtantin Céſar, touchant l'Agriculture ou labourage [1], imprimés à Poitiers par les de Marnef, l'an 1545 [2].

[1] La Collection des Géoponiques, diviſées en vingt livres, ſous le nom de Conſtantin Céſar, parut en Grec pour la première fois à Bâle l'an 1539, par les ſoins de Jean-Alexandre Braſſicanus. La traduction Latine qu'en avoit faite Cornarius ſur le Manuſcrit, avoit été imprimée en la même ville l'année précédente. C'eſt d'après Cornarius qu'Antoine Pierre a donné ſa verſion, par conſéquent peu exacte. Le Conſtantin, ſous le nom duquel l'ouvrage fut publié, n'eſt ni le Grand Conſtantin, ni, comme ſe l'eſt imaginé Cornarius, Conſtantin Pogonat, mais Conſtantin Porphyrogénète, jeune Empereur ſtudieux, qui, pour ſa commodité, faiſoit réduire en un corps pluſieurs extraits des Auteurs qui traitoient une même matière. De-là nous ſont venus non-ſeulement ces Géoponiques, mais ces Tactiques & ces Hippiatriques, qui nous reſtent encore. Voyez PIERRE-NÉEDHAM, dernier Editeur des Géoponiques en ſes Prolégomenes, & Jean-Albert Fabrice, Ch. 5 du L. 5 de ſa Bibliothèque Grecque, où, ſuivant ſa diligence ordinaire, il recueille tout ce qu'il peut ſavoir ſur cette matière, & rejetant l'opinion de ceux qui attribuent le travail de la collection faite ſous Conſtantin, les uns à Caſſius Dionyſius d'Utique, les autres à Vindanius, il doute, à l'exemple de Philippe-Jacques de Mauſſac, qu'elle ait dû être attribuée par un grand nombre de ſavans perſonnages à *Caſſianus Baſſus* avec tant de ſécurité. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Et à Lyon 1557. (*idem*).

ANTOINE DU PINET, ou PIGNET, Sieur du Norroy, natif de Beſançon en la Franche-Comté. Il a traduit l'Hiſtoire

forté, contenant le mal & bien des femmes, avec pluſieurs préceptes contre l'amour.

[1] Du Verdier a mieux placé Vaulréas dans le Comtat Venaiſſin, entre le Dauphiné & la Provence. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE RENAULT, ou REGNAULT, Bourgeois de Paris. Il a écrit un Diſcours de ſon voyage en la Terre-Sainte, fait par lui l'an 1548, imprimé à Lyon l'an 1573.

ANTOINE ROYET, ou ROYER, natif de Lyon. Il a écrit un Traité de la Peſte, imprimé à Lyon pour Emeran le Melais, l'an 1583, & contient quatorze feuilles. Il florit cette année 1584.

ANTOINE SABLON [1], ou DE LA SABLE, dit ARENA*, natif de Provence, diſciple d'André Alciat, J. C. l'an 1519, &c. Il a écrit quelques vers Elégiaques, plus François que Latins, à l'imitation de Merlinus Cocaius, Poëte Mantuan, eſquels il décrit la guerre de Rome, de Naples, & la revenche des Genevois en Italie, avec la guerre d'Avignon, &c. la manière d'apprendre à danſer, & quelques Poëſies amoureuſes, le tout imprimé en divers lieux de France.

[1] Antonius Arena, né à Soliers près Toulon, & mort l'an 1544, Juge de S. Remi près Arles, eſt plus connu par ſon nom Latin *Arena* que par celui de *Sablon*, ou de *la Sable*, que ne lui donne ici la Croix du Maine qu'en devinant & par conjecture; encore s'il vouloit parler François, devoit-il dire *du Sable* plutôt que de *la Sable*. La qualité de diſciple d'Alciat ſemble mieux fondée, puiſque, à en juger par le titre de ſes ouvrages, tel que Geſner & Simler le rapportent, il étudioit à Avignon en droit l'an 1519, temps auquel Alciat l'y enſeignoit. La vérité eſt que le Poëme de la priſe de Rome en 1527, ſe trouve parmi ſes ouvrages; mais il faut croire que n'étant pas dans les premières éditions, il a été depuis ajouté dans les ſuivantes, ſans qu'on ait changé l'ancienne datte. On auroit bien dû faire entrer dans ces éditions poſtérieures un Poëme Macaronique beaucoup plus ample du même Auteur, ſur l'irruption de Charles-Quint en Provence, le 25 Juillet 1536, ſuivie de ſa retraite honteuſe, le 10 Septembre de la même année. En voici le titre fidèlement copié: *Meygra Entrepriza Catoliqui Imperatoris, quando de anno Domini 1536 veniebat per Provenſam bene corroſſatus in poſtam prendere Franſam cum villis de Provenſa, propter groſſas & menutas gentes rejohire, per A. Arenam baſtifauſata.* Avinione, 1537. Gothique. L'ouvrage eſt de plus de

2000 vers élégiaques. Geſner le déſigne ſous le nom de *Guerra Maſſilienſi.* Naudé qui, dans ſon Maſcurat, a fait des recherches ſi curieuſes ſur ces ſortes de livres, n'a point parlé de celui-ci, ce qui en marque la rareté. Il parle ſeulement d'un autre Poëme Macaronique ſur le même ſujet : *Per J. V. D. Joannem Germanum in Sede Folcalquerii Advocatum.* Antoine de Arena lui a fait l'honneur de le compter entre les illuſtres Provençaux, qu'il ſuppoſe que Charles-Quint avoit donné ordre de remarquer, pour les emmener priſonniers de guerre : *De Forcalquerio Germaniumque cridat.* (M. DE LA MONNOYE).

* Antoine Sablon, dit Arena, fut Juge-Mage de la ville de Saint-Remy en Provence. M. de Fontette, dans ſa nouvelle édition de la Biblioth. Hiſt. de la France, dit que cet Auteur s'appeloit *d'Arene*, & croit que ſa famille ſubſiſte encore à Hieres (Tom. II. n°. 17428). On trouvera dans la Bibliothèque de Clément, Tom. II, des détails Bibliographiques fort curieux ſur les ouvrages d'Antoine d'Arene, qui ſont rares, quoiqu'ils aient été ſouvent réimprimés. Son Traité *de Danſis* a été imprimé onze ou douze fois depuis 1519 juſqu'en 1670.

ANTOINE DU SAIX, dit SAXANUS, Savoiſien, Commandeur de Bourg [1], Précepteur de Charles, Duc de Savoye, & ſon Aumônier, l'an 1532, Orateur Latin & François. Il a écrit quelques Oraiſons funèbres imprimées [2].

[1] Il falloit, comme du Verdier, dite Commandeur de S. Antoine de Bourg en Breſſe. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il n'en a point écrit d'autre que celle de Marguerite d'Autriche. (*idem*).

ANTOINE DE LA SALLE, Secrétaire du Duc de Calabre [1] & de Lorraine, & de René, Roi de Sicile. Il eſt Auteur d'un livre intitulé, LA SALLADE, contenant trente chapitres de diverſes choſes, tant de l'Hiſtoire qu'autrement, imprimé à Paris par Michel le Noir l'an 1521 [2]. Il eſt Auteur de l'Hiſtoire, ou plutôt Roman, du petit Jean de Saintré, imprimé à Paris chez ledit le Noir l'an 1523 [3]. Il a fait un Extrait des Chroniques de Flandres, imprimé ſur la fin dudit Roman de Jean de Saintré. Il floriſſoit l'an 1422 & 1459. Aucuns de ſes Œuvres ſe voient écrits à la main en la Bibliothèque du Roi de Navarre à Vendôme.

[1] Les paroles de la Croix du Maine touchant la qualité de cet Auteur étant un peu confuſes, j'ai voulu les rectifier dans le *Ménagiana*, p. 237 du Tom. I, où, parlant d'Antoine de la Salle, je l'ai qualifié Secrétaire de

Jean d'Anjou, Duc de Calabre & de Lorraine, fils de René, dit le Bon, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, &c. La vérité eſt cependant, qu'il ne prend nulle part cette qualité, mais que ſeulement dans la Dédicace de ſon ouvrage, intitulé *la Salade*, à Jean d'Anjou, il donne à enrendre que le père de ce Prince lui en avoit confié l'éducarion. Il falloit qu'entre 1457 & 1461 il fût en Brabant, puiſque la cinquantième des cent Nouvelles nouvelles eſt rapportée ſous ſon nom, en préſence de Louis Dauphin, depuis nommé Louis XI, alors réfugié auprès de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, au Château de Gueneppe, à quatre lieues de Bruxelles. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Michel le Noir, père de Philippe, étant mort le 29 Septembre 1520, comme le marque ſon Epitaphe rapportée p. 64 du livre de la Caille, ne peut avoir imprimé en 1521. De ce temps-là on n'avançoit pas les dattes des impreſſions, comme on a fait depuis. C'eſt encore une plus grande erreur à La Croix du Maine de dire que Michel le Noir imprima le petit Jean de Saintré en 1523; ç'a été Philippe le Noir, fils de Michel, qui le 20 Juin 1523 acheva d'imprimer ce Roman. (*idem*).

[3] Voyez touchant ce livre le Tom. I. du *Menagiana*, dans la page que je viens de marquer, & le P. le Long, n. 13824 de ſa Bibliothèque Hiſtorique de France, où il rapporte trois autres éditions du même Roman, une de 1513 *in-fol.* une de 1528 *in*-8°. & une de 1553 *in*-4°. Son obſervation touchant la Dame des Belles Couſines, l'Héroïne du Roman, ne peut ſubſiſter; il veut que ce ſoit Jeanne d'Evreux, fille du Roi de Navarre Charles le Mauvais, femme de Jean V, Comte de Montfort, Duc de Bretagne, laquelle épouſa depuis Henri IV, Roi d'Angleterre, mort le 20 Mars 1413, temps auquel il y avoit quarante-neuf ans que le Roi Jean étoit mort; enſorte que quand la Dame des Belles Couſines, qu'on ſuppoſe alors veuve, n'auroit eu que dix-huit ans, elle en auroit eu ſoixante-ſept, lorſque le Roi Jean mourut. Ce ne peut donc être nullement la maîtreſſe de Jean de Saintré; ce peut encore moins être Marie, ſœur du Roi Jean, comme ſe l'eſt imaginé Brantôme, pag. 220 du Tom. II. de ſes Dames Galantes, puiſqu'elle mourut l'an 1345, cinq ans avant que ſon frère fût Roi. Il vient de paroître dans le temps que j'écris ceci une nouvelle édition du petit Jean de Saintré en 3 vol. *in*-12. à Paris, 1724, avec des notes. (*idem*).

* ANTOINE SEPIN, natif de Mauge, homme d'armes de la Compagnie de M. le Maréchal de Gyé. Il a traduit d'Italien en François le Philocope de Jean Bocace, Florentin, imprimé à Paris chez Jacques Kerver [1].

[1] La reſſemblance d'Adrien Sevin, natif de Meun, à Antoine Sepin, natif de Mauge, l'un & l'autre Traducteurs du Philocope de Bocace, me fait croire qu'il y a ici équivoque, & que le faux Antoine Sepin n'eſt autre que le véritable Adrien Sevin. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DE SURIE, natif de Rouen en Normandie, Contrôleur à Lyſieux. Il a écrit quelques Poëſies Françoiſes, &, entre autres, il s'en trouve d'imprimées, avec les Ruiſſeaux de Charles Fontaine, Pariſien [1].

[1] Je ne ſache pas qu'on voie autre choſe de lui qu'une très-impertinente réponſe en ſept vers, à ces quatre de Charles Fontaine, aſſez jolis pour le temps...

Adieu te dis, ſi adieu te puis dire,
Mais je ne puis, & auſſi je ne veux;
Le mot eſt bon & à dire & à lire,
Mais un Dieu gard, ſied trop mieux à nous deux.

Ils ſe trouvent pag. 327. des Ruiſſeaux de Charles Fontaine. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DE TALON, natif de Montagu en Poitou, Poëte François. Il a écrit quelques Poëmes François.

ANTOINE TYRON. Il a traduit en vers François l'Hiſtoire de l'Enfant Prodigue, de laquelle il a fait une Comédie Françoiſe, imprimée à Anvers l'an 1564 [1]; la Comédie de Joſeph, qui eſt une Hiſtoire extraite de la ſainte Ecriture, imprimée à Anvers l'an 1564; il a traduit les Epîtres de Textor, Nivernois, imprimées audit lieu.

[1] Cette Comédie eſt imitée de la Latine de Guillaume Volder de la Haye, qui de Γναφεὺς, ſynonyme de ſon nom Hollandois, s'eſt nommé en Latin *Gnapheüs*. Le ſujet a été de nos jours accommodé en vers François au théâtre avec beaucoup de grace par le P. du Cerceau, Jéſuite. (M. DE LA MONNOYE).

ANTOINE DU VAL. Il a écrit le Miroir des Calviniſtes, & Armure des Chrétiens, imprimé à Paris chez Nicolas Cheſneau l'an 1559; les contrariétés & contredits qui ſe trouvent en la doctrine de Calvin, Luther, & autres nouveaux Evangéliſtes de notre temps, avec les demandes & repliques audit Calvin ſur ſon livre de la prédeſtination; un Recueil d'aucuns écrits d'Eraſme, contre les Luthériens; le Catéchiſme, ou Sommaire de la Foi; le tout recueilli par Antoine du Val, tant des Œuvres de Lyndan, Evêque Allemand, que d'autres Au-

teurs. Les livres ſuſdits ont été imprimés par ledit Cheſneau l'an 1567.

ANTOINE VALET, dit VALETIUS, Docteur en Médecine à Paris, natif de S. Junian en Limoſin, homme docte ès langues. Il a traduit quelques livres de Grec, Latin, Italien, & autres langues, en la nôtre. Il floriſſoit à Paris l'an 1570. Je ferai mention de ſes écrits Latins autre part.

ANTOINE DU VERDIER, Sieur de Vauprivaz, Gentilhomme, natif de Montbriſon en Forêts, Conſeiller du Roi, & Elu ſur le fait des Guerres, Aides & Tailles audit pays de Foreſts, homme d'armes de la Compagnie de M. le Sénéchal de Lyon, Contrôleur général des Finances, &c. Il a écrit pluſieurs Œuvres de ſon invention, & en a auſſi traduit en notre langue, tant de Latins qu'Italiens & autres, leſquels il a fait imprimer, ſavoir, eſt la Proſopographie *, ou Deſcription des perſonnes inſignes, enrichie de pluſieurs effigies, &c. imprimée à Lyon par Antoine Gryphius l'an 1573. J'entends qu'il l'a beaucoup augmentée, & qu'il l'a fait imprimer pour la ſeconde fois. Queſtions Enigmatiques, imprimées à Lyon l'an 1568 par Benoît Rigault; les Omonymes, qui eſt un Poëme Satyrique ſur les mœurs corrompues de ce ſiècle, imprimé à Lyon par Gryphius l'an 1572; les diverſes leçons, à l'imitation de Pierre Meſſie, Eſpagnol, imprimées à Lyon l'an 1577, & encore depuis; le Miſopoleme. Il a traduit pluſieurs livres d'Italien en François; les doctes & ſubtiles réponſes de Berthelemi Tœgio, imprimées à Lyon l'an 1577 par Berthelemy Honorat. Il a traduit de Latin en François les Images des Dieux, imprimées chez ledit Honorat; les Œuvres de Seneque, avec annotations par ledit du Verdier. J'entends que Berthelemy Honorat les imprime à Lyon cette année 1584; comme auſſi l'on m'a aſſuré qu'il eſt après pour faire imprimer une ſienne Bibliothèque Françoiſe, de laquelle tant s'en faut que j'en ſois jaloux, qu'au contraire je deſire extrêmement que lui, & tous autres, qui auront entrepris des ſujets pareils aux

miens, les mettent en lumière, pour de plus en plus enrichir notre langue, & pour être cauſe d'un bien public. Je ne peux vous dire quels autres livres il a écrit, car je n'ai jamais eu ce bien que de le voir ou connoître que par ſes laborieux & doctes écrits, mis en lumière tant en Latin qu'en François, deſquels Latins je ferai mention dans ma Bibliothèque Latine des Ecrivains Latins, tous natifs de la France ou des Gaules. Il florit à Lyon l'an 1584.

* La *Proſopographie* de Du Verdier, qui avoit paru en 1573 *in*-4°. fut publiée après ſa mort en trois volumes *in-fol.* par les ſoins de ſon fils en 1603. Antoine du Verdier mourut en 1600. La Croix du Maine ſe trompe, quand il dit que du Verdier traduiſit de Latin en François les Images des Dieux: il devoit dire qu'il traduiſit en Latin & en François, cet ouvrage compoſé en Italien par Vincent Cartari de Rhegio. Ces deux traductions furent imprimées ſéparément à Lyon en 1581. *in*-4°. On trouvera la liſte des écrits de du Verdier dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXIV, pag. 275. Mais on n'y verra point la traduction de Seneque que la Croix du Maine lui attribue.

ANTOINE VIGNIER, Pariſien.

ANTOINE VIGNON, de Châteaudun au pays Chartrain, Poëte François.

ANTOINETTE DE LOYNES [1], Damoiſelle Pariſienne, femme de Jean de Morel [2], Gentilhomme, natif d'Ambrun en Dauphiné: duquel mariage ſont iſſues, ſes trois perles, & non jamais aſſez louées Damoiſelles, Camille, Lucrece, & Diane de Morel. Ladite de Loynes a écrit quelques Poëmes François, deſquels je n'ai vu que ceux-là, qui ſont imprimés avec le Tombeau de la Royne de Navarre, Marguerite de Valois, imprimés à Paris chez Michel Fezandat l'an 1551.

[1] *Joannes Maludanus*, en François Jean Maledent, illuſtre Limoſin, dont nous avons pluſieurs lettres très-Latines dans le Recueil des *Epiſtolæ clarorum virorum*, *in*-8°. chez Antoine à Lyon, 1561, parle ainſi d'Antoinette de Loynes à Lambin dans l'une de ſes lettres, à l'occaſion des vers faits ſur la mort de la Reine de Navarre, ſœur de François I. « Tenentur omnium ma-» nibus Tumuli Reginæ Navarræ, quos latinè ſcripſerunt ſorores Britan-» nicæ. In Græcam linguam tranſtulit Auratus, in Italicam Joannes-Petrus » Memmius meus familiaris, in Gallicam Ronſardus noſter, id eſt, tuus

» & meus, Bellaïus, Baïfius, Comes Alfinoüs, Antonia de Loïna, quæ » mulier, meo judicio, in eo genere, viris nihil concedit ». (M. DE LA MONNOYE).

[1] Elle avoit épouſé en premières noces un Gentilhomme, nommé d'Allier, dont elle eut une fille, qui fut mariée au célèbre Jean Mercier, ſavant Profeſſeur en Hébreu. (*idem*).

ANTOINETTE PERONNET [1]. Elle a écrit une Epître, miſe au-devant du livre de l'Inſtitution de la vie humaine, traduite de Grec en François, par Pardoux du Prat, imprimée à Lyon l'an 1570, chez la veuve Cotier.

[1] Plus bas, au mot *Pardoux du Prat*, il change cette femme en homme, & par une double corruption, il fait d'Antoinette, *Antoine*, & de Peronnet, *Perronet*. (M. DE LA MONNOYE).

ARNAULD DE COUTIGNAC, Gentilhomme & Poëte Provençal. Aucuns l'appellent Guillaume de Coutignac. Il a écrit un Traité des ſouffrances d'amour, lequel il fit quand il voyagea en Levant. Il mourut l'an 1354.

ARNAULD DANIEL, natif du Château de Ribrac en Périgueux [1], &, ſelon d'autres, de Limoſin. Autres diſent qu'il étoit de Taraſcon, les autres de Montpellier, & autres de Beaucaire, ſomme que pour écrire en langue Provençale en tous genres de Poëſie, uſités alors, il étoit eſtimé le premier de ſon temps. Il a écrit pluſieurs Comédies, Tragédies, Aubades, Martégalles ou Madrigales, Seſtines [2], Syrventes [3], Chanſons, & autres Poëſies non imprimées. Il étoit fort docte en Latin, & eſt ſouvent allégué par Dante, Poëte Florentin, lequel l'a imité en pluſieurs de ſes compoſitions. Il floriſſoit en Provence l'an 1189.

[1] Il falloit dire de Riberac en Périgord. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Sextines, de l'Italien *Seſtine*, *Sextines*, ou *Sextinas*, comme le dit du Verdier, ſont des chanſons d'ordinaire de ſix couplets, chacun de ſix vers, le tout finiſſant par une repriſe de trois vers. Les règles en ſeroient trop embarraſſantes à détailler. Il les faut chercher dans les Auteurs qui les ont enſeignées, & qui les rendent plus intelligibles par les exemples qu'ils en donnent. La troiſième chanſon de Pétrarque eſt une Sextine ſimple; car il y en a de doubles & même de triples; mais ces dernières ſont rares, & toujours

jours mauvaiſes. La Sextine paſſe pour une invention d'Arnauld Daniel. (*idem*).

's Je trouve les mots *Siruentès*, *Serventeſes* & *Servantois*, employés pour ſignifier des Poëſies qui n'avoient nulles règles déterminées pour la meſure des vers, pour la ſituation des rimes, & pour le choix des ſujets. Les Poëtes de ce temps-là en uſoient avec la même liberté que ceux du nôtre en ont uſé dans leurs vers irréguliers & dans leurs pièces intitulées *Caprices*. Ainſi Rengifo, Chap. 58 de ſa Poëtique, n'a pas trop de tort, quand il dérive *Serventeſes* du verbe *ſervir*, parce qu'on s'en ſervoit comme on vouloit. Ménage, qui traite de ridicule cette étymologie, propoſe celle de *Sylva* ou *Selva*, moins naturelle de beaucoup. Ces mots empruntés, ſoit du Latin, ſoit de l'Eſpagnol, ſoit de l'Italien, ſe ſeroient aiſément conſervés ſans altération, comme les ont effectivement conſervés les Italiens & les Eſpagnols, les premiers dans leurs *Selve*, les ſeconds dans leurs *Silvas*. J'ajouterai ici qu'anciennement, parmi les Picards, on appeloit *Servantois* une eſpèce de chant Royal, auquel, ſuivant Pierre le Févre, ou Fabri, Curé de Mérai, on donna le nom de *Servantois* tiré du Latin *Servantes*, parce que les Poëtes étoient obligés de garder au premier vers de chacun des cinq couplets, dont on ſait que le chant Royal eſt compoſé, les cinq hémiſtiches donnés par le Prince, c'eſt-à-dire, par le Poëte qui avoit remporté le prix de l'année précédente. (*idem*).

ARNAULT DE MERUEIL, fils du ſieur dudit lieu de Merueil, près d'Aix en Provence, Poëte Provençal, &c. Il a écrit un juſte volume de Chanſons, Sonnets & autres Poëmes en langue Provençale. Pétrarque fait mention de lui. Il mourut l'an 1220.

ARNAULT SORBIN, Gaſcon naturel, natif de Montech ou Monteig en Quercy, autrefois Recteur ou Curé de ſainte Foy en Gaſcogne, Docteur Théologal en l'Egliſe Métropolitaine de Toulouſe, Prédicateur ordinaire du Roi Charles IX, enfin Evêque de Nevers l'an 1578. Il a mis en lumière pluſieurs belles Œuvres, tant de ſa compoſition, que de ſa traduction, entre autres ſont celles-ci : Homélies ſur l'interprétation des dix commandemens de la Loi, imprimées à Paris chez G. Chaudiere l'an 1570 ; Marques de l'Egliſe, imprimées à Paris l'an 1567. Il a traduit de Latin en François l'Hiſtoire des Albigeois, imprimée l'an 1569 chez G. Chaudiere à Paris ; Allegreſſe de la France, pour l'heureuſe victoire obtenue con-

tre les rebelles entre Coignac & Château-neuf, l'an 1569, imprimé à Paris audit an ; l'Hiſtoire, ou Abrégé de la vie de Charles IX, Roi de France, imprimé à Paris chez G. Chaudiere l'an 1574 ; Oraiſons funèbres ſur la mort de Charles IX, prononcées par ledit Sorbin, tant en l'Egliſe de Notre-Dame à Paris, qu'à S. Denis en France, imprimées à Paris ; Oraiſon funèbre de Madame Claude de France, Ducheſſe de Lorraine, fille du Roi Henri II, imprimée chez Chaudiere l'an 1575 ; Oraiſon funèbre de Coſme de Médicis, Grand Duc de Toſcane, imprimée chez Chaudiere l'an 1574 ; Oraiſon funèbre de Meſſire Anne de Montmorency, Connétable de France, imprimée chez Chaudiere l'an 1567 ; ſeconde Oraiſon pour ledit Connétable, imprimée audit lieu l'an 1568 ; Oraiſon funèbre du ſieur de S. Maigrin, Paul de Cauſſade, imprimée l'an 1568 par Chaudiere ; Oraiſon funèbre ſur la mort d'Antoine de Levy, Comte de Kailus, imprimée à Paris chez Chaudiere l'an 1578. Il peut avoir écrit pluſieurs autres choſes, deſquelles je n'ai rien vu. Il florit à Nevers cette année 1584 [1].

[1] Il mourut le premier Mars 1606, âgé de ſoixante-quatorze ans. (M. DE LA MONNOYE).

ARNOUL CHAPERON, Poëte François [1]. Il a écrit quelques Rondeaux à l'honneur de la Vierge Marie, imprimés à Rouen.

[1] Du Verdier le nomme au mot *GUILLAUME-ALEXIS*. (M. DE LA MONNOYE).

ARNOUL GREBAN, natif de Compiegne en Picardie, Chanoine du Mans l'an 1450, ou environ, frère de Simon Greban, duquel nous parlerons ci-après [1]. Il a traduit de Latin en François les Actes des Apôtres, achevés par ſon frère ſuſdit, imprimés à Paris par Galiot du Pré.

[1] Pâquier, au Chap. 6 du 7e liv. de ſes Recherches, parlant aſſez au long des deux Grebans, j'y renvoie les curieux qui pourront y joindre ce qu'ils trouveront dans la Croix du Maine au mot *SIMON GRÉBAN*. On

ne s'accorde point ſur le temps auquel ont vécu ces deux frères. Le bon Geoffroy Tory de Bourges, au commencement de ſon Champ-Fleuri, dit ſur la foi de René Macé, Chroniqueur de François I, que Dante a parlé d'Arnoul Gréban avec éloge. Dante n'en a très-aſſurément parlé nulle part, & ne l'a pu faire, étant mort avant qu'Arnoul fût au monde. René Macé, par un anachroniſme groſſier de deux cens ans, prenoit pour Arnoul Gréban, Arnauld Daniel dont il eſt parlé ci-deſſus, & dont fait mention Dante ſur la fin du vingt-ſixième chant de ſon *Purgatoire*. Pierre le Févre, mieux verſé dans la connoiſſance de ces ſortes de Poëtes, dit au Prologue de ſa Rhétorique, en termes fort clairs, qu'Arnoul Gréban, qu'il nomme pourtant mal *Grébon*, Georges Châtelain, Jean Molinet, Guillaume Alexis, & pluſieurs autres, reconnoiſſent tous Alain Chartier pour leur Maître & ſupérieur en éloquence : par où l'on peut juger qu'Alain Chartier étant mort, comme je l'ai inſinué plus haut, vers le milieu du quinzième ſiècle, les autres lui ont ſurvécu plus ou moins. Le ſtyle ſeul des douze vers que Pâquier rapporte d'Arnoul Gréban, fait voir que leur Auteur, bien loin d'être plus ancien que Dante, lui eſt poſtérieur tout au moins de cent-vingt ans. Les vers du treizième ſiècle & même des premières années du quatorzième ont l'air beaucoup plus antiques. Auſſi Jean Bouchet, ſurnommé le Traverſeur, voulant, dans ſa ſoixante-unième Epître familière, témoigner à un Me François Tibaud, Avocat à Poitiers, qui ſe mêloit de poëtiſer, l'envie qu'il avoit de le voir exceller en cet art, finit ſa lettre par une tirade de ſouhaits, dont le premier eſt ainſi conçu :

> En priant Dieu qu'il te donne le ſtyle
> Des deux Grébans, dont grand'douceur diſtile.

Le P. le Long, dans ſa Bibliothèque Hiſtorique de France, n. 10877, fait mention de quelques Epitaphes manuſcrites du Roi Charles V, compoſées par Simon Gréban ; mais il eſt viſible qu'il faut lire Charles VII, dont il eſt certain qu'en 1461 Simon Gréban, frère d'Arnoul, fit l'Epitaphe, ou les Epitaphes imprimées à Paris *in*-4° *. (Elles ſont même imprimées à la fin du codicille & teſtament de Jean de Meun, avec le Roman de la Roſe à la tête du livre, Edit. d'Ant. Verard *in*-4°.) ſur quoi l'on peut voir La Croix du Maine dans l'endroit ci-deſſus marqué, & André Ducheſne, pag. 63 de ſa Bibliothèque des Hiſtoriens de France. Quant aux Actes des Apôtres attribués par La Croix du Maine aux deux frères Gréban, Arnoul & Simon, je me réſerve à en parler lorſque je ſerai à Simon Gréban. *Voyez* auſſi La Croix du Maine à la fin de la lettre G, au mot *GRÉBAN*, & ma note ſur du Verdier à *RENAUD GRÉBAN*. (M. DE LA MONNOYE).

Arnoul & Simon Gréban de Compiégne. Au milieu du quinzième ſiècle, Hiſt. du Théâtre François, Tom. II, pag. 234 & 235. (M. FALCONET).

* M. de Fontette a rectifié cet article dans ſon Edit. de la Bibliot. Hiſtor. de la France, Tom. II, p. 738, n°. 26723.

ARNOUL DE HORNE, Evêque de Liége en Allemagne, l'an 1379, ou environ. Il prononça une Harangue, ou Oraiſon Françoiſe devant le peuple de ſon dit Evêché, l'an ſuſdit 1379. Voy. VASSEBOURG en ſes Hiſtoires.

ARTUR, ou ARTUS DESIRÉ [1]. Il a écrit pluſieurs livres François, tant en proſe qu'en vers; Articles du Traité de la paix entre Dieu & les hommes, imprimé l'an 1558 à Paris chez Pierre Gaultier; la Loyauté conſcientieuſe des Taverniers, &c. imprimée à Paris chez Bufet l'an 1550 [2]; le contrepoiſon des cinquante-deux Pſalmes de Marot, qu'il appelle Chanſons, &c. imprimé par Pierre Gaultier l'an 1560 à Paris, & l'an 1562; Lamentation de notre mère Sainte Egliſe, imprimée à Paris; le Combat du fidèle Papiſte, Pélerin Romain, contre l'Apoſtat Antipapiſte, &c. enſemble la Deſcription de la Cité de Dieu, aſſiégée des Hérétiques, imprimé à Rouen l'an 1552 [3].

[1] Quoiqu'on diſe *Arturus* en Latin, on ne dit en François qu'*Artus*, & cet Auteur ne s'eſt jamais nommé autrement. Le Préſident de Thou, qui devoit naturellement, comme Béze, l'appeler en Latin *Artuſius Deſideratus*, l'appelle *Arturus Deſiderius*. C'eſt ce fameux Artus Deſiré qu'en 1561 le Prevôt des Maréchaux d'Orléans ſurprit chargé d'un paquet adreſſé à Philippe II, Roi d'Eſpagne, pour implorer ſon ſecours dans le beſoin où ſe trouvoit la Religion Catholique en France d'avoir un protecteur également zélé & puiſſant. Artus, qui méritoit d'être pendu, en fut quitte pour faire amende honorable le 14 Juillet de la même année, & de-là être conduit dans un Couvent de Chartreux où on l'enferma, mais d'où il ſe ſauva quelque temps après, ſans qu'il en fût autre choſe. (M. DE LA MONNOYE).

[2] L'ouvrage eſt en dizains, & chaque dizain y eſt ſuivi d'un quatrain en vers de cinq ſyllabes. L'exemplaire que j'en ai vu *in*-16. de trente-ſept feuillets, lettre Italique, ſans nom d'Auteur, & ſans marque de lieu ni d'année, avoit pour titre *la Loyauté conſcientieuſe des Tavernieres*, & non pas des *Taverniers. (idem).*

[3] Il a encore compoſé le Défenſoire de la Foi Chrétienne, contenant en ſoi le Miroër des Errans, autrement dit, Luthériens, nouvellement augmenté & corrigé, outre les précédentes Editions *in*-16. A Lyon, chez Thibault Payen, 1552. (Préſident BOUHIER).

V. la Bibliothèque Françoiſe de M. Goujet, Tom. XIII, p. 129, & les Mém. de Niceron, Tom. XXV, p. 288.

ARTUS DE LOUVIGNY, Sieur de la Martiniere, Hiſtorien très-éloquent, Maître-d'Hôtel de M. le Baron de Ferieres en Normandie, l'an 1536. Je n'ai point vu de ſes écrits. Jean le Blond d'Evreux en fait mention en ſes Œuvres.

ARTUSE DE VERNON, Dame de Theligny, bien verſée en Poëſie Françoiſe.

AUBIN, ou ALBIN DES AVENELLES, Chanoine en l'Egliſe de Soiſſons en Picardie. Il a traduit de Latin en vers Francois le Remède d'amour, compoſé par Æneas Silvius, Pape Pie II, imprimé avec l'Art d'aimer d'Ovide, en François, chez Bonfons *.

* V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, p. 44 & 45.

AUBIN OLIVIER, natif de Roeſſy, en l'Iſle de France, Maître Graveur des Monnoies à Paris l'an 1581. Cet homme mérite d'être mis au rang des hommes excellens pour ſon induſtrie.

AUBIN DE SEZANE, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit quelques Poëmes amoureux [1].

[1] Aubins de Sezane, dit Faucher dans ſon livre des anciens Poëtes, Ch. 71, dont ceci eſt tiré, *parle comme un fol déſeſpéré, diſant* :

A tous Saints le di
Si je pers m'amie,
Qu'en Dieu ne me fie;
Ne ſien ne ſuis mie,
Ainſi je l'affi.

Impiété que le Caliſto de la Comédie Eſpagnole, intitulée *Céleſtine*, n'imite pas mal, lorſque dans l'excès de ſa paſſion pour Mélibée ſa Maîtreſſe, il laiſſe échapper des expreſſions qui donnent lieu à ſon valet de lui dire : *Tu no erès Criſtiano :* il lui répond : *yo Melibéeo ſoy, e a Melibea adoro, e en Melibea creo, e a Melibea amo.* (M. DE LA MONNOYE).

AUDEBERT MACERÉ, Théologien de Paris. Il a traduit un Traité de Tertulian, intitulé la Couronne du Soldat, imprimé à Paris chez Vaſcoſan l'an 1563; les défenſes contre les Hérétiques, par Tertulian, traduites par ledit Maceré, &

imprimées audit lieu l'an 1562. Il floriſſoit à Paris l'an 1563. Remontrance ſalutaire aux dévoyés, qu'il n'eſt permis aux Sujets, ſous quelque prétexte que ce ſoit, de lever les armes contre leur Roi ou Prince, le tout prouvé par Ecritures Saintes, imprimée à Paris chez Chaudiere l'an 1567.

AUGER [1] FERRIER, Toloſain, Sieur de Chaſtillon, Docteur en Médecine, J. C. & Mathématicien. Il a écrit un Traité de la peſte, imprimé par pluſieurs fois, tant à Lyon qu'à Paris; Traité des Jugemens Aſtronomiques, imprimé à Lyon par Jean de Tournes; Advertiſſement à M. Jean Bodin, Angevin, ſur le quatrième Livre de ſa République, Advertiſſemens ſur la Loi *Domus* Dig. de Legat I. le tout imprimé à Paris chez Pierre Cavelat, l'an 1580. Il floriſſoit l'an 1580.

[1] Il devoit écrire *Augier*, comme l'Auteur l'écrivoit, préférablement à *Auger*, qu'il ne déſapprouvoit pourtant pas. C'eſt *Oger* & *Ogier* qu'il déſapprouvoit, quoique Jean de Tournes, ſon Imprimeur, l'eût ainſi nommé, à l'exemple duquel, Bodin, dans les premières Editions de ſa République, & du Verdier, dans ſa Bibliothèque, ont écrit, celui-ci *Ogier*, l'autre *Oger*. Il n'y a pas, que je ſache, de Saint Augier ni Ogier. Ce dernier nom eſt celui d'un Paladin dont nous avons le Roman. Augier Ferrier ſe plaignoit ſur-tout de la négligence de ceux qui, comme Geſner & ſes continuateurs, trouvant *Aug. Ferrerius*, avoient cru qu'*Aug.* ſignifioit *Auguſtin*, ce qui leur avoit donné lieu de rapporter ſes Œuvres ſous le nom d'*Auguſtinus Ferrerius* dans leur Catalogue. Au titre de ſes Avertiſſemens à Jean Bodin, il ſe qualifie Seigneur de Caſtillon, & non pas de *Chaſtillon*. Bodin l'année ſuivante, ſavoir l'an 1581, lui répliqua vertement ſous le nom de René Herpin, qui étoit un Angevin de ſes amis. Voy. dans du Verdier, OGIER FERRIER. La Croix du Maine le cite encore à la lettre O, ſous le nom OGIER FERRIER. (M. DE LA MONNOYE).

AUGIER DE BUSBECK, Gentilhomme, natif de la Ville de Bruges en Flandres, iſſu de l'ancienne & illuſtre maiſon de Guiſlan ou Giſlein audit pays, homme très-docte & bien vertueux Seigneur [1]. Il a été employé en diverſes ambaſſades par l'Empereur Ferdinand, vers le grand Seigneur ou Empereur des Turcs, par l'eſpace de ſept ans; & encore du jourd'hui il eſt au ſervice de Madame Eliſabeth d'Autriche, veuve du Roi de France Charles IX, & eſt ſon Ambaſſadeur vers ſon frère Henri III,

très-chrétien Roi de France. Pluſieurs hommes de marque font très-honorable mention de lui en leurs œuvres, &, entre autres, Pierre-André Mathéole, en ſes Commentaires ſur Dioſcoride, auquel lieu il récite en ſa Préface, qu'il a été ſecouru dudit ſieur de Busbeck, de pluſieurs livres écrits à la main, qu'il avoit rapportés de ſon voyage de Conſtantinople, duquel pays il a écrit une bien docte deſcription, & des choſes les plus dignes de mémoire, qu'il a obſervées durant le temps de ſa légation. Ce livre a été imprimé chez Plantin; mais pour ce qu'il eſt écrit en Langue Latine, nous en ferons mention autre part; & ce qui m'a fait comprendre ledit ſieur Ambaſſadeur en ce livre, c'eſt pource qu'il a prononcé pluſieurs très-doctes Harangues Françoiſes devant les Majeſtés des Rois de France, leſquelles ne ſont encore imprimées. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de cinquante ans, ou environ.

[1] Augier Guilein de Busbeck, fils naturel de Gilles Guilein, Seigneur de Busbeck, étoit non pas de Bruges, mais de Comines, Bourg de Flandres ſur la Lis. Ses ouvrages conſiſtent en diverſes lettres Latines écrites, ou touchant ſes ambaſſades & voyages en Turquie & Amaſie auprès de Soliman II, de la part de Ferdinand I, ou pendant ſon ſejour en France, pour les affaires de Maximilien II & de Rodolphe II. Il n'y a que ſes quatre premières lettres qui aient été traduites en François par Simon Gaudon, ſous le titre d'Ambaſſades & Voyages en Turquie & Amaſie, *in*-8°. A Paris, *1646*. Busbeck étant parti de France en 1592 pour s'en retourner en Flandre, une inſulte qui lui fut faite près de Dieppe par des Ligueurs, lui cauſa une fièvre dont il mourut le 28 Octobre 1592, âgé de ſoixante-dix ans. (M. DE LA MONNOYE). *

* Quoique ni La Croix du Maine, ni du Verdier ne faſſent mention de cet Augier de Busbeck; comme M. de la Monnoye l'a ajouté à ſon manuſcrit d'additions ſur les deux Bibliothèques, nous avons cru devoir le conſerver au rang où il l'a placé.

AUGUSTIN COSTÉ [1], dit COSTEUS, Poëte Latin & François. Il a écrit quelques vers Latins & François ſur la mort d'Odet de Tournebu, imprimés avec ſon tombeau l'an 1582.

[1] Il s'appeloit Céſar-Auguſtin Coſte. Nous avons de lui un Poëme Latin, dont le titre eſt *Nympha Vivaria, ſeu Caſtellodunenſis agri deſcriptio, auctore Cæſare Auguſtino Cotta*. C'eſt la deſcription du Dunois. Le nom Latin *Cotta* pourroit faire croire que le François Coſte ſe prononce Cote, & non pas

Coſté. Cependant, outre le témoignage de La Croix du Maine, on voit, pag. 943 du I. Tom. *in*-12. de du Bartas, une pièce en vers, intitulée : *Auguſtin Coſté* à Guillaume de Saluſte. (M. DE LA MONNOYE).

AUGUSTIN MARLORAT [1], natif du pays de Lorraine. Il a écrit pluſieurs livres : Traité du péché contre le S. Eſprit, imprimé à Lyon l'an 1565 ; il a revu & recorrigé le Nouveau Teſtament, & y a ajouté des annotations ; le tout imprimé à Lyon chez Cotier, l'an 1564. Il fut pendu & étranglé à Rouen en Normandie, l'an 1562, le trentième jour d'Octobre, âgé de cinquante-ſix ans, & ce fut pour le fait de la religion.

[1] Dans ſon Arrêt de mort, rapporté pag. 659 & 660 de l'Hiſt. Eccleſ. de Béze, Tom. II, il eſt appelé *Auguſtin Marlorat, dit Pâquier*, (M. DE LA MONNOYE).

AVERTISSEMENT AUX LECTEURS.

S'enſuivent les noms d'aucuns Ecrivains François, mis ſur la fin de ce premier ordre de la lettre A, *leſquels j'ai mis ici expreſſément, pour ne ſavoir leurs premiers noms ; &, lorſque j'en ſerai averti, je les remettrai en leur rang, ſelon leur appellation.*

A A.

D'ANTHON [1] (l'Abbé). Voy. JEAN D'ANTHON, Abbé de l'Angle.

[1] Il en ſera parlé au mot *Jean d'Anton ;* car c'eſt ainſi que le nom de cet Auteur doit être écrit. (M. DE LA MONNOYE).

A. B. Il eſt Auteur du Recueil des livres d'Amadis, intitulé le Tréſor d'Amadis [1], imprimé l'an 1559, par Pierre Regnault à Poitiers. Je ne ſais ſi ce ne ſeroit point Albert Babinot, Poitevin.

[1] Il n'y a pas apparence qu'Albert Babinot, zélé diſciple de Calvin, s'appliquant, comme il faiſoit, à des compoſitions pieuſes, ſe ſoit amuſé à extraire, des volumes de l'Amadis, le Recueil intitulé *le Tréſor d'Amadis*. (M. DE LA MONNOYE).

A. D. S. D [1]. Il eſt Auteur du livre intitulé, les Contes du Monde Aventureux, imprimés à Lyon & à Paris, par pluſieurs fois.

[1] Ces quatre lettres peuvent ſignifier, *Antoine de Saint-Denis, Abraham de*

de Saint-Dié, *André de Saint-Didier*, ou tel autre nom, ſans marquer le véritable. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que l'Auteur étoit Huguenot, & que de ſes Contes, qui ſont au nombre de cinquante-quatre, il y en a dix-neuf empruntés du Salernitain, c'eſt-à-dire, du *Novellino de Maſſuccio Salernitano*. Le titre de *Contes du Monde Aventureux* eſt mal conçu; car on ne ſait ſi *aventureux* ſe rapporte à *monde*, ou à *Contes*. Il vaut mieux le rapporter à *Contes*; & c'eſt le ſens que Wier a ſuivi, lorſqu'au 23ᵉ Chap. de ſon 4ᵉ liv. *de Præſtigiis Dæmonum*, traduiſant le 32ᵉ de ces Contes en Latin, il dit l'avoir lu, *in libello Gallico inſcripto*, NARRATIONES MUNDI FORTUITÆ. Brantome cependant, pag. 221 du Tom. II. de ſes *Dames Galantes*, rapporte le mot *aventureux* à *monde*, car il cite ce livre ſous le titre de *Nouvelles du Monde aventureux*, & l'attribue à un Valet de Chambre de la Reine de Navarre. (M. DE LA MONNOYE).

A. SONNIER. Il a traduit de Latin en François la première partie de l'union de pluſieurs paſſages de l'Ecriture-Sainte, extraite des Docteurs de l'Egliſe Chrétienne, par le Docteur Herman Boduin [1], imprimée à Paris l'an 1539.

[1] Herman Bodius, & non pas *Boduin*, comme il eſt ici mal nommé, ayant fait imprimer à Cologne *in*-8°. chez Jean Gymnic, 1533, le livre intitulé, *Unio diſſidentium in ſacris litteris locorum*, il parut une verſion Françoiſe de l'ouvrage entier la même année à Anvers. C'eſt ainſi que j'interpréte ce que du Verdier, au mot *Herman Bodius*, n'a pas expliqué aſſez nettement. J'en dirai davantage, quand j'en ſerai là. (M. DE LA MONNOYE).

A. ZAMARIEL [1], qui eſt un nom ſuppoſé, comme il me ſemble. Il a écrit quelques vers contre Pierre de Ronſard, G. Vendomois, imprimés à Orléans l'an 1563. Il a écrit l'Hiſtoire des perſécutions, &c. imprimée à Lyon l'an 1563.

[1] Cet A. Zamariel n'eſt autre qu'Antoine de la Roche-Chandieu, de la Maiſon des Barons de Chandieu dans le Maconnois. Ce fut par une double alluſion Hébraïque à ſon nom compoſé des mots *Champ*, ou *Chant* & *Dieu*, qu'il ſe nomma Sadéel & Zamariel; *Sadéel* dans ſes ouvrages Théologiques, *Zamariel* dans ſes réponſes en vers François à Ronſard, & dans ſes Octonaires ou Huitains ſur la vanité du monde. Il mourut le 23 Février 1591, âgé de cinquante-ſept ans. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. 234, Tom. XIII, p. 8, & les Mém. du P. Niceron, Tom. XXII, p. 281.

D'ALLANCÉ (le Seigneur), Gentilhomme Angevin, ancien Poëte François. Il a écrit le Breviaire des Nobles [1], ſelon

que Jean le Maſle, Angevin, l'aſſure en ſon livre imprimé l'an 1578, lequel livre a été autrefois imprimé ſous le nom d'Alain Chartier, &c. Je ne ſais lequel des deux en eſt l'Auteur.

[1] André du Cheſne, dans ſes annotations ſur les Œuvres d'Alain Chartier, pag. 862, rapporte cette remarque de La Croix du Maine, nonobſtant laquelle il paroît n'avoir pas douté que le *Bréviaire des Nobles* ne dût être imprimé ſous le nom d'Alain Chartier, plutôt que ſous celui d'Allancé. *Voy.* au mot ALAIN CHARTIER. (M. DE LA MONNOYE).

.....ANROUX, Pariſien, frère de M. Anroux, Conſeiller au Parlement de Paris. Il a écrit un fort ample & bien curieux Diſcours de ſon voyage en la Terre-Sainte, commencé le dernier jour d'Avril, l'an 1566, & de ſon âge le trentième, lequel il finit le ſeizième de Mars, l'an 1568. Je l'ai pardevers moi écrit de la main de l'Auteur, & non encore imprimé, que je ſache.

D'ANTRAGUES (Madame) [1]. Elle a compoſé pluſieurs Rondeaux & Ballades, deſquelles fait mention Geufroy Torry, en ſon Champ-Fleury, &c. Elle floriſſoit ſous le règne du Roi Louis XII, ou environ.

[1] Geoffroy Tory écrit mieux d'*Entragues* dans l'endroit de ſon Champ-Fleuri, où il rapporte un Rondeau de cette Dame, ſans faire mention d'autres vers qu'elle ait compoſés. La Croix du Maine écrit mal auſſi, *Geuffroy Torry*, & ailleurs *Thory*. (M. DE LA MONNOYE).

AUBERT [1], natif au pays du Maine, Médecin à Lauſanne, l'an 1570. Il a écrit quelques Traités en Médecine, imprimés à Lauſanne chez François le Preux.

[1] Il s'appeloit Jacques. J'ai vu de lui un Diſcours Latin contre les Chimiſtes, intitulé *Jacobi Auberti Vindonis* (c'eſt-à-dire, de Laval au Maine), *De metallorum ortu & cauſis contra Chemiſtas, brevis & dilucida explicatio*, *in*-8°. A Lyon, 1574. (M. DE LA MONNOYE).

AUSAUX D'ARRAS; ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit quelques Chanſons amoureuſes, non imprimées. Il s'appeloit autrement, Car Auſaux d'Arras. CL. F. [1].

[1] Les lettres initiales CL. F. par où La Croix du Maine finit cet Article, déſignent CLAUDE FAUCHET, qu'il faut voir Chap. 70 & 75 de ſes anciens Poëtes François. (M. DE LA MONNOYE).

BAL

BALTAZAR DE BEAU-JOYEUX [1]. Il a écrit le Balet ſur les noces de M. le Duc de Joyeuſe, rempli de diverſes deviſes, maſcarades, chanſons de Muſique, & autres gentilleſſes, imprimé à Paris chez Adrian le Roy & Robert Balart, frères, l'an 1582.

[1] On l'appela d'abord Baltazarin à la Cour de France ; mais depuis il changea de nom, & prit celui de Beaujoyeux. Il étoit, dit Brantome, pag. 175 du Tom. II. des *Dames Galantes*, le meilleur violon de ſon temps, & en avoit une bande des plus complettes, avec laquelle le Maréchal de Briſſac, Charles de Coſſé, l'envoya de Piémont, dont il étoit Gouverneur, à Catherine de Médicis, alors Régente. Beaujoyeux avoit beaucoup de génie pour l'invention des Balets. Il en donna une preuve dans celui qu'il compoſa pour les noces d'Anne, Duc de Joyeuſe, & de Marguerite de Lorraine, ſœur de Louiſe, épouſe d'Henri III. Le P. Menetrier en parle amplement dans ſon livre des Repréſentations en Muſique ; & c'eſt ce Balet de la deſcription duquel fait ici mention La Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

BALTHAZAR DE LA BURLE, Poëte Provençal, Valet-de-Chambre de M. le Cardinal de Bourbon. Il a écrit pluſieurs vers en langue Provençale, &, entre autres, quelques-uns ſur la grande Baulme en Provence [1], traduits en François par Paſchal Robin du Faux Angevin, imprimés avec le ſecond volume du Catalogue des Saints.

[1] Naudé, pag. 218 de ſon *Maſcurat*, dans l'endroit où il parle des vers Provençaux, n'a point parlé de ceux-ci, apparemment parceque le ſujet en étoit pieux. (M. DE LA MONNOYE).

BALTHAZAR DU HUVAL, Maître Barbier, & Chirurgien Juré en la Ville de Paris. Il a écrit un Traité de la peſte, imprimé à Paris par Claude de Montre-œil, l'an 1583.

BAPTISTE DU MESNIL, Avocat du Roi au Parlement de Paris, homme des plus renommés en doctrine & bonne vie qu'autre de ſon temps. Je n'ai rien vu imprimé de ſes Oraiſons & doctes Plaidoyez prononcés par lui, lorſqu'il étoit Avocat

du Roi ; mais j'ai opinion que ceux qui ſeront amateurs de ſon honneur, & deſireux de perpétuer ſa mémoire, les mettront en évidence. Il floriſſoit à Paris ſous le règne de Henri II [1].

[1] Il mourut le 2 Août 1569, âgé de cinquante-deux ans, étant né en 1517. Sa vie, & ce qu'on a de ſes Œuvres *, ſe trouvent dans l'édition des Opuſcules de Loiſel, procurée l'an 1652, à Paris, *in*-4°. par les ſoins de Claude Joly, Chanoine de l'Egliſe de Paris. (M. DE LA MONNOYE).

Le premier Avocat-Général qui ait fait des Harangues à l'ouverture du Parlement, de Thou l'appelle *Menilius*. Teiſſier, Tom. II, pag. 342 & 346... Extrait de ſon Plaidoyer ſur les Jeſuites & ſon éloge. Hiſt. de l'Univerſité, Tom. VI, pag. 139 & 192. (M. FALCONET).

*On trouve à la fin des Poëſies du Chancelier de l'Hôpital des vers Latins de B. du Meſnil, dont voici les trois derniers :

Vos quoque quos colui Rex & Regina valete,
Pectora veſtra meis non reſpondentia votis,
Fecere ut properata mihi, mors gratior eſſet.

BAPTISTE DU TRONCHAY, Sieur de Balladé, Conſeiller du Roi au Mans, père de Georges & Loys les du Tronchay, frères, deſquels il ſera parlé ci-après. Il naquit en la Ville de Sablé au Maine, l'an 1508, &c. Il a compoſé pluſieurs Œuvres, tant en proſe qu'en vers François, non encore imprimées : ſavoir, eſt une Ode à M. de Langey, contenant deux ou trois cens vers, trois livres d'Amours ; Traité de la Grammaire Françoiſe, avec l'invention d'aucuns caractères nouveaux. Il mourut au Mans l'an 1557, le 21 de Juin, âgé de cinquante ans, ou environ. Il étoit frère aîné de Gaſpard ou Gazal du Tronchay, Médecin à Rennes en Bretagne, duquel il ſera parlé en ſon lieu.

BARTAS (Du). Voy. ci-après GUILLAUME DE SALLUSTE, Sieur DU BARTAS.

BASILE DE LA BROUSQUE, Poëte François *. Il floriſſoit l'an 1565.

* Eſt-ce le même dont il eſt parlé, Tom. XV. de la Bibliothèque Françoiſe, pag. 97, ſous le nom de Joachim Bernier de la Brouſſe, Auteur de différentes Poëſies?

BAULDE [1] DE LA CARRIERE, ancien Poëte François. Il a écrit un Dialogue de l'Amour, de ſes yeux & de ſo nœcur. Il floriſſoit l'an 1250, ou environ.

[1] Fauchet écrit *Baude de la Carriére.* (M. DE LA MONNOYE).

BAULDOUIN [1], ou BALDUIN DES AUTELS ou AUTIEX, ancien Poëte François. Il a écrit pluſieurs Chanſons amoureuſes, en l'an 1250, ou environ.

[1] Fauchet écrit *Baudouin des Autiex* ou *Autels.* (M. DE LA MONNOYE).

BELLENGER, Comte de Provence. Voyez ci-après BERRENGER.

BENJAMIN BEAUSPORT, Religieux de l'Obſervance de S. François, Gardien du Couvent & Oratoire de Malesherbes. Il a écrit l'Harmonie & Accord Evangélique, imprimé à Paris chez Buon, l'an 1560; Monoteſſaron [1] des Evangiles, qui eſt un Recueil comprenant tout ce qui a été traité par les quatre Evangéliſtes, touchant la vie de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, imprimé à Paris chez la veuve de Maurice de la Porte, l'an 1552. Il floriſſoit à Paris l'an 1551.

[1] Le titre de *Monoteſſaron* revient à celui de *Tétramonon* de Gabriel du Puy-Herbaud, qui fit imprimer en 1547, à Paris, *in*-12. une Hiſtoire Evangélique Latine, ainſi intitulée. (M. DE LA MONNOYE).

BENJAMIN JAMIN. Il a traduit de Latin en François les Dialogues de Jean-Loys Vives, imprimés à Paris *.

* Il étoit frère d'Amadis Jamin, dont il a été parlé ci-deſſus.

BENIGNE POISSENOT, Licencié ès Loix. Il a écrit en proſe Françoiſe un livre qu'il intitule l'Été [1], contenant trois journées, où ſont déduites pluſieurs Hiſtoires & propos récréatifs, tenus par trois Ecoliers, imprimé à Paris chez Micard, l'an 1583; Traité Paradoxique fait en Dialogue, auquel eſt montré qu'il vaut mieux être en adverſité qu'en proſpérité, imprimé à Paris chez Claude Micard, l'an 1583.

[1] Il intitula ſon ouvrage l'*ÉTÉ*, à l'imitation de Jacques Yver, qui, onze

ans auparavant, avoit fait un ouvrage intitulé le *Printems*, & par un jeu de mots le *Printems d'Yver*. (M. de la Monnoye).

BENOIST ALIZET [1].

[1] C'eſt une grande négligence à la Croix du Maine d'avoir donné place en ſa Bibliothèque à des hommes, dont, ſans marquer le pays, l'âge, la profeſſion, ni la famille, il ne rapporte ſouvent que le nom tout nud; tels ſont ces trois Benoîts, Alizet, Baumet & Poncet. (M. de la Monnoye).

Voïa la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 255, où il eſt parlé de quelques Poëſies de ces Auteurs.

BENOIST BAUMET, Lyonnois.

BENOIST PONCET. Je ne ſais ſi ceux-ci ont fait imprimer leurs Œuvres.

BENOIST TEXTOR, Médecin, natif du Pont de Vaux en Breſſe, père de Claude Textor, vivant l'an 1545 & 1550, à Lyon, &c. Il a écrit en Latin un Traité de la manière de ſe préſerver de la peſtilence, & d'en guérir, ſelon les bons Auteurs, lequel il a traduit en François, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1551.

BENOIST VORON. Il a écrit la Réjouiſſance ſur la France déſolée, pour l'heureux & deſiré retour du très-Chrétien Roi de France & de Pologne, Henri III, imprimée à Lyon par François Didier, & depuis à Paris par Jean Poupy, l'an 1574.

BERAL DES BAUX, Sieur dudit lieu & de Marſeille en Provence, Gouverneur d'Avignon, iſſu de la très-noble & très-ancienne famille des Baux en Provence. Il étoit fort bon Poëte Provençal, grand Aſtrologue & Mathématicien. Il a écrit pluſieurs Poëmes en langage Provençal. Il mourut environ l'an 1229.

BERARD [1] DE GIRARD, Sieur du Haillan. Voy. Bernard de Gyrard.

[1] Du Haillan s'eſt appelé lui-même *Berardus* dans ſes Portraits en vers Latins des Rois de France & des Ducs de Lorraine. On ne l'appelle cepen-

dant jamais *Berard*, & bien moins *Bertrand*, nom que lui donne encore ci-deſſous la Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

BERNABÉ [1] BRISSON (Meſſire), Chevalier, Sieur de Gravelle, natif de Poitou, premièrement Avocat du Roi, & maintenant Conſeiller de ſon Privé Conſeil d'Etat, & Préſident au Parlement de Paris, &c. homme des plus doctes de notre temps, & des plus éloquens. Il a écrit pluſieurs Œuvres très-doctes & infiniment pénibles, tant en Latin qu'en François, &, entre autres, les Oraiſons qu'il a prononcées en la Cour, & les doctes Plaidoyez, tant lorſqu'il étoit Avocat du Roi, qu'autrement [2]. Je ferai mention de ſes compoſitions Latines autre part. Il florit à Paris cette année 1584 [3].

[1] La Croix du Maine écrit *Bernabé* à la Pariſienne, au lieu de *Barnabé*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il eſt Auteur du *Code Henri*, imprimé à Paris *in-fol.* 1587. Sa mort tragique arrivée le 15 Novembre 1591, eſt exactement détaillée dans la première lettre & dans la ſeconde du 17e livre de Pâquier. (*idem*).

[3] Le Préſident Briſſon, judicieux, ſavant, quoiqu'avec une petite tête, & le front tacourci, trop paſſionné pour le maniment des affaires publiques. Pithou lui prédit que les Ligueurs le pendroient. Il étoit d'un eſprit verſatile, ce qui le rendit ſuſpect aux Seize. (Pâquier, liv. 17, let. 3e.) Dans la ſeconde, il eſt dit que ſa Sentence lue, il demanda d'être enfermé entre quatre murailles, pour achever un ouvrage de Dtoit encommencé. Ce fut le 15 Novembre 1591... C'eſt lui qui le premier vendit la charge d'Avocat-Général à M. Deſpeiſſes... Loiſel, pag. 642..... Briſſon, mauvais Harangueur, l'action mauvaiſe, mauvais termes, il regatdoit toujours aux ſolives. *Perroniana*.... Du Radiet, Tom. II. des *Poitevins*, p. 500, dit de Briſſon, plus ſavant qu'éloquent. La cauſe où il parut le plus, fut celle de la Riviere, où l'on traitoit ſi les Empiriques devoient exercer la Médecine, combien de belles choſes, ſur l'origine, les progrès, & tout ce qui regarde cet art. Duvair, Ttaité de l'Eloquence Françoiſe, pag. 392... Briſſon a compilé Tiraqueau, ſes Formules ſont de Rançonnet. *Pithoéana*... *De eo J. Fabricii Bibli.* Tom. III, pag. 314 & 315. (M. FALCONET).

V. les Mém. de Niceron, Tom. IX, p. 297, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. 256, Tom. XIV, pag. 263.

BERNARD ABBATIA, Toloſain, Docteur en Médecine, Juriſconſul, Philoſophe & Mathématicien, homme docte ès langues, & lequel a lu à Paris, tant en public qu'en particulier,

& enſeigné le Droit, les Mathématiques & autres ſciences, &c. Il a mis en lumière une Prognoſtication ſur le mariage de Henri, Roi de Navarre, & de Marguerite de France ſon épouſe, imprimée à Paris l'an 1572. Le grand Herbier dudit Abbatia n'eſt encore imprimé, lequel il a écrit à l'imitation de Fuſchius [1], Allemand. Il floriſſoit à Paris l'an 1583.

[1] C'eſt une faute copiée par Moréry d'avoir écrit *Fuſchius* pour *Fuchſius*. C'eſt ainſi que s'appeloit ce Médecin. En Allemand *Fuchs* ſignifie *Renard*, qui parmi nous eſt auſſi un nom de famille. Cornarius, autre Médecin Allemand, a fait contre Fuchſius un livre que, par une alluſion Latine au nom de ſon adverſaire, il a intitulé *Vulpecula excoriata*. Du Verdier, au mot *Guillaume Guéroult*, écrit mal *Fuſchs*, & plus mal *Fouſch*, au mot *Léonard Fouſch*. Il faut par-tout écrire *Fuchs*, qui ſe prononce *Fouchs*. (M. DE LA MONNOYE).

BERNARD DE LA FOREST, Mathématicien & Aſtrologue, Docteur en Médecine en l'Univerſité de Louvain en Flandres. Il a écrit des prognoſtications pour diverſes années, imprimées à Anvers, à Paris, à Rouen, & autres lieux. Il floriſſoit l'an 1549.

BERNARD DE GIRARD, Sieur du Haillan, Gentilhomme, natif de Bordeaux en Gaſcogne, Poëte Latin & François, Hiſtorien, & Orateur très-accompli, autrefois Secrétaire de M. le Duc d'Anjou, maintenant Hiſtoriographe de France, &c. Il a écrit l'Etat & ſuccès des affaires de France, imprimé à Paris chez Pierre l'Huillier par dix ou douze fois diverſes, & toujours avec augmentations de l'Auteur; l'Abrégé des vies des Comtes & Ducs d'Anjou, juſqu'à maintenant, imprimé à Paris chez ledit Pierre l'Huillier par pluſieurs fois; l'Hiſtoire de France, depuis Pharamond juſqu'à Loys II, imprimée chez Sonnius & l'Huillier, l'an 1576. Il eſt après pour achever ladite Hiſtoire juſqu'à notre temps. Vers François ſur le trépas de Henri II, imprimés à Paris l'an 1559. De la Fortune & vertu de France, avec un ſommaire Diſcours ſur le deſſein de l'Hiſtoire de France, imprimé à Paris chez l'Huillier, l'an 1570. Il a recueilli des Offices de Ciceron, un Traité des devoirs des hom-

mes,

mes, imprimé à Blois par Julien l'Angelier, l'an 1560; l'Union des Princes, par les mariages de Philippes, Roi d'Eſpagne, & Madame Eliſabeth de France, & encore de Philebert-Emmanuel, Duc de Savoye, & de Madame Marguerite de France, imprimé à Paris par Gourmont, l'an 1559. Il a traduit d'Italien en François les Œuvres de Loys Domenichi, touchant les faits & dits des plus illuſtres hommes. Il a traduit de Latin en François les vies des anciens hommes vaillans en guerre. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] On peut voir, touchant cet Ecrivain, né à Bordeaux vers 1535, & mort à Paris le 23 Novembre 1610, ce qu'en a curieuſement recueilli Bayle dans ſon Dictionnaire au mot *Haillan*, &, après lui, mais moins exactement, le P. le Long, pag. 947 de ſa Bibliothèque Hiſtorique de France. (M. DE LA MONNOYE).

V. les Mémoires de Niceron, Tom. XIV, pag. 209.

BERNARD MARCHIS, ou MARQUIS, Poëte Provençal, Chambellan de Philippes le Long, Roi de France, pour lors Comte de Poictou, l'an 1320. Il a écrit pluſieurs chanſons en langage Provençal [1].

[1] V. Jean de Notre-Dame, ch. 59, & du Verdier, à la lettre P. dans l'article du Comte de POICTOU. (M. DE LA MONNOYE).

BERNARD PALISSY, natif du Diocèſe d'Agen en Aquitaine, inventeur des ruſtiques figulines, ou poteries du Roi & de la Royne ſa mère, Philoſophe naturel, & homme d'un eſprit merveilleuſement prompt & aigu. Il a écrit quelques Traités touchant l'Agriculture *, ou labourage, imprimés l'an 1562, ou environ; Diſcours admirables de la nature des eaux & fontaines, tant naturelles qu'artificielles, des métaux, des ſels & ſalines, des pierres, des terres, du feu & des émaux; un Traité de la marne, &c. le tout imprimé à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1580. Il florit à Paris, âgé de ſoixante ans & plus, & fait leçons de ſa ſcience & profeſſion.

*Voici le titre de ce Traité : *Recepte véritable, par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier & augmenter leur bien*, par B. PALISSY. La Rochelle, 1563, *in*-4°.

Ce B. Paliſſy étoit un ſimple Potier de terre, ne ſachant ni le Latin, ni le Grec. La Nature ſeule l'avoit formé Phyſicien : c'eſt lui qui, vers la fin du ſeizième ſiècle, oſa le premier avancer que les coquilles foſſiles étoient de véritables coquilles dépoſées autrefois par la mer dans les lieux où elles ſe trouvoient alors : que des animaux, & ſur-tout des poiſſons, avoient donné aux pierres figurées toutes leurs différentes figures. (*Voy.* Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1720, p. 5 & ſuiv.). Ce ſentiment, comme l'obſerve très-bien l'Auteur de l'Hiſtoire Naturelle, Tom. I, p. 267, *in*-4°. étoit celui des Anciens, & eſt aujourd'hui univerſellement adopté par les plus habiles Phyſiciens. Cependant un Académicien de Londres, de Boulogne, de Pétesbourg, de Berlin, aſſez humble, malgré tous ces titres, pour ſe cacher quelquefois ſous la robe du R. P. Leſcarbotier, *Capucin indigne, Prédicateur ordinaire, & Cuiſinier du grand Couvent*, oſe attaquer ce ſentiment, & traiter de *Viſionnaire* Paliſſy, dans le chap. 17e d'une Brochure ſingulière (telle que le dix-huitième ſiècle en produit beaucoup), intitulée *les Singularités de la Nature.* Baſle, 1768, *in*-8°. Il réſulte, d'après la lecture des *Singularités* de cet Académicien, qu'en fait de Phyſique & de Métaphyſique, il voit & raiſonne en Capucin, peut-être plus ignorant qu'indigne, & que le Potier de terre peut fort bien lui dire comme à ſon voiſin le Cordonnier, *ne Sutor ultrà crepidam.*

BERNARD DU POEY [1], ou DU PUY, de Luc en Béarn, autrement appelé Bernard de Poymonclar, Béarnois. Il a écrit quelques vers en diverſes langues ſur la naiſſance de Henri de Bourbon, Duc de Vendôme, à préſent Roi de Navarre, né l'an 1553, imprimés à Toloſe l'an 1554. Il a traduit pluſieurs livres d'Italien en François*, imprimés chez Perier à Paris, l'an 1563 & l'an 1565; leſquels ont été imprimés de rechef, ſans y mettre les Epîtres dudit Bernard du Puy, & ne ſais pourquoi.

[1] Quoique *Poy*, *Poey* & *Puy* en différens patois ſignifient la même choſe, ſavoir, une hauteur, une éminence, & que du Verdier ait mieux aimé donner à cet Auteur le nom de Bernard de Poymonclar, que de Bernard du Poey, j'incline néanmoins à croire que du Poey étoit le nom d'uſage. François de Rabutin, dans l'Epître Dédicatoire de ſes Commentaires des Guerres Belgiques entre Henri II & Charles-Quint, dit que pour polir ſa diction, il avoit eu recours à Bernard du Poey ſon ami. (M. de la Monnoye).

* Ces Traductions ſont celles de l'Antéros ou Contr'amour de l'Italien de Baptiſte Fulgole, & le Dialogue Latin de Platine contre les folles amours; de l'Ecuirie de Fédéric Griſon; du Traité de Céſar Fiaſque, Ferrarois, de bien embrider, manier & ferrer les chevaux. Thomas Sibilet, dans la Pré-

face, que, ſans ſe nommer, il a miſe au-devant de ſa Traduction du Dialogue intitulé *ANTEROS*, ſe dit Auteur de tous les autres, ſans même en excepter la traduction de l'Ecuirie de Griſon, qui effectivement étoit de lui, & n'avoit été imprimée ſous le nom de Puymonclar que par erreur.

V. la Bibliot. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 338.

BERNARD RASCAS, Gentilhomme, Limoſin, Poëte en langue Provençale, excellent Théologien, & grand Juriſconſulte de ſon tems, parent de Clément VI & Innocent VI, Limoſins. Il a écrit pluſieurs Œuvres, tant en Théologie qu'en Droit, & pluſieurs Chanſons en langue Provençale. Il mourut dans Avignon l'an 1553.

BERNARD DE LA ROCHE [1], Toloſain, Conſeiller du Roi au Parlement de Paris, & maintenant premier Préſident aux Requêtes du Palais à Toloſe. Ce Seigneur de la Roche fut reçu en l'état de Conſeiller à Paris, après avoir été interrogé devant Meſſieurs de la Cour, en la plus honorable aſſemblée qui ait été faite depuis long-temps, & à laquelle réception furent préſens aucuns Princes de France & Etrangers, & remporta tel honneur, pour avoir ſi bien & doctement ſatisfait aux points qui lui furent propoſés, qu'il s'eſt acquis un honneur, qui lui demeurera à jamais, pour en avoir fait preuve devant un ſi grand nombre d'hommes de remarque : en quoi c'eſt un honneur bien grand pour Meſſieurs de Toloſe, de voir que ceux qui ont été appris en leurs écoles font paroître leur ſavoir en endroits tant ſignalés, comme eſt le Parlement de Paris. Mais, pour venir à parler des écrits dudit Sieur de la Roche, voici ce que j'ai pu voir de ſes inventions & traductions : Conſeils Politiques, qui eſt un recueil des plus infortunés & ſiniſtres ou malheureux accidens, advenus depuis quinze cens ans, en tous les Empires, Royaumes, Principautés & républiques du monde, juſqu'à ce jourd'hui, avec les défauts ou cauſes évidentes d'iceux malheurs, auquel livre il a encore ajouté l'Avertiſſement ou conſeil auxdits Princes & Gouverneurs de s'en garder à l'avenir. Ce livre n'eſt encore imprimé. Il a traduit de Latin en François les doctes livres de la

République, & de l'inſtitution du Prince, de François Patrice de Sienne en Italie, non encore imprimés. Il a traduit les Œuvres d'Alexandre Néapolitain, autrement appelé *Alexander ab Alexandro*, intitulés, les Jours Geniaux. Il a recueilli ſix Centuries des plus belles Sentences & ſimilitudes ou comparaiſons, les plus remarquables qu'il a pu obſerver par tous les bons Auteurs qu'il a lus. Outre les Œuvres ſuſdites, il a commencé à faire un Epitome ou Abrégé de tous les conſeils des Docteurs en Droit canon & civil, leſquels il a réduit par titres ou chapitres, ſuivant l'ordre des Pandectes de l'Empereur Juſtinian, lequel il eſpére de faire imprimer en bref, tant en Latin qu'en François. Il a fait une bien curieuſe & très-diligente recherche de la très-noble & très-illuſtre & ancienne maiſon de M. le Duc d'Eſpernon, Meſſire Jean-Louis de Nogaret, Pair de France, &c. laquelle n'eſt encore imprimée. Je l'ai vue écrite à la main, & la copie s'en voit avec les autres preuves de généalogie des Chevaliers du S. Eſprit. Il florit à Toloſe cette année 1584. Je ferai mention de ſes Œuvres & Compoſitions Latines en autre lieu.

[1] Il s'eſt depuis appelé Bernard de *la Roche-Flavin*, & l'on a de lui, ſous ce nom, un volume imprimé *in-fol.* à Bordeaux, 1617, & *in*-4°. à Genève, 1621, où, en 13 livres, il eſt traité amplement de tout ce qui concerne les Parlemens de France. Il avoit auparavant donné un recueil des Arrêts notables du Parlement de Toulouſe. Quelques-uns mettent ſa mort en 1622, & le font âgé tout au moins de quatre-vingt ans, d'où il s'enſuit qu'il ſeroit né l'an 1542, ce qui eſt faux, puiſque lui-même, L. 3 des Parlemens, C. 1, n. 23, dit qu'il n'avoit que vingt-deux ans, lorſqu'en 1574 il fut reçu le premier Juin Conſeiller au Préſidial de Toulouſe. d'où, par un meilleur calcul, il s'enſuit que c'eſt en 1542 qu'il naquit. (M. DE LA MONNOYE).

BERNARD DE VANTADOUR, natif dudit lieu de Vantadour en Limoſin, Poëte Provençal. Il ſe rendit enfin Religieux au Monaſtère de Montmajour. Il a écrit pluſieurs livres en langage Provençal. Il mourut en ladite Abbaye de Montmajour, l'an 1223 *.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 17.

BERNARDIN DE BOUCHETEL, Gentilhomme Ber-

ruyer, ou de Berry, Secrétaire du Roi. Il a traduit Euripide de Grec en François *.

* Cette Traduction n'a jamais été imprimée.

BERNARDIN DE SAINT-FRANÇOIS, Gentilhomme, du Maine, premièrement Conſeiller d'Egliſe à Paris, depuis Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, Abbé de Fontaine-Daniel au Maine, Prieur de Grandmont, & enfin Evêque de Bayeux en Normandie, en 1573. Il étoit fort docte en Grec, en Latin & François. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes, non encore imprimées. Il fut député par les Etats de Normandie, pour les Etats tenus à Blois ſous Henri III, en 1577. Il peut avoir écrit pluſieurs autres choſes, non encore imprimées. Il mourut au Maine l'an 1582, en Juillet, âgé de cinquante-trois ans, ou environ. Il ſe voit quelques Sonnets de lui, avec les Amours de Francine, écrits par J. Antoine de Baif.

BERRENGER, ou BELLENGER, Comte de Provence, ancien Poëte Provençal [1].

[1] La Croix du Maine ne fait que répéter ce qu'il a dit ci-deſſus au mot *Bellenger*, ſans ajouter quoi que ce ſoit qui diſtingue des autres Comtes de Provence, nommés Berrengers, Bellengers, Bérengers, ou Bérenguiers, celui dont il entend parler ici. (M. de la Monnoye).

BERRENGER DE LA TOUR, natif d'Albenas en Vivarais, au pays de Languedoc, Poëte François. Il a écrit, à l'imitation d'Arioſte, Poëte Italien, un Poëme intitulé l'Amie des Amies, diviſé en quatre livres, imprimé à Lyon chez Robert Granjon, l'an 1558. Il a écrit quelques autres Poëſies Françoiſes, ſavoir, eſt l'Amie ruſtique; Choréide, ou louange du bal; Chants d'amour, Epîtres, Epigrammes, Dialogue traduit de Lucien, Blaſon du miroir, Naſéide, Epitaphes, Enigmes; le tout imprimé à Lyon par Jean de Tournes l'an 1556; le Siècle d'or des Philoſophes. Il floriſſoit l'an 1558.

BERRY LE HERAULT, élu Roi d'armes des François [1]. Il a écrit la Chronique de Normandie. Elle ſe voit

écrite à la main dans la Bibliothèque du Roi de Navarre à Vendôme.

[1] C'eſt le même que ce Jacques ou Gilles le Bouvier, natif de Bourges, Héraut de Charles VII, dont il a été parlé dans une note, au mot *ALAIN CHARTIER*. Le P. le Long, qui, en plus d'un endroit de ſa Bibliothèque Hiſtorique de France, a eu occaſion de parler de ce *Berry*, ne s'eſt ſouvenu nulle part de lui attribuer cette Chronique de Normandie, dont fait ici mention la Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

BERTHELEMY * ANEAU, dit ANNULUS, natif de Bourges en Berry, Poëte Latin & François, Hiſtorien, Juriſconſulte, & Orateur [1]. Il a écrit en vers Latins un livre intitulé, *Picta Poëſis*, lequel il a depuis traduit en vers François, & l'a nommé Imagination Poëtique, imprimé à Lyon chez Macé Bon-homme, l'an 1552. Il a traduit de Grec en François l'Hiſtoire d'Alector, ou le Coq, imprimée à Lyon. Il a traduit de Latin en François les Emblêmes d'André Alciat, imprimés à Lyon l'an 1558, & depuis par Guillaume Rouville, l'an 1564. Il a traduit de Latin en François un livre de Conrad Geſner, Allemand, intitulé, le Tréſor d'Evonime, philiatre des ſecrets remèdes, &c. livre plein d'Alchimie, &c. imprimé à Lyon chez Balthaſar Arnoulet, l'an 1555; Lyon Marchand, qui eſt une Satyre Françoiſe, ſur la comparaiſon de Paris, Rouen, Lyon, Orléans, & ſur les choſes mémorables depuis l'an 1524, imprimé à Lyon par Pierre de Tours, l'an 1542. Il a traduit de Latin en François l'Oraiſon ou Epître de Ciceron à Octave, depuis ſurnommé Auguſte Céſar, imprimée à Lyon par ledit Pierre de Tours, l'an 1542. Il a traduit de Latin en vers François l'Exhortation de S. Euchier, Evêque de Lyon, l'an 1185, envoyée à l'Empereur Valerian ſon parent, &c. avec annotations du Traducteur, imprimée à Lyon l'an 1552 par Macé Bonhomme. Il floriſſoit l'an 1548 [2].

* *La Croix du Maine écrit par-tout* BERTHELEMY *pour* BARTHELEMY ; *nous avons ſuivi cette prononciation, pour ne rien déranger à l'ordre dans lequel il a placé les Auteurs.*

[1] Il naquit à Bourges au commencement du ſeizième ſiècle, dans un temps où, avec un peu de littérature, il étoit aiſé de ſe diſtinguer. L'opinion qu'on

avoit de ſa capacité lui procura un établiſſement honnête à Lyon, où, après avoir été pendant trente ans Principal du Collège de la Trinité, il fut tué l'an 1561 * par quelques Catholiques ſéditieux qui le croyoient Calviniſte. (M. Broſſette, pag. 109 de ſon nouvel éloge de Lyon, dit que ce fut en 1564). C'étoit dans le fonds un pauvre Ecrivain que Barthelemy Aneau, ſoit en Latin, ſoit en François, n'en déplaiſe à Naudé, qui, pag. 92 de ſon Maſcurat, l'appelle le docte Barthelemi Aneau, par rapport à un mauvais Roman intitulé *ALECTOR*, où de bonnes gens croient voir un ſens myſtique, merveilleux, quoiqu'il n'y en ait pas plus que dans les Fanfreluches antidotées de Rabelais. Il feignoit, pour donner plus de poids à ſon ouvrage, l'avoir tiré d'un vieux fragment Grec, à-peu-près comme des Périers feignoit avoir traduit ſon *Cymbalum* du Latin, & Martin Fumée ſon *Athénagore* du Grec. Marc-Claude Buttet, au rapport de La Croix du Maine, avoit fait des vers contre Barthelemi Aneau. Le P. Ménetrier, Jéſuite, au lieu d'écrire *ANEAU*, écrit mal *L'ANEAU*. (M. DE LA MONNOYE).

* Le P. Colonia, dans ſon Hiſtoire Littéraire de Lyon, parle de ſon Ouvrage, intitulé *Picta Poëſis*, & Clement, pag. 400... Il dédia ſon livre à Philibert Babou, Evêque d'Angoulême, ſon Condiſciple. On a de lui 104 pièces en vers Latins, & quelques vers Grecs... Journal de Trévoux, Mai, 1753. .... Ses Myſtères... Hiſt. du Théâtre François, pag. 261. (M. FALCONNET).

* V. les Mém. de Niceron, Tom. XXII, p. 170. La mort de Barthelemi Aneau y eſt placée à l'an 1565. On n'y cite point dans la liſte des écrits de cet Auteur l'Ouvrage ſuivant: *Décades de deſcription, forme & vertu naturelle des Animaux*, en vers, par Barthelemi Aneau. Lyon, 1548, *in*-8°.

V. la Bibliot. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome VI, p. 22 & 29, Tom. VII, p. 78 & 80.

BERTHELEMY BALISTE, Narbonnois *.

* V. du Verdier à cet Article.

BERTHELEMY CABROL, Maître-Juré en la Faculté de Chirurgie à Montpellier, Chirurgien ordinaire du Roi, &c. Il a mis en lumière la ſeconde partie des Erreurs populaires de Laurent Joubert, imprimée à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1579, & chez Lucas Breyer. Il a écrit une Epître Apologétique contre les médiſans dudit Joubert, imprimée chez les ſuſdits, audit an 1579.

BERTHELEMY DE CHASSENEUZ, dit CHASSANEUS *, natif du Diocèſe d'Autun, en Bourgogne, Docteur ès Droits,

Préſident de Provence, Avocat du Roi au Bailliage d'Autun, Conſeiller du Roi à Paris, l'an 1531. Il a écrit des Annotations ſur les Coutumes de Bourgogne, moitié en Latin, & moitié en François, imprimées à Paris. Je ferai mention de ſes Œuvres en Latin autre part. Il floriſſoit l'an 1532.

[1] D'où on l'a nommé Chaſſanée; & c'eſt ainſi qu'on eſt en poſſeſſion de le nommer au Barreau. Son vrai nom François étoit de Chaſſeneuz, comme l'écrit La Croix du Maine, latiniſé de ſa façon, *Bartholomæus à Chaſſeneo.* Il naquit l'an 1480 à Iſſy-l'Evêque, Bourg à demi-journée d'Autun, fut reçu Docteur en Droit à Pavie, l'an 1502, & la même année épouſa Pernelle Languet, veuve de Pierre Seurre, Avocat du Roi aux Bailliages d'Autun & de Montcenis, charge dont Chaſſeneuz fut pourvu en 1508, par la réſignation que lui en fit Gui de Moreault, ſucceſſeur de Pierre Seurre. Il eut en 1531 une charge que François I lui donna de Conſeiller au Parlement de Paris, dans laquelle, comme il ſe préparoit à être reçu, il fut nommé par le même Roi, en 1532, premier, ou plûtôt ſeul Préſident du Parlement de Provence, n'y ayant point alors en cette Cour d'autre Préſident. Il mourut à Aix l'an 1541, que, ſuivant le calcul Romain, on comptoit 1542. Ses Ouvrages conſiſtent en trois volumes Latins, dont le premier eſt ſon Commentaire ſur la Coutume de Bourgogne, le ſecond ſon Catalogue de la Gloire du monde, & le troiſième ſes Conſeils. M. le Préſident Bouhier, dans ſon Hiſtoire des Commentateurs de la Coutume de Bourgogne, à la tête de l'Edition qu'en 1717 il donna de cette Coutume, a écrit la vie de Barthelemi de Chaſſeneuz avec beaucoup d'exactitude & de politeſſe. (M. DE LA MONNOYE).

V. les Mémoires de Niceron, Tom. III, p. 353.

BERTHELEMY CAUSSE, M. à Genève. Il a écrit contre le B. de la F.

BERTHELEMY DU POIX [1], natif d'Aux près Toloſe, homme docte ès langues, & ſur-tout en la Chaldée. Il s'appelle autrement, de Beau-Poix, dit en Latin, *à pulchro pondere.* Il a traduit de langue Chaldée en François les Sentences de Ben-Syra, neveu du Prophète Jérémie, leſquelles il a enrichies d'annotations, &c. imprimées à Angers chez René Picquenot, l'an 1559; Apodixie pour la Meſſe. Il floriſſoit à Angers audit an 1559.

[1] Colomiès, dans ſa *Gallia Orientalis*, a tranſcrit cet endroit de La Croix du Maine, ſans y ajouter quoi que ce ſoit; pour moi, ne ſachant rien de particulier

particulier de cet Auteur, je me contenterai d'obſerver que puiſqu'il traduiſoit ſon nom par les mots Latins *à pulchro pondere*, il auroit mieux fait d'écrire *BEAU-POIDS*, la bonne ortographe voulant qu'on écrive *poix* uniquement pour marquer le Latin *pix*, pois pour *piſum*, & poids pour *pondus*. (M. DE LA MONNOYE).

BERTHELEMY POULLARD, natif de la Ville de la Ferté au Maine, Avocat au Siége Préſidial du Mans, jeune homme bien docte, & lequel a beaucoup voyagé pour ſe rendre de plus en plus inſtruit en la Juriſprudence. Il a écrit en Latin, & depuis traduit en François une Oraiſon de l'Immortalité de l'ame, & du mépris de la mort. Le Latin a été imprimé au Mans chez Jérôme Olivier, & le François n'eſt encore en lumière. Il florit en ladite Ville du Mans cette année 1584.

BERTHELEMY DU PRÉ. Il a traduit de Latin en François l'Hiſtoire des Empereurs de Turquie, avec l'ordre & gouvernement d'iceux, au fait de guerre, imprimée à Paris chez Geufroy Thory, l'an 1538.

BERTHELEMY [1] DE SALLIGNAC, Gentilhomme, Berruyer, Proto-Notaire du Saint Siége Apoſtolique, Profeſſeur en chacun droit. Il a écrit le voyage du Roi Henri II, au bas pays de l'Empereur, l'an 1554, imprimé à Lyon par Thibault Payen audit an 1554, & à Rouen l'an 1555, par Florent Valentin, & à Paris par Robert Etienne. Il a écrit le Siége de Metz en Lorraine, l'an 1552, imprimé à Paris par Charles Etienne audit an 1552. Il floriſſoit ſous Henri II, l'an 1550.

[1] La Croix du Maine eſt ici tombé dans une mépriſe qu'il reconnoît & corrige au mot *BERTRAND DE SALIGNAC*. La plûpart des Catalogues donnent mal-à-propos à ce Bertrand le nom de Barthelemi. Du Verdier s'eſt contenté de le déſigner par la lettre B, faute d'avoir ſu le nom de Baptême. Le Gentilhomme Berruier, nommé Barthelemi de Salignac, eſt celui dont nous avons en Latin : *Bartholomæi à Saligniaco itinerarium Terræ Sanctæ*, imprimé à Lyon, 1525. *in*-8°. Goth. (M. DE LA MONNOYE).

BERTRAND DE ALLAMANON, troiſième du nom, ſieur dudit lieu, Gentilhomme d'Arles, Sénéchal de Provence, Poëte Lyrique & Satyrique, l'an 1290. Il a écrit plu-

OXFORD-TAYLOR INST.

ſieurs belles chanſons en langue Provençale, à la louange de Madame Laure d'Avignon, tant célébrée par Pétrarque. Il a écrit un Traité des guerres inteſtines, qui étoient entre les Princes de ſon temps; Syrventes, ou Satyres contre l'Archevêque d'Arles. Il mourut l'an 1295.

BERTRAND D'ARGENTRÉ *, Sieur de Goſnes, Forges & la Guiſchardiere, &c. Conſeiller du Roi, Sénéchal de Rennes en Bretagne, & depuis Préſident audit Parlement, homme fort docte, grand Juriſconſul, & fort bien verſé en l'Hiſtoire, &c. Il a écrit l'Hiſtoire de Bretagne, &c. imprimée à Paris chez Jacques du Puys, l'an 1583. Il a écrit de fort doctes Annotations ſur les Coutumes de Bretagne, imprimées à Rennes; Avis & Conſultation ſur les partages des Nobles de Bretagne, droits & avantages d'iceux, &c. imprimé à Rennes par Bertrand Jochault; Généalogies des plus anciennes maiſons de Bretagne, non encore imprimées. Il florit à Rennes cette année 1584.

* Bertrand d'Argentré étoit fils de Pierre d'Argentré, Sénéchal de Rennes, & petit-fils de Jean d'Argentré & de Perrine le Baud, ſœur d'Alain le Baud, Hiſtorien de Bretagne, dont La Croix du Maine a parlé ci-deſſus. Bertrand d'Argentré avoit achevé à l'âge de vingt-trois ans une Hiſtoire de Bretagne, écrite en Latin, qui n'a jamais été publiée. On la conſerve dans la Bibliothèque du Roi. Il s'appliqua enſuite à la Juriſprudence, & travailla ſur la Coutume de Bretagne. Ses premiers eſſais, en ce genre, lui firent beaucoup d'honneur. On le nomma Commiſſaire pour la réformation de cette Coutume en 1579, & peu après il fut chargé par les Etats de Bretagne d'écrire l'Hiſtoire de cette Province, ce qui ne lui fut pas difficile, ce travail étant fait d'avance en grande partie. Auſſi, en moins de trois ans, il compoſa & fit imprimer l'Hiſtoire de Bretagne, & la préſenta aux Etats en 1582. Cette première Edition eſt fort rare, parce que diverſes raiſons la firent ſupprimer. L'Auteur la corrigea & la fit réimprimer en 1588 avec des changemens conſidérables. Il mourut deux ans après, le 13 Février 1590, âgé de ſoixante-onze ans. Ses Commentaires ſur la Coutume de Bretagne n'ont été publiés qu'après ſa mort, & ſes *Généalogies* n'ont jamais paru.

BERTRAND BERGER, natif de Montembeuf en Poitou, Poëte François, l'an 1550 [1].

[1] Claude Binet, dans la vie de Ronſard, cite les Dithyrambes de cet

Auteur, & l'appelle Poëte Dithyrambique, à l'exemple de Joachim du Bellai, qui l'a ainſi qualifié dans des vers qu'il lui adreſſe, & qui en d'autres l'a nommé Poëte Bédonnique-Bouffonique, nom qu'expliquent les vers mêmes de Du Bellai. On a, parmi les *Gayetés* de Ronſard, imprimé par erreur les Dithyrambes de Berger, ſans marquer qu'ils fuſſent de lui. (M. DE LA MONNOYE).

BERTRAND DE BORME, Poëte Provençal. Il a écrit pluſieurs Poëſies en langue Provençale *.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 65.

BERTRAND CARBONNEL [1], Poëte Provençal, natif de Marſeille. Il a écrit un Traité en langue Provençale, intitulé Las Drudarias d'Amour, lequel a été mis ſous le nom de Hugues Brunet, Poëte Provençal. Il floriſſoit l'an 1223.

[1] Du Verdier, au mot *HUGUES BRUNET*, écrit *CARBONEL*, conformément à Jean de Notre-Dame, Ch. 16. (M. DE LA MONNOYE).

BERTRAND DE CHASTILLON, Poëte Provençal. Il a écrit pluſieurs Poëmes en langue Provençale *.

* Jean Notre-Dame, Ch. 65, l'appelle DE CASTILLON.

BERTRAND FERAULT, Poëte Provençal. Il a écrit pluſieurs Chanſons en langue Provençale [1].

[1] Il étoit vraiſemblablement de la famille de Rémond Férault, ancien Poëte Provençal, dont il ſera parlé plus bas. (M. DE LA MONNOYE).

V. Jean Notre-Dame, Ch. 65.

BERTRAND DE GIRARD, ou BERARD DE GYRARD, Sieur du Haillan. Voy. ci-devant BERNARD DE GYRARD [1].

[1] L'ayant fort bien nommé ci-deſſus BERNARD, pourquoi mal-à-propos le nommer ici BERTRAND & BÉRARD? (M. DE LA MONNOYE).

BERTRAND DE LA LUCE, Docteur en Médecine. Il a écrit en notre Langue Françoiſe une nouvelle défenſe pour les François à l'encontre de la nouvelle entrepriſe des ennemis, qui eſt un Traité contre les poiſons, & remèdes d'éviter iceux, imprimé à Paris par Denis Janot, l'an 1537.

BERTRAND DE MARSEILLE, Gentilhomme Proven-

çal, iſſu des Vicomtes de Marſeille. Il ſe rendit Religieux au Monaſtère de Montmajour. Il a écrit pluſieurs Chanſons & autres Poëſies en langue Provençale. Il floriſſoit l'an 1310 *.

* V. Jean Notre-Dame, Ch. 57.

BERTRAND DE PEZARS, ou DE PEZENAS, Gentilhomme, natif dudit lieu, Poëte Provençal. Il a écrit pluſieurs Chants funèbres, Epithalames & autres Poëmes en langue Provençale. Il floriſſoit à Avignon l'an 1348 *.

* V. Jean Notre-Dame, Ch. 64.

BERTRAND DU PUGET, Poëte Provençal. Il a écrit pluſieurs choſes en langage Provençal *.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 65.

BERTRAND RABOT, Dauphinois.

BERTRAND DE SALLIGNAC, Gentilhomme Périgordin, Conſeiller du Roi Henri III, Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit, Ambaſſadeur pour Sa Majeſté en Angleterre, &c. Il a décrit le voyage du Roi Henri II du nom, Roi de France, au pays-bas de l'Empereur, imprimé à Paris par Robert Etienne, & en autres lieux. Il a davantage écrit le Diſcours du Siége de Metz en Lorraine, en l'an 1552, imprimé à Paris audit an 1552. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres Compoſitions Latines ou Françoiſes. Il florit cette année 1584, & eſt fort reſpecté & aimé de Sa Majeſté pour les rares vertus qui ſont en lui [1]. J'ai à dire ici un mot en paſſant, touchant ce Seigneur, & ſes écrits, c'eſt qu'au feuillet 34 de ce livre ¶, nous avons mis les Œuvres (que nous avons récitées ci-deſſus) ſous le nom de Berthelemy de Sallignac, Gentilhomme Berruyer, lequel nous penſions être celui-ci Bertrand de Sallignac, Gentilhommme Périgordin; & ce qui nous avoit fait ainſi méprendre, c'eſt que ledit Sieur n'avoit mis ſon nom en ſes Œuvres que par ces mots B. de Sallignac, qui eſt choſe douteuſe ſi cette lettre B ſignifioit Berthelemy ou Bertrand; car par autre lieu j'ai trouvé qu'il y avoit un Protonotaire du S. Siége Apoſtolique, nommé du nom ſuſ-

¶ De l'Ancienne Edit. & de celle-ci, à la pag. 81.

dit de Berthelemy, & lequel floriſſoit audit temps ; mais ceci ſera corrigé à la ſeconde édition. Ç'a été M. du Haillan qui m'a averti de cette faute, lequel a fort bien connu ledit Sieur de Sallignac, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. & afin de dire encore ce qui m'a fait tromper ainſi, c'eſt que voici les qualités que j'ai vues dudit Berruyer. Ce que j'alléguerai pour montrer qu'il n'y a ſi clair-voyant qui n'eût pu s'y abuſer comme moi : *Bartholomeus à Salligniaco Biturix, equeſtris Ordinis miles, ac utriuſque Juris Profeſſor*, &c. Je laiſſe à penſer qui ſeroit celui qui ne ſe fût mépris ſur le doute de ces deux noms * : ce que j'ai diſcouru peut-être trop amplement ; mais c'eſt pour montrer à ceux qui en trouveroient de ſemblables en ce livre, qu'il eſt trop mal-aiſé de ne faillir point, principalement en choſes qui paſſent la connoiſſance de ceux qui écrivent des Hiſtoires générales, & non particulières ; & ceux qui laiſſent leurs noms écrits à demi ſont cauſe de cela.

[1] Jean Brantius fit imprimer *in*-8°. à Amſterdam, 1708, un Recueil de cent Lettres Latines, parmi leſquelles il s'en voit une de Rabelais, écrite de Lyon le 30 Novembre 1532 à Bernard de Salignac, où ſe liſent ces mots : *Nuper reſcivi ex Hilario Bertulpho, quo hîc utor familiariſſimè, te neſcio quid moliri adverſum calumnias Hieronimi Aleandri, quem ſuſpicaris ſub perſonâ Factitii cujuſdam Scaligeri adverſum te ſcripſiſſe*, & le reſte où il traite de κάστη κάστος ἄθιος Jules Scaliger, qui, en revanche, dans ſa 307e Exercit. contre Cardan, n° 15, le déſigne ſous les titres de *Novus Lucianus*, & de *Diagoras Culinarius*. J'ignore qui eſt ce Bernard de Salignac à qui Rabelais écrit, & je préſume que la lettre étant adreſſée *B. Saliniaco*, le B initial a été mal interpreté *Bernardo*, au lieu de *Bertrando*. (M. de la Monnoye).

* Pour jeter quelque jour ſur ce que dit la Croix du Maine des Auteurs qui ont porté le nom de Salignac, il faut en diſtinguer trois, qui, quoique du même nom, ne ſont pas d'une même famille, *Barthelemi*, *Bernard* & *Bertrand*. Barthelemi, le plus ancien des trois, publia en Latin un voyage de Jéruſalem, imprimé à Lyon en 1525 *in*-8°. Bernard écrivit quelques Traités de Mathématique & de Grammaire. Il avoit pris ſoin de l'éducation de Rabelais, qui lui en témoigna ſa reconnoiſſance dans la lettre du 30 Novembre 1532, citée par M. de la Monnoye. C'eſt la quatre-vingt-douzième du Recueil intitulé : *Clarorum Virorum Epiſtolæ centum inedita*. Enfin Bertrand de Salignac, Ambaſſadeur en Angleterre en 1572, Chevalier de l'Ordre du S. Eſprit en 1579, qui écrivit une relation du voyage du Roi, imprimée à Paris en 1554 par Charles Etienne, & non comme le dit La Croix du

Maine, par Robert, qui n'étoit plus alors à Paris. Ce fut lui qui écrivit auſſi l'Hiſtoire du Siége de Metz en 1552, imprimée chez le même Etienne en 1553, *in*-4°. On en publia la même année à Florence une traduction en Italien. Les Actes de ſa Négociation en Angleterre, au ſujet du mariage projeté de la Reine Eliſabeth avec le Duc d'Anjou, ont été en grande partie imprimés dans la nouvelle Edition des Mémoires de Caſtelnau. Bertrand de Salignac mourut à Bordeaux en 1599.

BLACAS, ou BLACHAS, et BLACHASSET et BLAKASSET, iſſu d'une noble famille d'Arragon. Il a écrit des Chanſons d'amour, à la louange de toutes les Dames de Provence. Il a écrit un livre de la manière de bien guerroyer, écrit en langue Provençale, & non encore imprimé. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1300.

BLAISE D'EVRON. Il a traduit en François les Eloges & vies des plus illuſtres & principaux hommes de guerre, antiques & modernes, décrites par Paule Jove, Italien, imprimés à Paris par Galiot du Pré, l'an 1559.

BLAISE DE VIGENAIRE [1], Bourbonnois, jadis Secrétaire de M. le Duc de Nevers. Il a traduit de Latin en François les Commentaires de Jules-Céſar, Empereur, enrichis d'annotations, & imprimés à Paris par Nicolas Cheſneau, l'an 1576. Il a traduit de Grec en François l'Hiſtoire de Chalcondile, touchant la décadence de l'Empire Grec, imprimé à Paris par N. Cheſneau, l'an 1577. Il a traduit quelques Décades de Tite-Live, imprimées à Paris avec annotations, chez Jacques du Puys & Cheſneau, l'an 1583. Il a traduit de Grec en François les Images ou tableaux de plate peinture de Philoſtrate Lemnien, Sophiſte Grec, avec annotations, imprimées à Paris l'an 1578. Il a traduit trois Dialogues de l'Amitié, tant de Platon & Lucien, que de Ciceron, imprimés à Paris chez Cheſneau, l'an 1579. Il a traduit, comme par eſſai, un Traité de Ciceron, de la meilleure forme d'Orateurs; le ſixième livre des Commentaires de Céſar; la Germanie de Cor. Tacitus, imprimés à Paris chez Michel Vaſcoſan, l'an 1575; la Deſcription du Royaume de Pologne; les Mœurs, religion & façon de

faire d'icelui peuple, imprimés à Paris l'an 1573; les Chroniques & Annales de Pologne, imprimées à Paris audit an 1573; la ſomptueuſe & magnifique entrée de Henri III, Roi de France & de Pologne, en la Cité de Mantoue, imprimée chez Cheſneau l'an 1576; Traité des Comètes ou Etoiles chevelues, avec leurs cauſes & effets, imprimé à Paris par Cheſneau, l'an 1578. Il a traduit pluſieurs autres livres, non encore mis en lumière [2]. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de plus de ſoixante ans [3].

[1] Tout le monde écrit *Vigénère*, mais La Croix du Maine régle ici ſon ortographe ſur la prononciation. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Outre les Ouvrages rapportés ci-deſſus, & ceux dont parle du Verdier, il a traduit la vie d'Apollonius Philoſtrate, l'Hiſtoire de Ville-Hardouin en François plus intelligible; l'Aiguillon de la foi de S. Bonaventure, la Jéruſalem du Taſſe en proſe, le Pſeautier en vers meſurés non rimés. Il a de plus compoſé un livre de prières, un Traité du feu & du ſel, un des Chiffres, & un de l'or & du verre, qui n'a pas été imprimé. Jean-Albert Fabrice, Ch. 15 du 4e Liv. de ſa Bibl. Grecque, pag. 41, lui attribue une verſion Françoiſe de Pauſanias, mais ſans preuve, contre ſa coutume. Auſſi cette prétendue verſion n'eſt-elle mentionnée nulle part ailleurs, que je ſache, & n'a très-certainement jamais paru. Amiot & Vigénère, contemporains, ayant par leurs traductions fait honneur à notre langue, quelques-uns ont mis en queſtion, auquel devoit être adjugée la préférence: je dis quelques-uns, parce qu'avec raiſon, Amiot eſt communément préféré. On a varié ſur le temps de la mort de Vigénère. Le P. le Long ne s'accordant pas avec lui-même, après avoir, n. 7401 de ſa Bibliothèque Hiſtorique de France, bien mis cette mort en 1596, l'y met mal, n° 13831, en 1599. Trompé en cela par Baillet, qu'à l'Article 938 de ſes Jugemens des Savans je n'aurois pas manqué de corriger, ſi je m'étois ſouvenu d'une note de Louvent Géliot, Avocat au Parlement de Dijon, écrite de ſa main, à la marge de mon exemplaire de La Croix du Maine, qui lui a autrefois appartenu, par laquelle il eſt marqué que Blaiſe de Vigénère mourut à Paris l'an 1596. Ce Louvent Géliot, dont Charles Fevret a fait l'éloge à la fin de ſon Dialogue *de claris Fori Burgundici Oratoribus*, étoit un homme d'érudition. Il eſt Auteur de l'Indice Armorial, imprimé à Paris *in.fol.* 1635, depuis augmenté par Palliot, & mourut le 3 Mai 1641, aſſez âgé pour avoir vu & connu Vigénère. Raoul Bouthrays, ou Boutrays, car on le trouve écrit des deux manières, en Latin *Rodolphus Botereius*, qui vivoit en même temps que Gélior, s'accorde *in Commentariis* avec lui pour l'époque de la mort de Vigénère. Ainſi, lorſque, pag. 2570 de la Proſopographie de du Verdier, il eſt dit que Vigénère naquit le 5 Avril 1523, &, p. 2572, qu'il vécut ſoixante-dix ans, d'où il s'enſuivroit qu'il ſeroit mort en 1593; il faut conclure que

du Verdier s'eſt méptis à l'âge, & qu'au lieu de ſoixante-dix, il devoit dire ſoixante-treize ans. (*idem*).

[a] V. les Mémoires de Niceron, Tom. XVI, p. 26, & Tom. XX, pag. 94. Il place la mort de Vigénère en 1599. (*idem*).

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VIII, p. 19.

BLAISE VOLET DE DIE. Il peut avoir compoſé quelques Ouvrages, leſquels je n'ai pas vus.

BLONDEAU, ou BLONDEL DE NESLE, ancien Poëte François, & excellent Joueur d'inſtrumens de Muſique. Il a compoſé pluſieurs Chanſons en langage François. Il floriſſoit l'an 1200.

BONNADVENTURE BROCHARD, de l'Ordre des Frères Mineurs, ou Cordeliers de la Province de France, & du Couvent de Bernay. Il a écrit le Voyage de Jéruſalem, & du Mont Sinay, lequel voyage il fit & accomplit l'an de ſalut 1533, avec le Seigneur Greffin Arfagart, Sieur de Courteilles en Normandie, & de Courteilles au Maine, &c. Je ne ſais s'il eſt imprimé, je l'ai vu écrit à la main [1].

[1] Il ſemble, ſi ce livre a été imprimé chez Poncet le Preux & chez Jean le Clerc, que les Exemplaires ne devoient pas en être inconnus à La Croix du Maine. Le voyage Latin, que j'ai vu du *Brocardus Monachus*, ſous le titre, *Locorum Terræ Sanctæ exactiſſima deſcriptio*, à Bâle, *in-fol.* chez Hervagius, 1532, ne contient que ſeize feuillets; au lieu que l'Ouvrage François de Bonaventure Brochart, Cordelier, eſt un très-gros volume *in-fol.* dont, au rapport de la Bibliothèque Dominicaine, pag. 393, Col 1 du Tom. I, eſt un Exemplaire manuſcrit à la Bibliothèque du Roi, cotté 10265. V. ci-deſſous les mots Grefin Arfagar, & Jean Gassot.

Au ſujet du nom de Brochard, & du Voyage de la Terre-Sainte, il eſt bon de remarquer que comme il y a eu ſur la fin du treizième ſiècle un Jacobin Allemand, nommé *Brocardus*, *Borchardus*, *Burchardus*, & même *Burgardus*; car on le trouve écrit de ces quatre ſortes, & que ce Jacobin ayant fait le voyage de la Terre-Sainte, en a laiſſé une deſcription, dont on voit pluſieurs Manuſcrits & pluſieurs Editions, il eſt arrivé que la conformité du nom Latin *Brocardus*, avec le François Brochard, entre deux Religieux, tous deux Auteurs d'une Deſcription de la Terre-Sainte, a donné lieu de les confondre, malgré la différence de leur inſtitut, de leur nation, & du temps où ils ont vécu. Outre ces trois différences, il y en avoit une

quatrième

quatrième à remarquer, ſavoir, le nom de baptême *Bonaventure*, appartenant au ſeul Cordelier Brochard, mentionné par nos deux Bibliothécaires François. Simler qui, en 1555, dans ſon ſupplément à la Bibliothèque de Geſner, ne connoiſſoit ni *Brocardus*, Jacobin Allemand, Ecrivain d'un voyage de la Terre-Sainte, ni *Bonaventura Brocardus*, Ecrivain d'un même voyage, a, dans ſon ſupplément de 1574, à cette même Bibliothèque de Geſner, ſpécifié l'un & l'autre *Brocardus*; le premier de cette manière: *Brocardus Alemannus, profeſſione Dominicanus, Paleſtinam fideliſſimè deſcripſit*; le ſecond de celle-ci: *Bonaventura Brocardi Paleſtina apud Poncettum le Preux. Hunc puto eſſe Brocardum Monachum.* Par où cependant l'on voit que, bien loin de ſavoir que ce *Bonaventura Brocardus*, qui n'eſt autre que notre Bonaventure Brochard, fut Cordelier, il ne ſavoir pas même qu'il fût Moine, puiſqu'il ne l'a point qualifié tel, & que c'eſt uniquement par conjecture qu'il s'eſt imaginé que ce pouvoit être le Jacobin Allemand *Brocardus*, car c'eſt là le ſens de ces paroles: *Hunc puto eſſe Brocardum Monachum.* Ces paroles ont induit en erreur Philippe Boſquier, Cordelier Flamand, mort l'an 1636, qui voulant donner une nouvelle Edition du voyage de la Terre-Sainte, le fit imprimer en 1624 à Cologne, *in*-8°. ſous ce titre: *Paleſtina, ſeu Deſcriptio Terræ Sanctæ, Auctore F. Bonaventurâ Brocardo, Monacho Teutonico, Ordinis Prædicatorum*, & donna par ce moyen au Jacobin *Brocardus*, Allemand, qui vivoit en 1283, le nom de Bonaventure Brochard, Cordelier François, poſtérieur de deux cens cinquante ans. Bayle, au mot *Columna*, dans ſon ſupplément, a cru que le Borchard inſéré dans la Traduction Françoiſe de la Mer des Hiſtoires de Jean Columna, n'étoit autre que Bonaventure Brochard, en quoi, lui qui reprend La Croix du Maine d'avoir mis ce Bonaventure en 1533, mérite à ſon tour d'être repris, d'avoir confondu ce Bonaventure avec le Brochard, Borchard, ou Brocard, Moine ancien, qu'on n'a jamais appelé Bonaventure. Le Cordelier Bonaventure Brochard vivoit dans le 16ᵉ ſiècle, & n'a écrit qu'en François. La Croix du Maine & du Verdier en ont par cette raiſon rapporté l'Ouvrage dans leurs Bibliothèques Françoiſes. Simler n'a parlé d'un *Bonaventura Brocardus*, Auteur d'un livre intitulé *Paleſtina*, imprimé chez Poncet le Preux, que parcequ'on lui envoya en Latin le titre de ce livre, quoique François, ſans lui marquer la taille du volume, le lieu, ni le temps de l'édition, pas même, comme je l'ai obſervé ci-deſſus, la qualité de l'Auteur. Le nom de *Bonaventura* eſt mal donné dans le troiſième Tome des *Lectiones antiquæ* de Canifius, de l'édition des Weſteins, 1725, au *Burchardus*, ou *Brocardus*, Auteur de la Deſcription *Locorum Terræ Sanctæ.* (M. DE LA MONNOYE).

BONNADVENTURE I GRANGER, Pariſien, Docteur en Médecine à Paris, homme docte en Grec & en Latin. Il a traduit de Grec en François le Diſcours de l'Empereur Julien ſur les faits & déportemens des Céſars, avec un Abrégé de la vie dudit Julien, imprimé à Paris par Jean de Bordeaux, l'an

1580. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de quarante ans, ou environ.

[1] Du Verdier, faute d'avoir ſu le nom de Baptême de Granger, ne l'a déſigné que par la lettre B, il l'a cependant fort bien rapporté dans ſon *Supplement*, ſous le nom de *Bonaventura Grangerius*. (M. DE LA MONNOYE).

BONNADVENTURE DE MONTBREUIL, natif de Nantes en Bretagne. Je n'ai point vu ſes Œuvres imprimées.

BONNADVENTURE DES PERIERS, natif de Bar-ſur-Aube, en Champagne, Valet-de-chambre de la Royne de Navarre, ſœur du Roi François I. Il a traduit l'Andrie de Terence en vers François, imprimée à Lyon. Il a écrit un juſte volume de Poëſies Françoiſes, imprimées à Lyon. Il eſt Auteur de quelques Contes & Faceties plaiſantes, imprimées ſous ſon nom, ſous le titre de Nouvelles Récréations de Bonadventure des Periers, &c. Mais les deux premiers Auteurs de cet Ouvrage ſont Jacques Peletier du Mans, Médecin & Philoſophe, & Nicolas Deniſot, ſurnommé le Comte d'Alſinois, deſquels nous parlerons en leur ordre. Ce livre a été imprimé pluſieurs fois, tant à Paris qu'à Lyon. Il eſt Auteur d'un livre déteſtable, & rempli d'impiétés, intitulé *Cymbalum Mundi* [1], ou Clochette du Monde, écrit premièrement en Latin par icelui des Periers, & depuis traduit par lui-même en François, ſous le nom de Thomas du Clevier, imprimé à Paris l'an 1537. Il ſe tua enfin avec une épée qu'il ſe mit dans le ventre, étant devenu furieux & inſenſé. Il vivoit en l'an 1537 *.

[1] Il y a deux anciennes Editions du *Cymbalum Mundi*, l'une & l'autre *in*-8°. la première de Paris, à la fin de laquelle ſe liſent ces mots: *Fin du préſent livre intitulé* CYMBALUM MUNDI, *en François, imprimé nouvellement à Paris pour Jehan Morin, Libraire à Paris, demeurant audit lieu en la rue S. Jacques, à l'enſeigne du Croiſſant*, M. D. XXXVII; la ſeconde, que par erreur du Verdier ſuppoſe être *in*-16, eſt de Lyon, 1538, chez Benoît Bonnyn, qui n'eſt autre que Michel Parmentier, ce qui ſe reconnoît à une petite Eſtampe ronde, où eſt repréſenté à moitié corps un jeune Poëte tenant une plume, la main droite arrêtée ſur la gauche, comme penſant à ce qu'il doit écrire, un cornet d'écritoire à droite, & du même côté un Luth dans un coin. L'Exergue a pour inſcription *Poëta*. Cette Eſtampe ſe trouve au commence-

ment ou à la fin de pluſieurs impreſſions, où Parmentier a mis ſon nom, entre autres, à celle que j'ai des Epigrammes de Jean Vouté, *Joannes Vulteius*, *in*-8°. 1537. Il affecta d'employer dans cette impreſſion du *Cymbalum* des caractères Gothiques, que les Imprimeurs réſervoient, ce ſemble, alors pour les livres François. Les Exemplaires de ces deux Editions, ſur-tout de la première, ſont très-rares, & ceux même de l'Edition *in*-12. d'Amſterdam, 1711, ne ſont déja plus communs. Le Libraire Jean Morin qui le premier débita le *Cymbalum* à Paris, eſt ſi peu connu, qu'il ne ſe trouve point dans le Catalogue de la Caille. On parut d'abord ſurpris que ce livre eût été ſupprimé comme dangereux, quoiqu'on n'y trouvât dans le fond que des traits ſatyriques contre les faux Dieux, & contre les vanités, folies & chimères des hommes. Cependant quelques lecteurs rafinés ayant fait voir qu'à travers le paganiſme, à travers les Allégories, & ſous prétexte de ſe moquer des Chercheurs de pierre philoſophale, l'Auteur jouoit la religion en général, on a reconnu que la cenſure n'avoit pas été ſans fondement. La mémoire de Des Periers a été en conſéquence fort décriée. Les Huguenots, non plus que les Catholiques, ne l'ont pas épargné, témoin Calvin, qui, dans ſon Traité des *Scandales*, a fait de Govéan, de Rabelais & de Des Periers un trio d'Athées. Il mourut l'an 1544, s'étant tué lui-même dans l'accès d'une fièvre folle. (M. DE LA MONNOYE).

Dans le *Boleana*, nouvelle Edition, Tom. V, pag. 19, il eſt dit que B. Des Périers contribua à la traduction de la Bible Françoiſe d'Olivéran, imprimée à Neufchâtel, en Gothique, en 1555. Ses Contes ne ſont pas tous de lui, on les a attribués encore à d'autres. (M. FALCONNET).

* Tabourot, en ſes *Rigarrures*, Part. I. Chap. 17, fol. 127, v°. dit que des Périers étoit d'Arnay-le-Duc, en Bourgogne.

V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome IV, p 417; Tome V, pag. 314, Tome XII, pag. 88. Voy. auſſi Niceron, *Hommes Illuſtres*, Tom. XXXIV. pag. 314 & ſuivantes. Il cite une édition du *Cymbalum Mundi* faite à Paris, ſous le titre d'Amſterdam, en 1732, *in*-12, avec des notes de la Monnoye, &c.

BONNADVENTURE DE TARTARET [1], Bourguignon. Je n'ai pas vu ſes Œuvres.

[1] Il étoit de Tournus. Le *Tartaret* mentionné par Rabelais, dans ſa Bibliothèque de S. Victor, dans *Salmonius Macrinus*, L. III. *Hymnor. ſelector.* dans Thomas Browne, Sect. 20 de ſa *Religio Medici*, s'appeloit *Pierre*, & ſon vrai nom en François étoit *Tateret*. (M. DE LA MONNOYE).

BONNADVENTURE DU TRONCHET [1], Mâconnois. Il n'a fait imprimer ſes Œuvres que j'aye vu.

[1] Du Verdier le nomme mal *Tronchet*. On lit, pag. 335 des Poëſies de

Charles Fontaines, imprimées *in*-8°. à Lyon, 1555, une Ode de Bonaventure du Tronchet à Charles Fontaines, &, pag. 339, la réponſe de Fontaines à du Tronchet. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Franç. de l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 135, Tom. XII, pag. 115, Tom. XIII, pag. 255.

BONIFACE CALVO, Chevalier, natif de Gênes en Italie, Poëte ès langues Provençale, Eſpagnole & Toſcane, grand Philoſophe de ſon temps. Il a écrit pluſieurs Chanſons en langue Provençale, Eſpagnole & Toſcane. Il floriſſoit l'an 1248 & 1280 [1].

[1] Du Verdier met en 1263 la mort de Boniface Calvo, qui, par conſéquent, n'auroit pas vécu juſqu'en 1280. Ayant néanmoins, ſelon Jean de Notre-Dame, Ch. 30, fleuri ſous Ferdinand & Alphonſe, Rois de Caſtille, ſavoir, ſous Ferdinand III, & Alphonſe X, il peut fort bien avoir vécu au-delà même de 1280; puiſqu'Alphonſe ne mourut que le 21 Avril 1284. (M. DE LA MONNOYE).

BONIFACE DE CASTELLANE, iſſu de Caſtelle ou Caſtille en Eſpagne, Prince dudit lieu de Caſtellane aux montagnes de Provence, Vicomte de Marſeille, fils de Boniface de Caſtellane, autrement dit de Riez, &c. Poëte Provençal, l'an 1278. Il a écrit un livre touchant les familles des Nobles vicieux & vertueux de Provence, ſous paroles couvertes, le tout en forme de Satyre. Il mourut l'an 1278, ou environ.

BONNET SAVOISIEN. Voy. de lui les Œuvres de Joachim du Bellay.

BOUCAULT, ou BUSCAULT, dit en Latin Bucaldus, ou Buſcaldus. Il a écrit en rithme Françoiſe une Hiſtoire, laquelle ſe voit écrite à la main à Fontainebleau.

BRUN DE LA POMPERAIE, Gentilhomme Tourangeau, dit le Capitaine Silly. Il s'appelle en Latin *Bruno Pomperanus*, &c. [1]. Il a écrit en Latin & depuis traduit en François les trois livres de l'Armée Chrétienne. Le Latin ſe voit imprimé à Paris, à Poitiers & autres lieux. Il floriſſoit l'an 1546.

[1] Ce nom, en Latin, devoit plutôt être exprimé par *Brunus Pomperanus*; que par *Bruno Pomperanus*. (M. DE LA MONNOYE).

BRUNEAU DE TOURS[1], ancien Poëte François. il a écrit pluſieurs Chanſons amoureuſes, non imprimées. Il floriſſoit l'an 1250.

[1] Fauchet, Ch. 45 des *Poëtes François*, l'appelle, à l'antique, *Bruniaux*, pour *Bruneau* ou *Brunel*, comme ci-deſſus *Blondiaux*, pour *Blondeau* ou *Blondel*. (M. DE LA MONNOYE).

BRUNET LATIN, natif de Florence, appelé des Italiens Brunetto Latino[1], jadis Précepteur de Dante, l'an 1220, ou environ. Il a écrit en François, ou plutôt en langue Provençale, un livre qu'il appelle *le Tréſor*, traitant des louanges de la langue Françoiſe, lequel livre a depuis été traduit en langue Italienne.

[1] Cet Auteur nommé en Italien *Brunetto Latini*, & ſouvent *Ser Brunetto* ſeulement, compoſa ſon *Tréſor*, non pas en Provençal, comme le Salviati & d'autres le ſuppoſent, mais en François, comme il le déclare lui-même en ce paſſage ſi célèbre de ſon livre, en ces termes rapportés par M. Charpentier, pag. 234 de ſa *Défenſe de la langue Françoiſe*, d'après un ancien Manuſcrit de la Bibliothèque du Roi : *Et s'aucuns demande porquoy chis livres eſt écris en Romans, ſelon le patois de France, puiſque nous ſomes Italiens, je diroé que c'eſt pour deux raiſons, l'une eſt porce que nous ſomes en France, l'autre ſi eſt parce que François eſt plus délitaubles langages, & plus comuns que moult d'autres.* Les divers manuſcrits qui ſe trouvent de ce livre ne ſont pas uniformes dans l'expreſſion, mais ils le ſont pour le ſens, & s'accordent tous à marquer que l'ouvrage eſt dans la *pallure*, *parleure*, *patrois*, *ou patois de France*. Quelques-uns, ſur ce que le livre, dans les Manuſcrits, eſt intitulé *Tréſor de la naiſſance des choſes, mis de Latin en François par M. Brunet Latin, Florentin*, ont cru qu'effectivement c'étoit une traduction Françoiſe, tirée du Latin par Brunet; mais M. le Médecin Falconet, illuſtre Académicien des Belles-Lettres, dans une ample & ſavante Diſſertation ſur ce ſujet, a ſolidement prouvé que l'Ouvrage, quoique purement François, n'a paſſé pour une traduction du Latin, que parce que l'Auteur reconnoît l'avoir d'un bout à l'autre compoſé de paſſages extraits du Latin. L'original François de Brunet fut depuis, comme on l'apprend du Salviati, 2, XII. de ſes *Avvertimenti*, traduit en Italien par le nommé Bono Giamboni; & c'eſt apparemment d'après cette traduction qu'a été faite la Françoiſe, qui, au rapport de du Verdier, ſe trouvoit à la Bibliothèque du Comte d'Urfé. Le P. Mabilllon, pag. 169 de ſon *Iter Italicum*, écrit mal *Burnet*, ajoutant encore plus mal que ce *Burnet* avoit premièrement compoſé ſon livre en François, puis en Italien. *Brunetto Latini* n'a jamais écrit qu'en François le livre qu'il a intitulé *Tréſor*. C'eſt le *Teſoretto* qu'il a écrit *in Frottola*. Il mou-

rut, ſelon quelques Auteurs, en 1294 ; &, ſelon d'autres, en 1295. On verra plus bas, au mot *HUGUES BRUNET*, la bêvue de la Croix du Maine, touchant Brunet Latin. (M. DE LA MONNOYE).

S'enſuivent les noms d'aucuns Auteurs incertains, & non connus par leur premier nom, &c.

LA BAILLIVE de Touraine, fort docte femme, tant à écrire en proſe qu'en vers.

BEAUGUÉ LE PENSIF. Il eſt Auteur d'un livre intitulé Belaudo, imprimé à Lyon 1548, chez Guillaume Rouville.

BEATO, autrement dit le Comte Beato, Sieur de Meix en Savoye.

BARBASTE, natif du pays de Béarn, Miniſtre, &c. Voy. de lui l'Hiſtoire de notre temps [1].

[1] Charles, nommé Barbaſte, du Bourg de Barbaſte où il naquit, en Guienne, près de Nérac, ayant quitté l'Ordre des Carmes, fut un des Miniſtres qui aſſiſtèrent en 1561 au Colloque de Poiſſy, touchant la Cène, & l'année ſuivante à la Conférence de S. Germain, touchant les Images. (M. DE LA MONNOYE).

... BAIF, Gentilhomme du Maine, oncle de Lazare de Bayf, père de Jean-Antoine, &c. Il a écrit le voyage qu'il fit en Jéruſalem l'an 1530, ou environ. Il ſe voit écrit de la main de l'Auteur chez M. de Malicorne ſon parent, en ſa terre de Mengé au Maine, ou bien à Malicorne.

BALLONFLEAU, Xaintongeois, Poëte François [1].

[1] M. de Ballonfleaux, Conſeiller du Roi d'Eſpagne en ſon Conſeil Provincial de Luxembourg, à qui le P. Hardouin adreſſa en 1707 ſa lettre touchant la Généalogie des Hérodes, étoit apparemment de la famille de ce Poëte. (M. DE LA MONNOYE).

BRIEL, Archidiacre de Toul en Lorraine, Hiſtorien François, allégué par Waſſebourg.

BORDERIE, Normand, Sieur dudit lieu, Poëte François [1] & Hiſtorien. Il a écrit en vers François le Diſcours du

voyage de Conſtantinople, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, avec la parfaite Amie d'Antoine Heroet.

[1] Il étoit diſciple de Clément Marot, qui l'avoue pour un des plus chéris; en cet endroit de ſon Epître, ſous le nom de Fripelipes :

Venez ſon mignon Borderie
Grand eſpoir des Muſes hautaines.

C'eſt de lui qu'eſt la plaiſanterie ſur les avantages attachés à l'état du mariage, laquelle commence :

Ami, pourquoi me veux-tu tant reprendre,
Que ne devois, ſi ſoudain femme prendre, &c...

Et l'Enigme, dont le mot eſt le *Balon*, deux pièces, la première de vingt-quatre vers, la ſeconde de vingt, inſérées dans le Mercure d'Octobre 1724. Il mourut apparemment jeune, car, hors les vers ci-deſſus marqués, on ne voit de lui que ce Voyage de Conſtantinople, & un autre petit Poëme intitulé l'*Amie de Cour*, auquel Charles Fontaine ayant oppoſé la *Contr'Amie*, Paul Angier y répliqua en faveur de l'*Amie de Cour*. Claude Chappuis, dans ſon Diſcours de *la Cour*, parle avec éloge de Borderie, & le met à côté de Salel. (M. DE LA MONNOYE).

BUSQUET, ancien Poëte François. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge Marie, imprimés à Rouen, &c. [1].

[1] Du Verdier, au mot *GUILLAUME ALEXIS*, cite un *in*-4°. d'anciens Palinods, imprimés ſans date, où ſont nommés trente-un Poëtes, Auteurs de ces pièces, l'un deſquels eſt ce Buſquet. (M. DE LA MONNOYE).

B. GRANGIER. Il a traduit de Grec en François le Diſcours de l'Empereur Julien ſur les faits & déportemens des Céſars, avec un Abrégé de la vie dudit Julien, imprimé à Paris par Jean de Bordeaux, l'an 1580.

B. DES MOLANS [1]. Il a écrit, tant en proſe qu'en vers, les Mignardiſes & recréation d'amour, &c. La recréation & devis d'amours, avec les demandes amoureuſes, imprimés à Lyon par Benoît Rigault, l'an 1570.

[1] Il y a des MOLARS à la table alphabétique, mais n'ayant point vu le livre, je ne puis marquer la bonne leçon. (M. DE LA MONNOYE).

B. DE MONTDIEU, qui eſt un nom ſuppoſé, &c. [1]. Il

a écrit la réponſe aux calomnies de P. de R. ſur les misères de ce temps, imprimée à Orléans l'an 1563.

[1] Bayle, dans ſon Dictionnaire, au mot *Ronsard*, croit qu'Antoine Zamariel & B. de Montdieu ne ſont qu'un ſeul & même homme. Binet, La Croix du Maine & du Verdier, qui en font deux Ecrivains différens, ſont d'autant plus croyables là-deſſus, qu'ils étoient contemporains de Ronſard, contre lequel les Satyres, ſous le nom de Zamariel & de Montdieu, ont été publiées. Il n'y en a qu'une ſous le nom de Zamariel, qu'on ſait être le Miniſtre Chandieu. Il y en a deux ſous le nom de B. de Montdieu, qui n'eſt autre aſſurément que le B. *Montmeia*, rapporté par du Verdier; & ce qui appuie ma conjecture, c'eſt que dans *Montmeia* la première ſyllabe, *Mont*, & la dernière *ia*, qui, en Hébreu, ſignifie *Dieu*, ſont un ſynonyme de *Montdieu*. (M. de la Monnoye).

B. DE PARASOLS, Limoſin, &, ſelon d'autres, natif de Ciſteron, & Chanoine audit lieu de Ciſteron, fils d'un Médecin de la Comteſſe de Provence, &c. ancien Poëte Tragique. Il a écrit pluſieurs Traités tant en vers qu'en proſe *. Il a compoſé cinq belles Tragédies des geſtes de Jeanne, Royne de Naples & de Sicile, Comteſſe de Provence. Il a écrit un livre à la louange des Dames illuſtres, & de quelques hommes vertueux. Il fut empoiſonné l'an 1383, ou environ.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 72.

B. LE SOURT [1]. Il a écrit un Almanach pour l'an biſſextil 1528, imprimé à Paris chez Simon de Colines, au dit an 1528.

[1] Au quinzième ſiècle, & au commencement du ſeizième, on finiſſoit par un T dans l'écriture pluſieurs mots, tant ſubſtantifs qu'adjectifs, qu'on auroit dû finir par un D. on écrivoit *gaillart*, *paillart*, *fart*, *lart*, *grant*, & de même *lourt*, *fourt*, &c. (M. de la Monnoye).

B. TAGAULT, Poëte François. Il a écrit le Raviſſement d'Orithie, en vers François, imprimé à Paris par André Vechel, l'an 1558. Il floriſſoit audit an 1558*.

* V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 106, où cet Auteur eſt nommé Barthelemi.

CÆS.

CÆSAR DE NOTRE-DAME, dit NOSTRADAMUS [1], Provençal, fils de Michel Noſtradamus, Aſtrologue, &c. Son père fait mention de lui en ſes Quadrains ou Prophéties, leſquelles il lui dédie, & le diſſuade de s'adonner aux arts magiques & autres ſciences reprouvées. Je n'ai rien vu de ſes Œuvres qui aient été imprimées.

[1] C'eſt apparemment celui qui mourut en 1629, & dont nous avons l'Hiſtoire de Provence, imprimée l'an 1614, à Lyon, *in-fol.* Il a laiſſé un Manuſcrit contenant la neuvième Partie, ou ſuite de ſon Hiſtoire, depuis 1601, où elle finit juſqu'en 1618, conſervé à Aix dans la Bibliothèque de M. Thomaſſin de Mazaugues. D'Aubigné parle d'un autre Noſtradamus, frère de celui-ci, mais né long-temps auparavant, & l'appelle le jeune Noſtradamus, qui, comme Michel ſon père, ſe mêloit de deviner. Etant au ſiége du Pouſſin en Vivarais, l'an 1574, & le ſieur de Saint-Luc lui ayant demandé quel en ſeroit l'événement, il répondit que la Ville périroit par le feu, enſuite de quoi, pour faire réuſſir ſa Prophétie, il mettoit lui-même le feu par-tout dans le temps de la priſe; ce que Saint-Luc ayant apperçu, il en fut tellement indigné, qu'il lui fit paſſer ſon cheval ſur le ventre, & le tua *. C'eſt celui qui plus bas eſt appelé Michel Noſtradamus le jeune. (M. DE LA MONNOYE).

* Il y a apparence que ce Noſtradamus étoit alors employé à l'armée comme Devin : il étoit d'uſage dans ces temps-là d'en avoir, & de les conſulter ſur le ſuccès des entrepriſes; leurs réponſes étoient d'un grand poids. Les Suiſſes en avoient un avec eux, lorſqu'ils vinrent aſſiéger Dijon en 1513. On le gagna à force d'argent, & il parvint à détourner les Suiſſes d'une guerre qu'il leur perſuada devoir être malheureuſe pour eux; & le crédit de cet impoſteur ſur ſa nation ſauva la France d'un très-grand danger. M. de la Trémoille, alors Gouverneur de Bourgogne pour Louis XII, ne dédaigna pas d'employer ce petit moyen, qui devint de la plus grande importance par le ſuccès qu'il eut. La plûpart des Nations ſauvages de l'Amérique ont encore de ces eſpèces de Devins, qu'elles conſultent ſur tous les objets de quelque importance, & on ſait que dès qu'on les a gagnés, on eſt sûr de déterminer la nation à ce que l'on veut.

V. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XV, pag. 212.

CÆSAR, excellent Peintre & Poëte Provençal, l'an 1383. Il a écrit quelques Poëſies non imprimées.

CAIE JULES DE GUERSANS [1], auparavant nommé JULIAN GUERSANS, &c. natif de la Ville de Giſors en Normandie, au Diocèſe de Rouen, premièrement Avocat au Parlement de Rennes en Bretagne, & depuis Sénéchal dudit lieu : celui-ci, dès ſes plus tendres ans, fut inſtruit à Paris aux bonnes lettres, eſquelles il profita tellement, qu'enfin il s'eſt rendu admirable à tous ceux de notre ſiècle, tant pour ſa mémoire, (qui ſembloit quaſi prodigieuſe) que pour être bien verſé en tous arts, ſciences & diſciplines, & ayant connoiſſance de pluſieurs langues. Je n'ai rien vu de ſes écrits qu'une Tragédie nommée Panthée, tirée du Grec de Xénophon, imprimée à Poitiers par les Bouchets, l'an 1571, encore, dit-il en ſon Epître, adreſſée à M. l'Evêque de Coutances ſon Mécène, qu'il ne l'a fait que mettre en ordre, mais en cet ouvrage ſe reconnoît aſſez ſon ſtyle & façon d'écrire. Il a écrit pluſieurs autres Poëmes, entre autres un qu'il appelle les Cornes, qui eſt une louange des Cocus porte-cornes, &c. & pluſieurs Poëmes ſur le mariage de M. le Duc de Joyeuſe, non imprimés. Il a diſcouru devant la Majeſté du Roi de pluſieurs belles choſes, leſquelles ne ſont imprimées. Il mourut de peſte, à Rennes, le Jeudi cinquième jour de Mai, l'an 1583, âgé de trente-huit ou quarante ans [2].

[1] Ou GUERSENS, comme l'écrit du Verdier. Il ne ſe contenta pas de changer ſon nom *Julianus* ou *Julian*, en *Julius* & *Jule*, il voulut encore, à la Romaine, que le prénom *Caïus* précédât chez lui le nom *Julius*. Pour ſe faire une juſte idée de cet homme, il faut, à ce que la Croix du Maine en écrit ici, & plus bas, au mot *MAGDELEINE NEVEU*, joindre ce qu'on en lit dans le *Prima Scaligerana* au pénultième article de la lettre G. Baillet, dans ſes *Jugemens des Savans*, pag. 450 du IVe Tome *in*-4°. s'eſt mal exprimé, quand il a dit que la Panthée de Guerſens, *ſur la foi du titre*, paroît tirée du Grec de Xenophon, comme s'il doutoit que le ſujet de cette Tragédie ſe trouvât véritablement dans Xenophon, ou comme s'il croyoit que Guerſens eût pu le tirer d'ailleurs. Nous avons de Triſtan une Tragédie de même nom. (M. DE LA MONNOYE).

[2] La Croix du Maine, qui avoit fort connu Guerſens, ayant marqué ſa mort au 5 Mai 1583, le Dictionnaire de Moréry ne devoit pas la mettre en 1584. (*idem*).

CALVY DE LA FONTAINE, Pariſien [1]. Il a traduit de Latin en François un Traité de P. Beroalde, Italien, de la Félicité humaine, imprimé; trois Déclamations dudit Beroalde entre l'Ivrogne, le Putier & le Joueur de dez [2]; plus il a traduit un Dialogue de Lucian, intitulé Mercure & Vertu; le tout imprimé à Paris par Vincent Sertenas, l'an 1556.

[1] Charles Fontaine lui écrivit un Quatrain ſur la conformité de leurs noms. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Sur les trois Déclamations de Béroalde, traduites par Calvi de la Fontaine, voyez la note ſur l'article 178 des *Anti* de Baillet. (*idem*).

CAMILE DE MOREL, Damoiſelle Pariſienne, fille aînée de Jean de Morel, G. Provençal, & d'Antoinette de Loynes, Pariſienne, de laquelle nous avons parlé ci-deſſus. Cette Damoiſelle a été ſi bien inſtruite par les plus ſavans hommes de France, & autres lieux, qu'elle s'eſt rendue admirable à tout notre ſiècle, pour être des plus doctes Damoiſelles de France, ſoit en Grec, Latin, François, Italien, Eſpagnol, & autres langues étrangères. Elle n'a encore mis ſes doctes Poëmes en lumière, ſinon quelques vers ſur le trépas de ſon père, imprimés à Paris chez Federic Morel, l'an 1583, & autres ſur la mort du Roi Henri II. Elle florit à Paris cette année 1584 *.

* Voyez LUCRECE DE MOREL. Le Chancelier de l'Hôpital, en ſes Poëſies, pag. 432 de l'Edition de 1732, lui donne des louanges, ainſi qu'à ſes ſœurs.

CATHERINE DE CLERMONT [1], Dame de Raiz, femme de Meſſire Albert de Gondy, Duc de Raiz, & Maréchal de France, &c. duquel nous avons parlé ci-devant. Cette Dame mérite d'être miſe au rang des plus doctes & mieux verſées, tant en la Poëſie & Art Oratoire, qu'en Philoſophie, Mathématiques, Hiſtoire & autres ſciences, deſquelles elle ſait bien faire ſon profit entre tous ceux qu'elle ſent dignes de ces doctes Diſcours. Elle n'a encore rien mis en lumière de ſes Œuvres & Compoſitions. Elle florit cette année 1584.

[1] Elle s'appeloit CLAUDE-CATHERINE DE CLERMONT, fille de Claude de Clermont, Baron de Dampierre, & de Jeanne de Vivonne, fille d'André,

Sieur de la Chataigneraye, Sénéchal de Poitou, & de Louiſe de Daillon du Lude. Après avoir épouſé Jean d'Annebaud, fils de l'Amiral, elle fut mariée en ſecondes noces avec le Maréchal Duc de Retz, dont parle ici La Croix du Maine. C'étoit une Dame d'un grand mérite, élevée dans les lettres, parlant Latin avec tant de facilité, qu'elle ſervit d'interprête à Charles IX, en 1573, lorſque les Ambaſſadeurs de Pologne le haranguèrent dans cette langue. C'eſt ce qui eſt remarqué dans ſon Epitaphe, qu'on peut voir dans l'Egliſe de l'*Ave Maria*, où elle eſt enterrée. Elle mourut au mois de Février 1603, âgée de ſoixante ans. L'Hiſt. Généal. des grands Officiers de la Couronne, Tom. III, pag. 895, marque ſa mort en 1604. (M. DE LA MONNOYE).

CATHERINE DE PARTHENAY (Madame), Dame de Soubize, femme de Meſſire René, Vicomte de Rohan, Prince de Léon, Comte de Porhoet en Bretagne, &c. Cette Dame eſt beaucoup à priſer pour ſon excellence & grandeur d'eſprit, duquel ſes écrits rendent aſſez de preuve, ſans en avoir d'autre témoignage; car elle a écrit & compoſé pluſieurs Tragédies & Comédies Françoiſes, &, entre autres, la Tragédie d'Holoferne, laquelle fut repréſentée en public à la Rochelle, l'an 1574, ou environ : elle n'eſt encore imprimée. Elle a compoſé pluſieurs Elégies ou Complaintes ſur la mort de M. le Baron du Pont, ſon premier mari, & encore de M. l'Admiral & autres grands Seigneurs & illuſtres perſonnages. Elle a traduit les Préceptes d'Iſocrate à Demoniq, non encore imprimés. Elle florit cette année 1584 *. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres Compoſitions, pour n'avoir point cet heur de la connoître.

* CATHERINE DE PARTHENAY mourut au Parc, en Poitou, le 26 Octobre 1631, âgée de quatre-vingt-quatorze ans ſelon les uns, & de ſoixante-dix-ſept ſelon les autres. Elle ne pouvoit certainement avoir plus de ſoixante-dix-ſept ans quand elle mourut, puiſqu'elle étoit fille de Jean de Parthenay-l'Archevêque, Seigneur de Soubize, & d'Antoinette Bouchard d'Aubeterre, qui n'avoient été mariés qu'en 1553. Elle avoit épouſé en 1568 le Baron du Pont-Quellonce, & en ſecondes noces le Vicomte de Rohan en 1575. Elle avoit vingt ans lorſqu'elle fit repréſenter ſa Tragédie d'*Holoferne* à la Rochelle en 1573, & étoit veuve de ſon premier mari depuis deux ans. L'*Apologie pour Henri IV*, imprimée dans les dernières Editions du Journal de Henri III, lui fut attribuée; & quoique cette ſatyre ait été regardée par pluſieurs perſonnes comme un Ouvrage de Cayet, M. de Fontette aſſure qu'elle eſt inconteſtablement de Catherine de Parthenay. *Voyez* à ce ſujet la nouvelle Edit. de la Biblioth. Hiſt. de la France, Tom. II, n° 19673.

CATHERINE DES ROCHES [1], Damoiſelle Poitevine, fille de Madame des Roches en Poitou, nommée Magdeleine Nepveu, de laquelle nous ferons mention ci-après. Ces deux Dames ſont tellement ſavantes, & ont ſi grande connoiſſance de toutes bonnes lettres, que (outre le témoignage qu'en ont donné par écrits publics les plus doctes de France), leurs écrits en ſont les vrais & fidèles témoins, tant de ce qui a été imprimé à Paris & autres lieux, que de ce qu'ils n'ont encore mis ſur la preſſe, compoſé par elles & en proſe & en vers, ſur pluſieurs & divers ſujets. Elles floriſſent à Poitiers cette année 1584.

[1] C'eſt la même que du Verdier appelle CATHERINE DE FRADONNET. Elle tenoit le nom de Fradonnet de ſon père, qui étoit Sieur des Roches. Le nom de ſa mère étoit Madeleine Neveu. La mère & la fille, bien faites l'une & l'autre de corps & d'eſprit, avoient beaucoup de vertu, de ſavoir & de politeſſe. Catherine des Roches [2] eſt celle qui a le plus écrit. C'eſt elle qui, aux grands jours de Poitiers, en 1579, fournit la matière au Recueil intitulé *la Puce*, ſur ce qu'Etienne Pâquier, dans une converſation avec cette Demoiſelle, ayant apperçu une puce ſur ſon ſein, après lui avoir dit là-deſſus quelques gentilleſſes, lui témoigna que ce ſeroit un beau ſujet de Poëſie, & qu'il s'y exerceroit des premiers avec plaiſir. La Demoiſelle, à qui la propoſition ne déplut pas, travailla de ſon côté, & fit les vers qui ſont à la tête du Recueil, leſquels valent mieux ſeuls que tous les autres enſemble. On ſait que la mère & la fille, toujours fort unies de leur vivant, le furent juſques dans leur mort, ayant été toutes deux attaquées de la peſte, dont elles moururent en un même jour. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Catherine des Roches & ſa mère ont donné pluſieurs Ouvrages poſtérieurs à la Bibliothèque, tant de La Croix du Maine, que de du Verdier, comme la traduction de Claudien, *De raptu Proſerpinæ*; quelques mêlanges Poëtiques; lettres, &c. (*idem*).

V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 256.

CHARLES D'ANGENNES, Evêque du Mans, & Cardinal, &c. iſſu de la très-noble & très-ancienne maiſon de Rambouillet, au Diocèſe de Chartres [1]. Il eſt homme très-docte ès langues, fort éloquent, & bien nourri aux lettres, comme ſont tous ceux de cette maiſon. Il a prononcé pluſieurs doctes Harangues, lorſqu'il a été employé en affaires d'Etat, tant

pour les Rois de France, que pour autres Princes ou Seigneurs ſes amis. Il florit à Rome cette année 1584, ſous Grégoire XIII.

[1] Il naquit le 31 Octobre 1530, fut Evêque le 22 Octobre 1559, Cardinal au mois de Mai 1570, & mourut à Corneto, en Toſcane, le 23 Mars 1587, âgé de cinquante-ſix ans quatre mois & vingt-trois jours. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES D'ANJOU, Roi de Sicile, Comte d'Anjou, frère du Roi S. Louis, l'an 1260. Il a écrit quelques Poëmes François fort eſtimés de ſon temps [1].

[1] Il fut Comte d'Anjou, du Maine & de Provence, Roi de Naples & de Sicile, naquit l'an 1220, & mourut le 7 Janvier 1285, âgé de ſoixante-cinq ans. *Voyez* QUENS D'ANJOU. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES D'AUSTRICHES, cinquième du nom, Empereur des Romains [1]. Il naquit en la ville de Gand, en la Gaule Belgique, l'an 1500. Il a écrit en François ſon Hiſtoire, ou Diſcours de ſes faits & geſtes, à l'imitation de Jules Ceſar, comme le raconte Hiéroſme Ruſcelli, Italien, en ſes Epîtres, &c. Il mourut l'an 1558, âgé de cinquante-huit ans.

[1] C'eſt celui qu'on appelle communément CHARLES-QUINT. Il ſavoit fort bien la langue Françoiſe, & la parloit volontiers. Il la parla, lorſqu'en 1555, le 25 Octobre à Bruxelles, il remit ſes Royaumes entre les mains de ſon fils. Il avoit même écrit ſa propre vie en François, &, au défaut de l'original, on s'attendoit du moins à en voir une traduction Latine par Guillaume Marinde, ſi l'on en croit Jérôme Ruſcelli, qui, dans ſa lettre à Philippe II, Roi d'Eſpagne, du 3 Avril 1561, s'en explique en ces termes : *Il prédetto Imperator Carlo-Quinto era venuto ſcrivendo in lingua Franceſe gran parte delle coſe ſue principali, come già di molte delle ſue proprie fece il primo Ceſare, è che s'aſpetta di hora in hora d'haverle in luce fatte latine da Guglielmo Marindo.* Cettre lettre ſe trouve parmi celles que le Ruſcelli a recueillies ſous le titre de *Lettere di Principi*, feuillet 220, v° du Liv. I. C'eſt l'endroit qu'indique ici La Croix du Maine, & qu'indique auſſi Brantôme, dans ſa vie de Charles-Quint, où, au lieu de *Marinde*, on lit *Marindre*, quoique dans le fond *Marindo* me paroiſſe une faute ou du Ruſcelli, ou de ſon Imprimeur, y ayant grande apparence qu'il falloit *Guglielmo Maliueo*, ſavoir ce *Gulielmus Malinæus* de Bruges, Traducteur Latin de *los Commentarios de Don Luis d'Avila de la Guerra, del Emperador Carlos V, contra los Pro-*

ceſtantes de Alamanna. Charles-Quint mourut le 21 Septembre 1558, âgé de cinquante-huit ans ſept mois, moins trois jours. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES BLANDEQ, ou BLANDEC [1], natif d'Artois en la Gaule Belgique, Religieux de l'Abbaye de Marchiennes, demeurant à Soiſſons au Bourg S. Vaſt, l'an 1583. Il a recueilli & mis par ordre cinq Hiſtoires admirables, advenues au Diocèſe de Soiſſons en Picardie, l'an 1582, touchant aucunes perſonnes poſſédées du malin Eſprit, & comme il en a été chaſſé miraculeuſement, imprimées à Paris l'an 1582 chez Guillaume Chaudiere [2].

[1] Ou *BLANDEK*, comme l'écrit du Verdier. Il étoit d'Arras, Religieux de S. Benoît à Marchiennes. (M. DE LA MONNOYE).

[2] On a de lui, outre les Hiſtoires ici mentionnées, la traduction de Latin en François du livre intitulé *Viola animæ* de Raymond de Sébonde, imprimée à Atras l'an 1600; livre, dit-on, qui, hors qu'il eſt en Dialogue, eſt entièrement conforme pour la matière à l'Ouvrage qu'on a du même Auteur, ſous le titre de *Theologia Naturalis*, ou de *Liber Creaturarum. (idem).*

CHARLES DE BORDIGNÉ, ou BOURDIGNÉ, Prêtre, natif d'Anjou. Il a écrit la Légende dorée [1], ou Vie plaiſante de Me Pierre Faifeu, imprimée à Angers l'an 1532. Il floriſſoit à Angers l'an 1531. Il y a un autre Jean de Bourdigné, Prêtre, natif d'Anjou, Auteur des Chroniques d'Anjou, &c. duquel nous parlerons ci-après en ſon lieu.

[1] J'ai vu un Exemplaire de cette Légende, transféré de la Bibliothèque Mazarine à la Bibliothèque du Roi. C'eſt un *in*-4°. imprimé en lettre Gothique à Angers, 1532, & compoſé en rime beaucoup plus Gothique par l'Auteur ici nommé. Ce livre, qui conſiſte en 48 Chapitres & 55 feuillets, n'eſt pas intitulé, comme dit La Croix du Maine, *Légende Dorée*, mais ſimplement *Légende Joyeuſe de Me Pierre Faifeu.* Il y a au-devant une Epître en vers de Me Pierre Faifeu, datée des Champs Elyſées, dans laquelle il eſt fait mention de pluſieurs Poëtes morts auparavant, comme de Jean de Meun, d'Alain Chartier, de Philippe de Commines, de Méchinot, de Moulinet, de Jean le Maire, de Châtelain, de Jean Marot, de Cretin, où il eſt à remarquer que Philippe de Commines, dont nous ne voyons point de vers, eſt mis parmi les Poëtes. Au bas eſt pour deviſe, *Graces & Amour*, & enſuite *Jo. Da. Org.* que j'interprète *Joannes Daniel Organiſta*, Auteur de cette Epître; car elle n'eſt pas de Charles Bourdigné, dont la deviſe étoit

Tout paſſe. La Légende de Me Pierre Faifeu a été réimprimée à Paris *in*-8°. chez Antoine-Urbain Coutelier, 1724. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, p. 32.

CHARLES DE BOVELLES[1], dit BOVILUS, Picard de nation, & Chanoine de Noyon audit pays, Mathématicien, Philoſophe, Théologien, Orateur & Grammairien. Il a écrit l'Art & Pratique de Géométrie, imprimée à Paris chez Robert Etienne, & depuis chez Simon de Colines, & autres; Etymologies Françoiſes imprimées, avec ſes Œuvres Latines de l'origine & différence des langues vulgaires, chez Robert Etienne, l'an 1533; Proverbes & dits ſententieux, avec l'interprétation d'iceux, imprimés à Paris par Guillaume le Noir, l'an 1557. Il a écrit pluſieurs livres en Latin. Il floriſſoit l'an 1520.

[1] CHARLES DE BOVELLES eſt le vrai nom François de *CAROLUS BOVILLUS*, ſuivant la note de M. de la Monnoye ſur Baillet, ff. 614 des Grammairiens. Il allégue du Verdier, qui écrit *BOUELLES*, mais ſans deux points ſur l'*e*, comme il écrit de même *Bouilli*. On ne peut juger ſi l'*u* de *Bouelles* eſt conſonne ou voyelle; il en eſt à-peu-près de même de *Boville*, dans ſa note ſur Baillet, ff. 28, il dit que La Croix du Maine l'écrit *Bouville*, pour rendre le dernier *v* conſonne. C'eſt ainſi qu'on a mal prononcé, *Merouée*, *Fornoue*, *Rouere*, pour *Merovée*, *Fornove*, *Rovere*, tant eſt néceſſaire la diſtinction de l'*v* conſonne dans l'écriture. *Voy.* les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIX... Le P. Labbe, *Etimolog.* pag. 1, au mot *Bras*, & pag. 2, au mot *Braire*, traduit *Bovillus*, *Boüille*, au lieu de *Bovelles*. Kœnig, au mot *Bovillus*, le fait vivre en 1500. Il n'eſt mort qu'après 1531... Brantome, Tom. I. des *Dames Galantes*, pag. 136, dit que *Carolus Bovillus*, Picard, a fait en Latin la vie de Raymond Lulle. (M. FALCONET).

CHARLES DE BOURGUEVILLE, Sieur DE BRAS[1], natif de Caën en Normandie, autrefois Lieutenant Général au Bailliage dudit Caën, &c. Il a écrit trois Diſcours de l'Egliſe, la Religion & Juſtice, imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1579. Il a écrit en vers François la Davidiade, écrite à la main; la Théomachie, ou Diſcours contre les Athéiſtes, imprimé à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1564. Il a traduit l'Hiſtoire de Dares de Phrygie, Auteur Grec, &c. faiſant mention de la guerre des Grecs & des Troyens, ſuivant la

Traduction

Traduction Latine de Corn. Nepos, imprimée à Caën l'an 1573. Il floriſſoit l'an 1570, âgé de ſoixante-quatre ans [2].

[1] Ainſi appelé du nom de l'une de ſes Seigneuries. Il naquit le 6 Mars 1504, & mourut en 1593. Le docte M. Huet, a donné, pag. 345 de ſes Origines de Caën, de la ſeconde Edition, un Sommaire exact & curieux de la vie de Charles de Bourgueville, dont le principal Ouvrage eſt celui qui a pour titre : *les Recherches & Antiquités de la Province de Neuſtrie, à préſent Duché de Normandie, comme des Villes remarquables d'icelle, & ſpécialement de la Ville & Univerſité de Caën*, 1588. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Etant né en 1504, comme nous venons de le remarquer, il s'enſuit qu'en 1570 il avoit, non pas ſoixante-quatre ans, mais ſoixante-ſix, dès le 6 de Mars. (*idem*).

CHARLES CHOQUART, Avocat au Parlement de Paris, l'an 1561. Il a traduit de Latin en François la Harangue des Ambaſſadeurs du Roi de France Charles IX, prononcée au Concile de Trente, &c. avec la Réponſe dudit Concile, imprimée à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1563; Epître à M. le Duc de Montpenſier, touchant l'état de la Religion Chrétienne, imprimée à Paris chez ledit Cheſneau, l'an 1561.

CHARLES DE CROY, Frère Hermite, Prêtre & Religieux, &c. Il eſt Auteur du livre intitulé le Contreblaſon des faulſes Amours, imprimé à Paris chez Simon Voſtre, l'an 1512 [1]. Il floriſſoit ſous Louis XII, audit an 1512.

[1] Le Contre-blaſon de ce Charles de Croy, dont le nom ſe prononçoit *Croui*, a échappé à Baillet, Art. 167 de ſes *Anti.* (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES DANGENNES, Cardinal de Rambouillet, & Evêque du Mans, &c. Voy. ci-deſſus CHARLES D'ANGENNES par A.

CHARLES D'ESPINAY, Evêque de Dol en Bretagne, frère de M. le Marquis d'Eſpinay, &c. Ce Seigneur s'eſt fort plu à la Poëſie Françoiſe & Latine, & a mis en lumière vingt-ſix Sonnets, ne déclarant ſon nom que par ces lettres capitales C. D. B. qui ſignifient Charles d'Eſpinay, Breton, &c.

imprimés à Paris pour Guillaume Barbé, l'an 1559. Il florit en Bretagne cette année 1584 *.

* Il mourut l'an 1591. Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XV, pag. 6.

CHARLES ESTIENNE *, Pariſien, Docteur en Médecine, frère de Robert Eſtienne, & oncle de Henri, &c. Cette maiſon des Eſtiennes a été heureuſe à produire des hommes doctes, &, entre autres, celui-ci, père de Nicole Eſtienne, femme de M. Jean Liebault, Docteur en Médecine à Paris, de laquelle nous ferons mention ci-après. Il a traduit, ou plutôt paraphraſé de Latin en François la Vétérinaire * de P. Végèce, touchant les maladies des chevaux, & leurs remèdes ou guériſon. Il a écrit un Traité particulier de la deſcription d'un chacun oiſeau de proie, deſquels livres il fait mention en ſa maiſon ruſtique. Il eſt Auteur des vingt-cinq Paradoxes, imprimés à Lyon par Thibault Payen, l'an 1555; la Guide des chemins, pour aller & venir par tout le Royaume de France, compoſée & imprimée l'an 1553 par lui-même, avec le Catalogue des fleuves & rivières de France, &c. Il promettoit une autre Guide générale, à l'imitation d'Antonin, non encore imprimée. Il a traduit d'Italien en François la Comédie des Abuſés, imprimée à Paris l'an 1540; Diſcours des Hiſtoires de Lorraine & de Flandres, imprimés par lui l'an 1552; l'Abrégé de l'Hiſtoire des Vicomtes & Ducs de Milan, extrait en partie de Paul Jove, imprimé à Paris avec les portraits d'iceux par ledit Eſtienne, l'an 1552; l'Agriculture, ou Maiſon ruſtique, écrite en Latin par lui, & depuis traduite en François par lui-même, & ajoutée par ſon gendre Jean Liebault, duquel nous parlerons ci-après, imprimée chez Jacques du Puis par pluſieurs fois, & chez Plantin à Anvers; la Diſſection des parties du corps humain, diviſée en trois livres, avec les figures & déclaration des inciſions, &c. écrite en Latin par Eſtienne de la Riviere, & traduite en François par ledit Eſtienne, imprimée à Paris chez Simon de Colines. Il a pu écrire pluſieurs autres

livres, desquels je n'ai pas eu connoissance. Il mourut à Paris l'an 1564, sous Charles IX.

[1] Il étoit fils d'Henri Etienne l'Ancien, & frère de Robert Etienne, premier du nom. Sa Comédie des *Abusés* est traduite de l'Italienne, qui a pour titre *Gli Ingannati*. Ses Paradoxes sont une imitation, & presque une version de ceux d'*Ortensio Lando*. Jean de Maumont, dans une lettre Latine non datée, mais qui devoit l'être de 1557, insérée parmi celles de Jules Scaliger, fait à celui-ci une peinture peu avantageuse de Charles Etienne. Il le décrit comme un extravagant & un emporté, insinuant néanmoins deux choses qui pouvoient alors avoir mis sa bile en mouvement, l'une le mauvais débit de son *Thesaurus Ciceronianus*; l'autre que Scaliger, disoit-il, envoyoit à d'autres Imprimeurs ses meilleurs Ouvrages, & lui réservoit les moins bons, tels, entr'autres, que sa Poëtique, Ouvrage, selon lui, peu intéressant, & qui, pour bien des raisons, seroit très-dur à la vente. Maumont ajoute qu'avant que d'avoir vu ce personnage de plus près, il savoit que c'étoit un mal-honnête homme, qui en avoit usé d'une manière odieuse envers ses neveux. Il mourut, dit-on, au Châteler, accablé de dettes, l'an 1564. Nos deux Bibliothécaires n'ont point rapporté le Dictionnaire Latin & François, que Charles Etienne donna *in-fol.* l'an 1552, & pour la seconde fois en 1561, tant dans sa boutique, que dans celle de Jacques du Puys. Il parut en 1570 une troisième Edition de ce même Dictionnaire, touchant laquelle, *Voy.* au mot PHILIBERT MILET. (M. DE LA MONNOYE).

*V. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. IV, p. 420, Tom. VIII, p. 116. On trouvera le Catalogue des Ouvrages de Charles Etienne dans les Mém. de Niceron, Tom. XXXVI, pag. 261 & suiv. Il n'y est point fait mention de la Vétérinaire de Végèce, traduite en François, ni de la Description des oiseaux de proie. Ces deux écrits n'ont point été imprimés.

CHARLES DE FIGON, Conseiller du Roi, & Maître ordinaire en la Chambre des Comptes, séant à Montpellier, &c. Il a écrit un Discours des Etats & Offices, tant du Gouvernement que de la Justice & des Finances de France, imprimé à Paris chez Guillaume Auvray, l'an 1579. Il floriſſoit sous Henri II, & étoit pour lors Secrétaire de M. le Cardinal de Sens, Chancelier de France, &c.

CHARLES FONTAINE, ou DE LA FONTAINE, Parisien, Poëte François, &c. Il est Auteur d'un petit Traité contre Joachim du Bellay, Angevin, intitulé le Quintil Ho-

ratien [1], imprimé avec l'Art Poëtique François à Lyon, l'an 1556 ; les Ruiſſeaux de la fontaine, qui eſt un Œuvre contenant diverſes Poëſies Françoiſes, imprimé à Lyon, l'an 1555, par Thibault Payen. Il a traduit de Latin en François le Promptuaire des Médailles, imprimé à Lyon par G. Rouville, l'an 1553, en deux volumes. Il a traduit les Mimes de Publian, enſemble les Paraboles, &c. imprimées ; l'Epitome des cinq livres d'Artemidore, ancien Auteur, traitant des Songes, &c. imprimés à Paris chez Marnef, l'an 1573 ; Salutation au Roi Charles IX, ſur ſon entrée à Lyon, & pluſieurs Epithalames, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1546 ; Odes, Enigmes, Epigrammes, imprimées à Lyon par Jean Citois, l'an 1557 ; pluſieurs Odes & autres Poëſies dudit Fontaine, imprimées à Paris par Vincent Sertenas, l'an 1554 ; les nouvelles & antiques Merveilles ; Traité des douze Céſars, traduit d'Italien en François, imprimé à Paris chez Guillaume le Noir, l'an 1554. Il a traduit quelques Œuvres d'Ovide en vers François, ſavoir eſt le Remède d'Amour. Le Jardin d'Amours, la Fontaine d'Amours, & pluſieurs autres Poëmes dudit Fontaine. Il a traduit le nouveau Triſtan ; il a traduit un livre du Duel, ou Combat ſingulier ; la Contr'Amie de Cour, reſponſive à celle d'Antoine Héroet, qu'il appelle la parfaite Amie, imprimée à Lyon par Jean de Tournes, & par Adam Saulnier, l'an 1543 ; Ode de l'excellence & antiquité de la ville de Lyon, imprimée à Lyon l'an 1557 par Jean Cytois. Il floriſſoit ſous Henri II, l'an 1550 [2].

[1] Joachim du Bellay, Chap. 11 du Liv. II. de ſon Illuſtration de la langue Françoiſe, ſe moquant des titres puériles qu'avoient mis à leurs Poëſies quelques Ecrivains de ſon temps, s'en étoit expliqué en ces termes. *O combien je deſire voir ſécher ces printems, châtier ces petites jeuneſſes, rabattre ces coups d'eſſai, tarir ces Fontaines, bref abolir tous ces beaux titres, &c.* Charles Fontaine, qui, par alluſion à ſon nom, avoit publié quelques Poëſies, ſous le titre de *Fontaines*, ſe crut déſigné par-là ; &, pour s'en venger, fit le Traité qu'il intitula *Quintil Cenſeur*, que La Croix du Maine appelle *Quintil Horatien*, où il critiqua les premières Œuvres de du Bellay, ſavoir, ſes deux livres de l'Illuſtration de la langue Françoiſe, ſon Olive,

ſon Antérotique & ſes Odes. Du Verdier ne rapporte point ce *Quintil* parmi les Œuvres de Charles Fontaine, parce qu'il croyoit, quoique fauſſement, que Thomas Sibilet en étoit l'Auteur. On peut voir ce qui a été remarqué là-deſſus, pag. 323 du *Menagiana*, Tom. III. Toutes les Poëſies de Charles Fontaine ſont ſi mauvaiſes, qu'elles ne méritent pas qu'on s'y arrête. Cependant, toute miſérable qu'eſt ſa verſion de quelques-unes des Enigmes du prétendu Sympoſius, elle ne laiſſera pas de me fournir l'occaſion de publier l'obligation qu'a la République des lettres à l'ingénieux Chriſtophle-Auguſte Heuman, Inſpecteur du Collège de Gottingue, au pays de Brunſwic, d'avoir reconnu le premier que *Cœlii Firmiani Sympoſii Ænigmata* ne ſignifie pas les *Enigmes de Cœlius Firmianus Sympoſius*, mais les *Enigmes de Cœlius Firmianus faites pour être propoſées dans un feſtin.* L'Auteur a par conſéquent eu raiſon d'en intituler le Recueil *Sympoſium*, & ce *Sympoſium* eſt évidemment l'écrit dont S. Jérôme a fait mention, lorſque, parlant de Lactance, connu par les noms de *Cœlius Firmianus*, il dit : *Habemus ejus Sympoſium quod adoleſcentulus ſcripſit.* Lactance étoit alors dans ſa plus tendre jeuneſſe, & l'on peut aiſément remarquer en de certains endroits de l'Ouvrage quelques traces de Paganiſme. (M. DE LA MONNOYE).

[a] Parmi les pièces attribuées ici à Charles Fontaine, celle qui eſt intitulée, *Salutation au Roi Charles IX ſur ſon entrée à Lyon, & pluſieurs Epithalames imprimés à Lyon par Jean de Tournes*, l'an 1546, contient un Anachroniſme trop viſible, pour n'être pas reconnu. Charles IX, né le 27 Juin 1550, ne commença, comme tout le monde ſait, à régner que le 6 Décembre 1560; ce qui n'a garde de s'accorder avec la date de 1546, temps auquel Charles IX n'étoit pas né. Cette faute cependant n'a été réparée nulle part dans l'*Errata*, & l'on n'imagine pas qu'on la puiſſe réparer autrement que par la ſuppreſſion entière de l'article. L'inexactitude de La Croix du Maine me rend ſuſpects les titres de pluſieurs autres Ouvrages, qu'il rapporte ſous le nom de Charles Fontaine, ſans marquer s'ils ont été imprimés, ou s'il les a vus manuſcrits. (*idem*).

V. la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. III, pag. 67 & 98, Tom. XI, p. 92, 399, 438, Tom. XII, p. 115, Tom. XIV, p. 287.

CHARLES GUILLARD, natif du pays du Maine, Sieur de l'Epiceliere, à trois lieues du Mans, Préſident en la Cour de Parlement à Paris, l'an 1521, père d'André Guillard, Sieur de l'Iſle & du Mortier, &c. Il a écrit une Oraiſon ou Remontrance, prononcée par lui en la Cour de Parlement, en la préſence du Roi François I, à ſon retour des Eſpagnes. Elle n'a encore été imprimée. Je l'ai pardevers moi écrite à la main *.

* On peut voir, touchant ce Magiſtrat, ce que Moréri, & les Auteurs qu'il cite, en ont rapporté.

CHARLES GUILLARD, Evêque de Chartres, l'an 1572, parent du ſuſdit Préſident[1]. Il a écrit en François un Traité des Principes de notre Foi *, qu'il appelle autrement Catéchiſme, imprimé à Paris chez Jacques du Puis. Il mourut à Paris l'an 1572, ou 1573.

[1] Il y a eu ſucceſſivement deux Guillards, Evêques de Chartres, ſavoir, Louis Guillard, fils du Préſident, & Charles Guillard, neveu de Louis, qui lui remit cet Evêché, en paſſant à celui de Senlis. Moréri donne mal au neveu le nom de l'oncle. (M. DE LA MONNOYE).

* Il fut Evêque de Chartres en 1553. Son livre des *Principes de la Foi* fut publié en 1565. Il mourut au mois de Mars 1573. Deux ans avant il avoit été fortement ſoupçonné & même accuſé d'Héréſie.

CHARLES HEMARD, ou DE EMARD[1], Evêque & Cardinal de Mâcon*, auparavant Evêque d'Amiens en Picardie, Ambaſſadeur pour le Roi François I, en Italie & autres lieux, l'an 1531. Il a écrit pluſieurs Mémoires durant ſes légations, non encore imprimés. Nous les avons par devers nous écrits à la main. Il mourut l'an 1540, le 23e jour d'Août.

[1] Son nom, dans Aubery, eſt écrit *CHARLES DE HÉMARD DE DÉNONVILLE*, mais on ne dit & l'on n'écrit guère que *CHARLES HÉMARD*. L'Evêque de Poitiers, Henri-Louis Chateigner, dans ſon *Nomenclator Cardinalium*, cite fort impertinemment comme un ouvrage de Charles Hémard l'Oraiſon funèbre de François I, mort ſept ans ſept mois & huit jours après ce Cardinal. (M. DE LA MONNOYE).

* Il fut Evêque de Mâcon en 1531, Cardinal en 1536, Evêque d'Amiens en 1538. Il mourut à quarante-ſept ans, comme nous l'apprend ſon Epitaphe. Ses lettres, durant ſon ambaſſade à Rome, ſont encore manuſcrites. On les conſerve dans la Bibliothèque du Roi parmi les Manuſcrits de Baluze & de Dupuy.

CHARLES DE HODIC, Sieur DE ANNOC, Poëte François. Il a écrit en vers François l'Adreſſe du Forvoyé Captif, imprimée à Paris par Pierre le Ber, l'an 1532 *.

* V. la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, p. 307.

CHARLES DE LA HUETTERIE, natif d'Anjou, ſurnommé le Poëte Champêtre par ceux de ſon temps. Il eſt Auteur du Contreblaſon de la beauté des membres du corps

humain, imprimé à Paris chez Charles l'Angelier, l'an 1550. Il a davantage écrit le Concile des Dieux *. Il floriſſoit ſous François I, du temps de Cl. Marot & Sagon, auquel il adreſſe ſes Œuvres, &c [1].

* Son *Concile des Dieux ſur le mariage du Roi d'Ecoſſe* fut imprimé à Paris en 1536, *in*-8°.

[1] Il entra dans la querelle de François Sagon contre Clément Maror, & l'on voit dans le Recueil *in*-16. imprimé chez Charles l'Angelier, 1539, de tous les vers faits pour & contre dans cette occaſion, que la Huéterie eſt quelquefois appelé *Charles Huet*, dit *Huéterie*, quelquefois raillé ſous le nom de *Poëte Champêtre*, nom par lui-même pris dans ſa *grande Généalogie de Fripelippes*, quoiqu'en d'autres endroits, comme pag. 66, 70 & 71, v°. le *Poëte Champêtre* ſoit poſitivement diſtingué de *la Huéterie*. Ce qui augmente la difficulté, c'eſt que la Croix du Maine, qui, avec Marot, S. Gelais, Fontaine, & pluſieurs autres, reconnoît ici la Huéterie pour le *Poëte Champêtre*, ne laiſſe pas, à la lettre M, de dire que ce fut un Mathieu de Vaucelles, Imprimeur & Libraire au Mans, qui écrivit ſous le nom de *Poëte Champêtre* contre Marot. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES DE KINFERNAND, Pariſien *. Il a traduit quelques livres d'Italien en François, ſavoir, eſt les Diſcours fantaſtiques de Juſtin Tonnelier, faits par Jean-Baptiſte Gelli, Florentin, imprimés à Paris l'an 1566 par Guillaume le Noir.

* Il ſe trompe dans le nom & dans le ſurnom; il devoit, comme du Verdier, le nommer CLAUDE DE KERQUIFINEN.

CHARLES LÉOPARD. Il a écrit un petit livre, intitulé le Glaive du Géant Goliath, imprimé l'an 1561 [1].

[1] Le ſurnom de l'Auteur, le titre du livre, le temps de l'impreſſion ſimplement marqué, tout cela ſent bien moins Rome que Genève. Béze, p. 199 du Tom. I. de ſon *Hiſt. Eccleſ.* fait mention de Charles Léopard, Miniſtre à Genève, en 1559. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES DE LORRAINE, Cardinal & Archevêque de Reims, l'un des plus doctes Prélats de notre temps, & doué d'un plus émerveillable eſprit en toutes choſes *. Il a prononcé pluſieurs doctes Harangues, tant en Latin qu'en François, ſoit à Rome, à Paris, & en autres lieux de France, &, entre autres, ſe voit imprimée à Paris celle qu'il prononça en l'Aſ-

ſemblée ou Colloque de Poiſſy, chez G. Morel, l'an 1561. Il ſe peut encore voir de lui en notre langue l'Oraiſon qu'il prononça au Concile de Trente, l'an 1562, & pluſieurs lettres préſentées par lui audit Concile. Je ferai mention de ſes écrits Latins autre part. Il mourut l'an 1574 en Décembre.

* On garde dans la Bibliothèque du Roi grand nombre de ſes dépêches & de ſes lettres originales. Son Epitaphe marque ſon âge avec toute la préciſion poſſible, le 26 Décembre 1574, à quarante-neuf ans dix mois huit jours & quatre heures. Si on y avoit ajouté l'heure de ſa mort, nous pourrions avoir celle de ſa naiſſance. Mais ces recherches intéreſſantes du temps où l'Aſtrologie judiciaire conſervoit quelque crédit, ne pourroient être aujourd'hui que l'objet d'une curioſité ſtérile.

CHARLES-MAGNE, ou LE GRAND, Roi de France & Empereur des Romains. Il naquit à Ingelheim ſur le Rhin en la baſſe Allemagne. Il avoit connoiſſance de pluſieurs langues, &, entre autres, de la Françoiſe, ou Germanique Gauloiſe, que nous appelons Françoiſe-Allemande. Il a écrit une Grammaire en langue vulgaire, uſitée pour lors. Il a recueilli les vieux Poëmes des Poëtes François de ſon temps, compoſés à la louange des plus grands Guerriers & valeureux hommes de ce temps-là, leſquels ne ſont en lumière. Ceux qui ont écrit ſa vie en font mention. Il mourut l'an 814, âgé de ſoixante-douze ans *.

* V. Naudé, dans ſon addition à l'Hiſtoire de Louis XI, pag. 328 juſqu'à 338.

CHARLES DE MARILLAC, natif d'Auvergne, Abbé de S. Pere, Evêque de Vienne, Ambaſſadeur pour le Roi à Conſtantinople, & depuis en Angleterre, & encore en Allemagne vers l'Empereur, &c. Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, Conſeiller de ſon Privé Conſeil, &c. grand Orateur Latin & François [1]. Il a écrit pluſieurs Œuvres *, deſquelles il s'en trouve peu d'imprimées *. Celles qui le ſont ne ſe vendent avec privilége & pour cauſe. Il mourut en ſon Abbaye de S. Pere près Melun le 3e jour de Décembre, l'an 1569.

[1] Son Article, dans Moréri, eſt bon, hors la date du mois de ſa mort, arrivée,

arrivée, non pas le 2 Novembre, mais le 3 Décembre, comme il eſt ici marqué. (M. DE LA MONNOYE).

* Je ne connois d'Ouvrages imprimés de cet Auteur que le Diſcours ſur la rupture de la trève en 1556, Paris, 1557, *in*-8°. L'Auteur y prouve que le Roi avoit été néceſſité à la guerre contre le Roi d'Eſpagne, qui avoit violé le droit des gens. On conſerve dans la Bibliothèque du Roi les négociations manuſcrites de ce Prélat.

CHARLES DE MARILLAC [1], Gentilhomme Pariſien, parent du ſuſdit, Avocat au Parlement, &c. jeune homme fort docte en Grec, & bien verſé en beaucoup de ſciences. Il mourut à Paris l'an 1581 [2], ou environ, au grand regret de tous ſes amis.

[1] Michel de Marillac, Garde des Sceaux, & ſon frère Louis de Marillac, Maréchal de France, & un autre Louis de Marillac ſieur de Ferrieres, étoient frères cadets de Charles de Marillac, dont il vient d'être parlé, tous enfans de Guillaume de Marillac, ſieur de Ferrieres en Brie, Sur-Intendant des Finances. *Voy.* Loiſ. I, pag. 707. Cette famille étoit originaire d'Auvergne. (M. FALCONET).

[2] Il mourut l'an 1580, Conſeiller au Parlement. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES MARTEL, Sieur DE MONTPINSON, natif du Duché d'Alençon. Il a écrit l'Hiſtoire de notre temps, laquelle n'eſt encore imprimée. Elle ſe voit écrite à la main en la Bibliothèque de Meſſire Regnaud de Beaune, Archevêque de Bourges. Ledit Martel mourut audit lieu d'Alençon, l'an 1575, âgé de quarante-cinq ans, ou environ.

CHARLES MICHAL, Savoiſien, Sieur DE LA CHABAUDIERE, natif de la Ville des Echelles, à trois lieues de Chamberry, jeune homme, lequel a beaucoup voyagé, & principalement en Europe. Il a écrit des Antiquités & Singularités de Savoye; les Louanges de la Franche-Comté de Bourgogne; la Mathéothechnie, traitant de l'Art Spagiric, &c [1]. Il n'a encore rien fait imprimer de ſes Œuvres. Il en peut avoir compoſé ſur d'autres ſujets, comme il eſt docte & bien verſé en pluſieurs ſciences & langues, & en dirois davantage, n'étoit qu'on pour-

roit penſer que la grande amitié (qui a été entre nous deux dès nos jeunes ans) me le fît dire. Il florit en Savoye cette année 1584.

[1] Il falloit de *ματαιοτεχνία*, étude d'un art frivole, écrite *Matéotechnie*, & *Spagyrie* de *σπάω*, extrait, & d'*ἄγυρις*, aſſemblage, parce que les deux offices de cet art conſiſtent à extraire des corps ce qu'ils ont de plus pur, & à faire enſuite un compoſé de ces extraits. Les Etymologiſtes qui tirent ce mot de *σπαγιρικὸς* ſe trompent. On n'a jamais d'*ἀγυίρω* formé *ἀγυιρικὸς*, mais fort bien *ἀγυρικὸς* d'*ἄγυρις*, comme le prouve *πανηγυρικὸς*, formé de *πανήγυρις*. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES DE LA MOTHE, Conſeiller du Roi en ſon grand Conſeil, l'an 1574, &c. Il a écrit un fort docte Diſcours touchant la Poëſie Françoiſe, & les Poëtes, imprimé avec les Œuvres d'Etienne Jodelle, chez Nicolas Cheſneau à Paris, l'an 1574. Ce Diſcours ou Epître contient la vie dudit Jodelle, Pariſien. Il a écrit quelque choſe de l'Hiſtoire de France, dont fait mention le Sieur du Haillan.

CHARLES DU MOULIN, ou MOLIN, Pariſien, ſurnommé SYMON CHALUDRE, qui eſt ſon anagramme, & ſous lequel nom il a mis quelques Œuvres en lumière, comme nous dirons ci-après. Il a été réputé l'un des plus grands Juriſconſultes de ſon temps, & des mieux verſés en l'Hiſtoire Sainte & Profane ; outre qu'il a écrit pluſieurs livres en Latin, il en a auſſi beaucoup compoſé en notre langue : ſavoir, eſt le Traité de l'origine, excellence & progrès du Royaume de France, &c. imprimé à Lyon l'an 1561, à la Salemandre ; la Conférence & union des quatre Evangéliſtes, imprimée l'an 1565 ; Catéchiſme, ou Sommaire de la Doctrine Chrétienne, écrit en Latin & en François par ledit du Moulin, & mis en Grec par Loys de Villereau, G. Chartrain [1] ; Défenſe dudit Charles du Moulin, & autres hommes doctes, contre les Calviniſtes, ſous le nom de Symon Chaludre, qui eſt l'anagramme d'icelui Charles du Molin. Il a écrit pluſieurs autres Œuvres, tant ſur le droit, que ſur autres matières, comme il ſe peut voir au pri-

vilège mis devant ſon livre de la Monarchie des François, &c. Il mourut à Paris en Décembre, l'an 1566.

[1] Le *petit Catéchiſme* compoſé par du Moulin fut imprimé l'an 1563 à Lyon, pendant que l'Auteur y étoit; mais la traduction Grecque prétendue faite par le Genrilhomme Chartrain, ainſi nommé, n'a jamais été imprimée. Du Moulin mourut le 27 Décembre 1566, dans ſa ſoixante-ſixième année. Son vrai nom étoit *CHARLES DU MOLIN*, comme le fait voir ſon anagramme *SIMON CHALLUDRE*, & comme Julien Brodeau l'écrit roujours dans la vie qu'il nous a donnée de ce fameux Juriſconſulte, imprimée *in*-4°. à Paris, 1654. (M. DE LA MONNOYE).

Charles du Molin, le grand Juriſconſulte, étoit né à Paris, en 1500, d'une famille ancienne originaire de Brie, alliée à celle d'Anne de Boulen; & la Reine Elizabeth d'Angleterre reconnoiſſoit les *du Molins* pour ſes parens. Lorſque le Préſident Séguier n'étoit qu'Avocat, & qu'il avoit à plaider, il tiroit pour quatre ou cinq écus des conſultations de du Molin, dont il s'aidoit merveilleuſement. *Loiſel Dialog*, p. 510. Quoique le plus grand Juriſconſulte de ſon temps, il étoit mal-habile Avocat. Le Dieu Terme, *Nemini cedo*, étoit ſa deviſe. Teiſſier, ſur de Thou, Tom. II, p. 252 & 272, dit qu'outre ſon anagramme *Simon Chaludre*, il s'eſt caché quelquefois ſous le nom de *Gaſpard Caballinus*. Son livre de l'*Harmonie Evangélique* fut preſque ſupprimé dès ſa naiſſance, en 1565, par les Calviniſtes. Mém. de Niceron, Tom. XXXIII. (M. FALCONET).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 424.

CHARLES DE NAVIERES, Gentilhomme, natif de Sedan près Pontamouſſon en Lorraine, Poëte François, Gentilhomme ſervant de M. le Duc de Bouillon, &c. Il a écrit en vers François un Cantique de la Paix, avec la muſique & note d'icelui, imprimé à Paris chez Mathurin Prevôt, avec autres de ſes Œuvres, l'an 1570; la Tragédie de Philandre, en vers Alexandrins, non imprimée; Recueil ou amas d'Epithetes François, non imprimé; la Renommée, qui eſt un Poëme Hiſtorial, diviſé en cinq chants, contenant les receptions du Roi & de la Roine à Sedan, le Mariage à Mézières, Coronnement à S. Denis, & l'Entrée à Paris, le tout imprimé chez ledit Prevôt, l'an 1571; quelques Traductions de Lucain, ancien Poëte Latin, non imprimées. Il fut tué à Paris l'an 1572, environ la S. Berthelemi, &c [1].

[1] Colletet, pag. 163 de ſon Diſcours de la *Poëſie Morale*, fait voir que

Charles de Navieres, prétendu mort, ſelon La Croix du Maine, en 1572, étoit encore plein de vie en 1614, ayant fait divers Quatrains à l'occaſion de la ſtatue équeſtre d'Henri IV, placée le 23 Août de cette année-là au milieu du Pont-neuf. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. 25.

CHARLES DE NEUCHAISES [1], Sieur DES FRANCS, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Ecuyer d'Ecuirie de Monſieur, frère du Roi, neveu de M. le Maréchal de Tavannes, &c. Il a recueilli l'Inſtruction & devis d'un vrai Chef de guerre, ou Général d'armée, des Mémoires de feu Meſſire Gaſpard de Saux, Sieur de Tavannes, Maréchal de France, &c. & des Mémoires de feus Meſſieurs de Villefrancou, & de Beaumont Briſé [2], &c. imprimée à Paris par Jean Hulpeau, l'an 1574.

[1] Les *de Neufchèſes*, car c'eſt ainſi que ce nom eſt écrit dans la *Gallia Chriſtiana* de Claude Robert, dédiée à Jacques de Neufchèſes, Evêque de Châlon-ſur-Saone, étoient originaires de Poitou. De mon temps je me ſouviens qu'à Dijon, en 1649, on prononçoit *de Nuchèſe*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Au lieu de *Villefrancou* & de *Beaumont Briſé*, il falloit écrire *Villefrancon* & *Beaumont Beſſé*. . . *Voy.* plus bas au mot GASPARD DE SAUX. (*idem*).

CHARLES NEVEU. Il a écrit & compoſé les Aphoriſmes de Chirurgie, imprimés.

CHARLES DE LA RUELLE, Gentilhomme Poitevin, Sieur de MAVAULT. Il a écrit un petit Traité en façon de Paradoxe, intitulé Succincts adverſaires contre l'Hiſtoire & Profeſſeurs d'icelle, imprimé à Paris l'an 1572, & à Poitiers (en 1573, *in*-4°). Il floriſſoit audit an 1572.

CHARLES DE SAINTE MARTHE, natif de Fontevrauld en Poitou, Docteur ès Droits, &c. Il a écrit pluſieurs Oraiſons funèbres & autres choſes, ſavoir eſt, l'Oraiſon funèbre de Madame Françoiſe d'Allençon, Ducheſſe de Beaumont, imprimée par Regnault Chaudiere, l'an 1550; Oraiſon funèbre de M. Marguerite, Roine de Navarre, Ducheſſe d'Allençon, écrite premièrement en Latin par ledit de S. Marthe, & depuis

traduite par lui en François, imprimée chez ledit Chaudiere audit an 1550. Il a écrit trois livres de Poëſie Françoiſe, imprimés à Lyon chez le Prince, l'an 1540. Il peut avoir écrit pluſieurs autres Œuvres, leſquelles je n'ai encore pu voir. Il floriſſoit l'an 1550.

[1] Charles de Sainte Marthe, fils de Gaucher de Sainte Marthe, Médecin de François I, fut Lieutenant Criminel d'Alençon, & Maître des Requêtes de Marguerite, Reine de Navarre, ſœur de François I. Il mourut l'an 1555, d'une apoplexie de ſang, à l'âge de quarante-trois ans. Scévole, dont il étoit oncle, en a fait l'éloge. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome XI, p. 191, 400 430, Tom. XIII, p. 64.

CHARLES DE SAINT GELAIS, Docteur ès Droits, natif d'Angoulême. Il a traduit de Latin en François le livre des Machabées, ou les Chroniques de Judas Machabeus, &c.

CHARLES DE SAVIGNY, Gentilhomme Rhetelois, ou de Rhetel, au Diocèſe de Reims en Champagne, Maître de la Garderobe de Monſeigneur le Duc de Nevers, Prince de Mantoue, &c. Il a écrit pluſieurs livres en Philoſophie, Grammaire & autres ſciences, touchant l'inſtruction de la Nobleſſe, aux Arts libéraux, &c. Il eſt après pour les faire imprimer. Il florit cette année 1584.

CHARLES SEVIN, natif d'Orléans, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de S. Etienne d'Agen [1]. Il a écrit dix Sermons, ou Exhortations au peuple Chrétien & Catholique, pour obvier au péril des guerres civiles qui regnent en France, imprimés à Paris par Claude Fremy, l'an 1569.

[1] Les huit Lettres de Jule Scaliger à Charles Sevin nous font connoître qu'ils étoient unis d'une amitié fort étroite ; leur goût pour l'érudition, plus encore que leur réſidence à Agen, donna lieu à cette union. Jule y étoit venu trouver en 1526 Marc-Antoine de la Rovère, qui fut Evêque d'Agen depuis 1520 juſqu'en 1533. Charles Sevin alla s'y établir peu de temps après Scaliger, ou peut-être y étoit-il déja tout établi. Adrien Sevin, Traducteur du *Philocope de Bocace*, étoit vraiſemblablement parent de Charles. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES TIRAQUEAU, Poitevin, Conſeiller en Parlement, l'an 1582, Arrière-fils d'André Tiraqueau, J. C. Conſeiller audit Parlement de Paris, &c. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, &, entre autres, l'Amour transformé en Airaignée ou Hiraigne [1], lequel a été traduit en vers Latins par Scevole de Sainte Marthe, Gentilhomme Poitevin, &c. Il ne les a encore mis en lumière.

[1] Quoique mon deſſein ne ſoit pas d'examiner dans ces notes le langage ni de La Croix du Maine, ni de du Verdier, je ne puis cependant, ſur ce que le premier écrit *Airaignée*, ou *Hiraigne*, m'empêcher de remarquer, par manière de divertiſſement, qu'il n'y a pas eu de mot Latin plus diverſement rendu en François qu'*Aranea*. Outre *Araigne*, *Areigne*, *Aragnée*, *Arignée*, *Iragnée* & *Iranteigne* produits par Ménage, je trouve *Yraingnie* dans le petit Dictionnaire du P. Labbe, *Eragnie*, *Erignie* & *Aragnie* en d'autres vieux Dictionnaires Latins-François. A quoi, ſi l'on ajoute l'*Airaignée* & l'*Hiraigne* de La Croix du Maine, on aura treize corruptions du ſeul bon mot, qui eſt *Araignée*, comme Nicot l'a écrit. On trouve encore *Yraigne* dans du Verdier, au mot CHRISTOPHLE LANDRÉ, & ailleurs *Iraigne*. (M. DE LA MONNOYE).

CHARLES TOUTAIN, ou TOUSTAIN, Sieur DE MAZURIE, natif de Falaiſe en Normandie, Lieutenant Général du Vicomte de Falaiſe, &c. Il a écrit un Poëme François, intitulé les Martiales du Roi au Château d'Alaiz, imprimé à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1581. Il a écrit quelques Sonnets, imprimés avec les Foreſteries de Jean Vauquelin, dit la Freſnaye. Il florit cette année 1584.

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 67, 287, & Tom. XIV, pag. 313.

CHARLES DE LA TRIMOUILLE (Meſſire), natif de Thouars en Poitou, Chevalier & Prince de Talmont, fils du feu Meſſire Loys de la Trimouille, ſurnommé le Chevalier ſans reproche, &c. Il a écrit quelques Poëmes en François, non encore imprimés. Il mourut l'an 1515 *.

* Il fut tué à la bataille de Marignan, le 13 Septembre, âgé de 29 ans.

CHARLES DE VALOIS [1], IXe du nom, Roi de France, fils de Henri II, & de Catherine de Médicis, frère aîné de

Henri III, à préſent régnant, &c. Il a écrit pluſieurs vers François, & pluſieurs Oraiſons fort doctes, entre autres, celles qu'il a prononcées devant Meſſieurs de ſon Parlement à Paris, tenant ſon lict ou lys de Juſtice, imprimées. Il a écrit un Diſcours très-ample de la Chaſſe du Cerf *, lequel a été mis en Latin, & toutefois ni l'un ni l'autre ne ſont encore imprimés. Il a écrit pluſieurs vers François, qu'il a envoyés à M. de Ronſard, Deſportes, le Préſident Bouju, & autres Poëtes François de ſon temps, non imprimés. Il mourut à Paris l'an 1574.

, La Croix du Maine, en écrivant *CHARLES DE VALOIS*, l'a placé à la ſuite de tous les *CHARLES*, à cauſe de la première lettre du mot *VALOIS*. Du Verdier, au contraire, a écrit ſimplement *CHARLES*, ſans ajourer *IX*, afin de le pouvoir mettre à la tête des autres. Les vers de Charles IX à Ronſard, & les réponſes de Ronſard à Charles IX, dont du Verdier a chargé ſa Bibliothèque, ſe voient à la ſuite de *la Franciade*. Ce Roi, dit Brantome, écrivoit mieux en proſe qu'en vers. Son Traité de *la Chaſſe*, dont parle amplement Colomiés, Ch. 16 de ſa *Bibliothèque Choiſie*, fut, quoiqu'imparfait, imprimé à Paris *in*-8°. 1625. On ſait que Charles IX mourut le 30 Mai 1574, n'ayant pas vingt-cinq ans accomplis. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Ouvrage ſur *la Chaſſe*, attribué au Prince, porte pour titre, *La Chaſſe Royale, compoſée par le Roi Charles IX*. M. de Villeroy, Secrétaire d'Etat, y travailla ſelon MM. de Sainte-Marthe, *Hiſtoire Généalog. de la Maiſon de France*. On trouvera une bonne notice de ce Traité dans la Biblioth. Hiſtoriq. & Critiq. des Auteurs qui ont écrit ſur *la Chaſſe*, imprimée à la tête de l'*Ecole de la Chaſſe aux chiens courans*, par M. le Verrier de la Cointerie, Rouen, 1763, *in*-4°.

CHARLES UTENHOVE [1], natif de la Ville de Gand en Flandres, homme très-docte ès langues, autrefois Précepteur des trois doctes filles de Jean de Morel, Gentilhomme Ambrunois, ou d'Ambrun, en Provence, ſavoir, eſt de Camille, Lucreſſe & Diane. Il a écrit pluſieurs Epitaphes en vers François, ſur la mort de Henri II, Roi de France, imprimés à Paris chez Robert Etienne, l'an 1560. Il a pu écrire pluſieurs autres Ouvrages en notre langue, (outre ceux qu'il a compoſés en Grec & en Latin) deſquels je n'ai pas connoiſſance. Il floriſſoit à Paris l'an 1560.

[1] Il a eu raiſon de ne pas dire, comme du Verdier, *Charles Utenhove le fils*, puiſque Charles Utenhove le père n'a laiſſé aucun écrit, ni en François,

ni en autre langue. Eraſme, nonobſtant la conſidération qu'il avoit pour lui, n'a fait nulle difficulté, après l'avoir appelé *juvenem bene natum*, d'ajouter, *ſed parùm eruditum, ac ne ſtudioſum quidem.* Epît. 370 de l'Ed. de Leyde... Charles Utenhove, né à Gand l'an 1536, mourut à Cologne le premier Août 1600, dans ſa ſoixante-quatrième année. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTIEN [1] DE TROYE [2], ancien Poëte François, natif de Troye en Champagne [3]. Il a compoſé en vers François pluſieurs Romans, ſavoir, eſt le Chevalier à l'épée, le Roman de Perſeval, le Roman de la Charette. Il continua le Roman des Chevaliers de la table ronde, le Roman de Lancelot du Lac, le Roman du Graal, le Roman du Chevalier au Lyon [4]. Faut noter que le Roman de la Charette, parlant de Lancelot, fut commencé par ledit Chreſtien de Troye, & achevé par Geoffroy de Ligny, comme nous dirons en ſon lieu. Il floriſſoit ſous Philippe de Valois, Comte d'Artois & de Flandres, l'an 1168 [5].

[1] Du Verdier, conformément à Fauchet, Chap. 10, le nomme, à l'antique, CHRISTIEN DE TROYES. (M. DE LA MONNOYE).

[2] La Croix du Maine, qui met ce Poëte en 1168, ſous Philippe de Valois, Comte d'Artois & de Flandre, devoit, conformément au même Fauchet, le mettre ſous Philippe d'Alſace. (*idem*).

[3] Son nom de famille étoit MANESSIER, comme on le voit à la fin de ſon Roman de *Perceval*, où, au commencement, il s'appelle CHRESTIEN. (Préſident BOUHIER).

[4] Ce Roman eſt de Mᵉ Gaſſe, comme on le voit dans les Mémoires de l'Acad. des Inſcriptions, Tom. II, pag. 730. (*idem*).

[5] Il a vécu juſque ſous Jeanne, Comteſſe de Flandres, petite fille de Philippe de Valois, Comte d'Artois. Elle vivoit en 1209. (*idem*).

CHRESTOFLE D'ASONLEVILLE [1], natif d'Arras en Artois, homme très-ſavant, Conſeiller du Privé Conſeil du Roi, l'an 1580, ou environ. Loys Guichardin parle de lui fort honorablement dans ſa Deſcription des Pays-Bas. Je n'ai encore vu de ſes écrits imprimés.

[1] Je crois qu'il devoit écrire *D'ASSONVILLE*, comme il a écrit ailleurs plus correctement *GUILLAUME D'ASSONVILLE*, qui étoit auſſi d'Arras. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE

CHRESTOFLE BALLISTE, Narbonnois. Je n'ai vu ſes écrits imprimés [1].

[1] Geſner, dans ſa Bibliothèque, fait mention d'un *Chriſtophorus Balliſta*, Pariſien, qui avoit écrit cinq livres *de Re Medicâ*, & une Elégie Latine contre *la Goutte*; j'ai opinion qu'en François il ſe nommoit *Arbalête*, & qu'il eſt le même que le *Chriſtophle Balliſte*, dont parle ici La Croix du Maine, qui le fait mal *Narbonnois*. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE DE BARROUSO. Il a écrit en vers François un livre qu'il appelle le Jardin amoureux, contenant toutes les règles d'amours, avec pluſieurs lettres miſſives en proſe, tant de l'amant que de l'amie, imprimé à Paris.

CHRESTOFLE DE BEAUCHASTEL. Il a écrit des Annotations ſur l'orthographe de M. Laurent Joubert, Médecin, &c. imprimé à Paris chez N. Cheſneau, l'an 1579, ſur la fin du Traité du Ris par ledit Joubert. Il a été moyen, que nous avons la ſeconde partie des Erreurs populaires dudit Joubert, imprimée à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1580, & en autres lieux [1]. Il floriſſoit l'an 1579.

[1] Toute la part que ce Beauchatel, fils d'une ſœur de Laurent Joubert, eut à l'Edition de la ſeconde Partie des *Erreurs populaires*, fut d'y faire obſerver exactement l'orthographe de ſon oncle. C'eſt le témoignage que lui rend Barthelemi Cabrol, dans ſon Epître Apologétique au-devant de cette Edition en ces termes : *Je me ſuis contenté de faire ſuivre & obſerver ſon orthographie, comme ſi l'Ouvrage ſortoit de ſa main. A quoi s'eſt fidèlement & très-volontiers employé Chriſtophle de Beauchatel ſon neveu, auquel j'ay fait donner pour ſon vin autant de doubles écus qu'il a doublé de chapitres.* Beauchatel avoit là-deſſus une grande expérience, comme il le déclare lui-même, lorſqu'il dit : *Je panſe qu'il n'y a perſonne qui puiſſe mieux randre raiſon de l'orthographe de M. Joubert que moy, parce que dez long-tams j'écris ſous lui, & ay tranſcrit beaucoup de ſes Œuvres Franſaiſes.* Je repréſente ici les paroles & l'orthographe des premières lignes de ſes Annotations ſur l'orthographe de Laurent Joubert. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE DE BORDEAUX, ſurnommé LE CLERC DE TANNERIE, Poëte François. Il a recueilli les Chanſons faites contre les Huguenots, &c. imprimées à Paris; les Ténèbres & Regrets des Prédicans, &c. imprimés à Paris l'an 1563.

CHRESTOFLE DE CHEF-FONTAINES [1], Breton, dit PENTENFENIOU, Général de l'Ordre des Cordeliers, Docteur en Théologie, Archevêque de Cæſarée, natif de l'Evêché de Léon en Bretagne, &c. Il a écrit une Réponſe familière à l'Epître contre le libre arbitre. Il a écrit une Apologie de la Confrairie des Pénitens, érigée & inſtituée en la ville de Paris par Henri III du nom, Roi de France & de Pologne, &c. imprimée à Paris l'an 1583. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Son nom *Breton* doit être écrit *Penfeuntényou* de *pen* tête, & *Feuntényou*, fontaines; en Latin *Chriſtophorus de capite fontium*. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE DE COVE [1], Seigneur Chaſtelain de Fontenailles en Touraine. Il a écrit quelques Poëmes François. Il floriſſoit l'an 1559, ou environ.

[1] La Croix du Maine, qui emploie toujours la lettre V capitale, la formant toujours ainſi, lors même qu'elle eſt voyelle, a écrit DE COVË dans ſes additions à ſa Table Alphabétique, ſans quoi il auroit été difficile de ſavoir s'il falloir prononcer *de Cove* comme *Paul Jove*, ou de *Covë* comme *Jovë*. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE LE FEUBVRE, ou FEVRE, dit FABER, M. à G *. Il a fait imprimer un ſien Catéchiſme.

* Ces deux lettres ſignifient *Miniſtre à Genève*.

CHRESTOFLE DE LA FOY, (ſurnommé le Gendre du Roy Alcofribas, qui ſont tous noms ſuppoſés). Il a été mis ſous le nom dudit Chreſtofle de la Foy un livre intitulé le Mépris de la Cour [1], compoſé par M. F. Gentilhomme Pariſien, &c. Je ne ſais ſi ce livre eſt imprimé.

[1] Je ne connois de livre intitulé *Mépris de la Cour* que la Traduction Françoiſe faite par Louis Turquet, Lyonnois, du *Menos precio de Corte* d'Antoine Guévare, Jacobin, Evêque de Mondognedo; mais le livre ici marqué n'eſt pas une Traduction, c'eſt un Original attribué à M. F. qu'on croit être MARTIN FUMÉE, Sieur DE GENILLY, ſous le faux nom de CHRISTOFLE DE LA FOY. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE HEBRARD DE SAINT-SULPICE, Abbé de Marcilliac, Chancelier en l'Egliſe & Univerſité de Cahors en Quercy, &c. Il a traduit de Grec en François les

Sermons de S. Baſile le grand, Archevêque de Cæſarée, &c. imprimés à Paris l'an 1580.

CHRESTOFLE DE HERICOUR *, premièrement Doyen de Laon en Picardie, & depuis Archidiacre dudit lieu en Laonnois. Il a écrit par le commandement du Roi de France, Charles IX, tant en Latin qu'en François, l'Hiſtoire du Diable, apparu à Laon l'an 1565, imprimée à Paris chez Chaudiere & autres. Il floriſſoit audit an 1565.

* Il étoit du Laonnois, & fut Doyen de l'Egliſe de Laon en 1556. Il écrivit en 1565 l'*Hiſtoire du Diable de Laon, ou de la poſſeſſion de Nicole de Vervins.* On la conſerve manuſcrite dans le Chartrier de l'Egliſe de Laon, & Jean Boulet en fit imprimer en 1575 un Sommaire, qu'il dédia à Henri III. Le P. le Long, dans ſa *Bibl. Hiſtorique de la France*, fait mention de cet Ouvrage, ſous le titre d'*Hiſtoire de Nicole de Vervins*, à l'article des *Vies & Eloges des Femmes Illuſtres.* Chriſtophle de Héricour étoit mort dès l'an 1570.

CHRESTOFLE LANDRÉ, ou LANDRIN, natif d'Orléans, Docteur en Médecine, & Lecteur de feu M. le Duc d'Orléans, l'an 1545, &c. Il a écrit l'Hiſtoire de notre temps, de laquelle fait mention Hub. Suſaneus en ſes Poëmes Latins. Il a écrit un petit Traité du merveilleux Œuvre des Philoſophes, qui eſt la clef de l'Entelechie d'Alchimie, &c. écrit à la main; Œcoïatrie, qui eſt un Traité contenant de fort grands ſecrets ſous choſes domeſtiques & de nul prix, recueilli des Œuvres de Dioſcoride, Galien & autres, imprimé l'an 1576 avec les Secrets d'Alexis Piedmontois.

CHRESTOFLE LONGUEIL, dit Longolius, natif de Malines en Brabant, en la Gaule Belgique, & non pas de Paris, comme pluſieurs ont écrit, &c. Citoyen de Rome, &c. Il a été eſtimé de ſon temps le plus grand Orateur & mieux parlant Latin. Il étoit bien verſé en pluſieurs ſciences, & avoit bonne connoiſſance de la langue Françoiſe, en laquelle il a écrit une Oraiſon des louanges du Roi S. Loys, & de la Nation Françoiſe, écrite par ledit Longolius en langue Latine, & par lui-même traduite en François, laquelle il dédia au Roi François I, l'an 1510, étant pour lors Comte d'Angoulême [1]: cette Oraiſon ne ſe

trouve imprimée en François, mais en Latin, & pluſieurs autres ſiennes très-doctes Epîtres, Oraiſons, & autres livres en Droit, deſquels je ferai mention dans ma Bibliothèque Latine [2]. Il mourut l'an 1522, âgé de trente-quatre ans. Il eſt enterré en l'Egliſe des Cordeliers de Padoue en Italie, comme lui-même l'avoit ordonné par ſon teſtament.

[1] Ce fut aux Cordeliers de Poitiers que le 25 Août 1510, Longueil, âgé de vingt-deux ans, prononça l'Oraiſon dont parle La Croix du Maine. Il la dédia le 5 de Septembre ſuivant à François, Duc de Valois & Comte d'Angoulême, depuis Roi de France, la lui envoyant de Poitiers avec la traduction Françoiſe qu'il en avoit faite : *Etenim*, lui dit-il, *tam Gallicis quàm Latinis verbis eum (Panegyricum) ad te mitto, ut tibi liberum ſit & integrum, vel Francicum, vel Romanum evolvere.* Le ſtyle de Longueil, dans cette Oraiſon, n'eſt rien moins que Cicéronien, non plus que dans l'éloge de la Juriſprudence qu'il fit à Valence en 1513, ni dans la relation des malheurs qui lui arrivèrent la même année dans ſa promenade du côté de la Suiſſe. Je dis *la même année* ; cette relation, qui eſt fort rare, étant datée de Valence le 4 Novembre 1513 : par où l'on reconnoît la mépriſe du Cardinal Polus, copiée par Melchior Adam, & pluſieurs autres, qui, au lieu de dire ſimplement avec Longueil, qu'il entreprit ce voyage dans le temps que les Suiſſes étoient en guerre avec la France * (ils y étoient dès l'an 1510) ont tous ſuppoſé que c'étoit en 1516, après la défaite des Suiſſes à Marignan. (M. DE LA MONNOYE).

* Les Suiſſes étoient entrés en France, & avoient mis le ſiége devant Dijon dès le mois d'Août 1513.

[2] Dans la vie de Chriſtophle Longueil, écrite par le Cardinal Polus, on lit ces termes remarquables... *Quæ abdita fuere, nemo majori facilitate eruit : atque huic rei teſtimonium eſſe poſſunt, multa, ab eo pœnè puero, in Caii Plinii de Naturali Hiſtoriâ libro, ſcriptoris non ita facilis, & plurimis mendis deformati, ingeniosè excogitata & notata, quæ, ipſo imprudente & invito, in Gallia fuere edita.* Voilà des notes de Chriſtophle de Longueil ſur Pline imprimées ; peut-être ſe trouvent-elles, *inter ejus opera apud Badium Aſcenſium*, 1530, *in*-4°. Il s'appliqua enſuite à l'étude de Pline avec plus d'attention, & y rapporta même toutes les autres études qu'il fit pour l'éclaircir, juſques-là qu'il écrivit une Hiſtoire des *Plantes*, & qu'il alla en Provence pour y examiner les poiſſons dont parle Pline, & voyagea même preſque par toute l'Europe, pour y reconnoître les lieux dont il eſt fait mention dans cet Auteur. Il écrivit auſſi un Diſcours Latin ſur les louanges de Pline ; mais il ſupprima cet écrit, & pluſieurs autres encore, quand il eut changé ſon ſtyle, & qu'il l'eut rendu Cicéronien. (M. FALCONNET).

V. les Mém. de Littérature de Sallengre, Tom. I, p. 177 & 178, & les Mémoires de Niceron, Tom. XVII, pag. 33, & Tome XX, pag. 106.

CHRESTOFLE PLANTIN, natif du pays de Touraine. Cettui-ci mérite tant de reconnoiſſance envers les hommes de lettres & tous autres amateurs des arts & ſciences, que je ſerois réputé par trop dédaignant les ſtudieux du profit public, ſi je ne le mettois au nombre des autres qui ont prins peine d'illuſtrer notre ſiècle par les beaux livres qu'ils ont fait imprimer à leurs frais & dépens, entre leſquels le Seigneur Plantin a cet honneur d'avoir tant imprimé de beaux livres en toutes langues, & en ſi grand nombre, qu'il ſeroit preſque incroyable comme il a pu ſatisfaire à tant de frais, & fourni à tant d'impreſſions. Mais en cela il doit louer Dieu grandement, & lui rendre graces de ce qu'il a pu ſi long-temps ſoutenir (avec tant d'honneur) un ſi peſant fardeau, accompagné de tant de coût & miſe d'argent. Il ſe voit pluſieurs Epîtres, Préfaces, & autres ſemblables Avertiſſemens mis au-devant des Œuvres qu'il a imprimés, je ne veux pas nier qu'il ne ſoit Auteur d'iceux, ou qu'il n'en puiſſe faire de ſemblables[1]. Il florit à Anvers, Ville Capitale de la Duché de Brabant, cette année 1584, & y a fait ſa demeure depuis vingt ou trente ans en çà.

[1] Ce que La Croix du Maine inſinue de la capacité de Plantin eſt une pure honnêteté. Balzac, dans une de ſes lettres, c'eſt la 27e du Liv. I. de celles qu'il a écrites à Chapelain, y a fait moins de façon. *Ce Plantin*, dit-il, *ſi célèbre pour l'intelligence de ſon art, & par l'impreſſion de la grande Bible, ne ſavoit pas autrement la langue Latine. A la vérité, il faiſoit ſemblant de la ſavoir, & ſon ami Juſte-Lipſe lui garda fidèlement le ſecret juſqu'à la mort. Il lui écrivoit des lettres en Latin, mais dans le même paquet il lui en écrivoit l'explication en Flamand.* (M. DE LA MONNOYE). *

Chriſtophle Plantin étoit né à Mont-Louis en Touraine. Mém. de Marolles, pag. 255, & Teiſſier ſur de Thou, Tom. IV, p. 7 & 10. (M. FALCONNET).

* On n'eſt d'accord ni ſur la capacité, ni même ſur les Ouvrages de Chriſtophle Plantin. « On ne nous le donne (dit Proſper Marchand, dans » ſon Dict. Critiq. Tom. I, pag. 108) que comme un célèbre Imprimeur. » Néanmoins il eſt certain qu'il a écrit des Dialogues François imprimés à » Anvers chez lui-même, en 1597, *in*-8°. Le *Theſaurus Teutonicæ Linguæ*, en » 1573, *in-fol.* dont il a non-ſeulement conçu le plan, mais dont il eſt en » partie Auteur, &c. Mais Van-Derlenden & Marcklin... dans leurs *Bi-* » *bliothèques des Médecins & des Botaniſtes*, lui attribuent *Icones Stirpium*

» & *Plantarum*, &c. imprimés chez lui en 1584, dont il n'eſt vraiſembla-» blement que l'Imprimeur ».

CHRESTOFLE DU PRÉ, Gentilhomme Pariſien, Sieur DE PASSY, &c. Il a écrit un Poëme François, qu'il intitule les Larmes funèbres ſur le trépas de ſa femme, imprimé à Paris chez Mamert Patiſſon, l'an 1577. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] On voit quelques mauvais vers de ſa façon ſur *la main* de Pâquier. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE RICHIER *, Valet-de-Chambre ordinaire du Roi François I, & Secrétaire de ſon Chancelier, &c. Il a écrit l'Hiſtoire des Turcs, laquelle a été imprimée tant en Latin qu'en François par Robert Eſtienne, l'an 1542.

* Il étoit né à Thorigny, petite Ville du Diocèſe de Sens. Il dédia ſon *Hiſtoire des Turcs* à François I. Je ne connois point l'Edition Françoiſe de ce livre. La Latine parut à Paris chez Robert Etienne, en 1540, *in*-4°. Par une affectation ſingulière d'une Latinité plus pure, même dans les noms de lieu, l'Auteur appelle *Jean, Comte de Nevers* (c'étoit le fils du Duc de Bourgogne, qui fut pris par les Turcs à la bataille de Nicopolis, en 1396) *Joannem Noviodunenſem*, parce que, dit-il, Céſar nomme *Noviodunum* une Ville des Héduens, ſituée dans une poſition avantageuſe ſur la Loire, & il ajoute : *Hæc ſi te offendant, Lector, trivialibus utere; mihi verò Latinè ſcribendi placet quidquid ratione aliquâ fultum eſſe, aut etiam Latinis probatum Autoribus olim fuiſſe intelligo.* Cet Ouvrage de Richer n'eſt pas commun. Il ne contient que 115 pages d'un aſſez gros caractère, ſans compter les tables, à la fin deſquelles on lit un petit avertiſſement d'où j'ai tiré ce que je viens de citer.

CHRESTOFLE DE ROFFIGNAC (Meſſire), Chevalier, natif de Lymoſin, Préſident à Bordeaux. Il a écrit quelques Œuvres, leſquelles ne ſont encore en lumière [1]. François de Belle-Foreſt fait fort honorable mention de lui, en ſa Coſmographie, au lieu où il écrit de Lymoges, &c.

[1] De Lurbe, dans ſa *Chronique Bourdeloiſe*, dit qu'en 1557 Chriſtophle de Roffignac, Préſident au Parlement de Bordeaux, mit en lumière ſes Ecrits en matière bénéficiale. (M. DE LA MONNOYE).

CHRESTOFLE DE SAVIGNY, Gentilhomme de Rhetel en Champagne. Il a écrit pluſieurs beaux & doctes livres, leſ-

quels s'imprimeront en bref à Paris, ſelon que je les ai vu encommencés, & tailler les figures d'iceux. Il a écrit un fort beau & docte livre, qu'il a intitulé *Onomaſticum* des mots & dictions de chacune choſe, mis par lieux communs. Il ne l'a encore mis en lumière. Il florit cette année 1584. Il eſt maître de la Garderobe de M. le Prince de Mantoue, Duc de Nevers. Nous avons fait mention dudit Sieur de Savigny ici-deſſus, page 117, auquel lieu il eſt nommé CHARLES au lieu de CHRESTOFLE; mais cela ſera corrigé à la ſeconde Edition de ce livre

CHRESTOFLE DE THOU (Meſſire), Chevalier, Seigneur de Chely, premier Préſident de Paris, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil Privé & d'Etat, &c. Ce Seigneur étoit doué d'une ſingulière mémoire, & avoit une exacte connoiſſance du Droit, tellement qu'il n'eſt pas à croire qu'en un ſi long-temps qu'il a vécu, qu'il n'eût mis par écrit quelques mémoires touchant ſa profeſſion, leſquels ſeront peut-être mis un jour en lumière par ceux qui voudront tant de bien au public que de l'en faire participant, enſemble de tant d'Arrêts notables, prononcés par lui en divers Parlemens. Il mourut à Paris en ſa maiſon, le jour & fête de Touſſaints, premier de Novembre, l'an 1582, âgé de ſoixante-quatorze ans, au grand regret de tous hommes doctes & gens de bien.

CHRISTINE[1], femme très-docte en Grec, Latin & François, mère de Caſtel[2], Hiſtorien François, duquel nous ferons mention ci-après, &c.

[1] Cette femme eſt la célèbre Chriſtine de Piſe. Son nom, comme tous les Manuſcrits le portent, étoit CHRISTINE DE PISAN. Elle naquit l'an 1364 à Boulogne-la-Graſſe, d'où, âgée de cinq ans, elle fut conduite à Paris, pour y demeurer avec Thomas de Piſan ſon père, grand Aſtrologue judiciaire, que, ſur la renommée de ſa capacité, le Roi Charles V, dit le Sage, avoit appelé auprès de lui. Elle fut mariée en 1379 avec Etienne Caſtel, jeune Gentilhomme Picard, qui, étant mort l'an 1389, âgé de trente-quatre ans, la laiſſa mère de deux fils & d'une fille. Ayant été bien élevée dans les lettres, autant que ce temps-là le permettoit, elle commença, en 1399, âgée de trente-cinq ans, à s'adonner à la proſe & aux vers, en ſorte que dans un livre qu'elle publia en 1405, intitulé *Viſion de Chriſtine*, elle compte juſqu'à

quinze volumes qu'elle avoit déjà compoſés, deſquels, & d'onze autres qu'elle y ajouta depuis, voici le Catalogue, tel que l'a rapporté M. Boivin, Garde de la Bibliothèque du Roi, à la ſuite de la curieuſe vie qu'il nous a donnée de cette Dame. (Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres, Tom II).

VERS. Cent Balades; Lais; Virelais; Rondeaux; Jeux à vendre, *autrement* Vente d'Amours. Autres Balades : l'Epître au Dieu d'Amours; le Débat des deux Amans; le Livre des trois Jugemens; le Livre dudit de Poiſſy; le Chemin de long étude; les Dits Moraux, ou les Enſeignemens que Chriſtine donne à ſon fils; le Roman d'Othea *, ou l'Epître d'Othea à Hector; le Livre de Mutacion de fortune.

PROSE. Hiſtoire du Roi Charles le Sage; la Viſion de Chriſtine; la Cité des Dames; les Epîtres ſur le Roman de la Roſe; le Livre des faits d'armes & de Chevalerie; le Livre des trois Vertus, ou l'Inſtruction des Princeſſes, Dames de Court & autres; Lettres à la Reine Iſabelle, en 1405; les Proverbes Moraux, & le Livre de Prudence. (M. DE LA MONNOYE).

[a] Il ſera parlé plus bas de ce CASTEL, Hiſtorien François. *(idem)*.

* V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 423. V. auſſi le Tom. XVIIe, pag. 515 des Mém. de l'Acad. des Belles-Lettres. M. l'Abbé Sallier rend compte de deux Ouvrages manuſcrits de Chriſtine de Piſan, dont l'un eſt l'*Epître d'Othea à Hector*; & l'autre, *le Débat des deux Amans*. Ces deux Ouvrages peuvent aider à juger de l'état de notre langue & de notre Poëſie dans le quatorzième ſiècle.

CLAUDE [1], jadis Curé d'Yvan, & depuis Miniſtre de Grand Cour, &c. Il a pu compoſer quelques Œuvres, leſquelles je n'ai pas vues.

[1] Eſt-ce ſon nom de baptême? Eſt-ce ſon nom de famille? Ce CLAUDE, premièrement Curé, & depuis Miniſtre, ſeroit-il de la tige d'où eſt ſorti le fameux Miniſtre JEAN-CLAUDE? (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE DE BAUFREMONT (Meſſire), Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Seneſcey, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Enſeigne de cent hommes d'armes de ſes Ordonnances, &c. Il a mis en lumière la Propoſition ou Harangue de la Nobleſſe de France, laquelle il prononça en l'Aſſemblée générale des Etats de ce Royaume, tenus en la Ville de Blois, l'an 1577, imprimée à Paris audit an.

CLAUDE BERTOG, ou BERTHOT, Docteur en Théologie à Paris. Il a traduit de Latin en François un livre de M. Jean

M. Jean Cocleus, touchant la probation du Purgatoire, extrait des plus anciens Docteurs de l'Egliſe, &c. imprimé à Paris chez Cavelat, l'an 1562, auquel temps ledit Bertog floriſſoit [1].

[1] Nous avons encore de lui un petit Ouvrage Latin qui conſiſte en trois Déclamations imprimées à Paris *in*-4°. 1554, par Charles Etienne. La première tend à prouver que dans les Villes bien policées il ne faut point ſouffrir de gueux mendians. La ſeconde ſoutient par des raiſons d'équité & d'humanité qu'on ne doit pas chaſſer ainſi les pauvres. La troiſième confirme la ſeconde par des autorités, tant de l'Ancien que du Nouveau Teſtament. L'Auteur, au titre du livre, y eſt qualifié Maître ès Arts, Docteur en Théologie, & Recteur des Ecoles de Dijon. *Claudius Berthotius, liberalium Artium, ac Theologiæ Doctor, Rector Divionenſis.* (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE-BERTRAND BERGER, de Riom en Auvergne. Il a traduit trente Pſalmes de David, ſelon la vérité Hébraïque, imprimés à Lyon chez Jean de Tournes, l'an 1549 *.

* Colomiès n'en a point parlé dans le *Gallia Orientalis.*

CLAUDE BINET, natif de Beauvais en Picardie, Avocat au Parlement de Paris, homme fort docte en Grec, Latin & François, & bien verſé en l'une & l'autre Poëſie. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, deſquels il s'en voit quelques-uns imprimés : ſavoir, eſt une Ode ſur la naiſſance & ſur le baptême de Madame Marie-Eliſabeth de Valois, fille unique de France, imprimée à Paris chez Dalier, l'an 1572 ; Rencontre merveilleuſe ſur les noms tournés du Roy & de la Royne ; Adonis, ou le Trépas du Roi Charles IX, qui eſt une Eglogue de la chaſſe ; les Daulphins, ou le Retour du Roi, Eglogue marine, avec le chant des Sereines, qui eſt un Epithalame ſur le mariage du Roi Henri III, le tout imprimé à Paris chez Fédéric Morel, l'an 1575. Il a davantage écrit quelques Poëmes, imprimés avec les Œuvres de Jean de la Peruſe ; Les plaiſirs de la vie ruſtique & ſolitaire, imprimés à Paris chez la veuve de Lucas Breyer, l'an 1583. Il a pu compoſer autres choſes, deſquelles je n'ai la connoiſſance [1]. Il a compoſé pluſieurs doctes vers Latins,

deſquels je ferai mention en ma Bibliothèque Latine, &c. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] La Croix du Maine & du Verdier, ayant chacun fini leur Bibliothèque en 1584, n'ont pu parler de la vie de Ronſard, mort en 1585, écrite par Claude Binet (imprimée à Paris en 1586, *in*-4°). On ne ſait point quand celui-ci mourut. Antoine Loiſel, pag. 221 de ſes *Mémoires de Beauvais*, s'eſt contenté de dire que Claude Binet ayant été pourvu gratuitement de la charge de Lieutenant Général de la Sénéchauſſée de Riom par la Reine Eliſabeth, Douairiére de Charles IX, décéda quelques années après dans un âge peu avancé. (M. DE LA MONNOYE).*.

Voy. ſur cet Auteur J. Fabric. Biblioth. Juriſc. Tom. III, p. 377, & la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IV, pag. 216, Tom. XII, p. 3, 67, 192, 207 & ſuiv. 243 & ſuiv. 304. Tom. XIII, pag. 226, Tom. XIV, pag. 132, 235.

* Binet a encore écrit l'*Apologie de la main*, qui ſe trouve dans les Epîtres d'Etienne Pâquier, une *Eglogue ſur la mort de Ronſard*, intitulée PERROT, que l'on trouve à la fin des Œuvres de Ronſard; l'*Adrien de France au Roi de Pologne*, & l'*Adrien du Roi de Pologne à la France*, le tout en quelques 600 vers, à Paris, 1573.

CLAUDE DE BOISSIERE, Dauphinois, fort docte ès Mathématiques. Il a traduit de Latin en François les Principes d'Aſtronomie & Coſmographie, avec l'uſage du Globe de Gemme Friſon, ou Friſius: plus il a décrit l'Uſage de l'Aneau Aſtronomique, & l'Expoſition de la Mappemonde; le tout imprimé à Paris chez Guillaume Cavelat, l'an 1556, avec les Figures Mathématiques, ou d'Aſtrologie, &c. l'Art d'Aritmétique, l'Art de Muſique, le Jeu Pythagorique, ou Rythmomachie [1]; Abrégé de l'Art Poëtique, imprimé à Paris l'an 1554 chez Annet Briere [2].

[1] Voſſius le père en parle, Ch. 52, *de Scientiis Mathematicis*, ff. 19; mais il en dit deux choſes dont je doute fort, l'une qu'il étoit Profeſſeur en Mathématiques à Paris, l'autre qu'il a publié en Latin cette même *Rhytmomachie*, qu'il avoit auparavant donnée en François. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Cet Abrégé de l'*Art Poëtique* eſt peu connu. Du Verdier n'en a rien dit, non plus que Richelet, pag. 11 de ſon Traité de la *Verſification Françoiſe*, où il donne le dénombrement des Auteurs anciens & modernes, qui ont fait des Poëtiques * en notre langue. (*idem*).

Ce livre de *Rhytmomachie*, ou le très-excellent & ancien *Jeu Pithagori-*

que, a été imprimé à Paris chez Guillaume Cavelat, *in* 8°. 1556. (Préſident BOUHIER).

* S'il falloit raſſembler aujourd'hui toutes nos nouvelles Poëtiques, le travail ſeroit immenſe; car à peine nos jeunes Poëtes ont-ils donné au théâtre un *Drame Tragico* ou *Comico-Bourgeois*, qu'ils ſe croient en droit de mettre à la tête ou à la ſuite de leur Drame une Poëtique. On eſt émerveillé de les entendre diſcourir avec tant d'aſſurance ſur un Art dans lequel ils ſe diſent Docteurs, malgré les ſifflets & les huées du Parterre qu'ils bravent impunément, ou dont ils ſe conſolent, en traitant de *Viſigots tous les vers de Corneille.* Il eſt vrai qu'ils accordent à Racine de faire paſſablement des vers; mais ni Corneille ni Racine, ſelon eux, n'ont connu les véritables reſſorts de la Tragédie; ou s'ils les ont connus, ils n'avoient pas aſſez de génie pour les employer. Voyez toutes les Préfaces des Drames modernes; voyez même les Préfaces de quelques Opéras Comiques larmoyans, ſur-tout celle du *Déſerteur*, *Drame en trois Actes, en proſe & en vers, mêlé de Muſique, par M.* SEDAINE, imprimé chez Heriſſant, Paris, 1770, où cet Auteur dit *que ce genre d'Ouvrage peut acquérir de l'importance en ſe rapprochant du Théâtre des Grecs.* Malheureuſement pour *ce Genre*, les Grecs n'ont jamais eu de *Drames Bourgeois, ni d'Opéras Comiques larmoyans.* O Athéniens! Vous qui êtes faits pour être nos modèles & nos maîtres, vous chez qui le bas peuple même parloit ſi poliment, ſi purement la langue Grecque, qu'une Marchande d'herbes reconnoiſſoit un Etranger à ſon accent, puiſſiez-vous, en attendant que l'Opéta-Comique ſe *rapproche de votre théâtre, pour acquérir de l'importance*, inſpirer du moins aux *Inventeurs*, ou *Entrepreneurs* de ce genre, qui ne ſont rien moins que Grecs, de ne pas écrire comme parlent nos Marchandes d'herbes, qui ne ſont rien moins qu'Athéniennes!

CLAUDE DU BOURG (Meſſire), Chevalier, Seigneur de Guerine, Conſeiller du Roi, & Secrétaire de ſes Finances, Tréſorier de France, Ambaſſadeur pour le Roi Charles IX, vers le grand Seigneur des Turcs, &c. Il a écrit une fort docte Epître touchant l'entrevue & embouchement dernier, fait avec M. le Prince de Condé par M. le Révérend Cardinal de Lorraine, imprimée l'an 1564, ou environ; Oraiſon dudit Sieur de Guerine, prononcée devant Meſſieurs des Comptes, imprimée l'an 1564; Articles accordés par le grand Seigneur en faveur du Roi & de ſes Sujets audit Sieur du Bourg, pour la liberté du trafic vers les Mers de Levant, &c. imprimés à Paris chez Jean de Bordeaux, l'an 1570. Il floriſſoit à Paris l'an 1562*.

C'eſt à luiq ue s'adreſſe dans les *Juvenilia Mureti* l'Epigramme *CLAUDIO BURGO.*

CLAUDE BOURGEOIS, Chirurgien du Roi. Je n'ai point vu ſes Œuvres imprimées [1].

[1] Il étoit élève d'Ambroiſe Paré, dans la maiſon duquel il avoit demeuré vingt ans, comme l'atteſte, pag. 108 du Liv. IIe de ſes *Obſervations*, Louiſe Bourſier ſa femme, appelée par cette raiſon LOUISE BOURGEOIS, Sage-Femme de la Reine Marie de Médicis. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE DE BUTET, Gentilhomme Savoiſien. Voy. ci-après MARC-CLAUDE DE BUTET.

CLAUDE CEISEL, ou DE SEISEL, Savoiſien. Voy. après CLAUDE DE SEISEL par S *.

* Ce nom s'écrit *SEYSSEL*, comme nous le verrons plus bas.

CLAUDE CHAMPIER, Lyonnois, fils de Symphorian Champier, Médecin. * Il a écrit en l'an de ſon âge 18e le ſecond livre des Singularités des Gaules, concernant les antiques fondations des Villes d'icelles, enſemble un Recueil des fleuves, fontaines chaudes & froides, & des lieux ſaints, & autres choſes mémorables qui ſont en la France, &c. le tout imprimé à Paris par Denis Janot, l'an 1538, & à Lyon par B. Rigault, l'an 1556 **. Il floriſſoit audit an 1538.

* Il y a quelque confuſion dans ce que dit La Croix du Maine ſur les Ouvrages de cet Ecrivain. Corroſet publia en 1538 le *Catalogue des antiques érections des Villes & Citez des Gaules*, *in*-8°. On en fit en 1540 une nouvelle Edition *in*-16, à laquelle on ajouta, ſous le titre du ſecond livre les *Singularités des Gaules*, par Claude Champier. On y joignit auſſi un petit Traité des *Fleuves & Fontaines admirables des Gaules*, qui eſt de Symphorian Champier, mais traduit en François par Claude ſon fils; & enfin un Traité des *Saints Lieux des Gaules*, autre Ouvrage du même Claude Champier.

** Ce livre, quoique très-médiocre, a été traduit en Italien, & imprimé *in*-8°. à Veniſe, 1558.

CLAUDE CHAPUIS [1], dit CAPUSIUS, natif de Rouen en Normandie, Valet-de-Chambre ordinaire du Roi François I, & ſon Imprimeur ou Libraire. Il a écrit en vers François un Diſcours de la Court, imprimé à Rouen, l'an 1543, par Claude le Roy & Nicolas le Roux; l'Aigle qui a fait la poule devant le coq à Landrecy, qui eſt un poëme de la fuite de Charles V, Empe-

reur, devant le Roi François I, &c. imprimé à Paris l'an 1543 par André Roffet.

[1] Ce Claude Chappuis étoit de Touraine, oncle de Gabriel Chappuis, du même pays. Son établiſſement à Rouen, où il fut Chantre de la Cathédrale, & depuis Doyen, a fait croire à La Croix du Maine que ce Claude Chappuis étoit de Rouen, & l'a fait douter s'il étoit le même que le Valet-de-Chambre & Libraire de François I, où il eſt à remarquer que par une ignorance groſſière, facilement copiée par le ſieur Jean de la Caille, p. 117 de ſon *Hiſtoire de l'Imprimerie & de la Librairie de Paris*, il interprète ici *Libraire* par *Libraire-Imprimeur... Voy.* l'Art. ſuivant. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE CHAPUIS, natif de Rouen, Chantre de la grande Egliſe de Notre-Dame audit lieu, l'an 1550, Orateur très-facond: (je ne ſais ſi c'eſt un même que le ſuſnommé)[1]. Il a compoſé une Oraiſon ou Harangue, laquelle il prononça devant le Roi de France Henri II, faiſant ſon entrée à Rouen l'an 1550. Je ne ſais ſi les ſuſdits ſont Auteurs d'un petit Poëme, intitulé le Grand Hercule Gallique, qui combat contre deux, compoſé par C. C. imprimé l'an 1545.

[1] C'eſt le même que celui dont il eſt parlé dans l'Article précédent. Il fut d'abord Valet-de-Chambre de François I, & ſon Libraire, c'eſt-à-dire, Garde de ſa Bibliothèque, ou, comme on parloit alors, de ſa Librairie. Enſuite s'étant fait Eccléſiaſtique, il fut Chantre, & après Doyen de l'Egliſe de Rouen *. C'eſt ce qu'on reconnoît par des Hendécaſyllabes que lui adreſſe Salmon Macrin en deux endroits du Liv. IIIe de ſes *Hymnes*, Edit. de 1537, les premiers, pag. 110, *ad Claudium Cappuſium, Librarium Regium*; les ſeconds, p. 124, *ad Claudium Cappuſium, Decanum Rothomagenſem.* Marot, dans ſon Epître, ſous le nom de *Fripelipes*, à Sagon, le met au nombre des bons Poëtes de ſon temps, & Rabelais, Liv. I, Ch. 8, le déſigne ſous le nom du *Capitaine Chappuis.* (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 80. Voy. auſſi les Mém. de Niceron, Tom. XXXIX, p. 88, où on cite divers autres Ouvrages de Claude Chappuis.

* Il n'eſt point mis au nombre des Doyens de l'Egliſe de Rouen dans la *Gallia Chriſtiana*, parce que, quoiqu'il eût été nommé par le Roi à cette dignité au mois de Juin 1537, Bertrand de Marſillac, élu par le Chapitre, la lui diſputa, & l'obtint.

CLAUDE CHARLOT, natif de Noyon en Picardie, &c.

CLAUDE CHAUDIERE, Pariſien, Imprimeur de M. le

R. Cardinal de Lorraine, &c [1]. Il a écrit un Dialogue du vrai amour, duquel les Entreparleurs ſont l'Ami & l'Amie, imprimé à Reims en Champagne par ledit Chaudiere, l'an 1555.

[1] Il étoit Libraire, fils de Regnault Chaudiere, fameux Libraire, & fut père & grand-père de Libraire. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE COLLET, natif de Rumilly en Champagne, Poëte François & Orateur. Il a compoſé en vers Héroïques l'Oraiſon de Mars aux Dames de la Cour, enſemble la Réponſe des Dames à Mars; l'Epître de l'amoureux de Vertu aux Dames de France fugitives pour les guerres, &c. imprimée à Paris chez Vechel, l'an 1544 [1]. Il a traduit d'Eſpagnol en François quelques livres d'Amadis de Gaule, &c. deſquels Gilles Boileau, de Bouillon en Lorraine, ſe dit le Traducteur, comme nous dirons en ſon lieu [2]. Il floriſſoit à Paris 1544 *.

[1] Il a fait, en faveur de Marot, contre Sagon, quelques vers, ſous le nom de *Daluce Locet*, *Pamenchois*, ce qui, par tranſpoſition de lettres, ſignifie *Claude Colet*, *Champenois*, & fait voir que c'eſt COLET qu'il faut écrire, & non pas COLLET. Muret adreſſe, dans ſes *Juvenilia*, une Epigramme, *Claudio Coleto Campano*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] On ne connoît point d'autre verſion du IXe Tom. des *Amadis* que celle de Colet; &, s'il eſt vrai, comme La Croix du Maine l'inſinue, que Gilles Boileau de Bouillon prétendit qu'elle lui appartenoit, il falloit marquer en quel endroit de ſes Œuvres celui-ci l'avoit déclaré. Baillet, comme je l'ai obſervé, p. 514 du Tom. VI, s'eſt trompé, quand il a cru que CLAUDE COLET étoit un nom déguiſé. *(idem)*.

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. II, pag. 165, & 178, Tom. XII, p. 25.

* On imprima à Paris, en 1549, *in*-8°. l'*Hiſtoire Æthiopique d'Héliodore*, traduite en François par Claude Coller. Fabricius n'a point cité cette Traduction parmi les Traductions Françoiſes d'Héliodore.

CLAUDE DE COSSETTE, Sieur DE SOMMEREUX, en Picardie, Gentilhomme ſervant de la Chambre de Monſieur, frère du Roi. Il a écrit quelques Mémoires de ce qui s'eſt paſſé ès guerres dernières aux Pays-Bas de Flandres, lorſqu'il étoit commis par mondit Sieux ſon Maître à la conduite du Régiment de M. de Combelles, &c. Ils ne ſont encore imprimés. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1578. Je ne ſais s'il eſt encore vivant. J'ai

quelques Mémoires écrits de ſa main, leſquels il me donna en l'an ſuſdit 1578.

CLAUDE COTEREAU, natif de Tours, Chanoine à Paris. Il a traduit de Latin en François les livres de COLUMELLA, revus & recorrigés par Jean Thierry de Beauvais, & imprimés à Paris chez Kerver, l'an 1556 *.

* V. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 345.

CLAUDE DE CUZZY.

CLAUDE DARIOT, natif de Poumarc, Médecin, demeurant à Beaulne en Bourgogne, l'an 1581 [1]. Il a compoſé un Diſcours de la Préparation des médicamens, contenant la raiſon pourquoi, & comment ils le doivent être, &c. imprimé à Lyon par Charles Peſnot, l'an 1582 *.

[1] Il devoit écrire *DARJOT* & *Pomard*, que même on écrit plus ſouvent *Pomar*, parce qu'on ne prononce pas le *d*. *Pomar* eſt un beau Village de Bourgogne, à une demie lieue de Beaune, au Couchant, connu par ſes bons vins. (M. DE LA MONNOYE).

* Claude Darjot, né en 1533, eſt mort en 1594. On trouvera la liſte de ſes Ouvrages dans la Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. I, p. 165.

CLAUDE D'ESPENCE [1], Gentilhomme, natif de Chalons en Champagne, Docteur en Théologie à Paris, homme fort docte ès langues, & bien verſé en ſa profeſſion. Il a écrit l'Inſtitution d'un Prince Chrétien, imprimée à Lyon l'an 1548, & à Paris, chez Ruelle; Oraiſon funèbre ſur le trépas de M. Marie, Roine Douairière d'Eſcoſſe, prononcée par lui-même à Paris en l'Egliſe de Notre-Dame, le douzième jour d'Août, l'an 1560, imprimée chez Vaſcoſan l'an 1561; deux notables Traités, l'un deſquels montre combien les lettres & ſciences ſont utiles & profitables aux Rois & Princes; l'autre contient un Diſcours à la louange des trois Lys de France; plus la Traduction d'un Opuſcule de Plutarque, que la doctrine eſt requiſe à un Prince, &c. le tout imprimé à Paris chez Guill. Auvray, l'an 1575; Expoſition du Pſalme 130, par forme

de Sermon, &c. imprimée à Paris chez Michel de Vaſcoſan, l'an 1561; Traité en forme de conférence avec les Miniſtres, touchant la vertu de la parole de Dieu, au miniſtère & uſage des Sacremens de l'Egliſe, imprimé chez Nicolas Cheſneau, l'an 1567; Apologie contre les Miniſtres, imprimée à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1568; Homélie ſur l'Enfant Prodigue, imprimée à Paris chez Jean Ruelle; Paraphraſe ſur l'Oraiſon Dominicale, imprimée chez Ruelle; Traité de l'Efficace de la parole de Dieu, imprimé l'an 1566 chez Cheſneau; Conférence de ladite efficace de la parole de Dieu, imprimée chez ledit Cheſneau, audit an 1566; Sermons, imprimés chez Nicolas Cheſneau, l'an 1562; Traité de la Prédeſtination, imprimé chez Ruelle; deux Sermons de Théodoret, Evêque, &c. traduits en François par ledit Cl. d'Eſpence, imprimés à Paris chez Jean Ruelle. Il a pu compoſer autres choſes, tant en Latin qu'en François, leſquelles ne ſont encore en lumière. Il mourut à Paris l'an 1571.

[1]Ce nom s'écrit *DE SPENCE*, & non pas *D'ESPENCE*, ni *DESPENSE*. Il étoit Docteur de la Maiſon de Navarre, ennemi des Fables qui ſe trouvent dans les *Vieilles Légendes*, juſques-là qu'en 1543, un Dimanche 21 Juillet, qu'il prêchoit à S. Merri, parlant de la *Légende Dorée*, il l'appela par mépris la *Légende Ferrée*, de quoi, à cauſe des foibles, il fut, par ordre de la Faculté, obligé de faire des excuſes en public, le lendemain & le Dimanche ſuivant. *Voy.* l'Hiſt. Eccleſ. des Egliſes Réform. Liv. I, l'Hiſt. de l'Univerſ. de Paris, Tom. VI, pag. 190 & 191... Teiſſier ſur de Thou, Tom. III, pag. 371. — Une choſe en paſſant, qu'il eſt bon de remarquer, & que le P. Echard n'a pas omiſe, c'eſt que le titre de *Légende Dorée* n'eſt pas de l'Auteur, on doit l'attribuer uniquement à l'eſtime qu'on faiſoit de ce livre dans des temps peu éclairés. (M. DE LA MONNOYE).

V. les Mém. de Niceron, Tom. XIII, pag. 183, & Tom, XX, p. 63, & la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 110.

CLAUDE-ESTIENNE NOUVELET, Savoiſien, Religieux de l'Ordre de S. Benoît, homme docte ès Mathématiques, & bien verſé en autres ſciences. Il a écrit en vers François un Poëme qu'il a intitulé les Devinailles, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1578; Hymne triomphal au Roi, imprimé

primé à Paris par Robert Granjon, l'an 1572 [1]. Il a écrit pluſieurs vers ſur la mort de Meſſire Jean de Voyer, père de M. le Vicomte de Paulmy, &c. imprimés avec le Tombeau dudit Sieur, à Paris, chez Morel. Il a écrit pluſieurs autres choſes, leſquelles il n'a encore miſes en lumière. Il florit à Paris cette année 1584. Il a écrit & compoſé (outre les Œuvres que nous avons récitées ici-devant) pluſieurs Diſcours ſur les abus des hommes; &, entr'autres, de la Vertu défortunée, de l'Ambition, des Philoſophes, des Poëtes, des Aſtrologues, des Pédants, des Alchimiſtes, les Devinailles & pluſieurs autres ſemblables ſujets, par leſquels il découvre fort naïvement, & avec propos tant ſérieux que facétieux, la folie des hommes. Ces diſcours ne ſont encore en lumière. Il a traduit la plus grande partie des Hymnes qui ſe chantent en l'Egliſe Catholique, preſque de mot à mot & vers pour vers, avec tant de facilité, & une traduction ſi heureuſe, que cela eſt émerveillable. Il a écrit pluſieurs Odes, Sonnets, & autres Poëmes François, deſquels il y en a bien peu d'imprimés. Il a traduit quelques Poëmes d'Ovide: enfin il s'eſt adonné du tout à ſa profeſſion de Théologie depuis dix-ſept ou dix-huit ans en ça, & a quitté du tout la Poëſie, pour vaquer à faire prédications de la parole de Dieu; & s'il écrit quelques Poëmes, ils ſont touchant la ſainte Théologie, comme les vers lyriques de la conſcience, & travaille maintenant ſur l'Apocalypſe de S. Jean. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de quarante ans, ou environ.

[1] Cette pièce eſt intitulée *Ode Triomphale*, & a pour ſujet le Maſſacre de la S. Barthelemi. Nouvelet ne s'y appelle que *Claude*, & ſe dit natif de Talloyres en Savoye. (Préſident Bouhier).

CLAUDE FABRY, Médecin & Aſtrophile, natif de Prelz en Argonne, &c. demeurant à Dijon. Il a écrit les Paradoxes de la cure de la peſte, par une méthode ſuccincte, contre l'opinion de ceux qui en ont écrit & pratiqué par le paſſé, &c. imprimée à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1568; les Diaires & Almanachs, pour l'an 1572, avec les Préſages des

mutations de l'air, imprimés à Rouen, & à Paris chez Robert Marin, l'an 1571. Il floriſſoit à Dijon en Bourgogne, l'an 1567.

CLAUDE FAUCHET, Pariſien, Préſident en la Cour des Monnoyes à Paris, l'an 1581, homme fort bien verſé en la connoiſſance de l'Hiſtoire, &, entr'autres, de celle de notre France, de laquelle il a écrit pluſieurs livres, dont il y en a d'imprimés, comme nous dirons ci-après. Il a fait imprimer un Recueil de l'origine de la Langue & Poëſie Françoiſe, Rythme & Romans; plus les Noms & Sommaire des Œuvres de cent vingt-ſept anciens Poëtes François, vivans avant l'an 1300; le tout imprimé par Mamert Patiſſon, l'an 1581, à Paris. Il promet audit livre d'écrire un autre volume des Poëtes François qui ont vécu depuis l'an de ſalut 1300 juſqu'à notre ſiècle. Ce livre n'eſt encore imprimé. Les Antiquités Gauloiſes & Françoiſes, imprimées à Paris chez Jacques du Puis; Traité du Duel ou Combat ſingulier, non imprimé. Il a traduit fort doctement, & avec un travail infini, l'Hiſtoire de Cor. Tacite, imprimée à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1582, 1583, & 1584, tant *in-fol.* que *in*-4°. & *in*-8°. ſans y avoir mis ſon nom, non plus qu'en ſon livre des Antiquités Gauloiſes, dont nous avons parlé ci-devant, tant il eſt peu curieux de gloire, mais ſeulement deſireux de profiter au public. Il florit à Paris cette année 1584, non ſans travailler à illuſtrer la France & les Gaules de ſes plus belles Antiquités, avec délibération de faire imprimer pluſieurs beaux volumes écrits à la main, leſquels ſont en ſa Bibliothéque, tant pour l'Hiſtoire de France que pour la Poëſie, dont il a un nombre infini, qu'il a recouvrés de toutes parts avec une diligence merveilleuſe [1].

[1] Claude Fauchet dit, au commencement de ſes *Antiquités Gauloiſes*, qu'en 1599 il avoit ſoixante-dix ans, d'où il s'enſuit qu'il eſt mort en ſa ſoixante-douzième année, puiſqu'il eſt aiſé de prouver qu'il mourut en 1601. Cette preuve ſe tire de ce qu'au-devant de ſon livre poſthume du *Déclin de la Maiſon de Charlemagne*, le Libraire, dans l'Epître Dédicatoire, datée du 15 Avril 1602, dit que le Manuſcrit lui en avoit été laiſſé par l'Auteur peu de temps avant ſa mort, particularité qui m'a été indiquée par M. l'Abbé

le Clerc, & qui ſert à faire voir que le P. le Long s'eſt trompé, lorſqu'en divers endroits de ſa *Biblioth. Hiſtor. de France*, il met la mort de Fauchet en 1603 *. (M. DE LA MONNOYE).

* Cette erreur ſe retrouve en pluſieurs endroits du premier volume de la nouvelle Edition de la *Biblioth.* du P. le Long. Mais elle eſt corrigée dans le ſecond, n°. 15450.

[a] Fauchet étoit de très-belle repréſentation avec une grande barbe. Henri IV, étant à S. Germain, l'envoya chercher. Lorſqu'il fut arrivé, il le montra du bout du doigt à un homme qui étoit à côté de lui, diſant: *Voilà ce qu'il vous faut.* Cet homme emmena Fauchet, & fit ſur ſon modèle la figure d'un fleuve. Fauchet ne s'attendoit pas à l'uſage que le Roi vouloit faire de lui, ſur quoi il fit ces vers *:

J'ai reçu dedans Saint Germain,
De mes longs travaux le ſalaire:
Le Roi, de Bronze m'a fait faire,
Tant il eſt courtois & beoin.
S'il pouvoit auſſi-bien de faim
Me garantir que mon image,
Oh! que j'aurois fait boo voyage!
J'y retournerois dès demain.
Vicos Tacite, Saluſte, & toi
Qui as tant honoré Padoüe,
Veoez ici faire la moüe
En quelque recoio comme moi. (M. FALCONNET).

* L'Anecdote, qui donna lieu à ces vers, eſt racontée différemment par le P. le Long, n°. 6878 de la première Edition de ſa *Biblioth. de la France*, & n°. 15640 de la ſeconde Edition.

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, p. 34, 294, 339; Tom. V, p. 7; Tom. VIII, p. 302; Tom. IX, p. 5, 35, 103, 187, 289. V. auſſi la Vie & le Catalogue des Ouvrages de Fauchet, Tom. XXV des Mém. de Niceron, pag. 322 & ſuiv.

CLAUDE GALLANT, natif de Tournus près Mâcon [1]. Il a écrit quelques Œuvres.

[1] Clément Marot lui adreſſe, & à Antoine du Moulin en même temps, ſon Epigramme contre l'inique, dont nous parlerons au mot ESTIENNE DOLET. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE GAUCHET *, natif de Dampmartin, Poëte François. Il a écrit quatre livres des Plaiſirs de la Chaſſe, Vénerie, Faulconnerie & autres Exercices de Gentilshommes, &c.

le tout en vers François, imprimés à Paris chez Nicolas Chesneau, l'an 1583 **.

* Claude Gauchet fut Aumônier de Charles IX. Son Poëme ſur *la Chaſſe* a pour titre : *Les Plaiſirs des Champs, diviſés en quatre livres, ſelon les quatre ſaiſons de l'année.* La première Edition, dédiée à l'Amiral de Joyeuſe, parut en 1583, *in*-4° ; la ſeconde, fort augmentée, & dédiée au Duc de Montbazon, grand Veneur, fut publiée en 1604. On en trouvera l'Analyſe fort détaillée dans la Biblioth. des Auteurs qui ont écrit ſur *la Chaſſe*, à la tête de l'*Ecole de la Chaſſe*, par M. le Verrier de la Cointerie, p. 108.

** V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, p. 27.

CLAUDE LE GOYER, ſurnommé ALCÉ DU GEROILE, qui eſt ſon anagramme, ou nom retourné, &c. Secrétaire du R. Cardinal Charles de Caraffe. Il a traduit d'Italien en François la Deſcription d'un monſtre né en Sarragoſſe, &c. enſemble le Combat merveilleux de deux oiſeaux, le tout ſous le nom dudit Alcé de Geroile, imprimé à Paris l'an 1558.

CLAUDE GOUSTÉ, dit GUSTEUS, Prévôt de Sens en Bourgogne. Il a écrit en Latin, & depuis traduit en François, un Traité de la puiſſance & autorité des Rois, & par qui doivent être commandés les Diétes & Conciles ſolennels de l'Egliſe, les Etats convoqués, en quel lieu & degré doivent être aſſis les Rois, les gens d'Egliſe, les Nobles & le menu peuple, Œuvre extrait des Ecritures Saintes & des Conciles, &c. imprimé en François l'an 1561. Il s'intitule en Latin, *Quæ Regia Poteſtas* [1]. Il floriſſoit ſous Charles IX, l'an 1561.

[1] Son Traité de l'*Autorité & Puiſſance des Rois, &c.* a été imprimé en Latin ſous le titre, *Quæ ſit Regia Poteſtas ? Quo debent auctore ſolemnes Eccleſiæ conventus indici cogique ?* A Sens, *in*-4°. chez Gilles Richebois, 1561 *. (M. DE LA MONNOYE).

* Et depuis parmi les Traités des *Libertés de l'Egliſe Gallicane*, & dans le troiſième Tome de la *Monarchie de l'Empire*, par Goldaſt.

CLAUDE GRIVEL, natif de Verdun ſur Saône. Il a traduit de Latin en François un Traité du régime de ſanté, compoſé par Pierre de Tuxiganes, Docteur en Médecine, &c [1]. imprimé à Paris & en autres lieux, avec le Sommaire & entre-

tenement de Vie, compoſé par Jean Goëurot, premier Médecin du Roi François, &c. duquel nous parlerons ci-après.

[1] Le *Régime de ſanté*, traduit par Claude Grivel, a pour Auteur *Pierre de Toſſignano*, ainſi nommé d'un Bourg de la Romagne, où il naquit à quelques ſept milles d'Imola, vers le milieu du quatorzième ſiècle. Voici le titre Latin de l'Ouvrage imprimé par Chrétien Wechel, à Paris, 1538 : *Tractatus de Regimine ſanitatis, editus per inſignem virum P. de Tuxigano, Medicinæ Monarcham, Doctorem Bononiæ.* Il n'eſt que de treize pages *in*-8°. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE GRUGET, Pariſien. Il a traduit en François les Epîtres de Phalaris *, & d'Iſocrates, avec le Manuel d'Epictete, Auteurs Grecs, imprimés à Anvers chez Plantin, l'an 1558. Il a traduit d'Italien en François les diverſes leçons de Pierre Meſſie**, Eſpagnol, imprimées à Paris l'an 1560, & à Lyon, l'an 1577, avec celles d'Antoine du Verdier. Il a traduit les Dialogues de Speron Sperone, d'Italien en François, imprimés à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1551. Il a remis en ſon entier, & revu l'Heptameron, ou ſept journées de la Roine de Navarre, autrement intitulé les Amants fortunés, &c. imprimé à Paris, l'an 1561, chez Gilles Robinot. Il a écrit en proſe le Jeu des Eſchez, imprimé à Paris (1560, *in*-8°.) Il a traduit d'Italien en François les cinq Dialogues d'honneur de Jean-Baptiſte Poſſevin, imprimés à Paris l'an 1557 chez Vincent Sertenas. Il floriſſoit à Paris ſous Henri II, l'an 1558.

* Les *Epîtres de Phalaris*, traduites en François par cet Auteur, furent imprimées à Paris, *in*-8°. On réimprima cette Traduction en 1558, avec celle des *Lettres d'Iſocrate* & du *Manuel d'Epictete*. Mais les verſions de ces deux derniers Ouvrages ne ſont point de Gruget. Celle des *Lettres d'Iſocrate* eſt de Louis de Martha; celle du *Manuel d'Epictete* eſt d'Antoine du Moulin, & La Croix du Maine en a parlé à l'Article de ce dernier. Cette mépriſe a été relevée par Niceron, *Mémoires*, Tom. XLI, pag. 151.

** La première Edition de cette Traduction du livre de Pierre Meſſie eſt de 1554, *in*-8°.

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. 25.

CLAUDE DU GUÉ, dit VADANUS, Prêtre, natif de la Paroiſſe d'Aulvers-le-Hamon, près Sablé, à dix lieues du

Mans, ſur les frontières d'Anjou, &c. homme docte ès langues Hébraïque, Grecque & Latine, &c. Il a traduit de Latin en François le Concile Provincial de Colongne. Il a traduit en François une breve Règle du Novice ſpirituel, écrite en Latin par le Vénérable Abbé Loys de Bloys, Religieux de l'Ordre S. Benoît, non encore imprimée; l'Hiſtoire Tragique des Hérétiques, faite Françoiſe, du Latin de Lindanus, Evêque Allemand; Dévotes & Chrétiennes Inſtitutions pour la Confrairie de la très-ſainte Vierge Marie, avec la Bulle, ſur le Jurement de la profeſſion de foi, imprimées chez Chaudiere, l'an 1579; Recueil de Prophéties de pluſieurs Auteurs, ſur le gouvernement de l'Egliſe, non imprimé; la Défenſe de l'Ordre & Honneur Sacerdotal, contre les Hay-Prêtres & Hay-Meſſes, non encore imprimée. Il florit à Paris cette année 1584, & ne ceſſe d'écrire ou compoſer & enſeigner en ſa profeſſion [1].

[1] Colomiés lui a donné place dans le *Gallia Orientalis*, ſur la parole de La Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE GUILLIAUD, Docteur en Théologie, natif d'Authun [1] en Bourgogne. Il a écrit en Proſe Françoiſe une Oraiſon funèbre, comprenant les geſtes, mœurs, vie & trépas du très-Illuſtre Prince Claude de Lorraine, Duc de Guiſe & d'Aumale, Pair de France, &c. prononcée par ledit Guilliaud à l'enterrement dudit Seigneur, imprimée à Paris, l'an 1550, chez Jean Dallier. Il floriſſoit l'an 1550.

[1] La Croix du Maine écrit mal *Authun*, pour *Autun*. Claude Guilliaud n'en étoit pas, mais de Ville-Franche en Beaujolois. Il ſortit de licence en Sorbonne l'an 1532, & mourut l'an 1562. Du Verdier écrit mal *GUILLAUD*. L'Auteur lui-même s'eſt nommé en Latin *Guilliaudus*. Simler, & pluſieurs autres, le nomment ainſi. Quelques-uns d'entr'eux ajoutent par parenthèſe *aliàs Guillandus*, mais c'eſt une double altération, qui conſiſte dans l'omiſſion d'un *i*, & dans le changement vicieux d'un *u* en *n*. *Guilliciudus*, dans la *Biblioth. de Geſner*, eſt viſiblement une corruption de *Guilliaudus*, qui ne doit être imputée qu'à l'Imprimeur. Une remarque plus importante touchant *Guilliaud*, c'eſt qu'il étoit ſoupçonné de pencher un peu vers les nouvelles opinions. Ses *Commentaires ſur S. Paul*, & les autres *Epîtres Canoniques*, ont paſſé par les indices expurgatoires, & l'on conte qu'en 1555 deux Libraires, venus apparemment de Genève, ayant eté brûlés à Autun, pour y avoir ap-

porté des livres Hérétiques, Guilliaud, d'intelligence avec les Juges, appliqua une partie de ces livres à ſon profit. Je ne donne ce fait que ſur le témoignage de Béze, qui, pag. 96 du Liv. II. de ſon *Hiſt. Eccleſ.* après avoir dit que les Libraires furent brûlés, (ce que j'interprète, *furent pendus & brûles*, ajoute : *Mais, quant à leurs Livres, on fourra, au lieu d'iceux, dans les balles, de vieux regiſtres & papiers, & furent les livres partagés entre quelques-uns de la juſtice, & un nommé* GUILLAUD, *Docteur de Sorbonne, & Chanoine Théologal d'Autun, homme de bonnes lettres auſſi, & non éloigné de la religion, quant au ſentiment, de ſorte qu'il en a fait pluſieurs plus gens de bien qu'il n'étoit.* Les livres légués par Claude Guilliaud à l'Egliſe d'Autun, y exiſtent encore dans la Bibliothèque de la Cathédrale. Jacques Lect, Juriſconſulte & Conſeiller à Genève, où il mourut l'an 1612, avoit épouſé une *Eſther-Chrétienne Guilliaud.* (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE GUILLAUMET. Il a traduit de Latin en François la Deſcription de toute la Germanie, enſemble les mœurs de cette nation, le tout écrit par Cor. Tacitus, imprimée à Paris chez Arnoul l'Angelier, l'an 1552, avec les Commentaires dudit Guillaumet.

CLAUDE GUIGNARD, Pariſien, Poëte François.

CLAUDE GUISCHARD [1], Savoiſien, Docteur ès droits. Il a écrit un fort docte & bien laborieux Œuvre, touchant les funérailles & diverſes manières d'enſevelir des Romains, Grecs & autres nations, tant anciennes que modernes, imprimé à Lyon l'an 1581 par Jean de Tournes. Il a traduit l'Hiſtoire de Tite-Live Padoüan, dédiée & préſentée à Charles-Emanuel, Duc de Savoye [2]. Il florit cette année 1584 [3].

[1] Ou *GUICHARD*, comme l'écrit du Verdier. Guichenon, pag. 36 de la I. Part. de ſon *Hiſt. de Breſſe*, parle amplement de Claude Guiſchard, natif de S. Rambert en Bugey. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Sa *Traduction de Tite-Live*, de laquelle Jean-Albert Fabrice a parlé, ſur la foi de La Croix du Maine, n'a point été imprimée, & ne le ſera jamais, quand même elle exiſteroit. (*idem*).

[3] Guichenon dit qu'il mourut à Turin le 15 Mai 1607. (*idem*).

CLAUDE LANCELOT, Chirurgien à Montpellier, l'an 1578. Il a mis en lumière quelques Œuvres de M. Laurent Joubert, Docteur en Médecine, &c. & y a ajouté quelques Epîtres ou Préfaces.

CLAUDE LYENARD. Il a écrit deux livres des Juges, Juriſdictions, Avocats, Procureurs, & Procurations, &c. imprimés à Reims par Nicol. Bacquenois.

CLAUDE LE MAISTRE, Lyonnois [1].

[1] Il a traduit en vers François le 33e & le 41e Pſeaumes, l'Epigramme de Thomas Morus, *cum tumida Horriſonis.* (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE MARCHANT, Orléanois, Scribe, & Libraire Général, & Garde de la Maiſon & Librairie de l'Univerſité d'Orléans. Il a écrit en vers François la Monodie, ou le dueil & Epitaphes, tant des plus fameux & illuſtres Docteurs-Régents en ladite Univerſité, que de pluſieurs autres nobles & excellens perſonnages, imprimée à Orléans par Eloi Gibier, l'an 1556; deux Panégyriques, & une Oraiſon en vers François, préſentés à M. de la Trimouille, Baron de Sully, &c. Je ne ſais s'ils ſont imprimés. Il en fait mention en la ſuſdite Monodie.

CLAUDE MANGOT [1], natif de Lodun en Poitou, l'un des plus renommés Avocats de la Cour de Parlement, & ordinairement employé aux Conſultations, &c. père de Jacques Mangot, Pariſien, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & ſon Procureur en la Chambre des Comptes à Paris, &c. Il florit à Paris cette année 1584. Je n'ai encore point vu de ſes écrits François.

Voy. ſon nom dans la liſte des Avocats de Loiſel, & la note de Claude Joly, où eſt cité Salmon Macrin, qui, ſans le louer d'aucune bonne qualité, le reprend fortement de la trop grande envie de devenir riche. Son fils Jacques Mangot, mort en ſa trente-cinquième année, 1587, eſt mal nommé ſon frère dans Moréri. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE MARTIN, natif d'Authun en Bourgogne [1]. Il a compoſé l'Inſtitution Muſicale, extraite de la première partie des Elémens de Muſique-pratique dudit Auteur, imprimée à Paris chez Nicolas du Chemin, & en autres lieux.

[1] Il n'étoit pas d'Autun, mais de Couches, Bourg entre Autun & Chalon-ſur-Saone. Il compoſa en Latin ſes *Elémens de Muſique*, imprimés à Pari *in*-4°. chez Nicolas du Chemin, 1550, ſous ce titre : *Claudii Martin Colchenſis*

Colchenſis Elementa Muſices practicæ, libris duobus abſoluta. Acceſſerunt exercitationes nonnullæ. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE MARTIN, Iatrophile. Il a traduit les ſix principaux livres de la Therapeutique de Galien, avec le ſecond de la Curatoire de Glaucon, imprimés *.

* V. plus bas C. M. après le mot CYRILLE ALEXANDRIN.

CLAUDE MINOS, OU MINAULT [1], natif de Dijon en Bourgogne, Avocat du Roi à Eſtampes, homme fort conſommé en Philoſophie, Art Oratoire, Poëſie Latine & Françoiſe, &c. Il a traduit en vers François les Emblêmes d'André Alciat, J. C. Milanois, enrichis d'annotations par ledit Minos, & avec un Diſcours de la vie dudit Alciat, le tout imprimé à Paris chez Jean Richier, l'an 1583. Il a écrit pluſieurs Œuvres en Latin, deſquelles je ferai mention autre part, &, entre autres, des Annotations ou Commentaires Latins, ſur les Emblêmes du ſuſnommé Alciat, imprimées à Paris & à Anvers. Il florit à Paris cette année 1584 [2].

[1] *CLAUDE MIGNAULT*, & non pas *MINAUT* *, plus connu ſous le nom de *MINOS*, qu'il ſe donna, étoit de Talant-lez-Dijon. Il fut Profeſſeur en l'Univerſité de Paris, & depuis Avocat du Roi à Etampes. Dans le Diſcours intitulé, *Oratio de re litterariâ, habita Lutetiæ in Scholâ Marchianâ VI. Kal. Octob.* imprimé à Paris chez Jean Richer, 1574 *in*-8°, & dédié à François Scève, Conſeiller au Parlement de Dijon, il dit qu'après avoir régenté quatre ans au Collège de Reims, il fut, en 1574, invité à profeſſer en celui de la Marche. Il prononça au Collège de Bourgogne, le 30 Septembre 1575, un Diſcours *de Cauſis quibus maximè Pariſienſis Academia periclitetur, & quâ viâ imprimis eidem ſubveniri poſſe videatur.* Là-même, le 23 Avril 1576, il fit l'éloge d'Alciat. A la fin de ces trois Oraiſons Latines, imprimées *in*-8°. chez Richer, 1576, ſont des vers de F. Juret, de F. Fyot, de J. de Fraſans, & d'Eme Joly, à la louange de Minos. F. Juret y a pour deviſe *Cura finis certus*, Anagramme de *Franciſcus Juret*; François Fyot, *Cogita dic & age*; Jean de Fraſans, τὰ καλὰ φράζεσθαι; E. Joly, *Felix ſorte ſuâ*. Claude Minos a commenté quelques Ouvrages de Cicéron, les Epîtres d'Horace, celles de Pline, les Emblêmes d'Alciat qu'il a auſſi traduits en vers François. On voit une lettre Latine de lui à Philibert Colin du 3 Août 1567, communiquée apparemment par feu M. Philibert de la Mare à Pierre Palliot, qui l'a rapportée, p. 187 de ſon *Parl. de Bourgog.* Le célèbre Charles Févret apprit ſous lui les Inſtituts,

à Paris, comme il le témoigne en cet endroit de ſa vie, qu'il a lui-même écrite en vers :

Excepi, Minoë legente, inſcripſerat olim
Quod cupidis legum Juſtinianus, opus.

C'étoit en 1599. Claude Mignault mourut peu de tems après. (M. DE LA MONNOYE).

[a] Claude Minos, enterré à S. Benoît à Paris, le 3 Mars 1606, âgé de ſoixante-dix ans, homme regrettable tant pour la probité que pour la doctrine. *Journal d'Henri IV*, Tom. III, pag. 341. (M. FALCONET).

V. les Mém. de Niceron, Tom. XIV, p. 81, & la Biblioth. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, p. 83 & ſuiv.

* Voy. la Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. II, p. 50, où l'on trouve ſur Claude *Mignault*, qui eſt ſon vrai nom, un Article fort détaillé. On y relève La Croix du Maine ſur la date de la traduction Françoiſe des *Emblêmes d'Alciat*, qui, dit-on, ne parut qu'en 1584. On y attribue auſſi à Claude Mignault la traduction en vers François de ſon Poëme Latin ſur la *Chrétienne & généreuſe entrepriſe de M. de Lorraine contre le grand Turc.* Le Poëme Latin & la Traduction parurent tous deux en 1572.

CLAUDE MONNIER, Poëtrice Françoiſe du temps de François I, ou Louis XII.

CLAUDE NAIL, natif de Pyremil au Maine. Il a écrit quelques Cantiques ſur la Nativité de Jeſus-Chriſt, imprimés au Mans l'an 1580.

CLAUDE NOUVELET, Savoiſien. Voy. ci-deſſus CLAUDE-ESTIENNE NOUVELET

CLAUDE ODE DE TRIORS, Gentilhomme Dauphinois [1]. Il a traduit les Diſtiques Latins de Michel Verin, très-docte Poëte de notre temps, &c. en quadrains François, imprimés à Lyon. Il a écrit le banniſſement des Miniſtres, des Huguenots, imprimé à Paris l'an 1573 par Jean Ruelle.

[1] Guillaume Collerer en parle, n°. 41 & 57 de ſon Diſcours de la *Poëſie Morale*. (M. DE LA MONNOYE).

* V. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, p. 13 & 14.

CLAUDE PALLIOT, Pariſien. Il a écrit pluſieurs Poëmes

François, dès ſes plus tendres ans, ſavoir eſt les Oracles ſur le deſtin des trois illuſtres Valoys de France, imprimés à Paris chez Denis du Pré, l'an 1573; Cantiques au Roi Henri III, & pluſieurs autres, non encore imprimés. Il florit à Paris cette année 1584.

CLAUDE PARADIN, Bourguignon, Chanoine de Beaujeu. Il a fait un Recueil de Deviſes Héroïques, ou de grands Seigneurs, imprimé à Lyon l'an 1557 chez Jean de Tournes, & à Douay en Flandres, l'an 1563 & autres lieux: Les Alliances généalogiques des Princes de la France & des Gaules *, imprimées à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1561; les Quadrains de la Bible **, imprimés à Lyon; la Chronique de Savoye ***, imprimée à Lyon; les Antiquités & Singularités de Lyon ſur le Roſne, imprimées audit lieu. Il a traduit de Latin en François les Dialogues de Jean-Loys Vives. Il floriſſoit l'an 1561. Quant à Guillaume Paradin, nous en parlerons en ſon lieu.

* Les *Alliances Généalogiques des Princes de la France* ont été réimprimées, avec des augmentations, en 1606 & en 1636. Ce ſont de ſimples Généalogies avec des Armoiries, mais ſans preuves.

** Les *Quatrains de la Bible* parurent pour la première fois, en 1553, puis en 1558, *in*-8°. avec une addition de 226 *Quatrains*, & non de 231, comme l'a dit le P. Niceron (Mém. Tom. XXXIII, p. 170).

*** La Croix du Maine ſe trompe, en attribuant à Claude Paradin la *Chronique de Savoye*, les *Antiquités de Lyon*, & la Traduction Françoiſe de *quelques Dialogues de Jean-Louis Vivès*. Ces Ouvrages ſont de Guillaume, frère de Claude. Ce dernier a fait l'Epître Dédicatoire de la Traduction Françoiſe de la *Divine Philoſophie de Vivès*, publiée à Lyon, en 1550, *in*-8°. Il eſt auſſi Auteur de huit vers François, qui ſont à la tête de l'*Hiſtoire de notre temps*, écrite en Latin, & traduite en François par Guillaume Paradin. Il nous apprend que ce Guillaume étoit ſon frère. Le P. le Long a cru que c'étoit ſon oncle; & cette mépriſe n'a point été corrigée dans la nouvelle Edition de la Bibliothèque de la France. Claude Paradin étoit de Cuiſeaux, dans la Breſſe Châlonnoiſe.

V. la Bibl. des Auteurs de Bourgogne, Tom. II, pag. 122.

CLAUDE PELIAY, ou PELGEY, Poitevin, Maître des Comptes à Paris, homme fort docte ès Mathématiques, & très-

excellent à la Muſique & Poëſie Françoiſe. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, ſçavoir eſt, l'Hymne de Clémence, imprimé à Paris l'an 1571. Il a écrit deux livres de Sonnets & de Stances amoureuſes, en faveur de Madame Catherine des Roches, non imprimés; Elégie de la Peinture, contenant cinq cens vers alexandrins non imprimés; l'Hymne de la beauté, contenant mille vers alexandrins, ou environ, non imprimés; deux livres de l'Optique, non imprimés. Il florit à Paris cette année 1584 *.

* V. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 268.

CLAUDE PERONNE, Lyonnoiſe, Damoiſelle fort bien verſée en la Poëſie Françoiſe. Elle floriſſoit du temps de François I, & Henri II *.

* Voy. F. de Billon, *Fort inexpugnable de l'honneur féminin*, fol. 35 v°.

CLAUDE PILLET, de Tournon, près Lyon, Poëte François.

CLAUDE DE PONTOUX *, Chalonnois, ou de Chalons en Bourgogne, Médecin audit lieu, Poëte François & Italien. Il a écrit en vers François un Poëme, qu'il intitule la Gelodacrie amoureuſe, contenant pluſieurs eſpéces de Poëſie Lyrique, &c. imprimée à Lyon l'an 1569 par Benoît Rigault; L'Idée, qui eſt un Œuvre contenant environ de trois cens Sonnets. Il floriſſoit audit Chalons, exerçant la médecine, l'an 1569.

* Le P. Niceron prétend que le premier de ſes Ouvrages eſt de l'an 1561; mais la Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne fait mention (Tom. II, pag. 162) de ſa Traduction Françoiſe des *Harangues de S. Baſile à ſes jeunes diſciples & neveux*, imprimée à Paris, en 1552, *in*-8°. La Croix du Maine n'a point mis cet Ouvrage au nombre de ceux de Claude de Pontoux, non plus que quelques autres écrits, dont on trouvera la liſte dans le livre que je viens de citer. On y verra auſſi que ſa *Gelodacrie amoureuſe* fut imprimée, non en 1569, comme le dit La Croix du Maine, mais en 1576, & que l'Epître Dédicatoire eſt du premier Janvier de cette année, & non du premier Janvier 1569, comme on lit dans Niceron. Il étoit mort en 1579; car ce fut

cette année que parut le Recueil posthume de ses Œuvres, publié par un de ses amis, qu'il avoit chargé de ce soin. On trouvera un Catalogue de ses Œuvres dans la Bibl. des Auteurs de Bourgogne, à la pag. citée ci-dessus & suiv.

V. la Bibliot. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 24, & Tom. XII, p. 322; & les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, p. 259.

CLAUDE PUISSART, très-savant Apoticaire, demeurant à Lyon, l'an 1530, ou environ. Symphorien Champier, Médecin Lyonnois, fait fort honorable mention de lui en son Miroir des Apoticaires, &c. Je ne sais s'il a écrit quelques Œuvres.

CLAUDE ROUILLET *, natif de Beaulne en Bourgogne, Poëte Latin & François. Il a écrit premièrement en Latin, & depuis mis en vers François une sienne Tragédie, nommée Philanire, imprimée à Paris chez Thomas Ricard, l'an 1563. Il florissoit à Paris audit temps, & régentoit au Collège de Bourgogne **.

*Il est nommé *ROILLET* dans un Arrêt du Parlement du 13 Septembre 1536, au sujet d'un procès qu'il eut avec les Boursiers du Collège de Bourgogne, dont il étoit Principal. Cet Arrêt est rapporté par Félibien (Hist. de Paris, Tom. V, pag. 757). Il mourut fort âgé, vers l'an 1576. *Voy.* la Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. II, pag. 215, où l'on trouve le Catalogue exact de ses écrits. Sa Tragédie de *Philanire* avoit paru en Latin dès 1556 avec quatre autres.

** V. le Supplément à la Bibliothèque de Gesner par du Verdier.

CLAUDE DU RUBIS, Lyonnois [1], Docteur ès droits, Conseiller du Roi en sa Sénéchaussée & Siége Présidial de Lyon, l'an 1579. Il a écrit une Sommaire Explication sur aucuns articles de la Coutume du Pays & Duché de Bourgogne, nouvellement réformée, imprimée à Lyon chez Antoine Gryphius, l'an 1580. Il florissoit à Lyon l'an susdit 1579.

[1] Il écrivoit son nom *DE RUBYS*, & étoit de la famille de Françoise de Rubys, femme de Claude Patarin, mort le 20 Novembre 1551 dans la charge de premier Président au Parlement de Dijon, en laquelle il avoit été reçu le 15 Novembre 1525. Claude de Rubys a passé pour un homme plein de lui-même, grand ostentateur, d'une fort médiocre érudition. Voyez le jugement qu'en ont fait, M. de Thou, L. 94 de son *Hist.* le P. Menetrier, p. 190

de ſon *Introduction à l'Hiſtoire*, & M. Bouhier, Préſident du Parlement de Dijon, pag. 42 de ſon *Hiſtoire des Commentateurs de la Coutume de Bourgogne*. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE DE SAINT-JULIEN, Gentilhomme Bourguignon, Sieur de Baleure en Bourgogne *, parent de Pierre de S. Julien, Doyen de Chalon, duquel nous parlerons en ſon lieu. Il a écrit pluſieurs Œuvres, leſquelles je n'ai encore pu voir. J'ai lu une ſienne Epître, imprimée au-devant du livre de Jean le Maire, intitulé la Couronne Margaritique, à Lyon, &c.

* Il étoit père de P. de S. Julien. Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, p. 89.

CLAUDE DE SAINTES*, ou XAINTES, natif de Chartres, Docteur en Théologie à Paris, Evêque d'Evreux en Normandie. Il a écrit une confeſſion de la Foi Catholique, contenant en brief la réformation de celle que les Miniſtres de Calvin préſentèrent au Roi en l'aſſemblée de Poiſſy, imprimée l'an 1561 à Paris chez Claude Fremy. Il a traduit de Latin en François le Concile Provincial tenu en l'Archevêché de Rouen en Normandie, l'an 1581, imprimé à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1582, la Déclaration d'aucuns Athéiſmes, de la Doctrine de Calvin & de Beze, contre les premiers fondemens de la Chrétienté, &c. imprimée à Paris chez Claude Fremy, l'an 1568; les Actes de la Conférence tenue à Paris ès mois de Juillet & Août, l'an 1566, entre deux Docteurs de la Sorbonne de Paris, & deux Miniſtres de Calvin, imprimés à Paris chez ledit Fremy, l'an 1568; Diſcours ſur le ſaccagement des Egliſes Catholiques, par les Hérétiques anciens, & nouveaux Calviniſtes, l'an 1562, imprimé à Paris par ledit Fremy, l'an 1562; Traité de l'ancien naturel des François en la Religion Chrétienne, &c. imprimé chez Claude Fremy à Paris l'an 1567, avec le ſuſdit ſaccagement. Il peut avoir écrit pluſieurs autres livres, leſquels ne ſont encore venus à ma connoiſſance. Il florit à Evreux cette année 1584 [1].

* Il eſt nommé en Latin *Sanctius* par de Thou, & *Sanctesius* par Launoy

dans ſon *Hiſtoire du Collège de Navarre.* Il n'étoit pas de Chartres, comme le dit La Croix du Maine ; il étoit du Perche, mais il ſe fit Moine dans un Couvent du Diocèſe de Chartres. Il fut un des plus déterminés Ligueurs. Ayant été pris dans Louviers en 1591, on trouva parmi ſes papiers un écrit où il eſſayoit de juſtifier l'aſſaſſinat de Henri III. On lui fit ſon procès, & il étoit près d'être condamné à mort par le Parlement de Normandie, qui ſiégeoit pour lors à Caën, lorſque le Roi lui fit grace de la vie, en le puniſſant ſeulement par une priſon perpétuelle, où il mourut dans la même année, âgé de ſoixante-cinq ans. Son Epitaphe qu'on lit dans l'Egliſe Cathédrale d'Evreux contient les plus grands éloges ; ce qui a donné lieu à révoquer en doute le témoignage de De Thou ſur le crime & la condamnation de cet Evêque : mais ce témoignage eſt trop poſitif pour qu'on puiſſe le rejeter. Au reſte l'Epitaphe ne fut faite qu'en 1596.

[1] Il mourut à Caën l'an 1591 en priſon, où il avoit été mis par grace, dans la vue de lui ſauver la peine qu'il avoit encourue, pour avoir ſoutenu qu'Henri III avoit été juſtement aſſaſſiné, & qu'Henri IV méritoit le même traitement. *Voy.* BAYLE au mot SAINCTES. (M. DE LA MONNOYE).

Cet homme avoit des idées ſingulières, & pouvoit paſſer pour un vrai Fanatique. Il avoit été Chanoine Régulier, ce qui fait que Béze, *Hiſt. des Egl. Réform.* Liv. 4, p. 578, l'appelle *petit Moine blanc.* Il comparoit Béze & ſes Compagnons aux Anabaptiſtes ; il avoit prêché publiquement qu'il falloit rebaptiſer tous ceux qui avoient été baptiſés par les Religionnaires, quoique le Pape Pie V, par un Bref de 1572, eût défendu de prêcher une pareille doctrine. (M. FALCONNET).

CLAUDE DE SEICEL [1], natif dudit lieu, en Savoye, premièrement Evêque de Marſeille, & depuis Archevêque de Turin en Piémont, Conſeiller & Maître des Requêtes du Roi Loys XII, & ſon Ambaſſadeur en divers lieux, &c. Il a traduit de Grec en François l'Hiſtoire des ſucceſſeurs d'Alexandre le Grand, extraite de Diodore Sicilien, avec quelques vies écrites par Plutarque, imprimée à Paris chez Simon de Colines, & depuis par Pierre Gaultier, l'an 1545 : Deux livres de la République des Gaulois, & des offices des Rois de France, leſquels Jean Sleidan, Allemand très-docte, a traduits en Latin * ; l'Hiſtoire de Thucydide, touchant la guerre entre les Péloponéſiens & Atheniens, traduite par ledit Seicel, & imprimée l'an 1555 à Paris chez Etienne Grouleau. Il a traduit Xenophon, imprimé ; il a traduit l'Hiſtoire Eccléſiaſtique ; il a traduit Seneque, des mots dorés & les ſept vertus morales,

avec d'autres opuſcules ; il a traduit Appien Alexandrin , des guerres civiles , imprimé à Paris chez l'Angelier ; il a traduit les livres de Juſtin , Hiſtorien , qui eſt un Abrégé de l'Hiſtoire de Troge Pompée. Il a écrit premièrement en Latin , & depuis traduit en François un livre des louanges du Roi Loys XII ; l'Hiſtoire ſingulière dudit Roi Loys XII , laquelle a été revue par le Seigneur du Parc , & imprimée à Paris chez Gilles Corrozet , l'an 1558 ; il a compoſé une Harangue , laquelle il prononça devant le Roi d'Angleterre & ſon Conſeil , lorſqu'il fut envoyé en Ambaſſade par devers icelui , &c. La Loi Salique , Traité écrit expreſſément par ledit Seicel , touchant l'origine & étymologie de ce mot , avec un récit de ſon antiquité , &c. imprimé avec le livre de la République à Paris ; le Voyage du jeune Cyrus **. Il peut avoir encore traduit & compoſé de ſon invention autres Œuvres , deſquelles je n'ai eu connoiſſance. Il floriſſoit ſous Loys XII , & ſous François I. Bar. Chaſſaneus l'appelle Claudius de Aquis, & dit qu'il étoit bâtard.

[1] Ou *Seyssel*. Il étoit fils naturel d'Antoine de Seyſſel, d'une illuſtre famille de Savoye. Etant né à Aix, petite ville près de Chambery , on l'appela pendant un temps *Claude d'Aix* , en Latin *de Aquis*. Il prit enſuite le nom de *Seyſſel* , diverſement ortographié , *Sciſſel* , *Seiſſel* & *Seyſſel*. Cette dernière orthographe ſemble avoir prévalu , elle eſt aujourd'hui preſque généralement ſuivie. Les verſions de Thucydide, de Xénophon, d'Appien , &c. que donna Claude de Seyſſel , ne pouvoient être que mauvaiſes, parce que n'étant faites que d'après les Latines , ſouvent peu exactes, & dont même il n'a pas toujours bien pris le ſens, il a non-ſeulement copié les fautes des Traducteurs auxquels il s'eſt attaché , il y a de plus ajouté les ſiennes. Pancirole , & ceux qui l'en ont cru , ont donc été de grandes dupes d'avoir regardé Seyſſel comme un habile homme en Grec. La louange la mieux fondée qu'on lui puiſſe donner , eſt d'avoir été le premier qui a commencé à écrire en notre langue avec quelque netteté. Il mourut à Turin le 31 Mai § 1520 , laiſſant une fille naturelle , nommée Agnès , à laquelle , moyennant une dot de cinq mille écus d'or , il avoit quelques années auparavant pris ſoin de trouver un mari. (M. de la Monnoye).

V. les Mémoires de Niceron , Tom. XXIV , pag. 322 , où l'on trouvera le Catalogue exact de ſes Ouvrages , qui ſervira à rectifier celui qu'en donne La Croix du Maine.

§ Son Epitaphe marque le premier Juin. *Obiit Kalend. Junii* ſelon le *Gallia Chriſtiana*,

Chriſtiana, Tom. I, à ſon article parmi les Evêques de Marſeille : mais il faut lire, comme l'obſerve Niceron, Tom. XXIV, p. 324, *Pridiè Kal. Junii*, ce qui déſigne le 31 Mai.

* A Paris, chez Galliot Dupré, *in*-12, 1541.

** C'eſt la même choſe que la Traduction de Xénophon citée plus haut.

CLAUDE SEQUART, Bachelier en Théologie. Il a recueilli & réduit en Sommaire l'Hiſtoire du privilége de S. Romain, dont, le jour de l'Aſcenſion de Notre Seigneur, eſt faite mémoire & proceſſion ſolemnelle par chacun an, en la ville de Rouen en Normandie, &c *. Elle ſe voit imprimée dans le ſecond volume de l'Hiſtoire des Saints, en la vie dudit S. Romain, chez Nicolas Cheſneau, l'an 1577.

* On convient que l'Hiſtoire eſt fabuleuſe, & cependant la cérémonie ſe maintient.

CLAUDE DE TAILEMONT, Lyonnois. Il a écrit les Diſcours des Champs Faëz, à l'honneur & exaltation d'amour & des Dames, contenant pluſieurs Chanſons, Quadrains, Dialogues, Complaintes & autres Joyeuſetés d'Amours, imprimés à Paris chez Richard le Roux, l'an 1557 *.

* V. le Fort inexpugnable de l'Honneur féminin de Fr. Billon, fol. 122 v°. & la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome XI, p. 453.

CLAUDE DE TESSERENT, Gentilhomme Pariſien. Il a écrit quatorze Hiſtoires prodigieuſes, imprimées avec celles de Boiſtuau & de Belleforeſt & autres. Il a traduit de Latin en François les trois premiers livres de Dionyſius Halicarnaſſeus, non encore imprimés. Il a compoſé un livre des Sacerdoces anciens, lequel eſt rempli de figures & médailles, peintes de la main de Georges du Tronchay, Sieur de Balladé, lequel il dédia à M. Fumée, pour lors Abbé de la Coûture au Maine, & maintenant Evêque de Noyon, & Pair de France, &c. Je crois qu'il eſt encore au cabinet dudit Meſſire Nicolas Fumée. Il mourut l'an 1572.

CLAUDE TURIN, de Dijon en Bourgogne, Poëte François [1].

[1] L'Epître Dédicatoire de ſes Poëſies, imprimées à Paris par Jean de

Bordeaux, *in*-8°, 1572, eſt datée de Dijon le 20 Juillet 1566. Il y préſente à ſa Maîtreſſe les vers amoureux qu'il avoit faits pour elle. C'eſt apparemment celle qu'en deux endroits de ſes Œuvres il appelle CHRÉTIENNE DE BAISSEY, Damoiſelle DE SAILLANT. Les noms de *François Sayve*, de *le Goulx*, de *Pontouls*, de *Maillard*, *Frémiot*, *Saulmaize*, *Richard*, *Thiard*, *Baïf*, *Ronſard*, *Fabry*, *Coqley*, ailleurs *Coqueley*, de *Théſut*, *le grand Seigneur de Ste Colombe*, ſe trouvent dans le cours du livre ortographiés comme je les repréſente ici. A la fin il y a trois Sonnets Italiens, & l'on voit en quelques endroits qu'il avoit fait le voyage d'Italie. On reconnoît qu'il a voulu ſe moquer des *Magnifiques de Veniſe* en deux de ſes Sonnets, le 65 & le 66e, qui ſont du ſtyle de ceux de du Bellay dans ſes *Regrets*. Il mourut jeune, comme le marque Jean Richard, f. 9 de ſon Livre *Antiquitatum Divionenſ.* en ces termes : *Claudius Turrinus, coætaneus & amicus meus, interceptus in primâ juventâ.* Il ne manquoit pas de génie, mais ſa mort prématurée ne lui laiſſa pas le temps de polir ſes vers. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. 314. On y lira quelques particularités concernant la vie de ce Poëte, tirées de ſes propres écrits. La Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne place ſa mort vers l'an 1570.

CLAUDE VALGELAS, Docteur en Médecine. Il a traduit de Latin en François un livre, intitulé la Conſervation de ſanté, & prolongation de la vie, &c. compoſé premièrement en Latin [1] par Hieroſme de Monteux, Médecin du Roi François II, imprimée à Paris chez G. Chaudiere, l'an 1572.

[1] Le Livre Latin ici mentionné fut imprimé l'an 1541 à Vienne en Dauphiné, ſous ce titre : *Hieronimi Montui Medicinæ curatricis compendium.* (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDE VATIER, ou WATIER, Ecuyer. Il a traduit de Latin en François les Meſadventures des plus illuſtres hommes de la Chrétienté, écrites premièrement en Latin par Jean Bocace, Florentin *.

* V. dans du Verdier CLAUDE WITARD.

CLAUDE VERARD, Religieux de Clairvaux, de l'Ordre de Saint Bernard, &c. Il a traduit de Latin en François un Traité de S. Bernard, de la manière d'aimer Dieu, imprimé à Paris chez Nicolas Barbou, pour Jean André, l'an 1542.

CLAUDE DE XAINTES. Voy. ci-deſſus CLAUDE DE SAINCTES par S.

CLAUDIN DE TOURAINE, Poëte François. Il a écrit quelques huitains & dixains, ſur la naiſſance du fils d'Eſtienne Dolet [1], imprimés à Lyon par ledit Eſtienne Dolet, l'an 1539, avec d'autres.

[1] Le pauvre Claude Dolet, dont on chantoit la naiſſance en 1539, eut bien de quoi la déplorer en 1546, lorſque le 3 Août de cette année-là, il apprit la triſte & ignominieuſe mort de ſon père. (M. DE LA MONNOYE).

CLAUDINE SCEVE, Lyonnoiſe, Poëtrice Françoiſe, parente de Maurice Sceve, &c. Pluſieurs Auteurs font mention d'elle, & la louent comme écrivant bien en vers *.

* V. touchant cette fille, JEANNE SCEVE ſa ſœur, & MARGUERITE DU-BOURG leur mère, FR. DE BILLON, fol. 35 de ſon Fort inexpugnable de l'Honneur féminin. (Préſident BOUHIER).

CLEMENT HESBERT, ancien Poëte François [1].

[1] Ce prétendu ancien Poëte François eſt inconnu. Il le nomme plus bas à la lettre H, HÉBERT, ou HÉBERS; mais celui-ci n'eſt point appelé CLEMENT. (M. DE LA MONNOYE).

CLEMENT JANNEQUIN [1], très-excellent Muſicien, & duquel il ſe voit beaucoup de Chanſons de Muſique, imprimées en divers lieux, &c.

[1] Ou JENNEQUIN. *V.* le Duchat ſur le Prologue du 4e Liv. de Rabelais, touchant ce JANNEQUIN. (M. DE LA MONNOYE).

CLEMENT MARCHANT, dit MERCATOR. Il a écrit une Remontrance aux François ſur les vices qui de ce temps règnent en tous états, avec le remède à iceux, imprimée à Paris chez N. Cheſneau, l'an 1576; Traité de la venue & perſonne de l'Antechriſt, ſelon l'Ecriture Sainte, & l'avis des plus anciens Docteurs de l'Egliſe Catholique, contre l'intelligence des Hérétiques, imprimé à Paris chez ledit Nicolas Cheſneau l'an 1575. Il a traduit pluſieurs vies de Saints & Saintes, imprimées au premier, ſecond & troiſième volume de l'Hiſtoire des Saints,

chez Nicolas Cheſneau, l'an 1577. Il floriſſoit à Paris l'an 1577. Je ferai mention de ſes Œuvres Latines autre part.

CLEMENT MAROT, natif de Cahors en Quercy, près Toloſe, fils de Jean Marot, natif de Caën en Normandie, tous deux très-excellens Poëtes François, &c. Ledit Clement fut Valet-de-Chambre du Roi François I, ſous lequel il a écrit pluſieurs Poëmes, & étoit eſtimé le premier de ſon ſiècle, & peut-être de ceux qui viendront après lui [1]. Il a traduit les Pſalmes de David, ſelon la traduction que lui en faiſoit en proſe François Melin de S. Gelays, & autres hommes doctes de ce temps-là. Il a écrit pluſieurs Elégies, Epitaphes, Epigrammes, & autres genres de poëſie Françoiſe, imprimées en pluſieurs endroits de France, & à diverſes années. Il a écrit le Sermon du bon & mauvais Paſteur, imprimé. [2] Il a écrit quelques Chants Royaux, à l'honneur de la Vierge Marie, imprimés à Rouen. Il a traduit le Colloque d'Eraſme, en vers François, intitulé de l'Abbé, & de la Femme ſavante, imprimé. Il mourut à Thurin en Piémont, âgé de ſoixante ans, ou environ.

[1] Il ſeroit à propos de donner une nouvelle Edition des Œuvres de Clément Marot, plus exacte & plus ample que toutes celles qu'on a vues juſqu'ici, dans laquelle on taſſembleroit pluſieurs Compoſitions, tant en proſe qu'en vers, tirées de divers endroits, & qui ne ſont jamais entrées dans le corps de ſes Œuvres. De ce nombre ſeroit une aſſez longue pièce en vers, qui eſt certainement de lui, intitulée dans le Manuſcrit que j'en ai eu de M. Baluze : *Cantique de Clément Marot, banni de France, depuis chaſſé de Ferrare par le Duc, & de-là retiré à Veniſe, à la Roine de Navarre qui lui avoit écrit une Epître en vers.* On croit communément que ce Poëte mourut à Turin l'an 1544, âgé d'environ ſoixante ans. Béze, *in Iconibus*, l'a dit ainſi ; cependant Marot ayant, lorſqu'il étoit priſonnier en 1525, déclaré, comme il le marque en ſon *Enfer*, qu'il étoit depuis vingt ans en France, où il fut amené en ayant à peine dix, on juge qu'avant qu'il y vint, il en avoit à-peu-près cinq, & qu'il naquit en 1495, d'où il s'enſuit qu'il n'avoit pas cinquante ans, lorſqu'il mourut en 1544. Ce calcul, qui eſt juſte, eſt de M. l'Abbé le Clerc. (M. DE LA MONNOYE).

[2] On me communiqua en 1716 un Manuſcrit des Poëſies de Mellin de S. Gelais, parmi leſquelles je trouvai deux ou trois petites pièces, qui paſſent pour être de Clément Marot, & qui n'en ſont pas. Telles ſont l'Oraiſon pour *S'amie malade*, reſtituée par cette raiſon à S. Gelais, pag. 251 de

la nouvelle Edition de ſes Œuvres ; *in*-12, à Paris, 1719 : le *Huitain ; Jeudi dernier je fus chez la Normande*, qui ſe lit un peu autrement, ſous les noms d'*Annette* & de *Marguerite* dans les Epigrammes de Marot. Quant à l'Elégie *à une mal-contente d'avoir été ſobrement louée*, je renvoie à ce que j'en ai dit dans le *Nouveau Menagiana*, p. 197 du Tom. II. (*idem*).

On lit dans l'*Hiſt. du Théâtre François*, Tom. II, p. 274 & 275, *Clément Marot, Auteur & Acteur parmi les Frères ſans ſoucy*, né à Cahors en 1495, mort à Turin en 1544. (M. FALCONNET).

V. les Mémoires de Niceron, Tom. XVI, pag. 108, & la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, p. 24, 314, Tom. VIII, p. 163, Tom. IX, p. 26, 55 & ſuiv. Tom. X, p. 17, 90, Tom. XI, p. 37.

CLOVIS, ou LOYS HESTEAU, Sieur DE NUYSEMENT, natif de Bloys, Secrétaire de la Chambre du Roi & de Monſieur, &c. Il a fait imprimer un juſte volume de ſes Poëſies Françoiſes. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] Clovis Heſtau vivoit encore en 1593 & 1594. Il faut voir à ſon ſujet les Poëmes de Sebaſtien Garnier, Blaiſois *, *la Henriade* & *la Loyſſée*. (M. DE LA MONNOYE).

* Le P. le Long, dans ſa *Bibliot. Hiſtor. de France*, Edition de 1719, n°. 8384, eſt le ſeul qui faſſe mention de Sebaſtien Garnier, Procureur du Roi Henri IV, au Comté & Bailliage de Blois, dont la *Henriade* & la *Loyſſée* furent imprimées à Blois chez la veuve Gomet en 1594. On vient d'en donner une ſeconde Edition *in*-8°. Paris, J. B. G. Muſier fils, 1770. Les Auteurs du temps comparèrent ce Garnier aux plus grands Poëtes Epiques, & lui prodiguèrent leurs éloges. Ce qui a donné lieu à cette nouvelle Edition de la *Henriade* & de la *Loyſſée*, eſt peut-être le deſir malin de comparer l'*Ancienne Henriade* avec celle de M. Arrouet de Voltaire ; mais cette comparaiſon ne peut ſe ſoutenir en aucune manière. D'ailleurs il n'y a rien d'auſſi mauvais que ce Poëme.

COLARD, ou COLARS LE BOUTTILLIER, ancien Poëte François, l'an 120, ou environ. Il a écrit quelques Poëſies d'Amours *.

* V. Fauchet, Ch. 49 du Livre ci-deſſus cité.

COLIN MUSET, ancien Poëte François, excellent Joueur de Viole, l'an 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs Chanſons d'Amours *.

* V. Fauchet, Liv. 2 des Anciens Poëtes François, Ch. 46.

CONRAD BADIUS, Imprimeur, &c [1]. Il a traduit l'Alcoran des C. imprimé l'an 1560 à G.

[1] Il étoit fils du fameux Joſſe Badius, mais plus habile Imprimeur de beaucoup, & plus ſavant auſſi, puiſqu'ayant paſſé à Genève, il s'y rendit capable d'être Miniſtre. Il le fut depuis à Orléans, où il mourut de la peſte en 1562, jeune encore, comme on en peut juger par cette Epitaphe que lui fit Henri Eſtienne.

Quod patri haud dedetant rudioris tempora ſæcli
Addiderant largè tempora noſtra tibi.
Doctrinæ heredi tibi nam, Conrade, paternæ
Acceſſit cultûs gratia magna novi.
Sed Superi dotes tibi, quantùm auxere paternas,
Tantùm ævi fines diminuere tui.

CONRAD DE L'OULMEAU, dit ULMEUS, natif de Saumur en Anjou. Il a écrit quelques Œuvres, tant en Latin qu'en François, leſquelles ſont imprimées, &, entr'autres, ſon livre des Fonteines. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1560.

COSME DU PORT, Gentilhomme de Brie, Poëte François, Philoſophe & Mathématicien. Il a écrit pluſieurs vers François, non encore imprimés. Il florit à Paris cette année 1584.

S'enſuivent pluſieurs noms d'Auteurs, deſquels les premiers noms ſont inconnus.

CHARDON, ancien Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit quelques vers amoureux *.

* Il eſt le cinquante-cinquième des Anciens Poëtes François de Fauchet.

CLARATON. Il a traduit de Latin en vers François l'Hiſtoire de Galfridus Monemutenſis, contenant huit Livres des Geſtes des Anglois & Bretons. Voy. SYMLERUS [1].

[1] Pitſeus, pag. 831 de ſes *Scriptores Anglicani* l'appelle *CLAROTONUS* *, ſans pouvoir marquer en quel temps il a écrit, ſinon qu'ayant mis en vers François l'Hiſtoire de Geoffroy de Monmouth, il ne peut y avoir travaillé plutôt que ſur la fin du douzième ſiècle. (M. DE LA MONNOYE).

* CLARATON étoit Anglois de nation. (Bal. Script. Angl. XII. 48.) Il avoit étudié en France, & du Boulay, dans ſon *Hiſt. de l'Univ. de Paris* (p. 543) dit que cet Auteur avoit été élevé dans l'Abbaye de Fleury, dont Abbon étoit pour lors Abbé.

C. MOISSON, Dijonnois, Poëte François du temps de François I.

CH. . . P. . .[1] Il a traduit de Latin en vers François les Sentences ſelectes de Periander, Publian, Seneque & Iſocrate, imprimées à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1561.

[1] Au lieu de Ch. P. il devoit mettre, ou Ch. F. pour déſigner Charles Fontaine, Traducteur de ces Mimes, ou J. D. S. M. comme il le reconnoît lui-même à la fin de la lettre I, parmi les noms incertains. (M. de la Monnoye).

C. DE BLOCKLAND, natif de Montfort en Hollande, excellent Muſicien. Il a écrit en François une inſtruction de Muſique, imprimée à Lyon chez Jean de Tournes, l'an 1573. Par cette inſtruction l'on peut facilement apprendre la Muſique-pratique ſans aucune Gamme, ou ſans la main. Il floriſſoit l'an 1571 *.

* V. Du Verdier, au mot Corneille de Blockland, fameux faiſeur d'Almanachs.

CL. D. VV. E. S. D. R. Il a écrit en proſe Françoiſe un Diſcours du vrai moyen pour parvenir à la paix entière, & ſe maintenir en icelle, imprimé à Paris chez Thomas Belot, l'an 1570.

. . . CHARDON, Tourengeau. Il a traduit de Latin en François les Epîtres de Hildebert [1], premièrement Evêque du Mans, & depuis Archevêque de Tours, l'an 1000, &c. non encore imprimées.

[1] Hildebert naquit l'an 1057, & mourut l'an 1134, ſelon le P. Antoine Beaugendre, Bénédictin, qui nous en donna en 1708 une belle Edition à Paris *in-fol.* dans laquelle il n'a parlé nulle part de la Traduction Françoiſe des Epîtres d'Hildebert ici mentionnée. (M. de la Monnoye).

CASTEL, Hiſtorien & Poëte François, grand Chroniqueur de France, fils de Chriſtine, femme très-docte en Grec & Latin, &c [1]. Le ſecond volume de la Chronique Martiniane eſt imprimé ſous les noms de Caſtel & de Guaguin, Hiſtoriens François, à Paris, par Antoine Verard, l'an 1500. Il floriſſoit l'an 1399, ou environ. Jean Moulinet fait mention de lui, &

l'appelle le grand Chroniqueur de France, & l'appelle LET SAC par anagramme qui eſt Caſtel.

[1] Il naquit en 1385 d'Etienne Caſtel & de Chriſtine de Piſan. Après la mort d'Etienne arrivée en 1389, Chriſtine, ſa veuve, prit grand ſoin de l'éducation du jeune Caſtel, & y réuſſit, en ſorte qu'en 1398, le Comte de Salisbery, favori de Richard II, Roi d'Angleterre, étant en France, le prit en amitié, & offrit à Chriſtine de l'emmener à Londres, pour le faire élever avec ſon fils, à quoi elle conſentit. Richard ayant été détrôné par Henri de Lancaſtre, qui ſe fit nommer Henri IV l'an 1399, & le Comte de Salisberi ayant été décapité, Henri, qui avoit vu des Poëſies de Chriſtine, lui fit propoſer de venir à ſa Cour. Elle, de ſon côté, n'ayant nulle envie d'y aller, ne laiſſa pas de témoigner au Roi qu'elle étoit très-ſenſible à ſes bontés, & que s'il vouloit bien lui renvoyer ſon fils pour la venir prendre, elle feroit volontiers le voyage. Henri ne tarda pas à faire partir Caſtel; mais Chriſtine, qui ne ſongeoit qu'à le recouvrer après trois ans d'abſence, le garda, & trouva moyen de ſe dégager auprès du Roi. Dans ce même temps-là Philippe-le-Hardi, Duc de Bourgogne, pour faire plaiſir à Chriſtine qu'il eſtimoit, jugeant que Caſtel, quoique très-jeune encore, pourroit dans peu être capable de lui rendre de très-bons ſervices, le prit à ſes gages. Philippe mourut le 27 Avril 1404, Caſtel n'ayant au plus que dix-neuf ans, ce qui fait voir qu'il ne floriſſoit pas en 1399, comme dit La Croix du Maine, puiſqu'alors il n'en avoit que quatorze. Il y a lieu de croire qu'il étoit né laid, comme l'inſinue l'Anagramme *let ſac*, que Molinet écrivant *let* dans le ſens de *laid*, trouva ſur le nom *Caſtel*, pour donner à entendre que ce bel eſprit, logé dans un corps diſgracié, reſſembloit à de bon grain enfermé dans un vilain ſac. Ainſi, lorſque Germain Colin, dans une lettre en vers, inſérée la 24e parmi celles de Jean Bouchet, dit

Le beau Caſtel, culteur de Poëſie.

L'épithète de *Beau* doit être là priſe pour une ironie. Je crois de plus qu'il a été Moine, & qu'au lieu de *Caſtel*, on l'a quelquefois nommé *Chaſtel*. Je me fonde en cela ſur Octavien de S. Gelais, qui, Stance 16 de ſon *Sejour d'Honneur*, cite le *Moine Chaſtel*, conjointement avec Froiſſart, les appelant *Dictateurs de Chroniques de France*. La Chronique de Caſtel néanmoins, continuée par Robert Gaguin, n'a pas été intitulée *Chronique de France*, mais *Chronique Martinienne*, parce qu'elle en faiſoit la ſuite, ou comme parle La Croix du Maine, le ſecond volume, qu'au mot JEAN DE MONSTREUL, il dit avoir été attribué par quelques-uns à Caſtel & à Gaguin, mais qu'il rapporte lui comme de Jean de Monſtreul. (M. DE LA MONNOYE).

LA CHESNAYE, Normand, homme docte. Il a écrit quelques choſes imprimées avec le Ballet ſur les noces de M. le Duc

Duc de Joyeuſe, à Paris chez Adrien le Roy, & Robert Ballard frères.

COURTOIS, natif d'Arras en Picardie, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit un plaiſant Conte ou Fable de Foucher Boyvin.

COURTEBARBE, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ, Joueur d'inſtrumens de Muſique. Il a écrit le Fabliau des trois Aveugles de Compiegne en Picardie.

CUPELIN, excellent Joueur d'inſtrumens en Muſique, l'an 1260, ou environ, Poëte François, &c *.

* Fauchet n'en a point parlé.

LE CHEVALIER DE LA TOUR, &c. Voy. ci-après Meſſire Geoffroy de la Tour Landry en Anjou, Chevalier, l'an 1371, &c.

DE COLLES (le Sieur). Il a écrit en vers François l'Enfer de Cupidon.

LE CONTE DE LA MARCHE, ancien Poëte François *. Il a écrit pluſieurs Chanſons d'Amours, l'an 1260, ou environ.

* Ce Comte de la Marche qui aſſurément n'eſt pas Olivier de la Marche, n'eſt pas plus connu que Cupelin.

C. DE L'ESTRANGE, Abbé de la Celle *. Il floriſſoit l'an 1536.

* Il fut Abbé de la Celle, Diocèſe de Poitiers, en 1544, & mourut en 1565.

COUPEL.
CHAPUT.
CRIGNON.
CROZON.
} Tous quatre Poëtes François vivans du temps de Loys XII [1].

[1] Il devoit bien marquer tout au moins d'où il a tiré ces quatre noms. J'ai douté pendant quelque temps, ſi, au lieu de *Crignon*, il ne faudroit pas

dire *Crichon*, à cauſe de cet endroit de la 98ᵉ Epître familière de Jean Bouchet :

Ce ſont Meſſieurs Thibault, Crichon auſſi,
Grands Orateu s, Voire parfaits ſans ſi.

Car en ce temps-là par *Orateur*, on entendoit tout beau parleur, auſſi-bien en vers qu'en proſe ; & l'Art de compoſer en l'un & l'autre genre s'appeloit l'*Art de Rhétorique*. Mais ce qui me fait croire qu'il ne faut point ſubſtituer *Crichon* à *Crignon*, c'eſt que du Verdier, au mot GUILLAUME ALEXIS, nomme entre les Poëtes du *Puy de Rouen*, un *Chrignon*, de Diépe, que La Croix du Maine, à la fin de la lettre G, par une autre variation, appelle *Grignon*, quoique *Crignon* ſoit plus correct, ce Poëte n'étant autre que *Pierre Crignon*, de Dieppe, touchant lequel on peut voir du Verdier à la lettre P. (M. DE LA MONNOYE).

D A N

DANIEL D'AUGE, Champenois, dit AUGENTIUS, natif de Villeneuve-l'Archevêque, au Diocèſe de Sens, Lecteur du Roi en l'Univerſité de Paris ès lettres Grecques [1]. Il a écrit une Oraiſon conſolatoire ſur la mort de Meſſire François Olivier, Chancelier de France, imprimée à Paris chez Benoiſt Prevoſt, l'an 1560. Il a traduit de Grec en François l'Inſtitution du Prince Chrétien, imprimée : deux Dialogues de l'Invention Poëtique, de la vraie connoiſſance de l'Art Oratoire, & de la fiction de la Fable, imprimés à Paris par Richard Breton, l'an 1560; Diſcours ſur l'Arrêt donné au Parlement de Dole en Bourgogne, touchant un homme accuſé & convaincu d'être Loup-garou, &c. imprimé. Il a revu & corrigé les Opuſcules de Guillaume Telin, Sieur de Gutmont & de Morilonvilliers, &c. imprimés à Paris chez Mathurin Prevoſt, l'an 1565, eſquels ſe lit une Epître dudit Daniel d'Auge, adreſſée au Seigneur de Gutmont Anthoine Telin, fils du ſuſdit. Il peut avoir compoſé pluſieurs autres Œuvres, mais je ne les ai point vues. Je ferai mention de ſes Compoſitions Latines dans mon autre Bibliothèque Latine. Il florit à Paris cette année 1584 *.

[1] Bayle, au mot AUGE, remarque, après du Breuil, pag. 166 de ſes

Antiquités de Paris, que François Parent ſuccéda en 1595 à Daniel d'Auge dans la profeſſion des Lettres Grecques, par où l'on juge que celui-ci mourut peu de temps auparavant. (M. DE LA MONNOYE).

Daniel d'Auge, qui ſe faiſoit auſſi appeler *Augentius*, étoit un pédant, natif de Villeneuve-l'Archevêque, entre Sens & Troyes. Il laiſſa quatorze mille écus à ſa nièce, qui fut mariée à un Marchand de vin, nommé *Antoine*, qu'elle fit tuer pour épouſer un nommé *Jumeau*. Elle fut pendue, & lui roué, malgré les ſollicitations du Préſident de Thou, qui fut tuteur de ſa fille; comme elle avoit cinquante mille écus de biens, elle épouſa le Lieutenant Général de Nemours. (M. FALCONNET).

* On lit dans le *Borboniana*, que d'Auge, ou *Augentius*, Profeſſeur du Roi en Grec, étoit Prêtre, & vivoit meſquinement. M. le Duc de Nevers eut deſſein de le faire Précepteur de ſon fils, mort Duc de Mantoue. Il lui demanda s'il étoit Prêtre, il répondit que *oüi*, *mais non pas Prêtre Miſſotier*. Ce mot rebuta le Duc, qui choiſit Marius.

DANIEL CHARTIER, Orléanois, fils de M. Marin Chartier, Avocat audit Orléans. Il a revu & recorrigé quelques Œuvres d'Alain Chartier, ancien Poëte François & Orateur, Secrétaire du Roi Charles VII, &c. & ſe lit une Préface dudit Daniel, touchant ledit A. Chartier ſon parent, &c. le tout imprimé à Paris chez Corrozet, l'an 1583 [1].

[1] Je ſuis ſurpris qu'André du Cheſne, dans ſon Edition des Œuvres d'Alain Chartier, n'ait fait aucune mention de ce Daniel. (M. DE LA MONNOYE).

Loiſel, pag. 646 & 647, parle d'un Mathieu Chartier, fameux Avocat, parent d'Alain, ainſi que Daniel. Il faut voir à ce ſujet la *Bibl. Hiſt. Gauloiſe*, au mot CHARTIER. (M. FALCONNET).

DANIEL DROVIN, natif de Loudun en Poitou. Il a compoſé pluſieurs Poëmes François, imprimés *.

* Son Poëme, intitulé *les Vengeances divines de la tranſgreſſion des ſaintes Ordonnances de Dieu*, fut imprimé à Paris, en 1594, *in*-4°.

DARINEL DE TIREL, Paſteur des Amadis, &c. Il a écrit la Sphère des deux Mondes, & un Epithalame ſur le mariage de Philippe, Roi d'Angleterre, le tout imprimé à Anvers chez Richard, l'an 1555, avec les tables Coſmographiques, &c.

Voy. ci-après GILLES BOYLEAU DE BUILLON, ſurnommé DARINEL DE TIREL, Paſteur des Amadis, &c *.

* Il en ſera parlé au mot GILLES BOYLEAU.

DAVY, ou DAVID BROSSART (Frère), Religieux de l'Abbaye de S. Vincent près le Mans. Il a écrit un livre de l'Art & Manière de ſemer Pepins, & faire Pépinières & ſauvageaux, enter en toutes ſortes d'arbres, & faire vergers, &c. avec un autre Traité de la manière de ſemer graines en jardins, le temps & la ſaiſon de planter, replanter, recueillir graines, & cultiver toutes ſortes d'herbes, &c. le tout imprimé à Paris par la veuve Nicolas Buffet, l'an 1552, & depuis en autres endroits, &c.

DAVID CHAMBRE, Ecoſſois, Sieur d'Ormont, Conſeiller au Parlement d'Edimburg, ville capitale d'Ecoſſe, &c. Il a écrit un Abrégé de la Chronique des Rois de France, Angleterre & Ecoſſe, imprimé à Paris chez Michel Gadouleau, l'an 1579; Sommaire Recueil des Singularités d'Ecoſſe & autres Diſcours. Il floriſſoit à Paris l'an 1572 & 1579 [1].

[1] Moréri, au lieu de dire, comme La Croix du Maine, que David Chambre vivoit en France l'an 1572 & 1579, a dit en 1470 & 1480. (M. DE LA MONNOYE).

DAVID FINARENSIS, Médecin, &c. Il a écrit un Abrégé de la vraie Aſtrologie & de la Reprouvée, imprimé à Paris chez Eſtienne Grouleau, l'an 1547 *.

* Il a écrit auſſi divers Traités de Médecine, *de la Nuiſance que le vinaigre porte au corps humain, de la Nuiſance du vin*, &c.

DAUPHINE DU JARDIN, ou DES JARDINS, Damoiſelle native de Provence. Elle a compoſé pluſieurs Poëſies Françoiſes, &, entr'autres, il ſe voit quelques Sonnets de ſa façon, imprimés avec les Œuvres de Joachim du Bellay, Angevin. Elle floriſſoit du temps de Henri II. Je ne ſais ſi elle eſt encore vivante.

DENIS PERRONET *, Docteur en Théologie en l'Université de Paris, & Chanoine Théologal de l'Evêché de Périgueux, &c. Il a écrit deux volumes de Sermons imprimés à Paris chez Guillaume Chaudiere, l'an 1579.

* Ce nom s'écrit *Peronet*; La Croix du Maine manque ſouvent à l'ortographe des noms propres.

DENIS POSSOT. Il a fait la Deſcription très-ample du voyage de la Terre-Sainte, imprimé à Paris chez Simon de Colines.

DENIS SAUVAGE, Sieur du Parc, natif de Fontenailles en Brie, au Comté de Champagne, &c. Hiſtoriographe du Roi *. Il a traduit de Latin en François les Hiſtoires ou Chroniques de Paule Iove, des choſes advenues en ſon temps en toutes les parties du monde, imprimées à Paris & à Lyon. Il a traduit d'Italien en François la Circé de Jean-Baptiſte Gello, Académic Florentin, imprimée à Paris par Galiot du Pré, l'an 1572. Il a écrit un Traité de l'Orthographe & Grammaire Françoiſe, non imprimé. Il a revu l'Hiſtoire de Loys XII, compoſée par Claude Seicel, imprimée à Paris; enſemble la Chronique de Loys XI, compoſée par Philippe de Commines. Il a davantage revu & corrigé les Chroniques de Froiſſart, & les Annales de France, compoſées par Nicole Gilles. Il floriſſoit ſous Henri II, l'an 1550.

* Il fut Hiſtoriographe de Henri II. J'ajouterai aux Ouvrages de cet Auteur, cités par La Croix du Maine, la *Chronique de France*, par un anonyme, à laquelle il joignit une continuation qu'il tira de Froiſſart & de Monſtrelet, Lyon, 1562, *in-fol.* Il publia en même remps les Mémoires d'Olivier de la Marche, qui forment la ſuite de l'Hiſtoire juſqu'en 1500.

DENIS ZECHAIRE, Gentilhomme Guiennois, grand Philoſophe naturel. Il a écrit un Opuſcule très-excellent de la vraie Philoſophie naturelle des métaux, traitant de l'augmentation & perfection d'iceux, &c. imprimé à Anvers chez Guillaume Sylvius, l'an 1567.

DENUYSEMENT. Voy. ci-devant CLOVIS HESTEAU, Sieur DE NUYSEMENT.

DIANE DE MOREL, ſœur de Camille & Lucrece de Morel, toutes trois très-doctes filles, &c. Elle mourut à Paris l'an 1581, ou environ. Voy. ci-devant ANNE DE MOREL.

DIANE SYMON, Pariſienne, fort bien verſée en la Poëſie Françoiſe. Je n'ai point vu de ſes Compoſitions imprimées. Elle floriſſoit l'an 1570, ou environ.

DIDIER [1] CHRISTOL, ou CRISTOL, Médecin à Montpellier, l'an 1548. Il a traduit de Latin en François le Livre de l'Honnête Volupté de Bap. Platine, imprimé à Lyon l'an 1548.

[1] Le nom de *Chriſtol*, qui ne s'eſt jamais écrit *Criſtol*, étoit *Barthelemi*; & non *Didier*. Il vivoit en 1500, & étoit mort long-temps avant 1548, ainſi La Croix du Maine s'eſt trompé. On doit remarquer au ſujet de l'Original de la Traduction dont il eſt parlé dans cet Article, que Sannazar, & pluſieurs autres, ont cru que Platine avoit écrit ſes livres *de honeſtâ voluptate*, c'eſt-à-dire, ſon Traité de *Cuiſine*, après ſes *Vies des Papes*, ce qui eſt faux, comme je l'ai démontré, pag. 69 & 70 du *Ménagiana*, Tom. I. (M. DE LA MONNOYE).

DIDIER LUPI SECOND, fort excellent Muſicien [1]. Il a mis en Muſique les Chanſons ſpirituelles de Guillaume Gueroult, imprimées à Paris chez Nicolas du Chemin.

[1] Le Muſicien Didier Lupi, nommé dans le Prologue du 4e Liv. de Rabelais, étoit l'ainé de celui-ci, appelé par cette raiſon *Didier. Lupi Second.* (M. DE LA MONNOYE).

DOMINIQUE BERTIN, Pariſien, fort excellent Architecte & Mathématicien. Il a compoſé (avec Jean Guardet, Bourbonnois) l'Epitome ou extrait abrégé des dix livres d'Architecture de Marc Vitruve Polion, &c. avec Explications des plus difficiles paſſages d'icelui Vitruve, imprimé à Paris chez Buon, l'an 1565, 1567, & à Toloſe. Il floriſſoit à Toloſe, l'an 1556.

DOMINIQUE BOULARDET, Miniſtre à Genève, &c.

DOMINIQUE JAQUINOT, Champenois. Il a écrit l'Uſage de l'Aſtrolabe, avec un petit Traité de la Sphère, imprimé à Paris chez Marnef, l'an 1573, avec l'amplification de l'uſage de l'Aſtrolabe, par Jacques Baſſentin, Ecoſſois [1].

[1] C'eſt par les ſoins de ce Dominique Jaquinot que fut imprimé à Paris, en 1553, le petit Livre de Luc Gauric, touchant l'Eclipſe Miraculeuſe qui ſe fit à la Paſſion, & touchant l'année, le mois, le jour & l'heure de la Conception, Nativité, Paſſion & Réſurrection du Seigneur. (M. DE LA MONNOYE).

DOMINIQUE REVLIN, natif de Bordeaux, & Médecin en ladite Ville. Il a écrit les Contredits aux Erreurs populaires de M. Laurent Joubert, & autres livres imprimés à Paris, à Bordeaux & autres lieux [1].

[1] On voit cependant de lui une Epigramme Latine de ſix vers, à l'honneur du Livre de Laurent Joubert, contre lequel il a publié des Contredits. (M. DE LA MONNOYE).

DOMINIQUE SERGEANT, natif de Laval au Maine, Docteur en Théologie à Paris, de l'Ordre des Jacobins au Couvent du Mans. Il a compoſé deux livres du Bapteſme contre Pierre Viret, imprimés à Avignon l'an 1566 [1]. Il floriſſoit audit Avignon l'an 1566.

[1] Il vivoit encore l'an 1584, comme le marque la Bibliothèque des Auteurs Dominicains, pag. 270 du Tom. II. (M. DE LA MONNOYE).

D. D.

... DAMPIERRE, Gentilhomme ſuivant M. le Duc de Rouannois [1], grand Ecuyer de France, &c. Il a écrit une lettre à Madame la Ducheſſe de Rouannois, femme du ſuſdit grand Ecuyer, &c. par laquelle ſe voit la façon dont ledit grand Ecuyer a été pillé, pris & emmené de ſa maiſon par aucuns hommes d'armes, &c. imprimée à Paris par Robert Eſtienne l'an 1568.

[1] Le Duc de Rouanais dont il eſt ici parlé, eſt Claude Gouffier de Boiſy, qui n'avoit pourtant pas encore la qualité de Duc *, ſa Seigneurie de Roua-

nais n'ayant été érigée en Duché qu'en 1574 par Charles IX. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de la Monnoye ſe trompe. Le Marquiſat de Boiſy & la Baronie de Rouannois furent érigés en Duché, ſous le nom de Duché de Rouannois, pour Claude Gouffier, grand Ecuyer de France, & ſes deſcendans mâles, par Lettres du mois de Novembre 1566, regiſtrées le 23 Décembre ſuivant. On peut voir toutes les Lettres concernant cette Erection dans le Tom. V. de l'*Hiſt. Généal. des grands Officiers*, p. 293 & ſuiv. La Ducheſſe de Rouannois, à qui étoit adreſſée la Lettre de Dampierre, étoit la quatrième femme de Claude Gouffier, qu'elle avoit épouſé en 1567. Elle ſe nommoit Claude de Beaune; elle étoit petite-fille du célèbre Jacques de Beaune, Seigneur de Semblançai, Général des Finances, condamné à mort en 1527. Elle étoit veuve en premières noces de Louis Butgenſis, premier Médecin du Roi.

...DANDONVILLE. Il a écrit en vers François un Traité des moyens de connoître ſes amis, &c. imprimé à Paris par Jacques Niverd.

...DANTHON, Abbé, &c. Chroniqueur de France. Voy. ci-après JEAN DANTHON, Abbé.

DOETE, de Troye en Champagne, ancienne Poëtrice Françoiſe. Elle a écrit pluſieurs Chanſons amoureuſes ſous Conrad, Empereur, l'an 1260, ou environ.

DRUSAC, J. C. de Toloſe, Poëte François, Auteur du livre intitulé les Controverſes des ſexes maſculin & féminin, &c. imprimé à Paris l'an 1537. Voy. ci-après GABRIEL DU PONT, ſurnommé DRUSAC *.

* Le nom de *Druſac*, étoit *Gratian*, ou *Gabriel du Pont, Sieur de Druſac*. On peut voir dans le *Ménagiana*, Tom. IV, pag. 196 & 197, ſon opinion ſingulière ſur la réſurrection des hommes & des femmes formées d'une côte. Il en ſera encore parlé plus bas, au mot GABRIEL DU PONT.

DURAND, ancien Poëte François *, Il a compoſé le Fabliau ou Diſcours fabuleux des trois Boſſuz. Il floriſſoit en l'an 1300, ou environ.

* Fauchet écrit *Durans*, & il paroît que c'eſt la bonne ortographe que du Verdier a ſuivie.

EBLES

E B L.

EBLES [1] D'UZEZ, Gentilhomme Provençal, frère puîné de Guy d'Uzez, Sieur dudit lieu. Il a écrit pluſieurs Poëmes en langue Provençale, non encore imprimés. Il vivoit en l'an de ſalut 1230.

[1] Voy. Jean de Notre-Dame, Ch. 27. Il eſt dit dans le *Vocabulaire Hagiologique*, imprimé au-devant des *Origines Françoiſes* de Ménage, qu'il y a une Égliſe de Saint, ou de Sainte Eble en Auvergne, & l'on a laiſſé en blanc le nom Latin, qui eſt *Ebolus*, nom par conſéquent de Saint, & non pas de Sainte. *Notum fieri volo quod Ebolus, comes de Salciaco, cum uxore ſuâ, Reginâ nomine, & filio ſuo Widone, & fratre ſuo Willermo.* Ce ſont les termes d'un titre produit parmi les preuves de l'*Hiſtoire de S. Etienne de Dijon*, n°. 155. (M. DE LA MONNOYE).

EDOART BREDIN, Géomètre [1]. Il a fait la Deſcription * de la Ville de Dijon en Bourgogne, l'an 1574, imprimée (à Dijon, *in*-8°).

[1] Son vrai nom étoit *Euvrard Bredin*, Géomètre & Peintre, &c. M. de la Mare n'en a pas fait mention dans ſon *Conſpectus Hiſtoricorum Burgundiæ*. (M. DE LA MONNOYE).

* Sa *Deſcription de la Ville de Dijon* eſt citée dans la *Biblioth. Hiſtor. de la France*, première Edition, n°. 15034.

ELEBRANS. Il a écrit un Traité de Phyſique en François, lequel enſeigne à garder le corps & les membres en ſanté. Il n'eſt encore imprimé que je ſache. Je l'ai pardevers moi écrit à la main ſur parchemin, & contient trente-ſix feuilles.

ELIE, ou ELIAS DE BARJOLS, Gentilhomme natif dudit lieu, Poëte Provençal. Il a écrit un Traité de la guerre pour la Comté de Provence & des terres Bauſenques, &c. non imprimé. Il mourut en la fleur de ſon âge l'an 1180 *.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 4.

ELIE DE CADENET, autrement appelé ELZIAS DE CADENET, fils du ſieur de Cadenet en Provence, &c. fort

bon Poëte en langue Provençale, & ſavant ès lettres humaines, &c. Il a écrit un Traité contre les menteurs & médiſans, leſquels il appelle Gladiadours, &c. Il a écrit pluſieurs Chanſons à l'honneur de la Vierge Marie & autres Dames, non encore imprimées. Il mourut en la guerre des Templiers contre les Sarraſins, l'an 1280 [1].

[1] Il en eſt patlé fort amplement dans le 47e Chapitre de Jean de Notre-Dame, & cependant ce nom eſt échapé à du Verdier, qui n'en fait aucune mention. (M. DE LA MONNOYE).

ELIE VINET [1], natif * de Barbezieux en Xaintonge, homme fort docte ès Mathématiques, & conſommé en pluſieurs autres arts & ſciences, grand Hiſtorien & Philoſophe, &c. Principal du Collège d'Aquitaine à Bordeaux, &c. Il a écrit un Traité des Arpentages, ou meſures par arpent, imprimé à Bordeaux par Symon de Millanges, l'an 1577, *in*-4°. (*La ſeconde Edit. augmentée, eſt de* 1583, *in*-4°.) les Antiquités de Bordeaux & de Bourg, imprimées par Millanges à Bordeaux, l'an 1565, & depuis revues & augmentées par ledit Vinet, & imprimées audit lieu, l'an 1574 (*in*-4°). Antiquités de Xaintonge, Angoulmois, & autres lieux d'alentour, imprimées (1571, *in*-4°). Il florit à Bordeaux cette année 1584, âgé de près de quatre-vingt ans, & ne ceſſe de compoſer tous les jours **. Je ferai mention de ſes Œuvres Latines autre part.

[1] Il mourut le 14 Mars 1686, dans ſa ſoixante-dix-huitième année, ſuivant la Chronique Bourdeloiſe de Gabriel de Lurbe. (M. DE LA MONNOYE).

Ou plutôt, le 14 *Mai* 1587, *ſelon le P. Niceron*, Tom. XXX, pag. 224.

* Elie Vinet étoit né dans un Village de la Châtellenie de Barbeſieux. Ce Village ſe nommoit anciennement *les Planches*, & avoit pris le nom de Village des *Vinets*, depuis que François Vinet, ſon grand-père, étoit venu s'y établir en 1470. C'eſt ce que nous apprend Elie Vinet lui-même, dans ſon livre, intitulé l'*Antiquité de Saintes & de Barbeſieux*, publié à Bourdeaux, en 1571, *in*-4°. A la tête de ce livre, il ſe dit natif de Barbeſieux, c'eſt-à-dire, d'un lieu dépendant de cette Châtellenie.

** Outre les Ouvrages écrits en François par Vinet, & cités par La Croix du Maine, il a publié deux Traductions Françoiſes, l'une du Grec, *la Sphère de Procle*, imprimée à Poitiers, en 1544, *in*-4°; & à Paris, en 1573, *in*-8°;

l'autre du Latin, *la Vie de Charlemagne, par Eginhart*, Poitiers, 1546 & 1558, *in*-8°. Ce ſont ſes deux premiers Ouvrages.

ELISENNE DE CRENNE, Damoiſelle native de Picardie. Elle a écrit en proſe un Diſcours de l'Amour, imprimé à Paris par Denis Janot. Voy. ci-après HELISENNE par H.

ELOY, Recteur des Ecoles de Macon, &c. Il a écrit en Latin & en François un petit livre intitulé les Parts de Me Eloy, imprimé à Lyon l'an 1569 par Benoiſt Rigault.

ELOY MAIGNAN, Médecin à Paris. Il a traduit de Latin en François les Commentaires de Léonard Fuchius [1], Médecin Allemand, touchant l'Herberie *, imprimés à Paris.

[1] La Croix du Maine, grand corrupteur de noms, au lieu de dire *Fuchſius* *, dit toujours *Fuchius*, ne faiſant pas attention que *Fuchs*, & non pas *Fuch*, étoit le nom Allemand de l'Auteur qu'Eloy Maignan a traduit. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Livre de Fuchs eſt intitulé, *De Hiſtoriâ ſtirpium Commentarii inſignes.* Il parut pour la premiète fois en 1542. La Traduction Françoiſe fut imprimée à Lyon, en 1558, *in*-8°.

EMAR, ou AIMAR DE CHABANOIS, natif de Chabanes, au Duché d'Angoulême, ancien Hiſtoriographe de France, &c. Il a écrit l'Hiſtoire d'Angoulême, non encore imprimée. Belle-foreſt & Corlieu font mention de lui en pluſieurs de leurs Œuvres.

EMAR [1] DE FROIDEVILLE DE VIERS, Ecuyer, Docteur ès Droits, Juge Général des Baſtilles de Périgort, &c. natif d'Auvergne. Il a écrit un Dialogue de l'Origine de la Nobleſſe, imprimé à Lyon par Berthelemy Honorat, l'an 1574, auquel temps il floriſſoit, &c. Il s'appelle autrement EMAR DEVIERS, &c.

[1] Il faut lire *Eymar & Deviers*, conformément à l'Exemplaire imprimé du livre que cite La Croix du Maine, & ſur lequel il devoit uniquement ſe régler, comme a fait du Verdier. (M. DE LA MONNOYE)

EMAR HENNEQUIN, Pariſien, iſſu de la très-ancienne

famille des Hennequins à Paris, Evéque de Rennes en Bretagne. Il a écrit un Catéchiſme imprimé à Paris. Il a traduit les Confeſſions de S. Auguſtin, imprimées à Paris chez l'Huillier, l'an 1582. Il florit cette année 1584.

EMAR RANÇONNET [1], natif de Bordeaux, Préſident au Parlement de Paris*, l'un des plus doctes hommes de ſon temps. Il a écrit pluſieurs Ouvrages tant en Latin qu'en François, mais ils ne ſont encore imprimés. Je ferai mention de ſes écrits Latins en ma Bibliothèque Latine. Il floriſſoit l'an 1550, ſous Henri II.

[1] Il étoit de Périgueux, & non pas de Bordeaux, où il fut premièrement Conſeiller au Parlement, & de-là Préſident au Parlement de Paris. Sa mort violente, arrivée en 1559, nous a fait perdre d'excellens Ouvrages, qu'il étoit très-capable de donner. Le *Tréſor de la Langue Françoiſe, tant ancienne que moderne*, imprimé ſous le nom d'Aimar Rançonnet, à Paris, l'an 1616, par Jean Vignon, n'eſt autre choſe que le *Dictionnaire de Nicod*, auquel on ſait que Rançonnet avoit beaucoup de part. (M. DE LA MONNOYE).

* Lorſque le Cardinal de Lorraine fit aſſembler le Parlement de Paris, pour avoir ſon avis ſur la punition des Hérétiques, Rançonnet y porta les Œuvres de Sulpice Sévère, & y lut l'endroit de la vie de S. Martin de Tours, où il eſt parlé du fait de Priſcillien; ce qui déplut au Cardinal de Lorraine, qui peu après, ſur la fauſſe imputation d'un crime énorme, fit enfermer à la Baſtille cet excellent Magiſtrat, où il mourut de douleur.

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, p. 222.

EMERY DE BELMY, natif d'Eſpagne, &, ſelon d'autres, de Bordeaux, appelé AMERIGO DE BELMY, & BELLENGY, &c. Il a écrit quelques Poëmes & Rithmes en langage Provençal.

EMERY DE BELVEZER, Poëte Comique Provençal. Il a écrit un Traité des Amours de ſon ingrate. Il mourut l'an de ſalut 1264 *.

* Voy. dans du Verdier le mot AYMERIC DE BELVESER.

EMERY [1] DE PINGUILLON, ou PUYGUILLON, natif de Toloſe, ancien Poëte Provençal. Il a écrit des Satyres, & pluſieurs belles & fort doctes Chanſons, les Angoiſſes d'A-

mour. Pétrarque fait mention de ce Poëte en ſon Triomphe d'Amour [2], & l'a imité en pluſieurs endroits. Il mourut environ l'an 1260.

[1] C'eſt *Aymeric de Pingulan* qu'il faut écrire, ainſi qu'a fait du Verdier (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce Poëte dit dans une de ſes Chanſons, qu'il n'y a ni tant d'animaux ſur la terre, ni tant d'oiſeaux dans les bois, ni tant d'étoiles au Ciel, qu'il avoit dans le cœur de penſées qui le tourmentoient; en quoi il a été imité par Pétrarque, dans ſa ſeptième Seſtine, en ces termes :

Non hà tanti animali il mar' fra l'onde
Ne là ſu ſopra, l' cerchio de la Luna
Vide mai tante ſtelle alcuna notte,
Ne tanti augelli Albergan' per li boſchi
Ne tant' herbe hebbe mai campo, ne piaggia
Quant' ha' l' mio cor penſier ciaſcuna ſeta. (*idem*).

EMERY DE SAINCTE ROZE, Ecuyer. Il a écrit un livre des Ruſes & fineſſes de guerre, extrait de Frontin & autres Auteurs. Ce livre a été augmenté par Remy Rouſſeau, lequel l'a fait imprimer à Paris l'an 1514 chez Jean Petit. Il floriſſoit ſous Loys XII, l'an 1500.

EMERY [1] DE SARLAC, Gentilhomme ſervant en la Maiſon du Comte de Provence Philippe le Long, qui depuis fut Roi de France, l'an 1321. Il a écrit pluſieurs Chanſons en Rithme Provençale, à la louange d'une Dame de Fontenay en Poitou. Il floriſſoit l'an ſuſdit 1321.

[1] Jean de Notre-Dame, Ch. 59, l'appelle AMÉRIC, & du Verdier de même, à la lettre P. dans l'Article du COMTE DE POICTOU. (M. DE LA MONNOYE).

EMOND AUGER, natif du Diocèſe de Troye en Champagne, l'un des plus ſavans & éloquens de tout l'Ordre des Jéſuites. Il a écrit un Catéchiſme, ou Inſtruction Chrétienne pour les enfans, imprimé à Paris chez Gabriel Buon & Thomas Brumen, par diverſes fois; Traité de la vraie, réalle & corporelle préſence de Jeſus-Chriſt, au ſaint Sacrement de l'Autel, imprimé à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1566; Traité des

Sacremens de l'Egliſe, imprimé à Paris chez l'Huillier audit an 1566; Sucre ſpirituel pour ôter l'amertume des malheurs qui règnent aujourd'hui; le Paidagogue d'armes, imprimé à Paris chez Sebaſtien Nivelle, l'an 1568, Thréſor des prières pour tous états, imprimé à Bordeaux par Symon Milanges, l'an 1578; Diſcours du ſaint Sacrement de Mariage, imprimé chez Buon, 1572. Il ne ceſſe d'écrire ou enſeigner tous les jours la parole de Dieu, & eſpérons voir encore de lui pluſieurs très-doctes Traités Latins & François, leſquels il mettra en lumière quand il plaira à Dieu. Il florit à Paris cette année 1584, ſous Henri III*.

* Il mourut à Côme dans le Milanois, en 1591.

EMOND DU BOULAY, dit LORRAINE, premier Héraut & Roi d'armes de Lorraine, Poëte François, Hiſtorien & Orateur. * Il a compoſé en vers François le Combat de la chair & l'eſprit, imprimé à Paris l'an 1549 chez Jean Longis; la Généalogie des Ducs de Lorraine, avec les Diſcours des alliances & traités de mariage en icelle maiſon, juſqu'au Duc François dernier décédé, imprimé à Paris chez Jean Longis, l'an 1549; les Obſéques & Funérailles de Meſſire Claude de Lorraine, Duc de Guiſe & d'Aumale, imprimées à Paris par Arnould l'Angelier, l'an 1551; le Catholique Enterrement de feu M. le R. Cardinal de Lorraine, lequel mourut à Nogen ſur Yonne, l'an 1550, imprimé à Paris par Jean Dalier, l'an 1550. C'eſt un autre que le défunt Charles Cardinal de Lorraine. Il floriſſoit ſous Henri II, l'an 1550**.

* Outre les Ouvrages cités par la Croix du Maine, Du Boulay a publié; 1°. la Vie des Ducs de Lorraine Antoine I & François I, avec les cérémonies de leurs funérailles, & un Diſcours ſur les Alliances de leur maiſon, Metz, 1547, *in*-4°; 2°. un Dialogue des trois Etats de Lorraine, ſur la Nativité du Duc Charles, ſuivi d'une Généalogie des Ducs de Lorraine juſqu'à ce Prince. Straſbourg, 1543, *in-fol.* Ducheſne, dans ſa *Biblioth. des Hiſtoriens de France*, a cité une Hiſtoire de Lorraine manuſcrite, par ce même Auteur, alors Hérault d'armes de Lorraine, depuis en France Herault d'armes en titre, de Valois, & élu en l'Election de Reims. Son livre, don:

parle La Croix du Maine, ſur l'Enterrement du Cardinal de Lorraine, concerne Jean de Lorraine, Cardinal, mort le 10 Mai 1550, en revenant du Conclave, où l'on avoit élu Pape, Jules III.

**V. la Biblior. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome XIII, p. 74, où l'on trouvera la notice du Poëme de du Boulay, mais peu de détails ſur ſa vie.

EMOND LE MAISTRE, Provençal, grand Mathématicien, &c. Il a écrit un Avertiſſement ou préſage fatidique pour ſix ans, imprimé à Paris l'an 1578 chez Jean de Laſtres. Il floriſſoit à Arles en Provence, l'an 1577.

EMOND DE PANIGROLLES, Ecuyer (qui eſt un nom ſuppoſé). Il a écrit un Diſcours de ce qui s'eſt paſſé aux Etats Provinciaux de Normandie, tenus à Rouen l'an 1578, imprimé à Paris l'an 1578 chez Berthelemy des Planches, qui eſt un autre nom ſuppoſé.

ENGUERRAND DE MARIGNI (Meſſire), Chevalier, Comte de Longueville en Normandie; grand Général des Finances de France, ſous Philippe-le-Bel, & Loys Hutin ſon fils, l'an 1300. Il étoit homme fort éloquent, & prononça une Oraiſon ou Harangue au Peuple de Paris en la préſence du Roi Philippe le Bel, non encore imprimée. Ledit de Marigny fut pendu & étranglé à Paris l'an 1314, le dernier jour d'Avril [1].

[1] Ce fut le dernier Avril 1315 que Marigny fut pendu, & non pas l'année 1314, qui finiſſoit au 22 Mars, Pâques étant le 23, qui commençoit par conſéquent l'année 1315. (M. DE LA MONNOYE).

ENGUERRAND DE MONSTRELET [1], Gentilhomme, natif de Cambrai en Picardie. Il a écrit trois gros volumes [2] de l'Hiſtoire de France, imprimés à Paris chez Jean Petit & Michel le Noir, l'an 1512, & depuis chez Michel Somnius, Chesneau & autres, l'an 1572, revus & recorrigés. Il floriſſoit l'an 1444 *.

[1] Je crois qu'il faut prononcer *Montrelet*, l'autre prononciation ayant une vilaine équivoque, que l'Auteur avoit intérêt d'éviter. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Les trois Tomes de l'Hiſtoire de Monſtreler ſe mettent en deux volumes

ou en un, continués depuis 1467 où finit Monſtrelet, juſqu'en 1516. (*idem*).

Suivant le *Ducatiana*, pag. 129 & 130, il y a eu quatre Editions de Monſtrelet, les deux premières Gothiques, plus fidèles, mais pleines de fautes d'impreſſion. Sauvage a gâté la troiſième par de mauvaiſes interprétations. L'Edition la plus ample eſt celle de 1603 en deux Tomes *in-fol.* (M. Falconet).

* Monſtrelet étoit Citoyen & Prevôt de Cambray, Baillif de Walincourt. Il mourut le 20 Juillet 1453, & fut enterré aux Cordeliers de Cambray. On trouvera un fort bon Article ſur Monſtrelet dans la nouvelle Edition de la Bibliothèque Hiſtorique de la France, Tom. II, n°. 17295. J'ajouterai ici une note curieuſe & authentique ſur la date de ſa mort, & les titres qu'on lui donnoit. « Le 20e jour de Juillet, l'an 1453, honorable homs & noble » Engherans de Monſtrelet, Ecuyer, Prévôt de Cambray, & Bailli de » Walincourt, treſpaſſa & eſliſit ſa ſépulture aux Cordelois de Cambray, » & fut là porté en un portatoire, enveloppé d'une natte, vêtu en habit de » Cordelois, le viſage au nud, & y eut ſix flambiaux & trois cherons de » trois quarts chacun autour del bierre, où il y avoit un habit de Cordelois ; » & fut un bien honneſte homs, & croniqua de ſon temps des guerres de » France, d'Artois, de Picardie, d'Angleterre, de Flandres, & de ceux » de Gand, contre M. le Duc Philippe ; & treſpaſſa ſeize jours avant que la » paix fût faite, en la fin de Juillet de l'an 1453 ». Cette note a été copiée d'après le Nécrologe des Cordeliers de Cambray. Il en réſulte que la plus grande partie du troiſième livre de l'Hiſtoire de Monſtrelet n'eſt point de cet Ecrivain.

ERVÉ FAYARD, Périgordin. Il a traduit toutes les Œuvres de Galien en François [1]. Le livre dudit Galien, de la Faculté des ſimples médicamens, avec l'addition de Fuchius, Allemand, & autres, traduit par ledit Fayard, a été imprimé à Limoges par Guillaume de la Noaille, l'an 1548.

[1] Tout ce que ce Médecin a traduit de Galien ſe réduit à l'unique verſion du livre de la Faculté des Médicamens ſimples. *V.* du Verdier, au mot *Hervé Fayard* ; car c'eſt *Hervé* qu'il faut écrire plutôt que *Ervé*. (Cette traduction fut imprimée à Limoges, en 1548, *in*-8°). . . (M. de la Monnoye).

ESAIE LE LIEVRE, Médecin, natif de Vermandois en Picardie, Poëte, Philoſophe, & Médecin, &c. Il a écrit un livre intitulé Epydymyomachie [1], ou Combat de la Peſte avec le Réglement Politique, imprimé à Paris chez Robert Colombel,

lombel, l'an 1582. Douze Tables démonſtratives des choſes naturelles & contre nature, imprimées chez ledit Colombel avec le ſuſdit Traité de la Peſte *.

[1] Si l'orthographe *Epydymyomachie*, au lieu d'*Epidémiomachie*, eſt d'Eſaïe le Lièvre, on peut dire que le Grec n'abondoit pas chez ce Médecin, quoique l'*y* Grec y abondât. (M. DE LA MONNOYE).

* Ajoutez aux Ouvrages de cet Ecrivain, cités par La Croix du Maine, ſon livre intitulé *Officinne & Jardin de Chirurgie Militaire*, Paris, 1583, *in*-8°.

ESTER DE BEAUVAIS, Damoiſelle Angevine. J'ai vu quelques Sonnets de ſa façon, imprimés avec les Œuvres de Beroalde, Sieur de Verville. Elle florit en Anjou l'an 1584.

ESTIENNE D'ACIER, natif de Bar ſur Aulbe, en Bourgogne. Il a écrit en vers François l'Hymne du Paſteur, imprimé à Paris chez Thomas Ricard, l'an 1564.

ESTIENNE DE L'AIGUE, dit AQUEUS, Ecuyer, Sieur de Beauvais en Berry. Il a écrit un Traité de la propriété des Tortues, Eſcargots, Grenouilles & Artichaux, &c imprimé à Paris chez Galliot du Pré, l'an 1530 [1]. Il a traduit de Latin en François les Commentaires de Jules-Céſar de la guerre civile, & les Commentaires de Hirtius Opius, de la guerre d'Alexandrie, Afrique & Eſpagne, le tout imprimé à Paris chez Arnould & Charles les Angeliers, l'an 1539. Il floriſſoit ſous François I, l'an 1530.

[1] Il mourut l'an 1533. Le livre dont il eſt ici queſtion eſt ſans doute une partie de ſon Commentaire Latin ſur Pline, Ouvrage d'écolier. C'eſt le jugement qu'en fait, avec grande raiſon, Beatus Rhenanus, dans la cinquantième des cent Epîtres recueillies par Goldaſt. (M. DE LA MONNOYE).

Eſtienne de l'Aigue, ſieur de *Beauvais*, en Berry, ſuivant La Croix du Maine, du Verdier & le P. Hardouin, dans ſa Préface ſur Pline; mais on ne trouve ni dans le Dictionnaire ni dans le Dénombrement de la France, aucun Village ou autre lieu en Berry appelé *Beauvais*, mais ſeulement une Abbaye de Beauvais en Berry. De l'Aigue *, dans le titre de ſon Commmentaire ſur Pline, ſe dit de Bourges, *Biturix*. Le P. Hardouin ajoute, *Biturico Gallia agro oriundus*. Peut-être avoit-il pris le nom de quelque Hameau inconnu, dont il étoit originaire. (M. FALCONET).

* Il eſt nommé ESTIENNE DAIGUE, à la tête de ſon Traité des *Tortues*.

ESTIENNE DE L'AULNE, Parisien, l'un des plus excellens hommes pour le burin & taille douce de toute la France, comme il se voit par une infinité de pourtraits faits de sa main, & imprimés tant à Paris qu'en autres lieux. Il mourut à Paris le jour de la Pentecôte, l'an 1583, âgé de soixante-sept ans.

ESTIENNE BARITEL., ancien Poëte Comique. Voy. de lui les Epîtres d'Estienne du Tronchet.

ESTIENNE DE BOIENVAL, Picard, natif de la ville de Chelle au Diocèse de Beauvois, homme fort curieux des simples & compositions naturelles, grand Distillateur, &c. Il florit à Paris cette année 1584.

ESTIENNE DE LA BOËTIE, natif de Sarlat en Périgort, Conseiller du Roi au Parlement de Bordeaux, l'an 1560, ou environ, Poëte Latin & François, Historien & Orateur, J. C. homme docte ès langues, &c. Il a traduit de Grec en François la Ménagerie de Xenophon; les Règles de mariage de Plutarque: Plus, une lettre de consolation dudit Plutarque à sa femme, le tout imprimé à Paris chez Federic Morel, l'an 1571, avec quelques vers Latins & François dudit Boëtie. Il a écrit plusieurs Sonnets, desquels il s'en voit vingt-neuf imprimés dans le premier livre des Essais de Messire Michel de Montagne, Chevalier, &c. Il a écrit quelques Mémoires ou Avertissemens sur l'Edit de Janvier, ensemble le Contre-un, traitant de la Servitude volontaire, imprimé [1], &c. lequel il écrivit l'an de son âge 18, comme témoigne ledit sieur de Montagne, au Chapitre de l'Amitié, imprimé avec ses Essais. Il mourut l'an 1563, le 18e jour d'Août, âgé de trente-deux ans neuf mois & dix-sept jours, comme il se voit par un Discours de sa mort, fait par ledit sieur de Montagne, imprimé sur la fin de la Ménagerie de Xénophon chez Morel à Paris, l'an 1571.

[1] On trouve dans le troisième volume des Mémoires de l'Etat de la France sous Charles IX, feuillet 83, le Discours de *la Servitude volontaire*, intitulé

par quelques-uns *le Contre-un*, comme le dit ici La Croix du Maine ; titre fort mal exprimé dans l'Hiſtoire de M. de Thou par *Ant'henoticon*, comme je l'ai fait voir, pag. 365 du VIIe Tom. de Baillet. Ce Traité a été réimprimé parmi les pièces imprimées dans l'Edition des Eſſais de Montagne, *in*-12, à Genève, l'an 1727, en cinq volumes. C'eſt une très-froide, très-ennuyeuſe & très-puérile déclamation. Les vers Latins d'Etienne de la Boétie, qu'on a fort loués, ne ſont pas exempts de fautes de quantité, & de quelques-unes contre la diction. Son nom, qu'on prononce communément *la Boécie*, ſe doit prononcer *la Boétie*, comme rimant avec *partie* ; c'eſt ce que j'ai ſu des gens du pays. (M. DE LA MONNOYE).

Voyez la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 139.

ESTIENNE COLAS, Profeſſeur des Langues Françoiſe & Angloiſe au pays d'Angleterre, &c. Il a écrit un Traité pour apprendre à parler François & Anglois, imprimé à Rouen chez Bonadventure Belys, l'an 1554.

ESTIENNE COPPÉ. Il a traduit de Latin en François les Opuſcules de Guillaume Gratarolle de Bergome, Docteur en Médecine, &c. imprimées à Lyon.

ESTIENNE DOLET, natif d'Orléans [1], Imprimeur à Lyon, Poëte Latin, Orateur & Grammairien. Il a écrit quelques vers François ſur ſon ſecond empriſonnement, intitulé le ſecond Enfer [2] d'Eſtienne Dolet, imprimé à Troye l'an 1544 par Nicole Paris, avec quelques Dialogues dudit Eſtienne Dolet ; les Geſtes de François de Valois, Roi de France, premier du nom, écrits premièrement en vers Latins par ledit Dolet, & depuis traduits en vers François par lui-même, imprimés par lui à Lyon l'an 1550. Il a traduit en François deux Dialogues de Platon, ſavoir eſt Axiochus & Hyparchus, le tout imprimé l'an 1544, avec ſon deuxième Enfer. Il promettoit de traduire tout le Platon en François, mais il n'eſt encore imprimé. Il a traduit quelques Epîtres de Ciceron, imprimées à Paris chez Buon ; les Philippiques ; Traité de la manière de bien traduire d'une langue en autre, imprimé à Paris l'an 1545, avec le Traité de l'Orthographe de Loys Meigret ; l'Orateur François, non encore imprimé ; Exhortation à la lecture des

Saintes Lettres, imprimée à Lyon l'an 1542 par lui-même; Diſcours de la République Françoiſe, imprimé par lui l'an 1544; le Cantique des Cantiques; les Epîtres & Evangiles des cinquante-deux Dimanches de l'an, avec les Expoſitions; Expoſition ſur la première Epître de S. Jean, diviſée par Sermons. Il y a pluſieurs de ſes livres cenſurés *, &c. Il fut brûlé à Paris du temps de François I, le jour de S. Eſtienne, en la Place Maubert, Paroiſſe de S. Eſtienne, & avoit nom Eſtienne, qui ſont rencontres mémorables.

* On diſoit que Dolet étoit bâtard de François I, qui en avoit pluſieurs qu'il ne vouloit pas reconnoître. Dolet lui dédia le Poëme qu'il compoſa ſur ſon ſecond empriſonnement, & qu'il intitula le *Second Enfer*, ce qui ne l'empêcha pas d'être brûlé à Paris à la Place Maubert, en 1544, le jour de S. Etienne. Il avoit déja fait amende honorable à Toulouſe pour quelques écrits faits contre cette Ville. Il fut mis en priſon, à cauſe de quelques vers injurieux faits contre le Juge-Mage Dammartin, en 1534. On lit dans le *Ducatiana*, pag. 51, qu'interrogé par ſon Juge ſur ce qu'il croyoit, il lui répondit, *je crois que vous êtes une groſſe bête, & vous ne le croyez pas.* Béze avoit fait ſon Epitaphe, qui a été retranchée dans la ſeconde Edition de ſes Poëſies Latines. (M. Falconet).

* Voyez mes notes, p. 372 du premier volume de Baillet. Elles ſont ſures dans ce qu'elles contiennent touchant Dolet. Quant à la note que j'ai miſe au bas de la page 380 du quatrième volume du même Baillet, j'avoue qu'il y a quelque choſe à réformer. J'y ai dit qu'en 1533, Dolet, accuſé de Luthéraniſme à Toulouſe, fut arrêté par ordre du Juge-Mage Dammartin, & de-là promené par les Carrefours, comme lui-même le dit dans ſon Ode Satyrique contre ce Juge:

Nullum me ſcelus in vincula conjici
Poſcebat, neque per compita turpiter
Duci, ut qui impius enſe
Patris foderit ilia.

Un illuſtre Orléannois a pris de là occaſion de m'écrire que l'endroit de l'Ode citée ne marquoit nulle autre injure faite à Dolet, que d'avoir été honteuſement conduit par les rues en priſon, ce que deux lettres du même Auteur à Jacques de Minut, premier Préſident au Parlement de Toulouſe, confirmoient, par la première deſquelles s'étant plaint de ſon empriſonnement à ce Magiſtrat, il en obtint un prompt élargiſſement, dont il remercia par la ſeconde, ſans que dans l'une ni dans l'autre il ait fait la moindre mention de cette ignominieuſe promenade dont j'ai parlé. Ma réponſe à cette ob-

jection a été que, ſi j'avois fait recevoir à Dolet un affront qu'il n'avoir pas reçu, peut-être y avoit-il eu de ma faute de n'avoir pas eu d'égard aux deux lettres qu'on m'alléguoit, mais qu'il falloit convenir que de la manière dont il s'eſt expliqué dans ſon Ode, il a donné lieu à l'erreur, & que malgré ſa proſe, qu'on tâche de faire venir au ſecours, ſes vers donnent une idée qui le deshonorent ouvertement. Au lieu de ce dur & mauvais tour qu'il y prend, *Nullum me ſcelus*, & le reſte de la Strophe comme ci-deſſus, que ne diſoit-il :

Urbis per mediæ compita turpiter
Duci in non meritum ſiccine carcerem
Debebam, velut impius
Fodit qui patris ilia?

L'expreſſion également nombreuſe & claire n'auroit pas expoſé le lecteur à y donner un ſens préjudiciable à l'honneur du Poëte.

J'ai ci-deſſus remarqué, au mot CLAUDE GALLANT, que l'Epigramme de Clément Marot contre l'*Inique* regardoit Etienne Dolet. On peut voir là-deſſus l'Edition de Marot, *in*-16, chez Pierre Rigaud, à Lyon, 1604, où ce fait pouvoit être avancé plus affirmativement, puiſqu'il eſt aiſé de prouver que Dolet par ſes diſcours & ſa conduite ſe décrianr dans le monde, ſes amis l'abandonnèrent. Jean Voulré, qui l'avoit tant loué de ſes Poëſies imprimées l'an 1536 & 1537 à Lyon, le diffama l'année ſuivante dans le 3e & 4e Liv. de ſes *Hendecaſyllabes*, où il l'appelle *Lédot*, par tranſpoſition de lettres. Marot, quoiqu'un peu plus tard, en vint dans la ſuite à une rupture ouverte, qui l'obligea non-ſeulement à ſupprimer dans les Editions poſtérieures à celles de Dolet les louanges qu'il lui avoit données, mais à le nommet haurement dans des vers très-injurieux qu'il publia contre lui, tels que ceux qu'il lui applique, tirés de l'Epigramme de Martial, *Allatres licet uſque nos & uſque*, qu'il traduit, *Tant que voudras, jette feu & fumée*, &c. (M. DE LA MONNOYE).

* On trouvera dans l'Article que Niceron a donné de Doler, & qui eſt fort bien fait, des ſecours pour corriger La Croix du Maine. 1°. Le *ſecond Enfer* de Dolet fut imprimé par lui-même à Lyon, quoique le titre de quelques Exemplaires porte *chez Nicole Paris à Troyes*. 2°. Les *Geſtes de François I*, par Dolet, ſont en vers Latins; mais la Traduction eſt en proſe Françoiſe. 3°. Les *Traductions de Cicéron*, par Dolet, ſont les Epîtres familières & les Tuſculanes. 4°. Le Traité de la *Manière de bien traduire* avoit été imprimé dès 1540.

En tout il paroît que Dolet étoit inſolent, inſupportable dans la ſociété, & qu'on ne pouvoit vivre avec lui. Buchanan ne le traita pas plus doucement que Marot & les autres. Il eſt parlé de Dolet dans l'*Antimartyrologe* de Severt, pag. 475; dans Mallinkroot, *de Arte Typographicâ*, pag. 95;

Kœnig. pag. 471, & les Mém. de Niceron, Tom. XXI, p. 107. *Voy.* auſſi la Bibliothèque Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 72 & ſuiv. Tom. XI, pag. 193.

ESTIENNE FORCADEL, natif de Beziers près Narbonne, Docteur ès droits, & Lecteur ordinaire en l'Univerſité de Toloſe, &c. frère de Pierre Forcadel, Lecteur du Roi ès Mathématiques à Paris, &c. Il a écrit un petit Traité de la Maiſon de Montmorency, lequel il intitule Montmorency Gaulois, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1571; le Chant des Seraines, avec pluſieurs autres Poëmes François dudit Forcadel, le tout imprimé à Paris par Gilles Corroſet, l'an 1548. Il floriſſoit à Toloſe l'an 1570 [1]. Il a écrit pluſieurs Œuvres en Latin, eſquels je ferai mention autre part.

[1] Il mourut l'an 1578. Voyez ma note touchant ÉTIENNE FORCADEL, pag. 428 du 4e vol. de Baillet. La dernière & plus ample Edition de ſes Poëſies fut donnée par ſon fils L. P. Forcadel, l'an 1579, à Paris, chez Guillaume Chaudiere, *in*-8°. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 423.

ESTIENNE GOURMELAN *, natif de Cornuaille en la Baſſe Bretagne Armorique, Docteur en Médecine à Paris. Il a écrit l'Hiſtoire de Bretagne, non encore imprimée. Il a écrit les vies de pluſieurs Saints & Saintes, leſquelles il a extraites des Martyrologes, imprimées avec les grands volumes de l'Hiſtoire des Saints, chez Nicolas Cheſneau & autres; Avertiſſement & Conſeil à Meſſieurs de Paris, pour ſe préſerver de la Peſte, imprimé à Paris l'an 1581 chez Nicolas Cheſneau. Il florit à Paris cette année 1584. Il a écrit pluſieurs Livres Latins imprimés à Paris.

* Ou GOURMELEN, qui ſe prononce comme il eſt d'abord écrit.

ESTIENNE IDELI *, Prêtre, Chapelain ordinaire des Peſtiférés de Beſançon, & maintenant de la ville de Lyon, &c. Il a écrit deux Livres de ſacrés, ſouverains & vrais remèdes

contre la Peſte, imprimés à Lyon l'an 1581, par Jean Stratius. Il floriſſoit à Lyon l'an 1580.

* Son nom ſe trouve écrit *Ydelez*, à la tête de l'Edition de ce Livre, en 1627, *in*-8°.

ESTIENNE JODELLE [1], Pariſien, Sieur du Lymodin, très-excellent Poëte Latin & François. Il a écrit un Recueil des Inſcriptions, Figures, Deviſes & Maſcarades ordonnées en l'Hôtel-de-Ville à Paris, l'an 1558, avec pluſieurs vers Latins, &c. imprimé à Paris chez André Vechel, audit an 1558; Cléopatre & Didon, Tragédies Françoiſes dudit Jodelle, imprimées; Eugène, Comédie Françoiſe, imprimée; Contramours, qui eſt un Poëme contenant plus de trois cens Sonnets; le Diſcours de Ceſar au paſſage du Rubicon, lequel contient environ de dix mille vers; Ode de la Chaſſe; Poëme contre l'arrière-Venus, ou péché de Sodomie. Il a écrit pluſieurs Oraiſons Françoiſes, non imprimées. Son Œuvre de Mêlanges a été imprimé à Paris chez Nicolas Cheſneau & Mamert Patiſſon, l'an 1574. Il mourut à Paris en Juillet l'an 1573, âgé de quarante-un ans. Charles de la Motthe a écrit un Diſcours de ſa vie, imprimé avec les Œuvres dudit Jodelle, comme nous avons dit ci-devant [2].

[1] M. de la Monnoye renvoie ſur Étienne Jodelle au mot Charles de la Mothe, & au IVe Tom. de Baillet, pag. 431.

[2] On lit dans l'*Etat de la France ſous Charles IX*, Tom. I, fol. 67, v°. que le Poëte Jodelle étoit homme ſans religion, qu'il fit des vers pour la Croix de Gaſtines, où il parut ſe moquer également des Catholiques & des Huguenots: dans le *Pithœana*, il eſt rapporté que, comme il ſe mouroit, il dit: « Ouvrez-moi ces fenêtres, que je voïe encore une fois ce beau ſoleil »: c'étoit au mois de Juillet. Ses vers dans le *Perroniana* ſont traités comme ceux de Belleau de *Pois-Pilés*. (M. Falconnet).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 167, & les Mém. de Niceron, Tom. XXVIII.

ESTIENNE DE LUSIGNEN [1], natif de la ville de Nicoſſie au Royaume de Cypre, iſſu de la Royale Maiſon de Luſignan, Rois de Cypre, Religieux de l'Ordre des Jacobins, ou Frères Prêcheurs, &c. Il a écrit la Deſcription de toute l'Iſle

de Cypre, imprimée à Paris chez Guillaume Chaudiere, l'an 1579; l'Hiſtoire contenant une ſommaire Deſcription des Généalogies, Alliances & geſtes de tous les Princes & grands Seigneurs, qui ont commandé ès Royaumes de Hiéruſalem, Cypre, Arménie & lieux d'alentour, imprimé à Paris l'an 1579, chez Guillaume Chaudiere; les Chroniques de Cypre; la défenſe des Religieux, contre ceux qui ſoutiennent que l'habit de religion eſt ſeulement pour les pauvres inutiles & pareſſeux, & non pour les riches & de noble maiſon, &c. imprimé à Paris chez Charles Roger, l'an 1581. Il a écrit un fort ample Traité des Généalogies des Maiſons les plus nobles de toute la Chrétienté, leſquelles il eſpère faire imprimer en bref. Il a mis en lumière celles de Valois, Bourbon & Luſignan, imprimées à Paris chez Jean le Clerc, & autres. Il a écrit (outre ce que nous avons récité de lui ci-devant) pluſieurs Généalogies d'aucunes Maiſons très-illuſtres, ſavoir eſt celle des Ducs & Princes de la très-illuſtre Maiſon de Lorraine, non encore imprimée. Il l'a dédiée & préſentée à Monſeigneur le Duc de Guiſe, Henri de Lorraine; Généalogie des Comtes de Bologne ſur la mer, non encore imprimée. Il l'a dédiée & préſentée à la Roine, mère du Roi de France très-chrétien. La Défenſe de tous les Ordres de religion, contre les mépriſeurs & contempteurs d'icelle, non encore imprimée; les Généalogies de cinquante ou ſoixante Maiſons les plus illuſtres, qui ont pris leur ſource & origine de Thierry, ou Théodoric II du nom, Roi de Bourgongne & d'Auſtraſie. Elles ne ſont encore imprimées. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de quarante-ſept ans.

[1] Ou plutôt Lusignan. Il naquit à Nicoſie, Capitale de l'Iſle de Chypre, l'an 1537. Son nom dans le monde étoit Jacques. Il prit le nom d'Étienne, en faiſant profeſſion aux Jacobins de Nicoſie. Après un aſſez long ſéjour à Boulogne, Padoue, Veniſe, & autres lieux d'Italie, étant venu en France vers l'an 1577, il y demeura juſqu'à 1587, compoſant divers Ouvrages: enſuite de quoi on ne ſait pas bien ſi les troubles du Royaume ne l'obligèrent pas à repaſſer en Italie. On voit une ample liſte de ſes Œuvres Latines, Italiennes & Françoiſes dans le *Ghilini*, ſuivant lequel il mourut l'an 1590, à quoi s'accorde Altamura, mais non pas André Roverta, autre Jacobin,

Jacobin, ſon Confrère, qui lui donne cinq années de plus. (M. DE LA MONNOYE).

Voyez ce qui eſt dit d'ÉTIENNE DE LUSIGNAN, au Tom. II des *Hiſtoriens d'Eſpagne de Schottus*, pag. 1222. (Préſident BOUHIER).

ESTIENNE MAINALD *, Profeſſeur de Médecine à Bordeaux, &c. Il a traduit de Latin en François le Traité de Vérolle, écrit par G. Rondelet, Médecin à Montpellier, &c. imprimé à Bordeaux par Symon de Millanges, l'an 1576.

* Il falloit dire MANIALD; c'eſt ainſi que ſe nommoit ce Médecin mort à Bordeaux en 1599.

ESTIENNE PARIS[1], Docteur en Théologie, Evêque d'Antibe[2], ou d'Antipole. Il a écrit pluſieurs Homélies, imprimées à Paris chez Vincent Gaulterot.

[1] Il étoit d'Orléans, Jacobin, Docteur de Sorbonne, pourvu le 16 Mars 1551, par le Pape Jules III, de l'Evêché d'Abelone, qu'on croit être l'Ancienne *Aulon*, en Italien *la Valona*, dépendante autrefois de l'Archevêché d'Athènes; & comme le Siége étoit *in partibus Infidelium*, le Pape lui conféra le pouvoir d'exercer les fonctions Epiſcopales dans le Diocèſe de Rouen, du conſentement de l'Archevêque Charles de Bourbon, dit *le Cardinal de Vendôme*; à l'exemple duquel l'année ſuivante Jean de Morvilliers, Evêque d'Orléans, le voulut avoir auſſi pour ſuffragant. Il mourut à Rouen au mois d'Octobre 1561. (M. DE LA MONNOYE).

[2] La Croix du Maine n'entendant pas le mot *Abelone*, l'a expliqué par *Antibe*, ne faiſant pas réflexion qu'il y avoit plus de trois cens ans que le Siége Epiſcopal avoit été transféré d'Antibe à Graſſe. (*idem*).

ESTIENNE PASQUIER, Pariſien, l'un des plus éloquens Avocats de la Cour du Parlement de Paris, & des plus doctes, Poëte Latin & François, Hiſtorien & Orateur, &c. Il a écrit ſix livres de Recherches ou Anciennetés de la France, deſquels les deux premiers ont été imprimés en divers lieux, tant à Paris qu'à Orléans; le Monophile ou ſeul-aymant, qui eſt un Diſcours en proſe, touchant l'Amour, imprimé à Paris par deux ou trois fois; le Pour-parler du Prince, imprimé avec ſes Recherches; les Ordonnances d'Amour, imprimées au Mans & en autres lieux, ſous noms diſſimulés; le vingt-ſixième Arrêt

d'Amour [1] ; pluſieurs vers ſur la pulce, imprimés chez l'Angelier, l'an 1582. Il a prononcé pluſieurs très-doctes Oraiſons, tant au Parlement qu'en autres lieux, leſquelles ne ſont encore imprimées. Je ferai mention de ſes Œuvres Latins autre part. Il florit à Paris cette année 1584, non ſans s'étudier à profiter au Public en toutes façons très-louables [2].

[1] Pâquier, Let. 5e du IIe Liv. de ſes Lettres, a fait mention lui-même de ſes *Ordonnances d'Amour*, ici rapportées. J'en ai vu un Exemplaire *in*-8°. prétendu imprimé à Anvers, ou, comme il y a, *en Anvers, par Pierre Urbeſt, 1574*, ſous le titre d'*Ordonnances genérales d'Amour*. Elles conſiſtent en cinquante Articles, & contiennent quinze feuillets. Mais je n'ai point vu ce *vingt-ſixième Arrêt d'Amour*, que ſpécifie La Croix du Maine, ni ne puis même deviner ce que c'eſt, n'y ayant en cela nulle alluſion aux anciens Arrêts d'Amours de Martial d'Auvergne, leſquels excédent de beaucoup le nombre de vingt-cinq. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Un Ouvrage conſiderable, dont ni La Croix du Maine, ni du Verdier n'ont pu parler ici, c'eſt le Recueil des Lettres de Pâquier, imprimées pour la première fois l'an 1586 en un vol. *in*-4°, & depuis en cinq *in*-8°, 1619, fort augmentées. Il eſt de plus Auteur d'un *Factum* très-curieux pour Marie de Corbie, qui, en 1577, accuſa d'impuiſſance Etienne de Bray, Tréſorier de France, ſon mari, & pourſuivit le procès juſqu'au 18 Juin 1580, que, par Jugement de l'Official de Paris, elle obtint la permiſſion de ſe remarier. On voit par les notes de Jean Chenu ſur le Réglement général des Officialités de 1606, que ce *Factum* eſt d'Etienne Pâquier, quoiqu'il n'y ait pas mis ſon nom. Je tiens cette remarque de M. Bouhier, Préſident au Parlement de Dijon, dans une ſavante Diſſertation manuſcrite * que j'ai vue de lui, où il prouve que pour de bonnes raiſons l'uſage du Congrès ne doit point être aboli. (*idem*).

* Cette Diſſertation a été depuis imprimée en un vol. *in*-8°, en 1703, ſous le nom de LUXEMBOURG.

Etienne Pâquier, célèbre Avocat, enſuite Conſeillet au Parlement, & gratifié de la Charge d'Avocat-Général à la Chambre des Comptes par Henri III, né à Paris en 1528, y mourut le 31 Août 1615, âgé de quatre-vingt-ſept ans. *Voy.* le Merc. Franç. Tom. IV, pag. 447. Dans le Liv. 9e de ſes Lettres, Let. 12 & 13, il dit avoir étudié à Bologne-la-Graſſe, ſous Marianus Socinus, Juriſconſulte de grande réputation, dont les Conſultations en France n'empêchoient pourtant pas qu'on ne perdît ſon procès. En 1546, le lendemain de l'Aſſomption, il commença d'étudier en Droit à Paris, & prit les premières leçons d'Hotoman & de Balduin aux Ecoles du Décret. Le premier liſoit à ſept heures du matin, le ſecond à deux heures de relevée.

L'an d'après, en 1547, il fut à Toulouſe à la première leçon de Cujas en l'Ecole des Inſtituts, qui ne s'étoit jamais mis auparavant ſur la montre. Il alla enſuite à Bologne, comme nous l'avons dit. Dans la Let. 1 du Liv. 8, il rend raiſon à M. Pithou de ſes études dans tous les temps. Il avoit fait des Lettres amoureuſes dans ſa jeuneſſe; trente ans après il les trouva réimprimées avec ſon nom, en la boutique de l'Angelier, avec celles de l'Italien Paraboſco, Let. 4 du Liv. 6... Nous avons déjà parlé de ſes vers François ſur *la Paix* de Catherine des Roches, aux grands jours de Poitiers, en 1579. En 1583, il y en eut d'autres faits ſur *ſa main*, aux grands jours de Troyes, à l'occaſion de ſon portrait par un habile Flamand, qui l'avoit peint ſans main. *Voy.* la Let. 8 du Liv. 10, Let. 15 du même Livre, il dit avoir fait une Epître dont il étoit amoureux, mais que les troubles du temps l'empêchèrent d'imprimer... Let. 15, Liv. 19, il dit qu'étant Avocat, il fut commis avec neuf autres, s'aſſemblant chez Verſoris pour rédiger la Coutume de Paris... Let. 9, Liv. 1, il fait voir en habile Juriſconſulte, dans ſa Lettre à Briſſon, les différences du Droit Romain d'avec nos Coutumes, & donne l'avantage à celles-ci en pluſieurs choſes. Dans la Lettre 12, Liv. 18, datée du 15 Juillet 1605, il dit s'être démis de ſon état d'Avocat du Roi, en faveur de ſon fils aîné, Théodore Pâquier. Il avoit cinq fils, dont deux prirent le parti des armes; Nicolas, l'un d'eux, étoit en 1594 Conſeiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & Guy étoit Auditeur des Comptes. *Voy.* encore l'éloge d'Etienne Pâquier pat Loiſel, p. 580. (M. Falconnet).

* Pâquier, étant jeune Avocat, plaida avec chaleur & ſuccès contre les Jéſuites. Il eſt dit dans l'*Hiſt. de l'Univ. de Paris*, Tom. VI, p. 181 & 193, que ce fut le commencement de ſa fortune. Ils s'en vengèrent cruellement, & voici comme ils le traitent dans le fameux livre intitulé *Imago primi ſæculi Soc. J.* pag. 503... *Steph. Paſchaſius exercitatæ in calumniando imprudentiæ; quid non Convitiorum evomuit os illud impudens, in Sectam, ut aiebat, ambitioſam, & fucatæ religionis plenam: auſus & Ignatium novæ impietatis commento, cum M. Luthero comparare, quaſi ambo, diversâ tamen viâ, eodem tenderent conſpirarentque, ut, labefactâ Magiſtratuum authoritate, diſciplinam Eccleſiaſticam enervarent, ut divina atque humana jura confunderent omnia...* Le Jéſuite Garaſſe attaqua avec autant de fureur, & auſſi peu de ſuccès, la mémoire de Pâquier. Ses fils la défendirent avec autant de fermeté que de gloire. Arnaud, de Thou, Paſſerat ne ſont pas mieux traités dans les pages ſuivantes du même livre. Arnaud, *de Calvini Sectâ, calumniator vehemens...* Le premier Préſident de Thou, *vir antiqui moris, & horridæ libertatis...* Paſſerat, *præfationem habuit amarulentâ in ſocietatem dicacitate, calumniisque pleniſſimam.* C'eſt ainſi que la Société naiſſante traitoit ſes ennemis. Encore un mot ſur les remarques utiles qu'on peut tirer des Lettres de Pâquier. Dans la ſeptième du Liv. 19, ſur le Droit Naturel, à l'occaſion du Livre de l'Echaſſier, il parle très-philoſophiquement de ce prétendu Droit, alliant fort bien la religion avec ſes principes, quand il dit, que depuis la chûte de

l'homme, la nature eſt ſi dépravée, qu'elle n'eſt autre choſe qu'opinion; finiſſant par dire que la loi la plus inviolable eſt celle de vivre ſelon les Lois du pays où l'on eſt habitué.

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 141 & 200, Tom. VIII, pag. 307, Tom. IX, pag. 10, 34, 158, Tom. XII, pag. 43, 169, 215, 256, Tom. XIV, pag. 253.

ESTIENNE PERLIN. Il a écrit la Deſcription des Royaumes d'Angleterre & d'Ecoſſe, imprimée à Paris chez François Terpeau, l'an 1558; Coſmographie, ou Deſcription de toute la terre, & diviſion d'icelle, avec le changement ou mutation des Empires ou Royaumes. Je ne ſais ſi cet Œuvre eſt imprimé.

ESTIENNE DE LA PLANCHE, Avocat au Parlement de Paris. Il a traduit les cinq premiers livres des Annales de Cor. Tacitus, imprimés à Paris l'an 1555, & de rechef imprimés l'an 1581. Il floriſſoit à Paris, l'an 1555.

ESTIENNE PORCHIER, duquel la deviſe & anagramme eſt, En reproche ny siet. Il eſt Auteur du Roſier des Princes [1], écrit à la main, l'an 1470 *.

[1] Naudé, ſur la fin du troiſième Chapitre de ſon Addition à l'Hiſtoire de Louis XI, parle fort au long du *Roſier des Guerres*, dont il dit que l'Auteur n'étoit pas connu, parce qu'ayant voulu cacher ſon nom dans une Anagramme, compriſe en ces quatre vers,

De par l'humble & obéiſſant ſubget,
Dont le nom eſt, *En reproche n'y ſiet.*
Car qui à point les lettres en aſſiet
Trouver le peut, s'il ne faut à ſon get.

On n'avoit pu le deviner; à quoi cependant il ajoute qu'un de ſes amis y avoit trouvé *Eſtienne Porchier*, par où, d'un côté on voit que l'ami de Naudé s'étoit apparemment mieux ſouvenu de cet endroit de La Croix du Maine que Naudé lui-même, & de l'autre, que puiſque l'Auteur du *Roſier des Guerres* ne s'eſt nommé que par anagramme, il faut néceſſairement que La Croix du Maine, qui le nomme *Eſtienne Porchier*, eût trouvé lui-même ce nom dans l'Anagramme, ou qu'il le tint d'ailleurs, ce qui d'une manière, ni de l'autre, ne l'autoriſoit à donner avec tant de ſécurité, le nom d'*Eſtienne Porchier* à l'Auteur du *Roſier des Guerres*, qu'il nomme mal le *Roſier des*

Princes. Naudé, qui remarque dans l'endroit cité, que ce Livre fut imprimé à Paris l'an 1523, a raiſon de rejetter, comme très-défectueuſe, l'Edition que Jean d'Eſpagner, Préſident au Parlement de Bordeaux, en donna l'an 1616, comme d'une pièce rare, qu'il avoit tirée des Manuſcrits du Châteu de Nérac. (M. DE LA MONNOYE).

* Quoi qu'il en ſoit du véritable Auteur du *Roſier des Guerres*, que l'on a cru être Louis XI, il paroît aſſez sûr qu'il a été compoſé par ſon ordre, les vers cités ci-deſſus l'indiquent. *Voy.* la Biblioth. Choiſie de Colomiés, Art. 8.

Parmi les Manuſcrits de la Bibliothèque du Roi, il y en a deux du *Roſier des Guerres* (n°. 7433 & 7434) qui méritent d'être conſultés. On trouvera à la marge du dernier une note d'une main récente, qui explique l'Anagramme *En reproche n'y ſiet* par le nom de *PIERRE CHENYSOT*.

ESTIENNE DE LA RIVIERE, Chirurgien à Paris. Il a compoſé les figures & déclaration des inciſions, de la diſſection des parties du corps humain, imprimées à Paris avec les trois Livres de Charles Eſtienne, Médecin, chez Robert Eſtienne & Symon de Colines.

ESTIENNE DE LA ROCHE, dit VILLEFRANCHE, natif de Lyon ſur le Rhône Il a écrit une Arithmétique & Géométrie, imprimées à Lyon l'an 1538 par les Huguetans.

ESTIENNE SPIFAME, Gentilhomme François [1]. Il a écrit quelques Œuvres, tant en vers qu'en proſe Francoiſe, imprimées à Paris chez la veuve Lucas Breyer, l'an 1583.

[1] Ce SPIFAME, qui prenoit la qualité de Sieur du GRAND HÔTEL & d'AZY, s'appeloit MARTIN, & non pas ÉTIENNE. Ses Œuvres, que j'ai vues, ne ſont que 92 pages *in*-12. La famille des Spifames étoit une des meilleures de Paris (de race noble de Luques, venus en France ſous Charles VI). Il ſera parlé de Jacques Spifame en ſon lieu; mais je ſuis ſurpris que nos deux Bibliothécaires n'aient fait aucune mention d'un Raoul Spifame, Avocat, connu au Barreau de Paris dès le règne de François I juſqu'à celui de Charles IX. On peut voir ce qu'en remarque Loiſel, pag. 524 de ſon *Dialogue des Avocats*, où il fait dire à Pâquier que Me Raoul Spifame étoit de ſon temps le ſeul Avocat, qui, à la manière ancienne, parût en robe d'écarlate aux ouvertures de la S. Martin, pour y prêter le ſerment. Cette ſingularité tenoit un peu du ridicule. Auſſi peut-on dire que c'étoit un viſionnaire. Son Recueil des trois cens huit Arrêts Royaux, prétendus donnés l'an 1556 par Henri II, en eſt une bonne preuve. C'eſt lui qui les a tous dreſſés; ils ont été imprimés *in*-8°, ſans marque de temps ni de lieu, quoiqu'il ſoit aiſé de

préſumer que l'Edition eſt de Paris, en 1558 au plus tard, le nommé *Raſſe des Nœuds*, fameux Chirurgien Huguenot, ayant appoſé cette date dans l'Exemplaire que j'en ai. Le Livre eſt rarissime, & quoique François, a un titre Latin qui eſt tel, *Dicæarchiæ Henrici Regis Chriſtianiſſimi Progymnaſmata*. A la fin il y a *Finis primi Tomi*; mais il eſt certain qu'il n'y en a jamais eu de ſecond, du moins imprimé. (M. DE LA MONNOYE).

Il ſe nomme lui-même à la ſeconde page de ce Livre ſingulier, qui eſt *in*-8°. *Rad. Spiſama Poëta Gallus*, à la tête de l'écrit en vers pour Henri III. Loiſel & Joly l'ont ignoré. (M. FALCONNET).

V. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 111.

ESTIENNE TABOUROT, Avocat au Parlement de Dijon en Bourgogne. Il a mis en lumière un ſien Œuvre, rempli de facéties & joyeuſetés, intitulé les Bigareures, que les Grecs appellent Stromata, &c. ſous le nom du ſieur des Accords, imprimé à Paris chez Richer, l'an 1583 & 1584 [1], avec augmentations. Il florit à Dijon l'an 1584 *. Il a compoſé pluſieurs autres Ouvrages plus ſérieux, leſquels ne ſont encore en lumière [2].

[1] Bayle compte pour une erreur à La Croix du Maine & à du Verdier d'avoir mis à l'année 1583 la première Edition des *Bigarrures* de Tabourot, quoique Tabourot lui-même la mette à 1582. Mais La Croix du Maine & du Verdier n'ont fait en cela que marquer l'année, telle qu'ils l'ont trouvée dans leurs Exemplaires, & que d'avance l'Imprimeur l'y avoit miſe, ſuivant la Coutume d'en uſer ainſi, afin que les Editions en paruſſent plus long-temps nouvelles (M. DE LA MONNOYE).

[2] Outre les *Bigarrures*, ſous le nom du Sieur des Accords, & quelqu'autres petites pièces, dont du Verdier fait mention, il a donné en 1587, *in*-8°. chez Jean Richer, les Portraits & Epitaphes, tant en Latin qu'en François, des derniers Ducs de Bourgogne; & ſous le nom de *Jean Voſtet Breton*, Anagramme d'*Eſtienne Tabourot*, un Almanach dont il réduit en vers les Prédictions populaires au Calcul Grégorien, à Paris, *in*-8°, chez le même Richer, 1588. Je le citerai au mot JEAN LE FÈVRE, renvoyant pour le reſte à ma note ſur le VIe Tom. de Bailler, pag. 308 & 309. Il a intitulé ſes Ecraignes Dijonnoiſes, *Livre I*, quoiqu'elles n'aient jamais été ſuivies d'un ſecond. Elles furent réimprimées ſéparément à Lyon, en 1592, deux ans après la mort de l'Auteur, *in*-16, ſous le nom du Sieur du Buiſſon, Baron de Grannas, & Seigneur de Domoi en partie. On y joignit dans cette Edition quelques Contes tirés du Compſeutique d'A. D. V. c'eſt-à-dire, d'Antoine du Verdier, leſquels ne contiennent que treize feuillets. Etienne Tabouror mourut en 1590, agé ſeulement de quarante-trois ans, ſui-

vant la date par où l'Epitaphe, gravée ſur ſa tombe à Dijon, dans l'Egliſe de S. Bénigne, finit en ces termes : *inter publicas patriæ diſcordias animam quietam & concordem, non ſine amicorum dolore, exhalavit, 1590, natus annos 43*, date qui fait voir combien eſt fauſſe celle qu'on trouve dans quelques Editions des *Bigarrures*, au-deſſus du portrait de l'Auteur, où, au lieu d'*etatis 35, 1584*, il falloit, pour compter juſte, mettre *etatis 35, 1582*, ou *etatis 37, 1584*. (*idem*).

* Etienne Tabourot avoit été Procureur du Roi au Parlement de Dijon. Il portoit pour deviſe un *Tambour*, avec les mots *à tous accords*. Pâquier, Let. 12 du Liv. 8, lui écrivoit qu'il eût été à ſouhaiter qu'on n'eût rien ajouté à la ſeconde Edition des *Bigarrures* ; il lui indique les Auteurs de pluſieurs vers artificiels. Il étoit neveu de Jean le Févre, Chanoine de Langres, dont il ſera parlé plus bas, le premier qui ait donné un Dictionnaire de Rimes, Livre qui eſt devenu ſi commode, & d'une ſi grande reſſource. Jean le Févre mourut à ſoixante-douze ans, en 1565. Tabourot revit ſon Ouvrage, le fit imprimer en 1572. Il fut réimprimé & augmenté en 1588. V. le *Menagiana*, Tom. III, pag. 334.

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 401, Tom. XII, p. 191, 365, Tom. XIII, p. 363. Voy. auſſi la Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. II, pag. 300, où l'on trouvera un ample Catalogue des Ouvrages d'Etienne Tabourot, & des Editions qu'on en a publiées ; mais on y a été trompé ſur l'année de ſa naiſſance, par la date de ſon âge, qui eſt au-deſſus de ſon portrait.

ESTIENNE DU TRONCHET, natif de Montbriſon en Foreſts, Secrétaire de la Roine mère du Roi, Tréſorier de Foreſts, &c [1]. Il a écrit un volume de Lettres miſſives & familières, imprimées à Paris chez Nicolas du Chemin, l'an 1569 ; Lettres amoureuſes, avec ſeptante Sonnets de Pétrarque, traduits en vers François par ledit du Tronchet, imprimés à Paris chez la veuve Lucas Breyer, l'an 1575 ; le Vol de la plume en France, imprimé ; Diſcours Académiques Florentins, appropriés à la langue Françoiſe, imprimés chez ledit Breyer, l'an 1576 ; le Contentement d'un vieil Laboureur, &c. imprimé à Lyon par Benoiſt Rigault, avec les Queſtions Enigmatiques d'Antoine du Verdier [2]. Il floriſſoit l'an 1579.

[1] Dorat, parlant d'Etienne du Tronchet à Ronſard, diſoit que c'étoit un excellent Auteur : dites *Ecrivain*, répondit Ronſard. C'eſt que l'écriture de

du Tronchet, comme du Verdier le remarque au mot FRANÇOIS I, étoit la plus belle du monde. (M. DE LA MONNOYE).

[a] Du Verdier n'a fait nulle part mention de ces *Queſtions Enigmatiques*, qui lui ſont ici attribuées. Quant à la petite pièce, intitulée *le Contentement d'un vieil Laboureur*; c'eſt une imitation d'après Claudien, par Mellin de S. Gelais, & non pas d'après Catulle, comme le marque mal du Verdier, au mot GILLES CORROZET. (*idem*).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 318.

ESTIENNE VALENCIER, Foréſien, Secrétaire de M. le Comte de Sault en Provence, &c. Il a écrit une Complainte de la France, touchant les misères de ſon dernier temps, imprimée l'an 1568; Eglogue ſur la mort de Madame Charlote de Laval, Amirale de France, imprimée l'an 1568, avec quelques Epitaphes & Cantiques dudit Valencier; Diſcours ſur la mort de M. le Comte de Sault, Meſſire François d'Agoult, imprimé audit an 1568; Eglogue préſentée au Roi & à la Roine pour Eſtrennes, avec une Ode de la paix, imprimé chez Federic Morel, l'an 1576. Il floriſſoit l'an 1568.

ESTIENNE YDELY. Voy. ci-deſſus ESTIENNE IDELY par I Latin *.

* C'eſt YDELEZ, comme il a été dit plus haut.

EUDE, ou ODE DE LA COUROIERE, ancien *Poëte* François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs Chanſons amoureuſes, non encore imprimées *.

* Fauchet l'appelle DE LA COURROIERIE. Du Verdier a omis ce Poëte.

EUSTACE, ou EUSTACHE DU COURROY, Maître de la Chapelle du Roi, l'un des plus grands Muſiciens, & des mieux verſés en la théorique & pratique de tous ceux de notre temps. Il a mis en lumière quelques Œuvres touchant la Muſique, imprimés à Paris chez Adrian le Roy. Il a davantage écrit pluſieurs Œuvres touchant la théorique & pratique de Muſique, non encore imprimées. Il florit à Paris cette année 1584.

EUSTACE, ou EUSTACHE, &, ſelon autres, HUISTACE, ou

ou WISTACE [1], ancien Poëte François. Il a écrit en vers François un Roman appelé Brut, non imprimé [2]. Il floriſſoit l'an 1155. Ce Roman ſe voit écrit à la main, en la Bibliothèque de M. Moreau, Tréſorier de France.

[1] Fauchet d'où La Croix du Maine & du Verdier tirent ce qu'ils rapportent touchant ces anciens Poëtes François, écrit *EUSTACE*, *WISTACE*, ou *HUISTACE*, mais non pas *EUSTACHE*. Du Verdier, qui a conſervé les trois orthographes de Fauchet, en a changé l'ordre, ayant commencé par *HUISTACE*, qu'il faut chercher par conſéquent chez lui à la lettre H. *Voy.* Fauchet, Ch. 1. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce Roman eſt intitulé *le Brut d'Angleterre*... *Voy.* l'Hiſt. de l'Acad. des Inſcriptions, Tom.. II, pag. 728, Edit. *in*-12. (Préſident BOUHIER).

EUSTACE, ſurnommé LE PEINTRE, très-bon Poëte François. Il a écrit pluſieurs Chanſons amoureuſes, non encore imprimées. Il floriſſoit l'an 1260, ou environ *.

* Celui-ci a échappé à du Verdier. *Voy.* Faucher, Ch. 66.

EUSTACE, OU HUISTACES, natif d'Amiens en Picardie, ancien Poëte François. Il a écrit un Fabliau du Boucher d'Abeville. Il floriſſoit l'an 1300, ou environ. Voy. CL. F.

EUSTORG DE BEAULIEU, natif dudit lieu, au bas Limoſin, jadis Prêtre, Muſicien, & Organiſte, & depuis Miniſtre à Genève. Il eſt Auteur d'un livre, intitulé les Divers Rapports, &c. contenant pluſieurs Poëſies Françoiſes, imprimé à Lyon l'an 1537. Il a mis en Muſique trente-neuf Chanſons, non encore imprimées; Chrétienne réjouiſſance, qui eſt un amas de pluſieurs Chanſons, imprimée l'an 1546, le Pater & Ave des ſolliciteurs de procès, &c. imprimé. Il floriſſoit l'an 1546 *.

* La Croix du Maine & du Verdier en font encore mention ſous le nom d'*HECTOR DE BEAULIEU*, nom qu'il avoit pris au lieu de celui d'*EUSTORG*.

EXUPERE DE CLAVEISON [1], Sieur DE PARNAS. Il peut avoir compoſé quelques Œuvres, leſquelles je n'ai point encore vues.

[1] Ce nom me paroît chimérique, & fourni à La Croix du Maine par quelqu'un qui abuſoit de ſa crédulité. (M. DE LA MONNOYE).

F E D.

FÉDERIC, ou FERRY *, premier du nom, ſurnommé BARBE-D'OR, Empereur des Romains, l'an 1162, neveu de Conrad, troiſième Empereur, &c. Il a écrit pluſieurs Chanſons & Epigrammes en langue Provençale, &, entr'autres, une, à la louange de toutes les nations qu'il avoit ſuivies en ſes victoires **, &c. non imprimées. Il floriſſoit l'an ſuſdit 1162.

* M. de la Monnoye ſur cet Article ſe contente de renvoyer au Ch. 2 de Jean de Notre-Dame. Il y a pourtant à remarquer que le FÉDERIC, ou plutôt FREDERIC, dont il doit être ici queſtion, n'eſt point le premier dit BARBE-ROUSSE, que La Croix du Maine ſurnomme BARBE-D'OR, mais FREDERIC II, fils de Henri VI, Empereur, & ſecond fils de Barbe-rouſſe. Il fut élu Empereur le 13 Décembre 1210, couronné à Rome le 22 Novembre 1220, mort à Fiorenzuela dans la Pouille le 13 Décembre 1250, âgé de 57 ans. Prince courageux, ſavant, & qui parloit ſix ſortes de langues, libéral & magnifique, que ſes démêles avec la Cour de Rome, & les guerres néceſſaires qu'il eut à ſoutenir firent paſſer pour impie & cruel, quoiqu'il fût très-digne du ſceptre qu'il portoit.

** Les vers dont parle La Croix du Maine ſont en langue Provençale. Le Couplet ſuivant, curieux par ſon ſujet, en donnera une idée.

Plas my Cavalliet Francès
E la Donna Catallana,
E l'onrat del Gynoès
E la Cour de Kaſtellana.
Lou cantar Provenſallès,
E la danſa Triuyzana,
E lou corps Aragonnès,
E la Perla Julliana.
Las Mans & Kara d'Anglès
E lour Donzel de Thuſcana.

Ce Monument eſt d'autant plus précieux, qu'il nous prouve que certaines qualités, ſoit du corps, ſoit de l'eſprit, naturelles à quelques peuples, ſe conſervent les mêmes dans tous les temps, & ſemblent tenir au climat; la galanterie des Chevaliers François, la beauté des Catalanes, l'induſtrie des Genois, le goût des Provençaux pour le chant, les traits réguliers & la beauté des mains des Angloiſes, la gentilleſſe des femmes de Toſcane, ſe reconnoiſſent encore.

FEDERIC BLANCHET, natif de Sainct-hon en Foreſts, Avocat au Parlement de Paris. Il a traduit fort heureuſement de Latin en vers François les Baiſers de Jean ſecond *, Fla-

mand de nation, non encore imprimés. Il florit à Paris cette année 1584.

* M. Dorat, ancien Mouſquetaire, Poëte agréable & léger, vient de donner une imitation charmante de quelques-uns des *Baiſers* de Jean ſecond, *précédés du mois de Mai, Poëme.* Cet Ouvrage, *in*-8°. ſuperbement imprimé chez Lambert, 1770, eſt orné de très-belles gravures. Le Poëte François a ſu voiler quelques images trop libres du Poëte Latin, en leur conſervant néanmoins tout le piquant de la Volupté.

FEDERIC JAMOT, natif de Bethune en Picardie, Docteur en Médecine, homme docte en Grec & Latin [1]. Il a traduit de Grec en François un Traité de la Goute [2], contenant les cauſes & origine d'icelle, imprimé à Paris chez Philippe de Rouville, l'an 1567, & depuis chez Galiot du Pré, l'an 1573 *. Il floriſſoit l'an 1567.

[1] Il étoit ſur-tout bon Poëte, Grec & Latin. Je le crois mort un peu avant l'an 1600. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Le Traité de *la Goutte*, dont il eſt parlé ci-deſſus, eſt de Demetrius Pépagomenus, imprimé en Grec l'an 1558, *in*-8°, avec une verſion Latine anonyme. Il eſt auſſi Auteur de l'ἱπποκυνηγέσιον, ou du Traité de *Fauconnerie*, imprimé en Grec avec la Traduction Latine de Pierre Gilles, 1612, *in*-4°, par les ſoins de Nicolas Rigault. Quelques-uns lui donnent de plus le Κυνοκύνιον, où il eſt traité des chiens de chaſſe & de leurs maladies. *(idem).*

* Le traité de *la Goutte* par Demetrius Pépagomenus a été réimprimé en 1753, *in*-8°. à Arnhem, avec la verſion Latine, revue par M. J. Etienne Bernard, qui y a ajouté des notes. Quant aux deux Ouvrages ſur les Faucons & ſur les Chiens de Chaſſe, le dernier n'eſt point de Pépagomenus, & il eſt fort douteux que le premier lui appartienne. *Voy.* la Bibliorh. des Auteurs qui ont traité de la Chaſſe, pag. 23 & 68. Demetrius Pépagomenus étoit Medecin de l'Empereur Michel Paléologue vers 1261.

FEDERIC MOREL, Champenois, Imprimeur du Roy à Paris, &c. homme docte en Grec & Latin, père de Federic Morel, Pariſien, duquel nous allons parler, &c. Il a extrait des Œuvres de S. Cyprien, un Traité des douze manières d'abus qui ſont en ce monde, & le moyen de les éviter; enſemble il a traduit les douze Régles de Jean Pic de la Mirandole, comprenant les choſes plus requiſes pour vivre chrétiennement, le tout imprimé à Paris par lui-même l'an 1571. Il mourut à Paris

le Jeudi ſeptième jour de Juillet l'an 1583, âgé de ſoixante ans, ou environ *.

* C'eſt celui qu'on appelle l'Ancien, qui étoit interprète du Roi pour les langues Grecque & Latine.

FEDÉRIC MOREL, Pariſien, fils du ſuſdit, jeune homme docte en Grec & en Latin, &c. Il a traduit de Grec en François pluſieurs Traités de S. Baſile le Grand, entr'autres, un Abrégé de celui qu'il a fait du S. Eſprit, imprimé par lui l'an 1584; Traité de Galien, touchant l'exercice de la Paulme; Diſcours de Théodoret, Auteur Grec, touchant la Providence de Dieu; le Convive ou Banquet de Xénophon, & pluſieurs autres, leſquels il mettra bientôt en lumière. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] Il fut Profeſſeur Royal en Grec, & interprète comme ſon père. Il mourut le 27 Juin 1630, âgé de ſoixante-dix-huit ans. (M. de la Monnoye).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 320, & Tom. XIV, p. 162.

FELIX LE VOYER. Voy. ci-après Fœlix, écrit par œ, en cette ſorte Fœlix.

FERRAND DE BEZ, Pariſien, Poëte Latin & François, Principal du Collège du Pleſſis à Paris, autrefois Régent à Niſmes en Languedoc. Il a écrit en vers François l'Eſiouiſſance de Niſmes, imprimée en Avignon l'an 1553; l'Inſtitution puérile, en vers François, imprimée à Niſmes l'an 1553; les Epîtres Héroïques amoureuſes aux Muſes, écrites en vers François, imprimées à Paris chez Claude Micard l'an 1579. Il mourut à Paris l'an 1581, ou environ *.

* V. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 149.

FERRY. Voy. ci-devant Federic.

FŒLIX [1] LE VOYER [2], autrement appelé Felix de la Mothe le Voyer, &c. natif du Mans, Avocat en Parlement, frère puîné de M. le Secrétaire le Voyer, &c. homme docte ès langues Grecque & Latine, & bien verſé en la Juriſprudence, Médecine, Philoſophie, Mathématiques, Poëſie, Hiſtoire, Art Oratoire & autres. Ce que je dis ſelon que la

vérité me le commande, & non pour la grande amitié que je lui porte. Il a écrit premièrement en Latin un fort docte Traité, de l'Ambaſſade [3], lequel il a fait imprimer à Paris chez Michel de Roigny, l'an 1579, & depuis il l'a traduit en François, non encore imprimé. Il a compoſé pluſieurs vers ſur divers ſujets, non encore imprimés, &, entr'autres, pluſieurs très-doctes Sonnets. Il a écrit pluſieurs Oraiſons Latines & Françoiſes, non encore miſes en lumière, deſquelles je ferai mention autre part; Dialogue de la Muſique, dédié à M. des Roches de Poitiers, non imprimé. Il florit à Paris cette année 1584 *.

[1] La Croix du Maine auroit bien fait de s'en tenir à l'ortographe FELIX, qui eſt la meilleure, ou plurôr la ſeule bonne, comme le nom propre FELIX, écrit en Grec au vingt-quatrième des Actes φῆλιξ, & non pas φαῆλιξ, le décide. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ce mot LE VOYER s'eſt dans la ſuite écrit & prononcé LE VAYER, témoin le célèbre Pyrrhonien François de la Morhe le Vayer, qui, par alluſion de *Voyer* à *voir*, & de *Mothe* à *Motte*, tantôt s'eſt appelé *Oraſius Tubero*, tantôt *Tubertus Ocella*, ſavoir *Oraſius*, qu'il auroit mieux fait d'écrire *Horaſius* d'ὁρᾶν la vue, & *Tubero* de *Tuber*, motte; de même que *Tubertus Ocella*, par rapport à deux mots Latins *Tuber* & *Ocellus*, d'une ſignification ſemblable. Il y a eu du même pays du Maine, ſous François I, un Savant, dont il ſera parlé plus bas, nommé *Jean le Voyer*, en Latin *Joannes Viſorius*. (*idem*).

[3] Ou *de Legato*, ſur lequel il faut voir du Verdier dans ſon ſupplément à la Bibliorhèque de Geſner. (*idem*).

* V. les Mémoires de Niceron, Tom. XIX.

FLORENT CHRESTIEN, natif d'Orléans, Précepteur du Roi de Navarre, & Garde de ſa Bibliothèque à Vendoſme, fils de Guillaume Chreſtien, Docteur en Médecine, &c. homme très-docte ès langues, & très-excellent Poëte Latin & François. Il a traduit de Grec en vers François la Vénerie d'Opian, imprimée à Paris chez Robert Eſtienne, l'an 1575. Il a traduit de Latin en vers François la Tragédie de G. Buchanan, Eſcoſſois, intitulée Yephté, ou le Vœu, imprimée à Orléans chez Loys Rabier, l'an 1567 [1]. Il a écrit tant en vers Latins que François un Poëme, intitulé le Roſſignol; Mémoires des troubles de France, qui eſt une Hiſtoire de notre temps; je ne ſais s'il les

a fait imprimer. Il a écrit quelques Poëmes contre P. de R. ſous noms déguiſés, imprimés à Orléans[2]. J'entends qu'ils ſont aujourd'hui bons amis, c'eſt pourquoi je paſſe cela ſous ſilence. Il florit cette année 1584[3]. Je ferai mention de ſes écrits Latins en ma Bibliothèque Latine.

[1] Il donna en vers François une Traduction du *Franciſcanus* de Buchanan, imprimée en 1567 à Genève. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Les lettres initiales P. de R. ici marquées ſignifient PIERRE DE RONSARD, contre lequel Florent Chrétien écrivit ſous le nom de FRANÇOIS DE LA BARONIE. Nous en parlerons encore à ce mot. (*idem*).

[3] Il mourut l'an 1596, âgé de cinquante-ſix ans. On voit quelques lettres de Claude ſon fils dans le Recueil, imprimé *in*-8°. à Harderwick, en 1624, des Lettres Françoiſes à Joſeph Scaliger. (*idem*).

Florent Chrétien, qui avoit été Précepteur d'Henri IV. & mourut à Vendôme au commencement d'Octobre 1596, étoit le cinquième enfant de Guillaume Chrétien ſon père, Médecin à Orléans, d'une famille noble; Florent étoit né à ſept mois, & relativement aux circonſtances que nous venons de rapporter; il prit les noms de QUINTUS SEPTIMIUS FLORENS. Il commença par exercer la Médecine où il fit des progrès. *Voy.* le Journal d'Henri IV, Tom. II, pag. 318. — On lit dans la Bibliothèque Choiſie de Colomiés, ff. 46 & 97, que Claude, auſſi homme de lettres, fils de Florent, promettoit le Théocrite de ſon père. *Voy.* Teiſſier, Tom. IV, p. 284 & 288, & les Mém. de Niceron, Tom. XXXIV. (M. FALCONNET).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 119 & ſuiv. Tom. XII, pag. 258, & les Mém. de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 122.

FLORENT COPIN, Poëte François, du temps de Marot [1].

[1] Il eſt nommé dans la pièce intitulée *le Rabais du Caquet de Marot*, en ces vers :

Copin, qui ſais plus qu'on ne penſe;
Sors de Rouen, je t'en diſpenſe.

Par où on voit qu'il étoit de Rouen. (M. DE LA MONNOYE).

FLORENT DE CROX, Mathématicien. Il a écrit pluſieurs Almanachs & Prognoſtications, imprimées à Paris & en divers autres lieux. Il floriſſoit l'an 1570. Jean le Peletier, Pariſien, Docteur en Médecine, a mis pluſieurs Prognoſtications ſous le nom dudit Florent de Crox, comme nous dirons en ſon lieu [1].

[1] La Croix du Maine qui promet de parler de Jean le Peletier, Pariſien, n'en parle nulle part *. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de la Monnoye n'a pas remarqué que La Croix du Maine ſe trompe

ici, & qu'au lieu de *Jean*, il auroit dû dire *Jacques le Peletier*, qui, ſuivant Paſquier, Let. 4 du Liv. 5, étoit bon Médecin, Arithméticien, grand Poëte, le premier qui mit nos Poëtes François hors de page. Il étoit frère de Jean Peletier, Grand-Maître du Collège de Navarre, dont il eſt parlé avec éloge dans l'*Hiſt. de l'Univerſité*, Tom. VI, pag. 27, 134 & autres.

FLORENT GOULET, Poëte François, natif de Nogen au Perche. Il a écrit quelques Epitaphes ſur la mort de Meſſire Chreſtofle de Thou, premier P. de Paris, imprimés audit lieu l'an 1583, par Jean du Carroy.

FLORIMOND ROBERTET, natif de Montbriſon en Foreſts, Baron d'Alluye, Secrétaire d'Etat & des Finances, ſous les Rois de France Charles VIII, Loys XII, & François I. Il a écrit infinis Mémoires & dépêches, touchant les affaires de France, non imprimés. Il floriſſoit l'an 1530. Clément Marot parle ſouvent de lui en ſes Œuvres.

FOULQUES, ou FOUQUET DE MARSEILLE, ancien Poëte Provençal, iſſu de Gênes en Italie, Abbé du Thorondet en Provence, près de Luc, de l'Ordre de Cîteaux, depuis Evêque de Marſeille, & enfin Archevêque de Toloſe, l'an 1230 *. Il a écrit un Traité des Complaintes de Beral. Dante fait mention de pluſieurs de ſes écrits en rithme Provençale. Il mourut le jour de Noël en la guerre contre les Albigeois, l'an 1231 **.

* Les Auteurs de la nouvelle Edition de *la Gaule Chrétienne* (Tom. I, Col. 648,) ont prouvé que Foulques, Abbé du Toronet, qui fut depuis Evêque de Marſeille, n'eſt pas le même que Foulques, Abbé du Toronet, qui fut Archevêque de Toulouſe: le premier devint Evêque de Marſeille en 1174, & mourut en 1186; le ſecond ne fut Archevêque de Toulouſe qu'en 1205. La mépriſe de La Croix du Maine vient de ce qu'il a confondu deux Abbés de Toronet, du nom de Foulques, dont l'un poſſéda cette Abbaye depuis 1170 juſqu'en 1174, & l'autre ne l'obtint qu'en 1201. Lequel des deux fut le Poëte dont parle La Croix du Maine? Il paroît que ce fut le dernier; car il avoit fait ſon Poëme en langage Provençal, intitulé *Complainte de Baral*, avant d'être Moine de Cîteaux, par conſéquent pluſieurs années avant 1170. Or ce Poëme eſt ſur la mort d'Adelaſie, femme de Baral des Vicomtes de Marſeille; & il y a lieu de croire qu'elle n'étoit pas morte en 1170, puiſque tous les Ecrivains qui ont parlé de ce Poëte ont confondu les deux Prélats

dont on vient de parler... Voyez *Oldoini Athenæum Liguſticum*, pag. 180. *Folieta*, *Clarorum Ligurum Elogia*, pag. 222.

** V. Jean de Notre-Dame, Ch. 11.

FRANÇOIS ABERT D'YSSOUDUN, en Berry, &c. Voy. ci-après FRANÇOIS HABERT écrit par H.

FRANÇOIS DE L'ALLOUETTE, lequel s'appelle en Latin ALAUDANUS, Bailli de la Comté de Vertus en Champagne, & Préſident de Sedan, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, homme docte ès langues, & des mieux verſés, & plus curieux de l'Hiſtoire, tant ancienne que moderne. Il a écrit un Traité des Nobles, & des Vertus dont ils ſont formés, imprimé à Paris l'an 1576 chez Robert le Mangnier; l'Hiſtoire ou Deſcription généalogique de l'illuſtre maiſon de Coucy & Vervin en Picardie, le tout imprimé avec le ſuſdit Traité des Nobles, & réduit en quatre livres, imprimés chez ledit Mangnier, l'an ſuſdit 1576; Harangue ou Oraiſon funèbre pour deux excellens Chevaliers, M. le Maréchal du Biez, & le Seigneur de Coucy ſon gendre [1], imprimée à Paris chez Jean de Laſtre, l'an 1578, ſous le nom de Jean Faluel, Docteur en Théologie; Généalogie de la très-illuſtre maiſon de la Marck en Allemagne, de laquelle eſt iſſu M. le Comte de Maulevrier, Chevalier des deux Ordres du Roi, &c. imprimée à Paris par Martin le Jeune, l'an 1584, & auparavant. Il a davantage écrit pluſieurs autres Livres, leſquels il eſpére mettre bientôt en lumière, ſavoir eſt, vingt Livres de la Philoſophie Françoiſe; deux livres de la langue Gauloiſe & Françoiſe; Origine des Gaulois & ancienne extraction d'iceux, des Pères Gaulois ſeulement, & non d'ailleurs, contenant deux livres, Office & Charge du Prince Souverain, & devoir du Sujet, &c. Traité du Royaume & de l'Etat du Peuple Hébreu, & de la conformité qu'il avoit avec celui de France; Vrai & parfait Etabliſſement des affaires d'Etat, d'un grand & petit Royaume; Traité des Fiançailles; De la Diſcipline de l'Egliſe, & du devoir & autorité du Prince en icelle; De la Juſtice, & des moyens qu'il faut tenir pour tarir

tarir la ſource de tous procès en la France, & ailleurs; Des polices du Royaume, des Villes & plat pays de France; De l'uſage & ſervice du glaive; De l'ignorance des Lettres; Traité de l'envie & calomnie; Mémoires pour faire le corps du Droit François, contenant trois volumes; Hiſtoire Généalogique de ladite Maiſon de la Mark. Ces Livres ſuſdits ne ſont encore imprimés, ce ſera quand il lui plaira qu'il les mettra en lumière. Il florit cette année 1584.

[1] Sur ce que La Croix du Maine ici, & au mot *Jean Faluël*, ne reconnoît que François de l'Allouette pour Auteur de l'Oraiſon funèbre du Maréchal du Biez & du Seigneur de Coucy, quoiqu'elle ait été prononcée par Jean Faluël, qui même la fit imprimer ſous ſon nom; Baillet, dans ſa *Liſte des Auteurs déguiſés*, &, après lui, Placcius, dans ſes *Pſeudonymes*, ont eu, ce me ſemble, raiſon de démaſquer ce *Jean Faluël*, & de ſubſtituer à ſon nom celui de *François de l'Allouette*. Cependant, puiſque Jean Faluël, Jacobin, &, par diſpenſe Papale, Chanoine Théologal de Notre-Dame de Boulogne, étoit en ſon temps un célèbre Prédicateur, les PP. Quétif & Echard, Jacobins, dans la Bibliothèque des Ecrivains de leur Ordre, me paroiſſent avoir cru avec aſſez de vraiſemblance que François de l'Allouette pouvoit bien avoir fourni des Mémoires pour cette Oraiſon funèbre, mais que le corps du diſcours, les figures d'éloquence, & le tour de la compoſition appartenoient à Jean Faluël. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS D'AMBOISE [1], Pariſien, premièrement Avocat au Parlement de Paris, & depuis Conſeiller du Roi au Parlement de Rennes en Bretagne, frère aîné d'Adrian d'Amboiſe, Docteur en Théologie, duquel nous avons parlé ci-deſſus, &c. Ledit François a écrit pluſieurs Œuvres, tant en Latin qu'en François, ſoit en proſe ou en vers, ayant connoiſſance de beaucoup de langues, & ayant voyagé en divers pays loingtains. Il a écrit dès ſes plus jeunes ans pluſieurs Tragédies & Comédies, &, entr'autres, un Livre intitulé Amours Comiques, contenant pluſieurs Hiſtoires facétieuſes, entre leſquelles eſt celle qu'il appelle les Néapolitaines, imprimée à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1584; Francion, qui eſt un Œuvre à l'imitation des Livres d'Amadis de Gaule, non encore imprimé; Panégyrique ſur le mariage de M. le Duc de Guiſe, Henry de

Lorraine, & de Madame Catherine de Cleves, Comteſſe d'Eu, imprimé à Paris chez Nicolas du Mont, l'an 1570 [2]; Theralogue, ou Eglogue Foreſtiere, au Roi, imprimée à Paris chez Malot, l'an 1571; Elégie ſur le trépas de Meſſire Anne de Montmorency, Connétable de France, & autres Poëſies dudit Auteur, le tout imprimé à Paris chez Rouvile, l'an 1568; huit Livres des Amours de Clion, deſquels il ſe voit un Poëme, qu'il intitule les Deſeſperades ou Eglogues amoureuſes, imprimées à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1572; le Tombeau de M. Bourdin, Procureur Général du Roi à Paris; trois Tragédies, quatre Comédies; Dialogue & Devis des Damoiſelles, imprimé à Paris par Robert le Mangnier, l'an 1583, ſous un nom déguiſé, de Thierry de Timophile G. Picard, ſous lequel nom il a autrefois traduit d'Italien en François les Regrets funèbres de quelques animaux, imprimés l'an 1576 [3]; enſemble la Comédie des Néapolitaines, dont nous avons parlé ci-deſſus. Il a écrit pluſieurs Œuvres Latins, deſquels nous parlerons autre part. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] *Voy.* Bayle, au mot AMBOISE (FRANÇOIS D'). Ses Recherches touchant cet Auteur ſont curieuſes. Il auroit bien ri s'il avoit vu un livre poſthume *in-8°.* à Paris, 1620, intitulé *Traité des Deviſes pris & compilé des Cahiers de feu Meſſire François d'Amboiſe, Chevalier, Baron de Chartre ſur Loire, Seigneur d'Hémery, Malnouë, Reuilly, Bourot, &c. Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel.* (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il ſe dit, dans cet Ouvrage, âgé de vingt ans, en 1570. (*idem*).

[3] Touchant la Traduction des *Regrets funèbres de quelques animaux*, voyez ce qui en a été dit au mot CLAUDE DE PONTOUX. (*idem*).

V. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. 316, & les Mém. de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 339.

FRANÇOIS ARNAULT DE LA BORIE, Sieur dudit lieu, Gentilhomme Périgordin, Chanoine des deux Egliſes de S. Front, & de S. Eſtienne de Perigueux, l'an 1583. Il a écrit un Diſcours des Antiquités de Perigort, lequel il envoya

à François de Belle-foreſt, pour employer en ſa Coſmographie *.

* Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 191.

FRANÇOIS ARNOUL, Chanoine de l'Egliſe de S. Eſtienne de Troye en Champagne. Il a écrit en Latin & en François la Vie de Sainte Heilde, dite en Latin Hildis. Voy. le IIIe Tome de l'Hiſtoire des Saints, fol. 1451 des premières impreſſions.

FRANÇOIS BALDUIN [1], natif d'Arras en la Gaule Belgique, Docteur ès Droits, l'un des plus grands Juriſconſuls, Théologiens & Hiſtoriens de notre temps, &c. Conſeiller & Maître des Requêtes de M. le Duc d'Anjou, à préſent Roi de France. Son père s'appeloit Antoine Bauduin, ou Balduin, Conſeiller & premier Avocat du Roi à Arras, auquel lieu ledit François Balduin naquit le premier jour de Janvier l'an 1520. Il a écrit pluſieurs Œuvres en Latin, deſquels nous ferons mention autre part. Il a compoſé un Panégyric ſur le mariage du Roi, lequel il prononça à Angers, en la préſence de Meſſieurs les Gens du Roi dudit lieu, imprimé à Angers chez René Picquenot, l'an 1571; Diſcours ſur le fait de la réformation de l'Egliſe, imprimé l'an 1564 avec la réponſe d'un grand Seigneur, auquel il l'adreſſoit; l'Hiſtoire d'Anjou, non encore imprimée; Propoſition d'erreur, ſur les Mémoires d'Anjou, leſquels ne ſont encore imprimés. Il a écrit pluſieurs Généalogies, non encore imprimées, & autres Mémoires ſur le droit & appartenances d'aucunes nobles Familles de France, comme, entr'autres, de celle de Bourbon, Navarre, Lorraine, Anjou, Bourgongne, Montmorency, & pluſieurs autres. Ces Mémoires ou Recueils d'Hiſtoires ne ſont encore imprimés: ils ſe voient ès cabinets d'aucuns grands Seigneurs de France, & autres hommes curieux de telles richeſſes. Avis ſur le fait de la Réformation Eccléſiaſtique, avec la réponſe à un prédicant calomniateur, lequel ſous un faux nom & titre d'un Prince de France, s'oppoſa à l'avis ſuſdit. C'eſt le titre du Livre imprimé à Paris

chez Nicolas Chesneau, l'an 1576. Il mourut à Paris le vingt-quatrième jour d'Octobre, l'an 1574, âgé de cinquante-trois ans neuf mois vingt-quatre jours, & fut enterré en l'Eglise des Mathurins à Paris [2].

[1] Calvin l'appelle *Balduin*, & lui-même signoit ainsi. Cependant son vrai nom François étoit *Beaudouin*, qui peut-être ne lui plaisoit pas, à cause des mots *Baudet*, *Baudouiner*, &c. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il mourut le 24 Octobre 1573, étant né le premier Janvier 1520, selon les époques de Papyre Masson, lesquelles, touchant l'année de la mort & l'âge de Beaudouin, sont plus sures que celles de La Croix du Maine, comme l'a fort bien remarqué Bayle, au mot BAUDOUIN. (*idem*).

V. les Mém. de Niceron, Tom. XXVIII. On y indique quelques livres François dont La Croix du Maine n'a point parlé.

FRANÇOIS BARAT, Prêtre, natif d'Argenton en Berry. Il a écrit quelques Œuvres.

FRANÇOIS DE LA BARONNIE (qui est un nom supposé) [1]. Il a écrit quelques Poëmes François contre P. de R. imprimés à Orléans avec ceux de A. Zamariel B. de Mont-dieu, l'homme Chrestien & autres, qui sont tous noms supposés.

[1] Ronsard ayant publié ses Discours en vers *sur les Misères de son temps*, deux Ministres y firent, en 1563, une réponse, imprimée à Orléans, quoique le nom de la ville y soit supprimé. La même année parurent deux écrits de Florent Chrétien, sous le nom de François de la Baronnie, le premier intitulé *Seconde Réponse*, par rapport à la première dont je viens de parler; le second, *le Temple de Ronsard*; à quoi celuici ayant répliqué par une Epître imprimée à la fin de ses Œuvres, Florent Chrétien, que Ronsard, dans son Epître, avoit désigné par le nom de *Chrétien Réformé*, y opposa en 1564 son *Apologie*, ou *Défense d'un homme Chrétien, pour imposer silence aux répréhensions de Pierre Ronsard*. Ce troisième Ecrit est en prose, de même que l'Epître de Ronsard. Florent Chrétien, alors passionné Huguenot, revint quelques années avant sa mort à la Religion Catholique, comme le P. Fronton Duduc, Jésuite, dans une lettre qu'il écrivoit de Pont-à-Mousson, le 18 Juin 1594, à Juste-Lipse, témoigne l'avoir appris de Jean de S. André, Chanoine de l'Eglise de Paris. Cette lettre se trouve, pag. 647 du Tom. I. des Lettres *Virorum Eruditorum*, publiées à Leyde en 5 vol. *in*-4°. 1725 & 172... par les soins de Pierre Burman. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS DE BELLE-FOREST, Gentilhomme Com-

mingeois, Gaſcon naturel. Il naquit au mois de Novembre l'an 1530, près la ville de Samathan, ſur la rivière de Sabe, ou Save, au Comté de Comminges, &c. Il a écrit de ſon invention, & traduit de langue Latine, Italienne, Eſpagnole & autres, en la nôtre Françoiſe, plus de cinquante Volumes ou Traités divers & ſéparés, ſavoir eſt, la Coſmographie, ou Deſcription de l'Univers, avec tout ce qui ſe peut deſirer de recherches de l'antiquité & illuſtration des quatre parties du monde, imprimée à Paris en trois grands Volumes, l'an 1575, chez Nicolas Cheſneau, Michel Somnius & autres; les grandes Annales de France, imprimées pour la première fois en un Volume, chez Guillaume Buon, l'an 1573, & depuis augmentées par ledit Belle-foreſt, de plus de moitié, & imprimées en deux grands Volumes, chez ledit Buon, l'an 1579; l'Hiſtoire des neuf Charles, Rois de France, imprimée à Paris chez l'Huillier, l'an 1568; Déploration ſur la mort de M. le Comte de Martigues, Sebaſtien de Luxembourg, écrite en vers François, imprimée à Paris; l'Hiſtoire Univerſelle, qui eſt comme un Abrégé de ſa Coſmographie, imprimée à Paris chez Gervais Mallot, & faut noter qu'ès dernières Editions il y a augmentation de plus de la moitié. Complainte ſur la mort de M. le Duc d'Aumale, lequel mourut devant la Rochelle, imprimée à Paris en vers François, chez Jean Hulpeau; la Chaſſe d'Amours, imprimée à Paris; la Paſtorale, imprimée à Paris; Allégreſſe au Peuple & Citoyens de Paris, ſur la réception de la Royne Elizabet d'Auſtriche, avec les Généalogies de ſa maiſon, imprimée à Paris chez Gervais Mallot, l'an 1570, & chez Jean Hulpeau, Robert le Mangnier & autres. Recueil d'aucunes Hiſtoires prodigieuſes, imprimées à Paris chez Jean de Bordeaux; Préſage des Miracles advenus au Roi Charles IX, imprimé à Paris l'an 1568 chez Vincent le Normand, & depuis chez Robert le Mangnier, l'an 1572; Déploration ſur la mort de M. le Comte de Briſſac, Meſſire Thimoléon de Coſſé, avec le tombeau dudit Seigneur, imprimé à Paris l'an 1569; Re-

montrance au Peuple de Paris, pour demeurer en la foi de leurs ancêtres, imprimée à Paris chez Vincent le Normand, l'an 1568; la Pyrénée ou Paſtorale amoureuſe, imprimée à Paris chez Gervais Mallot, l'an 1571; Arraiſonnement fort gentil, ſur le malheur qui accompagne ordinairement les grands Seigneurs, imprimé à Paris; Chant funèbre, ſur le trépas de Henri II du nom, Roi de France, imprimé à Paris par Pierre Gaultier, l'an 1559; Epithalame ſur les noces de M. le Duc de Savoye, imprimé à Paris chez Benoiſt Gourmont, l'an 1559; Poëme Hiſtorial, touchant l'origine, antiquité & excellence de la maiſon de Tournon, imprimé à Paris chez Hulpeau, l'an 1568; Diſcours ſur les rebellions, imprimé à Paris chez Jean Hulpeau, l'an 1572; Catalogue des hommes illuſtres, leſquels ont relui en ſavoir & bonnes œuvres, ès Monaſtères, lequel Livre il intitule autrement, Recueil des hommes plus ſignalés de tous âges, leſquels s'étant ſéparés de la corruption de ce ſiècle, ont ſervi Dieu, par les Convents & Monaſtères. Je n'ai vu ce livre imprimé: il en fait mention en ſa Coſmographie, au lieu où il parle de la Cité de Paris, fol. 193, Col. 2 de la première impreſſion. Il a écrit pluſieurs Traités, touchant les troubles & guerres civiles de France; l'Innocence de la Royne d'Ecoſſe, imprimée à Paris, ſans que ledit de Belle-foreſt y ait mis ſon nom; le Tréſor des Hiſtoires Tragiques, imprimé à Paris chez Mallot, l'an 1583. Voilà quant aux inventions dudit François de Belle-foreſt & touchant ſes Traductions, voici celles que j'ai vues imprimées: Cinq ou ſix Tomes d'Hiſtoires Tragiques, priſes du Bandel Italien, imprimées à Paris chez Buon, Gervais Mallot, Jean de Bordeaux, R. le Mangnier & autres; le Labirinth d'Amour, imprimé à Paris; les Heures de récréation de Loys Guichardin, Italien, imprimées à Paris chez Jean Ruelle, l'an 1571; les Lettres des Princes, imprimées à Paris chez Jean Ruelle, l'an 1572, & encore depuis par pluſieurs fois, l'an 1574; les Concions & Harangues Militaires, imprimées à Paris; les Epîtres de Ciceron, imprimées à Paris

chez Buon & autres ; Secrets de la vraie Agriculture ou Labourage, écrits par Auguſtin Gallo, de Breſſe en Italie, imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1571 ; les Sermons de Guévarre, Eſpagnol, traduits par lui en François, & imprimés à Paris chez Malot & autres ; le Commentaire premier du Seigneur Alphonſe d'Ulloé, touchant les troubles advenus en Flandres, l'an 1568, imprimés à Anvers l'an 1570, & à Bruxelles, l'an 1568 ; l'Hiſtoire des perſécutions faites en Afrique par les Arriens ſur les Catholiques, imprimée à Paris chez Gabriel Buon, l'an 1563 ; les Sermons de S. Cyrile, imprimés à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1565 ; Polidore Virgile des inventeurs des choſes, imprimé à Paris chez Robert le Mangnier ; les Amours de Clitophon & de Leucipé, écrits en Grec par Achilles Statius, imprimés à Paris par diverſes fois ; les Maniements de la guerre, écrits par Rocca, Italien, imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau ; les Livres de la Trinité, de S. Auguſtin, revus & recorrigés par ledit Belle-foreſt, après la traduction de Gentien Hervet d'Orléans, imprimés à Paris chez Cheſneau, l'an 1570 ; Hiſtoire de la guerre qui s'eſt paſſée entre les Vénitiens & la ſainte Ligue, touchant l'Iſle de Cypre, ès années 1570, 1571 & 1572, écrite en Latin par Pierre Bizarre, & traduite en François par ledit Belle-foreſt ; les Œuvres de S. Cyprian ; la Harangue de Jean-François Commendon, Cardinal, &c. prononcée devant la Nobleſſe de Pologne, imprimée à Paris chez Thomas Brumen, l'an 1573 ; Diſcours de la brave réſiſtance faite aux rébelles, l'an 1567, par Madame de Tournon, Comteſſe de Rouſſillon, nommée Claude de Turaine, écrit premièrement en vers Latins par Jean Villemin, & depuis traduit en vers François par ledit Belle-foreſt, imprimé à Paris chez Jean Hulpeau, l'an 1569. Il a traduit les vies de pluſieurs Saints & Saintes, &, entr'autres, celle de S. Denys Aréopagite, célébrée le 9 d'Octobre, imprimée avec les trois grands volumes de l'Hiſtoire des Saints & Martyrs, chez Cheſneau & autres ; la Civile Converſation de Gazo, Italien, imprimée à

Paris, l'an 1579; la Deſcription de tous les Pays-Bas de Flandres, autrement appelés la Germanie inférieure, ou Baſſe-Allemagne, écrite en Italien par Loys Guichardin, Florentin, neveu de François Guichardin, Hiſtorien, &c. imprimée à Anvers chez Chreſtofle Plantin, l'an 1582, avec ſoixante-dix-ſept Portraits de Villes & autres ſuperbes Edifices, le tout en taille douce; les huit Livres de Salvian, Evêque de Marſeille en Provence, traitans du vrai Jugement & Providence de Dieu: ils ne ſont encore imprimés que je ſache; la Galathée, ou Inſtruction pour la Civilité, écrite par Jean de la Caſe, Italien, imprimée ſous le nom d'autres que dudit Belle-foreſt, chez Jacques Kerver à Paris; l'Hiſtoire de Joſephe, traduite par ledit Belle-foreſt [1]. Il a pu écrire de ſon invention, & a traduit auſſi pluſieurs Œuvres auxquels il n'a pas mis ſon nom, tellement que j'ai raconté ci-deſſus ce que j'ai pu voir de ſes Œuvres imprimés. Il mourut à Paris le premier jour de Janvier, l'an 1583, en l'an de ſon âge 53, & fut enterré en l'Egliſe des Cordeliers à Paris, devant le grand Autel, ſelon qu'il avoit ordonné par ſon teſtament.

[1] On lui attribue ici une Traduction de *Joſeph*, qu'il n'a point faite, & qu'il n'auroit pu faire que d'après le Latin. (M. DE LA MONNOYE).

Belle-foreſt, né à Samathan près de Lombez au Comté de Comminges, a publié plus de cinqnante Ouvrages, dont pluſieurs forment des volumes *in-fol.* Auteur fécond & mépriſable, qui travailloit pour vivre. (M. FALCONET).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 157, & Niceron, Tom. XII, p. 90, & Tom. XX, pag. 16. Ce dernier peut ſervir à rectifier diverſes mépriſes de La Croix du Maine ſur les Ouvrages de Belle-foreſt.

FRANÇOIS DE BEROALDE, Sieur DE VERVILLE, G. Pariſien (naquit à Paris le 28 Avril 1558) Poëte François, Philoſophe naturel, & Mathématicien, &c. fils de Matthieu de Broald ou Beroald, Hiſtorien Latin, &c [1]. Il a écrit (étant encore fort jeune d'ans) des Commentaires ou Annotations bien doctes ſur les Méchaniques de Jacques Beſſon, imprimées à Lyon chez Bertelemy

Bertelemy Vincent, l'an 1580 & 1581 ; les Elémens mécaniques, non encore imprimés; la Duplication du Cube, imprimée; Poëme François qu'il intitule l'Idée de la République, à l'imitation (comme il ſemble) du ſavant Morus, Chancelier d'Angleterre, lequel a écrit l'Utopie, c'eſt-à-dire, choſe qui ne ſe voit point encore obſervée en aucun lieu, touchant le gouvernement des Républiques; le ſecond Livre des recherches de la pierre Philoſophale, où il fait une deſcription de la nature des métaux; Abrégés des Œuvres de Hieroſme Cardan, Médecin Milanois, touchant la Subtilité & Variété des choſes, non encore imprimés; deux Dialogues, l'un de la Vérité, & l'autre de la Vertu, non imprimés; deux Tragédies Françoiſes, non encore imprimées; les Appréhenſions ſpirituelles, Poëmes, & autres Œuvres philoſophiques, avec les recherches de la Pierre Philoſophale, &c. imprimées à Paris chez Timothée Jouan, l'an 1583 *. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de vingt-ſix ans.

[1] Étienne Clavier, en Latin *Stephanus Claverius*, pag. 131 de ſes *Annotations ſur Perſe*, imprimées *in*-8°. à Paris, 1607, parle de Verville en ces termes. *Franciſcus Beroaldus, vir inſignis, Doctor Medicus, meus olim Condiſcipulus*, & quarte ou cinq lignes plus bas le traite de *vir doctiſſimus*, lui faiſant un grand honneur d'une folle viſion de Chymiſte ſur les deux Enigmes de la troiſième Eglogue de Virgile, *Dic quibus in terris.* — On peut voir ma *Diſſertation ſur le moyen de parvenir*, dans laquelle je crois avoir à-peu-près épuiſé tout ce qui peut ſe dite de François Beroalde, ſieur de Verville. Elle eſt imprimée à la fin du quarrième & dernier volume du *Ménagiana*, pag. 313 de l'Edition de Paris. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 188, les Mém. de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 224, & la Biblioth. Curieuſe de David Clément, Tom. III, pag. 213.

* Il a fait imprimer ſon Poëme, intitulé l'*Idée de la République*, contenant ſept livres, chez le même Thimothée Jouan, l'an 1584, avec le Dialogue de *la Vertu*, en proſe.

FRANCOIS DE BILLON, Secrétaire, natif de Paris [1]. Il eſt Auteur du Livre intitulé, le Fort inexpugnable de l'honneur

du Sexe féminin, imprimé à Paris chez Jean Dallier, l'an 1555. Il floriſſoit l'an 1550, ſous Henri II.

1 Henri Étienne, Ch. 14 de ſon *Traité préparatif à l'Apologie d'Hérodote*, Livre qu'il imprima lui-même en 1566, parle de ce François de Billon comme d'un homme encore vivant, & en relève les impertinences, qu'il traite de blaſphématoires, quoique dans le fond le perſonnage eût plutôt péché par fatuité que par malice. (M. DE LA MONNOYE).

Tabourot, en ſes *Bigarrures*, Part. I, Ch. 12, fol. 81, dit que Billon eut une grande récompenſe pour ſon livre. (Préſident BOUHIER).

FRANÇOIS BONNERRIER, Sieur DU PLESSIS, natif de Saumur en Anjou. Il a écrit quelques Poëſies Françoiſes, non encore imprimées. Il florit à Paris cette année 1584.

FRANÇOIS BOUCHARD, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Monſieur, frère du Roi, &c. Ce Seigneur Bouchard eſt bien verſé en Grec, en Latin, & en François auſſi, comme il a bien montré par pluſieurs doctes Harangues, qu'il a prononcées devant Meſſieurs les Electeurs de l'Empire, à la création & coronnement de l'Empereur des Romains, Rodolphe II du nom, & encore devant les Roys de France, les Roines de Navarre, & Angleterre, & en pluſieurs autres lieux, eſquels il a été employé pour les ſervices de Ses Majeſtés. Il ne les a encore fait imprimer, non plus que ſes Mémoires ou Recueils de toutes ſortes d'Hiſtoires mémorables, qu'il a extraites de pluſieurs bons & anciens Auteurs, lorſqu'il a fait lecture de leurs écrits : leſquels Mémoires il a réduits par Chapitres, & lieux communs, pour s'en ſervir avec plus de commodité. Il florit cette année 1584, âgé d'environ cinquante ans. Il eſt père de Jaques Bouchard, natif de Dieppe en Normandie, jeune homme de fort grande eſpérance, pour l'advancement qu'il a ès lettres Grecques & Latines, leſquelles il a en partie appriſes de M. d'Aurat, Poëte du Roi, Grec & Latin, duquel il a été diſciple un long temps.

FRANÇOIS BOURGOIN, Nivernois, Sieur DE DAIGNON, premièrement Chanoine en l'Egliſe de Nevers, & depuis Mi-

niſtre à Genève [1]. Il a écrit l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, extraite des Centuries de Magdebourg, imprimée l'an 1560, ou environ, à G. Il a traduit de Grec en François l'Hiſtoire de Flave Joſephe, des Antiquités Judaïques, avec l'Apologie contre Appion & autres, le tout imprimé *. Il vivoit en l'an 1560.

[1] François Bourgoin, ſurnommé *d'Agnon*, homme de ſavoir & d'expérience. (Ce ſont les paroles de Béze, pag. 767 du Tome. I. de ſon *Hiſt. Eccléſ.*) Jean Bruneau, de Gien ſur Loire, pag. 18 de ſon *Diſcours Chrétien*, imprimé l'an 1581, dit que François Bourgoin revint de Genève *bien piétre avec ſa femme, & vint à Gien.* « Je ſais, dit Bruneau, la charge qu'il » me donna avec grande prière, pour parler à ſes parens en la ville de Paris » qui ſont gens de bien, & bien qualifiés, qui avoient un merveilleux re- » gret de ſa chûte, comme de ſa part il eût voulu ravoir la Chanoinie, elle » lui eût pu davantage ſervir que ſa femme ». Jean Bruneau, qui ne date point ce fait, auroit dû, pour lui donner plus d'autorité, le publier du vivant de François Bourgoin. — Une branche de ſa famille tranſplantée à Paris, produiſit au XVIIe ſiècle un autre François Bourgoin, célèbre par ſa doctrine & par ſa piété dans la religion Catholique, mort le 6 Septembre 1662 troiſième Général des Prêtres de l'Oratoire en France. (M. DE LA MONNOYE).

* En 1573, en 2 vol. *in*-8°. ſelon Fabricius, qui nomme en Latin FRANÇOIS BOURGOIN, *FRANCISCUS BURGUNDUS*. Biblioth. Grec. Tom. III, p. 246.

FRANÇOIS LE BRETON, natif de Conſtances ou Coutances en Normandie. Il a traduit de Latin en proſe Françoiſe un livre de Baptiſte Mantuan, imprimé l'an 1544 [1].

[1] Baptiſte Mantuan, mort l'an 1516, Général des Carmes, a fait, outre une infinité de vers Latins, quelques Ouvrages en proſe Latine, entr'autres, un *de Patientiâ*, diviſé en trois livres. C'eſt celui que Fr. le Breton a traduit. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS BRIBART, Poëte François du temps de Clément Marot, duquel il étoit fort grand ami. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, leſquels nous avons pardevers nous écrits à la main.

FRANÇOIS BURGAT, de Maſcon, Chanoine de la Sainte Chapelle du Palais Royal de Bourges, Prêtre Habitué de l'Egliſe de S. Vincent de Maſcon, Clerc de Chapelle de M. le Duc d'Orléans, &c. Il eſt Auteur d'un livre intitulé, La Touche

naifve, pour connoître le faux aloy de la Doctrine de Calvin ; Exhortation pour la conſervation & entretenement de la Paix, imprimée à Lyon l'an 1570 ; Traité en forme d'Exhortation, ſur l'efficace & la vertu de l'Oraiſon Chrétienne, & la manière de la rendre agréable à Dieu, &c. imprimé à Paris par Jean André, l'an 1551. Il floriſſoit l'an 1570.

FRANÇOIS DE CHANTELOUVE, Gentilhomme Bourdelois, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Hiéruſalem. Il a écrit en vers François la Tragédie de feu Gaſpard de Colligny, jadis Amiral de France, contenant ce qui advint à Paris le 24e jour d'Août, l'an 1572, avec les noms des perſonnages, &c. imprimée à Paris l'an 1575 *.

* Sa Tragédie de *Coligny* eſt en cinq Actes avec des Chœurs. Les principaux Acteurs ſont, le Roi, l'Amiral de Coligny, Montgommery, Briquemont, Dandelot ſortant des Enfers, &c. Elle fut imprimée avec une Approbation de deux Docteurs de Sorbonne.

FRANÇOIS CHARTIER, Sieur DE LA MAHOTIERE, Conſeiller du Roi au Siége Préſidial du Mans. Il a écrit en Latin, & depuis traduit en François un livre de l'Origine & Conférence des Magiſtrats Romains avec ceux de France ; il ne les a encore fait imprimer. Il florit au Mans cette année 1584.

FRANÇOIS LE CHAT, Docteur ès Droits, Chanoine en l'Egliſe de S. Julien du Mans, natif de ladite Ville. Il a écrit un juſte volume touchant les Coutumes, Cérémonies & Obſervances, leſquelles doivent être gardées entre M. de l'Egliſe de S. Julien du Mans, & autres Prêtres & Chapelains de ladite Egliſe. Ce livre n'eſt encore imprimé. Il floriſſoit au Mans l'an 1520.

FRANÇOIS LE CLERC, Pariſien, Principal du Collège des Orfelins à Verdun. Il a traduit de Latin en François la ſeptième Seſſion du Concile de Trente. Il a davantage traduit quelques Opuſcules de S. Jean Chriſoſtome.

FRANÇOIS DE CORLIEU, natif d'Angouleſme, & Procureur du Roi audit lieu, l'an 1576. Il a écrit un Recueil en forme de ce qui ſe trouve par écrit de la Ville, & des Comtes d'Angouleſme, &c. imprimé à Angouleſme, l'an 1566, par Jean de Minieres.

, La Vie de S. Auſone, Evêque d'Angoulême *, en Latin, *Vita nova Sancti Auſonii, Auctore Franciſco Corlæo*, eſt de ce même Corlieu, que le Traducteur François de cette Vie a mal nommé *Courlay* **. (M. DE LA MONNOYE).

* Elle eſt imprimée dans le Tom. II. de l'*Hiſt. des Egliſes*, par du Boſquet, & avec le Commentaire de Papebroch, dans le *Recueil des Bollandiſtes*, au 11e Juin. La Traduction Françoiſe parut en 1636, *in*-8°.

** Sa famille étoit originaire d'Angleterre. Il raconte lui-même comment elle s'établit en France. Voyez ſon *Hiſt. d'Angoulême*, pag. 125 de la ſeconde Edition. Cette ſeconde Edition fut publiée en 1631 à Angoulême, *in*-4°, par ſon neveu Gabriel de la Charlonye, Juge-Prévôt de la Ville & Châtellenie d'Angoulême. Il a placé à la tête du livre quelques détails ſur la famille & ſur la vie de ſon oncle, dont il rapporte l'Epitaphe. On y voit que François de Corlieu, peu après la ſeconde Edition de ſon *Hiſt. d'Angoulême*, ſe noya en 1576 dans la Charente, qu'il avoit voulu traverſer à cheval au port de la Meurte.

FRANÇOIS DE LA COUDRAIE, natif de Pontivy en Bretagne, Avocat au Parlement de Rennes, Poëte Latin & François, & lequel a été Diſciple de Jacques Peletier du Mans, tant ès Mathématiques qu'en autres Sciences. Il a écrit pluſieurs vers Latins & François, outre ceux qui ſe voient de lui au Recueil de la Pulce de M. des Roches, &c. ſavoir eſt, ſoixante Sonnets amoureux & autres, deux Eglogues, un Epithalame ou Chant nuptial, un Poëme intitulé l'Amour déplumé, ou de la conſtance d'Amour; l'Aſſiégement d'Amour; la Complainte du Noyer, à l'imitation d'Ovide; Poëme ſur le ſujet d'une bourſe; trois Hymnes Chrétiens, à l'imitation de Hiéroſme Vida: tout cela eſt de ſon invention, & ne les a encore fait imprimer; voici quant à ſes Traductions. Il a traduit quelques Oraiſons & Epîtres de Ciceron; le Panégyric de Pline à l'Empereur Trajan; la Vie de Jaques Sadolet, Cardinal & Evêque

de Carpentras en Provence, priſe du Latin d'Antoine Florebel; le premier Dialogue de Platon, intitulé Hipparchus, ou du Gaing; trois Traités d'Ariſtote, le premier, du Dormir & du Vueiller, le ſecond des Songes, le troiſième de la Divination par les Songes; les Demandes ou Queſtions amoureuſes de Nicolas Léonic; les Demandes ou Queſtions naturelles du même Auteur: il n'a encore fait imprimer les Œuvres ſuſdites. Il florit cette année 1584.

FRANÇOIS LE COUSTELIER, Sieur d'Ozé, & de S. Pater, près Alençon, Juge de Touraine, & depuis Sénéchal de Beaumont au Maine, père de M. d'Ozé Thomas le Couſtelier, Gentilhomme Alençonnois. Il étoit l'un des plus ſavans hommes, & des plus excellens de ſon temps pour l'Architecture, & pour peindre à la main les plants & portraits des Villes, Châteaux & autres ſuperbes Edifices. Ses Œuvres ne ſont imprimées. Il floriſſoit l'an 1575.

FRANÇOIS DE LA CROIX DU MAINE, Sieur dudit lieu & de la Vieille-Cour, à quatre lieues de la ville du Mans, Auteur de cette Bibliothèque Françoiſe, &c. Tous les Auteurs, tant anciens que modernes, leſquels ont écrit les Catalogues des Ecrivains ou Facteurs de quelques Ouvrages, ont toujours fait mention de leurs Ecrits, quand cela eſt venu en leur rang; & pour mon regard, afin d'avertir ceux qui verront ce mien Œuvre, des écrits que j'ai juſqu'ici élaborés, ſans les avoir encore mis en lumière, je veux bien qu'ils ſachent que je n'en deſire pas mettre ici le Catalogue ou Dénombrement, que j'ai fait imprimer il y a cinq ans, & lequel je délibere de faire voir encore ſur la fin de ce mien Abrégé de ma Bibliothèque, afin que ceux qui deſireront ſavoir quelles ſont noz entreprinſes, les voient tout à leur aiſe; & pour dire en un mot quelles Œuvres j'ai faites, ou bien quelles ſont mes entrepriſes, que ceux qui liront ceci, s'aſſurant qu'il n'y a ſujet ou matière au monde, connue des hommes, de laquelle je n'aie écrit, ou recueilli

Mémoires, juſqu'à avoir amaſſé huit cens volumes de Mémoires ou Recueils de toutes façons, contenant vingt-cinq ou trente mille cahiers de matières différentes, eſquels il y a plus de treize ou quatorze mille feuilles écrites de ma main, & n'appelle point feuille, s'il n'y a cent lignes; & n'appelle point ligne, s'il n'y a dix ou douze ſyllabes, ce que je ne veux alléguer pour une arrogance, car c'eſt ce que j'ai le plus en horreur; mais je le fais pour prévenir en cela ceux qui ayant oüi parler des Volumes de ma Bibliothèque, penſeroient que ce ne fuſſent que papiers blancs, ou livres d'attente, entre leſquels il y en a plus de quatre ou cinq cens écrits à la main, d'autre main que la mienne, deſquels j'ai fait par ci-devant aſſez ample mention, tant en mon Diſcours imprimé l'an 1579, qu'en celui que je préſentai au Roi l'an 1583, leſquels, pour ne s'être vendus publiquement, je ferai imprimer ſur la fin de l'Abrégé de cette Bibliothèque, afin de ſatisfaire à pluſieurs qui ne les ont encore vus, combien que je ſois tout aſſuré que le premier a été lu par plus de dix mille hommes de nation Françoiſe, ou Etrangers; mais la promeſſe contenue en icelui s'eſt trouvée tellement ſurpaſſer les forces humaines, qu'ils ont penſé que ce n'étoient que des idées ou imaginations, ce qui les a empêchés d'entendre à m'envoyer des Mémoires, pour parachever cette Bibliothèque, ſe perſuadant que ce n'étoit qu'une entrepriſe, ſans en pouvoir jamais voir l'effet ſortir en évidence. Je parlerai de ceci autre part [1].

[1] La grande Bibliothèque qu'il promettoit, auroit, diſoit-il, contenu pluſieurs volumes, dont celui qu'il a donné n'eſt que l'Abrégé; mais ce grand projet n'a jamais eu d'exécution. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS DAMBOISE, Pariſien. Voy. ci-devant FRANÇOIS D'AMBOISE, écrit par un A.

FRANÇOIS DASSI, Breton, Contrôleur des Briz ſur la mer en Bretagne, Secrétaire du Roi de Navarre, & de Madame Loyſe, Ducheſſe de Valentinois [1]. Il a traduit d'Italien en François le Dialogue du Peregrin [2], traitant de l'Honnêteté &

pudic Amour, &c. imprimé à Lyon l'an 1528, & en autres lieux, avec les Annotations & Corrections de Jean Martin, Pariſien, Secrétaire de M. le Cardinal de Lenoncour.

[1] Cette Louiſe, Ducheſſe de Valentinois, dont il eſt dit que Daſſi étoit Secrétaire, après l'avoir été de Jean d'Albret, Roi de Navarre, étoit fille de Charlotte d'Albret, mariée en 1498 avec Ceſar Borgia, fils du Pape Alexandre VI. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Le Livre, intitulé *le Pérégrin*, a pour Auteur Jacques Caviceo, Prêtre de Parme, né le 1 Mai 1443, & mort le 2 Juillet 1511. Du Verdier le nomme mal *Cavicio*. Il eſt encore plus mal nommé en Latin *Caniceus* dans quelques Editions fautives d'Agrippa, *de Vanitate Scientiarum*, ſuivies par Bayle, corrigé depuis & ſuppléé par M. le Duchat. Le *Pérégrin*, ou, pour ne pas italianiſer, le *Pélerin*, eſt une eſpèce de Roman, ainſi nommé, parce que Caviceo, Amant de la belle Genèvre, y décrit les voyages pénibles qu'il entreprit à ſon occaſion en divers étranges pays, & le courage qu'il eut de pénétrer pour elle juſqu'aux Enfers. Ce Livre, au commencement du règne de François I, faiſoit en France les délices de la jeuneſſe, & donnoit lieu aux Prédicateurs d'en blâmer fortement la lecture, comme dangereuſe. L'Edition de Lyon, dont parle La Croix du Maine, eſt *in*-4°. Voyez le nom JEAN MARTIN, par rapport à la Traduction qu'il a revue du *Pérégrin*. Le nom de *D'ASSI* doit s'écrire avec l'apoſtrophe. (*idem*).

FRANÇOIS LE DUCHAT, natif de Troie en Champagne [1]. Il a écrit en vers Alexandrins la Tragédie d'Agamemnon, imprimée à Paris chez Jean le Preux, l'an 1561; l'Hiſtoire de Lucrece, priſe du II. des Faſtes d'Ovide, imprimée avec la ſuſdite Tragédie d'Agamemnon. La Tragédie de Suſanne, je ne ſais ſi elle eſt imprimée. Il floriſſoit l'an 1561.

[1] C'eſt le même dont il avoit paru dès 1553 un Recueil des Poëſies Latines, à Paris, *in*-8°. chez Jean Caveillier, ſous le titre de *Lucii-Franciſci Ducatii, Trecæi, Præludiorum Libri tres*. Depuis, au lieu de *le Duchat*, quelques-uns de cette famille prirent le nom de *Duchat* en un ſeul mot, témoin cet *Yves Duchat*, Troyen; dont nous avons en Grec, *in*-8°. à Paris, chez Jean Petitpas, l'an 1620, l'*Hiſtoire de la Guerre entrepriſe par les François, pour la conquête de la Terre-Sainte, ſous Godefroy de Bouillon*. Il en donna en même temps une Traduction Françoiſe. On voit auſſi quelque choſe d'imprimé d'un Etienne le Duchat, Médecin, & d'un Timothée le Duchat, Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Berne, tous deux contemporains de cet Yves. Meſſieurs le Duchat, Conſeillers au Parlement de Mets, les uns frères, les autres neveux de M. le Duchat, ſi connu dans la République des

Lettres

Lettres par ſes excellentes remarques ſur divers Ouvrages fameux, ſont apparemment de cette famille. (M. DE LA MONNOYE).

Les Poëmes de *Lucius Ducatius*, cités par M. de la Monnoye, ſont imprimés dans le *Delicia Poëtarum Gallorum* de Grater, Part. I, p. 870. On connoît encore *Franciſci Ducatii Cœnotaphium Jacobi Mangot*, *Tricaſſibus*, 1588, *in*-4°. qui ſans doute eſt le même que *Lucius*. (M. FALCONNET).

FRANÇOIS DE FERRIS, Médecin. Il a traduit de Latin en François, & en partie écrit de ſon invention un Livre intitulé, Des Offices mutuels qui doivent être entre les grands Seigneurs & leurs Courtiſans, écrit en Latin par Jean de la Caſe, Archevêque de Benevent en Italie [1]. Plus un Traité du devoir qui doit être réciproquement gardé & obſervé entre les maîtres & ſerviteurs privés, &c. le tout imprimé à Paris chez Gervais Mallot, l'an 1571. Il floriſſoit à Toloſe audit an 1571.

1 Guillaume Colletet, de l'Académie Françoiſe, mort le 11 Février 1659, a depuis mis auſſi en François ce Traité de Jean de la Caſe. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS FEU-ARDANT (Frère), de l'Ordre de S. François, Docteur en Théologie en l'Univerſité de Paris. Il a traduit de Latin en François les divins Opuſcules & Exercices ſpirituels du S. Père Efrem, Archidiacre d'Edeſſe, en Méſopotamie, écrits par ledit Efrem en langue Syriaque, l'an de ſalut 350, imprimés à Paris chez Sebaſtien Nivelle, l'an 1579; Sermon de S. Cyrille Alexandrin, touchant l'iſſue & ſortie de l'ame hors du corps humain, traduit par ledit Feu-Ardant; Réponſe aux Lettres & Queſtions d'un Calviniſte, touchant l'innocence, virginité, excellence & invocation de la glorieuſe Vierge Marie, mère de Dieu *, le tout imprimé à Paris chez Sebaſtien Nivelle, l'an 1579. Il florit cette année 1584 **.

* Il a auſſi publié une Hiſtoire de la Fondation de l'Abbaye du Mont S. Michel, imprimée à Coutance, en 1604, *in*-12. réimprimée en 1611 *in*-24. La Croix du Maine n'en a pas pu parler dans ſa Bibliothèque, qui avoit paru long-temps avant.

** Il mourut le 1 Janvier 1610.

FRANÇOIS LE FEUBVRE [1], ou FEVRE, natif de Bourges en Berry. Il a traduit du Grec en François le premier & ſecond Livre de Suidas [2], & en a fait un Extrait, qu'il intitule, Le Secret & Myſtère des Juifs, imprimé à Paris chez Jaques Kerver, l'an 1557. Il a traduit de Grec en François l'Hiſtoire de Théodoſe, Pontife de la Loi, & de Philippes, homme Chreſtien [3], par laquelle le ſecret des Juifs eſt révélé, imprimé à Rouen par Gaſpard de Remortier & Marguerin d'Orvial, l'an 1557. Il floriſſoit audit an 1557.

[1] Pourquoi écrire LE *FEUBVRE*, ou LE *FÈVRE*, comme ſi l'Auteur, qui n'a écrit que LE *FÉVRE*, avoit varié l'ottographe de ſon nom ? (M. DE LA MONNOYE).

[2] Pourquoi, par une multiplication d'erreurs, dire que le Févre a traduit de Grec en François le premier & le ſecond Livre de Suidas, & que ce qu'a traduit le Févre ne conſiſte que dans l'Hiſtoire qui commence au mot Ἰησοῦς ? *(idem)*.

[3] L'Hiſtoire du Chrétien nommé PHILIPPE, & de THÉODOSE, prétendu Pontife des Juifs, eſt tirée de Suidas, au mot Ἰησοῦς. Robert Groſſe-tête, Evêque de Lincoln, mort l'an 1253, la traduiſit en Latin. Lorenzo Quirini, noble Vénitien, qui s'eſt nommé en Latin *Laurus Quirinus*, en fit vers le milieu du quinzième ſiècle une ſeconde verſion, laquelle n'a point été imprimée. La première qui ait paru eſt celle de Jean-Pierre Valérien, plus connu depuis ſous le nom de *Pierius Valerianus*. Il la publia l'an 1509 à la ſuite du *Lactance de Veniſe*, comme une forte preuve de la vérité du Chriſtianiſme, rejetée obſtinément par les Juifs, quoique reconnue par eux-mêmes. *Pierius*, jeune alors, ne faiſoit pas attention qu'un récit apocryphe comme celui-là, & même plein d'erreur, pouvoit plus nuire que ſervir à la religion. La pièce cependant fut recueillie comme authentique par des gens aſſez ignorans pour croire qu'elle étoit de Lactance, puiſqu'ils l'avoient trouvée à la fin de l'Edition dont j'ai parlé. De ce nombre furent Pierre de Leſnauderie, dans ſon Traité *de Doctoribus*, Part. IV, Quæſt. 86 Chaſſeneuz, *Catal. Glor. mundi, Part. IV, Conſid. 6*, & ce François le Févre, dont il eſt ici queſtion, leſquels ne ſachant point le Grec, s'en ſont tenus tous à la Traduction de cet endroit de Suidas par Pierius ; car celle de Suidas entier n'a patu pour la première fois qu'en 1564. *Voy.* dans du Verdier, à la fin de la lettre S, le Livre intitulé *le Secret & le Myſtère des Juifs*. (*idem*).

FRANÇOIS DE FOIX, autrement appelé FRANÇOIS Monſieur DE FOIX, iſſu de la très-noble maiſon de Candale,

Captal de Buchs, Evêque d'Aire. Il a traduit du Grec en François, & enrichi de très-doctes annotations le Pymandre [1] de Mercure Triſmégiſte, écrit premièrement en langue Syrienne, par ledit Mercure, imprimé à Bordeaux par Symon de Milanges, l'an 1579. Il a écrit des Commentaires ſur Euclide *, imprimés l'an 1566, ou environ. Il florit cette année 1584 **.

[1] Tout le monde ſait que le *Pymandre* eſt un Ouvrage ſuppoſé. Le Texte & le Commentaire ne trouvent plus de Lecteurs. François de Foix mourut le 6 Février 1594 dans ſa 85e année. Touchant la qualité de *Captal de Buchs*, voyez ſur ce mot les *Origines Françoiſes de Ménage*. (M. DE LA MONNOYE).

* François de Foix avoit un génie rare pour les Mathématiques. Il s'étoit formé un cabinet de machines, merveilleuſes pour ſon temps. Aubigné (p. 89 de ſes Mémoires) dit qu'il alla le voir avec Henri IV, alors encore Roi de Navarre ; ils virent avec étonnement un enfant de ſix ans, qui, à l'aide d'une machine aſſez ſimple, faiſoit mouvoir, & ſoulevoit en l'air un canon d'un aſſez gros calibre, & d'autres poids encore plus conſidérables. A ce ſujet, d'Aubigné s'adreſſant à l'Evêque d'Aire, écrivit ſur le champ ſur une table de marbre noir, de ſept pieds en quarré, ce diſtique Latin qu'il lui adreſſoit, & avoit rapport aux avis qu'il devoit donner au jeune Roi.

Non iſthæc, Princeps, Regem tractare doceto,
Sed doctâ regni pondera ferre manu.

** Son Epitaphe porte qu'il mourut le 5 Février 1594, âgé de quatre-vingt-un an, cinq mois & vingt jours. Sa Traduction d'*Euclide*, & ſes Commentaires ſur cet Auteur, ſont en Latin. Ils furent imprimés à Paris en 1661 *in-fol.* Outre la Traduction Françoiſe du *Pymandre*, François de Foix avoit publié l'Ouvrage Grec, avec une verſion Latine, à Bourdeaux, en 1574, *in*-4°.

FRANÇOIS GARRAUT, Sieur DES GORGES, Conſeiller du Roi, & Général en ſa Cour des Monnoyes à Paris. Il a écrit trois Livres de la recherche de la Monnoye, imprimés à Paris l'an 1577 *. Deux Paradoxes ſur le fait des Monnoyes, imprimés à Paris chez Jaques du Puys, l'an 1578. Recueil des principaux avis donnés ès aſſemblées faites en l'Abbaye de S. Germain près Paris, par le commandement du Roi, l'an 1577, touchant le compte par écus & ſuppreſſion de celui par ſols & livres, &c. imprimé à Paris chez Jaques du Puys, l'an 1578. Il florit à Paris cette année 1584.

* On a imprimé à Tours, en 1590, *in*-8°. un Sommaire des Edits, &c.

concernant la Cour des Monnoyes, par François Gattaut. Le P. le Long, dans ſa *Biblioth. Hiſtor. de la France*, n'en cite qu'une Edition de 1632. La Croix du Maine n'a pu parler de ce Livre, qui n'exiſtoit pas quand il écrivoit ſa Bibliorhèque ; mais il auroit pu faire mention de l'Ouvrage de Garraut *ſur les Mines d'argent trouvées en France, Ouvrage & Polices d'icelles*, qui avoit paru à Paris, en 1574, *in*-8°.

FRANÇOIS [1] GENTILET, Dauphinois, Préſident en la Chambre de l'Edit de Grenoble. Il a écrit pluſieurs Livres, eſquels il n'a pas mis ſon nom : pluſieurs penſent qu'il ſoit Auteur du Livre appelé vulgairement l'Antimachiavel, imprimé par pluſieurs fois [2], &c. Remontrance au Roi Henri III, imprimée l'an 1573 ; la République des Suiſſes, écrite en Latin par Joſias Simlerus, & traduite par ledit Gentilet, ſelon que l'aſſurent aucuns. Il a écrit quelques Avertiſſemens ou Préceptes touchant la Police. Il florit cette année 1584.

[1] D'autres, en plus grand nombre, l'appellent INNOCENT, & écrivent en François, par une double *L* mouillée, GENTILLET. (M. DE LA MONNOYE).

[2] David Chytræus, pag. 269 de ſes Epîtres, dit avoir appris de Jacques Monau, *Commentarios de regno rectè & tranquillè adminiſtrando*, c'eſt ce qu'ordinairement on appelle l'Anti-Machiavel, *ab Innocentio Gentiletto Delphinate, Jureconſulto, olim Toloſane Curie Advocato, nunc Reipublicæ Genevenſis Syndico, Vafri illius & Athei Nicolai Machiavelli diſcurſibus in T. Livium, & libello de Principe oppoſitos fuiſſe.* L'Edition Latine de 1588, *in*-8°. qui eſt la ſeconde, chez Jacques Stoer à Genève, a le nom d'*Innocentius Gentilletus*, à la tête du Livre. Allard, dans ſa *Biblioth. des Auteurs de Dauphiné*, ſe trompe, à ſon ordinaire, quand il attribue l'*Anti-Machiavel* à un Vincent Gentillet, fils d'Innocent. Pour moi, je crois que tous ces Gentillet ſont des maſques, & que l'Auteur de l'*Anti-Machiavel* n'eſt pas connu *. Ce qu'il y a de sûr, c'eſt que le nom de FRANÇOIS GENTILLET, ou GENTILET, ne ſe trouve que dans La Croix du Maine, tant ici, qu'au mot SIMON GOULARD, & qu'il fait auſſi Traducteur de *Simler.* (*idem*).

* Si Gentillet n'eſt pas Auteur de l'*Anti-Machiavel*, comme M. de la Monnoye eſt porté à le croire, c'eſt une erreur bien accréditée parmi les gens de lettres. Voy. *Diſput. Vœtii*, Tom. I, pag. 209. Vincent Placcius, *de Anonymis*, n°. 1389, prétend qu'il s'appeloit *Innocent*, & non *François*.

La première Edition, ſelon Proſper Marchand, eſt l'Edition Françoiſe intitulée, *Diſcours ſur les moyens de bien gouverner*, &c. 1576, *in*-8°. L'Edition de Lauſanne, dont parlent Placcius & Baillet n'a jamais exiſté. L'Edition Latine parut pour la première fois en 1577. Kekerman avoit auſſi nommé

François l'Auteur de cet Ouvrage, trompé peut-être par La Croix du Maine. Boſius, *de comparandâ prudentiâ civili*, fait grand cas de ce livre, & l'attribue à Innocent Gentillet, *Clariſſimus omnium qui ſcripſere adversùs Machiavellum, Innocentius Gentilletus... Voy.* le Dict. de Proſper Marchand, au mot *Anti-Garaſſe*, pag. 47.

FRANÇOIS GILBERT DE LA BROSSE, Angevin. Il a traduit pluſieurs Livres d'Italien en François, imprimés à Paris chez Guillaume Chaudiere & Nicolas Cheſneau, &, entr'autres, celui de la Perfection de la Vie Politique [1], imprimé l'an 1583 chez Cheſneau. Il florit à Angers cette année 1584.

[1] Il dédia cette Traduction * à Mathieu Cointerel ſon patent, fait Cardinal par Grégoire XIII, en 1583, ſur quoi on peut voir Ménage dans ſes Remarques ſur la vie de Pierre Ayrault, p. 213. M. DE LA MONNOYE).

* Le Traité de la *Perfection de la Vie Politique* eſt traduit de l'Italien de Paul Paruta, noble Vénitien, célèbre par ſa ſcience & ſon habileté dans les affaires d'Etat, mort Procurateur de S. Marc, en 1599.

FRANÇOIS GIRAULT. Il a écrit un Poëme François, intitulé le moyen de ſoy enrichir, imprimé à Paris [1].

[1] Ce Poëme, que le titre ſeul auroit dû faire rechercher, n'eſt point connu. Il en eſt à-peu-près de même du Livre en proſe de Prudent le Choyſelot, dont il ſera parlé ci-après. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS GOEDT-HALS, Flamand. Il a écrit en François un Recueil de Proverbes anciens, Flamengs & François, correſpondans de ſentence les uns aux autres, imprimé à Anvers chez Chreſtofle Plantin.

FRANÇOIS GORACEUS *, Florentin, Docteur en Théologie, Ecolier de la Roine mère du Roi. Il a écrit une confutation des menſonges controuvés touchant la Dédicace de l'Egliſe des Frères Minimes, dits Bons-Hommes, près Paris, imprimé à Paris chez Jean du Carroy, l'an 1578.

* Ou plutôt GORACELIS.

FRANÇOIS LE GRAND, Procureur du Roi au Bailliage de Meleun, l'an 1543. Il a traduit le Traité de Plutarque, de lahonte vicieuſe, imprimé à Paris l'an 1554.

FRANÇOIS GRANDIN, Curé de l'Egliſe Collégiale de S. Jean-Baptiſte d'Angers. Il a écrit un livre de la deſtruction de l'orgueil mondain, ambition des habits, & autres inventions nouvelles, imprimé à Paris chez Claude Fremy, l'an 1558.

FRANÇOIS GRIMAUDET, Angevin, Avocat du Roi & de Monſeigneur le Duc d'Anjou au Siége préſidial d'Angers. Il a écrit un Traité des cauſes qui excuſent le dol, imprimé à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1569; Traité des Monnoyes, imprimé à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1576; Remontrances faites aux Etats d'Anjou, aſſemblés audit lieu, l'an 1560, le 24ᵉ jour d'Octobre, imprimées à Tours l'an 1561; Opuſcule Politique de la Puiſſance Royale & Sacerdotale, imprimé l'an 1579, ſans le nom de l'Auteur, ni de l'Imprimeur; Traité des Uſures, imprimé (*Paris*, 1578, *in*-8°.) Traité du Retrait lignager, imprimé à Paris (1564, *in*-8°.) Annotations ſur les Coutumes d'Anjou, non encore imprimées. Opuſcules Politiques, imprimées à Paris chez Gabriel Buon, l'an 1580. Je ferai mention de ſes Œuvres en Latin autre part. Il mourut à Angers au mois d'Août, l'an 1580, âgé de plus de ſoixante ans.

* V. les Mém. de Niceron, Tom. XLI, pag. 229.

FRANÇOIS GRUGET, natif de Loches en Touraine, Conſeiller du Roi, & Referendaire en la Chancelerie de France. Il a écrit la deſcription de Loches en Touraine, avec pluſieurs Antiquités dudit Pays, deſquelles fait mention Belleforeſt au ſecond volume de ſa Coſmographie, en la Deſcription de Touraine, fol. 30. Il floriſſoit ſous Henri II, l'an 1550.

FRANÇOIS DE LA GUILLOTIERE, natif de Bordeaux, comme lui-même me l'a aſſuré, & ſelon que A. Thevet a écrit de lui en ſa Coſmographie, au ſecond volume, livre 20, chapitre 9, &c. natif de S. Jean d'Angeli, &c. Il a mis en lumière la Deſcription de tout le Royaume de Pologne, Duchés & Provinces jointes à icelui, avec ſes confins, imprimée à Paris

par Jean le Clerc, l'an 1573; la Deſcription du Royaume d'Auſtraſie, ou Auſtriche, enſemble de Tranſſylvanie. Il a aujourd'hui entre mains toutes les Cartes ou Deſcriptions de France, leſquelles il eſpère mettre en lumière en bref, leſquelles il a curieuſement obſervées, ſelon la Chorographie, en laquelle il eſt des mieux verſés de notre âge, & a une extrême adreſſe pour la peinture. Il florit à Paris cette année 1584.

FRANÇOIS HABERT, natif d'Iſſouldun en Berry, ſurnommé LE BANNY DE LIESSE, Poëte François, &c. Il a écrit pluſieurs Œuvres de ſon invention, & en a auſſi traduit quelques-uns des Poëtes Latins, ſavoir eſt les quinze Livres de la Métamorphoſe d'Ovide, imprimés à Paris chez Fezandat; pluſieurs Sonnets Héroïques ſur le mariage de Charles, Duc de Lorraine, & de Madame Claude, ſeconde fille du Roi Henri II, avec une Ode ſur ledit mariage, le tout imprimé à Paris chez Martin l'Homme, l'an 1559; Eglogue Paſtorale ſur l'union nuptiale de Philippes, Roi d'Eſpagne, & de Madame Eliſabeth, première fille du Roi Henri II, imprimée à Paris chez la veuve de Nicolas Buffet, l'an 1559; les Amours Conjugales d'Emanuel, Duc de Savoye, & de Marguerite de Valois, Ducheſſe de Berry, imprimées à Paris chez Pierre Gaultier, l'an 1559; les Regrets & triſtes Lamentations ſur le trépas du Roi très-Chrétien Henri II, imprimés à Paris chez Jean Moreau, l'an 1559; la Réception faite par les Députés du Roy d'Eſpagne & de la Royne, à la délivrance qui leur a été faite à Roncevaux, par le Roi de Navarre & autres, le tout imprimé par Vincent Sertenas, l'an 1559; la Déploration ſur le trépas de M. le Chancelier Olivier, avec une Epître Latine & Françoiſe de l'Excellence du Senat de Paris, imprimée à Paris chez Michel Fezandat, l'an 1560; la Harangue de la Déeſſe Aſtrée, ſur la réception de M. Jean le Moſnier au degré de Lieutenant Civil à Paris, imprimée à Paris chez Guillaume Thiboult & Eſtienne Deniſe, l'an 1556; les Epîtres Heroïdes, pour ſervir d'exemple aux Chrétiens, imprimées à Paris; les trois Déeſſes,

ſavoir, eſt la nouvelle Pallas, la nouvelle Vénus, & la nouvelle Junon, imprimées à Lyon; la Naiſſance de M. le Duc de Bretagne, & autres Poëmes, imprimés à Lyon chez Jean de Tournes, l'an 1548, avec un petit Œuvre Bucolique, & un Cantique du Pécheur converti à Dieu; les premières Poëſies Françoiſes qu'il fit étant à Toloſe; l'Hiſtoire de Titus & Giſippus, & autres petits Œuvres de Beroalde, avec l'Exaltation de la vraie & parfaite Nobleſſe, enſemble les quatre Amours du nouveau Cupidon, & le Tréſor de vie, de l'invention dudit Habert, le tout imprimé à Paris chez Michel Fezandat, l'an 1551; le Combat de Cupidon & de la Mort; la Contemplation Poëtique; Eglogue ſur la mort d'Eraſme; la Querimonie de Vénus ayant perdu ſon bel Adonis; l'Exclamation contre Dame Verole, Epîtres, Ballades, Rondeaux, Dixains, Huitains, Chanſons, Epitaphes, Elégies d'Ovide, &c. le tout imprimé; Déploration ſur la mort de Meſſire Antoine du Prat, Chancelier de France; la Chryſopée, ou manière de faire l'or, traduite ſur le Latin d'Augurellus, imprimée à Paris l'an 1549; le Songe de Pantagruel, avec la déploration de feu Meſſire Antoine de Bourg, Chancelier de France, &c imprimé à Paris; les Divins Oracles de Zoroaſtre, ancien Philoſophe Grec, interprétés en rithme Françoiſe par ledit Habert, avec un Commentaire Moral; la Comédie du Monarque, & autres petits Œuvres, imprimés à Paris chez Philippes Danfrie & Richard Breton, l'an 1558; les Mots dorés de Caton, traduits de Latin en vers François, imprimés à Caën l'an 1579; la Métamorphoſe de Cupidon, fils de la Déeſſe Cytherée, imprimée à Paris chez Jacques Kerver, l'an 1561; les Sermons Satyriques d'Horace, traduits en vers François par ledit Habert, avec aucunes Epîtres dudit Horace; Epîtres à Melin de S. Gelais ſur l'immortalité des Poëtes François, le tout imprimé enſemble chez Fezandat, l'an 1551, la Nouvelle Pallas, préſentée à M. le Dauphin, imprimée à Lyon chez Jean de Tournes, l'an 1548; le Jardin de Félicité, avec la louange du ſexe féminin,

extraite

extraite du Livre de Cornelius Agrippa, imprimée à Paris chez Pierre Vidoüe, l'an 1541; la première Monarchie Romaine, & l'Origine des Roys Romains, avec la louange des ſept Ambaſſadeurs, la louange & vitupere de Pecune, une Eglogue morale ſur Horace, la prière du Roi Manaſsès; le tout imprimé enſemble à Paris, par Jean Caveiller, l'an 1558; l'Excellence de Poëſie, contenue en Epîtres, Dixains, Huitains, Epitaphes, avec pluſieurs Epigrammes, le tout imprimé à Lyon l'an 1556, par Benoiſt Rigault & Jean Saugrain. S'il a compoſé autres choſes, je ne les ai encore vues. Il floriſſoit ſous Henri II, l'an 1559*.

* V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 27, 162, Tom. X, pag. 349, Tom. XI, pag. 166, 406, & Tom. XIII, pag. 8, & les Mém. de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 182.

FRANÇOIS HOTMAN, ou HOTOMAN [1], natif de Paris, l'un des plus grands Juriſconſuls de notre temps, & lequel a fait profeſſion du Droit en pluſieurs Univerſités, tant de la France que d'Allemagne, & autres lieux, homme fort bien verſé en l'Hiſtoire, & autres Sciences. Il a traduit de Grec en François l'Apologie de Socrates, écrite en Grec par Platon, imprimée à Lyon, l'an 1549, par Sebaſtien Gryphius. Quant à ſes Œuvres Latines, j'en ferai mention autre part. Il florit à Baſle en Allemagne cette année 1584. Le Livre dudit Hotoman, intitulé Franco-Gallia [2], ou la Gaule Françoiſe, a été imprimé pluſieurs fois en Latin & en François, auquel Antoine Matarel a fait réponſe.

[1] Son vrai nom étoit *HOTMAN*, qu'il changea en *HOTOMAN*, d'où il arriva que dans ſon *Strigil*, s'étant moqué de Maſſon, qui s'étoit appelé *Papirius Maſſonus*, celui-ci lui reprocha le choix d'un nom odieux parmi les Chrétiens. Quelque envie que François Hotman ait eue d'être appelé *Hotoman*, on a toujours dit *Hotman*. Il naquit le 3 Août 1524, & mourut le 12 Février 1590, dans ſa ſoixante-ſixième année. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Le Livre d'Hotman qui a fait le plus de bruit, eſt ſa *Franco-Gallia*, imprimée pour la première fois en 1573. Simon Goulard en fit l'année ſuivante une Traduction Françoiſe, imprimée l'an 1575; mais comme l'Original

étoit Latin, Antoine Matharel, Avocat au Parlement, & Procureur Général de la Reine mère, y répondit en Latin; à quoi Hotman ne jugeant pas un tel adverſaire digne de lui, n'oppoſa qu'une replique boufonne, ſous le nom de *Matago*, *de Matagonibus*. (*idem*).

Les Hotmans ſont originaires de Siléſie. Le premier qui vint en France fut un Lambert Hotman, & un autre enſuite, né en 1466, qui vint avec Engilbert, Duc de Clèves. .. *Voy.* la Note du Journal d'Henri IV, date du 5 Août 1594. — François Hotman eſt encore Auteur du *Brutum Fulmen*, qui n'a pas fait moins de bruit que la *Franco-Gallia*, où il démontre la nullité de l'excommunication portée à Rome contre le Roi de Navarre, depuis Henri IV. — François Hotman étoit très-ſavant, & eut de grandes priſes avec Cujas. On prétend qu'il ſe fit Huguenot pour avoir vu les pièces du procès fait à Anne du Bourg, que lui montra le Clerc de ſon père (Pierre Hotman, Conſeiller au Parlement, Rapporteur du procès) malgré les défenſes qu'il en avoit faites. Le ſupplice d'Anne du Bourg fit plus de quatre mille Huguenots. Du Bourg avoit recuſé le Préſident Minard, le menaçant que s'il ſe mêloit de ſon affaire, il lui arriveroit quelque malheur. Le Préſident fut tué peu après, ce qui avança le ſupplice de Du Bourg, pendu & brûlé à la Grève. Minard fut tué en 1559. On en accuſa les Huguenots, & ſur-tout un Ecoſſois, nommé *Stuard*, le même qui bleſſa à mort le Connétable Anne de Montmorenci à la Bataille de S. Denis. Stuard fut pris, mis à la queſtion, & ſe fit Huguenot au ſortir de la queſtion. *Borboniana*. Antoine Hotman, Avocat du Roi pour la Ligue, écrivit pour le Cardinal de Bourbon, depuis Charles X, & François ſon frère le réfuta ſans le connoître. (M. Falconnet).

* François Hotman, après s'être fait Huguenot, s'en alla à Bourges où il profeſſoit le droit en 1572, lors du maſſacre de la S. Barthelemi, dont ſes écoliers le ſauvèrent. Il ſe retira à Genève, d'où il paſſa à Bâle, où il mourut le 12 Février 1590. Ses Ouvrages ont été imprimés à Genève, en 1599, en 3 vol. *in-fol.* — On a imprimé à Paris chez Guillemot, 1616, *in*-8°. les Opuſcules François de François, Antoine & Jean Hotman, parmi leſquels on trouve la Traduction du Préſent Royal de Jacques I, Roi d'Angleterre. Jean Hotman étoit fils de François. *Voy.* ſur les Hotmans, le Journal d'Henri IV, Tom. II, pag. 251 & 252, Loiſel, p. 698 & 699, les Mém. de Niceron, Tom. XI, pag. 109, & Tom. XX, pag. 17.

FRANÇOISE HUBERT, native de Nogen au Perche, femme de M. Garnier, Juge Criminel du Maine, l'un des plus excellens Poëtes Tragiques de notre ſiècle, & duquel nous ferons mention plus ample ci-après, &c. ſœur de M. le Bailli de Nogen audit pays du Perche, &c. Cette Dame mérite d'avoir rang entre les plus excellentes, tant pour ſon éloquence

& ſçavoir, que pour être aſſez bien verſée en notre Poëſie Françoiſe. Le reſpect & amitié que je lui porte, & à ceux auxquels elle appartient, m'empêche d'en dire ici davantage, pour éviter le ſoupçon d'un ami trop affectionné. Elle n'a encore mis ſes Ecrits en lumière. Elle florit au Mans cette année 1584.

R. P. M. FRANÇOIS DE JOYEUSE, Archevêque de Narbonne & Cardinal, frère puîné de Meſſire Anne Duc de Joyeuſe, Pair & Amiral de France, &c. Ce Seigneur a tellement les lettres en recommandation, & eſt tant deſireux d'apprendre les langues, & les arts néceſſaires à ſa profeſſion (comme l'on peut aiſément le juger par le grand nombre d'hommes doctes qui ont accès en ſa maiſon, pour les raiſons ſuſdites) que cela me fait eſpérer de voir un jour ſortir de ſon divin eſprit quelques Œuvres, qui ſeront témoins irréprochables de ſes labeurs & veilles continues à l'exercice de Pallas. Il florit cette année 1584, ſous Grégoire XIII, & Henri III, Roi de France.

FRANÇOIS INOY, ou IVOY *. Il eſt Auteur d'un Livre intitulé, les Advertiſſemens ès trois Etats du Monde, ſelon la ſignification du monſtre né à Ravenne en Italie, l'an 1512, le 6e jour de Mars, imprimé à Valence en Dauphiné, l'an 1513, auquel temps vivoit ledit Auteur.

* Il n'avoir pas d'autre nom qu'Ivoi.

FRANÇOIS DE L'ISLE, Pariſien, dit INSULANUS, Procureur en Parlement, Poëte Latin & Mathématicien. Il florit à Paris cette année 1584. Je n'ai encore point vu de ſes Ecrits François imprimés, mais bien de ſes Latins, deſquels je parlerai autre part [1].

[1] Lorſqu'en 1579, le Commentaire de Joſeph Scaliger ſur Manile vint à paroître, & où il relève avec haureur l'ignorance de Lucain en Aſtronomie, François de l'Iſle, Procureur au Parlement de Paris, homme qu'on n'auroit cru ni Poëte ni Aſtronome, entreprit de ſe montrer l'un & l'autre dans une Apologie en vers Latins qu'en 1582 il publia pour Lucain contre Scaliger. La vérité eſt que les vers en étoient miſérables, que les fautes contre la

quantité & la diction y fourmilloient. Les intelligens néanmoins prétendent que du côté de l'Aſtronomie, Scaliger y étoit fortement pouſſé; ce qui eſt ſi vrai, que celui-ci, nonobſtant la réponſe mépriſante qu'il y fit dans ſon Epître à Mamert Patiſſon, ne laiſſa pas ſur la fin de paſſer condamnation en quelques endroits. (M. DE LA MONNOYE).*

* François de l'Iſle ne laiſſa pas ſans réplique la réponſe de Scaliger, il la publia en 1583. *Franciſci Inſulani reſponſio ad Scaligerum*, Paris, 1583, *in*-4°.

FRANÇOIS JUNCTIN [1], natif de Florence en Italie, Docteur en Théologie, grand Aſtrologue & Mathématicien. Il ſe fit de lui un Diſcours ſur ce que menace devoir advenir la Comete apparue à Lyon le douzième jour de Novembre, l'an 1577, imprimé à Paris chez Gervais Mallot, l'an 1577. Il florit à Lyon cette année 1584*. Il a écrit pluſieurs Œuvres de Mathématiques en langue Latine, imprimés à Lyon.

[1] Son nom Italien étoit *GIUNTINI*, comme il ſe nomme lui-même au bas de ſa Lettre du 14 Mars 1544, écrite de Lyon au Domenichi, touchant le jour que Pétrarque devint amoureux de Laure. François Junctin naquit à Florence l'an 1522. Il ſe fit Carme, fut Provincial, quitta enſuite l'ordre, & même la religion Catholique, prit l'habit ſéculier, vint en France, y eut en qualité d'Aſtrologue accès auprès de Catherine de Médicis. S'étant fixé à Lyon, il y abjura ſon Héréſie dans l'Egliſe de Sainte Croix, fit imprimer ſes Ouvrages dans cette Ville, y acquit du crédit, trafiqua, exerça le change, amaſſant par ſon ſavoir-faire juſqu'à ſoixante mille écus, dont il diſpoſa en mourant, mais qui, à ce qu'on dit, ne firent nul profit à ſes héritiers. Le P. Ménétrier, dans ſon *Introduction à l'Hiſtoire de Lyon*, rapporte ce détail d'après le P. Poſſevin, ſon Confrère, Chap. 15 de ſa *Bibliothèque*, comme a fait depuis Bayle, dans ſon *Dictionnaire*, au mot JUNCTIN. (M. DE LA MONNOYE).

On lit dans le *Borboniana*, que Junctin avoit un bénéfice près de Lyon, où il demeuroit, & qu'il prédit la mort d'Henri IV, encore enfant, & la ſienne même pour un certain jour: qu'à cauſe de cela il n'oſa point ſortir, mais qu'ayant voulu dans ſon cabinet tirer un livre, il fit tomber ſur lui une tablette dont il fut accablé. — Il paroît qu'il avoit amaſſé par ſes uſures toute la fortune dont il a été parlé plus haut; il laiſſa mille écus d'or aux Juntes, chez qui il avoit été correcteur. Le P. Poſſevin dit avoir appris d'eux *eos mille aureos nummos, uti reliquos evanuiſſe*; c'eſt-à-dire, que toute cette ſucceſſion n'avoit point profité à ſes héritiers. *A. Poſſevini Biblioth.* Tom. II, pag. 245. (M. FALCONET).

* V. les Mémoires de Niceron, Tom. XLI, p. 196. (On y trouvera 1°. la date de la naiſſance de Giuntini, le 7 Mars 1523, au lieu que M. de la

Monnoye la place en 1522 ; 2°. la liſte de beaucoup d'Ouvrages Latins de cet Ecrivain ; 3°. le titre d'un Ouvrage François que La Croix du Maine auroit dû ne pas omettre : c'eſt un *Diſcours ſur la réformation de l'an , faite par Grégoire XIII* , Lyon , 1582 , *in*-8° , que du Verdier n'a pas oublié ; 4°. enfin ſa mort placée vers l'an 1590.

FRANÇOIS LAMBERT[1], natif d'Avignon en Provence *. Il a écrit une Déclaration de la règle des Cord. &c. Quant à ſes Œuvres Latines , j'en ferai mention autre part. Ses Œuvres ſont cenſurées par les Théologiens de Paris.

[1] De Cordelier s'étant fait proteſtant , il fit un Livre pour déclarer les raiſons de ſon changement : ſur quoi Geſner , fol. 250 de ſa *Bibliothèque* , au mot *FRANCISCUS LAMBERTUS* , après avoir rapporté le Livre dont je viens de parler, qu'il dit avoir été imprimé à Strasbourg , & ne contenir qu'une feuille *in*-8° , ajoute : *Invenio in Catalogo Librorum quos impreſſit Hervagius , hunc Auctorem ſcripſiſſe contra regulam Minoritarum , nec ſcio an alium ab iſto hujus argumenti Librum ediderit.* Simler , ſon Abbréviateur , mieux inſtruit , après avoir cité comme Geſner le Livre intitulé : *Rationes propter quas Franciſcus Lambertus Minoritarum converſationem habitumque rejecit* , ajoute : *ſcripſit & in regulas Minoritarum* ; par où il paroît que ce ſont deux écrits différens , & que le dernier pourroit être celui dont La Croix du Maine & du Verdier font mention , auquel cas il faudroit que de Latin il eût été mis en François. Henri Étienne cite en divers endroits de ſon *Apologie d'Hérodote* , un Livre François intitulé comme celui-ci : *Déclaration de la Régle & Etat des Cordeliers* , mais qu'il dit être de Jean Ménard , autre Ex-Cordelier. François Lambert mourut à Marpourg le 18 Avril 1530. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit né à Avignon en 1487 , d'une famille originaire de Franche-Comté. Son petit écrit , où il expoſe les raiſons qui lui firent quitter l'Ordre des Cordeliers , a été réimprimé dans les *Amenités Littéraires de Schelhorn* , Tom. IV, où il ne contient que douze pages ; l'autre Livre dont parle M. de la Monnoye , contre la Régle des Cordeliers , parut d'abord en Latin ſous le titre de *Evangelici in Minoritarum Regulam Commentarii* , 1523 , *in*-8°. C'eſt le même qui fut publié peu après en François , ſous le titre de *Déclaration de la Régle & Etat des Cordeliers* , dont parle La Croix du Maine. Lambert , dans un autre Ouvrage qu'il publia en 1525 , *de Sacro Conjugio* , ſe plaint de ce que cette Traduction Françoiſe avoit été faite ſi à la hâte , qu'on en avoit retranché pluſieurs choſes , pour avoir plutôt fini. Voyez Niceron , Tom. XXXIX , & Schelhorn , *Amanitates Litterariæ* , Tom. IV & X.

FRANÇOIS LIBERATI , de Rome , grand Mathématicien & Aſtrologue. Il a écrit la Deſcription de l'étrange &

prodigieuſe Comete apparue l'an 1577, imprimée à Paris chez Jean de Laſtre, audit an 1577; Diſcours contre Cyprien Léovitius, & autres modernes Aſtrophiles, touchant la grande conjonction du monde, & des quatre Eclipſes du Soleil, imprimé à Paris & au Mans par Hiéroſme Olivier, l'an 1576; Almanach pour l'an de Biſſexte 1576, imprimé; l'Ephéméride pour dix-neuf ans. Il a écrit divers Almanachs pour les années 1575, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, &c. imprimés à Paris par Jean de Laſtre & autres. Il florit à Paris cette année 1584.

FRANÇOIS DE MARILLAC *, dit en Latin FRANCISCUS MERULA. Il a écrit en François un Traité de la Hiérarchie Céleſte, imprimé l'an 1556. Il a écrit deux Diſcours de la Paix, imprimés à Paris. Il floriſſoit ſous Henri II, l'an 1555.

* Il s'appeloit MARILLAC ſans DE, & n'étoit pas de la maiſon de Marillac.

FRANÇOIS MARTEL, Chirurgien ordinaire du Roi de Navarre. Il a écrit quelques Diſcours touchant la curation des Arquebuſades & autres plaies. Il floriſſoit l'an 1577.

FRANÇOIS MOEAN, de Quinpercorentin en la Baſſe Bretagne Armorique. Il a écrit quelques Poëſies Françoiſes, non imprimées que je ſache.

FRANÇOIS NAU. Il a écrit la Deſcription de l'Entrée de Meſſire Antoine du Prat, Cardinal, Légat, & Chancelier de France, &c. faite à Paris, & imprimée audit lieu.

FRANÇOIS DE NEUFVILLE, Abbé de Grandmont. Il a écrit un Diſcours ſur la vie des hommes illuſtres de la Généalogie de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, imprimé à Paris par Gilles Gourbin, l'an 1577.

FRANÇOIS PEPIN, Sieur DE LA RUELLE, Gentilhomme natif de Rennes en Bretagne, fort excellent pour compoſer en vers & en proſe. Il a traduit l'Hiſtoire de Zoſime, Auteur Grec, non encore imprimée. Il a traduit fort heureuſement

pluſieurs Poëmes de Claudian, excellent Poëte Latin, &, entr'autres, le Raviſſement de Proſerpine, lequel il fera bientôt imprimer, avec pluſieurs autres Poëmes François de ſon invention. Il florit à Paris cette année 1584.

FRANÇOIS PERREAU, Pariſien, Précepteur des Novices de Cormery en Touraine. Il a écrit en vers François un Diſcours ſur l'exemplaire punition des rebelles de France, fait à Paris le vingt-quatrième jour d'Août, l'an 1572, imprimé à Tours audit an par Pierre Regnard.

FRANÇOIS LE PICARD, Docteur en Théologie à Paris, l'un des plus renommés Prédicateurs de ſon temps [1]. Il a écrit pluſieurs Sermons, imprimés à Paris. Il mourut au mois de Septembre, l'an 1556.

[1] Il mourut le 17 Septembre 1556, âgé de cinquante-deux ans cinq mois & un jour. *Voy.* le Parfait Eccléſiaſtique du P. Hilarion de Coſte. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS LE PICARD, natif de Caux, autre que le ſuſdit Théologien, &c. Il a écrit quelques vers François, &, entr'autres, une Complainte ſur la mort d'Adrien Turnebe, Lecteur du Roi à Paris, imprimée chez Ricard, l'an 1565.

FRANÇOIS DE LA PIE, Religieux de l'Ordre de S. Dominique, ou des Jacobins, &c. natif de Poitiers. Il a mis en lumière la Confeſſion générale, extraite des Saints Docteurs de l'Egliſe, imprimée à Paris chez Michel Bufet.

FRANÇOIS PIERRON, natif de la Brie en Champagne, grand Vicaire de M. l'Abbé de Moleſmes, &c. Maurice de la Porte fait fort honorable mention de lui en ſon Livre des Epithètes Françoiſes, le mettant au rang des plus ſavans & divins Philoſophes de ſon temps. Je n'ai point vu de ſes Ecrits. Il floriſſoit l'an 1557, ou environ.

FRANÇOIS PONISSON * (Frère). Il a écrit premièrement en Latin, & depuis traduit en François un Dialogue de

la manière d'examiner ceux qui veulent prendre les Ordres Sacrés, imprimé à Toloſe l'an 1552.

* Il étoit Dominicain. Les PP. Quétif & Echard n'en parlent pas.

FRANÇOIS PORTES *, Grec de nation, natif de Condie, &c. Profeſſeur ès lettres Grecques à G. l'an 1572. Il a écrit une réponſe à Pierre Charpentier, J. C. Toloſain, &c. imprimée l'an 1573.

* Il s'appeloit à Genève M. Portus. Il y mourut l'an 1581, âgé de ſoixante-dix ans.

FRANÇOIS RABELAIS, Docteur en Médecine, Aſtrologue & Mathématicien, natif de Chinon en Touraine, Médecin ordinaire de M. le Cardinal du Bellay, Evêque de Paris, &c. Il a écrit pluſieurs Livres de facéties ou moqueries, imprimés pluſieurs fois, tant à Paris qu'à Lyon. Ces livres ont été cenſurés pour beaucoup de raiſons. Il ſe voit de lui un Almanach ou Pronoſtication pour l'an 1548, imprimée à Lyon audit an. Il vivoit du temps de Henri II. Il a écrit pluſieurs Œuvres en Latin *.

* Le Livre de Rabelais a été pendant long-temps dans une ſi grande eſtime, que du temps du Cardinal du Perron, qui étoit regardé comme le Chef de la Littérature de France, & auquel il étoit d'uſage de préſenter ceux qui vouloient en faire profeſſion, il ne manquoit jamais de demander aux Candidats, *avez vous lu l'Auteur?* Cet Auteur tout court étoit *Rabelais*.

V. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 298 & ſuiv. Tom. X, p. 9 & ſuiv. & les Mém. de Niceron, Tom. XXXII, p. 337.

FRANÇOIS DE RABUTIN, Bourguignon, Gentilhomme de la Compagnie du Duc de Nivernois *. Il a écrit des Commentaires des dernières guerres du Roi Henri II, & de l'Empereur Charles V, en l'an de ſalut 1552, pour la liberté des Princes d'Allemagne, &c. imprimés à Paris chez Michel Vaſcoſan, l'an 1555; la Continuation des Commentaires des dernières guerres de la Gaule Belgique, d'entre le Roi Henri II, & l'Empereur Charles V, & Philippe ſon fils, imprimée à Paris chez ledit Vaſcoſan, l'an 1559. Tous les onze Livres des Guerres de

Henri

Henri II, Roi de France, compoſés par ledit Rabutin, ont été imprimés chez Nicolas Cheſneau, à Paris (1574). La Deſcription du voyage dernier, que fit M. le Duc de Guiſe en Italie, non encore imprimée; Traduction du Livre d'Eraſme, intitulé *Moriæ Encomium*, c'eſt-à-dire, louange de la folie, non encore imprimée [2]. Il floriſſoit l'an 1569, ſous Charles IX.

[1] Roger de Rabutin, Comte de Buſſi, diſoit que ce François de Rabutin étoit un bâtard de ſa maiſon *. Cet Auteur, dans ſon Epître Dédicatoire, expoſe naïvement le beſoin qu'il eut du ſecours de ſes amis, pour mettre ſon livre en état de paroître au jour. Il en a été parlé plus haut au mot Bernard de Poey. (M. de la Monnoye).

[2] Je doute fort qu'il fût capable de traduire l'*Encomium Moriæ*. Georges d'Haloin, qui trente ans auparavant avoit oſé l'entreprendre, n'y avoit pas réuſſi, quoique plus habile de beaucoup. (*idem*)

* L'Auteur de la *Biblioth. des Ecrivains de Bourgogne* (Tom. II, p. 178) dit qu'ayant demandé en 1736 à M. de la Riviere, Gendre du Comte de Buſſy, pourquoi François Rabutin n'étoit pas compris dans la Généalogie que ce Comte envoya à Madame de Sévigné, M. de la Riviere lui répondit qu'il avoit fait autrefois la même queſtion au Comte de Buſſi, qui lui avoit dit que c'étoit parce que *ce Gentilhomme* (François Rabutin) *avoit été domeſtique du Duc de Nevers, & que ce qu'il avoit écrit ne valoit rien.* Cette réponſe ſemble prouver qu'il ne regardoit pas François comme un bâtard de la maiſon de Rabutin. L'Ouvrage de François de Rabutin fut corrigé par Guy de Bruez, qui le continua dans l'Edition de 1574. On prétend que M. le Comte de Brienne a auſſi retouché le ſtyle. (*Bibl. Hiſtor. de la France*, Tom. II, p. 231). La *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne* prouve que François de Rabutin ne mourut au plutôt qu'en 1581.

FRANÇOIS RAGUEAU, Berruyer, Lieutenant au Bailliage de Mehun en Berry, &c. Il a commenté les Coutumes de Berry, non encore imprimées; Indice des Droits Royaux & Seigneuriaux, qui eſt un recueil des noms les plus difficiles, & des façons de parler uſitées entre les vieux Praticiens ou Ecrivains en Droit, avec les explications & étymologies des noms les plus remarquables, &c. imprimé chez Nicolas Cheſneau l'an 1583 [1]. Il florit cette année 1584.

[1] Il eſt mort l'an 1605. Son *Indice*, revu, corrigé, augmenté de mots &

de notes, & remis dans un meilleur ordre par M. de Lauriere, Avocat au Parlement, a été réimprimé ſous le nom de *Gloſſaire du Droit François*, en deux Tomes *in*-4°, 1704. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS REGNARD, natif de Douay en Flandres, Maître de la Chapelle de l'Egliſe Cathédrale de Tournay, l'an 1573. Il a mis en muſique à quatre & cinq parties cinquante Chanſons, convenantes tant aux inſtrumens qu'à la voix, imprimées à Douay l'an 1575 chez Jean Bogaerd.

FRANÇOIS RICHARDOT *, natif de Bourgongne, Evêque d'Arras, l'an 1564, homme fort docte, & grand Théologien. Il a écrit la règle & guide des Curés & Vicaires, imprimée à Anvers chez Plantin, & à Paris, chez Nicolas Cheſneau, l'an 1564; ſix Sermons ſur l'Oraiſon Dominicale, & quatre ſur l'Oraiſon qui ſe commence, *Miſſus eſt Gabriel Angelus*, &c. faits à Douay par ledit Richardot, imprimés chez Plantin à Anvers; deux Oraiſons funèbres, prononcées aux Obſéques des Royne & Prince d'Eſpagne par ledit Richardot, l'an 1569, imprimées chez Plantin à Anvers. Il mourut l'an 1574. Il a écrit pluſieurs Livres Latins.

* Il avoit été fait Evêque d'Artas dès 1561. La Croix du Maine auroit pu citer, outre les deux Oraiſons funèbres dont il parle, celle de Henri II, Roi de France, que Richardot prononça à Gand. Voyez ſon Article dans le Tom. III. de la ſeconde Edition de la *Gaule Chrétienne*. Il n'eſt point fait mention de Richardot dans la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, où cependant il n'auroit pas dû être oublié.

FRANÇOIS ROALDES, natif de la Ville de Rodez au pays de Rouergue près Toloſe, Docteur ès Droits, homme réputé l'un des plus ſavans en la Juriſprudence & autres arts & diſciplines, qu'autre que nous ayons connu de notre ſiècle. Il a écrit en François une bien ample & bien curieuſe Hiſtoire de France, laquelle n'eſt encore imprimée, non plus que ſes Recherches ou Mémoires de pluſieurs Singularités, & choſes mémorables, qu'il a obſervées en divers lieux de France, & principalement en Provence, Savoye & Dauphiné, & encore

en Languedoc. Il florit à Toloſe cette année 1584. Je ferai mention de ſes Ecrits Latins autre part [1].

[1] Quoique ſes petites Annotations ſur la notice d'Orient & d'Occident, à la tête deſquelles il eſt nommé *Franciſcus Rhuardeſius* *, puſſent faire croire que ſon vrai nom étoit & s'écrivoit *Rhouardès*, par-tout ailleurs cependant il eſt appelé *Roaldeſius* & *Roaldès*. Il mourut à Toulouſe plus que ſeptuagénaire, en 1589. (M. DE LA MONNOYE).

* Il a publié en François un *Diſcours des choſes mémorables advenues à Cahors & au pays de Quercy, en l'an 1428, extrait des Annales Conſulaires dudit Cahors, avec Annotations de François Roualdez, Docteur-Régent en l'Univerſité de Cahors*, 1586, *in*-8°.

FRANÇOIS DE RONSSIN, Sieur DU PLESSIS RONSSIN, Gentilhomme du Maine, l'un des plus excellens Joueurs de Luth de France, voire de toute l'Europe, grand Muſicien, Philoſophe naturel, & Poëte François, comme il ſe voit en quelques Sonnets de ſa façon, leſquels il n'a encore mis en lumière. Il florit à Paris cette année 1584.

FRANÇOIS ROSE, natif d'Amiens en Picardie, Jeune homme fort amateur de Lettres, & curieux Rechercheur de l'Hiſtoire. Il a écrit en François l'Hiſtoire de la Conquête de Conſtantinople, faite par Baulduin IX du nom, Comte de Flandres, en l'an de ſalut 1204. Elle n'eſt encore imprimée. Il florit à Paris cette année 1584.

FRANÇOIS DE ROSIERES, Gentilhomme Lorrain, Chanoine de Thoul audit pays de Lorraine. Il a écrit un Diſcours des Politiques & Républiques du monde, imprimé. Il a davantage écrit en François des Mémoires, touchant la très-illuſtre & très-ancienne Maiſon de Lorraine, non encore imprimés. Quant à ſes doctes & infiniment laborieux volumes, touchant les Ducs de Lorraine, & leur antiquité [1] &c. je n'en ferai pas ici mention, me réſervant d'en écrire dans ma Bibliothèque Latine. J'ai entendu qu'il les avoit traduits en François, mais ils ne ſont encore imprimés qu'en Latin chez

Chaudiere à Paris (*en* 1580 , *in-fol.*) Il florit cette année 1584.

[1] L'Auteur de cet impertinent Livre * ayant oſé y ſoutenir que la Couronne de France appartenoit légitimement à la Maiſon de Lorraine, qu'il diſoit iſſue en ligne directe de Charlemagne, fut mis à la Baſtille, d'où ayant été amené le 26 Avril 1583 en préſence du Roi Henri III, & de ſon Conſeil, il demanda pardon à genoux de ſon offenſe à Sa Majeſté, ſe rétractant des fauſſetés qu'il avoit eu l'impudence d'avancer dans ſon Ouvrage. Le Roi, à la prière, tant de la Reine ſa mère, que de la Reine ſon épouſe, voulut bien lui faire miſéricorde. C'eſt apparemment par cette raiſon que La Croix du Maine & du Verdier qui, dans le temps qu'ils ont écrit, n'ont pu manquer d'être inſtruits de ce fait, l'ont néanmoins paſſé ſous ſilence. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Livre dont il s'agit eſt intitulé *Stemmata Lotharingiæ ac Barri Ducum.* Il fut imprimé avec Privilége du Roi, & on lit en tête un grand nombre de piéces de vers en l'honneur de cet Ouvrage, ſelon l'uſage de ce temps là. L'Auteur, pour donner plus de poids aux fauſſetés qu'il vouloit accréditer, publia un grand nombre de chartres & de diplomes, qu'il fabriqua ou interpola comme il lui plut, mais avec ſi peu d'art, que les perſonnes les moins verſées dans les connoiſſances diplomatiques s'apperçoivent aiſément de la ſuppoſition de ces pièces. Il ſema d'ailleurs ſon Ouvrage de traits injurieux & ſcandaleux contre Henri III. On a eu raiſon de dire que ce fut le plus mauvais Avocat de la Maiſon de Lorraine & de la Ligue qui ait été de ce temps. (*Journal de Henri III*, ſous l'an 1583). Quelques Auteurs ont cru qu'il avoit été condamné à mort. *Capitalem Sententiam paſſus eſt*, dit Beſly, *Origine de Hugues, Roi d'Italie*, p. 69, ce qui a été répété depuis ; mais par le *Journal de Henri III*, il ne paroît pas qu'on ait prononcé ſon Arrêt. Il mourut en 1607.

FRANÇOIS ROSSELET, ou ROUSSELET, Docteur en Médecine, natif de Veſoul. Il a écrit un Diſcours qu'il appelle Chriſoſpagirie [1], c'eſt-à-dire, transformation de l'or, imprimé à Lyon chez Charles Peſnot, l'an 1582. Il floriſſoit audit an.

[1] La Croix du Maine écrit *Chriſoſpagirie*, & du Verdier *Chryſoſpagyrie.* Il eſt hors de doute que les deux premières ſyllabes, formées du Grec χρυσὸς, doivent être écrites *Chryſo* ; quant aux trois dernières, le mot qui les compoſe étant de l'invention de Paracelſe, on ne doit pas en chercher l'origine dans le Grec, que l'Auteur du mot n'entendoit pas. Auſſi ſes Diſciples écrivent-ils, les uns *Spagirie*, les autres *Spagyrie* ; & ſi l'étymologie Grecque

leur plaît, il leur ſera fort aiſé de s'accorder entr'eux, puiſque la ſignification de ἐκβάλω, *extraire*, & d'ἀγείρω, *aſſembler*, eſt la même que celle de ἐκβάλω & d'ἐγείρω. (M. DE LA MONNOYE).

FRANÇOIS ROUSSET, Docteur en Médecine, natif de Pithuyers, Médecin ordinaire de M. le Duc de Genevois & de Nemours, l'an 1580. Il a écrit premièrement en Latin, & depuis traduit en François un Traité fort docte de l'Enfantement Cæſarien *, lequel il appelle en Grec Hyſtérotomotokie, imprimé à Paris chez Denis du Val, l'an 1581.

* Furetiere, au mot *Céſarien*, parlant de ce ROUSSET, le qualifie Médecin du Roi. La Croix du Maine ſe trompe dans tout ce qu'il dit ici du Livre de cet Auteur ſur l'*Enfantement Céſarien*. 1°. Il fut d'abord compoſé en François; 2°. ce fut Bauhin qui le traduiſit en Latin. Le titre de la Traduction Latine nous apprend tout cela. *Franciſci Rouſſeti de Partu Cæſario Liber... Primùm ab Autore Gallicè conſcriptus, à Gaſpare verò Bauhin latinè reddituſ*, &c. Baſil. 1588. Ibid. 1591, *in*-8°.

FRANÇOIS SAGON, natif de Rouen en Normandie, ſurnommé L'INDIGENT DE SAPIENCE, domeſtic de M. Felix de Brie, Abbé de S. Evroul en Normandie, & grand Doyen en l'Egliſe de S. Julien du Mans. Il a été de ſon temps comme le fléau ou verge de Clément Marot, contre lequel il a écrit beaucoup de vers, leſquels ſe voient imprimés [1]. Il a écrit le Chant de la Paix, fait entre le Roi Henri II, & Philippe, Roi d'Eſpagne, imprimé à Paris par Barbé Regnault; la Réjouiſſance du Traité de Paix en France, publiée l'an 1559, imprimée à Paris par Olivier de Harſy, audit an 1559; Recueil d'Eſtrennes dudit François Sagon, pour l'an 1538, imprimé à Paris audit an; Recueil moral d'aucuns Chants Royaux, Ballades & Rondeaux dudit Sagon, préſentés à Rouen, à Diépe & à Caën. Nous les avons pardevers nous écrits à la main. Il a compoſé tous, ou la plus grande partie des Epitaphes qui ſe voient en la Chapelle du Château de Serrant en Anjou, à trois lieues d'Angers, faits en l'honneur des Sieurs dudit Serrant, ſurnommés de Brie, qui eſt une fort ancienne & très-noble

maiſon. Il floriſſoit l'an 1538 ſous François I, & encore ſous Henri II.

[1] La querelle de Marot & de Sagon a fait autrefois du bruit : comme ils avoient chacun leurs amis, il y eut deux factions, & de part & d'autre beaucoup de vers ſatyriques imprimés en des Recueils de 1537 & de 1539. L'inimitié de ces deux Poëtes venoit de loin. Il eſt dit dans la petite pièce en vers, qui a pour titre *le Différent de Marot & de Sagon*, qu'un jour qu'ils ſe promenoient en bonne compagnie dans la Cour du Château d'Alençon, Marot, à l'occaſion d'un point de religion, laiſſa échapper un mot que Sagon traita d'Hérétique. Marot, ſans s'émouvoir, perſiſta dans ſon ſentiment, & fit doucement ce qu'il put pour y attirer Sagon ; mais celui-ci, tenant bon, & répliquant toujours vertement, Marot rebuté lui dit une parole de mépris ; Sagon lui en rendit une autre ; à quoi Marot pour réponſe mettant la main au poignard, alloit lui en porter un coup, ſi Sagon, voyant qu'il ne ſeroit pas le plus fort, n'eût pris la fuite. Marot s'étant depuis fait des affaires avec la Sorbonne, & craignant, lorſqu'elles furent terminées, qu'on ne lui en ſuſcitât de nouvelles, prit le parti de ſe retirer en Italie auprès de la Ducheſſe de Ferrare. Ce fut dans le temps de cet exil, qu'ayant, pour ſe juſtifier des faits dont on l'accuſoit, écrit une aſſez longue Epître à François I, Sagon, pour la réfuter, en adreſſa une plus longue au même Roi, intitulée *Le Coup d'Eſſai.* Marot, de retour, ne daignant pas oppoſer à cet écrit une réponſe ſérieuſe, y en fit une, ſous le faux nom de *Fripelipes*, ſon valet, où il tourna Sagon en ridicule. Sagon, de ſon côté, ſous le faux nom de *Mathieu de Boutigny*, ſon prétendu Page, y répliqua par l'écrit intitulé *le Rabais du caquet de Fripelipes, & de Marot*, dit *Rat pelé*, le nommant ainſi par une équivoque bouffonne, ſur ce que Marot ſe glorifioit d'avoir été *rappelé* de ſon exil de Ferrare. On peut voir dans les Recueils que j'ai indiqués la ſuite de ce démêlé, qui dura juſqu'en 1538. Parmi les Epîtres familières de Jean Bouchet, imprimées chez Guillaume & Jacques Bouchet, à Paris, 1545, *in-fol.* la 109e eſt de François Sagon, où il prend la qualité de *Curé de Beauvais.* Sa deviſe étoit *Vela dequoy.* (M. DE LA MONNOYE).*

* François Sagon vivoit encore en 1559. On a de lui une pièce ſur la paix de Cateau-Cambreſi, qui fut conclue cette année. Elle a pour titre : *La Réjouiſſance de la Paix publiée l'an* 1559. Il y a apparence qu'il mourut peu après.

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. II, p. 86.

FRANÇOIS SEDILLE, Chanoine en l'Abbaye de Saint Pierre, appelée autrement du nom de Sainte Geneviève, ſituée à Paris, &c. Licentié en Théologie. Il a écrit un Livre de l'Ordre de Religion, contenant la manière de vivre des Cha-

noines dits Réformés de S. Auguſtin, imprimé à Paris chez Noël le Coq, l'an 1571, auquel temps floriſſoit ledit Sedille, & ne ſais s'il eſt encore vivant, car je n'ai cognoiſſance de lui que par ſes Ecrits.

FRANÇOIS DE SIGNAC, Sieur DE LA BORDE, Roi d'armes de Dauphiné. Il a mis par écrit le trépas & ordre des obſéques, funérailles & enterrement du feu Roi Henri II du nom, imprimé à Paris chez Robert Eſtienne, l'an 1559.

FRANÇOIS DU TERTRE. Il a écrit un Chant Paſtoral ſur l'arrivée & bien-venue de Loyſe de Lorraine, Royne de France, l'an 1575, imprimé à Paris audit an.

FRANÇOIS TILLIER, Tourengeau, Avocat à Tours. Il a écrit deux Livres du Philogame, ou Ami du Mariage, imprimé à Paris chez Poupy, l'an 1578.

FRANÇOIS DE VALOIS, premier du nom, très-Chrétien Roi de France. Il a été appelé le Père des lettres, pour y avoir employé toute ſon induſtrie à les mettre en leur perfection, & n'a jamais épargné or ni argent pour entretenir les hommes doctes, & pour recouvrer livres de toutes parts, pour enrichir cette ſuperbe & magnifique Bibliothèque Royale, dreſſée à Fonteinebleau. Il étoit fort docte & très-éloquent, ayant cognoiſſance de pluſieurs langues, &, entr'autres, de la Latine & Françoiſe, en laquelle il a écrit pluſieurs Livres, ſavoir eſt, la Réponſe aux Proteſtans d'Allemagne; pluſieurs Epîtres Françoiſes, faites Latines par Meſſire Guillaume du Bellay, Sieur de Langey, & pluſieurs Latines, qu'il a miſes en François; pluſieurs Poëmes très-éloquens, Sonnets, Epigrammes & autres genres de Poëſie Françoiſe, deſquels Salmon Macrin de Loudun en Poitou fait mention, & leſquels il a traduits en Latin, & quelques vers touchant le labourage, deſquels parle Jean Liebault, au commencement de ſa Maiſon Ruſtique; Traité touchant la Diſcipline Militaire de ſes Légionnaires, leſquels

furent aſſis en ſept diverſes Provinces du Royaume de France ; l'an 1533, à l'imitation des Romains. Il ſe lit quelques vers dudit Roi, à la louange de Madame Laure d'Avignon, tant célébrée par Pétrarque [1]. Il mourut l'an 1547 au Château de Rambouillet en Beauſſe, au grand regret de tous hommes de lettres, & autres de ſes ſujets *.

[1] J'ai lu une Epître de quatre cens douze vers, de dix à onze ſyllabes, par François I, manuſcrite & intitulée : *Epître du Roi, contenant tout le fait de ſa priſe.* Elle eſt écrite à une Dame non matiée, qu'il ne nomme point, & dont il paroît fort amouteux. Le Manuſcrit où elle eſt avec pluſieurs Rondeaux, Chanſons & autres pièces, toutes très-mauvaiſes, eſt un petit *in*-8°. en vélin, qui appartenoit en 1715 à M. Loger, Avocat au Parlement. Quelques-uns ont cru que l'*Epitaphe de Laure* étoit de Marot, parce qu'elle eſt imprimée comme de lui, immédiatement avant ſes *Pſeaumes*. Mais elle eſt très-certainement de François I, que Marot lui-même, dans une de ſes Epigrammes, & Salmonius Macrinus, pag. 46 de ſes premières *Hymnes*, ont loué de l'avoir faite. Des huit vers qu'elle contient, les quatre derniers

O Gentille ame étant tant eſtimée,
Qui te pourra louer qu'en ſe taiſant ?
Car la parole eſt toujours réprimée,
Quand le ſujet ſurmonte le diſant.

ſont très-bien tournés pour le temps. Les deux premiers

En petit lieu comprins vous pouvez voir
Ce qui comprend beaucoup par renommée.

ont auſſi leur agrément ; mais le ſens du troiſième & du quatrième

Plume, labeur, la langue, le devoir
Furent vaincus de l'Amant par l'Aimée.

eſt ſi embarraſſé, que, ſoit qu'on liſe, comme ici, *de l'Amant par l'Aimée*, ſoit comme la plupart, conformément aux anciens Manuſcrits, *par l'Aimant de l'Aimée*, ſoit comme le Tomaſini, *par l'Aimant & l'Aimée*, il ne ſera guère plus intelligible d'une façon que d'une autre. (Il paroît même que la meilleure leçon eſt la première. (M. DE LA MONNOYE).

* François I avoit beaucoup d'eſprit naturel, & ſavoit infiniment, ſans avoir preſque jamais étudié ; de ſon temps on ne connoiſſoit pas le jeu, qui depuis a pénétré par-tout, & fait la principale occupation de tant de gens. Hors le temps des affaires & de la chaſſe, à table, à ſon lever & à ſon coucher, & quand la mauvaiſe ſaiſon le retenoit chez lui, il s'entretenoit avec des Savans en tout genre & ſur toute ſorte de matières. Il avoit le don de s'exprimer heureuſement & ſur le champ. On connoît le petit Diſtique qu'il

grava

grava avec ſon diamant, dans un moment de rêverie, ſur une fenêtre du Château de Chambort, & que l'on y a lu long-temps:

Souvent femme varie,
Bien fol eſt qui s'y fie.

Ce fut lui qui établit en France l'étude de l'Hébreu, pour lequel il fonda une Chaire au Collège Royal. Il avoit fait venir Auguſtin Juſtiniani, noble Genois, l'un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle, qui ſavoit même l'Arabe, choſe alors fort rare parmi les Chrétiens. Ce Juſtiniani ſe fit Dominicain à Paris, & fut nommé en 1514 à l'Evêché de Nebbio dans l'Iſle de Corſe.

FRANÇOIS DE VERNASSAL, de Cahors en Quercy, près Toloſe. Il a traduit d'Eſpagnol en François l'Hiſtoire, ou plutôt Roman de Primaléon de Grece.

FRANÇOIS VILLON [1], natif de Pontoiſe près Paris. Il a écrit quelques Œuvres en vers François, contenant deux teſtamens, enſemble pluſieurs Ballades, & autres Poëſies, imprimées à Paris avec les fineſſes & tromperies dudit Villon, l'an 1533, par Galiot du Pré [2]. Il vivoit en l'an 1456. Aucuns aſſurent qu'il fut pendu pour ſes malverſations *, &c.

[1] Le Poëte dont il eſt ici parlé ayant été en ſon temps un fripon inſigne, fut par cette raiſon ſurnommé *VILLON*, mot qui, en vieux langage, ſignifie *trompeur*, *fourbe*, *matois*, *frippon*. Ce ſobriquet, qu'il garda toute ſa vie, a été cauſe que ſon nom de famille eſt demeuré inconnu juſques vers l'an 1600. La découverte en eſt dûe au Préſident Faucher, qui, Chap. 1 de ſon Livre de l'*Origine des Chevaliers*, dit avoir trouvé dans un de ſes Manuſcrits les huit vers ſuivans:

Je ſuis *François* dont ce me poiſe,
Nommé *Corbueil* en mon ſurnom,
Natif d'Auvers emprès Pontoiſe,
Et du commun nommé *Villon*.
Or d'une corde d'une toiſe,
Sauroit mon col que mon cul poiſe,
Se ne fut un joli appel,
Ce jeu ne me ſembloit point bel.

On a eu raiſon de croire ſur le témoignage de ces vers que le lieu de la naiſſance de Villon étoit *Auvers*, & que *Corbueil* étoit ſon vrai nom de famille. Avant Faucher, je l'avoue, tous les Auteurs, hors La Croix du Maine, qui fait naître Villon à Pontoiſe, l'ont reconnu pour Pariſien. Lui-même,

dans un endroit de ſes Poëſies, s'eſt qualifié *Enfant de Paris*. Ces expreſſions ne ſont rien moins qu'incompatibles avec celle qui fait naître Villon à Auvers proche de Pontoiſe, puiſque, pour les concilier, il ſuffit de dire que ſa mère l'ayant conçu à Paris, accoucha de lui à Auvers. L'ingénieux Anonyme, Auteur de la Lettre imprimée l'an 1723, à la ſuite de la nouvelle Edition de Villon, inſiſte fort ſur le vers *né de Paris emprès Pontoiſe*, quelque difficile qu'il ſoit de comprendre qu'un homme né à Paris ſoit *né emprès Pontoiſe*, c'eſt-à-dire, à cinq ou ſix lieues de Paris. Le même veut que le nom de famille de ce Poëte ſoit véritablement *Villon*, & non pas *Corbueil*. Il ſe ſert pour cela de deux raiſons; l'une, qu'avant la citation du Manuſcrit de Fauchet, on a pendant près d'un ſiècle & demi abſolument ignoré ce nom de *Corbueil*; l'autre, que *Villon* eſt ſi peu un ſurnom donné par manière de ſobriquet au Poëte Villon, que celui-ci, en ces deux vers,

Item & à mon plus que père
Maître Guillaume de Villon.

a reconnu manifeſtement ce Maître Guillaume Villon pour un de ſes plus proches parens. Il eſt aiſé de répondre à ces deux objections. A l'égard de la première, on convient qu'avant le paſſage du Manuſcrit de Fauchet, le nom de *Corbueil* étoit univerſellement ignoré; mais on ſoutient qu'il n'eſt plus permis de l'ignorer, depuis que ce paſſage a été produit. Il en eſt de cette découverte comme de celle de pluſieurs autres noms de famille, déterrés très-long-temps après la mort des perſonnes auxquelles ils appartenoient, tels, par exemple, que *Litle*, mot Anglois, qui ſignifie *Petit*, ſurnom de Jean de Salisberi, Auteur du *Polycratique*, tels que *Charlier*, ſurnom du fameux Docteur Jean Gerſon; tels que *Sacco*, de Barthelemi Platine; tels enfin que *Cino*, de Politien, & tant d'autres. On ne s'eſt pas aviſé, ſur ce que ces noms ont été cachés pendant un, deux, trois & quatre ſiècles de conclure de-là qu'ils ſont faux & ſuppoſés. Quant à Guillaume de Villon, qu'on allégue comme une preuve invincible que ce ſurnom étoit commun aux parens de François Villon, j'en tire une conſéquence toute oppoſée. La ſeule prépoſition *de*, qui ſe trouve au ſurnom de *Guillaume*, & qui manque à celui de *François*, ſuffit pour faire voir, quand *Villon* ſeroit un nom de famille, que *François Villon* ne ſetoit pas de même famille que *Guillaume de Villon*. Pour peu qu'on veuille ſe donner la peine de parcourir les liſtes de La Croix du Maine & de du Verdier, on reconnoîtra que Balthazat *Bailly* & Guillaume *de Bailly*, François *Barraud* & Jean *de Barraud*, Pierre *Bertrand* & Antoine *de Bertrand*, Sebaſtien *Chatillon* & Jérome *de Chatillon*, Jacques *Fontaine* & Jean *de la Fontaine*, Fédéric *Morel* & Jean *de Morel*, Jean *Girard* & Bernard *de Girard*, Omer *Talon* & Antoine *de Talon*, Jean *Riviere* & Etienne *de la Riviere*, Jean *Mothe* & Charles *de la Mothe*, &c. n'étoient très-certainement ni parens, ni alliés. On auroit d'ailleurs aſſez de peine à trouver qui que ce ſoit nommé *Villon*, autre que *François Villon*; au lieu qu'il ſeroit aiſé de prouver que depuis

Guillaume de Villon, il y a eu en 1624 à Paris un *Antoine de Villon*, fameux par ſes thèſes publiées contre la doctrine d'Ariſtote. C'eſt une erreur dans l'*Huétiana* d'avoir pris ce *Guillaume de Villon* pour le père de *François Villon*. L'Anonyme à qui je réponds a fort bien relevé cette mépriſe, quoiqu'il n'en ſoit pas exempt lui-même, lorſque, ſans autre fondement que les termes de ces deux vers,

Item, & à mon plus que père,
Maître Guillaume de Villon.

peu s'en faut qu'il n'aſſure que ce Guillaume étoit l'oncle paternel de François. La qualité de *plus que père* ne marque cependant aucune relation de parenté entre Guillaume & François, mais une inclination ſeulement de la part de Guillaume à rendre à François tous les bons offices que le meilleur père auroit pu rendre à ſon fils. Il ne faut pas enfin dire que dans *Guillaume de Villon*, le *de* n'eſt que pour allonger le vers. Si le ſurnom de *Guillaume* avoit été ſimplement *Villon*, notre Poëte, qu'on fait paſſer pour habile, & qui l'étoit véritablement, auroit pu mettre, ſans recourir à la cheville *de*,

Item, comme à mon plus que père,
A Maître Guillaume Villon.

Quant au nom Corbueil, il n'y a pas de quoi s'étonner qu'un homme du tour d'eſprit de Villon, libertin & fripon déclaré, ait, de gaieté de cœur, préféré à ſon nom de famille un ſobriquet dont il avoit fait habitude, & qu'il prenoit pour un titre de gentilleſſe. Il eût ſans doute cru ôter à ſes Poëſies tout leur ſel, ſi, au lieu de Villon, il s'y fût nommé Corbueil. Le mépris que du Verdier fait de ces Poëſies, ainſi qu'on le verra, marque ſon mauvais goût. Patru en a jugé bien autrement, lorſqu'il a dit, pag. 922 de la ſeconde Edition de ſes Œuvres, que *Villon eſt un des plus nobles eſprits, dont Paris, dont la France puiſſe ſe vanter.* L'Auteur de la Lettre ſur Villon rapportant, pag. 55, un endroit des Remarques du même Patru ſur celles de Vaugelas, où il eſt dit que *Villon pour la langue a eu le goût auſſi fin qu'on pouvoit l'avoir en ce ſiècle*, ajoute, *c'eſt-à-dire, qu'on pouvoit l'avoir aujourd'hui.* Je ne puis être de ſon avis : *en ce ſiècle* doit être expliqué par *en ce ſiècle-là*, autrement Patru auroit dit *pourroit*, & non pas *pouvoit*; auſſi ayant depuis vu l'Edition de Patru, *in*-4°. à Paris, 1714, à la fin de laquelle ſont les Remarques ſur Vaugelas, j'ai trouvé que, pag. 648, il y étoit dit que *Villon pour la langue a eu le goût auſſi fin qu'on pouvoit l'avoir pour ſon ſiècle.* Villon mourut ſous le règne de Louis XI, il ne paroît pas du moins qu'il ait vécu au-delà. Rabelais, Chap. dernier de ſon quatrième Livre, s'équivoque fort dans ſon calcul, lorſqu'il met Villon en Angleterre, ſous Edouard V, & qu'il donne pour Médecin à ce même Edouard Thomas Linacer. Edouard V, en effet, n'ayant ſurvécu que deux mois à ſon père Edouard IV, mort le 9 Avril 1483, Linacer, né en 1460, n'avoit alors que ving-trois ans, & n'a pu être ni Médecin de ces Rois, ni connu de Villon, mort quel-

ques années avant Louis XI, que l'on ſait être mort quatre mois & quelques vingt-un jours après Edouard V. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il y a deux choſes à remarquer dans les Editions de Villon, l'une que Marot dans la ſienne a ſouvent gâté le texte, en voulant le corriger; l'autre, que le petit Livre contenant quelques ſix cens vers, qui a pour titre: *Recueil des Repües franches de Villon & de ſes Compagnons*, imprimé dans l'Edition *in*-12. de Galliot Dupré, n'eſt pas de Villon, mais de quelqu'un qui s'eſt diverti à mettre par écrit les ſubtilités attribuées a Villon & à ſes Compagnons, pour faire bonne chère aux dépens d'autrui. Les deux petits Poëmes intitulés, l'un *Le Monologue du Franc Archer de Bagnolet*, l'autre *le Dialogue des Seigneurs de Malepaie & de Baillevent*, ne ſont pas non plus de Villon. Quant aux notes imprimées ſur ce Poëte dans l'Edition de Paris, 1723, on a ſu qu'elles étoient de M. de Laurieres, Avocat au Parlement. (*idem*).

* Il eſt probable que Villon n'a point été pendu, quoiqu'il en ait eu toute la frayeur plus d'une fois. Il naquit à Paris en 1431, & avant vingt-cinq ans il avoit ſouvent été mis en priſon pour ſes petits vols; il en connoiſſoit bien le ſéjour, lorſque pour un vol conſidérable, que l'on croit qu'il fit à Ruel, lui & ſes camarades furent condamnés à être pendus par Sentence du Châtelet. Le Parlement infirma la Sentence, & commua la peine de mort en celle du banniſſement. Ce fut alors qu'il fit ſon premier ou petit Teſtament en 1456. Il ſe retira, comme il le dit lui-même, à S. Genou, près de S. Julien, ſur les frontières du Poitou & de la Bretagne, où il eſt probable qu'il continua ſes friponneries, & bientôt après il ſe trouva de nouveau aux priſes avec la Juſtice. Il fut arrêté à Meun ſur Loire en 1461, & il courut les plus grands riſques pour ſa vie; mais la protection de Louis XI, qui venoit de monter ſur le trône, le tira d'affaire; ce fut alors qu'il fit ſon ſecond ou grand Teſtament. Depuis ce temps, on ignore ce qu'il devint, & ſon prétendu voyage en Angleterre eſt regardé comme une fiction de Rabelais.

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 288, & les Mém. de Niceron, Tom. V, pag. 206.

FREMIN CAPITIS [1] (Frère), de l'Ordre de S. François, Docteur en Théologie, &c. Il a écrit un Livre, intitulé la Sauvegarde & protection de la Foi Catholique, contre les principaux Hérétiques de notre temps, imprimé à Reims l'an 1566.

[1] FREMIN, nom de baptême, eſt une corruption de FIRMIN. Coquillart, dans ſon *Monologue des Perruques*, a dit:

Frère Bétuſle & Dam Frémin.

Béze, pag. 453 du Tom. III de ſon *Hiſt. Eccléſ.* dit que Frère Frémin Capitis accuſoit les Huguenots de faire deux Cénes, une de pain blanc & en

vaiſſelle d'argent pour les Riches, & une de pain bis avec des verres pour les Pauvres. (M. DE LA MONNOYE).

FRANCOUR, Chancelier du Roi de Navarre, &c. Voy. ci-après GERVAIS LE BARBIER, ſurnommé FRANCOUR, &c.

..... FRESSE, Evêque de Bayonne *. Il a écrit un Livre, intitulé Livre premier des Etats, & maiſons plus illuſtres de la Chrétienté, imprimé à Paris, l'an 1549, chez Vincent Sertenas. Il floriſſoit du temps de Henri II, audit an 1549.

* Il ſe nommoit JEAN DE MONSTIERS, Seigneur de Freiſſac, & fut fait Evêque de Bayonne en 1550, à la place d'Etienne Poncher, qui paſſa à l'Archevêché de Tours cette même année. Il fut ſouvent employé dans les négociations, ſur-tout en Allemagne. Il mourut à Paris en 1568. La Bibliothèque Hiſtorique de la France ſe trompe, lorſqu'elle dit qu'il ne fut fait Evêque de Bayonne qu'en 1561. Elle le nomme JEAN DE MONSTIER, Sieur de *Fraiſſe* & de Rochelidoux, en parlant de ſon Livre *des Etats & Maiſons illuſtres*, n°. 16230 de la première Edition. Quelques Ecrivains l'ont appelé en Latin *FRAXINEUS*, comme ſi ſon nom eût été DUFRESNE; ce qui a cauſé quelque confuſion; car on a conclu de-là qu'il y avoit eu deux Evêques de Bayonne, l'un nommé *JEAN DE FRAISE*, & l'autre *JEAN DE FRESNE*. On ne pourroit nombrer les mépriſes nées de l'abus de latiniſer les noms propres.

..... LE FORESTIER, de l'Ordre des Céleſtins, Poëte François, &c. Il a écrit quelques vers à l'honneur de la Vierge Marie, imprimés à Rouen, & en autres lieux, l'an 1520, ou environ.

F. R. [1] Pariſien. Il a écrit un Epithalame ſur le mariage du Roy, & de la très-excellente Princeſſe Loyſe de Lorraine, imprimé chez Denis du Pré, l'an 1575, avec le Sacre & Coronnement dudit Roy.

[1] Ces deux lettres initiales doivent ſignifier FRANÇOIS ROSE, le même à qui, dans un Article déſavoué par La Croix du Maine, & ſupprimé en conſéquence dans cette Edition, il attribuoit un Traité des *Généalogies, Alliances & faits illuſtres de la maiſon de Montmorency*, imprimé à Paris, l'an 1579, chez Pierre Chevillot. Ce Traité eſt Anonyme ſelon André Duchеſne, qui, pag. 224 de ſa *Bibliothèque des Hiſtoriens de France*, l'a rapporté ſans nom d'Auteur, & même ſans nom d'Imprimeur, ce que n'ont fait ni la Caille, au mot PIERRE CHEVILLOT, ni le P. le Long, Art. 16666 de ſa *Biblioth.*

Hiſtor. de France, tous deux induits en erreur par La Croix du Maine, dont ils n'ont pas remarqué le déſaveu. Une choſe ſur-tout qui ſurprend dans le P. le Long, c'eſt que *François Roſe*, *Pariſien*, pour comble de mépriſe, eſt métamorphoſé chez lui en *Françoiſe Roſe*, *Pariſienne*. (M. DE LA MONNOYE).

F. D. L. T. * Il a écrit le Diſcours des Villes, Châteaux & Forteresſes battues, aſſaillies & priſes par la force de l'artillerie, durant les règnes des très-Chrétiens Rois, Henri II, & Charles IX, étant grand Maître & Capitaine Général d'icelle, le Seigneur d'Eſtrées, Chevalier de l'Ordre de leurs Majeſtés, &c. imprimé à Paris chez Gabriel Buon, l'an 1566.

* Ces quatre lettres ſignifient FRANÇOIS DE LA TREILLE. Il étoit Seigneur de Barriol, Commiſſaire ordinaire d'Artillerie, & Lieutenant de M. d'Eſtrées en l'Arſenal de Paris & l'Iſle de France. L'Ouvrage dont La Croix du Maine parle en cet endroit, n'eſt qu'une Brochure de deux feuilles, qui comprend ce qui fut fait ſous les ordres de M. d'Eſtrées, depuis 1552 juſqu'en 1563.

G A B.

GABRIEL BOUNIN, natif de Châteauroux en Berry, & Bailli dudit lieu. Il a traduit en vers François une Tragédie appelée la Soltane, imprimée à Paris chez Guillaume Morel. Il a traduit de Grec en François les Œconomiques d'Ariſtote, c'eſt-à-dire, la manière de bien gouverner une famille, imprimées à Paris chez Vaſcoſan, l'an 1554; Poëme François, contenant les joies & allégreſſes pour l'entrée de Monſieur, frère du Roi, en ſa Ville de Bourges, &c. imprimé à Bourges, & depuis à Paris chez Jean de Laſtre, l'an 1576 *.

* V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 243.

GABRIEL CHAPUIS, natif d'Amboiſe en Touraine, homme docte, & des plus diligens Ecrivains de notre temps, comme il montre par le grand nombre de ſes Œuvres, tant de ſon invention, qu'en ſes Traductions de Livres Latins, Italiens & Eſpagnols, &c. Il a traduit de Latin en François les doctes Commentaires Hiérogliphiques de Pierius, imprimés en deux volumes *in-fol.* à Lyon, par Berthelemy Honorat, l'an 1576; les Mondes de Doni Florentin, traduits d'Italien en François, & imprimés à Lyon par diverſes fois chez Berthelemy Honorat. Il a traduit d'Eſpagnol en François ſept Livres d'Amadis de Gaule, ſavoir eſt le quinze, ſeize, dix-ſept, dix-huit, dix-neuf, vingt & vingt-un, imprimés à Lyon chez Benoiſt Rigault, à diverſes années; cinq Livres de Primaleon de Grece, qui eſt un Roman ou Hiſtoire fabuleuſe, ſavoir eſt le deuxième, troiſième, quatrième & cinquième, traduits par ledit Chapuis, & imprimés à Lyon chez Benoiſt Rigault; les étranges Adventures des Amours d'un Chevalier de Sevile en Eſpagne, nommé Luzman, traduites d'Eſpagnol, imprimées chez Benoiſt Rigault à Lyon; l'Hexameron, ou ſix Journées, traduites d'Eſpagnol, imprimées à Lyon par Antoine de Harſy,

l'an 1582, & ailleurs. L'Auteur d'icelles l'appelle Antoine Torquemade, Eſpagnol. L'Anacriſe, ou Examen des Eſprits, traduit d'Eſpagnol, imprimé à Lyon chez François Didier, l'an 1580; le ſecond & troiſième volume de la Diane de Georges de Montemajor, traduits d'Eſpagnol, imprimés à Lyon par Cloquemin; les Dialogues de Nicolas Franco, Italien, revus par ledit Chapuis, & imprimés à Lyon chez Berthelemy Honorat; la civile Converſation d'Eſtienne Guazzo, Italien, imprimée à Lyon par pluſieurs fois chez Jean Berault. Il a traduit de Latin en François la Harangue, ou Oraiſon funèbre ſur la mort de Madame Marguerite de Valois, Ducheſſe de Savoye & de Berry, femme de Philbert Emanuel, Duc de Savoye, & Prince de Piedmont, &c. écrite en Latin par Charles de Paſchal, &c. imprimée à Paris chez Jean Poupy, l'an 1574; cinq Chants de l'Arioſte, Italien, pris ſur la fin du Livre de Roland furieux, imprimés à Lyon par Berthelemy Honorat, par diverſes fois, avec la ſuite ou continuation du même Livre; la Méthode de ſe bien confeſſer, traduite d'Italien en François, & imprimée à Lyon chez Benoiſt Rigault; Poëme François ſur la venue du Roy Henry III en France, & ſon retour de Polongne, &c. imprimé à Lyon chez Benoiſt Rigault; le Courtiſan de Balthazar de Caſtillon ou Chaſtillon, traduit en François par ledit Chapuis, & imprimé à Lyon par Loys Cloquemin. Il a traduit d'Eſpagnol en François le deuxième & troiſième Livres de l'Hiſtoire de Flandres, écrite par M. P. C. imprimée à Lyon, l'an 1578, par Jean Stratius; Commentaires, ou Scholies très-amples ſur Seneque, traduits d'Eſpagnol en François, non encore imprimés; les Leçons ou Sermons de Panigarole, traduits d'Italien en François, imprimés à Lyon chez Stratius; la Vie de Jeſus-Chriſt, écrite par S. Bonaventure, non encore imprimée. La copie en eſt à Lyon chez Jean Stratius. Les Epîtres facétieuſes de Rao, traduites d'Italien en François, imprimées à Lyon chez Antoine Tardif; le Sommaire des Sciences, traduit d'Italien en François, imprimé à Lyon chez Antoine Tardif; les

les Stances miſes au-deſſous des Figures de la Bible, imprimées à Lyon chez Berthelemy Honorat; le Manuel du Catéchiſme Catholique, recueilli par Georges Eder, Conſeiller de l'Empereur, &c. traduit de Latin en François, & imprimé à Lyon chez Patraſſon; ſix Livres de la Nobleſſe, traduits d'Italien en François; les cent Nouvelles de B. Giraldi, Ferrarois, réduites en deux volumes, imprimés à Paris, le premier chez Perier, le ſecond chez Abel l'Angelier; les trois Dialogues du ſuſdit Giraldi, imprimés chez Abel l'Angelier, 1584; les Secrets de nature, imprimés chez Honorat à Lyon, l'an 1584; Additions au Promptuaire de Médailles, imprimées à Lyon chez Rouvile, l'an 1581; les Sermons de Corneille Muſſo, Evêque de Bitonte, réduits en quatre volumes, deſquels le premier & le ſecond ſont imprimés chez Chaudiere & Malot, l'an 1584, & les deux autres le ſeront en bref par les ſuſdits de la Traduction dudit Chapuis. Il a recueilli de pluſieurs Auteurs, & en partie traduit un Livre qu'il intitule les facétieuſes Journées, imprimé à Paris chez Jean Houſé, l'an 1584; les Lettres & Miſſives amoureuſes de Paſquâligo, traduites d'Italien en François, imprimées à Paris chez Abel l'Angelier, l'an 1584; le Miroir univerſel des Arts & Sciences, traduit d'Italien en François, imprimé à Paris chez Pierre Cavelat, l'an 1584. L'Auteur de ce Livre s'appelle Léonard Fioraventi, &c. Les Colloques de Mathurin Cordier, traduits de Latin en François, imprimés à Lyon chez Cloquemin, & ailleurs, par diverſes fois. Il florit à Paris cette année 1584, auquel lieu il fait maintenant ſa demeure ordinaire, & ne ceſſe de travailler pour illuſtrer la France, tant par Livres de ſon invention, que par ſes Traductions.

[1] La Croix du Maine dit que Chapuis a donné cinq Livres de *Primaléon de Gréce*, & n'en compte cependant que quatre, ſavoir, le ſecond, le troiſième, le quatrième & le cinquième; il auroit pu même n'en compter que trois, puiſque de ſon aveu le premier a été traduit par François de Vernaſſal, & le ſecond par Guillaume Landré. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il vivoit encore en 1610, ayant cette année fait imprimer à Paris en trois

gros volumes *in*-8°. ſa Traduction d'Eſpagnol en François des Sermons de Pierre de Valderama, Auguſtin. (*idem*).

V. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIX, pag. 90.

GABRIEL DE COLLANGE, natif de Tours en Auvergne, qui eſt une autre Ville que celle de Tours ſur Loire, &c. Valet-de-Chambre du Roi Charles IX, autrefois Précepteur & Gouverneur de M. le Duc d'Atry, l'an 1566, homme fort grand Ingénieur, & doué d'un eſprit émerveillable, &c. Il a traduit de Latin en François la Poligraphie de Jean Triteme, Abbé, imprimée à Paris chez Jaques Kerver, *in*-4°. l'an 1561, avec quelques additions de l'invention dudit Collange. Il a traduit de Latin en François les vingt-ſept Livres de l'Hiſtoire d'Angleterre, décrite bien au long par Polydore Virgile, non encore imprimée; l'Hiſtoire Univerſelle, depuis la création du monde juſqu'à notre temps, ſelon les concordances de la vérité Théologique, avec l'Aſtronomique & Hiſtorique, non encore imprimée. Il a traduit les trois Livres de la Philoſophie cachée de Henry Corneille Agrippa, enrichie par ledit de Collange de pluſieurs additions & annotations, non encore imprimés; Diſcours de la Policratie, & Inſtitution Politique, en laquelle ſont diſcourus & notés les abus de la Cour, & de la forme & manière de la voie philoſophique il ſemble que ce ſoit la Traduction du Livre de Joannes Sarisberienſis, Evêque de Chartres, &c. Ce Livre n'eſt encore imprimé [1]. Traité de l'heur & malheur du mariage, contenant trois déclamations, la première de l'homme contre la femme, la ſeconde de la femme contre l'homme, & la dernière en faveur du mariage, &c. non imprimé; Deſcription & Diſcours des Sectes & Ordres de Religion, depuis la première inſtitution de la Religion Chrétienne & Catholique juſqu'à préſent. Le reſte de ſes autres Œuvres & Compoſitions ſe voit dans un livre préſenté au Roi Charles IX, par ledit de Collange, l'an 1566, intitulé Réponſe au Roi, ſur la demande qu'il lui auroit plu faire à Gabriel de Collange, Valet-de-Chambre de Sa Majeſté, &c. imprimé à

Paris audit an 1566, ſans mettre le nom de l'Imprimeur. Il fut tué à Paris l'an 1572 au mois d'Août, ayant été pris pour Huguenot, encore qu'il ne fût de la Religion Réformée, ſelon qu'il m'a été aſſuré par hommes qui en avoient bonne connoiſſance.

[1] Le *Polycratique* de Jean de Salisbéri eſt mis ici au nombre des Livres que Gabriel de Collange avoit traduits en François; mais il y eſt fort mal intitulé *le Diſcours de la Policratie*, comme ſi *Polycratique* venoit de πόλις, au lieu qu'il vient de πολὺ & de κρατία, parce que c'eſt un Recueil de remarques tirées de divers endroits. On s'eſt extrêmement équivoqué ſur ce titre, comme je l'ai fait voir, pag. 403 du VIe Volume de Baillet, *in*-4°. Quant à la Traduction Françoiſe de ce Livre, outre l'ancienne Manuſcrite intitulée, *Polycraticon des traces des Philoſophes, & des truffes & vanités de ceux qui ſuivent les Cours des Princes*, il en parut une des ſix premiers Livres par D. M. ſous le titre des *Vanités de la Cour*, *in*-4°. à Paris 1640. On a depuis ſu que D. M. ſignifioit DE MEZERAY, ſi connu par ſon *Hiſtoire de France*. (M. DE LA MONNOYE).

V. les Mém. de Niceron, Tom. XL, pag. 291.

GABRIEL DE LERM, dit LERMEUS, Sieur de Barjac, Gentilhomme né au pays de Languedoc, très-docte Poëte Latin & François, Maître des Requêtes de la Roine de Navarre. Il a écrit pluſieurs Poëmes, Epîtres & Oraiſons Françoiſes, & traduit quelques Livres d'Italien en François, deſquels il y en a quelque partie d'imprimés. Il florit à Paris cette année 1584. C'eſt celui qui a ſi heureuſement & doctement traduit en vers Latins la Sepmaine de Salluſte du Bartas, imprimée à Paris chez Gadouleau, l'an 1583 & 1584 [1].

[1] Il naquit Catholique, mais il étoit Proteſtant lorſqu'il traduiſit en vers Latins la première Semaine de du Bartas. Cette verſion qu'il dédia par deux Epîtres, l'une Françoiſe, l'autre Latine, à la Reine Eliſabeth d'Angleterre, a été fort eſtimée : il y péche cependant plus d'une fois contre la quantité, & contre la bonne latinité. On remarque les mêmes vices dans le petit Poëme *Locuſta*, imprimé l'an 1599 à Genève, *in*-8°. à la ſuite de l'*Introductio in Artem Jeſuiticam*, deux Ouvrages poſthumes du même Auteur, auxquels le P. Gretſer a répondu. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome XIII, p. 313.

GABRIEL DE MARILLAC, Conſeiller & Avocat du Roi au Parlement de Paris, homme fort docte en Grec, Latin &

François, & des plus éloquens de la Cour. Il a pu écrire pluſieurs Ouvrages (ſelon qu'il étoit bien verſé en pluſieurs ſciences) leſquels ne ſont en lumière. Il mourut à Paris l'an 1551, au grand regret de tous ſes amis, & autres qui avoient ce bien de le hanter [1].

[1] Il mourut le 23 Avril 1551. *Voy.* l'Epître de Jean Maledan (*Maludanus*) à Lambin, du 7 Mai, à Paris, 1551, dans le Recueil des Epîtres *Clarorum Virorum*, chez Ant. Gryphe, 1561, à Lyon, *in*-8°. (M. DE LA MONNOYE).

GABRIEL MEURIER. Il a écrit le Bouquet de Philoſophie Morale, imprimé à Anvers chez Jean Waësberge, l'an 1568; la Grammaire Françoiſe, imprimée à Anvers chez Plantin, l'an 1557; le Thréſor des Sentences dorées, proverbes & dits notables, imprimé à Rouen chez Nicolas l'Eſcuyer, l'an 1579. Il floriſſoit à Anvers l'an 1568.

GABRIEL DE MINUT, dit MINUTIUS, Sieur du Caſtera, Gentilhomme Toloſain, Sénéchal de Rouergue, Docteur ès Droits, Maître des Requêtes de la Roine, mère du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, &c. fils de Meſſire Jaques de Minut, autrefois premier Préſident de Toloſe, &c. Ce Seigneur eſt fort bien verſé en tous arts & diſciplines. Il a écrit un Livre de la Muſique, non encore imprimé. Il a écrit pluſieurs vers François [1]. Le Sieur du Bartas lui a dédié ſon Uranie. Il floriſſoit à Paris l'an 1583.

[1] Nous avons en un petit volume, *in*-8°. deux Ouvrages de ſa façon, imprimés après ſa mort, l'an 1587, à Lyon, par les ſoins de Charlotte de Minut, ſa ſœur, Abbeſſe de Sainte Claire à Toulouſe, l'un contenant un Traité de la *Beauté tant du corps que de l'ame*, conformément au Grec καλὸν καὶ ἀγαθόν; l'autre intitulé *Paule-Graphie*, ou *Deſcription de la belle Paule Viguier*, nommée par excellence *la belle Paule*, le tout écrit d'un ſtyle vif, & ſemé de traits un peu libres, pour avoir été dédié par une Religieuſe à une Reine âgée de ſoixante-ſept à ſoixante-huit ans, telle qu'étoit alors Catherine de Médicis. C'eſt à ce Gabriel de Minut que Jules Scaliger adreſſa ſes beaux Dialogues imprimés chez Vaſcoſan, *in*-4°. 1556, ſur les deux Livres des *Plantes*, qu'on a fauſſement cru être d'Ariſtote. (M. DE LA MONNOYE).

GABRIEL [1] DU PONT, Sieur DE DRUSSAC, Gentilhomme, natif de Toloſe, J. C. & Poëte François. Il eſt Auteur du Livre

intitulé, les Controverſes des ſexes, maſculin & féminin, imprimé pour la première fois à Toloſe, l'an 1534, & depuis l'an 1537, à Paris & à Lyon. Eſtienne Dolet a fort écrit contre ce Druſſac en ſes Epigrammes Latins [2]. Il floriſſoit à Toloſe l'an 1536.

[1] Au lieu de GABRIEL & de DRUSSAC, il falloit écrire GRATIAN & DRUSAC. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Les invectives de Dolet contre ce Rimailleur conſiſtent en ſix mauvaiſes petites Odes, très-dignes & de celui qui les fit, & de celui contre qui elles furent faites. Nous en dirons davantage au mot GRATIAN DU PONT. (*idem*).

Gabriel du Pont étoit Lieutenant du Sénéchal de Toulouſe. Il eſt fort parlé de lui au fol. 18 du *Fort inexpugnable de l'Honneur féminin*. Tabouror, dans ſes *Bigarrures*, Part. I, Chap. 4, fol. 24, v°. donne un échantillon bien rempli d'ordures du Livre des *Controverſes des Sexes*. (Préſident BOUHIER).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 184.

GABRIEL DU PREAU, dit PRATEOLUS, natif de Marcouſſis, près Mont-l'Hery, Docteur en Théologie [1]. Il a traduit de Latin en François deux Traités de Claude Cotereau, J. C. l'un du Devoir d'un Capitaine & Chef de guerre, l'autre du Combat en camp clos, ou Duel, imprimés à Poitiers par les Marnefs, l'an 1549. Il a traduit de Grec en François deux Livres de Mercure Triſmégiſte, l'un de la Puiſſance & Sapience de Dieu, & l'autre de la Volonté de Dieu, avec un Dialogue de Loys Lazarel, Poëte Chrétien, intitulé le Baſſin d'Hermes, le tout imprimé à Paris par Eſtienne Grouleau, l'an 1557. Il a traduit de Toſcan en François la Géomance de Catan, imprimée à Paris chez Gilles Gilles, l'an 1558, 1561, & à autres diverſes fois; Catéchiſme, ou Inſtruction pour les Chrétiens, imprimé à Paris; Arrêt au profit des Catholiques, par les propres témoignages des vingt-quatre Miniſtres, &c. imprimé à Paris chez Thomas Brumen, l'an 1567; Diſcours des faux Prophétes *, imprimé à Paris l'an 1564; Enchiridion, ou Manuel & Inſtruction des Curés, imprimé à Paris l'an 1567; Harangue ſur les cauſes de la guerre entrepriſe contre les rebelles & ſéditieux, qui, en forme d'hoſtilité, ont pris les armes contre le Roi & ſon Royaume, imprimée à Paris l'an 1562; la Franciade

Orientale, qui eſt une Hiſtoire de la Terre-Sainte, écrite par Guillaume, Archevêque de Thyr, imprimée à Paris chez Robert le Mangnier, l'an 1574; l'Autorité du Concile, avec les ſignes, pour ſavoir diſcerner l'Egliſe de Jeſus-Chriſt d'avec le Synagogue de l'Antechriſt, imprimée l'an 1564; l'Etat de l'Egliſe, qui eſt une Hiſtoire de tous les troubles advenus en l'Egliſe des Chrétiens & Catholiques juſqu'à notre temps, imprimée à Paris chez Jaques Kerver & Guillaume Chaudiere, l'an 1583 (2 vol. *in-fol.*) Il florit cette année 1584, âgé de 70 ans. Il a écrit pluſieurs Œuvres très-doctes en langue Latine, deſquels je ferai mention en ma Bibliothèque Latine.

[1] Il étoit Docteur en Théologie de la Maiſon de Navarre. Ce qu'il a fait en Grammaire Latine eſt bon. Ses autres écrits, compoſés avec beaucoup de précipitation & peu de jugement, n'ont jamais été fort eſtimés. Il mourut le 19 Avril 1588, âgé de ſoixante-dix-ſept ans. (M. DE LA MONNOYE).

* Son Livre intitulé *Déclaration des abus & ſubtilités des faux Prophètes*, &c. fut réimprimé à Paris en 1579, *in*-8°.

GABRIEL DU PUYHERBAULT, dit en Latin PUTHERBEUS, natif de Touraine, Religieux de l'Ordre de Fontevrault en Poitou [1]. Il a traduit en proſe Françoiſe les Pſalmes de David. Le Pſeaultier Latin & François, de la traduction dudit Puyherbault, a été imprimé à Paris chez Jean de Roigny, l'an 1565; Traité de Pénitence, imprimé par ledit Roigny, l'an 1555; le Paradis de l'Ame, imprimé chez Roigny; le Supplément de Dévotion, imprimé chez Roigny; la Règle de prier Dieu; la Tranquillité d'eſprit; le Manuel des gens de Religion, tous trois imprimés à Paris chez le ſuſdit; Poſtiles ſur le Carême, imprimés en huit volumes chez ledit de Roigny; Expoſitions des cinquante-deux Dimanches, diviſées en deux volumes, imprimées chez Nicolas Cheſneau, l'an 1565, à Paris; Epitaphes ſur la mort du Roi François I du nom. Il a écrit pluſieurs Livres en Latin, deſquels je ferai mention autre part. Il floriſſoit à Fontevrault en Poitou, l'an 1547.

[1] Si ce bon Religieux, Auteur de tant de Livres rapportés par les deux Bibliothécaires, & de quelques autres encore qu'ils ont omis, ne ſe fût aviſé

d'inférer dans un de ſes Ouvrages Latins, intitulé *Theotimus*, *de tollendis malis Libris* *, une longue invective contre Rabelais, à peine ſeroit-il connu. Il mourut de mort ſubite l'an 1566. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Livre dont on vient de parler eſt intitulé *Theotimus, ſive de tollendis & expungendis Libris malis, Libri tres*, Paris, 1549, *in*-8°.

GABRIEL DE SACONAY, Précenteur, & Comte de l'Egliſe de Lyon, l'an 1569 [1]. Il a écrit un Diſcours des premiers troubles advenus à Lyon, avec une Apologie pour la Ville de Lyon, contre un libelle intitulé, la Juſte & Sainte Défenſe de la Ville de Lyon, &c. imprimé à Paris l'an 1559 *.

[1] Le Roi d'Angleterre, Henri VIII, ayant écrit en 1521 contre Luther, Léon X fut ſi content du Livre, qu'il donna en reconnoiſſance à Henri le titre de *Défenſeur de la Foi*. Gabriel de Saconay s'étant avîſé long-temps après de faire réimprimer à Lyon ce Livre, avec une Préface piquante contre les nouveaux Réformateurs, Calvin prit de-là occaſion de l'inſulter par un écrit ſatyrique, intitulé *Congratulation à Vénérable Prêtre Meſſire Gabriel de Saconay, Précenteur de l'Egliſe de Lyon, touchant la belle & mignonne Préface dont il a remparé le Livre du Roi d'Angleterre.* (M. DE LA MONNOYE).

* Le Diſcours ſur les *Troubles de Lyon* parut, non en 1559, comme le dit La Croix du Maine, mais en 1569. L'Ecrit auquel Saconay répond n'avoit paru qu'en 1562, & c'étoit l'année même des troubles dont il eſt queſtion dans ces Ouvrages. Cet Auteur avoit déja publié un Livre, intitulé *de la Providence de Dieu ſur les Rois de France Chrétiens* (Lyon, 1568, *in*-4°.) dont le but eſt de montrer que le Roi ne doit point tolérer deux Religions différentes dans ſon Royaume. On imprima en 1572, à Lyon, *in*-8°. un autre Ouvrage de Gabriel de Saconay, ſous le titre de *Généalogie & Fin des Huguenots, contenant l'Hiſtoire des troubles excités par leſdits Huguenots.*

GABRIEL SIMEON, Florentin, homme fort docte ès langues, & des plus grands rechercheurs d'Antiquités. Outre qu'il a écrit pluſieurs Livres en Latin & en langue Italienne, il en a auſſi fait beaucoup en la nôtre Françoiſe, deſquels s'enſuivent les titres. Illuſtres Obſervations en ſon dernier voyage d'Italie, l'an 1557, imprimées à Lyon, l'an 1558, par Jean de Tournes, avec pluſieurs Figures de Médailles, Sépultures, & autres Antiquités remarquables, le tout en taille douce (*in*-4°.) L'Epitome de l'origine & ſucceſſion de la Duché de Ferrare, écrite premièrement en langue Toſcane par

ledit Syméon, & depuis traduite en François par lui-même; avec certaines Epîtres à divers perſonnages, avec aucuns Epigrammes ſur la propriété de la Lune par douze Signes du Ciel, imprimée à Paris (1553, *in*-8°.) Cæſar renouvellé, par les obſervations militaires dudit Syméon, imprimé à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1558; Deviſes, ou Emblêmes, imprimées avec celles de Claude Paradin à Anvers, l'an 1563, par Guillaume Sylvius, & à Lyon chez Rouville, l'an 1567; l'Interprétation du monſtre d'Italie, imprimée à Lyon l'an 1555 par Antoine Volant; la Tétrarchie*, &c. Il a écrit pluſieurs autres Livres en langue Italienne, comme la Deſcription de la Limagne d'Auvergne, &c. traduite en François par Antoine Chapuis, Dauphinois, duquel nous avons parlé ci-devant à la lettre A. Il floriſſoit l'an 1558.

* Sa *Tétrarchie* parut en Italien à Veniſe, en 1546, *in*-8°. ſous le titre de *Commentarii ſopra la Tetrarchia di Virgia di Milano*, &c. Je ne ſais ſi cet Ouvrage a été traduit en François; mais on publia en cette langue un Ecrit de Gabriel Siméon, ſur les *Cometes*, à Lyon, 1556, *in*-8°.

GABRIEL TAMOT, Avocat au Mans, l'an 1540, ou environ. Il a écrit quelques Poëſies Françoiſes, deſquelles il s'en voit quelques-unes, imprimées avec celles de Charles Fonteine, Pariſien. Il a écrit quelques recherches des Antiquités de la Ville & Cité du Mans, mais ſes Œuvres ne ſont imprimées*.

* V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 134.

GABRIELLE DE BOURBON (Madame), de la très-illuſtre maiſon de Montpenſier, femme de Meſſire Loys de la Trimouille*, &c. Cette Dame avoit un eſprit & jugement émerveillable. Elle a compoſé en proſe Françoiſe le Voyage du Pénitent; le Temple du Saint-Eſprit; l'Inſtruction des jeunes pucelles; les Contemplations de l'ame dévote, ſur le Myſtère de l'Incarnation & Paſſion de Jeſus-Chriſt. Elle floriſſoit l'an 1484, ſous Charles VIII, Roi de France. Ses Œuvres ne ſont encore imprimées. Jean Bouchet en fait mention en ſes Annales d'Aquitaine,

d'Aquitaine, & au Panégyric du Chevalier ſans reproche, nommé Loys de la Trimouille.

* Elle étoit fille de Louis, Comte de Montpenſier, & de Gabrielle de la Tour de Boulogne. Elle épouſa Louis de la Tremoille, Amiral de Guienne, le 9 Juillet 1485, & mourut au Château de Thouars en Poitou, le 30 Novembre 1516.

GACES BRULEZ, Chevalier, fort bon Poëte François [1]. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes, &, entr'autres, quarante-neuf Chanſons non encore imprimées. Il étoit fort aimé de Thibaut, Roi de Navarre, & floriſſoit en l'an 1235.

[1] Cet Article eſt tiré du Chap. 16 de Fauchet. Borel & Ménage écrivent *Graces*, & Galland écrit *Brulet*, tous trois mal. L'habitude où l'on étoit de mettre des *s* finales à des mots qui n'en devoient point avoir, faiſoit écrire *Brulez* pour *Brulé*, & *Gaces* pour *Gace*, nom corrompu d'*Acace*. (M. DE LA MONNOYE).

GACES DE LA VIGNE, Gentilhomme François *. Il a écrit en vers François le Roman des Oyſeaux, traitant de la Fauconnerie, lequel il compoſa en faveur de Philippe de Valois, Roi de France. Ce livre n'eſt encore imprimé. Il floriſſoit du temps de Philippes de Valois, Jean & Charles V, Rois de France, l'an 1328, 1350 & 1364.

* Il étoit du Diocèſe de Bayeux. Il fut premier Chapelain des Rois Philippe de Valois, Jean & Charles V. Il écrivoit encore en 1373; car dans ſon Poëme ſur *la Chaſſe* il parle du Chancelier Pierre Dorgemont: or Dorgemont ne fut Chancelier qu'en 1373, le 20 Novembre. Ce Poëme eſt un Traité Apologétique de la Fauconnerie. Il n'eſt point étonnant que La Croix du Maine, & pluſieurs autres après lui, aient cru que l'Ouvrage de Gace de la Vigne n'a jamais été imprimé, parce qu'il ne l'a été que ſous un nom étranger, & d'une façon tronquée à la fin du *Miroir des déduits de la Chaſſe*, par le Comte de Foix Gaſton Phœbus, ce qui a donné lieu d'attribuer à Gaſton le Poëme de Gace de la Vigne. A la tête d'un Manuſcrit, qui étoit dans la Bibliothèque de M. de Selle, on lit ces mots: « Gace de la Vigne, » jadis premier Chapelain de très-excellent Prince le Roi Jean de France, » que Dieu abſoule, commença ce Roman à Redefort, en Angleterre, l'an » 1359, du mandement dudit Seigneur, afin que Meſſire Philippe ſon » quart fils, Duc de Bourgoigne, qui addonc étoit jeune, apprît les » déduits, pour cochever le peſché oiſeulx, & qu'il en fût mieux enſeigné » en meurs & vertus, & depuis ledit Gace l'a parfait à Paris ».

Voy. la Biblioth. Hiſtor. & Critiq. des *Auteurs qui ont traité de la Chaſſe*.

TAYLOR INST. OXFORD

GAMARS *, ou GOMARS DE VILIERS, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit quelques Poëſies Françoiſes non encore imprimées.

* Fauchet, C. 109, écrit Gomars. Du Verdier l'a oublié.

GASBERT DE PUYCIBOT, Gentilhomme Limoſin. Il a écrit en langue Provençale un Traité, qu'il appelle Las Bauzias d'Amours, non encore imprimé. Il mourut l'an 1263 *.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 32. Voy. auſſi *Recherches ſur les Théâtres de France*, à l'Article qui traite de l'*Hiſt. des Poëtes Provenç.* p. 24 & 25, de l'Ed. *in*-4°, où il eſt dit que Gasbert, à ſon retour d'Eſpagne, ſurpris de trouver ſa femme à Arles, où elle avoit ſuivi ſon amant qui l'avoit abandonnée, diſſimula ſa ſurpriſe, paſſa la nuit avec elle, & le lendemain la conduiſit au bord d'un précipice affreux, & prêt à l'y jeter, attendri par les larmes de la coupable, il ſe contenta de la mener dans un Couvent d'Avignon & de l'y renfermer; mais ne pouvant ſurmonter le chagrin que lui cauſa cette aventure, il vendit ſes terres, ſe fit Moine au Monaſtère de Pignans, & ne voulut plus compoſer ni vers ni chanſons.

GASPARD D'AUVERGNE. Il a traduit d'Italien en proſe Françoiſe quelques Diſcours de Nicolas Machiavel, Florentin [1].

[1] On lit un Sonnet de Muret, au-devant du Livre; & une Epigramme Latine *Joannis Maludani Regii apud Lemovices Patroni.* (M. de la Monnoye).

GASPARD LAET, Docteur en Médecine, & Aſtrologue en l'Univerſité de Louvain. Il a écrit la Prognoſtication de Louvain, pour l'an 1540, imprimée audit an; Prognoſtication pour l'an 1551, imprimée à Rouen audit an.

GASPARD DE SAINCT SIMON (Meſſire), Protenotaire de Sandricour, Gentilhomme François, &c. Il a écrit un Diſcours de la guerre ſpirituelle d'entre l'ame raiſonnable, & les trois ennemis d'icelle, la Chair, le Monde & le Diable, le tout diviſé en trois livres, imprimé à Paris chez l'Huillier, l'an 1579. Il a traduit de Latin en François un Traité de l'Aumône & des Œuvres de Charité, imprimé à Paris, l'an 1583, chez Thomas Brumen. Il a pu compoſer d'autres Œuvres, deſquelles je n'ai pas connoiſſance. Il floriſſoit l'an 1579.

GASPARD DE SAUX (Meſſire), Chevalier de l'Ordre du Roi, Sieur DE TAVANES, Maréchal de France *, &c. Il a écrit des Mémoires touchant l'inſtruction d'un vrai Chef de guerre & Général d'armée, deſquels Charles de Neuchaizes, Sieur des Francs, neveu dudit Sieur, a fait un Recueil, imprimé à Paris, l'an 1574, chez Hulpeau, comme nous avons dit ci-deſſus. Il floriſſoit ſous Charles IX, Roi de France.

* Il étoit né au mois de Mars 1509, & mourut le 19 Juin 1573. Lenglet, dans ſa *Méthode pour étudier l'Hiſtoire* (Tom. IV, pag. 85) a confondu l'Ouvrage dont parle La Croix du Maine, avec les Mémoires de Gaſpard de Saux, rédigés par ſon fils Jean de Tavannes, qui ne furent publiés qu'en 1617. On trouvera un bon Article ſur Gaſpard de Saux dans la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. II, pag. 236; mais il faut auſſi conſulter l'Article de Jean de Saux à la pag. 240 & ſuiv.

GASPARD, ou GAZAL DU TRONCHAY, natif de la Ville de Mayenne la Juhel, au Comté du Maine, Docteur en Médecine, homme très-docte en Grec, Latin & François, grand Philoſophe & Médecin, &c. frère de Baptiſte du Tronchay, duquel nous ferons mention ci-après, &c. Il a écrit en vers François un Livre de la Santé, autrement intitulé l'Allégreſſe, contenant douze cens huit vers, de ſeize ſyllabes, non imprimé; la Grammaire Françoiſe, avec une Orthographe nouvelle, inventée par ledit du Tronchay; Traité en vers de même ſorte que les ſuſdits, intitulé le Jour, lequel il a dédié au Seigneur Jean-Antoine de Bayf, ſon intime ami; Complainte à Dieu, lorſqu'il étoit malade de la fiebvre, contenant deux cens ſoixante-deux vers, dédiée à M. Pena, Docteur en Médecine. Il a écrit pluſieurs autres Livres deſquels je n'ai pas cognoiſſance: les ſuſdits ne ſont encore imprimés. Quant à ſes Œuvres Latins, comme celui *de Sanitate tuendâ*, & autres, nous en avons parlé ci-deſſus. Il florit à Rennes en Bretagne, y exerçant ſa profeſſion de Médecine cette année 1584, âgé de plus de ſoixante ans.

GASTON CHEVALIER, natif d'Agenois, très-docte Poëte François. Il a mis en lumière un ſien très-élégant Poëme

François, intitulé le Décez ou Fin du Monde, diviſé en trois viſions, imprimé à Paris chez Robert le Fizelier, l'an 1584. Il florit à Paris cette année 1584 *.

* Son vrai nom eſt GUILLAUME. Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 62.

GASTON DE FOIX, ſurnommé PHEBUS, Comte de Foix, par aucuns appelé GASTON DE FOIX, Seigneur de Beau-ru, ou plutôt Béarn. Il a écrit un livre de la Chaſſe ou Vénerie, lequel ſe voit écrit à la main. Il mourut l'an 1390 [1], âgé de ſoixante-douze ans *. Il eſt enterré à Ortais en Béarn, au Couvent des Frères Prêcheurs ou Jacobins.

[1] En marquant l'année que mourut ce Prince, il pouvoit ajouter que ce fut au retour de la chaſſe, en lavant ſes mains pour ſouper. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 112.

* Il étoit né en 1331, ſuivant l'Hiſtoire de Charles VI par un Religieux de S. Denis. Il mourut en 1391, âgé de quatre-vingt ans. Selon la date de ſa naiſſance, il n'en devoit avoir que ſoixante; ce qui s'accorde à-peu-près avec ce que dit Froiſſard, que ſur la fin de 1388 Gaſton avoit environ cinquante-neuf ans. (Froiſſarr, Tom. III, Chap. 8). Son Livre ſur la Chaſſe a pour titre : *Des deduits de la Chaſſe des Beſtes ſauvaiges & des Oyſeaux de proye.* La plus ancienne des Editions de cet Ouvrage qui porteur même date, eſt de 1515, *in*-4°. On n'eſt pas d'accord ſur ce qui fit donner à Gaſton le ſurnom de *Phœbus*; les uns veulent que ce ſoit parce qu'il étoit blond, les autres parce qu'il aimoit la Chaſſe, d'autres encore parce qu'il avoit pris le Soleil pour emblême.

GAULTIER D'ARGIES *, Chevalier & Poëte François, l'an 1220, ou environ. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes, &, entr'autres, des Chanſons amoureuſes. Il floriſſoit ſous le Roi S. Loys. Ses Œuvres ne ſont imprimées.

* Faucher en a parlé aſſez amplement, Cap. 22. Du Verdier l'a omis.

GAULTIER, Duc d'Athènes *, Connétable de France, duquel ſont iſſus les Seigneurs de la Trimoüille, Vicomtes de Thoüars en Poitou, &c. Il étoit homme docte en Grec, Latin & François, comme témoigne Jean Bouchet, aux Annales

d'Aquitaine. Je n'ai point vu de ſes Ecrits. Il floriſſoit l'an 1351.

* C'eſt GAUTHIER DE BRIENNE, tué à la Bataille de Poitiers le 19 Septembre 1356.

GAULTIER DE LA BELLE-PERCHE *, en Bourgonge, autrement appelé GAULTIER L'ARBALESTRIER, de Belle-Perche, ancien Poëte François. Il a écrit le Roman de Judas Machabée, lequel fut parachevé par Pierre du Riez. Il floriſſoit l'an 1270, ou environ.

* L'uſage eſt pour *BELLE-PERCHE* ſans l'article. Ce fut en 1280 que Pierre de Riez acheva le Roman.

GAULTIER D'ESPINOIS, ou D'ESPINOY, ancien Poëte François, parent de Jaques d'Eſpinois. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, non encore imprimés. Il floriſſoit l'an 1250, ou environ *.

* Fauchet en parle, Ch. 34 & 35, ainſi que du ſuivant.

GAULTIER DE SOIGNIES, ou DE SAGUIES, ancien Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs Chanſons amoureuſes. Cl. Fauchet fait mention des ſuſdits en ſon Recueil des Poëtes.

GAZAL DU TRONCHAY, Médecin à Renes, &c. Voy. ci-devant GASPARD DU TRONCHAY, &c.

GENTIEN HERVET, natif d'Olivet près Orléans, homme docte ès langues, Curé de Crevant près Beaugency, l'an 1561, Docteur en Théologie a Paris [1], Chanoine de Rheims en Champagne, l'an 1562 & 1564. Il a écrit en François ce qui s'enſuit : les Ruzes & Fineſſes du Diable, pour tâcher à abolir le ſaint Sacrifice de Jeſus-Chriſt, imprimé à Reims, l'an 1562, & à Paris, chez Cheſneau; Apologie contre les Hérétiques, Miniſtres de Calvin, imprimée chez Cheſneau, l'an 1564. Il a traduit de Latin en François les Livres de la Cité de Dieu, écrits par S. Auguſtin, revus & recorrigés par François de

Belle-Foreſt, & imprimés à Paris; Epître aux Miniſtres d'Orléans, imprimé par Cheſneau l'an 1562; Réponſe au Diſcours des Miniſtres, imprimé par Cheſneau; Menſonges de Calvin, imprimés par Cheſneau; Epître aux Catholiques d'Orléans, imprimés par Cheſneau; Réponſe à Hugues Sureau, dit des Roſiers, Maître d'Ecole à Orléans, imprimé par Cheſneau; Sermon de l'Aſcenſion, imprimé par Cheſneau; Conſultation des Signes ſacrés, imprimé par Cheſneau l'an 1565; l'Anti-Hugues, ou Réponſe à Hugues Surreau, dit des Roziers, imprimé par Cheſneau, l'an 1566; Traité de S. Hiéroſme de la vraie Egliſe, traduit par ledit Hervet, imprimé par Gilles Gourbin, l'an 1567; Catéchiſme pour les Curés, imprimé l'an 1567 par Nicolas Cheſneau; Catéchiſme, ou Sommaire de la Foi Chrétienne, recueilli des Œuvres de Lyndan, Evêque en Allemagne, &c. imprimé à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1561; Confutation d'un Livre intitulé les Signes Sacrés, imprimé à Reims par Jean de Foigny, l'an 1565, *in*-4°. Ch. 25; Réponſe aux calomnies de Jean-Loys Miqueau, contenues au livre intitulé, Confutation des erreurs, & prodigieuſes Héréſies de Gentien Hervet, imprimée à Reims par Jean de Foigny, l'an 1569; Seconde Epître aux Miniſtres, Prédicans, & ſuppôts de la nouvelle Egliſe, &c. imprimée à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1561; Apologie, ou Défenſe contre une Réponſe des Miniſtres de la nouvelle Egliſe d'Orléans, écrite par un qui s'appelle l'Un pour tous, imprimée à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1561. Il floriſſoit l'an 1564*. Il a écrit pluſieurs Livres en Latin.

* La qualité qui lui eſt ici donnée de *Docteur en Théologie à Paris*, ne lui appartenoit pas. Il en convient dans ſon *Anti-Hugues*, en ces termes: « Quant » au titre de Docteur que vous me baillez, je m'en fuſſe bien paſſé. Je vous » aſſure que pour ma Doctorerie je n'en payai jamais une ſeule maille, & » auſſi je n'ai jamais uſurpé ce titre. Si ceux qui ont fait imprimer le Concile, (il entend ſa verſion du Concile de Trente, rapportée dans le Catalogue que du Verdier donne de ſes Œuvres, plus ample que celui de La Croix du Maine) » me l'ont donnée, & qu'à votre jugement ils ont tort, prenez-» vous-en à eux ». Béze, pag. 288 du Tom. I. de ſon *Hiſt. Eccléſ.* donne

une aſſez petite idée de la capacité d'Hervet; mais le témoignage de Béze, touchaut un Ecrivain Catholique, ſon adverſaire, doit être ſuſpect. M. de Thou, qu'on n'accuſe pas de prévention, rend plus de juſtice au mérite de Gentien Hervet, homme à qui l'on ne peut refuſer le titre de laborieux & ſavant. On recherche ſa verſion du Concile de Trente, à cauſe d'une particularité qui ſe trouve à la concluſion, qui eſt que le Secrétaire ayant demandé aux Pères s'il leur plaiſoit que le Concile fût fini, & que la confirmation en fût demandée au Pape, ils conſentirent tous à déclarer que le Concile étoit fini, mais qu'il y en eut trois qui s'opposèrent à la demande de la confirmation.

Hervet, âgé de quatre-vingt-cinq ans, mourut le 12 Septembre 1584, & non pas 1594, comme, ſuivant deux Orléanois, Charles de la Sauſſaie & François le Maire, je l'ai dit dans ma note première ſur l'Article 875 des Jugemens des Savans de Baillet. Celui-ci parmi ſes *Anti*, a oublié l'*Anti-Hugues*. (M. DE LA MONNOYE).

Hervet avoit d'abord été Curé de S. Martin de Crevan près de Beaugency, il fut enſuite à Rome attaché au Cardinal Polus, il paſſoit pour habile dans la langue Grecque, quoique ſes différentes Traductions ſoient peu exactes. Béze prétend qu'il eſquiva la diſpute avec d'Hemeranges, Miniſtre d'Orléans. Le Cardinal de Lorraine lui donna un Canonicat à Reims. (M. FALCONNET).

V. les Mémoires de Niceron, Tom. XVII, pag. 187.

* C'eſt ce même Gentien Hervet, qui, par une froide & mauvaiſe plaiſanterie, eſt appelé *Genti-ane* Hervet, dans le *Tableau des différends de la Religion*, par Ph. de Marnix, Supérieur de Sainte Aldegonde. De Thou (*Hiſt.* Liv. LXXX) place ſa naiſſance en 1499, & ſa mort en 1584, ce qui s'accorde avec les quatre-vingt-cinq ans de vie que lui donne ſon Epitaphe Grecque & Latine. C'eſt donc une faute dans les *Annales de l'Egliſe d'Orléans*, par du Sauſſay, que de placer ſa mort ſous l'an 1594. Cette méprise eſt d'autant plus évidente, que du Sauſſay convient qu'Hervet naquit en 1499, & qu'il rapporte l'épitaphe où il eſt dit que ce ſavant mourut à quatre-vingt-cinq ans.

GEORGES DE ALLUIN, Gentilhomme François. Voy. ci-après GEORGES DE HALLUIN, écrit par H.

GEORGES DE LA BOUTHIERE, natif d'Authun en Bourgongne [1]. Il a traduit la Métamorphoſe, ou l'Aſne doré d'Apulée, Philoſophe Platoniq, imprimé à Lyon par Jean de Tournes & Guillaume Gazeau, l'an 1553. Jean Louveau, d'Orléans, a auſſi traduit ledit Livre, comme nous dirons en ſon lieu. Il a traduit le Livre de Jules Obſequent, traitant des prodiges, enſemble les trois Dialogues de Polidore Virgile,

traitant de pareille matière & ſemblable argument, leſquels Livres il a enrichis de fort doctes annotations. Le tout a été imprimé enſemble à Lyon, par Jean de Tournes, l'an 1558, *in*-8°. Il a traduit le docte Livre de Suétone Tranquille de la Vie des douze Céſars, ou premiers Empereurs de Rome, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, *in*-4°. l'an 1569, & depuis, *in*-16, en petite marge. Il floriſſoit l'an 1558.

[1] Touchant l'ancienne Nobleſſe de la Bouthiere, d'Autun, voyez PALLIOT dans ſon *Parlement de Bourgogne*. (M. DE LA MONNOYE).

GEORGES CHASTELAIN, dit L'ADVENTURIER, très-élégant Poëte, Hiſtorien & Orateur François pour ſon temps. Il a été nourri & élevé en la maiſon des Ducs de Bourgongne, comme témoigne Jean le Maire de Belges. Il a écrit en vers François un Recueil des choſes merveilleuſes advenues de ſon temps, imprimé avec les Œuvres de Jean Moulinet. Il a écrit le Temple de la ruine d'aucuns Nobles malheureux, tant de France que d'autres nations étangères, à l'imitation de Bocace, imprimé à Paris par Galiot du Pré, l'an 1517. Il a écrit l'Inſtruction du jeune Prince, contenant huit Chapitres, imprimée avec les autres Œuvres [1]. Il floriſſoit l'an 1460, ou environ.

[1] Outre les Ouvrages ci-deſſus rapportés, Jule Chifflet, Abbé de Balerne, fit imprimer en 1634, à Bruxelles, *in*-4°. l'*Hiſtoire du bon Chevalier Jaques de Lalain, frère & Compagnon de l'Ordre de la Toiſon d'or*, par Georges Chatelain. Ni La Croix du Maine, ni du Verdier n'ont pu avoir connoiſſance de cette Edition. La Croix du Maine parle ſeulement de cet Ouvrage à l'Article de Jaques de Lalain, auquel il ſemble l'attribuer; mais ces deux Bibliothécaires ont pu connoître les deux ſuivantes d'un autre Ouvrage du même Châtelain, ſavoir, d'un Poëme par huitains, en vers de quatre pieds, lequel a pour titre *le Chevalier délibéré*, ſur la mort de Charles, dernier Duc de Bourgogne. Ce Poëme, qui eſt de près de deux mille trois cens vers, a été imprimé au commencement du ſeizième ſiècle chez Pierre Sergent, ſans date, & auparavant par Michel le Noir, *in*-4°, 1489. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 396.

GEORGES D'ESCLAVONIE, Maître ès Arts, & Docteur en Théologie, Chanoine & Pénitencier de l'Egliſe de Tours

en

en Touraine. Il a écrit en François un Livre intitulé, la Vierge Sacrée, imprimé à Paris chez Simon Voſtre.

[1] Il vivoit ſur la fin du quinzième ſiècle, & au commencement du ſeizième, de même que Simon Voſtre, ſon Imprimeur. (M. DE LA MONNOYE).

GEORGES HALLOIN, ou DE HALLUIN, dit HALLOINUS, Gentilhomme François. (Je ne ſais s'il eſt iſſu de la noble maiſon de Haluin en Flandres, Marquis de Piennes en Picardie [1], &c.) Il a écrit quelques Traités en François contre les erreurs de Martin Luther, Allemand. Je ne ſais s'ils ſont imprimés. Joſſe Clitoue, dit Jodocus Clitòueus, en fait mention en ſon livre du Libre arbitre, écrit contre ledit Luther, & en l'Epître à M. Loys Guillard, Evêque de Chartres, auquel il dédie ſon livre, &c.

[1] Eraſme mettoit au-deſſus des lettres qu'il lui écrivoit : *Clariſſimo viro Georgio Haloïni Cominiique Domino, & Cæſareæ Aulæ apud Brabantos Proceri.* Il en parle toujours avec reſpect, quoique, dans une lettre à l'Abbé de S. Bertin, du 13 Décembre 1517, il ſemble ne pas approuver la trop grande liberté que George d'Haloin s'étoit donnée dans ſa verſion Françoiſe de l'*Encomium Moriæ*. (M. DE LA MONNOYE).

GEORGES LOISELET. Il a traduit de Latin en François un Traité de S. Cyprien, des douze Manières d'abus qui ſont en ce monde, en diverſes ſortes de gens, & du moyen de les corriger, imprimé à Rouen l'an 1558 [1].

[1] On a reconnu, il y a long-remps, que ce Traité *des douze Abus*, ſoit par le ſtyle, ſoit par la citation de l'Ecriture ſuivant *la Vulgate*, ne peut être de S. Cyprien. (M. DE LA MONNOYE).

GEORGES REVERDY *, Piedmontois, excellent Graveur au burin. C'eſt celui qui a gravé les portraicts ou effigies du Promptuaire des Médailles, imprimé à Lyon chez Rouvile, par pluſieurs fois. Il floriſſoit à Lyon l'an 1555.

* C'eſt REVERDI qu'il faut écrire ; les Italiens n'admettent point l'*y* dans leur Alphabet.

GEORGES DE SELVE, Evêque de la Vaur, homme docte ès langues, Ambaſſadeur pour le Roi François I, vers Charles

le Quint, Empereur des Romains, &c. Il a traduit en François les vies de huit Grecs & Romains, écrites en Grec par Plutarque, imprimées à Lyon chez Jean de Tournes, l'an 1548 [1]. Les Œuvres dudit Evêque ont été imprimées à Paris chez Galiot du Pré, l'an 1559, *in-fol.* & contiennent ce qui s'enſuit; Un Sermon; quelques Exhortations, Oraiſons, Contemplations, Lettres, Diſcours, Sommaire de l'Ecriture Sainte; le Moyen de faire & entretenir la Paix; deux Remontrances aux Allemans, &c. Il mourut l'an 1529 [2]. Raymond le Roux, J. C. dit Rufus, a écrit un ample Diſcours de ſa vie, en ſa Réponſe à Charles du Moulin, Pariſien.

[1] Ce bon Evêque, dans l'Epître Dédicatoire de ſa Traduction de quelques vies des Hommes Illuſtres de Plutarque à François I, avoue ingénûment qu'il avoit, en traduiſant, trouvé des paſſages, dont il n'auroit pu ſe tirer ſans l'aide de Mᵉ Pierre Danès, ſon Maître en Grec & en Latin. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il mourut en 1541. Son Ambaſſade à Veniſe commença en 1533. *Voy.* les Epîtres de Pierre Bunel. (*idem*).

GEORGES DU TRONCHAY, Sieur DE BALLADÉ, Gentilhomme Angevin, lequel pluſieurs penſent avoir été né en la Ville du Mans, pour y avoir preſque toujours fait ſa demeure durant ſa vie, mais il naquit à Morenne, à huit lieues de la Ville d'Angers, l'an 1540. Il étoit fils de Baptiſte du Tronchay, Conſeiller du Roi au Mans (duquel nous avons parlé ci-deſſus) & neveu de Gazal ou Gaſpard du Tronchay, Médecin à Rennes, duquel nous avons auſſi parlé en ſon lieu. Je ſerois trop ingrat, ſi je ne faiſois très-honorable mention de celui, lequel durant ſa vie m'a tellement aimé, qu'il n'avoit pas un plus grand ami en ce monde, & auquel réciproquement j'ai porté telle amitié, que je peux dire n'en avoir jamais eu de telle avec autre, pour les raretés qui étoient en lui, & pour la cognoiſſance de tant de choſes ſingulières, deſquelles il étoit amateur: c'étoit le plus entendu & le mieux verſé en la cognoiſſance des Médailles & autres Antiquités Grecques & Romaines, que pas un de ſon ſiècle, & lequel les ſavoit le mieux peindre, ou repré-

ſenter à la main. Il avoit délibéré de faire l'explication des revers de toutes celles qu'il avoit, deſquelles le nombre étoit preſqu'incroyable, enſemble des Cornalines & Pierres gravées, qui étoient en ſon Cabinet. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, & pluſieurs Livres en proſe, deſquels c'eſt grand dommage qu'il ne les a fait imprimer, car c'étoit l'homme des mieux couchant par écrit qui fût en France, comme peuvent juger ceux qui ont vu de ſes Compoſitions, &, entr'autres, la Remontrance des plaintes du Tiers-Etat du Pays & Comté du Maine, qui étoient les cayers pour les Etats de Blois. Elle n'eſt encore imprimée, non plus que ſa Grammaire Françoiſe, ſes Etymologies, Proverbes, & autres belles choſes encommencées par lui. Il mourut au Mans l'an 1582, le 20ᵉ jour d'Août, en l'an de ſon âge 43, au grand regret de tous ſes amis, & ſur-tout au mien, ſon plus fidèle ami *.

* Voy. le Tome IV du *Menagiana*, pag. 58, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 299.

GEORGETTE DE MONTENAY, Damoiſelle ſervante de la Royne de Navarre, Madame Jeanne d'Albret, &c. Elle a écrit un fort beau Livre en vers François, intitulé Emblémes Chrétiens, imprimé à Lyon avec les figures, l'an 1571 [1].

[1] Ses *Emblêmes* furent réimprimés à Zurich en 1583, avec une Verſion Latine. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 107.

GERMAIN CHARTELIER, Conſeiller du Roi au Parlement de Paris. Il a recueilli pluſieurs Arrêts mémorables, prononcés en la Cour de Parlement de Paris, deſquels fait mention Loys le Charon en ſes Réponſes du Droit obſervé en France, &c.

GERMAIN COLIN, natif d'Angers, Poëte François du temps de Marot, &c.

GERMAIN COLIN BUCHER [1], grand Orateur, & Secrétaire de Meſſire Philippe de l'Iſle-Adam, grand Maître de

Malthe, &c. Jean Bouchet fait mention de lui aux Annales d'Aquitaine.

[1] La Croix du Maine s'eſt trompé, lorſqu'il a cru que Germain Colin, d'Angers, différoit de Germain Colin Bucher. Ce n'eſt qu'un ſeul & même Auteur. *Bucher* étoit ſon nom de famille, *Germain* & *Colin*, diminutif de *Nicolas*, ſes noms de baptême, par où l'on avoit coutume de l'appeler. Il ne s'attacha au ſervice de Philippe de Villiers de l'Iſle-Adam, qu'après la priſe de Rhodes par Soliman, il le ſuivit en Italie & à Malthe. François Sagon, ennemi juré de Marot, & Jean Bouchet, dit *le Traverſeur*, étoient en commerce de vers avec lui. Le premier le croyoit ſi fort ſon ami, qu'il l'appela à ſon ſecours, avec Jean Bouchet, contre Marot :

Vien contre ce Marot malin,
Bouchet, & toi Germain Colin,
D'Angers, & Poitiers la défenſe.

il eut cependant bientôt lieu de ſe déſabuſer, lorſqu'il ſut qu'il étoit Auteur de l'Epître, où, feignant de vouloir pacifier le différent de Marot & de Sagon, il donnoit manifeſtement tout le tort au dernier. Bouchet, à qui Sagon ſe plaignit de cette infidélité, ne laiſſa pas de conſerver de l'eſtime pour Germain Colin. Celui-ci, dès l'an 1529, lui avoit écrit de Nice une Epître en vers très-flatteuſe, inſérée la 64e en nombre parmi celles de Bouchet. La 66e, datée de Syracuſe, eſt de lui encore. Il la finit par ſa Deviſe, *Velà que c'eſt*, & par ces deux vers,

Cil qui a plus les Muſes que l'or cher,
Ton ſerviteur Germain Colin Bucher.

ce qui fait bien voir qu'il ne falloit pas rapporter ici deux Germains Colins, n'y en ayant eu qu'un. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 348.

GERMAIN FORGET, Avocat à Evreux en Normandie, Poëte Latin & François. Il a écrit un Panégyric, ou Chant d'allégreſſe ſur la venue du très-Chrétien Henri III, Roi de France & de Pologne, imprimé à Paris, l'an 1574, par Jean Poupy.

GERMAIN DE LA MAGDELEINE, Praticien en la Chancelerie de France, & Cour de Rome, l'an 1557. Il a recueilli pluſieurs Edits, Ordonnances, Mandemens & Commiſſions du Roi, pluſieurs Arrêts du Parlement & Sentences du Châtelet de Paris, &c. concernant le fait de la Juſtice & Police de Paris, imprimé à Paris chez Charles l'Angelier, l'an 1557.

GERMAIN PILLON, Pariſien, iſſu du Pays du Maine, car ſon père étoit né de la Paroiſſe de Loué, a ſix lieues du Mans, qui étoit auſſi le lieu de la naiſſance d'Abel Foullon, duquel nous avons parlé au commencement de ce Livre, ce que je répéte pour l'amour de mon pays. Celui-ci eſt des plus excellens Statuaires de Paris, voire de toute la France, comme il ſe voit par tous ſes Ouvrages*, tant à Paris qu'en divers lieux de la France, tant ingénieuſement élaborés. Je deſirerois qu'il voulût mettre les ſecrets de ſa ſcience en lumière, pour ſervir à ceux qui font profeſſion de cet art. Il florit à Paris cette année 1584.

* On peut voir dans le Sanctuaire de l'Egliſe de S. Germain-l'Auxerrois *les Anges* de cet habile Artiſte, qu'on a placés ſur la baluſtrade qui ferme le Sanctuaire. Ces Anges ſont de la plus grande beauté; ainſi que la figure de grandeur naturelle de S. François Stigmate, qu'on voit ſous le Cloître des grands Auguſtins à Paris : Ouvrage admirable de ce célèbre Sculpteur, que la négligence laiſſe détruire par le temps.

GERMAIN VAILLANT DE GUELLIS, Abbé de Pimpont, Conſeiller du Roi au Parlement de Paris. La Ville d'Orléans a cet heur que d'avoir produit un grand nombre d'hommes doctes, &, entr'autres, cetuy-cy, lequel a écrit pluſieurs Œuvres Latins, deſquels je ferai mention autre part, & quant à ce qu'il peut avoir écrit en François, je n'en ai encore cognoiſſance. Il florit à Paris cette année 1584[1].

[1] Germain Vaillant de Guellis, ou Gueſlis, Abbé de Paimpont, Ordre de S. Auguſtin, au Diocèſe de S. Mâlo, Conſeiller au Parlement de Paris, & Chanoine de Notre-Dame, étoit un de ces ſavans qui entretenoient François I, à table, & dans ſes heures de loiſir, ce qui fut cauſe de ſa fortune. Il céda enſuite tous ſes bénéfices pour l'Evêché d'Orléans, ſa patrie, où il avoit été Chanoine de S. Aignan dans ſa jeuneſſe, mais il mourut avant que d'y avoir fait ſon entrée, le 25 Septembre 1587, & fut enterré dans l'Egliſe de S. Lizard à Meun ſur Loire, où il étoit mort, ayant ordonné par ſon teſtament qu'on l'enterrât où il mourroit. On a de lui un *Commentaire ſur Virgile*, qu'il dédia à ſes trois neveux, dont l'un a été le Jéſuite Varade; & un Poëme qu'il compoſa à l'âge de ſoixante-dix ans, où il ſemble prédire l'aſſaſſinat d'Henri III, commis deux ou trois ans après. Bourbon le ſoupçonne de s'être ſervi du Commentaire de Fulvius Urſinus ſur Virgile, imprimé en 1568, ſept ans avant le ſien, qui ne parut qu'en 1575. (M. Falconnet).

GERARD LE FRANÇOIS, Docteur en Médecine, homme très-docte. Il a écrit en vers François trois Livres de la Santé, imprimés à Paris chez Jean Richer, l'an 1584.

GERARD DE VIVRE *, natif de la Ville de Gand en Flandres, Maître de l'Ecole Françoiſe inſtituée en la Ville de Cologne en Allemagne, &c. Il a écrit une Comédie de la Fidélité nuptiale, compoſée en proſe Françoiſe, & imprimée à Paris chez Nicolas Bonfons, l'an 1578, & à Anvers, l'an 1577; Comédie des Amours de Theſeus & Dejanira, imprimée chez ledit Bonfons, l'an 1577, & à Anvers chez Henry Heindrick, audit an 1577 **. Comédie d'Abraham & de Hagar ***. Il floriſſoit à Colongne l'an 1577.

* Ou du Vivier, comme du Verdier le nomme.

** Cette Comédie eſt auſſi en proſe.

*** Elle n'a point été imprimée.

GERAULT DE BARIET, natif de Cahors en Quercy; Docteur ès Loix, Conſeiller & Enquêteur audit Cahors. Il a recueilli & mis par Articles les Loix, Statuts & Ordonnances du Roi Henri II, avec Sommaires ſur leſdits Articles, imprimées à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1553. Il floriſſoit à Cahors l'an 1552.

ADVERTISSEMENT AUX LECTEURS.

Faut noter que les noms commençants par ces mots, Girard, Girault, & Girardin, *je les ay mis cy-après en leur ordre, ſans avoir voulu changer leur appellation première, peut-être plus connue par ces mots, que par* Gerard, Gerault, *ou* Gerauldin, *qui ſont diverſes prononciations, uſitées parmi les François, & l'ai fait afin que cela ſe trouvât plus aiſément de ceux qui ont de coutume de les nommer ainſi.*

GERVAIS LE BARBIER, ſurnommé Francour, natif du Village de Torcé, à quatre ou cinq lieues de la Ville du Mans, premièrement Avocat en ladite Ville, & depuis Chan-

celier du Roi de Navarre, & enfin Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi Charles IX, l'an 1572. Cetuy-cy a été un des plus adextres à manier les affaires d'État, qu'autre qui fût de ſon temps, comme il l'a bien montré par tous les effets que l'on en a vu produire durant les troubles de France pour la Religion. Il a écrit pluſieurs Livres, leſquels ſe voient imprimés : ſavoir eſt, la Remontrance envoyée au Roi pour la Nobleſſe du Maine, avec un Advertiſſement de ce qui s'eſt paſſé de remarquable audit pays, l'an 1564, juſqu'au mois de Mai l'an 1565, le tout imprimé à Orléans audit an ; Conſeil ſacré d'un Gentilhomme François aux Egliſes de Flandres, ſervant d'Avertiſſement aux Seigneurs des Pays-Bas, & d'Exhortation aux Princes Proteſtans de l'Empire, imprimé à Anvers l'an 1567. Il a écrit pluſieurs Mémoires des troubles advenus au Maine touchant le fait de la Religion & de la priſe de la Ville du Mans, l'an 1562, &c leſquels ſe voient écrits à la main, & non encore imprimés. Il fut tué à Paris le jour de la S. Berthelemy, 24e jour d'Août, l'an 1572, ſous le règne de Charles IX [1].

[1] Le P. le Long, pag. 764 de ſa *Bibl. Hiſtor. de la France* *, n°. 14898, dit que cet Auteur fut tué en 1572, à quoi il pouvoit ajouter que ce fut à la S. Barthelemy, comme le marquent La Croix du Maine, le Préſident de Thou, Liv. 52, Daubigné, année 1572. (M. DE LA MONNOYE).

* A l'endroit cité de la *Bibliot. Hiſtor. de France*, il y a une faute ſingulière, où il donne à Gervais le Barbier le titre de *Chevalier* du Roi de Navarre, au lieu de celui de *Chancelier*.

GERVAIS DE TOURNAY, Picard, Chanoine & Docteur ſcholaſtiq en l'Egliſe de Soiſſons. Il a traduit de Grec en François les Oraiſons de Demoſtene, Æſchine, Libanius, & autres Orateurs Grecs, le tout réduit en deux volumes, imprimés à Paris *.

* Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. II, pag. 469.

GEUFROY DE BEAULIEU (Frère), appelé par aucuns GODEFROY, &c. Aumônier du Roi S. Loys, & ſon Confeſſeur

l'eſpace de vingt ans [1]. Il a écrit la Vie du Roi S. Loys ſon Maître, laquelle ſe voit écrite à la main au Collège Royal de Navarre à Paris *, ſelon que témoigne Loys Laſſeré, grand Maître dudit Collège, en la vie qu'il a écrite de S. Hiéroſme, &c. Il ſtoriſſoit l'an de ſalut 1250.

[1] Geoffroi, ou Godefroi de Beaulieu, en Latin *Gaufridus de Bello*, ou *de Pulchro Loco*, étoit Jacobin. Les PP. Quétif & Echard en parlent amplement & curieuſement, pag. 267 & 270 de leurs Bibliothèques. C'eſt là que tout à la fin de l'Article de la *Vie de S. Louis* écrite par ce *Gaufridus*, il eſt dit, ſur la foi du P. Jaques Malbrancq, Jéſuite, qu'on en voit un ancien Manuſcrit, orné de belles mignatures, dans l'une deſquelles eſt repréſenté le bon Roi, nud, à genoux ſur une natte, les mains jointes, ayant par derrière ſon Confeſſeur, qui le diſcipline rudement. (M. DE LA MONNOYE).

* M. de Fontette, dans la nouvelle Edition de la Biblioth. Hiſtor. de la France (Tom. II, n°. 16838) nous apprend que la *Vie de S. Louis*, par Geoffroy de Beaulieu, ſe trouve manuſcrite dans la Bibliothèque du Collège de Navarre à Paris, ſous la cotte A, 250. Elle eſt en Latin, & a été publiée pour la première fois en 1617, *in*-4°. par Ménard, à la ſuite du Joinville, enſuite, en 1649, par du Cheſne, Tom. V. de ſa Collection des Hiſtoriens de France, enfin dans le Recueil des Actes des Saints par les Bollandiſtes; mais le Manuſcrit du Collège de Navarre, outre pluſieurs variantes importantes, contient un Chapitre entier, qui manque dans les imprimés. Il y en avoit un autre dans la Bibliothèque du Couvent des Jacobins d'Evreux, où Geoffroi de Beaulieu étoit venu demeurer, dès que le Couvent fut bâti, peu après la mort de S. Louis. Il ſervit à l'Edition de 1617, & a été perdu depuis. *Le Braſſeur, Hiſt. d'Evreux*, pag. 202.

GEOFROY DE BILLY, Abbé de S. Vincent de Laon en Picardie. Il a traduit en François les Méditations & Prières à Dieu, écrites en Latin par Jean-Loys Vives, de Vallence en Eſpagne, &c. imprimées à Paris l'an 1570 [1].

[1] Geoffroy de Billy, frère de Jacques, ſi célèbre par ſes diverſes Traductions Latines, mourut, en 1612, Evêque de Laon *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il avoit été ſacré au mois de Mai 1601. D. Félibien, pag. 443 de ſon *Hiſtoire de l'Abbaye de S. Denis*, où Billy avoit été Moine, dit que Billy a laiſſé des Traductions Françoiſes de quelques *Traités ſpirituels de Louis Vivès & de Lanſperge, avec d'autres Ouvrages de piété, dont quelques-uns n'ont pas été imprimés.* Ceux qui ont été publiés ſont des *Prières & Méditations*, traduites du Latin de Vivès, Paris, 1570, *in*-16; *le Manuel de la Vie Chrétienne*,

tienne, traduit de l'Eſpagnol de Louis de Grenade, Paris, 1575, *in-16*; *le Manuel d'Oraiſons*, traduit auſſi de l'Eſpagnol du même Auteur, Paris, 1579, *in-16*, enfin *le Propos de Jeſus-Chriſt à l'ame fidèle*, traduit du Latin de Jean-Juſte Lanſperge, 1584, *in-16*.

GEUFROY BOUSSARD, natif de la Ville du Mans, Docteur en Théologie à Paris, & Chancelier de ladite Univerſité, l'an 1536, ou environ. Cetuy-cy étoit iſſu de la très-ancienne famille des Bouſſards au Maine, & étoit oncle de M. Felix Bouſſard, Conſeiller du Roi au Siége Préſidial du Mans, homme docte ès langues, & doué d'un eſprit émerveillable, de grand jugement & de rare doctrine. Cetuy Geufroy a compoſé en François un Livre, qu'il a intitulé le Régime & Gouvernement pour les Dames & femmes de chacun état; qui veulent vivre au monde ſelon Dieu. Ce Livre n'eſt encore imprimé que je ſache. Nous l'avons par-devers nous écrit à la main, & contient environ d'une main de papier, écrit en forme de minute. Il a écrit pluſieurs Œuvres en Latin, deſquels je ferai mention autre part. C'étoit l'un des plus doctes & des plus éloquens de ſon temps, & pour ce fut envoyé vers le Pape Jules II, pour les affaires du Royaume de France, devant lequel il harangua publiquement à Bologne-la-Graſſe, l'an 1505. Son corps giſt en l'Abbaye de S. Vincent près le Mans.

GEUFROY CAUCER, ou CHAUCER, Gentilhomme Anglois, homme très-docte en Latin & en François [1]. Il a écrit quelques Œuvres en notre langue Françoiſe, tant de ſon invention, que de ſes Traductions, deſquelles Jean Ballée, Anglois, fait mention *. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1420.

[1] Il entendoit le François, mais je ne trouve pas dans ce que Pitſeüs rapporte de lui qu'il ait rien écrit en cette langue. il mourut, ſelon le même Pitſeüs, le 25 Octobre 1400. (M. DE LA MONNOYE).

* On trouvera les plus grands détails ſur la Vie & les Ouvrages de Geoffroy Chaucer dans le ſecond Tome de la *Biographie Britannique*, pag. 1293, & ſuiv. Il étoit né vers 1328, ainſi il vécut environ ſoixante-douze ans. *Voy.* auſſi Tannerus, dans ſa *Biblioth. Britannique* (pag. 166 & ſuiv.) i rapporte les titres François de quelques Poëmes de Chaucer, mais les Poëme

mêmes ſont en Anglois. Il imitoit, ou traduiſoit ſouvent dans ſes Poëſies Angloiſes les Poëtes François ou Italiens, mais je ne crois pas qu'il ait rien écrit en François.

GEUFROY DE LA CHASSAGNE, Sieur DE PRESSAC, natif de la Ville de Bordeaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri III, Poëte Latin & François, grand Orateur, & Hiſtorien, &c. Son père s'appeloit Iſaac de la Chaſſagne, l'un des plus doctes & renommés entre les Conſeillers dudit Parlement de Bordeaux en Guienne [1], &c. Il a traduit fort heureuſement de Latin en François pluſieurs Epîtres de Seneque, imprimées à Paris chez Chaudiere, l'an 1582, & auparavant encore. Il a écrit un très-docte Diſcours traitant de l'honneur & de la vaillance, lequel il a intitulé le Cléandre, imprimé avec les Epîtres ſuſdites de la dernière Edition, & ſéparément auſſi. Il florit cette année 1584.

[1] Il eſt dit ici qu'Iſaac de la Chaſſagne ſon père étoit Conſeiller au Parlement de Bordeaux; il y fut Préſident. Geoffroi avoit pour frère François de la Chaſſagne, Conſeiller au même Parlement, mari de la nièce de Bernard de Girard, Sieur du Haillan, & pour ſœur, Françoiſe, épouſe de Michel de Montagne; ainſi c'eſt une erreur dans le Journ. des Sav. 1724 du mois de Mai, d'avoir tout au contraire dit que Geoffroi de la Chaſſagne avoit épouſé la ſœur de Montagne. Du Verdier, qui ne connoiſſoit ce Geoffroi que par ſon nom de Seigneurie, n'en a parlé qu'à la lettre P, au mot PRESSAC. (M. DE LA MONNOYE).

GEUFROY, ou GODEFROY DE LEIGNI, en Brie, ancien Poëte François. Il a écrit le Roman de la Charette ou de Lancelot, commencé par Chreſtien de Troye, duquel nous avons parlé ci-devant. Il floriſſoit en l'an 1109 *.

* Voy. Fauchet, Chap. 11.

GEOFROY LINOCIER, natif de la Ville de Tournon en Vivarais, Bachelier en Médecine, jeune homme fort docte en Grec & en Latin, & bien verſé en ſa profeſſion de Médecine. Il a recueilli de *Geſnerus*, & autres excellens Auteurs, l'Hiſtoire des Plantes & Simples Aromatiques, venues des Indes Orientales & Occidentales; de la Nature des Bêtes à quatre pieds, des oiſeaux, des ſerpens & des poiſſons; plus un Traité de la diſtil-

lation des eaux & huiles. Le tout a été imprimé à Paris en un volume chez Charles Macé, l'an 1584, auquel an l'Auteur florit en ladite Ville & Univerſité. Je ferai mention de ſes Ecrits Latins autre part, &, entr'autres, de ſes Additions ou Augmentations au Livre des Mytologies, ou Diſcours fabuleux de *Natalis Comes* [1].

[1] Sylburge a fait des notes ſur le petit Livre *Mythologiæ Muſarum*, imprimé à la ſuite de la Mythologie de *Natalis Comes*. Les fautes, tant de Linocier, que de ſon Imprimeur, y étoient en très-grand nombre, & avoient grand beſoin des corrections de Sylburge. Ce Geoffroi Linocier étoit apparemment proche parent de Guillaume Linocier, alors Libraire à Paris. (M. DE LA MONNOYE).

GEUFROY DU LUC, Gentilhomme natif dudit lieu, en Aquitaine, homme docte ès langues Grecque, Latine & Provençale, ancien Poëte François. Il a écrit pluſieurs Œuvres en langue Provençale. Il mourut l'an 1340 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame. Chap. 61.

GEUFROY RUDEL, Gentilhomme Savoiſien, Sieur DE BLIEUX, en Provence, l'an 1162 [1]. Il a écrit un Diſcours de la Guerre de Treſſin, Prince des Sarrazins, contre les Roys d'Arles en Provence, non encore imprimé.

[1] C'eſt un fameux Poëte Provençal du douzième ſiècle. Pétrarque en a fait mention dans ces vers de ſon 4e *Capitolo du Triomphe de l'Amour.*

Giaufre Rudel ch'uſo la vela el Remo
A cercar la ſua morte.

Du Verdier l'a nommé *Jaufred Rudel*, comme Jean de Notre-Dame. (M. DE LA MONNOYE).

GEUFROY THORY, ou TORY [1], natif de Bourges en Berry, Imprimeur du Roi, & Libraire Juré en l'Univerſité de Paris, autrefois Régent au Collège de Bourgongne à Paris, par aucuns appelé le Maître du pot caſſé, qui étoit l'enſeigne de ſa maiſon, &c. Il a compoſé un Livre, qu'il intitule le Champ Fleury [2], contenant l'art & Science de la proportion des lettres attiques, ou antiques, & vulgairement appelées

lettres Romaines, proportionnées ſelon le corps & viſage humain, imprimé à Paris par lui-même, l'an 1529, *in*-4°. & depuis *in*-8°. Il a traduit les Hieroglyphes d'Orus Apollo, Auteur Grec. Il a traduit les Politiques de Plutarque, imprimées à Lyon par Guillaume Boulle ; le Tableau de Cebes, ancien Philoſophe Thebain, traduit par ledit Thory ; trente Dialogues de Lucien, imprimés à Paris chez Jean Petit, l'an 1529, avec ledit Tableau de Cebes ; Sommaire des Chroniques de Jean-Baptiſte Egnace, Vénitien, traduit de Latin en François par ledit Thory, imprimé à Paris par lui-même, l'an 1529, auquel temps il floriſſoit.

[1] La Caille appelle cet Auteur *Toury*, ou *Tory*, cependant il ne s'eſt jamais nommé que *Tory*, d'où, en Latin, il devoit naturellement s'être appelé, non pas *Torinus*, comme il a fait, mais *Torius*. Pâquier, Chap. 13 du Liv. VII de ſes *Recherches*, l'appelle mal *Geoffroy Toré*, & le P. Garaſſe, Chap. 19 du Liv. II de ſa *Recherche des Recherches*, encore plus mal *George Toré*, lorſqu'il dit que le *Raminagrobis* de Rabelais, au ſentiment de Pâquier, eſt, ou *Guillaume Cretin*, ou *George Tore*. L'unique mépriſe de Pâquier eſt d'avoir écrit *Toré* pour *Tory* ; car touchant le *Raminagrobis* de Rabelais, il a ſimplement dit que c'étoit *Guillaume Cretin*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Des deux Préfaces que Tory a miſes au-devant de ſon *Champ-Fleury*, la ſeconde eſt remarquable par un endroit que je vais citer ; c'eſt où, parlant des corrupteurs de la langue Françoiſe, qui uſent de mots écorchés du Latin, il déſigne clairement Rabelais. Voici le paſſage : « Quand écumeurs de Latin » diſent, deſpumons la verbocination latiale, & transfrétons la ſéquane au » dilucule & crépuſcule, puis déambulons par les quadrivies & platées de » Lutéce, & comme veriſimiles amorabundes, captivons la bénivolence de » l'omnigéne & omniforme ſexe féminin ; me ſemble, ajoute-t-il, qu'ils » ne ſe moquent ſeulement de leurs ſemblables, mais de leur même per- » ſonne ». Ces mots, à un ou deux près, ſont préciſément ceux que Rabelais, Chap. 6 du Liv. II, met dans la bouche de ſon écolier Limoſin ; & ce qui ſurprend, c'eſt que la première Edition du *Champ-Fleuri* eſt de 1529, temps auquel il n'y avoit encore rien d'imprimé de Rabelais ; d'où l'on conclud que dès-lors il en couroit quelque copie manuſcrite. Tory, au reſte, nonobſtant la note du *Ménagiana*, pag. 84, Tom. IV, ne laiſſe pas de mériter une place parmi les ſavans Libraires ou Imprimeurs, au ſentiment de Naudé ſur-tout, qui, pag. 8 de ſon *Maſcurat*, le préfére à Badius. (*idem*).

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 178, Tom. X, pag. 18, Tom. XI, pag. 390.

GEUFROI DE LA TOUR LANDRI, Gentilhomme Angevin, ſurnommé LE CHEVALIER DE LA TOUR (qui eſt l'une des plus anciennes & nobles maiſons de tout le Pays & Duché d'Anjou) Sieur de Noſtre-Dame de Beaulieu, l'an 1371. Ledit Chevalier de la Tour, étant fort âgé, écrivit un Livre, qu'il intitula, Le Chevalier de la Tour, & contient l'inſtruction pour entretenir en vertu & honnêteté les femmes tant mariées, qu'à marier. Ce Livre ſe trouve imprimé à Paris chez Guillaume Euſtache, l'an 1514. Je l'ai auſſi pardevers moi écrit à la main. Il a écrit le Guidon des guerres, imprimé avec le Livre ſuſdit. Il floriſſoit l'an ſuſdit 1371 [1].

[1] Il en a été parlé plus haut, vers la fin de la lettre C, au mot CHEVALIER DE LA TOUR, parmi les Auteurs incertains de la Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

GEUFROY DE LA VALLÉE [1], Orléanois, ſurnommé LE BEAU VALÉE, &c. Il fit imprimer à Paris un Livre, intitulé Erre Geru, le fléau de la Foy bigarée, lequel eſt plain de blaſphemes & impiétés contre J. Ch. [2] Il fut brûlé à Paris pour ſon Héréſie, l'an 1574.

[1] Son nom étoit VALLÉE, & non pas DE LA VALLÉE. Le petit livre, dont il eſt ici queſtion, a été réimprimé l'an 1716, à la Haie, dans la ſeconde Partie du Tom. I. des *Mémoires de Littérature* *, d'après une copie exactement faite ſur un Exemplaire de l'ancienne Edition, alors de la plus grande rareté. (M. DE LA MONNOYE).

[2] L'Original conſiſte en un Diſcours très-mal conçu & très-mal raiſonné, imprimé en huit feuillets, *in*-8°. Il eſt compoſé de ſept propoſitions, dont la première, attribuée au vrai Catholique, eſt rapportée en ces termes : « J'ai » ma volupté avec Dieu, en Dieu n'ai que repos ». La ſeconde, attribuée au Papiſte : « Je n'ai que crainte en Dieu, de Dieu je ſuis peureux ». La troiſième au Huguenot : « Je n'ai que crainte en Dieu, de Dieu j'ai eſpé» rance ». La quatrième à l'Anabaptiſte : « Je ſuis peureux en Dieu, de Dieu » j'ai eſpérance ». La cinquième au Libertin : « Je ſuis douteux de Dieu, »ſans Dieu ſuis tourmenté ». La ſixième à l'Athéiſte : « J'ai ma volupté ſans » Dieu, en Dieu n'ai que tourment ». La ſeptième, qui n'eſt attribuée à perſonne, & qui paroît être celle de l'Auteur, eſt telle : « Qui eſt en crainte, » quelque crainte que ce ſoit, ne peut être heureux ». Il reconnoît un Dieu, & écrit même poſitivement qu'il n'eſt pas poſſible à l'homme d'être ſans Dieu; mais il ne veut pas qu'on craigne ce Dieu, & qu'on appréhende, ni

d'être brûlé par Arrêt, faute de déclarer qu'on croit en Dieu, ni d'être damné après la mort. Tels étoient ſans doute les ſentimens de Geoffroi Vallée, lorſqu'il n'avoit rien à craindre, car il les rétracta, au moins à s'en rapporter à l'anecdote ſuivante, écrite d'une ancienne écriture qui paroît être de ſon temps, & ſur un Exemplaire de ſon Livre, imprimé ſans nom de lieu & ſans date : « il fut condamné à être pendu, & ſon corps réduit en cendres, » le 2 Janvier 1573, au Châteler de Paris, & ſur des Juges, dont appel, la » Sentence exécutée le 9e jour de Février enſuivant, Place de Grève, & » abjura ſon erreur publiquement, connoiſſant ſa faute ». Maldonat, ſur le 26e Chap. de S. Marhieu, parle ainſi de ce livre : *Nonnulli progreſſi ſunt longiùs, quorum unus, cùm libellum quemdam his annis de arte nihil credendi compoſuiſſet, nihil in eo niſi hoc unum verum dixit, oportere priùs Calviniſtam fieri qui Atheus eſſe volet.* Les paroles de Maldonat ont fait croire à bien des gens que l'Auteur avoit écrit en Latin, & intitulé ſon livre *Ars nihil credendi.* Bayle ſemble douter un peu qu'on y trouve que « Quiconque veut » être Athée, doit être premièrement Huguenot. Il n'en auroit pas douté s'il y avoit lu, fol. 5, ces mots : » Le libertin ne croit, ni décroit, ne ſe fiant » ne défiant de rien, ce qui le rend toujours douteux, pouvant venir, s'il eſt » bien inſtruit ou qu'il médite ſouvent, à plus heureux port que tous les » autres qui croient (pourvu qu'il ait paſſé par la Huguenoterie) d'autant » qu'il monte en intellect plus que les Papiſtes; auſſi s'enferre-t-il lourdement, s'il ne ſe retire, pouvant tomber à l'Athéiſme. (Il eſt vrai que » l'homme ne peut jamais être Athéiſte, & eſt ainſi créé de Dieu) mais il » peut tomber en plus mauvais état que tous les deſſus dits ». Nous rapporterons ce paſſage d'un livre qui jadis étoit très-rare, & d'un prix énorme, pour faire voir combien la plupart de ces productions obſcures, ſi recherchées, ſont peu intéreſſantes & mal conçues. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIX, & les Mem. de Littér. de Sallengre, au lieu cité ci-deſſus. On y a remarqué que Geoffroi Vallée fut grand-oncle de Jaques Vallée, connu ſous le nom de *Desbarreaux*, fameux par ſon libertinage.

* M. de la Monnoye ſe trompe, lorſqu'il dit dans la remarque ci-deſſus que l'Ouvrage de Geoffroi Vallée a été réimprimé dans les *Mémoires de Littérature.* On n'y trouve qu'une notice de cet Ouvrage, avec quelques Remarques ſur l'Auteur (Tom. I, ſeconde Partie, pag. 222). Le livre de Vallée n'a de mérite que ſon extrême rareté. Il n'eſt point vrai qu'il fût rempli de blaſphêmes contre Jeſus-Chriſt, comme le dit La Croix du Maine. Cet Ouvrage ne fait mention de Jeſus-Chriſt directement, ni indirectement. Il eſt intitulé *la Béatitude des Chrétiens, ou la Folie de la Foi, par Geoffroi Vallée, natif d'Orléans, fils de feu Geoffroi, & de Girarde le Berruyer, auxquels noms de père & mère aſſemblés* il s'y trouve *L'erre Géru vrayſléo de la Foy bigarrée, & au nom du fils Va ſléo regle Foy, autrement Guere la ſole Foy.* Le but de l'Auteur eſt de prouver que de croire par crainte, ou ſur la parole

d'autrui, eſt une vraie incertitude ; qu'il n'y a de repos pour l'eſprit que lorſque l'on croit par ſcience ; or il réduit cette croyance au pur Déiſme, & c'eſt, ſelon lui, celle de l'*homme* qu'il appelle *le vrai Catholique ou Univerſel.*

M. de la Monnoye avoit un Exemplaire de cet Ouvrage, & il avoit écrit à la tête la note ſuivante : « Ce petit Livre eſt ſi rare, qu'il n'en reſte » peut-être point d'autre Exemplaire que celui-ci. La plupart des Ecrivains » qui en ont parlé, ſe ſont trompés, ou ſur le nom de l'Auteur, qu'ils ont » nommé en François *Geoffroi du Val*, & en Latin *Godefridum*, ou *Gotho-* » *fredum à Valle*, ou ſur l'année de ſon ſupplice, qu'ils ont miſe, les uns » en 1571, & les autres, avec La Croix du Maine, en 1574. Quoique, » conformément à la note manuſcrite qu'on lit au-devant de cet Exemplaire, » il y a bien lieu de croire que ce fut en 1573, cette note étant apparemment de » la main de quelqu'un qui étoit préſent à l'exécution de Geoffroi Vallée. Le » fond de la doctrine de cet Auteur n'eſt pas l'Athéïſme proprement dit, mais » un Déiſme commode, qui conſiſte à reconnoître un Dieu ſans le craindre, & » ſans appréhender aucunes peines après la mort ; ſur quoi Maldonat, con- » temporain de ce Vallée, ayant dit dans ſon Commentaire ſur le Chap. 26 » de S. Mathieu, qu'un libertin de ſon temps avoit fait un petit Traité *de* » *Arte nihil credendi*, pluſieurs prenant ces paroles à la lettre, ont cru que » l'Ouvrage étoit Latin, & avoit véritablement ce titre, ne pouvant deviner » que Maldonat, par ces mots équivalens, avoit voulu exprimer le titre » François, *Fléau de la Foy* ». M. de la Monnoye, dans le reſte de la note, relève la mépriſe de Bayle, dont on a parlé ci-deſſus. Quant à la date du ſupplice de Vallée, M. de la Monnoye a été trompé par la note ancienne qu'il avoit trouvée ſur ſon Exemplaire. On y lit ces mots : « Il fut condamné » à être pendu, & ſon corps réduit en cendres, le 2 Janvier 1573 au Châteler, » par Sentence, & fut du Jugement donné appel par Arrêt du Parlement ; fut » la Sentence exécutée le 9e jour de Février enſuivant, Place de Grève, & » abjura ſon erreur publiquement, connoiſſant ſa faute ». Cela n'eſt pas exact. J'ai ſous les yeux l'Arrêt du Parlement, extrait des Regiſtres du 8 Février 1574, imprimé d'après le Manuſcrit de Dupuy, n°. 137. Il paroît par cet Arrêt que Vallée avoit été condamné en 1571 à être pendu & brûlé. Il y eut appel le premier Janvier 1572 par Jacques Jacquier, au nom du Curateur dudit Vallée. En conſéquence Arrêt du 8 Mai ſuivant ; informations, rapports de Médecins, & interrogatoires de Vallée en préſence des Médecins ; enfin Arrêt du 8 Juin 1574, qui déboute de l'appel. Ainſi La Croix du Maine a eu raiſon de placer en 1574 le ſupplice de Vallée. Quelques obſervations, jointes à cet Arrêt imprimé, font croire que les Médecins furent appelés, parce qu'on ſuppoſoit qu'il y avoit dans cet homme plus de folie que de malice : auſſi les *Mémoires de l'Etoile diſent que pluſieurs des Juges étoient d'avis de le confiner dans un Monaſtère comme un vrai fou, tel qu'il étoit & ſe montra, lorſqu'on le mena au ſupplice.* L'Exemplaire du Livre de Vallée, qu'avoit M de la Monnoye, fut donné en 1714 à M. le Cardinal d'Eſtrées, & paſſa enſuite à l'Archevêque de Cambray, puis au Maréchal

d'Eſtrées. Après la mort de ce dernier, M. de Boze ſe procura ce Livre, & à la vente de la Bibliothèque de M. de Boze, il paſſa aux mains de M. le Préſident de Cotte, qui en eſt actuellement poſſeſſeur.

GEUFROY DE VILLE-HARDUIN, Chevalier François, Maréchal de Champagne, Chef des Champenois en la Terre Sainte, l'an 1181, juſqu'en l'an 1200, ou environ. Il a écrit bien amplement, & ſelon la vérité, le Diſcours du voyage des Chrétiens en la Terre Sainte, l'an de ſalut 1202 [1]. Pierre Pithou, très-ſavant Juriſconſul & Hiſtorien de notre temps, faiſant mention dudit Ville-Harduin en ſon Catalogue des Evêques de Troye, l'appelle Guillaume, & non Geufroy *.

[1] Blaiſe de Vigenère fit en 1585 imprimer, *in*-4°. l'*Hiſtoire de Ville-Hardouin*, en ſon vieux langage, rendu à côté en François plus intelligible. Aujourd'hui nous avons de l'Imprimerie Royale, *in-fol.* cette même Hiſtoire, diviſée en deux Parties, dont la première contient la Conquête de Conſtantinople, en 1204, par les François & les Vénitiens, avec la ſuite par Philippe Mouskes, juſqu'en 1240, depuis 1204, où finit Ville-Hardouin. La ſeconde contient l'Hiſtoire de ce que les François ont depuis fait de plus mémorable dans cet Empire, juſqu'à celui des Turcs, le tout avec les obſervations de Charles du Freſne, Sieur du Cange. (M. DE LA MONNOYE).

* Le GUILLAUME VILLE-HARDOUIN, dont parle Pithou dans le *Catalogue des Evêques de Troyes*, n'eſt point le même que GEOFFROY.

GILBERT, ou GUILLEBERT [1] DE BERNUVILLE, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit pluſieurs Poëſies non imprimées.

[1] Fauchet, Chap. 24 des anciens Poëtes François, a écrit tantôt *GUILLEBERT*, tantôt *GILLEBERT* & *BERNEVILLE*, mais non pas *GILBERT*, ni *BERNUVILLE*. Du Verdier ne parle poinr de ce Poëte. (M. DE LA MONNOYE).

GILBERT COIFFIER, ou COEFFIER, Gentilhomme Tourangeau, Seigneur d'Effiat en Auvergne, neveu de Meſſire Guillaume Ruzé, Evêque d'Angers, &c. Il a écrit pluſieurs Œuvres tant en Latin qu'en François, non encore imprimés, entre leſquels il y en a un, qu'il a intitulé le Palais Royal, qui eſt une inſtruction pour les Princes & Courtiſans, &c. Il floriſſoit l'an 1574. Je ne ſais s'il eſt encore vivant.

GILBERT

GILBERT COUSIN [1], dit COGNATUS, natif de Nozeret en la Franche-Comté de Bourgogne, grand Théologien, Poëte, Hiſtorien, Orateur & Philoſophe. Il a écrit non-ſeulement en Latin, mais auſſi en François pluſieurs très-doctes Livres, ſavoir eſt la Tragédie de l'homme affligé; deux Oraiſons de la Nativité & de la Mort de Jeſus-Chriſt, le tout écrit premièrement en Latin par ledit Couſin, & depuis traduit en François par lui-même. Il floriſſoit l'an 1560, âgé de cinquante-cinq ans.

[1] Il eſt plus connu par ſon nom Latin *COGNATUS*, que par le François *COUSIN*, auquel on n'eſt pas accoutumé. *COSINUS*, dont uſe Lambin dans une lettre à Muret, eſt encore moins intelligible. Gilbert Couſin naquit en 1505 à Nozeret, ou Nozeroy, petite Ville de Franche-Comté, au Bailliage de Salins. Il fit en ſa jeuneſſe connoiſſance avec Eraſme, dont il fut Secrétaire: il obtint un Canonicat à Nozeret, & ſe trouva en 1558 à Padoue, en la Compagnie de Claude de la Baume, Archevêque de Beſançon, qui, attendant qu'il eût l'âge d'en faire les fonctions, y étudioit en Humanités, en Philoſophie & en Droit. Couſin repaſſa en ſon pays, & compoſa divers petits Ouvrages, entr'autres, des Annotations ſur le Dialogue *Charon* de Pontan, pleines d'invectives contre l'Egliſe Romaine, ce qui fit mettre ſon nom à l'Index *inter Autores primæ Claſſis*. Enfin, comme il ne ſe ménageoit point, débitant ſa doctrine dans une Ecole qu'il tenoit à Beſançon, il fut, par Arrêt du Parlement de Dole, à qui Pie V en avoit écrit, mis l'an 1567 en priſon, où il mourut la même année, âgé de ſoixante-deux ans. Le Bref de Pie V, en date du 8 Juillet 1567, ſe trouve imprimé, pag. 165 du Tom. VII *Miſcellaneorum Stephani Baluzii*. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIV, pag. 45.

GILBERT DERT (Frère), natif de Bourges en Berry, Théologien & Orateur, Poëte François, & entendant bien la langue Italienne, &c. Il a traduit de Toſcan en François un Dialogue, intitulé le Soulas du cours naturel de l'homme, qui eſt un Traité touchant la Foi Chrétienne à l'encontre des Juifs, imprimé à Lyon, l'an 1558, par Jean Dogerolles. Il a traduit un Traité de l'humilité, imprimé à Lyon par ledit Dogerolles audit an. Il floriſſoit ſous Henri II, Roi de France.

GILBERT LE FEUBVRE, ou FEVRE, Prince du Puy à Rouen [1], Poëte François. Il a écrit quelques Rondeaux, Ballades, ou Chants Royaux, en l'honneur de la Vierge, imprimés avec un Recueil de même ſujet.

[1] Pour entendre ce que c'eſt que *Prince du Puy à Rouen*, il faut ſavoir que le François *Puy*, vient du mot Grec latiniſé *Podium*, qui, dans la baſſe Latinité, ſignifie une *hauteur*, une *éminence*, telle que ſeroit une montagne, une colline, un balcon, un théâtre, un échafaud; qu'en ce ſens le jour de la Conception, il ſe tenoit à Rouen un *Puy*, c'eſt-à-dire, un théâtre ouvert à tous les Poëtes qui avoient compoſé quelque chant à l'honneur de cette fête; qu'il y avoit des Juges de ces ſortes de compoſitions, & que l'on appeloit *Prince* le Poëte à qui, par leur jugement, le prix étoit déféré. Ce Prince donnoit le ſujet de l'année ſuivante, & c'eſt à lui que s'adreſſoit, en un moindre nombre de vers, le dernier couplet de la Balade, appelé *Envoi*, parce qu'on lui envoyoit la pièce comme au premier Juge, afin qu'il la lût & en jugeât. On peut recueillir de-là que Gilbert le Févre ayant en quelqu'une de ces occaſions remporté le prix, ſe qualifioit par cette raiſon *Prince du Puy à Rouen.* (M. DE LA MONNOYE).

GILBERT GENEBRARD, natif d'Auvergne, Docteur en Théologie, & Profeſſeur du Roi ès Lettres Saintes & Hébraïques à Paris, l'un des plus ſavans hommes en cette langue, & des plus grands Théologiens de notre temps, très-conſommé ès Hiſtoires ſaintes & prophanes. Il a mis en lumière l'Oraiſon qu'il prononça à Paris le 27e jour d'Avril, l'an 1577, ſur le trépas de Meſſire Pierre Danès, Evêque de la Vaur, imprimée à Paris chez Martin le Jeune, audit an 1577. Il a traduit fort heureuſement & doctement de Grec en François l'Hiſtoire de Flave Joſephe, Sacrificateur Hébreu, traitant de l'antiquité des Juifs, imprimée à Paris, l'an 1578, chez Michel Somnius. Ladite Hiſtoire avoit été auparavant traduite par François Bourgoin, Jean le Frere de Laval, François de Belle-foreſt & autres, comme nous avons dit en leur lieu; mais ſa Traduction paſſe les autres [1]. Il florit à Paris cette année 1584 [2]. Nous ferons mention de ſes Œuvres en Latin autre part. Geſnerus l'appelle Georges Genebrad, ne ſachant pas que la première lettre de ſon nom ſignifioit Gilbert, comme auſſi il s'eſt abuſé,

parla ntd'Auger Ferrier, Médecin Toloſan, l'appelant Auguſtin Ferrier ; ce que je dis en paſſant, afin que ceux qui voudront voir les Œuvres Latines dudit Genebrard, dans la Bibliothèque de Geſnerus, augmentée par Symlerus, les cherchent ſous le nom de Georges Genebrard *, &c.

[1] Nous avons déjà remarqué que Belle-foreſt n'a point traduit *Joſeph*, & que la Traduction attribuée par La Croix du Maine à Jean le Frère, n'eſt autre que celle de Bourgoin, corrigée ſeulement par Jean le Frère. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il mourut le 14 Mai 1597, âgé de ſoixante ans & quelques mois. (*idem*).

On lit dans le *Schurtz Fleiſchiana*, pag. 69, que Genebrard *refert multa ex Judæorum commentis, ut Abraham cultui Idolorum fuiſſe addictum : Dorſchæus eruditiſſimus ſæpè integras paginas ex ipſo ſumpſit, tacito nomine.* Il eſt repris dans le *Perroniana* de ce que, pour ſoutenir la prétendue donation de Conſtantin, il lit *ceſſit Romam* pour *ceſſit Roma*. (M. FALCONNET).

V. les Mém. de Niceron, Tom. XXII, pag. 1; Teiſſier ſur de Thou, Tom. IV, pag. 302 & 309.

* Genebrard, né à Riom en Auvergne, fut l'un des plus ſavans hommes de ſon ſiècle. Il fut Religieux à Cluny, d'où il vint étudier à l'Univerſité de Paris, où il fut reçu Docteur en 1563. En 1576, Pierre Danés, Evêque de Lavaur, ſe démit de ſon Evêché en ſa faveur; il ne put en obtenir les Bulles, ce qui le détacha du parti du Roi, pour prendre celui de la Ligue. En 1591, le Duc de Mayenne le fit nommer à l'Archevêché d'Aix, qu'il gouverna pendant deux ou trois ans ; mais les Ligueurs n'ayant plus de crédit, & ne s'y croyant pas en ſureté, il ſe retira à Avignon, & de-là à Semur en Auxois, où il mourut dans le Prieuré de Notre-Dame de l'Ordre de S. Benoît, dont il étoit titulaire, qui a été ſécularisé en 1731, & érigé en Collégiale.

GILLES D'AURIGNY, dit LE PAMPHILE, & lequel en pluſieurs de ſes Œuvres s'appelle l'INNOCENT ESGARÉ, & mêmement au Livre intitulé la Généalogie des Dieux, imprimé à Poitiers chez les de Marnefs, l'an 1545. La Peinture de Cupidon, par l'Innocent Eſgaré, imprimée chez leſdits de Marnefs, à Poitiers, audit an 1545. Il a traduit de Grec en François le Dialogue de Lucian, touchant le protrait d'Hercules Gaulois, imprimé avec la Généalogie des Dieux Il a écrit de ſon invention en vers François un Livre intitulé le Tuteur d'Amours, imprimé à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1547. Il a recueilli quelques Ordonnances des Rois de France, imprimées. Il a

traduit trente Pſalmes de David, imprimés ; Traité de la vraie & parfaite ſubjection des Chrétiens, enſemble de la ſacrée franchiſe & liberté qu'ils ont au S. Eſprit, imprimée à Paris ; brief Recueil de la ſubſtance & principal fondement de la Doctrine Evangélique, imprimé à Paris. Il ſemble qu'il ſoit Auteur d'un Livre intitulé, de la Foi & de l'Evangile, de l'effet & force des deux, & de la différence d'iceux ; les Réponſes à quinze objections de Prédeſtination, le tout imprimé. Il floriſſoit en l'an 1547, ſous François I [1].

[1] A la ſuite des Arrêts d'Amours, le 52e Arrêt, & les Ordonnances ſur les Maſques, ſont de l'invention de ce Gilles d'Aurigny. Il étoit de Beauvais, comme on l'apprend par ces mots, qu'on lit au bas de la table alphabétique du *Somnium Viridarii*, imprimé à Paris, *in*-4°. l'an 1516, en Gothique, chez Galliot du Pré, *Repertorium alphabeticum ſuper aureo Somnii Viridarii libello ab Ægidio d'Aurigny Bellovaco, in legibus Licentiato, nuperrimè recollectum, hîc finem capit optatum.* (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 45, Tom. XI, pag. 165, où l'on prouve que Gilles d'Aurigny mourut en 1553, & où on cite quelques-uns de ſes Ouvrages, oubliés par La Croix du Maine.

GILLES BOILEAU, natif de Buillon en Lorraine, près Meſieres, &c. Commiſſaire & Contrôleur durant les guerres de Cambray. (Claude Gruget dit qu'il étoit Flamand) &c [1]. Il a traduit d'Eſpagnol en François les Commentaires de Loys d'Avila, contenant la guerre d'Allemagne, faite par l'Empereur Charles le Quint, ès années 1547 & 1548, imprimés à Paris par Vincent Sertenas, avec les annotations très-doctes dudit Boileau, ſervantes à la Diſcipline Militaire, l'an 1551. Il a traduit les Livres d'Albert Durer, touchant la fortification des Villes. Je ne ſais s'il eſt imprimé. Il a commenté, gloſé & enrichi de pluſieurs Fables Poëtiques la Sphère des deux Mondes, compoſée par lui-même, & imprimée ſous le nom de DARINEL [2], Paſteur des Amadis, qui ſont tous noms ſuppoſés, comme nous avons dit ci-devant à la lettre D, parlant de Darinel de Tirel, &c. Ce Livre a été imprimé à Anvers chez J. Richard, l'an 1555. Il a traduit le neuvième Livre d'Amadis de Gaule, lequel

toutefois ſe trouve imprimé ſous le nom de Claude Colet, Champenois. Il floriſſoit l'an 1551, étant fort verſé en beaucoup de langues, & ayant beaucoup voyagé.

[1] Claude Collet, en ſa Preface du IXe Livre d'*Amadis*, dit auſſi que Gilles Boileau étoit Flamand. (Préſident BOUHIER).

[2] Le nom du Berger Darinel étant célèbre dans le IXe Tome d'*Amadis*, il ne ſeroit pas ſurprenant que Gilles Boileau ayant, comme on le ſuppoſe, traduit ce IXe Tome, eût de-là, par occaſion, pris le nom de *Darinel*; ce qui ſurprend, c'eſt qu'on ne marque nul endroit de ſes Œuvres, où il diſe avoir traduit ce livre, & qu'il n'y ait que le ſeul La Croix du Maine qui lui en attribue la Traduction. (M. DE LA MONNOYE).

GILLES BOURDIN (Meſſire), Chevalier, Seigneur d'Aſſi, Bougival, Santo, Rouveray & autres Seigneuries, &c. Conſeiller au Privé Conſeil du Roi, & Procureur général de Sa Majeſté au Parlement de Paris, & auparavant ſon premier Avocat audit Parlement. Ce Seigneur étoit fort docte ès langues, grand Juriſconſul, & extrêmement verſé ès affaires d'Etat. Il a écrit beaucoup d'Œuvres en Latin, & en François il a prononcé pluſieurs Oraiſons en Parlement, durant ſon état d'Avocat du Roi, leſquelles ne ſont imprimées. Il mourut à Paris d'une apoplexie, le 23e jour de Janvier, l'an 1570, âgé de cinquante trois ans. Pluſieurs doctes hommes ont écrit des Epitaphes ſur la mort d'icelui, imprimés à Paris chez Robert Eſtienne, l'an 1570 [1].

[1] Ce ſavant Magiſtrat a fait un Commentaire ſur les *Theſmophories d'Ariſtophane*, qu'il dédia à François I, en 1545, étant alors âgé de vingt ſept à vingt-huit ans. Kuper ne fait pas grand cas de cet Ouvrage. Il donna auſſi une Traduction des mêmes *Theſmophories*. Béze, Liv. III de ſon *Hiſt. Eccl. des Egliſes Réformées*, dit qu'il étoit homme de bonnes Lettres, mais ennemi juré de la Religion (Réformée) Il fut toujours Catholique zélé, & grand ennemi des Luthériens & des Calviniſtes *. C'étoit un gros homme, qui ſavoit plus qu'il ne diſoit, tandis que du Meſnil, autre Avocat-Général, diſoit plus qu'il ne ſavoit. Il ſembloit toujours dormir au Palais, & répondoit cependant fort juſte. Un Courtiſan l'ayant traité de *gros cochon*, il lui répondit que *d'un pourceau tout étoit bon, & rien d'un âne, ſinon la peau.* Loiſel, *Dialog.* pag. 514 & 515. Il fut frappé d'Apoplexie dans ſon lit, dormant à côté de ſa femme, & en moutut le 23 Janvier 1570, âgé de 53 ans. (M. FALCONNET).

* Gilles Bourdin, ayant vu les Mémoires des Réformés, les trouvoit di-

vinement bien faits, & diſoit que ces fous avoient de bonnes raiſons, mais malappliquées, & que c'étoit dommage qu'ils n'employaſſent leurs eſprits ailleurs qu'à ces rêveries contentieuſes de la religion. Excellent jugement, que l'on auroit pu appliquer depuis à bien des Ouvrages du même genre, & qui n'empêcha pas Bourdin de conclute à la mort dans le procès d'Anne du Bourg.

GILLES CAILLEAU, de l'Ordre des Cordeliers, ou Frères Mineurs. Il a traduit de Latin en François deux Epîtres de Saint Hiéroſme & de Saint Baſile, imprimées à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1543. Il a fait un Recueil de toutes les veufves femmes, tant du vieil que du nouveau Teſtament, leſquelles ont vécu ſous la règle de S. Paul, &c. Il floriſſoit audit an 1543.

GILLES CORROZET, Pariſien, naquit en la Ville de Paris le quatrième jour de Janvier, l'an 1510. Celui-ci, encore qu'il n'eût été entretenu aux études, toutefois ayant un grand jugement & eſprit émerveillable, il n'a laiſſé d'apprendre les langues Latine, Italienne & Eſpagnole, & ſe voient tant de ſon invention que de ſa traduction pluſieurs Livres, que lui-même a imprimés, ſavoir eſt, les Antiquités, Chroniques & Singularités de Paris, imprimées par lui l'an 1561 *; le Catalogue des Villes & Cités de la France & des Gaules, imprimé à Paris chez Denis Janot, l'an 1538 & l'an 1540, & depuis à Lyon, l'an 1556, & à autres diverſes fois, avec le ſecond Livre de Claude Champier, Lyonnois, fils de Symphorian, &c. Il a traduit de Caſtilan en François la Priſon d'Amour, imprimée en langue Eſpagnole & Françoiſe, ſous le nom de Carcel d'Amor, à Paris, l'an 1567, par ledit Corrozet & Robert le Mangnier, & depuis imprimé à Anvers & en autres lieux **; Recueil d'Epitaphes ſinguliers de pluſieurs Dames illuſtres, traduit d'Italien en François; le Tréſor de vertu, ou Sentences recueillies de pluſieurs Auteurs, traduit d'Italien en François, & imprimé en ces deux langues à Paris & à Lyon; le premier & ſecond Livre des Fables d'Æſope, imprimés (*en*

vers François, Paris, 1548, *in*-16); Brefve Inſtruction Catholique aux Chrétiens, imprimée à Paris, l'an 1566; la plaiſante & agréable Hiſtoire d'Apolonius, Prince de Thir en Afrique, & Roi d'Antioche, traduite par ledit Corrozet en ſes jeunes ans, imprimée à Paris par Alain Lotrain & Denis Janot.; Epitaphes ſur le trépas de Meſſire Robert de la Marche, Seigneur de Florenges, Maréchal de France, &c. imprimées à Paris par ledit Corrozet & Jean André, l'an 1536; Hécatongraphie; c'eſt-à-dire, les Deſcriptions de cent Figures ou Hiſtoires & Emblêmes, contenant pluſieurs Sentences & Proverbes, tant des anciens que des modernes, imprimée à Paris chez Denis Janot, l'an 1543. Il a traduit d'Italien en François l'Hiſtoire d'Aurelio & Iſabella, imprimée à Paris & à Lyon (1555, *in*-16); la Tapiſſerie de l'Egliſe Catholique, écrite en vers François par dizains & huitains, contenant la Mort & Paſſion de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, imprimée à Paris; pluſieurs Inſtructions & Enſeignemens, enſemble pluſieurs nouveaux Proverbes, demandes & joyeux quolibets, compoſés en vers François, & imprimés; les divers propos mémorables de toutes ſortes d'hommes illuſtres, imprimés à Lyon par Gabriel Cotier, l'an 1560, & à Paris par Galiot du Pré, l'an 1567, & à pluſieurs autres fois ***; le Tableau de Cebés, traduit par ledit Corrozet en vers François, imprimé à Paris par Loys Janot, l'an 1543; les Fleurs de Poëſie, traduites d'Italien en vers François; le Conte du Roſſignol, imprimé à Paris l'an 1546 par ledit Corrozet & depuis à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1547. Il a traduit les Livres de Gabriel Syméon, Florentin, contenant l'origine & les faits de Veniſe, de Milan & de Mantoue, imprimés à Paris par lui-même (1553, *in*-8°.) Epitome des Hiſtoires des Rois d'Eſpagne, de Caſtile, d'Arragon, de Boheme, Hongrie, & des maiſons d'Ausbourg & Auſtriche, le tout recueilli par ledit Corrozet, & imprimé par lui-même à Paris, l'an 1553; le Parnaſſe des Poëtes François modernes, imprimé à Paris depuis ſa mort (1572, *in*-8°.) Le Tréſor des

Hiſtoires de France, réduites par titres, imprimé à Paris chez Galiot Corrozet, fils du ſuſdit, l'an 1583; Recueil d'aucunes Hiſtoires de France, par lieux communs, depuis Pharamond juſqu'au règne de Charles IX, &c. Je ne ſais ſi c'eſt ledit Livre du Tréſor des Hiſtoires, lequel a été imprimé après ſa mort; trente Chants Royaux, compoſés par ledit Corrozet d'an en an, pour le May de Notre-Dame à Paris; le Conſeil des ſept Sages, écrit tant en proſe qu'en vers, imprimé à Lyon chez Jean de Tournes, l'an 1549; l'Entrée de l'Empereur Charles le Quint, imprimée à Paris; les Préceptes de Jeſus-Chriſt, avec aucunes Oraiſons. Il a traduit d'Italien en proſe Françoiſe la Déiphire, imprimée; les Pompes & funérailles de M. le Duc de Guiſe; le Jeu de l'adventure des hommes & des femmes; les Blaſons domeſtiques, ou Inſcriptions pour mettre à tous les endroits de la maiſon, imprimés; les Exemples des Œuvres de Dieu, écrits en vers François; les Quadrains de la Bible, autres que ceux de Paradin, &c. le Blaſon des couleurs en armoiries, imprimé; le Jeu des Cartes, écrit en vers. Il peut avoir écrit pluſieurs autres Livres, ſoit de ſon invention, ouautrement, deſquels je n'ai pas cognoiſſance. Il a écrit les Livres qui s'enſuivent, outre ceux que j'ai récités ici-deſſus, deſquels derniers Livres j'ai reçu l'avertiſſement de ſon fils Galiot Corrozet, Libraire, tenant ſa boutique au Palais de Paris, &c. ſavoir eſt, le Temple de Paix, fait à la louange du Couronnement de Madame Alienor, Royne de France, ſeconde femme de François I du nom, imprimé à Paris; le Triomphe des François ſur la confuſion & fuite de l'Empereur, Eſpagnols & Bourguignons, imprimé à Paris & autres lieux; Déploration ſur le trépas de très-noble Princeſſe Madeleine de France, Royne d'Eſcoſſe, imprimée l'an 1537; le Retour de la Paix écrit en vers François, imprimé *in*-4°. Satyre contre fol amour, imprimée avec le Manuel d'Epictete, & pluſieurs autres Traités tant en vers qu'en proſe, deſquelles nous avons fait mention ci-deſſus. Il mourut à Paris le quatrième

jour

jour de Juillet, l'an 1568, âgé de cinquante-huit ans, ou environ [1].

* L'Edition de ſes *Antiquités de Paris*, en 1561, citée par La Croix du Maine, n'eſt pas la première. Ce livre avoit déjà paru, mais moins ample, en 1532, *in*-8°. & en 1533, *in*-16, ſous le titre de *Fleurs des Antiquités & Singularités de la noble & triomphante Ville & Cité de Paris*. Quant à ſon *Treſor des Hiſtoires de France*, ce fut Jean Corrozet ſon fils, qui, après la mort de ſon père, le mit en ordre, & le publia, comme il nous l'apprend dans l'Epître Dédicatoire qu'il adreſſa au Préſident de Bailleul.

** Niceron en cite une Edition de 1560.

*** Niceron cite une Edition de Paris, 1557, *in*-8°. une autre de Lyon, 1558, *in*-16.

[1] Je rapporterai ici ſon Epitaphe, parce que la Caille, qui l'a rapportée, en a omis le troiſième vers.

L'an mil cinq cens ſoiſſante-huit,
A cinq heures devant minuit,
Le quatriéme de Juillet,
Décéda Gilles Corrozet,
Agé de cinquante-huit ans,
Qui Libraire fut en ſon tems;
Son corps repoſe en ce lieu-ci,
A l'ame Dieu faſſe merci. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXIV, p. 149, & la Bibl. Françoiſe de l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 353, Tom. XIII, p. 98.

GILLES FUMÉE, Beſſinois, Précepteur des enfans de M. de Long-aulnay. Il a traduit en vers François l'Hiſtoire, ou plutôt Roman de Zerbin, Prince d'Eſcoſſe, & d'Iſabelle, infante de Gallice, qui eſt un ſujet tiré de l'Arioſte, lequel Livre il l'appelle autrement le Miroir de loyauté, imprimé à Paris chez Guillaume Auvray, l'an 1575, auquel temps ledit Fumée floriſſoit.

GILLES DE HOUSTEVILE, de Conſtances, ou Coutances, en Normandie [1]. Il a écrit quelques Œuvres, tant en Latin qu'en François, imprimées à Paris.

[1] Il étoit de Sainte Marie au Cotentin, & enſeignoit la jeuneſſe à Caën, au Collège du Mont, ainſi nommé de ſon Fondateur Robert Joliver, Abbé du Mont S. Michel, comme le fait voir, pag. 275 de ſes *Origines de Caën*, M. Huet, qui, pag. 415 du même Livre, parle de la Proſodie Latine de Gilles de Houſteville, imprimée à Caën, 1552. (M. DE LA MONNOYE).

GILLES HUGUETAN, Lyonnois. Il a écrit les Tables de divers comptes ou ſupputations, avec leurs canons & règles, imprimées à Lyon l'an 1538, avec l'Arithmétique d'Eſtienne de la Roche, dit Ville-franche.

GILLES LE MAISTRE (Meſſire), dit MAGISTRI, Chevalier, & premier Préſident de la Cour du Parlement de Paris, &c. homme très-docte en Droit. Il a écrit en François un Livre des déciſions notables, & pluſieurs autres en Latin, imprimés. Il floriſſoit l'an 1560 *.

* Il mourut le 5 Décembre 1562, en ſa ſoixante-troiſième année.

GILLES DE ROME, Archevêque de Bourges en Berry [1]. Il ſe trouve un Livre imprimé ſous le nom dudit Archevêque, intitulé le Miroir du régime & gouvernement des Princes, écrit en proſe Françoiſe, imprimé à Paris & en autres lieux. Il a écrit pluſieurs Livres en Latin. Il mourut à Paris le 22e jour de Décembre, l'an 1316, & eſt enterré en l'Egliſe des Auguſtins, duquel Ordre il étoit.

[1] Antoine Aubery, pag. 24 de ſon *Recueil des Cardinaux douteux*, imprimé à la ſuite du Tom. I de ſon *Hiſtoire des Cardinaux*, me paroît avoir fort bien réfuté ceux qui ont donné le titre de Cardinal à Gilles de Rome *. (Son vrai nom étoit *Gilles Colonne Romain*, très-ſavant Théologien, qui fut Précepteur de Philippe-le-Bel, Général des Auguſtins, de l'Ordre deſquels il étoit en 1292, nommé peu après à l'Archevêché de Bourges; il aſſiſta en cette qualité au Concile Général de Vienne, en 1311, & mourut à Avignon le 22 Décembre 1316). Il compoſa le Livre *de Regimine Principum*, pour l'inſtruction de Philippe-le Bel, qui le fit traduire en François par Henry de *Ganchy*, ainſi que le P. Labbe écrit ce nom, pag. 311 de ſa *Bibliotheca nova Manuſcriptorum*. Du Cange, pag. CXCI de l'*Index Autorum* de ſon Gloſſaire bas-Latin, écrit de *Gauchy*. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit de l'illuſtre maiſon des Colonnes. Il vint étudier à Paris, & fut Diſciple de S. Thomas d'Aquin. Il ſe fit Religieux de l'Ordre de S. Auguſtin, dont il devint Général en 1292. C'eſt lui que les Scholaſtiques ont appelé *le Docteur très-fondé*. L'opinion de quelques Ecrivains, qu'il fut nommé Cardinal très-peu de temps avant ſa mort, a donné lieu au Jéſuite Oldoini de le placer dans ſon *Athæneum Romanum*. On y trouvera une très-longue liſte des Ouvrages de ce ſavant Théologien, mais il ne faut pas trop s'y fier. Cet Oldoini fait ſouvent bien des mépriſes dans ces ſortes de liſtes. Preſque tous les Ouvrages de Gilles de Rome ſont demeurés manuſcrits; il faut en excepter ſon Traité *de Regimine Principum*, qu'il écrivit en Latin vers l'an 1280,

& qui a été imprimé pluſieurs fois. Cava en cite deux Editions, l'une de Rome en 1482, l'autre de Veniſe en 1598. Maillaire en cite juſqu'à cinq. Cependant Fabricius, dans ſa *Biblioth. des Auteurs Latins du moyen âge*, laiſſe croire que cet Ouvrage n'a point été imprimé; c'eſt que les Editions, quoique multipliées, ſont devenues plus rares que les manuſcrits, qui ſe rencontrent très-fréquemment dans les Bibliothèques. La Croix du Maine ſe trompe en parlant de ce Livre, comme s'il avoit été compoſé en François par Gilles de Rome. Il fut traduit en cette langue par ordre de Philippe-le-Bel, & le Traducteur ſe nomme Henry *de Gauchy*, ou *Ganchy*; de-là quelques Manuſcrits portent tantôt *Gauchy*, tantôt *Ganchy* ou *Henry de Gand*, ſelon un Manuſcrit cité par l'Abbé le Beuf dans les *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres* (Tom. XVII, pag. 733). L'Abbé le Beuf s'eſt trompé en ce même endroit, lorſqu'il a cru que l'Epître Dédicatoire, qui eſt à la tête de cette Traduction eſt une Epître du Traducteur: c'eſt la verſion de l'Epître Latine de l'Auteur. Cette mépriſe en a occaſionné pluſieurs autres, qu'il ſeroit trop long de relever ici. Le Livre de Gilles de Rome contient ſouvent des queſtions aſſez ſingulières, & qu'on ne s'attend point à trouver dans un Ouvrage écrit par un Religieux pour l'inſtruction d'un jeune Prince. Par exemple, dans le Chap. XVII de ſon premier Livre, il examine s'il vaut mieux faire des enfans par un temps froid, & lorſque le vent vient du Nord, que par un temps chaud, & lorſque le vent vient du Midi. Il conclud pour l'affirmative par trois raiſons. Dans le Chapitre ſuivant il parle des femmes, & les traite aſſez mal. Il les appelle des hommes imparfaits *quaſi mas occaſione natus & quaſi vir incompletus*. Il ſuppoſe leur raiſon bien inférieure à celle de l'homme, & ne leur en accorde guère plus qu'aux enfans. Au reſte cet Ouvrage ne ſeroit pas inutile à quelqu'un qui voudroit s'inſtruire des mœurs du moyen âge, & des uſages du ſiècle où il a été écrit. Il y a, entr'autres choſes, beaucoup de détails ſur l'Art Militaire de ce temps-là.

GILLES DE VIEZ-MAISONS, ou VIELLES-MAISONS, ancien Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit quelques Poëſies, non encore imprimées *.

* Voy. Fauchet, Ch. 44 des anciens Poëtes François. Du Verdier l'a omis.

GILLES DU VAL. Il a écrit en proſe Françoiſe un Livre intitulé, les grands & merveilleux Signes, vus ſur la Ville de Raſis, avec lettres du grand Turc, envoyées à Notre S. Pere le Pape, enſemble la rencontre qui a été devant la Ville de Garruy, faite par l'armée d'Eſcoſſe à l'encontre des Anglois, l'an 1548, imprimée à Paris par Jean le Dun [1].

[1] La Caille, pag. 122 de ſon Livre de l'*Imprimerie*, &c. dit que Jean Dun

fit imprimer en 1548 à Paris le Livre que Gilles Duval a intitulé *les grands & merveilleux Signes vus ſur la Ville de Ratisbonne*, ce qui ſert à corriger le texte de La Croix du Maine, qui par lui-même eſt de la plus grande obſcurité. (M. DE LA MONNOYE).

GIRARD, ou GIRARDIN, d'Amiens, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a compoſé le Roman de Meliadius [1].

[1] Fauchet, Chap. 94, écrit *Meliadius*, orthographe que du Verdier & La Croix du Maine ont ſuivie, quoique ce Roman ſoit nommé par-tout ailleurs *Meliadus*, ayant été imprimé en proſe ſous ce nom. Du Verdier ſe corrige dans la Liſte Alphabétique des Romans, qu'il donne à la fin de la lettre R, & écrit *Meliadus*. Ce Meliadus étoit père de Triſtan de Léonnois. (M. DE LA MONNOYE).

GIRARD DE BOLLONGNE, ſur la mer, ès frontières de la Picardie & Normandie, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit quelques Jeux partis d'Amours *.

* Fauchet, Ch. 114, écrit GIRARD DE BOULOIGNE. Du Verdier n'en parle pas.

GIRARD, ou GIRAULT DE BOURNEIL, Gentilhomme Lymoſin, ſurnommé le Maiſtre des Poëtes Provençaux. Il a écrit pluſieurs Poëmes, Chanſons & Satyres, en langue Provençale. Il eſt le premier des Poëtes Provençaux, qui a inventé les Sonnets & les Chanterels. Il mourut l'an 1278*.

* Jean de Notre-Dame, Ch. 43, écrit GIRAUD DE BOURNELH, ou BOURNEIL. Il paſſoit l'Hiver à travailler, & l'Eté à viſiter les Cours des Princes. Il avoit avec lui deux Muſiciens qui chantoient ſes Chanſons avec tant de ſuccès, qu'il gagna des ſommes prodigieuſes, qu'il employoit à ſoulager ſes parens qui étoient fort pauvres. Il refuſa les offres les plus avantageuſes que tous les Princes lui faiſoient pour ſe l'attacher; il réſiſta même aux avances des plus belles Dames, & il s'applaudit dans ſes Chanſons d'avoir ſu conſerver ſa liberté. *Voy.* Recherch. ſur les Théât. Hiſtoire des Poëtes Provençaux, pag. 33, Edit. *in*-4°.

GIRARD CORLIEU, d'Angouleſme, parent de François de Corlieu, duquel nous avons parlé ci-deſſus. Il a écrit l'Inſtruction pour tous états, imprimée à Paris chez Richard le Breton, l'an 1571.

GIRARD DE MONTAGU, Secrétaire & Tréſorier des

Chartres de Charles V, Roi de France, l'an 1370. Il a écrit un Répertoire général, ou bien un regiſtre entier des lettres du Tréſor des Chartres *, &c. Jean du Tillet, Greffier du Parlement de Paris, fait mention de lui en ſes Mémoires. Il floriſſoit ſous ledit Charles, l'an 1370, ou 1364.

* En Janvier 1371, Charles V ayant viſité en perſonne le Tréſor des Chartres, & voyant la confuſion qui y régnoit, chargea Girard de Montagu de le mettre en ordre, & lui en donna la garde, avec le titre de ſon *Notaire, Secrétaire, Tréſorier & Garde de ſon Tréſor des Chartres*. Montagu dreſſa un inventaire général des titres & des regiſtres, par lequel on voit qu'il y avoit alors au Tréſor des Chartres trois cens dix Layettes & cent neuf Regiſtres. (Dupuy, *des Droits du Roi*, pag. 669). Il avoit été annobli par le Roi Jean au mois de Décembre 1363, avec faculté de parvenir à la Chevalerie. Charles V le fit Maître des Comptes extraordinaire, par Lettres du 7 Mai 1384. Il mourut le 13 Juillet 1391. Il eut trois fils, dont le premier, nommé *Jean*, fut grand Maître de France; le ſecond, nommé *Girard* comme ſon père, fut comme lui Garde des Chartres & Maître des Comptes, & devint ſucceſſivement Evêque de Poitiers & de Paris; le troiſième, nommé *Jean* comme ſon aîné, fut Archevêque de Sens, & Chancelier de France.

GIRARD, ou GERARD LE ROUX, autrement appelé GIRAUDON, Gentilhomme ſervant de la maiſon du Comte de Poictou, nommé Philippes, qui depuis fut Roi de France, ſurnommé le Long, l'an 1320. Il a écrit pluſieurs Chanſons en rithme Provençale, à la louange de Dame Albe Flote* de Provence. Il floriſſoit l'an 1321 **.

* Elle eſt appelée *Flore* dans les Rech. ſur les Théâtr. Hiſt. des Poëtes Provenç. pag. 52 de l'Edit. *in*-4°.

** Jean de Notre-Dame, Ch. 59, écrit *GYRAUDON*, comme du Verdier le fait à la lettre P, dans l'Article du Comte DE POICTOU.

GIRARD RUFFY [1], Docteur en Théologie à Paris, & depuis Miniſtre de la Roine de Navarre, nommée Marguerite de Valois, ſœur de François I, Roi de France, &c. Il a écrit quelques Œuvres, deſquelles je n'ai pas cognoiſſance [2]. Il vivoit l'an 1537.

[1] Son vrai nom étoit *ROUSSEL*, comme je l'ai prouvé dans le *Ménagiana*, pag. 363 du Tome I. La coutume, introduite deux ou trois ſiècles auparavant, de donner aux noms des hommes de lettres la terminaiſon du génitif

Latin, fut cauſe qu'on le nomma *RUFI*. Etant ſorti des Jacobins, il fut par le moyen de Marguerite, ſœur de François I, ſa bienfaitrice, Abbé de Clérac & Evêque d'Oleron. Nous avons de lui ſur l'Arithmétique de Boëce un Commentaire Latin *in-fol.* 1521, chez Simon de Colines, mais en François rien d'imprimé que je ſache, ſi ce n'eſt un Catéchiſme pour ſon Diocèſe d'Oleron. (M. DE LA MONNOYE).

Gerardus Ruſus, Olerenſis Epiſcopus, & Cœnobiarcha Cleriacus, Eccleſiaſtes Margaritæ, Reginæ Navarræ, vir doctus, ejus eſt verſio, Ariſtotelis Librorum magnorum Moralium... Pariſ. ex Typogr. Joannis Barbæi, in-4°. 1546. — Son attachement à Marguerite, Reine de Navarre, le fit ſoupçonner de Calviniſme *. (M. FALCONNET).

* C'étoit plus qu'un ſimple ſoupçon, ſi nous en croyons Sponde (*Annal. ad An.* 1545). Cet Hiſtorien raconte que Rouſſel étant venu à Mauléon pour tenter d'y abolir les fêtes, monta en chaire, & parla avec beaucoup de chaleur ſur ce ſujet, ce qui ſcandaliſa fort l'aſſemblée. Un des principaux Habitans, qui, prévenu ſans doute du deſſein de l'Evêque, avoit apporté une hache cachée ſous ſon manteau, mit la chaire en pièces. Rouſſel renverſé, fut emporté à demi-mort. Il ſe retira en Béarn, & peu après s'étant mis en chemin pour prendre les eaux, afin de réparer ſes forces, il mourut, vers l'an 1560. Cette affaire eut d'abord quelques ſuites, & l'habitant de Mauléon fut cité au Parlement de Bordeaux; mais il fut renvoyé abſous.

GOMARS, ou GAMARS DE VILLIERS, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Voy. ci-devant GAMARS.

GREFIN ARFAGART, Sieur de Courteilles en Normandie, & de Courteilles au Maine, (qui ſont deux Seigneuries de même nom, & ſéparées en divers lieux) Chevalier du S. Sepulchre, &c. Il a écrit le voyage qu'il a fait en Hiéruſalem, & au mont de Sinay, l'an de Grace 1533, avec Frère Bonadventure Brochard *, de l'Ordre des Frères Mineurs de la Province de France, du Couvent de Bernay, &c. (duquel nous avons parlé ci-devant). Ledit voyage n'eſt encore imprimé. Il ſe voit écrit à la main en pluſieurs maiſons du pays du Maine & autres lieux. Ledit Sieur de Courteilles a été en voyage audit lieu de Hiéruſalem par trois diverſes fois. La fille unique dudit Chevalier eſt femme de M. de Juigné au Maine, ſurnommé le Clerc.

* *Voy.* plus haut au mot BONAVENTURE BROCHARD, p. 88 de cette nouvelle Edition.

GREGOIRE GOURDRY, natif de Vermandois en Picar-

die. Il ſe voit de lui une Epître en vers François, imprimée avec les Sonnets de Nicolas Ellain, Pariſien, imprimés l'an 1561 *.

* Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 84.

GUY BECQUET, Mathématicien & Aſtrologue. Il a écrit & compoſé un Almanach & Prognoſtication, l'an 1551, imprimé à Rouen audit an.

GUY DE BRESLAY, Conſeiller du Roi au grand Conſeil à Paris, & depuis Préſident en icelle Cour, homme de grand jugement & ſingulière doctrine. Il a écrit en François un Dialogue du bien de la Paix, & Calamité de la Guerre, imprimé à Paris par Galiot du Pré, l'an 1538. Il floriſſoit l'an ſuſdit 1538 [1].

[1] Ménage, pag. 482 de ſes Remarques ſur la vie de Guillaume Ménage ſon père, a recueilli l'éloge de Guy Breſlay, reçu le 22 Octobre 1526 Conſeiller au grand Conſeil, où le Chancelier Poyet ayant fait créer en 1539 la charge de Préſident, la lui fit donner. Il avoit, pendant ſes études à Padoue, contracté une étroite amitié avec Longueil, à l'exemple duquel il cultiva fort la belle Latinité. J'en juge par une lettre manuſcrite que j'ai vue de lui, ſervant de réponſe à l'Epître que Jaques du Faur, Abbé de la Chaiſe-Dieu, avoit engagé Pierre Bunel à lui écrire. On connoît par un endroit des Commentaires de du Moulin, ſur le deux cens trente-deuxième Conſeil de Decius, au mot *Nullam*, que Guy Breſlay mourut aſſez jeune à Turin. Ménage conjecture que ce fut vers 1548. (M. DE LA MONNOYE).

GUY DE BRUÈS, natif de Languedoc. Il a écrit quelques Dialogues, par leſquels il s'eſſaye de prouver que tout ne giſt qu'en opinion, imprimés à Paris [1]. Il a revu & recorrigé les Commentaires de François Rabutin, touchant les dernières guerres du Roi Henri II avec l'Empereur.

[1] Le deſſein de ces Dialogues eſt tout au contraire, comme l'expoſe fort bien du Verdier, de faire voir contre les nouveaux Académiciens, que *tout ne gît point en opinion.* Quant à la réviſion des *Commentaires Hiſtoriques de François de Rabutin*, diviſés en onze Livres, Guy de Bruès n'en revit tout au plus que le ſixième, comme le témoigne Rabutin lui-même dans l'Epître Dédicatoire de ſon Ouvrage *. (M. DE LA MONNOYE).

* Voici ſes termes : « Pierre Paſchal pria un Gentilhomme ſien ami, nommé Guy de Bruès, de Languedoc, pourvu de grand ſçavoir & humanité, » vouloir m'aider de ſon opinion, lequel, pour divers empêchemens, qui

» lui ôtoient le moyen de voir les autres, retint ſeulement le ſixième livre ». Alors (en 1555) l'Ouvrage de Rabutin ne contenoit que ſix livres; on y en ajouta enſuite cinq autres, qui, réunis aux ſix premiers dans l'Edition de 1574, formèrent les onze livres dont parle M. de la Monnoye. Le P. le Long ſemble attribuer une partie de cette continuation à Guy de Bruès.

GUY COQUILLE, Sieur DE ROMENAY, Procureur général de Nivernois [1]. Il a recueilli les choſes les plus remarquables de l'antiquité dudit pays, leſquelles ſont imprimées avec la Coſmographie de François de Belle-foreſt, au ſecond volume, fol. 393 de la première Edition.

[1] Il a été un des plus habiles Juriſconſultes Praticiens que la France ait eus. Il naquit à Deciſe dans le Nivernois, l'an 1523, & mourut octogénaire à Nevers, l'an 1603. (M. DE LA MONNOYE).

Loiſel, *Dial.* pag. 505, dit qu'il décimoit ſon bien pour les pauvres, comme faiſoit Chartier le père. Rigaut, Let. 99, Tom. IV, dit que ſon Dialogue *ſur les Cauſes des misères de la France* eſt fort bon, plein de belles obſervations, & qu'il méritoit, s'il étoit venu à temps, d'être inſéré dans le premier volume des *Libertés de l'Egliſe Gallicane.* (M. FALCONNET).

Voy. ſur Coquille & ſes Ouvrages différens, le Tom. XXXVe des Mém. de Niceron, pag. 8 & ſuiv.

GUY DU FAUR (Meſſire), Seigneur de Puybrac, iſſu de la très-noble & très-ancienne famille des du Faurs à Toloſe, &c. Il s'appelle en Latin GUIDO, ou VIDO Faber. Il fut premièrement Juge-Mage à Toloſe, & depuis Avocat du Roy au Parlement de Paris, & maintenant Préſident en ladite Cour, & Chancelier de Monſieur, frère du Roi, &c. Ce Seigneur a été employé en pluſieurs honorables Ambaſſades, ès pays étrangers, de par les Rois de France, &, entr'autres lieux, à Rome, durant le Concile de Trente, auquel lieu il harangua, & prononça des Oraiſons ſi doctes & tellement Latines, qu'il étonna tous les Romains de ſon éloquence, laquelle il avoit appriſe de Pierre Bunel, ſon Précepteur, ce qu'il n'a pas celé en quelques-uns de ſes Ouvrages mis en lumière, &c. Il a prononcé, lorſqu'il étoit Avocat du Roi au Parlement de Paris, pluſieurs Oraiſons & Remontrances faites à l'ouverture des Plaidoyers, tant après la S. Martin, qu'après Pâques, imprimées à Paris & à Lyon,

par

par diverſes fois, toutes réduites en un volume; Louanges de la vie ruſtique, imprimées à Paris; pluſieurs très-doctes Quadrains, contenant des préceptes & enſeignemens très-utiles pour la vie des hommes, compoſés à l'imitation des anciens Poëtes Grecs, imprimés à Paris chez Federic Morel, à pluſieurs fois, & en autres pays, tant ils ont été bien reçus d'un chacun. Il a compoſé pluſieurs autres choſes très-doctes en Latin, deſquelles je ferai mention plus à propos, n'étant ici mon intention que d'écrire des Livres François, en laquelle langue il en a pu écrire en plus grand nombre que ceux que j'ai racontés, mais ils ne ſont encore en lumière. Il florit à Paris cette année 1584[1], non ſans mettre peine de laiſſer une louable mémoire de ſon nom, en toutes ſortes*.

[1] Il naquit à Toulouſe en 1529, & mourut à Paris le 27 Mai 1584, dans ſa cinquante-ſixième année. Il avoit épouſé Jeanne de Cuſtos, Dame de Tarabel, qui lui ſurvécut vingt-huit années, & mourut en 1612 : il en avoit eu trois fils & une fille. (M. DE LA MONNOYE).

Son ſtyle, diſoit du Vair, eſt peu élabouré, mais non capable d'une haute éloquence, faute de paſſions fortes & courageuſes. *Voy.* Loiſel, pag. 655 & 662. L'Epître adreſſée à Staniſlas Elvidius **, pour excuſer le maſſacre de la S. Barthelemy, eſt certainement de lui. Camétarius lui répondit ſous le nom d'Elvidius. Il y en a une autre ſous le nom de Pierre Burin à Guill. Papon, dans les *Mémoires du règne de Charles IX*, Tom. I, pag. 600. (M. FALCONNET).

* On prétend que ce qui empêcha Pybrac d'être Chancelier, fut ce fameux Quatrain ſi connu :

Je hais ces mots de puiſſance abſolue,
De plein pouvoir, de propre mouvement ;
Aux ſaints Décrets ils ont premièrement,
Puis à nos Rois la puiſſance tollue.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 245, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, pag. 9, Tom. XIV, p. 132.

** La lettre adreſſée à Staniſlas Elvidius, dont on parle ci-deſſus, eſt intitulée *Ornatiſſimi cujuſdam viri de rebus Gallicis ad Staniſlaum Elvidium Epiſtola*, Paris, 1573, *in*-4°. Elle fut publiée en François la même année.

GUY LE FEVRE, Sieur DE LA BODERIE, natif de Falaiſe en Normandie, homme des plus doctes ès langues, que nous

ayons vu de notre temps, Précepteur de Monſieur, frère du Roi, & ſon interprète ès langues étrangères[1]. Le pays de Normandie ſe peut vanter bien heureux, entre pluſieurs autres nations de France, d'avoir produit tant de doctes hommes de notre temps, outre ceux des ſiècles paſſés, entre leſquels Poſtel, Guerſans, du Perron (père & fils), le Gras, les Chevaliers ſurnommés d'Agneaux, & autres en nombre infini, y ont pris leur origine & naiſſance, hommes leſquels je mets ici en rang de compte, pour leur valeur & mérite, m'aſſurant bien que lorſque je ferai mention d'eux en ce Livre, il ſera honoré de leurs noms, & non pas eux de par moi, qui ſuis encore trop peu connu pour les rendre recommandables par mes écrits, s'ils ne l'étoient aſſez par autres publics témoignages qu'ils ont donnés de leur érudition. Ce pays, dis-je, eſt tellement louable pour ce reſpect, que l'inimitié que les autres nations lui ont juſqu'ici portée, doit ceſſer pour le moins à l'endroit de ceux qui ont la vertu en recommandation. Je peux donc, après cette digreſſion, ou parenthèſe (peut-être ennuyeuſe à d'aucuns), mettre en rang les ſieurs de la Boderie, qui ſont trois frères, dont celui-ci eſt l'aîné, & les autres, nommés Nicolas & Antoine (deſquels nous ferons mention en leur ordre) comme trois perles reſplendiſſantes en notre âge, chacun en ſa profeſſion & particulières études. Donc, pour venir à faire mention des Ecrits de celui-ci, il a écrit de ſon invention en vers François un Livre, intitulé l'Enciclie des ſecrets de l'Eternité, imprimé par Chreſtofle Plantin à Anvers, l'an 1570, contenant pluſieurs belles raiſons pour confondre les Athées, &c. Il a traduit d'Italien en François la Confuſion de la Secte de Muhamed, écrite premièrement en Eſpagnol par Jean André, imprimée à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1574, & dédiée à M. le Vicomte de Paulmy, Bailli de Touraine, ce que j'allégue expreſſément, pour le reſpect de ce Seigneur. Il a traduit de Latin en François le Livre de la Religion Chrétienne de Marſile Ficin, Florentin, imprimé à Paris l'an 1578. Il a traduit le Livre de Picus Miran-

dula, ou de la Mirandole, Conte du Concorde, &c. touchant la dignité de l'homme, imprimé à Paris l'an 1578. Il a écrit de ſon invention, en vers François, un Livre intitulé la Galliade, traitant de la révolution des Arts & Sciences, imprimée à Paris, l'an 1578, chez Guillaume Chaudiere, avec Annotations ou Commentaires ſur icelle Galliade. Il a traduit de Toſcan en François les Commentaires du ſuſdit Marſile Ficin, ſur le Sympoſe ou Banquet de Platon, traitant de la beauté, imprimés à Paris l'an 1578. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres Ecrits. Il florit cette année 1584.

[1] Cet homme fameux par la connoiſſance qu'il avoit de l'Hébreu, du Syriaque & du Chaldéen, qui a tant écrit en Latin & en François, en proſe & en vers, n'a pas été aſſez heureux pour trouver une place dans l'Hiſtoire de M. de Thou, ni parmi les Illuſtres de Scévole de Sainte-Marthe; &, de mon côté, quelques recherches que j'aie faites, je n'ai pu apprendre le temps ni de ſa naiſſance, ni de ſa mort *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il faut voir dans les Mém. de Niceron, Tom. XXXVIII, pag. 303 & ſuivantes, quelques circonſtances ſur leſquelles on établit que Guy le Fevre de la Boderie doit être né en 1541, à la Boderie, en Baſſe Normandie, lieu ſitué ſur un petit ruiſſeau, appelé *le Lambrun*; quant à ſa mort, Baillet, dans ſes *Jugemens des Sçavans*, l'a placée à l'année 1598.

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VI, pag. 325, & Tom. XIII, pag. 395.

Niceron & Goujet ont relevé quelques mépriſes de La Croix du Maine au ſujet de la Boderie. Il ne fut point Précepteur du Duc d'Alençon, frère du Roi, mais ſeulement ſon Secrétaire. La première Edition de ſon *Encyclie* eſt de 1571, & non de 1570; car on y trouve des pièces datées de 1571. Niceron, dans le Catalogue des Ouvrages de la Boderie, cite quelques Ecrits François de cet Auteur, qui ont été omis par La Croix du Maine.

GUY DE LA GARDE, Ecuyer de Chambonas, Lieutenant particulier du Sénéchal de Provence, au Siége d'Arles, l'an 1550. Il a écrit en vers Héroïques l'Hiſtoire & Deſcription du Phenix, compoſée à l'honneur & louange de Madame Marguerite de France, imprimée à Paris par Regnault Chaudiere, l'an 1550. Il a traduit de Latin en François un Traité de Claude Baduel, touchant la dignité de mariage, & de l'honnête Converſation des gens doctes & lettrés [1], &c. imprimé à Paris par

Arnoul l'Angelier, l'an 1548, auquel temps ledit de la Garde floriſſoit.

[1] Bayle, dans ſon *Supplément*, a raiſon de dire que ſi Guy de la Garde n'a pas mieux réuſſi dans la Traduction de l'Ouvrage de Baduel, que dans celle du titre, ce doit être bien peu de choſe. Le titre Latin eſt tel : *De ratione vitæ ſtudioſæ ac litteratæ in matrimonio collocandæ, ac degendæ.* La Traduction Françoiſe qu'en rapportent La Croix du Maine & du Verdier conſerve-t-elle le ſens du Latin ? (M. DE LA MONNOYE).

GUY GAUSSARD, Flamingon, Prieur de Sainte Foy à Coulommiers, l'an 1574. Il a traduit en François l'Apologie d'Athenagoras, Philoſophe Athénien, prononcée ou envoyée à l'Empereur Antonin, Philoſophe, & à Commodus ſon fils, pour la défenſe des Chrétiens, imprimée à Paris l'an 1574, chez Symon Calvarin. Il a extrait de divers Auteurs Chrétiens & prophanes ſix Livres de Similitudes, tirées de toutes ſortes d'Animaux, imprimées à Paris l'an 1577 [1].

[1] Je ne doute pas que cet Auteur n'ait tiré la plus grande partie de ſes *Similitudes* de l'Ouvrage d'un Dominicain, nommé *Jean de San Geminiano*, qui, ſur la fin du treizième ſiècle, en compila un volume, intitulé *Summa de exemplis & rerum ſimilitudinibus, Libris decem conſtans.* (M. DE LA MONNOYE).

GUY JOVENNEAUX [1], natif du pays du Maine, appelé en Latin, GUIDO JUVENALIS, CENOMANUS, &c. Abbé de S. Sulpice en Berry, de l'Ordre de S. Benoiſt, l'an 1500, ou environ. Il a écrit pluſieurs Livres en langue Latine, & en François. Il a mis en lumière quelques Epîtres Françoiſes, imprimées avec ſes Latines, à Paris. Il a traduit de Latin en François la Règle de l'Ordre de S. Benoiſt, imprimée à Paris, tant en Latin qu'en François, chez Hiéroſme de Marnef, & Guillaume Cavelat, l'an 1573.

[1] C'eſt le même que du Verdier appelle *Gui Juvénal.* Cet Abbé, en effet, s'étant aviſé de prendre en Latin le nom de *Guido Juvenalis*, au lieu de *Gui Jouvenneaux*, a été de-là nommé en François *Gui Juvénal*; ainſi, en 1505, dans ſa verſion de la Règle de S. Benoiſt, il eſt qualifié *Scientifique perſonne Damp Gui Juvénal, Profès en ladite Règle.* Il étoit Manceau. (M. DE LA MONNOYE).

GUY DE LESRAT, Sieur DES BRIOTIERES, Gentilhomme Angevin [1], Préſident & Lieutenant général en la Sénéchauſſée d'Anjou, frère puiné de Meſſire Guillaume de Leſrat, Préſident en Bretagne, tous deux enfans du défunt Préſident d'Angers, nommé Guillaume de Leſrat, &c. deſquels nous parlerons en leur lieu. Celui-ci a mis en lumière les doctes Remontrances faites & prononcées par lui-même à l'ouverture des Plaidoyers d'Angers, le jour de la Saint Martin, imprimées à Paris. Il florit à Paris cette année 1584. Je n'ai point cognoiſſance de ſes autres Œuvres.

[1] Ménage, dans ſes Remarques ſur la vie de Pierre Ayraulr, où il parle amplement des Leſrats, dir que Gui avoit été premièrement Chanoine de l'Egliſe d'Angers, & enſuite Conſeiller au Parlement de Breragne. La Croix du Maine confirme la conjecture de du Verdier, rouchant Guy, qu'il croyoir frère de Guillaume de Leſrat, Préſident au Parlement de Bretagne. (M. DE LA MONNOYE).

GUY DE MORIN, Sieur DE LOUDON au Maine, frère aîné de Jaques Morin de Loudon, duquel nous parlerons ci-après. Cetui-ci, encore qu'il fût homme d'armes de la Compagnie de Meſſire Jaques de Daillon, Comte du Lude en Anjou, &c. ne laiſſoit pas de vaquer aux lettres, comme il a montré par ſa Traduction du Livre d'Eraſme, intitulé le Préparatif à la mort, imprimé à Lyon premièrement ſans le nom du Traducteur, & depuis à Paris chez Denis Janot, l'an 1541, avec le nom dudit Sieur de Loudon. Il fut tué près Turin en Piedmont, étant au ſervice du Roi François I, l'an 1536, le vingt-quatrième jour de Juillet.

GUY, ou GUIOT, MARCHANT, natif de Paris [1]. Il a écrit en vers François le Miroir ſalutaire pour toutes gens, & de tous états, imprimé à Paris.

[1] Il y avoit ſur la fin du quinzième ſiècle à Paris un *Guiot Marchand*, Imprimeur, nommé en Latin, tanrôt *Guido Mercator*, tantôt, pour ſe donner plus de relief, *Guido Mercatoris*, ce qui l'a fait appeler par quelques-uns *Gui du Marchand*, mais mal. Quoiqu'en effet, à la fin, par exemple, des Elégies de Fauſtus Andrelinus, qu'il imprima, 1494, *in*-4°, on liſe *à Guidone*

Mercatoris impreſſe, à la tête néanmoins du Livre il ne ſe nomme pas en François autrement que *Guiot Marchant*, car alors ils écrivoient *Marchant*, *grant*, *friant*, *gaillart*, &c. Le Livre qui lui eſt ici attribué ſous le titre de *Miroir ſalutaire pour toutes gents & de tous états*, n'eſt autre choſe que la *grande danſe Macabrée*, dont il eſt parlé dans du Verdier, à la fin de la lettre D, au mot DANSE. Le titre de *Miroir ſalutaire* lui convient, parce que chacun, de quelque condition qu'il ſoit, doit s'y mirer pour ſon ſalut; mais il ne faut pas croire que Guiot Marchand ſoit Auteur des vers François contenus dans ce Livre, il n'en eſt que le plus ancien Imprimeur. (M. DE LA MONNOYE).

GUY PAGEAU, Prêtre, natif de la Ville du Mans. Il a écrit pluſieurs Cantiques & Noëls ſur l'advenement de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, imprimés au Mans par Hieroſme Olivier, à diverſes années. Il florit au Mans cette année 1584.

GUY PECATE, dit en Latin PACATUS, natif de la Paroiſſe de S. Remy du Plain, près Domprront au Maine, autrefois Prieur de Sougé, & Curé de Spay, & enfin Secretain de l'Abbaye de Couſture près le Mans, de laquelle il étoit Religieux Profez, &c. Je ſerois bien digne d'être blâmé de ceux qui ont cognoiſſance de la doctrine & ſçavoir qui étoit en ce perſonnage, & encore plus digne d'être accuſé d'ingratitude, pour la grande amitié qu'il m'a portée durant ſa vie, ſi je ne déclarois ici ce que j'ai connu de recommandable en lui; car, en premier lieu, il étoit ſi bien verſé en pluſieurs Arts & bonnes diſciplines, & ſur-tout en la Poëſie Latine, qu'il a été admiré de ſon temps pour ſes doctes Compoſitions, & principalement de Ronſard, Prince des Poëtes François, ſon plus grand ami, lequel a fait très-honorable mention de lui en ſes Poëſies, & advoue avoir eu intelligence des Poëtes Latins par ſon moyen: (ſans vouloir ici ôter l'honneur dû à M. d'Aurat). Il n'a point fait imprimer ſes Œuvres & Compoſitions Latines, ou Françoiſes. Il mourut en la ſuſdite Abbaye de la Couſture le Mardi 5e jour de Juillet, l'an 1580, en laquelle il fut enterré le jour enſuivant. Je ferai mention plus ample de lui & de ſes Ecrits Latins autre part.

GUY, ou GUIOT DE PROVINS, natif dudit lieu en

Brye, ancien Poëte François, Moine de l'Ordre de S. Benoiſt, l'an 1200. Il à écrit un Poëme, ou Satyre remplie de médiſance, laquelle il a intitulée la Bible Guiot, non encore imprimée.

* Voy. Fauchet, Chap. 16 des anciens Poëtes François.

GUY DE QUINCAY, Gentilhomme du Maine, Procureur du Roi au Duché d'Allençon, homme docte en Grec & en Latin. Je n'ai point vu de ſes Ecrits. François de Belle-foreſt lui a dédié quelques Œuvres.

GUY DE ROYE*, Evêque de Verdun en Lorraine. J'ai vu quelques-uns de ſes Ecrits imprimés.

* Il étoit fils de Mathieu de Roye, grand Maître des Arbalètriers de France. Il fut d'abord Chanoine de Noyon, puis Doyen de S. Quentin, enſuite ſucceſſivement Evêque de Verdun, de Caſtres & de Dol, Archevêque de Tours, puis de Sens en 1388 : deux ans après il le fut de Reims. En 1409 il partit pour le Concile de Piſe aſſemblé pour terminer le grand Schiſme d'Occident, & où on ne réuſſit qu'à élire un quatrième Pape. En y allant, un de ſes gens ayant pris querelle avec un habitant de Voltri, à cinq lieues au-deſſus de Gènes, qu'il tua, il s'enſuivit un grand tumulte, qu'il voulut appaiſer, & dans lequel il fut frappé d'un trait d'arbalète, dont il mourut le 8 Juin 1409. Il fonda à Paris, en 1399, le Collège de Reims, & laiſſa un Livre intitulé *Doctrinale Sapientiæ*, qu'il compoſa en 1388, & qui fut traduit en François l'année ſuivante, ſous le titre de *Doctrinal de Sapience*, & y ajouta des Hiſtoriettes & des Contes aſſez plaiſans. Au fol. 37 de cette Traduction, imprimée *in*-4°. en caractères Gothiques, on y lit le Conte que M. de la Monnoye a traduit en vers Latins, ſous le titre de *Cantor lacrymas eliciens*.

GUY VIDAME, Docteur en Médecine. Il a mis en lumière une ſienne Prognoſtication ſur la théorique & dignité des Planettes, compoſée ſur les climats de France, Bretagne & Normandie, imprimée à Paris l'an 1546. Plus il a écrit une autre Prognoſtication de Louvain, pour l'an 1548, imprimée au Mans audit an.

GUY D'UZEZ, Sieur dudit lieu, Gentilhomme & Poëte Provençal. Il a écrit un Livre, intitulé la Vie des Tyrans, non encore imprimé. Il floriſſoit en Provence l'an 1230*.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Ch. 27.

GUILLAUME [1] ADHEMAR, Gentilhomme, natif de Provence, fils de Gerard, Seigneur de Grignan, l'an 1190. Il étoit fort bon Poëte Comique. Il a écrit le Catalogue des Dames illuſtres, lequel il dédia à l'Impératrice, femme de l'Empereur Federic. Il a inventé le Jeu qu'on appelle le Jeu de l'Oreille, & a compoſé pluſieurs Comédies en langage Provençal, non imprimées. Il mourut à Grazignan l'an ſuſdit 1190.

[1] Jean de Notre-Dame, Ch. 8, au lieu de *Guillaume*, écrit *Guilhem*, à la Provençale, en quoi du Verdier qui le tranſcrit a cru devoir l'imiter; pour moi, comme *Guilhem* eſt le même nom que *Guillaume*, je rapporterai ces noms tels qu'ils ſe trouveront dans les deux Bibliothécaires, écrivant *Guillaume* avec La Croix du Maine, & *Guilhem* avec Jean de Notre-Dame & du Verdier. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME D'AGOULT, Sieur dudit lieu en Provence, l'an 1181. Il a écrit en langue Provençale un Traité contenant la façon & manière d'aimer du temps paſſé. Il mourut audit an 1181. Ses Œuvres ne ſont imprimées *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Ch. 15.

GUILLAUME ALEXIS (Frère), vulgairement appelé LE MOYNE DE LYRE, qui eſt une Abbaye ſituée en Normandie, Prieur du Convent & Monaſtère de Buſſy, ou Buzy au Perche, au Diocèſe d'Evreux. Il a écrit pluſieurs Rondeaux, Ballades & Chants Royaux en l'honneur de la Vierge, imprimés à Paris, à Rouen & autres lieux. Il eſt Auteur du grand Blaſon des fauſſes Amours [1]. Il a compoſé le Livre du Débat de l'homme & de la femme, imprimé à Paris chez Guillaume Niverd [2]; le Dialogue du Crucifix & du Pélerin, compoſé par ledit Alexis, en la Ville de Hiéruſalem, l'an 1486, imprimé à Paris par Robinet Macé, il y a près de cent ans. Ledit Moyne de Lyre floriſſoit l'an ſuſdit 1486, & étoit fort eſtimé pour ſa Poéſie.

[1] Son *Blaſon des fauſſes Amours* mériteroit fort d'être revu & corrigé ſur quelque bon Manuſcrit. C'eſt un Dialogue compoſé de cent vingt-ſix Stances, chacune de douze vers, qui, outre qu'ils ne roulent que ſur deux rimes, ſont encore d'une meſure & d'un arrangement, qui en rendent la verſification très-difficile, mais en même temps très-agréable, lorſqu'on en peut ſurmonter

ſurmonter la difficulté. La Fontaine, qui admiroit l'air vif & aiſé de la Poëſie de ce Moine, voulut, pour marquer l'eſtime qu'il en faiſoit, eſſayer une petite pièce en ce genre : c'eſt celle qui commence :

Un beau matin,
Trouvant Catin
Toute ſeulette,
Pris ſon tetin
De blanc ſatin,
Par amourette, &c.

Il y a parfaitement réuſſi; mais il ſe trompe, quand il attribue le *Blaſon des fauſſes Amours* & le *Loyer des folles Amours* à un ſeul & même Auteur, & qu'il croit que cet Auteur eſt Cretin. Le *Blaſon des fauſſes Amours* conſtamment eſt de Guillaume Alexis. Nos deux Bibliothécaires, du Verdier & La Croix du Maine, le lui donnent. Névizan, plus ancien qu'eux, n'héſite pas, Liv. 4 de ſa *Foreſt Nuptiale*, n°. 14, à citer Frère Guillaume Alexis dans ſes *Grands Blaſons des fauſſes Amours*; car il importe peu qu'on le mette au pluriel, ou au ſingulier, puiſque c'eſt toujours le même ſens. Pour le *Loyer des folles Amours*, il n'eſt pas ſi sûr qu'il ſoit de Cretin. Les Imprimeurs de ſes Poëſies ne l'y ont pas mis, & je ne ſache que La Croix du Maine qui l'en reconnoiſſe pour Auteur. Chevreau, par une imagination aſſez plaiſante, prenant *Patelin* pour l'Auteur de la Farce qui porte ce nom, a cru que le *Blaſon des fauſſes Amours* étoit du même Patelin, parce que dans quelques Editions ce *Blaſon* eſt imprimé à la ſuite de *la Farce*. Depuis cette remarque écrite, j'ai reconnu que M. le Duchat, à qui je la communiquai en 1725, l'avoit en 1726 employée par manière de Préface, au-devant de l'Edition qu'il a donnée du *Blaſon des fauſſes Amours*, à la ſuite des *Quinze Joyes du Mariage*, *in*-12, à la Haie, chez A. Rogiſſart. (M. DE LA MONNOYE).

[a] Le titre du *Débat de l'homme & de la femme* n'eſt pas tel dans l'imprimé, il y a le *Paſſe-tems de tout homme & de toute femme*. Alexis le traduiſit en vers du Livre d'Innocent III, *de vilitate humanæ conditionis*, l'an 1480, comme il le témoigne lui-même en ces vers :

Au tems qu'on diſoit mil deux cens
Régnoit des Papes Innocens
Le tiers qui compoſa ce livre.
Mil quatre cens quatre-vingts, ſans
Oter rien de ſon propre ſens,
Je le mis en François de livre.

Par où l'on voit que La Croix du Maine avance de plus d'un ſiècle & demi l'époque de Guillaume Alexis. (*idem*).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 103.

GUILLAUME DES ALMARICS, Gentilhomme Provençal, & ſervant du Comte de Poictou, nommé Philippes, l'an

1320, lequel depuis fut Roi de France. Il a écrit pluſieurs belles Chanſons en langage Provençal, tant à la louange de Robert, Roi de Sicile & de Naples, Comte de Provence, que de la Comteſſe de Haultemure & autres. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1321. Ses Œuvres ne ſont imprimées *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 59, qui écrit *GUILHEM DES AMALRICS.*

GUILLAUME D'ASSONVILE, Docteur en Médecine, demeurant à Bethune, natif du pays d'Artois, &c. Il a écrit un Traité contre les fiebvres peſtilentielles, Boſſe, Antrax, & autres manières d'Epidimie, imprimé à Paris par René Avril, l'an 1546. Il floriſſoit à Bethune l'an 1545.

GUILLAUME AUBERT, natif de la Ville de Poitiers, homme fort docte & des plus éloquens de la Cour, premièrement Avocat au Parlement de Paris, & maintenant Avocat du Roi aux Généraux. * Il a écrit l'Hiſtoire de la Terre-Sainte conquiſe par les Chrétiens ſur les Barbares, ſous la conduite de pluſieurs Princes & grands Seigneurs de France, imprimée l'an 1562 à Paris, à l'enſeigne de la Concorde. Il avoit entrepris de recueillir en un beau corps d'Hiſtoire tout ce que les Rois, Princes & Peuples de France avoient jamais fait de mémorable, en temps de guerre & en temps de paix, tant par mer que par terre, ſoit en leurs pays, ou ès contrées étranges, & fit entendre cette ſienne Délibération au feu Roi de France Henri II du nom, & à pluſieurs autres Princes & grands Seigneurs de ſa Cour, dont cette Hiſtoire ſuſdite eſt comme un eſſai, mais ſon offre ne fut pas acceptée. Il avoit auſſi délibéré de pourſuivre l'Hiſtoire de France, ſuivant & à l'imitation de ce qu'il a mis en lumière de l'Hiſtoire de la Terre-Sainte. Il a traduit d'Eſpagnol en François le douzième Livre d'Amadis de Gaule, imprimé à Paris par Jean Longis & Robert le Mangnier, l'an 1560. Il a écrit une bien docte Oraiſon de la Paix, & les moyens de l'entretenir, & qu'il n'y a raiſon au-

cune ſuffiſante pour faire prendre les armes aux Princes Chrétiens les uns contre les autres, imprimée à Paris chez Vincent Sertenas, l'an 1559. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de cinquante ans, ou environ **.

* Guillaume Aubert vivoit encore en 1595, & ne vivoit plus en 1602. Il n'a publié de ſon *Hiſtoire de la Terre-Sainte, conquiſe par les Chrétiens*, que le premier Livre ſeulement, imprimé dès 1559, *in*-4°. Il ne contient que ſoixante-quatorze feuillets.

** V. les Mém. de Niceron, Tom. XXXV, p. 264, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, p. 77, Tom. XI, p. 407, Tom. XII, p. 137.

GUILLAUME DES AUTELS, dit ALTARIUS, Gentilhomme Charrolois, natif de Montcenis en Bourgongne, &c. qui eſt une autre que celle de Savoye *. Il a écrit les Amours de ſa Sainte, autrement appelés l'Amoureux Repos, leſquels il compoſa l'an de ſon âge vingt-quatrième, & de ſalut 1553, imprimés à Lyon audit an par Jean Temporal; le Tombeau de Charles V, Empereur; la Paix venue du Ciel. Il a traduit de Latin en vers François les ſix Livres de la nature des choſes de Lucrece, Poëte Latin très-renommé; Harangue au Peuple François contre la rebellion, imprimée à Paris par Vincent Sertenas, l'an 1560; Traité touchant l'ancien Ortographe François, & Ecriture Françoiſe, & de ſa Poëſie, contre les Meigretiſtes. Ce Traité a été imprimé ſous le nom de Glaumalis du Vezelet, qui eſt l'anagramme, ou nom retourné de Guillaume des Autels; Réponſe aux furieuſes défenſes de Loys Meigret Lyonnois, touchant ſon Orthographe, imprimée avec autres de ſes Œuvres à Lyon, l'an 1551, par Jean de Tournes; Remontrance au Peuple François de ſon devoir en ce temps envers la Majeſté du Roi, écrite en vers François, imprimée à Paris chez André Vechel, l'an 1559, avec trois Eglogues dudit Auteur, ſavoir eſt, la première de la Paix, la ſeconde de la Trève, & la troiſième de la Guerre. Il a écrit quelques Poëſies Latines, imprimées. Il floriſſoit l'an 1570. Je ne ſais s'il eſt encore vivant **.

* Il n'y a point de Ville en Savoye, ni de Village nommé *Montcenis*,

comme le ſemble indiquer ici La Croix du Maine, mais ſeulement dans la Maurienne une montagne très-connue par le paſſage de la Maurienne en Piémont.

** Il faudra voir l'Article de GUILLAUME DES AUTELS dans du Verdier. Garaſſe, *Recherche des Recherches*, pag. 634, lui donne le Quatrain ſuivant:

Quand un cordier cordant, veut accorder ſa corde,
En ſa corde accordant, trois cordons il accorde;
Mais ſi l'un des cordons, de la corde diſcorde,
Le cordon diſcordant fait décorder la corde.

Il eſt aiſé de reconnoître à ce ſtyle un imitateur de Rabelais. Des Autels mourut environ 1570.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXX, & la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. V, p. 12, & Tom. XII, pag. 343.

GUILLAUME DE BAILLY (Meſſire), Chevalier, Conſeiller du Roi en ſon Privé Conſeil, ſecond Préſident en ſa Chambre des Comptes à Paris. Il a écrit une belle & docte Remontrance au Roi Charles IX, ſur le fait de certain Edit, contenant la ſuppreſſion de pluſieurs Cours & Officiers de France, laquelle il prononça devant le Roi Charles IX, à S. Maur des Foſſez, le dixième jour de Mai, l'an 1566, imprimée à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1576.

GUILLAUME DE BARGEMON, Sieur dudit lieu, Gentilhomme & Poëte Provençal. Il a écrit pluſieurs Poëſies en langue Provençale, non encore imprimées. Il mourut l'an 1285.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Ch. 48, & la trente-neuvième Nouvelle des cent Nouvelles antiques.

GUILLAUME DU BELLAY (Meſſire) Seigneur de Langey, Chevalier de l'Ordre du Roi, & Vice-Roi en Piedmont du temps de François I, Roi de France. Il étoit fils de Meſſire Loys du Bellay, Sieur de Langey & de Glatigny près Montmirail au Perche, auquel lieu de Glatigny ledit Guillaume naquit l'an 1498, ou environ. Sa mère s'appeloit Marguerite de la Tour-Landry. Cette maiſon du Bellay eſt l'une des plus anciennes & nobles de tout le pays d'Anjou, de laquelle ſont ſortis ceux-ci puînés, comme auſſi eſt celle de la Tour-Landry, à

trois lieues d'Angers. L'on trouve imprimé ſous le nom dudit Sieur de Langey l'Inſtruction de l'Art Militaire, de laquelle aucuns penſent que Meſſire Anne de Montmorency, Connétable de France, ſoit Auteur; mais ce qui me fait penſer que c'en doive être une autre non encore imprimée, c'eſt que liſant ce livre, j'y ai trouvé que l'Auteur d'icelui loue fort le Seigneur de Langey, Meſſire Guillaume du Bellay, & le recommande pour les lettres & les armes, ce qui me fait croire qu'il n'en eſt pas Auteur, mais que cela eſt advenu que l'on ait trouvé ces mémoires dans ſa Bibliothèque, ſans le nom de celui qui l'eût fait, & que l'on a préſuppoſé que ce fût de ſa façon, à cauſe qu'il avoit promis d'en écrire. Je n'aſſure pas que ce ſoit de lui, & auſſi je ne l'improuve pas [1]. Or, venons à ſes autres Œuvres très-doctes, leſquels il a compoſés : l'Epitome de l'Antiquité des Gaules & de France, imprimé à Paris par Vincent Sertenas, l'an 1556, pluſieurs Dialogues, Epigrammes, Elégies, Sylves, Epîtres, Panégyriqs faiſant mention des choſes arrivées de ſon temps, deſquels il parle en ſon Prologue imprimé avec l'Antiquité des Gaules, & raconte encore celles-ci : les dits, faits & choſes mémorables de la France & des Gaules; Recueil, ou Vocabulaire, par ordre d'A, B, C, de toutes les Provinces, Cités, Villes, Châteaux, Montagnes, Vallées, Forêts, Rivières, & autres lieux de ce Royaume, avec l'expoſition des appellations d'iceux, & des batailles, rencontres, ſiéges, & autres choſes dignes de mémoire qui ſe trouvent y être advenues, non encore imprimé; Recueil d'exemples des dits & faits mémorables des François, à l'imitation de Valere le Grand, Hiſtorien Latin, & un autre à l'exemple de Plutarque, de la Conférence des vies & geſtes d'aucuns Rois, Princes & Capitaines de ce Royaume, avec celles d'aucuns autres Grecs, Latins & Barbares, non encore imprimé; l'Ogdoade, qui eſt un Œuvre contenant huit Livres, duquel les fragmens ſe voient imprimés à Paris chez Pierre l'Huillier, avec les Mémoires de Meſſire Martin du Bellay ſon frère. M. de Roiſſy, Meſſire Henry de Meſmes (duquel nous

parlerons en ſon lieu, a quelques Œuvres dudit Sieur de Langey écrites à la main, comme auſſi nous en avons pardevers nous, mais de ſes Lettres ou Epîtres ſeulement, lorſqu'il étoit envoyé en Ambaſſade pour le Roi François ſon maître, tant en Italie qu'en Almagne. Il a écrit en Latin l'Hiſtoire des François, laquelle il a depuis traduite en notre langue par le commandement du Roi, & traite principalement des choſes advenues durant le règne dudit Roi, non imprimée. Il a traduit de Latin en François pluſieurs Epîtres, Oraiſons, Harangues & autres ſemblables choſes, envoyées par le Roi François I aux Proteſtans d'Almagne, comme nous avons dit ci-deſſus parlant du Roi François I; Epître du Sieur de Langey, envoyée à un Secrétaire Alleman, imprimée à Paris; Epître, ou Oraiſon Conſolatoire au Roi François I du nom, lorſqu'il étoit priſonnier en Eſpagne. Elle ſe voit écrite à la main au cabinet de Meſſire René du Bellay, Baron de la Lande, héritier dudit Sieur de Langey, comme auſſi ſe voit l'Epître qu'il envoya à Madame la Ducheſſe, ſœur du Roi François I. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes & autres, lorſqu'il étoit en jeune âge, non encore imprimées; Diſcours ſur les occaſions qui remirent le Roi & l'Empereur en guerre, depuis le Traité de Cambray, non imprimé; Diſcours du voyage de l'Empereur en Provence, non imprimé; Harangues prononcées devant le Pape, l'Empereur & autres Seigneurs de l'Empire, ou Princes, tant étrangers que de France, non encore imprimées; l'Oraiſon faite en faveur du Roi Jean de Hongrie, de la guerre contre le Turc, traduite de Latin en François par ledit Sieur de Langey; Lettre écrite à un Aleman, ſur les querelles & différends d'entre Charles V, Empereur, & le très-Chrétien Roi de France, François I du nom. Cette lettre & l'Oraiſon ſuſdite ont été imprimées à Paris par Vincent Sertenas, l'an 1556, avec l'Epitome de l'Antiquité des Gaules. Ses autres Œuures ſont au cabinet de M. le Baron de la Lande ſon héritier, leſquelles il mettra en lumière quand il lui plaira, pour le ſoulagement du

public, & pour l'ornement de notre France. Quant aux Œuvres en Latin, écrits par ledit Sieur de Langey, nous en ferons mention dans notre Bibliothèque Latine. Il mourut à S. Saphorin au mont de Tarare près Lyon, le 9ᵉ jour de Janvier, l'an 1543, âgé de quarante-ſept ans, ou environ. Sa ſépulture ſe voit ſuperbement & magnifiquement élevée en marbre dans l'Egliſe de S. Julien du Mans, par Meſſire Jean du Bellay, Cardinal & Evêque de Paris, ſon frère puîné : pour le reſpect que je porte à ce défunt, je mettrai ici l'Epitaphe, lequel j'ai fait imprimer par ci-devant en mes autres Œuvres :

CY GIST LANGEI, QUI DE PLUME ET D'ESPÉE,
A SURPASSÉ CICERON ET POMPÉE.

J'ai fait un très-ample Diſcours de la vie dudit Seigneur, lequel (Dieu aidant) je ferai imprimer avec les vies des hommes illuſtres en guerre de nation Françoiſe.

[1] Le raiſonnement de La Croix du Maine, touchant le Livre intitulé ſelon lui *Inſtruction de l'Art Militaire*, porte à faux. Guillaume du Bellay, qui ſurement eſt Auteur de ce Livre, y loue le Connétable de Montmorency en divers endroits, principalement au Chap. I du Liv. II, & au dernier du Liv. III, ne ſe nommant nulle part, mais ſeulement ſe déſignant d'une manière fort ſimple, Chap. VII & dernier du Liv. II. (M. DE LA MONNOYE).

* Les deux Editions de la *Bibliothèque des Hiſtoriens de France* placent la mort de Guillaume du Bellay en 1553. Il faut corriger 1543, ainſi que La Croix du Maine l'a marquée, & comme l'atteſte Rabelais, qui le vit mourir. (*Voy.* Tom. III, Chap. 21.) Son Epitome de l'*Antiquité des Gaules & de France* eſt rempli des Fables d'Annius de Viterbe, & ne s'étend que juſqu'à Auguſte. La Croix du Maine s'eſt trompé, lorſqu'il a parlé de l'*Ogdoade* de Guillaume du Bellay, comme d'un Ouvrage différent de ſon Hiſtoire de France. (*Voy.* Bayle, Diction. Article du Bellay). On y prouve que l'*Inſtruction de l'Art Militaire* attribuée à Guillaume du Bellay par quelques Ecrivains, & par d'autres au Connétable de Montmorency, eſt de Raymond de Paris, Sieur de Forguevault, Gentilhomme Gaſcon : ainſi M. de la Monnoye s'eſt auſſi trompé, en avançant que cet Ouvrage *eſt ſurement de Guillaume du Bellay.*

GUILLAUME BELLIARD, Secrétaire de la Roine de Navarre, l'an 1578. Il a fait imprimer le premier de ſes doctes Poëmes François, contenant les délicieuſes Amours de Marc-

Antoine & de Cléopatre, les Triomphes d'Amour & de la Mort, & autres imitations d'Ovide, Pétrarque, & de l'Arioſte Italien, &c. le tout imprimé à Paris pour Claude Gaultier, l'an 1578, *in*-4°. Il florit cette année 1584 *.

* V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 246.

GUILLAUME BIGOT, de Laval au Maine, Médecin & Philoſophe. Il a écrit quelques vers François, imprimés avec les Poëſies de Charles de Saincte-Marthe, oncle de Scevole [1], &c. Il floriſſoit l'an 1530 [2]. Il a écrit pluſieurs Poëmes Latins & autres Œuvres en Philoſophie, leſquels ſont imprimés, mais nous en traiterons autre part.

[1] Charles de Sainte-Marthe, à la fin de ſes Poëſies ci-deſſus mentionnées, a fait imprimer une Epître de Guillaume Bigot en vers de cinq pieds, où celui-ci, quoiqu'en vers François, veut le détourner d'en faire. A cela près, tout ce qu'on a de lui eſt Latin. C'étoit un grand Profeſſeur de la Philoſophie d'Ariſtote, écrivant ſans politeſſe, mais avec beaucoup de naïveté, juſqu'à publier des choſes qui ne lui faiſoient pas d'honneur; entr'autres, pendant ſon ſéjour à Toulouſe, le commerce de ſa femme avec un Pierre Fontaine, Joueur de Luth, qu'elle-même pourtant livra depuis à des aſſaſſins apoſtés par ſon mari, qui en conſéquence fut obligé d'obtenir des lettres de grace. Il rapporte tout ce détail en de mauvais vers Latins, au-devant de ſon *Præludium Chriſtianæ Philoſophiæ*, imprimé à Toulouſe 1549. J'ai depuis lu cette Hiſtoire, rapportée plus au long dans le *Supplément du Dictionnaire de Bayle*, pag. 220, de l'Edition de Genève, où il eſt dit que le galant de la femme de Bigot fut puni de ſon crime de la même manière qu'Abélard le fut autrefois du ſien. Il n'eſt cependant nullement parlé ni dans les vers de Bigot, ni dans les Scholies du Commentateur, de cette mutilation, mais bien de celle du nez, des oreilles & des jarrets du coupable. On y voit enſuite que Bigot obtint des lettres de grace de cet aſſaſſinat, entérinées au Parlement de Toulouſe. (M. DE LA MONNOYE).

[2] On lit dans la Vie de Jaques Schegkius, par Melchior Adam, que Guillaume Bigot enſeignoit la Logique d'Ariſtote à Tubingue, l'an 1538, ce qui donne lieu de croire qu'il a quitté la France pour quelque temps. (*idem*).

Dans le *Menagiana*, Tom. II, pag. 254, il eſt dit que Pierre du Chatel (*Caſtellanus*) ou, ſelon d'autres, Colin, Abbé de S. Ambroiſe, éloignèrent Bigot des converſations de François I, en perſuadant à ce Prince, dont Bigot étoit ſectateur zélé, qu'il préféroit la République à l'Etat Monarchique. Baluze a cru mal-à-propos que Calvin étoit en relation de lettres avec Guillaume Bigot; c'eſt avec Pierre Bigot. Jules-Céſar Scaliger, *Exercit.* 307, *ff.* 15, en rend le

le témoignage le plus avantageux. *Gulielmus Bigotius, maximus Philoſophus, qui quidem penè ſolus ſummum jus hodiè tuetur in reconditâ Philoſophiâ. Petrus verò Danetius ea molitur quæ præſentis ſæculi fidem, poſteritatis omnem ſuperent expectationem* *. (M. FALCONNET).

* Il y a eu dans la ſuite d'autres ſavans de ce nom, & ſans doute de la même famille. Simon Bigot, Profeſſeur de l'Univerſité de Paris en 1570, en fut Recteur en 1593, l'ayant été 19 ans auparavant. C'étoit un homme très-modéré, grand éloge pour le temps où il vivoit. *Hiſt. de l'Univ. de Paris*, Tom. VI, p. 436.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. VIII & X, ſur EDME BIGOT, né en 1626, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 433, & Tom. XIII, pag. 63.

GUILLAUME DE BISSIPAT (Meſſire), Chevalier de l'Ordre du Roi, Sieur de Hanaches, Vicomte de Falaiſe en Normandie, l'un des cent Gentilshommes de Sa Majeſté, &c. Il étoit homme très-docte ès langues Grecque, Latine & Françoiſe, & compoſoit en autant bon ſtyle que pas un de ſon temps. Outre ce, il étoit fort excellent à la Muſique, & jouoit de toutes ſortes d'inſtrumens. Il fut tué à la priſe de Boulogne-la-Graſſe en Italie, l'an 1511. Jean Bouchet & Guillaume Cretin le louent fort en leurs Œuvres.

GUILLAUME BOITVIN, ou BOYVIN, natif de la Ville d'Angers, Religieux & Chantre de l'Abbaye de S. Serge ou Sierge près Angers. Il a compoſé en vers François un Recueil des choſes mémorables advenues tant en France qu'en autres lieux, depuis l'an 1485 juſqu'en l'an 1506. Nous avons ce livre écrit à la main pardevers nous. Il floriſſoit à Angers l'an 1494 & 1506.

GABRIEL BONI, ou DE BONI, natif de S. Flour en Auvergne, Maître des enfans de chœur de S. Eſtienne de Toloſe, &c. Il a mis en Muſique les Sonnets de Ronſard, imprimés à Paris l'an 1576, auquel temps il floriſſoit, & étoit eſtimé très-excellent en ſa profeſſion de Muſique.

GUILLAUME DES BORDES, Gentilhomme Bourdelois, Docteur ès Droits, & Profeſſeur ès Mathématiques, &c. Il a

traduit de Latin en François la Sphère de Jean de Sacroboſco, avec ſes Commentaires [1], imprimée à Paris chez Hiéroſme de Marnef & Guillaume Cavelat, l'an 1570, & à autres diverſes fois. Il a traduit l'Inſtruction de l'Aſtrolabe de Stoflerus, annoté par Jean-Pierre de Meſmes, imprimée à Paris. Il floriſſoit l'an 1569.

[1] Sacroboſco, Anglois, mourut à Paris l'an 1256. Jean Srofler, Allemand, mourut à Tubingue octogénaire, le 16 Février 1531. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME BOUCHARD, Valet-de-Chambre de Philippes le Long, Comte de Poictou, qui depuis fut Roi de France en l'an 1320. Il a écrit pluſieurs Chanſons & autres Poëmes en langue Provençale, à la louange de Dame Tyburge de Laincel de Provence. Il floriſſoit l'an 1321 *.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 59, & du Verdier, lettre P, à l'Article du Comte DE POICTOU.

GUILLAUME BOUCHETEL, natif de Berry, Notaire & Secrétaire du Roi François I, ſignant en ſes finances, &c. Il a écrit l'entrée du Roi François I du nom en ſa Ville de Paris, l'an 1530 [1]. Il a traduit de Grec en François quelques Tragédies d'Euripide, comme témoignent François Habert & Berthelemy Aneau Berruiers. Jean Bouchet fait mention du ſuſdit Bouchetel en ſes Annales d'Aquitaine, & raconte ſes Œuvres. Il floriſſoit ſous François I, l'an 1530.

[1] Ce n'eſt pas l'entrée de François I à Paris que Guillaume Boucherel a écrite, c'eſt celle de la Reine Eléonore, ſeconde femme de François I. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet; Tom. IV, p. 186.

GUILLAUME BOYER, natif de la Ville de Nice près Avignon en Provence, Poteſtat en ladite Cité, grand Philoſophe, Mathématicien & Poëte Provençal. Il a écrit pluſieurs Rithmes en langue Provençale, &, entr'autres, les Louanges d'Amour, non imprimées Il a écrit un très-docte Livre de la cognoiſſance des métaux & de la ſource des fonteines de Val-

cluſe, & de ſes débordemens admirables, enſemble de pluſieurs autres fonteines ſalées & ſulphurées, & de la bonté des baings d'Aix en Provence, & de Digne. Il a écrit des ſimples qui croiſſent ès montagnes de Provence, & autres choſes ſingulières que le pays de Provence produit. Il mourut fort vieil l'an 1355*.

* V. Jean de Notre-Dame, Ch. 70.

GUILLAUME BRIÇONNET (Meſſire), Gentilhomme Pariſien, iſſu de la très-noble & très-ancienne famille des Briçonets, autrefois Chanceliers de France. Ceſtuy-cy étoit Evêque de Meaux, & Abbé de S. Germain des Prez près Paris, l'an 1523. Il a écrit pluſieurs Livres en Latin, deſquels nous ferons mention autre part, & en François il a écrit une Oraiſon pour Louis XII, Roi de France, contre l'Empereur Maximilien, l'an 1497. Je ne ſais ſi elle eſt imprimée. Il étoit frère de M. Denis Briçonnet, Evêque de S. Malo en Bretagne. Il a traduit de Latin en François les Contemplations faites à l'honneur de la très-ſacrée Vierge Marie, par quelque dévote perſonne qui s'eſt voulu nommer l'Idiote[1], &c. imprimées à Paris par Simon de Colines. Il floriſſoit à Paris ſous François I, l'an 1523.

[1] Tout le monde ſait que *Contemplationes Idiotæ* ſont de *Raymond Jordan*, Chanoine Régulier de S. Auguſtin. On ne le connoiſſoit pas encore du temps de La Croix du Maine, qui, de la manière dont il s'exprime, ſemble l'avoir pris pour une femme. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Guillaume Briçonnet dont il eſt ici queſtion étoit fils de Guillaume Briçonnet, ſucceſſivement Evêque de Niſmes & de S. Malo, enſuite Archevêque de Reims en 1497, & de Narbonne en 1507. Il avoit été fait Cardinal en 1495, étant Evêque de S. Malo, & on l'appela d'abord *le Cardinal de S. Malo*. Avant d'entrer dans l'Etat Eccléſiaſtique, il avoit été marié à Raoulette de Beaune, dont il avoit eu deux fils, *Guillaume*, dont il eſt ici queſtion, & *Denis*, Evêque de Toulon, de Lodève, & enſuite de S. Malo. Lorſque leur père officioit pontificalement, ils lui ſervoient de Diacre & de Soudiacre.

On lit dans l'*Hiſt. Eccl. des Egl. Réformées*, Liv. XV, que Guillaume Briçonnet**, Evêque de Meaux, & Abbé de S. Germain des Prés, fauteur de la nouvelle Doctrine, appela dans ſon Diocèſe Jaques le Févre d'Etaples. (M. FALCONNET).

** Guillaume Briçonnet, né en 1472, fut fait Evêque de Lodève à dix-

ſept ans en 1489, & de Meaux en 1516. Quoiqu'il eût appelé auprès de lui quelques ſavans qui favoriſoient les erreurs des Prétendus Réformés, il ne s'oppoſa pas avec moins de vigueur aux progrès de la nouvelle Doctrine; auſſi eſt-il décoré dans ſon Epitaphe du titre de *Factionis Lutheranæ debellator acerrimus*. Il mourut le 25 Janvier 1534. On trouvera des détails fort amples ſur la vie de ce Prélat dans l'*Hiſtoire Générale de la Maiſon des Briçonnets*, par Guy Bretonneau. On a imprimé à la fin de cette Hiſtoire la Harangue Latine que Guillaume Briçonnet prononça à Rome devant le Pape pour Louis XII, contre l'Empereur en 1507, & non en 1497, comme le dit La Croix du Maine.

GUILLAUME LE BRETON, Nivernois, Seigneur de la Fon, homme docte en Grec, Latin & autres langues, Poëte Latin & François, autrefois Avocat au Parlement de Paris. Il a écrit la Tragédie d'Adonis, imprimée à Paris 1579, en quoi il faut remarquer qu'en ce Livre il eſt nommé Gabriel le Breton, au lieu de Guillaume; mais je crois que cette faute ſera corrigée ès ſecondes impreſſions de ſon Livre. Il a davantage écrit pluſieurs autres Tragédies & Comédies Françoiſes, entre leſquelles ſont celles-ci, Tullie, Charite, Didon, Dorothée, & autres Poëmes de ſon invention, non encore imprimés. Il florit cette année 1584.

GUILLAUME LE BRETON, natif de la Bretagne Armorique ou Gauloiſe, précepteur de Charles, fils de Philippe-Auguſte, l'an 1180, Evêque de Noyon en Picardie, l'an 1200. Il a écrit en vers Latins & François [1] la Victoire que ledit Philippe-Auguſte obtint devant Bovines, l'an 1214. Voy. de lui les Mémoires de Jean du Tillet, & l'Epître de Charles de la Mothe, miſe au-devant des Œuvres d'Eſtienne Jodelle. J'ai les Œuvres dudit le Breton écrites à la main ſur parchemin de lettre fort ancienne.

[1] Je doute fort, ou plutôt je ne crois pas que Guillaume le Breton ait rien écrit en vers François. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DU BRUEIL. Il a écrit un Traité ſur le Stil & Pratique de la Cour de Parlement à Paris, lequel n'eſt encore imprimé. Il a réduit le Stil ſuſdit par Chapitres & par Rubriches.

GUILLAUME BUDÉ, Pariſien, Conſeiller & Maître des Requêtes de François I du nom, Roi de France, Secrétaire & Maître de la Librairie dudit Roi, &c. Il naquit l'an 1467. C'étoit le plus docte homme de ſon temps, & étoit reconnu pour tel, non-ſeulement des François, mais de tous les Etrangers [1]. Il a écrit en Proſe Françoiſe le docte Livre de l'Inſtitution du Prince, imprimé à Paris par Jean Foucher, l'an 1548. Il a écrit pluſieurs Livres en Latin, &, entr'autres, ce tant pénible & laborieux Œuvre des Monnoyes, qu'il a intitulé de Aſſe, duquel l'Epitome ou Abrégé ſe voit imprimé en François, tant à Paris qu'à Lyon. Il mourut à Paris au grand regret de tous les hommes doctes, l'an 1540, le 25ᵉ jour d'Août, âgé de ſoixante-treize ans [2]. Il fut enterré en l'Egliſe de S. Nicolas des Champs à Paris. Sa vie a été décrite fort doctement par Loys le Roy, dit Regius, & imprimée à Paris par Jean de Roigny *.

[1] Il n'a pas eu de goût pour le ſtyle. Son vice perpétuel, ſoit en Grec, ſoit en Latin, eſt de ne dire preſque par-tout que des riens avec de grands mots. Il croyoit ſe faire admirer, en inventant des phraſes Latines, pour exprimer des choſes inconnues aux anciens Romains, comme nos termes d'Egliſe, de Palais, de Chaſſe, de Blaſon, &c. Nicot en a rempli ſon Dictionnaire. Du Luc & Motnac ont imité ce jargon. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il mourut l'an 1540. C'eſt de quoi l'on convient aſſez; mais j'ai compté juſqu'à neuf opinions différentes ſur le jour de ſa mort. Bayle, qui en a recueilli une partie, décide pour le 23 d'Août, & ſe fonde ſur l'autorité de Louis le Roy, qui effectivement dans la première Edition de la vie de Budé, *in*-4°. à Paris, chez Jean Roigny, 1540, a écrit *X Kal. Septembr.* ce qui revient au 23 d'Août. Cette époque a même été ſuivie en diverſes Editions poſtérieures faites d'après celle-là. Mais Bayle n'a pas ſu qu'il y en avoit une fort belle de 1517, auſſi *in*-4°. chez Federic Morel, où l'Auteur qui l'a revue, mieux inſtruit, ce ſemble, qu'auparavant, réforme ſon calcul, & changeant le *X* en *VII Kal. Septembr.* apprend à ſes Lecteurs que ce ne fut non pas le 23, mais le 26 d'Août que Budé mourut. (*idem*).

* Guillaume Budé étoit d'une famille noble, où le mérite ſembloit héréditaire. Dreux Budé, ſon ayeul, étoit grand Audiencier de France ſous Charles VII, & Conſeiller du Roi, Tréſorier des Chartres. Jean ſon fils lui ſuccéda dans ſes charges, & fut père de Guillaume, dont il eſt ici queſtion; un des frères de Dreux Budé étoit Religieux de S. Jean de Jéruſalem, en

1377. Voy. l'*Hiſt. de Charles VII*, par Godefroy, pag. 884, & 892, & Piganiol, dans la *Deſcription de Paris*, Tom. I, p. 571. Guillaume eut deux fils, Mathieu & Dreux Budé, qui, après la mort de leur père, embraſsèrent le Calviniſme, & ſe retirèrent à Genève avec leur mère, où leur poſtérité ſubſiſte encore avec honneur, toujours ſous le nom de Budé.

Le Traité de Guillaume Budé, *de Aſſe*, lui fit tant de réputation, qu'il en eut le ſurnom de *Grand*. Le célèbre Eraſme appeloit cette production *le Prodige de la France*. On prétend qu'au commencement de ce Livre il a voulu décrire les vices des principaux de la Cour ſous des noms empruntés. Guillaume Boucherat, Avocat vers 1550, avoit écrit à la marge de ſon Exemplaire leurs véritables noms. Loiſel, pag. 640. — M. Ranchin avoit un Exemplaire d'Homère, avec les notes de Dydime, chargé de notes manuſcrites de Budé, qui paſſa enſuite entre les mains de M. de Boze, de l'Académie des Inſcriptions; c'eſt un petit *in-fol.* que M. Boivin connoiſſoit, & dont il parle. On lit dans les *Nouvelles Lettres* de Patin, Tom. I, Let. 64, que le grand Guillaume Budé voulant haranguer Charles-Quint, reſta muet. — François I le fit Maître des Requêtes, la Ville de Paris Prévôt des Marchands, il diſoit à ce ſujet que la libéralité du Roi & la bienveillance du peuple le rendroient ignorant. Il paſſoit pour un très-honnête homme. Mathieu Budé, fils de Guillaume, apporta d'Italie le Fragment de Dicéarque. Henri Erienne, dans ſa lettre à Nicolas Brulart, à la tête de l'Edition qu'il donna de Dicéarque, s'exprime ainſi : *Græcæ quidem linguæ ſtudioſus, ſed in Hebraicâ præſertim cognitione eam præſtantiam quam pater in Græcâ conſecutus, attulit.* (M. Falconnet).

V. les Mém. de Niceron, Tom. VIII, pag. 371.

GUILLAUME DE CABESTAN, ou DE CABESTAING, Gentilhomme & Poëte Provençal, iſſu de la noble maiſon de Servieres en Provence. Il a écrit pluſieurs Poëmes en ſa langue Provençale. Il fut tué par trahiſon l'an 1213 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Ch. 12.

GUILLAUME CAILLIER, Prêtre, autrefois Miniſtre, & maintenant réduit à l'union de l'Egliſe Catholique & Romaine, &c. Il a écrit & mis en lumière ſa Confeſſion de Foi, imprimée à Lyon, l'an 1568, par Michel Jove, auquel temps il floriſſoit *.

* Voy. plus bas Jean de Déhu.

GUILLAUME CAPEL, Pariſien, Docteur en la Faculté de Paris, homme docte & très-éloquent, tant en Latin qu'en

François, fils aîné de M. l'Avocat du Roi Capel, & frère d'Ange Capel, Sieur du Luat (duquel nous avons fait mention par ci-devant) &c. Il a traduit d'Italien en François le Livre de Nicolas Machiavel, Florentin, intitulé le Prince, imprimé à Paris l'an 1553 chez Charles Eſtienne. C'eſt lui qui a mis en lumière les Mémoires de Meſſire Guillaume du Bellay, Sieur de Langey, & de Meſſire Martin du Bellay ſon frère, imprimés à Paris chez l'Huillier par diverſes fois. Il a compoſé pluſieurs Œuvres en Latin, deſquelles nous ferons mention autre part. Il florit à Paris cette année 1584, exerçeant ſa profeſſion de Médecine.

GUILLAUME CHARTIER (Meſſire), Evêque de Paris, l'an 1470*. Il a compoſé une Oraiſon très-élégante ſur la Police du Royaume de France, laquelle il prononça devant le Roi Loys XI, après la bataille donnée entre ledit Roi, & le Comte Charles de Charolois. Elle ſe voit écrite à la main. Il mourut l'an 1472, le premier jour de Mai.

* Guillaume Chartier, originaire de Bayeux, frère du célèbre Alain Chartier, fut nommé Evêque de Paris le 4 Décembre 1447. Il aſſiſta douze ans après au Concile de Mantoue, comme Ambaſſadeur de France, & prononça une Harangue Latine qui dura plus de deux heures. (Dachery, *Spicilegium*, Tom. IX, pag. 307). Cette Harangue eſt à la Bibliothèque du Roi parmi les Manuſcrits de Baluze.

GUILLAUME CHARTIER DE VICTRAY, Miniſtre à Genève, &c. Je n'ai point vu de ſes Ecrits imprimés.

GUILLAUME DU CHOUL, dit CAULIUS, Gentilhomme Lyonnois, Conſeiller du Roi, & Bailli des Montagnes du Dauphiné, homme le plus diligent & le plus grand rechercheur d'Antiquités qu'autre qui ait été de ſon temps. Il a écrit pluſieurs Livres, tant en Latin qu'en François, touchant la recherche des Antiquités Grecques & Romaines, entre leſquels ſont ceux-ci qu'il a compoſés en notre langue; Diſcours ſur la Caſtrametation & Diſcipline Militaire des Romains; Traité des Bains & antiques Exercitations Grecques & Romaines; Diſcours de la Religion des anciens Romains, le tout imprimé

à Lyon par Guillaume Roville, l'an 1557, avec les figures, tirées ſur les marbres antiques, & avec les médailles, monnoyes & monumens des anciens Empereurs Romains *; Epître Conſolatoire à Madame de Cheurieres, imprimée par Jean Temporal, l'an 1555, à Lyon, avec une autre de Seneque à Lucile, &c. Douze Livres des Antiquités de Rome; Traités des Animaux féroces & étranges; les Epigrammes de toute la Gaule; Traités de la nature des Dieux. Je ne ſais ſi les ſuſdits Livres ſont imprimés. Il floriſſoit à Lyon l'an 1558.

* Cette Edition eſt *in*-4°. Il en avoit paru une *in-fol.* dans la même Ville en 1556.

GUILLAUME CHRESTIEN, natif d'Orléans, Docteur en Médecine à Paris, premièrement Médecin de M. le Duc de Bouillon, & depuis du Roi Henri II, &c *. Il a traduit un Traité d'Hippocrat, de la Géniture & Génération de l'homme, avec le Traité de Jaques du Bois, dit Sylvius, touchant les mois des femmes, des maladies provenantes d'iceux, & de leur cure ou gariſon, imprimé à Paris chez Guillaume Morel (en 1559); Traité intitulé Philalethes, ſur les erreurs anatomiques de certaines parties du corps humain, réduites & colligées ſelon la ſentence de Galien par ledit Guillaume Chreſtien, imprimé à Orléans l'an 1536, & à Lyon auſſi en ladite année **. Il a écrit beaucoup d'Œuvres en Latin, deſquelles il y en a quelques unes en lumière; le reſte pourra être imprimé s'il plaît à Florent Chreſtien ſon fils de les publier, pour le ſoulagement des amateurs de la Médecine. Il floriſſoit l'an 1550, ſous Henri II.

* Sainte-Marthe, dans ſes *Eloges*, le dit originaire des confins de la Bretagne. De Thou dit auſſi que c'étoit un Gentilhomme Breton, *Hiſt.* Liv. XVII.

** Il a traduit de Grec en François les ſept livres de la *Méthode Térapeutique* de Gallien, imprimés à Paris chez Denis Janot.

GUILLAUME COLOMBE, Poëte François. Il a écrit un Chant Royal, à l'honneur de la Vierge, imprimé.

GUILLAUME COQUILLART, Official en l'Egliſe de Rheims

Rheims en Champagne, l'an 1478. Il a écrit en vers François pluſieurs Traités, deſquels s'enſuivent les titres: les Droits nouveaux, le Plaidoyé & Procès d'entre la Simple & la Ruſée, le Blaſon des Armes & des Dames, le Monologue de la Botte de foin, le Monologue du Puis, le Monologue du Gendarme caſſé, & autres petites Œuvres, le tout imprimé à Paris par Galiot du Pré, l'an 1532. Il a davantage écrit le Purgatoire des mauvais maris; l'Advocat des Dames de Paris allant aux Pardons. Il floriſſoit à Rheims en Champagne, l'an 1478.

[1] L'Editeur nouveau des Poëſies de Coquillart, à Paris 1723, ayant eu communication de mon Exemplaire Gothique, à la fin duquel étoient les remarques ſuivantes écrites de ma main, les a inſérées preſque toutes mot à mot, tant dans ſon Epître Dédicatoire, que pag. 163 & 164 de ſon Edition, ce qui ne doit pas m'empêcher de les repréſenter ici tout au long, telles qu'originairement je les ai conçues.

Nicolas Hori, dont les Œuvres Latines en proſe & en vers, preſque toutes de dévotion, furent imprimées *in-fol.* l'an 1507, à Lyon, chez Jean Sacon, Piémontois, eſt, je penſe, l'Auteur le plus ancien qui ait fait mention de Coquillart. Il adreſſe *Guillermo Coquillario* trois Epigrammes, que je me ſouviens n'avoir pas daigné copier, parce que, outre qu'elles ſont très-plattes, elles ne contiennent rien qui ſerve à faire connoître ni Coquillart, ni Hori. Celui-ci, dans ſon Livre, prend la qualité de *Præfectus Auxiliaris*, ce qui peut-être ſignifie qu'il étoit Préſident à la Cour des Aides. Dans l'*Enquête de la Simple & de la Ruſée*, il y a deux dates, l'une de 1470, l'autre de 1478, par leſquelles il paroît que Coquillart écrivoit ſous Louis XI, à qui je doute qu'il ait ſurvécu de beaucoup. Je le crois poſtérieur de quelques années à l'Auteur de la *Farce de Patelin*, & le tiens contemporain de Martial d'Auvergne, dont nous avons les *Arrêts d'Amours* & les *Vigiles de Charles VII.* Coquillart écrit avec une facilité merveilleuſe, & parle très-bien pour ſon temps. Marot l'a regardé comme l'honneur de la Champagne, lorſque dans ſon imitation de l'Epigramme de Martial, Liv. I, *Verana docti ſyllabas amat Vatis*, il a dit:

De Coquillart s'éjoüit la Champagne.

il a pris auſſi plaiſir à ſe jouer ſur le nom & ſur les armes de ce Poëte, en cette Epitaphe de quatre vers:

La Morre eſt jeu pire qu'aux quilles,
Ne qu'aux échecs, ne qu'au quillart.
A ce méchant jeu Coquillart
Perdit ſa vie & ſes coquilles.

L'alluſion de la *mourre*, ou, comme il dit, de la *morre*, à la *mort*, eſt bien

puérile, & ce n'eſt pas là ce badinage qu'a entendu Deſpréaux, quand il a dit :

Imitez de Marot l'élégant badinage.

La Table des Œuvres de Coquillart promet le *Monologue du Gendarme caſſé*, qui n'eſt pourtant diſtingué par aucun titre dans le corps du Livre, mais ſe trouve ſans diviſion à la tête du *Monologue des Perruques*, comme faiſant partie de ce Poëme, ce qui auroit beſoin d'être corrigé. Une citation de Coquillart dans Névizan, Liv. IV *Silva Nuptialis*, n° 97, donne encore lieu à un bien plus grand embarras. Ce Juriſconſulte goguenard, voulant, après avoir dit ailleurs mille maux des femmes, les juſtifier en cet endroit, allégue en leur faveur pluſieurs Ouvrages François en ces termes mal arrangés, que je vais, de peur de confuſion, enfermer entre deux crochets : [*Et in linguâ etiam Gallicâ* Guill. Coquillart, *Lib.* des Droits nouveaux *in* le Débar des Dames & des Armes. *In Libro* le trop tard marié. *Et* de la louange & beauté des Dames. *Et* le Purgatoire des mauvais maris, Ch. 9, *ubi latè quam pœnam ibi inter cæteros ſufferat Matheolus Bigamus, propter illud opus quod compoſuit contra fœminas. Et in Libro* l'Avocat des Dames de Paris allant aux pardons, *ubi reſpondet cuidam Prædicatori.*] Voilà le paſſage tout au long, pour la ſaine intelligence duquel on doit bien prendre garde que quand Nevizan, après avoir cité Coquillart dans ſes *Droits nouveaux* & dans ſon *Débat des Dames & des Armes*, cite enſuite *le trop tard marié*, la *Louange & beauté des Dames*, le *Purgatoire des mauvais maris*, & l'*Avocat des Dames de Paris allant aux pardons*, il ne faut pas s'imaginer que ce ſoient d'autres compoſitions du même Coquillart, ce ſont quatre Ouvrages appartenans à des Auteurs anonymes. François Hotman, qui a copié dans ſon *Matago de Matagonibus* les quatre ou cinq dernières lignes de l'endroit de Névizan, n'a point fait cette diſtinction, &, faute de l'avoir faite, a cité comme de Coquillart, le *Purgatoire des mauvais maris*, & l'*Avocat des Dames*, &c. C'eſt ce qui a induit en erreur La Croix du Maine, qui, après le dénombrement ordinaire des Œuvres de Coquillart, rapporte de plus les deux pièces ſeules mentionnées par Hotman, paſſant comme lui ſous ſilence le *Trop tard marié* & la *Louange & beauté des Dames*, d'où je conclus que quoiqu'il ne nomme point Hotman, il s'en eſt fié uniquement à lui, ſans avoir vu le paſſage de Névizan. Celui-ci a cité une infinité de Livres vulgaires, aujourd'hui très-rares, alors très-communs & très-connus, enſorte que ſi ceux qu'Hotman & La Croix du Maine ont attribués à Coquillart, lui avoient véritablement appartenu, les Libraires qui publièrent ſes Œuvres n'auroient pas manqué d'y joindre celles-là, & d'en groſſir leur Edition. C'eſt ce qu'ils n'ont pas fait. Bien loin de-là, le *Purgatoire des mauvais maris* eſt rapporté par du Verdier, à la fin de la lettre P, comme un Livre imprimé ſans nom d'Auteur. — L'Editeur ci-deſſus marqué des Poëſies de Coquillart à Paris, 1723, ajoute à mes obſervations celle-ci, qu'il tire de Marlot, pag. 745 de ſon *Hiſtoria Remenſis*, Tom. II, ſavoir que Jean-Juvénal des Urſins, Archevêque de Reims, dans ſon teſtament du 18 Septembre 1472, nomme

pour un de ſes Exécuteurs teſtamentaires Guillaume Coquillart, qu'il appelle *Procuratorem ſuum.* (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome X, p. 156.

GUILLAUME COTELAY, natif de Fontanges en Auvergne, très-excellent Muſicien de notre temps. Il a fait imprimer quelques Chanſons de Muſique, compoſées par lui, l'an 1570, & de ſon âge 39.

GUILLAUME COUSINOT (Meſſire), Chevalier François, très-excellent Hiſtorien. Il a écrit une Chronique très-ample & très-véritable des choſes advenues de ſon temps, laquelle n'eſt encore imprimée [1]. Jean le Feron, Avocat en Parlement (duquel nous parlerons ci-après) aſſure en ſes Œuvres l'avoir pardevers ſoi écrite à la main. Il floriſſoit ſous Loys XI, Roi de France, l'an 1469 *.

[1] Quelques-uns, mais ſans preuves, lui attribuent la *Chronique de Louis XI*, vulgairement dire l'*Hiſtoire ou Chronique ſcandaleuſe.* (M. DE LA MONNOYE).

* Guillaume Couſinot moutut en 1471. On a publié un Abrégé de ſa vie, où il eſt qualifié Chambellan des Rois Charles VII & Louis XI, & où l'on dit qu'il fut employé dans les affaires les plus difficiles. Cet Abrégé a été tiré d'un Manuſcrit ſur la vie & les actions de Guillaume Couſinot, par Jaques Couſinot, Docteur en Médecine.

GUILLAUME CRETIN [1], Poëte François & Hiſtorien, Secrétaire & Chroniqueur du Roi de France Loys XII, Tréſorier de la Chapelle du Bois de Vincennes, ou Vie-ſaine, près Paris, Chantre & Chanoine de la Sainte Chapelle du Palais Royal de Paris. Il a écrit en vers François les Annales & Chroniques de France, diviſées en quatre parties. Nous les avons écrites à la main en notre Bibliothèque; elles n'ont été imprimées que j'aye pu voir. Il a écrit en vers & rithme Françoiſe le Débat de deux Dames, ſur le paſſe-temps de la chaſſe des chiens & oiſeaux, le Loyer des folles Amours, le tout imprimé à Paris l'an 1528 *; Chants Royaux à l'honneur de la Vierge. Il floriſſoit à Paris du temps du Roi Loys XII, l'an 1500.

[1] Ménage, dans ſes *Origines Françoiſes*, au mot CRETIN, dit que le vrai

nom de ce Poëte étoit GUILLAUME DU BOIS, comme il le déclare lui-même, ajoute-t-il, par cette ſuſcription de ſon Epître à Frère Jean Martin, Religieux Céleſtin :

Le G. du Bois, *aliàs* dit Cretin,
En plumetant ſur ſon petit pupitre,
A minuté cette plaiſante Epître,
Pour l'envoyer à Frère Jean Martin.

Je crois pour moi que c'eſt une ſimple alluſion à la qualité qu'il avoit de *Tréſorier du Bois de Vincennes*, lieu d'où il écrivoit à ce Religieux cette Epître, & la ſuivante ainſi datée ſur la fin :

Ecrit au Bois Vinciennes appelé.

S'il ſe fût véritablement nommé *DU BOIS*, il ſeroit difficile qu'il n'en parût, ou dans les Auteurs qui ont parlé de lui, ou dans ſes Poëſies, quelque veſtige mieux marqué. Auſſi ces mots, *le G. du Bois*, prouvent ſi peu que ce fut ſon nom, qu'il a été obligé d'ajouter *aliàs dit Cretin*, de peur que ſon ami n'ignorât qui étoit celui qui lui écrivoit. Il naquit à Nantette, & mourut l'an 1525. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Ses *Chroniques de France*, en vers, ſe voient manuſcrites à la Bibliothèque du Roi, *in-fol.* avec des enluminures, en quatre volumes. Pâquier auroit pu reconnoître aiſément par ſes yeux qu'il s'étoit trompé, lorſque, p. 156 du Tom. I de ſes *Lettres*, il avoit parlé de Cretin comme d'un homme qu'on faiſoit paſſer pour un grand Hiſtoriographe du Roi, ſans que pourtant on eût jamais rien vu de ſes Ecrits, c'eſt-à-dire, de ſes Ecrits Hiſtoriques, car de purement poëtiques il en cite lui-même des morceaux, Ch. 13 du Liv. VII de ſes *Recherches*. (*idem*).

Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, p. 17.

* Le *Loyer des Folles Amours* a encore été imprimé à Paris, en 1532, *in-16*, chez Ant. Bonnemere, avec le *Blaſon des fauſſes Amours*.

GUILLAUME DE CURSOL (Meſſire), Chevalier, Sieur de Bellefonteine & de Monteſtrac *, Conſeiller du Roi, & Tréſorier général de France, en la charge & généralité de Guyenne, établie à Bordeaux, &c. Il a traduit d'Eſpagnol en François la première & ſeconde partie de l'Image de la vie Chrétienne, écrite en langage Portugais, par Hector Pinto, Eſpagnol, &c. imprimée à Paris chez Guillaume Chaudiere, l'an 1574.

* Ce n'eſt ni *MONTESTRAC* qu'il faut écrire, ni *MONTESTRUT*, comme le dit du Verdier, mais *MONTESTRUC*, nom d'un Bourg en Agenois.

GUILLAUME DRIEU, Mathématicien. Il a mis en lumière un Livre de ſon invention, intitulé le Tabulaire Aſtronomique, ou Calendrier perpétuel, auquel Livre ſont contenus les principaux paſſages tant du vieil que du nouveau Teſtament, imprimé à Lyon par ledit Auteur & Antoine Voulant, l'an 1562, auquel temps floriſſoit ledit Guillaume Drieu.

GUILLAUME DURANT, ſurnommé LE SPÉCULATEUR, grand Juriſconſul de ſon temps. Il étoit natif de Puymoſſon au Diocèſe de Riez ſelon aucuns, & ſelon autres il étoit de Montpellier. Belleforeſt a écrit qu'il étoit natif de Beauvais en Picardie; mais ce qui les fait ainſi contredire, c'eſt qu'il y en a eu pluſieurs de ce nom de Durant: au reſte, je crois plutôt que cettuy-cy ait été né en la Gaule Narbonnoiſe qu'autrement, car il a écrit en langue Provençale pluſieurs Poëſies bien eſtimées de ſon temps[1]. Il a écrit en Latin, mais nous en ferons mention autre part. Il mourut l'an 1270.

[1] Les qualités qu'on donne ici à Guillaume Durant de bon Poëte Provençal, de grand Juriſconſulte, ſurnommé *le Spéculateur*, & d'Evêque de Mende, lui conviennent toutes. Il n'y a que le temps de ſa mort qui a beſoin d'être corrigé. Jean de Notre-Dame & La Croix du Maine qui l'ont miſe en 1270, l'ont avancée de vingt-ſix ans. Guillaume Durant, âgé d'environ ſoixante-ſept ans, mourut à Rome le 1 Novembre 1296, & fut enterré à la Minerve, où ſe voit ſon Epitaphe en trente vers Hexamètres non Léonins. C'eſt une erreur de lui attribuer le Traité *De Modo generalis Concilii celebrandi*, & de croire que l'ayant compoſé à la Requête du Pape Clément V, il aſſiſta au Concile aſſemblé par ce Pontife l'an 1311 à Vienne en Dauphiné. L'Auteur du Livre dont il s'agit eſt un autre Guillaume Durant, Archidiacre de Mende, neveu de l'Evêque défunt. Le Pape Boniface VIII, qui avoit eu beaucoup de conſidération pour l'oncle, & qui connoiſſoit le mérite du neveu, le nomma Evêque de Mende, par ſa lettre du 17 Décembre 1296, peu de temps, comme on croit, après la mort de Guillaume Durant l'ancien. Les PP. Quétif & Echard ont parfaitement démêlé ce fait, Tom. I de la Bibliothèque des Ecrivains de leur Ordre, à l'Article de *Guillelmus Durant*. Notez que La Croix du Maine, au mot JEAN DE LA GUESLE, nomme *Pierre Durand*, ce *Guillaume Durant*, & le fait natif d'Auvergne. (M. DE LA MONNOYE).

Guillaume Durant, *le Spéculateur* (ainſi nommé à cauſe du Livre intitulé *Speculum Juris*, qu'il compoſa) ſecond fils de Berhaud Durant, étudia le

Droit en Italie ſous Henri de Suze, & fut reçu Docteur à Bologne, enſeigna enſuite le Droit Canonique à Modène, appelé par Clément IV à Rome, pour être ſon Chapelain & ſon Auditeur. Il fut envoyé Légat au Concile de Lyon par Grégoire X, en 1274. On prétend qu'il fut envoyé Légat au Soudan d'Egypte par le Pape Boniface VIII, qu'il mourut à Nicoſie en Chypre, d'où ſon corps fut rapporté à Rome, & enterré à la Minerve. (Mais ſon Epitaphe ſemble atteſter qu'il mourut à Rome comme le dit M. de la Monnoye). Il étoit d'une famille différente des Durand d'Aix, Seigneurs de Faveau, & des Dutant de Digne. Ses Ouvrages les plus connus ſont, *Speculum Juris*, *Rationale divinorum officiorum*, *Repertorium Juris*. Guillaume Durant, ſon neveu, & Evêque de Mende après lui, eſt l'Auteur du Traité *De Modo Concilii celebrandi*. (M. Falconnet).

* Le *Rationale divinorum officiorum* de Guillaume Durant eſt un des premiers Livres imprimés, ſur vélin, par colonnes, en 158 feuillets, ſans n°. ni réclame. A la fin du fol. 158, à la ſeconde colonne, on lit : *Preſens rationalis divinorum Codex officiorum, venuſtate Capitalium decoratus, rubricationibuſque diſtinctus, artificiosâ adinventione imprimendi ac caracterizandi abſque calami exaratione ſic effigiatus... Per Johannem Fuſt Civem Moguntinum & Petrum Gernskeim, Clericum Dioceſ. ejuſd. anno Domini milleſimo quadringeſimo quinquageſimo-nono, ſexto die Octobris.* Beaucoup d'Ecrivains ont cru que cette Edition étoit le premier fruit de la Preſſe ; mais nous avons les Pſeaumes imprimés avec la date de 1457, ſans parler de pluſieurs Editions non datées, antérieures encore à cette époque. *Voy.* l'Hiſt. de l'Impr. de Ptoſper Marchand, pag. 33 & ſuiv.

GUILLAUME FAREL [1], natif de l'Evêché de Gap en Dauphiné, Miniſtre à Genève. Il a écrit pluſieurs Livres cenſurés par Meſſieurs de la Faculté de Théologie à Paris, & encore par le Concile de Trente. Il mourut l'an 1565, le treizième jour de Septembre, âgé de ſoixante-ſeize ans [2]. Sa réponſe à Me Pierre Caroli, & envoyée à M. le Duc de Lorraine, a été imprimée avec une ſeconde Epître dudit Farel ou Pharel.

[1] Eraſme écrit toujours *Pharellus*, & quelquefois, par dériſion, le nomme *Phallicus*. (M. de la Monnoye).

[2] On lit dans l'*Hiſt. des Egl. Réform.* Tom. III, p. 456, que Guillaume Farel, en 1565, paſſoit quatre-vingt ans. Il avoit été Diſciple de Jaques le Févre d'Etaples, & ami de Girard Ruffi, dont il a été parlé plus haut. Le Févre ayant été chaſſé de France, Farel ſe retira à Baſle, communiqua avec Ecolampade & Zuingle, & fonda enſuite pluſieurs Egliſes dans les pays de Vaux & de Neufchâtel. Ancillon a écrit ſa vie, ſous le titre de l'*Idée du fidèle Miniſtre de J. C.* Ducat. pag. 75. (M. Falconnet).

GUILLAUME FIGUIER, ou FIGUIERA, premier du nom, Citadin d'Avignon, grand Hiſtorien. Il a écrit pluſieurs Hiſtoires & autres belles Œuvres, tant en Latin qu'en langue Provençale. Il floriſſoit l'an 1270 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 45.

GUILLAUME FIGUIER, ou FIGUIERA, ſecond du nom, Gentilhomme natif d'Avignon en Provence, fils du ſuſdit Guillaume. Il étoit ſurnommé de ſon temps LE SATYRIQUE, ayant écrit pluſieurs Satyres & invectives contre les Princes Tyrans, lequel Livre il intitule le Fléau mortel des Tyrans. Il a écrit un autre Poëme en langue Provençale, qu'il a nommé Contr'amour. Il a écrit pluſieurs Chanſons à la louange d'une Dame d'Avignon, de la maiſon des Matherons. Ses Œuvres ne ſont imprimées. Pétrarque a imité ce Poëte en pluſieurs de ſes Sonnets. Il floriſſoit en Provence l'an 1270.

GUILLAUME LE GAINGNEUR, Secrétaire & Ecrivain du Roi. C'eſt le plus renommé pour l'écriture qui vive aujourd'hui en France. Il florit à Paris cette année 1584. Je ne ſais s'il a fait imprimer quelques-uns de ſes Alphabets ou Exemplaires d'écriture, comme avoit fait Pierre Hamon, duquel nous parlerons ci-après.

GUILLAUME GAUTERON DE CENQUOINS, Secrétaire de M. de Mont-Luc, lorſqu'il étoit Ambaſſadeur à Veniſe, l'an 1542. Il a traduit de Toſcan en François un Livre intitulé Scanderbeg, qui eſt un Commentaire d'aucunes choſes des Turcs & du Seigneur Georges Caſtriot, dit Scanderbeg, Prince d'Epire & d'Albanie, lequel Livre contient ſa vie & les victoires par lui obtenues, imprimé à Paris l'an 1544 chez Denys Janot. Jaques de Lavardin Sieur du Pleſſis Bourrot a écrit amplement la vie dudit Scanderbeg, imprimée à Paris, comme nous dirons en ſon lieu.

GUILLAUME GOSSELIN, natif de Caën en Nor-

mandie, homme docte ès Mathématiques. Il a mis quelques ſiens Œuvres de Mathématiques en lumière, ſçavoir une Arithmétique compoſée par un ſavant Mathématicien d'Italie, augmentée & annotée par ledit Goſſelin, imprimée à Anvers chez Plantin, l'an 1578*. Il a écrit quelques Livres Latins, mais ce n'eſt pas notre délibération d'en faire ici mention, nous réſervant à notre Bibliothèque des Ecrivains Latins. Il florit à Paris cette année 1584. Quant à M. Jean Goſſelin, Garde de la Bibliothèque du Roi, natif de Vire en Normandie, homme docte ès Mathématiques, & parent du ſuſdit (comme il ſemble) nous en ferons mention en ſon ordre**.

* C'eſt une Traduction Françoiſe de l'Arithmétique de Nic. Tartuglin.

** Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 305.

GUILLAUME DES GROS. Il a écrit un Traité de la Confeſſion auriculaire, imprimé à Paris l'an 1568 [1].

[1] Le Docteur Jaques Boileau, dans ſon Hiſtoire de la *Confeſſion auriculaire*, n'a pas fait mention de cet Auteur. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME GUEROULT, natif de Rouen en Normandie [1]. Il a traduit de Latin en François un Livre de J. P. Cermenat, Milanois, lequel s'intitule Diſcours de la droite adminiſtration des Royaumes & Républiques, imprimé à Lyon par Loys & Charles Peſnot à la Salemandre, l'an 1561; le premier Livre du Naturel des Oiſeaux; le ſecond du Naturel des Animaux, imprimé à Lyon par Balthazar Arnoulet, l'an 1550, avec les portraits ou figures d'iceux; Chanſons ſpirituelles, miſes en Muſique par Didier Lupi ſecond, imprimées à Paris par Nicolas du Chemin. Il a traduit le premier Livre des Narrations Fabuleuſes de Palephatus, Auteur Grec, avec le Diſcours de la verité & hiſtoire d'icelles, auquel ont été ajoutées quelques Œuvres Poëtiques du même Traducteur. Le tout a été imprimé à Lyon par Robert Granjon, l'an 1558, de caractères François. Le premier Livre d'Emblêmes, avec les figures, imprimé à Lyon par Balthazar Arnoulet, l'an 1550;

Sentences

Sentences des bons Auteurs Grecs & Latins, traduites en rithme Françoiſe par ledit Gueroult, imprimées à Lyon par Arnoulet, avec celles de Ciceron, traduites par Pierre Lagnier de Compiegne, &c. L'Hymne du temps & de ſes parties; les Chroniques & geſtes admirables des Empereurs de Rome, avec leurs effigies, le tout contenant deux volumes, imprimés à Lyon par Balthazar Arnoulet, l'an 1552 Il floriſſoit à Lyon l'an 1569.

[1] J'ai opinion que le nommé *Guillermus Gueroaldus*, Ecolier en Médecine dans l'Univerſité de Caën, & Auteur d'un Commentaire, *in*-8°, en lettres Gothiques, ſans marque de temps ni de lieu, ſur le faux Macer *de Virtutibus herbarum*, n'eſt autre que ce *Guillaume Gueroult*. Reineſius & Daumius, qui en ont parlé, Epître 8 & 9, ne l'ont point connu. Il étoit alors très-jeune. L'envie de connoître les Plantes lui fit, lorſqu'il fut plus avancé en âge, entreprendre la Traduction de l'*Hiſtoria Plantarum* de Fuchſius. Il mit en François la Rhapſodie Polirique du Seigneur Jean-Pierre Cermenati, *De rectâ Regnorum & Rerumpublicarum adminiſtratione*, mauvais Ouvrage, qu'il rendit encore plus mauvais par ſa verſion, de laquelle du Verdier ne laiſſe pas de donnet de longs extrairs. Béze, dans ſa vie Latine de Calvin, dit que Guéroult appréhendant d'être puni à Genève de ſa vie ſcandaleuſe, s'étoit réfugié à Lyon, & que c'eſt lui qui, en 1553, corrigea les épreuves du Livre intitulé *Chriſtianiſmi reſtitutio*, que Server, ſous le nom de *Michael Villanovanus*, faiſoit imprimer à Vienne en Dauphiné. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE GUILLE-VILLE, Moine de Chaliz, de l'Ordre de Ciſteaux. Il s'appelle en Latin GUILELMUS DE DEGUILLA-VILLA, &, ſelon aucuns, il étoit natif de Chaliz, & Moine de Pontigni-fille, &c. l'an 1310. Il a compoſé en rithme Françoiſe un Livre intitulé, le Pélerinage de l'homme, lequel a été revu & corrigé par un Moine de Clairvaux, imprimé à Paris par Antoine Verard, l'an 1511 [1]. Ce Livre s'intitule autrement le Roman des trois Pélerinages, le premier eſt de l'homme durant qu'il eſt en ſa vie, le ſecond de l'ame ſéparée du corps, le tiers eſt de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Ce Livre a été de rechef imprimé par Me Barthole & Jean Petit, au Soleil d'Or. Il floriſſoit l'an 1310.

[1] Ce même Ouvrage, mis en proſe ſous le titre de *Pélerinage de la vie humaine*, avoit été imprimé à Lyon, *in*-4°, avec figures, par Mathieu Huſz,

1485. Du Verdier, à la fin de la lettre P, rapporte le Roman intitulé les *Pélerins de la vie humaine*, par où l'on voit qu'il a connu le Livre, mais non pas l'Auteur. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME HAUDENT. Il a traduit de Latin en vers François la Ruſtique de Politian [1], imprimée chez Jean Petit, & chez Martin le Megiſſier à Rouen.

[1] Le Traducteur auroit mieux fait d'intituler ſa Traduction du *Ruſticus* de Politien, le *Ruſtic* que la *Ruſtique*. Politien, à la vérité, pouvoit en Latin élégamment dire *Ruſticus mea*, en ſous entendant *Sylva*, de même qu'on dit *Eunuchus Terentiana*, en ſous-entendant *Fabula*; mais ces ſortes d'élégances ne ſont pas reçues en François. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE HERIS, homme docte ès langues. Il a traduit pluſieurs Livres, tant Grecs que Latins, en notre langue Françoiſe, &, entr'autres, celui de S. Jean Chryſoſtome ou Bouche-dor, auquel il montre que nul n'eſt bleſſé que de ſoi-même, imprimé à Anvers par Mathieu Crom, l'an 1544, auquel temps ledit de Heris floriſſoit à Anvers.

GUILLAUME HOUVET, Chartrain. Il a écrit pluſieurs Epîtres, tant en Latin qu'en François, imprimées l'an 1530 à Paris, auquel temps il floriſſoit, & étoit grand Grammairien.

GUILLAUME DES INNOCENS, Maître Juré en Chirurgie de la Ville de Toloſe. Il a traduit de Latin en François le Traité de la Peſte, compoſé par M. Laurent Joubert, l'un des plus doctes Médecins de notre ſiècle. Il a écrit une queſtion de la Paraliſie, & deux Paradoxes de la révulſion, le tout en Latin, & traduit par G. des Innocens. Le tout a été imprimé enſemble par Jean Lertout, l'an 1581 *.

* Ajoutez à ces Ouvrages une *Oſtéologie*, ou *Hiſtoire des os du corps humain.*

GUILLAUME LANDRÉ, d'Orléans, Poëte & Hiſtorien François, autre que Chreſtoſle Landré, Médecin & Lecteur de M. le Duc d'Orléans. Ceſtuy Guillaume a traduit en vers François le Livre de Roland le Furieux [1]. Plus il a traduit d'Eſ-

pagnol en Proſe Françoiſe l'Hiſtoire de Primaleon de Grece, imprimée à Paris l'an 1577.

[1] Je doute fort de cette Traduction du *Roland de l'Arioſte*; ce qu'il y a de sûr, c'eſt qu'elle n'a jamais été imprimée. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME LAURENT, Xaintongeois, Docteur en Théologie, Profez au Couvent des Frères Prêcheurs ou Jacobins de Xaintes. Il a écrit en Proſe Françoiſe la Déclaration de la diverſité de l'Egliſe Réformée *.

* Les PP. Quérif & Echard ne font pas mention de cet Auteur dans la Bibliothèque des Ecrivains de leur Ordre.

GUILLAUME DE LAURIZ, ou DE LORRIZ en Gaſtinois, ancien Poëte François, & J. C. l'an 1260, ou environ. Il a commencé le Roman de la Roze, lequel a été depuis continué & achevé par Jean Clopinel, ſurnommé de Meun ou Mehun ſur Loire, comme nous dirons en ſon lieu [1]. Ce Livre a été écrit en vers François par les ſuſdits, & contient en ſomme les Commandemens d'Amour pour parvenir à la jouiſſance, imprimé à Paris l'an 1531 par Galiot du Pré. Nous l'avons pardevers nous écrit à la main ſur parchemin de lettre antique, & ſuivant le langage uſité de leur temps. Ce Livre a depuis été imprimé ſous le nom du Songe du Verger, mais c'eſt un autre Livre traitant toute autre choſe. Jean Moulinet a mis en proſe le ſuſdit Roman, afin d'être mieux entendu, & y a adjouté quelques allégories de ſon invention. Il a été imprimé à Paris l'an 1521 chez Michel le Noir. Jean Gerſon a écrit un Traité contre ledit Roman, &c.

[1] On voit de lui, outre ſon commencement du *Roman de la Roſe*, diverſes Ballades, divers Rondeaux, & autres Poëſies manuſcrites, rapportées, pag. 13 du Catalogue des Livres de Madame la Princeſſe. Il faut voir à ſon ſujet les mots JEAN CLOPINEL & JEAN DE MEUN. (M. DE LA MONNOYE).*

* Guillaume de Lorris vivoit ſous le règne de S. Louis, & mourut en 1260, ou 1262.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 26.

GUILLAUME DE LESRAT, G. Angevin, Sieur DE

LANCRAU, Conſeiller du Roi & Préſident au Parlement de Bretagne, fils aîné de M. le Préſident d'Angers, nommé Guillaume de Leſrat, lequel mourut l'an 1563, &c. & frère de M. des Briotieres Guy de Leſrat, Préſident d'Angers, &c. duquel nous avons parlé ci-devant. Il a mis en lumière les cinq Arrêts prononcés par lui en robe rouge au Parlement de Rennes en Bretagne, imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1581. Ce Livre a été bien reçu & applaudi de tous les doctes de France & autres qui l'ont vu. Je n'ai pas cognoiſſance de ſes autres Ecrits, tant Latins que François. Il florit cette année 1584[1].

[1] Il mourut l'an 1586 au mois de Septembre à Paris, d'où ſon corps fut porté à Angers. *Voy.* ſon Epitaphe, pag. 171 des *Remarques* de Ménage ſur la vie de Pierre Ayrault. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME LIMANDAS, natif de Trevols, Licentié ès Loix, Conſeiller du Roi en la Sénéchauſſée & Cour conſervatoire de Lyon, l'an 1546. Il a traduit de Latin en François les trois premiers Livres des Inſtitutions Forenſes de M. Jean Imbert, leſquelles il a ſi heureuſement tournés, que ledit Imbert avoue que l'on n'eût pu mieux faire. Ces Livres ont été imprimés à Paris & autres lieux par diverſes fois. La Paraphraſe du ſecond, troiſième & quatrième Livre des Inſtitutions Forenſes, ou Pratique Judiciaire dudit Imbert, traduite par ledit Lymandas, a été imprimée à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1546. Il floriſſoit l'an ſuſdit 1546.

GUILLAUME DE LORRIS. Voy. ci-deſſus GUILLAUME DE LAURIS, écrit par A.

GUILLAUME MAIGNART, Poëte François. Il a écrit quelques Poëmes à l'honneur de la Vierge, imprimés à Paris.

GUILLAUME DU MAINE, dit MAINUS, natif de Loudun en Poictou, Abbé de Beaulieu, Lecteur de Madame la Ducheſſe de Berry, ſœur unique du Roi, & depuis Précepteur de Meſſieurs les enfans de France, &c. homme docte ès langues,

Poëte Latin & François [1]. Il a écrit pluſieurs Epîtres en vers François, l'une ſur la venue de Monſeigneur le Maréchal de Briſſac ; le Laurier, contenant la louange de l'étude, & l'utilité qui en vient ; l'heureux partage des excellens dons de la Déeſſe Pallas, réſignés au Roi Henri II, le tout imprimé à Paris chez Michel Vaſcoſan, l'an 1556, auquel temps ledit Auteur floriſſoit.

[1] Avant que d'être Précepteur des enfans de France, il l'avoit été de ceux de Guillaume Budé, qui lui a écrit deux Epîtres Latines & treize Grecques. Salmon Macrin, ſon Compatriote, Liv. III de ſes *Hymnes*, imprimées l'an 1537, lui adreſſe une Ode Sapphique, dont le titre eſt *Ad Gulielmum Mainum, liberorum Franciſci Regis Præceptorem*, & Let. 4, lui adreſſant des Phaleuques, pour le remercier de ceux qu'il en avoit reçus en grand nombre, il l'appelle *Gilermum Dumanium*. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE LA MARE, dit DE MARA, natif de Coutances, ou Conſtances en Normandie, homme très-docte & très-éloquent, tant en Latin qu'en François. Il a écrit pluſieurs Œuvres en notre langue, non encore imprimées que je ſache Celui qui a augmenté le Livre de Trithemius des Ecrivains Eccléſiaſtiques le loue grandement. Il floriſſoit l'an 1520, ou environ [1].

[1] On a de lui, tant en proſe qu'en vers quelques mauvais Ouvrages Latins. Ses Ouvrages François, s'il en a fait, ne ſont point connus. Il prend dans ſes Oraiſons & Epîtres, imprimées à Paris *in*-4°, 1514, la qualité de *Chanoine & Tréſorier de l'Egliſe de Coutance*. Il s'y qualifie auſſi *Recteur de l'Univerſité de Caën*. (M. DE LA MONNOYE).

* Il donna une Edition du Poëme Grec de Muſée, ſur les Amours de Léandre & de Héro, avec une verſion Latine. Elle fut imprimée en 1526.

GUILLAUME LE MENAND, Cordelier, ou de l'Ordre de S. François. Il a traduit de Latin en François le Livre intitulé le Grand Vita Chriſti, autrement la Vie de Jeſus-Chriſt, écrite premièrement en Latin par Lodolphe Chartreux, &c. imprimée à Paris il y a près de cent ans [1]. Ce Livre a depuis eté traduit en François par Jean l'Anglois, Sieur de Freſnoy, comme nous dirons ci-après. Il a davantage traduit les Livres

de la Sainte Bible en notre langue, imprimés à Lyon il y a près de cent ans, ſuivant la Traduction Latine de Pierre Comeſtor ou Manducator, &c.

[1] On fait les railleries de d'Aubigné ſur le *Grand Vita Chriſti*, dans ſa Confeſſion de Sancy, Liv. I, Chap. 2. Jean l'Anglois qui, en 1582, donna une nouvelle Traduction du Livre, en changea le titre. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME MICHEL, dit DE TOURS. Il a traduit de Latin en Proſe Françoiſe les trois Livres de Polydore Virgile, des inventeurs des choſes, imprimés à Paris par Pierre le Brodeur, l'an 1520. (François de Belle-foreſt a traduit depuis les huit Livres dudit Polydore, imprimés à Paris). Il a traduit les Géorgiques de Virgile, imprimées à Paris l'an 1519. Il a traduit Suétone des vies des douze Céſars, imprimé à Paris chez Pierre Nidoue & Galiot du Pré, l'an 1520, lequel a été depuis traduit fort heureuſement par Georges de la Bouthiere, comme nous avons dit ci-devant. Il a traduit de Latin en François l'Epitome des Hiſtoires de Valere le Grand, recueilli par Robert du Val, imprimé à Paris l'an 1525, chez Pierre de Bourdeaux [1]. Il floriſſoit l'an 1520.

[1] On a de lui le *Siècle Doré*, en vers, à Paris, le Févre, 1521, *in*-4°. (Préſident BOUHIER).

Voy. la Bibliot. Françoiſe de M. l'abbé Goujet, Tom. V, p. 57, Tom. VII, pag. 75, Tom. X, pag. 313.

GUILLAUME LE MOINE, de Villedieu en Normandie. Il a recueilli de pluſieurs Auteurs, &, ent'autres de Calepin & Nebriſenſe, un Epitome ou Abrégé des mots & dictions Latines, leſquelles il a tournées en François. Cet Œuvre a été imprimé à Caën en Normandie, l'an 1529, auquel tems vivoit ledit le Moine.

GUILLAUME MOREL, natif de la Ville du Tailleul [1] en Normandie, homme docte ès langues, & en Grec principalement. Il a compoſé en Grec, Latin & François un fort pénible & laborieux Dictionnaire, imprimé par lui-même à diverſes fois,

& depuis à Lyon & en autres lieux. Il a écrit une brefve Déclaration de l'autorité des Ecritures, & du S. Sacrement de l'Autel, imprimé à Paris par lui-même. Il mourut l'an 1564, ou environ. Il avoit un ſien frère, lequel fut brûlé à Paris pour le fait de la religion, lequel s'appeloit Jean Morel, homme docte ès langues, auſſi bien que ſon frère ſuſdit.

[1] La Croix du Maine, comme l'a fort bien remarqué Ménage, Chap. 68 de ſon *Anti-Baillet*, au lieu de *natif de la Ville du Tailleul**, devoit dire *natif du Tilleul*, Bourg dans le Comté de Mortain en Normandie. Guillaume Morel mourut en 1564, le 19 Février. A l'égard de Jean Morel ſon frère, Béze, Liv. II du Tom. I de ſon *Hiſt. Eccléſiaſt.* dit que c'étoit un pauvre Ecolier, qui, ayant employé une partie de ſa jeuneſſe à l'Imprimetie, entra au ſervice d'Antoine de Chandieu, Miniſtre de Paris, qu'en 1558 il fut pour le fait de la Religion mis en priſon, où, étant mort de mauvais traitemens, il fut quelque temps après déterré & brûlé le 27 Février 1559. (M. DE LA MONNOYE).

Guillaume Morel, Imprimeur & Auteur. Baillet le fait Profeſſeur Royal, Ménage dit que c'eſt Fréderic ſon frère qui le fut. *Voy.* Teiſſier ſur de Thou, Tom. II, pag. 174 & 178. Les Editions Grecques de Guillaume Morel ſont précieuſes pour la beauté & la correction. (M. FALCONNET).

* De Thou (Liv. XXXVI) dit que Guillaume Morel étoit né à S. Julien, Village du pays de Caux en Normandie. Il y a dans le pays de Caux un Village nommé *le Tilleul*, ou *S. Martin du Tilleul*, peu éloigné de Fécamp; mais il n'y a dans cette partie de la Normandie aucun Village qui porte le nom de *S. Julien*. Peut-être faut-il corriger *S. Martin*, au lieu de *S. Julien*, dans de Thou, & le *Village du Tilleul*, au lieu de la *Ville du Tailleul*, dans La Croix du Maine. Le Traducteur de De Thou dit qu'il étoit de *très-baſſe extraction*; De Thou dit ſeulement que ſes parens n'étoient pas riches, *in re tenui natus*.

GUILLAUME LE MUNIER, ancien Poëte François. Il a écrit un Chant Royal & pluſieurs Ballades, leſquelles ſe voient écrites à la main.

GUILLAUME DE NANGY, ou DE NANGIS en Brie, dit DE NANGIACO, Religieux en l'Abbaye de S. Denis près Paris. Il a écrit en Proſe Françoiſe les Annales & Chroniques de France, non encore imprimées. Elles ſe voient en pluſieurs Bibliothèques de ce Royaume, &, entr'autres, en ladite Abbaye

de S. Denis. Il a traduit de Latin en François, & recueilli des Chroniques ou Annales de ſon Abbaye de S. Denis la Généalogie des Rois de France, juſqu'en l'an de ſalut 1285. Nous avons ce Livre pardevers nous. Il a écrit la vie du Roi S. Loys, ſous lequel il floriſſoit, en l'an 1227 [1]. Nous l'avons pardevers nous écrite à la main, ſur parchemin. Je ne ſais s'il en eſt Auteur, ou bien le Syre de Jonville, &c. car il n'y a point de nom de l'Auteur d'icelle.

[1] La *Vie de S. Louis*, écrite par Guillaume de Nangis *, n'eſt qu'en Latin; elle ſe trouve, pag. 400 des *Onze Hiſtoriens de France* de Pierre Pithou, imprimés l'an 1596, *in-fol.* à Francfort, & pag. 326 du Tom. V de la *Collection* de Ducheſne. (M. DE LA MONNOYE).

* Guillaume de Nangis a encore écrit les *Vies de Philippe-le-Hardi & de Robert*, fils de S. Louis. Il eſt mort environ l'an 1302.

V. les Mémoires de Niceron, Tom. XXVIII, & le Mémoire de M. de la Curne de Sainte-Palaye ſur GUILLAUME DE NANGIS dans le Tom. VIII des *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, pag. 560, d'où Niceron a tiré tout ce qu'il a dit de cet Ecrivain.

M. de la Monnoye s'eſt trompé en croyant que la *Vie de S. Louis*, par Guillaume de Nangis, n'étoit qu'en Latin. Il eſt vrai que du temps de M. de la Monnoye on en connoiſſoit peu la Traduction Françoiſe. Ce fut l'Auteur qui traduiſit lui-même ſon Ouvrage. Il a été imprimé en François pour la première fois en 1761 au Louvre, à la ſuite de la *Vie de S. Louis*, par Joinville. *Voy.* la Préface de cette Edition, pag. 15, & la note qui ſe trouve à la pag. 163. Pâquier a cru que Guillaume de Nangis vivoit ſous Charles V. Il s'exprime ainſi dans le premier Chapitre du VIIIe Livre de ſes *Recherches* : « Du temps de Charles-le-Quint, ſous lequel Frère Guillaume » de Nangis ayant traduit en François l'Hiſtoire de France, qu'il avoit com» poſée en Latin », &c. Le ſavant Editeur de la *Vie de S. Louis*, en François, par Guillaume de Nangis, prouve que cette vie fut écrite avant le 7 Juillet 1307. *Voy.* la note marginale, à la page 384.

GUILLAUME PARADIN, natif de Cuiſſeaux en Bourgongne, Chanoine de Beaujeu, frère de Claude Paradin, &c. Il a écrit premièrement en Latin, & depuis traduit en François, l'Hiſtoire de notre temps, imprimée à Paris par Jean de Tournes, à diverſes fois; la Chronique de Savoye (1561); les Annales & Chroniques de Bourgongne, imprimées à Lyon par

par Antoine Gryphius, l'an 1566; l'Hiſtoire de l'Egliſe Gallicane; Mémoires des inſignes maiſons de France; Mémoires de l'Hiſtoire de Lyon ſur le Rhoſne, imprimés l'an 1575 *. Il a traduit de Latin en François l'Hiſtoire des batailles & conquêtes des Gots, écrite par Procope de Céſarée, imprimée à Lyon l'an 1578. Il a traduit de Latin en François la Méthode ou briefve inſtitution, pour parvenir à la cognoiſſance de la vraie & ſolide Médecine, compoſée par Léonard Fuſchs, Médecin Alleman, dit Fuſchius, imprimée à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1552; l'Hiſtoire d'Ariſtée, touchant la tranſlation de la Loi de Moyſe, imprimée à Lyon l'an 1564 par Claude Senneton [1]. Il floriſſoit l'an 1563 **. Quant à ſon frère Claude Paradin, Auteur des Alliances Généalogiques & des Deviſes Héroïques, &c. nous en avons parlé ci-deſſus à la lettre C.

* Ils ont paru en 1573.

[1] Les anciennes verſions Françoiſes des Auteurs Grecs ayant preſque toutes été faites d'après les Latines, celle d'*Ariſtée*, par Guillaume Paradin, eſt de ce nombre. Mathias Palmier, que les uns font de Vicence, les autres de Piſe, eſt le premier qui ait traduit *Ariſtée* en Latin. Sa verſion qui parut en 1471, ayant été trouvée pleine de fautes, Mathias Garbit, Profeſſeur en Grec à Tubingue, en entreprit une nouvelle, imprimée à Bâle en 1572 Paradin n'ayant pas vu cette dernière, publia la ſienne huit ans auparavant, ſur celle de Mathias Palmier. (M. DE LA MONNOYE).

, Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 164, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 77.

** Guillame Paradin mourut à Beaujeu le 16 Janvier 1590, ſelon la *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. II, pag. 123. La première Edition Françoiſe de ſon *Hiſtoire de notre temps*, eſt de 1550. Il publia la même année ſa Traduction Françoiſe du *Traité du vrai amour & ſageſſe divine*, par Louis Vives, dont La Croix du Maine n'a point parlé, non plus que de quelques Ouvrages François, dont on trouvera les titres dans la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, au lieu cité. On y releve quelques mépriſes de Niceron, ſur les Editions de ces Ouvrages.

GUILLAUME DE LA PERRIERE, Toloſain. Il a écrit en vers François un Livre intitulé le Théâtre des bons engins [1], contenant cent Emblêmes moraux, imprimé à Paris par Eſtienne

Grou'eau *. La Moroſophie, ou folle-ſageſſe, écrite en vers Latins & François, par ledit de la Perriere, avec les figures, le tout diviſé en cent Emblêmes, qui ſont compris ſous cent Quadrains Latins & François, imprimée à Lyon par Berthelemy Bon-homme (*en* 1553, *in*-8°.) Les Conſidérations des quatre Mondes, ſavoir eſt Divin, Céleſte, Spirituel & Mondain, imprimées l'an 1552 à Lyon par ledit Bonhomme; Epître Conſolatoire; le Miroir Politiq, imprimé à Lyon par ledit Bon-homme, & depuis à Paris, avec ce titre, Inſtitution du Gouvernement des Républiques, &c. Il a écrit la Chronique de la noble maiſon de Foix **. Il floriſſoit à Toloſe l'an 1550.

[1] Son *Théâtre des bons engins* a été recherché par bien des gens qui n'y ont pas trouvé ce qu'ils s'en étoient promis ſur le titre. Ses *Annales, ou Chronique de Foix*, imprimées l'an 1539, ne ſont qu'une traduction qu'il a faite du Latin de Bertrand-Hélie de Pamiers, dont l'Ouvrage cependant ne parut que l'année ſuivante. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, pag. 88, & Tom. XIII, pag. 103.

* En 1554. Il en avoit paru une auſſi à Paris en 1539, *in*-8°. chez Denis Janot.

** Guillaume de la Perriere étoit né vers l'an 1501, car on voit ſur ſon portrait placé à la tête de ſa *Moroſophie*, en 1553, qu'il avoit alors cinquante-deux ans. Il me paroît que M. de la Monnoye ſe trompe, lorſqu'il avance que les *Annales de Foix* ne ſont qu'une Traduction du Latin de Bertrand-Hélie de Pamiers. Le P. le Long a adopté cette opinion dans ſa *Biblioth. de la France*, n° 15246. Il l'a tirée de Beſly, dont il rapporte les propres paroles. Beſly, dans ſon premier Traité, ſur la clauſe *Regnante Chriſto* (pag. 128 de ſes divers Traités) dit que Bertrand-Hélie de Pamiers a publié une Hiſtoire Latine des Comtes de Foix « qu'*il avoit dérobée d'un* » *Armand Squerrer*, qui auparavant avoit traité le même argument en lan» gage du pays, comme auſſi Guillaume de la Perriere, qui a traduit cet » Helie en notre langue ». Mais écoutons la Perriere lui-même. Il dit dans l'Epître Dédicatoire de ſes *Annales de Foix*, 1°. qu'il s'eſt ſervi, pour les compoſer, d'un ancien Manuſcrit en langue Béarnoiſe, contenant les vies & geſtes des Comtes de Foix, écrit par un Cordelier; 2°. à la fin de ſes Annales, il ajoute que ce Manuſcrit lui avoit été donné par M Bernard Capus, l'un des Syndics généraux du Comté de Foix; & qu'il termine ſon Hiſtoire à la mort de François Phebus, Roi de Navarre, parce que ſon Original Béarnois ne va pas plus loin; 3°. il nous apprend enfin dans l'Epître Dédicatoire

que je viens de citer, qu'il n'avoit pas ſimplement copié l'Ecrivain Béarnois, *homme beaucoup plus pourvu de bon vouloir que de ſavoir*; mais qu'il avoit corrigé grand nombre de fautes, l'Auteur *ayant grandement erré aux dates & computations des temps... ſemant pluſieurs contrariétés... rendant le Lecteur en total déſeſpoir de parvenir à la vérité Hiſtoriale...* qu'il avoit *entrepris de chercher des perles dans un fumier*, en quoi il avoit eu autant & plus d'affaires que *les Anciens à raſſembler les feuilles des arbres auxquelles jadis écrivoit ſéparément la Sybile.* Il réſulte de-là, 1°. que la Perriere n'a fait aucun uſage de l'Ouvrage Latin de Bertrand-Helie de Pamiers; 2°. qu'on ne peut pas dire qu'il ait traduit le Manuſcrit Béarnois, où il a puiſé, & qui n'a ſervi qu'à lui fournir des matériaux pour compoſer ſes Annales. Elles furent imprimées à Toulouſe en 1539. C'eſt un petit *in*-4°. de 82 feuillets.

GUILLAUME PETIT (Frère), Jacobin, ou bien de l'Ordre des Frères Preſcheurs, natif du pays de Normandie, premièrement Evêque de Senlis, & depuis 79 Evêque de Troye en Champagne *, Confeſſeur du Roi Louis XII, & de François I, Docteur en Théologie à Paris. Il a écrit un Traité de la réformation de l'homme, & ſon excellence, & ce qu'il doit accomplir pour avoir Paradis, imprimé à Paris l'an 1540 par Gilles Corrozet. Il floriſſoit l'an 1520. Il a écrit quelques Œuvres en Latin.

* La Croix du Maine devoit dire qu'il avoit été Evêque de Troyes avant que de l'être de Senlis; car il fut Evêque de Troyes en 1519, & ne fut Evêque de Senlis qu'en 1527. Il mourut le 8 Décembre 1536. Il étoit né à Montivilliers, petite ville du pays de Caux.

GUILLAUME POIET (Meſſire), Baron de Beine, natif de la Ville d'Angers, fils de Me Guy Poiet, Sieur de Jupilles, Avocat en ladite Ville d'Angers. Cetuy-cy, après avoir obtenu pluſieurs Etats en France, fut à la fin Chancelier dudit Royaume, l'an 1538. Il a écrit une Pratique Judiciaire, non encore imprimée. Je l'ai vue en la Bibliothèque de Me Symon Jouſſelin, Sieur de Baſſauges, Conſeiller du Roi au Mans, neveu dudit Chancelier. Il a écrit pluſieurs Oraiſons & Harangues, leſquelles il a prononcées au Parlement de Paris & autres lieux. Elles ne ſont encore imprimées. Il ſe voit pluſieurs Edits & Ordonnances Royales faites par lui, pour la Police du Royaume, leſquelles ſont imprimées avec les grandes Ordonnances. Il

étoit homme des plus éloquens de ſon ſiècle, & des plus entendus aux affaires d'Etat, mais il ne ſut ſi bien les manier qu'enfin le Roi François I ne lui ôtât les Seaux, l'an 1544. Arnoul du Ferrier, Conſeiller du Roi à Bordeaux, a écrit amplement la vie dudit Chancelier en ſes additions à Paule Æmile, imprimées à Paris chez Vaſcoſan [1].

[1] Voyez ce que rapporte Montagne, Chap. 10 du Liv. I de ſes *Eſſais*, touchant GUILLAUME POYET, qui, nourri, dit-il, toute ſa vie au Barreau, & dans l'habitude où il devoit être de la parole, ayant néanmoins en 1533, à l'entrevue de Clément VII & de François I à Marſeille, apporté de Paris la Harangue dont il étoit chargé pour le Pape, ne put le jour même qu'il devoit la prononcer en faire une nouvelle ſut le ſujet que Sa Sainteté marqua, en ſorte qu'il fallut que l'Evêque de Paris, Jean du Bellay, depuis Cardinal, ſuppléât au défaut; en quoi cependant Montagne ne fait pas attention, qu'apparemment l'embarras de Poyet vint de ce que la Harangue devoit être en Latin, & qu'il ne le parloit pas avec la même facilité que le François. Guillaume Poyet moutut en 1548, âgé de ſoixante-quatorze ans, (dans la pauvreté & l'ignominie, privé de toutes ſes charges, déclaré incapable d'en poſſéder aucune, par une intrigue de Cour, à la tête de laquelle étoit la Ducheſſe d'Etampes, à laquelle le Chancelier avoit refuſé de ſcellet quelques lettres auxquelles elle s'intéreſſoit, & qui ſut, pour ſe venger, faire revivre le ſouvenir de quelques malvetſations, dont Poyet s'étoit rendu auttefois coupable). L'Auteur que La Croix du Maine dit avoir parlé amplement de ce Chancelier, eſt *Arnoul du Ferron*, qu'il nomme mal *du Ferrier*. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME POSTEL, natif de la Paroiſſe de Barenton au Diocèſe d'Avranches en Normandie, ſur les fins & limites du pays & Comté du Maine (ce qui a été cauſe que pluſieurs ont penſé qu'il fut de ce pays-là). [1] Il s'appeloit DOLERIE, qui étoit le nom d'une Seigneurie qui appartenoit aux Poſtels ou Potels, en laquelle il naquit environ l'an de ſalut 1475. Ce que je peux préſumer ainſi, encore que je n'aie jamais ſu au vrai le jour & l'an de ſa naiſſance; car dès l'an 1513 il étoit ſi docte, & tellement renommé, que l'on voit les Epigrammes qui s'enſuivent en des Auteurs Latins qui écrivoient de lui, pour la rareté de ſon ſavoir, ce qui s'enſuit:

Et jura & leges, noſtique, Guilelme, Poëtas,
Hiſque viros unus, tres ſuperare potes.

Et autre part ſe lit cet autre diſtique fait en faveur dudit Poſtel, lequel eſt comme s'enſuit :

Legiſtam ſi quis, ſi quis reperire Poëtam,
Philoſophumve cupit, te petat : omnis homo es.

Les vers ſuſdits ſe voient au Livre d'un Poëte nommé *Humbertus Montis-Moretanus*, intitulé *Herveis*, & au Livre qu'il compoſa de la guerre de Ravenne en Italie, l'an 1512, leſquels j'ai expreſſément allégués, afin que l'on ſache combien ledit Poſtel avoit d'âge quand il mourut ; car il eſt à croire qu'en l'an 1512 ou 1513 il avoit pour le moins vingt-cinq ans, étant ſi docte, comme le décrit le Poëte ſuſdit Humbert de Mont-Moret, & par conſéquent qu'il ſeroit mort âgé de quatre-vingt-quinze ou ſeize ans, en l'an 1581. Ce que j'ai allégué pour contenter pluſieurs qui diſputent ſouvent de ſon âge, & ne ſavent qu'en dire au vrai. Je n'ai pas délibéré de diſcourir ici plus avant de la vie dudit Poſtel, mais ſeulement de ſes Ecrits & Compoſitions en notre langue, car de ſes Latines j'en ferai mention bien ample au Traité de ſa vie, lequel j'ai écrit ſi amplement, qu'il contient plus de vingt Chapitres divers. Voici donc ce qu'il a compoſé en François : L'Hiſtoire mémorable des expéditions, depuis le deluge, faites par les Gaulois ou François, depuis la France juſqu'en Aſie ou en Thrace, & en l'Orientale partie de l'Europe, & des commodités ou incommodités des divers chemins pour y parvenir & retourner, le tout réduit en Epitome, pour montrer avec quels moyens l'Empire des Infidèles peut & doit être defait & ruiné par iceux, imprimée à Paris chez Sebaſtien Nivelle ; Apologie contre les détracteurs de la Gaule, & des priviléges & droits d'icelle, avec les additions de pluſieurs Hiſtoires, obmiſe par la malice d'aucuns Ecrivains. Ce Livre a été imprimé à Paris chez Nivelle, l'an 1552, avec la ſuſdite Hiſtoire des Gaulois. La République des Turcs, imprimée à Paris ; la Carte ou Deſcription de la France ou des Gaules, imprimée avec la Guide des chemins de France, &c. Il a traduit en François

l'interprétation du Candelabre de Moyſe, ou Chandelier du Tabernacle, écrit en Hébreu & en Latin par ledit Poſtel; le Livre de la divine Ordonnance, là où eſt compriſe la raiſon de la reſtitution de toutes choſes, & par quelle manière elle s'eſt faite, & ſe doit accomplir; la nouvelle Doctrine, en laquelle il eſt montré comment il appartient à Meſſieurs de la Faculté de faire entendre comment le droit de la Monarchie Gauloiſe dépend du droit divin, & quelles propoſitions en tel cas dépendent de leurs cenſures; la reſtitution de toutes choſes, & quelles perſonnes ſont requiſes à l'accompliſſement d'icelles ſous Jeſus-Chriſt, avec expoſitions des quatre Pſalmes de David, ſur le lys du divin témoignage; la Doctrine du ſiècle doré, ou de l'Evangélique Règne de Jeſus, Roi des Rois, imprimé à Paris chez Jean Ruelle, l'an 1553. Ledit Livre a été imprimé ſur la fin du Livre, vulgairement appelé *la Mère Jeanne de Poſtel*, autrement intitulé les très-merveilleuſes victoires des femmes; les Raiſons de la Monarchie, & quels moyens ſont néceſſaires pour y parvenir, imprimé à Paris l'an 1551, avec une Apologie contenant un brief Diſcours de la vie dudit Poſtel, écrite par lui même; Recueil des Prophéties de tous les plus célèbres peuples du monde, par lequel il ſe voit comment le Roi des François, ou bien celui qui entre tous les Princes d'Occident eſt le plus renommé, doit tenir la Monarchie de tout le monde; Deſcription de la Terre-Sainte, imprimée à Paris; l'Hiſtoire & conſidération de l'origine & coutumes des Tartares, imprimée à Poitiers par les Marnefs, l'an 1560. Il a traduit de Grec en François un Dialogue de Platon, intitulé *Axiochus*, lequel traite de la mort, imprimé à Paris; les très-merveilleuſes Victoires des femmes du nouveau monde, & comment elles doivent commander à tout le monde par raiſon, & même à ceux qui auront la Monarchie du monde vieil, imprimées à Paris l'an 1553 chez Jean Guellart, à l'enſeigne du Phenix près le Collège de Reims; la Loi Salique, imprimée à Paris l'an 1552 chez Nivelle; les Raiſons ou occurences & accidens des

deux miracles les plus grands de l'univers, le tout écrit en vers François de la main dudit Poſtel, ſur papier rouge, non encore imprimées. Nous les avons pardevers nous avec pluſieurs autres de ſa façon, & tant en Latin qu'en François, écrits de ſa main, comme auſſi il s'en voit pluſieurs en la Bibliothèque de Meſſire René de Voyer, Vicomte de Paulmy, Bailli de Touraine, &, entr'autres, ſa Confeſſion de Foi, écrite de ſa main, & ſignée par ledit Poſtel. J'ai vu auſſi plus de cinquante Traités divers écrits de la main de Poſtel, pardevers le Sieur de la Serre, Provençal. Je ne ſais pas qu'ils ſont devenus, & s'il les a encore pardevers lui. Ledit Poſtel fut Lecteur du Roi en l'Univerſité de Paris ès langues étrangères, ſous le règne de François I du nom. Il avoit cognoiſſance de douze langues, comme il a montré par ſon Alphabet & Grammaires écrites en icelles langues, imprimé à Paris l'an 1538. Il fut envoyé ès parties d'Orient, par le commandement du Roi François I du nom, avec le Sieur de la Foreſt, Ambaſſadeur de Sa Majeſté, vers le grand Seigneur, & Empereur des Turcs, & lui fut délivré la ſomme de quatre mille écus pour la première fois, duquel voyage il remporta pluſieurs beaux Livres écrits à la main. Il mourut à Paris l'an 1581, le ſixième jour de Septembre, âgé de près de cent ans, comme nous avons dit ci-deſſus. Nous ferons plus ample mention de ſa vie autre part, enſemble de ſes Ecrits Latins.

[1] Voyez à la page 213 du ſixième volume de Baillet, *in*-4°. une note fort ample, qui ſert à rectifier tout ce que La Croix du Maine dit de GUILLAUME POSTEL *. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. auſſi ſa vie dans les Mémoires de Littérature de Sallengre, Tom. I, Part. I, & dans les Mémoires de Niceron, Tom. VIII, pag. 285 & ſuiv. où il en eſt parlé fort au long, & où l'on établit par de bonnes raiſons ce que l'on doit penſer des idées bizarres de cet homme ſingulier, qui ne fit tant de voyages, ne compoſa tant d'Ecrits, ne vécut ſi long-temps que pour être dans ſon ſiècle un prodige d'érudition, d'extravagance, & quelquefois de raiſon. Cet homme fut l'énigme de ſon ſiècle, & auroit été l'étonnement du nôtre s'il y eût vécu. L'Abbé Goujet en parle dans ſa Biblioth. Françoiſe, Tom. I, pag. 306.

GUILLAUME DU PUYS, dit PUTEANUS, Docteur en Médecine, & excellent Profeſſeur d'icelle en la Ville & Cité de Grenoble en Dauphiné. Il a écrit quelques Œuvres, tant en Latin qu'en François, deſquelles il y en a d'imprimées. Geſnerus en fait mention.

GUILLAUME ROGER, Poëte François, l'an 1520 [1]. Il a écrit quelques Chants Royaux, à l'honneur de la Vierge Marie.

[1] Ce ROGER eſt apparemment celui dont parle Jean Bouchet, Ep. 23, adreſſée à Pierre Gervaiſe :

Entre leſquels, ſi mémoire as des noms,
Etoit Rogier & le tant bon Riviere,
Qui de rimer avoit l'art & manière.

Du Verdier n'oublie pas Guillaume Roger parmi les Poëtes du Pui de Rouen, au mot GUILLAUME ALEXIS. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME RONDELET, Docteur en Médecine, & Chancelier de l'Univerſité de Montpellier, en laquelle Ville il naquit le 27e jour de Septembre, l'an 1507 [1]. Il a écrit l'Hiſtoire des Poiſſons, tant en Latin qu'en François, imprimée à Lyon. Sa vie a été décrite par Laurent Joubert, ſon ſucceſſeur à Montpellier, &c. Il mourut l'an 1566, le troiſième jour de Juillet, l'an de ſon âge 58. Il a écrit pluſieurs doctes Œuvres en Latin, étant eſtimé le premier de ſon temps pour la Médecine & recherche des ſecrets en nature *.

[1] C'eſt lui que, par une alluſion bouffonne, Rabelais, dans ſon troiſième Livre, a nommé *Rondibilis* : de quoi celui-ci ſe plaignant : « Bon ! lui dit » Rabelais, ſi je vous avois eu en vue, aurois-je fait dire à *Rondibilis*, en » parlant de Tinteville, Evêque d'Auxerre, que *le noble Pontife aimoit le vin* » *comme fait tout homme de bien ?* Je n'ai pas ſi peu de jugement que j'euſſe » fait parler de la ſorte un buveur d'eau comme vous ». Il fallut que Rondelet ſe payât de cette excuſe. Il étoit de la Religion, ſuivant la remarque de Bayle, dans ſon Dictionnaire, au mot VIRET, lettre A. (M. DE LA MONNOYE).

* Rondelet étoit fort appliqué à l'Anatomie, & ce fut à ſa ſollicitation que le Roi fit conſtruire le Théâtre d'Anatomie de l'Univerſité de Montpellier. Il mourut à Roulmont dans l'Albigeois, pour avoir mangé, dit-on, trop de figues.

figues. *Voy.* les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 306, où l'on trouve un article fort étendu ſur la vie de ce ſavant Médecin. On y révoque en doute le petit Conte rapporté ci-deſſus par M. de la Monnoye, qui, en effet, a mal cité Rabelais. Les paroles que M. de la Monnoye a en vue ſont dans le trente-troiſième Chapitre du troiſième Livre de Pantagruel; mais elles ſont dans la bouche de Panurge, & non pas de *Rondibilis*. Il n'en paroît pas moins conſtant que Rabelais a prétendu tourner en ridicule Rondelet. *Voy.* les notes de le Duchat ſur le trente unième Chap. de ce même Livre. De Thou, à la fin de ſon trente-huitième Livre, rapporte qu'on ſoupçonnoit fort Rondelet d'avoir tiré ſon Traité des *Poiſſons* des Commentaires ſur Pline, par Guillaume Pellicier, Evêque de Montpelliet; mais comme ce Traité parut du vivant même du Prélat, Niceron ne peut ſe perſuader que ce Plagiat ſoit réel. Le fait étoit aiſé à vérifier, car les Commentaires de Pellicier étoient pour lors dans la Bibliothèque des Jéſuites à Paris. (Voy. *Gall. Chriſt.* Tom. VI, Col. 811.) Au reſte, Rondelet auroit eu les moyens de ſe diſculper du Plagiat, car dans la Préface de ſon Ouvrage il cite l'Evêque de Montpellier comme l'une des principales ſources de ſes connoiſſances dans l'Hiſtoire Naturelle.

GUILLAUME ROSE, natif de Chaumont en Baſſigny, Docteur en Théologie à Paris, Prédicateur ordinaire du très-Chrétien Roi de France & de Pologne, Henri III du nom, grand Maitre du Collège Royal de Navarre, fondé à Paris, Evêque de Senlis, &c. Je n'ai encore vu aucunes Compoſitions Françoiſes dudit Seigneur Evêque miſes en lumière, ſi eſt-ce qu'il a prononcé pluſieurs Oraiſons funèbres, & a fait pluſieurs très-doctes Prédications devant la Majeſté du Roi & de toute ſa Cour, & encore en autres lieux de la Ville de Paris, leſquelles ne ſont encore imprimées. Il florit à Paris cette année 1584. Qui voudra voir ſes louanges bien amplement décrites, liſe les Paranymphes de Michel Thinot [1].

[1] Guillaume Roſe, nommé en 1584 par Henri III, dont il avoit été Prédicateur, à l'Evêché de Senlis, fut un des plus furieux Ligueurs. On lit dans l'*Hiſt. de l'Univerſité de Paris*, Tom. VI, pag. 424 & 426, qu'il avoit de l'acquit & du talent, ce qui lui mérite quelques louanges de Launay, pag. 529 & 530 de la même Hiſtoire. Il voulut revenir pour être grand Maître de Navarre, mais ce fut pour être flétri par le Parlement, après qu'on eût vu un libelle de Louis d'Orléans, autre Ligueur outré, apoſtillé de la main de Guillaume Roſe, il fut condamné à faire amende honorable en public, ce qu'il fit le 25 Septembre 1598, avec ſes habits Epiſcopaux, qu'il

ne voulut point quitter *. Les fureurs de ce fanatique le rendirent rédoutable, même à ſes Souverains, & cependant il mourut tranquille en 1602. Il faut voir la Critique de la *Satyre Menippée* ſur le Rectorat de Roſe, en 1592. (M. FALCONNET).

* Guillaume Roſe étoit né à Chaumont en Baſſigny, en 1542. Il mourut le 10 Mars 1602. L'Arrêt du Parlement qui le condamna à faire amende honorable, eſt du 5 Septembre 1598. Voy. de Thou, *Hiſt.* Lib. CXX.

GUILLAUME LE ROUVILLE [1], natif d'Alençon, à dix lieues du Mans, Licentié ès Loix, Lieutenant Général de Beaumont & de Freſnay, au pays & Comté du Maine. Il naquit l'an 1494. Il a écrit en proſe Françoiſe le Recueil de l'antique Précellence de Gaule & des Gaulois (qui eſt le titre de ſon Livre) imprimé à Paris chez Chreſtien Vechel, l'an 1551 *. Il a écrit pluſieurs Livres en Droit, &, entr'autres, il a commenté les Coutumes du Maine, leſquelles ſont imprimées à Paris. Il floriſſoit à Alençon l'an 1550.

[1] Il falloit écrire LE *ROUILLÉ*, comme l'Auteur lui-même l'écrivoit, & comme le marque ſon nom *Rubigineus*, latiniſé par Nicolas Bourbon *in Nugis*. (M. DE LA MONNOYE).

* Il y en a une Edition de Poitiers en 1546, *in*-8°. Le P. le Long en cite une de Paris, 1531.

GUILLAUME ROUVILLE, Tourangeau [1], Imprimeur à Lyon. Ç'a été par ſa diligence & induſtrie que nous avons le Promptuaire des Médailles, imprimé par lui en Latin, François, Italien & Eſpagnol.

[1] J'ai cru pendant bien du temps que *Roville*, prononcé comme *Joinville*, étoit le vrai nom de cet Imprimeur. Je m'en ſuis ainſi expliqué dans une grande note ſur Bailler, pag. 374 du Tom. I. Depuis cependant j'ai, à n'en pouvoir douter, reconnu que c'étoit *Rouillé*. La preuve s'en tire de l'Edition *in*-8°. qu'en 1550 cet Imprimeur donna de la *Circé du Gello*, traduite en François par Denis Sauvage, où en quatre endroits, ſavoir, au bas du Frontiſpice, au-deſſus de l'Epître Dédicatoire, & deux fois dans le privilège, on lit très-diſtinctement *Rouillé*, bien marqué d'un accent aigu à la fin; en ſorte qu'on ne peut deviner pourquoi dans les Editions de tant d'autres Livres on a négligé d'accentuer ainſi ce nom, l'omiſſion ſeule de l'accent aigu étant cauſe de l'ignorance où l'on a été, & où pluſieurs ſont encore de la véritable prononciation. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME RUZÉ (Meſſire), iſſu de la noble & ancienne famille des Ruzez en Touraine, Docteur en Théologie à Paris, premièrement Aumônier & Confeſſeur du Roi Charles V, Abbé de l'Eſter [1], & maintenant Evêque d'Angers. Il a traduit fort doctement de Latin en François un Traité de Vincent Lirinenſe, ou de Lerins en Provence, touchant la verité & antiquité de la Foi Catholique, imprimé à Paris l'an 1561 chez Vaſcoſan, & à Lyon l'an 1570. Il florit à Angers cette année 1584. Il a compoſé de ſon invention, & traduit d'autres Livres, deſquels je ne ſais pas les titres.

[1] Il mourut le 28 Septembre 1587. Le nom de ſon Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, au Diocèſe de Limoges, s'écrit régulièrement l'*Eſterp*, *Abbatia Stirpenſis*, ou *S. Petri de Stirpe.* (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE SALUSTE, Sieur DU BARTAS, Gentilhomme natif dudit lieu, près Bordeaux en Gaſcongne, appelée des Latins Aquitaine [1]. La réputation que s'eſt acquiſe ledit Sieur par ſes doctes Ecrits, m'empêche de le louer ici davantage, car ce ſeroit vouloir apporter de l'eau en la mer, pour la croître, & d'autre part je me rendrois ſuſpect à tous ceux qui tâchent de rabaiſſer ſa gloire, ce que j'aime mieux taire que d'en parler plus avant, n'ayant icelui du Bartas beſoin d'autre trompette de ſes louanges que les Œuvres miſes par lui en lumière, depuis quelques années en çà, leſquelles ont été ſi bien reçues de tous hommes de lettres, qu'elles ont été imprimées par plus de trente fois diverſes, depuis cinq ou ſix ans; & l'on a vu ſa Sepmaine traduite en vers Latins, par pluſieurs de ſes amis, &, entr'autres, par Gabriel de Lerm, duquel nous avons parlé ci-devant, & commentée par pluſieurs hommes de marque, entre leſquels a été Symon Goulart, & Thevenin, duquel Thevenin les Commentaires ſeront bientôt imprimés. Voici donc ce qu'il a mis en lumière : la Sepmaine, ou Création du monde, imprimée chez Feubvrier & Gadouleau à Paris, par une infinité de fois ; la Muſe Chrétienne, qui eſt un Poëme contenant ce qui s'enſuit, la Judith, le Triomphe

de la Foi, l'Uranie, & pluſieurs Sonnets, le tout imprimé à Bordeaux chez Symon de Milanges, l'an 1574, & depuis à Paris chez Buon; l'Enfance du monde, dudit Sieur du Bartas, s'imprime maintenant à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1584. Il florit cette année 1584, en ſon pays de Bordeaux, quoique pluſieurs aient fait courir le bruit qu'il fût mort.

[a] A s'en tenir à ces paroles de M. de Thou, pag. 99 du Liv. XC de ſon Hiſtoire, *Gulielmus Saluſtius, Bartaſſius, qui nobili familiâ in Auſciis natus, militaribus ſtudiis à puero innutritus, eorum feritatem dulci Muſarum conſortio ita temperavit*, &c. on croiroit que du Bartas auroit été nourri aux armes dès ſon enfance. Baillet l'a cru ſur cette autorité, & j'avoue que je l'ai cru auſſi. Du Bartas cependant lui-même auroit pu nous déſabuſer. On trouve en effet dans le Recueil imprimé à Bordeaux par Simon Millanges, 1574, & intitulé *la Muſe Chrétienne* de G. de Saluſte, Seigneur de du Bartas, après la Judith, le Triomphe de la Foi, & l'Uranie, ſept Sonnets, dont le ſecond adreſſé à F. Rémond, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, détruit ces idées militaires qu'a voulu donner M. de Thou. Le voici : *.

Mon cher Rémond, qui ſais dextrement marier
La lire de Phébus aux Textes de Scévole,
Tu t'enquiers ſi dep-uis que j'ai quitté l'école
J'ai ſuivi le barreau ou bien le train guerrier?
La vente des Etats, le mépris coutumier
De la ſainte Thémis qui de-ça-bas s'envole,
L'horreur du fer civil qui notre France affole,
M'ont fait tant dédaigner l'un & l'autre métier,
Que, loin d'ambition, d'avarice & d'envie,
Je paſſe oiſivement en mon Bartas la vie,
Me contentant du bien par les miens acquêté!
Mais tel, mon cher Rémond, & nuit & jour ſe peine
Pour s'immortaliſer, dont peut-être la peine
Ne ſert tant au public que mon oiſiveté.

Il mourut en 1590, âgé de quarante-ſix ans. (M. DE LA MONNOYE).

Du Bartas étoit né à Auſch, pays des Chanſonniers. *Voy.* Teiſſier ſur de Thou, Tom. I, pag. 87 & 89. Il eſt dit dans le *Perroniana* que du Bartas étoit mauvais Poëte de tout point; qui ne ſe moqueroit en effet du *Roi des lumières*, du *Duc des chandelles*, des *Courſiers d'Eole*, & d'autres expreſſions auſſi ridicules, dont il croyoit embellir ſes compoſitions? Cependant il a été imprimé *in-fol.* Il a trouvé un Traducteur Latin, & il occupe encore ſa place dans les grandes Bibliothèques. (M. FALCONNET).

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 304.

* Quoiqu'en diſe le Sonnet rapporté ci-deſſus par M. de la Monnoye, il n'en eſt pas moins vrai que du Bartas ſuivit le parti des armes. Il ſervoit en

1590 à la tête d'une cornette de Cavalerie, ſous le Maréchal de Matignon, lorſque les fatigues, & quelques bleſſures qui n'avoient pas été bien panſées, l'enlevèrent au mois de Juillet de cette même année, à la fleur de ſon âge. De Thou, *Hiſt.* Lib. XCIX.

GUILLAUME DE S. DIDIER, Gentilhomme, natif du pays de Velay, Poëte Provençal, l'an 1185. Il a traduit de Latin en rithme Provençale les Fables d'Eſope. Il a davantage écrit un fort beau Traité de l'Eſcrime. Il mourut l'an 1185, ou environ *. C'eſt une rencontre bien mémorable de ce qu'il ſe trouve qu'un autre Gentilhomme, de même ſurnom, de même qualité, & de même pays, ait à quatre cent ans après la mort du ſuſdit Guillaume, écrit un Livre de l'Eſcrime, qui eſt Henry de S. Didier, lequel a fait imprimer ſon Livre de l'Eſcrime à Paris, depuis dix ans en çà, comme nous dirons en ſon lieu.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 6.

GUILLAUME SAULNIER, Normand, Poëte Latin & François, l'an 1536. Il a écrit quelques Poëſies, non encore imprimées.

GUILLAUME LE SENESCHAL, natif du pays de Normandie, Docteur en Théologie à Paris, Curé de S. Severin en ladite Ville, homme fort docte & fort eſtimé de ſon temps. Il a écrit les Sermons de Carême, imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1559. Il floriſſoit ſous Charles IX, l'an 1564.

GUILLAUME DE SILVECANE, Poëte Provençal, fort excellent à compoſer des vers Lyriques, &c. Il a écrit pluſieurs Chanſons en rithme Provençale, qu'aucuns ont voulu dire que Hugues de Penna ſon compagnon s'eſt attribuées. Il floriſſoit l'an de ſalut 1280 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 44.

GUILLAUME LE SUEUR, natif de Bollongne ſur la mer en France, Poëte Latin & François [1].

[1] Il prend la qualité d'Avocat au Bailliage de Boulogne ſur mer, dans le Livre Apocryphe, vulgairement appelé *le troiſième des Maccabées*, qu'il a

traduit de proſe Grecque en vers Latins, & qu'il fit imprimer *in*-8°. à Paris, 1566, chez Robert Etienne, fils de Robert. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME TABOUROT, Avocat au Parlement de Dijon en Bourgongne, homme docte, Conſeiller du Roi, & Maître extraordinaire en la Chambre des Comptes de ladite Ville, père d'Eſtienne Tabourot, Auteur du Livre intitulé les Rithmes Françoiſes, duquel nous avons parlé ci-devant en ſon lieu [1]. Pierre de S. Julien loue fort ledit Guillaume en ſon Livre de l'Origine des Bourguignons, & ſondit fils en parle auſſi en ſon Livre des Bigareures. Il mourut l'an 1561, âgé de quarante-cinq ans cinq mois, le 24ᵉ jour de Juillet. Je n'ai point encore vu de ſes Ecrits imprimés.

[1] Les qualités données ici à Guillaume Tabourot ſont tirées de l'Epitaphe que ſon fils Etienne lui a faite, inſérée dans les *Bigarrures*, au Chapitre des Epitaphes. Celle que Philippe Robert, pag. 44 & 45 de ſes Poëſies, lui a dreſſée en Grec & en Latin, ſemble marquer que la trop grande fatigue du Barreau lui avoit avancé ſes jours. Charles Févret ne l'a pourtant point nommé dans ſon Dialogue *de claris Fori Burgundici Oratoribus*. La Croix du Maine pouvoit bien mieux ſe paſſer de lui donnet place dans ſa Bibliothéque, & ſur-tout d'attribuer à Etienne Tabourot, fils de Guillaume, le Dictionnaire des *Rimes Françoiſes*, que plus bas, mais trop tard, il reconnoît être de Jean le Févre. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME DE LA TAISSONNIERE, dit DE CHANEIN, Gentilhomme Dombois, Seigneur de la Tour des Moles, au pays de Maſconnois. Il a écrit un Poëme François, qu'il a intitulé la Sourdine Royale, imprimée à Paris l'an 1569 par Federic Morel; l'Idilie de la vertueuſe & modeſte amitié d'un Gentilhomme, non Courtiſan, imprimée par ledit Morel; les amoureuſes occupations dudit Sieur de Chanein, imprimées à Lyon par Rouville, l'an 1555, & à Paris par Jean Caveillier, l'an 1556. Il promet un Livre de la Chaſſe, de toutes ſortes d'Animaux terreſtres, tant par violence de fer & baſtons à trait, courſe de chiens & vol d'oiſeaux, rets ou filets, lacqs, pièges, trebuchets, cages, gluz & empoiſonnemens, qui ſont en nombre de huit cens cinquante-ſept ſortes de chaſſe, différentes les unes des autres, leſquelles il a miſes

par mémoire, pour par après les dilater. Ce Livre n'eſt encore en lumière. Je ne ſais ſi l'Auteur ou l'Imprimeur ſe ſont trompés à ce nombre de huit cens cinquante-ſept, contenu en l'Epître dudit de la Taiſſonniere, préſentée au Roi; Epître au Roi Charles IX, imprimée à Paris; Abrégé de l'Arithmétique, imprimé à Lyon l'an 1572 par Rigault; l'Atifet des Damoiſelles, avec un Epithalame du même Auteur, le tout imprimé à Paris chez Federic Morel l'an 1575. Il floriſſoit ſous Charles IX, l'an 1570 [1].

[1] Il a fait auſſi un Livre intitulé *la Géomance*, *in*-4°. à Lyon, chez Benoiſt Rigaud, 1575. (Préſident Bouhier).

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, p. 115, Tom. XIII, p. 251.

GUILLAUME TARDIF, natif du Puy en Velay, Lecteur de Charles VIII du nom, Roi de France, l'an 1484 [1]. Il a recueilli de pluſieurs Auteurs un Livre de la Faulconnerie *, départi en deux Livres: le premier enſeigne à cognoître les oiſeaux de proie (deſquels on uſe) les enſeigner & gouverner, & les médecines pour les entretenir en ſanté: le ſecond enſeigne les médecines des oiſeaux. C'eſt ici le titre du Livre du ſuſdit Tardif, lequel nous avons pardevers nous écrit à la main, enſemble celui de Jean de Frachieres, leſquels ont été depuis imprimés à Poitiers par les Marnefs & Bouchets, l'an 1567. Il floriſſoit l'an 1480.

[1] Le P. Labbe, pag. 341 de ſa *Nova Bibliotheca Manuſcriptor.* n°. 300, rapporte un *in-fol.* intitulé *Apologues traduits du Latin de Laurent Valle, par Guillaume Tardif, Liſeur du Roi Charles VIII*, & ajoute *vieille Edition avec figures enluminées.* Naudé, pag. 188 de ſon Addition à l'Hiſtoire de Louis XI, ayant lu *Tardinus* pour *Tardivus*, l'appelle mal *Tardin.* Un Florentin, nommé *Franceſco Florio*, Auteur d'une Hiſtoriette Latine *de amore Camilli & Æmiliæ*, compoſée à Tours vers l'an 1467, crut devoir la dédier à ce Guillaume Tardif, comme à un homme, dit-il, accoutumé dès long-temps aux exercices tant de Vénus que de Mars, & de plus comme à un grand Maître en Rhétorique, *quia & in Veneris Martisque paleſtrâ jam diù te exercitatum, & in Rhetoricâ facultate peritiſſimum eſſe novi.* J'ai dit que cette Hiſtoire fut compoſée à Tours l'an 1467, & non pas qu'elle y fut alors imprimée, comme le croient pluſieurs, trompés par ces mots qui ſe liſent à

la fin du livre : *Franciſci Florii Florentini, de duobus amantibus, Liber feliciter expletus eſt Turonis, editus in domo Domini Guillermi Archiepiſcopi Turonenſis, pridiè Kalendas Januarias, anno Domini 1467;* l'uſage de l'impreſſion étoit abſolument inconnu en France avant 1470 ou 1471, comme ceux qui ont recherché ce fait avec le plus de ſoin, tels que Naudé & Chevillier en conviennent. Ainſi les mots *expletus* & *editus* ne ſignifient là autre choſe, ſinon qu'en 1467 le Livre fut achevé *expletus*, & la même année rédigé en copies manuſcrites, pour être répandu dans le public *editus*, ſuivant le ſtyle de ce temps-là. C'eſt de quoi le quatrième Tome du *Menagiana*, pag. 55, donne des preuves inconteſtables. L'Hiſtoire amoureuſe dont il s'agit n'ayant pu, par la raiſon que nous avons dite, avoir été imprimée en 1467, il faut néceſſairement qu'elle ſoit d'une impreſſion poſtérieure. Il y en a deux Editions, toutes deux *in*-4°. l'une en bonne lettre, l'autre Gothique, à cela près entièrement conformes. Il n'eſt pas poſſible de déterminer leurs dates; ce qu'il y a de sûr, c'eſt que cette Hiſtoire ne peut avoir été compoſée ni publiée ſous un Guillaume, Archevêque de Tours, n'y en ayant eu aucun de ce nom là, mais bien un Gérard de Cruſſol, depuis 1466 juſqu'à 1472, d'où l'on peut préſumer avec raiſon que n'ayant été imprimée que pluſieurs années après qu'elle eut en 1467 paru manuſcrite, l'Imprimeur ou l'Editeur trouvant en abrégé *in domo Domini G.* aura, croyant bien deviner, mis par erreur tout au long *in domo Domini Guillermi*, au lieu d'*in domo Domini Gerardi.* (M. DE LA MONNOYE).

* Proſper Marchand, dans ſon Dictionnaire, cite deux Editions de la *Fauconnerie* de Tardif, bien antérieures à celles dont parle La Croix du Maine : la première à Paris, en 1492, *in-fol.* & la ſeconde auſſi à Paris, en 1506, *in*-4°. Quant à l'Edition Latine de Solin, par les ſoins de Guillaume Tardif, dont parle Marchand, ſur la foi du Catalogue de la Bibliothèque de le Tellier, & qu'il rapporte vers l'an 1498, elle eſt ſans date; mais tout annonce qu'elle eſt un des premiers fruits de l'établiſſement de l'Imprimerie en France vers l'an 1470. Cette Edition, qui eſt très-belle & très-rare, eſt dans la Bibliothèque de M. de Bréquigny, de l'Académie des Belles-Lettres, qui m'a fourni cette remarque. Si Saumaiſe avoit connu cette Edition, il y auroit trouvé de bonnes leçons pour ſon Edition de *Solin.* On lit à la tête de cette ancienne Edition quelques vers à la louange de l'Editeur Guillaume Tardif, par Louis de Rochechouart, Evêque de Saintes. Cet Evêque avoit été nommé en 1460, & réſigna ſon Evêché à ſon neveu en 1492. Ainſi certainement l'Edition de *Solin* par Tardif eſt bien antérieure à la date que lui donne Proſper Marchand.

GUILLAUME TELIN, ou THELIN, de Cuſſet en Auvergne, Ecuyer, Seigneur de Gutmont & de Morillonvilliers, &c. Il a écrit en proſe Françoiſe un Livre intitulé les Opuſcules divins, recueillis des ſaintes Ecritures, imprimés à Paris l'an

1565.

1565 par Mathurin Prevoſt, leſquelles ont été revues par Daniel d'Auge, comme nous avons dit ci-deſſus; Recueil d'aucunes Hiſtoires, eſquelles eſt montré que les Empereurs & Rois anciens furent plus riches & magnifiques que ne ſont ceux du jourd'hui, imprimé à Paris par ledit Mathurin Prevoſt, l'an 1565; le Sommaire des ſept vertus, ſept Arts libéraux, ſept Arts de Poëſie, ſept Arts méchaniques des Philoſophes, & pluſieurs autres choſes dudit Telin, imprimées en un volume à Paris par Galiot du Pré, l'an 1533, auquel temps ledit Auteur vivoit*.

* Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 325.

GUILLAUME DE TERRAUBE, Abbé de Boilas en Gaſcongne, Aumônier du Roi de France Henri II, l'an 1558. Il a écrit un brief Diſcours des choſes plus néceſſaires & dignes d'être entendues en la Coſmographie, &c. revu & recorrigé par l'Auteur, & imprimé à Paris pour la ſeconde fois, chez Federic Morel à Paris, l'an 1568.

GUILLAUME TERRIEN, Lieutenant général du Bailliage de Diepe en Normandie. Il a écrit des Commentaires du Droit Civil, tant public que privé, obſervé au Pays & Duché de Normandie, imprimés à Paris chez Jaques du Puis, *in-fol.* l'an 1574, auquel temps ledit Terrien floriſſoit.

GUILLAUME THIBAULT, Poëte Latin & François. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge*.

* C'eſt un des Poëtes du Pui de Rouen.

GUILLAUME DE THIGNONVILE, ou TIGNONVILLE, Chevalier, Conſeiller & Chambellan du Roi de France Charles VI, Prévôt de Paris, l'an 1408. Il a traduit de Latin en François les dits moraux des Philoſophes, enſemble les dits des Sages, & le ſecret des ſecrets d'Ariſtote, imprimés à Paris par Pierre Vidoue & Galiot du Pré, l'an 1531. Ce Livre a été depuis imprimé à Paris par Pierre le Ber, l'an 1532, ſous

le nom & titre de la Foreſt, & Deſcription des grands & ſages Philoſophes du temps paſſé.

GUILLAUME (Meſſire), Evêque de Tournay, Chevalier de la Toiſon d'or, du temps de Philippe, Duc de Bourgongne, &c. Il a écrit un Livre intitulé la Toiſon d'or, imprimé à Paris. Quelques-uns penſent que ce Livre traite de la Pierre Philoſophale, à cauſe du titre d'icelui [1].

[1] Le P. Labbe, pag. 309 de ſa *Nova Bibliotheca Manuſcriptor.* n°. 53; rapporte un volume intitulé *la Toiſon de Iacob, compoſé par Guillaume, Evêque de Tournay, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon*, avec figures, & pag. 310, n°. 71, *de l'Ordre de la Toiſon d'or & des ſix Toiſons, par Guillaume, Evêque de Tournay, Chancelier de la Toiſon, à Charles, Duc de Bourgogne*, avec enluminures. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME TROUILLARD, Sieur DE MONTCHENOU, Avocat au Mans, iſſu de la très-ancienne famille des Trouillards au Maine, & frère de Jaques Trouillard, Sieur de la Boulaie, Docteur en Médecine, duquel nous parlerons ci-après. Cetuy-cy étoit un des plus doctes & des plus éloquens Avocats de la Ville du Mans, en laquelle il s'en eſt toujours trouvé un tel nombre, que tous les autres Siéges les ont en honneur, tant pour la théorique que pour la pratique, & pour le grand jugement deſquels ils ſont doués; ce que je ne dis par flaterie, mais ſelon que la vérité m'y convie. Aucuns penſent qu'il ſoit Auteur d'un Livre imprimé l'an 1564, traitant des troubles advenus au Maine: mais je penſe que le Seigneur Francour, Chancelier de Navarre, l'aye compoſé, comme nous avons dit en ſon lieu. Il floriſſoit au Mans du temps de Henry II, l'an 1559.

GUILLAUME VEAU, ou VIAUX, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit quelques Poëmes François, non encore imprimés *.

* Voy. Fauchet, Ch. 73 des anciens Poëtes François.

GUILLAUME DE VILLENEUFVE, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit un Poëme François, des criz de Paris.

GUILLAUME VINCENT, ancien Poëte François & Hiſtorien, premier Huiſſier du Parlement de Bordeaux. Il a écrit pluſieurs Ballades, leſquelles ſe voient écrites à la main pardevers nous, &, entr'autres, il en adreſſe pluſieurs d'icelles à Octavien de S. Gelays, Evêque d'Angouleſme, duquel j'ai auſſi les réponſes. Il vivoit en l'an 1480, ou environ

GUILLAUME VINCENT DE CLAMECY, Poëte François, l'an 1552, autre que le ſuſdit. Il a écrit en vers François le Convy de Pallas, Déeſſe de Science, au très-Chrétien Roi de France Henry II du nom, pour faire ſon entrée en ſa noble Ville de Tours, imprimé audit lieu, l'an 1552, par Jean Rouſſet *, &c.

* Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 24.

GUILLAUME DE VINIERS (Meſſire), Chevalier, Poëte François, l'an 1250, ou environ [1]. Il a écrit quelques Poëſies amoureuſes, non encore imprimées.

[1] Il a voulu dire *GILLES LE VINIERS*, dont Fauchet parle dans ſon Livre des anciens Poëtes François, Chap. 51, & que lui-même nomme dans l'Article ſuivant, quoique lui & du Verdier l'aient entièrement omis au mot GILLES. (M. DE LA MONNOYE).

GUILLAUME LE VINIERS, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ, parent de Gilles le Viniers, &c. Il a écrit quelques Poëſies, aſſez eſtimées de ſon temps. Je ne ſais ſi les deux ſuſdits ne ſont qu'un même *.

* Il n'y a plus à en douter après la remarque précédente. *Voy.* Fauchet, Chap. 104 des anciens Poëtes François.

G. G.

GARIN, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit un Fabliau, qu'il appelle le Chevalier.

G. D. P. P. Il a écrit un Diſcours en forme d'Hiſtoire, touchant l'Origine, Antiquité, Excellence, Progrès, Loix,

Coutumes & autres choſes ſemblables du Royaume de Polongne. .

G. LE BRETON, natif du pays de Normandie, Avocat en Parlement. Il a traduit de Grec en François les Œuvres de Platon. Il a traduit les Odes d'Anacréon en vers François, non encore imprimées, ſelon que j'ai appris du Sieur de Buiſſay Roland Seigneur *, &c.

* On n'a pas plus vu le *Platon* de ce prétendu Traducteur que ſon *Anacréon.*

G. DREVIN. Il a écrit en proſe un Traité de l'Exercice de guerre, & inſtruction des Chevaliers & Gentilhommes, imprimé à Paris par Guillaume Niverd.

G. MONTAGNE, Procureur de M. le Cardinal de Tournon. Il a écrit un Diſcours de la Police des pauvres de Paris, imprimé audit lieu.

G. RHOYER (*mieux* ROYHIER), Dijonnois. Il a traduit en vers François la Vatrachomiomachie d'Homere, qui eſt à dire en François la bataille des Grenouilles, & des Rats ou Souris [1].

[1] Il fut Maire de Dijon en 1581, & depuis, en 1584, 85 & 86. Etant jeune étudiant à Toulouſe, en 1552. Il ſe divertit à mettre en vers François la *Batrachomyomachie.* Antoine Macault l'y avoit miſe douze ans auparavant; mais je doute fort qu'après celle du Docteur * Junius Biberius Meto, imprimée chez Pierre-François Giffart, à Paris, 1717, il oſe jamais en paroître aucune en vers dans la même langue. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce Docteur eſt *M. Jean Boivin*, de l'Académie Françoiſe & de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, qui fit adreſſer cette Traduction à M. de Plimor, fils de M. le Chancelier d'Agueſſeau, âgé de quatre ans, par ſon fils ſeulement âgé de deux mois. Ce petit Poëme eſt imprimé *in*-8°. avec le Poëme des *Ceriſes renverſées*, par Madame le Hay.

G. DE LA VIGNE, Gentilhomme Breton. Il a écrit un brief Diſcours de la ſurpriſe de la Ville & Fortereſſe de Concq, près de Vannes en Bretagne, imprimé à Paris l'an 1477 par Pierre Laurent.

... GREBAN, natif de Compiegne en Picardie. Il a écrit un Livre, intitulé la Création du monde. Je ne ſais lequel c'eſt d'Arnoul, ou Symon les Grebans, frères, qui eſt Auteur de ce Livre.

... LE GRAS, Avocat au Parlement de Rouen, homme fort docte ès langues, & Poëte François très-excellent. Il a compoſé pluſieurs Œuvres, non encore miſes en lumière. Il florit à Rouen cette année 1584.

... GRIGNON, ancien Poëte François, natif de Diepe en Normandie. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge Marie.

... GREVILLIER, ancien Poëte François, l'an 1264. Il a écrit pluſieurs Poëmes du Jeu party d'amours *.

* Fauchet, Chap. 110, écrit *GREIVILLIER*, & ne lui donne point de nom propre.

... GUIGNART, ou GUINGUART (ou GAIGNARD), Apoticaire, &c. Il a écrit quelques Chants Royaux, à l'honneur de la Vierge, imprimés à Rouen l'an 1250, ou environ.

... GUIART [1], ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit un Livre de l'Art d'aimer, à l'imitation d'Ovide, non imprimé.

[1] La Croix du Maine place à la fin de cette lettre G. le mot *GUIART*, comme un nom de famille, auquel manque le nom de baptême. En effet, quoique *Guiart*, venant de *Guy*, paroiſſe un nom de baptême, & que pluſieurs des Poëtes de Fauchet n'aient que de ces ſortes de noms, joints à celui de leur pays, Borel néanmoins, dans la Table Alphabétique des Auteurs cités en ſon *Tréſor*, rapporte Guillaume Guiart, d'Orléans, en l'*Art d'Amours*, l'an 1306, & au Roman des *Royaux Lignages*. Ce dernier, dont le Manuſcrit eſt à la Bibliothèque du Roi, contient en vers de quatre pieds les faits mémorables de nos Rois, depuis 1165 juſqu'en 1306. Du Cange en a extrait la *Vie de S. Louis*, imprimée en 1668 à la ſuite de ſon *Joinville*. (M. DE LA MONNOYE).

... GUTTHERRY [1]. Il a traduit d'Eſpagnol en François

les Epîtres dorées d'Antoine de Guevarre, Prédicateur de l'Empereur, imprimées à Paris par Jean Macé par diverſes fois.

[1] Son nom de famille étoit *Gutterry*, mal écrit ici *Guttherry*, ſon nom de baptême *Jean*. Il étoit Médecin de Charles, Cardinal de Lorraine en ſon Abbaye de Cluny. Peut-être auſſi étoit-il frère de Gabriel Gutterry, que Dom Claude de Guiſe fit empoiſonner, ſi l'on en croit la *Légende* de cet Abbé, p. 85 & 199. Il eſt parlé dans l'Epître Dédicatoire de cette Légende, pag 13 de ce *Gabriel*, dont je préſume qu'étoit fils un *Gutterry*, Auteur de deux Ecrits Italiens fort libres, imprimés *in*-8°. à Paris, chez Guillaume Julien, 1586, le premier intitulé *la Priapea*, le ſecond *la Camilletta*. Il étoit de Cluny comme ſes Ancêtres. Quelques-uns ont cru que *la Priapea* & *la Camilletta* étoient de Gabriel Guttery, ce qui ne ſauroit être, puiſque la Légende de Dom Claude de Guiſe, où il eſt parlé de la mort de ce *Gabriel* en deux endroits, fut imprimée l'an 1581, & que l'Auteur des deux Ouvrages Italiens étoit plein de vie en 1586, comme on le remarque par l'Epître Dédicatoire de ſa *Camilletta*. Du Verdier parle de Jean Gutteri dans ſon ordre. (M. de la Monnoye).

H A I.

HAISIAU, ou HESIAUX, ancien Poëte François, lequel floriſſoit l'an 1300, ou environ. Il a écrit un plaiſant Diſcours de l'Aneau qui faiſoit roidir le membre [1]. Il n'eſt encore imprimé. Voy. Cl. F.

[1] Aloïſe Cinthio de Gli Fabritii, dans ſon Livre *in terza rima*, de l'origine de quelques Proverbes Italiens, ſemble avoir riré du *Fabliau* ou *Fabel* d'Haiſiaux l a longue & plaiſante explication, que, feuiller 132, il donne du proverbe *chi troppo vole, da Rabbia more.* (M. de la Monnoye).

HAITON, Sieur de Courchy [1], Couſin du Roi d'Arménie *. Il a écrit les Hiſtoires des parties d'Orient en notre langue Françoiſe, lequel Livre il intitule autrement le paſſage de la Terre-Sainte, qui a été depuis traduit en Latin par Nicolas Salcoin, dit Salconi, par le commandement du Pape Cléménr V du nom, &c. faiſant lors ſa réſidence à Poitiers ledit Salcoin, ou Salconi, l'an 1307. Leſdites Œuvres ſe voient écrites à la main en la Bibliothèque du Roi de Navarre à Vendoſme, & la Traduction Latine a été imprimée en Almagne l'an 1529. Ledit frère Haiton étoit de l'Ordre des Prémontrés, & floriſſoit en l'an de ſalut 1300, lequel dicta ou raconta de vive voix cette Hiſtoire audit Salconi, pour la mettre en Latin, afin d'être vue & lue de pluſieurs, n'entendants pas le François.

[1] Au lieu de *Sieur de Courchi*, il devoit dire *Georgien*. Quelques-uns, dit Leunclaw, pag. 198 de ſes *Pandectes Turques*, croient qu'*Aiton* eſt la même choſe qu'*Antoine*, & qu'ainſi *Antoine Courchin*, c'eſt comme qui diroit *Antoine le Géorgien*. Il eſt nommé dans le Manuſcrit de la Bibliothèque du Roi *Frère Jean Hayton*. M. le Duchat a fort bien rétabli le mot *Chaiton*, ſynonime de *Haiton*, dans Rabelais, Liv. V, Chap. 31, où auparavant on liſoit *Charton*. (M. de la Monnoye).

* Haiton nous apprend lui-même diverſes particularités de ſa vie dans quelques endroits de ſon Ouvrage, principalement dans le quarante-ſixième Chapitre. Il étoit parent d'un Roi d'Arménie, de même nom que lui. Les circonſtances dans leſquelles ſe trouva le Royaume d'Arménie l'empêchèrent d'exécurer le projet qu'il avoit formé de ſe faire Moine. enfin cet Etat devenu

plus tranquille, il eut la permiſſion de remplir ſon vœu, & vint prendre l'habit de Prémontré dans un Couvent de l'Iſle de Chipre en 1305. Etant venu par la ſuite en France dans la Ville de Poitiers, Nicolas Faucon écrivit en François l'Ouvrage que nous avons ſous le nom de *Haiton*, & que Haiton en effet lui dicta. Le même Nicolas Faucon traduiſit enſuite ce Livre en Latin, en 1307. Cette Traduction a été ſouvent imprimée : on l'a traduite en Hollandois, en Italien, en Anglois, & même en François, quoique l'Ouvrage eût été originairement compoſé en cette dernière langue. Voyez Fabric. *Biblioth. infimæ Latinit.* Tom. I, pag. 86, & Voſſius *de Hiſt. Lat.* pag. 497. Le Livre de Haiton, dans quelques Manuſcrits, eſt intitulé *de Partibus Orientis*, & ſur la fin il y eſt queſtion des paſſages de la Terre-Sainte.

HEBERT, ou HEBERS, ancien Poëte François, l'an 1200, ou environ. Il a traduit de Latin en François le Roman des ſept Sages, écrit en Latin par un nommé Jean, Moine de l'Abbaye de Haulte-Selve *.

* Voy. Fauchet, Chap. 12 des anciens Poëtes François.

HECTOR DE BEAULIEU, natif dudit lieu en Limoſin. Voy. ci-devant EUSTORG, qui eſt le nom qu'il s'eſt donné en ſes Œuvres, imprimées, &c.

HELIAS, Gentilhomme Provençal, parent de Guy d'Uzes, Sieur dudit lieu. Il étoit bon Poëte Comique, & réputé pour tel de ſon temps, ſavoir en l'an 1230. Ses Ecrits ne ſont imprimés *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Ch. 27, & ci-deſſus EBLES & GUI D'USEZ.

HELIE ANDRÉ. Il a écrit, mais je n'ai point vu ſes Œuvres [1].

[1] Il étoit de Bordeaux, fort habile en Grec, a traduit & commenté le quatrième & plus difficile Livre de la *Grammaire Grecque* de Théodore Gare. Sa verſion Latine des *Odes d'Anacréon* accompagne d'ordinaire celle d'Henri Etienne. Je ne ſache pas qu'il ait rien écrit en François. (M. DE LA MONNOYE).

HELIE CADU, Angevin. Je n'ai point vu ſes Œuvres.

HELIE VINET, Xaintongeois, homme fort docte. J'ai parlé de lui ci-devant à la lettre E, auquel lieu ſon nom ſe voit écrit par E, ſans aſpiration, en cette ſorte ELIE VINET, &c.

J'avois

J'avois obmis à dire de lui qu'il a traduit de Grec en François la Sphère de Procle, imprimée à Poitiers par les Marnefs, l'an 1544 *.

* Nous ajouterons à ce qui en a déjà été dit à l'Article ELIE VINET, qu'il fut l'un des plus habiles Philologues de ſon ſiècle, & que fort ſavant dans les Mathématiques, qu'il profeſſa long-remps à Bordeaux, où il étoit Principal du Collège de Guyenne, il chetcha à les appliquer à des objets utiles.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXX.

HELINAND, natif de Beauvais en Picardie, Moine de l'Abbaye de Froidmont ou Fremont, l'an 1200, Poëte Latin, Théologien, & Hiſtorien. Il a écrit quelques Rithmes en vers François, &, entr'autres, de la mort [1]. Il a écrit une Chronique depuis le commencement du monde juſqu'au temps qu'il vivoit, ſavoir eſt en l'an ſuſdit 1200 *. Il a écrit pluſieurs autres Livres tant en Latin qu'en François, deſquels fait mention Vincent de Beauvais en ſon Miroir Hiſtorial, Livre trentième, Chapitre cent huitième **, & Antonin, Archevêque de Florence, en la troiſième partie de ſes Chroniques au titre dix-huit, Chapitre cinq.

[1] Antoine Loiſel fit imprimer en 1594 à Paris les vers de Dom, ou, comme on parloit alors, de Dans Hélinand, intitulés *de la Mort*. On ſait qu'après avoir couru le monde & mené une vie voluptueuſe, il fit profeſſion en l'Abbaye de Froidmont, de l'Ordre de Cîteaux, où il compoſa divers Ouvrages, entr'autres, ſa *Chronique*, dont, ſi elle étoit imprimée, on trouveroit la lecture fort divertiſſante. Il mourut le 3 Février de l'an 1223. (M. DE LA MONNOYE).

* L'Abbé de Longuetue faiſoit grand cas de la *Chronique* d'Helinand. La *Bibliotheca Ciſtercienſis*, en quatre volumes, eſt, dit-il, une tapſodie de pièces Monachales à envoyer à la beurrière. On y trouve, par exemple, un beau Commentaire de trois cens pages ſur le *Salve Regina*. Dans tout ce fatras eſt pourtant l'Hiſtoire (ou Chronique d'Helinand) la perle dans le fumier.

** Voici ce qu'en dit Vincent de Beauvais, ſur l'an 1209 : *His temporibus in territorio Belluacenſi fuit Helinandus, Monachus Frigidi Montis, vir Religioſus & facundiâ diſertus, qui & illos verſus de morte, in Vulgari noſtro (qui publicè leguntur) tàm eleganter & utiliter, ut luce clariùs patet, compoſuit.* Helinand tenoit encore un rang diſtingué entre tous les Poëtes François; on le nomma particulièrement pour chanter quelque belle Chanſon devant

le Roi, c'eſt ce que l'on apprend d'un vieux Roman en vers, cité par Pâquier (*Recherches de la France*, Liv. VII, Chap. 3).

Quant li Roy ot mangié, s'appela Hélinand,
Pour ly esbanoyer commanda que il chant,
Cil commence à noter ainſy comme ly jayant
Monter voldrent au Ciel, comme gent mescreant.
Entre les Diex y ot une bataille grand,
Si ne fuſt Jupiter à ſa foudre bruyant,
Qui tous les deſrocha, ja ne euſſent garent.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 2 & ſuiv.

HELION DE GLANDEVES, Ecuyer, natif de Peipin en Provence. Il a écrit quelques Œuvres, leſquels je n'ai point vus.

HELISENNE DE CRENNE, Damoiſelle Picarde [1]. Elle a écrit un Livre des Angoiſſes doloreuſes qui procédent d'Amours; Epîtres familières & invectives; le Songe de ladite Dame Heliſenne, le tout en proſe Françoiſe, imprimé à Paris par Charles l'Angelier, l'an 1544. Nous avons parlé d'elle ci-deſſus à la lettre E. Voy. ELISENNE écrit ſans H, ou aſpiration.

[1] Quoique les deux Bibliothécaires en parlent, l'un ſous le nom de HELISENNE DE CRENNES, l'autre ſous le nom de Dame HELISENNE, cette Dame ou Demoiſelle Auteur n'a jamais exiſté. C'eſt un nom ſuppoſé & Romaneſque, ſous lequel un Auteur capricieux a écrit en termes François, écorchés du Latin, une Hiſtoire imaginée à plaiſir. Pâquier, Let. 12 du Liv. II, a cru que Rabelais avoit voulu ſe moquer de cette Dame en la perſonne de l'Ecolier Limoſin, au Chapitre ſixième de ſon *Pantagruel*. Cependant, comme un certain Jean Louis, dont il ſera parlé en ſon rang, à la lettre J, (dans du Verdier) uſoit d'un langage ſemblable dans les Livres de dévotion qu'il compoſoit, je croirois que ces Livres ayant paru dès 1516, Rabelais pouvoit les avoir eu en vue, & non pas ceux de Dame Héliſenne, poſtérieurs de quelques années au *Pantagruel*, qui, comme nous l'avons fait voir au mot GEOFFROI TORY, étoit déjà connu en 1529. quinze ans avant que les Ouvrages d'Héliſenne fuſſent imprimés *. (M. DE LA MONNOYE).

* Cependant le Préſident Bouhier renvoie ſur cette prétendue HELISENNE à ce qu'en dit François de Billon, au *Fort inexpugnable de l'honneur féminin*, fol. 35, v°.

HENRY B. D'ANGOULESME (Meſſire), fils naturel de Henri II du nom, Roi de France, &c. Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Hiéruſalem, grand Prieur de France, Capitaine de cent lances des Ordonnances, Lieutenant Général aux

Armées de Levant & Ponant, Capitaine des Galères pour Sa Majeſté, &c. Ce Prince a eu pour Précepteurs M. de Morel, Gentilhomme Dauphinois, & encore M. d'Aurat, tous deux tant renommés pour leur grande érudition, qu'il n'eſt beſoin d'écrire de leurs louanges plus avant. Or, pour venir à ce Seigneur ſuſdit, j'ai entendu d'hommes dignes de foi (car je n'ai jamais eu ce bien de le voir ou cognoître) qu'il eſt tellement ſçavant & inſtruit en toutes ſortes de bonnes diſciplines, & principalement ès langues Grecque & Latine (ſans faire mention de la Françoiſe qui lui eſt familière pour être né en France) que l'on ne peut mettre en avant aucun de ſa qualité qui le paſſe en ſçavoir & doctrine. Nous n'avons encore rien vu de lui mis en lumiere, touchant ſes doctes compoſitions, mais l'on ne peut autrement faire (ſans ſe tromper) que de croire qu'il en pourra compoſer, quand il lui plaira s'adonner à écrire, d'autant doctes & pleines d'érudition, que font ceux qui font profeſſion entière de l'étude. Il florit cette année 1584 [1].

[1] Il fut tué à Aix le 2 Septembre 1586, par un Gentilhomme Florentin, nommé *Philippe Altoviti*, qui, ayant reçu de lui un coup d'épée, dont peu d'inſtans après il mourut, lui perça l'aine d'un poignard, avant que de mourir. (M. DE LA MONNOYE).

HENRY DE BARAN. Il a écrit une Comédie Françoiſe, du Pécheur juſtifié par la Foy, imprimée l'an 1561 *.

* Sa Comédie avoit été imprimée dès 1554, *in*-12, ſans nom de Ville ni d'Imprimeur, ſous le titre de l'*Homme juſtifié par la Foy, Tragique Comédie Françoiſe en douze perſonnages.* Elle eſt en vers & en cinq Actes, avec un Prologue & une Concluſion.

HENRY, Duc de Brabant, l'an 1250, ou environ, ancien Poëte François, père de Marie, Roine de France, ſeconde femme de Philippes III, Roi de France, &c. Il a écrit pluſieurs Dialogues & Chanſons amoureuſes, non encore imprimées. Il mourut environ l'an 1260.

HENRY BULLINGER, Suiſſe de nation, premier Miniſtre à Zury, dit en Latin Tigurum. Il a écrit en François deux Sermons, de la fin du Jugement de Dieu *, prononcés par lui-

même, & imprimés l'an 1561. Il a écrit plusieurs Livres en Latin, & en langue Allemande, réduits en dix volumes. Il vivoit en l'an 1574, âgé de soixante-dix ans **.

* Je ne crois pas que Bullinger ait rien écrit en François; mais plusieurs de ses Ouvrages ont été traduits en cette langue : de ce nombre sont les deux Sermons cités par La Croix du Maine. Ils furent composés en Latin, & imprimés à Basle en 1557, sous le titre *De fine seculi & judicio venturo D. N. J. C. deque periculis nostri hujus seculi corruptissimi gravissimis, &c. Orationes duæ.* Ils parurent en François à Genève l'année suivante, & furent intitulés *de la Fin du siècle & jugement dernier*, &c. titre défiguré par La Croix du Maine.

** Il mourut le 17 Septembre 1575, âgé de soixante-onze ans.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXVIII.

HENRIETTE DE CLEVES (Madame), fille & héritière de Messire François de Cleves, Duc de Nevers, Comte d'Eu & de Rhetelois, &c. femme de Messire Ludovic de Gonzague, Prince de Mantoue, &c. Cette Dame de Nevers est non-seulement recommandable par la très-noble & très-illustre maison de laquelle elle a pris origine, mais encore plus pour les vertus qui reluisent en elle, accompagnées de tant de choses extrêmement louables, qui sont rares ès autres Dames de telle & si grande maison (comme elle est) que, tout cela bien considéré, l'on jugera que je ne me suis point abusé de parler d'elle en cette façon. Voici donc ce qu'elle a traduit en notre langue Françoise. *L'Aminta* du Seigneur *Tasso*, l'un des plus renommés Poëtes modernes de toute l'Italie *. Je n'ai cognoissance de ses autres Ecrits, soit de ses inventions ou traductions, pour n'avoir encore eu ce bien de la cognoître ou fréquenter en sa maison. Elle florit cette année 1584.

* Cette Traduction n'a point été imprimée.

HENRY ESTIENNE, Parisien, fils de Robert Estienne, & neveu de Charles Estienne (duquel nous avons parlé ci-devant). Ces trois ont acquis si grande réputation, & se sont tellement fait cognoître, tant par les doctes Œuvres de leur invention, que par les anciens Auteurs, soit Poëtes ou Orateurs, Grecs & Latins, qu'ils ont non-seulement imprimés,

corrects, & de fort beaux caractères, mais encore avec conférence de tous les Exemplaires main-écrits, ou manuſcripts, qu'ils ont pu recouvrer en diverſes Bibliothèques) qu'ils ont emporté le prix par ſur tous autres, tant du ſiècle paſſé, que de notre temps. Et pour dire encore un mot de cetuy-cy, nommé Henry, je ne craindrai point d'aſſurer qu'il eſt en réputation d'être l'un des plus ſavans hommes en Grec de notre temps, & des mieux verſés en la cognoiſſance de notre langue Françoiſe, en laquelle il a écrit pluſieurs livres, dont aucuns appartiennent à l'illuſtration de cette langue, les autres ſont ſur divers ſujets, deſquels s'enſuivent les titres.

ŒUVRES EN PROSE.

Traité de la conformité du langage François avec le Grec.

En ce livre il eſt montré (entr'autres choſes) comment le naturel du Grec ſe conforme & accorde mieux à celui du François qu'à celui du Latin.

Au bout ſont quelques mots François, étymologiſez du Grec, mais l'Auteur dit ailleurs, touchant ce Recueil, qu'il s'en acquitta de-leger; pour ce qu'il ne le donnoit que comme un ſurcreſt de l'autre livre, & le promet beaucoup plus ample, en rejettant toutes fois pluſieurs étymologies, leſquelles il montrera être les unes contraintes & forcées, les autres ſorties de l'ignorance de la langue Grecque, imprimé premièrement par l'Auteur l'an 1567, & depuis par ſon frère, l'an 1568 à Paris.

L'Introduction au Traité de la conformité des Merveilles anciennes avec les modernes, ou Traité préparatif à l'Apologie d'Hérodote.

L'Auteur ſe plaind ailleurs, tant de ceux qui depuis la première impreſſion ont brouillé ce livre, par les choſes qu'ils y ont inſérées, qu'auſſi de ceux qui liſent là les Hiſtoires choiſies par lui, pour ſervir de témoignage à ſon propos, ſans les rapporter à leur but, qui eſt l'Apologie ou défenſe d'Hérodote.

Les plus notables & plus anciennes Hiſtoires entre les Grec-

ques & Latines, recueillies & traduites par lui. Comment chacun peut acquérir de la prudence par la lecture des Hiſtoires; Harangues prinſes des plus anciens Hiſtoriens, traduites par lui au plus près du Grec, & ſans changer, ajouter, ou diminuer, comme il a été fait ès précedentes Traductions; deux Oraiſons d'Iſocrate, traduites par lui; quatre Oraiſons de Dion (ſurnommé Chryſoſtome, à cauſe de ſon éloquence; c'eſt-à-dire, Bouche-d'or), de ſa traduction; trois Traités de Plutarque, traduits par lui; deux Oraiſons de Syneſius, dont l'une eſt, De la Royauté, ou gouvernement d'un Royaume, de ſa traduction; Advertiſſement aux Princes touchant les flatteurs; Diſcours ſur l'opinion de Platon & Xénophon (diſciples de Socrates) touchant la capacité de l'eſprit féminin; des anciens Guerriers de la Gaule, & de leurs ſucceſſeurs; de la prééminence de la Couronne de France; Epitres Laconiques (c'eſt-à-dire, ayant une gentile brefveté) de pluſieurs Grecs: enſemble les Epîtres de Brutus, avec les réponſes, recueillies & traduites par lui; de la brefveté qu'admet le langage François, non moins que le Grec, ou le Latin, avec un advertiſſement de pluſieurs ſuperfluités de langage (appelées Pléonaſmes) qui nous ſont ordinaires; Traité touchant les Dialectes François, montrant que notre langage en eſt enrichi, comme le Grec par les ſiens, & qu'auſſi la diverſité eſt ſemblable en quelques choſes; Oraiſon montrant qu'il ne faut croire aiſément aux accuſateurs, traduite de Lucian, ou plutôt de celui auquel on a donné ce nom.

En l'Epître miſe devant ſa traduction, il rend raiſon pour laquelle il n'eſtime point ce livre être de Lucian, & pourquoi il a interprété ainſi le titre, & non pas, de ne croire aiſément à calomnie. Il avertit auſſi de pluſieurs autres fautes notables, commiſes par les précédens Traducteurs.

Pluſieurs Dialogues de Lucian, traduits par lui; Obſervations de quelques ſecrets du langage François, enſemble les expoſitions d'aucuns mots empruntés du Grec, ou du Latin, dont la

naïve & vraie ſignification eſt ignorée de pluſieurs ; de la différence de notre langage François d'avec l'ancien ; Dialogue intitulé, Le Correcteur du mauvais langage François, c'eſt-à-dire, des fautes que pluſieurs y commettent ; de l'Orthographie & Kakographie Françoiſe ; deux Dialogues, du nouveau langage François Italianizé, & autrement déguiſé, principalement entre les Courtiſans de ce temps, imprimés par l'Auteur, l'an 1578, & depuis par un autre à Lyon ; Traité des Proverbes François ; Projet du livre intitulé, De la Précellence du langage François, dédié au Roi, imprimé à Paris par Mamert Patiſſon, l'an 1579 ; pluſieurs Advertiſſemens touchant les traductions du Grec ou Latin en François.

Œuvres dudit Henry Estienne en Poëſie Françoiſe.

Epître au Roi, touchant l'enrichiſſement du langage François par le moyen du Grec, pour lui être préſentée avec le Thréſor de la langue Grecque, compoſé par ledit Eſtienne ; Epigrammes ſur divers ſujets ; pluſieurs Epigrammes Grecs, traduits par lui ; Poëſies Grecques & Latines, de divers, traduites par lui ; pluſieurs Sentences des Poëtes Grecs & Latins, de ſa traduction ; Conſeils & Enſeignemens, concernant la Philoſophie morale ; autres Enſeignemens, par ſimilitudes, ou comparaiſons ; Déploration de la mort de très-vertueuſe Damoiſelle Barbe de Villay ; les Adieux & Contradieux à une Damoiſelle ; Poëme contre la calomnie & les calomniateurs, dédié au Roi ; Poëme contre le babil & les babillards ; Poëme contre l'hypocriſie & les hypocrites ; Poëme contre la flatterie & les flatteurs ; Poëme contre l'ingratitude & les ingrats ; Poëme contre l'avarice & les avaricieux ; Poëme contre l'orgueil & les orgueilleux ; Poëme contre l'ivrognerie & les ivrognes ; Poëme ſur la louange de la Poureté contente ; Poëme de la louange des lettres & des hommes lettrés ; Poëme à la louange de ceux qui ont joint l'amour & l'étude des lettres à l'amour & l'exercice des armes ; Poëme contre les ignorans & ennemis des lettres. Aucuns des livres

ſuſdits courent ſous le nom du Sieur de Grière, qui eſt une ſienne terre. Il florit à Paris cette année 1584*.

* Henri Eſtienne, ſecond du nom, & qu'il faut diſtinguer de ſon grand-père Henri, fils de Robert Eſtienne & de Perette Badius, fut un des plus habiles Imprimeurs qu'il y ait jamais eu ; il voyagea beaucoup, jouit long-temps d'une grande conſidération : mais ſon humeur inquiette & ſon attachement, ainſi que celui de toute ſa famille, aux nouvelles opinions, lui firent perdre le fruit de ſes travaux ; au point que l'on prétend qu'il mourut dans la misère.

Il s'étoit retiré à Genève, d'où il vint à Lyon, & ſe fit Correcteur de l'Imprimerie de Cardon, qui lui donnoit ſix cens écus de gages, mais qui ne ſuffiſoient pas à ſon goût pour la dépenſe. Il mourut au commencement de Mars 1598 à l'Hôpital de Lyon, fort pauvre, & imbécille, à ce que l'on dit. Il étoit âgé d'environ ſoixante-dix ans. Sur la fin de ſa Préface, *de la Conformité du François avec le Grec*, il dit que ſon père lui avoit fait apprendre le Grec avant le Latin, ce qu'il conſeille aux autres de faire. (M. Falconnet).

Voy. Teiſſier ſur de Thou, Maittaire, les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVI, pag. 270, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, pag. 6 & ſuiv.

HENRY * GODEFROY (Frère), Pariſien, Religieux Profès en l'Abbaye de S. Denys en France, Docteur en Théologie à Paris. Il a compoſé & mis en lumière les livres qui s'enſuivent : Sermon funèbre prononcé par lui-même en l'Egliſe de Notre-Dame à Paris, aux honneurs & pompes funèbres de très-puiſſant Empereur Maximilian d'Auſtriche, ſecond du nom, le 9e jour de Janvier, l'an 1577, avec un brief advertiſſement pour nous conſoler en Dieu, imprimé à Paris chez Denys du Pré, l'an 1577 ; Déclaration des ſaintes Reliques trouvées le 22e jour de Mai, l'an 1577, en l'Egliſe-Prioré de S. Denys de Lettrée, au-deſſous des ſépultures : eſquelles premièrement étoient les corps de S. Denys, S. Ruſtiq, & S. Eleuthere, avec un brief narré de la fondation dudit Prioré de S. Denys de l'Eſtrée, écrit en vers François, le tout imprimé à Paris chez Nicolas Roffet, à la Roſe blanche, ſur le Pont S. Michel, l'an 1577.

* Il eut l'honneur d'être tenu ſur les fonds de Baptême par le Roi Henri II. Il poſſéda dans l'Abbaye de S. Denis la dignité de Chantre & de Commandeur.

deur. Il y mourut le 5 Octobre 1590. On trouvera ſon Epitaphe dans l'Hiſtoire de l'Abbaye de S. Denis, par D. Felibien, pag. 583. Il fit imprimer à Paris un petit Traité de l'*Uſure*, en 1577. (*Ibid.* pag. 426).

HENRY DE MESMES (Meſſire), Gentilhomme Pariſien, Sieur de Roiſſy & de Malaſſiſe, Conſeiller du Roi & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, Chancelier du Roi de Navarre, après la mort du Sieur de Francour, nommé Gervais le Barbier, duquel nous avons parlé ci-devant. Cetuy-cy eſt fils de Meſſire Jean-Jacques de Meſmes, premier & ancien Maître des Requêtes ſous François I, Henri II, François II, & Charles IX, lequel mourut l'an 1569. Nous ferons plus ample mention dudit Jacques par ci-après en ſon rang. Encore que nous n'ayons rien vu mis en lumière par M. de Roiſſy, ſi n'eſt-il pas à croire qu'il n'aye dreſſé pluſieurs cayers & mémoires touchant le maniement des affaires qu'il a exécutées en ſa charge de Chancelier & de Maître des Requêtes, leſquelles choſes s'il lui plaiſoit de faire imprimer, enſemble le grand nombre de livres Grecs, Latins, François & autres en nombre infini qui ſont en ſa Bibliothèque tous écrits à la main, il obligeroit beaucoup ſon ſiècle & la poſtérité à lui en rendre graces, & le remercier d'un ſi grand bien: ce que j'eſpére qu'il fera, pour ſe rendre de plus en plus aimé & favori des hommes de lettres. Il florit à Paris cette année 1584 *.

* Il mourut au mois d'Août 1596, âgé de ſoixante-quatre ans.

HENRY PENNETIER, autrefois Miniſtre de la Religion prétendue Réformée, & maintenant de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine. Il a fait imprimer quelques ſiens Œuvres, &, entr'autres, des réponſes aux Miniſtres.

HENRY ROMAIN, Licentié en l'un & l'autre Droit. Il a écrit quelques Œuvres, leſquelles on ma aſſuré avoir vues au Château de Gallerande au Maine (appelé d'aucuns Garlande) qui eſt une maiſon appartenante à M. de Clermont d'Amboiſe.

J'en parlerai ci-après, lorſque je ferai mention des Œuvres de Raoul de Preſles [1], &c.

[1] Le Catalogue des Livres trouvés l'an 1723 au Château d'Anet, après la mort de Madame la Princeſſe, rapporte, pag. 8, un *in-fol.* en vélin, contenant l'Hiſtoire Manuſcrite de l'Empire Romain, jointe à celle de l'Ancien Teſtament, par Me Henri Romain, du temps de Charles V.) M. DE LA MONNOYE).

HENRY DE SAINCT DIDIER, Gentilhomme Provençal, grand Philoſophe naturel & des plus eſtimés de ſon temps, pour tirer bien de toutes ſortes d'armes, deſquelles il a écrit un Traité pour apprendre l'Eſcrime, contenant les ſecrets du premier livre ſur l'Eſpée ſeule, mère de toutes armes, imprimé à Paris l'an 1573 par Jean Metayer & Mathurin Chalange, & ſe vend chez Jean Dallier ſur le Pont S. Michel, à la Roſe blanche. Il dédia ce livre au défunt Roi Charles IX. J'ai parlé dudit Henry de S. Didier, d'autant qu'entre ces deux il y a une choſe fort digne de remarque, ſçavoir eſt (afin de répéter ce que j'ai dit ci-deſſus, lequel aucuns n'auront pas lu) que l'un & l'autre ont écrit un livre du même ſujet ou argument, ſavoir eſt de l'Eſcrime, & que tous deux avoient mêmes ſurnoms de S. Didier, tous deux Gentilshommes, & nés en une même Province, & n'y a de différence que des temps, car cetuy Guillaume floriſſoit l'an 1174, & cetuy-cy florit, & eſt encore vivant cette année 1584, qui ſont quatre cens ans entre-deux [1]. Il eſt après à faire imprimer d'autres livres touchant ſa ſcience de l'Eſcrime, & encore touchant pluſieurs autres beaux ſecrets de nature, auxquels il emploie tout ſon plaiſir.

[1] La Croix du Maine fait une confuſion groſſière dans cet Article de *Guillaume*, & *Henri de S. Didier*. Celui-ci étant Provençal, né en Provence, c'eſt mal-à-propos que le Bibliothécaire, qui le qualifie de *Gentilhomme Provençal*, le fait naître au pays de Velay, comme quatre cens ans auparavant y étoit né Guillaume de S. Didier. (M. DE LA MONNOYE).

HENRY DE SAFESSAN, ancien Poëte François. Je n'ai point vu ſes Œuvres imprimées.

HENRY DE SALLENOVE, Gentilhomme natif de Fontenay le Comte en Poictou. Il a traduit de Latin en François le premier & ſecond livre de la première Décade de Tite Live Padoüan, Prince des Hiſtoriens Romains, imprimée à Poictiers parles de Marnefs.

HENRY DE VALOIS, III du nom, très-Chrétien Roi de France & de Pologne, fils de Henry II du nom, & frère de Charles IX (duquel nous avons fait mention ci-devant) comme auſſi nous avons parlé de ſon père grand le Roi François I (ce que je répéte pour montrer que les Rois de France ont aimé les lettres, & qu'ils en ont rendu témoignage par leurs Ecrits). J'ai peur que voulant dire, ſelon la vérité, les louanges qui ſont en ce Prince, l'on n'aye opinion de moi, que je le faſſe plutôt par flatterie qu'autrement, d'autant que je me ſuis propoſé de conſacrer à Sa Majeſté ce mien Œuvre des Ecrivains François: mais ceux qui auront bien cognu combien il eſt éloquent, voire des plus de ſon ſiècle, on jugera que je ne fais que le devoir d'un Hiſtorien véritable, d'aſſurer que Sa Majeſté a cet heur là, donné de Dieu, qu'aucun ne ſe peut vanter de diſcourir & pourſuivre plus élégamment un ſujet propoſé, qu'elle fera, ſi elle emploie les forces de ſon divin eſprit, & uſe des dons que la nature lui a prodigieuſement départis, non en ce cas ſeulement, mais en pluſieurs autres, deſquels j'en remets le jugement à la poſtérité, exempte de toute paſſion, affection, ou jalouſie: & pour témoin de ceci, j'alléguerai la Harangue qu'il prononça en la préſence des Etats de ſon Royaume, aſſemblés en ſa Ville de Blois, l'an 1576, le 6e de Décembre, laquelle ſe voit imprimée à Paris, & en autres divers lieux de ſon Royaume. Sa Majeſté en a prononcé pluſieurs autres, tant en ſon Parlement de Paris, qu'en d'autres endroits, non encore imprimées [1]. Les doctes hommes qu'il a d'ordinaire au ſervice de Sa Majeſté témoignent aſſez l'affection qu'il porte aux lettres, ſans que j'en parle ici plus amplement. Il florit cette année 1584, & je prie Dieu vouloir augmenter ſon règne en

toutes ſortes de félicités, & lui donner l'accompliſſement de ſes deſirs.

[1] On a de plus la Harangue qu'il prononça en 1588 dans l'aſſemblée des Etats à Blois, imprimée à Paris & ailleurs. Il mourut à S. Cloud le 1 Août 1589. (M. DE LA MONNOYE).

HERMANTERE, Religieux du Monaſtère de S. Honoré en l'Iſle de Lerins en Provence, homme fort docte en toutes ſortes de ſciences & langues, excellent pour l'Ecriture, la Peinture & Enluminure, grand Mathématicien & Architecte. Il a écrit un Recueil des vies des Poëtes Provençaux, les Œuvres deſquels il a tranſcrites & recorrigées [1]. Il a fait la Deſcription des Iſles d'Yeres & des Villages qui ſont ſitués en icelles, enſemble de toutes ſortes d'herbes, plantes, fleurs, fruits, arbres, bêtes & autres animaux de toutes eſpèces qui ſont eſdites Iſles. Il a fait un Recueil des victoires des Rois d'Arragon, Comtes de Provence. Il a écrit (avant que d'être Moine) quelques Poëſies amoureuſes, en langue Provençale. Ses Œuvres ſuſdites ne ſont encore imprimées. Il mourut audit Monaſtère ou Abbaye de Lerins, l'an 1408.

[1] Jean de Notre-Dame écrit *HERMENTERE*, & dit que ce fut par le commandement d'Ildéfonſe II du nom, Roi d'Arragon, Comte de Provence, que ce Religieux recueillit les *Vies des Poëtes Provençaux*. (M. DE LA MONNOYE).

HERVÉ FAIARD, Périgordin. Voy. ci-devant ERVÉ écrit par E ſans aſpiration.

HIEROSME D'AVOST, natif de la Ville de Laval à ſept lieues de Victray en Bretagne, Officier de Madame Marguerite de France, Royne de Navarre, ſœur du Roi Henry III, &c. Il a traduit fort heureuſement, & avec beaucoup de diligence, pluſieurs Sonnets de Pétrarque, imprimés à Paris, tant en Italien qu'en François, chez Abel l'Angelier, l'an 1584, avec pluſieurs Poëſies de ſon invention, miſes ſur la fin de ſa traduction deſdits Sonnets. Il ſe délibère de continuer la traduction de tout le Pétrarque entier, s'il voit que ce qu'il a mis en avant

ſoit bien reçu : auſſi n'a-t-il intitulé ſon livre que par ce nom d'Eſſais, &c. Il a traduit d'Italien en François le Dialogue des graces & excellences de l'homme, enſemble de ſes misères & diſgraces, imprimé à Paris chez Pierre Chevillot, l'an 1583. Il a traduit d'Italien en François les Amours d'Iſmene, écrits premièrement en Grec, imprimés à Paris chez Nicolas Bonfons, l'an 1582. Il a traduit le quatrième volume des Epîtres de Guevare, leſquelles ne ſont encore imprimées. Il a écrit pluſieurs Quadrains de la mort, imprimés chez Jean le Clerc à Paris [1]. Il florit à Paris l'an 1584, âgé de vingt-ſix ans. Il a traduit d'Italien en François, outre les Œuvres ci-deſſus récitées, un livre qu'il a intitulé, les Elites & plus belles fleurs, recueillies de toutes les Œuvres ſpirituelles du R. P. Frère Loys de Grenade, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, &c. Ce livre eſt le plus ſpirituel qui ſe ſoit encore vu en notre langue. Il eſt diviſé en ſix parties, à ſçavoir, de la Converſion du Pécheur, de la misère de la vie humaine, de la Contemplation, de l'Oraiſon, de la Pénitence, & ce qui en dépend, & de la très-ſainte Communion. Il a davantage traduit d'Italien en François une Comédie du Seigneur Loys Domenichi, laquelle il a intitulée les deux Courtiſanes. Ces traductions ſuſdites ſont toutes miſes au net, & ſont prêtes à imprimer & mettre en lumière : ce que j'ai opinion qu'il fera ces prochains jours pour ſatisfaire aux curieux de ſi beaux Ouvrages. Je ferois plus ample mention de lui & de ſes louanges, touchant ſes traductions ſi heureuſement faites par lui de pluſieurs livres Latins, Italiens & Eſpagnols, ſi ce n'étoit qu'aucuns pourroient penſer que ce qu'il a écrit, tant en ma louange en ſes Œuvres, en fût cauſe *.

[1] Guillaume Colletet, pag. 178 de ſon Diſcours de la Poëſie Morale, dit que les Quatrains de Jérome d'Avoſt furent intitulés *de la Vie & de la Mort*, de même que ceux que Pierre Marhieu publia quelques années après ; mais il ne fait nulle mention des cinq cens Quatrains que Pierre Enoc donna ſous ce même titre *de la Vie & de la Mort*, long-temps, ſinon avant Jérome d'Avoſt, du moins avant Pierre Mathieu. (M. DE LA MONNOYE).

* V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 414. Il fut

aſſez bon Traducteur de Pétrarque pour ſon temps. *Ibid.* Tom. VII, p. 314 & ſuiv.

HIEROSME DE BARA, Pariſien. Il eſt Auteur du livre intitulé le Blaſon des Armoiries, contenant pluſieurs Ecus, ou Armoiries différentes, avec le Blaſon de chacun d'icelles, imprimé à Lyon pour la première fois par Claude Ravot, l'an 1579, & depuis chez Berthelemy Vincent, l'an 1581, avec pluſieurs additions & augmentations d'Armoiries, qui n'étoient pas en la première Edition, comme, entr'autres, de celles des Chevaliers de la table ronde, & pluſieurs autres armes de Royaumes & maiſons illuſtres en la Chrétienté.

HIEROSME BOLSEC, Pariſien, autrement appelé Hierosme Hermes Bolsec. Il a écrit les vies de Zuingle, Luther; Œcolampade, Calvin & autres hommes de la Religion Réformée, imprimées enſemblement à Lyon par Jean Patraſſon, l'an 1577, & depuis à Paris chez Gervais Mallot audit an; l'Hiſtoire de la vie dudit Calvin, faite par ledit Bolſec, contenant vingt-ſix Chapitres, a été imprimée ſéparément chez les ſuſdits Patraſſon & Mallot *. Il a écrit un livre de la Providence de Dieu. Il a écrit un livre ſous le nom de Martin Bellie, lequel il a fait imprimer en Latin & en François, auquel Théodore de Béze a fait réponſe. Il a écrit un Traité du vieil & nouvel homme, premierement écrit en Latin ſous le nom de Théophile, lequel il a intitulé *Theologia Germanica.* Il a traduit la Bible de Latin en François. Théodore de Béze raconte ceci en la vie qu'il a écrite de Calvin. Ledit Hermes Bolſec floriſſoit à Lyon, l'an 1577. Je ne ſais s'il eſt Auteur des livres ſuſdits, ou ſi on les lui impute par animoſité [1].

* Voy. ſur les diverſes Editions de ces Vies beaucoup de détails dans la Biblioth. Curieuſe de M. Clément, Tom. V, pag. 35 & ſuiv.

[1] Cette liſte des Œuvres de Bolſec doit être rectifiée ſur celle qu'en donne du Verdier, & ſur la critique que Bayle en a faite dans ſon Dictionnaire, au mot Bolsec, lettre K. Le Livre *de la Providence de Dieu*, bien loin d'être de Bolſec, eſt de Calvin. Quant aux verſions, ſoit Latines, ſoit Françoiſes de la Bible, au Traité qui a pour titre *Theologia Germanica*, & aux Ecrits, ſoit Latins, ſoit Fran-

Digitized by Google

çois, qui ont paru ſous le nom de *Martinus Bellius*, tout cela eſt conſtamment de Sébaſtien Chatillon, & l'on ne trouvera point que Béze, dans la vie qu'il a écrite de Calvin, attribue aucun de ces Ouvrages à Bolſec. Bayle a recueilli tout ce qui ſe trouve diſperſé ailleurs touchant ce perſonnage, qu'il dit être mort avant 1585. (M. DE LA MONNOYE).

Bolſec, natif de Paris, avoit été Carme & Aumônier chez la Ducheſſe de Ferrare. Il s'étoit retiré d'Italie pour avoir écrit contre l'Egliſe Romaine: enſuite il fut Médecin, ou plutôt *Triacleur* à Genève avec ſa femme, il y troubla l'Egliſe comme Pélagien, en fut chaſſé, & revint à Paris, où il abjura, & rentra dans le Catholiciſme*. Voy. l'*Hiſt. des Egl. Réform.* Tom. II, Liv. VI, pag. 34 & 35. (M. FALCONNET).

* Bolſec s'arrêta dans différentes Villes de France après ſon expulſion de Genève: il demeura quelque temps à Lyon & à Autun, menant toujours ſa femme avec lui. Il avoit été marié deux fois, ſans doute avec de jolies femmes, dont il fut peu jaloux, & qui ſervirent par-tout à lui faire des protecteurs de ceux même dont il devoit plus redouter les perſécutions. Il paroît qu'il rentra dans le Catholiciſme, qu'il y vécut & mourut dans l'Etat Laïc, ſans qu'on l'obligeât à rentrer dans l'Etat Eccléſiaſtique & Religieux, qu'il avoit quitté pour ſe faire Proteſtant.

HIEROSME CHOMEDEI, Pariſien. Il a traduit en François le Livre de Salluſte, Hiſtorien Latin, touchant la guerre Jugurtine, imprimé à Paris l'an 1581. Il a traduit en François un Abrégé d'Hiſtoire des Ducs de Florence. Il a traduit de Latin en François l'Advis donné à Jules Ceſar, à l'iſſue de la bataille de Pharſale, imprimé à Paris chez Denis du Pré, l'an 1582. Il a traduit d'Italien en François l'Hiſtoire d'Italie, écrite par Guicchiardin, imprimée à Paris chez Bernard Turiſan; l'Hiſtoire de la Conjuration de Catilin, traduite par ledit Chomedei, a été imprimée à Paris par Abel l'Angelier, l'an 1575; avec l'extrait des Conjurations de Machiavel, traduit d'Italien. Je n'ai pas cognoiſſance de ſes autres Œuvres. Il florit à Paris l'an 1584.

HIEROSME DAVOST, de Laval. Voy. ci-deſſus HIEROSME D'AVOST par A.

HIEROSME DE GOURMONT, Imprimeur à Paris, l'an 1548. Il a mis en lumière la Carte ou Deſcription d'Eſpagne, imprimée audit an 1548 par lui-même.

HIEROSME DE HANGEST, natif de Compiegne en Picardie, Docteur en Théologie à Paris, Scholaſtiq, ou Maître d'Ecole & Chanoine en l'Egliſe de S. Julien du Mans, iſſu de la noble maiſon de Hangeſt en Picardie [1], lequel fut enfin grand Vicaire de M. le Cardinal de Bourbon, Evêque du Mans. Il étoit homme fort grand Philoſophe, & Mathématicien. Il a écrit un Livre en proſe Françoiſe contre les Hérétiques de ſon temps, qu'il a intitulé le Livre de lumière Evangélique pour la ſainte Euchariſtie, contre les Tenebrions, imprimé à Paris chez Jean Petit, l'an 1534. Il a écrit en vers François un petit Livre qu'il appelle le Jardin aux penſées, lequel il compoſa au mois d'Août, l'an 1538. Il a compoſé pluſieurs Cantiques ſur l'Advenement de Notre Seigneur, leſquels nous avons pardevers nous écrits à la main. Il mourut l'an 1538, le huitième jour de Septembre, & eſt enterré en l'Egliſe de S. Julien du Mans, en la Chapelle du Sepulchre. Il a écrit pluſieurs Livres en Latin, leſquels ont été imprimés à Paris.

[1] On a cru que Rabelais, en cet endroit du Chap. 5 de ſon Liv. I, où il dit: » l'appétit vient en mangeant, diſoit Angeſton », avoit déſigné ce Jerome d'Hangeſt, de qui Amyot emprunta ce mot, lorſque Charles IX lui reprochant ſon avidité de bénéfices, il lui répondit: « Sire, l'appétit vient » en mangeant «. (M. DE LA MONNOYE).

HIEROSME HENNEQUIN, Pariſien, iſſu de la très-ancienne famille des Hennequins, tant renommée à Paris pour ſes grandes alliances, &c. Il a écrit quelques Poëſies Françoiſes, imprimées à Paris.

HIEROSME HERMES BOLSEC. Voy. ci-devant HIEROSME BOLSEC.

HIEROSME DE LA VAIRIE, Gentilhomme du Maine, Sieur dudit lieu & de la Vaudelle, à bas pays du Maine, appelé vulgairement le pays de Nuz ou Nuſtrie, &c. Poëte Latin & François, Théologien, Orateur & Hiſtorien. Il a traduit en François les Harangues de Thucidide & de Tite-Live, non encore imprimées. Il a davantage traduit l'Hiſtoire Romaine de Tite-Live,

Tite-Live, le plus renommé Hiſtorien de ſon temps, laquelle n'eſt encore imprimée : il la fit tranſcrire au Mans par un Ecrivain nommé Meſerette, pour la faire imprimer. J'ai apprins ceci de Georges du Tronchay, Sieur de Balladé, duquel nous avons parlé en ſon lieu.

HILAIRE COURTOIS, natif d'Evreux en Normandie, Avocat aux Siéges Préſidiaux du Châtelet de Paris, & de Mante ſur Seine. Il a écrit pluſieurs Epitaphes, tant en Latin qu'en François, ſur la mort de Meſſire Claude d'Annebaut, Amiral de France, imprimés à Paris l'an 1553, chez Nicolas Buffet [1].

[1] Nous avons de ce Courtois un mauvais petit Recueil de ſes Epigrammes Latines, imprimées à Paris, 1538, *in*-8°. ſous le titre de *Volantilla*, mot Latin d'une nouvelle fabrique, qu'il croit avoir inventé fort à propos, parce que, dit-il, dans l'Epître Dédicatoire à Gabriel le Veneur, Evêque d'Evreux, *vel ad amicos partim volaverint, vel eruditorum notas fubiture cenſorias, in lucem nunc primùm ſub tuo auſpicio ſint volature.* Il y eut un peu plus de ſel dans les vers ſuivans, dont on ne tarda pas à le régaler.

Ritè volantillas, nuper ſua carmina quidam
Inſcripſit vates, haud rationis inops:
Quod propriâ ſublata queant levitate volare,
Per medium veluti pappus inane volat. (M. DE LA MONNOYE).

HILAIRE DES MARTINS, Gentilhomme Provençal, Religieux du Monaſtère de S. Victor de Marſeille. [1]. Il a écrit les vies des Poëtes Provençaux, deſquelles s'eſt ſervi Jean de Noſtredame, en ce qu'il a mis en lumière touchant ce ſujet.

[1] Jean de Notre-Dame cite les Fragmens de ce Religieux, qu'il nomme ſimplement HILAIRE dans le Catalogue des Auteurs dont il s'eſt ſervi, & HILAIRE DES MARTINS, Chap. 75 de ſon Livre. (M. DE LA MONNOYE).

HILAIRE VALENCHERE, natif de Mouleron en Parois, ſous la Seigneurie de la Chaſteigneraie en Poictou, Greffier de la Baronie d'Oulmes. Il a écrit un petit Traité des Préſages des choſes à advenir à un chacun, ſelon la diſpoſition du Ciel, au temps prefix de la Nativité, imprimé à Strasbourg l'an 1561, auquel ledit Auteur vivoit.

HONORAT RAMBAULT, Maître d'Ecole à Marſeille, l'an 1580. Il a écrit une Déclaration des abus que l'on commet en écrivant, & le moyen de les éviter, & repréſenter naïvement les paroles, imprimée à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1578 (*in*-8°).

HONORÉ DU TEIL, natif de Monaſque en Provence, homme fort heureux à compoſer en vers François, & pour écrire en proſe. Il a écrit pluſieurs fort beaux & bien élégans Sonnets ſur pluſieurs diverſes matières, leſquelles il n'a encore fait imprimer, &, entr'autres, il en a écrit quelques-uns en ma faveur, dont je lui ſuis fort redevable & obligé pour une ſi grande amitié qu'il me porte. Il florit en Provence cette année 1584.

HUBERT DE L'ESPINE, natif d'Avignon. Il a écrit la Deſcription des diverſes régions & lointains pays d'Europe, imprimée à Paris l'an 1558. Il floriſſoit l'an 1542, auquel temps il partit d'Avignon pour faire ſes voyages.

HUBERT PHILIPPES DE VILLIERS, autrement appelé Philippes Hubert de Villiers. Il a traduit d'Italien en François les Cinquante Jeux divers d'honnête entretien, induſtrieuſement inventés par Innocent Rhingier, Gentilhomme Boullongnois, &c. imprimés à Lyon par Charles Peſnot, l'an 1555. Il a traduit fort heureuſement les Lettres amoureuſes du Seigneur Girolam Paraboſque Italien, imprimées à Lyon par ledit Peſnot, & depuis auſſi par Benoiſt Rigault, *in*-16, l'an 1570, avec les Sommaires ou Argumens deſdites Epîtres, leſquels n'étoient pas à la première Edition *in*-4°. Il a écrit le Triomphe ſur le trépas de M. le Prince Portian ſon maître, lequel mourut à Paris l'an 1567, auquel temps floriſſoit ledit de Villiers *.

* Outre les Ouvrages de cet Auteur rapportés par les deux Bibliothécaires, il a encore fait l'*Erinne Françoiſe*, Poëme bizarre & empoulé, où il a prétendu peindre les malheurs de la France dans les guerres civiles. Paris,

1585. L'Auteur, à la tête de ce Poëme, prend le titre de *Conſeiller du Roi & Elu en l'Election de Clamecy.*

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 240.

HUBERT SUSAN [1], natif de Soiſſons en Picardie, fort excellent Poëte Latin. Il a écrit quelques choſes en François, deſquelles je n'ai pas cognoiſſance. Il floriſſoit du temps de François I, l'an 1520 *.

[1] On croit que ſon nom étoit SUSANNEAU, en Latin *Suſanneus*, & non pas *Suſanus*, qu'il a plus ſouvent écrit par une double *ſſ*, *Suſſanneus*, que, comme Claude de Saintes l'écrit, *Suſaneus*. Nous n'avons de lui, que je ſache, aucun Ouvrage François, mais nous en avons de Latins, entr'autres, quatre Livres de menues Poëſies; qu'il appelle *Ludos*, parmi leſquelles on trouve des Phaleuques adreſſés à une *Claudia*, qu'on prétend être la Candide de Béze, ſavoir, cette *Claude Deſnos*, que Béze épouſa depuis. C'eſt de-là que Claude de Saintes, pag. 27 de ſa Réponſe à l'Apologie de celui-ci, l'appelle le rival de Béze, ce qu'il tenoit de Suſanneau lui-même, qui, répondant aux iambes de Béze *in Hubertum*: « Vous me ſpécifiez, dit-il, une » infinité de gens dont je ſuis connu, mais vous deviez bien dans cette grande » liſte ne pas omettre votre Claude ».

Nam debuiſti carmen illud addere,
Me Claudiæ tuæ benè eſſe cognitum.

Je n'aſſure pas au reſte poſitivement que *Suſanneau* fut ſon vrai nom François; ce qui peut donner grand lieu d'en douter, c'eſt qu'au-devant du *Terentianus Maurus*, imprimé l'an 1531 chez Simon de Colines, *in*-4°. avec les Commentaires de *Nicolaus Briſſeus*, il y a des Phaleuques à la louange du Commentateur par un *Hubertus de Suſanna*, nom qui plus naturellement doit être rendu par *Hubert de Suſan*, que par *Hubert Suſanneau*. (M. DE LA MONNOYE).

* Le P. Niceron, Tom. XXXVIII de ſes Mémoires, le nomme *Hubert Suſſanneau*, & prouve qu'il étoit né en 1536, & non pas en 1538, comme Bayle l'a ſuppoſé. On ignore l'année de ſa mort. Le dernier Ouvrage qu'il ait publié eſt de 1550. Niceron a donné un fort bon Article ſur *Suſſanneau*, tiré des propres Ouvrages de cet Auteur. Tous les Ecrits qu'il lui attribue ſont en Latin.

HUE DE CAMBRAY, Picard, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit le Fabliau intitulé, La male honte, qui eſt une Satyre ou moquerie, faite contre Henry, Roi d'Angleterre, non imprimée *.

* Voy. Fauchet, Chap. 88.

HUE LE MARONNIER, ou LI MARONNIERS, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit les Jeux partiz d'Amours *.

* Voy. Fauchet, Chap. 115.

HUE PIANCELLES, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a fait le Fabel ou Fabliau de Sire Hams, & Dame Avieuſe ſa femme, qui eſt à dire un Conte fabuleux de Sire Jean & de ſa femme nommée Avoye *.

* Voy. Fauchet, Chap. 195.

HUGUES DE BERCY, ou BERSSY, &, ſelon d'aucuns, Bresy, ou Bersil, Chevalier, très-bon Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit en vers François quelques Satyres contre les vices qui regnoient de ſon temps, non encore imprimées. Claude Fauchet, Eſtienne Paſquier & Henry Eſtienne font mention de ce Poëte *.

* Voy. Fauchet, Chap. 59. Il paroît que La Croix du Maine ſe trompe ici, en faiſant de Hugues de Bercy, ou Berssy, un *Chevalier*. Suivant Pâquier (*Recherches de la France*, Liv. VII, Chap. 3) Hugues de Bercy étoit un Religieux de Cluni, qui fit la Bible *Guyot*, Ouvrage aſſez conſidérable, dans lequel il décrit d'une plume hardie les vices qui regnoient de ſon temps en tous les Etats. Il commence ainſi:

Dou ſiècle puant & horrible
M'eſtuet commencer une Bible,
Per poindre & per aiguillonner,
Et per bons exemples donner:
Ce n'eſt pas Bible loſengère,
Mais fine & voire & droiturière,
Mirouer ert à toutes gens.

HUGUES DE BRAIE-SELVE, près Oignon, fort recommandé de ſon temps pour ſavoir excellemment jouer des inſtrumens de Muſique. Il a écrit pluſieurs Chanſons amoureuſes. Il floriſſoit l'an 1260.

HUGUES BRUNET. Pluſieurs l'appellent Brunet Latin, Florentin, Précepteur de Dante [1]. Il a écrit en notre langue Fran-

çoiſe, ou plutôt Provençale, un Livre intitulé Il Theſoro. Il a écrit un Livre intitulé Las Drudarias d'Amour. Nous avons parlé de lui ci-deſſus à la lettre B, là où nous le nommons ſimplement BRUNET LATIN, Florentin.

[1] C'eſt une très-grande erreur à La Croix du Maine d'avoir cru que Brunet Latin & Hugues Brunet étoit le même, comme ſi *Hugues* avoit été le nom de baptême de Brunet Latin. Il y avoit une différence totale entre ces deux hommes. Hugues Brunet, Gentilhomme né à Rodez, ayant employé tout ſon temps en Provence, Rouergue & Languedoc à s'exercer en la Poëſie Provençale, & faire des vers d'Amour, eſt mort l'an 1223. Brunet Latin, né à Florence, fut Notaire de ſa profeſſion, dans laquelle accuſé de crime de faux, il ſe ſauva en France, où ayant appris la langue, il y compoſa ſon *Tréſor*. Ses autres Ouvrages, tant en vers qu'en proſe, ſont Italiens, & ne roulent que ſur des ſujets de Morale, d'Hiſtoire & d'Humanités. Il mourut l'an 1294 ou 1295, ſoixante-onze ou ſoixante-douze ans après Hugues Brunet. (M. DE LA MONNOYE).

Sur HUGUES BRUNET, voyez Jean de Notre-Dame, Chap. 16.

HUGUES DE LOBIERES, ou LOUBIERES, Gentilhomme Provençal, natif de la Ville de Taraſcon. Il a écrit pluſieurs Poëſies en langue Provençale. Il floriſſoit l'an 1227 *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 22.

HUGUES DE MERY, ancien Poëte François, autrement appelé HUGON, ou HUON DE MERY, Religieux de l'Abbaye de S. Germain des Prez à Paris. Il a écrit un vieil Roman intitulé le Tournoy de l'Antechriſt, duquel fait mention Geufroy Thory de Bourges, en ſon Champ-Fleury, & Henry Eſtienne, pareillement en ſon Livre de la précellence du langage François, enſemble Claude Fauchet. Il floriſſoit l'an 1227, ſous le règne de S. Loys, Roi de France *.

* Voy. Fauchet, Chap. 13.

HUGUES DE PENNA, Gentilhomme natif de Monſtiers, Poëte Comique, Provençal. Il a écrit un Traité intitulé Contra las enianairas d'Amour. Il a écrit pluſieurs belles Chanſons à la louange de Madame Beatrix, héritière de Provence. Il mourut l'an 1280.

HUGUES DE SAINCT CESARI, Gentilhomme & Poëte Provençal. Il a écrit le Catalogue des Poëtes Provençaux, lequel a imité Jean de Noſtre-Dame, en ſon Recueil des vies des Poëtes Provençaux. Il a fait un Recueil de quelques Chanſons d'Amours. Il étoit Religieux du Monaſtère de S. Pierre de Montmajour, près d'Arles en Provence, & floriſſoit l'an 1435*.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 76.

HUGUES SALEL [1], natif du pays de Quercy près Toloſe, Abbé de S. Cheron près Chartres *. Il a traduit en vers héroïques François les dix premiers Livres de l'Iliade d'Homere, imprimés à Paris (*en* 1545, *in-fol.*) Il a davantage traduit l'onzième & douzième, & une partie du treizième de ladite Iliade, imprimés après ſa mort (1574, *in*-8°.) Il a écrit quelques vers de la nativité de M. le Duc, premier fils de Monſeigneur le Dauphin de France, imprimés à Paris par Jaques Nyverd, l'an 1543. Il a traduit de Grec en François la Tragédie d'Heleine, comme témoigne Ponthus du Thiard en ſes Erreurs amoureuſes **. Eglogue mariine ſur le trépas de feu M. François de Valois, fils ainé du Roi, enſemble un Chant Royal ſur l'entrepriſe de l'Empereur avec pluſieurs autres Poëſies Françoiſes, le tout imprimé à Paris l'an 1536. Il floriſſoit du temps de François I, Roi de France, & de Henry II.

[1] Il étoit Valet-de-Chambre de François I, lorſqu'il fit le Dixain qu'on voit de lui au-devant du Livre II de Rabelais, qui, en conſéquence, au Prologue du Liv. V, ſi ce cinquième livre étoit de lui n'auroit pas dû écrire *Sallet*. On le trouve cependant écrit de même dans Brantome, p. 58 de ſa *Vie de Henri II*. Pâquier, Liv. VII de ſes *Recherches*, Ch. 6, écrit avec une *l* de moins *Salet*. Je me ſouviens même d'avoir lu dans un endroit des Commentaires de la langue Latine de Dolet, Tom. II, *Hugonem Saletum*. Jules Scaliger, par une autre erreur, donne à Salel, dans une de ſes lettres, le titre d'*Evêque de Marſeille*, trompé ſans doute, comme l'a conjecturé M. le Duchat, par l'équivoque de *Salel* à *Seiſſel*, à cauſe de Claude de Seiſſel, qui fut quelques années auparavant Evêque de Marſeille. (M. DE LA MONNOYE).

* Hugues Salel, dont la deviſe étoit l'*Honneur me guide*, né à Caſals en Quercy, mourut en 1553, âgé de quarante-neuf ans & ſix mois, à ſon Abbaye de S. Chéron, Ordre de S. Auguſtin près de Chartres, où il s'étoit

rétiré après la mort de François I. Il avoit été nommé à cette Abbaye en 1543. On trouvera le Catalogue de ſes Ecrits dans les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVI, p. 166. Voy. auſſi la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 1.

On a un Recueil d'autres Œuvres de Salel, non encore imprimées, avec les Amours d'Olivier de Magny, *in*-8°. Paris, Grouleau, 1553. Il fut fort gratifié par le Roi François I, & pour cela ſurnommé le *Poëte Royal*. Voy. Fr. Billon, fol. 29, v°. du *Fort inexpugnable de l'honneur féminin*. (Préſident BOUHIER).

** Elle n'a point été imprimée.

HUGUES SAMBIN, Architecte, demeurant à Dijon en Bourgogne. Il a écrit un Livre de la diverſité des Termes dont on uſe en l'architecture, imprimé à Lyon par Jean Durant, l'an 1572.

HUGUES DE SANTCYRE, Ecuyer, Poëte Provençal, l'an 1225. Il a écrit un Traité des riches vertuz de ſa Dame *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 9.

HUGUES SUREAU, DU ROSIER, ou DE LA ROSIERE, et DES ROSIERS, ainſi nommé par aucuns, natif de Roſoy en Thieraſche ou Thieraſſe au pays de Picardie, jadis Miniſtre de l'Egliſe prétendue Réformée, l'an 1568. Il a écrit pluſieurs Livres en François, &, entr'autres, cetuy-cy, par lequel il s'efforce de montrer qu'il eſt loiſible de tuer & Roy & Roine, ne voulans obéir à la Religion prétendue Réformée, & porter le parti des Proteſtans *. Voy. de ceci l'Hiſtoire Françoiſe de notre temps, de la dernière Edition, augmentée par Jean le Frere de Laval, & encore Belle-Foreſt, au ſecond volume de ſes grandes Annales de France, fol. 1689, 1653, &c. Il a écrit un Traité touchant ſa Confeſſion de foy, avec abjuration de la profeſſion Huguenotique, &c. imprimé à Paris chez Sebaſtien Nivelle, l'an 1573. Il fut mis priſonnier durant l'exécution qui ſe fit à Paris à la S. Barthelemy, l'an 1572, le vingt-quatrième d'Août, & ſe ſauva la vie par le moyen de cette Confeſſion de Foy.

* Le Livre odieux attribué ici à Hugues Sureau n'eſt autre que celui qui

fut imprimé à Lyon en 1563, ſans nom d'Auteur ni d'Imprimeur, ſous le titre de *Défenſe Civile & Militaire des Innocens & de l'Egliſe de Chriſt.* J'ai remarqué ci-deſſus que Charles du Moulin ſe juſtifia de l'accuſation qu'on lui avoit ſuſcitée d'en être l'Auteur. Béze, qui rapporte la choſe aſſez au long, pag. 244 & ſuivantes du troiſième volume de ſon *Hiſtoire Eccléſiaſt.* dit que du Roſier ou Sureau, Miniſtre d'Orléans, fut long-temps après recherché pour le même fait, dont néanmoins ſon innocence étant reconnue, il fut renvoyé. Il eſt vrai que, pag. 475 du même volume, Béze avoue que du Roſier, auparavant Miniſtre zèlé, publia une abjuration qui cauſa un grand ſcandale dans le parti, qu'il tâcha d'en attirer pluſieurs à ſuivre ſon exemple, combattant ouvertement la doctrine qu'il avoit ſi long-temps prêchée; enſuite de quoi pourtant il ajoute que ce Déſerteur voulut rentrer dans l'Egliſe Proteſtante, mais qu'il n'y put regagner de confiance, & qu'enfin lui, ſa femme & ſes enfans moururent de peſte à Francfort. (M. DE LA MONNOYE).

HUGON, ou HUON DE MERY, ancien Poëte François, Auteur du Roman intitulé le Tournoyement de l'Antechriſt, &c. Voy. de lui ci-devant HUGUES DE MERY. Il floriſſoit l'an 1227 *.

* Voy. Fauchet, Chap. 13.

HUON LE ROY, ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit le Lay du vair Palefroy *.

* Voy. Fauchet, Chap. 18.

HUON DE VILLENEUFVE, Poëte François, l'an 1200, ou environ. Il eſt Auteur du Roman de Regnault de Montauban, Guiot de Nantueil, & Garnier de Nantueil ſon fils, & encore de Aye d'Avignon *.

* Voy. Fauchet, Chap. 14.

H. D. C. [1] Avocat à Lyon. Il a écrit un brief & utile Diſcours ſur l'immodeſtie & ſuperfluité des habits, avec deux Oraiſons Latines priſes de Tite-Live, l'une de Marcus Portius Cato, Conſul Romain, & l'autre de L. Valerius, Tribun du peuple, &c. Le tout a été imprimé à Lyon, l'an 1577, chez Antoine Gryphius, auquel temps il floriſſoit

[1] Ces trois lettres initiales H. D. C. ſignifient HIÉROME DE CHATILLON, Préſident au Parlement de Dombes & au Siége Préſidial de Lyon. Antoine de Harſy, célèbre Imprimeur à Lyon, dédia en 1574 ſon Edition des Poëſies

ſies de Mellin de S. Gelais à Jérome de Chatillon, & comme au-deſſus de l'Epître Dédicatoire j'avois écrit dans mon Exemplaire la note ſuivante, employée à mon inſçu en 1719 par le nouvel Editeur de ces mêmes Poëſies, je crois pouvoir ici la répéter ; elle étoit conçue en ces termes : Jérome Chatillon aimoit les lettres : nous avons quelques Ouvrages de lui, indiqués dans les Bibliothèques de La Croix du Maine & de du Verdier. Il avoit des relations avec les Savans de ſon voiſinage, entr'autres, avec Claude Mitalier, Bailli de Viennois, & Henri Etienne à Genève. Celui-ci lui dédia en 1571 ſon Traité *de Latinitate falsò ſuſpectâ*, & en 1582 l'Epître de Mitalier écrite à ce même Chatillon, touchant les mots que les Juifs, pendant leur ſéjour en France, pouvoient avoir laiſſés aux François. Elle eſt imprimée à la ſuite du Livre qu'Henri Etienne a intitulé *Hypomneſes de linguâ Gallicâ*. C'eſt encore à ce même Jérôme qu'Antoine Gryphe, fils de Sébaſtien, dédia en 1584 la *Conſolation*, fauſſement attribuée à Ciceron par Sigonius, qui en étoit le véritable Auteur. (M. DE LA MONNOYE).

J A C.

JACQUEMARS GIELÉE, ancien Poëte François, demeurant en la Ville de l'Iſle en Flandres, l'an 1290. Il a compoſé le Roman du nouveau Renard, qui eſt une Satyre contre toutes ſortes de gens, Rois, Princes & autres. Ce Livre n'eſt imprimé *.

* Voy. Fauchet, Chap. 124.

JAQUES ACONCE [1]. Il a écrit les Ruzes, fineſſes & tromperies de Sathan *, recueillies & comprinſes en huit Livres, imprimées à Baſle, l'an 1565 **.

[1] Il étoit de Trente, & s'étant retiré en Angleterre pour y vivre en liberté ſuivant les principes du Chriſtianiſme qu'il s'étoit fait, il mourut à Londres au commencement de 1566. Son Livre *de Stratagematis Dæmonum*, que La Croix du Maine traduit par *Ruſes, fineſſes & tromperies de Satan*, n'eſt guère moins condamné à Genève qu'à Rome; la lecture en paſſe pour dangereuſe, à cauſe de la tolérance des ſectes, vers laquelle l'Auteur ſemble pencher. On ne laiſſe pourtant pas de nous annoncer, pag. 776 du *Mercure de France*, *Avril*, 1725, une nouvelle verſion de ce Livre, par M. Loys, Profeſſeur en Droit & en Hiſtoire à Lauſanne. Aconce aimoit les Mathématiques, ce qui n'augmenta pas peu l'eſtime qu'avoit pour lui Ramus, & qu'il lui témoigna par ſa lettre du 19 Décembre 1565. (M. DE LA MONNOYE).

* Nous obſerverons qu'Aconce, né au commencement du ſiècle, vivoit encore le 6 Juin 1566, puiſqu'on a une de ſes lettres qui porte cette date. Les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVI, pag. 42, où il eſt parlé d'Aconce, ne diſent rien de cette verſion de M. Loys, annoncée dans le *Mercure* d'Avril de 1725, quoique les Editions différentes & les verſions du Livre *de Stratagematis Dæmonum* y ſoient indiquées.

** On peut voir dans Niceron les titres de quelques autres Ouvrages d'Aconce écrits en Latin. Celui dont parle La Croix du Maine fut auſſi compoſé en cette langue; mais il fut traduit en François la même année que l'Edition Latine parut pour la première fois. Ce Livre fit beaucoup de bruit à cauſe des principes de tolérantiſme qu'il renferme; l'Auteur, en réduiſant la croyance à un très-petit nombre de points, favoriſoit beaucoup les Héréſies. Son Livre fut imprimé pluſieurs fois, &, malgré les Editions multipliées, il eſt demeuré au nombre des Livres rares. Clément, dans ſa *Bibliothèque Curieuſe*, pag. 36, en cite huit Editions, & ne les cite pas

toutes, car il omet celle de 1624 à Amſterdam, dont il eſt fait mention dans le Tom. VI des *Obſervationes ſolidæ ad rem litt. ſpectantes.* Obſerv. XV, pag. 213. On trouvera dans cet endroit bien des choſes curieuſes ſur les Ouvrages d'Aconce, & ſur les jugemens qu'on en a portés. L'Edition Françoiſe du Livre dont on vient de parler fut publiée à Baſle, en 1565, *in*-4°, & répétée à Delft, en 1611, *in*-8°, & en 1624, *in*-12. Enfin cet Ouvrage a été traduit en Allemand en 1647, & en Flamand en 1660. Tant d'Editions & de verſions n'ont pu lui ôter le mérite, d'ailleurs aſſez frivole, de la rareté.

JAQUES DE L'AERIERE, Abbé d'Enron. Je n'ai point cognoiſſance de ſes Ecrits, encore qu'il en ait compoſé & mis en lumière quelques-uns.

JAQUES ALBIN, natif de Valzergues, Chantre en l'Egliſe de Tholoſe. Gilbert Genebrard fait mention de lui en ſa Chronologie. Je ne ſais pas quels Ecrits il a mis en lumière, ſoit en Latin ou en François *.

* Voy. plus bas au mot JEAN D'ALBIN.

JAQUES AMIOT, natif de Meleun ſur Seine près Paris *, premièrement Abbé de Belloſane & de S. Corneille, & maintenant Evêque d'Auxerre en Bourgogne, Précepteur du Roi Charles IX, & ſon grand Aumônier, & encore de Henry III, à préſent regnant. La renommée de ce perſonnage eſt tellement eſpandue **, non-ſeulement par la France, mais en tous les autres lieux où notre langue Françoiſe a cours, qu'il a emporté la gloire du plus ſavant & plus fidel Traducteur des Œuvres de ce divin & tant renommé Plutarque, & des autres Œuvres qu'il a traduites des Auteurs Grecs en notre langue Françoiſe: ce que mêmement ont été contraints d'avouer ceux qui par autre part ne lui ſont pas amis. Voici donc ce qu'il a traduit du ſuſdit Plutarque: les Vies des plus illuſtres hommes Grecs & Romains, imprimées à Paris par Vaſcoſan, Federic Morel & autres; les Opuſcules Morales de Plutarque, imprimées chez les ſuſdits & en autres lieux. Pluſieurs Livres de Diodore Sicilien, Auteur Grec, ont été traduits par ledit Sieur Amiot, & imprimés à Paris par Vaſcoſan. L'Hiſtoire Æthiopique d'Hé-

liodore, Auteur Grec, imprimée pluſieurs fois. Il a traduit pluſieurs Tragédies Grecques en vers François, non encore imprimées. Toutes ſes Œuvres s'impriment chez Federic Morel cette année 1584, revues & augmentées par lui. Il florit à Paris cette année 1584, & avons eſpérance de voir encore de ſes doctes traductions d'Auteurs, tant ſacrés que profanes.

* Jacques Amyot, né à Melun le 30 Octobre 1513, d'un petit Marchand Mercier de cette Ville, eut l'Abbaye de Bellozane de François I, fut fait grand Aumônier le 6 Décembre 1560, ſans être Evêque. Il eut alors l'Abbaye de S. Corneille de Compiègne, & ne fut nommé à l'Evêché d'Auxerre qu'en 1568. Il mourut le 6 Février 1593, âgé de ſoixante-dix-neuf ans.

¹Amyot, par le moyen de Melchior Wolmar, fut fait Précepteur des neveux de Jaques Colin, Abbé de S. Ambroiſe, enfans de Guillaume Saſſi Bouchetel, alors Secrétaire d'Etat, dont la protection, & celle de Morvilliers, lui valurent la place de Précepteur de Charles IX. Sa Traduction du Roman Grec d'Héliodote (*les Amours de Théagene & de Chariclée*) fut récompenſée par l'Abbaye de Bellozane, fort bien différent de celui d'Héliodote, qui perdit, dit-on, ſon Evêché pour l'avoir compoſé. On prétend qu'il fit ſa Traduction des *Vies de Plutarque* ſur une Traduction Italienne d'un certain *Aleſſandro-Batiſta Jacomelli*, imprimée *in-fol.* à Aquila, 1482; mais quelle apparence que ce Livre fut connu en France? C'eſt ſans doute le même qui dans le *Colomeſiana*, pag. 124, eſt nommé *Jacomel de Rieté* (ou *Rieti*). Le *Domenichi*, Auteur contemporain, fit la Traduction de Plutarque, mais il étoit trop connu pour qu'Amyot osât s'approprier ſon travail. On a dit encore que Maumont, ſavant Grec, qui a traduit quelque choſe de S. Juſtin, & qui vivoit en même temps qu'Amyot, avoit fait la Traduction qu'il publia ſous ſon nom; mais ce ſecret n'auroit-il pas tranſpiré, & Maumont, voyant ſon ſuccès, ne l'auroit-il pas revendiquée? Ce qu'il y a de plus vraiſemblable, c'eſt qu'Amyot eut des ſecours en tout temps, dont il ſut habilement profiter. M. l'Abbé le Bœuf nous a appris qu'Amyot étant Evêque d'Auxerre, ſe faiſoit aider dans ſes Traductions par un Avocat de Tonnerre, nommé *Luit*, bon Grammairien Grec. (M. Falconnet).

** Il n'y a perſonne ſur les talens duquel on ait parlé auſſi différemment que ſur ceux de Jacques Amyot; ſa naiſſance obſcure, & la fortune prodigieuſe qu'il fit enſuite, dont il jouit juſqu'au temps de ſa mort, ont pu exciter l'envie contre lui, & donner lieu à toutes les imputations qu'on lui a faites, d'avoir profité du travail d'autrui; ce ſont ſes Traductions qui lui ont fait la réputation dont il jouit encore. Les agrémens de ſon ſtyle, ſa manière naïve & énergique de s'exprimer, qui conſerve même aujourd'hui tout ſon

mérite, lui aſſurent le premier rang parmi les Ecrivains François de ſon ſiècle. Nous avons diſcuté ci-deſſus cet Article, en rapportant ce que l'on a dit ſur la manière dont il s'y eſt pris pour faire ſes Traductions, ne ſachant que très-médiocrement la langue Grecque. Il a traduit du Grec la Paſtorale de Longus, des *Amours de Daphnis & de Cloé*, imprimée à Paris *in*-8°, & il a retranché de ſa verſion deux endroits où cet Auteur lui a paru un peu trop libre.

Voy. Teiſſier ſur de Thou, Tom. IV, pag. 122, Kœnigius, au mot AMYOTUS, l'Hiſtoire de Melun, les Mémoires de Niceron, Tom. IV, pag. 45, l'Hiſt. Eccléſ. des Egl. Réform. Tom. I, p. 1534, & le Dictionnaire de Bayle, au mot AMYOT. Voy. encore la note au bas du mot JEAN MAUMONT.

JAQUES ANDROUET, Pariſien, ſurnommé DU CERCEAU, qui eſt à dire, CERCLE, lequel nom il a retenu pour avoir un cerceau ou cercle pendu à ſa maiſon, pour la remarquer & y ſervir d'enſeigne (ce que je dis en paſſant pour ceux qui ignoreroient la cauſe de ce ſurnom). Il a été l'un des plus ſavans Architectes de notre temps, & des mieux appris en l'art de perſpective & ordonnance de bâtir. Il a par ſon induſtrie & labeur recueilli les deſſeins & protraicts de la plupart des anciens & modernes bâtimens & édifices de Paris, leſquels il a dreſſés en planche de cuivre & taille-douce, ſuivant le mandement & permiſſion du Roi, le tout pour le bien & honneur des Pariſiens. Il a gravé en taille-douce la Deſcription de tout le Pays & Comté du Maine, imprimée au Mans dès l'an 1539, pour la première fois par Mathieu de Vaucelles, & depuis encore l'an 1575 par le même. Le premier & ſecond volume des plus excellens bâtimens de France, dreſſés par ledit Jaques Androuet, dit du Cerceau, & ont été imprimés à Paris chez Gilles Beys, l'an 1579, eſquels ſont déſignés les plants d'iceux bâtimens & leur contenu, enſemble les élévations & ſingularités d'un chacun. Il floriſſoit l'an 1570.

JAQUES AUBERT, Médecin Vandomois. Il a écrit des natures & complexions des hommes, & d'une chacune partie d'iceux, & auſſi des ſignes par leſquels on peut diſcerner la diverſité d'icelles, imprimé à Paris chez la veuve de Pierre du Pré, l'an 1572.

JAQUES D'AUGARON, & non pas D'ANGARON (comme l'écrivent quelques uns) Chirurgien ordinaire du Roi de Navarre. Il a écrit quelques Diſcours touchant la curation des arquebuſades & autres playes. Il floriſſoit l'an 1577.

JAQUES DE BASMAISON PONGNET, Avocat à Rion en Auvergne. Il a écrit un Traité des Fiefs & Arrière-fiefs ou Rière-fiefs, imprimé à Paris l'an 1579. Il a écrit des Commentaires ſur les Coutumes d'Auvergne.

JAQUES BASSENTIN, Eſcoſſois *. Il a écrit un Livre d'Aſtronomie, imprimé à Lyon chez Jean de Tournes.

* Il mourut en 1568. Après avoir fait ſes études à Glaſcow, il paſſa en France, où il reſta la plus grande partie de ſa vie. Il s'appliqua uniquement aux Mathématiques, principalement à l'Aſtronomie, & ſe livra à toutes les erreurs de l'Aſtrologie Judiciaire qui régnoit alors. On aſſure qu'il ne ſut jamais d'autre langue que ſa langue maternelle, & que, malgré ſon long ſéjour en France, il n'apprit jamais paſſablement le François. Ce fut cependant en cette langue qu'il écrivit le Traité d'Aſtronomie dont parle La Croix du Maine; mais on fut obligé d'en corriger le ſtyle, qui n'étoit pas ſupportable. C'eſt ce qu'on apprend de Jean de Tournes dans l'Epître Dédicatoire de la Traduction Latine qu'il fit de cet Ouvrage de Baſſentin. Il publia cette Traduction en 1559 à Genève, en un gros volume *in-fol.* Baſſentin écrivit en François un *Traité de l'Aſtrolabe*, qu'il intitula *Paraphraſe de l'Aſtrolabe, avec une amplification de l'Aſtrolabe*, Lyon, 1555, *in*-8°. Il repaſſa en Ecoſſe en 1562, & y reſta les ſix dernières années de ſa vie. Voy. *Biogr. Britan.* Tom. I, pag. 541 & ſuiv.

JAQUES BASTARD DE BOURBON, Commandeur de S. Mauluys, d'Oyſemont & Fonteines au Prieuré de France, fort vaillant & noble Chevalier. Il a écrit en proſe Françoiſe la priſe de la Ville de Rhodes, par Sultan Soliman, imprimée à Paris chez Gilles Gourmont, l'an 1526.

JAQUES DE BERNAY, Abbé de la Chapelle, Préſident des Enquêtes au Parlement de Toloſe. Il a écrit une Paraphraſe ſur l'Inſcription que la feue Dame Philippe Ducheſſe de Camerin ordonna être affigée à ſon Tombeau ou Sepulture, &c. imprimée avec l'altercation de l'Empereur Adrian & du Philoſophe Epictete, commentée par Jean de Coras, &c.

JAQUES BESSON, Daulphinois, grand Mathématicien, Philoſophe & Ingénieur. Il a écrit trois Livres, de l'art & ſcience de trouver ſurement les eaux, ſources & fontaines cachées ſous terre, autrement que par les moyens vulgaires des Agriculteurs & Architectes, imprimés à Orléans chez Eloy Gibbier, l'an 1569 (*in*-4°.) Traité de l'art & moyen parfait de tirer huiles & eaux de tous médicamens, ſimples & oléagineux, imprimé à Paris chez Jean Parant, l'an 1580 *; le Coſmolabe ou Inſtrument univerſel, contenant la démonſtration de toutes les obſervations qui ſe peuvent faire par les ſciences Mathématiques, tant au ciel & en la terre, comme en la mer (*Paris*, 1567, *in*-4°.) Traité déclaratif de diverſes machines & inventions Mathématiques, fort recommandables & néceſſaires à notre République. François Beroalde de Vervile a écrit des Commentaires ou Annotations ſur les Méchaniques de Jaques Beſſon, imprimées à Lyon l'an 1580 & 1581, chez Berthelemy Vincent, comme nous avons dit ci-deſſus, parlant dudit François Beroalde. Le ſuſdit Beſſon floriſſoit à Paris l'an 1570.

* Il avoit été publié d'abord en Latin en 1559, puis en François dès 1573, *in*4°.

JAQUES DE BETON (Meſſire), Archevêque de Glaſco en Eſcoſſe, Abbé de Laſſy en Poictou, Conſeiller & Ambaſſadeur ordinaire de la Roine d'Eſcoſſe, douairière de France, vers la Majeſté du Roi [1], &c. Il a prononcé pluſieurs doctes Harangues ou Oraiſons Françoiſes, en préſence des Rois & Roines de France, pour les affaires de ſa maîtreſſe, la Séréniſſime Roine d'Eſcoſſe, veuve de François II de nom, &c. leſquelles ne ſont encore imprimées. Il florit à Paris cette année 1584, & favoriſe tant les lettres & ceux qui en font profeſſion, qu'il en montre aſſez l'expérience à l'endroit de ceux qu'il entretient aux écoles, ès Univerſités, tant de Paris que d'autres lieux *.

[1] Le Cardinal de Beton ou Betoun, Ambaſſadeur d'Ecoſſe en France, mourut à Paris d'un corps au pied, où la gangrène ſe mit le 25 Avril 1603,

âgé de quatre-vingt-trois ans. Il fut enterré à S. Jean de Latran, dans le Cloître duquel il demeuroit. Voy. le *Journal d'Henri IV*, *An.* 1603, p. 90 & 91. Il faut qu'il ait été Cardinal de bonne heure, car on a ſon Panégyrique par Archibal Hayus, ſur ſa promotion au Cardinalat, en 1540. Il eſt encore parlé de lui dans le Journal que nous venons de citer, à l'an 1540, ſous le nom de *Bethunius*, Archevêque de Glaſco, & il étoit à Paris dès le temps de la priſon de Marie Stuart. Thomas Bicarton, Ecoſſois, adreſſe ſon Poëme *Apum atque hominum Respublica, ad Romanum in Chriſto Patrem D. Jacob. Betonem, Arch. Glaſguenſem, Jacobi VI Rectorem, Regis ordinarium in Galliis Oratorem*, de même que ſon Poëme, *Prolis inſtitutionum*, Lib. II. Il en eſt parlé dans les Tables de l'*Hiſt. de l'Univ. de Paris*, ſous le nom de JAQUESDEBÉTHUNE, Archevêque de Glaſcou. Voy. *Charta authentica Robert. Seneſchalli Scotiæ.* (M. FALCONNET).

* Voici ce qu'on lit à ſon ſujet dans le *Longueruana*, pag. 55 : « Il y avoit » en France, du temps d'Henri IV, un Ambaſſadeur d'Angleterre, Archevêque en Ecoſſe, nommé *Béthon*. Il prétendit que *Béthon* & *Béthune* étoient » la même choſe, & qu'il étoit de la même maiſon que M. de Sully ; » comme il étoit dans une ſituation honorable, M. de Sully, ſans chercher » plus grand éclairciſſement, le reconnut pour tel ; ce qui a donné lieu au » ſot diſcours, que M. de Béthune s'appeloit *Béthon* ». Ainſi, c'eſt mal à propos que ce Cardinal Ambaſſadeur eſt appelé *Béthune* dans ſon Epitaphe à S. Jean de Latran ; mais ſa famille fut reconnue pour une branche de la maiſon de Béthune.

On trouvera d'amples détails Généalogiques dans la *Biographie Britannique*, à l'Article de JAQUES BÉTON ou BEATON (oncle de celui dont parle La Croix du Maine) pour prouver que les *Béton* d'Ecoſſe ſont de la même famille que les *Béthune* de France. (Voyez Tom. I, pag. 570, note A). On y verra auſſi (pag. 593 & ſuivantes) un autre Article ſur JAQUES BÉTON, neveu du précédent. Ils furent tous les deux Archevêques de Glaſcow : le premier devint enſuite Primat d'Ecoſſe. Il y avoit d'ailleurs un *David Beton*, auſſi neveu de *Jaques*, qui fut de même Primat d'Ecoſſe. Ces reſſemblances de noms & de titres ont produit diverſes mépriſes. Jacques Béton, dont il s'agit ici, fut ſacré Archevêque de Glaſcow en 1552. Il eut une grande part à la négociation du mariage de la Reine d'Ecoſſe avec le Dauphin, qui fut terminée en 1558. Il retourna en Ecoſſe la même année, & repaſſa en France au mois de Juin 1560. Après la mort de François II, la Reine Marie ayant choiſi en 1561 Jacques Béton pour ſon Ambaſſadeur auprès du nouveau Roi, il continua de ſervir juſqu'à ſa mort, avec le même titre, le Roi d'Ecoſſe, Jacques VI, ſelon ſon eſprit. Béton mourut à Paris le 25 Avril 1603, à quatre-vingt-ſix ans ; ainſi il étoit né en 1517. Il ne fut jamais Cardinal, ce fut David Béton, comme je l'ai remarqué. Jacques, dont je parle, n'étoit point Archevêque de Glaſcow en 1540, c'étoit Jacques ſon oncle. Les papiers qu'il laiſſa en grand nombre ſur les affaires dont il fut chargé ſont des

Mémoires

Mémoires bien importans pour l'Hiſtoire de ce temps-là. Nicelſon (*Biblioth. Hiſtor. d'Ecoſſe*, p. 77) dit qu'on les conſervoit dans le Collège des Ecoſſois à Paris. La *Biographie Britannique* rapporte à ce ſujet une lettre curieuſe adreſſée à M. Keith par une perſonne qui demeuroit dans ce Collège le 25 Mai 1733. Voyez Tom. I, pag. 596, note D. Il y a dans la Généalogie de Béthune, par Ducheſne, pag. 532 & ſuiv. ſur les *Bétons* ou *Béthuns* d'Ecoſſe un Article qui ſera utile à combiner avec la *Biographie* que j'ai citée ci-deſſus.

JAQUES LA BITE, Juge de la ville de Mayenne le Juhel, au bas pays du Comté du Maine, homme fort docte & bien conſommé en Droit. Il a écrit quelques Œuvres en Latin, deſquelles nous ferons mention autre part, & quant à ſes Compoſitions Françoiſes elles ne ſont encore imprimées. Il florit au Maine cette année 1584.

JAQUES DE BILLY, Abbé de S. Michel en l'Her [1], près la Rochelle, au pays d'Aquitaine, &c. iſſu de la noble maiſon de Prunay, frère de Jean de Billy, &c. Il étoit homme fort docte en Grec & en Latin, & a traduit pluſieurs Livres en notre langue Françoiſe, ſavoir eſt, la Vie de S. Gregoire Nazianzene, traduite de Grec [2]. Il a écrit pluſieurs Sonnets ſpirituels, recueillis pour la plupart des anciens Théologiens, tant Grecs que Latins, avec autres ſemblables Traités Poëtiques, imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1573; Diſcours Politiq, imprimé. Il mourut à Paris l'an 1581 (*le 25 Décembre*) âgé de quarante-ſept ans, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint Severin à côté dextre du grand Autel. Le Diſcours de ſa vie ſe trouve imprimé à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1582.

[1] La Croix du Maine auroit dû écrire l'Abbaye de S. Michel en l'*Erm*, & non pas en l'*Her*. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il étoit de la maiſon de Ptunè ou Ptunay, fils de Louis de Billi, mort en 1560, & qui fut Gouverneur de Guiſe pour François I. Il ſuccéda dans l'Abbaye de S. Michel à ſon frère Jean de Billy, homme d'un rare mérite, qui voulut ſe faire Chartreux. Jacques avoit tiré tout ce qu'il lui plaiſoit des Manuſcrits des Chartreux, par le moyen de ſon frère Jean, Chartreux à Bourg-Fontaine. La plupart de ces Manuſcrits venoient des Chartreux d'Ecoſſe, auxquels on

permit d'emporter leurs Manuſcrits, lorſqu'ils en furent chaſſés par les Hérétiques. *Vigneul de Marville*, Tom. II, p. 282 & 284. (M. FALCONNET).*

* Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXII, p. 177, & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 143. On trouvera dans Niceron le titre de pluſieurs Ouvrages François de Jacques de Billy, deſquels il n'eſt point fait mention par La Croix du Maine; au contraire, Niceron ne cite point la Traduction Françoiſe de la *Vie de S. Grégoire de Nazianſe*, que La Croix du Maine attribue à Jacques de Billy.

JAQUES DU BOIS, ou DU BOES, dit SILVIUS, natif d'Amiens en Picardie, l'un des plus doctes Médecins de ſon temps, frère de François Silvius, Orateur & Grammairien, &c. Il a écrit une Grammaire Latine & Françoiſe, imprimée à Paris chez Robert Eſtienne, l'an 1531. Ledit Jaques Silvius naquit l'an 1478, & mourut à Paris le treizième jour de Janvier, l'an 1555, âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Il eſt enterré à Paris au Cimetière des pauvres Ecoliers devant Montagu, près la ſépulture duquel eſt auſſi le corps d'Adrian Turnebe, autrefois Lecteur du Roi à Paris *, &c.

* Cet Article, & celui qui ſuit, regardent le même JACQUES DU BOIS, dit SILVIUS. Sa *Grammaire* eſt très-mauvaiſe. Il fut Profeſſeur en Médecine au Collège Royal; vrai pédant, ſi avare, qu'il ne voulut pas ſe faire recevoir Docteur à Paris, prétendant que ſon mérite devoit l'exempter de rien payer. Il fut refuſé de même à Montpellier, & ſe contenta du degré de Bachelier.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, pag. 48.

JAQUES DU BOES, natif de Peronne en Picardie, autre que le ſuſdit Médecin dit Silvius. Il a écrit en vers François les Pleurs tragiques de la vertu, pour le trépas du Roi de France très-Chrétien Henri II, avec ſon Epitaphe, imprimé à Paris par Olivier de Harſy, l'an 1559.

JAQUES BOUJU, Angevin, natif de la Ville de Chaſteauneuf en Anjou, ſur la rivière de Sarte, à cinq lieues de la Ville d'Angers, Préſident au Parlement de Rennes en Bretagne, &c. Il naquit le jour de S. Jaques, le vingt-cinquième jour de Juillet, l'an 1515 [1]. J'ai eu ce bien de cognoître ledit Sieur Préſident Bouju, & n'a pas été ſans remarquer les graces &

perfections qui étoient en lui, ſavoir, eſt une mémoire qui étoit admirable ; car il ſçavoit dire ſans livre tout ce qu'il avoit jamais compoſé, ſoit en Grec, Latin ou François, & pour être mêlé en tant de genres de doctrines & gentilleſſes (deſquelles il faiſoit profeſſion après ſes plus ſérieuſes études) & cela lui acquit tellement l'amitié du Roi François I, qu'il le careſſoit & aimoit par ſur tous ceux de ſa robe. Voici ce qu'il a écrit en notre langue, dont la plupart n'eſt imprimé : le Royal, qui eſt un Œuvre écrit en vers François, contenant un ſuccinct Diſcours de toutes les choſes mémorables qui ont été faites par les Rois de France juſqu'au règne d'Henry III. Ce Livre n'eſt encore imprimé. Louanges de la vie ruſtique ; pluſieurs vers à la louange de François I, Henry II, Charles IX & Henry III. Il a traduit de Latin en François les ſix premiers Livres des Décades de Tite-Live, non encore imprimés ; Poëme François, du ris de Democrit, & pleurs de Heraclit, non imprimé ; les douze Roines ; la Deſcription de la Tournelle de Paris ; l'Epiceliere au Maine, & ſa Deſcription, écrite en vers Latins & François ; le Verger en Anjou, & ſa Deſcription, écrite en vers Latins & François. Il mourut à Angers l'an 1578, âgé de ſoixante-trois ans. Je ferai mention de ſes Poëmes Latins autre part, deſquels nous avons quelque partie écrite à la main. Joachin du Bellay, Angevin, loue fort en ſes Œuvres ce Préſident Bouju : nous eſpérons que ſon fils mettra peine de recouvrer tous ces Ecrits, pour les faire imprimer.

[1] C'eſt ce *Jacobus Bugius* dont Scévole de Sainte-Marthe, qui en a fait l'eloge, rapporte la belle Epigramme ſur Marguerite, fille naturelle de Charles-Quint, *Impubes nupſi valido*, &c. touchant laquelle on peut voir le *Menagiana*, pag. 312 du Tom. III. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. le Dictionnaire Hiſtorique de Moréri, & le Ducatiana, pag. 734.

JAQUES BOULONGNE, ou BOULOIGNE, Liégeois, ou de Liége en Almagne. Il a écrit quelques Poëſies Françoiſes, entre leſquelles il y en a d'imprimées, avec la Sphère des deux Mondes de Darinel de Tyrel, qui eſt le nom ſuppoſé de Gilles Boileau de Bouillon, &c.

JAQUES BOURGEOIS. Il a écrit en vers François le premier & ſecond Livre des Rencontres Chrétiennes à tous propos, imprimés l'an 1555 ; une Comédie Françoiſe, contenant les Amours d'Eroſtrate, imprimée à Paris, l'an 1545, chez Jeanne de Marnef, veuve de feu Denys Janot *. Il floriſſoit du temps de François I du nom, auquel il dédia ladite ſuſdite Comédie.

* Cette pièce eſt traduite de l'Italien.

JAQUES BOURGOING, dit BURGOINUS, Conſeiller du Roi en ſa Cour des Aides à Paris, l'an 1583, homme docte ès langues, & bien verſé en la Poëſie Latine. Il a écrit un juſte volume de l'origine, uſage & raiſon des mots ou dictions uſitées ès langues, Françoiſe, Italienne & Eſpagnole. Ce Livre eſt écrit en Latin, & l'Epître au Roi miſe au-devant eſt en François, le tout imprimé à Paris chez Eſtienne Prevoſteau, l'an 1583. Il florit à Paris cette année 1584.

JAQUES BOURLÉ, natif de Longmeſnil, au Diocèſe de Beauvais, Docteur en Théologie à Paris, & Curé de S. Germain le vieil en ladite Ville, l'an 1567, homme fort verſé en la Philoſophie. Il a écrit les Livres qui s'enſuivent : l'Affliction du corps, pour recréer l'eſprit, imprimé à Paris par Alexandre Guillard ; Congratulation au Roi, pour l'Edit de Janvier rompu, imprimée chez Denis du Pré à Paris ; Diſſuaſion de la paix fourrée, tournée du Latin de M. à Quercu, imprimée l'an 1567 chez Jean Charron à Paris ; Adhortation au peuple de France, de ſe tenir ſur ſes gardes, chez Denis du Pré ; Prière à Jeſus-Chriſt, ſur le mariage de Charles IX, Roi de France, & Elizabeth d'Auſtriche, fille de l'Empereur Maximilian, imprimée chez ledit du Pré ; Déploration de la mort dudit Roi Charles IX, imprimée par Hulpeau ; la Meſſe de S. Denis, imprimée par Guillaume de la Nouë à Paris ; Diſcours ſur la ſurpriſe de Mande, par les Hérétiques, imprimé par Henry Thierry à Paris, l'an 1580.

Les Livres à imprimer.

Tous les Sermons de S. Bernard en un Tome ; les Secrets

dudit S. Bernard, avec ſcholies & argumens ; les Œuvres de S. Denis, en Latin & en François ; deux Livres de la Clémence Chrétienne, en Latin & en François ; onze Sermons ſur l'Oraiſon Dominicale, Latins & François ; les ſix Comédies de Térence, tournées vers pour vers; Sonnets François de tous les Dimanches de l'an, de tous les jours de Carême, & de toutes les fêtes de l'an, auxquels répondent autant d'Epigrammes Latins, vers pour vers ; Quadrains ſur tous les Chapitres de la Geneſe, auxquels répondent autant de Tétraſtiques Latins, vers pour vers ; les Diſtiques de Caton, tournés vers pour vers ; les Paraboles d'Alain, vers pour vers ; le Mépris du monde, attribué à S. Bernard ; le Florel, contenant ſix points des principes de la Religion Chrétienne. Il florit à Paris cette année 1584, & fait leçons ordinaires ès Eſcholles de Sorbonne.

JAQUES BROCHIER, natif de Pertuys en Provence, jeune homme fort docte ès Mathématiques, & grand Aſtrologue. Il a écrit la Prognoſtication pour l'an 1570, en laquelle ſont inſérées dix figures Céleſtes, ſur l'élevation du Méridian de Paris, imprimée à Paris, l'an 1569, par Nicolas du Mont. Il a écrit l'Almanach pour l'an 1570, calculé ſur l'élévation de quarante-huit degrés, avec les préſages de ladite année, avec quatre figures céleſtes, & encore avec l'Almanach de la Cour du Parlement de Paris, & autres choſes ſingulières, le tout imprimé par ledit Nicolas du Mont, l'an 1570. Il floriſſoit à Paris l'an 1569.

JAQUES CAPEL, Pariſien, Avocat du Roi au Parlement de Paris, père de Guillaume Capel, Docteur en Médecine, & d'Ange Capel, Sieur du Luat (deſquels nous avons fait mention ci-deſſus). C'étoit l'un des plus eſtimés de ſon temps pour l'éloquence & doctrine, en divers arts & ſciences, en quoi n'ont pas dégénéré ſes enfans. Il a écrit pluſieurs Livres en Latin, deſquels nous parlerons en autre lieu, & quant à ſes Ecrits François, l'on voit quelques doctes Plaidoyez faits par

lui, lorſqu'il étoit Avocat du Roi audit Parlement, &, entr'autres, celui qu'il prononça pour les Comtés de Flandres, Arthois & Charrolois, imprimés à Paris chez Charles l'Angelier, l'an 1561, auquel temps il floriſſoit.

JAQUES CARTIER, natif de S. Malo en Bretagne, l'un des plus ſavans & expérimentés Pilotes de ſon temps. Ceux qui ont fait la Deſcription des Terres neuves, ou nouveau Monde, font mention très-honorable dudit Jaques Cartier, Breton. Je n'ai point vu les Mémoires de ſes voyages eſdits pays, & ne ſais s'il les a jamais fait imprimer [1]. Il floriſſoit du temps de François I, Roi de France.

[1] Jacques Cartier alla dans l'Amérique Septentrionale en 1534. Il a donné depuis une Deſcription des Terres, Côtes, Iſles & Détroits qu'il reconnut, qui paſſe pour exacte *. *Voy.* ce qu'en diſent Rabelais & ſon Commentateur, Liv. V, Chap. 31. (M. DE LA MONNOYE).

* Les deux Relations du voyage de Jacques Cartier, en 1534 & 1535, ſont imprimées en Italien dans le IIIe Tom. du *Recueil de Voyages* de Ramuſio. On en a donné le Sommaire dans l'*Hiſtoire du Canada*, par Marc Leſcarbot.

JAQUES DU CERCEAU, dit ANDROUET, Pariſien, le plus grand Architecte de ſon temps. Nous en avons parlé ci-deſſus. Voy. JAQUES ANDROUET, ſurnommé DU CERCEAU.

JAQUES DE CHISON, excellent Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs Chanſons amoureuſes en viel langage François *.

* Voy. Fauchet, Chap. 36.

JAQUES DU CHESNE, Sieur DE LA GACELINIERE au Maine, frère ainé d'Hector du Cheſne, tous deux enfans de M. Fœlix du Cheſne ou le Cheſne, Procureur du Roi en la Sénéchauſſée & Siége Préſidial du Mans. Ceſtuy-cy, nommé Jaques, a écrit pluſieurs Poëmes Latins & François, & entr'autres, il ſe voit quelques-uns de ſes Sonnets avec le Livre du Recueil des Chanſons miſes en muſique, imprimés à Paris. Il florit cette année 1584.

JAQUES DU CLERC. Il a traduit de Latin en proſe Françoiſe le Colloque du vrai pudiq, & ſincère Amour, concilié entre deux Amants, imprimé à Paris chez Galiot du Pré, l'an 1590, auquel temps vivoit ledit Auteur.

JAQUES CŒUR, Baron de S. Forgeau, natif de Bourges en Berry, Tréſorier & Argentier du Roi de France Charles VII, en l'an de ſalut 1453, en laquelle année fut prononcé un Arrêt ou Sentence, donnée contre lui pour pluſieurs choſes qu'on lui a miſes à ſus, & ne ſais ſi elles ſont vraies: ſomme qu'il fut condamné à payer la ſomme de quatre cens mille écus, & tous ſes biens confiſqués, & encore déclaré inhabile à tenir Etats, & banni pour jamais du Royaume de France. Pluſieurs ont penſé qu'il ſavoit faire la pierre philoſophale, & que les pièces d'argent nommées de ſon nom, & appelées vulgairement *des Jaques Coëurs*, avoient été faites & fabriquées par ſon invention, mais nous déduirons ceci bien amplement au Diſcours des vies que nous avons écrites des Tréſoriers de France. Or, pour venir à parler de ſes Ecrits, voici ce que j'ai vu de ſon invention: le Calcul ou dénombrement de la valeur & revenu du Royaume de France, fait par ledit Argentier, & baillé à ſon maître le Roi Charles VII, lequel ſe voit au Livre de Jean Bouchet de Poictiers, intitulé le Chevalier ſans reproche, & encore au Livre de Jaques Signet, intitulé la Diviſion du monde. Il a écrit pluſieurs autres Mémoires & Inſtructions, pour policer l'Etat & Maiſon du Roi, enſemble tout le Royaume de France, mais ils ne ſont encore imprimés *.

* On eſt ſurpris de trouver Jacques Cœur au nombre des Ecrivains François. Ce n'eſt pas certainement à ce titre qu'il s'eſt illuſtré, & que, malgré ſes malheurs, on aime à ſe rappeler la mémoire d'un homme dont les ſervices contribuèrent autant à affermir le Roi ſon maître ſur le trône, que la valeur du brave Dunois, & l'Héroïſme ſingulier de la Pucelle Jeanne. On regrette encore qu'un Prince auſſi bon que Charles VII, mais trop foible, ait permis qu'une intrigue de Cour osât tenter de conduire ſur l'échafaud, ſinon le premier, du moins le plus utile de ſes ſujets, & celui dont il devoit conſerver le crédit avec le plus de ſoin. Dans ſa diſgrace, ſes commis & ſes facteurs, qui avoient continué ſon commerce ſous ſon nom, lui donnèrent

les moyens de s'échapper de ſon ingrate patrie, & d'aller former un nouvel établiſſement en Chypre, où il mourut. En vain ſa mémoire fut réhabilitée, il fut rappelé, & il n'eut pas le courage de venir s'expoſer de nouveau à la jalouſie & à l'injuſtice de ſes compatriotes. On rendit quelqu'uns de ſes biens à ſes enfans, & Jean ſon fils, Archevêque de Bourges, ſe fit eſtimer par ſon mérite.

JAQUES COLIN, Abbé de S. Ambroiſe à Bourges, Secrétaire ordinaire du Roi François I. Il étoit homme docte, & a écrit pluſieurs Livres en François, &, entr'autres de ſes Compoſitions, ſe voit imprimée une ſienne Epître, miſe au-devant de l'Hiſtoire de Thucidide, traduite par Claude de Seicel. Il floriſſoit ſous François I, l'an 1540. Voy. de lui les nouvelles Recréations de Bonadventure des Periers, le Livre des Bigareures, & l'Hiſtoire de Berry, qui en font mention [1].

[1] Jacques Colin étoit d'Auxerre, comme en font foi ces paroles de Germain de Brie, en Latin *Germanus Brixius Altiſſiodorenſis*, dans une lettre du 23 Décembre 1530 à Jérôme Vida : *Jacobus Colinus noſtras, Regius Anagnoſtes, ob id Regis lateri ſemper affixus, tum autem & verſatili ingenio, & eruditione Latinâ, & rerum multarum uſu perpaucis ex noſtris concedens.* On voit quelques-uns de ſes vers Latins dans l'Edition de ceux de Theocrenus, à Poitiers, *in*-4°. chez les Marnefs, 1536. Je ſuis ſurpris que parmi ſes Ouvrages François on ait oublié de rapporter le principal, ſavoir, la Traduction du *Courtiſan de Baltazar Caſtillon*, revue après la mort du Traducteur, & corrigée par Mellin de S. Gelais, en mémoire de l'amitié qui étoit entre lui & le défunt. Ce détail eſt tiré des Phaleuques de Nicolas Bourbon l'ancien, imprimés au-devant de cette Traduction chez François Juſte, *in*-8°. à Lyon, 1538. J'ai parlé plus au long de Jacques Colin dans mes notes ſur les Contes attribués à Bonaventure des Periers, & ſur les Poëſies de Mellin de S. Gelais. *Voy.* dans La Croix du Maine & du Verdier le mot JEAN CHAPERON. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 398.

JAQUES COPPIER, de Velay. Il a écrit en vers François le Déluge des Huguenots, imprimé à Paris chez Dallier, l'an 1572.

JAQUES CORLIEU, d'Angouleſme. Il a compoſé quelques Poëſies Françoiſes, deſquelles fait mention Gilles Corrozet en ſon Parnaſſe. Il y a un François Corlieu d'Angouleſme,

leſme, duquel nous avons parlé ci-deſſus, & ne ſçay s'ils étoient parens.

JAQUES DE COURTIN, Sieur DE CYSSÉ, Gentilhomme Percheron, fils aîné de M. le Bailly du Perche défunt. Il a traduit de Grec en vers François les Hymnes de Syneſius, Evêque de Ptolemaïde, avec un tel heur & tant de grace, que c'eſt choſe digne d'admiration pour le bas âge auquel il étoit, quand il en fit la verſion, laquelle a été approuvée par les plus doctes de notre ſiècle. Il les a fait imprimer à Paris avec autres Poëſies de ſon invention, chez Gilles Beys. Il a écrit à l'imitation de Remy Belleau, & du docte Sannazar, Italien, une Bergerie, non encore imprimée; pluſieurs Sonnets & autres vers ſur la pulce de M. des Roches de Poictiers, deſquels les uns ſont imprimés, & les autres il les mettra bientôt en lumière. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de vingt-quatre ans, ou environ*.

* Voy. au mot REMI BELLEAU. Courtin mourut cette même année 1584, le 18 Mars, à l'âge qu'on lui donne.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 301.

JAQUES DE CUJAS, Toloſain, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement à Grenoble, & Profeſſeur ordinaire en Loix à Bourges en Berry, & auparavant à Valence en Dauphiné, & autres Univerſités de France, eſquelles il a fait telle preuve de profonde & ſolide doctrine, tant par ſes doctes lectures, que par ſes laborieux & très-accomplis Œuvres, qu'il a mis en lumière, que notre ſiècle ne ſe peut vanter d'en avoir un plus grand, ſoit pour les Loix ou pour les autres ſciences & langues, eſquelles il eſt tellement verſé, que même les Etrangers, Allemands, Italiens & autres le recognoiſſent pour un miracle de notre ſiècle. Il n'a pas beaucoup écrit en notre langue, n'étant pas ſa profeſſion, mais en Latin il s'en voit pluſieurs volumes, imprimés à Paris, deſquels nous ferons mention autre part [1]. Voici donc ce qu'il a écrit en François: l'Oraiſon funèbre qu'il prononça aux obſéques & funérailles de Meſſire Gaſpard de la Chaſtre en

Berry, Seigneur de Nancey, non encore imprimée. Quelques-uns penſent qu'il ait écrit les défenſes pour M. de Mont-Luc, Evêque de Valence en Dauphiné, imprimées à Paris, l'an 1575, chez Robert le Mangnier, mais je n'en aſſure rien à cauſe que ſon nom n'eſt pas en ce Livre. Il florit à Bourges, Ville Capitale du Berry, cette année 1584.

[1] Cujas étant de Toulouſe, à la manière de ceux de ſon pays, qui aiment le *de*, ſignoit ordinairement *de Cujas*. C'eſt une remarque de Ménage ſur la *Vie de Pierre Ayrault*, pag. 185. Nous ne diſons cependant que *Cujas*. Une heureuſe rencontre ſur les lettres initiales de ſon nom & de ſon ſurnom, c'eſt que J. C. ne dénote pas moins *Juriſconſulte* que *Jacques Cujas*. La Croix du Maine a eu tort de douter que la *Défenſe de Montluc* fût de Cujas. Peut-être La Croix du Maine a-t-il marqué de l'incertitude par conſidération pour Cujas, qu'il ſavoit ne vouloir pas être connu pour Auteur du Livre. Ce n'eſt pas au reſte, comme diſent quelques-uns, le 25 Septembre, mais le Jeudi 4 Octobre 1590, que Cujas mourut, âgé de ſoixante-dix ans au plus. (M. DE LA MONNOYE).

L'Anagramme de *Cujas* étoit *Caius*, que ce ſavant Juriſconſulte avoit adoptée. Il fut ſupérieur en tout à François Hotman. Il s'eſt trompé ſur la Loi *Glicia*, qu'il attribue à un Dictateur *Claudius Glicia*. Hotman a aſſez bien prouvé qu'il faut lire *Lex Titia*, quoique Calvin, à la fin de ſon *Lexicon Juris*, pag. 99, faſſe mention de la Loi *Glicia*, mais ſans doute c'étoit ſur l'autorité de Cujas. Il fut regardé comme le premier ſavant de ſon temps, & un de ces génies heureux qui apprennent tout d'eux-mêmes. Son Ouvrage le plus médiocre eſt celui ſur la *Loi des douze Tables*. Cujas étoit ſujet à s'enivrer, il croyoit Socin le plus ſubtil de tous les Docteurs, & diſoit ſur les matières de Religion *Nihil hoc ad edictum Pretoris*. Cujas ſe maria en premières noces le 24 Mai 1558 à une femme Juive; il n'en eut point d'enfans; & de ſon ſecond mariage il laiſſa une fille, nommée *Suſanne*, fameuſe par ſes déréglemens, qui n'avoit guère plus de quatre ans quand ſon père mourut; ainſi ce n'eſt pas de ſon vivant qu'elle a pu donner lieu à la plaiſanterie des Etudians en Droit, qui diſoient qu'*ils commentoient les Œuvres de leur maître*. (M. FALCONNET).

Voy. Pâquier, Liv. XIX, Let. 13 & 14, l'éloge de Cujas par Papyre Maſſon, Teiſſier ſur de Thou, Tom. IV, p. 71 & 85, Peroniana, Pithœana, Menagiana, Tom. III, pag. 201 & pag. 253, Vign. Marville, Tom. I, pag. 39, & les Mémoires de Niceron, Tom. VIII, pag. 160, & Tom. X.

JAQUES DALECHAMPS, natif de Caën en Normandie, homme très-docte en Grec, Docteur en Médecine, & Pro-

feſſeur d'icelle en la Ville de Lyon. Il eſt Auteur d'un Livre intitulé la Chirurgie Françoiſe, imprimé à Lyon. Il a traduit de Grec en François les Livres de Galien, de l'uſage des parties du corps humain, deſquels fait mention Jaques Aubert, Vandomois, en ſa Préface ſur ſon Livre des natures & complexions des hommes. Antoine du Verdier fait mention de lui en ſa Proſopographie, & Gabriel Chapuis auſſi, en ſes Additions au Promptuaire des Médailles [1]. Il floriſſoit à Lyon l'an 1580. Je ne parle point ici de ſa docte verſion d'Athenée, d'autant qu'elle eſt en Latin, imprimée depuis un an à Lyon, ce que nous réſervons à dire en notre Bibliothèque Latine.

[1] Il eſt à propos d'ajouter ici ce que je trouve dans M. Huet, pag. 509 de ſes *Origines de Caën* : « Le principal, dit-il, des Ouvrages de Jacques Daléchamps, fut l'*Hiſtoire des Plantes*, enrichie d'un grand nombre de figures, » qui n'avoit pourtant pas reçu la dernière main * ». Ce Livre manuſcrit étant en la poſſeſſion de l'Univerſité de Caën, elle en fit préſent à M. le Chancelier Seguier, lorſqu'en l'année 1640 il vint à Caën. Daléchamps s'étoit établi & matié à Lyon, où il mourut le premier de Mars 1588, âgé de ſoixante-quinze ans, étant né l'an 1513. On voit ſon Epitaphe dans l'Égliſe des Jacobins de Lyon, où il fut inhumé. (M. DE LA MONNOYE).

* On pourroit inférer des paroles de M. Huet que l'*Hiſtoire des Plantes*, par M. Daléchamps, n'étoit encore que manuſcrite en 1640, mais elle avoit été publiée en Latin en deux volumes *in-fol.* à Lyon, en 1587, & traduite depuis en François pat Jean des Moulins, qui avoit fait imprimer cette verſion en 1615, auſſi à Lyon, en deux volumes *in-fol.*

JAQUES DAVI DU PERRON, Sieur dudit lieu, Lecteur du Roi de France & de Polongne, Henri III du nom, fils aîné de défunt Julien Davi du Perron (duquel nous parlerons ci-après) tous deux nés en la Ville de S. Lo en Normandie *, &c. Il a fait un Recueil des Diſcours ſur pluſieurs différens ſujets, en Philoſophie & Mathématiques, leſquels il a prononcés devant la Majeſté du Roi. Il y en a plus de ſoixante feuilles imprimées, chez Federic Morel à Paris, leſquels ne ſont pas encore en lumière, encore qu'il y ait près de trois ans qu'ils aient été commencés à imprimer; mais j'ai opinion que la principale occaſion qui l'a retenu de les faire publier, eſt qu'il y a pluſieurs

choſes en ce Livre, faiſant mention de Caie Jules de Guerſans (duquel nous avons parlé ci-devant) leſquelles il ne voudroit mettre en public auparavant que de l'avoir bien revu, d'autant que pour lors ils n'étoient joints de telle amitié, comme ils ont été par après. Je crois donc que le retardement de l'Edition de ſon Livre ne provient que pour cette raiſon, ou pour avoir été depuis empêché à choſes qui ne lui permettoient d'y vaquer, ſelon qu'il l'eût bien deſiré. Je n'ai encore vu ce Livre, qui eſt cauſe que je n'en peux pas donner jugement, ni même parler au vrai des matières contenues en icelui. Si pourrai-je bien toutefois aſſurer que ledit Sieur du Perron ne cede en rien aux plus rares eſprits de ſon ſiècle, ſoit pour la cognoiſſance des langues, ou pour la Philoſophie & les Mathématiques, ou bien encore pour toutes les autres parties que l'on voudra rechercher en ſon divin eſprit, même juſque là, que d'avoir une perfection de compoſer en tous genres de vers: ce que je ne dis pour penſer m'acquérir ſon amitié par ces propos ſuſdits, mais ſelon que la vérité, que je cognois en cela, me convie à la dire: étant contraire en ceci à beaucoup, qui, étant jaloux des autres, ne peuvent louer aucun. Ce n'eſt pas ſeulement pour les perfections ſuſdites que l'on fait tant de cas du Sieur du Perron, mais encore pour la divine mémoire qu'il a plu à Dieu lui départir, laquelle eſt telle, & ſi émerveillable, que ſi je n'euſſe moi-même fait l'expérience d'icelle, je n'euſſe jamais cru ce que j'y ai cognu de tant miraculeux; mais je ſuis contraint (pour le reſpect & amitié que je lui porte) d'en laiſſer ici le témoignage qu'il m'en fit il y a plus d'un an: ce que je répéterai d'autant plus volontiers pour les propos qu'il me tint durant cette affaire, qui étoient tels, qu'il avoit mieux aimé faire cet eſſai de lui en mon endroit, qu'à pas un autre, quel qu'il fût, à cauſe (diſoit-il) que je m'en pourrois mieux ſouvenir & rendre témoignage (en quoi il ne s'eſt point abuſé) car il prévoyoit bien en cela ce qu'il en verra advenir tout maintenant. Voici donc ce qu'il y a de tant remarquable touchant

ſa divine mémoire (ce qui ne devra être odieux à pas un, ſi je ſuis un peu long à le diſcourir) car je pourrois dire autres choſes qui ne ſeroient pas de telle conſéquence, & pour perſonnes de moindre valeur. L'an paſſé 1583, Mathieu Boſſulus, Pariſien (l'un des premiers Philoſophes, & des plus éloquens Orateurs de notre ſiècle) prononça une fort docte Harangue, au Collège de Boncour à Paris, en la louange de l'Art Oratoire & des Orateurs, laquelle dura environ d'une heure & demie, à la prononciation de laquelle étoit ledit Sieur du Perron, avec autres des premiers hommes de ce ſiècle (leſquels je nommerai par honneur) ſçavoir eſt, Meſſieurs Cujas, Scaliger, Baif, des Portes, & autres en nombre infini, & il advint qu'à trois jours après le Sieur du Perron me rencontra dans la grande ſalle du Palais de Paris, auquel je fis récit du plaiſir que j'avois reçu, ayant ouï haranguer un ſi gentil perſonnage que ledit Boſſulus, il me répondit alors que ſi je voulois ouir répéter de mot à mot toute ladite Harangue, qu'il me la réciteroit promptement, & ſans y faillir d'un ſeul point, ce que, l'ayant prié de ce faire, il commença à réciter cette docte Oraiſon par les mêmes vers deſquels avoit uſé ledit Boſſulus, & la continua ſi avant, que, voyant aſſez de preuve de ſa mémoire, je le priai de ceſſer; car cela eût duré plus d'une heure, mais ſeulement je me contentai de l'avoir ouï diſcourir par l'eſpace d'une demi-heure, ou environ; &, de peur que l'on ne penſe que je ne ſçeuſſe pas s'il répétoit la même choſe qui avoit été dite, j'avertis ceux qui liront ceci, que je me ſouvenois bien ſi ce qu'il diſoit étoit ainſi, car je fus préſent à ladite Oraiſon prononcée par Boſſulus, & m'en ſouvenois auſſi-bien que ſi je l'euſſe lue écrite dans un livre; mais, ce qui eſt le plus à admirer, c'eſt que je le priois de me répéter les périodes entrelacées, ſans les continuer, ce qu'il fit encore: & ſur ce qui eſt le plus difficile en ceci, c'étoit de nommer toutes les ſortes d'armes, & tous les noms uſités en guerre, deſquels uſa ledit Boſſulus, parlant d'un certain Orateur, qui ſembla être deſcendu du Ciel pour

empêcher que les deux armées du Roi François I, & l'Empereur Charles le Quint, ne ſe combattiſſent : il uſa pour lors d'une infinité de mots uſités entre les Guerriers, & n'en laiſſa pas un ſeul, ni même les vers ou carmes de pluſieurs Auteurs contenus en la Harangue dudit Boſſulus. Que ſi quelques-uns avoient opinion qu'il eût appris ladite Harangue, ſoit devant ou après qu'elle fut prononcée, cela ne ſe peut faire, car le Seigneur Boſſulus ne l'eût pas ſu lui-même répéter de mot à mot, comme il l'avoit récitée, d'autant qu'il l'avoit prononcée tout autrement en chaire, qu'il ne l'avoit préméditée en ſon cerveau, tant à cauſe des célèbres perſonnes qui ſe trouvèrent audit Boncour pour l'ouir (deſquelles il n'étoit pas averti) que auſſi pour avoir de couſtume de ne rien écrire au long de ce qu'il avoit à dire en public (tant il eſt éloquent) mais bien ſeulement ayant mis par articles les points qu'il veut traiter. Ce que je dis pour prévenir aucuns qui pourroient tourner ceci autrement que ſelon la vérité du fait. M. de la Ruelle Pepin, Gentilhomme de Bretagne, pourroit témoigner ceci avec moi, en la préſence duquel il fit la preuve de cette belle & heureuſe mémoire, laquelle je prie à Dieu lui vouloir conſerver. Ceci n'eſt moins digne de merveille que ce que nous liſons ès diverſes leçons de Muret, touchant un Sicilien. J'entends qu'il traduit maintenant les Livres d'Ariſtote, traitans de l'Ame. Il florit à Paris cette année 1584, & devons eſpérer voir une infinité de belles choſes rares, tant de ſon invention que de ſa traduction, s'il plaît à Dieu lui donner une longue vie, laquelle je lui prie vouloir donner telle, que je me la deſire pour moi-même.

* Jacques Davi du Perron, Evêque d'Evreux en 1594, & Cardinal en 1604, eſt un de ces hommes ſinguliers, ſur leſquels il eſt difficile de porter un jugement sûr. Il ſaiſit les circonſtances pour faire éclater ſes talens ; & comme il vouloit ſe faire un nom, & aller à la fortune, il profita de toutes les occaſions qui pouvoient l'y conduire, bien ſecondé en cela par ſon génie hardi & entreprenant. Il naquit dans le Canton de Berne le 25 Novembre 1556, de parens Calviniſtes, qui ſe diſoient d'une maiſon noble & ancienne de Baſſe-Normandie. Son père, *Julien Davi*, Médecin & Miniſtre, profeſſoit les Belles-Lettres à Genève, & on croit qu'il prit le ſurnom de

du Perron, du quartier où il demeuroit ; *Jacques*, dont nous parlons, & ſon frère cadet, nommé *la Guette*, ne ſavoient trop quelle profeſſion choiſir. L'aîné enſeignoit le Latin dans une école, le cadet montroit à jouer du luth & de la viole ; ils demeuroient à Paris. Jacques fut Calviniſte juſqu'à vingt-cinq ans. Il avoit été Précepteur des fils d'un Tréſorier de France, nommé *Joulets*, dont l'un mourut Chanoine d'Evreux. Il ſe fit connoître par une Traduction de quelques endroits de Ciceron, ce qui contribua à lui procurer la place de Lecteur du Roi Henri III, qui le chaſſa bientôt de ſa préſence, à cauſe de ſes diſcours trop libres, où il croyoit reconnoître une impiété marquée. Touchard, qui avoit été Précepteur du Cardinal de Bourbon, l'introduiſit chez ce Prince, que du Perron trahit, en révélant à Henri IV le ſecret du tiers-parti, ce qui le mit dans les bonnes graces du Roi. Ce fut alors que du Perron commença à faire quelque figure dans le monde. Il gagna enſuite la bienveillance, de Gabrielle d'Eſtrées, en faiſant des vers pour elle ; le Roi s'en ſervoit auſſi pour écrire des billets galans à ſa maîtreſſe. Ses intrigues lui firent des protections qui lui valurent l'Evêché d'Evreux. Son crédit augmenta, il devint en quelque ſorte le protecteur & le juge de tous les Savans ; on le regardoit, dit l'Abbé de Longuetue, comme le Colonel Général de la Littérature Francoiſe ; cependant il prononçoit mal le Latin, ſavoit peu de Grec & preſque point d'Hébreu, mais il avoit obtenu le privilège de faire imprimer en toute langue, & cela ſeul en impoſoit ; d'ailleurs il étoit le premier des Catholiques qui eût oſé écrire avec quelque prétention ſur les matières de la Religion, ce qui juſqu'alors ſembloit avoir été le partage des Réformés ; il étoit fanfaron, avoit une mémoire prodigieuſe, & ſe donnoit pour un homme univerſel. Appuyé de la faveur, il n'eſt pas étonnant qu'il ait réuſſi juſqu'à un certain point ; il avoit ſingulièrement le don de perſuader, &, lorſqu'étant Cardinal, il fut envoyé à Rome pour accommoder le différend du Saint Siége avec la République de Veniſe, le Pape Paul V diſoit : *Prions Dieu qu'il inſpire le Cardinal du Perron, car il nous perſuadera ce qu'il voudra.* Sa méthode dans les diſputes qu'il eut avec les Proteſtans, & ſur-tout dans la Conférence de Fontainebleau avec du Pleſſis-Mornay, étoit d'accabler ſon adverſaire de citations, & il eut bon marché d'un homme qui n'ayant lu aucun des Auteurs cités, & ne les connoiſſant que ſur les recueils qu'on lui avoit fournis, paſſa le temps de la Conférence les bras croiſés & les yeux levés au Ciel ; il employa la nuit à vérifier les paſſages pour diſputer le lendemain, mais la peine qu'il y prit le rendit malade, & la Conférence n'eut pas lieu. Ce fut dans cette occaſion que Henri IV dit à M. de Sulli que ſon Pape étoit un peu mal mené : « Sire, lui répondit-il, il eſt plus Pape que vous ne penſez, car il » donne le chapeau à M. d'Evreux ». Enfin on dit de lui que c'étoit un homme plus charlatan qu'éloquent, plus éloquent que ſavant, plus ſavant qu'homme de bien, &, par-deſſus tout, le Courtiſan le plus délié, aſſez adroit dans la diſpute, ramaſſant tout ce qu'on lui oppoſoit en un ſeul corps, & répondant à tout en même temps ; faiſant illuſion & s'attirant des applaudiſſemens,

que ſouvent il ne méritoit pas : il embarraſſoit ſes adverſaires ſans les réfuter ni les convaincre. On a dit encore que, quoique comblé de biens par Henri IV, il étoit Ligueur dans le fond de l'ame, & Ligueur paſſionné, ſi l'on peut regarder le *Perroniana* comme le recueil de ſes ſentimens. On ſe fonde ſur la diſtinction qu'il fait (au mot SUJET) des Princes Payens d'avec les Princes Chrétiens qui deviennent Hérétiques, contre leſquels il inſinue que la rébellion devient légitime : il s'appuye ſur l'autorité de S. Thomas. Là, & ailleurs, il traite Pepin & Hugues Capet d'uſurpateurs ; enfin il dit aſſez nettement qu'un Prince, devenu Hérétique, délie ſes ſujets de la fidélité qu'ils lui doivent. On ne peut pas nier qu'il n'ait mis en avant toutes ces idées aux Etats Généraux de 1614, & c'eſt ce qui a fait dire qu'il étoit Ligueur paſſionné, & qu'il oublia dans cette occaſion tout ce qu'il devoit au ſang d'Henri IV. Mais que l'on diſtingue les temps, & on verra que le Cardinal du Perron, Chef du Clergé de France dans ce moment, vouloit établir ſur la foibleſſe du Gouvernement actuel le deſpotiſme de la Cour de Rome, qui prétendoit avoir le droit de diſpoſer des Couronnes ; il ne pouvoit que flatter le haut Clergé, en lui faiſant concevoir que, réuni en corps, il étoit l'arbitre de la deſtinée des Rois ; ce qu'il y eut d'étonnant, c'eſt qu'il parvint à gagner le corps de la nobleſſe, qui s'unit d'intérêt avec le Clergé, & s'oppoſa à la demande que faiſoit le Tiers-Etat, que l'on reçût comme une loi fondamentale, qu'aucune puiſſance, ni temporelle, ni ſpirituelle, n'a droit de diſpoſer de la Couronne, & de diſpenſer les ſujets de leur ſerment de fidélité, & que l'opinion qu'il ſoit loiſible de tuer les Rois eſt impie & déteſtable. Nous ſommes actuellement tous perſuadés de la vérité de cette aſſertion, qui certainement a force de loi ; cependant le Cardinal du Perron s'y oppoſa, & fut aſſez hardi pour avancer qu'il ſeroit obligé d'excommunier ceux qui s'obſtineroient à ſoutenir que l'Egliſe n'a pas le pouvoir de dépoſſéder les Rois, il parloit alors comme Cardinal & Evêque plutôt que comme Ligueur ; il fit entrevoir à la Nobleſſe qu'unie avec le Clergé, elle étoit cette puiſſance temporelle qui pouvoit, avec la ſpirituelle, diſpoſer du trône, & cette idée d'un pouvoir ſi étendu, quoique fort éloigné de l'exécution, la gagna. Tout ce que le Tiers-Etat put obtenir, ce fut que l'on convint qu'il n'étoit jamais permis de tuer ſon Roi. Au milieu de ces diſputes ſi délicates & toujours ſi dangereuſes, le Parlement, qui avoit été exclus de l'aſſemblée des Etats Généraux, rendit un Arrêt célèbre qui déclaroit l'indépendance abſolue du trône, loi fondamentale du Royaume ; & le haut Clergé, ayant à ſa tête le Cardinal du Perron, eut aſſez de crédit ſur la Cour pour l'engager à ſupprimer une loi ſur laquelle ſa ſureté étoit établie, ſous prétexte que le Parlement n'avoit aucun droit de ſtatuer ſur les délibérations des Etats Généraux, qu'il leur manquoit de reſpect, & que ce n'étoit pas à lui à établir ni à promulguer des loix fondamentales. Ce fut dans cette occaſion que, lors de la Harangue du Cardinal du Perron contre le Tiers-Etat, le Parlement lui reprocha tacitement les obligations qu'il avoit au Préſident de Harlai, qui l'avoit ſauvé, à la prière de Desportes, des

pourſuites

pourſuites qu'on faiſoit contre lui pour avoir tué un homme pendant ſa jeuneſſe. Celle du Cardinal n'avoit pas été fort régulière, il couroit, dit-on, les lieux de débauches à Paris & à Rome : il y avoit gagné une maladie honteuſe dont Desportes ſon ami le fit guérir, mais dont les reſtes le tourmentèrent pendant toute ſa vie ; il n'en mourut cependant pas, comme le prétend le cauſtique Patin, mais de la pierre, dont il ne voulut pas ſe faire tailler. Il mourut le 5 Septembre 1618 à ſoixante-un ans & neuf mois à Bagnolet près Paris, où il avoit une Imprimerie. Toutes ſes Œuvres furent imprimées *in-fol.* en 1623. M. de la Monnoye, dans une note ſur cet Article, ſe contente de dire que le Miniſtre Charles Drelincourt, pag. 165 de ſa réponſe au Prince Erneſt Landgrave de Heſſe, a terriblement calomnié le Cardinal du Perron, mort il y avoit quarante-ſix ans.

* Nous avons du Cardinal du Perron trois Pſeaumes de ſa verſion, des vers au Roi, à M. d'Epernon & autres Princes & Seigneurs de la Cour, & beaucoup de vers amoureux, qui ſont imprimés par Guillemot en 1589, dans le *Recueil des Muſes Françoiſes.*

Voy. le Mercure François, Tom. III & V, les Mémoires de la vie de d'Aubigné, Amſterd. 1731, le Borboniana, Vigneul-Marv. Tom. I, & le Longueruana. . . la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. I, p. 364, & Tom. V, p. 81, & ſur-tout la vie du Cardinal du Perron, que vient de publier M. de Burigny, de l'Académie des Belles-Lettres.

JAQUES D'ESPINOIS, ou D'ESPINAY, parent de Gaultier d'Eſpinois, &c. ancien Poëte François, vivant l'an 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs Chanſons d'amours & autres Poëſies.

JAQUES FILLASTRE, dit Fillaster, Poëte Latin & François. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge.

JAQUES FIOLE, ou DE LA FAIOLLE, natif de Nantes en Bretagne, Fourier de la Compagnie de M. de la Trimouille. Il a écrit pluſieurs Chanſons, &, entr'autres, celles qu'il fit à l'honneur des Dames du Mans, lorſqu'il y étoit avec ſon maître, imprimées audit lieu, l'an 1568, par Hiéroſme Olivier. Il a écrit pluſieurs Satyres ou Coqs à l'aſne, &, entr'autres, celui du Coq au lievre, imprimé. Il floriſſoit l'an 1568.

JAQUES FONTEINE, natif de S. Maxemin en Provence.

Il a écrit un Diſcours de la puiſſance du Ciel ſur les corps inférieurs, & principalement de l'influence, contre les Aſtrologues judiciaires, avec une diſpute des Elémens contre les Paracelſiſtes, imprimé à Paris chez Gilles Gourbin, l'an 1581.

JAQUES DE FORAIS, Provençal, Docteur en Médecine & Aſtrologie. Il a écrit un Almanach univerſel pour l'an 1571, compoſé & calculé ſur tous les climats de France & autres lieux, imprimé à Paris par Symon Calvarin, audit an 1571, auquel temps il floriſſoit.

JAQUES DU FOUILLOUX, Sieur dudit lieu, au pays de Gaſtine en Poictou (duquel lieu il eſt natif) Gentilhomme des plus exercés à la chaſſe & vénerie, qu'autre de ſon temps. Il a mis en lumière ſon livre de la Vénerie *, enſemble un Poëme François, contenant ſon adoleſcence, ou Diſcours de ſa vie, étant jeune, le tout imprimé enſemble à Poictiers par les Marnefs & Bouchets frères, l'an 1562, & depuis imprimé à Paris chez Galiot du Pré, l'an 1573. Il floriſſoit ſous Charles IX, l'an 1560.

* Jacques du Fouilloux mourut pendant le règne de Charles IX, auquel il dédia ſon Poëme ſur la *Chaſſe*. C'eſt un des Ouvrages le plus eſtimé en ce genre, & M. de Buffon le cite ſouvent dans ſon *Hiſtoire Naturelle*. Il a été imprimé bien des fois, & on en a publié une Traduction Italienne à Milan, en 1615. *Voy.* ſon Article dans la *Bibliothèque des Auteurs qui ont écrit ſur la Chaſſe*, pag. 107.

JAQUES FOURRÉ, Chartrain, né ès Fauxbourgs de la Ville de Chartres *, &c. Docteur en Théologie à Paris, Abbé de Livry, près ladite Ville, Prédicateur du Roi Charles IX. Il étoit de l'Ordre des Frères Prêcheurs ou Jacobins, du Couvent de Chartres, & fut créé Evêque de Chalon ſur Saone, l'an 1574. Il a écrit un Sermon funèbre, prononcé aux obſéques & funérailles de l'Empereur Ferdinand, célébrées en l'Egliſe de Noſtre-Dame à Paris, le dix-neuvième jour de Septembre, l'an 1544, imprimé à Paris chez Guillaume Niverd. Il mourut le vingtième jour de Janvier, l'an 1578 [1]. Voy. ſa

vie écrite aſſez amplement par Pierre de S. Julien, aux Antiquités de Chalon, imprimées avec ſon grand volume de l'Origine des Bourgongons, ou Bourguignons, &c.

* Jacques Fourré étoit né, non dans les Fauxbourgs de Chartres, mais à Mainvilliers, Village ſitué à trois ou quatre lieues de cette Ville.

1 Il mourut dans ſa ſoixante-troiſième année. Jean Fourré, Chanoine de Liſieux ſur la fin du quinzième ſiècle, étoit de cette famille. J'ai vu des vers adreſſés en 1498 *ad circumſpectum virum Magiſtrum Joannem Fourré*; & comme dans ce temps-là on n'accentuoit pas les mots, l'Imprimeur, au lieu de *Fourré*, avoit imprimé *Fourre*, nom qui, précédé de *Joannes*, donnoit lieu à une fâcheuſe équivoque. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES GIRARD, de Tournus en Maſconnois, au pays de Bourgongne. Il a traduit de Latin en François l'Aumoſnerie de Jean Loys Vives, Eſpagnol, diviſée en deux livres, imprimée à Lyon par Jean Stratius, à l'Eſcu de Baſle, l'an 1583. Il a traduit d'Italien en François un Opuſcule de Claude Céleſtin, traitant des choſes merveilleuſes en nature, où il eſt fait mention des erreurs des ſens, des puiſſances de l'ame, & des influences des Cieux, imprimé à Lyon par Macé Bonhomme, l'an 1557. Il a traduit de Latin en François un Livre de Roger Bachon, touchant l'admirable pouvoir de l'art & de la nature, imprimé à Lyon l'an 1558. Il floriſſoit en ſa maiſon de Boye près Tournus, l'an 1549, & encore l'an 1583.

JAQUES GODARD, Curé & Chanoine de la Chaſtre en Berry. Il a écrit en vers François un Dialogue ſérieux & moral de Narcis ou Narciſſus, & d'Echo, imprimé à Poictiers au Pelican, l'an 1539. Il a écrit une Epître Latine & Françoiſe, laquelle il envoya à Me Jean des Foſſez, Lieutenant du Bailly de Berry [1], &c.

[1] Il a de plus fait une pièce en vers, imprimée *in*-8°. à Paris, 1528, intitulée la *Déploration de toutes les priſes de Rome, depuis ſa fondation, juſqu'à la dernière, arrivée le 6 de Mai* 1527. (M. DE LA MONNOYE).

V. la Bibliot. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome XI, p. 356.

JAQUES GOHORRY, Pariſien, ſurnommé LE SOLITAIRE,

Lecteur ordinaire ès Mathématiques à Paris, Philosophe & grand Chimiste, &c. Il s'appelle en plusieurs de ses Œuvres, tant Latins que François, Leo Suavius, Solitarius, &c. Il a fait imprimer plusieurs de ses Œuvres, sans y mettre autre chose que ces trois lettres J. G. P. qui est à dire, Jaques Gohorry, Parisien, ou bien n'y mettant que cette devise, Envie, d'envie, en vie, &c. Il a traduit de Latin en François le premier & second Livre de la première Décade de Tite-Live Padouan, imprimés à Lyon chez Balthazar Arnoulet, l'an 1553, lesquels il appelle autrement Décades Romaines, & les Discours Italiens, formés sur icelles. Il a traduit les sept Livres de l'Art Militaire de Nicolas Machiavel, Florentin, écrits par lui en langue Toscane, & depuis faits Latins par Jean Morel, Parisien. Il a traduit quelques Livres d'Amadis de Gaule, d'Espagnol en François, savoir est, le dixième, onzième & treizième, imprimés à Paris chez Robert le Mangnier, l'an 1560 & 1563, & à autres diverses fois *. Le susdit Gohorry promettoit d'écrire l'Histoire de France, mais elle n'est encore en lumière. Il a traduit de Latin en François les occultes Merveilles & secrets de nature de Levin Lemne, Médecin de Zirizée en Hollande, imprimés à Paris l'an 1567 par Pierre du Pré. Ce Livre a été aussi traduit par Antoine du Pinet, & imprimé à Lyon. Il a écrit en prose le Devis sur la vigne, vin & vendanges, auquel la façon ancienne du plant, labour & garde est découverte & réduite au présent usage, imprimé à Paris par Vincent Sertenas, l'an 1549. Il a mis par écrit, & réduit par ordre l'Histoire de Jason, laquelle René Boyvin, d'Angers, (très-excellent homme pour le burin) a gravée en planches de taille douce. C'est le Livre de Jean de Monregard, de la Conquête de la Toison d'or, par le Prince de Thessalie, imprimée à Paris, l'an 1563, avec les figures, comme nous dirons ci-après en son lieu, parlant dudit Jean de Monregard. Commentaires dudit Gohorry sur un Livre François, intitulé la Fontaine périlleuse, avec la Chartre d'Amours, autrement intitulé le Songe du Verger, imprimés

à Paris, l'an 1572, par Jean Ruelle [1]. Il a écrit un Diſcours reſponſif à celui d'Alexandre de la Torrette, ſur les ſecrets de l'Art Chimique, & confection de l'or potable, fait en la défenſe de la Philoſophie & Médecine antique, contre la nouvelle Paracelſique, ſous le nom de L. S. S. qui eſt à dire, Leo Suavius, Solitarius, imprimé à Paris chez Jean de Laſtre, 1575; Inſtruction de la cognoiſſance des vertus & propriétés de l'herbe nommée Petum, appelée en France l'herbe à la Roine ou Medicée, enſemble la racine Mechoacan, ou Mechiocan, &c. imprimée à Paris chez Jean Parent, l'an 1580 **. Il peut avoir écrit pluſieurs autres Œuvres, deſquels je n'ai pas cognoiſſance, & en a auſſi beaucoup fait en Latin, mais nous en parlerons autre part. Il mourut à Paris le Jeudi, quinzième jour de Mars, l'an 1576 [2]. Il eſt enterré en l'Egliſe des Cordeliers à Paris, comme il avoit ordonné par ſon teſtament: autres diſent que c'eſt à S. Eſtienne du Mont.

* Il a auſſi traduit le quatorzième.

[1] J'ignore pourquoi le Livre, intitulé *la Fontaine Périlleuſe*, commenté par Gohorri, eſt appelé *le Songe du Verger*, puiſque ce titre, qu'y ajoute mal-à-propos l'Editeur, appartient proprement au fameux Dialogue touchant la puiſſance ſpirituelle & la temporelle, intitulé d'abord en Latin *Somnium Viridarii*, & depuis dans la Traduction Françoiſe, *le Songe du Verger*. Il n'y a au reſte qu'à lire, feuillet 21, v°. de la *Fontaine Périlleuſe*, ces vers touchant les Amans malheureux,

Souvent ſe pamoient de triſteſſe,
Puis crioient par voix importune.
Chacun regrettoit ſa maîtreſſe,
Maudiſſant la mort & fortune.
Eſpérance n'avoient aucune
D'iſſir hors de ce lieu vilain,
Auquel, ſelon leur voix commune,
Fut jadis enclos Maître Alain.

il n'y a, dis-je, qu'à lire ces vers, pour convaincre d'erreur tant Gohorri que Pierre Borel, le premier, ſur ce qu'il croit Guillaume de Lorris & Jean de Meun poſtérieurs à l'Auteur de la *Fontaine Périlleuſe*; le ſecond, ſur ce que, pag. 140 de ſa *Bibliotheca Chimica*, il attribue cette *Fontaine* à Guillaume de Lorris, puiſqu'il eſt sûr qu'Alain Chartier, clairement déſigné dans cette

Fontaine, eſt mort pluſieurs années, non-ſeulement après Guillaume de Lorris, mais encore après Jean de Meun. (M. DE LA MONNOYE).

** Ce Livre avoit paru dès 1572 *in*-8°.

[2] Selon le *Nobiliaire de Touraine* de l'Hermite, pag. 501, Jacques étoit fils de Pierre de Gohorri, Sieur de la Tour & de Laval, & de Catherine de Riviere. Cette famille eſt venue de Florence, où il y a eu un Gohorri Gonfalonier en 1321. Il n'eſt point dans Nardi, mais il avoue qu'il lui en a échappé quelques-uns. (M. FALCONNET).

JAQUES LE GRAND [1]. Il a écrit en François le Livre des bonnes Œuvres & bonnes mœurs.

[1] Ceux qui, avec Trithème, l'ont fait de Toléde, ſe ſont trompés. Il étoit de Toulouſe. Il fut Confeſſeur de Charles VII, & refuſa l'Archevêché de Bordeaux. Son *Sophologium* fut, ſi l'on en croit Naudé dans ſa quarante-neuvième Epître, abrégé & mis en François par une Demoiſelle Pariſienne, nommée *Chriſtine*. C'eſt Chriſtine de Piſan, crue & appelée *Pariſienne*, parce qu'à l'âge de cinq ans elle fut de Boulogne, lieu de ſa naiſſance, amenée l'an 1369 à Paris, en ſorte qu'en 1420 il y avoit cinquante-un ans qu'elle y étoit. M. Boivin n'a point mis l'*Abrégé du Sophologium* au nombre des Œuvres de Chriſtine, dans le Catalogue qu'il en a donné, tel qu'au mot CHRISTINE DE PISE je l'ai ci-deſſus rapporté. C'eſt apparemment de cet Abrégé qu'il ſe trouve deux Exemplaires à la Bibliothèque du Roi, ſous le titre de l'*Archiloque Sophie* par Jacques le Grand, Auguſtin. Jean Tenaſſax, Ch. 32 de ſon Livre intitulé *Maître Regnard & Dame Herſand*, imprimé en lettre Gothique, *in*-4°. à Paris, 1516, chez Michel le Noir, reconnoît ce Jacques le Grand pour ſon maître, en ces termes : *Et m'eſt avis que la partie qui ſe forfait en mariage, fait contre la loi de nature, encores par les oiſeaux comme par la Sigogne, laquelle eſt de telle condition, que celui ou celle qui ſe forfait eſt mis à mort, ainſi que raconte Alexandre le Manvers en ſon Livre des Natures, & comme dit mon maître Jaques le Grand, de l'Ordre de S. Auguſtin, que les hommes ſont ſouvent ſuſpectionneux de leurs femmes par leurs mauvais maintiens & regards, &c.* Cet Alexandre le Manvers (il faut lire *le Mauvers*) n'eſt autre qu'*Alexander Nequam*, cité pluſieurs fois dans le *Sophologium*, & particulièrement Liv. X, Chap. 10, qui eſt l'endroit ici déſigné. Le *Sophologium* eſt dédié à Michel de Crency, Evêque d'Auxerre, mort le 13 Octobre 1409, Confeſſeur de Charles VI. Pour ce qui eſt d'Alexandre le *Mauvers*, c'eſt-à-dire, le *Mauvais*, il a été ainſi appelé en François par rapport au Latin *Nequam*, dont on ſe ſervoit pour exprimer l'Anglois *Neckam*, ſon nom de famille. Il mourut l'an 1227 Chanoine Régulier de l'Ordre de S. Auguſtin. On peut voir dans Pitſeus, & ailleurs, la liſte de ſes Ouvrages, parmi leſquels eſt celui *De Naturis rerum*. (M. DE LA MONNOYE).

Digitized by Google

JAQUES LE GRAS, Avocat au Parlement de Rouen, de laquelle Ville il eſt natif. Il a compoſé pluſieurs Poëmes en Grec, Latin & François, leſquels ne ſont encore imprimés, ſinon les deux Sonnets qu'il fit en ma faveur pour mettre au-devant de mon Diſcours, leſquels ont été imprimés avec aucuns de mes Œuvres. C'eſt ce qui me cauſe de paſſer ſous ſilence les perfections qui ſont en lui; car l'on pourroit penſer que cette courtoiſie reçue par moi de ſa part, occaſionneroit ce que je dirois de lui tant à ſon avantage. Il florit à Rouen cette année 1584. Nous avons jà fait mention de lui ci-devant à la lettre G, au feuillet 357; mais nous ne ſavions pas encore qu'il s'appelât de ce nom de Jaques: c'eſt pourquoi nous avons attendu à faire mention de lui en ces additions ou augmentations de notre ſuſdite Bibliothèque.

JAQUES GREMOND, Prêtre, natif de Chaſtel-Chalon, au Comté de Bourgongne. Il a écrit en vers François la Réformation du Chrétien, ſelon le Myſtère de la Réſurrection de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, & du S. Sacrement de l'Autel, imprimé à Paris par Thomas Richard, l'an 1568.

JAQUES GREVIN, natif de Clermont en Beauvoiſis, au pays de Picardie, Docteur en Médecine à Paris, & Médecin de Madame la Ducheſſe de Ferrare [1], &c. Ceſtuy-ci étoit fort bien verſé en la Poëſie Françoiſe, & dès ſes plus tendres ans il écrivit un juſte volume de ſes Amours, lequel Livre s'intitule l'Olympe, imprimé à Paris chez Robert Eſtienne. Il le compoſa en faveur de ſa maîtreſſe, nommée Nicole Eſtienne, femme de M. Jean Liebaut, Docteur en Médecine, & fille de Charles Eſtienne (duquel nous avons parlé ci-deſſus). Ce qu'il en faiſoit, c'étoit en eſpérance de l'avoir en mariage. Le Théâtre dudit Grevin, enſemble la ſeconde partie de l'Olympe, & de la Gelodacrie, ont été imprimés à Paris pour Vincent Sertenas & Guillaume Barbé, l'an 1562. Ce Livre contient la Tragédie de Cæſar. Une Comédie intitulée La Thréſorière; la Comédie des Esbahiz, & autres Poëſies Françoiſes [2]. Il a traduit

de Grec en François les Préceptes de Plutarque, de la manière de ſe gouverner en mariage, imprimés à Paris chez Martin l'Homme, l'an 1558. Il a traduit de Grec en vers François les Œuvres de Nicandre, Médecin & Poëte Grec : enſemble deux Livres des Venins, auxquels il eſt amplement diſcouru des bêtes venimeuſes, Theriaques, poiſons & contre-poiſons, imprimés à Anvers par Plantin, l'an 1567 & 1568. Il a traduit l'Anatomie d'André Veſal, dit Veſalius, le plus excellent Anatomiſte de notre temps, imprimée à Paris chez André Vechel, l'an 1569, ou environ. Il a traduit de Latin en François les cinq Livres de l'impoſture & tromperie des Diables, des enchantemens & ſorceleries, écrits par Jean Uvier, Médecin du Duc de Cleves, imprimés à Paris par Jaques du Puis, l'an 1567. Simon Goulard de Senlis les a depuis traduits plus amples, imprimés à Genève & à Lyon. C'eſt celui qui a commenté la Sepmaine du ſieur du Bartas. Poëme en vers, ſur l'Hiſtoire des François & hommes vertueux de la maiſon de Médici, imprimé à Paris, l'an 1567, chez Robert Eſtienne. Il ſemble par cet Œuvre qu'il promet d'écrire l'Hiſtoire de France, mais elle n'a point encore été miſe en lumière. Je ne ſais ſi elle eſt encore par devers ledit Eſtienne, auquel il la bailla pour imprimer. Il a traduit en vers François les Emblêmes de Jean Sambucus & d'Adrian le Jeune, dit Junius, imprimées par Chreſtofle Plantin à Anvers, l'an 1567 & 1568. Hymne à Monſeigneur le Daulphin, ſur ſon mariage, & de Madame Marie d'Eſtevard, Roine d'Eſcoſſe, imprimée à Paris l'an 1558 chez Martin l'Homme ; Diſcours de l'Antimoine, avec une Apologie à M. Loys de Launay, Médecin à la Rochelle, &c. imprimé à Paris chez Jaques du Puis, l'an 1567. Il mourut l'an 1570, ou environ, étant au ſervice de Madame la Ducheſſe de Ferrare.

[1] Il étoit Médecin de Marguerite, ſœur unique d'Henri II, Ducheſſe de Savoye, & non pas de *Ferrare*, comme le dit ici deux fois par mégarde La Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il dit dans le Diſcours Préliminaire de ſon *Théâtre*, que, lorſqu'il publia ſa *Tragédie de Jules-Céſar*, bien des gens crurent qu'il l'avoit priſe du Latin

Latin de celle de Muret, ce qu'ils reconnurent faux, en conférant les deux pièces. Il convient avoir été Auditeur de Muret dans les Humanités, & ne nie pas en avoir imité la Tragédie pour quelques ſentimens, mais il dit que la ſienne étoit fort différente pour la conduite. *Voy.* touchant la méſintelligence de Ronſard & de Grevin, ce que j'en ai écrit, pag. 78 du ſixième volume de Baillet, *in*-4°. (*idem*).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXVI, pag. 339, où il eſt dit que Grévin mourut à Turin le 5 Novembre 1570, n'ayant pas encore trente ans, étant alors au ſervice de Marguerite de France, Ducheſſe de Savoye, dont il fut très-regretté.

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 152.

* Jacques Grévin étoit né en 1538, & non en 1541, comme l'ont cru Baillet & la Monnoye, ni en 1540, comme l'a cru Niceron. On lit ſur ſon portrait, gravé en 1561, qu'il n'avoit alors que 23 ans, comme l'a remarqué M. de Beauchamps dans ſes *Recherches ſur le Théâtre François*, Edit. *in*-4°. pag. 27, premier âge. On y trouvera les dates préciſes des premières repréſentations de ſes pièces Dramatiques, & dans Niceron, les dates des Editions de ſes autres Ouvrages. Grévin avoit compoſé une Comédie, intitulée *la Maubertine*, qui lui fut volée, & qui, par cette raiſon, ne ſe trouve point dans ſon *Théâtre*. Louvet, *Mém. de Beauvais*, pag. 229, dit que Grévin avoit compoſé un Poëme dans lequel il avoit célébré ſon pays de Beauvoiſis. Le P. le Long, *Biblioth. Hiſtor. de la France*, cite la *Deſcription du Beauvoiſis*, par Jacques Grévin, imprimée à Paris, en 1558, *in*-8°.

JAQUES GRIGNON, Sieur DE LA CORBONNIERE, natif de la Ville du Mans, Avocat au Parlement de Paris, homme docte en Grec, Poëte Latin & François. Il a compoſé pluſieurs Poëſies en notre langue, non encore imprimées. Il florit à Paris cette année 1584.

JAQUES GUILLEMEAU, natif d'Orléans, Chirurgien à Paris, l'an 1583. Il a écrit une méthodique diviſion & le dénombrement de tous les vaiſſeaux du corps humain, réduits en ſix tables, imprimée à Paris chez Jean Charron, l'an 1571 *.

* Il mourut l'an 1609, le 13 Mars.

JAQUES DE GUISE, natif dudit lieu de Picardie (comme il ſemble) de l'Ordre des Frères Mineurs ou de S. François, Docteur en Théologie. Il a écrit en Latin [1], & depuis traduit en François trois volumes de la Chronique & Hiſtoire du pays &

Comté de Haynau, en la Gaule Belgique, leſquels il compoſa à la requête du Comte Guillaume de Haynau. Ils ſont imprimés à Paris chez Galiot du Pré, l'an 1531. La Chronique Latine du ſuſdit ſe voit écrite à la main au Couvent des Frères Mineurs de la Ville de Valenciennes en Hainaut, comme témoigne Jean le Maire en ſes Illuſtrations de Gaule *. Il continue ſon Hiſtoire juſqu'en l'an de ſalut 1244. Je ne ſais ſi c'eſt le temps auquel il floriſſoit.

[1] La Croix du Maine fait ici deux fautes, l'une de ſuppoſer que la Traduction des trois Livres de la *Chronique Latine* de Jacques de Guiſe eſt de Jacques de Guiſe même, l'autre d'avoir cru que cette *Chronique* ne contenoit que trois Livres, quoiqu'elle en contienne ſix. L'Auteur mourut en 1348. La date correcte de ſa mort fait voir qu'il y a eu des additions de près de ſoixante-dix ans faites à ſon Hiſtoire, ſavoir, juſqu'à Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, mort en 1467. (M. DE LA MONNOYE).

*Aubert le Mire, dans ſes *Eloges Belgiques*, p. 194, dit qu'il avoit lu les Annales du Hainault, compoſées en Latin par Jacques de Guiſe, & dont le Manuſcrit en parchemin, formant trois volumes, étoit dans la Bibliothèque des Cordeliers de Mons, que ce qu'on en a imprimé en François, n'eſt qu'un Abrégé, & que c'eſt un Ouvrage qui méritoit d'être publié. Le P. le Long, dans ſa *Bibl. de la France*, ajoute que l'Original de ces Annales eſt dans la Bibliothèque du Roi, & que le titre porte qu'elles s'étendent juſqu'en 1390. On voit par-là que M. de la Monnoye s'eſt trompé en pluſieurs choſes. Il a été ſans doute induit en erreur par Voſſius, *de Hiſt. Lat.* quand il a dit que Jacques de Guiſe étoit mort en 1348; c'eſt une faute du copiſte dans Voſſius, car il n'a fait que copier Aubert le Mire, qui place la mort de Jacques de Guiſe en 1398.

JAQUES DE HEDINQ, ou HEDIN, en Picardie, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit quelques Chanſons amoureuſes *.

* Voy. Fauchet, Chap. 47.

JAQUES DE LA HOGUE, Sergent à cheval du Châtelet de Paris. Il a traduit de Latin en vers François le Livre d'un Poëte Latin aſſez ancien, nommé Facet ou Facetus [1]. Il a écrit en vers François la vie de Robert le Diable, fils du Duc de Normandie, laquelle ſe voit écrite à la main : celle qui eſt imprimée eſt en proſe.

[1] J'avois cru que *Facetus* étoit plutôt le nom du Livre que de l'Auteur.

Les Manuſcrits cependant de M. de Thou portent : *Doctrina Joannis Facetti ad Catonem.* C'eſt un ſupplément aux préceptes omis dans les Diſtiques de Caton. L'Ouvrage eſt d'un peu moins de trois cens Hexamètres, rimés preſque tous comme nos vers en rime plate. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES LE HONGRE, Religieux Profez de l'Ordre des Frères Prêcheurs, ou Jacobins d'Argenthan en Normandie, Docteur en Théologie à Paris, homme docte & très-éloquent. Il a écrit quatre Homélies, touchant les ſaintes Images en la Religion des Chrétiens, imprimées à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1564 ; Sermon, ou Oraiſon funèbre, prononcé par lui en l'Egliſe de Notre-Dame à Paris, le 20e de Mars, l'an 1562, aux obſéques & enterrement du cœur de feu très-illuſtre Prince, Meſſire François de Lorraine, Duc de Guiſe, imprimé à Paris par Gilles Corrozet, l'an 1563, auquel temps il floriſſoit à Paris *.

* Il mourut à Rouen l'an 1575, âgé d'environ cinquante-cinq ans.

JAQUES HOULIER, natif d'Eſtampes près Paris, Docteur en Médecine le plus renommé de ſon temps, & faiſant profeſſion d'icelle à Paris. Il a écrit pluſieurs doctes livres en Médecine, tant en Latin qu'en François, deſquels pluſieurs ſont imprimés, &, entr'autres, la Pratique de Chirurgie. Il mourut à Paris l'an 1562, durant les premières peſtes. Il étoit père de Jaques de Houllier, Pariſien, Conſeiller aux Généraux des Aydes à Paris, l'un des ſavans hommes ès langues de notre ſiècle, lequel florit à Paris cette année 1584. Je n'ai rien vu écrit en notre langue par ceſtuy-cy. Je ferai mention de lui plus amplement en ma Bibliothèque Latine.

JAQUES IVER, Sieur DE PLAISANCE & DE LA BIGOTTIERE, Gentilhomme Poictevin. Il a écrit un Livre extrêmement bien venu, & recueilli des hommes d'eſprit & d'entendement, lequel il a intitulé le Printemps d'Yver, qui eſt un Œuvre contenant cinq Hiſtoires, écrites en autant élégant ſtyle que nous en ayons vu de notre temps, imprimé à Paris par Jean Ruelle, l'an 1572, & par autres diverſes fois. La ſuite ou continuation

de ce Livre montre bien que ce n'eſt pas de ſa façon, car elle ne ſemble pas au commencement : ou bien il a été imprimé ſur la minute, ou plutôt brouillard, non encore mis au net par l'Auteur de cet Œuvre. Je n'ai jamais eu cet heur de le voir ou cognoître que par ſes écrits mis en lumière, mais c'eſt celui que j'ai deſiré extrêmement voir & communiquer avec lui, tant j'ai pris de plaiſir à ſa façon d'écrire. Il mourut avant que ſon Livre fût imprimé, & à l'imitation, ou plutôt pour la gloire qu'avoit reçue l'Auteur pour ſon Livre, il s'en eſt trouvé un qui a écrit l'Eſté, lequel s'appelle Benigne Poiſſenot, duquel nous avons parlé ci-devant.

JAQUES JUSSY, de Viliers en Perthois. Il a écrit en proſe Françoiſe un Dialogue ſur les fondemens de la Grammaire, entre le maître & le diſciple, &c. imprimé à Toloſe par Guyon Boudeville, l'an 1552. L'Auteur dudit Livre floriſſoit en la ville d'Avignon l'an 1549.

JAQUES DE LALAIN (Meſſire), Chevalier, iſſu de la noble & très-ancienne famille de Lalain en Hainault, au pays de Flandres. Il a écrit un Livre, ou plutôt l'Hiſtoire de pluſieurs ſiennes entrepriſes & faits d'armes. Cette Hiſtoire ſe voit écrite à la main en la Bibliothèque du Roi de Navarre dreſſée à Vendoſme, &c. Il floriſſoit du temps de Philippes de Bourgongne, & de Charles, Comte d'Anjou, l'an 1400. J'ai apprins ceci par les lettres que m'a autrefois écrites Loys Servin, ſieur de Pinoches, homme très-docte en Grec, & bien verſé en autres bonnes diſciplines, lequel florit à Paris cette année 1584, exerçant la profeſſion d'Avocat au Parlement de Paris. Je ferai plus ample mention de lui, parlant de M. Magdeleine des Champs, ſa mère.

JAQUES DE LAVARDIN, Gentilhomme Vandomois, Sieur du Pleſſis Oroër, & de Bourot en Touraine, iſſu de la noble maiſon de Rannay en Vandomois, frère de Meſſire Jean de Lavardin, Abbé de l'Eſtoille, &c. tous deux très-doctes

& très-ſavans perſonnages, & iſſus de la noble maiſon de Lavardin près Montoire en Vendomois, (qui eſt une autre Seigneurie différente de celle de Lavardin à ſix lieues du Mans, de laquelle les Seigneurs s'appellent en leur ſurnom de Beaumanoir, iſſus de Bretagne, comme nous dirons autre part). Cette maiſon de Lavardin eſt couſtumière de produire des hommes doctes & de toute ancienneté, car Hildebert, Evêque du Mans, & depuis Archevêque de Tours, il y a cinq cens ans paſſés, étoit de cette maiſon, & portoit ce ſurnom, lequel a été de ſon temps eſtimé le plus docte Poëte & Orateur, comme témoignent ſes Epîtres & ſes Poëmes Latins, leſquels nous avons par devers nous écrits à la main, & de divers Exemplaires; & pour témoigner de ceci, je répéterai les Œuvres de cetuy-cy nommé Jaques, me réſervant de parler du ſuſdit Hildebert autre part; enſemble de M. Jean de Lavardin, duquel nous ferons mention en ſon rang. Ledit Jaques de Lavardin a écrit bien doctement & amplement l'Hiſtoire des faits & geſtes de Georges Caſtriot, dit Scanderbeg, Roi d'Albanie, lequel mourut l'an 1467, âgé de ſoixante-trois ans; la plupart de ſes guerres furent contre les Turcs. Ce Livre a été imprimé à Paris chez Chaudiere, l'an 1576 [1]. Il a écrit l'Hiſtoire des Turcs, non encore imprimée; Traité de l'honnête Amour, non encore imprimé. Il a traduit d'Italien en François la Tragicomédie de Celeſtine, écrite premièrement en langue Eſpagnole, imprimée l'an 1578, chez Gilles Robinot. Elle a été revue par l'Auteur en la dernière Edition, car elle avoit été imprimée plus de trente ans auparavant [2]. Il a pu compoſer de ſon invention pluſieurs autres Livres, & encore en traduire de diverſes langues, deſquels je n'ai pas cognoiſſance pour le préſent. Il florit cette année 1584.

[1] Le P. du Poncet, Jéſuite, qui donna en 1709 l'*Hiſtoire de Scanderberg* en ſix Livres, imprimée à Paris *in*-12 chez Jean Mariette, parlant de celle que Jacques de Lavardin a traduite de l'Original, dit que c'eſt une verſion trop littérale de Marin Barlet, dans laquelle ſe trouvent tous les défauts de l'Original Latin, & tous ceux du vieux langage François. (La Croix du Maine donne cette *Hiſtoire de Scanderberg* comme un Ouvrage original de Jacques

de Lavardin ; du Verdier, plus exact, l'annonce comme une Traduction du Latin de *Marinus Barletius*). . . (M. DE LA MONNOYE).

[2] La première Traduction de cette *Tragicomédie*, ſans nom d'Auteur, étoit connue dès le commencement du ſeizième ſiècle, car je ſuis perſuadé que Marot, qui, dans ſon ſecond *Coq-à-l'âne*, fait en 1536, cite *la Céleſtine*, ne la connoiſſoit que par une verſion Françoiſe qui en couroit avant celle de Jacques Lavardin *. *Voy.* la note ſur l'Art. 1231 de Baillet, Tom. IV. (*idem*).

* Cette pièce intitulée *Caliſte & Mélibée*, ou plus communément *la Céleſtine*, avoit été compoſée en Eſpagnol par le Bachelier Fernand de Rojas.

JAQUES LE LIEVRE, Poëte François [1]. Il a écrit un Chant Royal à l'honneur de la Vierge.

[1] Ce n'eſt pas *JACQUES LE LIEVRE* qu'il s'appeloit, c'eſt *JACQUES LE LIEUR*. Il eſt nommé, au mot GUILLAUME ALEXIS parmi les Poëtes du Palinod. Jean Bouchet, qui étoit en grand commerce d'Epîtres en vers avec lui, le qualifie *Bourgeois de Rouen*, *grand Poëte & grand Orateur*; il lui adreſſe pluſieurs Epîtres, & en a même inſéré parmi les ſiennes une de ce Jacques le Lieur en rime équivoquée. Dans ſa quatre-vingt-dix-huitième Epître familière, il le remercie de trois Chants Royaux, l'un qui apparemment eſt celui que rapporte ici La Croix du Maine, & les deux autres par les Poëtes Thibaut & Crichon. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, p. 352.

JAQUES MANGOT, Pariſien, Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi, & Procureur Général de Sa Majeſté en la Chambre des Comptes à Paris, fils de Claude Mangot, de Loudun en Poictou, tant renommé pour la Juriſprudence & pour les Conſultations des procès, eſquelles il s'emploie tous les jours au Parlement de Paris, &c. comme nous avons dit ci-devant à la lettre C. Cettuy-cy, nommé Jaques, a écrit pluſieurs beaux Diſcours des procès qu'il a eus entre mains, &, entr'autres, celui de M. le Général Bohier, imprimé à Paris chez Pierre l'Huillier, l'an 1583. L'on appelle ces Diſcours là vulgairement Factums de procès, &c. Il florit à Paris cette année 1584, & eſpérons voir de lui choſes qui témoigneront de ſes pénibles études ès bonnes lettres, & ſur-tout en ſa profeſſion [1].

[1] Jacques Mangot, Avocat Général au Parlement de Paris, fils de Claude, célèbre Avocat, dont il a été parlé plus haut, eut pour Précepteur Pierre

Picheret, grand perſonnage, Théologien, retiré en Champagne, diſciple de Lambin & de Cujas. Il mourut en 1587 à l'âge de trente-cinq ans. *Voy.* Loiſel, pag. 706. Dans le premier Tome des *Recueils*, *in*-4°. Bibl. Colbert, on trouve *Cœnotaphium ejus à Franciſco ducatior Santaventino.* *Voy.* Kœnig, au mot *MANGOTIUS JULIODUNENSIS*, où il eſt parlé des Poëſies de Jacques Mangot, & Teiſſier, Tom. III, p. 433. (M. FALCONNET).

JAQUES DE MIGGRODE. Il a traduit d'Eſpagnol en François un Traité contenant les tyrannies & cruautés des Eſpagnols, perpétrées ès Indes Occidentales, autrement appelées le Nouveau Monde, &c. imprimé à Paris chez Guillaume Julien, l'an 1582 [1].

[1] L'Ouvrage dont il eſt ici queſtion eſt celui de Barthelemi Las Caſas, né l'an 1474 à Séville; il reçut en l'an 1510 la Prêtriſe à la Véga, Capitale de S. Domingue, ſe rendit Dominicain en la même Iſle en 1522, fut en 1544 ſacré à Séville Evêque de Chiapa, & ayant travaillé pendant plus de quarante ans avec tout le zèle poſſible au ſoulagement des Indiens, durement traités par la nation Eſpagnole, il crut, pour être en état de leur être d'un plus grand ſecours auprès du Souverain, devoir ſe démettre de ſon Evêché & retourner en Eſpagne. C'eſt ce qu'il exécuta en 1551, ne ceſſant d'agir tant de vive voix que par écrit en faveur de ces pauvres peuples, juſqu'à ſa mort arrivée en 1566, l'an de ſon âge quatre-vingt-douzième. Jean Melendez, Dominicain Eſpagnol, dans ſon Ouvrage intitulé *Teſoros Verdaderos de las Indias*, a tâché de décréditer cette relation de ſon confrère, & de la faire paſſer pour un écrit ſuppoſé; mais ni lui, ni ceux qui long-temps auparavant ont voulu la rendre ſuſpecte, n'ont perſuadé qui que ce ſoit. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES MILET, Pariſien, ancien Poëte François. Il a écrit en vers ou rithme Françoiſe la Deſcription de Troye la grande. Nous l'avons par devers nous écrite à la main. L'Auteur d'icelle étoit Ecolier étudiant aux loix en l'Univerſité d'Orléans, l'an 1450. Il faut noter que ce Livre a été imprimé à Lyon l'an 1545, ou environ, & que celui qui l'a mis en lumière aſſure que ç'a été Jean de Meun (dit Clopinel) qui l'a compoſé, en quoi il ſe trompe, car j'en ai vu plus d'une douzaine d'Exemplaires écrits à la main, en tous leſquels ſe lit le nom dudit Jaques Milet, & peut-être celui-là qui a fait imprimer ledit Livre s'eſt abuſé à ces deux lettres abrégées J. M. penſant que ce fût Jean de Meun [1].

[1] La Croix du Maine, en remarquant ici que ceux qui attribuent à Jean

de Meun le Poëme de la *Deſtruction de Troye*, ſe trompent, parce qu'il eſt de Jacques Milet, Ecrivain poſtérieur de cent cinquante ans, pourroit bien s'être trompé lui-même, en ce qu'il ſemble n'avoir pas fait attention qu'il y avoit deux Poëmes de la *Deſtruction de Troye*, l'un Epique, de Jean de Meun, où, pour le dire en paſſant, le Poëte a régulièrement obſervé le mêlange des rimes maſculines & féminines, l'autre Dramatique, de Jacques Milet, comme en fait foi le Manuſcrit de la Bibliothèque du Roi, coté 788, dont le P. Labbe, pag. 321 de ſa *Biblioth. nova Manuſcript.* rapporte le titre en ces termes: *La Deſtruction de Troye la grande, miſe en vers François par perſonnages, par Jaques Milet*, 1450. Cretin, dans ſa *Déploration ſur le trépas d'Okergam*, parle de ce JAQUES MILET en ce vers:

Un Meſchinot, un Milet, un Neſton.

& avant Cretin, plus amplement Octavien de S. Gelais, en cette Stance du troiſième Livre de ſon *Séjour d'Honneur*,

Près de lui (*Alain Chartier*) vis Maître Jaques Milet,
Qui mit en vers l'Hiſtoire Dardanide,
Cil à Paris ot enſeveli eſt,
A mort n'y a reſſource, ne remide.
Savoir n'y peut, armes n'y font aïde,
A tous vivans convient paſſer le pas.
Hélas! mon Dieu! je ne penſaſſe pas
Que gens ſi clercs, au moins en ſi jeune âge,
Fuſſent vaincus par mort, dont c'eſt dommage. (M. DE LA MONNOYE).

On trouve dans les Recueils de M. Falconnet, à la lettre M, JAQUES MILET, d'Orléans, Auteur du Myſtére de la *Deſtruction de Troye* *, vers 1450, & il renvoie à la *Biographie des Poëtes Gaulois*. (M. FALCONNET).

* Voici comme s'exprime M. de Beauchamps, dans ſes *Recherches ſur les Théâtres de France*, Edit. *in*-4°. pag. 130 des Auteurs avant Jodelle. *La deſtruction de Troye la grande, miſe en Rime Françoiſe, & ſelon le Vrai, ordonnée par perſonnages, en quatre journées.* Puis il ajoute: « *La même*, nouvellement » revue & corrigée, & très-diligemment réduite en la vraie langue Françoiſe, » attribuée fauſſement par l'Editeur à Jean de Meun, dans l'Epître Dédica- » toire, hiſtoriée d'Hiſtoires nouvelles, contenant entièrement les faits » des Troyens & des Grégeois, *in-fol.* 1544, Lyon. » Il paroît par-là que le Poëme attribué à Jean de Meun n'eſt pas différent du Poëme Dramatique ſur la *Deſtruction de Troye*.

JAQUES MINFANT (ou MIFFANT), natif de Dieppe en Normandie. Il a écrit une Comédie Françoiſe, qu'il a intitulée, La Déeſſe Aſtrée, de laquelle il y a quelques vers ès Œuvres de Clement Marot ſon contemporain [1].

[1] Il y a eu deux Ecrivains François du ſurnom de *MIFFANT*, ou *MINFANT*, tous deux de Dieppe, *DAVID* en 1502, dont parle du Verdier, & *JAQUES* en

en 1550, dont il eſt ici queſtion. Le *Minſant*, Auteur de la Comédie citée par Marot, dans ſon Epître en proſe à Marguerite, ſœur de François I, eſt ſans difficulté ce *David*, ancien Ecrivain, comme en fait foi ſa verſion des Offices de Ciceron, imprimée l'an 1502, d'où j'ai conclu que la Comédie citée par Marot, ne pouvoit être de Jacques Miffant ou Minfant, qui vivoit en 1550. Cette époque ſe tire de l'Edition rapportée par du Verdier, à l'Article JAQUES MIFFANT, du Dialogue intitulé *le Tyrannique*, traduit du Grec de Xénophon en François par Jacques Miffant, & imprimé l'an 1550. Il faut remarquer encore que Marot, lorſqu'il cite cette Comédie, ne l'appelle pas de la *Deeſſe Aſtrée*, mais de *Fatale Deſtinée*, titre emprunté de ce paſſage du fameux Docteur Suiſſe *Félix Hemmerlin*, en Latin *Malleolus*, feuillet 77 de ſon Traité *de Nobilitate*, en ces termes: *Rota fatalis comprehendit ſex rotas, quarum prima paupertas eſt quæ generat humilitatem: ſecunda humilitas quæ generat pacem: tertia pax quæ generat divitias: quarta divitiæ quæ generant ſuperbiam: quinta ſuperbia quæ generat guerram: ſexta guerra quæ generat paupertatem, & ſic reditur ad primam rotam & ſequentes.* Cet *Hemmerlin*, ou *Malleolus*, Auteur d'un grand nombre de Traités, pleins la plupart de traits hardis, vivoit au milieu du quinzième ſiècle. Il y a un gros *in-fol.* très-rare de ſes Œuvres en lettre Gothique, ſans marque de temps, ni de lieu. Geſner qui en rapporte le Catalogue, croit que c'eſt à Straſbourg qu'elles ont été imprimées. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES MORIN, de Loudon, Sieur dudit lieu, & du Tronchet au Maine, Conſeiller du Roi en ſon Parlement de Paris, Gentilhomme des plus curieux d'Antiquités, & ſur-tout des généalogies & alliances des maiſons nobles de France, qu'autre de ſon temps, comme il a montré par le Livre des alliances de ſa très-illuſtre & très-ancienne maiſon, commençant dès l'an de ſalut 1180, juſqu'au règne du Roi Henry II, ſous lequel il floriſſoit. Ce Livre n'eſt encore imprimé. Ceſtuy-cy étoit frère puîné de Guy Morin de Loudon, duquel nous avons parlé ci-devant en ſon rang. Et dirai encore que le ſieur de Loudon, lequel fut tué devant la Rochelle, l'an 1573, ſous le règne de Charles IX, étoit ſon fils aîné. Et par honneur je nommerai Madame de Seronville en Beaulſe, ſa fille aînée, laquelle il a fait tellement inſtruire aux lettres Grecques & Latines, qu'elle mérite d'être nombrée entre celles qui honorent la France par leurs divins eſprits.

JAQUES MONDOT, natif du Puy en Velay, Docteur en

Droit Canon. Il a traduit en vers François les cinq Livres des Odes d'Horace, Poëte Latin le plus renommé entre les Anciens, &c. imprimés à Paris chez Nicolas Poncelet, l'an 1579*.

* Il n'y a point eu de N. Poncelet Imprimeur à Paris, mais à Lyon.

JAQUES DU PARC, Poëte François *. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge.

* C'eſt un des Poëtes du Puy de Rouen. *Voy.* au mot GUILL. ALEXIS.

JAQUES PELLETIER, du Mans, Docteur en Médecine à Paris, frère puîné de Maître Jean le Pelletier, Docteur en Théologie, & Grand-Maître du Collège de Navarre fondé à Paris, &c. tous deux oncles de M. Jean le Pelletier, Préſident au Siège Préſidial & Sénéchauſſée du Maine, & de M. François le Pelletier, Conſeiller du Roi au Parlement de Paris, &c. Ceſtuy-cy étoit eſtimé l'un des plus grands Philoſophes & Mathématiciens de ſon temps. Il étoit fort excellent Poëte Latin & François, bien verſé en la Médecine, Art Oratoire & Grammaire, en toutes leſquelles ſciences il a écrit des Livres, leſquels ont été imprimés tant en Latin qu'en François. Il naquit en la Ville du Mans le 25e jour de Juillet, à quatre heures du matin, l'an 1517 [1]. Il tourna de Latin en François l'Art Poëtiq d'Horace, lequel il fit imprimer l'an 1544, & depuis chez Vaſcoſan, l'an 1545. L'Art Poëtique de l'invention dudit Pelletier, départi en deux livres, a été imprimé à Lyon par Jean de Tournes & Guillaume Gazeau, l'an 1555; les Amours des Amours, contenans pluſieurs Sonnets amoureux & autres vers lyriques, imprimés à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1555; Œuvres Poëtiques dudit Jaques Pelletier du Mans, imprimés à Paris chez Robert Colombel, l'an 1581; Dialogues de l'Orthographe & Prononciation Françoiſe, départis en deux livres, imprimés à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1555 [2]; l'Arithmétique dudit Pelletier, revue & recorrigée, imprimée à Lyon chez Jean de Tournes, l'an 1554, & depuis à Paris chez Nicolas du Chemin. Les Œuvres Poëtiques dudit Pelletier ont été imprimées

à Paris chez Vaſcoſan, l'an 1547, & ſont toutes autres que celles qui ont été imprimées chez Colombel, contenant les matières qui s'enſuivent : La Traduction des deux premiers Livres de l'Odyſſée d'Homère, le premier Livre des Géorgiques de Virgile, trois Odes d'Horace, un Epigramme de Martial, douze Sonnets de Petrarque, Vers lyriques de l'invention dudit Pelletier, Congratulation ſur le nouveau règne du Roi Henry II, Epigrammes, l'Antithèſe du Courtiſan & de l'homme de repos, le tout imprimé enſemble en un volume chez ledit Vaſcoſan, l'an ſuſdit 1547 ; l'Algebre, imprimée à Lyon par de Tournes ; Oraiſon funèbre ſur la mort de Henry VIII, Roi d'Angleterre, prononcée par lui l'an de ſon âge 30, en l'Egliſe de Notre-Dame à Paris, par le commandement du Roi François I, lorſqu'il étoit Principal du Collège de Bayeux à Paris ; l'Exhortation de la Paix entre Charles V, Empereur des Romains, & Henry II du nom, Roi de France, imprimée à Paris chez André Vechel, l'an 1558, tant en Latin qu'en François. Les nouvelles Recréations de Bonaventure des Periers, eſt un Livre de l'invention dudit Pelletier & de Nicolas Deniſot du Mans, ſurnommé le Comte d'Alſinois. Je ne veux pas nier qu'il n'y ait quelques Contes en ce livre de l'invention dudit Bonaventure, mais les principaux Auteurs de ce gentil & plaiſant Livre de faceties, ſont les ſuſdits Pelletier & Denyſot, quoiqu'il ait été imprimé ſous le nom dudit des Periers, comme nous avons dit ci-deſſus à la lettre B 3. La Savoye, qui eſt un Poëme François de l'invention dudit Pelletier, contenant ce qu'il a vu de beau & remarquable en ce pays, lorſqu'il faiſoit ſa demeure à Annecy, près Chamberry, Ville Capitale de Savoye, &c. imprimée audit lieu, l'an 1572, par Jaques Bertrand. Il a compoſé pluſieurs beaux & doctes Livres en Latin, tant imprimés en Almagne qu'en France & autres lieux, deſquels je ferai mention en ma Bibliothèque Latine des Ecrivains Gaulois. Il mourut à Paris au Collège du Mans (duquel lieu il étoit Principal, l'an 1581 ou 1582, environ Pâques) âgé de

ſoixante-cinq ans. Il étoit frère du Grand-Maître de Navarre, Docteur en Théologie (comme nous avons dit ci-deſſus, & encore de M. Julien Pelletier, Avocat en Parlement, &c.

[3] Pâquier, Let. 4 du Liv. III, dit que Jacques Pelletier, grand Poëte, Arithméticien, bon Médecin, fut le premier qui mit nos Poëtes François hors de Pages. (M. FALCONNET).

[2] Il vouloit réformer l'ortographe & les accens ſur la prononciation de ſon pays ; *tête*, par exemple, il vouloit que l'on écrivît & que l'on prononçât *téte*. Verville, *Palais des Curieux*, p. 344. « Ce fut lui qui le premier remua, dit » Pâquier, l'orthographe ancienne de notre langue, ſoutenant qu'il falloit » écrire comme on prononçoit. Après lui, Louis Meigret entreprit cette » querelle fortement, qui fut depuis repriſe & pourſuivie par Ramus, & » quelque temps après par J. Antoine de Baïf ». Pâquier, *Rech.* Liv. VII, Chap. *6*, pag. 702. (*idem*).

[3] La remarque de La Croix du Maine, touchant la part que Pelletier & Deniſot avoient aux Contes imprimés ſous le nom de *Bonaventure des Périers*, eſt non-ſeulement curieuſe, elle eſt vraie. Je crois l'avoir appuyée par d'aſſez bonnes raiſons, qu'on peut voir, pag. 387 du Tom. VI de Baillet, *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXI, pag. *366*, & ce qu'en dit Tabourot, en ſes *Bigarrures*, Part. II, Chap. IV, fol. 45 v°. & la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 307, & encore Tom. I, pag. 83 & ſuiv.

JAQUES PETIT, de l'Ordre des Auguſtins. Il a écrit des Mémoires touchant le Gouvernement du Royaume de France du temps de Charles VI, ſous lequel il floriſſoit l'an 1410. Je ne ſais s'ils ſont imprimés [1].

[1] Il y a très-aſſurément ici du mécompte, & je ne doute nullement que cet inconnu *Jaques Petit* ne ſoit venu prendre mal-à-propos la place de l'*Auguſtin Jaques le Grand*, Auteur du Livre intitulé *Des bonnes mœurs*, diviſé en cinq Parties, dans la ſeconde deſquelles il eſt traité de l'*Etat des gens d'Egliſe*, dans la troiſième de l'*Etat des Princes*, & dans la quatrième de l'*Etat du commun peuple*. Cet Ouvrage, & les Mémoires du prétendu Jacques Petit, touchant le Gouvernement du Royaume de France ſous Charles VI, ne ſont, à mon ſens, qu'une même choſe. Les temps ſe rapportent. L'Auguſtin Jacques le Grand vivoit, de l'aveu général, en 1410, & a vécu pluſieurs années au-delà, puiſqu'il a été Confeſſeur de Charles VII. Il eſt très-connu par ſes Livres. Les Bibliothécaires Auguſtins en font honorable mention dans leurs Catalogues, & n'en font aucune de Jaques Petit, dont

il n'y a que La Croix du Maine, poſtérieur de cent cinquante ans, & ſes Copiſtes qui en aient parlé. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES PORRY, Provençal. Il a écrit en vers François un Chant Royal ſur la bien-venue de Philebert Emanuel, Duc de Savoye, enſemble la Solennité du Mariage entre Madame Marguerite de France, Ducheſſe de Berry, ſœur unique de Henry II, Roi de France, imprimés à Paris, chez Pierre Gaultier, l'an 1559, auquel temps il floriſſoit à Paris.

JAQUES PREVOST, Gentilhomme natif de Loudun en Poictou, ſieur DE VILDAN, puîné de la Maiſon de Charbonnieres. Il a écrit pluſieurs Poëſies non encore imprimées, & entre autres l'Entelechie. Il floriſſoit A Angers l'an 1574.

JAQUES PREVOSTEAU, Chartrain, premier Régent au Collège de Montagu à Paris, Poëte Grec, Latin & François, Philoſophe & Orateur. Il a écrit un Hymne triomphal ſur l'entrée du Roi de France, Charles IX, & de la Roine, ſon épouſe, faite en leur ville de Paris le 6e jour de Mars, l'an 1571, auquel lieu elle fut imprimée audit an par Guillaume Niverd. Il mourut à Paris l'an 1572 ou environ, âgé de vingt-huit ou trente ans. Il a écrit pluſieurs Livres en Latin.

JACQUES DE ROCHEMORE, natif du Pays de Languedoc, Lieutenant particulier en la Sénéchauſſée & Siège Préſidial de Beaucaire, & Niſmes en Languedoc. Il a traduit d'Eſpagnol en François le Livre d'Antoine de Guevare, intitulé le Favory de Cour : contenant pluſieurs advertiſſemens & bonnes doctrines pour les Favoris des Princes, & autres Seigneurs & Gentilshommes qui hantent & fréquentent la Cour, imprimé par Chreſtofle Plantin à Anvers, l'an 1557 [1]. Il floriſſoit à Niſmes l'an 1555.

[1] Ce Traducteur de Guévare a ignoré que le titre original étoit *El menos precio de corte*. Antoine Alaigre, quatorze ans auparavant, en avoit donné une verſion ſous ſon vrai titre, & depuis en 1591. Il en parut une de *L. T. L.* c'eſt-à-dire, de *Louis Turquet, Lyonnois*, meilleure que les précédentes,

en un volume *in*-16, où ſe trouve l'Eſpagnol de Guévare, & de plus une Traduction Italienne, le tout en trois caractères différens. (M. DE LA MONNOYE).

JAQUES DE ROMIEU, Gentilhomme, natif de Vivarets en Languedoc, frere de Damoiſelle Marie de Romieu, femme docte, (de laquelle nous parlerons ci-après) & neveu de Monſieur Deſaubiers, &c. Il a écrit une Invective, & quelques Satyres contre les femmes ou ſexe féminin, à laquelle ſa ſœur, Marie de Romieu, a fait une Réplique, contenue en ſes premières Œuvres Poëtiques, imprimées à Paris, chez la veuve de Lucas Breyer, l'an 1581. Il y a un autre Lanteoſme de Romieu, Gentilhomme d'Arles, duquel nous ferons mention ci-après.

JAQUES SAGUIER, natif d'Amiens en Picardie, Docteur en Théologie, & Chanoine d'Amiens. Il a écrit une Oraiſon funèbre ſur le trépas de Monſieur le Révérendiſſime Cardinal de Crequy, prononcée par lui en l'Abbaye de Saint Waſt de Moreul le 15e jour de Novembre, l'an 1574, imprimée à Paris, chez Thomas Belot, l'an 1575. Il floriſſoit à Paris l'an 1574.

JACQUES SIGNOT. Il a écrit la Deſcription générale de tous les paſſages, lieux & détroits, par leſquels on peut paſſer & entrer des Gaules en Italie: & ſignamment par où paſſerent Hannibal, Jules Céſar, & les Très-Chrétiens Rois de France, Charles-Magne, Charles VIII, Loys XII & François I, &c. imprimée à Paris l'an 1515, & depuis chez Alain Lotrain, l'an 1539, ſous ce titre, La Diviſion du Monde, &c. L'Auteur floriſſoit ſous François I l'an 1520.

JAQUES DE SILLAC, ſurnommé de la Chaſtre, & iſſu de cette noble & ancienne maiſon de la Chaſtre en Berry. Il a écrit & compoſé pluſieurs Poëſies Françoiſes, & entre autres l'on voit pluſieurs de ſes Sonnets imprimés avec ceux de Meſſieurs Ronſard, Baif, des Portes & autres, mis en muſique par Nicolas de la Grotte, &c. Il mourut l'an 1569 ou environ.

JAQUES DE SILLY (Meſſire), Baron de Rochefort, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Damoiſeau de Commercy, &c. frere de Meſſire Loys de Silly, Baron de la Roche-Guyon, &c. Il a écrit une fort docte harangue prononcée par lui devant l'aſſemblée des Etats d'Orléans ſous le règne du Roi, Charles IX, le premier jour de Janvier 1560, imprimée à Paris, chez Charles Perier, l'an 1561, (*in*-4°.) *

* Il prononça ce Diſcours au nom de la Nobleſſe. Il eſt écrit avec beaucoup de force & de dignité. C'eſt de ce Diſcours qu'il eſt dit dans l'Hiſt. de M. de Thou : *Jacobus Sillius, Rupifortii Comes, luculentam juxtà & fiduciæ plenam Orationem habuit*, Liv. XXVII, init.

JAQUES SPIFAME [1], Gentilhomme Pariſien, Préſident en la Cour de Parlement à Paris, Maître des Requêtes ordinaire du Roi Henri II, & enfin Evêque de Nevers*. Il a écrit pluſieurs choſes tant en Latin qu'en François, leſquelles je n'ai point encore vues. ** Il mourut à Genève ſous le règne de François II, ou environ, auquel lieu il s'étoit retiré pour la religion.

[1] Il fut décapité à Genève le 23 Mars 1566, ſuivant Jacob Spon, pag. 45 du Tom. II de ſon *Hiſtoire de Genève*. D'autres diſent que ce fut au mois de Mars 1565; variété qui pourroit bien venir de ce que Pâques, en 1566, étant le 12 Avril, les uns accoutumés à placer le commencement de l'année à Pâques, comptoient 1565 juſqu'à l'échéance du 12 Avril, pendant que les autres, commençant l'année au mois de Janvier, comptoient 1566. Touchant les raiſons de la condamnation à mort de Spifame, voyez Joly, pag. 748, ſur les Opuſcules de Loiſel; Spon, au lieu marqué; Gui Patin, Let. 8 du Tom. I; Bayle, dans ſon Dictionnaire, au mot Spifame, & pag. 460 des nouvelles lettres de la Critique du Calviniſme. On a varié plus d'une fois ſur le nom propre de Spifame, Evêque de Nevers. Parin, dans ſa lettre ci-deſſus alléguée, l'appelle *Paul*. Jacob Spon, Bayle, &c. l'appellent *Jaques-Paul*. Le plus ſûr eſt de s'en tenir aux Anciens, la plupart ſes contemporains, qui l'ont appelé ſimplement *Jaques*; de ce nombre eſt ſon propre frère *Raoul Spifame*, feuillet 144 du Tom. I des prétendus Arrêts, qu'il a publiés in-8°, l'an 1556, & attribués à Henri II; titre bizarre, puiſqu'il n'en a jamais paru de Tom. II, & que tous ces Arrêts, au nombre de trois cens huit, étant purement en langue Françoiſe, le nom qu'il leur a donné de *Dicæarchia Henrici* étoit dans une langue qui ne leur convenoit pas. On eſt ſurpris de trouver dans le centième de ces Arrêts beaucoup de particularités peu honorables à l'aîné des cinq frères Spifame, ſavoir, à

Gaillard Spifame, qui, ayant malverſé dans ſa Charge de Tréſorier de l'extraordinaire des Guerres, & prévoyant qu'il ne pourroit éviter le ſupplice auquel il ſeroit condamné pour n'avoir pas fourni à Odet de Foix Lautrec les ſommes néceſſaires pour le Siége de Naples, fut cauſe de la perte de ce Royaume en 1528, & tombant dans le déſeſpoir, ſe défit lui-même. (M. DE LA MONNOYE).

Jacques Spifame avoit été Chancelier & Recteur de l'Univerſité, ſans doute depuis qu'il étoit entré dans l'Etat Eccléſiaſtique. Il ſe réfugia à Genève en 1559, où il fut ſupplicié ſix ans après, ſous prétexte de bigamie & d'adultére, mais plutôt, à ce que l'on croit, parce qu'il entretenoit des intelligences avec Catherine de Médicis, ſur les avis du Prince de Condé. Voy. l'*Hiſt. de Genève, in*-4°. Tom. I, pag. 310. On lit dans l'*Hiſt. des Egl. Réformées*, Tom. II, Liv. VI, pag. 155, « qu'il n'avoit faute d'eſprit, ni de langue, » ni d'expérience, ayant été Préſident des Enquêtes, puis Maître des Requê» tes, & Chancelier de la Reine mère ». Suivant une anecdote de tradition conſervée à Genève, & rapportée dans les Mémoires de Trévoux, Février, 1736, pag. 316, Spifame diſoit *Figura Corporis Chriſti*, au lieu de *Corpus Domini noſtri Jeſu-Chriſti*. (M. FALCONNET).

**Voy.* ce qui a été dit plus haut des Spifames au mot ETIENNE SPIFAME. Les deux Bibliothécaires ne font aucune mention de Martin Spifame, Gentilhomme François, Seigneur du grand Hôtel & d'Azy, proche parent du fameux Jacques Spifame, pour lequel il avoit beaucoup d'eſtime & de reſpect, ainſi qu'il le témoigne dans ſes Poëſies, qui conſiſtent en quelques Sonnets, entremêlés de Chanſons morales & de quelques prières fort dévotes. La première Edition dédiée au Roi Henri II, fut faite à Bourges; comme elle étoit pleine de fautes, l'Auteur les fit réimprimer a Paris en 1583. Le même Auteur a fait imprimer une Harangue en proſe de la *Parfaite Amitié*.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 111.

**Jacques Spifame (ou plutôt Jacques-Paul Spifame). Il eſt bien étonnant que La Croix du Maine ſe ſerve de cette expreſſion, *il mourut à Genève*, en parlant de la mort d'un homme qui fut décapité. La date n'eſt pas moins extraordinaire, *ſous le régne ds François II, ou environ*; il falloit dire *cinq ans après le régne de François II*. Voici les Ouvrages attribués à cet homme célèbre: 1°. *Harangue du Seigneur de Paſſy* (c'étoit le nom qu'il avoit pris lorſqu'il avoit quitté la Religion Romaine & l'Evêché de Nevers, pour ſe faire Miniſtre à Genève) *à l'Empereur Ferdinand I, au nom du Prince de Condé & des Proteſtans de France, à la diette de Francfort en* 1561. Cette pièce eſt imprimée dans les Additions de le Laboureur aux *Mémoires de Caſtelnau*, Tom. II, & dans les *Mémoires de Condé*, Edition de 1743, Tom. IV. & dans l'*Hiſt. Eccl. des Egliſes Réformées de France*, Tom. II. On trouve dans ce dernier Ouvrage un ſeconde Harangue de Spifame, *prononcée devant le Roi des Romains, lui ſeul étant en ſa chambre*, & le Sommaire d'une troiſième,

devant

devant tous les Princes de l'Empire ; 2°. Une *Lettre adreſſée à la Reine mère du Roi, contenant une utile admonition.* On ſuppoſe cette lettre écrite de Rome, & traduite de l'Italien. Elle eſt datée du 2 Juin 1563, & ſignée *Gio-Marco-Bruccio*, qui, ſelon le P. le Long, n'eſt autre que *Jacques-Paul Spifame.* Elle eſt auſſi imprimée dans les *Mémoires de Condé.* 3°. *Diſcours ſur le congé obtenu par le Cardinal de Lorraine de faire porter armes défenſives à ſes gens*, &c. Paris, 1565, *in*-8°. Ce Diſcours eſt auſſi attribué à Spifame par le P. le Long. On trouvera dans le *Dictionnaire Hiſtorique & Critique* de Proſper Marchand un très-bon Article ſur Jaques-Paul Spifame. On eſt tenté de croire qu'on peut lui attribuer encore quelques Ecrits publiés ſous le nom de *Théophile Spifame;* mais cette conjecture ne paroît pas ſuffiſamment établie.

JAQUES TAHUREAU, Gentilhomme du Maine, frère puîné de Pierre Tahureau ſieur de la Chevallerie & du Cheſnay au Maine, tous deux enfans de M. le Juge du Maine, nommé Jaques Tahureau, & de Damoiſelle Marie Tiercelin, iſſue de la très-noble & très-ancienne famille des Tiercelins ſieurs de la Roche-du-Maine en Poictou, &c. Ses premières Poëſies ont été imprimées à Poitiers par les de Marnefs, l'an 1554, fort correctes & de belle impreſſion; elles ont été depuis imprimées à Paris chez Gabriel Buon. Les Mignardiſes dudit Tahureau ont été imprimées audit lieu, & contiennent pluſieurs Sonnets, Odes & Mignardiſes amoureuſes de ſon Admirée (qui eſt le nom qu'il donne à ſa Maîtreſſe). Il a traduit en vers François l'Eccléſiaſte de Salomon, non encore imprimé. Oraiſon au Roi, de la grandeur de ſon règne, & de l'excellence de la Langue Françoiſe, avec quelques vers François dédiés à Madame Marguerite; le tout imprimé à Paris, chez la veuve de Maurice de la Porte, l'an 1555. Les Dialogues dudit Tahureau, auxquels ſont entreparleurs le Democritiq & Coſmophile, &c. ont été imprimés après ſa mort par Gabriel Buon, l'an 1565 pour la première fois, & depuis par pluſieurs autres diverſes, chez le même Buon; nous avons ſes Dialogues écrits à la main, leſquels nous eſpérons faire imprimer bien plus amples qu'ils n'ont été en la première édition [1]. Il a écrit pluſieurs autres Œuvres tant en proſe qu'en vers François, leſquelles ne ſont encore imprimées; elles ſe voient écrites à la main en la

Bibliothèque de Monſieur de la Chevalerie Tahureau, ſon frere, duquel nous parlerons ci-après en ſon rang. Il mourut l'an 1555. Je n'ai point eu ce bien que de le voir ou cognoître, car lorſqu'il mourut j'étois en trop bas âge : mais j'ai entendu de ceux qui l'avoient vu, que c'étoit le plus beau gentilhomme de ſon ſiècle, & le plus adextre à toutes ſortes de gentilleſſe.

[1] Il mourut à l'âge de vingt-huit ans, peu après s'être marié. Maurice de la Porte, dans ſes *Epithètes*, au mot TAHUREAU, témoigne qu'outre les deux Dialogues que nous avons de cet Auteur, nous en aurions deux autres dont il les auroit accompagnés, ſans ſa mort prématurée. Ils auroient eu de quoi plaire s'ils avoient reſſemblé aux deux premiers du *Démocritiq.* Pâquier a eu tort de s'en être moqué dans une Epigramme Latine, *In Democriti Scriptorem*, 3 Epig. 59, en ces termes : *Omnia qui ridet, ridetur ab omnibus ipſe.* Il devoit ſonger à ſon *Monophile*, & à ſes *Colloques d'Amour*, Dialogues dont tout le monde auroit grand ſujet de ſe moquer, mais dont perſonne cependant ne ſe moque, parce que perſonne ne les lit. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. ſur JAQUES TAHUREAU, & PIERRE, ſon frère, les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIV, pag. 207 & ſuiv. & la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 40.

JAQUES DE LA TAILLE, Gentilhomme natif de Bondaroy, au pays de Beaulſe, frere puîné de Jean de la Taille (duquel nous parlerons ci-après.) Il a compoſé pluſieurs Tragédies & Comédies Françoiſes en l'an de ſon âge 17 & 18, deſquelles Tragédies s'enſuivent les titres ou appellations : Saul, Alexandre, Daire ou Darius, Athamant, Progné & Niobé. Il a écrit un Traité de la manière de faire des vers en François comme en Grec & en Latin. Les Tragédies de Saul, Daire, Alexandre, & autres Œuvres dudit Jaques de la Taille, ont été imprimées à Paris, chez Féderic Morel, l'an 1573*. Il mourut de peſte à Paris l'an 1562, âgé de vingt ans. Je ne ſais quelle inimitié il portoit ſi grande aux Mançois & aux Normands, que d'avoir laiſſé par écrit, en ſes Œuvres, qu'il louoit Dieu entre autres choſes de ne l'avoir point fait naître au Maine ou en Normandie, mais en Beaulſe.

* Tous les Ouvrages de Jacques de la Taille ont été publiés après ſa mort par Jean de la Taille ſon frère. Son Traité ſur la manière de faire des vers en

Grec comme en Latin, c'eſt-à-dire, des vers meſurés, eſt un petit Ecrit de vingt-deux feuillets *in*-8°. imprimé à Paris en 1573. Sa Tragédie de *Daire*, & celle d'*Alexandre*, ſuivie de quelques pièces de vers, furent imprimées la même année. Il avoit auſſi paru un petit Recueil d'Inſcriptions, d'Anagrammes, &c. par Jacques de la Taille, en 1572, à la ſuite d'une Tragédie de Jean ſon frère, intitulée *Saül furieux*. La Croix du Maine ſe trompe, quand il attribue cette Tragédie de *Saül* à Jacques de la Taille. Rien n'eſt moins exact que ce que dit ſur les deux frères *de la Taille* l'Auteur de la *Bibl. des Théâtres*, pag. 77.

JAQUES TIGEOU, Angevin, Docteur en Théologie de la Faculté de Rheims, Chanoine & Chancelier en l'Egliſe Cathédrale de Mets en Lorraine *. Il a traduit de Latin en François les Œuvres de S. Cyprien, imprimées à Paris l'an 1570.

* Il a traduit du Latin en François un Diſcours où l'on trouve des particularités qui peuvent ſervir à l'Hiſtoire du Cardinal de Lorraine & de ſon frère. L'Ouvrage Latin a pour titre : *Caroli Lotharingiæ, & Franciſci, Ducis Guiſii, Litteræ & Arma, in funebri Oratione habitâ, Nancei à Nicolao Bocherio.* Paris, 1577, *in*-4°. La Traduction qui parut deux ans après eſt intitulée : *La Conjonction des Lettres de Charles, Cardinal de Lorraine, & de François, Duc de Guiſe, frères*, *in*-4°. Reims, 1579.

JAQUES TROUILLARD, ſieur DE LA BOULAYE, Docteur en Médecine à Montpellier, natif de la ville du Mans, Médecin du Roi de Navarre, homme docte ès Langues, grand Philoſophe naturel & bien verſé dans la Médecine, frere de Guillaume Trouillard ſieur de Montchenu, Avocat au Mans (duquel nous avons parlé ci-deſſus, &c.) Il a traduit de Latin en François un Dialogue de Théophraſte Paracelſe, contenant la Défenſe de la Chriſopoie, ou manière de faire l'or, & au contraire l'accuſation de l'Alchimie ſophiſtique. Ce Livre n'eſt encore imprimé. Il florit en Anjou cette année 1584.

JAQUES VAILLER, Miniſtre à Genève. Je n'ai point vu de ſes écrits*.

* Il avoit été Prêtre & Maître-d'Ecole à Briançon en Dauphiné.

JAQUES VEIRAS de Niſmes en Languedoc, Docteur en Médecine à Montpellier l'an 1598, oncle de Pierre Veiras de Niſmes, Médecin, &c. Il a écrit un Traité de Chirurgie, con-

tenant la vraie Méthode de guérir les plaies des Arquebuſades; imprimé à Lyon par Barthelemy Vincent, l'an 1581.

JAQUES VIARD, ſieur DE LA FONTAINE, Médecin & Philoſophe, Aſtrologue & Mathématicien. Il a écrit un Almanach & Prophétie pour huit ans, commençant l'an 1561, contenant pluſieurs Diſcours de Philoſophie tant divine que naturelle & judiciaire, avec un Recueil des choſes mémorables advenues depuis la création du monde juſques à préſent, imprimé au Mans par Hiéroſme Olivier l'an 1561; le Période du Monde, dédié & préſenté au Roi Charles IX; Médecine préſervative & très-néceſſaire pour guérir tous égarés de la Foi Chrétienne. Cet Œuvre eſt écrit en vers François & annoté en marge d'annotations Latines, imprimé au Mans par ledit Olivier, l'an 1569. Oraiſon du Traité de la Paix, entre le grand Roi des Rois, & ſes Sujets, imprimée au Mans par Hiéroſme Olivier, l'an 1559. Almanach pour l'an 1564, calculé ſur l'horiſon du pol ſolaire d'Anjou, imprimé à Paris par François Moreau, l'an 1562. Il a écrit pluſieurs Almanachs & prognoſtications, autres que les ſuſdits, imprimés à Paris, à Angers, au Mans & autres lieux. Il a fait ſa demeure un fort long-temps en la ville de Pontualein au Maine l'an 1559, & depuis à Gouis près Dureſtal en Anjou, l'an 1574.

JAQUES VINCENT, natif de Creſt Arnauld ou Arnoul en Dauphiné, Aumônier de Monſieur le Comte d'Anghien, & Secrétaire de Monſieur l'Evêque du Puy en Velay. Il a traduit en François les Livres de Palmerin d'Angleterre. Il a traduit d'Italien en François l'Hiſtoire de Rolan Furieux *. Il a traduit d'Eſpagnol en François l'Hiſtoire amoureuſe de Dom Flore & Blanchefleur, ſon amie, avec la complainte que fait un Amant contre l'Amour & ſa Dame, imprimée à Lyon par Benoit Rigault; l'an 1571. Il a traduit de Latin en François, l'Oraiſon de maître Patrice Cocburne, Ecoſſois, traitant de l'utilité & excellence du Verbe divin.

* Il faut lire *Roland Amoureux*, & non pas *Furieux*. Le même a encore

traduit de l'Italien la *Pyrotechnie* de Vanoccio Bringuccio, imprimée à Paris chez Claude Fremy, *in*-4°. 1556, réimprimée en 1572. (Préſident Bouhier).

JAQUES DE VINTIMILLE, ou DE VINTEMILLE, Conſeiller du Roi au Parlement de Dijon en Bourgogne l'an 1580, autrement appelé Jacques des Comtes de Vintemille en l'Iſle de Rhodes, de laquelle maiſon il étoit iſſu [1]. Il a traduit de Grec en François la Cyropœdie, ou Inſtitution du Roi Cyrus, écrite en Grec par Xénophon, imprimée à Paris l'an 1547 par Vincent Sertenas. (*in*-4°.) Il a traduit de Grec en François l'Hiſtoire de Herodian, imprimée à Paris chez Federic Morel, l'an 1580, revue & recorrigée par l'Auteur, outre les premières éditions *. Jean Colin a auſſi traduit ladite Hiſtoire comme nous dirons en ſon lieu. Il a écrit un carme Saturnal, tant en Latin qu'en François, imprimé avec le Dialogue de Platon, intitulé le Theages, ou de la Sapience, imprimé à Lyon par Charles Peſnot, l'an 1564. Il floriſſoit à Dijon l'an 1580. Nous ferons mention de ſes Œuvres Latins autre part.

[1] Il naquit à Rhodes, où s'étoit retiré ſon père, *Alexandre des Comtes de Vintemille*, ou *Vintimille*, de l'ancienne maiſon ainſi nommée de la Ville de Vintemille, ſur la côte de Gènes. Alexandre ayant été tué en 1522 à la priſe de Rhodes, le Chevalier Georges de Vauzelles, Lyonnois, ami du défunt, crut, en reconnoiſſance des bons offices qu'il en avoit autrefois reçus, devoir prendre ſoin de Jacques de Vintemille, âgé pour lors de dix ans. Il le fit donc élever, l'amena en France, &, l'entretenant aux études, le mit en état de faire de grands progrès dans les Mathématiques, la Juriſprudence, les Langues & les Belles-Lettres. Son mérite, étant connu, lui ouvrit l'entrée à la Cour de François I, & de ſon ſucceſſeur Henri II. Les deſſins qu'il donna pour l'ornement de la belle maiſon d'Anet, que la Ducheſſe de Valentinois faiſoit bâtir, lui procutèrent une charge de Conſeiller au Parlement de Dijon, dans laquelle il fut reçu le 10 Mai 1550. Après vingt ans de mariage, étant demeuré veuf, & devenu en 1570 Eccléſiaſtique, il fut Archidiacre de Notre-Dame de Beaune, Chanoine de S. Lazare d'Autun, & Doyen de S. Vincent de Chalon-ſur-Saone. Il aimoit fort la Poëſie Latine, dans laquelle, tout ſavant qu'il étoit en Grec, il ne laiſſoit pas, de même que Philelphe, Béze, & quelques autres, de faire pluſieurs fautes de quantité, comme on le voit dans les vers de ſa façon, inſérés au Recueil qu'il fit imprimer l'an 1580 à Paris, ſous le titre de *Tumulus Macuti Pomponii*, c'eſt-à-dire, *de Maclou Popon*, Conſeiller comme lui au Parlement de Bourgo-

gne. Il mourut l'an 1582, âgé de ſoixante-douze ans, & fut enterré en l'Egliſe de S. Michel à Dijon. (M. DE LA MONNOYE).

Voy Palliot, en ſon *Parlement de Bourgogne*, pag. 198, & le P. Jacob, *de Scriptorib. Cabilon.* pag. 31.

* La première Edition parut à Lyon chez Guillaume Roville, en 1554, *in-fol.* On trouve à la tête une Epître Dédicatoire de l'Auteur, au Connétable Anne de Montmorency, datée de 1544, puis une Lettre de Pontus de Thyard à l'Auteur, à qui il paroît qu'il avoit dérobé ſa Traduction, & l'avoit fait imprimer à ſon inſçu.

Fin des Jaques. S'enſuivent ceux deſquels le nom ſe commence par ce nom de Jean.

JEAN ALPHONSE, natif du pays de Xaintonge, près la ville de Congnac, Capitaine & Pilote très-expert à la Mer, &c. Il a écrit un Diſcours très-ample de ſes voyages, tant par Mer que par Terre, lequel Livre a été mis en lumière par Melin de Saint Gelais, l'ayant recouvré ſubtilement & avec grand peine : & enfin le fit imprimer à Poitiers chez Jean de Marnef, l'an 1559. Sur la fin dudit Livre ont été ajoutées les tables de la déclinaiſon ou eſlongnement que fait le Soleil en la ligne æquinoctiale, chacun jour des quatre ans, ordonnées par Olivier Biſſelin, comme nous dirons ci-après.

JEAN ALINE, Poëte François. Il a écrit quelques Chants Royaux à l'honneur de la Vierge *.

* C'étoit un Poëte du Pui de Rouen, que du Verdier nomme au mot GUILLAUME ALEXIS.

JEAN DE AMELIN, Gentilhomme Sarladois ou de Sarlat en Périgort. Il a traduit de Latin en François quelques Livres de l'Hiſtoire de Tite-Live Padouan, imprimés à Paris [1]. Il a écrit l'Hiſtoire de France non encore imprimée, de laquelle fait mention Ronſard en ſes Œuvres; Hymne à la louange de M. le Duc de Guiſe, imprimée à Paris chez Federic Morel, l'an 1558. Il a écrit pluſieurs autres Poëſies Latines & Françoiſes,

non encore imprimées. Il floriſſoit ſous le règne d'Henri II, Roi de France.

[1] Ronſard, Liv. II de ſes *Poëmes*, a extrêmement loué la Traduction que Jean Amelin avoit commencée de Tite-Live. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN-ANTOINE DE BAIF [1], Secrétaire de la Chambre du Roi, Gentilhomme Vénitien, car il naquit à Veniſe l'an 1532 *; lorſque Lazare de Baif ſon père étoit Ambaſſadeur à Veniſe pour le Roi François I, lequel Lazare de Baif étoit Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, & naquit en ſa terre des Pins près la Fleche en Anjou, &c. Ledit Lazare étoit oncle de M. de Malicorne Meſſire Jean de Chourſſes, Chevalier des deux Ordres du Roi. Cetuy-cy, Jean-Antoine de Baif, fut inſtruit dès ſes plus tendres ans aux bonnes lettres, & ſur-tout en la langue Grecque, en laquelle il a tellement profité, qu'il a été eſtimé l'un des premiers de notre ſiècle, témoin ce qu'en a écrit Joachim du Bellay, Angevin, quand il dit :

Docte BAIF *des doctes le Doctime*, &c.

Il a écrit dès ſes plus tendres ans les Amours de Francine & Meline **, imprimées à Paris chez André Vechel l'an 1555 & en autres divers lieux; le Brave, Comédie Françoiſe dudit ſieur de Baif, repréſentée devant le Roi Charles IX, l'an 1567, le 28e jour de Janvier, imprimée à Paris chez Robert Eſtienne audit an 1567; Eſtrenes de Poëſie Françoiſe en vers meſurés, contenant pluſieurs Poëmes, imprimés chez Denis du Val, l'an 1574, de caractères nouveaux, & ſuivant l'orthographe dudit Jean-Antoine de Baif; deux Traités, l'un de la Prononciation Françoiſe, & l'autre de l'Art metric, ou de la façon de compoſer en vers : ils ne ſont encore imprimés. Complainte ſur le trépas de Charles IX, imprimée à Paris chez Federic Morel, l'an 1574; Imitations ou Traductions de quelques Chants de l'Arioſte, imprimés à Paris par Lucas Breyer, l'an 1573; Traité de Jean Pic de la Mirande ou Mirandole, touchant l'imagination, traduit par ledit Baif de Latin en François, imprimé à

Paris chez André Vechel, l'an 1557; Epître au Roi, pour l'inſtruction d'un bon Roi, imprimée à Paris chez Federic Morel, l'an 1575; première Salutation au Roi, ſur ſon advenement à la Couronne de France, imprimée par Federic Morel, l'an 1575; Advertiſſement Saint & Chrétien, touchant le port des armes, écrit en Latin par Jaques Charpentier, Juriſconſul de Toloſe, &c. imprimé à Paris chez Sebaſtien Nivelle, l'an 1575: je ne ſais s'il en eſt le Traducteur, comme l'aſſurent aucuns. Mimes, Proverbes & Enſeignemens dudit ſieur de Baif, imprimés à Paris l'an 1576, avec pluſieurs de ſes Poëſies, chez Lucas Breyer, pour la première fois, & depuis augmentés de beaucoup, & imprimés chez Mamert Patiſſon, l'an 1581, à Paris. Il a traduit en vers François meſurés pluſieurs Pſalmes de David, non encore imprimés. Il compoſe maintenant de fort beaux & bien doctes Sonnets, leſquels il eſpére mettre bientôt ſur la preſſe. Ses Œuvres ont été imprimées en deux volumes à Paris. Il a écrit, outre les Œuvres ci-devant mentionnées, quelques fort doctes Œuvres en Mathématiques, imprimées il y a fort long-temps. Il florit à Paris cette année 1584, & a dreſſé une Académie, laquelle eſt fréquentée de toutes ſortes d'excellens perſonnages, voire des premiers de ce ſiècle, laquelle a été diſcontinuée pour quelque temps, mais lorſqu'il plaira au Roi de favoriſer cette ſienne & louable entrepriſe, & frayer aux choſes néceſſaires pour l'entretien d'icelle, les Etrangers n'auront point occaſion de ſe vanter d'avoir en leurs pays choſes rares, qui ſurpaſſent les nôtres.

[1] S'il eſt vrai, comme l'a marqué Scévole de Sainte-Marthe, que ce fut à l'âge de ſoixante ans que Jean-Antoine de Baïf mourut, peu de jours avant que Henri IV ſe rendît maître des Faubourgs de Paris, c'eſt à-dire, peu de jours avant le mois d'Août 1590, il s'enſuivra que Baïf, puiſqu'il étoit alors ſexagénaire, naquit l'an 1530, & non pas 1532, comme le poſe La Croix du Maine, ſuivant lequel il ſeroit mort à cinquante-huit ans. (M. DE LA MONNOYE).

Jean-Antoine Baïf, appelé quelquefois *Jean-François*, étoit bâtard de Lazare, Ambaſſadeur à Veniſe. Il étudia ſous Dorat & Tuſan, fut Condiſciple

diſciple de Ronſard & au nombre des Poëtes de la Pleïade, ſous Charles IX. Il tenta de mettre en uſage les comparatifs & les ſuperlatifs Latins en François, docte, *doctieur*, *doctime*; hardi, *hardieur*, *hardime*. Du Bellai s'en moque dans un Sonnet, ſur la fin de ſes *Jeux Ruſtiques*... Pâquier, Let. 2, Liv. XXII. Il forma le projet de l'établiſſement d'une Académie de Poëſie & de Muſique. *Hiſt. de l'Univ. de Paris*, Tom. VI, pag. 242 & 246. Il montra plus d'ardeur que de talent, & eſt traité de *fou*, avec quelque raiſon, dans le *Pithœana*. (M. Falconnet).

* Jean-Antoine de Baïf, fils d'une Vénitienne, fut enſuite légitimé par Lazare ſon père. Son projet d'Académie eut lieu, & en 1571 elle fut établie par l'autorité & ſous la protection du Roi Charles IX. Henri III eut auſſi de l'affection pour cette Compagnie naiſſante, que les troubles des Guerres Civiles eurent bientôt dérangée. On n'en parla plus à la mort de ſon Fondateur.

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 340.

** Les *Amours* de Baïf parurent à Paris dès 1552, *in*-8°. Edition fort rare, & inconnue à La Croix du Maine. On y trouve les *Amours de Meline* en deux livres, les *Amours de Francine* en quatre livres, & *Diverſes Amours* en trois livres. Il y en a une autre Edition *in*-4°. Paris, 1576. Baïf fit imprimer le Recueil de ſes Œuvres en deux volumes *in*-8°. à Paris, en 1572 & 1573. Il ne contient qu'une partie de ſes Ecrits. La Bibliorhèque curieuſe de M. Clément prétend que ce Recueil eſt auſſi fort rare. Les titres de ſes diverſes pièces de théâtre, imprimées ou manuſcrites, ſe trouvent dans les *Recherches ſur les Théâtres de France*, par M. Beauchamps, pag. 38, Edit. *in*-4°. premier âge. Ses *Etrennes de Poëſie Françoiſe* ſont non-ſeulement un livre rare, mais un chef-d'œuvre d'impreſſion en caractères Italiques.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IV, pag. 149.

JEAN ARGUERIUS [1]. Il a traduit de Latin en François le Livre de Jean Garæus, imprimé à Baſle l'an 1566, touchant la prédeſtination, &c.

[1] *Arguerius* paroît un nom ſuppoſé; il n'a pas du moins l'air d'un nom François: *Garæus* ne m'eſt pas plus connu, peut-être faut-il lire *Garcæus*. (M. de la Monnoye).

JEAN D'ARRAS. Il a écrit l'Hiſtoire * de Luſignan, autrement appelée l'Hiſtoire de Meluſine, imprimée à Lyon, l'an 1500, ou environ, chez Gaſpard Ortuin & Pierre Schenck.

* Son *Hiſtoire de Luſignan, ou de Meluſine, fille du Roi d'Albanie & de Madame Preſſine, faite par le commandement de Jean, fils du Roi de France*, par Jean d'Arras, en 1387, fut imprimée en 1500. à Paris, *in-fol.* & à Lyon, *in*-4°. Voy. *Bibl. des Romans*, Tom. II, pag. 278. Cette Edition eſt

très-rare, mais il y en a beaucoup d'autres. L'Hiſtoire, ou plutôt le Roman écrit par Jean d'Arras, revu & mis en meilleur ordre, fut imprimé à Paris en 1584, *in*-4°. & pluſieurs fois dans le ſiècle ſuivant. Il avoit été traduit en Allemand dès 1539.

JEAN AUBE DU THOURET ET DE ROQUEMARTINE, Gentilhomme Provençal. Il a écrit en vers François une Lamentation de la France, ſur le décès de Madame Magdeleine de Thurene, Comteſſe de Tande; Déploration ſur la mort de ſa mère, Dame Laudune du Thouret & de Roquemartine, enſemble le décès de ſon frère François de Roquemartine, &c le tout imprimé à Paris chez Jean Gourmont, l'an 1581, auquel temps l'Auteur vivoit.

JEAN AUBERT, Sieur DE LA MORELIERE, natif du Pays & Comté du Maine. Ce Seigneur de la Moreliere eſt l'un des plus renommés Avocats de tout le Siége Préſidial du Mans, & quand je dirai de tout le Maine, je n'avancerai rien en cela pour ſa gloire, qu'il n'en mérite encore plus: car ſi l'on veut regarder combien il eſt docte & profond en la Juriſprudence, & ſur-tout bien façonné & appris aux Conſultations, l'on me confeſſera que même les voiſins du Maine, ſoit d'Anjou, Touraine & autres lieux, s'adreſſent à lui en ce cas pour recevoir ſon avis, avant qu'entreprendre des procès & autres affaires de ſemblable conſéquence. Il n'a encore fait imprimer aucun de ſes Œuvres, & toutefois j'ai bonne cognoiſſance qu'il a fait pluſieurs doctes & bien curieuſes obſervations ſur le Droit, & encore ſur les Coutumes du Maine. Il florit au Mans cette année 1584, âgé de plus de cinquante ans.

JEAN D'AUBUSSON BERRUYER, dit DE LA MAISONNEUFVE[1]. Il a écrit en vers François le Colloque ſocial de paix, juſtice, miſéricorde & vérité, pour l'heureux accord entre le Roi de France & d'Eſpagne, imprimé à Paris chez Martin l'Homme, l'an 1559; Diſcours ſur le magnifique Recueil fait par les Vénitiens à M. le Cardinal de Lorraine, imprimé à Paris par Eſtienne Deniſe, l'an 1556; Huictains Poëtiques, de

l'onction des Rois élus de Dieu, & de l'obéiſſance que leurs Sujets leur doivent porter, avec une Oraiſon de la Vierge Vérité au peuple Gaulois, l'exhortant à pacifier les diſcordes civiles & ſéditions populaires, imprimés à Paris chez Pierre Gaultier, l'an 1561.

[1] Le P. Hilarion de Coſte, pag. 293 de ſon Livre intitulé *le Parfait Eccléſiaſtique*, rapporte une *Déploration* en vers, *ſur le trépas de noble & vénérable perſonne M. Maître François le Picart, Docteur en Théologie, Doyen de S. Germain de l'Auxerrois*, au bas de laquelle on trouve ces mots Latins DENA SUASU BONI, qui ſemblent indiquer le *Décalogue*, & dans leſquels eſt renfermé par anagramme le nom de *Jean d'Aubuſſon*. La pièce conſiſte en vingt huitains, imprimés auparavant chez Etienne Deniſe, l'an 1556. Du Verdier, qui apparemment n'a point ſu que *d'Aubuſſon* étoit le nom de famille de cet Auteur, n'en parle que ſous le nom de *Jean de la Maiſonneuſve*, dont il a été fait mention plus haut au mot ANTOINE HEROET. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN D'AUCY (Frère). Il a écrit quelques Mémoires des Antiquités de Lorraine *, allégués par Richard de Waſſebourg en ſes Chroniques de la Gaule Belgique. Je ne ſais s'ils ſont imprimés.

* Jean Daucy étoit Cordelier & Confeſſeur des Ducs de Lorraine François & Charles. Le P. le Long, n°. 15469 de ſa *Bibl. Hiſtor. de la France*, cite une Hiſtoire manuſcrite des Ducs de Lorraine, par Jean Daucy, qui lui paroît être la même choſe que les *Mémoires des Antiquités de Lorraine*, dont parle La Croix du Maine. Cette Hiſtoire faiſoit partie des Manuſcrits de la Bibliothèque de Séguier, qui ont paſſé, comme l'on ſait, dans celle de S. Germain des Prés.

JEAN AURAT, ou D'AURAT, dit AURATUS [1], Poëte du Roi, Grec, Latin & François, iſſu de l'ancienne famille des Dinemandy & Bremondais, tant renommés à Limoges, &c. autrefois Lecteur du Roi à Paris en la langue Grecque, de laquelle charge il s'eſt demis, pour en pourvoir ſon gendre M. Nicolas Goulu, dit Gulonius, homme fort célèbre, & duquel nous ferons mention autre part. La Ville de Limoges ſe doit reputer bien heureuſe d'avoir produit en notre temps (ſans faire mention des ſiècles paſſés) deux tant renommés & ſi excel-

lens hommes, que cetui-cy & Marc-Antoine de Muret, Citoyen de Rome, ſon contemporain : car c'eſt une choſe toute aſſurée, & déjà aſſez reconnue par un ſi grand nombre d'hommes qui l'ont mis par écrit, que peu d'hommes ſe peuvent vanter d'être doctes en la langue Grecque, & entendre bien les anciens Poëtes Grecs & Latins, ſans avoir été diſciples ou auditeurs dudit ſieur d'Aurat : & ceux-là ſeroient reputés par trop ingrats, qui ne l'advoueroient pas : vu que les plus ſavans de l'Europe s'eſtiment bien heureux de confeſſer d'avoir eu un tel maître, duquel ont fait tant d'état & font encore les Roïs de France & tous les grands Seigneurs & autres. Il a écrit pluſieurs Poëmes très-doctes, tant en Grec & Latin, qu'en François, deſquels il s'en voit quelques-uns imprimés, mais non pas réduits ou aſſemblés en un volume, comme il eſpere faire, & les publier en bref, pour le contentement de tous amateurs des Muſes. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de ſoixante-ſept ans, & non plus (comme pourroient penſer aucuns) car il naquit l'an 1517, & ce qui fait croire à pluſieurs qu'il ait quatre-vingt ans, ou davantage encore, c'eſt qu'ils meſurent l'âge de ſes diſciples au ſien, ou bien le temps depuis que ſon nom eſt en vogue, & qu'il a fait lectures publiques : mais ils ne regardent pas qu'il étoit fort jeune d'ans, quand il commença à paroître. Il fait encore tous les jours leçons ordinaires de ſa profeſſion à Paris, tant il aime à profiter au public, & faire des diſciples qui témoigneront de ſa ſcience par les doctes leçons qu'il leur fait : ce que pluſieurs, tant étrangers que François, ont jà témoigné par écrits publics, n'ayant voulu demeurer ingrats ou craintifs d'advouer ce qu'ils avoient appris de lui.

[1] On a extrêmement varié ſur l'orthographe du nom François de cet Auteur. Originairement c'étoit *Dorat*. Le Latin *Auratus*, qu'il ſe donna, fut cauſe que les uns l'appelèrent *Aurat*, & que les autres, qui l'entendoient appeler *Dorat*, écrivirent *d'Aurat*. On en revint à la fin à l'origine ; & la règle aujourd'hui, quand on parle de cet Auteur en François, eſt d'écrire *Dorat*, comme du Verdier l'a écrit au mot JEAN DORAT. Il mourut au mois de Novembre 1588, âgé de quatre-vingt ans, ou ſeulement de ſoixante-

onze, s'il eſt vrai qu'il ne ſoit né qu'en 1517, comme le dit ici bien poſitivement La Croix du Maine. (M. DE LA MONNOYE).

Béze, dans ſon *Paſſavant*, l'appelle *J. Pierre Doré* (*J. Petrus Auratus*). Son vrai nom de famille étoit *Dinemandi*, en Limoſin *Dinematin*; ſa mère étoit de la famille de Bermondet. *Voy.* Naudé, dans la *Préface de Niphas*, ſur les changemens de nom. Papire Maſſon penſe qu'il faut l'appeler *d'Aurat*, & non *Dorat*; il en tire l'étymologie *ab Aurancia ripâ*. — C'étoit un Poëte médiocre, dont les meilleurs vers, s'ils étoient de lui, ſeroient ceux-ci :

Roma quod inverſo tam delectetur amore
Nomen ab inverſo nomine fecit amor. (M. FALCONNET).

Voy. le Menagiana, Tom. III, p. 307. Voy. auſſi ſur le nom de *Dorat*, ſa famille, ſes qualités naturelles & ſes Ouvrages, les Mém. de Niceron, Tom. XXVI, p. 109 & ſuiv. Il eut le titre de *Poëta Regius*, ſous Charles IX, & fut de la Pleïade, avec Baïf, Jodelle, du Bellai, Belleau, Ronſard & Pontus de Thyard. — Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 286.

JEAN AVRIL, Sieur DE LA ROCHE, Prieur de Corzé, natif de la Ville du Pont de Cey, à deux lieues d'Angers, Poëte Latin & François. Il a écrit en vers François les regrets ſur la rupture de la paix, l'an 1568; Ode ſur les victoires obtenues par M. le Duc d'Anjou, le tout imprimé enſemble, l'an 1570. Il a traduit de Latin en vers François les deux premiers Livres de Marcel Palingene, Italien, le plus excellent Poëte de notre tems, &c. il ne les a encore mis en lumière. Je ne ſçay ſi ce qui l'a empêché de ce faire, a été qu'il a vu les imitations de Scévole de Sainte-Marthe, ſur ledit Palingene, ſi heureuſement & ſi doctement traduites, que cela l'ait retardé de faire imprimer les ſiennes [1]. Poëme dudit Jean Avril, touchant ſa naiſſance, non encore imprimé; le Bienveignement à Monſeigneur, entrant en Anjou, imprimé à Angers par René Troiſmailles, l'an 1578. Il florit à Angers cette année 1584. S'il a compoſé d'autres Œuvres, je n'en ai pas cognoiſſance.

[1] Guillaume Colletet, pag. 94 & 95 de ſon Diſcours de la Poëſie Morale, dit que Scévole de Sainte-Marthe ayant mis au jour quelques-unes de ſes imitations de divers endroits du *Zodiaque* de Palingéne, fut cauſe que Jean Avril n'oſa publier ſa Traduction en vers François des deux premiers Livres, mais qu'en 1619 il en parut une entière, par un autre Auteur qu'il ne nomme point. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN-AYMÉ DE CHAVIGNY, natif de Beaune en Bourgogne, Poëte Latin & François. Il s'appelle en Latin JOANNES-AMATUS CHAVIGNEUS SEQUANUS [1], &c. Il a écrit les larmes & ſoupirs ſur le trépas d'Antoine Fiancé, Bourguignon, Philoſophe & Médecin, &c. imprimés à Paris chez Eſtienne Prevoſteau, l'an 1582.

[1] Quelques-uns le confondent avec *Jean Chevigny de Beaune*, quoique celui-ci ne joigne point le nom d'*Aymé* à celui de *Jean*, ne s'appelant point non plus *Chavigny*, mais *Chevigny* en François, *Chevignæus* en Latin, comme on le peut voir dans le Recueil intitulé *Macuti Pomponii tumulus*. Ce n'eſt pas d'ailleurs *Sequanus* que Chavigny devoit être appelé en Latin, s'il étoit de Beaune, c'eſt *Heduus*; mais il étoit véritablement *Sequanus*, puiſqu'au-devant de ſon Diſcours ſur la vie de Michel Noſtradamus, il ſe qualifie lui-même *Franc-Comtois*; ainſi la méptiſe de La Croix du Maine, quand il le fait de Beaune *, eſt évidente. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean-Aymé de Chavigny étoit véritablement de Beaune, fils de noble homme Jean Chevignatd de Chavigny, & de Pallas le Blanc.

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 41, & la Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. I, pag. 139, que Goujet a copiée. On y trouvera un Catalogue exact des Ouvrages de cet Ecrivain, ſoit en vers, ſoit en proſe. La Croix du Maine en a fait deux Auteurs différens, *Jean-Aymé de Chavigny*, & *Jean de Chevigny*. Teiſſier s'eſt trompé plus groſſièrement, quand il a pris *Aymé* pour le nom de famille, & *Chavigny* pour le nom du lieu où cet Auteur étoit né. Chavigny mourut en 1604, âgé de plus de quatre-vingt ans. M. de Chavigny, ci-devant Ambaſſadeur en Suiſſe, & qui eſt mort cette année 1771, étoit de cette même famille.

JEAN BACQUET, Pariſien, Avocat du Roi en la Chambre du Thréſor à Paris. Il a écrit un fort docte & bien laborieux ouvrage, touchant le Domaine des Rois de France, imprimé à Paris, l'an 1577. René Chopin, l'honneur d'Anjou, & des plus ſavans Avocats du Parlement de Paris, en a auſſi écrit en Latin, leſquels ſont imprimés à Paris chez Nicolas Cheſneau (comme nous dirons en notre Bibliothèque Latine). Ils floriſſent tous deux à Paris cette année 1584 *.

* Les Œuvres de Bacquet ont été imprimées *in-fol.* à Paris, 1588.

JEAN-BAPTISTE MULER, dit MULERUS, natif du pays de Rhetie, en la Baſſe Allemagne, près de Suiſſe. Il a traduit

de Latin en François les trois Livres de Loys Lavather, ou Lavatherus, touchant les apparitions des eſprits, fantômes, prodiges & accidens merveilleux : plus, trois queſtions propoſées & réſolues par Pierre Martir, touchant leſdits eſprits, le tout imprimé l'an 1571, & encore depuis. Il a traduit de Latin en François pluſieurs Livres de Henry Bullinger, &, entr'autres, ceux des perſécutions de l'Egliſe, &c. imprimés l'an 1573.

JEAN-BAPTISTE RICHARD [1], Bourguignon, Avocat au Parlement de Dijon *. Il a mis en lumière un ſien Plaidoyé pour les Habitans de Coulches, contre le Prieur & Baron de ce même lieu, lequel il prononça en Parlement l'an 1581, le 22 de Février, imprimé à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1582.

[1] Charles Févret, célèbre Juriſconſulte Dijonnois, Auteur du Traité de l'*Abus*, publia en 1654 un Dialogue *de claris Fori Burgundici Oratoribus*, dans lequel, à l'imitation de celui de Ciceron, *des Orateurs Romains*, il repréſente & caractériſe les plus illuſtres Avocats du Parlement de Dijon, depuis environ 1576 juſqu'en 1620 & 1630. Jean-Baptiſte Richard n'y eſt pas oublié, qu'il dit cependant avoir eu plutôt la répuration de docte que d'éloquent. Il en exalte ſur-tout le talent pour la Poëſie Bourguignone, regrettant extrêmement qu'il ne reſtât de lui aucune pièce en ce genre, parce qu'après ſa mort Jean Richard ſon fils, Eccléſiaſtique grave juſqu'à l'auſtérité, les brûla toutes, ne voulant point qu'on mît en parallèle ces Compoſitions badines, quoiqu'ingénieuſes, de ſon père, avec ſes Ouvrages d'érudition, qui, ſelon lui, devoient ſeuls faire honneur à ſa mémoire. Je ne ſache pas qu'on ait autre choſe de Jean Richard en François que le Plaidoyer ici rapporté. Nous avons en Latin ſes *Antiquités de Bourgogne*, imprimées dès 1585. Ses *Notes ſur Pétrone* ont été attribuées par erreur à un *Chriſtoſle Richard*, de Bourges. Il en promettoit de plus amples ſur cet Auteur, témoin l'extrait qu'en 1611 il donna d'une digreſſion qu'il y faiſoit *de antiquâ Francorum origine*, à l'occaſion de ces mots : *Ego autem frigidior Hieme Gallicâ factus.* Le petit Poëme Macaronique, intitulé *Cagaſanga Reiſtro-Suiſſo Lanſquenetorum per M. J. B. Lichiardum, Retatholicatum Spaliporcinum Poëtam*, 1588, eſt auſſi de lui pour choſe que ce ſoit. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit né à Dijon, en 1545, car il avoit trente-ſix ans en 1581, comme il eſt dit dans une Enquête par Turbe, imprimée dans la *Coutume de Bourgogne* du Préſident Bouhier. Il plaidoit encore en 1615. Outre ſon Plaidoyer, cité

par La Croix du Maine, on en a imprimé un autre, qu'il fit pour le ſieur de Tintry, contre Dame Antoinette de Rouvray, veuve du Baron de Rully, ſur les formes & ſolennités des teſtamens. Il fut imprimé à Paris, en 1595, *in*-12. Chopin, dans ſa Préface ſur la *Coutume d'Anjou*, attribue à Richard un Commentaire entier ſur la *Coutume de Bourgogne*, mais il y a lieu de croire que Chopin ſe trompe. Voy. la *Bibl. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. II, pag. 204.

JEAN DE BARO (Frère), Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Mineurs, ou Cordeliers. Il a traduit de Latin en François les Poſtiles & expoſitions des Epîtres & Evangiles Dominicales, avec celles des Fêtes qui ſont ſolennelles, enſemble les cinq Fêtes de la très-ſacrée Vierge Marie, & la Paſſion de Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, premièrement traduites par Pierre Deſray, natif de Troye en Champagne, lequel floriſſoit ſous Louis XII, l'an 1499 & 1510, comme nous dirons ci-après.

JEAN DE BARRAUD (Frère), Bourdelois, Religieux de l'Ordre de l'Obſervance de S. François. Il a continué la traduction du quatrième livre des Epîtres de Guevare, faite par autres avant lui, imprimée à Paris chez Robert le Fizelier, l'an 1584*.

* Cet Auteur & celui qui précéde paroiſſent être le même nom diverſement écrit.

JEAN DE LA BAULME, Gentilhomme Bourguignon. Il a traduit pluſieurs Livres de Latin en François, & de François en Latin.

JEAN DE BEAUBREUIL, Lymoſin, Avocat au Siége Préſidial de Lymoges, l'an 1582, Poëte François & Latin. Il a écrit en vers François la Tragédie d'Atilius Regulus, Conſul de Rome, imprimée à Lymoges par Hugues Barbou, l'an 1582, laquelle il a dédiée à M. d'Aurat, Poëte du Roi*.

* Cette Dédicace lui valut les éloges de Dorat.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, p. 174.

JEAN

JEAN DE BEAUCHESNE, Pariſien. Il a écrit un Livre de l'Art d'Ecriture, imprimé à Lyon l'an 1580.

JEAN BEAUFILS, Avocat & Doyen au Châtelet de Paris, l'an 1541. Il a traduit de Latin en François deux Livres de Marſil Ficin, Italien, l'un traitant de la vie ſaine, & l'autre de la vie longue, qui ſont les titres du Livre, &c. imprimés à Paris par Denis Janot, l'an 1541.

JEAN DE BEAUGUÉ, Gentilhomme François (je ne ſais ſi c'eſt un nom ſuppoſé)*. Il a écrit l'Hiſtoire de la guerre d'Ecoſſe, traitant comme le Royaume fut aſſailli, & en grande partie occupé par les Anglois, & depuis rendu paiſible à ſa Roine, & réduit en ſon ancien état & dignité, imprimé l'an 1556.

* Jean de Beaugué. Nicolſon dans ſa *Biblioth. Hiſtor. d'Ecoſſe*, le nomme Jaques. Il dit que ſon *Hiſtoire d'Ecoſſe* fut imprimée en 1556, à Paris, *in*-8°, & qu'elle contient le récit des guerres qui troublèrent l'Ecoſſe, après le règne de Jacques V, mort en 1542.

JEAN BEAUSSAY, Licentié ès Loix. Il a écrit & compoſé en vers François un Livre intitulé l'Etat & Ordre Judiciaire, ſuivant les Edits, Statuts & Ordonnances, imprimé.

JEAN LE BEL, Chanoine de S. Lambert de Liege, en Almagne, Hiſtorien François, &c. Il a écrit les Chroniques de France & d'Angleterre, ſuivant ce qui eſt advenu de ſon temps, l'an 1326. Froiſſard, Hiſtorien François, des plus renommés, a ſuivi leſdites Chroniques de Jean le Bel, & les a pourſuivies ou continuées juſqu'à ſon temps, comme il témoigne au Prologue mis devant ſon Hiſtoire, ou Chronique. Nous n'avons pas ladite Hiſtoire de Jean le Bel imprimée.

JEAN DU BELLAY (Meſſire), Cardinal, Evêque de Paris, & du Mans auſſi, Doyen des Cardinaux, l'an 1560, frère puîné de Meſſire Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey (duquel nous avons parlé ci-devant). Il a été employé en divers Ambaſſades de par le Roi François I, & a compoſé

beaucoup d'Harangues, Oraiſons, Epîtres & autres choſes, tant en Latin qu'en François, &, entr'autres, celle qu'il écrivit, ſuivant l'intention du Roi ſon maître, à tous les Etats du S. Empire, aſſemblés en la Ville de Spire en Almagne. Elle a été imprimée à Paris par Robert Eſtienne, l'an 1544. Il a écrit pluſieurs Lettres ou Epîtres à ſon frère ſuſdit, leſquelles nous avons par devers nous écrites à la main [1]. Il mourut à Rome, l'an 1560, (*âgé de ſoixante-huit ans*).

[1] Nous avons trois Livres de ſes Poëſies Latines, imprimées à la ſuite de trois Livres d'Odes de Salmonius Macrinus, en 1546, *in*-8°, chez Robert Etienne. J'ai vu quelques Epîtres en vers Latins de ſa façon, non imprimées, qu'il écrivoit de Rome au Chancelier de l'Hôpital, dans leſquelles il y avoit des traits hardis, tant contre la Cour de Rome que contre la France *, où j'ai été ſurpris de trouver quelquefois des fautes de quantité. Le P. le Long, dans ſa *Bibl. Hiſtor. de France*, fait mention des Lettres Françoiſes manuſcrites de Jean du Bellay, conſervées en diverſes Bibliothèques. (M. DE LA MONNOYE).

* Il ne faut pas être étonné des traits hardis qui ſe trouvent dans les Lettres du Cardinal du Bellay contre Rome & contre la France; il eſt probable qu'il penchoit beaucoup vers le Luthéraniſme, ſi l'on doit ajouter quelque foi à l'hiſtoire de ſon mariage avec Madame de Chatillon, dont parle Brantôme, Tom. II des *Dames Galantes*. Ayant perdu ſon crédit à la mort de François I, il ſe retira à Rome, où il paſſa le reſte de ſes jours avec une grande conſidération.

JEAN BELLERE, Flamand, natif de la Ville d'Anvers. Il a traduit d'Italien en François l'Inſtitution d'une fille de noble maiſon, imprimée à Paris par Jean Caveiller, l'an 1558.

JEAN BERNARD, Secrétaire de la Chambre du Roi. Il a écrit un Diſcours des plus mémorables faits des Rois & grands Seigneurs d'Angleterre, depuis cinq cens ans, avec les Généalogies des Rois d'Angleterre & d'Ecoſſe *; plus un Traité de la guide des chemins, les aſſietes & deſcription des principales Villes, Châteaux & Rivières d'Angleterre, le tout imprimé enſemble à Paris, l'an 1579, par Gervais Mallot, après la mort dudit Secrétaire Bernard.

* La *Biblioth. Hiſtor.* du P. le Long, N°. 11967, cite un des Ouvra-

ges de Jean Bernard, qui ſe trouve manuſcrit dans la Bibliothèque de M. d'Agueſſeau & dans celle des Minimes de Paris ; il a pour titre : *Sommaire Recueil des querelles & prétentions anciennes des Anglois ſur les François.*

JEAN BERTRAND, Poëte François. Il a écrit des Rondeaux, Ballades & autres Poëſies à l'honneur de la Vierge Marie *, &c.

* Voy. du Verdier, au mot GUILLAUME ALEXIS.

JEAN LE BIGOT, natif du Tailleul en Normandie. Il a compoſé un vœu & actions de graces à très-illuſtre Prince Monſeigneur le R. Cardinal de Bourbon, ayant accepté la charge de Conſervateur des privilèges de l'Univerſité de Paris, &c. imprimé audit lieu chez Denis du Pré, l'an 1570; Elégie ſur la mort de Meſſire Sebaſtien de Luxembourg, Comte de Martigues, &c. imprimée à Paris *.

* On a auſſi publié à Paris, en 1574, *in*-4°. & *in*-12 la *Priſe de Fontenay-le-Comte, le 21 Septembre, par le Duc de Montpenſier*, écrite en vers par Jean le Bigot.

JEAN DE BILLY, Abbé de Notre-Dame des Chaſteliers *. Il a traduit de Latin en François le Traité des Sectes & Héréſies de notre temps, pour cognoître leur origine & fruits qui en ſont iſſus, avec la confeſſion & contradiction de la doctrine des nouveaux Evangeliſtes de ce temps, imprimé à Paris chez Nicolas Cheſneau, l'an 1561.

* Cet Article, & le ſuivant, ont pour objet le même *Jean de Billy*, dont La Croix du Maine fait mal-à-propos deux Auteurs différens. Ce *Jean de Billy*, d'abord Abbé de Notre-Dame des Châteliers, fut enſuite Chartreux à *Bourg-Fontaine*, & non pas à *Belle-Fontaine*. On croit qu'il a vécu juſqu'en 1600. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE BILLY, Chartreux de l'Abbaye de Belle-Fonteine. Il a traduit de Latin en François le Miroir ſpirituel de Loys de Blois, Abbé de Lieſſes, &c. Il y a un Jean de Billy, frère de Jaques de Billy, Abbé de S. Michel en l'Her, près la Rochelle (duquel nous avons parlé ci-deſſus). Je ne ſais lequel de ces deux de ce nom de Jean, eſt ſon frère, pour ne m'en

être pu informer plus avant : ſi ſçay-je bien que l'un des deux eſt iſſu de la noble maiſon de Billy, ſieurs de Prunay au Perche, & de Courvile en Beaulſe, près la Ville de Chartres.

JEAN BLAVET, Docteur en Médecine, Mathématicien & Aſtrologue. Il a écrit pluſieurs Almanachs & Prognoſtications, imprimées en divers temps, ſavoir eſt, celle de l'an 1548, 1549 & 1552, imprimées à Lyon & à Paris. Il floriſſoit eſdites années *.

* Voy. plus bas, au mot JEAN GUIDO, où il eſt dit que les *Prognoſtications* imprimées ſous le nom de *Blavet*, ſont de *Guido*.

JEAN LE BLOND, Sieur DE BRANVILLE, natif d'Evreux en Normandie, ſurnommé L'ESPÉRANT MIEUX, qui étoit ſa deviſe, Poëte François & Orateur. Il a écrit en ſes jeunes ans un Livre plein de Poëſie Françoiſe, intitulé le Printemps de l'humble Eſpérant, imprimé par Arnoul l'Angelier, l'an 1536; Traité de la Trinité. Il a traduit de Latin en François Valere le Grand, des faits & geſtes mémorables, imprimé à Paris, l'an 1548 (*in-fol.*) Il a traduit de Latin en François les Chroniques de Jean Carion, imprimées à Paris par pluſieurs fois. Il a traduit la Deſcription de l'Iſle d'Utopie, écrite par Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, qui eſt un miroir des Républiques du monde, imprimé à Paris chez Charles l'Angelier, l'an 1550. Il a davantage traduit le Livre de Police humaine de François Patrice, de Siene en Italie, qui eſt un extrait des neuf livres dudit Patrice, touchant la République, fait par Gilles d'Aurigny, Avocat en Parlement, duquel nous avons parlé ci-deſſus, auquel Livre a été adjouté un brief Recueil du Livre d'Eraſme, touchant l'enſeignement ou inſtitution du Prince Chrétien, le tout imprimé enſemble à Paris, l'an 1553, chez Magdeleine Bourſette. Il floriſſoit l'an 1536, ſous François I, & encore ſous Henri II, 1550, ou environ *.

* Ce Poëte fut un des ennemis de Clément Marot, qui ne daigna jamais lui répondre, tant il le mépriſa. On peut juger de ſon goût par la pièce de ſon Recueil, intitulée *le Temple de Diane & le plaiſir de la Chaſſe*. La Deſ-

eription de ſon *Temple de Diane* eſt ſingulière. Il y met des Chanoines, des Chapelains, des Chantres, des Cloches & des Orgues, un Bénitier, de l'Encens, des Autels, des lieux contemplatifs; il eſt vrai que les *Chantres* ſignifient les *chiens de chaſſe qui aboyent*; les *Cloches & l'Orgue*, le *ſon du cor & des trompettes*; l'*Encens*, l'*odeur des bêtes fauves*. Tout cela eſt le comble du ridicule. L'Epître du *pauvre Fourvoyé* nous apprend qu'il fut long-temps tourmenté d'une maladie, ſuite de ſes débauches, dont il fait une ſale Deſcription.

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 108.

JEAN BODEL, natif d'Arras en Picardie, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ [1]. Il a écrit un petit Œuvre, en forme d'Adieu aux Bourgeois d'Arras.

[1] Voy. Fauchet, Chap. 96. Un Romancier anonyme de la *Bataille de Roncevaux*, cité par Antoine Galland dans ſon Diſcours Académique de quelques anciens Poëtes François, appelle *JEAN BODIAUX* ce *JEAN BODEL*, & lui attribue un Poëme ſur cette même Bataille. — Voy. le Tom. II des *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions*, pag. 680. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN BODIN, Angevin, Avocat des plus doctes & renommés de tout le Parlement de Paris, Maître des Requêtes de Monſieur, frère du Roi, homme fort docte ès langues, bien verſé en toutes ſortes d'Hiſtoires, ſacrées ou profanes, Poëte Latin, comme il a bien montré en ſa verſion des Livres d'Opian, Auteur Grec, &c. Il a compoſé ſix Livres de la République, imprimés à Paris chez Jaques du Puis, à diverſes fois, tant ce Livre a été bien reçu & priſé de pluſieurs pour la variété des choſes qu'il contient; la Démonomanie des Sorciers, contenant quatre livres, avec les réfutations de Jean Uvier, Médecin du Duc de Cleves, &c. le tout imprimé à Paris chez Jaques du Puis, l'an 1580, & autres diverſes fois; Réponſes au Paradoxe de M. de Maleſtroit, touchant l'enchériſſement de toutes choſes, & le moyen d'y remédier, imprimées à Paris chez Martin le Jeune, l'an 1568, & par autres diverſes fois. Je n'ai pas cognoiſſance de ſes autres Compoſitions Françoiſes: quant à ſes Latines, j'en ai parlé autre part. Il florit à Laon en Laonnois, au pays de Picardie, cette année 1584 [1].

[1] Il mourut de peſte, l'an 1596, en ſa ſoixante-ſeptième année, à Laon,

où il étoit Procureur du Roi. Ménage, de qui je tiens ceci, a épuiſé dans ſes Remarques ſur la vie de Pierre Ayrault tout ce qui peut ſe dire de Bodin & de ſes Ecrits, parmi leſquels cependant il a omis cet *in*-8°, rapporté dans la Bibliothèque de Deſcordes. *Paradoxon quod nec virtus ulla in mediocritate, nec ſummum hominis bonum in virtutis actione conſiſtere poſſit.* A Paris, chez Denis Duval, 1596. Une choſe encore à obſerver touchant Bodin, c'eſt qu'il a inſéré mot à mot de longs endroits de ſon *Theatrum mundi* dans ſon *Colloquium Heptaplomeres de abditis rerum ſublimium arcanis.* (M. DE LA MONNOYE).

Naudé met le Livre de Bodin, *de Republicâ*, au nombre des quatre meilleurs Livres. Il dit encore que les héritiers de Bodin ayant un procès pardevant le Préſident de Meſmes, lui prêterent l'*Heptaplomeres*, dont il fit tirer copie, & croit que de-là ſont venues toutes les autres, dont l'Original étoit reſté entre les mains du Préſident; d'autres diſent de Des-Cordes. Cet Ouvrage eſt intitulé *Heptaplomeres*, du nombre des Interlocuteurs, & non de celui des Livres, comme quelques-uns l'ont cru. *Voy.* la Républ. des Lettres; Juin, 1684, à l'occaſion du Livre *de Naturaliſ. Bodini* de Dieckman. Conringius & Boinebourg s'intriguoient fort pour en avoir une copie, le Livre n'en valoit pas la peine. *Voy.* Loiſel, pag. 639 & 640. Son Livre de la *Méthode* eſt plus propre aux gens avancés qu'aux commençans... Vigneul-Marv. Tom. I, pag. 370 & 371. Patin, ne cherchant qu'à mordre, dit, Tom. IV, Let. 188, que « Bodin étoit Juif dans l'ame, ſelon toute appa-» rence, ne citant que le vieux Teſtament, ne parlant jamais de JESUS-» CHRIST ». Il n'en dit pas un mot en mourant. On lit à-peu-près la même choſe dans le *Borboniana.* — Il eſt qualifié dans la *Gallia Orientalis*, pag. 48, *Homo magni ingenii, nullius judicii.* Il étoit très-préſomptueux, & attaqua mal-à-propos Turnèbe & Cujas. On dit qu'il avoit été Carme & qu'il avoit appris, étant Novice, les vers de Baptiſte Mantuan, qu'il cite ſouvent dans ſes Ouvrages. — Le Préſident de Thou lui ſauva la vie à la S. Barthelemi, & ſon Livre de la *Démonomanie* avoit fait croire au bon Préſident Fauchet qu'il étoit ſorcier. *Pithœana.* — Il mourut de la peſte à Laon, âgé de ſoixante-ſept ans, quoiqu'il eût écrit que paſſé ſoixante ans on ne pouvoit plus en être attaqué. (M. FALCONNET).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XVII, pag. 245. Il ſe trompe, lorſqu'il cite une Edition de la *Démonomanie* de Bodin en 1578. Ce Livre n'a vu le jour qu'en 1580, comme l'a prouvé M. Clément, dans ſa *Bibl. Curieuſe*, pag. 402. On trouvera dans cette Bibliothèque bien des détails ſur les Editions & les Traductions des divers Ouvrages de Bodin.

JEAN BOICEAU, Poictevin, Sieur DE LA BORDERIE. Il a écrit en vers François pluſieurs divers Poëmes, deſquels les titres ſont l'Aigle & Robineau, deſquels Jean de la Peruſe,

excellent Poëte Tragic, fait mention en ſon Ode audit Boiceau, imprimée avec ſa Tragédie de Medée. L'Eglogue Paſtorale dudit Boiceau, ſur le vol de l'Aigle en France, par le moyen de Paix, &c. a été imprimée à Paris chez Jean André, l'an 1539.

JEAN DE BOISSIERES, natif de la Ville de Mont-ferrant en Auvergne. Il a traduit d'Italien en François le Roland furieux d'Arioſte, imprimé à Lyon l'an 1580 [1]; la Croiſade, ou Voyage des Chrétiens en la Terre-ſainte, imprimée à Paris chez Pierre Seveſtre, l'an 1583. Les trois volumes de diverſes Poëſies Françoiſes dudit Jean de Boiſſieres ont été imprimés l'an 1579, chez Jean Poupy.

[1] Il n'y a point de Traduction entière de l'*Arioſte*, ſoit en proſe, ſoit en vers, par Jean de Boiſſieres, ainſi que La Croix du Maine ſemble l'annoncer; il n'y en a que quelques Chants, comme du Verdier l'a fort bien remarqué au même mot *. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean de Boiſſieres a moins traduit qu'imité l'*Arioſte*. Son Poëme, qui a pour ſujet la fameuſe Croiſade de Godefroy de Bouillon, eſt un tiſſu ridicule d'aventures, tantôt tragiques, tantôt galantes, les exercices de dévotion y ſont mêlés avec ceux de l'amour; l'ébauche de ce Poëme, qui ne va qu'au troiſième Chant, fut imprimée en 1584.

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 195.

JEAN DU BOIS, dit DE Bosco, Prêtre & Secretain en l'Egliſe Parochiale de S. Michel à Bordeaux, l'an 1478. Il a mis par écrit quelques ſiennes révélations, touchant ſainte Suſanne, & de pluſieurs autres choſes. Voy. de lui fort amplement la première Édition des Geſtes des Toloſains, *in*-4°. l'an 1517.

JEAN LE BON, HETROPOLITAIN [1], c'eſt-à-dire, d'Autreville, près Chaumont en Baſſigny, Médecin de M. le Cardinal de Guiſe, l'an 1572. Il a écrit pluſieurs Livres ſous noms déguiſés, deſquels je ferai mention autre part, n'étant ma délibération de réciter ici autre choſe que ce qu'il deſire bien être ſu de tous, avoir été écrit par lui, ſavoir eſt l'Oraiſon ou Invective contre les Poëtes confrères de Cupidon & Rithmailleurs François de notre temps, imprimée à Rouen l'an 1554, ſous le nom de Jean Nobel, qui eſt ſon Anagramme; la Philoſophie

d'Adamant Sophiſte, interpretée par ledit Jean le Bon, imprimée à Paris par Guillaume Guillard; Adages & Proverbes François, ſous le nom de Solon de Voge, imprimés chez Bonfons à Paris, l'an 1576; Advertiſſement à Ronſard, touchant ſa Franciade, imprimé à Paris par Denis du Pré, l'an 1568; Lucien de la Beaulté, traduit par Jean le Bon, & imprimé à Paris l'an 1557; Dialogue du Coural, imprimé à Paris chez la veuve de Nicolas Chreſtien, 1557; Poëmes contre Jaques Grevin, Médecin. Je ne ſais s'ils ſont imprimés; Etymologicon François, imprimé à Paris chez Denis du Pré, l'an 1571 (*in*-8°.) Traduction du Livre de Galien, de la mutation du corps & de l'ame; le Tumulte de Baſſigny, imprimé à Paris par Denis du Pré, l'an 1573 (*in*-8°.) Abrégé de la propriété des Bains de Plommieres en Lorraine, imprimé à Paris chez Charles Macé, l'an 1576 *. Il a traduit les cinq Livres des Antiquités de Beroſe Chaldéen; Philippique, contre les Poëtaſtres & Rimailleurs de notre temps, imprimé ſous le nom de J. Macer; Traité de Galien, que les mœurs de l'ame ſuivent la complexion du corps, &c. imprimé à Paris chez Guillaume Guillard, l'an 1556; Paradoxe de la langue Françoiſe; Polemon; pluſieurs Epîtres envoyées à pluſieurs de ſes amis, imprimées avec ſes autres Œuvres; Oraiſon du Rhin, & des terres appelées Communes, qui ſont deçà & de-là le Rhin; l'Hiſtoire de France, promiſe par ledit Jean le Bon (mais je ne ſais ſi elle eſt bien avancée). La Grammaire Françoiſe; l'Oraiſon d'Iſocrates, touchant la louange d'Helene; Traité de l'origine de la Rithme; Recueil des Epitaphes qui ſont au Cemetière des Sarraſins en Lorraine; la Hierarchie de Paradis. Ces Œuvres ſuſdites ne ſont encore en lumière: quant à ſes Latines, j'en ferai mention autre part, & diſcourai amplement de la vie dudit Jean le Bon pour beaucoup de raiſons, car il a fait parler de lui en ſon temps pour beaucoup d'occaſions dignes de remarque.

' *HÉTROPOLITAIN* eſt dit pour *HÉTÉROPOLITAIN*, mais l'abbréviation d'ἕτερο pour ἑτερο en ce mot-là eſt ſans exemple. (M. DE LA MONNOYE).

* Son *Abrégé des propriétés des eaux de Plombieres* fut imprimé *in*-16; c'eſt l'extrait

l'extrait fait par lui-même d'un Livre Latin ſur le même ſujet. L'*Hiſtoire de France*, à laquelle il travailloit, & dont parle La Croix du Maine, eſt probablement le Livre intitulé *les Bâtimens, Erections & Fondations des Villes & Citéz aſſiſes ès trois Gaules, par Jean le Bon, Médecin du Roi*, imprimé *in*-16. à Lyon, en 1590.

JEAN DE BONNEFONS, natif de Clermont en Auvergne [1], Avocat au Parlement de Paris, l'un des plus excellens Poëtes Latins de notre temps, & lequel a le plus heureuſement imité les Baiſers de Jean Second, natif de Hage en la Gaule Belgique, tant renommé par tous ceux de notre ſiècle. Il a écrit quelques Poëmes François, mais il ne les a encore fait imprimer, non plus que ſes Latins. Il florit à Paris cette année 1584*.

[1] Il mourut en 1614 à Bar-ſur-Seine, dans la ſoixantième année de ſon âge. Voyez ce que j'ai dit de lui & de ſa *Pancharis*, pag. 369 du *Menagiana*, Tom. II, & depuis encore en deux Préfaces, miſes au-devant d'une impertinente Edition des Poëſies de Bonnefons, & des imitations en vers François, qu'en a faites Gilles Durant, le tout publié *in*-12 à Paris, 1725, par des ignorans, ſous le faux nom de *Weiſteins*, à Amſterdam. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean Bonnefons, d'abord Avocat à Paris, & enſuite Lieutenant Général à Bar-ſur-Seine, où il mourut, eut un fils, nommé *Jean* comme lui, & auſſi Poëte Latin, mais qui eut moins de réputation que ſon père. Le père imita beaucoup les Italiens, & ſa Latinité eſt fort critiquée dans le *Menagiana*. Jacques Pinon, Conſeiller au Parlement de Paris, fit ſon Epitaphe, que l'on trouve à la ſuite de ſes vers Latins.

JEAN BOQUILLET, Prêtre, natif d'Aubigny. Il a traduit de Latin en vers François les Hymnes ſur le Chant de l'Egliſe, avec un Cantique ſur le Livre de Geneſe, fait par ledit Boquillet, imprimé à Rheims par Nicole Baquenois, l'an 1558, auquel temps floriſſoit ledit Auteur, en la ville de Meſieres.

JEAN BORBEL [1], Miniſtre de la Religion Prétendue Réformée, l'an 1558. Il a écrit une Confeſſion de ſa foi, imprimée avec l'Hiſtoire des Mart.

[1] Il ſemble que La Croix du Maine n'ait oſé nommer ce Miniſtre par ſon vrai nom, qui étoit JEAN DU BORDEL, comme l'atteſtent l'*Hiſtoire* même

des Martyrs, ici alléguée ; Jean de Léry, ſur la fin de ſon *Hiſtoire de l'Amérique* ; & Béze, tant dans ſon *Hiſt. Eccl.* p. 161 du Tom. I, qu'en ſes *Icones* dans l'éloge de *Joannes Bordellus*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN BOUCHET, Poictevin, natif de la Ville de Poictiers en Aquitaine [1], Avocat audit lieu, ſurnommé en pluſieurs de ſes Œuvres l'ESCLAVE FORTUNÉ, & le TRAVERSEUR DES VOIES PÉRILLEUSES, Poëte François, Hiſtorien & Orateur. Il a écrit en vers François les Angoiſſes & remèdes d'amour, imprimés à Poictiers l'an 1537 par les Marnefs, & auparavant imprimé à Paris l'an 1501, & depuis à Lyon par Jean de Tournes, l'an 1550 ; le Chapelet & gouvernement des Princes, contenant cinquante Rondeaux & cinq Ballades, imprimé avec le Temple des Nobles malheureux de Georges Chaſtelain, l'an 1517 ; le Jugement Poëtiq, de l'honneur féminin & ſéjour des Nobles Dames, imprimé à Poictiers chez les Marnefs, l'an 1533 ; le Conflict ou Debat du bonheur & malheur, imprimé à Paris chez Denis Janot ; les Regnards traverſans, & Loups raviſſans ; les Annales d'Aquitaine, qui eſt un Œuvre extrêmement laborieux & plein de belles Hiſtoires très-mémorables : & afin de répéter le jugement qu'en donne Robert Ceneau, dit Cenalis, Evêque d'Avranches, &c. au Livre très-docte qu'il a écrit des François, ce Livre des Annales de Jean Bouchet eſt l'un des plus dignes que nous ayons entre toutes nos Hiſtoires Françoiſes, & qui mérite le plus d'être traduit en Latin, afin que les Etrangers en aient la cognoiſſance ; les Epîtres familières & morales dudit Jean Bouchet, imprimées à Paris l'an 1545, *in-fol.* Le Labirinth de fortune, & ſéjour des trois nobles Dames, imprimé à Paris par Philippes le Noir, l'an 1533 (*& auparavant à Poitiers, en* 1524). Déploration de l'Égliſe militante, ſur ſes perſécutions ; l'Hiſtoire du Roi de France, nommé Clothaire, & de Saincte Radegonde ſa femme, préſentée à la Roine de France par l'Auteur (*Poitiers*, 1527, *in*-4°.) Les Généalogies des Rois de France, tant anciennes que modernes, avec leurs Epitaphes, &c. imprimées à Paris chez Galiot du Pré, l'an

1536, & auparavant (*en* 1527, 1530 & 1534). Il a traduit de Latin en François l'Hiſtoire de Juſtin Martir, Auteur Grec; le Panégyriq du Chevalier ſans reproche, traitant de la vie, mœurs & faits d'armes de Meſſire Loys de la Trimouille, Chambellan du Roi de France, imprimé à Poictiers par Jaques Bouchet, l'an 1527; le Palais & Epigrammes des Claires Dames, qui eſt un Traité à la louange de la Roine, mère de François I; le Temple de bonne renommée, & le repos des hommes & femmes illuſtres, imprimé à Paris chez Galiot du Pré, l'an 1516; la Forme & ordre de plaidoirie, en toutes les Cours Royales & ſubalternes du Royaume de France, rédigée par coutumes, ſtyles & Ordonnances Royales, &c. avec la forme & manière d'expédier les criminels, imprimée à Paris par Jean Ruelle (*& encore par Arnoul & Charles les Angeliers*, *in*-8°. 1552). Les Triomphes de la noble & amoureuſe Dame; les Cantiques de l'ame dévote; le Débat d'entre la chair & l'eſprit; Expoſition du Pſalme de David, qui ſe commence *Miſerere mei Deus*; Contemplations & Oraiſons à la Vierge Marie, à tous les Anges & Saints de Paradis; Traité de l'amour de Dieu. Il a compoſé pluſieurs autres Œuvres *, leſquels je n'ai pas vus. Il floriſſoit à Poictiers, ſous le règne du Roi François I, l'an 1530.

* Bouchet étoit Procureur, & non pas Avocat à Poitiers, comme le dit La Croix du Maine; il le déclare lui-même, finiſſant ainſi ſa ſeconde Epître familière :

Par ton ami, compagnon de Bazoche,
C'eſt Jean Bouchet à préſent Porte-poche.

& plus claitement, dans ſa cent-unième Epître, où il s'excuſe d'aller à Bourges ſur ce qu'étant Procureur, ſa charge l'attachoit à Poitiers:

Je ſuis ſujet à charge Palatine,
Qui ne veut point qu'ailleurs on ſe deſtine.
Un Procureur en un mois tout perdra,
Son bruit, & nom. Rien plus ne lui viendra,
Si par un mois de ſon état s'éloigne.

Son premier Ouvrage a été l'*Amoureux tranſi ſans eſpoir*; le ſecond, *les Angoiſſes & remèdes d'Amour*; le troiſième, *les Renars traverſans & loups*

raviſſans, qui lui acquitent le ſurnom de *Traverſeur*. Il a marqué ce détail dans ſa ſoixante-unième Epître, en ces termes :

Autre plaiſir n'ai guère pris au monde,
Depuis trente ans, & ne ſais, chaſe immonde,
Avoir écrit fors en l'an mil cinq cens,
Que fol amour avoit ſurpris mes ſens,
Qui contraignit ma folle main écrire
L'Aymant tranſi, voulant amour décrire,
Dont, non à tort, me répentis ſoudain
Par un livret faiſant d'amour dédain.
Depuis me mis, pour au mal ſatisfaire,
A mes Renars & loups raviſſans faire,
Où je conquis le nom de Traverſeur.

Il eſt vrai qu'ailleurs parlant de ces *Renars traverſans*, il ſemble les reconnoître pour ſon premier Ouvrage. C'eſt dans la ſeconde Partie de ſes Epîtres Motales, Epître XI & dernière, dont j'extraitai ces quatorze vers, qui, (comme je crois) quoique mal tournés, ne déplairont point aux curieux :

Le premier fut les *Renars traverſans*,
L'an mil cinq cens qu'avois vingt & cinq ans,
Où feu Vérard, pour ma ſimple jeuneſſe,
Changea le nom, ce fut à lui fineſſe,
L'inſtitulant, au nom de Monſieur Brand,
Un Alemand en tout ſavoir très-grand,
Qui ne ſut onc parler langue Françoiſe,
Dont je me tus ſans pour ce prendre noiſe,
Fors que marri je fus, dont ce Vérard
Y ajouta des choſes d'un autre art,
Et qu'il laiſſa très-grand part de ma proſe,
Qui m'eſt injure, & à ce je m'oppoſe
Au Châtelet, où me pacifia
Pour un préſent, lequel me dédia.

Il ne me paroît pas qu'on puiſſe concilier autrement cette contradiction apparente, qu'en diſant qu'il n'appelle les *Renars traverſans* ſon premier Ouvrage, que parce que cet Ouvrage, quoique le troiſième dans l'ordre de la compoſition, a été le premier imprimé. Les Epîtres morales & les Epîtres familières de Jean Bouchet, toutes mal limées qu'elles ſont, méritent d'être lues, celles-ci ſur-tout, à cauſe des particularités qu'on y trouve des Auteurs ſes contemporains, & de quelques-uns du ſiècle précédent. Les Epîtres morales ſont diviſées en deux parties, dont la première contient quatorze Epîtres, la ſeconde onze. Les familières ſont au nombre de cent vingt-ſept, parmi leſquelles il y en a dix-huit de ſes amis. — Quant à ce que Bouchet dit dans

les derniers vers cités de ſon différend avec Vérard, qui publia ſon Ouvrage des *Renars traverſans*, ſous le nom de *Sebaſtien Brand*, il faut ſavoir que parmi les Poëſies Latines de cet Allemand, imprimées à Strasbourg, *in*-4°. en 1498, il y a une Elégie de cent vers, adreſſée à Maximilien, Roi des Romains, ſous le titre d'*Alopekiomachia, de ſpectaculo, conflictuque vulpium*, & qu'à cauſe du cours qu'avoit alors cette pièce, Vérard crut que ſon Edition des *Renards traverſans* de Bouchet ſeroit d'un meilleur débit, s'il la faiſoit paroître ſous le nom de *Sebaſtien Brand*. Bouchet, mortifié de ſe voir traité de la ſorte, alla droit au Châtelet, où il ſe pourvut, & n'auroit pas manqué de pourſuivre, ſi Vérard n'eût trouvé le moyen de l'appaiſer par une ſomme d'argent. *Voy.* dans La Croix du Maine l'Article MICHEL D'AMBOISE, & dans du Verdier celui de SÉBASTIEN BRAND. — Jean Bouchet naquit ** en 1475, & pouvoit être en ſa quatre-vingt-unième année, lorſqu'il finiſſoit la dernière Edition de ſes *Annales d'Aquitaine*, au commencement de l'année 1556, qui, ſuivant le Calendrier alors reçu, n'étoit que 1555. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXVII, & la Bibliot. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tome XI, p. 242.

* Les *Triomphes du Roi François I*, en vers François, *in-fol.* Poitiers, 1550, ſont encore de Jean Bouchet, ainſi que le *Parc de Nobleſſe*, la *Deſcription du très-puiſſant Prince des Gaules, & de ſes Faits & Geſtes*; la *Forme de vivre de ceux du bon temps, qu'on nommoit l'âge doré*, Poitiers, 1565, *in-fol.*

** Ce que M. de la Monnoye dit de l'année de la naiſſance de Bouchet n'eſt pas exact. Bouchet effectivement, pag. 281 de ſes *Annales*, marque qu'il naquit le 30 Janvier 1475 (mais, c'eſt-à-dire, 1476, ſelon le ſtyle actuel). La Croix du Maine ſe trompe, en donnant à Jean Bouchet le ſurnom de l'*Eſclave fortuné*. Il n'y a que Michel d'Amboiſe qui ait été connu ſous cette dénomination, comme l'ont remarqué le Clerc & l'Abbé Goujet. Il y a eu beaucoup d'Editions des *Annales d'Aquitaine* par Bouchet, & cependant elles ſont toutes rares. La première eſt de Poitiers, 1524, *in-fol.* On trouvera ſur cette Edition & ſur celles qui l'ont ſuivie des détails précieux aux Bibliographes dans la *Bibliothèque Curieuſe* de M. Clément, Tom. V, pag. 146 & ſuiv.

JEAN DE BOVES [1], ancien Poëte François, l'an 1300, ou environ. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, qu'il appelle Fabliaux, &, entr'autres, celui des deux Chevaux.

[1] Faucher, Chap. 120, parle de ce Poëte. On ne ſait comment Faucher, La Croix du Maine & du Verdier prononçoient ce nom, parce qu'ils n'emploient nulle part la diſtinction de l'*v* conſonne & de l'*u* voyelle. Il n'y a guère d'apparence qu'on prononçât *de Boves*, comme nous prononçons *Paul Jove* & *Caſtel-nove*, & j'incline bien plutôt à croire qu'on prononçoit

Bouès en deux ſyllabes, comme le plurier de *jouet*, de *rouet*, &c. Dans l'incertitude j'emploie ici les mêmes *V* capitaux que nos deux Bibliothécaires, écrivant comme eux *JEAN DE BOVES*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN BOUILLON, Prêtre, natif de Sens en Bourgongne. Il a traduit de Latin en François le Livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, & du contemnement de toutes choſes mondaines, imprimé à Paris l'an 1571, par Claude Fremy.

JEAN BOTRU [1], Angevin, Sieur DES MATRAS, l'un des plus doctes Avocats, & des plus renommés du Parlement de Paris, frère de M. Botru des Matras, grand Referendaire en la Chancellerie de France, &c. Il a écrit pluſieurs choſes en Latin & en François, leſquelles ne ſont encore imprimées. Il mourut d'une dyſſenterie, à ſept lieues de Paris, le Mardi 23ᵉ jour d'Août, l'an 1580, âgé d'un quarante ans.

[1] La bonne & commune ortographe de ce nom eſt *BAUTRU*. C'eſt néanmoins par alluſion à Βότρυς, *Racemus*, que la Mothe le Vayer, dans ſon *Hexaméron Ruſtique*, a déſigné le fameux Guillaume Bautru ſous le nom de *Racemius*. Le *Bautru*, qualifié ici *Grand Référendaire en la Chancelerie de France*, eſt celui que Ménage, dans ſes *Remarques ſur la vie de Pierre Ayrault*, pag. 176, appelle plus correctement *Guillaume Bautru, Conſeiller au grand Conſeil, & grand Rapporteur de France*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN BOULAISE, Prêtre, Profeſſeur des ſaintes Lettres Hébraïques, & Pauvre du Collège de Montagu à Paris, natif de la Paroiſſe d'Aroul au Perche Goüet, au Diocèſe de Chartres [1]. Il a écrit l'Hiſtoire du grand miracle advenu à Laon, l'an 1566, touchant la ſainte Hoſtie, ou Sacrement de l'Autel, en la perſonne d'une femme poſſédée du malin eſprit, &c. imprimée à Paris chez Nicolas Cheſneau & autres.

[1] Voy. ce qu'en ont remarqué du Boulay, Tom. VI de ſon *Hiſt. de l'Univ. de Paris*, pag. 948, & Colomiès, dans ſa *Gallia Orientalis*. Il écrivoit ſon nom *BOULÆSE*, contre l'uſage de notre langue, qui n'admet point la diphthongue Æ dans ſon orthographe. (M. DE LA MONNOYE).

Jean Boulaiſe commença par être Bourſier & Profeſſeur au Collège de Montaigu, il enſeigna enſuite l'Hébreu au Collège des Lombards, & devint Principal du Collège de Montaigu. Dans une lettre à Grégoire XIII, il prétend que la diſcipline obſervée dans ce Collège a été l'original & le modèle

de l'Inſtitut des Jéſuites. Ce fut effectivement dans ce Collège que S. Ignace fit quelques études. Voy. l'*Hiſt. de l'Univ.* Tom. VI, pag. 361 & 364, & Colomiès, pag. 38 de ſa *Gallia Orientalis*. (M. FALCONNET).

JEAN DE BOURDIGNÉ, Angevin, Docteur ès Droits, iſſu de la maiſon de Bourdigné au Maine, à cinq lieues du Mans, en la Paroiſſe de Bernay. Il a écrit les Annales & Chroniques d'Anjou, imprimées à Paris par Galiot du Pré, l'an 1529. Il floriſſoit en l'an 1514 [1].

[1] Il mourut le 19 Avril 1545, & étoit de la même famille apparemment que *Charles de Bourdigné*, dont il a été parlé ci-deſſus. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE BOURGES, Médecin à Paris, natif du Comté de Dreux, près Chartres. Il a traduit de Latin en François un Livre d'Hippocrates, de la nature humaine.

JEAN LE BOUTEILLER, ou BOUTILLIER, Sieur DE FROIT-MONT, Conſeiller du Roi à Paris. Il a écrit un Livre touchant la pratique du Droit, lequel il a intitulé Somme Rurale, imprimé à Paris il y a près de cent ans. Ledit Boutillier commença à écrire ledit Livre, le 13e jour de Juin, l'an 1460. Son teſtament ſe voit ſur la fin de ſon Livre, dans lequel s'apprendra le Diſcours de ſa vie.

JEAN BRECHE, de Tours. Il a écrit en vers François le premier Livre de l'honnête exercice du Prince, imprimé à Paris par Michel Vaſcoſan, l'an 1544. Il promet davantage les ſecond & tiers Livres de l'exercice du Prince, leſquels je n'ai point vus imprimés. Il a réduit en Epitome ou Abrégé les trois premiers Livres de Galien, de la compoſition des médicamens en général, imprimés à Tours l'an 1545. Il a traduit de Grec en François les Aphoriſmes d'Hippocrates, avec les Commentaires de Galien ſur le premier Livre, imprimés à Paris chez Jaques Kerver, l'an 1552. Il floriſſoit à Tours l'an 1550 *.

* Jean Bouchet en a fait le plus grand éloge, pour répondre à une Epître qu'il lui avoit adreſſée.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 353.

JEAN BRETEL, ou BRETIAN, ET BRETIAUX, ancien

Poëte François. Il a écrit pluſieurs Chanſons en Jeux partiz. Il floriſſoit du temps du Roi S. Loys, l'an 1270 *.

* Voy. Fauchet, Chap. 107.

JEAN LE BRETON, Seigneur de Villandry, Secrétaire du Roi François I, l'an 1537. Il a écrit pluſieurs Mémoires & affaires d'Etat, ſous le règne de ſon maître ſuſdit, duquel il étoit bien aimé & favori. Nous en avons quelques-uns par devers nous écrits de ſa main.

JEAN BRETONNEAU. Il a écrit en vers François la Complainte que font les ſept Arts libéraux, ſur les misères & calamités de ce temps, imprimée à Poictiers par André Citois, l'an 1576.

JEAN DE BRIE, ſurnommé LE BON BERGER, natif de Viliers ſur Rougnon, en la Chateleine de Coulommiers en Brie, lequel vivoit en l'an de ſalut 1379, ſous Charles V, Roi de France. Il a écrit un Livre du vrai régime & gouvernement des Bergers & Bergeres, traitant de l'état, ſcience & pratique de l'art de Bergerie, & de garder ouailles & bêtes à laine, imprimé à Paris par Denis Janot, l'an 1542 [1]. Il a écrit une Prognoſtication, imprimée à Paris par Guillaume de la Mothe.

[1] La Croix du Maine & du Verdier diſent que le Livre de Jean de Brie a été imprimé chez Denys Janot, mais du Verdier dit que l'Edition n'y eſt point datée, & La Croix du Maine au contraire qu'elle eſt de 1542. Ils peuvent avoir tous deux raiſon, parce qu'il y a eu deux *Denys Janot*, ſavoir, le père ſur la fin du quinzième ſiècle, & le fils vers le milieu du ſeizième. Le père, ſuivant la manière aſſez ordinaire des anciens Imprimeurs, ayant imprimé ſans date le Livre de Jean de Brie, pluſieurs Exemplaires en demeurèrent à Denis Janot le fils, qui, pour leur donner un air de nouveauté, mit au-devant un premier feuillet, avec la date de 1542, & voilà d'où eſt venu que, ſuivant la rencontre des Exemplaires, du Verdier en avoit un ſans date, La Croix du Maine un daté. Je remarquerai ici par occaſion une erreur plus conſidérable, cauſée par cette reſſemblance de noms des deux Janots. L'*Amadis*, comme je l'ai obſervé plus haut, n'ayant paru en France que vers les dernières années du règne de François I, Denis Janot, qui vivoit alors, en imprima les premiers Livres, traduits par Herberai, leſquels n'ont pu être connus de Denis Janot le père, qui n'a vécu tout au plus

plus que juſqu'à 1506 ou 1510, à quoi la Caille, pag. 62 de ſon Livre de l'*Imprimerie de Paris*, ne faiſant pas attention, a ſuppoſé que c'étoit cet ancien Denys Janot qui avoit imprimé l'*Amadis*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN BRINON, Pariſien, Sieur DE VILLENES, Conſeiller du Roi au Parlement de Paris, fils unique & ſeul héritier de M. Brinon, premier Préſident de Rouen, & Chancelier d'Alençon. Il a écrit en vers François les Amours de Sydere, imprimés à Paris. Qui voudra voir ſa vie écrite en bref, liſe les Mimes, Proverbes & Enſeignemens du Seigneur Jean-Antoine de Baif, auquel lieu ſe voit en peu de paroles la fin dudit ſieur de Villenes Brinon, duquel il parle en paroles couvertes, l'appelant Norbin, qui eſt l'anagramme ou nom retourné dudit Brinon*, &c.

* Voy. ce qu'en remarque Tabourot, dans ſes *Bigarrures*, au Chapitre des *Anagrammes*.

JEAN BROÉ, de Tournon en Vivarets. Il a écrit en vers François un Traité des mœurs pour les enfans, imprimé à Lyon.

JEAN BROHON, Médecin de Coutances ou Conſtances en Normandie. Il a écrit un Almanach ou Journal Aſtrologique avec les Jugemens prognoſtiques pour l'an 1572, imprimés à Rouen l'an 1571. Il a écrit pluſieurs autres Prognoſtications. Il floriſſoit en Normandie l'an ſuſdit 1571, en la Ville de Coutances.

JEAN BROUARD, Prêtre, natif de Laval au Maine. Il a écrit un Livre intitulé, La leçon à ceux qui diſent, Je ne ſais quelle religion je dois tenir, &c. Je ne ſais s'il eſt imprimé *.

* Ce Livre, s'il avoit été bien raiſonné, auroit été fort curieux.

JEAN BROULLIER, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de S. Julien du Mans. Il a écrit un Recueil des vies des Evêques du Mans, lequel n'eſt encore imprimé. Il florit au Mans cette année 1584, & s'étudie de tout ſon pouvoir de remettre en leur entier & première ſplendeur les choſes ruinées en ladite

Egliſe, aux premiers troubles & ſéditions advenues l'an 1562, pour le fait de la Religion.

JEAN LE BRUN, Poëte François, l'an 1558. Beranger de la Tour d'Albenas fait mention du ſuſdit Poëte. Je n'ai point vu ſes Ecrits.

JEAN BRUNEAU, Avocat à Gyen ſur Loire, près Orléans, autrefois Miniſtre, & maintenant réduit à l'Egliſe Catholique & Romaine. Il a écrit une Epître contenant les raiſons & moyens de ſa réunion en l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, imprimée à Paris chez Leon Cavelat, l'an 1578; Diſcours Chrétien de l'Antiquité des Conſtitutions, Ordonnances & vraies marques de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique & Romaine, contraire aux ſectes & prétendues Egliſes de ce temps, imprimé à Paris l'an 1581, auquel temps floriſſoit à Paris ledit Auteur.

JEAN BUDÉ, Pariſien, Conſeiller du Roi & Audiencier de France, l'an 1487. (Je ſuis en doute ſi c'étoit le père de Guillaume Budé, duquel nous avons parlé ci-deſſus)[1]. Ledit Jean Budé a fait un Recueil très-ample des Arrêts, Edits & Ordonnances Royales, prononcées tant en Latin qu'en François ès ſouveraines Cours de France, & principalement à Paris. Nous les avons par devers nous écrits à la main de lettre antique, & paraphés ou ſignés de ſa main. Ce Livre contient ſoixante-dix feuilles de papier minuté, qui ſont deux mains & demie de papier écrit en Lettre preſſée. Il floriſſoit à Paris l'an ſuſdit 1487, & acheva ce Livre le quatrième jour d'Août.

[1] Ça été une grande négligence à Louis le Roi de n'avoir pas marqué le nom ni du père, ni de la mère de Guillaume Budé, dont il publia la vie, l'année même de la mort de Budé. (M. DE LA MONNOYE)*.

* Voy. ci-deſſus le mot GUILLAUME BUDÉ, où il eſt établi que le *Jean*, dont il eſt ici queſtion, étoit le père de *Guillaume*.

JEAN DE BUIGNON, Rochelois. Il a écrit quelques

Poëſies Françoiſes, deſquelles fait mention Albert Babinot en ſa Chriſtiade, fol. 24, au Sonnet qu'il lui dédie.

JEAN BULLAUT, Architecte de M. le Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, &c. Il a écrit un Traité de Géométrie & d'Horologiographie pratique, qui eſt le titre qu'il a impoſé à ſon Livre, imprimé à Paris chez Guillaume Cavelat, l'an 1564; Recueil d'Horlogiographie, contenant la deſcription, fabrication & uſage des horloges ſolaires, compoſé par ledit Jean Bullaut, & imprimé à Paris chez Jean Bridier pour Vincent Sertenas, l'an 1561, *in*-4°. Il floriſſoit à Eſcoan près Paris, l'an 1561.

JEAN CABOSSE. Il a écrit un Traité du très-haut & excellent Myſtère de l'Incarnation du Verbe Divin, extrait du vieil & nouveau Teſtament, démontrant le chemin de l'éternelle felicité, imprimé à Paris chez Denis Janot, l'an 1542; le Miroir de Prudence, écrit en vers François, imprimé à Paris par ledit Janot, l'an ſuſdit 1542.

JEAN CALVIN, ou CAUVIN, et CHAUVIN, dit en Latin Calvinus, & par anagramme Alcuinus, ſous lequel nom il a mis des Œuvres en lumiere, afin de voir ce que l'on en jugeroit, ſans que l'on sût qu'ils fuſſent de ſa façon, &c. Il naquit en la Ville de Noyon en Picardie, l'an 1509, le 10 de Juillet. Il fut grand Miniſtre & le Chef de l'Egliſe de Genève après Guillaume Farel. Il a écrit pluſieurs Livres, tant en Latin qu'en François, &, entr'autres, ſon Inſtitution Chrétienne, imprimée tant de fois, & tant alléguée par tous les Théologiens qui ont écrit contre lui. Quant à ſes autres Œuvres en François, tant ſur le nouveau Teſtament, que ſur le vieil, & touchant les Sermons & leçons & autres Traités, imprimés en divers lieux, enſemble ſes réponſes au Cardinal Sadolet & autres, je n'en ferai pas ici plus ample mention, de peur de tomber en l'inimitié de pluſieurs, leſquels ne deſirent que l'on faſſe un récit de ſes Œuvres : toutefois le Catalogue en eſt bien

ample au Livre des Livres cenſurés par Meſſieurs de la Théologie de Paris, & au Catalogue des Livres défendus & prohibés par le Concile de Trente. Théodore de Béze en a auſſi fait mention au Diſcours de la vie dudit Calvin & autres en nombre infini [1]. Il mourut à Genève, l'an 1564, âgé de cinquante-ſix ans [2].

[1] Calvin, dans ſon temps, a fort bien écrit en notre langue, ce qui a donné lieu à Patru de le citer en divers endroits de ſes *Remarques ſur Vaugelas*, preſqu'auſſi ſouvent qu'il y cite Amyot. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Il naquit à Noyon le 10 Juillet 1509, & moutut à Genève le 27 de Mai 1564, âgé de cinquante-quatre ans dix mois, dix-ſept jours, par où l'on voit que La Croix du Maine, lui donnant cinquante-ſix ans de vie, s'équivoque de treize mois treize jours dans ſon calcul. (*idem*).

Le vrai nom de CALVIN étoit CHAUVIN. Il avoit fait d'aſſez bonnes études à Paris, à Orléans & à Bourges; il avoit été Précepteur de Meſſieurs du Tillet, qui furent à cauſe de cela ſoupçonnés de nouvelles opinions; il fut Chapelain de Notre-Dame de la Geſine à Noyon, & non Chanoine, comme on l'a dit; il donna quelques Ouvrages ſous le nom d'*Alcuin*, & changea enſuite ſon nom de *Chauvin* en celui de *Calvin*. Obligé de quitter Paris, à cauſe de la hardieſſe de ſes opinions, il ſe retira à Angoulême, où il prit le nom de *Parcan*; ne s'y croyant pas encore en ſureté, il alla juſqu'à Ferrare, où il ſe préſenta à la Ducheſſe Renée de France, qui le protégea; il y portoit le nom de *Happeville* ou *Heppeville*. Enfin il vint à Genève en 1536, & il y fut fait Profeſſeur de Théologie; il s'y montra d'une ſévérité outrée, & deux ans après il en fut banni par le Conſeil des *deux cens*, pour n'avoir pas voulu admettre à la cène des femmes trop parées; ce furent les Bernois qui ſollicitèrent ſon éloignement; il ſe retira à Strasbourg, où, en 1540, il épouſa Idelette, veuve d'un Liégeois, Anabaptiſte, qu'il avoit converti. Cinq ans après ſon banniſſement, après avoir paſſé quelque temps à Baſle, où on dit qu'il acheva ſon *Inſtitution*, il fut rappelé avec honneur à Genève, où il paſſa le reſte de ſes jours, jouiſſant d'un tel crédit, qu'on l'appeloit *le Pape de Genève*. Vignon, qui a donné pluſieurs Editions de ſon Livre de l'*Inſtitution*, s'aviſa de mettre dans une vignette, à la fin du Livre, un bras ſortant d'un nuage, armé d'une épée flamboyante, avec ces mots de S. Math. Chap. 10, ℣ 34, *Non veni pacem mittere in terram*. Cette Edition fut fort recherchée par les Catholiques, pour s'autoriſer ſur les violences de Calvin. Il avouoit lui-même, à l'occaſion de la véhémence dont Bucer & d'autres réformateurs l'accuſoient que c'étoit un défaut de ſon tempérament plutôt que de ſon eſprit, & qu'il n'avoit encore pu dompter cette bête féroce*. *Voy.* la note au bas de la page 302, Tom. III des *Cérémonies des Religions*, qui commence par ces mots, *Calvin étoit colére*, &c. Turretin (Jean Alfonſe)

Tom. II de ſes *Diſſertations*, pag. 45, le juſtifie ſur le ſupplice de Servet. Calvin ne ſavoit point d'Hébreu que ce que lui en diſoit le ſavant Chevalier, dont il a été parlé plus haut, mais il avoit beaucoup d'eſprit, & écrivoit ſi bien en Latin & en François, que l'on fit ce Diſtique ſur ſon Livre de l'*Inſtitution* :

Præter Apoſtolicas, poſt Chriſti tempora, Chartas
Huic peperere libro ſecula nulla parem.

Si Calvin eut la paſſion de dominer, il n'eut pas celle d'accumuler ; il ne laiſſa que deux cens écus pour payer ſes dettes, & une taſſe d'argent à ſon héritier. (M. FALCONNET).

Voy. les Lettres de Patin, Tom. I, Let. 39, Teiſſier, Tom. I, pag. 64 & 65, le Journal des Savans, 1700, pag. 107, Pithœana, &c. — On trouve dans du Verdier le Catalogue des Ouvrages de Calvin, qui ont été imprimés à Amſterdam en 1671, en neuf volumes *in-fol.* La meilleure Edition du Livre de l'*Inſtitution* de Calvin eſt celle de Robert Etienne, *in-fol.* 1553.

* Calvin avoit véritablement le caractère altier, dur & inflexible d'un réformateur enthouſiaſte ; ſon attachement opiniâtre à ſes idées étouffoit en lui tout autre ſentiment, toute autre paſſion ; il ne donna dans aucun excès de débauche, comme la plupart des autres Chefs de Secte, qui ſembloient agir plus pour l'intérêt de leur paſſion, que pour celui du parti qu'ils formoient ; on prétend même qu'il ne ſe ſeroit jamais marié, ſi ſes ennemis ne lui avoient reproché qu'il ne reſtoit dans le célibat que pour devenir un jour Cardinal, en ſe réconciliant avec l'Egliſe Romaine. Il prêcha avec une véhémence étonnante contre l'uſage de ſe ſervir de pain Azyme à la Cène, ce qu'il appeloit un reſte de la ſuperſtition de la Proſtituée, & il ne conſentit à revenir à Genève qu'à condition qu'on lui feroit ſatisfaction ſur cet article, & ſa dure fierté l'emporta. L'eſprit de fanatiſme, alors dominant, le faiſoit regarder comme un homme néceſſaire, quoique les différentes exécutions qu'il fit faire, & pour des cauſes très-légères, duſſent dévoiler toute l'atrocité de ſon caractère ; mais il avoit une force dans l'ame qui l'emporta toujours ſur les eſprits plus foibles, qui ſe ſoumirent à ſon gouvernement. L'Abbé de Longuerue prétend qu'il ne connoiſſoit des Pères que S. Auguſtin & S. Thomas, que tout ce qu'il a écrit ſur l'Ancien Teſtament ne vaut pas la peine d'être lu, parce qu'il ne ſavoit pas l'Hébreu. Ses autres Ouvrages ſur l'Ecriture ſont pleins de digreſſions étrangères, d'invectives & de ſens contraires. Sa doctrine même ſur la juſtification & ſur la manière de la préſence de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie, n'eſt plus ſuivie depuis long-temps ; les Miniſtres d'Aillé & Blondel en faiſoient peu de cas, & le Miniſtre Claude ne craignit pas de prêcher un jour à Charenton contre le ſentiment de Calvin ſur l'Euchariſtie, qu'il regardoit comme une idée particulière, incompréhenſible & inexpliquable.

JEAN DE CAMBERIE *. Il a écrit le Miroir Royal, blaſonnant les Armoiries de France & le nom du Roi : enſemble une Epître à Madame Catherine de Médicis, imprimée à Paris l'an 1549, par Vincent Sertenas, (*in*-8°.)

* Le P. le Long écrit CAMBERY.

JEAN CANAPE, Docteur en Médecine, & Lecteur public des Chirurgiens à Lyon, l'an 1542, Médecin du Roi François I, &c. Il a traduit de Grec en François pluſieurs Livres de Galien, ſavoir eſt le Livre des ſimples médicamens, imprimé; le Livre dudit Galien, traitant du mouvement & des muſcles, imprimé à Paris chez Denys Janot, l'an 1541. Il a traduit de Latin en François l'Anatomie du corps humain, écrite par Jean Vaſſe, dit Vaſſeus, imprimée à Lyon par Jean de Tournes & par Eſtienne Dolet, l'an 1542; les Tables Anatomiques dudit Vaſeus, imprimées; Commentaires & annotations ſur le Prologue, & Chapitre ſingulier de Guy ou Guyon de Cauliac, Docteur en Médecine & Chirurgien, traitant de la Chirurgie, &c. imprimé à Lyon par Eſtienne Dolet, l'an 1542. Il a traduit l'Anatomie des os du corps humain, écrite par Galien, imprimée à Lyon par Jean Stratius, l'an 1583, à la Bible d'or, (*in*-8°.) Il floriſſoit l'an 1540.

JEAN CANTIN, ou QUENTIN, Docteur en Théologie. Il a fait, dit & proféré vingt-ſix Sermons, tant en l'Egliſe de S. Severin à Paris, qu'en autres lieux, leſquels ont été recueillis & mis par écrit par Jean Panier, ſieur de Bougival, l'an 1480, le douzième jour de Mai. Ces vingt-ſix Sermons ſe voient écrits à la main ſur papier *in*-4°. l'an ſuſdit 1480 par ledit Panier, & ſont en la Bibliothèque de Georges du Tronchay, ſieur de Balladé, duquel nous avons parlé ci-deſſus *.

* C'eſt le même que Jean Quentin, Docteur en Théologie, & Pénitencier ſur la fin du quinzième ſiècle.

JEAN DE CARCASSONNE (Frère), Hermite de l'Ordre de S. Auguſtin, Docteur en Théologie. Il a écrit pluſieurs Epi-

tres, Traités & Admonitions, tant en Latin qu'en langue Françoiſe. Nicolas Bertrand fait mention de lui en ſon Hiſtoire de Toloſe *.

* Il vivoit en 1550.

JEAN CARON, Aſtrologue & Mathématicien [1]. Il a mis en lumière une ſienne prognoſtication pour l'an 1540, imprimée audit an.

[1] Son vrai nom étoit CARION. Il mourut à Berlin, en 1538, âgé de trente-neuf ans. La *Prognoſtication* ici mentionnée, étoit une Traduction Françoiſe de l'Allemand. Carion a auſſi compoſé une Chronique en Allemand. Herman Bonn la traduiſit en Latin; ce n'étoit originairement qu'un petit *in*-16, les additions de Mélanchton, de Peucer & du Traducteur François Simon Goulart en ont fait deux gros volumes *in*-8°. qui conſervent néanmoins toujours le titre de *Chronique de Carion*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN CARRIER, ou CHARRIER, natif d'Apt en Provence, Avocat du Roi au Parlement d'Aix en Provence, jadis Secrétaire de M. Bertrand, Conſeiller du Roi en ſon privé Conſeil, & Préſident en ſa Cour de Parlement à Paris, &c. Il a traduit de Latin en François les cinq Livres de Gaſpard Contaren, ou Contarin, Gentilhomme Vénitien, touchant les Magiſtrats & République des Vénitiens, imprimés à Paris par Galiot du Pré, l'an 1544. Il a traduit d'Italien en François le Diſcours de Nicolas Machiavel, Florentin, traitant de l'art Militaire, ou de la Guerre. Il a écrit un Diſcours de ſon voyage en Angleterre fait pour le Roi, non encore imprimé. Il a écrit pluſieurs vers tant en Latin qu'en François. Il floriſſoit audit an 1544. Voy. ci-après Jean Charrier.

JEAN DE CAUMONT, Langrois, ou né en l'Evêché de Langres, Docteur ès droits, Avocat au Parlement de Paris, &c. Ceſuy-ci eſt un homme bien docte & très-éloquent, & prêt pour diſcourir promptement de tous ſujets propoſés touchant les Arts libéraux & autres diſciplines, deſquelles choſes il a fait preuve devant la Majeſté du Roi Henri III par pluſieurs & diverſes fois. Ses Diſputes ou Propoſitions prononcées par lui de

vive voix devant le Roi de France & autres, ne ſont encore imprimées. Il a écrit un Advertiſſement au Roi pour le Royaume de France, imprimé à Bordeaux. Traité contenant cette Diſpute : ſavoir, s'il eſt loiſible de châtier le fils pour le délit du père, écrit en Latin & en François par l'Auteur. Il florit à Paris cette année 1584.

JEAN DES CAURRES, natif de Moreul en Picardie, Principal du Collège d'Amiens, & Chanoine en l'Egliſe de S. Nicolas en ladite ville d'Amiens, &c. Il a mis en lumière un fort docte & bien laborieux ouvrage, lequel il a intitulé Œuvres morales, diviſé en pluſieurs Livres, leſquels contiennent une infinité d'Hiſtoires très-mémorables de beaucoup de beaux exemples vertueux, leſquels il a recueillis de pluſieurs Auteurs Grecs & Latins tant anciens que modernes. Le tout imprimé à Paris pour la premiere fois chez Guillaume Chaudiere l'an 1575, & depuis augmenté de plus de la moitié par ledit Jean des Caurres, & imprimés l'an 1583 chez ledit Chaudiere; Advertiſſement & Remontrance à gens de tous états, pour ſubvenir aux pauvres en temps de cherté & de famine; Sermon des circonſtances que doit avoir l'aumône; Traité de la Charité, tendant à même fin, écrit en vers François, le tout imprimé à Paris chez Guillaume Chaudiere l'an 1574. Il florit à Amiens en Picardie cette année 1584, & ne ceſſe de profiter au Public tant par ſes doctes écrits que pour l'inſtruction qu'il donne à la jeuneſſe qu'il a en charge en ſon Collège audit lieu d'Amiens. Il a écrit & compoſé de ſon invention pluſieurs Livres, deſquels s'enſuivent les titres que nous avions omis ci-deſſus. Les premiers Elémens de la Piété Chrétienne; Opuſcule de la Croix de Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt; Un Recueil d'aucunes Sentences notables extraites de celles de Nil, Evêque & Martyr, & traduites de Latin en vers François; Exhortation & Inſtitution à la Fille Chrétienne, imprimée à Paris chez Guillaume Chaudiere 1573; Traité ſpirituel, contenant une brève Inſtitution pour guider & conduire la Jeuneſſe à la voie de perfection chrétienne; un petit Traité de

de la conſervation de ſanté en vers François, imprimé à Paris chez Guillaume Chaudiere 1575; deux Eclogues ſur le mariage de haut & puiſſant Seigneur Meſſire Gilles de Mailly, & illuſtre Dame Madame Marie de Blanchefort, imprimées à Paris chez Guillaume Chaudiere 1575; Odes ſur l'heureux avénement & ſacre de Révérend Père en Dieu Meſſire Geoffroy de la Martonie, Evêque d'Amiens, imprimé à Paris chez Guillaume Chaudiere 1577; la vraie forme & manière de vivre des Chrétiens en tous états; la Remontrance que fit Jacob à ſes enfans un peu auparavant qu'il rendît l'eſprit, accompagnée de celles de ſes douze enfans Patriarches, & de Tobie à ſon fils, imprimée à Paris chez Guillaume de la Nouë 1577; les Dialogues ou Colloques de Mathurin Cordier, illuſtrés en pluſieurs endroits de Scholies Chrétiennes, imprimés à Paris chez Michel de Roigny 1578.

Livres non encore imprimés.

Œuvres morales, ou Diſcours ſacrés, contenant une Inſtitution en bonne mœurs, comme chacun ſe doit bien & ſagement gouverner en toutes actions humaines, & en quelconques charges & occupations publiques & particulières; Diſcours ſacrés comprins en trois Livres: le premier, contenant, comme l'Egliſe Chrétienne, depuis la Nativité du fils de Dieu, juſques à ce temps préſent, a été perſécutée par les Juifs, Empereurs, Rois, Princes, Ethniques, & autres défaillans de la Foi, la fin malheureuſe d'iceux; comme au milieu de tant de changemens des Royaumes & émotions violentes, Dieu l'a tellement préſervée, qu'elle demeure ſaine & ſauve, & demeurera perpétuelle: le ſecond, traitant de l'aſtuce de Sathan, lequel voyant que par les tourmens des corps il ne s'avançoit en rien, a introduit en la famille du Sauveur des ſchiſmes & héréſies, pour empoiſonner & engloutir les enfans de Dieu: le troiſième, contenant le moyen de porter patiemment la ſpatieuſe Mer des perſécutions & afflictions qui arrivent ordinairement aux Chrétiens; Hiſtoire naturelle de l'Homme, & des parties d'icelui

qui ſont le corps & l'ame. Œuvre utile & profitable à tout homme pour apprendre à ſe bien connoître ſoi-même, à ſe bien meſurer de la meſure de ſa propre nature, pour ſe ſavoir bien contenir dedans les limites d'icelle, & entendre pluſieurs points difficiles de la Théologie, Philoſophie, Médecine & Chirurgie; Petit Catéchiſme, ou compoſition familière des points principaux & myſtères ſignalés de la Doctrine Chrétienne, en forme de dialogue; la Tragédie de David combattant Goliath. Il florit en la ville d'Amiens cette année 1584. Et quant à ſes compoſitions Latines, j'en ferai mention dans ma Bibliothèque Latine [1].

[1] Jean des Caurres mourut à Paris le 17 Mars 1587, dans ſa quarante-cinquième année. C'étoit, comme le remarque du Verdier au mot PIERRE BRESLAY, un grand Plagiaire. On peut voir l'Article de JEAN DES CAURRES dans les Supplémens au Dictionnaire de Bayle. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN CHABANEL, Tholoſan, jeune homme docte ès Mathématiques & autres diſciplines; il a mis en lumière quelques Œuvres imprimées chez Gervais Mallot l'an 1581, ou environ. Je ne ſais ſi ſon livre s'intitule la République Chrétienne; à la ſeconde édition de ce mien livre, je m'en informerai plus avant; mais je n'en ai le loiſir, étant trop preſſé pour l'édition de cet ouvrage [1].

[1] On a publié deux de ſes Ouvrages long-temps après ſa mort: l'un intitulé l'*Antiquité de l'Egliſe de Notre-Dame de la Daurade à Toulouſe*; l'autre de l'*Etat & Police de la même Egliſe*, par Jean de Chabanel, Docteur en Théologie, & Recteur de cette Egliſe, tous deux *in*-8°. à Toulouſe, chez Colomiez, le premier en 1621, le ſecond en 1623 *. (M. DE LA MONNOYE).

* On avoit imprimé en ce même lieu un Livre de Chabanel, intitulé de l'*Antiquité des Egliſes Parochiales*, &c. dès l'an 1608.

JEAN CHALUMEAU, Secrétaire de M. le Vicomte de la Guierche. Il a mis en lumière deux Traités de M. Claude d'Eſpence, Docteur en Théologie; ſavoir eſt, l'un traitant de ce qui eſt convenable à un Prince d'être ſtudieux, l'autre de l'excellence des trois Lys de France; le tout imprimé à Paris l'an 1575 chez Guillaume Auvray.

F. JEAN CHAMPAGNE, Docteur en Théologie. Il a écrit un Livre d'Epîtres, imprimées à Reims en Champagne l'an 1575 [1].

[1] Les PP. Quétif & Echard, à l'Article de leur Confrère JEAN CHAMPAGNE, n'ont point fait mention de ces *Epîtres*, ce qui me fait croire qu'elles ne ſont autre choſe que le *Diſcours du Sacre*, &c. dont parle du Verdier au même mot. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN CHAPELAIN (Sire), ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit le Fabliau, ou plaiſant Diſcours du Secretain de Clugny, non encore imprimé [1].

[1] Comme les Auteurs, ſur-tout les Faiſeurs de Contes, ſe copient la plupart les uns les autres, le *Fabliau* de Jean Chapelain a été copié par le Maſſuccio Salernitano, qui en a fait la première de ſes *Cinquante Nouvelles*. Le Maſſuccio a eu enſuite pour copiſte l'Auteur anonyme des *Contes du Monde avantureux*, qui, croyant mieux déguiſer ſon emprunt, a fait de ce Conte, non pas le premier des ſiens, mais le vingt-troiſième. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN CHAPERON, dit LE LASSÉ DE REPOS. Il a traduit d'Italien en François un Livre de Chriſtine de Piſe en Italie, intitulé le Chemin de long eſtude, traitant du Prince digne de gouverner le monde [1], &c. imprimé à Paris l'an 1549 *.

[1] La Croix du Maine, en moins de deux lignes, fait ici quatre bévues. La première d'avoir dit *Chriſtine de Piſe* pour *Chriſtine de Piſan*, comme plus haut, dans ſon Article, on a vu qu'elle s'appeloit; la ſeconde, d'avoir ignoré que cette *Chriſtine* étoit née à Boulogne, & non pas à *Piſe*; la troiſième d'avoir cru que le *Chemin de long étude*, vieux Livre François, étoit Italien, & la quatrième de n'avoir pas ſu que Chriſtine ayant écrit ce Livre en rime Françoiſe, Jean Chaperon avoit ſimplement travaillé à le mettre en proſe. (M. DE LA MONNOYE).

* Il a compoſé le *Dieu Garde Marot*, & autres Poëſies, imprimées en 1537, *in*-16.

JEAN CHARDAVOINE, natif de Beaufort en Anjou. Il a fait un recueil des plus belles chanſons modernes, leſquelles il a miſes en muſique, imprimé à Paris l'an 1576.

JEAN DE CHARRIER, Gentilhomme natif en Auvergne. Il a écrit un Poëme François dédié au Roi Henri III, faiſant

mention de ſon retour de Polongne en France, imprimé au Mans par Hiéroſme Olivier l'an 1574, & à Paris auſſi.

JEAN DU CHASTEL, natif de Vire en Normandie, de l'Ordre de S. François. Il a écrit une Epître miſe au-devant du Livre de frere Joſeph, intitulé : Le Meſſager de tout bien, &c. imprimé par Engelbert & Jean de Marnef, l'an 1500, ou environ, auquel temps vivoit ledit du Chaſtel.

JEAN DU CHASTELET, ancien Poëte François, vivant l'an 1260, ou environ. Il a mis en vers François les dicts moraux de Caton, non encore imprimés *.

* Voy. Fauchet, Chap. 97.

JEAN CHARTIER, natif d'Orléans, excellent Peintre & Graveur en Taille douce. Il a mis en lumière ſon premier Livre des Blaſons vertueux, contenant dix figures gravées en taille douce, & imprimées par lui-même à Orléans l'an 1574.

JEAN CHAUMEAU, Sieur DE LASSAY, dit en Latin CALAMEUS, Avocat au Siège Préſidial de Bourges, &c. Il a écrit & compoſé l'Hiſtoire de Berry, contenant l'origine, antiquité, geſtes, proueſſes, priviléges & libertés des Berruiers, imprimée à Lyon par Antoine Gryphius l'an 1566, auquel temps floriſſoit ledit ſieur de Laſſay.

JEAN DE CHEVIGNY *, natif de Beaune en Bourgogne, Poëte Latin & François. Il a traduit de Latin en François la vie de Cornelius Gallus, excellent Poëte Latin, &c. laquelle n'eſt encore en lumière. Il a compoſé pluſieurs autres Œuvres, deſquelles je n'ai connoiſſance **.

* Liſez DE CHEVIGNARD.

** Voy. ci-deſſus l'Article JEAN-AYMÉ DE CHAVIGNY.

JEAN CHOISNIN, natif de Chaſteleraud en Poictou, Secretaire du Roi de France & Pologne, Henri III du nom, &c. frère de François Choiſnin, Officier de la Roine de Navarre,

&c. Il a écrit un Diſcours de tout ce qui s'eſt fait & paſſé pour l'entière négociation de l'élection du Roi de Pologne, &c. diviſé en trois livres, & imprimé à Paris chez Nicolas Cheſneau l'an 1574 [1].

[1] Le *Diſcours* dont il eſt queſtion à cet Article, eſt de Jean de Montluc, Evêque de Valence. La vingt-neuvième Epître de la ſeconde partie des *Epîtres Françoiſes*, écrites à Joſeph Scaliger, eſt de François Choiſnin, frère de Jean, quoique ſignée *Choiſny*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DU CHOUL, Gentilhomme Lyonnois, (frère de Guillaume du Choul, Bailly des Montagnes du Dauphiné, duquel nous avons parlé ci-deſſus) &c. [1]. Il a écrit un Dialogue de la Ville & des Champs, avec une Epître de la vie ſolitaire, le tout imprimé à Lyon l'an 1565.

[1] Il étoit fils & non pas *frère* de Guillaume du Choul, comme le dit La Croix du Maine. Ce qui l'a trompé, c'eſt qu'ayant trouvé à la tête du petit *in-8°. De varia quercûs hiſtoria* de Jean du Choul, *Auctore Joanne du Choul G. F.* a cru que ces deux lettres *G. F.* ſignifioient *Gulielmi Fratre*; mais il lui eût été aiſé de reconnoître qu'elles ſignifioient *Gulielmi Filio*, s'il eût voulu ſeulement, ou lire les cinq ou ſix premières lignes de l'Epître Liminaire, ou conſulter la Table, au mot *Gulielmus du Choul, Auctoris pater*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DES CINQ-ARBRES, ou DE CINQ ARBRES, dit QUINCARBOREUS, Lecteur du Roi à Paris ès Lettres Hébraïques, Doyen des Lecteurs Royaux en l'Univerſité de Paris, natif de la Ville d'Aurillac en Auvergne, &c. Il florit à Paris cette année 1584. Je ne ſais quels écrits François il a mis en lumière. Je ferai mention de ſes Œuvres Latins autre part *.

* Il mourut à Paris en 1587.

JEAN DE CIS, ou DE CYS, & ſelon d'autres DE THIS, ancien Poëte François. Il a traduit de Latin en vers François les Livres de Boëce touchant la Conſolation. Cet Œuvre n'eſt encore imprimé que j'aie vu, je l'ai écrit à la main [1].

[1] Un Anonyme, dont j'ai vu la Traduction en vers François de ce même

Ouvrage de Boëce, imprimée en petit *in-fol.* Gothique à deux colonnes, ſans marque de temps, ni de lieu, après avoir d'abord dit:

Trans laté le trouvay en proſe,
Mais monlt me ſembla rude choſe.

dit enſuite vingt vers plus bas:

Mais puiſque j'eus tout ce parfait,
Je trouvay qui l'avoit extrait,
Moult bien le Maître Jehan de Tis,
Fors que métres fit ſi précis,
Que nul bien ne les entendoit,
Qui ailleurs ne les comprendoit,
Pourquoy encore eſt bon le mien,
Que j'ay extrait non veu le ſien.

par où il ſemble n'avoir point connu la Traduction en vers de ce Livre de Boëce par Jean de Meun, n'en ayant fait nulle mention. (*Mais n'eſt-ce pas celle dont l'Anonyme parle, & que M. de la Monnoye méconnoît, parce qu'il la croit en vers, quoiqu'elle ſoit en proſe?* Préſident Bouhier) — J'incline au reſte à croire qu'il faut plutôt lire Jean *de Cis* que Jean *de Tis*, tant parce que la Croix du Maine a lu *de Cis* dans ſon Manuſcrit, que parce que les rimes dans les anciens Poëtes étant d'ordinaire très-riches, celle de *Précis* employée par l'Anonyme ſuppoſe plutôt *Cis* que *Tis*, & que d'ailleurs les Copiſtes formoient alors le *T.* & le *C.* d'une manière ſi reſſemblante, qu'il étoit aiſé de s'y tromper. Quant au temps où vivoit le Traducteur Anonyme que j'ai cité, ſon ſtyle & ces vers me font préſumer que c'étoit ſous Charles VII.

Car de cueur & corps apreſté,
En mettre tranſlation afin
Que Charles Roy qui a eſté
Souef nourry Duc & Dauphin,
En ſa nouvelle Mageſté
Ne ſoit à courroux trop enclin,
Quant voit ſon peuple moleſté
De la Baniére Anti Chriſtin.

c'eſt-à-dire, par l'Anglois, oppoſé au Roi très-Chrétien. (M. DE LA MONNOYE).

Le Préſident Bouhier remarque ſur cet Article qu'il y a une autre Traduction en vers du même Ouvrage, faite à ce qu'il croit ſous Charles VIII, & qui eſt parmi ſes Manuſcrits, coté B. 89.

JEAN DE CLAMORGAN, Sieur DE SAAVE, premier Capitaine & Chef de la Marine du Ponent, &c. * Il a écrit le Diſ-

cours de la chaſſe du Loup, imprimé chez Jaques du Puis à Paris, avec la Maiſon Ruſtique de Charles Eſtienne, &c. l'an 1566, & par pluſieurs autres diverſes fois; la Carte univerſelle en forme de Livre, ſur un point non accoutumé de la figure & plan de tout le monde, en laquelle ſont les mers & terres aſſiſes en longitude & latitude; Il fait mention de cette Carte en ſon Epître au Roi. Je ne ſais s'il l'a fait imprimer. Il promet davantage en la ſuſdite Epître miſe au-devant de la Chaſſe du Loup; un Livre de la façon & manière de conſtruire les grands navires, les armer & victailler, dreſſer le combat par mer, faire les navigations loingtaines par le ſoleil, la lune & étoiles fixes, autrement que l'on a accoûtumé. Je n'ai point vu les livres ſuſdits imprimés. Il floriſſoit ſous Charles IX, & auparavant ſous François I & Henri II.

* Il vécut long-temps, car il ſervit quarante-cinq ans ſur mer. Il dédia à François I une nouvelle forme de Mappemonde, avec les latitudes & les longitudes. Ce Prince la fit placer dans ſa Bibliothèque de Fontainebleau.

Voy. la Bibliothèque des Auteurs qui ont écrit ſur *la Chaſſe*, pag. 107.

JEAN LE CLERC, dit Clerici, Confeſſeur des ſœurs de l'Annonciade de Béthune en Picardie, &c. Il a compoſé l'Inſtruction des petits enfans, imprimée à Béthune par Pierre du Puis.

JEAN LE CLERC, natif de Meaux, Miniſtre de Metz en Lorraine, l'an 1523. Je n'ai point vu de ſes écrits ſoit Catholiques ou autrement.

JEAN COLIN, Licencié ès Loix, Bailly du Comté de Beaufort, &c. Il a traduit de Latin en François, ſuivant la traduction Latine d'Ange Politian, les huit Livres de l'Hiſtoire de Herodian, Auteur Grec, traitant des Empereurs Romains depuis Marcus juſques à Gordian, & l'a annoté de fort doctes annotations ſur les paſſages les plus difficiles, &c. imprimé à Paris par Jean Foucher & Vivant Gaulterot, l'an 1541 *in*-8°. chapitre 28 *. Jaques de Vintimille, Rhodien, a traduit ledit Livre

de Herodian (comme nous avons dit ci-deſſus.) Il a traduit de Latin en François les trois Livres des Loix de Ciceron, le tout avec de très-doctes annotations dudit Colin, imprimés à Paris chez Denis Janot, l'an 1541. Il a traduit d'Italien en François le Courtiſan de Balthazar de Chaſtillon, revu & recorrigé par Melin de S. Gelais, &c. imprimé à Paris chez Gilles Corrozet l'an 1549. Je ſuis en doute ſi ça été ledit Jean ** Colin, ou bien Jaques Colin, Abbé de S. Ambroiſe à Bourges, qui ait traduit ledit Courtiſan : car à la traduction, il n'y a que ce nom de Colin ſans le prænom de Jean ou Jaques. ***

* Il a auſſi traduit le Livre de Ciceron *de l'Amitié*, imprimé à Paris, 1537, *in*-8°.

** C'eſt *Jaques Colin*, lié d'amitié avec Melin de S. Gelais, qui par cette raiſon voulut bien revoir & corriger la verſion de ſon ami, mort avant l'an 1538. La Croix du Maine n'a pu ſavoir que la Traduction Françoiſe de l'Ouvrage Italien de Balthazar de Chaſtillon étoit de Jean Colin que par l'Epigramme de Borbonius, qui eſt au commencement de la verſion.

*** Voy. ci-deſſus JAQUES COLIN.

JEAN DE COMBES, ou DES COMBES, Conſeiller & Avocat du Roi en la Sénéchauſſée de Rion en Auvergne, fils aîné de M. des Combes, premier Préſident des Généraux de Montferrand, audit pays d'Auvergne, &c. Il a écrit un bien docte Livre de l'inſtitution & origine de toutes les charges & impoſitions tant ordinaires qu'extraordinaires, qui ſe levent en France, & des Officiers ayant charge d'icelles, imprimé à Paris chez Federic Morel, l'an 1575.

JEAN COSSET, (Frere), Gardien du Convent des Cordeliers au Mans, Docteur en Théologie à Paris, natif de la Paroiſſe d'Eſpineu le Chevreul, au Comté du Maine. Il a écrit un Livre intitulé la Bataille de Dieu & de Gedeon contre Madian, ſous la deſcription de la bonne & mauvaiſe conſcience, imprimé au Mans l'an 1553 par Hiéroſme Olivier, auquel temps ledit frère Jean Coſſet floriſſoit, &c.

JEAN COUSIN, excellent Peintre [1]. Il a écrit en François un

un Livre de l'art de Peinture; je ne ſais s'il eſt imprimé. Loys le Roi dit Regius en fait mention en ſon Livre de la Viciſſitude des choſes.

[1] Félibien a parlé de ce Peintre avec éloge dans la troiſième partie de ſes *Entretiens ſur les ouvrages des Peintres.* Le Livre de *Perſpective* de Jean Couſin fut imprimé à Paris *in-fol.* l'an 1560; un autre de *Portraiture*, auſſi à Paris, 1603. Jean Couſin vivoit encore ſur la fin du ſeizième ſiècle*; celui de l'Article ſuivant n'eſt pas le même. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean Couſin, Peintre & Sculpteur, né à Soucy près de Sens, eſt le premier des Peintres François qui ſe ſoit fait quelque réputation. Le meilleur de ſes tableaux eſt celui du *Jugement Univerſel*, qui eſt à la Sacriſtie des Minimes du Bois de Vincennes; & qui a été gravé par Pierre de Jode, Flamand, bon Deſſinateur. Mais comme de ſon tems la mode étoit de peindre ſur le verre, il s'y attacha plus qu'à faire des tableaux; il a peint ſur les vitres du Chœur de S. Gervais à Paris le *Martyre de S. Laurent*, *la Samaritaine* & l'*Hiſtoire du Paralytique.* On peut juger de ſes talens pour la Sculpture par le *Tombeau de l'Amiral Chabot*, élevé dans la Chapelle d'Orléans de l'Egliſe des Céleſtins de Paris, & qui eſt de ſa main. On a encore de lui un petit Traité des *Proportions du corps humain*, qui eſt fort eſtimé. Ses talens & ſon eſprit l'introduiſirent à la Cour, & le firent eſtimer pendant les règnes de Henri II, François II, Charles IX & Henri III.

JEAN COSSIN, ou COUSIN, (je ne ſais ſi c'eſt le ſuſdit) excellent faiſeur de Cartes Marines, demeurant à Dieppe l'an 1575, &c. Il a écrit un livre rempli de Cartes marines, de rombs & vents, &c. à l'exemple du Théâtre d'Orthelius, lequel il eſpère bientôt faire imprimer. J'ai appris ceci par les lettres que m'a reſcrites Charles Michal, Savoiſien, en l'an ſuſdit 1575.

JEAN CORBICHON, François de nation, de l'Ordre des Auguſtins, Docteur en Théologie, Chapelain du Roi Charles V, l'an 1370. Il a traduit de Latin en François, par le commandement dudit Charles V, le Grand Propriétaire des choſes, de Berthelemy l'Anglois [1], imprimé à Paris par Philippe le Noir, l'an 1525, lequel livre ledit Corbichon dédia au Roi Charles V, ſon maître, l'an 1364.

[1] Le *Grand Propriétaire des choſes* eſt le Livre *de Proprietatibus rerum* du Cordelier Barthelemi Glaunville, dit communément *Bartholomæus Anglicus*

que La Croix du Maine indique ſeulement ſous le ſurnom de l'*Anglois*, ne ſachant pas ſans doute celui de *Glaunville*. Ce Livre ayant été mal compoſé, a été auſſi, comme il le méritoit, & mal traduit & mal imprimé. La Traduction qui, d'après la réviſion qu'en fit un Théologien Auguſtin, nommé *PierreFarget*, fut imprimée l'an 1485 à Lyon, chez Mathieu Huſſ, *in-fol.* en lettre Gothique, eſt pire de beaucoup que l'Original. Jean Corbichon devoit, ou ne la pas entreprendre, ou s'en mieux acquitter, puiſqu'il l'avoit entrepriſe. Il ne devoit pas, comme il a fait, en retrancher tout au moins le quart; il étoit, en qualité d'interprète, obligé de repréſenter fidèlement, juſqu'au ridicule endroit du quinzième livre, *tit. de Provinciis*, au mot FRANCIA, en ces termes: *Francia quæ & Gallia à Francis primitus dicitur nominata, vel à Franco Carnifice* (par *Carnifice* il entend *Boucher*) *qui ſucceſſit in Regem Pariſius, de quo Carnifices privilegiati ſunt ergà Regem, & ab illo ut dicitur nominata.* Corbichon en auroit été quitte pour une note au bas de la page, où il auroit réfuté cette impertinente fable, introduite peu de temps auparavant par le Poëte Dante, Chant 20 de ſon *Purgatoire*, & plus de cent cinquante ans après très-mal-à-propos rappelée par François Villon dans la Ballade de ſon *Appel.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE CORAS, Toloſain, Docteur ès Droits, Conſeiller du Roi au Parlement de Toloſe. C'étoit l'un des plus doctes & renommés Juriſconſuls de France, & lequel a écrit autant doctement que pas un autre de ſon ſiècle [1]. Il a écrit en François des Commentaires très-doctes ſur l'Arrêt de Martin Guerre, imprimés à Paris & à Toloſe par diverſes fois. Il a traduit de Latin en François l'Altercation en forme de dialogue de l'Empereur Adrian & du Philoſophe Epictète, contenant ſoixante & treize queſtions & autant de réponſes, à laquelle il ajoute une Paraphraſe, ou Commentaire ſur icelle, imprimée à Toloſe l'an 1558 chez Boudeville; Remontrance ſur l'inſtallation faite par ledit Jean de Coras de Meſſire Honorat de Martins & de Grille, en l'état de Sénéchal de Beaucaire le 4 de Novembre l'an 1566 à Niſmes, &c. imprimée à Lyon par Guillaume Rouville l'an 1567. Il fut fait mourir à Toloſe l'an 1572 durant les ſéditions de la S. Barthelemy commencées à Paris, & pourſuivies ès autres villes de France, à l'endroit de ceux de la Religion réformée. Je ferai mention de ſes Œuvres Latines autre part.

[1] Duaren, qui l'a traité de *Plagiaire*, l'a déſigné par une maligne alluſion à Κόρακ, que Cujas, Chap. 29 du Liv. II de ſon *Mercator*, appliqua depuis

à Jean Robert, diſciple de Coras. L'orthographe *Corraſius* offroit une étymologie *à corradendo* également injurieuſe. Il fut tué à Toulouſe comme Huguenot en 1572, âgé de cinquante-ſept ans. Ses deſcendans ſignent encore aujourd'hui *Coras*. Un d'entr'eux, petit-fils d'un petit-fils de Jean Coras, en a écrit la vie, imprimée à Montauban cent & un an après la mort de ce Juriſconſulte ſon Triſayeul *. (M. DE LA MONNOYE).

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XIII, pag. 1, & Tom. XX, p. 58.

* Il prouve que Jean Coras étoit né en 1513; ainſi M. de la Monnoye ſe trompe, en diſant que Coras n'avoit que cinquante-ſept ans lorſqu'il fut tué en 1572; il en avoit cinquante-neuf. La Croix du Maine n'a pu parler de trois autres Ouvrages écrits en François par Coras, parce qu'ils ne parurent tous trois qu'en 1605, long-temps après ſa mort. L'un eſt la *Paraphraſe ſur l'Edit des mariages clandeſtins*, l'autre eſt une Traduction des *Douze Règles pour parvenir à la vertu*, écrites en Latin par Jean Pic de la Mirandole, & le troiſième un Diſcours ſur l'*Office d'un bon Juge*.

JEAN CRESPIN, natif d'Arras, en la Gaule Belgique. Il a écrit l'Hiſtoire des Martyrs, contenant pluſieurs vies d'hommes exécutés pour la Rel. réf. enſemble leurs Diſp. & Conf. de F. imprimée à G. &c. [1].

[1] Ce que La Croix du Maine a écrit ici par abbréviation, doit être ainſi lu tout au long : *Pour la Religion réformée, enſemble leurs diſputes & conférences de foi, imprimées à Genève.* Outre ſon *Martyrologe*, que non ſeulement il a imprimé, mais à la collection & compoſition duquel il a eu beaucoup de part, on voit de lui une Tragédie intitulée le *Marchand converti*, imprimée à Genève chez Gabriel Cartier, 1582. Il mourut à Genève l'an 1572. *Voy.* Bayle, au mot CRESPIN, ma note ſur l'Art. 31 de Baillet, pag. 376 du Tom. I *in*-4°. & du Verdier, à la fin de la lettre M, au mot LE LIVRE DES MARTYRS. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE CUCHERMOIS [1], natif de la ville de Lyon ſur le Rhône. Il a traduit d'Italien en François le premier Livre de Guerin Meſquin, fils de Milon de Bourgogne, Prince de Tarente & Roi d'Albanie, contenant les faits & geſtes dudit Guerin, &c. imprimé à Lyon l'an 1530; Deſcription du voyage que fit ledit de Cuchermois en Hieruſalem, l'an 1490, imprimée avec l'Hiſtoire dudit Guerin Meſquin. Il floriſſoit ſous Charles VIII, Roi de France, l'an ſuſdit 1490.

[1] Le vrai nom eſt CUCHERMOIS, comme il eſt écrit ici, & non pas CUCHARMOIS, comme fait du Verdier. Henri Cuchermois eſt nommé parmi

les Echevins de Lyon en 1492, & Jacques Cuchermois en 1509, &c. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LE CUNELIER, ou LI CUNELIERS, ancien Poëte François, l'an 1260, ou environ. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes non encore imprimées.

* Voy. Fauchet, Chap. 65. Il eſt Auteur du Roman de Bertrand du Gueſclin. Bibl. du Préſid. Bouhier.

JEAN DALBIN, dit DE SERES. Il a écrit un Diſcours Chrétien, de la vocation légitime d'un chacun, imprimé à Paris l'an 1567; Six Livres du Saint Sacrement de l'autel, imprimés à Paris, *in* 8°. l'an 1566; les Marques de l'Egliſe, imprimées à Paris l'an 1568; Opuſcules ſpirituelles imprimées à Paris l'an 1567.

JEAN DANTHON (Frere) [1], de l'Ordre de S. Auguſtin, Abbé de l'Angle en Poitou, Poëte François & Hiſtorien, Chroniqueur du Roi Loys XII, duquel il a écrit les geſtes & vie, &c. Il floriſſoit l'an 1512. Jean le Maire de Belges l'appelle frere Pierre Danthon, & Jean Bouchet de Poitiers le nomme Jean d'Auton.

[1] La Croix du Maine auroit mieux fait d'écrire *D'Anton* que *Danthon*, & *Abbé d'Angle* qu'*Abbé de l'Angle*. Quant à ſa remarque touchant JEAN LE MAIRE & JEAN BOUCHET, il eſt vrai que le premier, à la fin de ſa *Légende des Vénitiens*, parlant de cet Abbé d'Angle, l'appelle *très-authentique Seigneur Prieur Frère Pierre D'Anton, Illuſtrateur des Chroniques de France*, en quoi il s'eſt mépris, & l'a plus correctement nommé *Jean* au-deſſus de ſa réponſe à Hector de Troie. Pour ce qui eſt de Boucher, il y a apparence que ſi l'on trouve dans ſes Œuvres *d'Auton* écrit pour *d'Anton*, la faute eſt plus vraiſemblablement de l'Imprimeur que de l'Auteur. La reſſemblance *u* en *n* dans l'écriture courante eſt cauſe que bien des gens, même habiles, ont lu *d'Auton* pour *d'Anton*. Cretin & Jean le Maire, l'un & l'autre contemporains de cet Abbé, ont toujours écrit *d'Anton*. Une preuve du moins certaine que Cretin, plus ancien que Jean le Maire, ne prononçoit pas autrement, ſe tire de cet endroit de ſon Epître à Macé de Villebrême :

Et ſe l'écrit, comme on le voit iſſu
De moi, n'eſt tel que ſe l'avoit tiſſu
Ce révérend Abbé le bon d'Anton,
Merveille n'eſt, car il abonde en ton
D'harmonieux & ſuave langage,
Et ne ſaurois y mettre de l'an gage
Correſpondant.

Comme toutes les rimes de cette Epître consiſtent en équivoques affectées avec grand ſoin, on voit que nonobſtant les Editions fautives qui portent *d'Auton*, il faut lire *d'Anton*, ſans quoi l'équivoque ne vaudroit rien. Il eſt vrai que dans la ſoixante-ſeptième des *Epîtres Familières* de Bouchet, on trouve une équivoque oppoſée, qui ſemble prouver que c'eſt *d'Auton* & même *d'Authon* qu'on écrivoit. L'Epître eſt en rime rierce, où il y a:

Georges avoit une veine élégante,
Grave & hardie, & frère Jean d'Authon
Douce & vénuſte, & le Maire abondante,
Le Charretier proſe avoit de haut ton.

Je réponds à cela, premièrement, que Bouchet n'ayant pas rimé ſon Epître par équivoques, peut fort bien avoir écrit *d'Anthon*, & rimé ce mot avec *haut ton*, ſans deſſein d'équivoquer; ſecondement que ſi ce n'eſt pas une faute d'impreſſion, & qu'il ait véritablement écrit *d'Authon*, il a erré, n'ayant pu, étant éloigné de la Cour, ſavoir auſſi ſûrement le nom de cet Abbé que Cretin. *D'Anthon* pour *d'Anton* eſt une mauvaiſe orthographe, introduire par des ignorans, qui ont écrit *Anthoine* pour *Antoine*, que La Croix du Maine a ſuivie, ayant trouvé *Danthon* écrit à l'antique, ſans apoſtrophe. (*idem*).

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 356.

JEAN DANIEL, Organiſte. Il eſt Auteur (comme il ſemble) d'un petit Livre intitulé, l'Ordre funèbre triomphant, & pompe pitoyable, tenue à l'enterrement de feu M. le Comte de Laval, &c. Admiral de Bretagne & Lieutenant du Roi, &c. imprimé à Angers chez Jean Baudouin, l'an 1531, ou environ [1].

[1] J'ai remarqué ci-deſſus, au mot CHARLES BORDIGNÉ, que l'Epître en vers au-devant de la *Légende Joyeuſe* de Me Pierre Faifeu étoit de ce *Jean Daniel*. Il eſt de plus Auteur de pluſieurs Noëls anciens, imprimés en lettre Gothique, *in* 8°. chez Jean Oſivier, 1524, au bas deſquels eſt écrit: *Joannes Danielus, Organiſta.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DARCES, appellé en Latin *Darcius*, Aumônier de M. le Cardinal de Tournon [1]. Il a traduit de Latin en François les 13 Livres des choſes ruſtiques de *Palladius Rutilus Taurus Æmilianus, &c.* imprimés à Paris l'an 1553 chez Michel de Vaſcoſan, auquel temps ledit Jean Darces floriſſoit ſous le règne du Roi Henri II.

[1] J'ai opinion que ce JEAN DARCES, ou D'ARCES, eſt le même que *Joannes Darcius*, Auteur d'un Poëme Latin, qui a pour titre *Canes*. Il étoit de

Venoſa dans la Baſilicate, mais, par ſon long ſéjour en France, s'y étant comme naturaliſé, il en apprit ſi bien le langage, qu'il ſe rendit capable d'y faire des Traductions. Ménage, dans ſes *Origines Françoiſes*, au mot *Epagneul*, cite le Poëme *Canes* de *Jan d'Archius*. C'eſt ainſi qu'il écrit ce nom. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DEDEHU, Prédicateur de M. le Duc de Montpenſier. Il a écrit une briève Expoſition ſur chacun article de la Confeſſion Catholique de Guillaume Caillier, Prêtre, deſvoyé de l'Ordre des Prêtres, & nouvellement retiré de ſon erreur, imprimée à Lyon l'an 1578 chez Michel Joue *.

* Voy. le mot GUILLAUME CAILLER.

JEAN D'IVRY, Bachelier en Médecine, natif de Beauvais en Picardie, appellé en Latin Diurius, &c. * Il a traduit de Latin en vers François, les triomphes de France, ſelon le texte de Charles de Curres, natif de Mamers au Maine, appellé en Latin Carolus Currus Mamertinus, &c. imprimés à Paris, avec pluſieurs autres Poëſies, ſur le même ſujet, & de pareil argument, l'an 1508, chez Guillaume Euſtace **. Il floriſſoit en l'an 1519.

* Ce JEAN D'IVRY, que du Verdier écrit D'IVERY, pourroit bien être Auteur d'un petit Livre intitulé *Eſtrennes des filles de Paris*, écrit en vers, & imprimé vers l'an 1510. Ce qui le fait croire eſt cette deviſe *Riand Ihe vy*, qui ſe trouve à la fin, & qui eſt l'Anagramme juſte de ſon nom. Le temps où vivoit ce Médecin aſſure encore cette conjecture.

** Il a revu en 1509 l'*Enéide*, miſe en vers François par Octavien de S. Gelais. Ce Poëte a écrit quelque choſe ſur la Médecine, dont il fut cependant moins occupé que du ſoin de faire ſa cour aux Grands, qui ne le tirèrent pas de la pauvreté dans laquelle il vécut toute ſa vie, avec aſſez de patience, ſi on l'en croit. Il dit dans une Ballade :

Dame fortune tous les jours me tourmente
Deſſoubs ſa tente ;
Grace à Dieu toutes foys,
Puiſqu'il lui plaît que pauvreté je ſente,
Près moy préſente,
Murmurer n'en vouldroys.

Dans cette même pièce il s'adreſſe au Roi en ces termes :

Prince Seigneur, le très-Chrétien des Rois,
Par vos arrois

Donnés-moy quelque place
Où je pourchaſſe
Quelque fruit une fois :
Bon chien de choix
Ne perd jamais ſa trace.

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 362.

JEAN DONGOIS MORINIEN [1], Imprimeur & Libraire, demeurant à Paris l'an 1579. Il eſt Auteur du Livre intitulé, le Promptuaire de tout ce qui eſt advenu de mémorable depuis la Création du Monde juſques à préſent, réduit en forme de Calendrier ou Journal, imprimé à Paris par ledit Dongois l'an 1576 pour la première fois, & depuis imprimé par Jean de Bordeaux l'an 1579, ayant été ajouté de près de la moitié *.

[1] *Morinien*, pour dire *de Térouane*, eſt auſſi ridicule que le ſeroit *Tarbellien* pour *de Bayonne*. La Caille a changé *Morinien* en *Morinion*, &, pour mieux défigurer encore ce mor, a dans la table alphabétique de ſon Livre, lettre *D*, écrit *Dongois Morion*. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce *Promptuaire* de Jean Dongois, à chaque nouvelle Edition, étoit toujours augmenté, la dernière s'eſt terminée à 1589.

JEAN DORAT, Poëte du Roi. Voy. ci-deſſus JEAN AURAT ou D'AURAT.

JEAN DE DORMANS. Je n'ai point vu de ſes écrits [1]. Jean le Feron, Hiſtorien, fait mention de lui en ſon Livre de la prééminence des Heraulds.

[1] C'eſt JEAN DE DORMANS *, Cardinal, Evêque de Beauvais, Fondateur en 1370 du Collège de Dormans (plus connu ſous le nom de Collège de Beauvais) & mort le 7 Novembre 1373. On ne lit point qu'il ait écrit quoi que ce ſoit. Mais il n'eſt pas le ſeul que La Croix du Maine ait placé de fantaiſie dans ſa Bibliothèque. (M. DE LA MONNOYE).

* C'eſt le même qui, exerçant la profeſſion d'Avocat au Parlement de Paris, s'y fit une ſi grande répuration, que Charles V l'éleva à la dignité de Chancelier de France, qu'il quitta enſuite pour être Légat de Grégoire XI. Il eſt enterré aux Chartreux de Paris.

JEAN DOUBLET, natif de Dieppe en Normandie, homme docte ès Langues. Il a traduit de Grec en François quelques

Œuvres de Xenophon, imprimées à Paris, chez Denis du Val l'an 1582. Les Elégies ou Complaintes & autres Poëmes François dudit Jean Doublet Diepois ont été imprimées à Paris il y a trente ans ou environ [1].

[1] J'ai parlé de ce JEAN DOUBLET dans le *Ménagiana*, p. 330 du Tom. IV, à l'occaſion de ſes vers touchant l'*Hermaphrodite*, que l'on peut voir dans du Verdier à ce mot. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DROUYN *, ou DROYEN, Bachelier ès Loix & en Decrets, natif d'Amiens en Picardie. Il a mis en Proſe Françoiſe l'Hiſtoire des trois Maries, laquelle avoit été premiérement compoſée en vers & rithmes Françoiſes, par Jean Venette, de l'Ordre de Notre-Dame des Carmes, duquel nous parlerons ci-après. Ledit Jean Drouyn acheva de traduire ledit Livre le Jeudi 8 de Mai, l'an 1505, à la requête d'un Gentilhomme du Dauphiné, nommé Antoine Regnault, ſieur de la Roche & Doyſſin. Ce Livre des trois Maries a été imprimé à Paris par Nicolas Bonfons.

* La véritable orthographe de ce nom eſt DROUIN.

JEAN DROSSEUS, natif de Caën en Normandie, I. C. & homme docte ès Langues [1]. Il a écrit une Grammaire en Hébreu, Grec, Latin & François : en laquelle il a traité de la Langue Françoiſe, imprimé à Paris l'an 1544, chez Chrétien Vechel, & chez Charles Perier.

[1] Son nom françois étoit *Jean de Droſay*, en latin *Joannes Droſeus*, & non pas *Droſſeus*. Il y ajoutoit *Samarianus*, parce qu'il étoit né à Sainte-Marie, village du pays d'Auge, près de Séez. Il n'a écrit qu'en Latin, & c'eſt uniquement par rapport à la langue Françoiſe, dont il enſeignoit les principes dans ſa *Grammatica Quadrilinguis*, que la Croix-du-Maine lui a donné place dans ſa Bibliothéque. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN-ESTIENNE DURAND, Toloſain, premiérement Avocat Général au Parlement de Toloſe, & depuis premier Préſident en icelle Cour. Ce Seigneur Durand a compoſé une très-docte exhortation à la Nobleſſe de France, touchant la fidélité & obéiſſance qu'elle doit à ſon Roi, imprimée à Toloſe

&

& à Paris, & autres divers lieux, ſans que ledit Sieur y ait voulu mettre ſon nom, non pour qu'il y eût rien que de bien dit en icelle, mais pour ce qu'il eſt peu curieux de l'honneur mondain, mais ſeulement deſirant de profiter au public par tous les moyens qu'il voit lui pouvoir ſervir. Il a davantage recueilli pluſieurs Arrêts très-notables donnés au Parlement de Toloſe & autres lieux, leſquels ne ſont encore en lumière, non plus qu'un nombre infini de très-doctes & très-mémorables Plaidoyers prononcés par lui audit Parlement, durant ſon état d'Avocat & encore depuis. Il florit à Toloſe cette année 1584.

[1] Il falloit écrire DURANTI. Il fut tué le 10 Février 1589, (âgé de 55 ans) dans une émotion populaire excitée par les Ligueurs, (après la nouvelle de la mort du Duc de Guiſe) à laquelle il voulut s'oppoſer pour le ſervice du Roi. On a prétendu, mal-à-propos & ſans preuve, que le livre *de Ritibus Eccleſiæ*, publié ſous ſon nom, étoit de Pierre Danès : (*le P. Martenne l'a prétendu ſur ce que les livres de Pierre Danès lui avoient été vendus après ſa mort, & le Préſident le Bret l'a dit de même.*) C'eſt une fauſſeté que j'ai réfutée, pag. 517 & 518 de mes Remarques ſur le VIe Tom. de Baillet *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DURET, Licentié ès Loix, Enqueſteur pour le Roi au pays de Bourbonnois. Il a écrit l'Harmonie & Conférence des Magiſtrats Romains, avec ceux des François, tant Eccléſiaſtiques que Séculiers, diviſé en trois livres imprimés à Lyon chez Benoît Rigault l'an 1574 *.

* Avant l'Ouvrage cité par La Croix du Maine, Jean Duret avoit publié une Paraphraſe ſur le *Style du Duché de Bourbonnois*, à Lyon, 1570, *in*-8°.

JEAN EDOARD DU MONIN, Poëte Latin & François, Philoſophe & Mathématicien, &c. natif de Gy en Bourgogne, & non pas de Gien (comme pourroient penſer aucuns, voyant qu'il s'appelle Gyanin, voulant exprimer ſon pays) &c. Il a fait imprimer à Paris un juſte volume de ſes Poëſies Françoiſes chez Jean Parant l'an 1582, lequel contient pluſieurs Diſcours, Hymnes, Amours, Contr'amours, Eglogues, Elégies, Anagrammes & Epigrammes; l'Uranologie, ou Diſcours du Ciel,

contenant pluſieurs Diſcours de la Sphère & autres choſes appartenantes aux Mathématiques, lequel Œuvre il a dédié à M. Des Portes, &c. imprimé à Paris chez Guillaume Julien l'an 1584. Il a traduit en vers Latins la Sepmaine du ſieur du Bartas; mais j'en ferai mention autre part. Je n'ai pas connoiſſance de ſes autres Œuvres & Compoſitions Françoiſes. Il florit à Paris cette année 1584 [1].

[1] J'ai dit dans une de mes notes ſur l'article 1495 de Baillet, pag. 248 du Tome V, que du Monin fut tué à Paris le 5 Novembre 1586, dans ſa 27e année, & mon calcul touchant ſon âge étoit fondé ſur ce Diſtique de Dorat;

Annis ante tribus quàm ſint ſex luſtra peracta
Intempeſtivâ morte, Monine, cadis.

ſurquoi, ayant appris depuis que du Monin lui-même, p. 113 de ſon *Manipulus Poëticus*, imprimé l'an 1579, parloit de ſon portrait, où il étoit repréſenté âgé de 22 ans, il s'enſuivoit qu'à ce compte, en 1586, il étoit dans ſa 29e année. Il ſe vante, dans la Préface de ſon *Quaſimodo*, d'avoir, à l'âge de 20 ans, vû lire publiquement ſes ouvrages au Collége d'Harcourt. Ce n'eſt pas un grand éloge pour ce Collége; une choſe à remarquer, eſt que lui-même, pag. 8 & 18 de ſon *Manipulus Poëticus*, dit n'avoir pas employé deux mois entiers à traduire en vers Latins, (mauvais, à la vérité) la première *Semaine* de du Bartas, ouvrage de 7000 vers. *Voyez* Bayle au mot Monin, (Jean Édouard du)... & les Mémoires de Niceron, Tome XXXI, pag. 198, où on trouve une longue épitaphe Latine que lui fit la Croix-du-Maine, pour être placée dans l'Égliſe de Saint Côme, où du Monin fut enterré. (M. de la Monnoye).

Voy. la Bibl. Franç. de l'Abbé Goujet, Tome XII, pag. 373. & auſſi ſur quelques Piéces de Théâtre de du Monin, les *Recherches ſur les Théâtres par Beauchamps*, pag. 58, ſecond âge, Edit. *in*-4°.

JEAN ERARD, ou ERARS, ancien Poëte François, lequel floriſſoit l'an de ſalut 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs chanſons d'amours & autres Poëmes non encore imprimés *.

* Voy. Faucher, Chap. 32. Du Verdier l'a omis.

JEAN EUSEBE, Bourbonnois, Docteur en la Faculté de Médecine à Montpellier. Il a écrit en François un Livre de la ſcience du Poulx, qui eſt le meilleur & le plus certain moyen

de juger des maladies, imprimé à Lyon l'an 1568 chez Jean Sangrain *.

* Il fit imprimer à Lyon, en 1566, *in*-8°. ſa *Philoſophie rationale*, appelée *Diabolique* par les Chirurgiens François.

JEAN FALUEL (Frère), Docteur en Théologie, Religieux de l'Ordre des Jacobins, Chanoine de l'Egliſe de Notre-Dame de Boullongne l'an 1577. Il a prononcé une Harangue, ou Oraiſon funèbre à l'imitation des Anciens, pour deux excellens Chevaliers François, l'un Seigneur du Biez, Maréchal de France, l'autre Sieur de Vervin, Meſſire Jaques de Couſſy, ſon gendre, Gouverneur de Boullongne ſur la mer, &c. imprimée à Paris l'an 1578 chez Jean de Laſtre. Nous avons fait mention dudit Faluel ici devant, parlant de François de l'Alouette, Préſident de Sedan, &c. Auteur deſdites Harangues [1].

[1] J'ai dit ci-deſſus dans ma note ſur FRANÇOIS L'ALOUETTE, mon opinion touchant l'auteur de l'*Oraiſon Funèbre du Maréchal de Biez & du Seigneur de Coucy*. Faluel vivoit encore en 1588. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN FELOT, Angevin, Sieur DU PONCEAU, Docteur en Médecine, autrefois Médecin de la Royne de Navarre défunte, homme fort docte en Grec, en Philoſophie & ès Mathématiques, il n'a encore fait imprimer ſes Tables & autres Recueils très-doctes touchant la Médecine, leſquels il a écrit tant en Latin qu'en François. Il florit au Mans cette année 1584, en laquelle ville il exerce ſa profeſſion de Médecine.

JEAN FERE, de l'Ordre des Freres Mineurs ou Cordeliers. Il a écrit un Livre de Sermons par le commandement de Philippes, Roi de France, l'an 1212 [1]. Il ſe trouve écrit à la main ſur parchemin, l'an 1474.

[1] On met ici ce Cordelier en 1212, temps auquel l'Ordre de S. François n'avoit pas encore été approuvé, puiſqu'il ne le fut qu'en 1515 par le Pape Innocent III, au quatriéme Concile de Latran. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN FEREI (Meſſire), Chevalier, Sieur de DUR-ESCU & de FONTEINES en Normandie, Conſeiller du Privé

Conſeil du Roi Henri III. Il naquit l'an 1516. Il a traduit de Latin en François le premier Livre de François Patrice [1] traitant de la Monarchie & de l'Inſtitution du bon Roi, imprimé à Paris l'an 1577. Il floriſſoit l'an 1576 âgé de 60 ans.

[1] Bayle, au mot *Patrice*, ſe moque avec raiſon de l'empreſſement qu'on a eu de traduire les Traités *de Regno & de Republicâ*, d'un ſi pauvre Auteur. Il s'en ſeroit bien plus moqué, s'il avoit ſu qu'il avoit paru une Verſion Françoiſe du Traité *de Republicâ*, dès l'an 1520, à Paris, près d'un ſiécle avant celle du Sieur de la Mouchetière. On voit à la Bibliothéque Royale un exemplaire de cette vieille Traduction *in-folio*, en vélin, avec des figures enluminées. Il ſera parlé plus amplement de François Patrice à la Lettre F. ſur ce mot, dans du Verdier. (M. de la Monnoye).

JEAN LE FERON, Avocat au Parlement de Paris, natif de Compiegne en Picardie, l'un des plus diligens & des plus curieux hommes de France pour la recherche des maiſons nobles, des armoiries, & de l'Hiſtoire, comme il l'a montré par les Livres qu'il a mis en lumière; ſçavoir eſt: * Le Catalogue des Conneſtables de France, Grands Maîtres, Maréchaux, Admiraux, Chanceliers & Prevôts de Paris, &c. imprimé à Paris avec les Eſcuſſons ou Armoiries des ſuſdits, & le Blaſon d'icelles, chez Michel de Vaſcoſan l'an 1555; Traité de la primitive Inſtitution des Rois, Hérault & pourſuivans d'armes, imprimé à Paris chez Maurice Menier l'an 1555 *in*-4°. chap. 12; l'Hiſtoire Armoriale réduite en 12 volumes contenant les Eſcuſſons, Blaſons, noms, ſurnoms, qualité & mémoire perpétuelle des Rois, Princes, Seigneurs, Gentilshommes & Nobles de pluſieurs Royaumes Chrétiens & infidèles & principalement du Royaume de France. Ce Livre n'eſt encore mis en lumière. Il a recueilli le Catalogue des Chevaliers de divers Ordres, inſtitués par les Rois de France. Il n'eſt encore imprimé. Généalogie de la très-noble & très-ancienne maiſon de Sanzay en Poictou, contenant cent Ecuſſons ou Armoiries des alliances les plus nobles de ladite Maiſon. Elle ſe voit écrite à la main chez meſdits ſieurs de Sanzay, faite par ledit Jean le Feron l'an 1561. Il a écrit les Généalogies de pluſieurs Maiſons nobles de France, ſçavoir eſt

de Luxembourg, Croy ou Crouy en Picardie, Ducs d'Arſcot, Bollongne ſur la mer, Harcour en Normandie, & autres; le grand Blaſon d'armoiries compoſé l'an 1544; le Symbole armorial de France & d'Eſcoſſe, fait l'an ſuſdit 1544 (*Paris* 1555 *in* 4°.) les Armoiries de tous les Roys, Roynes & Enfans de France, depuis Pharamond juſques au règne du Roi Henri II, avec une brièvе Deſcription de leurs actes vertueux : ce Livre n'eſt encore en lumière non plus que les ſuſdits. Il en fait mention en ſon Epitre au Roi miſe au-devant de ſon Catalogue des Connétables de France. Il floriſſoit à Paris l'an 1564 ſous le règne de Charles IX, âgé de plus de 60 ans, ſous le règne duquel Roi il mourut.

* L'ouvrage le plus célèbre de Jean le Feron eſt l'*Hiſtoire des Connétables* & autres grands Officiers, qu'il publia à Paris en 1555, *in-folio*. Le même parut en 1628, corrigé & augmenté par Claude Morel. Enfin, Denis Godefroy le publia en 1658, revu, continué & augmenté de recherches & piéces curieuſes, non imprimées. Godefroy convient que le Feron a commis bien des fautes; par exemple, d'avoir donné à nos premiers Rois des Officiers, avec les mêmes titres & honneurs que poſſédoient ceux de ſon temps : il pouvoit ajouter encore d'avoir donné des armoiries à tous les Officiers de la Couronne dès le temps de Pharamond. Godefroy relève ſouvent le Féron, mais il n'a rien voulu changer dans l'ouvrage de cet Auteur. Le P. le Long dit que François Ducheſne s'eſt plaint de ce qu'on a fait uſage dans cette édition de quelques Notes d'André Ducheſne ſon pere, ſans le citer. Voyez *Biblioth. Hiſt. de la France*, N° 13480.

JEAN FERRON, de l'Ordre des Frères Preſcheurs ou Jacobins de Paris. Il a traduit de Latin en François le Livre du jeu des Eſchets, écrit premiérement en Latin par Jaques de Courcelles, Jacobin, Docteur en Théologie. Je l'ai autrefois vu écrit à la main chez Jean de Bordeaux, Libraire, demeurant à Paris [1].

[1] Le Jacobin qui, vers l'an 1290, moraliſa en Latin *le jeu des Echets*, étoit un Picard de Tiérache nommé *Jacques de Ceſſoles*, & non pas, comme dit La Croix du Maine, *de Courcelles*. Les manuſcrits de ſon Livre *de ludo ſcachorum* ſont communs, & les imprimés n'en ſont pas rares. Paul du May n'étant pas encore Conſeiller au Parlement de Dijon, fit préſent d'un exemplaire de ce Livre à Caſaubon qui l'en remercia par ſa lettre du 30 Octobre

1607, où il lui témoigna l'avoir conféré avec un de la Bibliothèque du Roi tout ſemblable. La traduction de Jean Ferron ici rapportée fut, comme porte le Manuſcrit, commencée l'an 1347; elle n'a point, que je ſache, été imprimée. On parle d'une autre Allégorie du Jeu des Echets prétendue faite par Gilles de Rome, & traduite à la reqnête de Jean, Duc de Normandie, depuis Roi de France, premier du nom, par Jean de Vignay, Hoſpitalier de Saint-Jaques du Haut-pas. Je ne trouve cependant nulle part que Gilles de Rome ait travaillé ſur le *Jeu des Echets*; & la traduction de Jean du Vignay, quoique différente de celle de Jean Ferron, a été de même faite d'après le Latin de Jacques de Ceſſoles, comme le reconnoiſſent les PP. Quétif & Echard dans la Bibliothèque des Ecrivains de leur otdre. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LE FEBVRE, ou FEVRE, natif de Dijon en Bourgogne, Secrétaire de M. le Cardinal de Givry, & Chanoine de Langres, &c. autre que Jean le Fevre, Prêtre natif de Dreux, (duquel nous ferons mention après cettuy-cy.) Ledit Jean le Febvre de Dijon eſt Poëte, Théologien, Mathématicien & Peintre, curieux des arts méchaniques, & ſur-tout de l'Horlogerie & de la Peinture. Il a écrit un Dictionnaire des Rithmes Françoiſes, imprimé à Paris chez Galiot du Pré l'an 1572. Il a traduit de Latin en vers François les Emblêmes d'André Alciat *, imprimées à Paris chez Chrétien Wechel l'an 1536, avec les vers Latins & François. Claude Minos de Dijon les a auſſi traduites & fait imprimer chez Jean Richier à Paris l'an 1584, comme nous avons dit ci-deſſus **.

* Sa Traduction en vers François des *Emblêmes* d'Alciat parut pour la première fois en 1536, *in*-8°. Le P. Niceron, & ceux qu'il copie, ſe ſont trompés en plaçant la première Edition de cette Traduction en 1540. Le Fevre n'a traduit que cent quinze *Emblêmes*. On a ſouvent réimprimé cette verſion. La Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne (Tom. I, pag. 209) cite une autre Traduction en vers, dont La Croix du Maine n'a point parlé. C'eſt le *Livre de lamentation de mariage & de Bigamie, compoſé en vers Latins par M. Mathieu, & miſe en vers François par Jean le Fevre.* Cet Ouvrage non imprimé étoit dans la Bibliothèque de feu M. le Préſident Bouhier, laquelle a paſſé à M. le Préſident de Bourbonne, ſon petit-fils.

** Il mourut l'an 1565, âgé de ſoixante-douze ans. Son Epitaphe eſt dans les *Bigarrures* de Tabourot. Ce fut Etienne Tabourot qui fit imprimer ce *Dictionnaire de Rimes* que le Fevre avoit diviſé en cinq parties, ſelon les cinq

voyelles, & que Tabourot remit ſuivant l'ordre Alphabétique. Il y en eut une ſeconde Edition, avec beaucoup de changemens, en 1587.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. III, pag. 419, & Tom. VII, pag. 79.

JEAN LE FEUBVRE, Prêtre, natif de Dreux près Chartres. Il a écrit un Livre en vers François, qu'il a intitulé les Fleurs & Antiquités des Gaules : auquel Livre il traite principalement des anciens Philoſophes Gaulois, appelés Druides, avec la Deſcription des bois, forêts, vignes, vergers & autres lieux de plaiſirs, ſitués près ladite ville de Dreux, imprimé à Paris chez Pierre Sergant l'an 1532, auquel temps floriſſoit ledit Auteur.

JEAN FIGON, de Monteilimar en Dauphiné. Il a traduit de Latin en vers François, un Livre intitulé l'Amitié bannie du monde, écrite en forme de Dialogue par Cyrus Théodoretus, &c. [1]. La Courſe d'Atalante, qui eſt un Poëme François, imprimé à Toloſe l'an 1558, chez Pierre du Puis, auquel lieu floriſſoit ledit Figon l'an ſuſdit 1558.

[1] *Cyre*, ou *Cyrus Théodorus*, Κυρὸς Θεόδωρος ὁ πρόδρομος, nommé par honneur Κυρὸς, ſynonime de Κύριος, vivoit au commencement du XI ſiècle *. *Voyez* ce qu'en dit Jean Albert Fabrice, pag. 816 de ſa *Bibliothèque Grecque*, Liv. V, chap. VI, où parlant des Traducteurs de l'Ἀποδημικὸς φιλία de ce Poëte, il n'oublie pas Jean Figon.

* Cyrus Théodore Prodrome étoit Prêtre, Philoſophe & Médecin. On connoît de lui entr'autres ouvrages un Roman Grec qui a pour titre *Les Amours de Doſicle & de Rhodante*, dont M. de Beauchamps a donné une imitation en 1746, mais non une traduction exacte & complette, qui ſerviroit à faire connoître les mœurs des Grecs de ce temps-là.

JEAN FILLEAU, Juriſconſulte, natif de Clermont en Beauvaiſis. Il a traduit quelques Livres en François imprimés à Paris.

JEAN FLAMEN, Miniſtre à Genève, natif de Toulon en Provence. Je n'ai point vu de ſes écrits.

JEAN FLEURY, dit FLORIDUS. Il a traduit en vers François le livre des deux amans, Guiſchar ou Guiſgard & Sigiſ-

monde, fille de Tancredus, Prince de Salerne, &c. imprimé à Paris [1]. Léonard Arétin, Italien, avoit premiérement écrit ce Livre en langue Latine.

[1] Le Livre des *deux Amans* n'eſt autre choſe que la *premiere Nouvelle de la quatrieme Journée du Decaméron.* Bien des gens n'ayant lu cette Nouvelle que dans le latin de Léonard d'Arezzo, la lui attribuèrent. On ne ſongea point à Bocace. L'Hiſtoire imprimée ſéparément, puis traduite de proſe Latine en proſe Françoiſe, fut intitulée *Le Livre des deux Amans.* Jean Fleuri le mit en vers François ſous ce titre; & de ſon côté La Croix du Maine, fort en repos de Bocace, a cru que pour tout éclairciſſement, il ſuffiroit de dire que Léonard Arétin avoit premiérement écrit ce Livre en langue Latine. Philippe Béroalde l'ancien avoit auſſi été cru Auteur de cette même Nouvelle, pour l'avoir miſe en vers Latins. (M. DE LA MONNOYE.)

JEAN DE FOIGNY, Imprimeur de M. le Cardinal de Lorraine, à Rheims en Champagne l'an 1563. Il a traduit de Latin en François l'Oraiſon funèbre prononcée à Rome aux obſèques & funérailles de feu M. le Duc de Guiſe, Meſſire François de Lorraine, &c. par Julien Pogian, dit Pogianus, imprimée à Rheims par ledit de Foigny, & à Paris par Nicolas Cheſneau l'an 1563 [1].

[1] L'Auteur Latin de l'*Oraiſon Funèbre de François, Duc de Guiſe*, eſt *Julius Pogianus*, qu'il falloit par conſéquent appeller en François *Jule Poggien.* C'étoit un Cicéronien célèbre qui a donné de grandes preuves de ſon éloquence dans le peu d'écrits qu'on voit de lui, & qui en auroit donné de plus grandes s'il ne fût mort le 5 Novembre 1568 dans la quarante-ſeptième année de ſon âge. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE LA FONTAINE, natif de Valenciennes, au Comté de Hénault en la Gaule Belgique, ancien Poëte François, Philoſophe & Mathématicien, lequel floriſſoit en l'an de ſalut 1413, &c. Il a écrit & compoſé en vers François un livre contenant pluſieurs ſecrets touchant l'Alchimie, lequel il a intitulé la Fontaine des Amoureux de Science. Ce Livre a été revu & mis en ſon entier, avec les figures, par Antoine du Moulin, Mâconnois, & imprimé à Lyon par Jean de Tournes l'an 1545, & à Paris par Guillaume Guillard l'an 1561, avec trois autres petits Traités de la transformation métallique, &c.

JEAN

JEAN FONTAINE, autre que le ſuſdit. Il a écrit en Latin, & depuis traduit en François, un Livre qu'il a intitulé le Petit Jardin pour les enfans, contenant les noms & appellations de toutes ſortes d'oiſeaux, animaux, poiſſons, ſerpens, arbres, herbes, plantes & autres choſes ſemblables, le tout réduit par lieux communs, & encore par ordre alphabétique ou d'A, b, c, avec le Latin à côté du François: & au livre Latin, il a mis le François après, imprimé à Lyon par Charles Peſnot l'an 1581.

JEAN DE LA FOREST, Protenotaire du S. Siége Apoſtolique. Il a traduit en François la très-élègante Oraiſon du Seigneur Berthelemy Cavalcanti, Florentin, imprimée à Paris par Galiot du Pré l'an 1530 [1].

[1] Bartolomeo Cavalcanti, Gentilhomme Florentin, Auteur d'une Réthorique eſtimée, mourut à Padoue le 9 Décembre 1562, âgé de 59 ans *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit né à Florence en 1503, homme intègre & capable des plus grandes affaires. Outre les ſept Livres de *Réthorique*, on a de lui un *Commentaire ſur le meilleur Etat d'une République.*

JEAN DE LA FOSSE, Pariſien. Il a traduit de Latin en François, les vies & geſtes des anciens Patriarches, écrites en Latin par Joachim Perion, Moine de l'Abbaye de Cormery en Touraine, &c. imprimées à Paris chez Jaques Kerver l'an 1557, (*in*-8°.)

* Joachim Périon, de Cormeri en Touraine, célèbre Bénédictin, mourut en 1559.

JEAN FORNIER. Il a écrit en vers François un Poëme qu'il a intitulé l'Uranie, contenant la naiſſance du Roi Henri II, qui fut l'an 1519 le dernier jour de Mars à ſix heures quinze minutes du matin, imprimé à Paris chez Charles l'Angelier l'an 1555.

JEAN FOURNIER, de Montauban. Il a traduit en François les Affections d'Amour de Parthenius, ancien Auteur Grec, & les Narrations d'Amour écrites par Plutarque, le tout imprimé

à Lyon l'an 1555. Je ne ſais ſi ces deux Fornier & Fournier ne ſont qu'un même *.

* Les deux Articles précédens ne ſont qu'un ſeul & même Auteur.

JEAN DE FRANCIERES, ou FRANCHIERES (Meſſire), Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Hieruſalem, Commandeur de Choiſſy en France, grand Prieur d'Aquitaine, &c. * Il a écrit en François un Livre de la Faulconnerie, lequel nous avons pardevers nous écrit à la main de lettre antique; il a été depuis imprimé à Poictiers chez les Marnefs, avec les Livres de Faulconnerie de Guillaume Tardif, &c.

* Jean de Francieres, qu'on a quelquefois nommé *de Franquieres*, vivoit ſous Louis XI. Naudé, dans ſes additions à l'hiſtoire de ce Prince pour répondre à ceux qui reprochoient à la Nobleſſe Françoiſe d'avoir mépriſé les Sciences juſques au règne de François I, cite Meſſire Jean de Francieres comme un exemple capable de détruire cette imputation. Son *Traité de l'Art de la Fauconnerie avec le deduit des chiens de chaſſe*, fut imprimé en Lettres Gothiques à Paris chez Pierre Sergent *in*-4°. ſans date. La Bibliothèque des Auteurs qui ont écrit ſur *la Chaſſe*, croit cette édition de 1511. Elle eſt extrêmement rare. Celle de Poictiers des Marnefs, citée par La Croix du Maine, eſt de 1567 *in*-4°. On y a joint la *Fauconnerie* de Guillaume Tardif & la *Volerie*.

JEAN LE FRERE, de Laval au Maine ſur les frontières de Bretagne, Principal du Collège de Bayeux fondé à Paris, &c. homme docte en Grec & en Latin. Il a écrit en François une très-ample Hiſtoire de notre temps, imprimée à Paris chez Nicolas Cheſneau par diverſes fois, & depuis augmentée de plus de la moitié, par ledit le Frere, & imprimée par ledit Cheſneau & Jean Poupy l'an 1581, ſans qu'il y ait voulu mettre ſon nom, à cauſe de pluſieurs hiſtoires contenues en ce Livre, deſquelles il ne vouloit en être eſtimé l'Auteur, pour ne déplaire à aucun de ſon temps [1]. Il a traduit la Chronique d'Euſebe; il a traduit l'Hiſtoire de Joſephe de Grec en François, imprimée avec la verſion Latine & Françoiſe, en deux diverſes colomnes, à côté l'une de l'autre, chez Nicolas Cheſneau & autres: François Bourgoing l'avoit auparavant traduite; & Gilbert Genebrard, Docteur en Théologie à Paris, &c. a été le dernier de ces trois

qui l'a traduite en notre langue, comme nous avons dit ci-devant parlant de lui. Il a écrit un Livre intitulé le Charideme, ou du mépris de la mort, avec plusieurs vers chrétiens, le tout imprimé ensemble à Paris l'an 1579 chez Nicolas Chesneau; plusieurs Noëls ou Cantiques sur l'avénement de Notre-Seigneur Jesus-Christ, imprimés à Angers & en autres lieux; il a traduit de Grec & de Latin en notre langue Françoise, plusieurs vies de Saints & Saintes, imprimées avec les trois grands volumes de l'Histoire des Saints chez Nicolas Chesneau & autres; il a augmenté de beaucoup le Dictionnaire François & Latin après Jean Thierry de Beauvais; ledit Jean le Frere l'avoit de beaucoup enrichi, & mêmement il y avoit ajouté un recueil des noms propres modernes de la Géographie, conférés aux Anciens, le tout par ordre d'A, b, c, ou alphabétique, avec une brieve observation de leurs situations. Ce Livre avoit été imprimé chez Michel Somnius, Jaques du Puis & autres l'an 1572, & je ne sais qui a été cause de mêler ce Livre mis à part, avec toutes les autres dictions Françoises, car c'étoit une chose plus prompte à trouver, (étant réduit en un bref recueil de choses de même matière) que de l'aller chercher parmi cent mille mots, qui n'ont rien de pareille signification. Il a pu écrire autres Œuvres, desquelles je n'ai pas connoissance. Il mourut de peste à Paris, le mardi 12, ou mercredi 13, jour de Juillet, l'an 1583.

[1] Paul-Emile Pigueerre, Chartrain, Conseiller au Mans, passe pour Auteur d'une partie considérable de l'Histoire de France qui a paru sous le nom de JEAN LE FRÈRE, dans la dernière Edition de laquelle celui-ci ne voulut pas mettre son nom, comme le dit La Croix du Maine, rant ici, qu'au mot JEAN DE LA HAÏE sur la fin, & au mot PIERRE BONNEAU. *Voy.* touchant cet Ouvrage les différentes opinions de plusieurs Ecrivains, ramassées par le P. le Long, n°. 7942 de sa *Bibliothèque Historique de France*, première Edit. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE FRESSE, Evêque de Bayonne, appellé par aucuns le Sieur DE FRESNES, Ambassadeur pour le Roi Henri II en Allemagne l'an 1552 [1]. Il a écrit un Livre intitulé le premier Livre des Etats & Maisons plus illustres de la Chrétienté,

imprimé à Paris l'an 1549 chez Vincent Sertenas, ſans que le nom dudit Evêque y ſoit mis. Il harangua pour ſon Maître Henri II, Roi de France, en une Diete des Princes de l'Empire l'an ſuſdit 1552. Cette harangue ſe trouve enregiſtrée ès Commentaires de celui qui a écrit de l'Etat & l'Empire & Religion d'icelui. François Balduin, Juriſconſulte, fait mention dudit de Freſſe en ſon Panégyrique ſur le mariage du Roi Charles IX; & celui qui a écrit les faits & geſtes du Roi Henri II, en parle auſſi.

[1] Son nom de famille étoit JEAN DES MONSTIERS. C'eſt ainſi que l'appelle du Verdier. Il étoit de la maiſon des Vicomtes de Mérinville. On prononce DES MOUTIERS. La Croix du Maine, trompé par la diverſité des noms, a ſéparé cet Auteur en deux. Du Verdier écrit *des Montiers* & *le Freſſe*; La Croix du Maine *de Freſſe*, *du Freſſe*, *la Freſſe* & *du Freſne* *. On ſait que cet Auteur ſignoit *de Freſſe*. (M. DE LA MONNOYE).

* Pluſieurs autres Ecrivains ſont tombés dans diverſes mépriſes ſur le nom de cet Evêque de Bayonne. Oihenart en a fait deux, dont il nomme l'un JEAN DU MONSTIER, & l'autre JEAN DE FRESNE. C'eſt ſous ce nom de JEAN DE FRESNE, *Joannes Fraxineus*, qu'on a imprimé dans un Recueil de Goldaſt le petit Ecrit de ce Prélat, intitulé *Belli inter Franciſcum Galliæ Regem & Carolum V, Imperatorem, anno 1542, inchoati, hiſtoria apologo expreſſa.* Voy. la Bibl. Hiſtor. du P. le Long, première Edition, n°. 7590. De Freſſe mourut vers l'an 1569. On peut voir dans de Thou, Livre X, ſous l'an 1552, l'Hiſtoire de ſon Ambaſſade à la Diette de Paſſau; on y trouvera l'Extrait de la Harangue qu'il y prononça le 3 Juin de cette année, & la Lettre qu'il écrivit aux Princes de l'Empire, au nom du Roi, le 29 du même mois.

JEAN DE FRIGEVILE, natif de Realmont en Albigeois, homme docte ès Mathématiques, & ſur-tout en la Chronologie ou Supputation des temps, iſſu de la maiſon du Gault, &c. Il a mis en lumière une ſienne Chronologie, contenant la générale durée du Monde, démontrée par la parole de Dieu, écrite par l'Auteur, tant en Latin qu'en François, imprimée à Paris chez Abraham Dauvel l'an 1582, & par le Verrier. Il a écrit un autre ſecond Diſcours, touchant l'argument ſuſdit, imprimé à Paris par Thimothée Jouan l'an 1583. Il florit à Paris cette année 1584.

JEAN FROISSART, natif de Valenciennes en Haynault,

Tréſorier & Chanoine de Chimay. Ceſtui-cy a été l'un des plus renommés Hiſtoriens de France. Il a écrit les Chroniques de France, d'Angleterre, d'Ecoſſe, d'Eſpagne, de Bretagne, Gaſcongne, Flandres & lieux d'alentour, ou circonvoiſins, le tout réduit en trois volumes imprimés à Paris l'an 1505 par Michel le Noir & autres. Il commence ſon Hiſtoire dès l'an de Salut 1326 juſqu'en l'an 1390 & 1391 [1]. Son Hiſtoire ou Chronique a été revue & recorrigée par Denis Sauvage *, ſieur du Parc, natif de Fontenailles en Brie, &c. & imprimée à Paris chez Sonnius & autres depuis peu de temps en çà (comme nous avons dit ci-deſſus parlant dudit ſieur du Parc). Il floriſſoit l'an 1326, & ſon Hiſtoire a été ſuivie par Monſtrelet & autres.

[1] La Croix du Maine s'explique très-mal, lorſqu'après avoir dit que l'Hiſtoire de Froiſſart s'érendoit depuis 1326 juſqu'en 1391, il ajoute que cet Auteur floriſſoit en 1326. Le rerme *floriſſoit*, ſignifie qu'il étoit en réputation par ſes Ecrits, ce qui donne l'idée d'un homme âgé tout au moins de quarante ans, d'où il s'enſuivroit qu'il ſeroit né l'an 1286, & qu'en 1400, temps où il vivoit encore, il auroit eu cent quarotze ans. Froiſſart lui-même au Prologue de ſes *Chroniques*, témoigne qu'avant la priſe du Roi Jean à la bataille de Poitiers, c'eſt-à-dire, avant l'an 1356, *il étoit bien jeune de ſens & d'âge*, que cependant au ſortir de l'école s'étant occupé à rédiger par écrit les guerres qui avoient précédé cette priſe, il préſenta le Recueil qu'il en avoit compoſé à la Reine Philippe d'Angleterre. Je préſume de-là qu'il pouvoit avoir quelques vingt-cinq ans, lorſque le Roi Jean fut pris, qu'ainſi étant né l'an 1330 ou 31, il avoit ſoixante-dix ans commencés ou complets en 1400. Il ne s'attachoit pas rellement à écrire l'Hiſtoire, qu'il ne trouvât le loiſir de s'exercer en Poëſie. C'eſt de quoi un Manuſcrit de la Bibliothèque du Roi, coté 457, fait foi. Il conrient pluſieurs Traités tant d'Amours que de Moralités, achevés par Jean Froiſſart, Tréſorier de Chimay l'an 1394. Les Allemands nous accuſent d'avoir extrêmement corrompu le texte de Froiſſart. (M. DE LA MONNOYE).

* La Reine d'Angleterre à laquelle Froiſſart préſenta ſon premier Recueil d'Hiſtoires étoit Philippe de Hainault, femme d'Edouard III, dont il fut très-protégé tant qu'elle vécut. Ce fut par ſes ordres qu'il compoſa la plupart de ſes Poëſies. Bodin & la Popeliniere ont prétendu qu'il avoir vécu juſqu'en 1420. Ce que l'on peut aſſurer, c'eſt qu'il vivoit encore en 1400, puiſqu'il rapporte les événemens de cette année. Mais il n'alla pas loin au-delà. Il paroît par l'obituaire de l'Egliſe de Sainte Monegonde de Chimay qu'il mourut au mois d'Octobre, & il eſt aſſez probable qu'il finit ſes jours dans

ſon Chapitre, vers 1402. Sleïdan a fort abrégé Froiſſart, & a réduit ſa *Chronique*, qui eſt en quarre volumes *in-fol.* en un ſeul petit *in*-8°. Je ne ſais pourquoi M. de la Monnoye, à la fin de la note ci-deſſus, dit que les Allemands nous accuſent d'avoir extrêmement corrompu & eſtropié le texte de Froiſſart. La meilleure Edition de Froiſſart avec la continuation de Monſtrelet juſqu'en 1467 eſt celle de Lyon 1559, en 4 vol. *in-fol.* — Pâquier, *Rech. de la Fr.* Liv. VII, Chap. 5, dit... « Celui que je voy avoir grandement advancé cette » nouvelle Poëſie (les Chants Royaux, les Ballades, &c.) fut Jean Froiſſard... & » m'eſtonne comme il n'air été recommandé en cette qualité de Poëte par » l'ancienneté : car autrefois ai-je vu en la Bibliothèque du grand Roi François » à Fontainebleau un gros Tome de ſes Poëſies, dont l'intitulation étoit » telle : *Vous devez ſavoir que dedans ce Livre ſont contenus pluſieurs dictiez ou* » *traitez amoureux & de moralité, leſquels Sire Jean Froiſſard, Preſtre &* » *Chanoine de Canay, & de la nation de la Comté de Haynzult & de la ville de* » *Valentianes a fait dicter & ordonner à l'aide de Dieu & d'Amours, à la con-* » *templation de pluſieurs nobles & vaillans, & les commença de faire ſur* » *l'an de Grace 1362, & les cloiſt en l'an de Grace 1394. Le Paradis d'Amour,* » *le Temple d'Honneur, un Traité où il loue le mois de May, la Fleur de la* » *Margueritte, pluſieurs Laiz amoureux, Paſtorales, la Priſon amoureuſe,* » *Chanſons Royales en l'honneur de Notre-Dame, le Dicté de l'Eſpinette amou-* » *reuſe, Balade, Virelaiz & Rondeaux, le Plaidoyé de la Roſe & de la* » *Violette* ». Ce paſſage peut ſervir de Catalogue aux Œuvres de Froiſſart. Pâquier ajoute : « *Je vous ai voulu par exprès cotter mot après mot cette intitu-* » *lation, d'autant que depuis ce tems-là, toute notre Poëſie conſiſtoit preſque en* » *ces mignardiſes* ».

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XLII, pag. 210 & ſuiv. & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 121. Voy. auſſi les Mémoires de M. de S. Palaye ſur Froiſſart dans le treizième volume des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, & la notice qu'il a donnée des Poëſies de cet Ecrivain dans le Tome XIV de l'Hiſtoire de cette Académie.

JEAN FRUMIAUX, natif de l'Iſle en Flandres (comme aucuns penſent), ancien Poëte François l'an 1260, ou environ. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes, & entr'autres des chanſons amoureuſes, leſquelles ne ſont imprimées.

* Voy. Fauchet, Chap. 72. Du Verdier l'a omis.

JEAN DE GAIGNY, ou DE GANNEY, dit GANEIUS, ou GAYNEIUS [1], Docteur en Théologie, & Chancelier de l'Univerſité de Paris, premier Aumônier du Roi François premier du nom, &c. parent du Chancelier de France, Meſſire Jean de Gannay, &c. Cetui-ci étoit fort docte en Grec & en Latin, &

bien renommé entre les Poëtes Latins. Il a traduit de Latin en François les Commentaires de Primatius, Evêque d'Afrique, ſur les Epîtres de S. Paul, par le commandement du Roi François, ſon Maître. Il a traduit les ſermons des ſix paroles de Jeſus-Chriſt en croix, imprimés à Lyon par Jean de Tournes l'an 1543; il a traduit de Latin en François les Sermons de Guerricus, Abbé d'Igny, imprimés à Paris chez Symon de Colines dit Colinet. Il floriſſoit l'an 1543. Je ferai mention de ſes écrits latins autre part.

[1] On trouve encore *Gagneius*, *Gagnæus* & de *Gagneyio*. Baillet le nomme *Gagné*, & l'on pourroit croire qu'on auroit auſſi écrit *Gannay* & *Ganay*, s'il étoit vrai qu'il fût parent du Chancelier de Ganay. Il mourut le 25 Novembre 1549. (M. DE LA MONNOYE).

Il fut ennemi déclaré de Robert Etienne. Launay (*Hiſt. de l'Univ.*) l'appelle mal *Gagnæus*; Robert Eſtienne l'a mieux appelé *Gagneius*, ce qui indique que ſon vrai nom étoit *Gagné*. Voy. le *Ducatiana*, pag. 293, & le *Menagiana*, Tom. IV, pag. 6, ſur les *æus* abuſifs. (M. FALCONNET).

JEAN GALLERY, ou GUALLERY, natif de la ville du Mans, Oncle de maître Prothais Coulom, Chirurgien des plus renommés du Maine, &c. Ceſtuy Jean Guallery étoit Poëte François, Philoſophe, Mathématicien & bien verſé en autres ſciences. Il a compoſé quelques Tragédies, Comédies & autres Poëſies Françoiſes non encore imprimées. Il fut accuſé enfin d'être magicien, & fut condamné aux galères *. Le Livre mis au nom de la Roine de Navarre, intitulé l'Heptameron ou ſept journées, fait mention dudit Gallery & de ce qu'il lui advint. Il étoit Principal du Collège de Juſtice à Paris, auquel lieu il fit jouer & repréſenter pluſieurs Tragédies & Comédies, tant en Latin qu'en François, compoſées par lui. Ses Œuvres ne ſont en lumière. Il floriſſoit à Paris ſous le règne de François premier du nom, Roi de France.

* C'eſt dans la première Nouvelle de l'*Heptaméron* qu'il eſt parlé du Magicien GALLERY.

JEAN LE GALLOIS, ancien Poëte François l'an 1260,

ou environ, natif d'Aubepierre. Il a écrit le Fabliau moral, de la Bourſe pleine de Sens, non encore imprimé. Voy. CL. F.*

* Voy. Fauchet, Chap. 88.

JEAN GARDEY FAGET. Il a traduit de Latin en François le Recueil des Fleurs & Sentences de Lactance Firmien, pleines de piété & doctrine, le tout réduit en lieux communs par Thomas Beçon, imprimé à Lyon l'an 1558 par Clément Baudin.

JEAN GARDET, ou GUARDET, Bourbonnois. Il a fait & recueilli avec Dominique Bertin, Pariſien, l'Epitome ou extrait abrégé des dix Livres d'architecture de Marc Vitruve Pollion, enrichi de figures & protraicts pour l'intelligence du Livre, imprimé à Paris par Gabriel Buon l'an 1567, le tout avec annotations ſur les plus difficiles paſſages de l'Auteur, &c. Ce Livre a été auſſi imprimé à Toloſe l'an 1556, auquel temps floriſſoit l'Auteur d'icelui.

JEAN GARNIER, Sieur DE LA GUIARDIERE, natif de Laval au Maine, Poëte François & Hiſtorien. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes, & entr'autres, un Poëme qu'il intitule la Mer rouge. Ce Livre n'eſt encore imprimé. J'ai appris ceci de M. de Loriere, frère du ſuſdit *.

* Voy. ci-deſſous le mot JEAN SAUGRIN.

JEAN GARNOT, Medecin, natif de Juerre *. Il a traduit de Latin en François la catholique démonſtration de la divine eſſence de Dieu.

* C'eſt d'*Ivoire*, Bourg de Savoye dans le Chablais.

JEAN GASSOT, Hiſtorien François. Il a écrit un Diſcours de ſes voyages en Hieruſalem & au mont de Sinay l'an 1547. Il floriſſoit l'an 1550, ou environ. J'ai vu ce Livre écrit à la main, avec les voyages faits par frère Bonadventure Brochard & Greffin Arfagart, ſieur de Courteilles, deſquels nous avons parlé ci-devant.

JEAN

JEAN GAULTIER, Sieur de Bruslon, Gentilhomme Angevin, Maître des Comptes en Bretagne. Il a écrit un Livre de l'origine, excellence & progrès de l'état & office de Maître des Comptes, lequel n'eſt encore imprimé. Il florit cette année 1584.

JEAN LE GENDRE, Pariſien. Il a compoſé une brièvc introduction en la Muſique, imprimée à Paris chez Nicolas du Chemin. Il y a un autre Jean le Gendre, natif d'Orléans; mais je ne ſais s'il a rien compoſé.

JEAN GERMAIN, natif de Clugny en Bourgongne, Docteur en Théologie, Evêque de Nevers, & depuis de Châlon-ſur-Saone, Chancelier de l'Ordre de la Toiſon d'or ſous Philippes, Duc de Bourgongne, &c. Il eſt Autheur de l'Oraiſon Françoiſe qu'il prononça au Concile de Conſtance en Almagne, l'an de ſalut 1414, au nom de Philippes, Duc de Bourgogne, ſon maître, &c. Je ne l'ai point vue imprimée [1]. Pierre de S. Julien parle amplement dudit Jean Germain en ſon Livre de l'origine des Bourgongnons *.

[1] Il mourut le 2 Février 1460. Il prononça deux Harangues au Concile de Conſtance, mais l'une & l'autre Latines. *Voy.* le P. Jacob, pag. 11 de ſon Livre *de Scriptoribus Cabilonenſibus.* (M. de la Monnoye).

* Tous ceux qui ont écrit les vies des Evêques de Châlon ont parlé de Jean Germain comme d'un homme de baſſe naiſſance. Ils racontent qu'étant encore enfant il préſenta à la Ducheſſe de Bourgogne de l'eau bénite avec tant de grace, que cette Princeſſe le prit en affection, & l'envoya étudier dans l'Univerſité de Paris, où il ſe diſtingua, & d'où il paſſa à la Cour du Duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Cependant le P. Jacob, dans ſon Livre ſur les *Ecrivains de Châlon*, dit que Germain étoit de famille illuſtre (*præclaris parentibus*). Son père ſe nommoit *Jacques Germain*, & mourut en 1424, aſſez long-temps avant la grande fortune de ſon fils: car cinq ans après, dans un compte rendu en 1429 à la Chambre des Comptes de Dijon, Jean Germain eſt ſimplement qualifié *Conſeiller du Duc étudiant à Paris.* Jacques Germain avoit fait bâtir la nef de l'Egliſe des Carmes de Dijon, leur Bibliorhèque & leur Chapitre. Nous apprennons ces faits du teſtament même de Jean Germain (*Gall. Chriſt.* Edit. 2, Tom. IV, Col. 932) qui légue 200 liv. pour achever le Cloître de cette même Egliſe, où ſon père étoit enterré. Il

y a donc lieu de croire que le père de Jean Germain étoit au moins un homme riche. Celui-ci fut fait Chancelier de l'Ordre de la Toiſon d'Or avec 150 liv. de gages, par le Duc de Bourgogne, en 1431. Il fut Evêque de Nevers en 1432, & le Duc lui donna deux cens écus d'or pour fournir aux frais de ſa conſécration. L'année ſuivante il l'envoya Ambaſſadeur à Rome, & enſuite au Concile de Baſle. Il y reſta depuis le 1 Janvier 1434 juſqu'au dernier Août 1436. Ces dates ſont juſtifiées par l'état de la maiſon des Ducs de Bourgogne & les comptes rendus à la Chambre des Comptes de Dijon, imprimés dans des Mémoires, pour ſervir à l'Hiſt. de Fr. & de Bourg. Tom. II, p. 186. Mais on ſe trompe, quand on dit dans ce même endroit qu'il fut envoyé au Concile de Baſle étant Evêque de Châlon; il ne fut fait Evêque de Châlon qu'au mois d'Octobre 1436, à la place de Jean Rolin, qui avoit été transféré à l'Evêché d'Autun, vacant par la mort de Frédéric de Grancé, arrivée dans le mois d'Août précédent. La mépriſe de La Croix du Maine & de la Monnoye eſt bien plus forte, quand ils ſuppoſent qu'il harangua au Concile de Conſtance comme Ambaſſadeur de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne; ce Prince n'étoit point encore Duc de Bourgogne pendant le Concile de Conſtance, commencé en 1414, & fini en 1418: il ne le devint qu'en 1419. Cependant La Croix du Maine ne balance pas à dire que ce fut en 1414 que Jean Germain prononça ſa Harangue devant ce Concile, au nom de Philippe ſon maître; il devoit dire que ce fut au Concile de Baſle en 1434. En effet Germain y parla ſur la queſtion de la préſéance avec tant de ſuccès, qu'il obtint pour le Duc de Bourgogne le rang immédiat après les têtes couronnées. Je ne crois pas que ſes Harangues dans le Concile ſoient imprimées, non plus que les autres Ouvrages qu'on lui attribue. (Voyez *Illuſtre Orbandal*, Tom. I, pag. 502, *Gall. Chriſt. ubi ſuprà*). Ces Ouvrages ſont, 1°. un Livre ſur l'*Immaculée Conception de la Vierge*; 2°. quelques *Ecrits contre les Mahométans*; 3°. un *Ouvrage contre les héréſies d'Auguſtin de Rome*; 4°. un *Commentaire ſur les quatre Livres des Sentences*; 5°. un *Traité de la purgation des ames*. Tant d'Ecrits lui méritoient une place dans la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, où il a été oublié. Il étoit né à Clugny, comme l'atteſte l'acte de fondation qu'il fit de la Chapelle de Notre-Dame de Pitié, en 1450, dans l'Egliſe de S. Vincent de Châlon. (Cet acte eſt imprimé au Tom. II de l'*Ill. Orband.* pag. 153). A la tête de cet acte il prend les titres ſuivans: *Joannes Germani de Clugniaco, Matiſconenſis Diœceſis, in Artibus Magiſter, & Sacræ Theologiæ Profeſſor, Cabilonenſis Epiſcopus, Conſiliarius Illuſt. Principis Philippi, & ſui Ordinis Vellerei Aurei Cancellarius.* Pour achever de relever les mépriſes où l'on eſt tombé ſur cet Evêque, je dirai que M. de la Monnoye qui place ſa mort au 2 Février 1460, devoit la placer en 1461, ſuivant le calcul actuel.

JEAN GERSON, dit CHARLIER, qui eſt ſon vrai ſurnom; & quant à ce qu'il a toujours retenu ce nom de Gerſon, c'eſt qu'il étoit natif dudit lieu de Gerſon au pays de Champa-

gne, ſoubs l'Archevêché de Rheims. Il naquit l'an 1362 le quatorzième jour de Décembre. Il fut Docteur en Théologie à Paris, des plus renommés de ſon temps, & enfin Chancelier de l'Univerſité. Il a écrit pluſieurs Sermons en notre langue Françoiſe, leſquels ont été depuis traduits en Latin. Il a compoſé l'inſtruction des Curés, imprimée à Paris par André Roffet l'an 1557; Harangue faite par ledit Gerſon, & prononcée par lui-même au nom de l'Univerſité de Paris, devant le Roi Charles VI & ſon conſeil, imprimée à Paris par Gilles Corrozet l'an 1561, & auparavant imprimée par Durand Gerlier, &c. Il a écrit un fort grand nombre de Livres en Latin, deſquels je ferai mention autre part. Il mourut à Lyon ſur le Rhône l'an 1429 en l'an de ſon âge 66, ſelon qu'a écrit Tritemius, & ſelon Jean Bouchet aux Annales d'Aquitaine, il mourut l'an 1432 [2]. Il eſt enterré en l'Egliſe des Céleſtins à Lyon, & eſt réputé de pluſieurs, homme de ſainte vie, encore qu'il n'ait pas été canoniſé. Il étoit diſciple de Pierre d'Ailly, dit de Aliaco, Cardinal & Evêque de Cambray. Il fut en perſonne au concile de Conſtance * en Almagne, pour eſſayer d'extirper les héréſies qui avoient cours en ce temps-là.

[1] On a écrit & prononcé anciennement JARSON. Entre les Ecrits de François de Gerſon, il en eſt un peu connu, que Pierre Gervaiſe, Aſſeſſeur de l'Official de Poitiers, nomme *les Géorgines*, & dont il fait mention dans ſa lettre en vers, inſérée la vingt-deuxième en nombre parmi les *Epîtres Familières* de Jean Boucher. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Son Epitaphe porte qu'il mourut le 12 Juillet 1429. Ainſi La Croix du Maine a eu tort de propoſer la date que donne Bouchet. Gerſon eſt enterré dans la Chapelle de S. Laurent à Lyon, & non pas aux Céleſtins. (*idem*).

Selon le *Journ. des Sav.* du mois de Janvier 1701, Gerſon né d'Arnoul Charlier & d'Eliſabeth de la Chardonniere le 14 Août 1363, mourut à Lyon le 9 Juillet 1429. Il fit ſes études au Collège de Navarre, fut Chanoine de l'Egliſe de Paris, Chancelier de la même Egliſe & de l'Univerſité, fut envoyé au Concile de Piſe & à celui de Conſtance, d'abord comme Député de l'Univerſité, enſuite comme Ambaſſadeur. — Son Livre de l'*Autorité des Conciles* fut ſaiſi par le Nonce à Paris, autoriſé d'une commiſſion du Chancelier. Le Libraire en eut main-levée trois jours après. *Journal d'Henri IV*, Tom. III, pag. 371. — L'Auteur d'une Diſſertation ſur l'état des Sciences ſous

Charles VI & Charles VII fait mention d'un Ouvrage de Gerſon, intitulé *Floretus*, qui eſt un Commentaire ſur la Somme de Théologie de S. Thomas. Dupin, Editeur des Ouvrages de Gerſon, n'a pas connu ce Livre. — La meilleure Edition de ſes Œuvres eſt celle faite par Dupin en 1706, en cinq vol. *in-fol.* (M. FALCONNET).

* Pâquier, *Recherc. de la Fr.* Tom. I, Liv. III, Chap. 26, colonne 264, parlant des ſages Loix qui furent faites au Concile de Conſtance pour la réformation des abus & l'établiſſement d'un ordre nouveau dans le Gouvernement Eccléſiaſtique, dit: « Maiſtre Jean Gerſon, Docteur en la Faculté de » Théologie, & Chancelier de l'Univerſité de Paris, avoit compoſé un Livre » en Latin de l'*Auferibilité du Pape*, non que par cela il voulût dire qu'il » falloir oſter la Papauté, & que ſans elle notre Egliſe peut ſubſiſter, comme » quelques Lucianiſtes de notre tems l'ont voulu prétendre: mais bien que, » ſelon les néceſſités, on pouvoit pour le repos de l'Egliſe, ſous l'autorité » d'un Concile Général faire démettre un Pape de ſa dignité ». — Le titre Latin de cet Ouvrage eſt *de Auferibilitate Papæ*. — Selon le même Pâquier, Chap. 33 du Livre ci-deſſus cité, col. 288, Gerſon dans le Traité qu'il fit lors du Concile de Conſtance de la Puiſſance Eccléſiaſtique, contribua beaucoup à l'établiſſement de l'*Appel comme d'abus*, malgré la réſiſtance de tout le haut Clergé, même de celui de France, qui voyoit l'autorité ſans bornes, dont il avoit joui ſi long-temps, anéantie en quelque ſorte par un uſage ſi raiſonnable: « de-là eſt venu l'*Appel comme d'abus*, quand nous appelons des » Eccléſiaſtiques pardevant le Roi en ſon Parlement par les raiſons qui ſeront » cy-aprés par moi déduites en leur rang, comme lui en apartenant naturel- » lement la connoiſſance par les anciens Conciles & Réglemens de cette » France ». — On conçoit que l'inflexibilité de Gerſon à ſoutenir la vérité, appuyée de ſa répuration, de ſa doctrine, d'une vie irréprochable, des mœurs les plus pures, & d'un déſintéreſſement entier lui firent des ennemis puiſſans, tant à la Cour de Rome, que dans tout l'Ordre Epiſcopal, qui ne lui pardonna jamais le zèle avec lequel il avoit défendu un point ſi important des libertés de l'Egliſe Gallicane. Il avoit encore à redouter le reſſentiment du Duc de Bourgogne, auquel il avoit été ouvertement oppoſé, lorſque ce Prince voulut juſtifier au Concile de Conſtance l'aſſaſſinat du Duc d'Orléans. La crainte de tant d'ennemis lui fit abandonner Paris, l'Univerſité, ſes places & ſes dignités; cet homme célèbre, l'oracle des Conciles, l'honneur de la France & la gloire du Clergé, ſe réfugia à Lyon où il vécut dans la retraite, dans les exercices d'une dévotion ſolide & d'une vie vraiment chrétienne, occupé à inſtruire la jeuneſſe pour gagner de quoi ſubſiſter: c'eſt ainſi que paſſa ſes dernières années cet homme illuſtre, abandonné de ſon ingrate patrie, qui lui a rendu depuis toute la juſtice qu'il méritoit.

JEAN DE LA GESSÉE, ou JESSÉE, dit JESSEUS, natif

de Mauvaiſin en Gaſcogne, Poëte très-excellent, tant Latin que François, &c. Il a écrit en l'an de ſon âge 26, les Amours de Graſinde, imprimés à Paris chez Galiot Corrozet, fils de feu Gilles Corrozet, &c. l'an 1578; pluſieurs vers Latins & François, ſur la mort & trépas de Jean de Morel, Gentilhomme, natif d'Ambrun en Daulphiné, père de Madamoiſelle Camille de Morel, &c. (de laquelle nous avons parlé ci-devant). Il a écrit un fort gros & bien juſte volume de toutes ſes Poëſies Françoiſes, imprimées à Anvers chez Plantin l'an 1583. Il florit cette année 1584*.

* Ce Poëte a eu aſſez de réputation dans ſon temps. Il n'avoit pas neuf ans lors de la mort de Henri II, c'eſt-à-dire, qu'il étoit né en 1550. Il fut Secrétaire de la Chambre de François, Duc d'Alençon, avec lequel il alla en 1579 en Angleterre; il le ſuivit de même dans tous ſes voyages. Il publia ſur la mort de ce Prince, en 1584, une pièce intitulée *Larmes & regrets*. Il donna la collection de ſes Œuvres en 1584, en 4 vol. *in*-4°, à Anvers, chez Plantin, à la tête deſquelles on voit ſon portrait couronné de lauriers. Depuis il reparut en 1595, en qualité d'Auteur, & fit paroître ſa *Philoſophie Morale & Civile*, compoſée de cent cinquante Quatrains ſuivant Colletet dans ſon Traité de la *Poëſie Morale*. Cet Ouvrage fut dédié à Renaud de Beaune, Archevêque de Bourges, Grand Aumônier de France. Depuis cette date on n'a plus parlé de la Geſſée.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XLI, pag. 377, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIII, pag. 174.

JEAN GILLOT, Champenois. Il a traduit de Latin en François, le Cathéchiſme compoſé & mis en lumière ſelon le decret du Concile de Trente, imprimé à Paris l'an 1568 chez Jaques Kerver*.

* Voy. le même Article dans *DU VERDIER*.

JEAN GIRARD, Sieur DE COLOMBIERS, Conſeiller du Roi au Siége Préſidial & Sénéchauſſée du Maine, homme bien docte en Grec & Latin. Il a écrit pluſieurs choſes tant en Latin qu'en François ſur pluſieurs différens ſujets, leſquelles il n'a encore fait imprimer. Il florit au Mans cette année 1584, âgé d'environ 40 ans.

JEAN GIRARD, de Bourges en Berry. Il a écrit quelques Œuvres, deſquelles je n'ai pas connoiſſance.

JEAN GLAPION, natif de la ville de la Ferté-Bernard, au Comté du Maine, à dix lieues de la ville du Mans, &c., Religieux de l'Ordre des Frères Mineurs, ou Cordeliers, jadis Miniſtre Provincial de Belges, Docteur en Théologie, & Confeſſeur de l'Empereur Maximilian, l'an 1520. Il a écrit pluſieurs Livres, tant en Latin qu'en François, ſoit en proſe ou en vers: il a prononcé pluſieurs Oraiſons & Sermons devant ledit Empereur, ſon maître, & entr'autres celui qu'il fit du jour des Cendres ſur le Pater noſter, &c. recueilli par Nicolas VOLKIR, dit le Poligraphe (duquel nous parlerons ci-après) & l'a fait imprimer avec ſes autres Œuvres l'an 1523. Il mourut d'une dyſſenterie en la ville de Valdoly en Eſpagne, au Royaume de Caſtille l'an 1522 le 14e jour de Septembre, comme j'ai lu dans l'épitaphe fait ſur ſa mort par ledit VOLKIR. Eraſme ſe mocque, & fait un Diſcours plein de riſée dudit Jean Glapion, Confeſſeur de l'Empereur, ne le voulant nommer de ſon nom, mais ſeulement le donnant à connoître par ſon pays & par ſes qualités, ce que l'on pourra voir en ſon livre, intitulé *Ciceronianus Dialogus*, ou de la prononciation, &c. fol. 135 [1], de l'impreſſion de Gryphius à Lyon l'an 1528, & répete en cet endroit-là la mauvaiſe grace qu'eut ledit Glapion Manceau en prononçant une Oraiſon Latine devant l'Empereur Maximilian, laquelle il dit qu'un Italien avoit faite, &c. & toutesfois ledit Eraſme au Catalogue de ſes livres, le loue grandement & l'appelle ſon ami, &c. J'ai dit ceci en paſſant, & ſelon que l'amour du pays me l'a fait faire: car ledit Glapion étoit voiſin de la Seigneurie de la Croix-au-Maine, & le reſpecte pour avoir été homme de lettres, comme je fais tous autres ſes ſemblables, quoiqu'Eraſme l'ait voulu blaſonner: & crois que c'étoit plutôt pource qu'il étoit Cordelier que pour autre raiſon, car il en a toujours voulu faire à ceux-là, ſur tous autres, comme il a aſſez donné à connoître en ſes Colloques & autres lieux de ſes Œuvres.

[1] De la manière dont s'exprime la Croix du Maine, il ſemble qu'il ait cru

que le Dialogue qu'il cite d'Eraſme étoit intitulé *Ciceronianus*, ou *de Pronunciatione*. Ce ſont néanmoins deux Ecrits très-différens. C'eſt ſur la fin du dernier, publié ſix ans après la mort de Glapion que ſe trouve l'endroit ici marqué. La Croix du Maine, en nommant ſon compatriote, l'a plus deshonoré que n'a fait Eraſme, qui l'a ſimplement déſigné, ſans avoir en vue qu'il fût Cordelier, en ne le reprenant d'autre choſe que de ſa prononciation trop Françoiſe, en parlant Latin. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN GOEVROT [1], Vicomte du Perche, Médecin du Roi François premier, lequel fut premiérement Médecin de Madame Marguerite de Lorraine, Ducheſſe d'Alençon. Il a compoſé le Sommaire & Entretenement de vie, qui eſt un extrait très-ſingulier de toute la Médecine & Chirurgie, imprimé à Paris l'an 1530.

[1] La lettre Capitale V, ainſi formée, n'étant pas moins voyelle que conſonne dans nos deux Bibliothécaires, qui écrivent Jean AVBE & Jacques AVBERT, quoiqu'ils prononcent AUBE & AUBERT, il s'enſuit qu'on ne peut ſavoir ſi, lorſqu'ils ont écrit GOEVROT, ils ont plutôt prononcé GOEVROT que GOEUROT. Du Cange, dans ſon *Gloſſaire Latino-Barbare*, au mot ARCHIATRI, pag. 299, avoit écrit GOÛEUROT, qui eſt une orthographe différente, mais qui indique la vraie prononciation. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN GOLAIN (Frere), Normand, de l'Ordre de Notre-Dame du Carme, Prieur du Convent de Rouen, Docteur en Théologie en l'Univerſité de Paris l'an 1372, Provincial de France, &c. Il a traduit de Latin en François, à la requête de Charles V, Roi de France, un Livre Latin, intitulé le Rational des divins Offices, ou Cérémonies de l'Egliſe des Catholiques, &c. compoſé par Guillaume Durand, Evêque de Mande, l'an 1286, imprimé à Paris l'an 1503, chez Antoine Verard [1]. Ce Livre contient huit parties, & ledit Golain n'en a traduit que ſept. Il laiſſe la huitième à traduire aux Aſtronomes. Il a traduit de Latin en François, les Collations des Saints Pères anciens, traduites premiérement de Grec en Latin par Caſſiodore, imprimées à Paris chez Antoine Verard [2]. Il floriſſoit du temps de Charles V, Roi de France l'an 1373.

[1] Ce fut en 1364 que le *Rational* fut traduit. La preuve s'en tire du Manuſcrit de la Bibliothèque du Roi, cotté 703, à la fin duquel Charles V a

écrit de ſa propre main que cette Traduction avoit été faite par ſon ordre cette année-là. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Quant aux *Collations des anciens Pères*, prétendues traduites, premièrement de Grec en Latin par Caſſiodore, puis de Latin en François par Jean Golain, ce ſont des mépriſes qu'il faut pardonner à un ſiècle auſſi peu éclairé que l'étoit le quatorzième. Il eſt viſible qu'on a mis *Caſſiodore* à la place de *Caſſien*, & qu'on a ſuppoſé que celui-ci, qui a sûrement écrit ſes *Collations* en Latin, n'avoit fait que les traduire du Grec; double erreur que Naudé rapporte ſans la corriger, pag. 358 de ſon Addition à l'*Hiſtoire de Louis XI.* Jean Golain eſt nommé par du Verdier *Jean Goulain.* M. Boivin le Cadet, ſur la foi ſans doute des Manuſcrits, ne le nomme pas autrement. Il n'y a que le P. Labbe qui, après l'avoir nommé en un endroit *Golein*, l'appelle en deux autres Jean *Gobein.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE GORRIS, dit GORREUS [1], Docteur en Médecine à Paris, fils de Pierre de Gorris, Médecin, natif de Bourges en Berry, &c. Il a écrit pluſieurs Livres en Latin, touchant la Médecine, imprimés à Paris chez Vechel: & en François il a traduit une ſienne Epître liminaire, ou miſe au-devant de ſes définitions de Médecine, &c. imprimée à Paris l'an 1564. Il mourut l'an 1577, âgé de 62 ans, ou environ. Il étoit père de Loys de Gorris, Avocat au Parlement de Paris, &c.

[1] Il devoit écrire GORRÆUS en Latin, conformément à l'Auteur, en François DES GORRIS, & tematquet qu'il mourut âgé, non pas de ſoixante-deux ans environ, mais de ſoixante-douze, ſuivant MM. de Thou & de Sainte-Marthe *. Le P. Niceron écrit DE GORRIS comme La Croix du Maine. Voy. ſes Mémoires, Tom. XXXII, pag. 25. (M. DE LA MONNOYE).

* De Thon (Liv. IV de ſon *Hiſt.*) fait un grand éloge de ce Médecin. Il étoit né à Paris en 1506. Pierre ſon père étoit de Bourges. Jean laiſſa deux fils: *Louis*, qui fut Avocat au Parlement, comme le dit La Croix du Maine; l'autre, nommé *Jean*, ainſi que ſon père, & Médecin comme lui, publia en 1622 un Ouvrage François, que quelques Ecrivains ont attribué à ſon père, dont le titre eſt: *Diſcours de l'origine, des mœurs, fraudes & impoſtures des Charlatans*, 1622, *in*-8°. Jean de Gorris ſe nommoit en Latin *Joannes Gorræus*, & quelquefois *Joannes de Gorris.*

JEAN GOSSELIN, natif de Vire [1] en Normandie, Garde de la Bibliothèque ou Librairie des Rois de France, Charles IX & Henri III, &c. homme fort docte ès Mathématiques, bien verſé en la Philoſophie, & ayant connoiſſance de beaucoup de langues,

langues, &c. Il a écrit en notre langue Françoiſe, une table de la réformation de l'an, imprimée à Paris l'an 1582; il a traduit de Latin en François le Calendrier Gregorian perpétuel, imprimé à Paris par Pierre le Verrier l'an 1582; les Ephémérides, ou Almanachs pour cent ans, imprimés à Paris chez Guillaume Chaudiere; il a écrit en Latin pluſieurs beaux préceptes & enſeignemens pour la Muſique tant antique que moderne, deſquels nous ferons mention autre part. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] M. Huet, pag. 351 de ſes *Origines de Caën*, dit que La Croix du Maine a, contre toute ſorte d'apparence, avancé que Jean Goſſelin étoit de Vire; du Verdier l'a pourtant avancé comme La Croix du Maine, & ce n'eſt pas une choſe contre l'apparence que les branches des familles s'éloignent d'habitation; rien au contraire n'eſt ſi fréquent. Il n'étoit pas d'ailleurs plus difficile de ſavoir la patrie de Jean, que celle de Guillaume; il étoit même d'autant plus aiſé de ſavoir celle de Jean, que ſa charge de Bibliothécaire du Roi le rendoit plus connu. Il l'exerça non-ſeulement ſous Charles IX & ſous Henri III, mais encore ſous Henri IV juſqu'au mois de Novembre 1604, qu'étant demeuré ſeul le ſoir dans ſa chambre près de ſon feu, il y tomba, & n'ayant pu, à cauſe de ſon âge, ſe relever, il fut le lendemain trouvé ſans vie & demi-brûlé. C'eſt le ſens de ces paroles de Caſaubon, dans ſa lettre du 22 Novembre 1604 à Scaliger : *intereà Goſſelini triſtiſſimo obitu* (*relictus enim à famulo, decrepitus ſenex, antè focum, ſemi-uſtulatus & vitæ expers poſtridiè eſt inventus*) *rediit ad nos cura Bibliothecæ.* M. Huet qui dit que Goſſelin, le feu ayant pris dans ſa Bibliothèque, fut enveloppé dans l'embraſement, parce que la peſanteur de ſa vieilleſſe ne lui permit pas de fuir, n'a bien été inſtruit ni du temps, ni des circonſtances du fait; elles ſont mieux marquées dans le *Scaligerana ſecunda*, où Goſſelin, conformément à ce qu'en avoit écrit Caſaubon, eſt traité de *fâcheux* & de *fou*. (M. DE LA MONNOYE).

Lorſque Jean Goſſelin fut trouvé brûlé & mort dans ſa chambre, il avoit près de cent ans. Il s'attacha beaucoup à l'Aſtrologie. Il a compoſé le Livre intitulé *Hiſtoria imaginum cæleſtium*, — la *Main harmonique*, — les *Ephémerides ſur la réformation du Calendrier Grégorien.* — Voy. le *Journ. d'Henri IV*, Tom. III, pag. 244. — Les trois Goſſelins, Normands, *Guillaume*, *Jean* & *Antoine*, grands Mathématiciens. — *Antoine*, Auteur de l'*Hiſtoria veterum Gallorum Cadomi.* 1636, *in*-8°. (M. FALCONNET).

JEAN GOUJON, autrefois Architecte de Monſieur le Connétable Meſſire Anne de Montmorency, & depuis du Roi

Henri II, &c. homme très-expert en ſa profeſſion. Il eſt Auteur des figures touchant la maſſonnerie, leſquelles ont été ajoutées aux Livres d'Architecture de Marc Vitruve Pollion, traduits de Latin en François par Jean Martin, Pariſien, imprimés à Paris chez les Marnefs l'an 1572.

JEAN DES GOUTES, Lyonnois [1]. Il a écrit en proſe Françoiſe le premier Livre de la belle & plaiſante hiſtoire de Philandre, ſurnommé le Gentilhomme, Prince de Marſeille & de Paſſe-Roſe, fille du Roi de Naples, imprimée à Lyon par Jean de Tournes l'an 1544; il a traduit d'Italien * en François, les Œuvres d'Arioſte tant eſtimé en Italie. Il floriſſoit à Lyon l'an 1544 ſous François premier.

[1] La Croix du Maine, ſur ce que Jean des Gouttes demeuroit à Lyon, le fait *Lyonnois*; Nicolas Bourbon l'ancien, pag. 39 de ſes *Nugæ*, le fait *Bourbonnois*, car je ſuis perſuadé que les ſix petits vers qui ont pour inſcription *Jano Guttæ Boio*, s'adreſſent à ce Jean des Gouttes, à qui, pag. 428, il en adreſſe quatre autres, qui ont pour titre *Jano Guttano*. Il eſt appelé *Joannes à Guttâ* dans les Poëſies de Claude Roſſelet, Juriſconſulte & Gentilhomme Lyonnois, imprimées l'an 1537, à Lyon, chez Gryphius, où le furent celles de Bourbon l'année ſuivante. (M. DE LA MONNOYE).

* Il n'a point publié la Traduction des Œuvres de l'*Arioſte*, mais ſeulement du Poëme de *Roland Furieux*. Il ſemble même qu'il n'en ſoit pas le Traducteur, car il s'exprime ainſi dans ſon Epître Dédicatoire à Hyppolite d'Eſt, Cardinal de Ferrare. « Telle fut l'opinion du Tranſlateur François, quand » premièrement à ma Requête il mit la main à la plume, aſſavoir qu'il ne » douroit point que l'*Arioſte* tourné en proſe Françoiſe, ne perdît beaucoup » de ſa naïveté » &c. Des Gouttes ne pouvoit dire plus formellement que la Traduction n'étoit pas de lui. Elle fut imprimée à Lyon, en 1543, *in-fol.* Il y a bien de l'apparence que c'eſt l'Ouvrage de Jean Martin, comme je le remarque à ſon Article.

JEAN GOWER, Anglois, Chevalier de l'Ordre d'Angleterre [1], &c. Il a écrit en notre langue Françoiſe le Miroir du Penſif *, contenant dix Livres, comme récite Jean Balée, Anglois, en la ſeptième Centurie des Ecrivains d'Angleterre. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1402.

[1] Il devint aveugle ſur ſes vieux jours. Comme il étoit de noble race, &

qu'il s'étoit ſignalé par ſes vers, tant Anglois, Latins, que François, on lui fit l'honneur après ſa mort de lui ériger une ſtatue, ornée d'une couronne de roſes & de lierre, pour marquer ſa double qualité de Chevalier & de Poëte. (M. DE LA MONNOYE).

* Le *Miroir Penſif*, écrit en François par Gower, eſt conſervé manuſcrit dans la *Bibliothèque Bodléienne* à Oxford : il y en a même deux copies. Elles portent pour titre : *Traitié ſelon les Auteurs pour enſampler les Amans mariés au fin qu'ils la foy de lour ſeints eſpouſailles pourent par fine loyalté guarder*, &c. Voy. *Tanner. Biblioth.* pag. 336, & le quarrième Tome de la *Biogr. Brit.* pag. 2243. M. de la Monnoye a tronqué & mal compris un paſſage de Balcus, où il eſt parlé des attributs de la ſtatue de Gower. Ce n'eſt pas la couronne de roſes & de lière qui déſignoit la double qualité de Poëte & de Chevalier, cette couronne ne déſignoit que le Poëte. Mais la ſtatue portoit au col un collier d'or, attribut de la Chevalerie. Voici le paſſage : *Habet ſtatuam duplici notâ inſignem, nempè aureâ torqui & hederaceâ coronâ roſis interſertâ ; illud Militis, hoc Poëtæ ornamentum.* (*Balcus, Scriptor. Britann.* pag. 515). Gower mourut fort avancé en âge ſuivant Pitſeus, en 1402.

JEAN LE GRAND. Il a recueilli une inſtruction générale ſur le fait des Finances & Chambre des Comptes, diviſée en trois parties : enſemble un Traité des Receveurs-Généraux, la forme de compter par iceux, avec les queſtions ſur toutes les matières qui y ſont décidées, imprimée à Paris l'an 1553 chez Guillaume le Noir.

JEAN GRANDIN, Angevin. Il a écrit quelques Conférences avec les Miniſtres de Genève, touchant les paſſages de l'Ecriture Sainte, &c. imprimées à Paris l'an 1566.

JEAN DE LA GRANGE, dit GRANGIANUS, natif de Semur en Bourgogne, Avocat au Parlement de Paris. Il a écrit quelques Œuvres tant en Latin qu'en François. Je ne ſais ſi elles ſont imprimées [1].

[1] Il y a eu de cette famille des Maîtres des Comptes à Dijon & des Conſeillers au Parlement de la même Ville. Claude-Barthelemi Moriſot, mort le 23 Octobre 1661, fort connu par ſes Ouvrages Latins de proſe & de vers *, étoit en grand commerce d'eſprit depuis 1620 juſqu'en 1643 avec un *Bernard de la Grange, ſieur de Montilles*, Maître des Comptes à Dijon. (M. DE LA MONNOYE).

* Il avoit une des plus curieuſes & des plus nombreuſes Bibliothèques qu'un

particulier pût alors raſſembler. Il recherchoit auſſi les médailles, & en avoit une aſſez grande collection en bronze, qui, ayant été portées en Provence après ſa mort pour être vendues, furent achetées pour le Cabinet du Roi, où elles furent miſes.

JEAN GROSLIER, Lyonnois, Tréſorier de France, &c. l'un des plus curieux d'antiquités (& ſur-tout des Médailles) qu'autre qui fût de ſon temps, comme l'ont témoigné preſque tous les modernes Ecrivains qui ont traité des antiquités; & entr'autres Celius Rhodiginus, qui lui a dédié quelques livres, Jaques de Strada, Mantuan, antiquaire; Gabriel Syméon, Florentin; Guillaume du Choul, & une infinité d'autres qui ont été rechercheurs de l'antiquité comme lui. Je ne ſais ſi ledit Tréſorier Groſlier en a point écrit des Mémoires, pour le moins je ne les ai pas vus. J'entends qu'il avoit l'une des plus ſuperbes & magnifiques Bibliothèques de ſon temps, remplie de toutes ſortes de livres en diverſes langues. Il floriſſoit ſous le règne de François premier, père des Lettres [1].

[1] Il mourut le 22 Octobre 1565 dans ſa quatre-vingt-ſixième année à Paris, où il fut enterré dans l'Egliſe de S. Germain-des-Prés. *Voy.* ſon éloge, Liv. 38 de l'*Hiſtoire* de M. de Thou. Il y eſt dit que Grolier fit imprimer le Livre *de Aſſe* de Budé chez Alde Manuce, en 1522, c'eſt-à-dire, dans la boutique de feu Alde Manuce, appelée toujours *Aldina Officina*, quoique Alde fût mort dès 1515. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DU GUÉ, Avocat au Parlement de Paris, oncle de Charles Fonteine, Pariſien, Poëte François, &c. (duquel nous avons parlé ci-devant.) Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes, ſavoir, eſt Virlais, Rondeaux, Ballades, Jeux & autres ſortes de Poëſie, deſquelles ledit Jean du Gué fait mention en ſa réponſe audit Charles Fontaine, au Livre intitulé les Ruiſſeaux de la Fontaine, &c.

JEAN DE LA GUESLE (Meſſire)*, natif dudit lieu en Auvergne, Seigneur de la Chau, premiérement Procureur-Général du Roi en ſon Parlement à Paris, & depuis Préſident en ladite Cour. Le Pays d'Auvergne a cette grace donnée de Dieu, de produire une infinité de graves & doctes perſonnages, non-

ſeulement ès ſiécles paſſés, mais encore de notre temps, la plupart deſquels ſont venus faire leur demeure en cette tant renommée & par-tout célébrée ville de Paris, leſquels ont obtenu des états & offices les plus honorables au Parlement d'icelle, & l'ont tellement illuſtré, qu'il ſeroit difficile d'en pouvoir trouver d'autre pays, en ſi grand nombre comme ont été ceux de cette nation d'Auvergne: entre leſquels je nommerai par honneur, Meſſire Antoine du Prat, Chancelier de France & Cardinal, &c. Antoine du Bourg, Chancelier, oncle d'Anne du Bourg, Conſeiller en Parlement, Meſſire Michel de l'Hôpital, Chancelier, Pierre Liſet, premier Préſident, MM. de Saint André, père & fils, Préſidens en ladite Cour, Charles de Marillac, Avocat du Roi, Jean Bardon, Procureur du Roi, Antoine Matharel & les ſieurs de la Gueſle; ſans faire mention de Martial d'Auvergne, lequel floriſſoit il y a près de quatre-vingts ans, enſemble de Jean Amariton, Antoine Fontanon, Pelliſier, Bonnefons, Amy, & autres deſquels je n'ai pas ſouvenance pour cette heure: auſſi que je n'ai voulu parler que de ceux qui font profeſſion du droit; & ſi j'euſſe voulu parler des anciens Juriſconſuls d'Auvergne, j'euſſe nommé Pierre Durand, dit le Spéculateur, Maſſuere, Vincent Cigault, & pluſieurs autres qui tous ont pris naiſſance en Auvergne. Quant aux Théologiens, Poëtes & Orateurs de ce pays-là, deſquels Sidonius Apollinaris, Evêque de Clermont en Auvergne l'an 480, eſt le chef & le plus renommé d'entr'eux, j'en ferai mention en autre lieu & plus à propos. Or, pour revenir à parler du ſieur de la Gueſle, Préſident au Parlement de Paris, père de Jaques de la Gueſle (lequel il a pourvu de ſon état de Procureur du Roi) qu'il tenoit auparavant) j'oſerai dire qu'il eſt tellement docte & ſi éloquent, & ſi bien verſé en la connoiſſance des affaires d'Etat, qu'il s'en trouvera peu qui le ſurpaſſent en cela, non plus qu'en pluſieurs autres choſes louables qui ſont en lui. Il a prononcé beaucoup de Harangues ** très-doctes en ladite Cour de Parlement, & a plaidoyé pluſieurs belles cauſes & bien dignes de

remarque, tant au Parlement de Paris qu'en autre de ce Royaume, leſquelles ne ſont encore en lumière. Il florit à Paris cette année 1584.

* Jean de la Gueſle étoit fils de François, Gouverneur d'Auvergne, d'une famille noble de cette Province. Il mourut en 1588, & laiſſa de Marie Poiret, Dame de Laureau, ſon épouſe, cinq fils, dont le plus connu eſt *Jacques de la Gueſle*, Procureur Général du Parlement de Paris, celui qui introduiſit Jacques Clément dans la chambre de Henri III, à S. Cloud, & qui tua ce Religieux Fanatique dans le moment même qu'il venoit d'aſſaſſiner le Roi. Jacques de la Gueſle mourut le 3 Janvier 1612. Il fut toujours très-attaché à Henri IV, qu'il ſervit utilement.

** De Thou parle d'une des Harangues que ce Magiſtrat prononça dans l'aſſemblée de S. Germain, en 1583, étant Préſident au Parlement. Il l'avoit préparée dès le temps qu'il étoit Procureur Général. Elle rouloit ſur la néceſſité de rétablir l'ordre judiciaire, & en parlant de l'impunité des crimes, il s'éleva avec force contre le privilège accordé à la châſſe de S. Romain à Rouen, vulgairement connu ſous le nom de privilège de la *Fierte*, en vertu duquel le Chapitre de la Cathédrale de Rouen délivre tous les ans le jour de l'Aſcenſion un criminel qui a mérité la mort. Cette Harangue de la Gueſle fit grand bruit, & ne fit pas ceſſer l'abus. Voy. de Thou, Liv. 78.

JEAN GUY, Procureur au Parlement de Toloſe. Il a écrit l'Hiſtoire des Schiſmes & Héréſies des Albigeois, imprimée à Paris chez Pierre Gaultier l'an 1561.

JEAN GUYARD, ſieur de la Bruneliere. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, non encore imprimés, enſemble pluſieurs Oraiſons, Epîtres & Harangues aſſez bien dictées. Il mourut au Mans (lieu de ſa nativité) le 3e jour de Mai 1568.

JEAN GUIDO, Docteur en Médecine & Aſtrologue. Il a écrit des Prognoſtications de l'an 1548, imprimées à Paris audit an, auquel temps il vivoit : cette Prognoſtication ſuſdite a été auſſi imprimée à Lyon ſous le nom de Jean Blavet, duquel nous avons parlé ci-deſſus.

JEAN GUITOT, Nivernois, Secrétaire du Duc de Lorraine. Il a traduit de Latin en François les Méditations des Zélateurs de piété, compilées & recueillies des Œuvres de S. Auguſtin (*& d'autres Saints Pères*), imprimées à Paris.

JEAN DE LA HAIE, Gentilhomme Poictevin, ſieur dudit lieu en Poictou, Baron des Coutaux, Lieutenant du Sénéchal de Poictou l'an 1574. Cet homme étoit non-ſeulement né aux lettres, mais auſſi aux armes, comme il l'a montré par les divers effets qui s'en ſont enſuivis en l'une & l'autre charge, qu'il a priſe durant les guerres civiles & troubles de France (ce que nous dirons autre part & plus à propos). Il a écrit l'Hiſtoire de notre temps, contenant les guerres civiles advenues en France, & principalement en la Gaule Aquitanique, ou Guiennoiſe (dont le pays de Poictou en eſt l'une des principales parties) juſques au règne du Roi Henri III. Cette Hiſtoire n'eſt encore imprimée. Il a écrit quelques Mémoires [1] & Recherches de la France & Gaule Aquitanique, ou du pays de Poictou, &c. imprimés à Paris l'an 1581 chez Jean Parant. Ce Livre contient entr'autres choſes un bien ample diſcours de la noble & bien ancienne Maiſon des ſieurs de Sanzay, Comtes héréditaires de Poictou. Il fut tué au pays de Poictou l'an 1574 * ou environ. Jean le Frère de Laval fait aſſez ample mention de ſa vie, en l'hiſtoire de notre temps, imprimée chez Poupy & Cheſneau à Paris, à la dernière édition de laquelle il n'a pas mis ſon nom, comme il avoit fait en la première, car il parle de choſes de plus de conſéquence, qu'aux précédentes (ce que nos François appellent plus chatouilleuſes) &c.

[1] Les *Mémiores* publiés ſons le nom de Jean de la Haye ſont remplis de fauſſetés. *Voy.* ce qu'après André Ducheſne & Jean Beſly en a remarqué le P. le Long, n°. 15130 de ſa *Bibliot. Hiſtor. de France.* (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit dans Poitiers, en 1569, lorſque cette Ville fut aſſiégée par Coligny, & il y commandoit les ſix Compagnies de la Bourgeoiſie. Il publia ſous un nom emprunté l'Hiſtoire de ce Siège. (*Ample Diſcours de ce qui s'eſt fait & paſſé au Siege de Poitiers*, Paris, 1569, *in* 12). Il y fait de lui-même un pompeux éloge. Voy. *folio* 24 *verſo* & 25 *recto*. De Thou nous apprend, Liv. 56 & 60, que de la Haye étoit né Gentilhomme, mais ſans bien. Une riche veuve qui l'avoit chargé de ſuivre des procès qu'elle avoit au Parlement de Paris, l'épouſa, & le mit en état d'acheter la charge de Lieutenant Général de la Sénéchauſſée de Poitiers. Ses ſervices au Siège de cette Ville

ayant augmenté ſes prétentions, il demanda une charge de Maître des Requêtes, qui lui fut refuſée. Il ne put même obtenir la charge de Préſident au Préſidial de Poitiers. Piqué de ces refus, il voulut ſe lier avec les Proteſtans ; mais ils ne ſe fièrent pas à lui. Pour les convaincre de ſa fidélité, il projeta pluſieurs fois de ſurprendre Poitiers & quelques autres places. Quand ſes complots étoient découverts, il venoit à bout de perſuader qu'il n'avoit cherché qu'à ſervir la Cour. Mais enfin il fut la victime d'une dernière tentative ; un des Conjurés le trahit. On lui fit ſon procès, & il fut condamné comme criminel de Lèze-Majeſté le 16 Juillet 1575. Il pouvoit fuir, & ne le voulut pas. Il s'étoit retiré dans une maiſon qu'il avoit à la campagne, à une lieue de Poitiers. Il s'y laiſſa attaquer, & ſe fit tuer en ſe défendant. Ainſi la ſentence ne fut exécutée que ſur ſon cadavre. La *Bibl. Hiſtor. de la France* dit qu'il fut tué dans une ſédition, ſans doute parce que ſa mémoire fut réhabilitée par l'Edit de pacification qui fut ſigné l'année ſuivante. Les *Mémoires & Recherches de la Gaule Aquitanique* ont été mal-à-propos publiés ſous le nom de Jean de la Haye, ſi nous en croyons Ducheſne *(Biblioth. Hiſtor. de la France*, pag. 291). Beſly qui a fait une critique de cet Ouvrage, dit auſſi qu'il a été fauſſement attribué au ſieur de la Haye, & que la ſuppoſition de nom pouvoit ſe vérifier par beaucoup de marques & de preuves. La critique qu'en a publiée Beſly eſt à la fin de ſon *Hiſtoire des Comtes de Poitou & Ducs de Guienne.*

JEAN HELVIS, natif de Beauvois en Picardie, Précepteur de Meſſeigneurs d'Aumalle ; il a écrit les tombeaux & diſcours des faits, & la déplorable mort de Meſſire Claude de Lorraine, Duc d'Aumalle, pair & grand veneur de France, [1] &c. enſemble des plus ſignalés de ce Royaume, occis ès guerres civiles, mues pour le fait de la Religion depuis l'an 1562 juſques à préſent, imprimé à Paris par Denis du Pré l'an 1575. Il floriſſoit l'an 1573.

[1] Claude de Lorraine, Duc d'Aumale, fut tué d'un coup de canon le 14 Mars 1573 au Siège de la Rochelle. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN HENRY, Chantre & Chanoine en l'Egliſe de Notre-Dame à Paris, & Préſident des Enquêtes du Palais (*mort le 2 Février* 1483)*. Il a écrit en notre langue Françoiſe un Traité de Nativité de Notre-Seigneur, contenant la viſitation des Paſtoureaux & des Rois, pris ſur le Pſalme *Eructavit*, imprimé à Paris l'an 1506 par Pierre le Dru, pour Durand Gerlier.

* Le Livre du *Jardin de Contemplation*, par lui compoſé par lettres du Roi,

Roi, ſur les inſtances des Religieuſes de Sainte Claire, imprimé à Paris, *in*-12, l'an 1516 ; le Livre de *Réformation*, utile pour toutes Religieuſes. *Ibid.* Le Livre d'*Inſtruction pour Novices & Profeſſes. Ibid.*

JEAN DE HESNAULT, Miniſtre à Genève. Il a traduit de Latin en François les fondemens de la Religion Chrétienne, du temps de l'Egliſe primitive, &c. pris du Latin d'André Hiperius, &c. le Symbole des Apôtres, &c. & autres, le tout imprimé à Lyon l'an 1565 chez Benoît Rigault. L'état de l'Egliſe depuis le temps de l'Empereur Léon, juſqu'au temps de Charles V, Empereur, imprimé à Genève l'an 1557 * par Jean Creſpin. Ledit Jean Henault vivoit en l'an 1564.

* Jean de Henault, ou de *Hainaut*, étoit Miniſtre à Saumur. La *Biblioth. Hiſtor. de la Fr.* ne cite point l'Edition de 1557 de ſon *Etat de l'Egliſe*, & La Croix du Maine ne parle point du *Recueil des troubles advenus en France ſous François II & Charles IX*, par le même Jean de Hainault, publié à Strasbourg, en 1564, *in*-8°.

JEAN-JAQUES DE MESMES, (Meſſire) Seigneur de Roiſſy, Docteur ès droits à Toloſe, & lequel a autrefois lu publiquement en ladite Univerſité. Cetui-cy fut premiérement Lieutenant civil au Châtelet de Paris l'an 1544, & depuis Maître des Requêtes de l'Hôtel du Roi François I, Henri II, François II & Charles IX. Il étoit natif de la ville de Roque-fort ou Roche-fort, ſituée ès Landes de Bordeaux ; & ſelon d'autres, il étoit du Mont de Marſant, petite ville ſituée au bas des monts Pyrénées. Je n'ai pas vu ſes écrits ; mais j'ai opinion que Meſſire Henry de Meſmes, ſon fils aîné, Seigneur de Roiſſy & Malaſſiſe (duquel nous avons parlé ci-devant) les mettra un jour en lumière, pour montrer qu'il eſt iſſu d'un père orné d'une rare littérature, & d'un jugement & eſprit eſmerveillable. Il mourut à Paris en ſa maiſon l'an 1569, le Mardi vingt-cinquième jour d'Octobre, & fut enterré en l'Egliſe des Auguſtins à Paris le Mercredi enſuivant.

JEAN IMBERT, natif de la ville de la Rochelle près Bor-

deaux, licentié ès droits, Avocat au Siége de Fontenay-le-Comte en Poictou. Il eſt Auteur du Livre vulgairement appellé l'Enchiridion ou Manuel d'Imbert : auquel Livre eſt expliquée la pratique du droit gardé & obſervé en France, & auſſi du Droit non écrit, c'eſt-à-dire, aboli par les Coutumes. Il a été imprimé par une infinité de fois, tant il a été bien reçu. Je ne ſais ſi ledit Imbert l'a écrit en François, comme je ſais qu'il l'a compoſé en Latin, car nous avons la traduction d'icelui faite par Nicolas Theveneau, &c. imprimée à Poictiers & autres lieux, comme nous dirons ci-après. Ledit Imbert a traduit de Latin en François la Paraphraſe du premier Livre de ſes Inſtitutions Forenſes, autrement intitulé la Pratique judiciaire, imprimée à Paris par Symon de Colines ou Colinet, & depuis imprimée l'an 1566. Guillaume Lymandas, Conſeiller du Roi à Lyon, les a auſſi traduites fort fidellement, comme nous avons dit ci-deſſus.

JEAN IMBERT (autre que le ſuſdit) Apothicaire, demeurant à Montpellier. Il a recueilli quelques mémoires du Seigneur Laurent Joubert, Médecin du Roi de Navarre, &c. leſquels il a fait imprimer, avec la ſeconde partie des erreurs populaires dudit Joubert, à Paris chez Abel l'Angelier 1580.

JEAN JOLIVET de Limoges, l'un des excellens hommes de France pour la Chorographie, ou Deſcription des Provinces & Nations. Il a fait une très-ample Deſcription de la France & des Gaules & ſes confins, imprimée à Paris l'an 1565 par Alain de Mathonière & autres; il a fait les Deſcriptions de pluſieurs Provinces & Nations de France par le commandement du Roi Henri II, leſquelles ne ſont pas imprimées, d'autres les ont eues après ſa mort, & comme plagiaires ſe les ſont attribuées, & les ont fait imprimer en leur nom ſans faire mention dudit Jolivet; mais nous parlerons de ceci autre part.

JEAN DE JOUVILLE, ou DE JONVILLE (mais mieux DE JOINVILLE (Meſſire), Chevalier, ſieur dudit lieu,

& Sénéchal de Champagne, appellé par aucuns Jean Sire de Jonville. Il fut au ſervice du Roi S. Loys l'an 1270 par l'eſpace de 32 ans. Il a écrit une hiſtoire très-ample de la vie, faits & geſtes du Roi S. Loys, ſon maître, laquelle nous avons par devers nous écrite à la main ſur parchemin en langage François uſité pour lors. Cette hiſtoire a été depuis imprimée à Poictiers par les de Marnefs *. Loys Laſſeré, grand maître du Collège de Navarre fondé à Paris, &c. lequel floriſſoit l'an 1520 (comme nous dirons en ſon lieu) a écrit l'Hiſtoire dudit S. Loys, & avoue s'être aidé en cela de ladite Chronique du Sire de Jonville, comme auſſi a fait Joſſe Clitoue, Chanoine de Chartres, dit Jodocus Clitoveus, &c. L'Hiſtoire dudit Roi S. Loys écrite par Loys Laſſeré, Tourangeau, ſe voit imprimée avec le grand volume qu'il a fait imprimer à Paris touchant la vie de Saint Hiéroſme, du temps de Loys XII & ſous François I.

* Nous avons quatre Editions, dont trois anciennes, de l'*Hiſtoire de Saint Louis par le Sire de Joinville.* La *premiere*, imprimée à Poitiers, en 1547, *in*-4°. eſt d'Antoine-Pierre de Rieux, qui la dédia à François I. Mais l'Editeur, loin de ſuivre fidèlement le texte du Manuſcrit de Joinville, l'altéra, le changea, le défigura, & fit une Hiſtoire à ſa mode. La *ſeconde* Edition fut publiée en 1617 *in*-4°. par Claude Meſnard, Lieutenant de la Prevôté d'Angers, ſur un Manuſcrit qu'il trouva, mais déjà corrompu & altéré. La *troiſième* Edition, imprimée *in-fol.* à Paris, en 1668, eſt celle de Charles Dufreſne, ſieur du Cange. Il emprunta pour faire ſon Edition, tantôt celle d'Antoine-Pierre de Rieux, & tantôt celle de Meſnard. Cette Edition enrichie d'obſervations curieuſes & intéreſſantes, ſeroit encore aujourd'hui la meilleure, ſi celle de 1761 n'avoit pas paru, imprimée en ladite année, *in-fol.* à l'Imprimerie Royale, ſous ce titre : *Hiſtoire de ſaint Louis par Jehan Sire de Joinville ; les Annales de ſon règne, par Guillaume de Nangis*, &c. *le tout publié d'après les Manuſcrits de la Bibliothèque du Roi, & accompagné d'un Gloſſaire.* Cette *quatrième* Edition fut d'abord confiée principalement à feu M. Melot, qui mourut au mois de Septembre 1759, ſans avoir pu y mettre la dernière main. M. l'Abbé Sallier, qui avoit travaillé de concert avec M. Melot, ne lui ſurvécut pas long-temps, étant mort le 9 Janvier 1761, & c'eſt M. Capperonnier, ſi digne de remplacer ces deux illuſtres ſavans, qui, après avoir partagé leurs travaux, a achevé cette magnifique Edition, faite par l'ordre du Roi, ſur un Manuſcrit authentique du Sire de Joinville,

conſervé à la Bibliothèque du Roi, de 391 pages, écrit ſur velin, petit *in*-4°. à deux colonnes.

JEAN ISSANDON, ou YSSANDON, (par y grec) natif de Leſſart en la Comté de Foix. Il a écrit un Traité de la Muſique pratique, diviſé en deux parties, imprimé à Paris chez Adrian le Roy & Robert Ballard, l'an 1582. Il floriſſoit en la ville d'Avignon l'an 1582.

JEAN LAMBERT, Religieux de l'Ordre de Clugny. Il a traduit la ſeconde partie de l'Horloge de l'Empereur M. Aurelle, imprimée à Paris l'an 1580.

JEAN DE LA LANDE, natif de Bretagne, Gentilhomme de la Maiſon de M. le Duc d'Anghien ou d'Anguyen. Il a traduit de Grec en François l'Hiſtoire de Dictis de Crete, traitant des Guerres de Troye & du retour des Grecs en leur pays, après Ilion ruiné, imprimée à Paris par Etienne Grouleau, l'an 1556. Ledit ſieur de la Lande eut la tête tranchée à Paris l'an 1563, ou environ, pour avoir mal verſé en quelques de ſes charges; les uns diſent que ce fut pour avoir contrefait les ſceaux ou bien le cachet du Roi; je n'en peux rien juger au vrai. Mathurin Heret, Médecin au Mans, avoit traduit ledit Livre de Dictis de Crete & de Dares de Phrygie, auparavant ledit Jean de la Lande, comme nous dirons ci-après.

JEAN LANGE DE LUXE, Conſeiller & Avocat de la Royne au Parlement de Bordeaux. Il a fait une Harangue pour le peuple & Tiers-Etat de France, prononcée par lui aux Etats Généraux tenus à Orléans l'an 1560 ſous Charles IX, imprimée à Orléans l'an 1560 par Eloy Gibier.

JEAN LANGE, Miniſtre de Noyon & Burſin. Je n'ai point vu de ſes écrits, encore qu'il en ait compoſé pluſieurs.

JEAN L'ANGLOIS, Sieur DE FRESNOY, Avocat au Parlement de Paris. Il a traduit en François la vie de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, écrite en Latin par un Saxon nommé Ludolphus de

l'Ordre des Chartreux à Strasbourg en Allemagne l'an 1334, &c. Ladite vie a été imprimée à Paris en deux volumes l'an 1582 chez Nicolas Chesneau. Il florit à Paris cette année 1584.

JEAN DE LAVARDIN, Gentilhomme Vandomois, Abbé de l'Estoile & maître de l'Hôtel-Dieu de Vendosme, frère aîné de Jaques de Lavardin, sieur du Plessis, &c. (duquel nous avons parlé ci-dessus) tous deux issus de la noble & ancienne Maison de Ranay près Lavardin & Montoire en Vandosmois. Il a traduit plusieurs Livres Grecs & Latins en notre langue Françoise, desquels s'ensuivent les titres. La Confession de foi écrite par le Cardinal Hosius, Polonnois, imprimée à Paris chez Claude Fremy l'an 1566; Dialogues touchant le saint Sacrifice de la Messe, imprimés à Paris; Traité de l'amour que nous devons avoir envers les Pauvres, écrit en Grec par Grégoire Nazianzene; Apologie de l'Office des Prélats écrite par ledit Nazianzene; Abrégé de la Guerre des Juifs; les dix Livres de l'Eucharistie, traduits en François, sur le Latin de Claude de Saintes, Evêque d'Evreux, &c.; Traité du jugement & prévoyance de Dieu, écrit par S. Salvian, Evêque de Marseille; les Livres du Cardinal Hosius contre Brence; les Livres de la Majesté de Dieu, traduits par lui en François, sur le Latin de Marc Anthoine Natta; les Livres & leçons touchant les Sacremens, dictées par M. Maldonat, Espagnol (le plus docte de tous les Jésuites, & reconnu pour tel de son temps) &c. la plus grande partie des traductions susdites ne sont encore en lumière; j'ai opinion toutesfois qu'il les fera bientôt imprimer, pour le desir qu'il a de profiter au public, & pour l'avancement de la Religion Chrétienne; le retour d'un Gentilhomme à l'Eglise Catholique, imprimé à Paris chez Robert le Fizelier l'an 1582. Je ne dis point pour qui a été fait ce Livre, ne sachant si celui qui en est le sujet le trouveroit bon; il a traduit les Epîtres de S. Hiérosme, imprimées à Paris l'an 1584 chez Chaudiere, & les Vies des Saints du Vieil Testament non encore imprimées. Je les ai vues écrites à la main & mises au net prêtes à imprimer. Ledit sieur

Abbé de l'Eſtoile florit cette année 1584 en ſon pays de Vandoſmois, auquel lieu il fait ſa demeure ordinaire.

JEAN DE LAURIS, Gentilhomme & Poëte Provençal, iſſu de l'ancienne maiſon de Lauris en Provence. Il a écrit pluſieurs Poëmes en ſa langue *.

* Voy. Jean de Notre-Dame, Chap. 65.

JEAN DE LERY, Bourguignon, natif de la Margelle, terre de S. Sene au Duché de Bourgogne, Miniſtre à Genève, l'an 1555. Il a traduit l'Hiſtoire d'un voyage fait en la terre du Breſil, autrement dite Amérique l'an 1555 [1], imprimée à la Rochelle l'an 1578 *; Diſcours du Siège & de la famine de Sancerre, l'an 1573, ou environ, imprimé *in*-8°.** Il étoit encore vivant l'an 1577.

[1] La plus ample & meilleure Edition du *Voyage d'Amérique* de Jean de Léry eſt celle de Genève, *in*-8°. chez les Héritiers d'Euſtache Vignon; l'Auteur avoit alors ſoixante-cinq ans. La Croix du Maine s'eſt extrêmement trompé d'avoir cru que Jean de Léry n'avoit point été en Amérique, ni compoſé, mais ſeulement traduit la relation de ce voyage. On ne comprend pas qu'ayant vu le titre du Livre, il ait pu tomber dans une mépriſe ſi groſſière. Bayle le reprend avec raiſon d'avoir dit que Jean de Léry avoit fait ſon voyage en 1555, puiſqu'il ne partit de Genève pour le faire que le 10 de Septembre 1556. L'*Amérique* de Jean de Léry eſt fort prônée dans le *Scaligerana ſecunda*. (M. DE LA MONNOYE).

* Le Commandeur de Villegagnon ayant demandé aux Genevois des Miniſtres pour établir la Religion Réformée dans le Bréſil, où il projetoit un établiſſement, on lui envoya de Léry avec deux Miniſtres. Ainſi il eſt fort douteux que Jean de Léry ait été Miniſtre, comme La Croix du Maine le dit, ce dont Bayle le reprend. Il eſt cependant probable qu'il en faiſoit les fonctions à Sancère, lors du Siège fameux que cette Ville ſoutint en 1573, dont il a donné la Deſcription. Jean de Léry ſe retira enſuite à Berne, où il mourut en 1611, fort avancé en âge.

** L'*Hiſtoire du Siège de Sancère* fut imprimée en 1574, *in*-8°. & non en 1573, comme le dit La Croix du Maine. Geſner eſt auſſi tombé dans l'erreur, en diſant que cet Ouvrage eſt en Latin, & qu'il a été publié en 1547. Voy. *Biblioth. Hiſtor. de la France*, n°. 7849, & *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. I, pag. 410.

De Léry tiroit ſon nom de celui du Village où il étoit né près de la Mar-

gelle, & non pas à la Margelle même, comme on le dit communément. Voy. *Biblioth. Hiſtor. de la France*, Tom. II, n°. 18199, nouvelle Edition. Son *Hiſtoire du voyage au Breſil* parut en Latin en 1586, & ce fut lui-même qui le traduiſit en cette langue, par ordre du Prince Guillaume Landegrave de Heſſe : elle fut auſſi inſérée dans la troiſième partie de *l'Amérique* de Théodore de Bry. Son *Hiſtoire du Siège de Sancère* fut également traduite en Latin, & imprimée en cette langue à Heidelberg, en 1576. Ce n'eſt proprement qu'un Abrégé de l'Ouvrage François. Ces Traductions ont pu induire en erreur ceux qui ont cru que les Ouvrages de Léry étoient originairement en Latin. Il fut Miniſtre à la Charité ſur Loire, & non pas à Genève. L'Auteur de la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne* a relevé cette faute de La Croix du Maine; mais il s'eſt trompé lui-même, en plaçant le *Siège de Sancère* en 1577, il devoit dire en 1573. Au reſte il y a lieu de croire que c'eſt une faute d'impreſſion, car il obſerve que l'Hiſtoire de ce Siége parut en 1574. Je n'ai pu trouver dans la *Bibliothèque* de Geſner (*je me ſers de l'Edit. de Zurich*, 1574) ce que dit l'Auteur de la *Bibliothèque des Ecrivains de Bourgogne*, que Geſner avoit parlé de l'*Hiſtoire du Siège de Sancère* comme d'un Ouvrage Latin, qui avoit paru en 1547; & en effet Geſner n'a pu citer l'*Hiſtoire du Siège de Sancère* en 1573, puiſqu'il mourut en 1565. Si ceux qui ont augmenté ſa Bibliothèque ont daté l'Hiſtoire de ce Siège de 1547, il eſt viſible que c'eſt par une tranſpoſition de chiffre, au lieu de 1574, qui eſt la vraie date. Quant à ce qu'ils ont dit que cette Hiſtoire eſt en Latin, c'eſt qu'ils écrivoient en Allemagne, où la Traduction Latine de l'Hiſtoire de Léry, imprimée à Heidelberg, étoit beaucoup plus connue que l'Ouvrage François.

JEAN DE L'ESPINE, Angevin, dit de Spina, Miniſtre de la Religion réformée l'an 1560. Il a écrit pluſieurs Livres en François, traitant de la Théologie, deſquels les titres ſe voient au Catalogue des Livres cenſurés par les Docteurs de Sorbonne.

JEAN DE L'ESPINE, Manceau, Docteur en Médecine & grand Aſtrologue, Médecin de la Royne de Navarre. Il a traduit de Latin en François pluſieurs Prophéties des Sibylles & Révélations de Madame Sainte Brigide, Caſſandre & autres, &c. Elles ne ſont encore imprimées.

JEAN LIEBAUT, natif de Dijon en Bourgogne, Docteur en Médecine à Paris, gendre de Charles Eſtienne, Docteur en ladite faculté, (duquel la fille s'appelle Nicole Eſtienne, comme nous avons dit ci-deſſus parlant dudit Charles, &c.) [1]. Il a écrit un Livre des Maladies des Femmes, imprimé à Paris chez Ja-

ques du Puis (*l'an* 1582 *in*-8°)[2]. Il a traduit de Latin en François quatre Livres des ſecrets de Médecine & de la Philoſophie chymique, colligés & recueillis premiérement par Gaſpard Wolphe, Médecin Almand, imprimés à Paris chez Jaques du Puis l'an 1573 (*in*-8°.) Il a revu & augmenté de beaucoup la Maiſon ruſtique de Charles Eſtienne, ſon beau-père, tant au texte que de pluſieurs belles figures ſervantes aux diſtillations, imprimée chez Jaques du Puys à Paris par diverſes fois. (la première en 1572 *in*-4°.) Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Jean Vetus fit ſon *Paranymphe* de Licencié en Médecine. On y voit que Liébaut avoit enſeigné la Rhétorique dans le Collège de la Marche, & la Philoſophie dans celui de Beauvais; que la Comteſſe Charlotte de Piſſeleu & Marie ſa ſœur, Abbeſſe de Maubuiſſon, l'aſſiſtèrent de leurs libéralités. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Le Livre ici annoncé des *Maladies des femmes*, & celui de l'*Embelliſſement & ornement du corps humain*, que rapporte du Verdier, ſont extraits de deux Ouvrages de Giovan Marinello, le premier deſquels a pour titre: *le Medicine partenenti alle infermità delle Donne*; le ſecond *Gli ornamenti delle Donne*. Voy. Bayle aux mots LIÉBAUT & MARINELLO. Il mourut à Paris le 21 Juin 1596. (*idem*).

Voy. le *Journal d'Henri IV*, Tom. I, pag. 135, & la *Biblioth. des Auteurs de Bourgogne*, Tom. I, pag. 411 & 412.

JEAN LIEGE, Médecin. Il a écrit un Livre touchant la raiſon de vivre pour toutes fiévres, imprimé à Paris chez Michel Vaſcoſan l'an 1557.

JEAN LI NEVELOIS, ancien Poëte François. Il a écrit en vers Alexandrins la vie d'Alexandre le Grand. Pierre de Saint Cloct, ou Saint Clou, ancien Poëte François, a été l'un de ceux qui a parachevé ladite Hiſtoire en vers Alexandrins, leſquels ſont appellés vers de longue ligne, (comme l'Auteur du Livre des Eſchets l'interprete en ſon Livre) & faut noter que l'on a depuis appellé vers Alexandrins ou de douze ſyllabes, tous les Poëmes François faits de cette façon. Geofroy Thory fait mention des ſuſdits en ſon Champ Fleury *

* Voy. Fauchet, Chap. 5.

JEAN

JEAN LE LISEUR, de l'Ordre des Frères Preſcheurs. Il a écrit un Livre intitulé la Règle des Marchands, imprimée à Provins en Brie par Guillaume Tavernier l'an 1497 [1].

[1] Le Livre ici rapporté n'eſt qu'un Extrait en François, tiré d'un Article de la *Somme des Confeſſeurs*, imprimée pour la première fois *Reutlingæ*, à Reutlingue en Souabe, 1487, *in-fol.* Son Auteur étoit de Fribourg en Briſgau, d'où il eſt ordinairement appelé *Joannes de Friburgo.* On le trouve auſſi nommé ſimplement *Joannes Lector*, en François Jean *le Liſeur*, parce qu'il liſoit & expliquoit publiquement tout ce qui concernoit la doctrine du Sacrement de Pénitence pour l'inſtruction des Confeſſeurs. Au lieu de *Liſeur*, comme on a vu ci-deſſus que Guillaume Tardif étoit appelé *Liſeur du Roi Charles VIII*, on diroit aujourd'hui *Lecteur.* Il mourut l'an 1314 à Fribourg, & y fut enterré le 10 Mars dans l'Egliſe des Dominicains ſes Confrères. Les PP. Quétif & Echard parlent amplement de lui, Tom. I de la *Bibliothèque des Ecrivains de leur Ordre*, pag. 523 & ſuiv. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LODÉ, Licentié ès Loix, natif du Diocèſe de Nantes en Bretagne [1]. Il a traduit de Latin en François un Livre de la nourriture des Enfans, écrit en Latin par François Philelphe, Italien; il a traduit un Traité de Plutarque, touchant le Gouvernement du Mariage, imprimé à Paris l'an 1535 *.

[1] La Bretagne ayant été déſolée, en 1488, par les armes des François, Jean Lodé, natif de Nantes, quitta ſon pays, & chercha une retraite à Orléans. Comme il étoit homme de Lettres, il y ouvrit une école. Il y avoit en 1513 plus de vingt-quatre ans qu'il la tenoit. L'Epître Dédicatoire des Traductions ci-deſſus rapportées eſt datée du premier Avril de cette année-là. Il avoit eu pour écolier Gentien Hervet, qui dans ſon Oraiſon *de Patientiâ*, imprimée au commencement de 1541, parle de lui & de Thomas Lupſet Anglois, ſon autre maître, comme de deux hommes morts il y avoit déjà du temps. Thomas Lupſet mourut à l'âge de 36 ans, le 27 Décembre 1532. Il y a lieu de croire que Jean Lodé, avancé en âge, l'avoit précédé. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. cet Article dans *DU VERDIER.*

JEAN LOYS MIQUEAU, maître d'Ecole en l'Egliſe réformée d'Orléans l'an 1560. Il a écrit un Traité contre Gentien Hervet, Orléanois, auquel ledit Hervet a fait réponſe comme nous avons dit ci-deſſus; il a traduit les Epîtres de Brutus, &c.

JEAN LOIS PASCHAL, ou PASQUIER, dit PASCASIUS, natif de Piedmont, Miniſtre à Genève & à Lauſane. Il

fut brûlé pour le fait de la Religion l'an 1560, le 10e jour de Septembre. Je n'ai point vu ſes écrits.

JEAN L'ORGUENEUR, ou L'ORGANNEUR, qui eſt à dire Organiſte ou joueur d'orgues, Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs Poëmes François non encore imprimés *.

* Voy. Fauchet, Chap. 50.

JEAN LOUVEAU, natif d'Orléans. Il a traduit de Latin en François les Amours d'Iſmene, imprimés à Lyon chez Rouville, leſquels ont été depuis traduits par Hieroſme d'Avoſt de Laval, & imprimés chez Bonfons à Paris l'an 1582, comme nous avons dit ci-devant; il a traduit de Latin en François l'Aſne doré d'Apulée, imprimé à Lyon [1]; il a traduit le Dialogue de la Vie & de la Mort, compoſé en langue Toſcane par Innocent Ringhier, Gentilhomme Boulongnois, imprimé à Lyon chez Robert Grandjon l'an 1557, de caractères François. Philippes de Mornay, ſieur du Pleſſis Marly, a écrit un fort excellent Traité ſur le même ſujet, imprimé à Paris chez Perier & Auvray; il a traduit de Latin en François le Tréſor des Antiquités de Jaques de Strada, Mantuan, contenant les portraits des vraies médailles des Empereurs tant d'Orient que d'Occident, imprimé à Lyon l'an 1553 par ledit Jaques de Strada, & Thomas Guerin; il a traduit d'Italien en François les Nuits facétieuſes de Jean-François Straparole, imprimées à Lyon chez Guillaume Rouville l'an 1577 & 1578; il a traduit de Toſcan en François, les Problêmes de Hiéroſme Garimbert, imprimés à Lyon chez Rouville l'an 1559. Il floriſſoit à Lyon l'an 1553.

[1] Sa Traduction de l'*Ane d'or d'Apulée* eſt fort mauvaiſe. Jean de Montlyard en 1612 & 1623 en donna une autre, où il remarqua les fautes de la précédente. Il en parut une nouvelle en 1707, ſous le nom du ſieur de S. Martin *in*-12. Celles de Guillaume Michel & de Georges de la Boutiere ont été les deux premières. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE LUXEMBOURG, Abbé d'Yvry & de l'Arruiour, ou plutôt de la Rivou, iſſu de la noble Maiſon des

Princes de Luxembourg, &c. C'étoit l'un des plus éloquens Seigneurs de ſon temps, comme il ſe peut aiſément juger par ceux qui auront lu ſes doctes écrits ou compoſitions, & entr'autres ſes Oraiſons Françoiſes, deſquels s'enſuivent les noms. L'Oraiſon ou Remontrance de Madame Marie de Cleves, ſœur de M. le Duc de Juilliers, de Clèves & de Gueldres, &c. faite au Roi d'Angleterre & à ſon Conſeil, imprimée à la Rivou par Maître Nicole Paris; Oraiſon funèbre, contenant les louanges de Henri II du nom, très-Chrétien Roi de France, imprimée audit lieu de la Rivou par le ſuſdit Nicole Paris, l'an 1547; il a revu, corrigé & annoté l'Inſtitution du Prince, écrite en François par Guillaume Budé, Pariſien, imprimée l'an 1547. Il floriſſoit l'an 1545 ſous François I *.

* Il fut Evêque de Pamiers; & mourut l'an 1548 à Avignon, où il fut enterré aux Céleſtins.

JEAN MACER, Bourguignon, Licentié en Droit. Il a écrit une Philippique contre les Poëtaſtres & Rimailleurs de notre temps, imprimée à Paris chez Guillaume Guillard l'an 1557; il a écrit l'Hiſtoire des Indes en Latin, & depuis il l'a traduite en François *, imprimée à Paris chez Guillaume Guillard l'an 1555. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1557.

* Il étoit né à Santigny proche de Montréal en Auxois. Il écrivit ſon *Hiſtoire des Indes* d'après les converſations qu'il avoit eues avec une perſonne qui y avoit demeuré trente ans. La *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne* ne parle point de la Traduction Françoiſe de cette Hiſtoire.

JEAN DE LA MAGDELEINE, Sieur DE CHEVREMONT, Avocat au Parlement de Paris l'an 1575. Il a écrit un Diſcours de l'état & office d'un bon Roi, Prince & Monarque, pour bien & heureuſement régner ſur la terre, & pour garder & maintenir ſes Sujets en paix, union & obéiſſance, imprimé à Paris l'an 1575 par Lucas Brayer.

JEAN DE MAISONS, ancien Poëte François l'an 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs Poëmes & Chanſons amoureuſes *.

* Voy. Fauchet, Chap. 61.

JEAN MAILLARD, de Caux, &c. Poëte du Roi & ſon Ecrivain, &, outre cela, Conducteur des eaux, ſources & fontaines, &c. Il a écrit un petit Livre tant en vers qu'en proſe, lequel s'intitule le premier Recueil de la Muſe Coſmopolitique, &c. imprimé à Paris chez Jean-Loys & Hieroſme Gourmont. Le commencement de ce Livre contient une paraphraſe harmonique ſur l'Oraiſon dominicale, & enfin il traite de diverſes maladies & de leurs remèdes, &c.

JEAN DE MALETTY, excellent Muſicien, natif de Saint Maxemin en Provence. Il a mis les Amours de Ronſard en muſique, à quatre parties, imprimés à Paris l'an 1578.

JEAN LE MAIGNEN, Docteur en Médecine, grand Philoſophe & Mathématicien, &c. Abel Foulon fait honorable mention de lui, & confeſſe qu'il a appris les Mathématiques ſous lui. Je n'ai point vu les écrits dudit le Maignen.

JEAN LE MAIGNEN, de l'Ordre des Frères Mineurs, ou Cordeliers, Bachelier en Théologie. Il a écrit en François un petit Livre de l'Arbre de conſanguinité, imprimé à Paris.

JEAN LE MAIRE, natif de la ville de Belges ou Bavay, au Comté de Hainault, en la Gaule Belgique, ſur la riviere de Sambre, &c. Il a été de ſon temps l'un des plus renommés pour l'art Oratoire & pour écrire bien en vers François. Il étoit grand Hiſtorien [1]. Il a écrit un fort laborieux Œuvre des illuſtrations de la France & des Gaules, contenant quelques ſingularités de Troye, imprimées à Lyon par Jean de Tournes, & auparavant à Paris en pluſieurs endroits & à diverſes années *; les Epîtres de l'Amant verd, écrites en vers François **; Traité de l'ouverture du Saint Sépulcre, duquel fait mention Jean le Feron en ſon Livre des Rois d'armes ou Heraults, *fol.* 39. Ce Livre s'intitule autrement, Recueil ſommaire du voyage des Chrétiens en la Terre Sainte. Le Promptuaire des Conciles de l'Egliſe Catholique, avec les ſchiſmes & la différence d'iceux, imprimé à Paris par Guillaume le Bret l'an 1543; la Lé-

gende des Vénitiens, imprimée avec ſes illuſtrations de Gaule***; Généalogie des Turcs & leurs geſtes juſques à notre temps; Géographie, ou Deſcription de la Terre de Turquie & de Grèce, & des iſles voiſines. Il floriſſoit l'an 1520 ſous François I.**** Pierre de S. Julien, Doyen de Châlons en Bourgogne, fait mention dudit Jean le Maire, en ſon Livre de l'origine des Bourgongnons, & dit qu'il étoit Précepteur de ſon père: & outre ce, il afferme que ledit Jean le Maire devint ſur la fin de ſes ans troublé de ſon entendement.

[1] Il étoit de Bavai, petite Ville de Hainaut. Ses Ouvrages écrits dans le ſtyle de l'*Ecolier Limoſin* de Rabelais, ont été autrefois fort eſtimés. Je ne trouve nulle part la date préciſe de ſa mort. La Croix du Maine le fait florir en 1520, mais *florir* en cet endroit doit ſignifier *mourir*, & l'on auroit même aſſez de peine à prouver que Jean le Maire ait vécu juſques là, quoique Crétin, qu'il appelle ſon véritable Précepteur, ne ſoit mort qu'en 1525. Cette mort du Maître, poſtérieure à celle de ſon Elève, eſt peut-être ce qui a induit Gratien du Pont en erreur dans ſon *Art de Rhétorique métrifiée*, où, tout au rebours de la vérité, il prend Crétin pour le diſciple de le Maire. On n'obſervoit point avant lui la coupe féminine dans les vers. Maror avoue qu'il ne l'avoit point obſervée dans ſon *Eglogue à François I*, & que ce fut Jean le Maire, qui, en le reprenant, lui apprit la régle. Il ne manqua pas en conſéquence de corriger ſon *Eglogue*, dans laquelle depuis il inféra pluſieurs choſes qui ne pouvoient originairement y être, n'étant arrivées que longtemps après. C'eſt ce qu'il eſt aiſé de reconnoître, en conſultant les Editions antérieures à 1530. (M. DE LA MONNOYE).

* La dernière & la meilleure Edition eſt celle de 1549, *in-fol.* revue par Ant. du Moulin.

** Il faut ajouter ici *la Couronne Marguaritique*, à la louange de Marguerite d'Autriche, fille de l'Empereur Maximilien. Ce Livre a été imprimé par Tournes, en 1549, ainſi que les Epîtres de l'*Amant verd*.

*** Ecoutons ce que dit Pâquier (*Rec. de la Fr.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 5, Col. 699:) «Le premier qui à bonnes enſeignes donna vogue à notre Poëſie, fut » Maiſtre Jean le Maire de Belges, auquel nous ſommes infiniment redevables, » non-ſeulement pour ſon livre de l'*Illuſtration des Gaules*, mais auſſi pour » avoir grandement enrichi notre langue d'une infinité de beaux traits, tant en » proſe que poëſie, dont les mieux eſcrivans de notre tems ſe ſont ſceu » quelquefois bien aider. Car il eſt certain que les plus riches traits de cette » belle Hymne que notre Rônſard fit ſur la mort de la Royne de Navarre, » ſont tirés de lui, au jugement que Pâris donna aux trois Déeſſes. Cet Au-

» teur floriſt ſous le règne de Louis XII, & vit celui de François I ». On croit qu'il mourut en 1524.

V. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 68.

**** Jean le Maire étoit né en 1473, car il dit lui même dans l'Epître Dédicatoire de ſes *Illuſtrations de la Gaule*, que l'an 1500, lorſqu'il conçut le projet de cet Ouvrage, il étoit âgé de vingt-ſept ans. On trouvera les détails de ſa vie, qui ont paſſé juſqu'à nous, raſſemblés dans un Mémoire de M. l'Abbé Sallier, imprimé parmi les Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, Tom. XIII, pag. 593. L'Abbé Goujet a parlé fort au long des Œuvres Poëtiques de Jean le Maire (*Biblioth. Fr.* Tom. X, pag. 68). En 1498 le Maire prenoit la qualité de *Clerc des Finances au ſervice du Roi & de Monſeigneur le bon Duc Pierre de Bourbon.* (*Illuſtration de la Gaule*, Liv. III, Epître à Cretin). Il fut Secrétaire de Louis de Luxembourg, Prince d'Albemate, Comte de Ligny, mort le 31 Décembre 1503. Il fut attaché à Marguerite d'Autriche dès cette même année. En 1509 il prend le titre d'*Indiciaire & Hiſtoriographe ſtipendié du ſeigneur Archiduc & de cette Princeſſe.* Il voyagea en Italie en 1506, & il y étoit encore en 1508. De retour en 1509, il publia ſon premier Livre des *Illuſtrations de la Gaule & ſingularités de Troyes.* Le ſecond & le troiſième ne parurent qu'en 1512. Il s'y qualifie, *Secrétaire, Indiciaire ou Hiſtoriographe de Madame Anne, deux fois Royne de France.* Cet Ouvrage eſt rempli de fables aujourd'hui décriées, adoptées autrefois par tous les Hiſtoriens, qui faiſoient ſortir notre nation des ruines de Troye. Il devoit donner un quatrième Livre de ſes *Illuſtrations*, dont l'objet auroit été de prouver que les Turcs étoient auſſi deſcendus des Troyens, & qu'ils avoient par conſéquent une même origine avec les François. Le Maire avoit fait paroître dès 1509 ſa *Légende de Veniſe*, ſatyre contre les Vénitiens, & juſtification de la Ligue de Cambray. Jules II s'étant ſéparé de la Ligue, le Maire, pour venger la France, fit imprimer en 1511 ſon *Traité de la différence des Schiſmes & des Conciles*, &c. qui a été depuis traduit en Latin par Simon Scardius, & publié en cette langue à Baſle, *in-fol.* en 1566, à la ſuite de l'Hiſtoire de Thierry de Niem; ce que j'obſerve, parce que la *Bibliot. Hiſt. de la France* ne rapporte cette Traduction qu'à l'an 1609 (Tom. I de la nouv. Edit. n°. 7125). M. de la Monnoye dans ſes *Remarques ſur Saint Gelais*, VIIe Huitain, doute que Jean le Maire ait vécu juſqu'en 1520, & le nouvel Editeur de la *Biblioth. Hiſt. de la France* croit que le Maire a vu ſeulement les deux ou trois premières années du règne de François I. Mais ſes trois Contes de *Cupido & d'Atropos* furent évidemment compoſés en 1520, car le différent entre l'Amour & la Mort, qui fait l'objet de ces Contes, eſt terminé dans une aſſemblée indiquée par Jupiter au premier Septembre de cette année 1520. La *Couronne Marguaritique* ne parut qu'après ſa mort. C'eſt un Ouvrage d'une aſſez grande étendue, qui contient les éloges du Duc Philebert de Savoye & de la Princeſſe ſon épouſe.

JEAN MACÉ, Médecin Champenois. Voy. ci-après JEAN MASSÉ, écrit par deux ſſ, & non par un c.

JEAN DE MANDEVILLE, Chevalier, natif de S. Aubin en Angleterre [1]. Il a mis par écrit un Diſcours très-ample de ſes voyages * par l'eſpace de 33 ans, lequel nous avons par devers nous écrit à la main en langage François. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1332. Ses voyages furent en Scythie, en la grande & petite Arménie, en Egypte, Lybie, Arabie, Syrie, Médie, Méſopotamie, Perſe, Chaldée, Grèce, Illyrie, Tartarie, & en pluſieurs autres régions. Il a écrit ſes Voyages en langue Latine, Françoiſe & Angloiſe.

[1] La Croix du Maine devoit dire natif de *S. Alban*; & comme on ſait bien quand mourut Jean de Mandeville, mais non pas quand il naquit, au lieu de ces mots, *il floriſſoit en* 1332, le plus sûr auroit été de mettre: *il mourut en* 1372. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean de Mandeville a été nommé quelquefois en Latin *Magnovillanus*, quelquefois *de Montevillâ*. Il commença à voyager en 1322, & non pas en 1332, comme diſent la plupart des Bibliographes Anglois, car il revint en 1355, dans la trente-quatrième année de ſes voyages. Il mourut à Lyon le 17 Novembre 1372, ſelon ſon Epitaphe. Il écrivit d'abord en François ſes *Relations*; puis il les mit en Latin & en Anglois. Elles furent depuis traduites en Flamand, en Italien & en Eſpagnol. Quoique La Croix du Maine ſemble inſinuer que de ſon temps elles n'étoient pas encore imprimées, cependant elles l'avoient été en François à Lyon dès 1487, en Flamand dès 1483, en Italien dès 1496, en Eſpagnol en 1540. Elles furent imprimées en Latin au commencement du quinzième ſiècle, ſans date de nom & de lieu, en caractères Gothiques. Je ne ſais ſi elles ont été publiées en Anglois avant 1696. Tanner, dans ſa *Bibliothèque*, indique divers Manuſcrits de cet Ouvrage en Latin & en Anglois, conſervés dans la Bibliothèque de Cambrige & d'Oxford. Il y en a auſſi pluſieurs en ces deux langues & en François parmi les Manuſcrits Cottenſiens & Harléiens, dans la *Biblioth. de la Ville de Londres*. Mandeville étoit Médecin, & Tanner dit qu'il avoit écrit pluſieurs Ouvrages ſur la Médecine. Voſſius a fait deux Auteurs différens de Jean *de Mandeville* & de Jean *de Montevillâ*, qui ne ſont qu'un. Il y a auſſi pluſieurs mépriſes dans l'Article qui ſe trouve ſur cet Ecrivain dans la *Biblioth. des Auteurs de la baſſe Latinité* par Fabricius. Une choſe aſſez ſingulière, c'eſt que ſes Ouvrages, quoique pleins de fables & peu eſtimés, ont été imprimés très-ſouvent, & que, malgré ce grand nombre d'éditions, ils ſont devenus aſſez rares.

JEAN DE MANREGARD, (*ou plutôt* DE MAUREGARD), Greffier des Prévôtés & ſous-Baillif de Poiſſy, &c. à 6 lieues de Paris. Il a mis en lumière un Livre intitulé la Conquête de la Toiſon d'or, par le Prince de Theſſalie, le tout figuré en taille douce par René Boyvin, Angevin, avec l'explication deſdites figures par Jaques Gohorry, Pariſien, imprimé à Paris l'an 1563 *in-fol.* & contient 15 feuilles.

JEAN MARCHANT. Il a écrit la Réponſe aux calomnies naguères inventées malicieuſement contre Jaques Grevin, Médecin à Paris, ſous le nom fauſſement déguiſé de M. A. Guymara, Ferrarois, Avocat de M. Jaques Charpentier, &c. imprimée à Paris chez Challos Billet, l'an 1564, qui eſt un nom déguiſé *.

* MARC-ANTOINE GUYMARA n'eſt autre que JAQUES CHARPENTIER, & JEAN MARCHAND que JAQUES GREVIN.

JEAN DE MARCOVILLE *, ou MARCOUVILLE, Sieur DU DEFFAIS, & DE MONTGOUBERT, Gentilhomme Percheron. Il a écrit la manière de gouverner & policer la République, imprimée à Paris par Jean Dallier l'an 1563; la bonté & mauvaiſtié des femmes, imprimée à Paris par Jean Dallier l'an 1562; Opuſcules dudit Marcouville, imprimées chez Dallier; Recueil mémorable d'aucuns cas merveilleux advenus de nos ans, & d'autres choſes étranges & monſtrueuſes, advenues ès ſiècles paſſés, imprimé à Paris chez Dallier l'an 1565; c'eſt preſque une choſe ſemblable aux hiſtoires prodigieuſes de Boiſtuau; la diverſité des hommes, imprimée à Paris chez Dallier l'an 1562; l'heur & malheur de Mariage, enſemble les loix connubiales de Plutarque, le tout imprimé chez Dallier l'an 1564 & 1565; Traité de l'origine des Temples des Chrétiens, Juifs, Turcs, & des Gentils, imprimé chez Dallier l'an 1563; Traité de la dignité du ſel, & de la grande charté, & preſque famine d'icelui l'an 1574, imprimé audit an à Paris chez la veuve de Jean Dallier & Nicolas Roffet; il a traduit en François un Traité de

Plutarque

Plutarque de la tardive vengeance de Dieu, imprimé à Paris l'an 1563 chez Jean Dallier. Il floriſſoit en ſon pays l'an 1564. Je ne ſais s'il eſt encore vivant.

* Ce nom s'écrivoit MARCONVILLE, & ſe prononçoit MARCOUVILLE; comme MONTIER & CONVENT ſe prononcent MOUTIER & COUVENT.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXV, pag. 92.

JEAN MARIA COLONI, Piedmontois, Docteur en Médecine & Mathématicien. Il a écrit les Préſages généraux & particuliers, ſelon les quatre révolutions de l'an 1574, imprimés à Lyon audit an, & depuis à Paris; Almanach & Préſages pour l'an 1577, imprimé à Rouen audit an. Il floriſſoit à Romans en Dauphiné l'an 1576.

JEAN MARIETTE, Sieur DES BARRES, Avocat au Siège Préſidial du Mans, &c. Encore qu'il n'ait mis aucunes Œuvres en lumière, ſi dirai-je néanmoins qu'il eſt tellement curieux de lire toutes ſortes de bons livres, & principalement de ceux qui traitent de l'Hiſtoire (outre ceux de ſa vacation ordinaire, qui eſt en droit) qu'il a fait un Recueil de tout ce qu'il a pu remarquer de mémorable & digne d'obſervation, & le réduit en tel ordre que s'il en vouloit faire le Public participant, il le ſoulageroit de beaucoup. Il florit au Mans cette année 1584.

JEAN MAROT de Caën en Normandie, père de Clément Marot de Cahors en Quercy (duquel nous avons parlé ci-devant) tous deux Poëtes très-renommés pour leurs temps. Ceſtuy Jean Marot étoit Poëte [1] de la Roine, Anne Ducheſſe de Bretagne, & depuis il fut valet de chambre du Roi François I. Il a fait la Deſcription des deux heureux voyages de Gènes & Veniſe, victorieuſement mis à fin par le Roi Loys XII du nom, imprimés à Lyon chez François Juſte l'an 1537, le tout écrit en vers héroïques*; il a davantage écrit quelques Chants royaux à l'honneur de la Vierge. Il floriſſoit ſous Loys XII, Roi de France, l'an 1509.

[1] Je prendrai ici l'occaſion de rapporter un Huitain mis au-devant d'un

Exemplaire des Poëſies de Jean Marot, envoyées à M. le Préſident Bouhier, honneur du Parlement de Dijon (& depuis de l'Académie Françoiſe) :

En ce recueil, qui n'eſt pas des moins vieux,
De Jean Marot les Œuvres pourrés lire.
Pas toutes fois, je veux bien vous le dire,
N'y trouverés ce qu'il a fait de mieux.
Ailleurs pourrés trouver ce digne Ouvrage,
Si plein de ſens, d'eſprit & d'agrément.
Ja n'eſt beſoin s'expliquer davantage,
Bien entendés que c'eſt Maître Clément.

Jean Marot, né au Village de Mathieu proche de Caën, mourut vers la fin de 1515, âgé de ſoixante ans. Cela paroît par le temps de ſon Epître à la Reine Claude, & par les ſix vers de Clément Marot, imprimés au bas de cette Epître. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean Marot, père de Clément (dit Pâquier) fut Poëte aſſez élégant, duquel j'ai vu pluſieurs petites Œuvres Poëtiques, qui n'étoient de mauvaiſe grace. *Voy.* les Remarques ſur la perſonne & les Ouvrages de Jean Marot, dans les Mémoires de Litrérature, Tom. I, pag. 249, la nouvelle Edition de ſes Œuvres, Paris, Coutelier, 1723, & les Mémoires de Niceron, Tom. XVI, pag. 97. Voy. auſſi la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 1.

JEAN MARQUIS, dit en Latin MARQUISIUS, natif de la ville de Condrieu au Diocèſe de Vienne près Lyon, Principal du Collège du Cardinal Bertrand, Evêque d'Authun, fondé à Paris, &c. Médecin à Paris, &c. Il n'a encore rien fait imprimer de ſes écrits François [1]. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Il publia en 1583, ſous le titre de *Mauſolée Royal*, un Recueil de vers Grecs, Latins & François, compoſés, à ſa ſollicitation, par les plus beaux eſprits de ſon temps, pour honorer la mémoire de Jean Morel d'Ambrun, ſon intime ami, mort l'an 1581. Il a continué la *Chronique* de Genebrard juſqu'en 1609, & paroît avoir eu envie de mettre en Latin le Traité de Joubert, *du Ris*. Il mourut l'an 1625, âgé de ſoixante-douze ans. Voy. ci-deſſous JEAN-PAUL ZANGMAISTRE. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN MARTIN, Pariſien, Secrétaire de M. le Cardinal de Lenoncour, & auparavant du Vicomte Maximilien Sforce, &c. Il a traduit d'Italien en François l'Arcadie de Jaques de Sannazar, Gentilhomme Néapolitain, imprimée à Paris chez Vaſcoſan l'an 1544. Cet Œuvre eſt moitié en proſe & en vers. Il a

revu & recorrigé le Dialogue du Peregrin, traduit par François d'Aſſy, Breton, auquel Livre il a ajouté quelques annotations ſur chacun chapitre. Il a traduit d'Italien en François le Livre de Jean-Baptiſte Gello, Florentin, intitulé la Circé, imprimée à Lyon par Rouville, & depuis revue par le ſieur du Parc, & imprimée à Paris par Galiot du Pré l'an 1572; il a traduit d'Italien en François le Roland furieux, imprimé *; il a traduit de Latin en François l'Oraiſon funèbre faite en Latin par Pierre Galland, dit Gallandius, ſur le trépas du Roi François I, imprimée à Paris l'an 1547 chez Vaſcoſan. Il a traduit d'Italien en François les Azolains de Bembo, traitans de la nature d'Amour, imprimés; le ſonge du Poliphile, traduit d'Italien en François par ledit Jean Martin, traitant de pluſieurs choſes rares, & ſur-tout de la Philoſophie, imprimé à Paris chez Jaques Kerver l'an 1546; il a traduit les huit Livres de l'Architecture de Vitruve Pollion, imprimés à Paris chez Hiéroſme de Marnef & Guillaume Cavellat l'an 1572; les ſix Livres d'Architecture de Sébaſtien Serlio, Italien, imprimés à Paris; il a traduit les Hiérogliphes d'Orus Apollo; il a traduit de Latin en François l'Architecture & art de bien bâtir de Léon Baptiſte Albert, Gentilhomme Florentin, diviſée en dix livres, imprimée à Paris chez Jaques Kerver l'an 1553; ce Livre a été mis en lumière par Denis Sauvage, ſieur du Parc, après la mort dudit Jean Martin, ſon ancien & fidel ami; la Théologie naturelle [1]. Il floriſſoit à Paris l'an 1546 ſous François I.

* La Traduction de *Roland Furieux* de Jean Martin n'eſt, ſelon Niceron, autre choſe que celle que La Croix du Maine a attribuée à Jean Des Gouttes, qui en avoit fait l'Epître Dédicatoire. (Voy. ci-deſſus l'Article de JEAN DES GOUTTES). Il eſt cependant aſſez ſingulier que Des Gouttes l'ait fait imprimer, ſans nommer le Traducteur, qui vivoit alors, & qui ne paroît pas avoir eu de raiſons pour ne ſe pas faire connoître comme Traducteur de pareils Ouvrages, car dans ce même temps il publioit ſous ſon nom ſa Traduction de l'*Arcadie de Sannazar*. Jean Martin n'a fait que revoir la Traduction Françoiſe du *Songe du Poliphile*. L'Auteur de cette Traduction eſt un Gentilhomme François, dont on ignore le nom, qui l'avoit communiquée à Jacques Gohorri. Elle paſſa enſuite dans les mains de Jean Martin,

qui la retoucha & la publia. Les deux premiers Livres d'*Architecture* de Sarlio, traduits par Jean Martin, parurent en 1545. Niceron doute qu'il ait traduit les quatre derniers. On lit à la tête de la Traduction de l'*Architecture* de Léon Alberti, par Martin, une fort longue Epitaphe de ce Traducteur, & beaucoup d'autres vers à sa louange : mais ce sont des éloges si vagues, qu'on n'y trouve pas un seul mot qui serve à faire connoître le moindre trait de la vie de cet Auteur, ou de l'Histoire de ses Ecrits.

[1] Il faut croire que le père de Michel de Montagne ne lui auroit pas ordonné de traduire la *Théologie Naturelle* de Raimond de Sebonde, s'il eût ou connu, ou estimé la Traduction que Jean Martin en avoit faite ; mais, comme l'a fort bien remarqué Bayle, l'Ouvrage traduit par Montagne contient trois cens trente Chapitres, où il n'y a que l'Auteur qui parle, au lieu que l'Ouvrage qu'a traduit Jean Martin, est divisé en sept Dialogues. (M. DE LA MONNOYE). **

** Cette Traduction fut faite par ordre de Madame Léonore, Reine douairière de France, & imprimée à Paris chez Vascosan, 1541, *in-fol.* en 140 feuillets. Cet Ouvrage est divisé en six Dialogues, & non pas en sept, comme le dit du Verdier, & Bayle après lui, erreur que M. de la Monnoye auroit dû relever, & contient 86 Chapitres suivis.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XLII, pag. 330. Jean Martin mourut vers l'an 1553. Sa Traduction de l'*Arcadie de Sannazar*, dédiée au Cardinal de Lénoncourt, est partie en prose, partie en vers. Il la termine par quelques vers, qui témoignent qu'il ne mettoit pas de grandes prétentions à ce travail :

Ce n'est espoir de grand loz acquerir
Qui m'a induict ce labeur entreprendre,
Sachant qu'il faut premier le conquérir
A plus haults faits, ou ne s'y point attendre.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. VII, p. 385.

JEAN MARTIN, Seigneur de Choisy, natif de Dijon en Bourgogne. Il a écrit en vers héroïques le Vol du Papillon de Cupido, imprimé pour la seconde fois à Paris par Jaques Fezandat l'an 1543 pour Nicolas du Chemin (*imprimé à Lyon par Thibaud Payen in-8°. même année*) *.

* Ce Poëte fut d'une hardiesse singulière dans ses Satyres, & n'y respecta rien. La pudeur est souvent offensée de ses descriptions obscènes ; il a cependant l'imagination assez vive, & peint avec force. Il a composé en Latin un Traité de l'*Usage de l'Astrolabe*, Paris, 1554.

Voy. la Bibl. Françoise de M. l'Abbé Goujet, Tom. XI, pag. 207.

JEAN MARTIN, Religieux de l'Ordre, Convent de Valencheres, fort renommé Prédicateur en l'an 1500, ou environ. Il a tranſtaté de Latin en François la légende de S. Dominique, Père & premier fondateur de l'Ordre des Frères Preſcheurs ou Jacobins, imprimée à Paris par Jean Treperel.

JEAN MARTIN, Procureur en Parlement. Il a écrit un Traité de la Police & Réglement du Bureau des Pauvres de la ville & fauxbourgs de Paris, avec un Traité de l'Aumône, enſemble un Poëme François de la Complainte de Charité malade, & avec ce l'Exhortation de la manière de prier Dieu, le tout imprimé enſemblement à Paris par Gervais Mallot l'an 1580, auquel tems floriſſoit à Paris ledit Jean Martin.

JEAN LE MASLE, Angevin, Enqueſteur à Baugé, au Pays & Duché d'Anjou, homme docte en Grec & Latin, & Poëte François. Il a écrit en François un Diſcours de l'origine des Gaulois, enſemble des Angevins & Manceaux, avec un Poëme ſuccinct de la vie de frère Jean Porthais, dit Porthaſius, Docteur en Théologie, de l'Ordre des Frères Mineurs, ou Cordeliers, &c. le tout imprimé en la ville de la Flèche en Anjou l'an 1575 chez René Trois-mailles; tous ces Diſcours ſuſdits ſont écrits en vers François; Chant d'allégreſſe ſur la mort de Gaſpard de Colligny, jadis Admiral de France, imprimé à Paris chez Nicolas Cheſneau l'an 1572; les Œuvres poëtiques dudit Jean le Maſle, Angevin, leſquelles il intitule Nouvelles Récréations poëtiques, &c. ont été imprimées à Paris chez Jean Poupy l'an 1579; il a traduit de Grec en François le Criton de Platon, lequel il a commenté & annoté, imprimé à Paris chez Jean Poupy l'an 1582. Pierre du Val, Evêque de Sées en Normandie, avoit traduit ledit Livre en François il y a près de quarante ans [1], lequel a été imprimé à Paris chez Vaſcoſan. Il peut avoir écrit d'autres Œuvres en Latin ou en François, deſquelles je n'ai pas connoiſſance. Il florit cette année 1584*.

[1] Ici, & au mot Simon de Vallambert, la Traduction du Dialogue

intitulé *Criton*, faite par l'Evêque de Séez, Pierre du Val, eſt mal attribuée à Jean le Maſle, qui n'en eſt que le Commentateur, ſuivant que La Croix du Maine lui-même le reconnoît au mot PIERRE DU VAL. (M. DE LA MONNOYE).

* Cet Auteur ſage & fort ſenſé cultiva les Lettres pour ſa propre ſatisfaction, & ſans aucune prétention à la renommée ; auſſi négligea-t-il beaucoup de conſerver ſes Ouvrages ; la plupart de ſes Poëſies, très-bonnes pour le temps, ont été perdues. Il paroît qu'il étoit très-honnête homme, & préféroit l'étude & la retraite au vide & à la diſſipation de la plupart des ſociétés.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 380.

JEAN MASSÉ, Champenois, Docteur en Médecine. Il a traduit en François un Livre intitulé l'Art vétérinaire, autrement appellé la grande Mareſchallerie, en laquelle il eſt amplement traité de la nourriture, maladie & remèdes des bêtes Chevalines, imprimé à Paris chez Charles Perier l'an 1563 ; ledit Livre fut premiérement écrit en Grec par Hierocles, & depuis traduit en Latin par Jean Ruel, dit Ruellius, fort docte Médecin, & enfin mis en François par ledit Jean Maſſé.

JEAN LE MASSON, Angevin, ſurnommé LA RIVIERE, inſtitué le premier Miniſtre à Paris l'an 1555, & depuis à Angers, & en autres divers lieux de France. Il a écrit pluſieurs Livres, leſquels je n'ai point vus. Il fut tué à Angers pour le fait de la Religion, l'an 1572.

JEAN LE MASSON, Conſeiller & Référendaire en la Chancellerie à Paris, frère puîné de Papyrius le Maſſon, Avocat en Parlement, & Subſtitut de Monſieur le Procureur Général, &c. *. Je n'ai encore rien vu imprimé en François des Œuvres & compoſitions dudit ſieur Référendaire ; mais je peux bien aſſurer que s'il met en lumière les Recueils qu'il a amaſſés avec tant de peine & diligence par pluſieurs endroits de la France, ſoit touchant les Epitaphes, Sépultures & autres choſes très-dignes d'une mémoire perpétuelle, qu'il ſe rendra autant renommé que ſon frère, lequel a bien emporté cette gloire (entre ceux qui ſavent juger de lui & de ſes doctes écrits) de l'un des

plus grands rechercheurs d'hiſtoires & des plus éloquens Orateurs de notre temps. Il floriſſoit à Paris cette année 1584.

[1] Il fut depuis Archidiacre de Bayeux. Le P. le Long, n°. 3984, rapporte un long titre de la vie de S. Exupére, &c. *in*-8°. à Paris, 1627, recueillie par Jean-Baptiſte Maſſon, Foréſien, Archidiacre de Bayeux; il falloit dire par *Jean le Maſſon*, ſuivant que le nom de cette famille eſt énoncé, tant ici, qu'au Dialogue des Avocats d'Antoine Loiſel, & ce qui eſt plus authentique, dans le privilège accordé l'an 1618 à Jean le Maſſon, pour l'impreſſion du Livre de ſon frère Papirius le Maſſon, ſous le titre de *Deſcriptio fluminum Gallia quâ Francia eſt.* Quelque ſoin cependant qu'ait ici La Croix du Maine de dire *Jean le Maſſon* & *Papire le Maſſon*, il ne laiſſe pas ci-deſſous, à la lettre *P*, de dire *Papyrius Maſſon*, écrivant mal l'un & l'autre nom. Du Verdier en uſe de même. (M. DE LA MONNOYE).

Jean le Maſſon, Archidiacre de Bayeux, a donné une petite Edition de *Quint-Curſe*. (M. FALCONNET).

JEAN MAUGIN, ſurnommé LE PETIT ANGEVIN, natif de la ville d'Angers. Il a traduit & augmenté de la plus grande partie le Parangon de Vertu pour l'inſtitution des Princes, imprimé à Paris par Eſtienne Grouleau; l'Amour de Cupido & de Pſiché, mere de Volupté priſe des cinquième & ſixième Livres de la Métamorphoſe d'Apulée, ancien Philoſophe, &c. nouvellement hiſtoriée & expoſée tant en vers Italiens que François par ledit Maugin, imprimée à Paris chez Eſtienne Grouleau l'an 1557*; le nouveau Triſtan, Prince de Léonnois, Chevalier de la Table ronde & de Haute Princeſſe d'Irlande, Royne de Cornuaille, traduit en François par Jean Maugin ſurnommé l'Angevin, imprimé à Paris chez Gabriel Buon l'an 1567 [1]; il a écrit pluſieurs Cantiques & Noëls ſur l'avénement de Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt, imprimés en divers lieux; le Miroir & Inſtitution du Prince dudit Maugin a été imprimé à Paris chez Jean Ruelle l'an 1573. Il floriſſoit en l'an de ſalut 1566.

* Il avoit déjà été imprimé dès l'an 1546 chez Jean de Marnès.

[1] Le Roman de *Triſtan de Léonnois* a été autrefois fort célèbre. (*Voy.* dans du Verdier le mot PIERRE SALA). Ce fut par oppoſition au titre de *Vieux Triſtan* que Jean Maugin ayant retouché le Livre entier, l'intitula *le nouveau Triſtan.* Il eſt dit dans l'ancien Manuſcrit que l'Original étoit Latin, mais par

Latin, ſuivant le ſtyle de ce temps-là, il faut entendre *Italien*, comme il ſera remarqué au mot LAURENT DU PREMIER. Il eſt vrai qu'Agrippa, Chap. 64 *de Vanitate ſcientiarum*, cite les Hiſtoires fabuleuſes *Lancelloti*, *Triſtanni*, &c. d'où le bon Geſner a pris occaſion de rapporter dans ſa Bibliothèque *Lancellotus* & *Triſtannus* comme des Romanciers Latins-Barbares, ce que ſes Abbréviateurs n'ont pas manqué de répérer. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE MAUMONT [1], natif dudit lieu au pays de Limoſin, qui eſt une très-ancienne Baronie de laquelle ledit ſieur de Maumont eſt iſſu, homme très-docte ès Langues, & principalement en Grec [2], Théologien & Orateur très-fécond, comme il a montré par ſa traduction de l'Hiſtoire Grecque de Jean Zonare, laquelle il a de beaucoup enrichie & augmentée; elle a été imprimée à Paris chez Vaſcoſan. Il a traduit de Grec en François Juſtin Martir, imprimé à Paris chez ledit Vaſcoſan. Il florit à Paris au Collège de S. Michel, dit de Senach (duquel il eſt Principal) cette année 1584 *.

[1] Colomiés en parle dans ſa *Gallia Orientalis*, pag. 42. — On voit dans les Epîtres de Jules Scaliger que Jean de Maumont étoit un de ſes meilleurs amis. (M. FALCONNET).

[2] J'ai vu, touchant ce JEAN DE MAUMONT, une note aſſez ſingulière d'un Avocat au Parlement de Dijon, mort le 3 Mai 1641, nommé *Louvent Gélyot*, Aureur de l'*Indice Armorial*, augmenté depuis tout au moins de moitié par Claude Palliot. La voici telle qu'il l'a écrite de ſa main dans un Exemplaire de La Croix du Maine, à côté du mot JEAN DE MAUMONT : « Il » y en a pluſieurs qui croyent que ce Maumont ſoit le vrai Traducteur de » *Plutarque*, & qu'Amyot ſe le ſoit attribué, ayant dérobé ſes papiers après » ſa mort ». De toutes les fables qu'on a débitées au préjudice d'Amyot touchant ſon *Plutarque*, celle-ci eſt la plus ridicule, puiſque Gélyot, par la remarque même de La Croix du Maine, pouvoit reconnoître qu'en 1584, c'eſt-à-dire, plus de dix ans après l'Edition du *Plutarque* entier d'Amyot, Jean de Maumont étoit encore plein de vie. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean de Maumont avoit été nommé à l'Abbaye de Bellozane en 1564. Cette même Abbaye avoit été auſſi poſſédée par Amyot. On verra ci-après, à l'Article de RENÉ DE BIRAGUE, que Maumont avoit écrit en Latin une vie de ce Cardinal.

JEAN DE LA MELESSE, autrement appellé Noble frère JEAN DE LA MELESSE, &c. Il a écrit quelques Œuvres de Chirurgie, leſquelles j'ai vues écrites ſur parchemin.

JEAN

JEAN MENIER, Sieur d'Oppede, Gentilhomme Provençal, premier Préſident au Pays de Provence, [1]. &c. Il a traduit en vers François les Triomphes de Pétrarque, non encore imprimés.

[1] C'eſt ce premier Préſident de Provence, ſi fameux par l'Arrêt rendu l'an 1540, contre les habitans de Cabrieres & de Merindol *. (M. de la Monnoye).

* Il le fit exécuter en 1545 avec tant de cruauté, que peu s'en fallut qu'il ne portât ſa tête ſur l'échaffaut, ainſi qu'il arriva à l'Avocat Général Guérin, qui fut condamné à la mort pour avoir abuſé de ſon pouvoir, en donnant trop de licence aux ſoldats. Il fut exécuté en Place de Grève à Paris. Le Préſident Menier ſe ſauva par la force de ſon éloquence, & mourut en 1558. On conſerve dans la Bibliothèque du Roi quelques Ouvrages manuſcrits d'Accurſe Meinier, ou Menier ſon Ayeul, touchant les *Droits du Roi de France ſur les Royaumes de Naples & de Sicile.*

JEAN MEOT. Il a compoſé pluſieurs Comédies & Tragédies Françoiſes, leſquelles il a fait jouer & repréſenter en public, lorſqu'il étoit Régent au Collège de Gourdaine, ſitué en la ville du Mans, &c. Elles ne ſont encore imprimées. Il a écrit quelques Poëmes ſur le trépas du feu Prince de Condé, Loys de Bourbon, & quelques vers ſur la venue de M. le Cardinal de Rambouillet en ſon Evêché du Mans. Il floriſſoit l'an 1574.

JEAN DE MEUN, ou MEHUN, natif dudit lieu, ſur la riviere de Loire, ſurnommé Clopinel, qui eſt à dire, Boiteux (ſelon aucuns), Docteur en Théologie à Paris, de l'Ordre des Frères Preſcheurs ou Jacobins, ancien Poëte François & Orateur, Philoſophe & Mathématicien le plus renommé de ſon temps. Il a parachevé le Roman de la Roſe, commencé en vers François par Guillaume de Lauris ou Loris, duquel nous avons parlé ci-deſſus (lequel nous avons par devers nous écrit à la main ſur parchemin de lettre antique, & ſelon le langage uſité de ſon temps). Ceux qui ont été imprimés depuis ſoixante ou quatre-vingt ans, n'ont pas le langage pareil à mon exemplaire, témoin ces vers qui s'enſuivent :

Et puis viendra Jean Clopinel,
Au cœur gentil, au cœur iſnel,
Qui naiſtra deſſus Loire à Meun, &c.

Les autres ſont ainſi, en autres Livres écrits à la main :

Et puis viendra Jehan Clopinel,
Au cuer jolis, au cuer iſnel,
Qui naiſtra ſus Loire à Meung, &c.

Mais voici comme il y a en celui que j'ai par devers moi, écrit à la main de lettre antique :

Puis vendra Johans Clopinel,
Au cuer jolif, au cors iſnel,
Qui naiſtra ſur Leire à Meun, &c.

Qui eſt la plus vraie & plus ſure lecture, encore que M. le Préſident Fauchet m'en aie montré chez lui trois exemplaires divers tous écrits à la main, leſquels contiennent les mêmes vers que nous avons allégués pour les ſeconds, & leſquels il a fait imprimer en ſon Livre des Poëtes François, imprimé à Paris, comme nous avons dit ci-devant [1]; ledit Roman de la Roſe a été réduit en proſe Françoiſe par Jean Moulinet, & imprimé à Paris l'an 1521, comme nous avons dit ci-devant parlant dudit Moulinet; ce Roman de la Roſe a été imprimé par une infinité de fois pour pluſieurs occaſions; car les uns ſe plaiſent à la lecture d'icelui, à cauſe de la Philoſophie cachée qu'ils penſent être contenue en icelui par paroles couvertes & déguiſées; les autres s'y plaiſent pour y voir des diſcours amoureux; ce qui a été cauſe que Jean Gerſon, Docteur en Théologie, le plus renommé de ſon temps, a écrit un Traité à part contre ledit Livre; aucuns ont penſé que ce Roman étoit le ſonge du Verger, & l'ont ainſi intitulé, pource qu'ils voyoient tant demander le Livre appelé *Somnium Viridarii*, lequel traite de la Puiſſance Eccléſiaſtique & Séculière; & ce qui les a fait ainſi ſe méprendre pour le titre, c'eſt à cauſe que ledit Roman de la Roſe ſe commence par ces mots :

Maintes gens vont diſant qu'en ſonges,
Ne ſont que fables & menſonges :
Mais on peut tel ſonge ſonger
Qui pourtant n'eſt pas menſonger.

J'ai dit ceci aſſez amplement, & en ai peut-être traité trop au long; mais ce qui m'a fait arrêter ſur ce point, ç'a été pour ſatisfaire à quelques-uns qui pourroient être en doute des points que nous avons éclaircis; faut encore noter que les vers allégués ci-deſſus, ſont tels qu'on les voit au Livre imprimé à Paris chez Galiot du Pré l'an 1531, & n'ai voulu expreſſément mettre ceux qui ſont dans mon vieil Roman de la Roſe, à cauſe que le François ſeroit trop difficile à entendre à pluſieurs qui pourront lire ce paſſage. Pour revenir aux autres compoſitions dudit Jean de Meun, en voici le catalogue de ſes traductions. Vegece, de l'Art militaire; le Livre des Merveilles d'Irlande; les Epîtres de Pierre Abelard, Théologien tant renommé; les Livres de Boëce touchant la Conſolation de Philoſophie; le Livre de Aelred, de la ſpirituelle amitié. M. le Préſident Fauchet & Papirius Maſſon, enſemble Jean Bouchet, Corrozet & autres ont fait mention trés-ample dudit Jean de Meun, en leurs Hiſtoires & Chroniques; & quant à moi, je ferai plus ample mention de lui ès vies des Poëtes François. Voici les Œuvres de ſon invention. Le plaiſant jeu du Dodechedron de Fortune, non moins récréatif qu'ingénieux, imprimé à Paris l'an 1560 par Jean Longis & Robert le Mangnier; Deſtruction de Troye la grande, imprimée à Lyon l'an 1544; le Codicile ou Teſtament dudit Jean de Meun; les ſept articles de la Foi & Proverbes dorés, imprimés à Paris l'an 1503; Remontrances à l'Alchimiſte errant, imprimées à Paris chez Guillaume Guillard l'an 1561. Il floriſſoit à Paris ſous Philippe le Bel, Roi de France, l'an 1300, ou environ.

[1] La Remarque ſur les diverſes leçons du texte de Jean de Meun, ſuivant les temps différens qu'on en a fait des copies, eſt digne d'attention. Il eſt viſible, par exemple, que l'endroit où l'on a originairement lu: *Au cuer jolif, au cors iſnel*, eſt plus correct qu'il ne l'eſt, quand on y lit, comme depuis on a fait, *Au cuer jolis, au cuer iſnel*, tant parce que l'Auteur n'uſe nulle part de ces ſortes de répétitions, que parce que *iſnel*, ſouple, agile, diſpos, convient mieux à *corps* qu'à *cœur*. Quant au *Poëme de la deſtruction de Troie*, nous avons déjà remarqué (au mot JAQUES MILET) qu'il eſt de Jean de Meun. Du Verdier parle de ce Livre comme l'ayant vu, & en in-

dique le format & la groſſeur avec le nom de l'Imprimeur. On y remarque comme une choſe ſingulière que le Poëte a obſervé par-tout le mêlange régulier des rimes maſculines & féminines. J'ai marqué ſur Baillet, pag. 283 du quatrième volume *in*-4°. la mépriſe de Fauchet, touchant le vers où il prétend que commence la continuation du Roman de *la Roſe*, par Jean de Meun après Guillaume de Lorris *, mépriſe fidèlement copiée dans une compilation intitulée : *Lettre à S. Evremond ſur le Roman de la Roſe.* (M. DE LA MONNOYE).

* On peut prendre une idée de Guillaume de Lorris & de Jean de Meun dans ce qu'en dit Pâquier (*Rec. de la Fr.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 3, Col. 690): » de ce même tems (ſous le règne de S. Louis) nous eumes Guillaume de » Lorry, & ſous Philippe-le-Bel Jean de Mehun, leſquels quelques-uns des » noſtres ont voulu comparer à Dante, Poëte Italien; & moy je les oppoſerois » volontiers à tous les Poëtes d'Italie, ſoit que nous conſidérions ou leurs » mouëlleuſes ſentences, ou leurs belles loquutions . . . Tel depuis eux a » été en grande vogue, lequel s'eſt enrichi de leurs plumes ſans en faire » ſemblant; auſſi ont-ils conſervé & leur œuvre & leur mémoire juſques à » huy, au milieu d'une infinité d'autres qui ont été enſevelis avecque les » ans dedans le cercueil des ténèbres. Clement Marot les voulut faire parler » le langage de notre temps, afin d'inviter les eſprits flouëts à la lecture de » ce Roman. . . Guillaume de Lorry n'eut le loiſir d'avancer grandement » ſon Livre : mais en ce peu qu'il nous a baillez, il eſt, ſi ainſi j'oſe le dire, » inimitable en deſcriptions. Liſés celle du *Printems*, puis du *Tems*, je deffie » tous les Anciens, & ceux qui viendront après nous, d'en faire plus à pro- » pos. Jean de Mehun eſt plus ſavant que Lorry, auſſi eut-il plus de loiſir » & de ſujet que ſon devancier ».

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 26.

JEAN LE MERCIER, Angevin, Sieur DE LA SAUVAGERE, Avocat au Siège Préſidial d'Angers, homme fort excellent pour la Poëſie Françoiſe & pour pluſieurs autres dons de grace que Dieu lui a départis. Il a écrit en vers François un très-docte & très-excellent Poëme, lequel il a intitulé Allégreſſe pour la Paix, avec un Diſcours des troubles derniers advenus en France l'an 1570, ou environ, non encore imprimé. Il a traduit de Latin en vers François la Deſcription de la ſuperbe & magnifique maiſon de M. le Prince de Guemenay, laquelle s'appelle vulgairement le Verger, en Anjou, écrite premièrement en vers Latins par Jaques Bouju, Angevin, Préſident de Rennes en Bretagne, duquel nous avons parlé ci-devant. Il ne l'a encore fait

imprimer. Ledit ſieur de la Sauvagere a écrit pluſieurs Sonnets & autres Poëſies Françoiſes, tant de l'amour que ſur autres divers ſujets, lorſqu'il étoit à Toloſe, &c. Il florit à Angers cette année 1584 *.

* Voy. plus haut le mot JAQUES BOUJU.

JEAN DES MERLIERS, natif d'Amiens en Picardie, grand Philoſophe & Mathématicien. Il a écrit l'Art ou Inſtruction pour meſurer toutes ſuperficies de droite ligne, tirée des Elémens d'Euclide, imprimée à Paris l'an 1568 chez Denis du Pré. Il floriſſoit à Paris l'an 1568. Caye Jules de Guerſens a autrefois été ſon ſerviteur, lorſqu'il faiſoit le Cours de Philoſophie au Collège du Pleſſis à Paris l'an 1563 & 1564.

JEAN MESCHINOT, ou MECHINOT, Ecuyer, natif de Nantes en Bretagne [1], ſurnommé LE BANNI DE LYESSE, (qui eſt auſſi le ſurnom que s'eſt donné François Habert, d'Iſſouldun en Berry, duquel nous avons parlé ci-devant). Cettuy Jean Mechinot étoit Maître d'hôtel du Duc de Bretagne, nommé François, & de la Royne de France auſſi. Il a compoſé en vers François un Livre intitulé les Lunettes des Princes, imprimé à Paris par Alain Lotrain l'an 1534, auquel Livre ont été ajoutées pluſieurs Ballades dudit Meſchinot, avec une commémoration de la Paſſion de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, enſemble l'Oraiſon de Notre-Dame, le tout imprimé chez ledit Lotrain. Il floriſſoit en l'an 1500 *.

[1] D'Argentré, Liv. III de ſon *Hiſtoire de Bretagne*, Chap. 67, le qualifie *Ecuyer, Sieur de Mortieres, natif de Nantes.* (M. DE LA MONNOYE).

* Marot, dans ſon Epigramme à Hugues Salel, où il fait état de quelques Poëtes, tant anciens que de ſon temps, dit :

Nante la Brete en Meſchinot ſe baigne ...

Meſchinot mourut au ſervice de la Reine de France, Anne de Bretagne, le 12 Septembre 1509.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXVI, pag. 357, & la Bibl. Franç. de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 404.

JEAN MICHEL, Angevin, Poëte ancien, très-éloquent & ſcientifique Docteur [1]. Il a écrit en vers François le Myſtère de la Paſſion de Notre-Seigneur. Ce Myſtère fut joué en la ville d'Angers, avec beaucoup de triomphes & magnificences ſur la fin du mois d'Août l'an 1486, auquel temps floriſſoit l'Auteur.

[1] Il étoit de Beauvais, fut Chanoine de l'Egliſe d'Aix, & enſuite de celle d'Angers, dont il fut Evêque (en 1438) & mourut le 11 Septembre 1447 dans la dixième année de ſon Epiſcopat. Pierre Gervaiſe, Aſſeſſeur de l'Official de Poitiers, dans une Epître à Jean Bouchet, parle ainſi de Jean Michel :

Voi par après ce Maître Jean Michel,
Qui fut d'Angers Evêque & Patron tel
Qu'on le fit Saint. Il fit par perſonnages
La Paſſion & autres beaux Ouvrages.

Cette Epître qui eſt comptée la vingt-deuxième parmi celles de Jean Bouchet, dit *le Traverſeur*, eſt une fiction où la Rhétorique parle à Gervaiſe. Le *Myſtère de la Paſſion*, accommodé au Théâtre par Jean Michel, fut imprimé l'an 1490 par Antoine Vérard, à Paris, la même année qu'il y fut joué. Alain Lotrien l'y réimprima *in*-4°. 1542. L'Imprimeur y compte cent quarante-un perſonnages, mais il y en a cent quarante-deux*. (M. DE LA MONNOYE).

** Nous remarquerons ici que M. de la Monnoye, ainſi que tous ceux qui ont parlé de Jean Michel depuis Bouchet, ſe ſont trompés, en attribuant à l'Evêque d'Angers le *Myſtère de la Paſſion* ; il eſt d'un autre Jean Michel, Angevin, Docteur en Médecine, qui mourut près de quarante ans après l'Evêque ; La Croix du Maine auroit dû les détromper, il dit que l'Auteur du *Myſtère de la Paſſion* étoit Angevin, & floriſſoit en 1486, ce qui ne convient point à l'Evêque, qui étoit de Beauvais, & mourut en 1447 ; le titre de *très-éloquent & ſcientifique Docteur*, qu'il lui donnoit, & qui lui eſt auſſi donné au titre du *Myſtère de la Paſſion*, imprimé à Paris en 1507, convient plutôt à un Docteur en Médecine qu'à un Evêque. Ce Jean Michel fut premier Médecin de Charles VIII, & Conſeiller au Parlement en 1491. Il accompagna ce Prince en Italie en 1494. Au retour, il tomba malade à Quiers en Piémont, où il mourut le 22 Août 1495. (Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXVII*, pag. 395). Selon le *Journal du voyage de Charles VIII*, par André de la Vigne, pag. 172, & l'*Hiſtoire du Théâtre François* ; Tom. II, pag. 238 & 288. Jean Michel eſt auſſi l'Auteur du *Myſtère de la Réſurrection* ; mais les Auteurs de l'*Hiſtoire du Théâtre François* prouvent qu'il n'eſt point l'Auteur du *Myſtère de la Paſſion*, qu'il en a ſeulement retranché quelques endroits trop libres, & qu'il y a ajouté un Prologue aſſez ennuyeux. Voy. auſſi *Recherches ſur les Théâtres*, p. 117 & 121, Edit. *in*-4°. où l'Auteur des *Myſtères* eſt pris pour l'Evêque d'Angers.

JEAN MILET, natif de Saint-Amour en la Comté de Bourgongne. Il a traduit de Latin en François l'Hiſtoire d'Æneas Sylvius (qui depuis a été nommé le Pape Pie II) touchant les Amours d'Eurialus & Lucreſſe, auquel Livre eſt démontré l'iſſue malheureuſe de l'amour défendue, imprimée à Paris chez Nicolas Chrétien l'an 1551 [1]. Il a traduit de Latin en François les cinq dialogiſmes ou délibérations des cinq nobles Dames, compoſés en Latin par Pierre Nannius, imprimés à Paris chez Arnoul l'Angelier l'an 1550, avec les argumens ſur chacune d'icelles délibérations, &c. Il a traduit en François l'Hiſtoire ou Chronique de Zonare, imprimée à Lyon, & depuis à Paris, l'an 1583, chez Guillaume Julien, Jean Parent & autres, en laquelle dernière impreſſion ils le nomment Jean Miles au lieu de Milet [2].

[1] La Traduction de l'Hiſtoriette d'*Euriale & de Lucrece*, par Jean Milet, me donne l'occaſion de relever ici une groſſe faute de Borel, qui ſur ce que cette Hiſtoriette eſt adreſſée au Juriſconſulte Marien Socin, a cru qu'elle étoit de la compoſition de Marien Socin lui-même, dont il défigure de plus le nom, l'appelant *Martian* ou *Marian Sorin*. On trouvera cette mépriſe en deux endroits de la Table Alphabétique des Auteurs qu'il a miſe au-devant de ſon *Tréſor*, ſavoir, à la lettre L, au mot LUCRÈCE, où il renvoie à SORIN, & à la lettre S, au mot Sorin, où la bévue eſt tout au long. (M. DE LA MONNOYE).

[2] Jean de Maumont & Jean Milet ont tous deux traduit *Zonare*, preſque en même temps, ſans rien ſavoir l'un de l'autre. (*idem*).

JEAN LE MOINE, Ecrivain à Paris, des plus renommés de ſon temps. Il a écrit en vers François l'inſtruction de bien & parfaitement écrire, tailler la plume, & autres ſecrets pour ſe gouverner en l'art d'Ecriture, avec quatrains mis en ordre d'A, b, c, pour ſervir d'exemples aux Maîtres exerçans ledit art, imprimée à Paris par Jean Bridier & Jean Hulpeau, l'an 1556 *, avec la copie de pluſieurs lettres miſſives, adreſſées au Roi François I, & à la Roine Eléonor & autres, pour apprendre l'uſage de bien coucher par écrit. Il floriſſoit à Paris l'an 1564.

* Colletet, n°. 61 de ſon Diſcours de la Poëſie Morale, parle de ces Quatrains de Jean le Moine.

JEAN MOLINET, ou MOULINET, natif de Valencienne en Haynault, Chanoine audit lieu, excellent Poëte & Orateur bien eſtimé de ſon temps. Il a réduit le Roman de la Roſe (écrit en vers par Jean de Meun) en proſe Françoiſe, & l'a enrichi de pluſieurs allégories de ſon invention, imprimé à Paris chez la veuve de Michel le Noir l'an 1521; les Faits & Dits dûdit Jean Moulinet, contenant pluſieurs beaux Traités, Oraiſons & Chants Royaux, &c. ont été imprimés à Paris l'an 1537. Loys Guicchiardin fait mention de lui en ſa Deſcription des Pays-Bas, *fol.* 433 de la première édition. Ledit Molinet floriſſoit l'an 1480, ou environ [1].

[1] Il mourut l'an 1507. Paradin, pag. 919 de ſes *Annales de Bourgogne*, l'appelle *le gentil Poëte Molinet*; la même néanmoins à la marge, il l'appelle *Poëte vulgaire*, ce qui n'eſt pas une contradiction, parce qu'en cet endroit *Poëte vulgaire* ſignifie un *Poëte qui écrit en langue vulgaire*. On ne laiſſe pourtant pas de convenir que, nonobſtant cette explication, Jean Molinet, même pour ſon temps, étoit un mauvais Poëte. Il a de plus laiſſé une Chronique depuis l'an 1474 juſqu'à 1487, le Manuſcrit de laquelle le P. le Long, n°. 15627 de ſa *Biblioth. Hiſtor. de la France*, Edit. de 1719, dit être gardé dans la Bibliothèque de S. Waſt d'Arras. J'apprens par une lettre de M. le Duchat, datée de Berlin le 12 Avril 1726, que ce Manuſcrit, revu par M. Godefroy de Lille, va inceſſamment paroître chez Foppens à Bruxelles, ſous le titre de *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de la Maiſon de Bourgogne* *. (M. DE LA MONNOYE).

* Cet Ouvrage n'a pas encore été imprimé, M. Godefroy étant mort avant que d'avoir fini ſon travail.

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. X, pag. 1.

JEAN DE MONCHASTRE (Frère), natif du pays du Maine, Docteur en Théologie à Paris, & Prieur du Convent des Jacobins audit lieu. Il étoit grand Théologien & fort éloquent Orateur. Il a prêché & annoncé la parole de Dieu en divers endroits de ce Royaume, tant à Paris, à Rouen & au Mans, qu'en autres villes, eſquelles il a prêché le Carême & les Avens; ces Sermons ne ſont en lumière. Il mourut de peſte en ſon Convent à Paris, l'an 1583 en Octobre, âgé de quarante

quarante ans, ou environ, ayant pour lors la charge & dignité de Prieur *.

* Il n'en eſt point parlé dans la Bibl. des Auteurs de ſon Ordre.

JEAN MONIOT [1], natif d'Arras en Artois, en la Gaule Belgique, Poëte François, l'an 1250, ou environ. Il a écrit pluſieurs Poëſies Françoiſes, non encore imprimées.

[1] Il y a eu deux Moniots, ſelon Fauchet; l'un d'Arras, l'autre de Paris, comme ils ſont ici ſpécifiés tous les deux. Il parle du premier, Chap. 23, & du ſecond, Chap. 30, mais il ne ſait auquel des deux attribuer *Le Ditelet de fortune*, c'eſt-à-dire, *petit Dit* ou *Diſcours*, comme ſi de *Dictum* on formoit le diminutif *Dictellum*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN MONIOT [1], c'eſt-à-dire, Petit Moine, natif de Paris, autre que le ſuſdit. Il floriſſoit l'an 1250, ou environ, & a compoſé en vers François un Livre intitulé le Ditelet de fortune. Il a davantage écrit pluſieurs autres Poëſies non encore imprimées.

[1] Il faut écrire & prononcer en trois ſyllabes *Moniot*, petit Moine, & non pas comme Borel, dans ſon *Tréſor*, MONJOT. Le vers qu'il cite, *Or veut ici Moniot ſon Ditelet finer*, ſe doit lire comme dans Fauchet, Chap. 30, *Or veut-ci Monjot ſon Ditelet finer*. La prononciation *Monjot* eſt Provençale, car les Provençaux appellent *Monje* un Moine. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE MONTLUC (Meſſire), Evêque & Comte de Valence & de Dye, Conſeiller de Sa Majeſté en ſon privé-Conſeil, & ſon Ambaſſadeur vers les Etats de Polongne, frère de M. de Montluc, Maréchal de France ſous Charles IX, &c. *. Ce Seigneur eſt tellement docte & orné d'une telle éloquence, qu'il a été employé en divers Ambaſſades pour les Rois de France, François I, Henri II, Charles IX, & encore dernièrement en Pologne pour le ſervice de ſon maître Henri III. Il a écrit deux inſtructions & trois Epîtres faites & envoyées au Clergé & peuple de Valence & de Dye, &c. imprimées à Paris chez Vaſcoſan & Federic Morel, ſon gendre, l'an 1557; Remontrances faites par le ſieur de Valence, aux villes & diocèſes d'Uzez, Niſmes & Montpellier, & aux Etats-Généraux de Lan-

guedoc, tenus à Beziers au mois d'Avril l'an 1578, &c. imprimées à Paris chez Abel l'Angelier l'an ſuſdit 1578 **. Il a écrit les Harangues faites & prononcées par lui de la part du Roi très-Chrétien Charles IX, en l'aſſemblée des Etats de la Nobleſſe de Polongne l'an 1573, imprimées à Paris chez Jean Richier audit an. Il floriſſoit l'an 1578.

* Jean de Montluc, Evêque de Valence & de Die, frère du célèbre Blaiſe de Montluc, Maréchal de France, eſt un de ces hommes ſinguliers que la hardieſſe de leurs ſentimens & leur conduite biſarre font remarquer autant que leurs talens & les places diſtinguées qu'ils occupent. Celui dont nous parlons entra jeune dans l'Ordre de S. Dominique, où il ſe fit une réputation par ſes Sermons, quoiqu'il ne fût pas encore dans les Ordres ſacrés. Il montroit dès-lors du penchant vers la Religion Réformée, pour laquelle cependant il ne ſe déclara jamais ouvertement; c'eſt ce qui détermina Marguerite, Reine de Navarre, à le faire ſortir du Cloître, & à le mener à la Cour, où elle le fit employer à diverſes Ambaſſades, dans leſquelles il réuſſit très-bien. Il fut envoyé en Allemagne, en Angleterre, en Ecoſſe, à Conſtantinople, en Pologne, & par-tout il ſe conduiſit en habile politique, & fit preuve de ſa ſcience & de ſon eſprit. Il alloit au Concile de Trente avec la qualité d'Ambaſſadeur, mais du Ferrier, Pibrac & Morvilliers l'avertirent à Pignerol de n'aller pas ſe livrer imprudemment entre les mains des Eſpagnols, ſoupçonné comme il étoit d'héréſie. — Il eut d'une Demoiſelle Picarde, nommée *Anne Martin*, d'autres diſent d'une belle Grecque qu'il avoit amenée du Levant, un fils naturel, qu'il fit élever, auquel il acheta la terre de Balagny, & qui fut fait Maréchal de France par Henri IV en 1594. Son père l'avoit reconnu & légitimé en 1567, étant alors dans les Ordres ſacrés, & même Evêque. Il prêchoit avec éloquence, & ſon uſage étoit de monter en chaire en ſoutane & en manteau, la tête couverte de ſon chapeau, à la manière des Miniſtres Proteſtans. Une femme de ſon Diocèſe oſa même, dans ces circonſtances, le traiter publiquement d'Hérétique. Le Doyen & le Chapitre de Valence s'en plaignirent, & s'adreſſèrent à la Cour de Rome, où, ſur leurs accuſations, Jean de Montluc fut condamné comme Hérétique; ils lui imputoient, entr'autres griefs, de faire chanter les Pſeaumes par les Huguenots dans la nef, pendant qu'il diſoit la Meſſe dans le Chœur. L'Evêque ſe pourvut au Parlement contre le Doyen & le Chapitre, qui n'ayant pu prouver aucune de leurs accuſations, furent condamnés par Arrêt du 14 Octobre 1560 à lui faire réparation d'honneur ſolennelle. Si Montluc eut quelque penchant pour les nouvelles opinions, il revint ſincérement de ſes erreurs. Il mourut à Toulouſe le 13 Avril 1579 dans des ſentimens ſincères de piété & d'attachement à la Religion Catholique. — On lit dans l'*Hiſt. des Egl. Réform.* Tom. III,

pag. 277, qu'il étoit homme de merveilleux eſprit, & ſembloit pencher du côté des Reformés, leſquels cependant n'eurent jamais pleine confiance en lui. Ils l'arrêtèrent à Annonay, & lui trouvèrent des papiers contre eux ; mais il s'échapa de leurs mains. — Ses Sermons furent mis au Catalogue des Livres défendus. *Hiſt. de l'Univ.* Tom. VI, pag. 143.

** La Croix du Maine a omis quelques Ouvrages de cet Ecrivain, dont voici les titres : 1°. *Election du Roi Henry III, Roi de Pologne, décrite par Jean de Montluc, Evêque de Valence*, Paris, 1574, *in*-4°. 2°. *Harangue faite devant François II à l'aſſemblée des Etats de 1560*, imprimée dans les Mémoires de Condé, Tom. I. 3°. Ses *Sermons*, imprimés *in*-16 en 1562. D'ailleurs on conſerve à la Bibliothèque du Roi, parmi les Manuſcrits de Dupuy & de Gui Patin, beaucoup de lettres de Jean de Montluc. Ayant été envoyé à Veniſe pour juſtifier les liaiſons de la France avec les Turcs, il prononça en Italien une Harangue, dont on trouve la Traduction Françoiſe dans les Commentaires de Blaiſe de Montluc ſon frère, Tom. I, pag. 132. De Thou le blâme de n'avoir pas ſu ſe retirer à propos de la Cour, où il eſſuya ſur la fin de ſes jours des mortifications auxquelles doit s'attendre un Courtiſan diſgracié, qui s'obſtine à y reſter. *Imprudenter fecit quod vellenti aurem Deo, monentique ut receptui caneret, in tempore non paruerit, antequàm productâ ad decrepitam ſenectam vitâ, cunctis deſpectus, inter muliercularum greges in Aulâ deficeret.* Hiſt. Lib. 68.

JEAN DES MONSTIERS, ſurnommé LA FRESSE. Il a traduit de Latin en François, l'Hiſtoire de Paule Emile Italien *, touchant les vies des Rois de France, &c. imprimée à Paris ; le Microcoſme ou petit Monde, qui eſt un Poëme François, diviſé en trois livres, & contient trois mille vers & plus. Il a été imprimé à Lyon par Jean de Tournes l'an 1562. L'Auteur des Additions au Promptuaire des Médailles, parlant de Maurice Sceve, Lyonnois, dit qu'il eſt Auteur dudit Livre appelé le Microcoſme : nous parlerons de ceci autre part **.

* L'Auteur de la Traduction Françoiſe de l'*Hiſtoire de France* de Paule Emile, imprimée à Paris en 1556, *in*-4°. ne ſe nommoit point *Jean*, mais *Simon* du Monſtiers. Cette Traduction ne comprenoit que les deux premiers Livres.

** Voy. plus haut JEAN DU FRESSE.

JEAN DE MONSTREUL, ou MONSTRUEIL en Picardie, Prévôt de l'Iſle en Flandres du tems de Charles VII, l'an 1423, ou environ. Il a écrit le ſecond Livre de la Chroni-

que, appelée vulgairement Martinienne *, lequel par aucuns eſt attribué à un nommé Caſtel, & à Robert Guaguin auſſi: ce Livre a été imprimé à Paris par Antoine Verard l'an 1500; il a davantage écrit un Traité, contenant la raiſon pour laquelle Edouard, Roi d'Angleterre, ſe diſoit avoir droit au Royaume de France. Eſtienne Paſquier & Gilles Corrozet font mention dudit Jean de Monſtreul.

* Ce que dit ici La Croix du Maine ſur les *Chroniques Martiniennes* eſt fort peu exact. On les appelle ainſi, parce que toute la première partie eſt tirée de Martin le Polonois, Dominicain, qui finit en 1276. On trouvera ſur ces *Chroniques* un ſavant Mémoire de M. l'Abbé le Beuf parmi ceux de l'Acad. des Belles-Lett. Tom. XX, p. 224. Divers Ecrivains ont travaillé ſucceſſivement aux *Chroniques* dont il s'agit. Bernard Guidonis les continua en Latin juſqu'en 1340, d'autres juſqu'en 1394, toujours en Latin. L'Original Latin n'a jamais été imprimé; mais Sebaſtien Mamerot, de Soiſſons, le traduiſit en François en 1458; & Antoine Vérard vers l'an 1563 imprima cette Traduction en un volume *in-fol.* Il y joignit un ſecond volume, qui n'eſt qu'un ramas de divers Ecrits contenant l'Hiſtoire de France, & donna à cet Ouvrage un titre général, qui a induit en erreur La Croix du Maine & beaucoup d'autres. Ce titre eſt ainſi conçu: *La Chronique Martinienne de tous les Papes qui furent jamais, & finit au Pape Alexandre, dernier, décédé en 1503; & avec ce, les Additions de pluſieurs Chroniques; c'eſt à ſçavoir de Meſſire Ververon, Chanoine de Liege, Monſeigneur le Chroniqueur Caſtel, Monſeigneur Guaguin, Général des Mathurins, & pluſieurs autres Chroniqueurs.* M. l'Abbé le Beuf diſcute avec beaucoup de ſagacité, ce qui appartient à chacun de ces Ecrivains dans le ſecond volume des *Chroniques Martiniennes.* Il ſuffira de dire ici que Jean de Montreuil n'y peut réclamer que les quatre premiers feuillets de ce ſecond volume, ſur la mort de Richard, Roi d'Angleterre, en 1399; un Traité écrit en François contre les prétentions du Roi d'Angleterre à la Couronne de France, qui eſt l'Original de l'Ouvrage qu'il compoſa depuis en Latin, & une lettre anonyme ſur le mauvais état des affaires de France, écrite, ainſi que le Traité précédent, vers l'an 1415. Ce Jean de Monſtreuil, Prevôt de l'Iſle en Flandres, porte le titre de *Secrétaire du Roi de France*, dans les lettres de ſauf-conduit qui lui furent expédiées par le Roi d'Angleterre en 1394, lorſqu'il fut nommé par Charles VI pour voir jurer la trêve entre l'Angleterre & l'Ecoſſe. (Rymer, Tom. III, Part. IV, pag. 101). Deux ans après, en qualité de Notaire Royal & Apoſtolique, il rédigea le Traité de tranſport que les Génois firent à Charles VI de la Ville & Seigneurie de Gènes. (Camuſat, *Mélanges Hiſt.* pag. 5). L'Ouvrage de Jean de Montreuil contre les prétentions des Anglois, cité par La Croix du Maine, paroît être la même choſe que ce qui eſt imprimé dans les *Chroniques*

Martiniennes, à moins qu'on ne ſuppoſe que ce qui ſe trouve dans ce Recueil, eſt ſeulement un Abrégé de ce qu'il en avoit écrit. Il eſt certain qu'il en avoit fait un Abrégé en Latin. On le trouve manuſcrit à la Bibliothèque du Roi. M. l'Abbé Sallier en a donné l'extrait dans le XVIIe Tom. des *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres*, p. 339.

JEAN MOREAU, Docteur en Théologie à Paris, Chanoine en l'Egliſe de S. Julien du Mans, (de laquelle ville il eſt natif). Il a écrit les vies des Evêques du Mans, leſquelles il a réduites en épitome ou abrégé, & les a extraites des grands volumes qu'il a recouvrés au tréſor ou chapitre de ladite ſuſdite Egliſe du Mans [1]. M. Pierre Viel en a traduit en François pluſieurs deſdites vies (comme nous avons dit ci-deſſus) & ledit ſieur Moreau a auſſi fait la traduction de quelques-unes. Il florit au Mans cette année 1584, âgé de plus de 60 ans.

[1] C'eſt en Latin que Jean Moreau écrivoit les vies ici mentionnées, d'où Pierre Viel les traduiſoit en François. Voy. *Biblioth. Hiſtor. de France* du P. le Long, n°. 4261. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE MOREL, Gentilhomme, natif d'Ambrun en Dauphiné, (& non pas en Provence, comme penſent aucuns) Maître d'Hôtel ordinaire de la Maiſon du Roi, & Gouverneur de M. le Grand Prieur B. d'Angouleſme, &c. Cetuy-ci étoit homme fort docte en Grec & en Latin, & ſavoit bien écrire en François, tant en vers comme en proſe. MM. d'Aurat, Ronſard, du Bellay, & pluſieurs autres excellens Poëtes de notre temps l'ont fort célébré en leurs œuvres, & encore ſe voit un Recueil de pluſieurs Epitaphes Grecs, Latins & François, faits ſur ſa mort par les plus célèbres hommes de notre temps, imprimé à Paris l'an 1583. Je n'ai point vu de ſes écrits imprimés; mais l'on peut aſſez juger de ſa ſuffiſance, tant par l'inſtruction qu'il a donnée à Monſeigneur le grand Prieur (lequel il avoit en charge dès ſes plus tendres ans, & auquel il a fait apprendre les bonnes Lettres & les langues Grecque & Latine, que l'on peut bien, ſans ſe tromper, aſſurer pour choſe véritable, que c'eſt l'un des plus doctes Princes de toute la France, voire de toute l'Europe) que pour avoir pris alliance avec une ſi ſage, docte

& vertueuſe Damoiſelle, comme étoit ſa défunte femme Antoinette de Loynes, duquel mariage ſont iſſues ces trois Damoiſelles, Camille, Lucrece & Diane de Morel, eſtimées des plus doctes de notre temps, comme nous l'avons jà déclaré par ci-devant, ſans en faire plus ample mention en cet endroit. Il mourut à Paris le dix-neuvieme jour de Novembre l'an 1581 [1].

[1] Jean de Morel, Ambrunois, Seigneur de Griny & du Pleſſis-le-Comte, Maître-d'Hôtel de François I, Gouverneur du bâtard d'Auvergne, ami d'Eraſme, fit un Livre ſur les langues Grecque, Latine & Françoiſe. Il eut d'Antoinette de Loynes, femme ſavante, trois filles, *Camile*, *Diane* & *Lucréce*, qui ſe firent auſſi un nom dans la Littérature. *Voy.* la Biblioth. du Dauphiné d'Allard, pag. 155. Il a été déjà parlé de ces trois ſavantes plus haut. — Sander, *Deſcriptio Gandavi*, pag. 30, *Janus Morellus Gryneus & filiæ ejus, quas erudivit Carolus Utenhovius*... Jean de Morel mourut aveugle, âgé de ſoixante-dix ans. (M. Falconnet).

JEAN MOREL, ou MORELLI, Pariſien. Il a écrit un Livre de la Diſcipline & Police Chrétienne, imprimé à Lyon l'an 1562, comme témoigne Charles du Moulin, Juriſconſulte Pariſien, en ſa défenſe contre les Calviniſtes, *fol.* 151. J'ai opinion que c'eſt celui Morel, frère de Guillaume Morel, Imprimeur à Paris, tous deux natifs du Tailleul en Normandie [1], hommes doctes ès langues, duquel le plus jeune frère, nommé Jean Morel, fut brûlé à Paris pour ſon héréſie, comme nous avons dit ci-devant, parlant de Guillaume Morel, &c.

[1] Jean Morel, natif du Tilleul (c'eſt ainſi que ce mot ſe prononce, & non pas *Tailleul*) Bourg au Comté de Mortain en Normandie, ne peut pas, ayant été brûlé à Paris pour la Religion en 1559, être le même que Jean-Baptiſte Morelli, Pariſien, qui, ſuivant Béze, pag. 34 du Tom. II de ſon *Hiſt. Eccléſiaſt.* aſſiſta en perſonne l'an 1562 au Sinode d'Orléans, où ſon Livre fut condamné. C'eſt ce que j'ai déjà remarqué, pag. 368 du Tom. I de Baillet, *in*-4°. (M. de la Monnoye).

JEAN DE MORIN, Nantois, Sieur de la Soriniere, Gentilhomme Breton, Préſident en la Chambre des Comptes de Bretagne. Il a écrit des Mémoires & Recherches, touchant les antiquités & ſingularités de la Bretagne Armorique, leſquels ne ſont encore imprimés. Scevole de Sainte Marthe, Gentilhomme,

natif de Lodun en Poictou, fait mention en un ſien Sonnet, imprimé avec ſes premières Poëſies, *fol.* 108, & témoigne audit lieu que le Seigneur Morin de Nantes en Bretagne (qui eſt ledit Sieur de la Sorinière, a écrit pluſieurs Oraiſons & Poëſies Françoiſes, & entr'autres un Diſcours par lequel il mépriſe les biens de fortune. Je n'ai point vu de ſes Œuvres imprimées. Il florit cette année 1584.

JEAN MOTHE, Gentilhomme natif d'Arles en Provence, appellé par aucuns Jaume ou Jammes (qui ſeroit à dire Jaques, &c.) [1]. Il a écrit un Traité contenant la Deſcription des Mauzolles ou Mauſeolles, Pyramides, Obeliſques & autres anciens monumens, qui ſe trouvent en Provence, lequel Livre n'eſt encore en lumière. Il floriſſoit en Provence l'an 1230.

[1] Jean de Notre-Dame, de qui ceci eſt tiré, Chap. 27 de ſes *Vies des Poëtes Provençaux*, n'écrit point *Jean Mothe*, mais *Jeaume* ou *Jaume Motte*. La Croix du Maine interprête mal *Jaume* par l'Anglois *James*, qui ſignifie *Jacques*. En Provence *Jaume* c'eſt *Guillaume*. *Mauzeolles* pour *Mauſolées*, eſt un mot qu'il faut pardonner au ſiècle & au pays de Jaume Motte. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DES MOULINS, Docteur en Medecine. Il a traduit de Latin en François les doctes Commentaires de Pierre-André Matheole, très-ſavant Médecin de Siene en Italie, &c. ſur les ſix Livres de Dioſcoride, touchant la matiere médicinale, imprimés à Lyon, l'an 1572, chez Guillaume Roville. Antoine du Pinet, ſieur du Noroy, Gentilhomme Bourguignon, avoit traduit auparavant leſdits Commentaires; mais ils ſont bien plus amples en cette dernière traduction faite par Jean des Moulins, laquelle a été revue & augmentée en plus de mille lieux par l'Auteur même, & enrichie pour la troiſieme fois d'un grand nombre de portraits ou figures, de plantes & animaux tirés d'après le naturel.

JEAN NAGEREL, Archidiacre & Chanoine de l'Egliſe de Rouen. Il a fait la Deſcription & Chronique de Normandie; la deſcription a été imprimée à Rouen l'an 1578 avec leſdites

Chroniques. Ledit Nagerel a compris en ſes Annales du Pays & Duché de Normandie le Catalogue de tous les Archevêques de Rouen, leur vie & le temps auquel ils floriſſoient, comme témoigne Paſchal Robin, ſieur du Faux en Anjou, en la vie de S. Romain écrite par lui, & imprimée au troiſième Tome des vies des Saints, *fol.* 877 de la première édition; ce que je dis afin que l'on ne ſe trompe au chiffre, ſi après elles ſont imprimées de rechef. Je ne ſais s'il a pris l'extrait de vies des ſuſdits Archevêques, dans la Chronique & geſtes des Normans, écrite par un Anglois Saxon, nommé Ordericus Vitalis, lequel vivoit en l'an de ſalut 1070 (il y a cinq cens ans paſſés) laquelle nous avons par devers nous écrite à la main en fort beau ſtyle & très-élégant pour ce temps-là. Cette Hiſtoire eſt ſi rare, que mêmement Jean Balée (le plus diligent rechercheur de Livres antiques de tout notre temps) n'en a jamais fait mention en ſon grand Catalogue des Ecrivains d'Angleterre, ni même Tritemius, Geſnerus, Licoſthenes, Symlerus & autres qui ont recueilli les noms des hommes doctes. Nous la ferons imprimer en brief (Dieu aidant) pour le ſoulagement des ſtudieux & amateurs des bonnes lettres, nous contentant de laiſſer par écrit qu'elle ſera ſortie de notre Bibliothèque, & que par notre diligence elle aura été miſe en lumière, comme auſſi j'eſpère faire d'une infinité d'autres, que nous avons recouvrés de toutes parts avec de grands frais, couſts & dépenſes [1].

[1] Ordericus Vitalis, Anglois, Moine de S. Evroul au Diocèſe de Liſieux, vivoit encore vers la fin du douzième ſiècle. Son *Hiſtoire*, dont La Croix du Maine promettoit ici l'Edition, fut publiée l'an 1619 par André du Cheſne dans ſa *Collection des Hiſtoriens de Normandie.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN NESTOR, Docteur en Médecine à Paris. Il a écrit l'Hiſtoire des Hommes illuſtres de la Maiſon de Médicis tant célébrée par l'Univers, avec un abrégé des Comtes de Bolongne & d'Auvergne, imprimée à Paris chez Charles Perier l'an 1564. Il floriſſoit à Paris audit an 1564.

JEAN LE NEVELOIS, ou NEVELET [1], Champenois, ancien

ancien Poëte François, lequel floriſſoit en l'an de ſalut 1193. Il a écrit un Roman de la Vengeance du Roi Alexandre, duquel font mention Geufroy Thory en ſon Champ Fleury, & Claude Fauchet en ſon Livre des Poëtes François, *fol.* 84.

[1] Jean le Nevelois n'a jamais, par qui que ce ſoit, été appelé *Nevelet*. Ce qui a donné lieu à La Croix du Maine de le nommer ainſi, n'eſt fondé que ſur ce qu'il avoit lu dans Fauchet, que ce Poëte étoit Champenois, *y ayant même encore* (ce ſont les paroles de Fauchet) *en 1581, une honnête famille à Troies portant le nom de Nevelet.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN NICOT [1], Conſeiller du Roi & Maître des Requêtes de ſon Hôtel, Ambaſſadeur de Sa Majeſté au Royaume de Portugal, l'an 1559, 60 & 61. C'eſt celui du nom duquel la plante ou herbe, appelée Nicotiane, a pris ſon nom, laquelle eſt autrement appelée Petum, ou bien l'herbe à la Roine ou Medicée. Il a écrit un fort docte Livre de la Marine & des propres noms & termes uſités entre les Mariniers, pour ſignifier toutes choſes dépendantes de l'art de naviger, & de la Navire, lequel n'eſt encore imprimé. Il s'en trouve une grande partie d'iceux, leſquels ont été ajoutés au Dictionnaire François & Latin; imprimé chez Jacques du Puis à Paris par diverſes fois. Il florit cette année 1584. Je n'ai point connoiſſance de ſes autres écrits. Charles Etienne & Jean Liebault, ſon gendre, tous deux Docteurs en la Faculté de Médecine à Paris, font un grand récit & fort honorable mention dudit ſieur Nicot, en leur maiſon ruſtique, imprimée à Paris chez Jaques du Puis par diverſes années. V. le Diſcours de la Nicotiane contenu au deuxième livre, chap. 44. *.

[1] Quiconque voudra voir un ample & curieux éloge de Nicot, le trouvera pag. 73 & 74 du Tom. II des Obſervations de Ménage ſur la langue Françoiſe. Je n'y ajouterai rien autre choſe, ſinon que Nicot mourut le 10 Mai 1600. (M. DE LA MONNOYE).

* C'eſt de lui qu'eſt le Dictionnaire *in-fol.* François-Latin, connu ſous ſon nom.

JEAN DE NOTRE-DAME, dit NOSTRADAMUS, Procureur en la Cour du Parlement de Provence, frère de Michel Noſtradamus, Aſtrologue & Mathématicien tant renommé. Cetui-ci

Jean de Nôtre-Dame a recueilli de divers Auteurs les vies [1] des plus célèbres & anciens Poëtes Provençaux qui ont flori du temps des Comtes de Provence, écrites premiérement en langue Provençale, & depuis traduites par lui en notre langue Françoiſe, imprimées l'an 1575 à Lyon par Baſile Bouquet, pour Alexandre Marſilii. Nous avons employé en cet Œuvre les noms deſdits Poëtes, allégués par le ſuſdit de Notre-Dame; mais il faut penſer que nous avons auſſi recueilli ce Catalogue de ceux qui ont écrit de ce ſujet avant lui, comme de ces trois excellens Florentins, Dante, Petrarque & Bocace, & encore des Œuvres du Cardinal Bembo, leſquels en ont fait mention en leurs Œuvres, & autres auſſi qui ſont modernes, ſavoir eſt du livre Italien, intitulé *I Marmi del Doni*, auquel Livre il fait très-ample mention d'Arnault Daniel, Poëte Provençal, & raconte ſa vie & ſes compoſitions écrites en langage uſité pour lors en Provence, & confeſſe l'avoir priſe du Livre contenant les vies des anciens Poëtes Provençaux, lequel fut donné à M. le Légat du Pape à Veniſe Meſſire Loys Beccatel, qui avoit été pris de la Bibliothèque dudit R. Cardinal Bembo. Ledit Jean de Notre-Dame a encore écrit les Livres qui s'enſuivent. L'Hiſtoire de Provence, imprimée à Lyon ou autre part. Il floriſſoit en la ville d'Aix en Provence l'an 1575. Je ne ſais s'il eſt encore vivant. Je prie Dieu de lui donner longue & heureuſe vie, & lui faire cette grace que de pourſuivre ſa recherche tant louable & curieuſe des anciens perſonnages illuſtres pour les Lettres, leſquels ont flori en ſon pays & autres lieux de France.

[1] Quelques-uns diſent que ſes *Vies des Poëtes Provençaux* ſont pleines de fables *. Cela peut être; mais ces fables ne ſont pas de ſon invention; il les a trouvées dans les anciens Auteurs qu'il a copiés. Son Livre ne laiſſe pas d'être eſtimé & recherché. Il y en a deux verſions Italiennes. La première eſt de Jean Giudici, fort mépriſée, à cauſe de ſon peu de conformité avec l'Original qu'il n'a pas entendu. La ſeconde, imprimée à Rome *in*-4°. l'an 1710, eſt du Chanoine Giovan Mario Creſcimbeni, qui l'a illuſtrée d'amples remarques, ayant preſque par-tout fort bien entendu le texte, auquel il a de plus ajouté à la fin du volume, par ordre alphabétique, les noms de divers Poëtes Provençaux, dont Jean de Notre-Dame, ou n'a point fait d'articles

particuliers, ou n'a point parlé du tout. Il a joint au nom de chacun de ces Poëtes des obſervations hiſtoriques, tirées des Manuſcrits du Vatican & d'ailleurs. Jean de Notre-Dame eſt mort l'an 1590. Il laiſſa des Mémoires manuſcrits pour l'*Hiſtoire de Provence*, depuis 1080 juſqu'en 1494, dont Ceſar Noſtradamus ſon neveu a tiré, dit-on, ce qu'il y a de meilleur dans la ſienne. (M. DE LA MONNOYE).

* Ces *Vies des Poëtes Provençaux* ſont en effet pleines de fables, comme on pourra s'en convaincre par les vies de la plupart de ces mêmes Poëtes, ſur les Mémoires de M. de Sainte-Palaye, & d'après les Ouvrages mêmes de ces Poëtes, qu'il a fait copier dans les plus célèbres Bibliothèques de France & d'Italie. M. de Sainte-Palaye s'occupe actuellement du ſoin de faire mettre la dernière main à cet Ouvrage, qui ſera publié inceſſamment. Il ſera précieux non-ſeulement par l'exactitude des faits, mais encore par les Anecdotes Hiſtoriques & par les détails intéreſſans qu'on y trouvera ſur la littérature, les mœurs & les uſages de notre nation dans les treizième & quatorzième ſiècles. Le P. le Long cite dans ſa *Biblioth. Hiſtor. de la Fr.* n°. 15270, des Mémoires manuſcrits de Jean de Notte-Dame, depuis 1080, juſqu'en 1494, qui étoient dans la Bibliothèque de M. de Mazangues. On y retrouve tout le fond de l'Hiſtoire de Provence par Ceſar Notre-Dame, neveu de Jean, qui n'y a mis du ſien que quelques liaiſons & quelques digreſſions.

JEAN OLIVIER, Pariſien, Evêque d'Angers, dit JANUS OLIVARIUS, oncle de Meſſire François Olivier, Chancelier de France, &c. Il a écrit en Latin un fort docte Poëme, qu'il appelle Pandore. Je ne ſais quels écrits François il a pu compoſer. Il mourut à Angers du temps du Roi François I, auquel lieu ſe voit ſa ſépulture magnifiquement élevée & enrichie de pluſieurs belles choſes, avec ſon épitaphe écrit par lui-même en fort beaux vers Latins, peu de temps avant ſa mort [1].

[1] Il mourut le 12 Avril 1540. On voir à Angers derrière le Chœur de la Cathédrale, où eſt la ſépulture de Jean Olivier, une Epitaphe qu'il s'eſt faite, adreſſée au paſſant, laquelle finit ainſi :

Jam noſti abundè qui fuerim, at altiſſimis
Quando in tenebris nequeo te agnoſcere,
Saltem, hoſpes, unum hoc, te te ut agnoſcas, rogo.

Cela eſt ingénieuſemet tourné, *argutè & eleganter*, dit Scévole de Sainte-Marthe dans l'éloge du Chancelier Olivier, neveu de cet Evêque; mais cela eſt pris mot à mot de l'Epitaphe qu'à Naples dès l'an 1492 Jean Jovien Pontan s'étoit préparée, dont voici les trois dernières lignes : *Scis jam qui ſim, aut*

qui potiùs fuerim. Ego verò te, hoſpes, in tenebris noſcere nequeo, ſed te ipſum ut noſcas rogo. Vale. Son Poëme intitulé *Pandora*, traduit en vers François par Pierre Bouchet de la Rochelle, fut imprimé *in*-8°. à Poitiers, 1548. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN D'OREVILLE, Chevalier, dit en Latin OREVILLA. Il a écrit en notre langue Françoiſe la guerre d'Afrique, lequel Livre ſe voit écrit à la main en la Bibliothèque de Papirius Maſſon, Avocat en Parlement, homme très-docte & très-diligent Hiſtorien.

JEAN ORY, Avocat au Mans, natif de la Paroiſſe de Courcité au pays du Maine. Il étoit Poëte François, comme il ſe voit par aucunes de ſes Poëſies, imprimées avec celles de Charles Fontaine, Pariſien [1]. Il a écrit quelques mémoires & recherches des Antiquités du Maine, ſelon que j'ai entendu d'aucuns ſiens parens & amis, mais je ne les ai point vus, & n'ont été mis en lumière. Il a écrit quelques vers François ſur la mort de M. de Langey, Meſſire Guillaume du Bellay, non encore imprimés. Il a écrit un Art Poëtiq François, non encore imprimé. Il floriſſoit au Mans, exerceant ſon état d'Avocat, l'an 1544, ſous le règne de François I.

[1] Cet ORRY, car il écrivoit ſon nom par une double R, dit naïvement à Charles Fontaine pour excuſe de n'avoir pu lui faire plutôt réponſe :

Dont cauſe ſont mille cinq cens affaires
Que j'ai le jour, qui me ſont néceſſaires :
Et puis la nuit faut à la femme entendre,
Qui jour & nuit ne fait que ſes laz tendre,
Tant qu'il convient, quand dois prendre repos
De mon eſprit, travailler o le dos ;
Ou lendemain faudroit, qui fort me poiſe,
De Xantippé ouïr la dure noiſe.

Ceux qui liſent les vieux livres entendront bien que dans cette phraſe *o le dos*, *o* ſignifie *avec*. Jean Orry étoit ayeul maternel de Michel Bourrée, dont La Croix du Maine parle amplement ci-deſſous. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN PALSGRAVE, Anglois de nation, natif de la Ville

de Londres [1]. Il a écrit trois Livres de l'Illuſtration de la langue Françoiſe.

[1] Ayant acquis pendant ſon ſéjour à Paris une connoiſſance parfaite de la langue Françoiſe, il eut pour écoliers, étant de retour à Londres, les gens de la première qualité, & c'eſt lui qui fut donné pour maître en cette langue à la Princeſſe Marie *, ſœur du Roi d'Angleterre Henri VIII, future épouſe du Roi de France Louis XII. (M. DE LA MONNOYE).

* Ce fut à Paris & avant ſon retour à Londres qu'il fut donné pour maître de langue Françoiſe à la Reine Marie, femme de Louis XII. Il repaſſa en Angleterre avec elle, après la mort de ce Prince, & y enſeigna la langue Françoiſe, ſur laquelle même il écrivit le Traité cité par La Croix du Maine. Il le dédia à Henri VIII, & le publia à Londres en 1530, *in-fol.* avec une longue Préface. Il écrivit auſſi pluſieurs autres Ouvrages en Latin & en Anglois. On en peut voir la liſte dans Balcus, pag. 710, dans la *Biblioth. de Tannerus*, pag. 571, &c.

JEAN PANIER, Sieur DE BOUGIVAL. Il a recueilli & mis par écrit vingt-ſix Sermons, faits, dits & proférés, tant à Paris qu'en autres lieux par M. Jean Cantin ou Quentin, Docteur en Théologie, écrits le 12e jour de Mai, l'an 1480, leſquels ſe voient écrits à la main en la Bibliothèque de Georges du Tronchay, comme nous avons dit ci-devant, parlant dudit Jean Cantin.

JEAN PAPON, natif de Mont-briſon au pays de Foreſts, & Lieutenant Général pour le Roi audit Lieu, l'an 1554, auparavant Conſeiller de Sa Majeſté au Parlement de Paris, homme fort bien verſé en Droit & autres ſciences [1]. Il a recueilli pluſieurs Arrêts notables, donnés ès ſouveraines Cours & Parlemens du Royaume de France, imprimés à Lyon, & depuis à Paris chez Cheſneau, l'an 1565, & encore cette année 1586, chez Robert le Mangnier, avec pluſieurs additions de Nicolas Bergeron, Avocat au Parlement de Paris, &c. Les trois Notaires dudit Papon, imprimés en divers volumes à Paris & autres lieux. Il a traduit quelques Philippiques de Demoſthene & de Ciceron, imprimées à Lyon l'an 1554 chez Maurice Roy & Loys Peſnot. Il floriſſoit en ſon pays de Foreſts,

exerceant l'état de Juge audit lieu, l'an 1582. Je ne ſais s'il eſt encore vivant.

[1] Jean Papon, fils d'un Notaire de Rouanne, fort riche, étoit né, non pas à Montbriſon, mais à Croizet, Village à quatre lieues de-là. Il fut annobli en 1580, & mourut à Montbriſon en 1590, âgé de près de 90 ans. Papon qui, au ſentiment de Cujas, ignoroit le Droit Romain, a été peu exact dans ſa *Collection d'Arrêts*, y en ayant même inſéré de faux, ce qui avoit donné lieu à divers plaideurs trop crédules de s'engager en de mauvais procès. Du Moulin n'en parle pas de même ſur la *Coutume du Bourbonois*. — On ne croit pas que Papon ait, comme le dit ici La Croix du Maine, été Conſeiller au Parlement de Paris ; il n'eſt pas du moins dans la liſte que Blanchard en a donnée. (Ce qui a pu donner lieu à l'erreur, c'eſt qu'il fut Maître des Requêtes ordinaire de Catherine de Médicis)... (M. DE LA MONNOYE).

Jean Papon, Lieutenant Général du Roannois, de qui ſont *les Notaires*, appelé l'*Arrêtiſte*, fut député aux Etats d'Orléans en 1560. Il paſſe pour avoir aidé M. d'Urfé, grand Baillif de Forèz dans la compoſition de ſon *Aſtrée*, où il eſt déſigné ſous le nom d'ADAMAS. Voy. le *Scaligerana ſecunda*, & M. Huet, *Origine des Romans*. (M. FALCONET).

JEAN PARADIN, de Louhans en Bourgogne, Clerc de Greffe au Parlement de Dijon, parent (comme il ſemble) de Guillaume & Claude les Paradins. Il a traduit en vers François un Livre, qu'il intitule Micropédie, imprimée à Lyon l'an 1546 par Jean de Tournes. Ce Livre contient les choſes qui s'enſuivent : De la misère & calamité du temps, Dialogue de la mort & du pélerin, cent Quadrains contenans les cent Diſtiques de Fauſte Andrelin, Poëte Latin moderne, plus quelques Epigrammes, Dixains & Huitains, le tout imprimé enſemble audit an 1546, chez ledit Jean de Tournes [1].

[1] Il écrivoit ſon nom par une double R, PARRADIN, & ne prenoit dans ſes Poëſies imprimées l'an 1546, à Lyon, nulle autre qualité que celle de *Clerc au Greffe du Parlement de Dijon*. Le P. Jacob cependant, qui, pag. 23 de ſon Catalogue *de Scriptoribus Cabilonenſ.* lui attribue tous les Ouvrages que rapportent La Croix du Maine & du Verdier, le qualifie *Médecin*, & même *premier Médecin de François I* ; car ces mots *Franciſci I, Francorum Regis, Archiater præſtantiſſimus*, ne peuvent ſignifier autre choſe. Mais cela n'ayant aucune vraiſemblance, il faut croire que le P. Jacob s'eſt trompé. Il dit de même ſans preuve que Jean Paradin, Médecin, vivoit à Dijon vers

1588, & mourut âgé de plus de quatre-vingts ans à Belleneuve proche Mirebeau, d'où ſon corps fut apporté à l'Egliſe S. Michel de Dijon. Guillaume Paradin, dans ſes *Epigrammes Latines*, imprimées l'an 1581 à Lyon *in*-4°. en adreſſe deux à un Jean Paradin, mais enfant : *Ad Janum Paradinum puerum* *. (M. DE LA MONNOYE).

* Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 170, où ce que nous venons d'écrire ici de Jean de Paradin eſt rapporté dans ces mêmes termes. Voy. auſſi Biblioth. des Auteurs de Bourgogne, Tom. II, pag. 125 & 126, où l'on réfute le P. Niceron, tant ſur la qualité de Médecin de François I, qu'il refuſe ſans raiſon à Jean Paradin, que ſur le lieu de la ſépulture de cet Auteur, mort en 1588, & enterré dans la Chapelle des Bernards, en l'Egliſe de S. Etienne de Dijon, auprès de ſa fille unique, qui avoit épouſé le célèbre Etienne Bernard.

JEAN DE PARDEILLAN, Panias ſecond, Prothenotaire de Pangeas (qui ſont les qualités qu'il ſe donne). Il a écrit en vers François les Amours de ſa Colombe. Voy. OLIVIER DE MAGNY, en ſes Odes, *fol.* 138.

JEAN PAUL ZANGMAISTRE *, Gentilhomme natif d'Ausbourg en Allemagne, diſciple de M. Laurent Joubert, Docteur en Médecine & Régent à Montpellier, qui eſt un nom ſuppoſé dudit Alleman, &c. Faut noter ici que ledit Jean Paul Zangmaiſtre n'a point traduit de Latin en François le deuxième & troiſième Livres du Ris ſur le Latin dudit Joubert, car ledit ſieur ne l'a point écrit autrement qu'en notre langue vulgaire ; & pour éclaircir davantage ce propos, je veux bien advertir ceux qui liront ceci que ledit ſieur Joubert n'a onques écrit ſon Traité du Ris qu'en langue Françoiſe, comme nous verrons par les lettres envoyées à un ſien parent & ami M. Jean Marquis, de Condrieu, au Diocèſe de Vienne, Médecin à Paris, &c. duquel nous avons parlé ci-devant Voici donc l'Extrait de quelques Articles contenus ès lettres envoyées audit ſieur Marquis, faiſant ſa demeure à Paris au Collège du Cardinal Bertrand, Evêque d'Authun, duquel il eſt Principal : *Quant à mon Livre du Ris, ſachez qu'il n'a jamais été en autre langue que Françoiſe. Et ce que je mets traduit de Latin en François par un Allemand, c'eſt une fiction, car je vous aſſeure de ne l'avoir pas*

fait en Latin, &c. Et en autres Lettres il met ce qui s'enſuit : *Touchant le Traité du Ris, j'aimerois ſans comparaiſon plus votre traduction, que d'homme que j'aie encore cogneu.* Je ne fais mention de pluſieurs autres propos, eſquels il loue infiniment ledit ſieur Marquis, par ſes lettres écrites de ſa main ès années 1581 & 1582. Et ce qui m'a occaſionné de réciter ceci aſſez amplement, ç'a été pour l'opinion que pourroient avoir quelques-uns, que ledit Livre eût été fait Latin par icelui Joubert, & mis depuis en François par cet Alleman, qui ſont choſes inventées pour quelques cauſes particulières. J'ai opinion que cetui-cy, M. Marquis, s'acquittera de la promeſſe qu'il en fit audit ſieur Joubert ſon parent, comme il le peut aiſément faire, pour être bien verſé en ſa profeſſion, & pour avoir la langue Latine fort à commandement; ce que je peux témoigner pour l'expérience que j'en ai. Ledit ſieur Joubert mourut l'an 1582, en Octobre, comme nous dirons en ſon lieu *.

* C'eſt un faux nom ſous lequel Joubert a écrit.

JEAN PASSERAT, natif de Troye en Champagne, Lecteur du Roi en l'Univerſité de Paris, homme très-docte en Grec & en Latin, & des plus excellens Poëtes Latins & François de notre temps, & lequel ſe rend admirable par les doctes leçons qu'il fait à l'explication des Poëtes Grecs & Latins, outre la cognoiſſance qu'il a en la Juriſprudence & autres arts [1]. Il a compoſé pluſieurs Tragédies & Comédies, tant en Latin qu'en François, leſquelles ne ſont encore imprimées. Il a écrit les louanges & l'Hiſtoire des Troyens ou Champenois, deſquelles choſes il fait mention en ſon Chant d'allégreſſe, pour l'entrée du Roi Charles IX en ſa ville de Troie en Champagne. Ladite Hiſtoire des Troyens n'eſt encore en lumière. Il a écrit une Hymne de la paix, imprimée chez Buon l'an 1563; Complainte ſur la mort d'Adrian Turnebe, imprimée à Paris chez Federic Morel, l'an 1565. Il a compoſé pluſieurs * autres Poëmes François, leſquels ne ſont encore en lumière, & deſquels je ne ſais pas les titres, pour ne les avoir vu. Il florit à

Paris

Paris cette année 1584, & fait leçons ordinaires en ſa profeſſion de Lecteur du Roi. **

* Paſſerat étoit un de ces hommes de qui l'on a dit qu'*ils n'avoient rien de pédant que la robe.* On trouve de l'eſprit dans ſa proſe & dans ſes vers, ſoit Latins, ſoit François. On les imprima tous à Paris en 1606, *in*-8°. Ses Oraiſons, ſes Préfaces y furent imprimées la même année, conjointement avec le Traité *de cognatione & permutatione literarum*, qu'on dit avoir été ſon Ouvrage favori. Sa Traduction d'*Apollodore* avoit paru *in*-12, l'an 1605. Son Diſcours, *De Ridiculis*, fait voir qu'il n'aimoit pas les Jéſuites. Ce qu'on a dit que, prêt à mourir, il avoit jeté au feu ſon *Commentaire ſur Rabelais*, m'a tout l'air d'une fable, débitée premièrement par un boufon de profeſſion, connu ſous le nom de *Bruſcambille*, dans ſa première *Harangue de Midas*, & depuis par un Prêtre Manceau, nommé *Antoine le Roi*, dans la Préface de ſon *Floretum Philoſophicum*. Le P. Garaſſe, pag. 958 de ſa *Recherche des Recherches de Páquier*, impute auſſi à Paſſerat de s'être vanté dans quelques-unes de ſes Préfaces, ce que je n'ai pourtant point trouvé, d'*avoir lu quarante-deux fois tout Plaute, & de ne pouvoir s'aſſouvir de ſa lecture.* (M. DE LA MONNOYE).

Jean Paſſerat, né à Troies en Champagne le 18 Octobre 1534, Profeſſeur Royal d'éloquence après Ramus, mort de paralyſie à l'Hôtel de Meſmes le Samedi 14 Octobre 1602, âgé de ſoixante-huit ans, ayant long-temps langui aveugle, ou d'avoir trop érudié, ou d'avoir trop bu, homme docte, délié, homme d'eſprit, & qui eſtimoit Ronſard. Voy. le *Journal d'Henri IV*, Tom. III. — Nicolas le Févre ne lui rend pas juſtice, quand il dit : . . . *Paſſerat hors Ciceron ne ſavoit rien.* . . . . Son Livre *de cognatione litterarum* eſt excellent ; c'eſt celui que l'Auteur aimoit mieux avoir fait. Joſ. Scaliger en faiſoit grand cas. *Plures habebit qui non capiant, quam qui eo capiantur.* Colom. Bibl. Choiſie, Art. 22. — Voſſius, Ménage & d'autres en ont bien profité. — Patin loue fort, Let. 33, Tom. II, ſon Diſcours *de Ridiculis, ubi grex Loyoliticus depingitur. Ejus Præfatiuncula* fut miſe à l'Index en 1608. Voy. le *Merc. François*, Tom. I, fol. 268. Henri-Etienne en portoit le jugement le plus avantageux : *Paſſeratii judicium quod mihi inſtar multorum eſt, cum ejus & ſoluta oratio & carmen, tantam ei laudem ob tantam elegantis Latinitatis cognitionem, adjudicent.* Palæſtra, de Lipſii Latinit. pag. 548. — Son *Commentaire ſur Properce* eſt infiniment eſtimé par Scioppius. — Il a fait les *Diſtiques de l'horloge du Palais & de l'Arſenal.* (M. FALCONNET).

* On voit un Sonnet de ſa façon dans les premières amours de Ph. Des Portes, en réponſe à un Poëte de ce temps là. Dans les *Muſes Françoiſes*, on trouve un Poëme ſur la *Metamorphoſe d'un homme en oiſeau* (le Coucou) ou *le Cocuage*, & un autre intitulé *de la Divinité des procès.*

** Ses Contemporains parlèrent de lui avantageuſement. Jean Paſſerat

(dit Pâquier, *Rech.* Tom. I, Liv. VII, Chap. 11) homme duquel on ne ſauroit aſſez honorer les vers, ſoit Latins ou François, quand il en a voulu faire, ſur une Ode en vers ſaphiques, c'eſt-à-dire, des vers meſurés en notre langue, à l'imitation des vers Grecs & Latins, dont voici les deux premières Strophes :

On demande en vain que la ſerve raiſon
Rompe pour ſortir l'amoureuſe priſon,
Plus je veux briſer le lien de Cypris,
Plus je me vois pris.
L'eſprit inſenſé ne ſe paiſt que d'ennuis,
Plaintes & ſanglots, ne repoſe les nuits:
Pour guérir ces maux que l'aveugle vainqueur
Sorte de mon cœur.

On trouve dans les Manuſcrits de la *Biblioth. Colbertine* beaucoup d'ouvrages de Paſſerat, qui marquent qu'il avoit étudié la langue Françoiſe, & qu'il avoit du goût pour les recherches qui la concernent . . Un Manuſcrit *in*-4°. n°. 5070, intitulé *Recueil de vieux mots du Roman du Comte d'Anjo.* Ce recueil eſt par ordre alphabétique, en forme de *Gloſſaire.* Paſſerat y paroît aſſez verſé dans le vieux François. N°. 5019 & 5020. Deux volumes des Tables des *Rithmes Françoiſes ſelon l'ordre des choſes.* N°. 5022. *Bibliothèque d'Apollodore* : (elle a été imprimée): & N°. 5021. Extrait de l'*Iliade d'Homère.* N°. 2350. Diverſes Poëſies Françoiſes dans les Manuſcrits de Baluze. N°. 752. Abrégé des *Métamorphoſes d'Ovide* par Jean Paſſerat, écrit de ſa main.

Voy. les Mémoires de Niceron, Tom. II, pag. 320, & Tom. X de la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 1.

JEAN DU PEIRAT, Sarladois, ou de Sarlat en Perigort. Il a traduit d'Italien en François le Livre de Jean de la Caſe, Archevêque de Benevent, Gentilhomme Florentin, &c. intitulé en Italien *Gli Couſtumi*, & en François le Galathée, ou la manière & façon, comme le Gentilhomme ſe doit gouverner en toute compagnie, imprimé à Paris chez Jaques Kerver l'an 1562. François de Belle-Foreſt dit qu'il en eſt le Traducteur, à eux en ſoit le débat [1].

[1] Si Belleforeſt avoit été véritablement Auteur de cette verſion du *Galatée*, il auroit bien eu le loiſir de la réclamer, pendant vingt-un ans qu'il a vécu depuis qu'elle fut imprimée, en 1562; il faut donc prendre pour un oui-dire ce qu'en rapporte ici La Croix du Maine. Je ne relève point ſes deux groſſes fautes d'orthographe dans les mots *Galatée* & *Coſtumi*, qu'il écrit *Couſtumi* & *Galathée*, parce que lui & du Verdier ayant abſolument ignoré l'orthogra-

phe, il n'y auroit pas une page où il n'y eût beaucoup de corrections à faire, & qu'il eſt même bon que les fautes qu'ils ont faites ſubſiſtent, afin qu'en cela on reconnoiſſe leur négligence & plus ſouvent leur incapacité. — Il parut en 1671 une nouvelle Traduction Françoiſe du *Galatée*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN PELLETIER, natif de la Ville & Cité du Mans, Docteur en Théologie, Grand-Maître du Collège Royal de Navarre, fondé à Paris, Curé de S. Jaques de la Boucherie en ladite Ville, homme des plus renommés pour la Théologie ſcholaſtique qu'autre de ſa faculté, & ce qui fut cauſe qu'il fut envoyé au Concile de Trente dernier. Il étoit frère aîné de Jaques Pelletier du Mans, Docteur en Médecine, duquel nous avons parlé ci-devant. Je n'ai point vu les Ecrits François dudit Jean le Pelletier, encore que je ſache qu'il en ait compoſé quelques-uns, leſquels ne ſont encore en lumière. Il mourut à Paris le vingt-huitième jour de Septembre, l'an 1583, & fut enterré le jour enſuivant en l'Egliſe de S. Eſtienne du Mont près de Sainte Geneviève à Paris [1].

[1] Le P. Hilarion de Coſte, Liv. III des *Hommes illuſtres en piété du ſeizième ſiècle*, dit que c'eſt au Chœur de la Chapelle Royale de S. Louis qu'eſt le Tombeau de Jean LE PELLETIER. C'eſt ainſi qu'il écrit ſon nom, quoique Jacques, frère de Jean, ne l'ait jamais écrit qu'avec une L, PELETIER, & ſans l'article LE, enſorte que PELLETIER, LE PELLETIER & LE PELETIER ſont autant de corruptions. (M. DE LA MONNOYE).

La Croix du Maine confond ici mal-à-propos Jean Peletier, Grand-Maître du Collège de Navarre, homme ſage, dont il eſt parlé avec éloge dans l'*Hiſtoire de l'Univerſité*, avec Julien Pelletier ſon frère, forcené Ligueur, Curé de S. Jacques de la Boucherie. Voy. l'*Hiſt. de l'Univ.* Tom. VI, p. 27, 134, 441 & 442. (M. FALCONNET).

JEAN DE LA PERUSE, Angoulmois, ou natif d'Angouleſme, en la Gaule Aquitanique, l'un des premiers Tragiqs de France pour ſon temps. Il a compoſé cette docte Tragédie de Mèdée, laquelle a été revue & recorrigée par Scévole de Sainte-Marthe, Gentilhomme de Lodun en Poictou, lequel la fit imprimer après la mort dudit la Peruſe, l'an 1555, à Poictiers chez les Marnefs & Bouchets, frères, & encore imprimée

depuis, l'an 1566 ou 1567. Il a davantage écrit pluſieurs & diverſes Poëſies Françoiſes, imprimées audit lieu, l'an 1555, par les ſuſdits. Il floriſſoit ſous Henri II, l'an 1550[1].

[1] Il mourut vers 1556, temps auquel ſa *Médée* & ſes autres Poëſies furent imprimées à Poitiers *. (M. DE LA MONNOYE).

* « La Peruſe, dit Pâquier (Tom. I, Liv. VII, Chap. 6, Col. 704 des *Rech.*) » fit une Tragédie ſous le nom de *Médée*, qui n'étoit point trop deſcouzue, » & toutes fois par malheur elle n'a été accompagnée de la faveur qu'elle mé» riroit». Ronſard en fit l'éloge :

Tu vins aprés enchoturné Peruſe,
Eſpoinçonné de la tragique Muſe,
Muſe vraiment qui t'a donné pouvoir
D'enfler tes vers & grave concevoir
Les triſtes cris des miſérables Princes
A l'impourvû chaſſez de leurs Provinces...

Nous remarquerons à ce ſujet que les Poëtes vivoient alors très-unis entre eux. Lorſque la *Cléopatre* de Jodelle fut repréſentée devant le Roi Henri II à Paris en l'Hôtel de Reims, & enſuite au Collège de Boncour, les Entreparleurs (Acteurs) dit Pâquier, étoient tous hommes de nom, car même Remi Belleau & Jean de la Peruſe jouoient les principaux Roulets.

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XII, pag. 92.

JEAN PICARD, ou LE PICARD. Il a écrit un Traité de la manière de confeſſer, imprimé à Paris l'an 1546 chez Eſtienne des Hayes. Les trois Miracles du monde*, écrits par Jean le Picard, & imprimés à Paris l'an 1530 *.

* Ce dernier Livre a pour titre *les trois Miroirs*, & non *les trois Miracles du Monde.*

JEAN PICOT, Conſeiller du Roi, & Préſident des Enquêtes en ſa Cour de Parlement à Paris. Il a traduit de Grec en François les Enſeignemens pour gouverner un Empire, ou Royaume, écrits en Grec par Agapetus, Evêque de Rome, imprimés à Paris chez Guillaume Morel, l'an 1563, auquel temps floriſſoit ledit ſieur Picot [1].

[1] Dans le dénombrement que fait Jean-Albert Fabrice des Traducteurs François d'Agapet, pag. 572 du Liv. V, Chap. 5 de ſa *Biblioth. Grecque*,

il pouvoit, outre Jean Picot, Pardoux du Prat, Jérome de Bénévent, & même le Roi Louis XIII, qui ſur une verſion Latine, en fit, à l'âge de douze ans, une Françoiſe, qu'on publia en 1612, *in*-8°. compter encore Nicolas de Nancel, ſur le témoignage de La Croix du Maine. Un Religieux Théatin en fit une, l'an 1720, en vers François, pour le Roi actuellement régnant, généralement eſtimée. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN PIERRE DE MESMES, Pariſien, fils naturel (comme l'aſſurent aucuns) de Meſſire Jean-Jaques de Meſmes, père de Meſſire Henry de Meſmes, ſieur de Roiſſy & Malaſſiſe, deſquels nous avons parlé ci-deſſus. Il étoit bien verſé en pluſieurs arts & ſciences, & avoit cognoiſſance de beaucoup de langues étrangères. Il a traduit pluſieurs Livres d'Italien en François, &, entr'autres, quelques Livres de Mathématiques, eſquelles il étoit bien verſé. Il eſt Auteur d'une Grammaire Italienne & Françoiſe, imprimée à Paris chez Gilles Corrozet, l'an 1548 & l'an 1567, chez Robert le Mangnier, en laquelle il n'a pas voulu mettre ſon nom : mais ce qui m'a fait cognoître qui en étoit Auteur, ç'a été une ſienne deviſe, miſe ſur la fin de ladite Grammaire Italienne, qui eſt telle : *Per me ſteſſo ſon ſaſſo*, laquelle expliquée en François, ſignifie *De moy-meſmes je ſuis Pierre*, qui eſt un équivoque ou alluſion ſur ſon nom & ſurnom, Pierre de Meſmes, comme s'il eût voulu dire je ſuis Pierre de Meſmes, qui ai compoſé cet Ouvrage. Ce que j'ai récité aſſez amplement à cauſe de pluſieurs qui n'ont pas cognoiſſance ni de l'Auteur de cette Grammaire Italienne & Françoiſe, ni de cette deviſe; car s'il eût mis ſon nom par lettres capitales ou Majuſcules en cette façon J. P. D. M. pluſieurs euſſent penſé que c'eût été le nom de Jaques Peletier du Mans, tant cognu par ſes Œuvres, & pluſieurs ont eu opinion que les vers Italiens mis au tombeau de Madame Marguerite, Roine de Navarre, ſœur du Roi François I, ſous ces lettres ſuſdites, ſignifiaſſent le nom dudit Pelletier, mais leurs deviſes les ont fait recognoître, car ledit Jean-Pierre de Meſmes a cette-cy en Latin, *Cælum non ſolum*, & Peletier a cette autre Françoiſe, *Moins & Meilleur* : mais c'eſt trop s'arrêter ſur ce point, il faut

voir quels autres Œuvres a compoſé ledit Jean Pierre de Meſmes. Il a écrit en vers François un Epithalame ſur le mariage de Henry de Meſmes, ſieur de Malaſſiſe, & Jeanne Hannequin ſa femme, imprimé à Paris l'an 1552, avec un Diſcours de l'origine ou extraction des ſieurs de Meſmes, Seigneurs de Roiſſy, &c. Ledit Jean-Jaques de Meſmes floriſſoit à Paris l'an 1556.

JEAN PILLEU, natif de Chartres, Muſicien, Mathématicien & Aſtrologue. Il a écrit un Almanach & prognoſtication, compoſés & calculés ſur tous les climats de France, Eſpagne, Romanie & Almagne, &c. pour l'an 1571, imprimés à Paris chez Michel Buffet, l'an 1570, auquel temps floriſſoit à Paris ledit Pilleu.

JEAN DU PIN, Théologien, Médecin, Poëte François & Orateur, autres l'appellent DU PAIN, mais c'eſt à l'imitation des Pariſiens, qui ont ce dialecte ou façon de prononcer Pain pour Pin, &c. Cetui-cy étoit Moine de l'Abbaye de Vaucelles. Il naquit en l'an de ſalut 1302 ou 1303. Il a écrit un Traité qu'il intitule Mandevie[1], ou bien le champ vertueux de bonne vie, contenant huit Livres, lequel il a écrit moitié en vers & moitié en proſe. Il le commença en l'an de ſalut 1324, & en l'an de ſon âge 22, & l'acheva en l'an de ſalut 1340, & de ſon âge 37 ou 38. Ce Livre a été imprimé à Paris chez Michel le Noir, *in*-8°. char. 24. Il a plus de ſoixante ans. Il a écrit un Opuſcule, intitulé l'Evangile des femmes, compoſé en vers Alexandrins ou de douze ſyllabes, que les Anciens appeloient longue ligne. Il floriſſoit ſous Philippes le Bel & Philippes de Valois, Rois de France, l'an 1324 & 1340[2]. Il mourut âgé de ſoixante-dix ans au pays de Liege en Almagne, l'an 1372. Il eſt enterré en l'Abbaye des Guillemins. Pluſieurs Auteurs de marque ont fait mention de lui en leurs Œuvres, ſavoir eſt Loys Guichardin en la Deſcription des Pays-bas, René Chopin en ſon Livre *de ſacra Politia Forenſi*, *fol.* 468 de

la première édition, & Claude Fauchet, Préſident de Paris, & autres encore.

[1] Le Manuſcrir de la Bibliothèque du Roi, coté 419, dont le titre, ſelon le P. Labbe, eſt *les Mélancholies de Jean du Pin*, ou *la Somme de ſa viſion*, 1340, me paroît être la même choſe que le Livre intitulé *Mandevie*, c'eſt-à-dire, *Main de vie*, comme *Mandegloire*, *Main de gloire*. Fauchet, Chap. 85, cite un vers où cet Auteur écrit ſon nom JEHANS DU PAIN. (M. DE LA MONNOYE).

[2] La Croix du Maine n'a pas dû dire que Jean du Pin floriſſoit ſous Philippe-le-Bel, puiſque ce Roi eſt mort en 1314, temps auquel Jean du Pin n'avoit que Douze ans. Il pouvoit encore, parlant de l'Abbaye de Vaucelles, ajouter *Diocèſe de Cambray*, à cauſe d'une Abbaye de même nom dans le Diocèſe d'Apt. (*idem*).

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 92.

JEAN PISSEVIN, natif d'Yſſoire en Auvergne, homme docte & bien promeu en pluſieurs bonnes diſciplines. Il a écrit pluſieurs Traités, tant en Latin qu'en François, ſoit en proſe, ou en vers, leſquels ne ſont encore imprimés [1]. Il florit à Paris cette année 1584, âgé de cinquante ans ou environ.

[1] Lorſque Antoine Matharel, Procureur de la Reine mère, Catherine de Médicis, fut ſur le point de publier ſa réponſe à la *Franco-Gallia* d'Hotman, ſes bons amis, qui ſavoient faire des vers Latins, en firent là-deſſus à ſa louange, & comme en bon compatriote Jean Piſſevin fut du nombre, Hotman, dans ſa *République burleſque*, ſous le nom de *Matago de Matagonibus*, ne manqua pas de l'envelopper dans la raillerie qu'il fit de tous ces panégyriſtes de Matharel. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN POICTEVIN, Chantre en l'Egliſe de Sainte Radegonde à Poictiers. Il a traduit les cent Pſalmes de David, leſquels reſtoient de la traduction de Clement Marot. Ils ont été mis en muſique par Philebert Jambe de fer, Lyonnois, & imprimés à Paris chez Nicolas du Chemin l'an 1558. Leſdits Pſalmes ont été auſſi imprimés à Poictiers par Nicolas Peletier, l'an 1551 [1].

[1] Colomiès, comme l'on peut voir, pag. 827 du Recueil de ſes Œuvres, imprimé à Hambourg, *in*-4°. 1709, raiſonne fort juſte, lorſqu'il dit que « Béze pouvoit ſe paſſer de tourner en vers François les cent Pſeaumes qui

» n'avoient pas été traduits par Marot, puiſque dès l'an 1551 Jean Poitevin, » Chantre de Sainte Radegonde de Poitiers, les avoit tournés d'une manière » auſſi fidèle qu'édifiante, & les avoit fait imprimer la même année avec le » privilège d'Henri II, » &c. M. Deſmaizeaux, dans ſa remarque miſe au bas de celle de Colomiés, dit que les vers de Poitevin ſont *aſſez doux & naturels*, & pour ce qui eſt du chant, qu'*il varie plutôt qu'il ne change celui dont on ſe ſert dans les Egliſes Proteſtantes.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN POISLE, natif de Chamberry en Savoye, Conſeiller du Roi au Parlement de Paris, l'an 1581. Il a écrit un Diſcours ou Inſtruction de procès, vulgairement appellé Factum, par lequel il prétend ſe défendre & abſoudre des chefs d'accuſation qui lui ont été mis à ſus par M. René le Roullier, Conſeiller en Parlement, imprimé à Paris l'an 1580 *.

* Ce *Factum* ayant été imprimé l'an 1580, ſemble ne pouvoir être la réponſe à l'Ecrit imprimé l'an 1582, dont il ſera parlé au mot RENÉ LE ROULLIER.

JEAN POLDO D'ALBENAS, natif de la ville de Niſmes en Languedoc en la Gaule Narbonnoiſe. Il a traduit de Latin en François l'Hiſtoire des Taborites en Boheme, écrite par Ænas Sylvius, depuis appellé le Pape Pie II. Il a écrit un Diſcours hiſtorial de l'antique & illuſtre cité de Niſmes, avec les portraits des plus antiques & inſignes bâtimens dudit lieu, réduits en leur vraie meſure & proportion, enſemble de l'antique & moderne ville, imprimé à Lyon l'an 1560 par Guillaume Rouville.

JEAN PORTAIS [1] (Frère), ou PORTHÆIS, dit PORTHÆSIUS, Docteur en Théologie, & Provincial de l'Ordre des Cordeliers, ou de Saint François, homme fort docte ès langues, & des plus renommés Théologiens de ſon Ordre, comme il l'a bien fait paroître en divers lieux de France & autres pays étranges, où il a fait ſes prédications, &c. Il eſt né au pays du Maine, en la paroiſſe de Saint Denis de Gaſtines, à trois lieues de la ville de Laval; ce que je dis expreſſément pour l'aiſe que j'ai de voir que le pays du Maine eſt heureux à produire des hommes deſireux de profiter au public en toutes ſortes. Il a

écrit

écrit en François la Chrétienne Déclaration de la chute & ruine de l'Egliſe Romaine, avec une ſuccinte doctrine du ſervice de Dieu en icelle, enſemble deux réponſes à certaines objections, contre la Confeſſion & Euchariſtie, &c. imprimée à Anvers, chez Emanuel Philippes Torneſins l'an 1567. Il a davantage écrit de la vanité & vérité de la vraie & fauſſe Aſtrologie contre les abuſeurs de notre ſiècle, imprimée à Poictiers chez François le Page l'an 1578; il a écrit pluſieurs Livres tant en François qu'en Latin; mais je n'en ai pas connoiſſance. Il florit cette année 1584. Qui voudra voir un ample Diſcours de ſa vie, il le trouvera dans les Œuvres de Jean le Maſle, Angevin, Enqueſteur à Baugé, lequel il a fait imprimer avec ſon Poëme de l'Origine des Angevins & Manceaux, &c.

[1] Son vrai nom étoit PORTHAISE *. Les Huguenots en ont bien fait des Contes. On peut voir ceux qu'en a inſérés Daillé le fils dans le *Scaligerana ſecunda*, au mot PORTHAISE; mais, pour en juger ſans prévention, & ſe faire une juſte idée de ſon mérite, il faut lire ce que pour & contre en a recueilli Colomiés, pag. 67 & 68 de ſa *Gallia Orientalis*. (M. DE LA MONNOYE).

* Paul de Foix, Ambaſſadeur de France à Rome, en parle pluſieurs fois dans ſes Lettres au Roi, à l'occaſion des troubles qui s'étoient élevés parmi les Cordeliers à Paris, en 1582. Il le nomme toujours PORTAISE. Ce Moine ſe comporta fort indiſcretement durant les troubles auxquels il eut grande part, & le Parlement le manda pour l'admoneſter, mais il refuſa par deux fois de ſe préſenter, & s'exprima en termes injurieux au Parlement (Voy. *Lettres de Foix*, pag. 558). M. de Thou qui en parle ſur l'an 1589, le qualifie ainſi : *Johannes Portaſius Franciſcanus, aliquâ litterarum oſtentatione clarus, cæterùm impudentiâ ſingulari præditus.* Il vivoit encore en 1603. Dans le Recueil des Lettres de Caſaubon, il y en a une que ce ſavant lui écrit cette même année 1603. Il paroît par cette lettre que Porthaiſe étoit alors fort âgé. On a imprimé à Paris, en 1594 cinq de ſes *Sermons prononcés à Poitiers, eſquels eſt traité de la ſimulée converſion du Roi de Navarre*, &c.

JEAN DE POUGES, Poëte François. Il a écrit en vers François un Poëme hiſtorial, appelé la Vandomeide, qui eſt un Œuvre contenant les louanges du Roi de Navarre. Albert Babinot fait mention dudit Jean de Pouges en ſon Livre intitulé la Chriſtiade, *fol.* 111 & 112, lui dédiant une Ode, en la-

quelle il parle de cette Vandomeide. Je ne l'ai point encore vue imprimée.

JEAN PRAILLON, Secrétaire des Trezes de Metz en Lorraine. Il a écrit un Recueil d'Hiſtoires, duquel fait mention Richard de Waſſebourg, au Catalogue des Auteurs, deſquels il s'eſt aidé pour écrire les Antiquités de la Gaule Belgique.

JEAN PREVOST, Docteur en Théologie, Curé de l'Egliſe de Saint Severin à Paris, homme fort docte & bien verſé en ſa profeſſion, & autres Sciences libérales. Il a écrit pluſieurs Oraiſons funèbres, leſquelles il a prononcées aux obſèques d'hommes & femmes illuſtres, & entr'autres celle de Meſſire Chreſtofle de Thou, premier Préſident de Paris, prononcée en l'Egliſe de Saint André des Arts à Paris l'an 1582 le 14e jour de Novembre, imprimée à Paris chez Mathurin Prevoſt l'an 1583. Il florit à Paris cette année 1584, non ſans ſe travailler pour annoncer & prêcher la parole de Dieu, tant en ſon Bénéfice de S. Severin qu'en autres lieux de Paris.

JEAN PROUST, Angevin. Il a écrit des annotations & brèves expoſitions ſur quelques paſſages poëtiques les plus difficiles, contenues au Livre de Joachim du Bellay, Angevin, intitulé Recueil de Poëſie par J. D. B. A. &c. imprimé ſur la fin dudit Recueil chez Guillaume Cavelat à Paris l'an 1549.

JEAN QUENTIN, Docteur en Théologie & Pénitencier à Paris. Il a écrit en François un Traité de la manière de bien vivre, lequel nous avons par devers nous écrit à la main. Nous avons parlé ci-devant d'un Jean Cantin, je ne ſais ſi c'eſt le même.

JEAN QUINTIN, Docteur ès Droits, & Profeſſeur ordinaire en l'Univerſité de Paris, natif d'Authun en Bourgogne. Il a compoſé en notre langue une Harangue qu'il prononça devant le Roi de France Charles IX l'an 1561. Elle ſe voit imprimée avec les Commentaires de la Rel. au quatrième Livre; la Ha-

rangue du Clergé prenant congé du Roi, &c. imprimée avec les ſuſdits Commentaires de la Relig. au quatrième livre [1]. Il floriſſoit à Paris l'an 1561 ſous Charles IX.

[1] Il mourut le 9 Avril 1561 du chagrin, dit-on, que lui cauſa le mauvais ſuccès de ſa Harangue aux Etats d'Orléans *. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean Quintin, né à Autun, Profeſſeur en Droit Canonique à Paris, montra d'abord de l'attachement aux nouvelles opinions de Luther & de Calvin. Il ſe déclara même ſi hautement, qu'il fut obligé de s'enfuir de Poitiers. — Voici ce qu'en dit Béze (*Hiſt. Eccléſiaſt.* Tom. I, pag. 63... « Un » Ecolier, natif d'Autun, nommé Quintin, avoit fait auſſi une levée de » bouclier, mais ayant été contraint de ſe retirer, tant s'en fallut qu'il per- » ſévérât, qu'au contraire il s'en détournât du tout, & finalement devenu » célèbre Docteur en Droit Canon en l'Univerſité de Paris (en 1536) & » ayant attrapé un gros bénéfice de l'Ordre des Chevaliers de Rhodes, ſe » rendit perſécuteur en ce qu'il put »... La Harangue de Quintin aux Etats d'Orléans du mois de Décembre 1560 juſtifie ce que Béze avance à ſon ſujet; elle ne reſpire que l'intolérance & la perſécution. Il y apoſtropha & déſigna l'Amiral de Coligny de manière que tout le monde le reconnut. L'Amiral s'en plaignit, & le Roi fit venir l'Orateur pour rendre raiſon de ce qu'il avoit avancé. On peut voir au Tom. I de l'*Hiſt. Eccléſiaſt.* de Béze, pag. 437, l'Ecrit que les Proteſtans publièrent contre la Harangue de Quintin, où ils démontrèrent la fauſſeté de la plupart de ſes imputations odieuſes. Le Préſident de Thou, Liv. XXVII, dit préciſément que la douleur qu'il reſſentit d'avoir ſi mal réuſſi dans ſon entrepriſe, lui cauſa un chagrin dont il mourut, bon homme d'ailleurs, dit-il, mais plus habile dans la ſcience du Droit Canonique que dans la conduite des affaires. — Il fut enterré à Paris au Chœur de l'Egliſe de S. Jean de Latran. On trouve le Catalogue de ſes Ouvrages dans l'Abrégé de la Bibliothèque de Geſner.

JEAN RANDIN, Prêtre Licentié en Decret, Promoteur & Advocat des cauſes d'office de l'Evêque de Paris l'an 1514. Il a extrait & colligé des Saints Decrets, les Statuts Synodaux & Provinciaux, enſemble pluſieurs Ordonnances, touchant le fait & état de l'Egliſe, leſquels il a fait imprimer à Paris, tant en Latin qu'en François l'an 1514 *in*-4°. Il floriſſoit à Paris audit an, & étoit Avocat en icelle Cour.

JEAN RAOUL, Chirurgien, dit RADULPHUS ou RODULPHUS, &c. Il a recueilli les Fleurs & Sentences de Guy de Cauliac très-excellent Docteur en Médecine, & fort eſtimé de ſon

temps pour la Chirurgie. Ce Livre a été imprimé à Lyon par Jean Foyvart l'an 1547, & contient pluſieurs queſtions très-utiles pour ceux qui ſont amateurs de Chirurgie.

JEAN REGNARD, ou RENART, Angevin, Sieur DE LA MINGUETIERE, homme fort adextre & aux lettres & aux armes, & lequel a eu charge de Capitaine en pluſieurs guerres tant en France qu'en Italie. Il a traduit de Latin en François les cinq premiers Livres de l'Hiſtoire des François ou Gaulois, écrite par Paule-Emile très-éloquent Orateur & grand Hiſtorien, imprimée à Paris par Claude Micard l'an 1573 *. Il floriſſoit l'an 1555, ou environ ſous le règne de Henri II.

* Les cinq premiers Livres de Paul Emile parurent dès 1553, ſelon Niceron, Tom. XL, pag. 61, Paris, *in* 8°. & depuis en 1556 & 1573. Il avoit auſſi traduit les cinq autres Livres avec la continuation de le Feron. Ils furent publiés après ſa mort *in-fol.* Paris, 1581.

JEAN REGNIER, Ecuyer, Sieur DE GARCHY, Poëte François, &c. [1]. Il fut prémiérement Elu, & depuis Bailly d'Auxerre en Bourgogne par l'eſpace de 36 ans l'an 1463, & étoit natif de ladite ville. Il épouſa Iſabeau Chreſtienne, & étoient mariés enſemble l'an 1460 (leſquelles choſes j'ai colligées de ſes Œuvres, comme nous dirons ci-après.) Il a écrit en vers François un Diſcours de ſes fortunes & adverſités, lorſqu'il étoit priſonnier en la ville de Beauvais en Picardie l'an 1431, auquel lieu il y fut par l'eſpace d'un an & huit mois, & paya pour ſa rançon trois ou quatre mille écus, comme lui-même témoigne au Diſcours ſuſdit, imprimé à Paris l'an 1526 par Jean de la Garde, *in*-8°. & contient dix-huit feuilles. Ledit Jean Regnier voyagea par toute l'Europe, l'Aſie & l'Afrique, & ſavoit parler beaucoup de langues étrangeres. Il floriſſoit du tems de Charles VII, Roi de France, & de Philippes le Bon, Duc de Bourgongne, ſon Maître, ès années 1433 & 1463, & mourut fort vieil ſous leurs règnes, &c. *.

[1] Dans une Lettre inſérée au *Mercure de France*, Juillet 1725, & datée

d'Auxerre le 12 Juin de la même année, ce *Jean Regnier* eſt appelé *Seigneur de Guerchi.* (M. DE LA MONNOYE).

* Dans l'*Etat des Maiſons & Officiers des Ducs de Bourgogne de la dernière race*, à la ſuite des *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de France & de Bourgogne*, *in*-4°. Paris, 1729, on trouve, IIe Part. pag. 188, un *Jean Regnier, Ecuyer, Conſeiller du Duc Philippe-le-Bon, & Bailli d'Auxerre.* Le même, pag. 228, eſt au rang des Ecuyers Pannetiers ordinaires, qualifié de *Seigneur de Garchy*, & dans la note, *Bailli d'Auxerre en* 1425, & dans l'*Etat des Officiers du Duc Charles le Guerrier*, pag. 263, le même *Jean Regnier* eſt qualifié *Licentié en Loix, Conſeiller du Duc*, &, pag. 268, il eſt parlé de *Jean Regnier, Ecuyer, Seigneur de Montmercy, Conſeiller & Ecuyer d'Ecurie de M. le Duc, & Bailli d'Auxerre*; dans la note, au bas, il eſt dit qu'*il fut mandé à Dijon pour être en ladite ville avec autres des Seigneurs & Barons, pour aviſer & conclure la proviſion qui étoit à faire pour la défenſe des pays de Monſeigneur le Duc*; c'étoit environ l'an 1470.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, pag. 324.

JEAN DE RELY, Docteur en Théologie, Confeſſeur du Roi de France Charles VIII, & Chanoine en l'Egliſe de Paris, enfin Evêque d'Angers l'an 1498. Il étoit natif de la ville d'Arras en Artois ſur les fins de la Picardie, en la Gaule Belgique: ſon père s'appeloit Bauldoin de Rely, & ſa mère Damoiſelle Jeanne Brioys. Il étoit grand oncle de François Balduin, natif d'Arras, tant renommé pour la Juriſprudence & l'Hiſtoire, (comme nous avons dit ci-deſſus, lorſque nous avons fait mention dudit François Balduin.) La Harangue que fit & prononça ledit Jean de Rely à Tours, l'an 1483 au mois de Février, devant le Roi Charles VIII [1] & ſon Conſeil (ayant été député par les trois Etats de France, pour cet effet) a été imprimée à Paris chez Galliot du Pré l'an 1558; elle ſe trouve imprimée avec le Livre intitulé l'ordre tenu & gardé en l'aſſemblée des trois Etats convoqués en la ville de Tours l'an 1483. Je n'ai vu autres de ſes écrits en notre langue Françoiſe *.

[1] Il fit l'*Oraiſon funèbre de Charles VIII* en 1498, & mourut le 27 Mars 1499, ſelon le calcul Romain. Dans le troiſième Livre des *Epîtres* de Jean-François Pic, la neuvième eſt écrite à Jean de Rely, déſigné par ces lettres initiales *A. Ep. P. S.* qui ſignifient *Andegavenſi Epiſcopo plurimam ſalutem.* (M. DE LA MONNOYE).

Je crois que c'eſt Jean de Rely qui a fait une verſion Françoiſe de *la Bible*,

dont parle Richard Simon en ſa *Bibliothèque Critique*, Tom. IV, pag. 116, où il l'appelle *Jacques*, mais par erreur, ſi je ne me trompe. (Préſident BOUHIER).

* On lui attribue les Remontrances qui furent faites à Louis XI par le Parlement ſur les privilèges de l'Egliſe Gallicane, en 1461. Elles ſont imprimées dans le Recueil de du Tillet, dernière Partie, pag. 139. François Duaren les traduiſit en Latin, & elles ont été pluſieurs fois imprimées en cette langue. Les propoſitions faites devant Charles VIII & ſon Conſeil par Jean de Rely, au nom des Etats, ſont inſérées dans le Recueil des Etats de Quinet.

JEAN RICHIER, natif de Paris, grand Réthoricien. Il floriſſoit à Lyon l'an 1510. Je n'ai point vu de ſes écrits, encore qu'il en ait compoſé pluſieurs.

JEAN RIVIERE, Prêtre. Il a mis en lumière la Réponſe du Peuple Anglois à leur Roi Edouard ſur certains articles, qui en ſon nom leur ont été envoyés touchant la Religion Chrétienne, imprimée à Paris l'an 1530.

JEAN RIVIERE, autre que le ſuſdit. Il a traduit de Latin en François un Diſcours de Pierre Gorry, ou de Gorris, Médecin de Bourges, dit Gorreus, père de Jean de Gorris, Médecin à Paris, &c. (duquel nous avons parlé ci-deſſus) traitant des remèdes ſinguliers, deſquels les Médecins uſent en toutes maladies, imprimé à Paris chez Robert le Magnier l'an 1581.

JEAN ROBERT, Docteur en l'Univerſité d'Orléans, homme fort verſé en la Juriſprudence, &c. Il a écrit une Réponſe aux injures & calomnies écrites contre lui par Robert le Maçon, ſurnommé la Fontaine, Miniſtre de la Religion prétendue Réformée, laquelle Réponſe a été imprimée à Orléans par Eloy Gibiei l'an 1569. Il florit en l'Univerſité d'Orléans cette année 1584, & fait leçons ordinaires en ſa profeſſion. Il eſt père de Anne Robert, Avocat très-docte & bien renommé en cette Cour de Parlement à Paris [1].

[1] Il mourut l'an 1590. Cujas, ſous le nom d'*Antoine Marchand*, ſon valet, l'inſulta terriblement l'an 1581, dans ſa réponſe intitulée *Notata*

Antonii Mercatoris ad Libros Animadverſionum Joannis Roberti, ce qui n'a pas empêché Pâquier d'appeler Jean Robert, *Honneur de l'Univerſité d'Orléans*. Il eſt vrai que c'eſt dans une lettre à Anne Robert, fils de Jean.—Cujas qui ſe plaiſoit à déſigner par des Anagrammes ceux qu'il ne daignoit pas nommer, trouva dans *Joannes Robertus*, ſans y rien changer, *ferò in orbe natus*, pour donner à entendre que ſi Robert fût venu au monde deux cens ans plutôt, il eût pu acquérir quelque réputation, mais qu'il étoit né dans un ſiècle trop éclairé pour s'y diſtinguer. C'eſt ce qu'il lui déclare nettement dans la Préface de ſes *Notata*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN ROBERTET, Notaire & Secrétaire du Roi & de Monſeigneur de Bourbon, Greffier de l'Ordre & du Parlement de Dauphiné. Je trouve par autres de ſes qualités qu'il a été Secrétaire de trois Rois de France & de trois Ducs de Bourbon. Il étoit grand Poëte & grand Orateur François. C'étoit (comme je penſe) le pere de Meſſire Florimond Robertet, Baron d'Aluye, Secrétaire d'Etat ſous François I, &c. duquel nous avons parlé ci-devant. Ledit Jean Robertet a traduit de Latin en vers François les Dicts prophétiques des Sybilles, imprimés à Paris l'an 1531 avec le Livre de Symphorian Champier intitulé la Nef des Dames. Il a davantage écrit quelques Elégies & Complaintes ſur la mort de Georges, &c. deſquelles fait mention Jean le Maire de Belges en ſes Poëmes [1]. Il floriſſoit l'an 1480, ou environ ſous Charles VIII.

[1] On voit de lui à la Bibliothèque du Roi des Lettres manuſcrites en vers & en proſe, cotées 1124, & mentionnées par le P. Labbe, pag. 326 de ſa *Biblioth. nova Manuſcript.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE LA ROCHE, Baron de Florigny, Gentilhomme François, (qui ſont tous noms ſuppoſés). Il a écrit la vie & actes triomphans de Catherine des Bas ſouhaits, femme d'un Conſeiller au Parlement de Bordeaux, imprimée à Troye en Champagne, chez Nicole Paris, & depuis à Lyon, à Paris & autres lieux [1].

[1] Ce Livre, prétendu imprimé à Troyes chez Nicole Paris, *in*-4°. 1546, & depuis ailleurs, *in*-8°. ſans date, eſt intitulé : *La Vie & Actes triumphans d'une très-illuſtre Damoiſelle, nommée Catharine des Bas-ſouhaits, femme d'un riche Conſeiller au Parlement de Bordeaux.* L'Auteur de cet Ecrit ſatyrique y

donne de ſa *Catherine* une idée toute ſemblable à celle que Pétrone a donnée de ſa *Quartilla*, & Clément Marot de ſon *Alix*. Elle vécut, ſelon lui, dès ſa plus tendre jeuneſſe dans la proſtitution. Son mariage avec Jean de la Borne, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, ne la rendit pas plus réſervée. Elle s'abandonna comme auparavant au premier venu, juſqu'à ce qu'étant devenue amoureuſe d'un beau jeune Gentilhomme, elle s'y attacha uniquement & ſe ruina, engageant, pour l'entretenir, ſes pierreries, la vaiſſelle de la maiſon, & juſqu'à ſes habits. Ce fut alors que le mari, tout débauché que l'Hiſtoire médiſante le peint, ouvrant, mais trop tard, les yeux ſur les déſordres de ſa femme, vouloit la tuer. On voit cependant peu après comment il lui pardonna, & l'entremiſe infame par où elle parvint à obtenir ſon pardon.

Le volume où cette ſatyre eſt imprimée en contient une autre de même ſtyle & du même Auteur, ſous le nom de *Colin Royer*, Bachelier formé *in utroque*, & Docteur de Montpellier. Cette pièce, plus ſcandaleuſe encore, & plus fabuleuſe de beaucoup que la première, roule ſur un Eccléſiaſtique d'Avignon, devenu Evêque, ſans qu'on nomme l'Evêché, ſot au reſte, & expoſé par ſa bêtiſe à tout le ridicule qu'on ſe peut imaginer; témoin la léthargie de deux fois vingt-quatre heures qu'on ſuppoſe que lui cauſa une potion dormitive, en ſorte qu'ayant été porté à l'Égliſe comme mort, le pauvre homme après le ſervice n'auroit pas manqué d'être enterré, ſi dans ce moment, l'opération de la drogue étant venue à ceſſer, une réſurrection inopinée ne l'eût ſauvé. Je tais dans ce récit comme dans le précédent les circonſtances aggravantes, & conclus que ces deux Ecrits, quoique l'Auteur s'y feigne Catholique, ne peuvent partir que d'un Proteſtant malin, qui, ſuivant le caractère que je penſe y découvrir, me paroît être Pierre Viret, d'autant plus que le lieu où ils ont été imprimés n'eſt point *Troies*, mais conſtamment *Genève*, & que le faux *Nicole Paris* n'eſt autre que *Jean Girard*, comme le marque le Palmier, à la branche duquel un enfant eſt ſuſpendu, enſeigne dont ce même Girard, qui a imprimé dans ce même temps-là divers Ouvrages de Viret, ſe ſervoit au-devant & à la fin de ſes Editions. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN LE ROY, natif d'Amiens en Picardie. Il a traduit d'Italien en François le Livre des divers Ordres de Chevalerie, écrit par Sanſouin, lequel n'eſt encore imprimé en François; il eſt après pour le mettre en lumière [1]. Il florit à Paris cette année 1584.

[1] Le Livre Italien eſt intitulé *Origine de Cavalieri*. François Sanſovin, Vénitien, qui l'a compoſé, fils de Jacques Sanſovin, excellent Sculpteur, a été un des plus féconds Ecrivains de ſon temps. Il mourut l'an 1585. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN

JEAN ROUEN, Angevin, natif de la ville d'Angers, Sieur de la Barre-Rouen. Il a écrit pluſieurs Poëmes François, leſquels ne ſont encore imprimés, & entre autres quelques vers ſur les Commandemens de Dieu : ſes Œuvres ſe voient écrits à la main chez Mademoiſelle de la Rouvraye ſa femme, laquelle fait ſa demeure à Brein ſur la rivière de Longne, à quatre lieues d'Angers. Il fut tué l'an 1567 par quelques-uns de ſes ennemis.

JEAN DE LA ROVERE, dit ROBOREUS, élu Evêque de Tolon l'an 1569. Il a écrit & prononcé deux Oraiſons funèbres aux obſèques & enterremens du feu Roi de France très-Chrétien Henri II du nom, l'une à Notre-Dame de Paris, le Samedi 12 d'Août, & l'autre à S. Denis en France, le Dimanche enſuivant : il les a fait imprimer à Paris chez Robert Etienne l'an 1569, auquel temps il floriſſoit *.

* Il fut depuis Archevêque de Turin & Cardinal. Son nom étoit JÉROME & non pas JEAN. Il mourut à Rome au Conclave, le 26 Janviet 1592. Cette maiſon de la Rouere, illuſtre en Piémont, & fort ancienne, avoit, ſuivant l'ancien Droit féodal, un privilège ſur les prémices des filles qui ſe marioient dans ſes terres. Le Cardinal dont nous parlons, au rapport d'un Auteur Italien, en brûla le privilège : *Cotal Coſtume da Paganie, da Gentili fu gia in Piemonte, & il Cardinale illuſtriſſimo Hieronimo della Rouere mi diceva aver egli ſteſſo abbruciato il privilegio chè havea dicio la ſua caſa.* Voy. *Franc. Sanſovino della origine, & de fatti delle familie illuſtri d'Italia, in-4°.*

JEAN ROUSSART, natif de l'Evêché de Langres, ſur les fins & limites de la Champagne & Bourgogne, Conſeiller du Roi au Siège Royal de ladite ville de Langres, neveu de Richard Rouſſard, Chanoine de Langres, tous deux hommes bien doctes, &c. Il a écrit quelques Mémoires touchant les Antiquités de Langres, leſquels ne ſont encore imprimés [1].

[1] Le P. le Long, n°. 14516 de ſa *Biblioth. Hiſtorique de France*, cite plus correctement le Manuſcrit intitulé, *Recherches & Antiquités de la Ville de Langres, par Jean Rouſſat, Préſident au Préſidial de Langres*, & ajoute que l'Auteur eſt mort en 1603. Voy. le mot RICHARD ROUSSAT. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN SABELAT, Chanoine en l'Égliſe de Chartres. Il a

écrit une Défenſe Apologétique contre l'accuſation faite en ſon endroit au Chapitre de Chartres ; je ne ſais ſi elle eſt imprimée [1].

[1] Le ſujet de l'accuſation formée contre ce Chanoine étoit qu'en diſant la Meſſe, & en chantant les Hymnes, il prononçoit *Paracletus* au lieu de *Paraclitus*. La choſe alla ſi loin, que, ſur le refus qu'il fit de ſe conformer à la prononciation commune, l'Evêque Nicolas de Thou, frère de Chriſtophle, premier Préſident, le ſuſpendit *à Divinis*. Le Chanoine en appela comme d'abus, & ſe juſtifia par de fort bonnes raiſons, contenues dans ſa *Défenſe Apologétique*, ici mentionnée. Heureuſement pour l'honneur de l'Evêque, l'affaire, comme nous l'apprend Pâquier, Chap. 19 du Liv. V de ſes *Recherches*, fut accordée (par quelques amis de l'Evêque, dit-il, afin qu'il ne ſervît de riſée au peuple. . . Je dis ceci en paſſant, pour montrer quelle tyrannie exerce ſur nous le commun uſage). Santrey en parle dans ſon Livre intitulé *Paracletus*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE SAINT ANDRÉ, Chanoine en l'Egliſe de Notre-Dame de Paris, &c. frère de Jaques de Saint-André, Préſident en la Cour de Parlement, tous deux enfans de F. S. André, jadis Préſident en ladite Cour, &c. Ce Seigneur de S. André mérite autant de gloire & d'honneur que pas un de ceux deſquels nous ayons fait mention ci-devant, & ce pour avoir avec tant de peine & ſi grande diligence dreſſé une ſi ample & riche Bibliothèque remplie de toutes ſortes de livres, & principalement des écrits à la main, deſquels il en fait imprimer pluſieurs tant des Auteurs Grecs que Latins, leſquels n'avoient point encore été mis en lumière par ci-devant, ce que a bien témoigné M. Feu-ardent, Docteur en Théologie à Paris, en ſon Epître miſe au-devant de la traduction de Pſellus, pris de la Bibliothèque du ſieur de S. André. Papyrius Maſſon en fait auſſi mention en ſes Annales, au Catalogue des Auteurs deſquels il s'eſt aidé, enſemble le ſieur du Haillan en ſa Préface ſur l'Hiſtoire de France, auquel lieu il dit que ledit ſieur de Saint-André a recueilli quelques mémoires touchant l'Hiſtoire de France. Je ne les ai point vus imprimés. Il florit à Paris cette année 1584.

JEAN DE SAINTE FERE, Lymoſin. Il eſt Auteur d'un Livre intitulé la République Chrétienne.

JEAN DE SAINT MELOIR, natif de la ville de Saint Calais au Maine, homme des plus renommés pour le Droit & Conſultations qu'autre du Parlement de Paris. Il n'a point fait imprimer ſes Plaidoyers & Recueils d'Arrêts prononcés en diverſes Cours & Parlemens de France. Il mourut en l'an de ſalut 1570, ou environ, âgé de plus de ſoixante ans.

JEAN DE SAINT VICTOR (Frère), Chanoine régulier, &c. Il a écrit un Livre intitulé l'Arbre de Vie, de la très-ſacrée & triomphante Croix de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, contenant quatre volumes, dont le premier traite des Oracles, le ſecond du Triomphe de la Croix, & le tiers de l'Adoration, le quatrième des Serviteurs de la Croix, le tout imprimé à Paris par Jean Loys 1544. Il vivoit au quinzième ſiècle.

JEAN DE SALIGNAC, Docteur en Théologie à Paris, natif du pays de Lymoſin, homme fort docte ès langues & principalement en Hébreu. Il a écrit pluſieurs Livres tant en Latin qu'en François, deſquels il y en a quelques-uns imprimés à Paris & en autres lieux [1]. Il floriſſoit à Paris du temps de Charles IX, l'an 1564 *.

[1] Il étoit Profeſſeur Royal en Hébreu, diſciple de Vatable, & choſe aſſez particulière, ami tout enſemble de Génébrard & de Calvin. Les vers Grecs & Hébreux de Génébrard au-devant de ſon *Iſagoge Rabbinica*, marquent combien grande étoit ſa conſidération pour Salignac, & la lettre de celui-ci, du 13 Décembre 1561, inſérée parmi celles de Calvin, fait voir que ce Miniſtre & lui étoient liés d'amitié & de ſentimens. Auſſi dit-on que ce fut principalement à la perſuaſion de Salignac que Turnèbe ſe déclara Proteſtant à l'article de la mort. *Voy.* Colomiés, pag. 33 & 34 de ſa *Gallia Orientalis*. (M. DE LA MONNOYE).

* La Croix du Maine, dans ſon *Supplément*, pag. 493, fait quelque changement à cet article, & dit que Salignac *étoit du Périgord, & qu'il vécut ſous Henri II.* On ne peut douter qu'il n'ait vécu ſous les deux règnes de Henri II & de Charles IX, puiſqu'il avoit été écolier de Vatable, mort en 1547, & qu'il vivoit encore en 1561. Quant à ſa patrie, M. de Thou dit qu'il étoit du Périgord, & d'une famille noble. (*Hiſt. ad ann.* 1547).

JEAN SAMXON, Licentié ès Droits, Lieutenant du Bailly

de Touraine au Siège Préſidial de Châtillon, l'an 1523. Il a traduit en proſe Françoiſe l'Iliade d'Homère, imprimée à Paris, ou bien à Lyon il y a environ ſoixante ans & plus, *in*-4°. de caractères bâtards *. J'ai opinion que c'eſt celui qui a commenté les Coutumes de Touraine.

* Cette Traduction fut faite ſur la Latine de Laurent Valle, qui parut pour la première fois à Breſſe, 1497, *in-fol.* car Samxon n'entendoit pas le Grec.

JEAN SAUGRIN. Il a traduit en François l'Hiſtoire du Lazare de Tormes, Eſpagnol, en laquelle (outre ce, qu'elle eſt aſſez plaiſante & facétieuſe) l'on peut encore reconnoître une grande partie des mœurs, vie & condition, ou façons de faire des Eſpagnols, imprimée à Paris l'an 1561 chez Vincent Sertenas [1].

[1] Jean *Saugrain*, car c'eſt ainſi qu'on écrit ordinairement ce nom, imprima en 1560, à Lyon, le *Lazarille*, qu'on a cru qu'il avoit traduit en François, parce que l'Epître Liminaire le donne à entendre. Cependant comme au bas du titre le nom du Traducteur eſt marqué par ces lettres initiales *J. G. de L.*, on pourroit croire que c'eſt *Jean Garnier de Laval*, placé ci-deſſus en ſon ordre. Cette Traduction a été depuis, à ce qu'on dit, revue par d'Audiguier le jeune. A l'égard de l'Original, la première partie qui paſſe pour un chef-d'œuvre de la langue, eſt attribuée au fameux Hurtado de Mendoze, mort l'an 1575. Mais, au rapport de D. Nicolas Antoine, pag. 224 du premier volume de ſa *Biblioth. Script. Hiſpaniæ*, le P. Joſeph de Siguenza, Liv. I, Chap. 35 de ſon *Hiſtoria de la Orden de San Geronimo*, dit, ſans faire aucune diſtinction de la première ni de la ſeconde Partie, que le *Lazarille* eſt du père Juan Ortega Hiéronimite. Voy. à la fin de la lettre *L*, dans du Verdier, les *Livres anonymes*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN SERVIN, Muſicien. Il a mis en muſique le troiſième volume des Pſalmes de David compoſés à trois parties, imprimé à Orléans par Loys Rabier l'an 1565. Je ne ſais s'il y a mis les deux autres volumes précédens.

JEAN SEVE, ou SCEVE, Lyonnois, parent (comme il ſemble) de Maurice Sceve, Lyonnois, duquel nous ferons mention ci-après. Il a écrit en vers Alexandrins la ſupplication aux Rois & Princes Chrétiens, de faire la paix entr'eux, & prendre

les armes contre les Infidèles, avec une exhortation au peuple François, d'avoir ſon recours à Dieu pour obtenir ſa grace & la paix, imprimée à Paris chez Barbe Regnault, l'an 1559.

JEAN SLEIDAN, Allemand de nation, homme des plus renommés de ſon temps pour l'Hiſtoire & pour la langue Latine qu'il avoit à commandement. Il a traduit de François en Latin l'hiſtoire de Froiſſard & de Philippe de Commines, les deux plus recommandés Hiſtoriens de France pour les choſes qu'ils ont écrites de leur temps [1]. Je ne ſais pas quelles Œuvres en François a pu écrire ledit Sleidan; mais je ſais bien qu'il avoit bonne connoiſſance de notre Langue Françoiſe, comme il l'a bien montré ès ſuſdites traductions. Il mourut de peſte à Straſbourg en Almagne l'an 1556, âgé de 50 ans.

[1] Il n'eſt qu'Abbréviateur Latin de Froiſſard & de Commines. Ce n'eſt que par rapport à ſa verſion de *la Monarchie de France* de Seyſſel qu'il peut être appelé *Traducteur*. Voyez parmi les Poëmes de Georges Sabin l'Epître qu'il adreſſa le premier de Septembre 1556 à Sleïdan, deux mois avant la mort de celui-ci. — Sleïdan, né l'an 1506 à Sleiden, petite Ville d'Allemagne, ſur les frontières du Duché de Juliers, mourut à Strasbourg d'une maladie épidémique le 31 Octobre 1556 *.

* On trouve un ample Catalogue des Ouvrages de Sleïdan dans les Mémoires de Niceron XLIX, pag. 23 **. (Niceron relève les fauſſetés qui ſe trouvent dans Varillas ſur Sleïdan & ſur ſes Ouvrages).

** Le Jéſuite Pontanus, dans ſes notes ſur *Cantacuzene*, dit que l'Empereur Charles-Quint convenoit que Sleïdan, en parlant de lui, avoit dit beaucoup de fauſſetés; mais comme elles étoient à ſon avantage, il ne lui en vouloit pas moins de bien; c'eſt ſans doute pour cela qu'il l'appeloit en riant, *ſon menteur*, ce que l'on prenoit pour un éloge de la part de ce Prince.

JEAN DE STARACH, Gaſcon. Il a traduit en François le Livre de Claude Galen ou Galien, Prince des Médecins, &c. traitant des viandes qui engendrent le bon ou mauvais ſuc, imprimé à Paris l'an 1553 par Vincent Sertenas. Il floriſſoit à Paris l'an 1552.

JEAN DE LA TAILLE, Ecuyer, natif de Bondaroy au

pays de Beaulſe, frère aîné de Jacques de la Taille, duquel nous avons parlé ci-devant, &c. Il a écrit, à l'imitation de Catan de Genes en Italie, une Geomance pour ſavoir les choſes paſſées, préſentes & à venir, enſemble le blaſon des pierres précieuſes contenant leurs vertus & propriétés, le tout imprimé enſemble à Paris chez Lucas Breyer l'an 1574. Le Prince néceſſaire, qui eſt un Poëme François contenant trois Chants; Remontrance pour le Roi à tous ſes Sujets qui ont pris les armes contre Sa Majeſté, imprimée à Paris chez Federic Morel l'an 1568 en vers François; s'enſuivent les Œuvres poëtiques dudit Jean de la Taille, imprimées à Paris chez Federic Morel; Saül le Furieux, qui eſt une Tragédie priſe de la Bible (1572); la Famine, ou les Gabéonites, qui eſt une Tragédie tirée de la Bible (*imprimée en 1573 avec les ouvrages ſuivans*); la Mort de Paris, Alexandre & Oënonne; le Courtiſan retiré; le Combat de Fortune & de Pauvreté; les Corrivaux & le Necromant ou Negromant, qui ſont Comédies tirées de l'Italien d'Arioſte [1]; Poëmes, Hymnes, Elégies, Cartels, Epitaphes, Chanſons, Sonnets d'amour, Anagrammes & autres Poëſies Françoiſes. Il floriſſoit en l'an 1573.

[1] Nos deux Bibliothécaires mettent au nombre des Œuvres de Jean de la Taille, appatemment d'après Jean de la Taille lui-même, les *Corrivaux* & le *Négromant*, *deux Comédies tirées de l'Italien de l'Arioſte.* Des cinq Comédies de l'*Arioſte*, il y en a une qui a pour titre *il Négromante*, mais nulle des quatre autres n'eſt intitulée *i Rivali.* Je crois donc que par ces *Corrivaux* il faut entendre la Comédie de l'*Arioſte*, intitulée *i Suppoſiti*, où ſont introduits Eroſtrate & Cléandre, Amans l'un & l'autre de Polineſta, & par conſéquent rivaux *. (M. DE LA MONNOYE).

* Jean de la Taille, né vers 1540 à Bondaroy, Village à une demi-lieue de la petite Ville de Pithiviers, dans le Diocèſe d'Orléans, vivoit encore en 1607, temps auquel il fit imprimer chez Claude Rigault à Paris ſon Diſcours notable des *Duels*, *in*-12. de 176 pages, petit Livre curieux par la quantité de faits ſinguliers qu'il contient.

Voy. les Mém. de Niceron, Tom. XXXIII, pag. 235. (Il prouve que la Taille n'a point prétendu avoir traduit les *Corrivaux* de l'Italien de l'*Arioſte.* C'eſt une mépriſe de La Croix du Maine, à laquelle a donné lieu une faute d'impreſſion, qui ſe trouve dans le Recueil des Ouvrages Poëtiques de la Taille).

JEAN TALPIN, natif de Coutances ou Conſtances en Normandie, Docteur & Chanoine Théologal à Perigueux l'an 1570. Il a écrit une Remontrance aux Chrétiens qui ſont ſéparés de l'Egliſe Romaine, par opinion qu'ils ont qu'elle n'eſt point la vraie Egliſe, imprimée à Paris chez Nicolas Cheſneau l'an 1567; Traité des Ordres & Dignités de l'Egliſe, avec l'interprétation des Cérémonies & Offices de tous les Etats Eccléſiaſtiques, là où eſt déclarée toute la forme que l'Evêque garde quand il les ordonne, imprimé à Paris chez Cheſneau l'an 1567; la Police Chrétienne, imprimée chez ledit Cheſneau l'an 1568; l'Examen & Réſolution de la vérité & de la vraie Egliſe, imprimé chez Cheſneau l'an 1567; Accord des difficultés de la Meſſe, imprimé à Paris chez Cheſneau l'an 1565, & depuis imprimé l'an 1568 avec augmentation dudit Talpin; Advertiſſement au Chrétien pour ne tomber en héréſie, imprimé par Cheſneau l'an 1567; Conſeil au Chrétien, imprimé *in*-4°. 1565; Réſolution de la Meſſe, imprimée l'an 1565, & depuis augmentée & imprimée l'an 1568; Inſtruction des Curés & Vicaires, imprimée 1567 par Cheſneau; Inſtitution du Prince Chrétien, imprimée 1567 par Cheſneau; Inſtruction pour ſe préparer à la Communion, imprimée, 1568 par Cheſneau; Marques pour connoître les Miniſtres, imprimées, 1568, par Cheſneau; de la Sacrificative de l'Egliſe, ou nouveau Teſtament, imprimé l'an 1568, le tout chez N. Cheſneau à Paris; il en peut avoir écrit pluſieurs autres; mais je n'en ai pas connoiſſance; il floriſſoit l'an 1570; je ne ſais s'il eſt encore vivant.

JEAN TARON, Sieur DE LA ROCHE, Conſeiller du Roi au Siège Préſidial & Sénéchauſſée du Maine, &c. frère puîné de M. René Taron, autrefois Avocat du Roi au Mans, (duquel nous ferons mention ci-après en ſon lieu). Ce Seigneur de la Roche-Taron, outre ſa profeſſion du Droit, s'eſt plu autrefois à la Poëſie Latine & Françoiſe, & mêmement il ſe voit quelques-uns de ſes vers ès Œuvres de Jaques Tahureau, Gentil-

homme du Maine. Outre cela, il eſt beaucoup à eſtimer pour la grande & louable curioſité qui eſt en lui de faire amas de toutes ſortes de beaux & doctes livres, deſquels ſa Bibliothèque eſt tellement enrichie, qu'elle eſt eſtimée l'une des plus belles & plus riches qui ſoit au Maine voire en Anjou & Touraine, non-ſeulement pour les belles & propres relieures ou couvertures de ſes Livres, mais pour avoir choiſi les plus beaux & plus corrects exemplaires, à quelque prix qu'ils ayent été. Il florit au Mans cette année 1584, & n'a encore fait imprimer aucuns de ſes Œuures que j'aie pu ſavoir. Il peut, quand il voudra, en écrire de bien fort beaux ſur pluſieurs différens ſujets, étant homme docte, & ayant tant de beaux Livres en ſa poſſeſſion : ce que je penſe qu'il fera, ayant donné relâche aux affaires de ſa principale étude, qui eſt en la Juriſprudence.

JEAN THAVOUD (Frère), Maître ès Arts, Docteur en Théologie, Gardien des Frères Mineurs ou Cordeliers d'Angouleſme, l'an 1512 & 1523. Il a écrit le voyage de Hiéruſalem, imprimé à Paris chez la veuve de Jean de Saint-Denis.

JEAN THIBAULT, Médecin ordinaire du Roi François I, & ſon Aſtrologue [1]. Il a écrit le Tréſor du remède préſervatif & guériſon bien expérimentée de la Peſte & Fièvre peſtilencielle, avec la déclaration dont procèdent les gouttes naturelles, & comme elles doivent retourner avec recettes pour le mal caduc, pleuréſies & apoplexies, & ce qu'il appartient de ſavoir à un parfait Médecin, le tout imprimé enſemble à Paris l'an 1544; la grande & merveilleuſe prophétie trouvée en la Librairie dudit Thibault, après ſa mort, commençant l'an 1545 juſques en l'an 1556, imprimée au Mans par Denis Gaingnot, l'an 1545. Il a écrit pluſieurs autres prognoſtications, ſavoir eſt pour les années 1539, 1540, 1541, 1542, 1543 & 1544, toutes imprimées à Paris & au Mans; les Tables du Soleil & de la Lune, ſelon leur mouvement d'heures, de jour à autre, calculées par ledit Jean Thibault, imprimées à Paris par Chrétien Wechel.

Wechel. Ledit Auteur promet en ſon Epître à M. le Cardinal de Lorraine, deux Livres pour connoître les mutations des vents, greſles, pluyes, tonnerres & tempêtes, & les lieux où ſeront leurs effets. Il a écrit un autre Livre ou Table de la dignité des planettes & maiſons de la Lune, non encore imprimé. Il floriſſoit l'an 1544, auquel il mourut, ou environ ce temps-là.

[1] Il ſe mêloit de Médecine & d'Aſtrologie dès le temps de Louis XII, dont il ſe qualifioit *Médecin ordinaire*. Il ſe qualifia enſuite *Médecin ordinaire, & Aſtrologue de François I.* Les Médecins d'Anvers ayant voulu le troubler dans l'exercice de ces deux arts, qu'il pratiquoit en leur pays, Agrippa lui rendit contre eux, au Parlement de Malines, un témoignage avantageux, qu'on peut voir dans ſa ſeptième lettre du ſixième Livre, datée d'Anvers 1530. Ce n'étoit dans le fond qu'un Charlatan, dont Mellin de S. Gelais, qui le connoiſſoit, a eu raiſon de ſe moquer dans ce Dixain:

Maître Jean Thibaut va jurant
Qu'il n'eſt ni fol ni évanté,
Et encore moins ignorant,
Et qu'il a tout ſeul inventé
L'écrit qu'un autre s'eſt vanté
D'avoir fait, DU TOURNER DES CIEUX.
Maître Jean Thibaut faites mieux,
Donnés-lui le livre & l'étofe,
Et l'on tiendra votre envieux
Pour un très-mauvais Philoſophe.

Ce Livre *du Tourner des Cieux*, que le P. Garaſſe intitule *de motu Cœlorum*, le croyant Latin, n'eſt autre apparemment que celui-ci: *Les Tables du Soleil & de la Lune ſelon leur mouvement*, &c. Feu M. Baluze me fit voir autrefois une Epître manuſcrite de l'*Ane au Coq*, datée de 1544, dans laquelle étoit ce trait contre Jean Thibaut:

As-tu oüi parler du veau
Naguéres né avec deux têtes?
C'eſt ſigne que les groſſes bêtes
Porteront pour deux cornes quatre;
De fait Jean Thibaut le folâtre
L'a tout ainſi pronoſtiqué.

On peut voir, pag. 227 du S. Gelais, imprimé à Paris, *in*-12, l'an 1719, deux autres Epigrammes contre cet Aſtrologue, leſquelles n'avoient point paru dans les précédentes Editions. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DU THIER (Meſſire), Chevalier, Seigneur de Beauregard, Conſeiller du Roi & l'un de ſes Secrétaires d'Etat, ſignant en ſes finances & commandemens, Général du Comté de Blois, &c. Cetui-ci étoit natif de Sens en Bourgogne, & étoit fils de Olivier du Thier, natif de Ruillé au pays du Maine, comme j'ai appris de Olivier du Thier, ſon neveu, excellent Poëte François & Latin, &c. duquel nous parlerons ci-aprés en ſon ordre. Ledit ſieur de Beauregard étoit homme très-éloquent & des plus entendus ès affaires d'Etat, comme bien l'a témoigné le Seigneur Pierre de Ronſard, le louant infiniment en ſes Œuvres & Poëſies Françoiſes. Il a traduit d'Italien en François les Louanges de la Folie, qui eſt un Traité fort plaiſant, en forme de Paradoxe, imprimé à Poictiers l'an 1566 par les de Marnefs & Bouchets frères [1]. Je n'ai point vu ſes autres écrits. Il floriſſoit ſous le règne du Roi Henri II l'an 1550.

[1] L'Ecrit Italien de *la Louange de la Folie*, traduit en François par Jean du Thier eſt d'Aſcanio Perſio. Franceſco Turchi l'a inſéré dans ſon Recueil de *Lettere Facete*. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN THIERRY de Beauvais en Picardie, homme docte. Il a corrigé & augmenté de beaucoup de mots & dictions Françoiſes, le Dictionnaire François-Latin écrit premiérement par Robert Etienne, père de Henri Etienne, auquel Dictionnaire les mots François avec les manières d'uſer d'iceux ſont tournés en Latin, avec pluſieurs étimologies Françoiſes, enſemble pluſieurs dictions appartenantes à la Fauconnerie & Venerie, le tout imprimé chez Jean Macé & Jaques du Puis l'an 1565; le Dictionnaire ſuſdit a depuis été beaucoup augmenté par Jean le Frère de Laval, & encore par M. Jean Nicot, Ambaſſadeur du Roi, à laquelle édition dernière ont été ajoutés les mots de la Marine, comme nous avons dit ci-deſſus, lorſque nous avons fait mention deſdits Jean Nicot & Jean le Frère. Ledit Jean Thierry a corrigé & annoté en pluſieurs endroits les Œuvres de Columelle traduits par Claude Cotereau, imprimés à Paris l'an 1556 chez Jaques Kerver.

JEAN DU TILLET (Meſſire)*, Gentilhomme Pariſien,

iſſu de la très-noble & très-ancienne famille Du-Tillet, tant renommée à Paris & autres lieux, &c. Evêque de Meaux, frère de M. le Greffier Du-Tillet (duquel nous ferons mention après cettuy-cy). Ils étoient tous deux hommes doctes & des plus diligens rechercheurs d'hiſtoires que pas un autre de notre ſiècle, & ſur-tout de celles qui appartenoient à notre France. J'ai entendu que cettuy-cy avoit la mieux fournie Bibliothèque & plus remplie de toutes ſortes de bons Auteurs qu'autre Prélat qui fût de ſon temps. Il a écrit premiérement en Latin, & depuis traduit en François la Chronique des Rois de France, depuis Pharamond juſques au règne du Roi Henri II du nom, ſuivant la computation des ans juſques en l'an 1553; cet abrégé a été imprimé à Paris par René Avril pour Galiot du Pré audit an 1553, & le Latin a été imprimé chez Michel Vaſcoſan l'an 1551. Je peux aſſurer de n'avoir point vu de Chronologie ſi ſuccincte & mieux ordonnée que cette-cy pour les affaires de France, tant il y a de belles recherches & de diligentes obſervations de toutes choſes mémorables contenues en cet Œuvre. Il n'a mis ſon nom en ce livre que par ces deux lettres I, T, qui eſt à dire *Joannes Tilius*, ou Du-Tillet. Il mourut à Paris au mois de Novembre l'an 1570.

* Jean du Tillet, Evêque de Meaux en 1564, après avoir été Evêque de S. Brieux, eſt Auteur de beaucoup d'Ouvrages en Latin. Je ne parlerai ici que de ſon Edition de l'Ouvrage attribué à Charlemagne, au ſujet du culte des Images. Du Tillet la publia en 1549, *in*-16. C'eſt la première que l'on connoiſſe de cet Ecrit, & elle eſt extraordinairement rare. Elle ne porte point de nom de lieu, ni d'Imprimeur, & l'Editeur s'eſt caché ſous le nom d'*Elias Phylira*. En voici le titre: *Opus Caroli Magni contrà Synodum quæ in partibus Græcis pro adorandis Imaginibus ſtolidè ſive arroganter geſta eſt*. De Thou (Liv. XLVII) dit que du Tillet avoit viſité avec la permiſſion de François I les grandes Bibliothèques des Monaſtères & des autres lieux du Royaume, avant qu'elles euſſent été pillées ou diſperſées, & qu'il en avoit tiré les monumens précieux qu'il donna enſuite au public. Sa *Chronique des Rois de France* fut imprimée en Latin en 1548, & en François en 1549. Il dut ſa fortune au beſoin que les Guiſes crurent avoir de ſon frère, Greffier au Parlement de Paris, qui le plaça en qualité de Protonotaire auprès du Cardinal de Lorraine, pour entretenir plus sûrement la correſpondance. Le

Cardinal procura pour récompenſe à notre du Tillet l'Evêché de S. Brieux, en 1553. Voy. l'*Hiſtoire de François II*, par la Planche, pag. 372 & ſuivantes. Cet Auteur ſe trompe, en ſuppoſant que l'Evêché de S. Brieux ne fut donné à Jean du Tillet que ſous le règne de François II.

JEAN DU TILLET, Greffier au Parlement de Paris*, frère du ſuſdit Evêque de Meaux. Il a écrit pluſieurs beaux Mémoires & Recherches, touchant pluſieurs choſes mémorables pour l'intelligence de l'Etat & des affaires de France, imprimés à Rouen pour la première fois l'an 1577 pour Philippe de Tours; mais la ſeconde édition faite par Jaques du Puis à Paris eſt bien plus ample & plus correcte, & a été revue ſur la minute de l'Auteur, avec pluſieurs figures & portraits des Rois de France, de leurs monnoyes & autres choſes remarquables qui n'étoient pas en la première édition; il a davantage écrit les autres Œuvres qui s'enſuivent, leſquels ne ſont encore imprimés; il en fait mention en ſon Epitre au Roi Charles IX miſe au-devant de ſes Mémoires; Recueil en forme d'hiſtoire & ordre de règne de toutes les querelles des trois lignées des Rois de France avec leurs voiſins; les Domaines de la Coronne de France ſelon les Provinces; les Loix & Ordonnances depuis la Sallique, par volumes & règnes, & par recueil ſéparé de ce qui concerne les perſonnes & maiſons royales; la forme ancienne du Gouvernement des trois Etats, & l'ordre de Juſtice du Royaume, avec les changemens qui y ſont ſurvenus, le tout contenant ſix volumes; ſavoir eſt quatre des Querelles, le cinquième des Ordonnances, & le ſixième concernant leſdites perſonnes & maiſons Royales, leſquels ſix volumes ne ſont encore en lumière; il les préſenta au Roi Henri II; Traité de la majorité du Roi**, contenant comme les Rois peuvent commander en l'âge de quinze ans, & qu'ils ſont ſuffiſans d'eux-mêmes pour appeler auprès d'eux tel conſeil qu'il leur plaît. Il mourut à Paris en ſa maiſon au même mois & an que ſon frère ſuſdit l'Evêque de Meaux, ſavoir eſt au mois de Novembre l'an 1570, qui eſt une rencontre mémorable de voir que deux frères de même nom

& ſurnom, tous deux ayant écrit de pareils ſujets, être morts en même ville, en même mois & en même an, & de pareil âge, ou peu s'en falloit.

* Jean du Tillet, Greffier au Parlement de Paris, étoit l'aîné de l'Evêque de Maux, dont il a été queſtion dans l'Article précédent. Ces deux frères ont été auſſi célèbres par leurs talens & leurs connoiſſances, que par les places diſtinguées qu'ils ont occupé dans l'Etat. Cette famille a eu une ſuite d'hommes recommandables par leur mérite. L'Evêque de Meaux, entr'autres Ouvrages, tant de controverſe que de Théologie & d'Hiſtoire, a compoſé en Latin une *Chronique des Rois de France*, qui va juſqu'en 1547, qui a été traduite en François, & continuée juſqu'en 1604. Le Greffier en chef du Parlement s'acquit une grande réputation par d'excellens Ouvrages, dont un des principaux eſt le *Recueil des Rois de France*, que l'on regarde comme important & néceſſaire à l'Hiſtoire de France. Ils eurent un frère, nommé *Louis du Tillet*, Chanoine d'Angoulême, & Curé de Clai en Poitou, dont Calvin avoit été Précepteur, & qu'il avoit engagé dans ſes opinions. Lorſque cet Héréſiarque ſe retira à Angoulême, il compoſa à la prière de Louis du Tiller, de courtes Exhortations Chrétiennes, que celui-ci faiſoit lire aux prônes de quelques Paroiſſes, tant d'Angoulême que des environs, afin d'accoutumer peu-à-peu le peuple à la recherche de la vérité, ainſi que le rapporte Béze dans la vie de Calvin. Louis du Tiller ſe retira enſuite avec ſon Maître du côté de Baſle, où il faiſoit profeſſion ouverte du Calviniſme, cependant encore mal établi; mais ſon frère, l'Evêque de Meaux, alla le chercher dans ſa retraite, le gagna par ſes exhortations, & le ramena au ſein de l'Egliſe Catholique, où il mourut.

** La Croix du Maine ſe trompe, lorſqu'il met au nombre des Livres non imprimés le *Traité de la Majorité du Roi* de du Tillet. Ce Livre fut imprimé dès 1560, & fit alors beaucoup de bruit. Il avoit été publié par ordre du Roi François II, & il fut attaqué par les ennemis de la Cour. Du Tillet répondit par un Ecrit intitulé : *Pour l'entière Majorité du Roi très-Chrétien, contre le légitime Conſeil malicieuſement intitulé par les Rebelles.* (*Rec. des Rois de Fr.* pag. 701 & ſuiv.) Cette réponſe fut imprimée à Paris en 1560, *in*-4°. & à Tours, la même année, *in*-8°. La Croix du Maine n'a pu faire mention de quelques autres Ouvrages de du Tillet, poſtérieurs à l'Edition de la Biblioth. Franç. Tels ſont, 1°. Un *Sommaire de l'Hiſtoire de la guerre faite contre les Albigeois, extrait du Tréſor des Chartres.* Ce Livre parut à Paris en 1590, *in*-12. 2°. *Mémoire & Avis ſur les Libertés de l'Egliſe-Gallicane*, en 1551, imprimé à Paris en 1594, *in*-8°. & depuis, à la fin du *Recueil des Rois de France*, il ajoute que le Recueil concernant les *Lits de Juſtice & Séances des Rois ès Cours de Parlement*, inſéré dans le Tome II du *Cérémonial François*, par Godefroy (pag. 247) eſt attribué au Greffier du Tillet.

JEAN TOUCHART *, Abbé de Belloſane, Précepteur de Monſeigneur le Révérendiſſime Cardinal de Vendôme, Charles de Bourbon, Prince du ſang de France, &c. homme fort docte en Grec & en Latin, & ayant encore en ſoi pluſieurs autres bonnes parties & vertus très-louables, comme l'on peut juger, ayant été choiſi pour Maître & Précepteur de mondit ſieur le Cardinal, à l'inſtruction duquel il s'eſt tellement porté, qu'il eſt aujourd'hui eſtimé l'un des mieux appris & plus vertueux Princes de ce Royaume, & eſt reconnu pour tel, non-ſeulement du Roi Henri III, ſon parent, mais de tous autres qui ont cet heur que de le fréquenter. Cettuy-cy Jean Touchart n'a encore fait imprimer beaucoup de ſes écrits François; mais en Latin il en a écrit pluſieurs, deſquels nous ferons mention autre part. Voici ce qu'il a compoſé en notre langue : Poëme François intitulé l'Allégreſſe Chrétienne de l'heureux ſuccès des guerres de ce Royaume, imprimé à Paris chez Michel de Roigny l'an 1572. Il florit à Paris cette année 1584.

* Il étoit du Village d'Iſſy près Paris. Il fut Tréſorier de la Sainte Chapelle à Paris, puis nommé à l'Evêché de Meaux en 1594. Mais il ne reçut ſes Bulles que le 8 Juillet 1597, & mourut ce jour-là même, ſans avoir été ſacré. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ſon prédéceſſeur Alexandre de la Marche étoit mort de même en 1592, avant d'avoir été ſacré, quoique nommé dès 1585; & Louis de l'Hôpital, ſucceſſeur de Touchart, nommé Evêque en 1597, ne fut point ſacré non plus; mais il céda l'Evêché à Jean de Vieuxpont, après l'avoir tenu en commende environ cinq ans. De Thou (Lib. 101) dit que Touchart publia un Ecrit anonyme, qui fut la cauſe de la troiſième Faction qui ſe forma en France en 1591, & qu'on appelle *le Tiers-Parti*. Cet Ecrit, compoſé par les ordres du Cardinal de Bourbon, & imprimé à Angers, étoit en forme de Requête au Roi, pour le ſupplier d'abjurer l'Héréſie; annonçant qu'autrement ceux qui avoient ſuivi le parti du Roi, dans l'eſpérance de le voir rentrer dans le ſein de l'Egliſe, l'abandonneroient. Le célèbre du Perron avoit eu part à cet Ecrit. C'étoit Touchart qui avoit fait entrer du Perron dans la maiſon du Cardinal.

JEAN TOURAILLE, Aſtrologue & Mathématicien. Il a écrit pluſieurs Almanachs & Pronoſtications pour les années 1543, 1549, 1550, 1551 & 1552, imprimés à Rouen par

Guillaume de la Mothe, ès années ſuſdites, auquel temps il floriſſoit.

JEAN TRENCHANT. Il a écrit une Arithmétique de partie en trois livres, enſemble un petit Diſcours des changes, avec l'art de calculer aux jettons, le tout imprimé à Lyon l'an 1558, auquel temps il floriſſoit en ladite ville.

JEAN TRIGUEL, Cordelier au Convent de Laval au Maine, ſur les frontières de Bretagne. Il a compoſé pluſieurs Noëls ou Cantiques ſur l'avénement de Notre-Seigneur, imprimés au Mans l'an 1565 par Hiéroſme Olivier, auquel temps floriſſoit ledit Auteur.

JEAN DE TROYES *, Hiſtorien François du temps de Loys XI, Roi de France. Il a écrit la Chronique dudit Roi, laquelle eſt vulgairement appelée la Chronique ſcandaleuſe, à cauſe qu'elle fait mention de tout ce qu'a fait ledit Roi, & récite des choſes qui ne ſont pas trop à ſon avantage, mais plutôt à ſon deshonneur & ſcandale. Gilles Corrozet en fait mention en ſon Tréſor des Hiſtoires de France, imprimé l'an 1583 par ſon fils Galliot Corrozet; je n'ai encore pu voir cette Hiſtoire [1].

* Jean de Troyes. C'eſt ainſi, dit le P. le Long, que Gabriel Naudé & Denys Godefroy nomment l'Auteur de la *Chronique de Louis XI*, vulgairement appelée *Scandaleuſe*, & attribuée à un Greffier de l'Hôtel-de-Ville de Paris. D'autres nomment cet Auteur Denys Hesselin. Quoi qu'il en ſoit, l'Ouvrage du Greffier ſe réduit à bien peu de choſes; car il s'eſt borné à ajouter un préambule & quelques petits faits, à la continuation des *Chroniques de S. Denis* par Jean Caſtel. M. l'Abbé le Beuf l'a remarqué le premier dans un *Mémoire ſur les Chroniques Martiniennes*, lu à l'Académie des Belles-Lettres, en 1745, & imprimé dans le Tom. XX des Mémoires de cette Académie. M. Lengler, qui a fait réimprimer la *Chronique Scandaleuſe* dans le IIe Tom. de ſon Édition de *Commines*, en 1748, a reconnu à la vérité que ce n'eſt qu'un morceau des Chroniques compilées ſucceſſivement par divers Auteurs, ſous le titre de *Chroniques de S. Denys*; mais il auroit dû remarquer qu'une main étrangère *qui n'avoit pas été ordonnée pour écrire des Chroniques, & à qui cela n'étoit pas permis*, en s'appropriant le fond du Chroniqueur de S. Denys, y avoit ajouté du ſien. *Voy.* le Mémoire de M. l'Abbé le Beuf,

Tom. XX, pag. 263 & ſuiv. des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres.

[1] On a premièrement dit que cette *Chronique* étoit d'un Greffier de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Ce fut pour la première fois, dans l'Edition qu'en 1558 Galiot du Pré en donna, qu'elle fut intitulée *la Chronique Scandaleuſe*; enſuite Gilles Corrozet, titre dernier de ſon *Tréſor des Hiſtoires de France*, publié en 1583 par Galiot Corrozet ſon fils, a été le premier qui a nommé *Jean de Troies* l'Auteur de cette *Chronique*. Sorel a cru que le titre de *Scandaleuſe* lui avoit été donné par les Libraires pour achalander l'Edition; mais il eſt bien plus vraiſemblable que cette Chronique rapportant divers faits ſcandaleux, qui deshonorent pluſieurs familles, a été par cette raiſon nommée la *Chronique Scandaleuſe*. Le P. Garaſſe, pag. 3 de ſa *Recherche des Recherches*, dit que cet Hiſtorien ayant eu en vue de diffamer Louis XI, ſon Hiſtoire fut de-là intitulée *la Médiſante*, en quoi il y a double erreur. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE VALIECH, Toloſain, homme des plus heureux pour faire les anagrammes que j'aie point connu après Meſſieurs d'Aurat & de Roſſant. Ce Seigneur de Valiech a compoſé un Calendrier hiſtorial, lequel il n'a encore fait imprimer. Il nous en a autrefois communiqué & montré ſes deſſeins, pour en faire encore un plus ample que le ſuſdit. Il ne les a encore fait imprimer, non plus que ſes Recueils d'Anagrammes de pluſieurs illuſtres hommes & dames, avec beaucoup de Sonnets & autres Poëſies Françoiſes, tant de ſon invention qu'autrement. Il floriſſoit à Paris l'an 1571. Je ne ſais s'il eſt encore vivant.

JEAN DE LA VAQUERIE, Docteur en Théologie à Paris. Il a écrit en Latin & en François une Remontrance adreſſée au Roi, aux Princes Catholiques & à tous Magiſtrats & Gouverneurs de Républiques, touchant l'abolition des troubles & émotions qui ſe font aujourd'hui en France, cauſés par les héréſies qui y règnent & par la Chrétienté, imprimée à Paris l'an 1574, chez Jean Poupy *.

* Il étoit Licentié de Sorbonne en 1546.

JEAN VAUQUELIN, Sieur DE LA FRESNAYE AU SAULVAGE, Conſeiller du Roi, Juge Préſidial & Lieutenant Général au

au Bailliage de Caën en Normandie, fils de M. Jean Vauquelin, ſieur de la Freſnaye, &c. Ils ſont tous deux natifs de Caën, ou de Falaiſe en Normandie [1]. Cettuy-cy premièrement nommé, il a écrit en vers François deux Livres de Foreſteries, imprimés à Poictiers par les de Marnefs l'an 1555; Traité pour la Monarchie de ce Royaume contre la Diviſion, imprimé à Paris chez Federic Morel, l'an 1569; l'Iſraëlide ou l'Hiſtoire de David, de laquelle fait mention le ſieur de la Boderie, Gui le Fevre en ſon Œuvre intitulé l'Enciclie, *fol.* 130 & 131 de la première édition chez Plantin *in*-4°. Je ne ſais ſi ladite Hiſtoire a été imprimée. Il florit cette année 1584.

[1] D'Avocat du Roi au Bailliage de Caën, il parvint à la charge de Lieutenant Général, par la démiſſion que lui en fit Charles de Bourgueville, en lui donnant ſa fille en mariage. * Il fut enſuite Préſident au Préſidial de Caën, & mourut l'an 1606, âgé de ſoixante-treize ans. Ce ſont à-peu-près les termes de M. Huet, pag. 354 de ſes *Origines de Caën*. Colletet qui, pag. 31 de ſon Diſcours du *Poëme Bucolique*, dit que les deux Livres d'*Idyles* de Jean de la Freſnaye ne furent imprimés que ſur ſes vieux jours à Caën ſa patrie, l'an 1613, n'a pas pris garde que la prétendue Edition de 1613, n'étoit autre que celle qui, du vivant de l'Auteur, parut à Caën l'an 1605; ce qui vient de ce que l'Imprimeur, huit ans après l'Edition, voyant que la plupart des Exemplaires lui reſtoient, s'aviſa de changer ſeulement le premier feuillet, au bas duquel, pour faire croire que c'étoit une ſeconde impreſſion, il ſubſtitua la date de 1613 à celle de 1605. (M. DE LA MONNOYE).

* Il fut père de Nicolas Vauquelin des Yvetaux, Précepteur de Louis XIII. Ses trois autres fils ſont: *Charles*, Abbé de S. Pierre ſur Dive en Normandie; *Guillaume*, Lieutenant Général au Bailliage & Siège Préſidial de Caën; *Jean-Jacques*, Seigneur de Sacy, Député de la Nobleſſe de Normandie au Roi Henri IV... Les Poëſies de Jean Vauquelin ſont plus à rechercher pour la penſée que pour la beauté de l'élocution.

Voy. la Biblioth. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. XIV, pag. 78.

JEAN LE VAULDOIS, Citoyen de Lyon ſur le Rhône, l'an 1170 [1]. Il eſt Auteur de l'héréſie appelée de ſon nom Vauldoiſe, ou des Vauldois, pour laquelle il y a eu tant de troubles, & s'appeloient ceux-là les pauvres de Lyon. Il vivoit du tems de Jean Bellomays, Archevêque de Lyon l'an ſuſdit 1170.

[1] Celui qui en 1160 donna ſon nom à la ſecte des Vaudois, s'appeloit

Pierre de Vaud, en Latin *Petrus Valdo*, & non pas *Jean*. On n'a, que je ſache, produit aucun Ecrit de ſa façon *. (M. DE LA MONNOYE).

* Il avoit cependant fait quelques études, car il expliquoit à ſes diſciples le Nouveau Teſtament en langue vulgaire. Ce Chef de ſecte eſt trop connu pour nous arrêter à en parler davantage.

JEAN DE VAUZELLES, Lyonnois, Prieur de Montrotier, Parent de Maurice Sceve, Lyonnois, &c. Il ſemble que ledit de Vauzelles ſoit Auteur d'un Livre intitulé l'Hiſtoire Evangélique des quatre Evangéliſtes en un, contenant les notables faits de Notre-Seigneur Jéſus-Chriſt, &c. imprimée à Lyon l'an 1526 par Gilbert de Viliers, & ce qui me fait avoir opinion qu'il en ſoit l'Auteur, c'eſt pour la deviſe qui eſt audit Livre en cette ſorte, *Crainte de Dieu vault zelle*, qui eſt un équivoque ou alluſion ſur ſon nom, &c. Il a traduit d'Italien en François la Genèſe de Pierre Aretin, Italien, avec la viſion de Noë, en laquelle il vit les Myſtères du vieil & nouveau Teſtament, le tout diviſé en trois Livres, & imprimé à Lyon l'an 1542 chez Sébaſtien Gryphius, *in*-8°. & contient dix-ſept feuilles. Ledit de Vauzelles ne met pas ſon nom en ſa traduction, mais ſa deviſe ſeulement qui eſt telle, *D'un vrai zelle*, qui eſt une autre ſienne deviſe, outre la précédente. Il a traduit d'Italien en François la Paſſion de Jéſus Chriſt, écrite par Pierre Aretin, imprimée à Lyon l'an 1539 par Melchior & Gaſpard Trechſel, frères [1]; il a traduit le Livre de l'humanité de Jéſus-Chriſt, & l'a dédié à la Roine de Navarre, ſœur du Roi François I. Il floriſſoit à Lyon du temps de François I, l'an 1540.

[1] De tous les Ouvrages que donnoit de temps en temps l'Arétin, les plus extravagans, tant pour les penſées que pour le ſtyle, étoient ceux de dévotion; il y régnoit d'un bout à l'autre un pieux galimatias, qui leur faiſoit trouver des admirateurs. Jean de Vauzelles fut du nombre. Il entreprit de traduire ce qu'il n'entendoit pas, & y réuſſit, en donnant une verſion Françoiſe auſſi peu intelligible que l'Original. L'Arétin, qui entendoit beaucoup moins le François que Jean de Vauzelles l'Italien, écrivit deux lettres de remercîmens à ſon Traducteur, l'une en 1545, l'autre en 1548, dans ſon jargon ordinaire. On les trouve dans le troiſième & quatrième livre adreſſées *al Mon Trottieri*, & à *Monſignor di Mon Trottieri*. Ortenſio Lando dans ſon

Cicero revocatus, pag. 75, parlant de Jean de Vauzelles, a dit *Clariſſimus vir Joannes Vozellus, Montis Troterii Regulus.* Le vrai nom eſt *Montortier*, Prieuré à cinq lieues de Lyon, de 4 à 5000 liv. de revenu. (M. DE LA MONNOYE).

JEAN VENETTE, de l'Ordre de Notre-Dame des Carmes à Paris, natif dudit lieu de Venette près Compiegne en Picardie. Il a traduit de Latin en vers François l'hiſtoire des trois Maries, laquelle a éte réduite en proſe par Jean Drouin d'Amiens l'an 1505, comme nous avons dit ci-deſſus; ledit Jean de Venette floriſſoit à Paris au Convent des Carmes l'an 1362, auquel an il acheva ledit Livre des trois Maries au mois de Mai, comme il ſe voit au 197e. chapitre dudit Livre [1].

[1] Le P. Labbe, pag. 353 de ſa *Nova Bibliotheca Manuſcriptorum*, le nomme Frère JEAN VENEUR*, & en cite une vieille impreſſion de Paris, *in*-4°. (M. DE LA MONNOYE).

* Il étoit Carme de la Place Maubert. On peut juger de ſon goût par ſon exclamation ſur le vin des noces de Cana:

Pleuſt à Dieu pour moy esbattre
Qu'en teniſſe trois los ou quatte,
Voire une iſdrie toute plaine,
Si en buvroie à grant alaine.

Et quand la Meſſe finiſſoit, il diſoit: . .

Moult aiſe ſui quant *audio*
Le Preſtre dire *in principio*,
Car la Meſſe ſi eſt finée,
Ly Preſtres ont fait la journée;
Qui veut boire ſi puet *aler*.

Voy. la Bibl. Françoiſe de M. l'Abbé Goujet, Tom. IX, p. 146.

JEAN DE LA VEPRIE, Abbé de Clervaux [1]. Il a recueilli pluſieurs proverbes & adages François, leſquels ont été faits Latins, & mis en vers hexamètres & pentamètres, par un nommé Io. Ægidius Nucerienſis, &c. imprimés à Paris le Latin & François tout enſemble l'an 1519 par Badius Aſcenſius. Hubert Suſan, Poëte Latin, a augmenté ce Livre de Proverbes, de

beaucoup d'autres, leſquels ont été imprimés l'an 1552 à Paris chez Pregent Calvarin.

[1] Il étoit Prieur de Clairvaux en 1495, comme l'a fort bien marqué Du Verdier. Pierre Vitey, mort l'an 1497, en étoit alors Abbé. Jean de Chalon qui lui ſuccéda, étant mort l'an 1509, eut pour ſucceſſeur Emond de Saulieu, qui ne mourut qu'en 1552. Auſſi Joſſe Badius, dédiant la *Métamorphoſe Moraliſée* de Thomas Walleys à ce Jean de la Véprie, le 15 de Juillet 1509, ne la lui dédie que comme à un ſimple Religieux, en ces termes : *Religioſo admodùm Patri Joanni de Veprià, ſub Divo Bernardo in clarâ Valle egregiè militanti.* (M. DE LA MONNOYE).

JEAN DE VELNOY, Prevôt de Lorris en Gâtinois l'an 1554. Il a écrit en François l'Epitome ou Abrégé du Droit Civil, pris des quatre Livres des Inſtitutions Impériales & des neuf Livres du Code, imprimé à Paris l'an 1554 chez Pierre Thierry.

JEAN VERRY, Serviteur de l'Egliſe & Abbaye Royale de Saint Victeur près Paris. Il a compoſé un Almanach perpétuel pour Pâques & autres Fêtes mobiles & immobiles, imprimé à Paris *in-fol.*

JEAN LE VIEIL, dit VETUS, Seigneur de Ville-faillieres, Conſeiller du Roi & Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, natif de Bourgongne, &c. homme fort docte & très-éloquent, comme il l'a montré par ſes Oraiſons Latines prononcées par lui aux écoles de Médecine à Paris l'an 1560 lorſqu'il faiſoit le Paranymphe, &c. [1]. Il a écrit quelques Œuvres en François, deſquels je n'ai pas connoiſſance; aucuns penſoient qu'il fut Auteur du Livre intitulé Arrêt ou Jugement notable, donné à Orléans ſur certain aſſaſſinat commis au pays des Vendômois, &c. imprimé l'an 1574 à Orléans, avec les Commentaires ſur icelui; mais j'ai entendu que c'eſt un Docteur d'Orléans, duquel je ferai mention autre part.

[1] Son vrai nom étoit VÉTUS, & ſe prononçoit VÉTU. Gilbert Couſin de Nozeret (*Gilbertus Cognatus*) en parle avec éloge dans ſes Ecrits, & l'appelle *Noſtras*, ce qui fait voir que Jean Vetus étoit de la Franche-Comté. S'étant rendu à Paris vers le milieu du 16e ſiècle, il commença par régenter au Collège

d'Autun. Ses *Paranymphes*, au nombre de vingt-un, pour autant de Licenciés en Médecine, furent imprimés *in*-8°. chez Fédéric Morel l'Ancien en 1560. Il les dédia au Procureur Général du Parlement, *Gilles Bourdin*, qui l'avoit donné pour Précepteur à Jacques Bourdin ſon fils. S'élevant ainſi peu-à-peu, il acheta une charge de Secrétaire du Roi ; & comme il avoit du génie pour les affaires, il devint à quelque temps de-là Secrétaire de la Chambre du Roi. Ayant réſigné en 1571 la charge de Conſeiller au Parlement de Dijon, qu'environ deux ans auparavant Charles IX lui avoit donnée, il parvint en 1573 à celle de Maître des Requêtes, & fut enſuite Préſident au Parlement de Bretagne *. *Voy.* Palliot, pag. 272 de ſon *Parlement de Bourgogne.* (M. DE LA MONNOYE).

* Il a compoſé en Latin & en François un Livre intitulé : *Défenſe première de la Religion & du Roi contre les pernicieuſes Factions & entrepriſes de Calvin, Béze & autres leurs complices*, imprimé *in*-8°. à Paris, 1672.

JEAN DE VILLEMERAU, Sieur DE LA ROCHE, natif de Bourgueuil en Touraine, Avocat du Roi à Angers, homme docte en Grec & Latin, lequel fut pourvu de cet état de par ſon beau-père M. Raoul Surguin, ſieur de Belle-croix, duquel nous parlerons ci-après. Il a traduit d'Italien en François pluſieurs harangues & concions faites par les Ambaſſadeurs de la Seigneurie de Veniſe, à leurs retours de leurs légations & Ambaſſades faites en divers pays étranges, &c. Ce Livre n'eſt encore imprimé. Il florit à Angers cette année 1584 *.

* Voy. le mot RAOUL SURGUIN.

JEAN DE VIGNAY, ou DU VIGNAY. Il a traduit de Latin en François le Miroir des Hiſtoires du Monde de Vincent de Beauvais, ce qu'il a fait par le commandement de Madame Jeanne de Bourgogne, Royne de France. Ledit Miroir ſe voit tranſlaté en François, & imprimé à Paris il y a plus de 60 ans. Je ne ſais ſi c'eſt de ſa traduction. Il a traduit de Latin en François la Légende des Saints, autrement appelée la Légende dorée, imprimée à Paris l'an 1546 *in-fol. Ch.* 8°. Il fait mention de ſa traduction dudit Miroir de Vincent de Beauvays en ſon prologue mis au-devant de ſa tranſlation du Catalogue des Saints. Il floriſſoit l'an 1300 ou environ [1].

[1] Il étoit Hoſpitalier de S. Jacques du Haut-pas, & écrivoit vers le milieu

du quatorzième ſiècle. Outre ſa Traduction du *Miroir Hiſtorial* de Vincent de Beauvais, Jacobin, mort l'an 1264, & de la *Légende Dorée* de Jacques de Voragine, autre Jacobin, mort Archevêque de Gênes l'an 1298, on a encore ſa verſion du *Jeu des Echets, moraliſé*, ſoit du Latin de Jacques de Ceſſoles, comme d'après les PP. Quétif & Echard je l'ai ci-deſſus remarqué au mot JEAN FERRON, ſoit, comme d'autres le veulent, du Latin de Gilles de Rome *. On voit encore du même Jean de Vignay aux Jacobins de la rue S. Honoré à Paris un Manuſcrit en parchemin, contenant la Traduction de toutes les Epîtres & Evangiles qui ſont dans le Miſſel, ſur quoi on peut voir les *Nouvelles Obſervations* de Richard Simon ſur le texte & les verſions du Nouveau Teſtament, Chap. 2 de la IIe Partie, où il en eſt parlé amplement. — La Reine Jeanne, par ordre de laquelle il eſt dit que Jean de Vignay travailloit, étoit femme de Philippe de Valois, dit *le Long* (fille d'Othon IV, Comte Palatin de Bourgogne, morte à Roye en Picardie le 22 Janvier 1325). Elle avoit fondé à Paris le Collège de Bourgogne. (M. DE LA MONNOYE).

* M. le Préſident Bouhier en avoit le Manuſcrit dans ſa Bibliothèque, intitulé, *La Moralité des hommes nobles & des gens du pueple ſur le Gieu des eſchès, tranſlaté de Latin en François.* Il y prend auſſi la qualité d'*Hoſpitalier de S. Jacques du Haut-pas.* Ce Livre eſt dédié à Jean de France, Duc de Normandie, fils aîné du Roi Philippe, & qui fut depuis Roi.

JEAN VIRET, du Devens au Duché de Chablex ſur le lac Leman, homme docte ès Langues, & ſavant aux Mathématiques & en la Philoſophie, parent de Pierre Viret, Savoiſien, &c. Il a pu écrire quelques œuvres qui ne ſont pas venues à ma connoiſſance. Il mourut à Paris d'une fièvre peſtilencielle l'an 1583 en Septembre, âgé de 40 ans ou environ.

JEAN VIROLEAU, Cordelier, Lecteur du Convent des frères Mineurs, ou Cordeliers, en la ville d'Angouleſme. Il fut tué par les Proteſtans l'an 1568. Jean le frère de Laval fait mention de lui en ſon hiſtoire de notre temps, de la dernière édition.

JEAN DE VIRTOC, ancien Poëte François. Je n'ai point lu de ſes écrits [1].

[1] L'Auteur anonyme de l'*Art Poëtique*, imprimé l'an 1493 par Antoine Vérard, dit, parlant de *Baguenaudes*, que ce ſont *Couplets faits à voulenté, contenant certaine quantité de ſyllabes ſans rime & ſans raiſon, peu recommandée, imò répulſée de bons ouvriers, & fort autoriſée du tems de Maiſtre Jehan de Virtoc*; Borel écrit DE VIRTOY *. (M. DE LA MONNOYE).

* Pâquier, Tom. I, Liv. VII de ſes *Rech.* Chap. 1, parlant d'après un ancien

Art Poëtique de l'eſpèce de Poëſie appelée *Baguenaude*, & qui ſembloit avoir été introduite de propos délibéré, en dépit de la vraie Poſie, cite pour exemple les vers ſuivans :

Qui veut très-bien plumer ſon coq,
Bouter le faut dans un houzeaux,
Qui boute ſa tête en un ſac,
Il ne voit goutte par les trouz ;
Sergens prennent gens par le nez,
Et mouſtarde par les deux bras.

« Quand vous lirés, ajoute-t-il, un long Poëme fait ſur ce moule, vous n'y » trouverés ni rithme ni raiſon ; ce néantmoins vous y trouverés de la dou- » ceur ; » c'eſt-à-dire, l'agrément qui peut réſulter de la meſure obſervée dans ce genre d'écrire.

JEAN DE VOYER (Meſſire) Chevalier de l'Ordre du Roi, père de Meſſire René de Voyer, Vicomte de Paulmy & Bailly de Touraine. Il a traduit d'Eſpagnol en François le Roman de Palmerin d'Olive, ou d'Olvide. Je ne ſais ſi ſa traduction a été imprimée*. Il mourut l'an 1571. Il ſe voit un Recueil d'Epitaphes ſur ſa mort, imprimé à Paris, compoſé par les plus doctes hommes de France.

* Cette Traduction eſt de Jaques Vincent.

JEAN LE VOYER, dit VISORIUS, Sieur DE SAINT PAVASSE, natif de la ville du Mans, homme docte en Grec & en Latin, comme il a bien fait paroître en pluſieurs Univerſités de France, & entre autres à Paris, ſous le règne du Roi François I. Il a compoſé pluſieurs Œuvres, tant en Latin qu'en François, ſoit en vers ou en proſe, leſquels ſont par devers ſon fils écrites à la main [1]. J'ai opinion qu'il les fera imprimer pour le reſpect qu'il lui porte & pour le ſoulagement de ceux qui ſont curieux de voir tant de belles hiſtoires qu'il a écrites des choſes les plus mémorables qui ſe ſont paſſées de ſon temps. Il mourut au Mans l'an 1568.

[1] Il a commenté les *Topiques* de Cicéron & fait un Livre *de inventione & judicio Dialectices*, que Geſner dit être un Abrégé de l'Ouvrage d'Agricola *de inventione Dialectică*. Il régentoit la Rhétorique à Paris au Collège de Bour-

gogne. Son fils, qu'on ne nomme point ici, eſt ce FELIX LE VOYER, mal écrit FŒLIX ci-deſſus, à la lettre F. (M. DE LA MONNOYE).

JEANNE DE LA FONTAINE, native du Pays de Berry, Dame très-illuſtre & fort recommandée (pour ſon ſavoir) de pluſieurs hommes doctes. Elle a écrit en vers François l'Hiſtoire des faits de Théſée & autres Poëſies non encore imprimées [1]. Jean Second, Poëte très-excellent, natif de Hage en Flandres, appelé en Latin *Joannes Secundus Hagienſis*, fait très-honorable mention d'elle en ſes Elégies Latines imprimées avec ſes Baiſers, l'an 1560, ou environ.

[1] C'eſt quelque choſe d'aſſez ſingulier qu'au commencement du ſeizième ſiècle il ſe ſoit trouvé deux Dames, ſavoir, *Anne de Graville* à Paris, & *Jeanne de la Fontaine* à Bourges, qui, inſtruites toutes deux à la Poëſie, aient en même temps, quoiqu'à l'inſçu, & éloignées l'une de l'autre, mis en vers François la *Théſéïde* de Bocace. Il ſera parlé dans du Verdier d'ANNE DE GRAVILLE. Il paroît que c'eſt Jeanne de la Fontaine, que Jean Second a déſignée dans la quinzième Elégie de ſon troiſième Livre, dont voici le titre: *In Hiſtoriam de rebus à Theſeo geſtis, duorumque rivalium certamine Gallicis numeris ab illuſtri quâdam Matronâ ſuaviſſimè conſcriptam.* On voit qu'il y déſigne clairement Jeanne de la Fontaine, ſans la nommer. Il la nomme en deux autres Elégies de ſon Livre *Funerum*, l'une deſquelles commence ainſi:

Hoſpes, Joannæ hoc Fontanæ habet oſſa ſepulchrum

où, entr'autres vers, celui-ci mérite d'être remarqué:

Noverat & quicquid ranca Poëſis habet.

Cette Dame mourut au plus tard en 1536, puiſque Jean Second, qui en a déploré la mort, mourut lui-même au mois de Septembre de cette année-là (M. DE LA MONNOYE).

Fin du premier Volume.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, *la Bibliothèque de La Croix du Maine, avec les notes de Meſſieurs de la Monnoye, Falconet & Rigoley de Juvigny*, & n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. A Paris, ce 15 Juin 1772. *Signé*, CRÉBILLON.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours du Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre amé ***, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire réimprimer & donner au public *les Bibliothèques Françoiſes de La Croix du Maine & de du Verdier, avec des Obſervations, des Notes & des Remarques*, s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires & autres Perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun Extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts, à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie; & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance dudit Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothéque publique; un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit ſieur DE MAUPEOU; le tout à peine de nullité des Préſentes: du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur

Digitized by Google

de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le trentieme jour du mois de Novembre, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-huit, & de notre Regne le cinquante-quatrieme. Par le Roi en ſon Conſeil,

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 369, fol. 576, conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 7 Décembre 1768.

Signé, BRIASSON, *Syndic.*

BRITISH MUSEUM - DEPT. of MSS.
Sold from the Departmental Reference
Library by authority of the Trustees, 1961.

11426258

Digitized by Google

o/c

a/c- blks.

oogle